DC
146
.A441
1838

UNIVERSITY OF MICHIGAN
HENRY VIGNAUD
LIBRARY

Digitized by Google

DC
146
.A441
1838

Digitized by Google

Digitized by Google

DC
146
.A441
1838

MÉMOIRES

TIRÉS DES PAPIERS

D'UN HOMME D'ÉTAT.

Digitized by Google

MÉMOIRES

TIRÉS DES PAPIERS

D'UN HOMME D'ÉTAT,

SUR

LES CAUSES SECRÈTES QUI ONT DÉTERMINÉ LA POLITIQUE DES CABINETS
DANS LES GUERRES DE LA RÉVOLUTION;

Par M. le comte d'Allonville.

TOME SECOND.

BRUXELLES,
SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE BELGE,
ADOLPHE WAHLEN ET COMPAGNIE.

1839

Digitized by Google

Vignaud Lib

Digitized by Google

POLITIQUE SECRÈTE

DES

CABINETS.

1797.

Impression que fait à Vienne la paix de Campo-Formio.—Bonaparte annonce confidentiellement la paix au directoire. — Armée d'Angleterre. — Lettre confidentielle de M. de Talleyrand. — Bonaparte envoyé comme négociateur à Rastadt. — Effets que produit la paix sur la politique des cabinets de Vienne, de St-Pétersbourg et de Berlin. — Mort de Frédéric-Guillaume II. — Projet du directoire pour l'occupation du Hanovre.— Préliminaires du congrès de Rastadt. — Instruction du directoire à ses plénipotentiaires. — Arrivée de Bonaparte à Rastadt. — Sa convention secrète avec Cobentzel. — Son départ pour Paris. — Sa réception solennelle. — Ouverture du congrès. — La déclaration de l'Autriche soulève le voile. — Alarmes de l'Empire. — Note du ministre directorial de l'Empire. — Esprit de la diète. — Instruction du directoire pour l'occupation du Rhin. — Inquiétude de l'Autriche.—Lettre de Cobentzel à Bonaparte.—Occupation réciproque de Mayence d'une part et de Venise d'une autre. — Prise d'assaut du fort du Rhin. — Stupeur de l'Empire. — Politique des plénipotentiaires prussiens.

La nouvelle que la paix définitive venait d'être conclue fut apportée le 22 octobre à Vienne par le prince Jean de Lichtenstein, et elle répandit aussitôt dans cette capitale une joie au-dessus de toute expression. Toutefois, le public ignorait les conditions du traité, et, à cet égard, on était encore livré aux conjectures, même dans les cercles diplomatiques. On se borna d'abord à dire qu'une des guerres les plus sanglantes qui aient jamais désolé l'humanité était enfin à son terme pour les États autrichiens, et que, pour ceux de l'Empire, on pouvait se flatter aussi que la paix n'éprouverait pas de grands obstacles. Cependant aucun homme d'État n'osait assurer que leur intégrité serait respectée dans le futur congrès, dont on ne faisait déjà plus mystère.

Ce fut seulement le 25 que la gazette de la cour de Vienne annonça officiellement la signature de la paix, mais avec tant de froideur et de sécheresse, qu'une telle publication fut loin de satisfaire la curiosité des nouvellistes. En attendant, ils se livrèrent à de nombreuses conjectures. L'intégrité de l'empire germanique était le point essentiel, celui sur lequel on insistait davantage, mais celui aussi qui était encore enveloppé de plus d'obscurité.

A la cour on commençait à insinuer que si cette intégrité avait été stipulée par les préliminaires de Léoben, on ne pouvait plus ignorer que la base de ces préliminaires avait été abandonnée dans les négociations de la paix définitive. « Il faut donc attendre, ajoutaient les familiers du ministère, le résultat du congrès de Rastadt. » Quant aux particularités relatives à la conclusion, on affectait moins de réticences. Voici celles qui furent recueillies dans les cercles diplomatiques, et transmises à la cour de Berlin.

« On raconte que le général Bonaparte, aussitôt

Digitized by Google

» que la paix fut décidée, le 17 au soir, sauta au » cou de M. de Cobentzel, l'embrassa avec transport, » et le félicita de cette heureuse conclusion avec » l'effusion de cœur la plus touchante. Pendant » toute la négociation, les plénipotentiaires autri- » chiens ont montré pour le héros de l'Italie des » égards et une déférence extrêmes. Celui-ci, im- » patienté souvent des lenteurs de la cour de » Vienne, et ne concevant pas qu'il fallût autant de » temps et de courriers pour donner une réponse » à ses propositions, traita quelquefois les plénipo- » tentiaires un peu cavalièrement. M. de Gallo a » donné à plusieurs reprises des preuves de zèle » et de dextérité qui le rangent parmi les diplo- » mates les plus déliés de l'Europe. Il craignait tel- » lement que l'impatience du général Bonaparte ne » lui fît rompre la négociation, qu'on le vit un jour » que celui-ci s'en retournait fort irrité à Passe- » riano, courir après lui en disant à un aide de » camp : « Rapportez-lui au moins que je l'ai con- » duit jusqu'à son carrosse. » Huit jours avant la » conclusion si désirée, les conférences avaient été » suspendues, et tout semblait désespéré, tant à » Udine qu'à Passeriano. C'était à la suite d'une » scène fort vive entre les plénipotentiaires autri- » chiens et Bonaparte. Celui-ci, dans le cours de la » discussion, s'était emporté contre eux, et leur » avait dit : « Je porterai ma réponse à Vienne... » » Et c'était un jeune homme de vingt-huit ans qui, » placé au milieu de si grands intérêts, se trouvait » pour ainsi dire *la clef de la voûte politique de* » *l'Europe!...* On était embarrassé, quant à l'éti- » quette, sur le lieu où le traité devait être signé. » Les plénipotentiaires autrichiens désiraient qu'il » le fût à Udine; Bonaparte insistait pour Passe- » riano. Les conférences s'étaient tenues alternati- » vement avec beaucoup d'exactitude dans l'un et » l'autre endroit; on avait observé la réciprocité, » l'égalité la plus parfaite : mais, pour la dernière » scène de ce drame politique, qui était sans doute » la plus importante, aucun des deux partis ne » voulut céder. On convint donc de se rencontrer » à mi-chemin à *Campo-Formio,* hameau de cinq » à six chaumières avec un vieux château, et ce fut » dans ce château ruiné que les négociateurs mi- » rent fin à leurs longs et pénibles travaux. »

Bonaparte envoya aussitôt le traité définitif au directoire. Voici sous quel jour il le présenta, ou plutôt voici comment il le justifia auprès du ministre des relations extérieures Talleyrand (1).

« La paix a été signée hier après minuit. J'ai fait » partir, à deux heures, le général Berthier et le » citoyen Monge pour vous porter le traité origi- » nal....... Je ne doute pas que la critique ne s'atta- » che vivement à le déprécier. Tous ceux cepen- » dant qui connaissent l'Europe et qui ont le tact » des affaires, seront bien convaincus qu'il était » impossible d'arriver à un meilleur traité sans » commencer par se battre, et sans conquérir en- » core deux ou trois autres provinces de la maison » d'Autriche. Cela était-il possible? oui. Préférable? » non. »

Ici Bonaparte en déduisait les raisons sous le point de vue militaire; puis il ajoutait : « Jamais, » depuis plusieurs siècles, on n'a fait une paix plus » brillante que celle que nous faisons. Nous acqué- » rons la partie de la république de Venise la plus » précieuse pour nous. Une autre partie du terri- » toire de cette république est acquise à la Cisalpine » et le reste à l'Empereur.

» L'Angleterre allait renouveler une autre coa- » lition. La guerre, qui a été nationale et populaire » lorsque l'ennemi était sur nos frontières, semble » aujourd'hui étrangère au peuple, et n'est devenue » qu'une guerre de gouvernement. Dans l'ordre » naturel des choses, nous aurions fini par y suc- » comber.

» Lorsque la Cisalpine a les frontières les plus » militaires de l'Europe, que la France a Mayence » et le Rhin, qu'elle a dans le Levant Corfou, » place extraordinairement bien fortifiée, et les » autres îles, que veut-elle davantage? Diverger » nos forces pour que l'Angleterre continue à en- » lever, à nous, à l'Europe, à la Hollande, nos » colonies, et éloigner encore pour longtemps le » rétablissement de notre commerce et de notre » marine?

» Les Autrichiens sont lourds et avares : aucun » peuple moins intrigant et moins dangereux pour » nos affaires militaires qu'eux; l'Anglais au con- » traire, est généreux, intrigant, entreprenant. » Il faut que notre gouvernement détruise la mo- » narchie anglicane, ou il doit s'attendre lui-même » à être détruit par la corruption et l'intrigue de » ces actifs insulaires..... »

Dans la position où se trouvait le directoire vis-à-vis de l'opinion publique, il lui eût été impossible de ne pas admettre le traité; aussi dévora-t-il par politique les motifs de mécontentement qu'il y trouvait pour n'y reconnaître que les avantages réels qu'on pouvait en tirer. Affectant même de suivre les inspirations du général vainqueur et pacificateur qui lui causait déjà tant d'ombrage, il saisit avec avidité l'occasion de l'arracher avec honneur de cette redoutable armée d'Italie en lui conférant le commandement en chef d'une expédition imagi-

(1) Dépêche confidentielle du 18 octobre 1797.

Digitized by Google

naire, ou du moins qui devait s'évanouir en projet.

Ainsi, le jour même où le directoire reçoit la nouvelle de la paix, le jour où le ministre Talleyrand lui donne communication de la dépêche de Bonaparte, qui en fait l'apologie, le directoire prend divers arrêtés qui indiquent de nouveaux desseins militaires. L'un nomme le général Berthier général en chef de l'armée d'Italie; un autre donne l'ordre à différents corps de troupes de s'assembler sur les côtes de l'Océan pour composer une armée destinée à traverser la Manche, un troisième confère le commandement en chef de cette armée au général Bonaparte, et provisoirement au général Desaix. Enfin, une proclamation gouvernementale annonce le dessein de couronner les hauts faits de la nation française par une invasion qui devait renouveler les exploits de Guillaume le Conquérant.

Toutes ces mesures prises, le directoire dirige son attention sur l'exécution du traité de Campo-Formio.

Revenons à l'effet que produisit ce traité, soit sur le gouvernement, soit sur l'opinion publique. « Voilà donc la paix faite, et une paix à la Bonaparte, écrivit M. de Talleyrand à Bonaparte lui-même (1). Recevez-en mon compliment de cœur, mon général; les expressions manquent pour vous dire tout ce qu'on voudrait en ce moment. Le directoire est content; le public enchanté. Tout est au mieux. On aura peut-être quelques criailleries d'Italiens; mais c'est égal. Adieu, général pacificateur! adieu. Amitié, admiration, respect, reconnaissance, on ne sait où s'arrêter dans cette énumération. »

De son côté, Berthier lui mande de Paris (2): « Tout applaudit à la paix, à l'exception d'un très-petit nombre qui voudraient voir l'Empereur hors de l'Italie: de ce nombre sont Sieyes et Lamarque. »

Le fait est que si le directoire n'était pas content, il affectait de le paraître. Ses témoignages de satisfaction au *général pacificateur* ne furent pas même équivoques. « Le directoire exécutif, lui écrit le président (3), s'empresse de vous exprimer la joie qu'il a ressentie, et que la nation partage, ainsi que la reconnaissance qui vous est due, citoyen général, pour la manière dont vous venez de couronner les succès immortels de la campagne d'Italie.... Vous avez allié à l'impétuosité de la victoire la modération du véritable courage et la sagesse des négociations....... Vous verrez par les pièces jointes à cette lettre qu'en quittant, aussitôt que les suites du traité vous le permettront, le commandement de l'armée d'Italie, vous devez prendre celui de l'armée d'Angleterre. Cette seule dénomination vous indique assez la parfaite analogie des vues ultérieures du directoire exécutif avec celles que vous avez annoncées vous-même.

» Ensuite, le directoire désire que vous puissiez accélérer assez toutes les opérations qui vous restent à faire en Italie pour vous rendre à Rastadt, comme général chargé de l'échange des ratifications et des ordres à donner pour les évacuations, conformément à la convention additionnelle secrète. Vous recevrez à cet égard les pouvoirs les plus étendus. Vous demeurerez ensuite au congrès de Rastadt en qualité de plénipotentiaire de la république française. Votre présence et votre génie hâteront la marche pesante des négociations germaniques..... »

« Je vous invite de la part du directoire, lui mande également le ministre des relations extérieures, je vous invite à vous rendre sur-le-champ à Rastadt. »

On voit combien les directeurs étaient impatients d'arracher Bonaparte à l'Italie et à son armée; à son armée qui avait procuré à la France tant de gloire et de richesses. Sur ce dernier point, citons le témoignage de Bonaparte lui-même:

« L'armée d'Italie, écrivit-il au ministre des finances (4), a procuré quarante ou cinquante millions à la république, indépendamment de l'équipement, de l'habillement, de la solde et de tout l'entretien d'une des premières armées de la république. La postérité, en feuilletant l'histoire des siècles qui nous ont précédés, observera qu'il n'y a de cela aucun exemple (5). Qu'on ne s'imagine pas que cela ait pu se faire sans imposer des privations à l'armée d'Italie; elle en a souvent éprouvé: mais je savais que les autres armées, que notre marine, que le gouvernement, avaient de plus grands besoins encore... »

Il est certain que les deux années de guerre de Bonaparte, en Italie, ont coûté à cette péninsule quatre cent millions de contributions, réquisitions, exactions et pillages. On a prétendu qu'à son retour ce général n'avait pas plus de trois cent mille francs, et cette assertion se trouve répétée dans plusieurs pages des volumes écrits sous son influence et en son nom à Sainte-Hélène; mais il est avéré aujourd'hui qu'il possédait à cette époque, per-

(1) Lettre confidentielle du 26 octobre 1797.

(2) Lettre confidentielle du 1er novembre 1797.

(3) La Reveillère-Lepaux. Lettre du 26 octobre 1797.

(4) Dépêche du 3 septembre 1797.

(5) Ceci peut être vrai seulement pour les temps modernes.

Digitized by Google

sonnellement, au moins trois millions en espèces. On se rappelle qu'il avait promis d'envoyer cette somme à la majorité du directoire pour l'aider à faire la révolution du 18 fructidor; mais il se ravisa bientôt, et, malgré les demandes réitérées de Barras et d'Augereau, il se la réserva, non par cupidité, mais pour mieux assurer son avenir.

La présentation au directoire du général Berthier, porteur du traité de paix, ayant donné lieu à divers discours d'apparat, voici ce que le ministre Talleyrand écrivit à Bonaparte à cette occasion : « Vous verrez, dans le discours que j'ai prononcé, » l'intention tout entière qui me l'a dicté. Quelques » zélateurs outrés se prétendaient en droit de dé» sirer mieux que cette paix; je voulais les com» battre sans les blesser; vous jugerez si j'ai réussi. » Avant-hier le traité a été ratifié aux Cinq-Cents; » il le sera dans trois jours aux Anciens..... »

En effet, la ratification par le conseil des Anciens reçut son dernier complément malgré les censures de plusieurs feuilles publiques, parmi lesquelles on remarqua la *Sentinelle*, rédigée par le député Louvet et dévouée au gouvernement. Ce journal avançait que : « nulle foi ne doit être ajoutée aux traités » que font les rois avec les républiques; que leurs » envoyés ne peuvent être que des hypocrites et des » perfides; qu'il ne faut que de la bonne foi et du » sens commun pour convenir de cette vérité. »

De son côté, Bonaparte, tout en régularisant les affaires d'Italie, dispose son départ pour Rastadt. Le 2 novembre il écrit de Milan au comte de Cobentzel : « Je reçois à l'instant, monsieur l'ambassa» deur, un courrier de Paris qui m'apporte la » ratification du directoire exécutif du traité de » paix que nous avons signé. Je me fais, en consé» quence, un devoir de vous en prévenir.

» Les citoyens Treilhard, Bonnier et moi avons » été nommés pour assister au congrès de Rastadt.

» Le gouvernement m'a également nommé pour » être l'officier général chargé de prendre toutes les » mesures pour l'exécution du traité de paix, con» formément à notre convention additionnelle. J'at» tends, monsieur le comte, avec intérêt le cour» rier que vous avez promis de m'envoyer. Je » l'attendrai à Milan... »

Il vint en effet à Milan jouir de son triomphe et de la création de la nouvelle république lombarde ou cisalpine. « Son premier avantage, dit-il à ses » magistrats, sera d'être l'alliée et la fille la plus » favorisée de la république française, qui lui lais» sera, pour la mettre d'abord sur un bon pied, » un parc d'artillerie de cinq cents pièces de canon.»

Le 4 novembre, il se rend au champ de la fédération lombarde pour passer en revue plusieurs corps de troupes françaises; il les harangue, leur fait part de sa nomination au commandement de l'armée des côtes de l'Océan. « Il ne faut penser à » déposer les armes, leur dit-il, que lorsque l'An» gleterre sera domptée! »

Le lendemain il écrit au directoire : « J'ai envoyé » à Vienne, par le courrier Moustache, l'avis à » M. le comte de Cobentzel que vous aviez ratifié le » traité de paix. J'attends à chaque instant l'avis » que l'Empereur a ratifié; je suis surpris de ne » l'avoir pas encore reçu..... Je me rendrai à Ras» tadt dès l'instant que j'aurai des nouvelles de » Vienne.

» Quoique véritablement j'aurais besoin de repos, » je ne me refuserai jamais à payer, autant qu'il » sera en moi, mon tribut à la patrie. »

Dans une dépêche du 12 novembre, datée aussi de Milan, il communiquait au directoire sa distribution de l'armée d'Italie en armée d'Angleterre. Bonaparte laissait en Italie seulement vingt-cinq mille hommes; en menait trente-six mille vers l'Océan, et le reste il l'envoyait ou le laissait à Nice, à Chambéry et en Corse. « J'ai fait, disait-il, toutes » les dispositions et donné tous les ordres en consé» quence, afin que, dès l'instant que l'échange des » ratifications aura lieu et que nous serons dans » Mayence, on puisse mettre les colonnes en marche » pour l'Océan..... »

Indiquant dans cette même dépêche les moyens de faire avec quelque probabilité de succès l'expédition d'Angleterre, il demandait un amiral intelligent et ferme (1) et trente millions d'argent comptant.

Enfin, il transmettait au directoire l'ordre qu'il venait de donner pour *régler les affaires de Venise*.

C'étaient celles qui lui causaient le plus de souci, quant à leur effet moral et politique. En livrant l'État vénitien à l'empereur, il lui remettait une clef de l'Italie; il exposait la domination que la France y exerçait; il donnait aux patriotes vénitiens et lombards un grave motif pour s'élever avec amertume contre cet abandon de Venise, d'autant plus étonnant, qu'on y sacrifiait l'intérêt de la liberté et de l'indépendance des peuples à l'intérêt d'un monarque absolu.

Ce résultat avait d'ailleurs été pressenti par les principaux membres du gouvernement provisoire de Venise, attachés au parti français. Tout avait été mis par eux en usage pour détourner Bonaparte de sa résolution de démembrer ou d'anéantir leur patrie. Avant qu'il se fût expliqué sur le sort de Venise, l'ancien provéditeur Battaglia, qu'il avait appelé près de lui à Milan, lui présenta la signature

(1) Il indiquait le vice-amiral Truguet.

Digitized by Google

d'un très-grand nombre de ses concitoyens qui demandaient leur réunion à la république cisalpine. Peu de temps avant la conclusion de la paix, le même Battaglia et le municipal Dandolo, l'un des principaux chefs du parti démocratique, allèrent jusqu'à lui offrir la somme de dix-huit millions et un corps auxiliaire de dix-huit mille hommes, s'il se déterminait à effectuer la réunion réclamée et à continuer la guerre contre l'Autriche ; rien ne put changer ses résolutions.

Enfin, le secrétaire de la légation française Villetard, qui avait favorisé le parti démocratique vénitien, ayant lui-même fortement intercédé pour l'indépendance de Venise, Bonaparte fit cette réponse bien digne de remarque (1) : « La république » française n'est liée avec la république de Venise » par aucun traité qui nous oblige à lui sacrifier nos » intérêts et nos avantages.

» Jamais la république française n'a adopté pour » maxime de faire la guerre pour les autres peu» ples. Je voudrais connaître quel serait le principe » de philosophie et de morale qui ordonnerait de » faire sacrifier quarante mille Français contre le » vœu bien prononcé de la nation et l'intérêt bien » entendu de la république.

» Je sais bien qu'il n'en coûte rien à une poignée » de bavards, que je caractériserais bien en les ap» pelant fous, de vouloir la république universelle; » je voudrais que ces messieurs pussent faire une » campagne d'hiver. D'ailleurs, la nation véni» tienne n'existait pas. Divisés en autant d'intérêts » qu'il y a de villes, efféminés et corrompus, aussi » lâches qu'hypocrites, les peuples d'Italie et spé» cialement le peuple vénitien, ne sont pas faits » pour la liberté... »

Bonaparte n'accordait aux patriotes de Venise que la faculté de s'expatrier, et il donnait à Villetard des instructions en conséquence. On conçoit l'intérêt qu'il avait d'effacer tous les vestiges et de dissiper tous les soupçons qui pouvaient servir un jour à imputer à ses combinaisons machiavéliques la catastrophe de Venise. Voici un fait à l'appui. Le directoire ayant donné à l'ex-conventionnel Bassal, qu'il avait déjà employé dans des missions occultes, celle d'aller fouiller dans les archives du gouvernement vénitien et dans les papiers des inquisiteurs d'État, pour en surprendre tous les secrets politiques, Bonaparte jugea devoir prévenir les effets d'une exploration qui pouvait l'atteindre lui-même. Il désavoua par avance l'adjudant-général Landrieux, qu'il avait employé si efficacement à la subversion de Venise, et à qui depuis il avait eu soin de faire quitter l'armée. On a vu le rôle infâme auquel s'était condamné cet officier. Bonaparte le dénonça lui-même au directoire pour avoir excité les habitants du Brescian et du Bergamasque à s'insurger, et pour avoir en même temps tiré de l'argent des inquisiteurs d'État, en leur faisant passer des avis secrets.

Il prévenait le directoire, dans la même dépêche (2), que de légers indices de soupçons planaient également dans quelques autres lettres trouvées à Venise sur des officiers *d'ailleurs estimables*. « Ces malheureux inquisiteurs, ajoutait-il, répan» daient de l'argent partout et cherchaient par ce » moyen à tout connaître et à avoir des indices sur » tout. »

Il y avait, d'un autre côté, dans les papiers de l'ex-patricien Quirini, ci-devant ministre de la république de Venise à Paris, d'autres traces de corruption qui compromettaient Barras. On sait assez que ce directeur était mêlé à toutes les turpitudes politiques de l'époque. Mais son pouvoir était tel depuis la révolution du 18 fructidor, qu'il fit partir de Paris, et de son chef, un agent secret chargé d'arrêter Quirini à Venise et de lui enlever ses papiers par ruse ou par violence. Cet agent se saisit en effet du patricien, qui est d'abord conduit au fort Saint-Georges à Mantoue, où on le menace de le transférer à Paris. Mais on ne voulait que l'effrayer, afin de le porter à se dessaisir des preuves de la corruption de Barras. Expliquons le fond de l'affaire qui, si elle a déjà été mentionnée dans cet ouvrage, se représente ici avec de nouvelles circonstances, et un dénoûment qui ne manque pas d'intérêt.

A l'époque où les émissaires de Bonaparte excitèrent le Bergamasque et le Brescian à la révolte contre le gouvernement de Venise, et que tout était péril pour ce gouvernement, un aide de camp de Barras se présenta au ministre Quirini à Paris, en lui faisant entrevoir que moyennant une somme de deux cent mille ducats, on pourrait faire entrer un membre du directoire dans l'opinion de ne point aider les révoltés, et même de faire éloigner les troupes françaises qui faisaient ombrage au sénat. On avoua confidentiellement que ce membre du directoire était Barras. Le ministre vénitien, croyant servir son gouvernement, écouta la proposition, et autorisé par lui, accepta des lettres de change pour la somme stipulée, en échange d'une reconnaissance portant que le payement de ces lettres ne serait exigible qu'après *la retraite des Français du territoire vénitien*. Le moment de cette retraite

(1) Lettre confidentielle du 26 octobre 1797.

(2) Du 17 novembre 1797.

Digitized by Google

venait d'arriver, mais pour livrer Venise à l'Autriche. Il parut piquant à Barras de se faire payer les lettres de change après s'être emparé de la reconnaissance qui les réduisait à n'être que conditionnellement exigibles. En effrayant Quirini sur les conséquences de son arrestation, on en fit tout ce qu'on voulut : il crut trouver sa sûreté là où l'avide directeur allait trouver de l'argent. On le transféra au château de Milan et l'on favorisa son évasion dans le courant du mois de mars suivant. Disons, toutefois, que pour consommer cette odieuse vexation, on attendit le départ de Bonaparte pour Rastadt. On a vu que ce général avait eu connaissance dans le temps de cette intrigue. Il a dit plus tard qu'il avait intercepté un courrier et fait ouvrir des dépêches où tout le secret lui avait été révélé. Il signala bien alors au directoire cette découverte ; mais il ne voulut pas nommer Barras, son ancien protecteur, et celui-ci n'osa pas alors y donner suite. Du reste, cette intrigue de Barras ne fut dans le temps que le prélude d'une intrigue plus vaste, où le directoire lui-même entra tout entier, au moment où les plans de Bonaparte contre Venise se démasquèrent au point de jeter l'alarme dans le sénat. Voici comment Bonaparte explique le fait dans les mémoires rédigés à Sainte-Hélène sous ses yeux, et publiés sur les manuscrits corrigés de sa main (1) :

« Au même instant, le sénat expédia courrier sur » courrier à Paris, et mit des sommes considérables » à la disposition de son ministre, dans l'espoir de » gagner les meneurs du directoire, et de faire donner au général d'Italie des ordres propres à sauver » l'aristocratie. Cette marche d'intrigue réussit à » Paris : la distribution de dix millions de lettres de » change valut au ministre de Venise l'expédition » des ordres qu'il sollicitait; mais ces ordres ne se » trouvèrent pas revêtus de toutes les formes légales. » Des dépêches interceptées à Milan mirent Napoléon à même de déjouer cette intrigue; il eut entre » les mains l'état des sommes distribuées à Paris; » il annula tout de son autorité. »

A présent disons, avant de suivre Bonaparte à Rastadt, dans quelle disposition il quitta l'Italie, et quel fut l'embarras du cabinet de Vienne au sujet de l'exécution des clauses secrètes du traité de Campo-Formio.

Depuis la publication de ce traité, Bonaparte se voyait avec beaucoup de peine en butte aux déclamations des républicains exaltés de France et d'Italie. Ce fut au point qu'il fit fermer à Milan et dans toute la nouvelle république cisalpine les sociétés populaires qu'il regardait avec raison comme le foyer d'une démagogie fort difficile à gouverner. En ordonnant cette mesure, il dit au ministre de la police, Porro, qui jusqu'alors les avait protégées : « Pas » plus de désorganisateurs que de royalistes !... »

Selon ses apologistes, ce fut ainsi qu'il s'attira d'abord le mécontentement secret et ensuite la haine manifeste « de ces hommes pour qui, disait-il, le » républicanisme n'est que le moyen de répandre au » dehors *la virulence d'âme* qui les dévore au de- » dans. »

On put juger dès lors qu'il y aurait peu de stabilité dans l'organisation de la nouvelle république cisalpine dont les pouvoirs, ébranlés par l'agitation de divers partis, étaient, comme en France, tantôt livrés à des hommes sages et prudents, tantôt à des révolutionnaires exaltés. Les suites de ces démêlés pouvaient être encore plus graves à Milan qui n'était plus qu'un pays frontière, une république tributaire de la grande république.

Revenons à la cour de Vienne : un courrier y était arrivé de l'armée impériale d'Italie, annonçant que le commandant français de Venise avait déclaré qu'il n'évacuerait la ville pour la remettre aux Impériaux que lorsque les troupes autrichiennes se seraient retirées *tout à fait* de la rive gauche du Rhin.

Dans le fait, si les affaires étaient réglées en ce qui concernait l'Italie, elles ne l'étaient point encore dans leur connexité avec celles d'Allemagne, et celles-ci pouvaient souffrir encore des difficultés. Il était toujours question d'une protestation des États germaniques contre toute convention où la cour impériale pourrait être entrée à son propre avantage au préjudice de l'empire, et en sacrifiant l'intérêt de ses co-États, protestation où l'Empereur serait prié et requis de maintenir et d'assurer l'intégrité de l'Empire, et d'employer ses bons offices pour que toutes stipulations contraires fussent regardées comme non avenues. Mais le cabinet autrichien mit tout en œuvre pour éluder ou entraver cette démarche. Il serait injurieux, alléguaient ses agents, de rien préjuger à cet égard, et il fallait au moins attendre la tournure que les négociations prendraient à Rastadt.

De son côté, la cour de St-Pétersbourg, qui commençait à s'inquiéter de l'état présent des affaires entre la France et l'Allemagne, venait d'envoyer à Vienne M. de Budberg, qui avait été son ministre à Stockholm, avec la mission de faire valoir auprès des conseils de l'Autriche les engagements que la Russie avait pris pour assurer l'intégrité de l'empire germanique dans les stipulations du traité de Teschen; il lui était recommandé, pour peu qu'il trouvât de l'appui à Vienne, de se rendre à Rastadt

(1) IVe vol., p. 146.

afin d'y agir dans l'esprit de sa mission. Mais la cour impériale, tout en montrant pour la Russie les ménagements et la déférence accoutumés, trouva aisément des moyens pour justifier ses arrangements avec la France; elle les puisa dans le traité de Bâle, dans l'abandon où l'avaient laissée les principaux États d'Allemagne et en définitive dans l'inexécution, par le fait de Paul I^er lui-même, de la clause essentielle du traité de la triple alliance en vertu de laquelle l'impératrice, sa mère, s'était décidée à faire marcher soixante mille Russes, au soutien de la coalition. De pareils arguments pouvaient-ils ne pas faire impression sur l'esprit réfléchi et au fond très-juste du czar?

Mais, en attendant, tout ce qui se passait sur la rive gauche du Rhin n'indiquait que trop combien seraient tardives et inefficaces les protestations des États de l'Empire, dès que la cour de Vienne aurait accompli tous ses arrangements avec la France. En vain ces protestations seraient-elles soutenues des démarches de la Russie et de la Suède qui se prononçait aussi très-vivement, en supposant même que ces deux cabinets fussent appuyés par l'intervention de la cour de Berlin. Remarquons, d'ailleurs, que cette dernière cour passait alors sous l'influence d'un nouveau règne qui absorbait, pour ainsi dire, toute la force morale de la monarchie prussienne. Les détails que nous allons offrir à ce sujet rentrent dans le plan que nous nous étions d'abord tracé relativement aux affaires de la Prusse; ils se rattacheront également aux intérêts généraux qui dominent cet ouvrage, où la Prusse reparaîtra dans un rôle plus actif.

On a vu que la santé de Frédéric-Guillaume avait décliné sensiblement et que, pendant deux étés consécutifs, d'après l'avis des médecins, ce monarque avait visité les eaux de Pyrmont. Le premier voyage lui avait procuré quelque soulagement; mais cette fois, à son retour qui fut anticipé, son indisposition parut avoir pris un caractère plus grave. Bien qu'il fût doué d'une force de constitution extraordinaire, son corps usé par l'excès des jouissances et l'abus des irritants, approchait de sa dissolution. Le 29 septembre il quitta Berlin, où il était venu rendre visite à sa belle-fille, la princesse de Baden, et retourna au château de plaisance nouvellement bâti sur le Saint-Lac, près de Postdam. Faible et abattu, il éprouva bientôt avec une intensité toujours croissante, les symptômes d'une hydropisie de poitrine : enflure, sommeil inquiet, faiblesse extrême, difficulté dans la respiration, telles furent les premières atteintes d'un mal auquel il devait succomber. L'air vital, contenu dans des vessies de baudruche et qu'on laissait échapper par intervalle, allégea un peu ses souffrances, ce qui lui permit quelquefois de prendre le grand air, dans une chaise roulante, et même d'assister au spectacle ou au concert. Mais, dans la nuit du 9 octobre, il éprouva une très-forte oppression, et dès lors la médecine désespéra de le sauver. Il croyait cependant encore lui-même que la force de son tempérament surmonterait le mal; et, malgré de pressantes représentations, ressemblant en cela au grand Frédéric, son oncle, il ne cessa point de se nourrir de mets indigestes; et se livrant à son excessif appétit, il éprouva des indigestions qui hâtèrent son dernier moment. Il montrait d'ailleurs un reste de fermeté, ne s'occupant guère de l'avenir, aimant à revenir sur le passé et croyant toujours à son rétablissement. On pense bien que dans cet état, il ne prenait pas une part fort active aux débats des puissances et aux opérations de la diplomatie. C'était toujours Haugwitz qui était chargé des principales affaires, et il les dirigeait avec le même système de partialité pour la France, témoignant souvent à cette puissance le regret de n'en être pas venu avec elle à une alliance intime. Mais voyant ensuite la Prusse comme délaissée par les préliminaires de Léoben, il avait avisé de prendre le langage d'un champion de l'Allemagne. Il n'en parut presque aussitôt que plus confus du rôle qu'il faisait jouer à sa cour en réclamant l'intégrité de l'empire germanique, tandis qu'elle-même était engagée avec la France. En effet, une convention secrète supposait la cession à la république française de toute la partie gauche du Rhin, moyennant un dédommagement pour la Prusse, pris sur la rive droite, et un autre pour le stathouder dépossédé. Affecté des représentations dont sa politique tortueuse avait été l'objet, Haugwitz s'était hâté de complaire au gouvernement français par la déclaration touchant les sécularisations qu'il fit revêtir de la signature du roi. A la vérité ce prince y avait adhéré volontiers. Mais à la nouvelle de la conclusion de la paix définitive entre l'Autriche et la France, les sentiments prussiens de Frédéric-Guillaume se réveillèrent, et il jugea par instinct que cette paix serait contraire aux vrais intérêts de son royaume, bien qu'il n'eût encore aucune connaissance de la clause secrète du traité portant que la Prusse ne recevrait aucun agrandissement en Allemagne. Dans ces circonstances, Haugwitz fit de fréquents voyages à Postdam, pour conférer avec le roi dont il sembla partager le ressentiment. C'était lui, en effet, qui aurait dû se regarder comme plus particulièrement joué par le cabinet du Luxembourg. Dès lors, il fut question dans ses conférences avec le roi de se rapprocher de la cour de Russie,

Digitized by Google

afin d'intervenir de concert à la pacification de l'empire germanique et y ménager leurs mutuels intérêts exposés à être compromis par le rapprochement de la France et de la cour de Vienne. En conséquence, le roi, quoique dans un état presque désespéré, déclara qu'il se trouvait assez bien pour donner une audience extraordinaire au comte Panin, nouvel envoyé de Russie. C'était le neveu du feu premier ministre d'État de Catherine, et l'empereur Paul venait de l'envoyer à la cour de Berlin pour y remplacer M. Kalitchef. Ses instructions portaient de ne rien négliger pour amener le cabinet prussien dans le système politique de la Russie. Son audience extraordinaire eut lieu le 30 octobre 1797; le roi s'y montra très-affectueux et très-sensible à la lettre autographe que lui écrivait le czar.

Aussitôt M. Dodun, secrétaire de la légation française à Berlin, partit en courrier pour Paris où il arriva à l'improviste avec la mission, de la part du ministre Caillard, d'annoncer au cabinet du Luxembourg qu'il se formait entre les cours de Russie et de Prusse des liaisons auxquelles on pouvait supposer que celle de Londres n'était pas étrangère, et qui, si l'on n'en étouffait le germe, pourraient troubler incessamment le repos de l'Europe; que, d'un autre côté, la maladie qui consumait le roi de Prusse faisait des progrès rapides; qu'il fallait regarder sa fin comme prochaine; que déjà il semblait abandonner à son fils les rênes du gouvernement, le ministre Haugwitz ayant avec le jeune prince des conférences fréquentes, et qui n'étaient pas étrangères à la politique extérieure; qu'un courrier russe, d'ailleurs, attendait une réponse à la lettre remise au roi par le comte Panin, au nom de sa cour; enfin, que cette lettre écrite de la propre main de l'empereur de Russie ne pouvait être relative qu'à des objets de la plus haute importance. Ces renseignements firent beaucoup d'impression à Paris; toutefois, ils n'excitèrent pas longtemps l'attention du cabinet français, parce que ce cabinet était préoccupé de la pensée que tout allait changer en Prusse par la mort du roi. « Frédéric-Guillaume, y disait-» on, aura pour successeur, son fils, âgé de vingt-» trois ans, impatient, comme on l'est à cet âge, » de diriger les affaires et ayant puisé dans une » longue contrainte le désir d'agir selon ses vues, et, » comme il arrive toujours en pareil cas, le besoin » encore plus impérieux de renverser un système à » la création duquel on n'a point eu de part. » Enfin, personne ne se doutait alors à Paris, ni même à Berlin, qu'au lieu de voir dans ce changement de règne une règle, c'était une exception qu'on allait rencontrer.

Du reste, il était visible que le roi s'éteignait, et cette circonstance donnait à chaque instant plus de gravité à toutes les affaires politiques. Dans les premiers jours de novembre, le prince de Reuss, ministre de l'empereur d'Autriche, notifia la paix conclue entre sa cour et la France. Aussitôt ceux qui aiment à anticiper sur les événements, parlèrent de la dissolution de l'armée d'observation rassemblée sur la rive droite du Rhin, vers la frontière de Westphalie, sans considérer qu'il fallait au moins attendre la pacification définitive de l'Empire avant de renoncer à la démarcation d'une ligne destinée à assurer la neutralité du nord de l'Allemagne. Comment abandonner une telle surveillance au moment même où la France menaçait particulièrement de violer cette neutralité en réveillant l'idée d'une invasion dans l'électorat de Hanovre et les contrées voisines, sous prétexte de forcer l'Angleterre à la paix? La Prusse d'ailleurs devait-elle altérer son système politique avant de voir se développer les négociations futures pour la pacification de l'Allemagne et de savoir positivement jusqu'où les stipulations dans lesquelles l'Autriche était entrée à Udine pouvaient contrarier les articles secrets du traité de Bâle entre le cabinet de Berlin et la France? Non, sans doute. Tel était l'avis du ministre d'État Hardenberg que les intrigues de Haugwitz retenaient loin de Berlin, dans les provinces prussiennes de Franconie dont il dirigeait l'administration. Dans cette position, il déplora souvent l'abus que faisaient alors les grandes puissances du langage et des formes de la diplomatie. « Jamais il ne fut plus reçu qu'à pré-» sent, dit-il, de recouvrir à des conventions publi-» ques ou, comme on dit aujourd'hui, à des articles » patents qui se modifient par des articles non patents; » jamais par conséquent le public et même les » hommes d'État ne coururent plus de risque d'être » dupes de leurs conjectures. »

Toutefois, rien de ce qui concernait l'Allemagne ne semblait avoir pu être fixé sans qu'on eût du moins obtenu la sanction du corps germanique, dans un congrès, ou de toute autre manière. Telle était la doctrine que Hardenberg avait lui-même consacrée dans le traité de Bâle, et il pouvait en réclamer l'initiative. Quoique la Prusse, comme puissance, ne dût pas être positivement chargée d'ouvrir à Rastadt la négociation de la paix au nom du corps germanique, ses rapports tant avec l'Empire en général et avec son chef en particulier qu'avec la république française, étaient trop essentiels pour qu'elle s'abstînt de toute participation dans le prochain congrès. La voix publique désigna dès le premier instant, pour y représenter la cour de Berlin, le ministre Hardenberg qui avait négocié le traité de

Digitized by Google

Bâle; mais Haugwitz lui opposa adroitement dans l'esprit du roi le baron de Jacobi, ministre prussien à Londres; rien alors pourtant ne fut statué à ce sujet.

Tous les ressorts d'ailleurs étaient mis en jeu, pour que, dans l'épreuve d'un nouveau règne, Haugwitz ne perdît rien de son crédit: c'était le parti français qui s'efforçait par là de perpétuer son influence que contrariait momentanément le rapprochement de la France et de l'Autriche. Quant à Haugwitz, jaloux d'obtenir une marque d'estime éclatante de la part du roi défaillant, il en extorqua, pour ainsi dire, sur le seuil de la tombe la décoration de l'Aigle-Noir: ce fut le dernier acte de la bonté facile de Frédéric-Guillaume II.

Le 15 novembre 1797, la reine et le prince héréditaire virent le roi pour la dernière fois. Pendant toute la nuit il éprouva de cruelles angoisses, des convulsions qui le suffoquaient et des évanouissements. Son agonie dura jusqu'au lendemain 16; à neuf heures du matin il rendit le dernier soupir, dans la cinquante-quatrième année de son âge. Son règne avait duré onze années et trois mois.

Sous le double point de vue militaire et politique, on a pu se former sur ce prince une idée assez complète dans le cours de cet ouvrage. Si nous passons à son caractère que nous avons déjà fait connaître en partie, il nous suffira d'ajouter ici quelques traits: Frédéric-Guillaume était aussi prompt à encourager par sa bonté qu'à décourager par ses emportements. Comme son oncle, il aimait les plaisirs de la table, mais non ces entretiens brillants qui en faisaient le charme. Incapable d'y jouer le même rôle que le grand Frédéric, il leur préférait une conversation vulgaire. N'ayant jamais pu s'habituer à mettre de l'ordre et de la liaison dans son langage, il y avait toujours une sorte de décousu dans sa manière de s'exprimer, et c'est pour cela qu'il était naturellement porté pour ceux qui saisissaient sans peine le sens de ses paroles. Il s'engageait donc difficilement dans des entretiens élevés sur la politique, sur les arts et encore moins sur la littérature. Ce prince n'aimait pas non plus la gêne du faste. Son costume habituel était un frac bleu tout uni ou l'uniforme ordinaire de sa garde. Dans ses promenades qu'il avait coutume de faire le matin au milieu de son parc, un seul chasseur le suivait de loin. Il voyageait en calèche, et sa suite ne se composait que d'un petit nombre de voitures; rien n'annonçait alors le roi, si ce n'était l'extrême rapidité de sa marche. Il préférait la musique à tous les autres arts, et il montra pour l'architecture plus de goût que son prédécesseur; celui-ci avait été prodigue d'ornements dans ses édifices; un style élégant et noble distingue ceux que fit élever Frédéric-Guillaume.

Ce monarque augmenta la Prusse de deux mille deux cents milles carrés, et sa population de deux millions cinq cent mille âmes; de sorte qu'ayant reçu de son oncle trois mille six cents milles carrés et six millions d'habitants, il laissa à son successeur cinq mille huit cents milles carrés, peuplés de huit millions cinq cents mille âmes; et dans le pays nouvellement acquis, l'importante ville de Dantzick, avec un fleuve qui, traversant ces acquisitions dans leur centre, contribuait admirablement à la prospérité du commerce. Il avait aussi augmenté l'armée de vingt-cinq mille hommes, et de même que son prédécesseur, il la considéra toujours comme base essentielle de sa puissance.

Frédéric-Guillaume III, né le 3 août 1770, était dans toute la plénitude de la force et de la jeunesse lorsqu'il parvint au trône. Ses habitudes et son caractère moral firent concevoir les plus belles espérances. Aussi économe que régulier dans ses mœurs, le jeune souverain ne goûtait de plaisir ni de bonheur que dans sa famille et ses habitudes domestiques. Le tendre attachement qu'il portait à la reine sa femme, jeune et belle princesse, était sincèrement partagé. La défiance qu'il montrait de ses propres lumières ne parut pas d'abord offrir de graves inconvénients. On sait qu'une telle disposition dans un roi ouvre une facile carrière aux conseils, et l'on ne pouvait alors prévoir qu'il surviendrait des événements tels que le monarque serait obligé de faire usage par lui-même de toute sa prévoyance et de toute son énergie.

Il était à peine investi du souverain pouvoir, qu'une exhortation de sa main, adressée aux autorités municipales, fit connaître qu'il était instruit des vices qui affligeaient l'Etat et qu'il voulait y porter remède. Il informa tous les chefs d'administration de sa volonté de ne plus tolérer les désordres qui entravaient la marche des affaires et d'y introduire un meilleur esprit. La suppression de l'ordonnance de son père qui rétablissait le monopole du tabac, produisit surtout un bon effet parmi le peuple. Au nombre des mesures qui signalèrent le commencement du nouveau règne, il faut aussi placer la disgrace de la comtesse de Lichtenau, favorite du dernier roi, qui fut arrêtée quelques heures après que ce prince eut fermé les yeux. Abandonnée par Haugwitz qui lui devait une partie de son élévation, et qui la livra sans scrupule à l'animadversion publique et au ressentiment du roi, aucune considération ne put fléchir ses amis et ses ennemis: il fallait une victime. On apposa d'abord les scellés chez elle et on la tint en arrestation dans

Digitized by Google

la maison de ***Hans-Vogthey***, lieu de sûreté pour les prisonniers d'État dont le sort n'est pas décidé.

A la levée des scellés, on trouva la preuve qu'elle était en possession de grandes richesses; et l'on voulut en rechercher l'origine. Outre de très-fortes sommes en effets, en bijoux et en argent, on reconnut un diamant d'un prix très-considérable et dont le Grand Seigneur avait fait présent au feu roi. Le fisc s'en empara : la conduite de madame de Lichtenau fut ensuite soumise à une enquête judiciaire; et telle était la haine qu'elle inspirait au peuple, qu'il manifesta sa satisfaction par des cris et de bruyantes acclamations, ne trouvant pas d'autre moyen de faire connaître au jeune monarque la joie que lui causait un pareil début. On vit bientôt paraître à Berlin de nombreux libelles remplis d'anecdotes dont le scandale ne rejaillissait pas seulement sur la favorite. Un petit nombre d'esprits sages se bornèrent à faire considérer ce qu'un fils doit de respect à la mémoire de son père. « Mais c'est le bien » de l'État, disait-on, et non pas un mouvement de » vengeance particulière qui a déterminé le roi dans » les ordres qu'il a donnés contre madame de Lich- » tenau. » Et l'on citait les propres paroles du monarque, lorsqu'il avait confié l'instruction du procès au ministre de la justice de Rech. « Il m'en a beau- » coup coûté, lui dit ce prince, pour gagner sur moi- » même de commencer mon règne par cette arresta- » tion; mais le bien de l'État l'exige et j'y cède. Je » ne veux pourtant point qu'il soit rien fait à son » égard hors du cours ordinaire de la justice: il faut » en suivre les règles sans détour, et désormais je » n'y interviendrai en aucune façon, si ce n'est. » lorsque l'affaire sera terminée, pour exercer la » clémence au lieu de la rigueur. » Les interrogatoires de l'accusée étant finis et l'instruction close, le ministre de Rech demanda au roi s'il désirait voir la correspondance secrète.— « Non, répondit Frédé- » ric-Guillaume, brûlez-là : je craindrais d'y voir » compromis des gens dont les services peuvent » encore m'être utiles. Cependant cela ne doit pas » vous empêcher de la faire juger pour les délits » qui peuvent être compris dans sa correspondance » politique suivant les règles que prescrivent les » lois et le bien de l'État. » Voilà comment par les artifices de Haugwitz, dont le roi recevait déjà l'impulsion, le jeune monarque négligea de rien approfondir par lui-même. Dans cette correspondance qui devait lui être très-précieuse, il aurait trouvé une foule d'indices, de malversations et d'intrigues politiques. On citait entre autres les lettres de lord Bristol, arrêté en Italie par ordre de Bonaparte, comme agent secret de l'Angleterre, cherchant à soulever les peuples et à séduire la comtesse de Lichtenau qui voyageait alors dans cette contrée. Lord Bristol était un ami de Pitt, un homme d'État fort habile. Il était resté dix-huit mois prisonnier à Milan, et il n'avait cessé de correspondre avec la comtesse, que parce qu'on lui avait mandé de Berlin qu'elle était d'intelligence avec le gouvernement français; que même elle avait contribué à le faire arrêter.

Du reste, la mort du feu roi n'avait pas été assez subite pour ôter à l'accusée le temps de faire disparaître toutes les charges qui pourraient exister contre elle. Toutes les recherches ne purent donc établir aucune preuve de manœuvres criminelles. Cependant, par ordre du roi, elle fut transférée, quatre mois après son arrestation, dans la forteresse de Glogaw. Ce ne fut que plus tard qu'elle obtint sa liberté. On lui assigna sur ses biens, qui furent confisqués, une pension de quinze mille francs, le reste fut abandonné à l'hospice de la Charité de Berlin. Lorsqu'elle sortit de prison, on lui fit promettre, sous serment, de ne jamais révéler aucune des circonstances de l'interrogatoire qu'elle avait subi. Elle vécut dès lors à Breslaw, puis à Berlin où, après avoir excité d'abord la curiosité, elle tomba dans l'oubli le plus profond. Madame de Lichtenau a publié en 1812 des mémoires où l'on pense bien qu'elle ne dit pas tout ce qu'elle aurait pu faire connaître (1). D'autres personnes accusées de même par l'esprit public d'avoir contribué aux dilapidations des deniers de l'État furent également recherchées et arrêtées.

On regarda, dès lors, comme possible ou plutôt comme certain, que ceux dont les conseils avaient le plus influé sur le dernier règne, et fait tenir au cabinet de Prusse une marche que, pour adoucir les termes, on nommait *équivoque*, n'y jouiraient plus du même crédit.

En effet le lieutenant général de Bischofswerder fut mis à la retraite avec une pension de douze cents thalers. En lui conférant le cordon de *l'Aigle-Noir*, « voilà, lui dit le roi, la preuve que je respecte » l'amitié que mon père avait pour vous. Jouissez » librement et heureusement du bien qu'il vous a » fait; mais ne reparaissez ni à Berlin, ni à Post- » dam, sans de nouveaux ordres de ma part. » Du sein du crédit le plus illimité près d'un monarque puissant, Bischofswerder rentra tout à coup dans l'obscurité de la vie privée et vécut dans une sorte d'exil.

Le comte de Donhoff, l'un des aides de camp du feu roi, reçut sa démission.

Ce qui épargna l'embarras de congédier Lucchesini, dont le nom était si étroitement lié aux principaux événements du règne de Frédéric-Guillaume II, c'est

(1) Elle est morte à Berlin, le 9 juin 1820.

Digitized by Google

qu'il avait pris le sage parti de se retirer lui-même des affaires avant la mort de ce prince. « Quant aux » autres personnes les plus notables du cabinet, » avait dit Kockritz, l'ami et l'aide de camp du » jeune roi, si Sa Majesté ne les conserve pas, » elle a cru du moins encore, à cet égard, ne de- » voir rien précipiter. » Ce fut ainsi que triomphèrent Haugwitz, Lecoq et Lombard, et c'est là surtout qu'il faut reconnaître l'extrême habileté avec laquelle ils avaient su détourner l'orage qui les menaçait, en le dirigeant et le faisant crever tout entier sur la tête de l'ancien favori et de l'ancienne favorite. Kockritz fut très-adroitement circonvenu dans ce sens, et les trois intimes restèrent ainsi maîtres du cabinet. Ce Kockritz, l'ami et le confident du nouveau roi, était au fond honnête homme; mais, dépourvu de lumières, il servit souvent d'instrument à des hommes plus habiles que lui. N'ayant jamais fait d'études, il était incapable de suivre le moindre raisonnement, et paraissait convaincu que, pour bien juger les choses, il ne faut qu'un certain coup d'œil juste; et ce coup d'œil, il croyait le posséder.

Le jeune roi, après avoir conféré l'ordre de *l'Aigle-Rouge* à ses deux anciens gouverneurs, les généraux de Brulh et de Backoff, répandit ses premières faveurs aussi sur ses aides de camp. Il déclara M. de Kockritz son aide de camp général avec le grade de lieutenant-colonel; M. de Jago, aussi son aide de camp, avec le même grade; et enfin M. de Sydow, également son aide de camp, avec le grade de major.

La cour, cessant d'être dissolue et livrée à l'intrigue, prit un espect grave et assez monotone. Quant à la marche de la politique, elle fut d'abord très-circonspecte. Le premier jour de son règne Frédéric-Guillaume III écrivit au directoire de la république française : « Grands et chers amis,... je » mettrai le plus grand soin à cultiver et cimenter » la bonne harmonie que je juge si heureusement » établie entre les deux nations, et sur ce je prie » Dieu qu'il vous ait en sa sainte et digne garde. » Toutefois l'intimité qui paraissait avoir été le résultat de la pacification de Bâle, ne fut plus la même depuis le rapprochement de la France et de l'Autriche. On remarqua même, à cet égard, qu'en désignant les ministres qui devaient aller notifier l'avénement du roi à plusieurs cours, il ne fut pas question de la France. Il était d'ailleurs évident que la politique du cabinet du Luxembourg, depuis la signature du traité de Campo-Formio, consistait à brouiller l'Autriche et la Prusse en témoignant beaucoup d'égards à la première et une complète indifférence à la seconde.

D'après l'avis de M. de Hardenberg, qui à l'avénement du roi s'était rendu à Berlin, ce prince déclara sa ferme résolution de continuer les mesures de sûreté pour le nord de l'Allemagne aussi longtemps que durerait l'état critique des affaires; et une nouvelle circulaire fut adressée aux États confédérés, afin qu'ils eussent à pourvoir aux contributions ultérieures pour l'entretien des troupes destinées à leur protection. D'après le même système, le pays d'Hanovre fut mis à couvert, pour le moment, du projet d'occupation formé dès lors par le gouvernement français, le cabinet de Berlin ayant déclaré que, ne voulant point la guerre, il entendait maintenir la neutralité du nord de l'Allemagne.

Le directoire fléchit sur ce point important; et voici comment s'exprima à ce sujet son journal officiel (1) : « On a beaucoup parlé d'une prochaine » invasion des Français dans l'électorat d'Hanovre: » les gazettes étrangères et celles de France ont colporté ce bruit. A Hambourg on n'en doutait plus; » et cette persuasion était la source de plus d'une » inquiétude. A Cassel, le landgrave s'occupait déjà » du parti qu'il serait dans le cas de prendre. A Hanovre on faisait des dispositions, non pour se dé- » fendre, mais pour soustraire au vainqueur ce » qu'on n'avait pas l'idée de lui disputer. A Berlin » même l'opinion devint générale; et la cour de » Prusse, personnellement intéressée à la neutralité » de la basse Allemagne, se montra un peu prompte » à être saisie des dangers qui la menaçaient. Son » envoyé à Paris fut chargé de demander des expli- » cations : le directoire ne les refusa point, quoi- » qu'en témoignant qu'il était surpris qu'on en sol- » licitât. Une dénégation formelle du gouvernement » français a fait justice de toutes ces clameurs. La » république ne peut point renoncer au droit d'al- » ler chercher son ennemi partout où elle peut l'at- » teindre; mais elle respecte les conditions qui la » lient, et elle sait faire que tous les plans de dé- » fense et d'attaque soient d'accord avec ses enga- » gements. » Malgré ces dénégations, le cabinet de Berlin ne pouvait ignorer les véritables projets du directoire, et c'était un motif de plus pour la Prusse de ne pas rester en dehors du prochain congrès, et d'y envoyer des ambassadeurs rompus à la diplomatie. Le choix du cabinet se fixa sur le comte de Goertz, ministre à la diète de Ratisbonne, sur M. de Jacobi, qui avait été ministre plénipotentiaire à Londres, et enfin sur M. de Dohm, ministre du roi pour la neutralité du nord de l'Allemagne.

Maintenant portons nos regards vers Rastadt, où nous avons à décrire les premières scènes de ce fa-

(1) *Le Rédacteur* du 24 janvier 1789.

Digitized by Google

meux congrès pour la pacification de l'Empire. Dès le 4 octobre, treize jours avant la signature du traité de Campo-Formio, le commissaire impérial à Ratisbonne en avait notifié la nouvelle aux ministres près de la diète, ajoutant qu'elle recevrait dans peu cette notification officiellement, de la part de S. M. Impériale, dans un décret aulique qui lui serait présenté.

Ainsi la ville de Rastadt, déjà célèbre par la paix qui y fut signée en 1714, à la suite de la guerre de la succession, et qui réunit dans le même château le duc de Villars et le prince Eugène de Savoie, était destinée à être une seconde fois le siége de négociations encore plus remarquables par leur importance. L'Empereur et le gouvernement français avaient fait choix de cette petite ville du margraviat de Baden, parce qu'elle formait, à peu près, le point intermédiaire entre les parties contractantes.

Le 22 octobre, cinq jours après la signature du traité de Campo-Formio, il fut envoyé de Vienne des courriers à tous les électeurs pour les instruire des articles relatifs au congrès qui devait s'ouvrir incessamment. Enfin, la chancellerie aulique de l'Empire parut très-activement occupée des moyens d'accélérer la tenue de cette assemblée pacificatrice.

Les États de l'Empire, appelés à former une députation, se faisaient représenter par des ministres que l'on appelait *subdélégués;* mais le nom de député a prévalu dans le style historique.

Voici quels furent les subdélégués ou députés envoyés au congrès de Rastadt : pour l'archichancelier, électeur de Mayence, le baron d'Albini, son chancelier ministre d'État; pour l'électeur de Saxe, le ministre comte de Lœben; pour l'archiduc d'Autriche, le comte de Lehrbach; pour le duc de Bavière, le comte de Preysing; pour le prince évêque de Wurtzbourg, le chanoine comte de Stadion; pour le duc de Brême (électeur de Brunswick), M. de Reden; pour le landgrave de Hesse-Darmstadt, le baron de Gatzert, son ministre; pour le margrave de Bade, le ministre baron d'Edelsheim, et le conseiller intime Meyer; pour la ville d'Augsbourg, MM. de Pflumman et Schmidt; pour la ville de Francfort, MM. de Hunderade et Schweizer.

L'article 20 du traité de Campo-Formio avait exclu du congrès les députés des puissances étrangères; mais le roi de Suède crut pouvoir, en sa qualité de garant de la paix de Westphalie, députer un ministre à cette assemblée, dans la personne du comte de Fersen: on verra la France refuser de le reconnaître.

Il n'en fut pas de même de l'ambassade solennelle prussienne, dont nous avons fait connaître la composition. Le roi de Danemarck envoya également un ministre, dans la personne de M. de Rosenkrauz. On ne put refuser d'admettre ces plénipotentiaires, parce que leurs souverains étaient membres de l'Empire. Rien n'aurait empêché, à ce titre, l'empereur de Russie d'envoyer, de son côté, un ministre à Rastadt; mais Paul Ier n'aurait voulu y être représenté que comme garant de l'intégrité de l'Allemagne, en vertu d'un article de la paix de Teschen. Il jugeait d'ailleurs que cette négociation n'était entreprise avec tant de solennité que dans l'intérêt de la France et de l'Autriche.

Indépendamment de ces ministres, un grand nombre de députés, de princes, et autres membres de l'Empire, se dirigèrent sur Rastadt, les uns revêtus d'un caractère public pour pouvoir traiter des indemnités que leurs commettants réclamaient, les autres comme simples observateurs chargés de tenir leurs commettants au courant des événements. En outre, plusieurs princes et seigneurs, menacés de perdre leurs possessions sur la rive gauche du Rhin, s'étant aussi rendus en personne au congrès, contribuèrent à multiplier les intrigues dont Rastadt devint bientôt le foyer.

Une des singularités de ce congrès, fut le triple caractère que l'empereur déploya, soit comme chef de l'Empire, soit comme membre de la députation de ce corps, soit comme prince souverain. En effet, la cour de Vienne y fut représentée par le comte de Metternich, comme envoyé plénipotentiaire de l'Empereur, en sa qualité de chef de l'Empire, et par le comte de Lehrbach, comme membre de la députation. M. de Schraut, qui avait résidé à La Haye, M. Bleuel et M. Vœltseh, professeurs en droit public et féodal à Vienne, furent mis à la tête de la chancellerie de la légation. Enfin le comte de Cobentzel fut nommé ministre plénipotentiaire du gouvernement autrichien; mais sa mission au congrès n'était qu'apparente, de même que celle du général en chef Bonaparte, la tâche des deux pacificateurs de Campo-Formio ayant essentiellement pour objet de régler le mode d'exécution des articles secrets du traité de paix.

De son côté, le directoire nomma pour ses plénipotentiaires les mêmes hommes, à l'exception de Bonaparte, qu'il avait envoyés à Lille dans les derniers jours de la négociation avec lord Malmesbury, savoir : Treilhard et Bonnier d'Arco, auxquels il adjoignit, pour le travail diplomatique, M. Hoffman, ancien professeur de droit public à Mayence. Attaché à la révolution française, M. Hoffman, employé successivement dans plusieurs missions de confiance, s'était surtout distingué par son zèle pour la limite du Rhin. Une telle nomination était un indice sûr que le gouvernement français n'avait au-

Digitized by Google

cun doute sur l'exécution de cette clause essentielle.

Nous donnerons d'abord les *instructions du directoire exécutif pour ses plénipotentiaires :*

« Vous trouverez ci-jointe, citoyens, la copie de la convention secrète pour l'exécution du traité de Campo-Formio, ainsi que copie de notre instruction au général Hatry. Vous devez déclarer, dans toutes les conversations particulières que vous aurez avec les différents membres de la députation de l'Empire, et spécialement avec celui de Mayence, que la république française ne continuera à accorder une prolongation d'armistice à l'Empire, que dans le cas où celui-ci ne mettrait aucune espèce d'opposition à ce que les troupes françaises entrent dans Mayence, comme nous en sommes convenus avec Sa Majesté l'Empereur.

» Vous éviterez, autant qu'il sera possible, toute espèce d'explication là-dessus avec les envoyés du roi de Prusse.

» Vous ne ferez aucun acte officiel sur cet objet, au congrès, que dans le cas où la députation de l'Empire vous prévînt, et, dans ce cas, vous répondriez en peu de mots que les généraux ayant accordé huit mois d'armistice aux généraux de l'Empire sans que les négociations aient avancé, il est tout naturel que les généraux français ne veuillent plus prolonger un armistice qui est tout à leur détriment, qu'au préalable ils ne soient en possession d'un poste militaire qui améliore leurs quartiers d'hiver; que si, dans l'Empire, au lieu d'ordonner à l'électeur de Mayence de remettre cette ville aux troupes françaises, on s'y opposait, l'Empire se trouverait exposé aux inconvénients de la guerre, ce qui cependant ne retarderait pas la marche du congrès, prenant sur vous d'obtenir la neutralité pour Rastadt et un rayon de trois lieues autour.

» Vous aurez soin, en même temps que vous ferez cette déclaration, de dire aux députés de Wurtzbourg que cet évêché va être envahi; aux députés de Darmstadt la même chose; aux députés de l'Autriche, de les faire souvenir de la conduite que les articles secrets du traité leur prescrivent.

» A ceux de Bade et de Francfort, que la république française réglera sa conduite sur celle qu'ils vont tenir.

» Quant au ministre de Prusse, s'il vous en parle, vous lui direz, avec beaucoup d'affectuosité, que le directoire exécutif de la république française sait bien que c'est à la première reconnaissance que le roi de Prusse a faite des limites du Rhin à la république française, que nous devons aujourd'hui la fin heureuse de nos négociations, et que l'occupation de Mayence n'en est qu'une suite naturelle.

» Vous lui direz également que l'occupation de Mayence par les troupes françaises est un préalable nécessaire pour pouvoir parvenir à supprimer l'électeur de Mayence, et à faire obtenir au stathouder les indemnités qu'il aura.

» Mais, autant qu'il serait possible, l'intention du directoire serait que l'on entrât dans Mayence avec la seule intervention de l'électeur.

» Votre premier soin doit être de prévenir les démarches de la députation de l'Empire sur cette affaire, et, si cela n'était point possible, à déclarer que, puisque la députation de l'Empire se mêle de cette affaire, il faut qu'elle rende Mayence ou que l'armistice se rompe. »

Ainsi, les instructions du directoire n'étaient qu'une suite de déceptions calculées sur la menace de la rupture de l'armistice avec l'Empire, pour en venir à l'occupation ou plutôt à la surprise de Mayence. Mais toutes ces ruses diplomatiques n'auraient pas suffi vraisemblablement si les deux arbitres de la paix de Campo-Formio, Bonaparte et Cobentzel, ne s'étaient abouchés et entendus de nouveau, comme on le verra incessamment, pour faire tomber toutes les barrières qui protégeaient et préservaient encore l'empire germanique.

En 1792, cet Empire avait délibéré sur les moyens de résister aux menaces, aux hostilités et aux envahissements de la France. Jamais guerre n'avait paru plus légitime, plus motivée par les traités, par la prudence et par l'honneur national.

La fortune n'ayant point secondé une cause aussi juste, plusieurs membres de la confédération s'en détachèrent successivement, soit par l'impuissance de fournir leur contingent, soit par des raisons politiques puisées dans la rigueur des circonstances; et une grande partie fit des traités séparés avec la république française.

La Prusse, neutralisée, parvint à neutraliser le nord de l'Allemagne, et à inspirer au Midi le désir de terminer une querelle funeste, et qui avait déjà dévoré plusieurs cercles de l'Empire.

Lorsque l'Empereur lui-même eut déposé les armes, il ne fut plus possible de se défendre autrement que par des notes, des mémoires et des négociations.

Cependant, à la fin de 1797, nonobstant les traités séparés, les neutralités particulières et les lignes de démarcation, l'Empire n'avait encore obtenu qu'un armistice.

La formation du congrès de Rastadt et l'objet de ses délibérations allaient prouver que le corps germanique, discutant les moyens de pacification, n'était nullement pacifié, et que les plénipotentiaires s'assemblaient à la faveur d'une simple trêve, dont le cours et l'issue des négociations devaient seuls

Digitized by Google

déterminer la durée, et dont le gouvernement français se réservait même le droit de fixer arbitrairement la nature.

C'est sous ces auspices que Rastadt vit affluer dans son sein, avec une prodigieuse quantité d'étrangers, les ministres, ambassadeurs, plénipotentiaires de la France et de toutes les souverainetés de l'Allemagne. Vers le milieu de novembre, la députation de l'Empire était déjà presque complète. Après les ministres de Saxe, de Mayence, de Wurtzbourg, de Hanovre, de Darmstadt, de Bade, de Francfort et d'Augsbourg, on vit arriver, le 19, le comte de Preysing, ministre de Bavière, et enfin les comtes de Metternich et de Lehrbach, envoyés de l'Empereur et de l'Autriche. Le château que le margrave possédait à Rastadt fut assigné pour demeure aux trois ministres de l'Empereur et aux ministres de France. On y prépara aussi des salles pour les séances de la députation et pour les conférences avec les plénipotentiaires français. On crut d'abord que le général Bonaparte, chef de la légation française, occuperait la Favorite, maison de plaisance du margrave ; mais il fut décidé qu'il logerait dans une des ailes du château avec la légation française, les deux autres parties étant principalement destinées aux ministres impériaux ainsi qu'au ministre directorial de Mayence, le baron d'Albini. Les deux autres membres de la légation française, Treilhard et Bonnier d'Arco, arrivèrent le 18 novembre, n'ayant avec eux que deux secrétaires. Au milieu de cette foule de diplomates couverts d'ordres, et dont les titres les plus pompeux décoraient les noms, le contraste était d'autant plus piquant que les deux ministres de la république française ne quittaient jamais leurs chapeaux ronds, et qu'ils affectaient de fermer leur chaussure avec des cordons.

Dans les cercles diplomatiques qu'on vit se former, on s'entretint d'abord du comte de Fersen qui, étant à Rastadt depuis quinze jours, se disposait à y déployer le caractère d'ambassadeur du roi de Suède, et de l'opposition que la France élèverait à ce sujet. On n'était pas d'accord sur l'arrivée précédemment annoncée d'un ministre de Russie, pour remplir les engagements qu'avait pris cette puissance à la paix de Teschen. Mais l'arrivée des trois ambassadeurs de Prusse était hors de doute.

On savait aussi que le comte de Cobentzel, après avoir reçu de Milan une lettre du général Bonaparte, annonçant son prochain départ pour Rastadt, devait lui-même se mettre en route de Vienne, le 22 novembre pour la même destination, et qu'il était chargé de l'échange des ratifications du traité de paix définitif entre l'Empereur et la France. Mais on ne se doutait pas que c'était uniquement pour mettre la dernière main à l'exécution des arrangements conclus entre les deux puissances, que Bonaparte se dirigeait sur Rastadt, où l'on était généralement persuadé qu'il déploierait le caractère de principal négociateur.

En partant d'Italie, pour s'y rendre, il avait écrit au directoire exécutif qu'il fallait *observer* le pape et *brider* Naples.

Son passage à travers la Suisse eut une influence si marquée sur les destinées du corps helvétique, comme on le verra plus tard, que nous n'hésitons pas d'en consigner ici les détails. Son apparition servit, pour ainsi dire, de signal aux agitateurs ; et l'effervescence de leurs transports révéla en quelque sorte toutes leurs espérances.

Avant de partir pour sa nouvelle destination, il s'était fait précéder par son aide de camp Murat et par madame Bonaparte, la célèbre Joséphine, qui était depuis longtemps en Italie, où elle vivait en souveraine, recevant les hommages et les présents des vaincus.

Quant à lui, sa route de Milan à Rastadt ne fut qu'une marche triomphale. Le roi de Sardaigne le reçut à Turin avec les plus grands honneurs ; et il lui fit présent de deux superbes chevaux richement harnachés, avec deux pistolets enrichis de diamants, qui lui étaient restés du feu roi Charles-Emmanuel son père.

Toutes les villes qui se trouvaient sur son passage lui envoyèrent des députations. Genève ordonna des fêtes publiques et des illuminations, qui furent marquées par les excès du parti des démagogues.

Berne lui prépara un bal, un banquet, des fêtes, qu'il refusa avec un dédain bien superbe pour le général d'une nouvelle république démocratique, et très-humiliant pour les patriciens de l'antique Helvétie.

Lausane fut la seule ville où il accueillit avec un peu de faveur quelques chefs du parti démocratique qui vinrent lui offrir leurs hommages. De toutes les campagnes voisines on accourait pour le voir, et le peuple s'étonnait qu'une si petite stature, une si extrême maigreur et une figure si blême, pussent appartenir à un si grand homme.

Il s'arrêta dans la plaine de Morat, auprès du tertre où sont rassemblés les ossements des Bourguignons, défaits par les Suisses en 1476. Il fit quelques questions sur cette célèbre bataille, qui a illustré Morat, et il s'exprima avec le ton absolu et tranchant qui lui était familier, sur les fautes que les vaincus avaient commises.

A Bâle, le bourgmestre Buxtorf, à la tête d'une députation, alla au-devant de lui et le harangua comme

Digitized by Google

un souverain; il l'assura que toute la Suisse tressaillait de joie en le voyant, et que le genre humain attendait de lui son bonheur.

Soleure fut la seule ville qui conserva quelque dignité. Elle avait ordonné que le général français serait reçu au bruit du canon, mais en spécifiant d'une manière expresse que le canon ne pourrait être tiré ni après la retraite battue, ni avant quatre heures du matin. Bonaparte arrivant à minuit, le capitaine d'artillerie Telmer, grand admirateur du conquérant d'Italie, fit faire une décharge générale sans égard pour les ordres de son gouvernement; il fut mis aux arrêts par ordre du conseil souverain. Mais le directoire exécutif de France, qui commençait à parler en maître aux Helvétiens, et qui d'ailleurs en était déjà réduit à faire sa cour au vainqueur de l'Italie, fit signifier à la régence de Soleure qu'elle eût à mettre en liberté le capitaine Telmer, sous peine d'être traitée comme ennemi du gouvernement français.

Depuis l'arrivée à Rastadt du comte de Lehrbach et du comte de Metternich, qui devaient être bientôt suivis du comte de Cobentzel, principal négociateur autrichien, on y attendait de moment en moment le général Bonaparte. Le comte de Meerfeldt, l'un des négociateurs d'Udine, chargé d'assister à l'échange des ratifications du traité de Campo-Formio, y arriva le 24 novembre, avec le comte de Pergen.

L'aide de camp Colbert, qui précédait Bonaparte, annonça dans la soirée la prochaîne arrivée du général président de l'ambassade française. En effet, Bonaparte fit son entrée dans cette ville le lendemain, 25 novembre, à huit heures du soir, dans un carrosse attelé de huit chevaux, sous l'escorte d'un officier et de vingt-quatre hussards du régiment autrichien de Veczay, et suivi d'une voiture à six chevaux.

Il trouva en arrivant une dépêche officielle du directoire, qui l'appelait à Paris et que Barras avait provoquée.

Elle était conçue en ces termes (1) :

« Le directoire exécutif présume, citoyen général, que vous êtes arrivé à Rastadt; il est impatient de vous voir et de conférer avec vous sur les intérêts majeurs et multipliés de la patrie. Il désire donc que vous puissiez apporter vous-même l'échange des ratifications et la nouvelle des dispositions faites pour l'entrée des Français dans Mayence, ou de cette entrée même, si elle peut avoir lieu sur-le-champ et sans retard. Il serait possible que vous eussiez pris le parti d'envoyer cette nouvelle par un courrier ou par un aide de camp : en ce cas on la tiendra secrète jusqu'à votre arrivée. Le voyage momentané que vous ferez à Paris remplira d'abord le désir du directoire de vous témoigner publiquement son extrême satisfaction, et d'être envers vous le premier interprète de la reconnaissance nationale. Il est d'ailleurs nécessaire que vous connaissiez les intentions du gouvernement, sur les suites ultérieures des grandes opérations dont vous êtes chargé; ainsi donc, citoyen général, vous êtes attendu. Le directoire exécutif souhaite aussi que vous puissiez annoncer à peu près le jour de votre arrivée par le retour du courrier qui vous remettra cette lettre. »

Bonaparte saisit avec empressement une invitation qu'il avait ardemment désirée, pour avoir occasion de paraître avec éclat dans la capitale.

Il ne vit d'abord à Rastadt que la légation française et le comte de Meerfeldt; et là, comme partout ailleurs, il se montra l'ennemi de la contrainte et du cérémonial. Lorsque les ministres de l'Empereur vinrent lui rendre visite, il alla au-devant de chacun d'eux jusque dans l'antichambre; mais dès qu'on avait passé le seuil de la porte du salon, il mettait fin aux compliments et à toutes les démonstrations de politesse. Il rendit personnellement visite au comte de Lehrbach, au ministre directorial de Mayence baron d'Albini, et au baron d'Edelsheim, ministre de Bade. Il se fit excuser chez les autres députés. Dans ses conversations avec plusieurs membres de la députation, il dit que si l'on apportait de part et d'autre de la bonne foi et de la droiture dans les négociations, le traité pourrait être conclu dans l'espace d'un mois. Il usa aussi de l'ascendant de sa position pour déclarer nettement aux représentants des États ecclésiastiques de la rive droite du Rhin, assemblés en sa présence, que c'était à eux qu'il appartenait de fournir les indemnités destinées à consolider la paix; que la raison d'État le leur commandait, et que la prudence, d'accord avec la justice, leur en faisait un devoir.

Une des circonstances les plus remarquables de son séjour à Rastadt fut la réception qu'il fit au plénipotentiaire de Suède, le comte de Fersen. Préalablement, la légation française avait averti le général en chef négociateur que la cour de Stockholm avait la prétention de se présenter au congrès comme garante du traité de Westphalie, tandis que l'article XX du traité de Campo-Formio répondait d'avance à cette prétention, et que d'ailleurs la garantie n'était point un droit; qu'elle était une charge qui ne pouvait s'exercer que lorsqu'elle était invoquée, et qui ne pouvait être invoquée

(1) Dépêche confidentielle du 26 novembre 1797.

Digitized by Google

qu'après la conclusion du traité même qui anéantissait celui sur lequel portait la garantie.

La députation française avait ajouté que l'empressement et l'éclat avec lesquels on s'était plu à annoncer dans les salons et dans les journaux la députation suédoise, semblait indiquer qu'elle n'était pas destinée à représenter modestement le duché de Poméranie, surtout si on considérait les opinions et la conduite politique du comte de Fersen, et le rôle que ce négociateur avait joué à la cour de Louis XVI, avant et depuis la révolution.

Il n'en fallut pas davantage pour fournir à Bonaparte l'occasion d'une de ces scènes, ou plutôt de ces boutades politiques dont il a ensuite donné beaucoup d'autres exemples. M. de Fersen s'étant présenté chez lui à la tête de la légation suédoise, sa première question fut de lui demander quel ministre de Suède se trouvait alors à Paris? Il n'y en avait aucun depuis que le directoire n'avait pas voulu du successeur donné au baron de Staël. Sur la réponse embarrassée de M. le comte de Fersen, Bonaparte ajouta qu'en raison des liens qui avaient de tout temps uni les deux nations française et suédoise, et dont la dernière aurait dû plus que jamais apprécier l'importance, on ne savait comment expliquer la conduite de la cour de Stockholm, qui semblait avoir pris à tâche d'envoyer en toute occasion soit à Paris, soit auprès des plénipotentiaires français, des agents, des ministres ou des ambassadeurs, dont *les personnes étaient essentiellement désagréables à tout citoyen français;* que le roi de Suède ne verrait pas sans doute avec indifférence un ministre français qui aurait cherché à soulever contre lui le peuple de Stockholm; que par réciprocité la république française ne pouvait souffrir que des *hommes qui lui étaient trop connus par leurs liaisons avec l'ancienne cour de France, vinssent narguer des ministres du premier peuple de la terre qui, avant de consulter sa politique, savait conserver le sentiment de sa dignité.* Le comte de Fersen se retira tout confus, en disant qu'il ferait part à sa cour de ce qu'il venait d'entendre.

Le *Rédacteur,* journal officiel du directoire, en rendant compte de cette algarade diplomatique, se livra à des réflexions très-remarquables aujourd'hui, mais qui étaient parfaitement dans le goût et les usages de cette époque révolutionnaire. « On est » tenté de rire, dit-il, de la figure qu'a dû faire un » héros de l'ancienne cour en présence de celui de » la république. »

M. de Cobentzel étant enfin arrivé, Bonaparte et lui procédèrent d'abord à l'échange des ratifications. « Nous avons aujourd'hui (1), manda Bonaparte au » directoire, échangé les ratifications. M. le comte » de Cobentzel et le général Meerfeldt ont été chargés de cette opération du côté de l'Empereur. » Demain nous achèverons tout ce qui reste à faire » pour l'exécution de la convention secrète. Si cela » est achevé demain, je partirai, conformément à » vos intentions, le soir même ou après-demain. »

Par une convention militaire secrète, il s'agissait de déterminer la retraite des Autrichiens derrière l'Inn et le Lech, et l'occupation de Mayence par les Français; or, il fut convenu que les troupes autrichiennes se retireraient à l'approche des troupes françaises, qu'elles abandonneraient les milices de l'Empire, et que les troupes de la république s'empareraient de Mayence et de la tête du pont de Manheim, soit en intimidant les troupes des cercles réduites à elles-mêmes, soit en brusquant l'assaut. Il fut aussi convenu que pendant les négociations l'armée française quitterait la rive droite du Rhin et rentrerait sur la rive gauche depuis Bâle jusqu'à Mayence; qu'à cette hauteur elle pourrait continuer à occuper la rive droite, mais en longeant le Mein et la Nidda et sans franchir leurs rives.

Quant aux armées autrichiennes, elles devaient se retirer au delà du Danube jusqu'au Lech, et évacuer les places fortes d'Ulm, Ingolstadt et Philisbourg. Enfin, il fut définitivement arrêté que le 30 décembre les forteresses et le territoire d'Italie que le traité de Campo-Formio assurait à l'Autriche jusqu'à la ligne de démarcation seraient évacués par les troupes de la république française.

Telles furent les bases de la convention militaire secrète qui fut une espèce de complément du traité de Campo-Formio, et que signèrent, le 1er décembre à Rastadt, Bonaparte et le comte de Cobentzel.

Ainsi, il allait être manifeste que l'Autriche avai reconnu à la république la ligne du Rhin, puisqu par la retraite des troupes impériales elle conse tait à lui en assurer les points les plus importants que l'armée française, en bordant le Rhin et le Mei et bloquant la forteresse d'Erhenbrestein, tiendra l'Empire resserré et assujetti; que les Autrichien après s'être repliés sur le Danube et sur le Lech, trouveraient, par rapport à l'Empire, dans une p sition à peu près semblable à celle des armées fra çaises, et qu'enfin la députation de l'Empire délib rerait ainsi à Rastadt entre deux armées.

On remarqua dès lors qu'une grande intim exista entre les deux principaux négociateurs, qu'ils eurent à Rastadt plus d'une conférence t à fait secrète. Mais cette intimité ne s'était pas étal

(1) Dépêche du 30 novembre 1797.

Digitized by Google

tout d'abord dans le cours des négociations d'Udine. A la vérité, lorsque M. de Cobentzel remit à Bonaparte la lettre de l'Empereur que nous avons rapportée, il lui fit des offres considérables de la part de son souverain. Il ne s'agissait de rien moins que de créer pour lui en Allemagne une principauté de deux cent cinquante mille âmes, afin, dit le négociateur autrichien, qu'il fût pour toujours à l'abri des vicissitudes politiques et de l'ingratitude connue des gouvernements républicains. Bonaparte fit remercier l'Empereur de l'intérêt qu'il prenait à sa fortune; mais il ajouta qu'il ne voulait rien accepter qui ne vînt de la nation française et qu'il serait toujours satisfait du revenu qu'elle voudrait bien lui accorder. Or il ne fut pas question alors, ainsi que l'ont avancé quelques écrivains, de lui former une souveraineté en Italie. Avec un tel caractère, une souveraineté en Italie se fût bientôt agrandie de la domination de toute la péninsule, et l'Autriche ne devait pas vouloir y établir elle-même un voisin si dangereux. Voici peut-être ce qui donna lieu à ce bruit assez généralement accrédité.

Un mois avant les conférences d'Udine, Bonaparte reçut une lettre anonyme très-bien écrite (1), dans laquelle on lui disait : « Vous vous trouvez dans » une si grande alternative que, tout intrépide que » soit votre caractère, vous devez être incertain du » parti que vous avez à prendre quand il vous faut » choisir entre l'estime ou la haine, la gloire ou la » honte, un grand pouvoir ou une nullité qui vous » conduirait à l'échafaud, enfin entre l'immortalité » d'un grand homme ou celle d'un factieux puni. »

« Vous avez trois partis à prendre : le premier est » de retourner en France et d'y vivre en simple ci- » toyen: le second est d'y rentrer à la tête de votre » armée et d'y devenir chef de parti; le troisième » est celui que je vous proposerai après avoir discuté » les deux autres.... » Le troisième parti consistait à former de l'Italie un grand empire et à s'en proclamer roi.

On voit donc ici que le conseil de prendre la couronne fut donné de bonne heure à Bonaparte; mais plus habile et plus profond que son conseiller, il jugea aussi de bonne heure qu'il ne pourrait se créer roi d'Italie et s'y maintenir qu'après s'être emparé du pouvoir souverain en France.

Quelques écrivains ont avancé avec une extrême légèreté qu'il fut question à Udine entre Bonaparte et Cobentzel du rétablissement des Bourbons, et que le vainqueur d'Italie laissa même entrevoir qu'il était pas éloigné de se prêter à un tel projet. Mais c'est une supposition tout à fait gratuite et même invraisemblable, puisque dès lors Bonaparte s'était montré dans plusieurs occasions et notamment au 18 fructidor (4 septembre 1797) très-contraire au parti royaliste. Au reste, dans cette dernière circonstance, si Bonaparte n'avait été que l'instigateur, il semblait surtout avoir eu pour but d'établir que le gouvernement républicain était impossible en France et que tôt ou tard ce pays devait subir le joug militaire.

Cette tendance n'avait point échappé à un homme aussi éclairé que le comte Louis de Cobentzel. D'ailleurs ce diplomate n'avait pas oublié que, dans l'effusion de ses nombreux entretiens à Udine et à Passeriano, Bonaparte avait souvent traité le directoire avec un profond mépris. De là les insinuations que hasarda le négociateur autrichien dans les confidences de Rastadt, et de là quelques nouveaux épanchements de Bonaparte qui lui demontra aisément que déjà il avait acquis assez d'empire sur son faible gouvernement pour l'avoir conduit successivement à l'exécution de tous ses projets personnels. En effet il avait été d'abord convenu entre les deux négociateurs qu'il y aurait un congrès à Rastadt, que Bonaparte y serait le régulateur, et que l'un et l'autre d'un commun accord procéderaient à l'exécution des stipulations secrètes de Campo-Formio. S'ouvrant ensuite aux insinuations de Cobentzel, Bonaparte déclara qu'il avait calculé qu'une armée serait assemblée sur les côtes de l'Océan et mise à sa disposition pour marcher en apparence contre l'Angleterre, *mais en réalité sur Paris, et, le cas échéant, renverser ce gouvernement d'avocats qui ne pouvait peser longtemps sur la France.* « Je saurai bien, ajouta-t-il, dès mon arrivée à » Paris, à quoi m'en tenir. Croyez que deux ans ne » se passeront pas sans qu'on voie s'écrouler ce ridi- » dicule échafaudage de république. Si le directoire » résistait à la paix, il ne résisterait pas à une nou- » velle guerre; voilà pourquoi il nous faut récipro- » quement de bonnes positions. »

Qu'on juge le parti que dut tirer Cobentzel de si hautes confidences. Dès lors il y eut des point secrets arrêtés entre les deux négociateurs pour le cas éventuel du renversement de la république en France. De retour à Vienne, Cobentzel se hâta de faire connaître à son souverain ces importantes révélations, et ce fut pour l'Empereur, qui certes ne pouvait voir avec plaisir le système républicain s'affermir, un grand sujet de joie et d'espérance. Ceci donne la clef de l'influence immédiate que Bonaparte eut bientôt occasion d'exercer sur le cabinet de Vienne, influence qui le rendit maître de la paix comme il l'avait été de la guerre.

(1) Cette lettre était de Sabatier de Castres, qui demeurait à Hambourg.

Son brusque départ de Rastadt, avant que les conséquences de la convention militaire secrète se fussent développées, causa parmi les plénipotentiaires la sensation la plus désagréable et donna matière à toutes sortes de conjectures. On pensait en général qu'il n'avait pris le prétexte d'être lui-même le porteur de la ratification, que dans le dessein d'employer à des opérations plus importantes le temps qu'on allait perdre en de vaines et inutiles formalités d'étiquette.

Le fait est qu'il brûlait d'aller recevoir les hommages des Parisiens enthousiasmés de ses brillants faits d'armes et empressés de le saluer comme vainqueur et pacificateur. D'un autre côté il n'avait pas oublié qu'il était l'objet des ombrages du directoire exécutif. S'attachant dans ses dernières dépêches datées d'Italie à calmer par des protestations et des assurances les inquiétudes des directeurs sur ses desseins ultérieurs, il avait été jusqu'à se plaindre, dans ses entretiens avec leur émissaire Botot, de la tendance des esprits vers le gouvernement militaire. Cette duplicité lui avait valu de la part du président du directoire, au nom de ses collègues, un tribut de louanges exprimé en ces termes dans une dépêche confidentielle (1) : « Le directoire exécutif reconnaît » un ami de la république aussi ardent qu'éclairé » dans vos observations sur la pente trop forte des » esprits vers le gouvernement militaire. Rien de » plus sain que la maxime *cedant arma togæ*, pour le » maintien de la république. Ce n'est pas un des traits » les moins glorieux de la vie d'un général placé à la » tête d'une armée triomphante, que de se montrer » lui-même si attentif sur ce point si important. »

Ce fut pour fortifier cette confiance apparente ou réelle qu'à la veille de signer le traité de Campo-Formio, Bonaparte écrivit lui-même, comme on l'a vu, au directoire « qu'il ne lui restait plus *qu'à » rentrer dans la foule et reprendre le soc de » Cincinnatus.* »

Enfin il arrive à Paris. Dissimulant leur dépit et leur faiblesse, les cinq chefs de la France feignent de partager l'ivresse publique, et donnent le 10 décembre une fête triomphale au héros pacificateur, à l'occasion de sa présentation au palais directorial. Disposée pour cette solennité, la vaste cour du Luxembourg rassemble le corps diplomatique et toutes les grandes autorités avec l'élite de la population de Paris. Sous un dais formé des nombreux drapeaux enlevés aux ennemis de la France s'élevait l'autel de la patrie. Parvenu au pied de cet autel, Bonaparte est présenté aux cinq directeurs par le ministre des relations extérieures Talleyrand, qui prononça un discours à la louange du vainqueur de l'Italie « .... Tout en lui, dit-il, est l'ouvrage de cet » amour *insatiable* de la patrie et de l'humanité..... » Il déteste le luxe et l'éclat, misérable ambition des » âmes communes ; mais il aime les chants d'Ossian » parce qu'ils détachent de la terre..... Ah ! loin de » redouter ce qu'on *voudrait appeler son ambi-» tion*, JE SENS qu'il faudra peut-être le solliciter » un jour pour l'arracher aux douceurs de sa stu-» dieuse retraite. La France entière sera libre; » peut être lui NE LE SERA JAMAIS, TELLE EST SA » DESTINÉE. » Comment ne pas remarquer une sorte de seconde vue dans ces deux dernières lignes?

Quant au discours de Bonaparte, le directoire qui en avait eu communication préalable, l'avait mutilé. Il commençait ainsi : « J'ai l'honneur de » vous soumettre le traité de paix signé à Campo-» Formio et ratifié par Sa Majesté l'Empereur. » Il y avait dans l'original : « Cette paix assure la li-» berté, la prospérité et la gloire de la république. » Cette phrase tout entière fut retranchée. C'était de la part du directoire le témoignage d'une censure privée qui donna beaucoup d'humeur à Bonaparte. Il lui fallut néanmoins dévorer cet affront.

Remettant au directoire le traité de Campo-Formio et mêlant de nombreuses prophéties aux phrases brusques de sa harangue, il dit aux magistrats de la république en se pliant à l'esprit du temps : « De la » paix que vous venez de conclure date l'ère des gou-» vernements représentatifs..... Lorsque le bonheur » du peuple français sera assis sur les meilleures » lois organiques, l'Europe entière sera libre. »

Mais le conquérant de l'Italie s'était rendu près du directoire, moins pour recevoir des compliments et des fêtes, ou pour débiter des sentences, que pour épier le moment d'entrer en partage ou de s'emparer du pouvoir qu'il avait fait triompher le 18 fructidor. A cette époque, il aurait voulu s'introduire dans le directoire où deux places étaient devenues vacantes. Il en fut écarté, sous prétexte qu'il n'avait pas l'âge prescrit par la constitution, et l'on répondit ouvertement à ses créatures qu'il faisait agir dans ce dessein, qu'il aurait bientôt réduit le pouvoir à l'unité en y faisant prévaloir sa volonté dominatrice.

Ce fut le 9 décembre, veille de la solennité dont Bonaparte était l'objet au palais du Luxembourg, qu'eut lieu à Rastadt la première séance pour la pacification de l'Empire.

Le plénipotentiaire impérial et le subdélégué de l'électeur de Mayence, auquel, en vertu de la constitution de l'Empire, revenait la *direction*, c'est-à-dire la présidence de la députation, ayant échangé leurs pleins pouvoirs, et le dernier ayant eu une

(1) Du 21 octobre, signée La Revcillère-Lepeaux.

Digitized by Google

conférence préparatoire avec les ministres de France, le congrès fut ouvert par un discours solennel que le subdélégué, baron d'Albini, ministre directorial de Mayence, adressa à l'assemblée des autres subdélégués formant la députation de l'Empire. Tout se passa en discours de forme et d'étiquette.

Il fut convenu que la députation tiendrait ses séances chaque fois que le ministre directorial la convoquerait, et que le protocole, tenu par son secrétaire de légation, le baron de Munch, serait communiqué pendant la séance même aux secrétaires de légation des autres subdélégués réunis dans une salle voisine pour en faire des expéditions.

On arrêta également de suivre pour les délibérations les formes usitées à la diète de l'Empire et sanctionnées par l'usage des députations antérieures. Cette forme de délibération n'était pas propre à accélérer la marche des affaires. Indépendamment de la lenteur qui en était inséparable, l'usage de voter par écrit exclut toute discussion et même tout rapprochement entre des opinions divergentes. D'un autre côté, la publicité que les votes des députés de l'Empire acquerraient immédiatement après avoir été émis, permettrait à la légation française de tirer avantage de chaque expression qui pourrait échapper aux ministres de la députation, tandis que les délibérations des plénipotentiaires français et le détail de leurs discussions resteraient un secret impénétrable.

La seconde et particulièrement la troisième séance, bien que n'entamant pas encore les négociations directes, furent tristes et orageuses.

La première conférence entre les ministres français et celui de l'électeur de Mayence, directeur de la députation, eut lieu le 16 décembre. Elle avait pour objet l'échange des pleins pouvoirs. Les ministres de France rejetèrent ceux de la députation comme insuffisants, étant fondés sur le principe de l'intégrité de l'Empire.

Le refus des ministres de France d'admettre des pouvoirs dans lesquels l'intégrité de l'Empire était exprimée, inspira d'autant plus d'inquiétude sur le sort réservé à l'Allemagne, que déjà un arrêté du directoire exécutif, du 9 décembre, révélait la formation d'une armée de Mayence, dont le commandant, le général Hatry, était chargé d'occuper cette place, en exécution du traité de Campo-Formio. Le général Hatry passa le Rhin à cet effet le 16 décembre.

Le lendemain 17, le comte de Lehrbach, ministre d'Autriche, d'après les instructions que le comte de Cobentzel lui avait communiquées, remit à la députation une note portant : « Que S. M. I. le roi de » Hongrie et de Bohême, en vertu d'un article du » traité d'Udine, était dans l'obligation, après l'é» change des ratifications qui venaient d'avoir lieu, » de retirer ses armées des contrées du Rhin ainsi » que des forteresses qu'elles avaient garnies jusqu'à » présent et de les faire repasser vers les frontières » de la Bohême et des provinces autrichiennes. »

Cette déclaration, qui levait enfin le voile sur les engagements pris par la cour de Vienne, frappa la légation directoriale, non moins que les autres ministres germaniques, de l'étonnement le plus profond et le plus unanime. La consternation fut à son comble lorsqu'on apprit que la note du comte de Lehrbach, au lieu de précéder le départ des troupes autrichiennes à un intervalle assez long pour que l'on pût les remplacer et pourvoir à la défense des boulevards de l'Empire, n'avait été communiquée qu'au moment même où une stipulation arrêtée depuis plus de quinze jours venait d'avoir son exécution pleine et entière. On ne fut pas moins surpris d'apprendre en même temps que, malgré l'armistice sur la foi duquel les troupes de l'Empire étaient tranquilles dans leurs quartiers, et le congrès de pacification assemblé, les armées françaises avaient rompu la ligne de démarcation, et que s'avançant sur la rive droite du Rhin elles avaient cerné Mayence de même qu'Erhenbrestein, dans le dessein d'occuper ces deux places par une sorte de surprise.

Le ministre directorial baron d'Albini remit à l'instant même aux plénipotentiaires français Treilhard et Bonnier la note suivante dont il fit remonter la date au 14 décembre : Citoyens ministres, pour » remplir les très-hauts ordres de S. M. l'Empereur, » je me suis pressé de me réunir ici à une députa» tion de l'Empire destinée à traiter avec vous de » la paix ; et à présent, après m'y être trouvé à » cette fin, déjà depuis le 17 novembre dernier, je » reçois successivement depuis plusieurs jours de » tous les côtés les avis les plus inquiétants que les » troupes impériales et même les contingents de » S. M. l'Empereur abandonnent à la hâte les for» teresses frontières de l'Empire ; qu'elles emmè» nent leur artillerie et qu'elles se replient derrière » le Lech ; j'apprends de même que les troupes » françaises, à leur tour, en rompant brusquement » l'armistice et en violant la convention conclue » entre nos généraux et ceux de la république fran» çaise, en vertu de laquelle on était tenu de *dénon» cer préalablement* la cessation de l'armistice, » *quinze jours* avant qu'elle aurait lieu, se mettent » non-seulement en possession des pays sur la » rive gauche du Rhin que les troupes allemandes » avaient occupés jusqu'à présent ; mais aussi que » les Impériaux s'empressent de faire place aux » troupes françaises dans les contrées qui environ» nent la ville de Mayence sur la rive droite du

» Rhin ; que même plusieurs contingents de l'Empire » ont dû évacuer la ville et la forteresse de Mayence, » de sorte qu'elle se voit cernée des deux côtés et en » même temps dénuée de troupes et d'artillerie. » Actuellement je suis assez certain que tout ce que » je viens de dire a été *concerté et arrangé* ici » le 1er du courant, sans qu'on ait jugé à propos de » m'en informer même par un seul mot. Jugez » vous-mêmes, citoyens ministres, de l'étonne- » ment dont je suis saisi d'apprendre que, pendant » mon absence, et au moment où je me trouve ici » plein de confiance, avec la députation de l'Empire, » à l'effet de conclure la paix avec la république » française sur la base de l'*intégrité de l'Empire*, » laquelle nous a été *annoncée* par l'auguste chef » de l'Empire lui-même, d'apprendre, dis-je, que » les pays de Worms et de Mayence viennent d'être » occupés en conquêtes et que Mayence même est » enfermée de toutes parts. J'ignore parfaitement » tout ce qui s'est passé à Udine, mais je suis stupé- » fait de tout ce qui se passe sous mes propres yeux. » Jamais, non jamais l'auguste chef de l'Empire n'a » voulu, n'a pu même prévoir qu'à la retraite de ses » troupes l'on ne voudrait pas laisser jouir les nôtres » de la continuation de l'armistice convenu. Aussi » puis-je peu me persuader qu'une nation grande » et puissante veuille nous *prendre par surprise*, » et profiter du moment où la prompte retraite des » Impériaux avec toute leur artillerie nous met » hors d'état de prendre aucune mesure de défense. » Je ne saurais croire que le gouvernement fran- » çais qui ne veut agir que légitimement, justement » et d'une manière magnanime, surtout à l'égard de » gouvernements plus faibles, trouve qu'il soit » glorieux pour lui de vouloir s'emparer ainsi de » l'unique boulevard de l'Empire, d'une forteresse » qui a su résister durant quatre années consécu- » tives à toute la force des troupes françaises. Com- » ment supposer qu'il puisse être question en ce » moment d'hostilités contre la ville et la forteresse » de Mayence? En tous cas, citoyens ministres, je » blesserais le plus saint de mes devoirs si je man- » quais à exiger, au moins de vous, le maintien de » l'armistice que vous ne pouvez pas me refuser. Je » vous adjure, citoyens ministres, de mettre ma » présente protestation solennelle sous les yeux de » votre *directoire* qui redressera certainement les » justes griefs dont mon devoir m'impose la néces- » sité de lui faire ici l'exposé sincère ; et en même » temps je vous prie d'en donner connaissance à » vos généraux commandants, afin qu'ils s'abstien- » nent de toute hostilité. »

Le même objet occupa la quatrième séance de la députation de l'Empire et la rendit fort orageuse. En envoyant à la diète générale de Ratisbonne la note qui lui avait été remise par le comte de Lehrbach, relativement à la rentrée des troupes autrichiennes dans les États héréditaires, la députation l'accompagna d'une représentation sur le danger dans lequel se trouvaient la ville de Mayence et l'Empire en général.

Les délibérations de la députation s'étant de plus en plus animées, on résolut de protester auprès du plénipotentiaire impérial, de faire occuper par un nombre suffisant de troupes germaniques les forteresses de l'Empire qui seraient évacuées par les Autrichiens, notamment Mayence et Philisbourg, et de remettre celles d'Erhenbrestein, de Manheim et d'Ingolstadt aux puissances mêmes auxquelles en appartenait le territoire, pour qu'elles pourvussent sans délai à leur défense, et finalement on résolut de présenter à la légation française les griefs de l'Empire sur la rupture de l'armistice sans avis ni motifs préalables.

Mais dès ce moment les incidents et les difficultés se succédèrent : la légation française refusa définitivement et absolument de reconnaître les pouvoirs de la députation de l'Empire. Toutes les démarches de la députation pour accélérer cette reconnaissance furent inutiles. Comme les pleins pouvoirs des députés germaniques étaient expressément fondés sur la base de l'*intégrité de l'Empire*, les plénipotentiaires Bonnier et Treilhard exigeaient que les députés fussent munis de pleins pouvoirs *illimités*, vu que les leurs et ceux mêmes des plénipotentiaires autrichiens étaient de cette nature. Ils déclarèrent même « que jusqu'à l'arrivée de nouveaux » pleins pouvoirs *illimités* ils ne donneraient au- » cune réponse sur la demande qui leur avait été » faite pour savoir sur quelles bases la république » française croyait pouvoir traiter de la paix avec » l'Empire. »

Vainement le ministre directorial de Mayence représenta que rien ne pouvait empêcher les ministres français de faire des ouvertures de paix au représentant de S. M. Impériale qui, de son côté, ne se refuserait point à les recevoir. Mais, à cette proposition, les ministres Treilhard et Bonnier répondirent « que la constitution germanique leur était trop » bien connue pour ne pas être parfaitement cer- » tains que le représentant de l'Empereur ne pou- » vait rien traiter seul, et qu'on ne pouvait entrer » validement en négociation avec lui, dès qu'il » *n'existait point* de députation de l'Empire. » Ils ajoutèrent, « que les pleins pouvoirs se réglaient » d'après les instructions des députés, et que ces » instructions ne contenaient rien sur quoi ils pus- » sent traiter avec eux ; qu'elles ne permettaient pas

Digitized by Google

» aux députés de faire aucune concession, pas même » celle d'un seul village; qu'elles parlaient de *la » base de l'intégrité de l'Empire;* qu'une telle base » était absolument incertaine; qu'en conséquence, » si les députés voulaient qu'on traitât de la paix » avec eux, ils devaient se munir d'autres pleins » pouvoirs, et notamment de pleins pouvoirs illi» mités, tels que ceux dont les plénipotentiaires » impériaux étaient pourvus. »

Cet incident n'était pas isolé, du moins dans ses effets, de celui qui avait précédé l'ouverture même du congrès, savoir : la marche des troupes françaises sur Mayence et la violation de la ligne convenue lors de la conclusion de l'armistice.

Le ministre directorial ayant envoyé ses réclamations aux plénipotentiaires français en les priant de vouloir bien donner, le plus promptement possible, des explications sur un pareil procédé, il lui fut répondu, « que le directoire exécutif exigeait que » Mayence fût occupée par les troupes françaises, » qu'il *ne se départirait pas* de cette prétention; » et ils déclarèrent ouvertement que la conduite du » gouvernement français était fondée sur une con» vention faite à Rastadt même, entre M. de Co» bentzel et le général Bonaparte, en conformité du » traité de Campo-Formio. »

Cette déclaration frappa tous les ministres et acheva de déchirer le voile, d'autant plus que, dans le même temps, plusieurs estafettes vinrent apporter la nouvelle que Mayence se trouvait bloquée par un corps de troupes françaises et que cette place importante venait d'être sommée de se rendre.

Et pendant ce temps la diète germanique continuait à Ratisbonne ses démarches, conformes à la constitution, mais tardives et inefficaces, pour prévenir le démembrement de l'Empire, en invoquant les stipulations expresses des préliminaires de Leoben. Indépendamment de sa première représentation, arrêtée dans sa séance du 19 décembre, pour obtenir l'intervention de l'Empereur, à l'effet d'arrêter les progrès ultérieurs de l'armée française et l'exécution de ses desseins contre Mayence pendant la durée de l'armistice, la diète prit le 25 une délibération d'après un nouveau rapport envoyé de Rastadt par le directoire de l'Empire et qui contenait en substance : « que les plénipotentiaires fran» çais refusaient de reconnaître les pleins pouvoirs » de la députation de l'Empire; qu'ils exigeaient que » ces pleins pouvoirs fussent *illimités*, et qu'ils ne » voulaient *entendre à aucun armistice* avant que » Mayence ne fût remise entre les mains de l'armée » française. » La diète délibérant dans une assemblée extraordinaire à ce sujet, prit les résolutions suivantes : « 1° de prier le commissaire impérial de » donner communication des pleins pouvoirs des » plénipotentiaires impériaux, ainsi que de la léga» tion française, afin de s'y conformer du côté de » l'Empire; 2° d'adresser une nouvelle lettre de re» présentations à S. M. Impériale pour que, par son » intervention, toute hostilité fût suspendue pen» dant les négociations de paix; 3° demander à tous » les États qu'ils envoyassent, dans le terme de » quinze jours, des instructions convenables sur » les changements à faire aux pleins pouvoirs; » 4° donner avis de cette décision préliminaire à la » députation de l'Empire. »

Dans sa nouvelle lettre de représentations à l'Empereur, la diète se référait itérativement à l'assurance donnée dans le décret de commission impériale, après la signature des préliminaires de Leoben, « qu'un armistice avait été conclu par Sa » Majesté pour l'Empire, sur *la base de l'intégrité » du corps germanique;* assurance positive et » solennelle, mais qui se trouvait maintenant con» tredite par les déclarations des plénipotentiaires » français qui ne voulaient point entendre parler » d'armistice, avant la remise de Mayence, et qui, » en général, refusaient de reconnaître l'intégrité » de l'Empire. » La diète priait, en conséquence, S. M. Impériale de prendre des *mesures énergiques* à ce sujet, et d'éclaircir tous ces faits inexplicables et contradictoires.

C'est ainsi qu'allait être bientôt dévoilée la connivence de l'Autriche avec la France, au détriment de l'Empire. Déjà la fausse position des ministres impériaux au congrès rendait très-désagréables leurs rapports avec les autres ministres de la députation; rapports dont la confiance ne pouvait plus être la base.

L'une des premières victimes de cette connivence, l'électeur de Mayence, qui ne pouvait plus s'abuser sur le danger de sa position, adressa d'Aschaffenbourg, le 22 décembre, la réponse suivante au général en chef Hatry qui venait de sommer itérativement, avec menaces, la ville de Mayence de lui ouvrir ses portes. « Plein de confiance dans la » loyauté française, disait l'électeur, je n'imaginais » pas, M. le général, que vous voudriez rompre, » contre le droit des gens, un armistice avant le » terme fixé; et je ne pouvais, vous devez le sentir » vous-même, m'attendre à une sommation dans » les vingt-quatre heures. Vous savez que dans ce » moment il se négocie une paix entre l'Empire et » la république française : j'ai, en conséquence, » dû être singulièrement frappé du contraste entre » les mesures pacifiques de l'Empire et la somma» tion hostile d'une place de laquelle je ne puis dis» poser avant que le général autrichien, actuelle-

» ment gouverneur de Mayence, l'ait évacuée. » N'étant point engagé dans une guerre particulière » avec la république française, je devais être bien » éloigné de craindre des hostilités de sa part. On » dit que c'est en exécution d'une convention, que » les troupes françaises doivent occuper Mayence; » je désirerais beaucoup être instruit de cette con- » vention pour prendre des mesures en consé- » quence .... Dès que je pourrai agir librement, je » serai prêt à condescendre à votre désir, mais sous » la réserve d'une juste et équitable capitulation » qui, entre autres conditions, assurera aux habi- » tants de Mayence, sans distinction d'état, leurs » propriétés, et maintiendra intacte la constitution » civile actuelle, jusqu'à la conclusion de la paix » de Rastadt. Il est impossible que la nation fran- » çaise, qui veut faire régner la droiture dans toutes » ses actions, exige que je lui remette la ville à » discrétion et sans une capitulation préalable. »

Il était visible, d'après cette réponse, que Mayence ne serait pas défendue : en effet, le 30 décembre, en vertu d'une capitulation purement militaire, les troupes de l'Electeur, se voyant abandonnées des troupes de l'Autriche, livrèrent Mayence aux Français en présence même des Autrichiens qui, restés immobiles sous les armes, ne se retirèrent qu'après avoir été les témoins complaisants de la prise de possession de ce boulevard de l'Allemagne par une garnison française.

D'après la convention secrète signée à Rastadt, les Autrichiens auraient dû le même jour, 30 décembre, occuper Venise et les autre possessions vénitiennes qui leur étaient échues; mais il en fut autrement, le directoire exécutif voulant avoir au préalable une garantie effective et réelle de la bonne foi du cabinet de Vienne. En chargeant le général Berthier, pour la partie qui regarde l'Italie, de l'exécution de la convention secrète entre la république française et l'Empereur, le directoire lui donna les instructions suivantes : « L'intention du directoire exécutif » est que vous n'évacuiez les places et même tout le » le territoire que doit occuper l'Empereur, que » lorsque vous en aurez reçu un nouvel ordre que » le gouvernement vous enverra par un courrier » extraordinaire du moment qu'il connaîtra la ma- » nière dont les Autrichiens *se conduiront pour* » *l'évacuation du Rhin.*

» Si le courrier ne vous arrivait pas pour le 30 dé- » cembre, vous aurez soin de faire connaître au » général autrichien qu'il ne doit pas s'en alarmer; » que le passage du mont Cenis est obstrué par les » neiges, ce qui aura retardé l'aide de camp qui » vous porte les ordres du gouvernement.

» Il est donc nécessaire que les places d'Ozoppo, » Palma-Nova, Porto-Legnago, se trouvent toujours » en état de soutenir un siége jusqu'au moment où » vous les évacuerez... »

Qu'on juge de la surprise et de l'inquiétude qu'éprouva le cabinet autrichien, quand il sut que ses troupes n'avaient point occupé Venise, aux termes assignés par la convention secrète. La lettre confidentielle écrite de Rastadt le 13 janvier, par le comte de Cobentzel, à Bonaparte, et que nous allons rapporter textuellement donnera une idée de l'anxiété des ministres de l'Empereur.

« Je ne puis vous cacher, citoyen général en chef, » quelle a été ma surprise et la peine que j'ai éprouvée » à la nouvelle que je viens de recevoir. Un courrier » qui m'a été dépêché directement de notre armée » d'Italie, m'apprend que, le 5 janvier, le citoyen » général Berthier n'avait pas encore reçu les ordres » du gouvernement pour l'évacuation des forteresses » et du territoire que nous devons occuper, et que » par conséquent le corps de troupes autrichiennes » qui y est destiné, se trouvait encore sur les fron- » tières des provinces allemandes de S. M. l'Empereur » et roi, sans qu'on sût quand il pourrait se mettre » en marche.

» Vous devez vous rappeler, citoyen général en » chef, que l'article XIV des stipulations secrètes du » traité de Campo-Formio, formellement ratifiées » par les deux parties contractantes, fixait purement » et simplement à vingt jours après l'échange des » ratifications le terme des évacuations respectives. » La convention additionnelle secrète, également » confirmée par les deux gouvernements, attribuait » aux généraux nommés pour régler les mouvements » d'évacuation, le grade et le pouvoir de donner » tous les ordres en conséquence; c'est d'après cela » que, sans recourir à ceux de sa cour, M. le général » en chef comte de Latour a envoyé les instructions » nécessaires tant à l'armée qu'il commandait, qu'à » celle dont M. le comte de Terzi était le chef, et » que nos troupes en Empire se sont mises en marche » aux termes fixés.

» Enfin, dans la convention que nous avons signée » ici le 1er décembre, il a été formellement arrêté, » article XII, que, le 30 du même mois, les forte- » resses et le territoire en Italie jusqu'à la ligne de » démarcation seraient évacués par les troupes de la » république française.

» Vous savez, citoyen général en chef, avec » quelle scrupuleuse exactitude nous avons rempli » tout ce à quoi nous nous étions engagés. Il en est » résulté que, dès le 30 décembre, la forteresse de » Mayence était occupée par vos troupes. Comment » est-il possible, d'après cela, que le citoyen général » en chef Berthier, spécialement chargé par le direc-

Digitized by Google

» toire exécutif de diriger les opérations résultantes » du traité de Campo-Formio, et les mouvements » d'évacuation qui doivent s'en suivre, soit parti » de Paris, sans avoir l'ordre formel pour l'évacua- » tion de la partie d'Italie appartenant à S. M. l'Em- » pereur; que cet ordre ne lui ait pas été envoyé » depuis, et que même six jours après le terme » formellement convenu, et sans restriction quel- » conque pour l'évacuation des forteresses de l'Italie, » il ne fût pas encore arrivé?

» L'objet est d'une importance trop majeure pour » que j'aie pu me dispenser de remettre sur-le- » champ la note ci-jointe en copie aux citoyens » ministres de la république française au congrès, » qui, d'après les ordres du directoire exécutif, » avaient été chargés précédemment de s'expliquer » avec moi sur la marche des troupes de Sa Majesté » qui quittent le territoire de l'Empire.

» Je me plais à espérer encore qu'avant l'arrivée » de ma lettre à Paris, l'ordre formel aura été » envoyé au général en chef Berthier; mais si, con- » tre toute attente, il n'était pas encore parti, je me » flatte au moins que dès lors il y sera procédé sans » délai. Je suis trop persuadé de la ferme intention » de la république française de satisfaire à toutes » les clauses du traité de Campo-Formio avec la » même bonne foi qu'elle éprouve de la part de » S. M. Impériale et Royale Apostolique, pour ne pas » m'attendre à des réponses analogues à ce principe. » Je vous prie de croire, citoyen général en chef, » aux sentiments d'estime et à la haute considération » que j'ai pour vous. »

Mais déjà le directoire informé de la prise en possession de Mayence, avait levé toutes les difficultés, même avant la réception de cette réclamation diplomatique. Venise, dépouillée de ses flottes, de ses arsenaux, de ses monuments des arts, fut remise à l'Autriche vers le 15 de janvier, de même que les places et le territoire qui lui étaient dévolus dans le partage des États vénitiens. Venise, jadis si respectée, si puissante, disparut de la scène politique, et cette antique république se perdit, pour ainsi dire, dans l'immensité des États autrichiens.

Cependant il existait toujours entre les deux grandes puissances contractantes un reste de défiance insurmontable. L'Autriche n'exécutait pas franchement non plus les articles de la convention secrète, car à la faveur d'une simulation, elle laissa des garnisons dans Philisbourg, Ulm et Ingolstadt, toujours avec l'arrière-pensée de s'agrandir encore par le démembrement de la Bavière; et quand il fut question ensuite de l'envoi réciproque d'ambassadeurs, elle répondit que pour le moment on se contenterait de correspondre par les ministres que les deux puissances avaient au congrès de Rastadt: ce n'était pas montrer un grand empressement à établir avec la France des relations franches et amicales.

Le directoire, toutefois, marchant à ses vues, sans beaucoup s'inquiéter des formes, parut fermer les yeux sur ces infractions et sur ces prétextes dilatoires, mais il résolut de resserrer de plus en plus l'Allemagne par ses armées.

En conséquence, ses généraux insistèrent pour que le fort du Rhin qui se trouve vis-à-vis de Manheim leur fût remis. Ce fort, démoli en 1795, par les Français eux-mêmes, avait été remplacé par quelques ouvrages en terre, au printemps de 1796. Il était couvert par un camp retranché d'une assez grande étendue, que les Autrichiens avaient occupé depuis cette époque jusqu'à leur départ de Manheim, mais qui, ne pouvant être défendu que par huit ou dix mille hommes, avait été abandonné, en sorte qu'on s'était borné à faire occuper les ouvrages du fort par une petite garnison allemande.

La sommation faite par les Français de rendre le fort du Rhin n'ayant eu aucun succès, ils le prirent d'assaut le 25 janvier, tournèrent la garnison des troupes d'Empire et firent quelques prisonniers; mais de leur propre aveu, ils perdirent dans l'assaut plus de trois cents hommes, les Allemands s'étant défendus avec beaucoup de valeur. Pendant l'attaque, des boulets tombèrent sur la ville de Manheim, où plusieurs édifices furent endommagés. Non-seulement les Français restèrent maîtres du fort, mais ils occupèrent en partie les retranchements extérieurs de Manheim sur la rive droite du fleuve. Toutefois, en vertu d'un arrangement, ils se bornèrent à laisser un poste sur le pont, et se replièrent sur la rive gauche.

L'occupation forcée de Mayence, la prise d'assaut du fort du Rhin et la retraite concertée des troupes impériales, jetèrent l'Empire dans une stupeur universelle. Le voile était déchiré à Rastadt. En rejetant les pouvoirs des ministres de la députation, comme insuffisants, parce qu'ils étaient fondés sur la base de l'intégrité de l'Empire, les plénipotentiaires français avaient déclaré qu'ils espéraient que la députation serait bientôt munie de pouvoirs illimités, et cela le plus promptement possible. On vit bientôt quel était le motif et le but de cet incident, et il fut démontré à tous les esprits clairvoyants que le partage du corps germanique était résolu.

Depuis l'arrivée de la très-nombreuse légation prussienne que venait de compléter M. de Dohm, on s'exprimait avec plus de hardiesse à Rastadt, sur le traité de Campo-Formio, et plusieurs membres de la députation faisaient à l'Autriche des interpella-

Digitized by Google

tions et des attaques plus vives et plus directes qu'auparavant, au point que M. de Lehrbach se vit plus d'une fois embarrassé. Pressé de questions, dans la séance du 7 janvier, au sujet de la convention secrète dont on lui demandait communication, il fut réduit à répondre que si cette convention existait, elle n'aurait pas été faite par le chef de l'Empire, mais *de puissance à puissance* entre l'Autriche et la république française; que par conséquent elle n'était pas de nature à être communiquée à un tiers. Alors la députation demanda au moins communication des articles secrets du traité de Campo-Formio, communication d'autant plus nécessaire, disait-elle, que ces articles paraissaient avoir dérogé aux préliminaires de Léoben, d'après lesquels l'Empereur avait formellement annoncé à la diète germanique que, par ses soins, l'intégrité de l'Empire serait la *base de la future pacification ;* et pressant à cet égard ses instances sur des fondements de droit, la députation reçut de M. de Lehrbach pour réponse : « que la cour de Vienne était » aussi peu tenue à cette communication et s'y prêterait aussi peu, que les autres États germaniques » avaient communiqué à l'Empereur les articles secrets des traités de paix particuliers qu'ils avaient » faits avec la France; que la cour impériale n'avait » pas demandé une pareille communication alors, » ni ne la donnerait présentement elle-même. »

La position de M. de Lehrbach était si embarrassante, qu'il fit à la légation française l'aveu que si M. de Thugut l'eût instruit plus en détail du rôle qu'il lui avait destiné, il aurait certainement refusé de s'en charger.

De son côté, la Prusse, qui désirait profiter de l'occasion pour se ressaisir, aux dépens de la maison d'Autriche, du crédit et de la considération que lui faisait perdre en Allemagne le traité de Campo-Formio, s'efforçait de grossir son parti de tous les États dont l'existence paraissait compromise; mais elle trouvait peu de ces États disposés à compter sur ses promesses. Le comte de Gœrtz ayant insinué au baron d'Albini, ministre directorial de Mayence, le projet d'une confédération germanique en opposition aux vues de la France, celui-ci qui, depuis l'abandon de l'Autriche et l'occupation de Mayence par les Français, n'apercevait plus de moyen de salut que dans la résignation et l'espoir d'une indemnité que lui laissaient entrevoir les plénipotentiaires du directoire, demanda positivement au ministre prussien quelle serait la nature et la force des secours sur lesquels la confédération germanique pourrait compter de la part de la Prusse. M. de Gœrtz répondit que cet objet, qui était un moyen d'exécution, ne pouvait être convenu qu'après qu'on se serait assuré de l'union proposée. Sur cette réponse, M. d'Albini, qui avait adopté une conduite plus modérée, refusa d'entrer dans le projet, disant qu'il ne voulait pas, pour une issue si peu certaine, se perdre entièrement près de la France et de l'Autriche. Mais le Hanovre, dont les appréhensions paraissaient être dissipées depuis l'arrivée de la légation prussienne, crut devoir accepter le projet, et son ministre fit à la diète de Ratisbonne la proposition de recourir, pour la paix de l'Empire avec la république française, à la médiation de la Prusse et de la Russie. On devait même voter sur cette proposition ; mais le ministre directorial de Mayence, en sa qualité d'archichancelier, refusa de la mettre en délibération, et ce projet, peu soutenu, fut en quelque sorte abandonné.

« Toutes ces chicanes, mandait la légation française au ministre des relations extérieures à Paris (1), demeureront ce qu'elles sont, insignifiantes. La lassitude, la faiblesse et la défiance de ces » petits États les garderont de démarches inconsidérées. Les nouveaux pleins pouvoirs demandés par » la députation ne tarderont pas d'ailleurs à lui être » envoyés. Les députés ont déjà reçu de leurs cours » respectives les instructions qu'ils en attendaient; » Les votes ont été émis ; le *conclusum* a eu lieu le » même jour, et, pour éviter tout délai, on l'enverra ici, où il sera revêtu de la ratification » impériale.

» Du reste, le retour ici du général Bonaparte est » ardemment désiré par tout le monde; chacun » pense et dit que sa présence est seule capable de » donner aux négociations une impulsion efficace, » et on espère qu'il ne se fera pas longtemps attendre après la réception des nouveaux pleins » pouvoirs. »

Mais Bonaparte était alors très-peu disposé à s'aller, pour ainsi dire, anéantir dans les détours et les lenteurs d'une négociation germanique. On n'a pas perdu de vue qu'immédiatement après la signature du traité de paix avec l'Autriche, le directoire l'avait appelé au commandement de l'armée d'Angleterre, et qu'une proclamation excita les Français à combattre la puissance anglaise, « attendu, disait-il, » que là se trouve la source des malheurs de l'Europe, et que c'est là même qu'il faut en arrêter le » cours. »

Dès lors l'impulsion que Bonaparte avait provoquée lui-même fut donnée à l'opinion publique, aux armements maritimes, à la marche des troupes vers les côtes, et à l'ensemble des préparatifs les plus menaçants.

(1) Rapport confidentiel du 11 janvier 1798.

Digitized by Google

1798.

Politique de l'Angleterre à l'égard du continent pacifié.—Son traité de commerce avec Paul Ier.—Rapports de l'Angleterre avec la France. — Rupture des conférences de Lille. — Opinion de lord Malmesbury sur la politique du directoire. — Piége tendu à cet ambassadeur. — Effet de son retour à Londres. — Note des plénipotentiaires français restés à Lille. — Réponse du gouvernement anglais. — Sa déclaration à toutes les cours. — Victoire navale de lord Duncan. — Rupture du Portugal et de la France.—Ouverture du parlement britannique. — Le directoire répond au manifeste de l'Angleterre. — Pamphlet politique de M. de Talleyrand. — Annonce de la conquête prochaine de l'Angleterre.—Intrigues pour l'ouverture d'un emprunt à cet effet. — Origine du système continental. — Première séance *in pleno* au congrès de Rastadt. — Projets de révolution en Allemagne dont Augereau est le moteur. — Opposition de ce général contre Bonaparte. — Plaintes des plénipotentiaires autrichiens. — Intervention de Bonaparte. — Il fait retirer le commandement de l'armée d'Allemagne à Augereau.—Le directoire se défie de Bonaparte — Lettre d'Augereau au directoire. — Ses entreprises révolutionnaires au delà du Rhin, désavouées par le directoire. — Satisfaction de l'Autriche. — Réclamation des plénipotentiaires prussiens à Rastadt. — La France demande que le Rhin fasse la *base de la négociation*. — Représentations de la députation de l'Empire. — Dépêche confidentielle des plénipotentiaires français au ministre Talleyrand.

Revenons aux affaires et à la politique de la Grande-Bretagne, dont nous avons été détournés par un autre ordre d'événements.

Lorsqu'au mois d'avril précédent le ministère anglais envoya le sous-secrétaire d'État Hammond à Vienne avec des instructions ayant pour objet d'accélérer la paix avec la France, de concert avec la cour impériale, le baron de Thugut, on doit se le rappeler, ne donna à cet envoyé que des réponses évasives, et sa mission échoua complétement. C'est alors que sir Morton Eden, ministre d'Angleterre à Vienne, reprocha avec dureté à Thugut de l'avoir trompé en lui donnant l'assurance que les deux cours alliées ne négocieraient la paix qu'en commun. Cependant ce ne fut guère que dans le courant de mai que le cabinet britannique prit enfin la résolution de traiter séparément, et c'est ce qui amena les conférences de Lille, dont nous avons tracé la marche. Toutefois, la défection de la Prusse d'abord, et plus tard celle de l'Autriche, avaient porté le cabinet de Londres à s'efforcer de ménager le nouvel empereur de Russie, bien que ce prince, d'un caractère un peu bizarre, se montrât peu disposé à former une seconde coalition contre la France. Déjà, d'après des dépêches longtemps attendues à la cour de Londres, et qui étaient datées des premiers jours de mars, on savait que le nouvel empereur persistait dans sa résolution de ne prendre aucune part à la guerre actuelle. Cependant il promettait d'intervenir auprès du roi de Prusse pour l'engager à ne rien entreprendre qui pût nuire à la cour de Vienne ou à l'empire d'Allemagne, et l'on ne peut nier que la marche de sa politique ne fût d'accord avec ses assurances. Sir Charles Whitworth, envoyé britannique à Pétersbourg, profita habilement de ces dispositions pour négocier un traité de commerce entre l'Angleterre et la Russie. Le succès de cette première opération fit croire qu'on amènerait le czar à prendre une part active dans les affaires de l'Europe, dont l'état était alors si incertain et si précaire. Un courrier, dépêché de Saint-Pétersbourg par sir Charles, apporta la ratification du traité de commerce entre les deux puissances, et l'échange de ces ratifications eut lieu à Moscou le 17 mai 1797. C'était un nouveau lien entre ces puissances, et il pouvait conduire à des liaisons plus intimes : les dépêches confidentielles de l'ambassadeur anglais ne donnaient pourtant que des espérances vagues. L'influence diplomatique de la Russie sur les deux cours de Berlin et de Vienne était incontestable. Ce fut par l'intervention de la Russie près la cour de Vienne que, dans ces derniers temps la cour de Wurtemberg, si étroitement unie par des alliances avec la famille impériale russe, put jouir, comme État neutre, de la paix particulière qu'elle venait de faire avec la France.

Toutefois, en faisant la clôture du parlement, le 22 juillet, le roi d'Angleterre s'exprima en ces termes : « J'ai la satisfaction de pouvoir vous informer » que, depuis l'avénement au trône du présent em» pereur de Russie, les liaisons de commerce entre » les deux pays ont été renouvelées d'une manière » qui, je n'en doute point, est avantageuse aux in» térêts réciproques. »

Les rapports de l'Angleterre avec la France étaient d'une tout autre nature. Nous n'avons fait qu'indiquer les circonstances de la rupture des conférences suivies à Lille depuis le 6 juillet, et

Digitized by Google

les causes du retour précipité de lord Malmesbury à Londres. Cet événement exige d'autres éclaircissements, et nous devons donner sur cela des documents et des actes diplomatiques peu connus, et qu'il faut enfin livrer au grand jour de l'histoire.

Au début des négociations de Lille, lord Malmesbury avait offert, de la part de l'Angleterre, de rendre toutes les conquêtes que cette puissance avait faites sur la France et ses alliés, à condition que l'Espagne céderait l'île de la Trinité, que la Hollande renoncerait au cap de Bonne-Espérance, à Cochin, à Ceylan; et que des stipulations seraient faites en faveur du prince d'Orange et de ses adhérents dans les Pays-Bas. Les commissaires français déclarèrent que leurs instructions portaient que l'Angleterre ferait un abandon complet de ses conquêtes sans en recevoir aucun dédommagement; et ils insistèrent comme un préliminaire indispensable sur la renonciation du roi de la Grande-Bretagne à l'ancienne et illusoire dénomination de roi de France que prenait le roi d'Angleterre. Ils voulurent aussi que la flotte de Toulon fût rendue et que les Anglais abandonnassent leurs droits, en quelque façon hypothécaires, sur les Pays-Bas, en vertu des sommes prêtées à l'Empereur. Lord Malmesbury rejeta des propositions qui décidaient la question contre l'Angleterre, même avant que les négociations fussent ouvertes, et il demanda que la France y fit de grandes et importantes modifications. On était en pourparler à cet égard, et il est hors de doute que Carnot et Barthélemy qui formaient la minorité du directoire, voulaient de bonne foi la paix. Mais lorsque la révolution du 18 fructidor survint, et que le parti révolutionnaire devint, par elle, maître absolu du pouvoir, son premier acte de gouvernement fut de rompre brusquement les négociations, ainsi que nous l'avons rapporté.

A peine lord Malmesbury fût-il de retour à Londres que MM. Hammond et Canning, sous-secrétaires d'État, eurent avec lui une longue conférence; ils se rendirent ensuite, ensemble, chez lord Grenville à qui lord Malmesbury remit un rapport confidentiel très-remarquable et dont nous citerons les passages les plus importants. « Je puis assurer votre » seigneurie que j'ai la ferme conviction que la ma» jorité du directoire qui l'a emporté dans la jour» née du 4 septembre (18 fructidor) sur le corps » législatif, veut et désire la continuation de la » guerre maritime, afin de n'éprouver ni obstacles » ni entraves à ses nouveaux projets d'invasion et » de spoliation en Italie et en Suisse. Il est clair » qu'à la veille de signer la paix avec l'Autriche, le » directoire ne peut vouloir signer la paix avec » l'Angleterre. Que ferait-il de ses quatre cent mille » soldats accoutumés au tumulte des armes? Que » de commotions n'occasionnerait pas leur reflux » dans l'intérieur! Que ferait-il de ces trois ou qua» tre mille généraux et officiers supérieurs qui n'au» raient plus ni lauriers à moissonner, ni riches » dépouilles à ravir aux vaincus? Ne renverseraient» ils pas ces avocats que leurs victoires intronisè» rent au Luxembourg? Voilà, évidemment, pour» quoi les directeurs, appréciant la gravité d'un » tel danger, éloignent le jour de la paix générale » et poursuivent la guerre contre la Grande-Breta» gne, croyant assurer par là leur propre tranquil» lité et garantir leur dictature. Les premiers négo» ciateurs français envoyés à Lille sous l'influence » de Barthélemy et de Carnot, paraissaient disposés » à conclure, en adoptant pour base le système des » compensations qui m'avait été prescrit; mais ceux » qui les remplacèrent immédiatement après la » journée du 4 septembre, avaient manifestement » l'instruction d'amener la rupture en déclinant » cette base et en avançant des prétentions hautai» nes. Avant même leur arrivée à Lille j'aurais pu, » sans une heureuse prévoyance, tomber dans le » piége qui me fut tendu avec beaucoup d'artifice, » pour compromettre mon caractère et en même » temps le gouvernement que j'avais l'honneur de » représenter. Il s'agissait d'une machination qui » avait pour but de déverser sur le représentant de » Sa Majesté, tout l'odieux de la rupture des con» férences. Voici le fait : le 7 septembre, au mo» ment où le coup de foudre frappé par le direc» toire à Paris avait déjà retenti à Lille, je reçus du » comte de Montgaillard (1), arrivé à l'instant de » Paris, la demande pressante d'un rendez-vous » assigné à sept heures du matin, sur un point con» venu des remparts, demande accompagnée de la » déclaration, qu'en cas de refus le comte se ren» drait publiquement à mon hôtel. Je n'avais pas » heureusement oublié que ce comte de Montgail» lard, venu en Angleterre en 1794 comme émigré, » échappé au régime de la terreur, en avait été ex» pulsé en vertu de l'*alien bill*, et que depuis il » avait joué un rôle fort équivoque à l'armée de » Condé. Je m'armai donc de défiance. Arrivé au » rendez-vous : comment, lui dis-je, avez-vous osé » venir à Lille, après ce qui vient de se passer à » Paris? Vous ne craignez donc pas d'être fusillé? » Je vous en prie, quittez-moi; laissez-moi avoir » l'air de me promener comme je fais tous les ma» tins. C'est alors que le comte, me faisant à sa

(1) Le comte de Montgaillard, auteur des *Mémoires concernant la trahison de Pichegru*. (Voy. la *Biographie des hommes vivants*, tome IV.)

Digitized by Google

» manière le récit de la révolution récente survenue » à Paris, m'invite, me presse d'envoyer un cour» rier à mon gouvernement pour tâcher de sauver » les déportés sacrifiés par le directoire et sa fac» tion. Il est très-facile de les sauver, me dit-il, le » lieu de l'embarquement est connu, le vaisseau » qui doit les transporter à la Guyanne fera voile de » Rochefort; votre ministère n'a qu'à donner l'or» dre à trois ou quatre frégates de croiser sur les » côtes de l'ouest, elles s'empareront du bâtiment » républicain : la délivrance des déportés occasion» nera une grande commotion en France et ébran» lera le directoire. Je ne puis, lui dis-je, envoyer » de courrier; on prendrait les dépêches; je ne puis » me décider à écrire. Il insistait néanmoins. Je » vous le demande en grâce, lui répétai-je alors, » quittez-moi; vous me compromettrez et vous vous » compromettrez vous-même. Si le directoire savait » que j'ai eu une conférence avec M. le comte de » Montgaillard, il me ferait arrêter et il vous ferait » fusiller; sauvez-vous! sauvez-vous et ne me com» promettez pas plus longtemps. Si vous avez be» soin d'argent, je vous en enverrai dans une heure » chez la personne où vous me dites que vous êtes » caché. C'est ainsi que je parvins à m'en débar» rasser après une demi-heure d'instances et d'ob» sessions de sa part. Sans nul doute j'étais épié et » mon courrier eût été arrêté si je n'avais soup» çonné le piége. »

Lord Grenville donna son entière approbation à la conduite de lord Malmesbury, et lui fit entendre que lui et M. Pitt, étant d'avis de tenter une nouvelle démarche diplomatique afin de mettre tous les torts, d'une manière encore plus évidente, du côté du directoire, il serait vraisemblablement appelé au conseil des ministres, et que là il devait se borner à exposer officiellement les circonstances de la rupture des conférences. En effet il fut tenu, le lendemain, au bureau de lord Grenville, un grand conseil d'État composé de tous les ministres et notamment de M. Pitt, lords Grenville, Spencer, Chatam, Liverpool, le duc de Portland et M. Dundas. Lord Malmesbury s'y trouva également. Quand on vint à examiner les faits qui l'avaient contraint de rompre les conférences : « Certainement il y a, » dit-il, à rabattre de la sécheresse des termes em» ployés à mon égard par les nouveaux plénipoten» tiaires français, si l'on s'en rapporte aux premiè» res versions données par les journaux des deux » pays; mais le fond de la déclaration a été réelle» ment tel que je l'ai fait connaître; et cela résulte » de la pièce officielle suivante que je suis heureu» sement en mesure de communiquer à vos seigneu» ries. » C'est l'arrêté du directoire exécutif du 25 fructidor (11 septembre), portant que « les citoyens » Treilhard et Bonnier chargés de négocier la paix » avec l'Angleterre, remettront dans leur première » conférence avec lord Malmesbury, ministre plé» nipotentiaire du roi d'Angleterre, une note dont » l'objet sera de connaître si ce ministre a des pou» voirs suffisants pour restituer à la république fran» çaise et à ses alliés (1) toutes les possessions qui, » depuis le commencement de la guerre, ont passé » dans les mains des Anglais. Les plénipotentiaires » lui demanderont sa réponse *dans le jour*. Le » directoire exécutif arrête de plus que si lord » Malmesbury déclare ne pas avoir les pouvoirs » nécessaires pour établir cette base que les lois et » les traités qui lient la république rendent in» dispensables, ou s'il ne fait pas de réponse dans » le délai prescrit, il aura à se retirer *dans les* » *vingt-quatre heures* vers sa cour pour demander » les pouvoirs suffisants. »

Lord Grenville prit aussitôt la parole : « Le di» rectoire, dit-il, ayant prescrit la restitution de » toutes nos conquêtes pendant le cours de la » guerre actuelle, tant sur la France que sur ses » alliés, comme la base indispensable des futures » négociations, cette base ne saurait être admise » qu'en admettant en revanche des compensations » pour les restitutions, et des modifications qui » rendent acceptable la condition préliminaire. » Mais celle-ci énoncée isolément présente un vague » que le cabinet jugera peut-être devoir déterminer » préalablement en demandant un éclaircissement » positif. Tel serait mon avis.... »

Le conseil ne fut pas unanime pour une telle démarche : le duc de Portland, le comte Spencer et M. Wyndham étaient persuadés que l'énonciation même de la restitution de toutes les conquêtes, comme condition *sine quâ non*, sans faire mention de compensations ni de dédommagements, était une preuve évidente que le directoire ne voulait point de paix, sinon celle qu'il aurait dictée; et dans cette conviction ils étaient d'avis de rompre absolument. Mais M. Pitt et les autres membres du conseil qui avaient des vues parlementaires jugèrent autrement la question. Ils furent d'opinion qu'on devait profiter de l'ouverture contenue dans la déclaration des négociateurs Treilhard et Bonnier, et reprendre la négociation sur la base posée de la restitution de toutes les conquêtes, sauf les stipulations qu'exigerait la réciprocité fondamentale d'une négociation, et que ceci arrêté, l'on pourrait

(1) Le cabinet de Londres consentait à la paix si celui de Paris permettait à la Hollande de céder le cap de Bonne-Espérance.

Digitized by Google

donner sans inconvénient à lord Malmesbury les pouvoirs exigés par le directoire pour consentir *casu quo* à la restitution exigée. Dans ce partage d'opinions, le conseil s'arrêta au moyen terme de demander, avant l'expédition des pleins pouvoirs, une explication ayant pour objet de savoir « si le » gouvernement français entendait que la restitu» tion de toutes les conquêtes fût fixée, pour préli» minaire, sans aucune stipulation réciproque.... » Tel fut le sens de la dépêche expédiée du bureau des affaires étrangères, le 23 septembre 1797, et dont fut chargé le messager d'État Wick.

Le directoire n'accueillit point cette nouvelle ouverture, et voici la réponse que furent chargés d'y faire ses plénipotentiaires à Lille, sous la date du 1er octobre 1797 :

« Les ministres plénipotentiaires de la république » française, chargés de traiter de la paix avec l'An» gleterre, ont l'honneur de faire savoir à lord » Malmesbury qu'ayant adressé copie de sa dernière » note du 23 septembre à leur gouvernement, le » directoire exécutif leur a prescrit de declarer en » son nom qu'il n'a pas cessé de vouloir la paix; » qu'il a donné une preuve non équivoque du sen» timent qui l'anime lorsqu'il a ordonné aux mi» nistres plénipotentiaires de la république de ré» clamer une explication catégorique sur les pou» voirs donnés par le gouvernement anglais à son » ministre plénipotentiaire; que cette démarche » n'avait et ne pouvait avoir d'autre objet que d'a» mener la négociation à une issue prompte et heu» reuse; que l'ordre donné aux ministres plénipo» tentiaires de rester à Lille, après le départ de » lord Malmesbury, est une nouvelle preuve que le » directoire avait désiré et prévu son retour avec » des pouvoirs qui ne seraient pas *illusoires*, et » dont la limitation ne serait pas un prétexte pour » retarder la conclusion de la paix; que telles sont » toujours les intentions et les espérances du direc» toire exécutif, qui enjoint aux ministres plénipo» tentiaires de la république de ne quitter Lille qu'au » moment où l'absence prolongée du négociateur » ne lui laissera plus de doute sur l'intention de Sa » Majesté Britannique de rompre toute négociation; » qu'en conséquence, le 16 octobre courant est le » terme fixé pour le rappel des ministres plénipo» tentiaires de la république française, dans le cas » où, à cette époque, le ministre plénipotentiaire » de S. M. Britannique ne serait pas rendu à Lille.

» Le directoire exécutif éprouvera un vif regret » qu'un rapprochement, déjà entamé deux fois, » n'ait pu être consommé; mais sa conscience et » l'Europe entière lui rendront ce témoignage que » le gouvernement anglais seul aura fait peser le » fléau de la guerre sur les deux nations...... »

A la réception de cette note, lord Malmesbury en donna communication aux ministres qui, s'étant réunis le 4 en grand conseil, s'occupèrent sur-le-champ d'établir les bases de la réponse qu'attendait le courrier français envoyé de Lille par les plénipotentiaires du directoire.

Rédigée, en conséquence, par lord Malmesbury, cette réponse, datée de Londres le 5 octobre, fut conçue en ces termes :

« Le soussigné, ayant remis au ministère du roi » la note des plénipotentiaires de la république » française, a l'ordre de leur faire observer que ce » n'est qu'en conséquence de l'injonction formelle » et positive du directoire qu'il a quitté Lille; que » ses pouvoirs n'étaient ni illusoires, ni limités, et » que rien n'a été omis de sa part pour accélérer la » négociation, qui n'a été retardée que par les délais » du directoire, et qui n'est aujourd'hui rompue » que par son acte.

» Pour ce qui regarde la reprise des conférences, » le soussigné ne peut que se référer à sa dernière » note, où il a désigné, avec franchise et précision, » les seuls moyens qui restent pour continuer la » négociation, faisant observer en même temps que » le roi ne pourrait plus traiter en pays ennemi sans » avoir la certitude de voir respecter pour l'avenir, » dans la personne de son plénipotentiaire, les » usages établis parmi toutes les nations civilisées à » l'égard des ministres publics, et principalement » de ceux chargés de travailler au rétablissement de » la paix... » Cette dernière note mit fin à la négociation, et l'on ne peut douter que le ministère anglais n'eût parfaitement bien prévu ce résultat, puisque, avant d'en être informé, il faisait travailler à une déclaration qu'il se proposait de publier, et d'adresser à toutes les cours, pour leur signaler les obstacles que le gouvernement français opposait à la conclusion de la paix. Cette espèce de manifeste avait déjà été lu et approuvé dans un conseil du cabinet; il était prêt à paraître, et il fut bientôt rendu public. En voici la substance, réduite à la partie purement historique :

« Le plénipotentiaire britannique, disait le gou» vernement anglais, se présenta avec un projet dé» taillé et motivé; mais le principe de *compensation* » mutuelle, précédemment admis, expressément et » d'un commun accord, comme une base juste et » équitable de négociation, fut désavoué: toute idée » de modération ou de raison, toute apparence de » justice fut mise de côté. La France, après avoir » incorporé dans ses propres États une si grande » partie de ses conquêtes, et affectant de se priver » elle-même, par ses propres règlements intérieurs,

Digitized by Google

» du pouvoir d'aliéner ses importantes augmentations de territoire, n'eut point scrupule de demander l'abandon absolu de la part de Sa Majesté, et sans aucune restriction, de tout ce que l'énergie de son peuple, la valeur de ses flottes et de ses armées avaient conquis durant la présente guerre, soit sur la France, soit sur ses alliés : elle exigea que la puissance de la Grande-Bretagne se renfermât dans ses anciennes limites, au moment même où sa propre domination prenait une extension et un degré presque sans égal dans l'histoire... Et encore cette demande ne fut-elle pas mise en avant comme formant les *articles de la pacification*, mais comme le *prix d'une négociation*.

» Deux mois s'étaient écoulés depuis que Sa Majesté avait rejeté, par une déclaration précise et irrévocable, des préliminaires aussi révoltants par leur injustice que ridicules par leur excès... La négociation n'en marchait pas moins ouvertement; les conférences se suivaient dans l'ordre accoutumé, et les propositions formelles rejetées n'avaient plus été reproduites; elles étaient totalement abandonnées : elles étaient même clairement désavouées, et des assurances avaient été données qu'il n'en serait plus fait mention. Chaque jour, pour ainsi dire, on renouvelait la promesse de répondre au projet détaillé et motivé par un autre projet de nature à accélérer la conclusion des affaires; et quand lord Malmesbury se plaignait des délais interminables du gouvernement français à remplir cet engagement, on en donnait pour raison et pour excuse la nécessité de la part de la France *de se concerter avec ses alliés pour les sacrifices qu'ils avaient à s'imposer en faveur de la paix*. Les semaines se succédaient dans l'inutile attente d'un contre-projet, toujours solennellement annoncé sans jamais paraître.

» C'est à ce point qu'en étaient les affaires au 11 septembre, lorsque l'envoi de nouveaux commissaires français fut annoncé avec l'assurance positive que *leur arrivée hâterait le grand ouvrage de la paix*. Une note d'un ton plus offensant que les précédentes, une demande déjà présentée longtemps auparavant, déjà depuis longtemps abandonnée, fut le début de ces nouveaux ministres de paix, et, loin de dissimuler leur impatience de voir *toute négociation rompue*, toutes voies fermées à un raccommodement, ils allèrent jusqu'à interdire au plénipotentiaire de Sa Majesté le séjour du lieu des conférences, à moins qu'il ne consentît sans délai à des conditions formellement rejetées par sa cour deux mois auparavant. La réponse de ce ministre fut telle que les circonstances l'exigeaient : elle fut immédiatement suivie de l'ordre positif et par écrit de quitter la France.

» En coupant tous les fils de la négociation, les commissaires français se montraient pleins d'empressement pour négocier; enfin, tout en reproduisant la première demande, inadmissible et irrévocablement rejetée, ils répétaient qu'ils se tenaient assurés d'une réponse conforme à leurs désirs. Cependant, sans attendre une réponse, ils se hâtèrent de publier une déclaration par laquelle ils rejetèrent sur la Grande-Bretagne tout l'odieux d'une rupture qui trompait le vœu général.

» Leurs notes subséquentes ne sont que les dernières scènes de cette représentation comique où, sous le masque d'une fausse modération, on les voit afficher les sentiments les plus pacifiques, tandis qu'ils mettent tous leurs soins à éviter de faire un pas dans le chemin qui pourrait conduire au terme de la négociation....

» Les conditions proposées par l'Angleterre étaient bien différentes : elles étaient à la fois claires, franches et sans équivoque. Elle n'a pu obtenir qu'on les discutât. Elle prend, en présence de l'Europe, l'engagement solennel de se montrer prête, s'il est enfin possible de mettre un terme aux malheurs de la guerre, à traiter d'après les mêmes principes modérés qu'elle a déjà proposés par l'organe de son plénipotentiaire. »

Cette déclaration du gouvernement anglais fut donnée le 28 octobre, et cinq jours après le parlement se réunit. Le discours de la couronne roula sur la mauvaise issue des négociations, sur l'état florissant des revenus, sur les victoires navales, ainsi que sur la nécessité de continuer les efforts les plus énergiques jusqu'à ce que l'ennemi montrât un esprit plus équitable et plus pacifique. « La *déclaration*, dit le roi à ce sujet, et les autres papiers que je donne ordre de remettre devant vous, vous prouveront complétement, et au monde entier, que de mon côté tout a été mis en œuvre pour ce qui pouvait tendre à accélérer l'ouvrage salutaire de la paix, et que le long délai ainsi que la rupture finale de la négociation doivent s'attribuer uniquement à la conduite évasive, aux demandes exorbitantes, à l'ambition démesurée de l'ennemi, surtout à la haine invétérée contre les royaumes dont sont animés ceux avec qui nous avons à traiter.... »

Avant de retracer le caractère politique de cette session du parlement, rappelons que l'Angleterre avait eu encore d'autres intérêts à surveiller dans le midi de l'Europe.

Le jour même où le directoire lança dans le pu-

Digitized by Google

blic sa menace d'envahir le royaume britannique, il prit un arrêté déclarant non avenu le traité non ratifié entre la république française et la reine de Portugal. Expliquons cette boutade diplomatique.

Lorsque l'Espagne, cédant à l'impulsion de la France, eut déclaré la guerre à la Grande-Bretagne, elle exigea que le Portugal fît cause commune avec elle et la France contre cette puissance, menaçant la cour de Lisbonne, en cas de refus, de lui faire la guerre. En effet, une armée espagnole se rassembla sur les frontières du Portugal. De son côté, le cabinet de Lisbonne fit des préparatifs extraordinaires; il confia l'organisation de ses armées à un général étranger, le prince de Waldeck. En même temps l'amiral Jervis, qui depuis fut décoré du titre de lord Saint-Vincent, entra avec sa flotte dans le Tage, pour protéger Lisbonne et y débarquer une partie des troupes anglaises qui avaient occupé l'île de Corse.

Tout parut se calmer à la suite des embarras du directoire, et l'amiral Jervis alla reprendre sa station devant Cadix. Mais, en 1797, pressée d'un côté par l'Espagne, servile alliée de la France, et de l'autre par la majorité du gouvernement français, qui respirait la guerre, la cour de Lisbonne crut devoir négocier avec la France pour obtenir la paix; les conditions qu'on voulut lui imposer furent telles que le parti anglais, qui dominait dans les conseils, préféra les chances de la guerre. Mais, de son côté, le chevalier d'Aranjo d'Azevedo, qui avait été envoyé à Paris comme négociateur, profitant du besoin d'argent qu'éprouvait la majorité du directoire pour faire la révolution du 18 fructidor, conclut, le 20 août, avec le ministre Charles Delacroix, un traité onéreux de paix et d'amitié, que le directoire approuva le 21, et que le corps législatif ratifia le 12 septembre. Le cabinet de Londres en fut mécontent; mais les troubles d'où sortaient à peine les équipages de ses escadres, et la situation politique du continent, ne lui permirent d'abord que de hasarder quelques représentations diplomatiques. Une grande victoire navale ayant été remportée depuis par l'amiral Duncan, l'administration anglaise prit un langage plus hautain. Retraçons en peu de mots cette victoire, qui ne fut pas sans influence sur la politique de l'Europe.

Pendant tout l'été de l'année 1797, l'amiral Duncan avait tenu bloquée la flotte hollandaise du Texel destinée à aller joindre celle de France à Brest; mais ayant été obligée, par une tempête, de gagner la rade d'Yarmouth, l'escadre hollandaise, forte de onze vaisseaux de ligne et de plusieurs frégates, et commandée par l'amiral de Winter, saisit cette occasion de mettre en mer. L'amiral Duncan, qui avait seize vaisseaux de ligne, n'eut pas plutôt reçu cette nouvelle qu'il retourna vers la côte de Hollande dans l'espoir d'y rencontrer et d'y combattre l'ennemi. Il le rencontra le 11 octobre, près le cap Camperduyn, rangé en ligne pour le recevoir. L'ordre, qui fut ponctuellement et promptement exécuté, portait de percer la ligne hollandaise, de l'attaquer bord à bord sous le vent, et de la couper ainsi de terre en l'éloignant de sa côte. Le combat fut terrible, et la victoire des Anglais complète. Ils prirent huit vaisseaux de ligne hollandais, parmi lequels celui de l'amiral et du vice amiral. Ce succès brillant répandit une grande joie dans la nation. L'amiral vainqueur fut créé pair sous le nom de lord vicomte Camperduyn, du nom du cap de la côte de Hollande à la vue duquel s'était livré le glorieux combat.

Cette victoire et celle de lord Saint-Vincent, qui l'avait précédée, firent échouer les projets que le directoire avait fondés sur des avantages qu'il croyait obtenir dans la Manche par ses escadres, et d'un autre côté elles enflèrent les prétentions du ministère anglais. Dès lors il ne garda plus de ménagements à l'égard de la cour de Lisbonne, destinée, comme d'autres petits États, à devenir victime de cette grande lutte entre deux puissances rivales, et dont le pouvoir de l'une ne rencontrait plus d'obstacles sur le continent, tandis que l'autre exerçait sur les mers une influence sans limites. Ce fut alors que le cabinet de Saint-James fit déclarer positivement à la cour de Lisbonne : « Qu'en cas de ratification et d'exécution du traité de S. M. Très-Fidèle avec la France, l'Angleterre se verrait obligée de prendre des mesures propres à en empêcher les effets; que provisoirement, nonobstant les stipulations de ce traité, la flotte britannique, aux ordres de l'amiral Saint-Vincent, hivernerait dans le port de Lisbonne; que S. M. Très-Fidèle pouvait être assurée que cette escadre se conduirait de la manière la plus amicale, pourvu qu'elle éprouvât un procédé pareil de la part des Portugais; mais que, dans le cas contraire, elle agirait ainsi que l'exigeraient les circonstances. »

En effet, le 16 octobre l'amiral Saint-Vincent entra avec une partie de sa flotte dans le Tage, et des troupes de débarquement occupèrent le fort Saint-Julien, qui domine le fleuve et tout le port de Lisbonne. Ainsi la cour de Portugal se trouva tellement pressée entre deux redoutables adversaires, qu'elle se vit dans l'impuissance de satisfaire à ses engagements.

Au moment où l'on se demandait quelle serait la conduite de cette cour à l'égard de la France, le cabinet d'Espagne vint s'interposer, en retenant à Madrid le courrier expédié de Lisbonne à M. d'Aranjo,

Digitized by Google

ministre du Portugal à Paris, pour lui notifier que S. M. Très-Fidèle se trouvait dans l'impossibilité de ratifier le traité; de sorte que ce courrier ne parvint pas au gouvernement français. Le premier ministre, prince de la Paix, prit sur lui, d'après des circonstances politiques nouvelles, de renvoyer le courrier à Lisbonne, s'expliquant à cette occasion de la manière la plus amicale avec l'envoyé portugais à Madrid, et ce fut en conséquence de la manifestation expresse de ces sentiments que toutes les troupes espagnoles qui se trouvaient sur la frontière furent retirées. Ce procédé engagea la cour de Lisbonne à gratifier le prince de la Paix de la principauté d'Evora, en considération du mariage qu'il venait de contracter avec la fille de l'infant don Louis, oncle du roi et cousin de S. M. Très-Fidèle. Les troupes portugaises reçurent également l'ordre de quitter la frontière d'Espagne, et de rentrer dans leurs anciens quartiers.

Mais le directoire, ne voyant dans ce manége du prince de la Paix, pour préserver la cour de Lisbonne, qu'un moyen de lui épargner la double invasion qui avait été préparée à Paris, lança un arrêté qui remit le Portugal dans la même position qu'avant le traité non ratifié.

Cependant la nouvelle de la conclusion de la paix de Campo-Formio, qui rendait au directoire exécutif la disposition libre de ses armées, et les représentations de la cour de Madrid, qui craignait que la France n'exigeât de l'Espagne le passage d'un corps d'armée destiné à envahir le Portugal, eurent assez d'influence sur la cour de Lisbonne pour la porter à se réconcilier avec la France, au risque de se brouiller avec la Grande-Bretagne. La ratification fut signée le 1er décembre, et envoyée à Paris au chevalier Aranjo d'Azevedo, qui l'avait vivement sollicitée, et dont « l'esprit éclairé et conciliant a » usé d'une heureuse obstination, dit au directoire » l'ambassadeur espagnol del Campo, pour arrêter » sa cour sur le bord de l'abîme. »

On avait en même temps expédié de Lisbonne à ce négociateur quelques millions de diamants pour le mettre en état de se faire pardonner le retard de la ratification; mais des imprudences qu'il commit dans l'emploi de ces trésors, pour corrompre ou récompenser les familiers de Barras et du ministre des relations extérieures, excitèrent le mécontentement du directoire, qui, sous prétexte que l'envoyé portugais n'était plus revêtu d'un caractère diplomatique, le fit arrêter, le 31 décembre, et le plongea dans la prison du Temple, où il passa deux mois.

Avant qu'on apprît en Angleterre cette dernière circonstance, la défection du Portugal avait semblé confirmée par le prompt départ du comte de Pombeiro, qui, après avoir pris à Londres un hôtel pour un an, s'embarqua à l'improviste, avec toute sa famille, à bord de la frégate *la Paix* pour retourner à Lisbonne, ce qui eût achevé d'isoler l'Angleterre dans une guerre qui menaçait son existence, si d'autres combinaisons n'eussent prévalu dans le cabinet portugais.

D'ailleurs la confiance de l'Angleterre dans ses forces navales n'avait plus de bornes, appuyée qu'elle était par l'ivresse que la victoire du 11 octobre sur l'escadre hollandaise avait inspirée à toute la nation.

A l'ouverture du parlement, le 2 novembre, on remarqua que le ministère, instruit de la paix particulière conclue entre la France et l'Empereur, jugea à propos de garder à ce sujet le plus profond silence dans le discours de la couronne. Le 24, M. Pitt présenta son nouveau plan de finances pour le service de l'année 1798; il ne dissimula point l'accroissement onéreux et sans exemple que son projet tendait à établir dans la perception des impôts fixes et directs, la totalité de la dépense ayant été portée par le ministre à vingt-cinq millions quatre cent quatre-vingt-seize mille livres sterling. Du reste, il déclara que ces vues n'étaient point un plan absolument arrêté, et que ne voulant rien précipiter, il conjurait la chambre de réfléchir mûrement et impartialement sur ses propositions et de songer que dans la conjoncture présente il ne s'agissait pas d'espérances d'agrandissement, de projets ambitieux, mais de l'existence même de la Grande-Bretagne et de tous ses habitants comme nation...

M. Tierney, qui, depuis la retraite des principaux membres de l'opposition, en soutenait presque à lui seul tout le fardeau à la chambre des communes, ne ménagea pas le ministère dans cette occasion. « Ce n'est pas pour défendre la nation, dit-il, » c'est pour achever de l'opprimer que le ministre » invente des taxes nouvelles. Il sait bien connaître » tous les individus par leurs propriétés et leurs » fortunes quand il s'agit de les leur ravir : pour- » quoi ne s'en souvient-il plus quand ils lui de- » mandent à être représentés?..... » M. Tierney assura en outre que toutes les ressources de l'Angleterre étaient épuisées, que la banque ne pouvait éviter une banqueroute; enfin il termina en disant que M. Pitt n'ayant ni la *confiance de l'ennemi*, ni celle de l'Europe, devait s'éloigner d'un cabinet avec lequel, tant qu'il y resterait, l'on ne ferait pas la paix si désirée et si nécessaire.

Dans sa réplique M. Pitt se félicita de n'avoir point la *confiance de l'ennemi* ni celle des *alliés*

Digitized by Google

perfides qui avaient manqué à tous leurs engagements.

La seconde lecture du bill pour l'augmentation des taxes fut signalée par la rentrée de Fox et de Sheridan dans la chambre des communes où ils vinrent reprendre le rôle de chefs du parti de l'opposition. A l'arrivée de Fox, la multitude, qui était rassemblée d'avance à la porte de la salle, éleva les acclamations les plus bruyantes. Le plan de Pitt fut vivement attaqué par tous les orateurs de l'opposition, surtout par Fox et Sheridan qui, ne se bornant pas à censurer la mesure en question, attaquèrent tout l'ensemble du système et toute la politique du gouvernement. Revenant ensuite à la mesure en discussion, ils ne mirent point de doute à son adoption par la majorité ministérielle, et malgré le vœu bien constaté de la majorité de la nation : « ce qui prouve, ajoutèrent-ils, que cette majorité » n'est plus représentée *virtuellement* et qu'une » réforme parlementaire est *actuellement* indispen» sable pour prévenir l'abus d'une influence aussi » contraire à la constitution. » Malgré tous ces efforts de l'opposition, le ministre l'emporta autant par son éloquence que par son influence habituelle sur la majorité de la chambre.

Cependant le directoire exécutif n'avait point répondu officiellement au manifeste de la cour de Londres; mais à l'occasion du discours du roi au parlement il avait fait insérer dans son journal officiel une très-longue dissertation sous le titre d'*examen des griefs allégués contre les Français par le Roi d'Angleterre*. Le premier paragraphe qui seul remplissait plus de deux pages, traitait de la *prétendue animosité invétérée des Français contre les Anglais*. C'était toujours le même système de raisonnement qui tendait à isoler le ministère anglais en lui contestant l'appui de la nation. Mais il n'était que trop vrai, malheureusement, qu'à Paris et à Londres les passions hostiles d'une rivalité nationale étaient excitées et qu'une haine vraiment invétérée de gouvernement à gouvernement semblait transformer une guerre politique en une guerre de passions et de ruine. Sous ce rapport l'exemple que donnaient alors au monde la France et l'Angleterre ne pouvait qu'être funeste aux progrès de la civilisation.

Quant à l'examen des griefs, c'était l'ouvrage du directeur François de Neuchâteau, auquel avait été adjoint le littérateur Ginguené. L'un et l'autre s'étaient chargés conjointement de ce travail au défaut du ministre des relations extérieures Talleyrand, dont le projet n'avait point satisfait le directoire.

Toutefois, ce ministre s'était servi, pour diriger le jugement du public sur la fâcheuse issue des négociations avec l'Angleterre, d'un moyen qu'il a employé bien souvent depuis. Ce fut la publication d'un pamphlet assez piquant sous le titre de : *Lettre de lord Malmesbury à lord****, *oubliée à Lille*, traduite de l'anglais. C'était une longue épître remplie de sarcasmes contre le négociateur anglais, contre le ministre Pitt, contre son gouvernement, en un mot un persiflage continuel.

Ainsi l'on excitait encore par des moyens irritants une haine déjà si vive et si envenimée. Le directoire crut n'avoir plus de ménagements à garder, et depuis la paix de Campo-Formio n'ayant plus d'ennemis sur le continent, il dirigea tous ses efforts contre l'Angleterre. Il annonça hautement une descente prochaine dans ce royaume, et ce projet devint le sujet favori de la plupart des discours qui furent prononcés à la tribune législative. La conquête des trois royaumes fut prédite avec une confiance bien présomptueuse, si on réfléchit aux difficultés qui s'opposaient à la jonction à Brest et dans la Manche des forces navales françaises et espagnoles, d'après le plan proposé au directoire par le vice-amiral Truguet, plan abandonné d'ailleurs l'année précédente, après la retraite de ce ministre, qui avait tenu longtemps le portefeuille de la marine.

Cependant des corps de troupes furent réunis sur les côtes, et le directoire leur donna hautement le nom d'*armée d'Angleterre*. On équipa dans les ports de l'Océan des bâtiments de transport ; enfin il fut ouvert un emprunt que devaient acquitter les dépouilles de la Grande-Bretagne !

On ne parla d'abord que d'une somme de trente millions pour les frais de l'armement. C'était ce qu'avait demandé Bonaparte lui-même, qui eut à ce sujet des conférences avec les principaux commerçants de la capitale, de concert avec le ministre des finances qui y assista. Le directoire voulut aussi y prendre part, et il reçut les banquiers de Paris en grande pompe dans une audience solennelle (1). Ce fut le ministre de l'intérieur qui les lui présenta comme les organes de l'opinion publique et du commerce. Ces messieurs demandaient que le corps législatif fût invité à ouvrir un emprunt dont *les primes seraient hypothéquées sur la victoire*. « Les Romains, ajouta le ministre, vendirent le » champ sur lequel Annibal était campé ; mais l'his» toire ne dit pas si ce peuple célèbre, trouvant » des ennemis obstinés, leur déclara d'avance que » *la guerre serait continuée à leurs frais*. Ce

(1) MM. Lecouteulx, Fulchiron aîné, Fulchiron jeune, Jubié, Enfantin, Saillard, Récamier, Hupais, Marmet, Doyen, Decretot, Dharlemagne, Desprez et Barillon.

Digitized by Google

» trait sera ajouté à nos annales. L'emprunt pro-
» posé pourra être appelé l'emprunt sur l'Angle-
» terre : il sera rempli ; la grande nation exécute
» tout ce qu'elle délibère... »

Le banquier Fulchiron débita ensuite quelques phrases ampoulées sur la gloire de la France, sur la valeur sublime et presque fabuleuse de son jeune héros, et il proposa, au nom du commerce de Paris, d'ouvrir un emprunt destiné aux frais de l'expédition d'Angleterre, et remboursable sur les produits d'un nouvel impôt.

Le directoire, par l'organe de son président, exprima toute sa reconnaissance pour cette offre patriotique, et par un décret du corps législatif, il fut bientôt ouvert un emprunt de quatre-vingts millions, remboursable sur le produit des conquêtes à faire en Angleterre et en Irlande. En attendant, le directoire ordonnait la saisie des marchandises anglaises dans tous les ports, dans tous les magasins, dans toutes les boutiques de la France. Cette mesure fut exécutée le même jour, à la même heure, sur tous les points de la république. Le butin fut immense. On vendit à vil prix sur la place publique les dépouilles des négociants français, et sous prétexte de nuire au commerce des Anglais, ce fut bien réellement celui de la France dont on prépara la ruine.

Ne se bornant point à des hostilités d'un genre si nouveau, le directoire songeait sérieusement à la descente. Il crut y parvenir en reprenant les plans du vice-amiral Truguet, c'est-à-dire au moyen de l'escadre espagnole de Cadix, qui était à sa disposition et qu'il devait faire débloquer par une escadre française, envoyée de la Méditerranée, pour que toutes les deux vinssent ensuite se réunir à celle de Brest. Mais à combien de chances n'était pas exposé un si vaste dessein! On sait que plus tard, Bonaparte, devenu maître de la France, a tenté de l'exécuter, et que cette tentative a consommé la ruine de sa marine!...

Mais alors aucun obstacle ne semblait pouvoir être opposé aux triomphes des armées françaises. C'était le temps des grandes entreprises, des projets gigantesques, et tous les efforts de la *grande nation*, comme on le disait hautement, allaient se diriger contre l'Angleterre.

Ce fut dans de telles circonstances que le ministre des relations extérieures, Talleyrand, excité par le directeur Rewbell, et d'ailleurs très-habile, comme on sait, à profiter des événements, crut avoir besoin non-seulement de se prononcer pour le système du directoire, mais de gagner aussi quelque popularité, en signalant son zèle contre la puissance anglaise. Ce fut évidemment là le but de la circulaire qu'il adressa à tous les agents diplomatiques de la république. Cette pièce, quelque empreinte qu'elle soit du cachet de l'époque, est assez remarquable, et nous en citerons les passages qui méritent le plus d'être conservés.

« Une grande expédition se prépare; le vœu na-
» tional presse cet armement. Il faut que tous les
» employés, que tous les fonctionnaires secondent
» les vues du directoire; il faut que toutes les
» parties de la république fassent la guerre à l'An-
» gleterre.

» Dans ce mouvement général, vous ne pouvez,
» ni ne devez demeurer inactif... Vous savez que
» depuis longtemps l'*arme diplomatique*, terrible
» dans les mains du ministère anglais, languit
» émoussée dans les nôtres. Le directoire exécutif
» veut rendre à ce département son lustre et sa
» vigueur : la paix de Campo-Formio doit en être
» l'époque : le congrès de Rastadt doit y mettre le
» sceau; vous devez y concourir.

» A présent, citoyens, chacun de vous sans
» doute se forme une idée juste de la grandeur et
» de la force de la république française. L'étranger
» sait assez, et il est inutile de vous rappeler à vous-
» même que vous représentez le *premier peuple de*
» *l'Europe*, une nation composée de trente mil-
» lions d'hommes, et à qui sur le continent rien
» n'a pu résister.

» Comment donc l'Angleterre, puissance infé-
» rieure en moyens et en forces, même au temps
» de la monarchie, a-t-elle, depuis plus d'un siècle,
» contrarié en tout et même humilié la France?
» Sa position insulaire et l'idée de la liberté dont
» elle se vantait, n'ont pas seules contribué à cet
» étonnant résultat. Il a été surtout l'effet du système
» diplomatique suivi par l'Angleterre; mais cette
» force même est factice chez elle, comme tout son
» pouvoir. Il est aisé de s'en convaincre pour peu
» qu'on veuille suivre l'histoire des Anglais depuis
» qu'ils se sont immiscés dans les affaires de l'Europe.

» Ce fut leur protecteur Cromwell qui, le premier,
» donna le ton à leur diplomatie : appelant à son
» aide la plume vigoureuse et ci-devant républicaine
» du célèbre Milton, Cromwell osa parler à tous les
» cabinets le langage hautain que depuis cette époque
» le ministère de Saint-James a toujours soutenu et
» qui, n'étant dans l'origine que l'insolente morgue
» d'un trop heureux usurpateur, ne parut être dans
» la suite que l'accent énergique et fier d'un peuple
» qui se disait libre... Forte de cette illusion, bien
» plus que d'un pouvoir réel, l'Angleterre, à la fin
» de chaque grande guerre, a figuré avec éclat dans
» les pacifications de Nimègue, Ryswick, Utrecht,
» Aix-la-Chapelle, au traité de Paris, aux conférences

» de Pilnitz et dans les crises subséquentes de notre » révolution.

» C'est le prestige, citoyens, qu'il s'agit de dé» truire ; c'est le colosse au pied d'argile qu'il faut » aujourd'hui renverser. Il faut donc, citoyens, que, » de votre côté, vous attaquiez avec courage l'Angle» terre dans sa puissance fédérative ; tandis que de » leur côté nos armées, s'élançant sur son territoire, » dévoileront aux yeux des gouvernements de l'Eu» rope, auxquels sa jactance en impose, le vrai secret » de sa faiblesse. Voici quelle est dans cette vue la » marche que vous devez suivre. Mettez votre con» duite en opposition directe avec celle des envoyés » au cabinet de Londres ; attachez-vous à cette règle » qui ne saurait vous égarer. La cause qu'ils défen» dent est celle de la tyrannie, de l'avidité mercan» tile, d'un machiavélisme honteux et criminel.

» On compare Londres à Carthage, on pourrait » comparer plutôt les Français avec les Romains ; » mais Rome ignora trop le commerce et les arts, » Rome ne songea qu'à la gloire de conquérir le » monde ; elle fit la guerre à Carthage comme à un » empire rival, non comme à un peuple commer» çant. Que la république française a des motifs plus » respectables ! Ce n'est pas seulement les injures » de plusieurs siècles qu'elle veut venger aujourd'hui » sur le gouvernement anglais ; c'est pour l'intérêt » de l'Europe, de l'humanité entière qu'elle veut » rétablir la liberté des mers. L'histoire n'offre rien » qu'on puisse mettre en parallèle, et sous ce point » de vue, les hommes de tous les pays doivent for» mer des vœux pour l'heureux succès de nos armes...

» Que la plume et la voix des négociateurs fran» çais secondent le courage et l'épée de nos défen» seurs ! Plus les agents de l'Angleterre seront impé» rieux, fourbes, remuants, plus vous devez montrer » de droiture, de loyauté, de cette modération qui, » bien plus que la morgue, est le trait caractéris» tique de la véritable puissance. Épiez toutes leurs » démarches, empêchez qu'ils ne puissent ourdir » contre la république de nouvelles trames, qu'ils » vous trouvent partout et sans cesse sur leur che» min ; suivez-les sans relâche au sein même des » cabinets... Tenez-moi surtout au courant de ce que » machine le génie infernal du cabinet de Londres. » Il faut que le gouvernement soit averti de tout, » qu'il le soit de tous les côtés et qu'il le soit à temps... » L'objet de cette circulaire est de former surtout, » entre tous les agents de la diplomatie française, » une ligue active et zélée contre le dernier ennemi » que la république ait à vaincre. Vous trouverez sans » doute bien des difficultés qu'il vous faudra surmon» ter. Ne vous rebutez point. Pour vous aplanir les ob» stacles, comptez sur *l'armée d'Angleterre*... »

Le directoire, presque en même temps, après avoir fait saisir, comme on l'a vu, sur tous les points de la France, toutes les marchandises anglaises, déclara de bonne prise tous les navires même neutres ou amis qui en seraient chargés, et il s'efforça de justifier cet acte de violence par les dispositions du trente-troisième statut de la trente-sixième année du règne de Georges III (1794) suivant lesquelles c'est un crime de haute trahison que de fournir à la France du cuir, du fer, du plomb, des grains et des vivres.

Ainsi commença le système continental auquel il était réservé à Bonaparte de donner dix ans plus tard une si funeste extension. Quant au directoire, il demanda par un message au corps législatif, de confirmer et de légaliser cette grande mesure par une loi formelle. En applaudissant à cette demande, le député Lehardi, répétant quelques phrases de Brissot, s'écria : « Un jour le peuple anglais s'indignera » contre ses ministres, et le sang qui va être versé » rejaillira sur leurs têtes... » De telles menaces étaient d'autant plus remarquables que dans ce temps-là même un attroupement de la populace s'était porté à des violences contre le premier ministre Pitt. Mais ces dispositions malveillantes, loin d'être partagées par les classes influentes de la nation, valurent au ministre de nouveaux témoignages d'estime dans le parlement, et elles ne firent qu'ajouter à sa popularité et à son influence. Tous les partis et toutes les classes de citoyens s'empressèrent de le seconder dans les préparatifs de défense qu'il dirigeait avec beaucoup d'activité et d'énergie. Indépendamment des armements maritimes et des fortes augmentations faites à la milice, chaque comté reçut ordre de lever des corps de cavalerie irrégulière parmi les cultivateurs, et les villes et villages les plus considérables eurent la plupart leurs volontaires armés et exercés comme les troupes réglées. Partout on montrait le plus grand empressement à combattre les Français ; et jamais le royaume n'avait présenté un aspect aussi formidable. Toutes les différences de parti s'effacèrent et disparurent devant le grand objet de l'indépendance nationale et du salut public.

Quant aux intérêts du continent, on était généralement persuadé que le congrès de Rastadt parviendrait à les régler dans un accord final entre la France et l'Allemagne. On n'attendait plus dans cette ville que les pouvoirs illimités dont la France désirait que la députation germanique fût pourvue pour en faire l'échange avec les plénipotentiaires du directoire exécutif, et alors devait se tenir la première séance *in pleno* entre les ministres de l'Empereur et de l'Empire d'une part, et ceux de la république française de l'autre. C'était dans cette séance que

Digitized by Google

ces derniers devaient remettre les articles sur lesquels on les avait chargés d'établir la paix.

Le succès d'une négociation si ardue et si compliquée ne pouvait résulter que d'un parfait accord entre la France et l'Autriche; et comment se flatter d'y parvenir avec le système de propagande révolutionnaire qui était à la veille de prévaloir dans le cabinet du Luxembourg? Le directoire n'avait pas seulement formé le projet de révolutionner l'Italie et la Suisse; il voulait encore porter le trouble dans la Souabe et particulièrement le Brisgaw. Dès l'année 1796, l'agent secret Poterat, dont nous avons parlé, et le prêtre Bassal, avaient formé, avec l'appui du directeur Carnot, le projet de fonder dans cette contrée une république démocratique qui aurait eu pour centre la forêt Noire, projet que l'ambassadeur en Suisse Barthélemy avait fait avorter, ou plutôt dont il avait démontré l'extravagance. Mais depuis qu'Augereau commandait en chef l'armée d'Allemagne, le plan de révolutionner le Brisgaw avait repris faveur au quartier général d'Offenbourg. Décriant le traité de Campo-Formio, et l'un des plus violents contempteurs de Bonaparte, son ancien lieutenant, agissait manifestement dans la vue de renverser l'œuvre de la paix. Ses agents secrets répandirent sur la rive droite du Rhin, et particulièrement dans le Brisgaw, un *appel au peuple* en langue allemande, et dont voici la traduction.

« Liberté ! Égalité !

» Depuis longtemps la nation germanique brûle » de recouvrer sa liberté : depuis longtemps l'inéga» lité des conditions est pour elle un objet de haine » et de mépris. Le peuple sent sa dignité; il est pé» nétré de la vérité que *c'est en lui que réside la » plénitude du pouvoir et le droit de se donner » des lois* qui soient dignes d'une nation libre : il se » lève donc courageusement contre ces *vendeurs » d'hommes* qui, sans consulter les habitants, dis» posent des États et des peuples d'une manière aussi » arbitraire que celle qu'ils ont employée jusqu'à » présent. La nation germanique déclare donc ici » qu'elle secoue et rejette toute espèce de joug, et » qu'elle veut former une république indépendante. » Quiconque oserait s'opposer à l'exercice de nos » droits sera puni comme traître à la patrie, et » malheur au prince qui s'attirerait notre ven» geance!...... »

Venait ensuite une série de questions auxquelles il fallait s'empresser de répondre : « Combien y a-t» il d'armes dans notre ville? combien y a-t-il » d'hommes capables de porter les armes dans le » bailliage? combien doit-il en rester pour veiller à » la police? combien y a-t-il de prisonniers, et qui » les surveille? comment correspondra-t-on d'une » manière sûre avec les amis de la liberté? comment » se procurera-t-on des uniformes? comment ven» dra-t-on les biens nationaux de la manière la » plus avantageuse? qui organisera les gardes na» tionales? d'où se procurera-t-on des fonds de caisse » suffisants? comment maintiendra-t-on l'ordre et » la tranquillité? qui commandera les troupes? où » se rassembleront-elles? comment la nation sera-t» elle représentée, comment en agira-t-elle avec les » troupes de l'Empire? comment se procurera-t-on » des chevaux?...... »

Ce fut par de tels moyens, que, tandis qu'on négociait à Rastadt, des mouvements se manifestèrent dans la partie du Brisgaw qui avoisine la Suisse. Aussitôt le comte de Cobentzel écrivit confidentiellement à Bonaparte pour s'en plaindre, comme d'une tentative qui, si on y mettait de la suite, rendrait toute paix impossible, et compromettrait l'œuvre de Campo-Formio. « Les incidents se multiplient, di» sait le plénipotentiaire autrichien, même avant » qu'on soit convenu ici de la première base des né» gociations; bientôt peut-être on pourra y ajouter » le bouleversement de l'ordre actuel des gouverne» ments sur la rive droite du Rhin, et alors plus de » paix!.... »

A la réception de cette lettre, Bonaparte ne douta plus que le quartier général d'Offenbourg ne fût le foyer de ces mouvements insurrecteurs; il n'ignorait pas d'ailleurs que son ancien lieutenant Augereau mettait une sorte d'ostentation à se montrer contre lui en pleine rivalité et en opposition déclarée. Qu'on juge de son ressentiment et de son dépit lorsqu'il eut connaissance, vers le même temps, d'une lettre qu'Augereau venait d'écrire à l'adjudant général Isar, son agent à Paris, qui en avait indiscrètement fourni des copies à des députés et à des généraux qu'il cherchait à désabuser sur le compte du vainqueur de l'Italie. Cette lettre fort remarquable fit alors beaucoup de bruit dans le monde politique. Elle ne fut pas publiée, et cependant sous tous les rapports elle mérite d'être connue.

« Au quartier général d'Offenbourg, le 10 frimaire an VI de la république française une et indivisible (30 novembre 1797).

» Il paraît, mon cher Isar, que le voile se dé» chire et que le héros Bonaparte a toute la mine » d'un brouillon ambitieux qui ne s'est servi de » l'ascendant de sa réputation gigantesque et peu » méritée, que pour sacrifier à ses intérêts parti» culiers ceux de la république et des peuples » de l'Europe. Il y a sans doute à Paris nombre

» d'hommes assez éclairés pour l'avoir pénétré ; mais » de quoi sert qu'ils le jugent et l'apprécient, s'ils » n'ont pas le courage de le démasquer. Le journa- » liste Caignart est le seul qui ait osé attacher le » grelot, dans son n° 636. Je vois avec plaisir qu'il » est toujours à l'avant-garde; ce qu'il a dit n'est » cependant qu'hypothétique. Je sens bien qu'on » doit être effrayé d'attaquer une réputation aussi » colossale; mais doit-on s'en épouvanter quand on » a autant de moyens de l'en dépouiller? L'homme » qui aux portes de Rome a empêché le pape d'en » partir, a-t-il voulu établir la liberté? et qu'on ne » dise pas que sans cela nous n'aurions pas eu les » millions qu'il nous a donnés. Je répondrai d'abord » qu'il est très-douteux que le peuple romain se » fût laissé paisiblement dépouiller par un prince » déchu et fugitif; je prouverai ensuite, quand on » voudra, que les patriotes italiens avaient offert » bien davantage. Et ce malheureux Piémont, qu'en » dirons-nous? n'est-ce pas lui qui a mis ses infor- » tunés habitants vingt fois en mouvement et les a » toujours livrés à la cour de Turin pieds et poings » liés? n'est-ce pas lui qui, dans la dernière et la » plus déplorable catastrophe qu'ils ont éprouvée, » a offert des troupes pour les écraser, qui a été le » témoin bénévole de l'horrible boucherie qu'on en » a faite. Mais ce qui fait frémir, ce que j'aurais » peine à croire, si je ne l'avais vu de mes yeux, » c'est qu'au moment où ces malheureux dispersés, » poursuivis, menacés du supplice, cherchaient un » refuge chez leurs voisins, il leur a fait fermer les » portes de la Cisalpine et les a repoussés vers » l'échafaud. Comme ceci est un acte de gouverne- » ment dont l'authenticité est irrévocable, il n'est » pas difficile d'en acquérir les preuves matérielles.

» Qu'on consulte, enfin, tous les bons patriotes » d'Italie, et l'on verra combien il est justement » abhorré. Qu'on voie si partout les nobles et les » prêtres qu'il a constamment caressés n'occupent » point toutes les places; qu'on me dise ensuite ce » qu'il faut penser de ses principes.

» Mais comment surtout, comment cet infâme » traité de Passeriano n'a-t-il pas excité une indi- » gnation universelle? Comment se fait-il que per- » sonne n'ait encore osé l'examiner? Est-il suppor- » table de voir tout le monde se taire ou chercher à » colorer cette donation inique des États vénitiens ? » Comment se fait-il que personne n'ait réfléchi » sur l'absurdité qu'il a eu de détruire une répu- » blique à laquelle il suffisait de donner une forme » démocratique pour en faire un État puissant qui, » par sa position, sa population, ses richesses, ses » relations commerciales, l'homogénéité de ses » éléments, ses colonies, offrait cent fois plus de » ressources et de moyens de défense que cette » pauvre Cisalpine, avorton informe qui n'a ni » forme ni consistance et dont l'existence est un » problème; qui n'a ni armées, ni places fortes, ni » union, ni esprit public; qui est composée d'élé- » ments hétérogènes toujours prêts à se dissoudre, » qui n'a ni ports de mer, ni débouchés pour son » commerce, excepté le Pô à l'embouchure duquel » croiseront les frégates de l'Empereur; qui a pour » voisins le pape, le duc de Parme, le roi de Sar- » daigne, et celui des Romains. Encore a-t-on soin » d'emmaillotter ou plutôt de garotter cet enfant » mort-né. On y comprime les amis de la liberté » dont l'amour seul pourrait garantir ce pays, mais » on ne l'y laissera pas naître.

» On ignore donc aussi à Paris que des députés » de Venise venaient pour réclamer auprès du di- » rectoire, qu'ils eurent l'imprudence de mani- » fester le but de leur mission et que Bonaparte les » fit arrêter ; que ce fut Murat, ce fidèle et servile » exécuteur de ses ordres, plus digne de figurer à » la tête d'une bande de sbires qu'à celle des troupes » républicaines, qui fut chargé de les arrêter, qui » le fit et qui s'en vante! ces députés disaient : » nous avons encore trente millions pour faire ré- » voquer l'acte infâme qui nous condamne à l'escla- » vage. O ignominie! la liberté se vend à Paris!

» Je n'ai pas encore vu non plus qu'on se soit » élevé contre l'article XIV du traité, monument de » tyrannie, où deux gouvernements stipulent entre » eux la convention horrible de s'entr'aider et de » se maintenir mutuellement contre le peuple.

» Il faut te ressouvenir qu'après le 18 fructidor, » mon aide de camp Deverine ayant été envoyé au- » près de lui par le directoire, il lui dit que celui-ci » donnait trop de latitude aux réunions patrio- » tiques : *ces gens-là*, ajoutait-il, *ne me pardon- » neront jamais d'avoir empêché la révolution » du Piémont ; s'ils prennent le dessus ils feront » mon procès.*

» Tu sais de quelle manière il est passé sous mes » fenêtres allant à Rastadt, et tu diras là-dessus ce » que tu jugeras à propos ; mais ce que tu ne sais » pas, c'est que toute la ville de Strasbourg est in- » dignée de sa conduite, et qu'hier que je m'y » trouvais, plusieurs personnes vinrent me voir et » me dirent de prendre mes précautions; qu'un » homme qui, par jalousie, avait fait assassiner un » général de division dans la forêt de l'Estrelle, » entre Fréjus et Antibes, était bien capable de plus » grands attentats.

» Aujourd'hui on m'assure, et il paraît bien cer- » tain, qu'il travaille à se former un parti à Paris. » Je ne le crois pas bien redoutable; mais il ne faut

Digitized by Google

» pas que le gouvernement sommeille; je pense » surtout qu'il serait bien de le surveiller à Rastadt. » Tu as là-dessus et sur tous les objets de ma lettre » des lumières dont tu peux faire usage comme tu » le croiras avantageux ; il me semblerait utile de » faire insérer quelques bons articles dans l'*Ami de* » *la Patrie* et le *Journal des hommes libres*. Vois » Garat et Sieyes ; il faut leur révéler ce mystère » d'opprobre et de crime.... »

La connaissance de cette lettre, ainsi que des mouvements de la Souabe, et des autres menées d'Augereau, décidèrent Bonaparte à ne plus ménager son ancien lieutenant. Il se hâta de communiquer au directoire les plaintes de M. de Cobentzel, et lui démontra que les intrigues propagandistes d'Augereau pouvaient tout compromettre, même la paix avec l'Autriche, avant qu'on n'en eût recueilli les fruits. Il ajouta que la moindre tentative sérieuse de révolutionner la Souabe, non-seulement irriterait la cour de Vienne, mais donnerait un prétexte plausible à la Russie d'intervenir et d'entraîner la cour de Berlin ; que de là pouvait naître une nouvelle coalition plus dangereuse que la première.

Le directoire en délibéra, mais sans prendre aucun parti sur la proposition de retirer le commandement de l'armée d'Allemagne à Augereau et de lui donner l'armée destinée pour le Portugal. Rewbell était d'avis qu'il fallait encore opposer Augereau à Bonaparte, dont l'ambition était beaucoup plus à craindre. Selon Merlin, Augereau compromettait trop essentiellement la paix, pour qu'il fût prudent de lui laisser le commandement de l'armée du Rhin. Ce fut alors qu'informé des dispositions du directoire à son égard, Augereau écrivit ainsi à son agent Isar : « Il paraît qu'on se propose » de donner l'Italie à Berthier ; le Hanovre à Masséna, » et les côtes de Bretagne à Bonaparte. Paris est » cerné par ce moyen, et moi l'on m'exile en Portu- » gal avec trente mille patriotes ! Ceci me semble un » trait de lumière... »

Mais pour Bonaparte, cette disgrâce n'était pas suffisante; voulant accabler son ancien lieutenant, il remit à Merlin de Douai, celui des cinq directeurs qui lui était le plus favorable, une dénonciation datée de Strasbourg, qui dévoilait les manœuvres de la faction Augereau. Le directoire, reprenant la délibération déjà entamée, arrêta le rappel de ce général; mais en même temps, pour neutraliser les factions militaires qui l'environnaient d'intrigues, il crut devoir livrer au grand jour de la publicité le but de leurs projets dangereux. En consequence, le *Rédacteur*, son journal officiel, fit deux publications qui ne pouvaient manquer d'occuper l'attention publique. L'une consistait en une *lettre écrite de Châlons aux président et membres du directoire*, relative aux rapports que le député Dujardin, du conseil des Cinq-Cents, arrivé à Châlons, son pays natal, y avait faits, « touchant une faction qui avait » dessein de réduire la représentation nationale à » cent membres, lesquels formeraient un seul con- » seil, sous le nom de sénat français, à la tête duquel » il n'y aurait qu'un seul chef. » C'était donner en quelque sorte l'éveil sur les desseins secrets ou supposés du conquérant de l'Italie.

L'autre publication, moins vague, désignait les meneurs de la faction Augereau, et c'était à dessein qu'on y avait accolé le nom de Rewbell à celui de Bonaparte.

« Si l'on veut connaître, disait le journaliste, les » ressorts que fait jouer l'Angleterre, on n'a qu'à » lire l'anonyme suivante :

« De Strasbourg, le 22 janvier.

» Le péril pour Bonaparte et Rewbell est des plus » grands : on a préparé de fausses pièces de convic- » tion contre eux d'attenter à la liberté de la France. » On a fait recevoir par écrit des déclarations de » plusieurs individus qu'on a apostés pour assurer » qu'ils ont pleine connaissance du complot, tramé » par eux, de s'emparer seuls du gouvernement. » Les coups doivent être portés dans la quinzaine. » On fait intercepter ici et dans d'autres endroits des » lettres à leur adresse.

» Les meneurs ici sont List, pharmacien de la » Mesange, et Wedekind déjà renommé. Ces deux » Mayençais sont les principaux agents d'Augereau, » au nom duquel et pour lequel tout se fait. Agut, » adjoint aux adjudants généraux, les généraux Isar » et Gross travaillent avec eux, et sont chargés de » préparer l'esprit de l'armée à cet événement. Les » chefs ont leur affiliation dans deux assemblées des » frères et amis à Strasbourg, et le nommé Schwam, » chirurgien, est le messager et colporteur princi- » pal. Un des agents d'Augereau doit partir avec » toutes les pièces, lorsqu'elles seront mûries, et » cela ne doit pas tarder... »

Ces publications firent d'autant plus de sensation qu'on les annonça au conseil des Cinq-Cents, comme ayant été faites par ordre du gouvernement. La lettre anonyme surtout devint le texte des bruits et des commentaires les plus contradictoires et les plus étranges.

Il était évident que par ces publications le directoire voulait déconcerter à la fois les desseins opposés d'Augereau et de Bonaparte. Ce dernier ne s'y méprit point ; il parut renoncer à tous ses projets ,

Digitized by Google

et sa faction rentra dans l'ombre. De son côté, le directoire, rassuré contre ses entreprises, reprit sur lui une partie de cette autorité qu'un gouvernement ne perd jamais impunément. Il osa même manifester hautement ses résolutions, et dans la solennité régicide du 21 janvier, il fit chanter avec beaucoup d'éclat cette strophe dont l'application était facile :

Si quelque usurpateur vient asservir la France,
Qu'il éprouve aussitôt la publique vengeance ;
Qu'il tombe sous le fer ; que ses membres sanglants
Soient livrés dans la plaine aux vautours dévorants !

Il ne restait au vainqueur de l'Italie d'autre parti que la dissimulation ; il s'y soumit.

Deux arrêtés du directoire ne se firent pas longtemps attendre; l'un supprima l'armée du Rhin et réforma son état-major général ; l'autre nomma Augereau commandant de la dixième division militaire, et lui enjoignit de se rendre, *sans délai*, à Perpignan. Ces arrêtés étaient de la fin de janvier. Le 7 février, le *Rédacteur* publia la lettre suivante :

« Augereau, commandant en chef la dixième division, aux citoyens composant le directoire exécutif.

» Citoyens directeurs, j'ai reçu l'arrêté qui supprime l'armée du Rhin et son état-major. En conséquence de vos ordres, je pars pour me rendre à la nouvelle destination que vous m'assignez. Ce nouveau témoignage de votre confiance me venge d'une manière bien flatteuse des calomnies absurdes dont les ennemis de la république ont fait retentir les rues et les places de Paris : ils ne savent donc pas qu'il est dans mes principes et dans mon caractère de renouveler le serment que j'ai fait, de tout braver pour le maintien de la liberté et de la constitution, toutes les fois que je vois les ennemis du gouvernement s'agiter en tout sens pour nuire à ma patrie. Que les méchants et les scélérats apprennent une fois pour toutes, que ni la mort, ni la calomnie, ni les menaces, ne sauraient ébranler ma ferme résolution de vivre libre ou de périr en défendant la cause sacrée de la liberté; que la dernière goutte de mon sang sera pour le triomphe des principes et le bonheur de mes concitoyens.

» Je vous prie, citoyens directeurs, de croire que je *conspirerai toujours* avec vous contre nos ennemis communs : nous n'en avons d'autres que ceux qui haïssent la république et le gouvernement constitutionnel. Agréez l'assurance de mon attachement et de mon profond respect. »

Certes, on voyait bien là qu'il y avait loin de Bonaparte à Augereau, et qu'on pouvait sans risques faire descendre celui-ci au second rang. En le révoquant et en réformant son état-major, le directoire condamnait pour ainsi dire les entreprises révolutionnaires sur la rive droite du Rhin. Il était même censé n'avoir pas attendu qu'il en eût été officiellement informé, ni que le plénipotentiaire impérial comte de Metternich eût jeté les hauts cris, pour déclarer que ces mouvements, bien loin d'avoir son aveu, n'étaient excités que par la malveillance des ennemis de la paix, acharnés à en reculer le terme, en essayant de faire naître la défiance et la désunion. M. de Metternich se montra sensible à cette déclaration du directoire.

Les plénipotentiaires prussiens firent aussi des réclamations que le directoire fut dans le cas de prévoir, en provoquant lui-même une explication. Il s'agissait des pays prussiens situés sur la rive gauche du Rhin. Le commissaire français Rudler s'étant hâté de les comprendre dans l'organisation des pays entre Meuse et Rhin, la chambre des finances établie à Clèves protesta contre cette disposition.

Le directoire chargea ses plénipotentiaires de voir à ce sujet ceux de Prusse; de savoir d'eux si la protestation avait été prescrite, et si elle serait soutenue, en faisant observer que la France n'avait jamais eu de difficulté à restituer à la Prusse le pays d'outre-Rhin, qu'elle le ferait à sa première réquisition; mais que si cette puissance avait à s'en repentir, elle ne pourrait s'en prendre qu'à elle-même.

Pour la seconde fois, les plénipotentiaires prussiens sentirent la force de cette insinuation ; MM. de Goertz, de Jacobi, de Dohm, dans la réponse écrite qu'on désirait d'eux, eurent le soin particulier d'écarter l'idée que le cabinet de Berlin fût pour quelque chose dans cette protestation, en même temps qu'ils évitèrent de dire un mot dont on pût inférer la cession desdites provinces, et de ne parler d'elles que comme d'un objet d'échange qui resterait à la république française, aussitôt que l'indemnité en serait garantie à la Prusse.

Mais, d'un autre côté, ni les ministres prussiens, ni ceux de l'Autriche ne voulaient s'expliquer d'une manière positive sur les prétentions de leurs cours : ils attendaient, disaient-ils, des instructions définitives.

Pour se faire une idée nette des points décisifs de la négociation qu'on allait entamer, il faut se reporter aux articles secrets du traité de Campo-Formio. Sans allouer à la France la totalité des pays situés sur la rive gauche du Rhin, ils laissaient cependant à cette puissance le droit de les demander, en lui garantissant le consentement de la cour de Vienne à une cession plus importante. Mais, d'un autre côté, à cet acte de condescendance était attachée une condition plus difficile à remplir; elle

Digitized by Google

consistait à assurer à l'Autriche un agrandissement de territoire qu'elle ne pouvait obtenir qu'aux dépens de la Bavière.

Les ministres français à Rastadt se convainquirent bientôt qu'il serait possible que le directoire parvînt à son but, sans qu'il fût obligé de satisfaire à cet engagement où l'Autriche ne pouvait manquer d'être contrecarrée, non-seulement par la Prusse, mais par la Russie. Ils résolurent d'entretenir avec grand soin la mésintelligence qui régnait entre l'Autriche et la Prusse, mésintelligence qui provenait surtout du mécontentement que témoignait le cabinet de Berlin de ce qu'on lui cachait la connaissance des arrangements de Campo-Formio. Les ministres français virent de plus que l'occupation inattendue de Mayence avait inspiré aux États de l'Empire une grande méfiance contre le cabinet de Vienne et affaibli son parti. Ils en conclurent que ce cabinet lui-même renoncerait à l'exécution d'une condition à laquelle avait été attaché son consentement à la cession de la rive gauche du Rhin. Fortifiés dans cette idée par leurs propres observations et par les directions de leur cabinet, ils se proposèrent d'arracher la cession de la rive gauche malgré l'Empereur. De nouvelles instructions qu'ils reçurent de leur gouvernement, leur ordonnèrent d'insister sur cette condition, et s'ils ne pouvaient l'obtenir tout d'abord, de traîner les négociations en longueur.

Cependant, les négociations étaient ouvertes à Rastadt. La première séance de la diète, sur l'ouvrage même de la pacification, fut tenue le 19 janvier. Tous les ministres s'y trouvèrent en grand appareil. La légation impériale y présida. Les plénipotentiaires français, qui s'étaient rendus aussi à la conférence, affectèrent de se distinguer par une simplicité républicaine. Comme à chaque conférence on ne devait traiter qu'un seul article, isolément et sans connexité avec aucun des autres, la première proposition française mise en avant fut ainsi conçue : « *Le cours du Rhin fera la base des négociations.* » La députation de l'Empire ayant demandé une explication plus déterminée, les ministres français répondirent : « Qu'il s'entendait naturellement » et sans explication que la rive gauche du Rhin » devait faire par elle-même *une partie intégrante* » *de la république française.* » Après avoir communiqué ainsi leur première proposition, les ministres français se retirèrent.

Avant que la députation eût pu délibérer sur leur proposition, ils déclarèrent, le 20 janvier, au ministre directorial, baron d'Albini, que la république française entendait que les princes qui feraient des pertes par suite de la cession de la rive gauche du Rhin fussent indemnisés. Cette proposition, qui tendait à attirer les États de l'Empire dans le système français, était d'ailleurs conforme aux articles secrets du traité de Campo-Formio.

Le 22 seulement, la députation de l'Empire délibéra sur la réponse à donner aux plénipotentiaires français « de fixer le Rhin pour limite future à la » France. » Cette réponse, qui ne fut définitivement arrêtée que dans la séance du 25, contenait des représentations fortement motivées et tendant à engager le directoire exécutif à se désister de prétentions qui, sans procurer un avantage bien réel à la France, renverseraient la constitution germanique, et entraîneraient les suites les plus fâcheuses et les plus contraires à l'intérêt général. Il fut aisé de voir par le ton de mécontentement qui régnait dans cette réponse, que la décision de ce point fondamental était encore éloignée.

En effet, la réplique des plénipotentiaires Treilhard et Bonnier n'amena de la part de la députation de la diète qu'une réponse évasive comme la précédente, et où se manifesta l'intention de traîner la négociation en longueur. Dans cette note très-verbeuse du 27 janvier, rédigée par le directoire de Mayence, d'après le décret de la députation, et approuvée par les plénipotentiaires impériaux, on s'étendait d'abord sur ce qui avait été avancé, savoir que, dans la guerre l'Empire avait été attaqué et la France attaquante. C'était dans les conclusions de la diète du 22 mars 1792 qu'on cherchait la preuve de cette assertion, c'est-à-dire dans l'acte même par lequel la guerre fut déclarée. On se récriait ensuite sur les conséquences de l'extension réclamée des limites de la république française depuis Bâle jusqu'au point où le Rhin entre dans le territoire batave. Il en résulterait une perte immense, un bouleversement essentiel pour le corps germanique, une destruction complète de son système, de ses rapports actuels, tandis que ces acquisitions ne seraient pour la France que d'un médiocre avantage.

La note ajoutait que le Rhin, qui dans plusieurs parties de son cours va en serpentant, qui dans d'autres quitte son lit, et se trouve fréquemment coupé par des îles, n'est point préférable, comme frontière, à une ligne militaire et fortifiée.

Enfin, on continuait à y invoquer les préliminaires de Léoben comme étant communs à l'Empire, parce que l'Empereur, autorisé à traiter au nom du corps germanique, les lui avait solennellement notifiés le 18 juin précédent, en annonçant qu'il avait été convenu que le jour de la signature desdits préliminaires, toutes les hostilités cesseraient entre l'empire d'Allemagne et la république française, et qu'il serait tenu un congrès où paraîtraient les plénipotentiaires des deux parties, et où la paix défini-

Digitized by Google

tive serait conclue sur la base de l'intégrité de l'Empire.

C'était cette dernière considération que les députés de la diète opposaient à toute proposition qui y paraissait contraire.

Toutefois, dans leur note du 2 février, ils évitèrent de prendre une conclusion et cessèrent même d'insister formellement sur les propositions qui avaient terminé celle du 27 janvier.

Les plénipotentiaires français dans leur note en réponse, sous la date du 3 février, eurent soin :

1° De repousser l'assertion que la république française avait été agresseur, en établissant que les rassemblements d'émigrés formés sur les frontières, le refus réitéré de les disperser, étaient de la part de l'Empire une provocation qui avait exigé de la France des moyens conservatoires auxquels on n'avait répondu que par une déclaration de guerre;

2° D'établir qu'on n'avait pris ni voulu prendre l'intégrité de l'Empire pour base de la paix entre la république française et le corps germanique; que c'était un fait notoire, qu'il y aurait un excès inconcevable de crédulité à penser le contraire; qu'ainsi l'article vingt-deux du traité de Campo-Formio, seul endroit où il fût parlé de la pacification entre les deux puissances, portait uniquement qu'il serait tenu un congrès à Rastadt;

3° D'insister sur la nécessité de ne point se laisser aller à des divagations dont l'effet serait de reculer encore l'époque si universellement désirée de la pacification définitive.

A cette occasion, les plénipotentiaires français déclaraient à la députation de l'Empire qu'elle serait responsable des suites d'un refus d'adhésion à une base juste, utile, convenable aux deux États, et dont l'adoption devait préparer à ceux qui perdraient sur la rive gauche, des indemnités sur la rive droite.

C'était avec ce dernier appât que le cabinet du Luxembourg se flattait d'entraîner les faibles, et d'obtenir l'adhésion qu'il poursuivait par tous les moyens qu'il avait en son pouvoir.

En vain, dans des communications verbales, les membres les plus influents de la députation d'Empire alléguaient aux plénipotentiaires français qu'ils ne sauraient consentir à la cession de la rive gauche du Rhin, vu qu'ils avaient les mains liées par leurs premières instructions, que n'avaient pas annulées les nouveaux pleins pouvoirs; et que d'un autre côté les intérêts de plusieurs cours, qui formaient la députation étaient en opposition directe sur l'article des sécularisations; les ministres français leur déclaraient verbalement que « si les États laïques possessionnés sur la rive gauche ne se réunissaient » pas pour proposer au gouvernement francais un » plan d'indemnités, il y aurait à craindre que les » négociations de la paix d'Empire ne vinssent à » être rompues. »

Ainsi, dans leur réponse du 10 février, en forme de note, les députés germaniques évitèrent de contester le principe de cession; mais ils réclamèrent des explications sur les conséquences, sur la manière dont les cessions à la rive gauche seraient faites, sur la question de savoir si les princes cessionnaires conserveraient la propriété de leurs domaines particuliers; c'était un nouveau moyen de gagner du temps. Les plénipotentiaires français le sentirent et ils répliquèrent que les domaines particuliers de la partie cessionnaire tombaient de droit dans celui de la partie acquérante; qu'il ne s'agissait pas de calculer dans ce moment la valeur des objets cédés, sur lesquels la députation de l'Empire avait déjà varié; mais que dans toute hypothèse l'adoption du principe était indispensable : que la cession de ce qui était à la gauche du Rhin, telle était la base; l'indemnité sur la droite, telle était la conséquence; que les évaluations, le mode de l'application de l'indemnité venaient ensuite, et qu'on ne pouvait s'occuper de questions subsidiaires avant d'avoir reconnu le principe. Telle fut la note francaise du 11 février.

« Nous ne connaissons point encore, mandait » confidentiellement le plénipotentiaire Treilhard au » ministre Talleyrand (1), la réponse que fera la » députation de la diète; mais nous craignons » qu'elle ne soit pas plus signifiante que celles qui » l'ont précédée. Les députés de Bade, de Darmstadt, de Francfort, ont dit assez nettement qu'il » fallait se résoudre aux sacrifices. Celui de Bremen » ne s'éloigne pas de la cession, mais il a insinué » que les Français ne devaient pas se mêler des indemnités, parce que c'était une affaire domestique.

» Dans l'embarras où se trouve la députation, » elle a arrêté de demander l'avis des députés particuliers qui résident auprès du congrès. Plusieurs de ceux-ci paraissent décidés à s'expliquer » franchement sur la nécessité d'accéder à la demande de la république. Nous avons eu soin de » les tenir échauffés par l'idée que toutes les conventions particulières supposant une cession absolue de ce qui est la rive gauche du Rhin, si nous » n'obtenions pas cette cession, tenant tout de nos » armes et rien de la volonté de l'Empire, nous n'aurions plus d'engagements à remplir vis-à-vis de » ses membres. Ils ont promis des merveilles; mais

(1) Dépêche du 13 février 1798.

Digitized by Google

» il est à craindre qu'ils n'aient point le courage de » se prononcer au moment décisif, s'ils ont à combattre l'influence directe ou cachée de quelque » grande puissance, soit la Prusse, soit l'Autriche.

» Je pense qu'on proposera un *mezzo-termine*, » une modification, une ligne plus rapprochée, » celle de Campo-Formio. On doit s'assembler le 15 » pour prendre une résolution; nous allons bientôt » la connaître.... »

Un nouvel incident vint encore obscurcir la négociation : parmi les princes d'Allemagne qui répugnaient le plus aux pénibles sacrifices exigés d'eux à la fin d'une guerre dans laquelle ils n'avaient presque toujours été que partie souffrante, se faisait remarquer l'électeur palatin de Bavière. Ce prince écrivit à ses co-États une lettre circulaire pour les prévenir que dans l'inquiétude où il se trouvait sur le sort de ses possessions, par suite des demandes de la république française, il était résolu à réclamer l'intervention de la Russie, de l'Angleterre et de la Prusse, c'est-à-dire des trois puissances garantes de la paix de Teschen; qu'en conséquence il venait d'adresser à ces trois cours des lettres réquisitoriales, et qu'il invitait ses co-États à prendre le même parti. Une pareille intervention eût renversé tout le système de la légation française.

Voici comment le ministre des relations extérieures Talleyrand envisagea cette circonstance dans un de ses rapports au directoire sur la marche de la négociation. « On se demande laquelle de ces deux » puissances (l'Autriche et la Prusse) aura instigué » l'électeur palatin à l'étrange démarche qu'il vient » de faire. Elle est, du moins en apparence, traitée » comme elle le mérite à Rastadt. Tout le monde se » récrie sur cette incartade, et l'on serait tenté de » croire que l'opinion seule en ferait justice, si on » n'avait lieu de craindre qu'elle ne fût le résultat » de quelque secrète machination. Dans quelques » jours ce doute sera levé; on connaîtra la valeur » de cette démarche par ses effets. Si elle n'en produit aucun, il sera manifeste qu'elle n'aura été » que le résultat des alarmes de l'électeur; si elle » est imitée, accueillie, on devra croire qu'elle était » concertée. »

On voit combien la négociation était peu avancée vers la fin de février; on n'était encore qu'à s'observer. L'Autriche s'efforçait de conserver son influence, et elle avait pour elle tous ceux que l'habitude, et l'impossibilité de trouver un autre appui tenaient attachés à son système, c'est-à-dire les puissances sacerdotales. La Prusse travaillait à étendre la sienne, et son parti se grossissait de tous ceux qui, redoutant à la fois les prétentions de la France et celles de l'Autriche, espéraient pouvoir contester la cession qu'on exigerait d'eux, ou voulaient du moins en assurer le dédommagement. Ainsi, ce qui s'était passé jusqu'alors n'était encore que de vaines formalités dont le peu d'importance était senti; ce qui avait fait dire au commissaire impérial à Ratisbonne, M. de Hagel, qu'il fallait bien laisser à la députation de l'Empire le plaisir de suivre la guerre de plume qu'elle avait entamée, et qu'après avoir épuisé ses provisions diplomatiques on finirait par s'entendre et par céder.

C'était non-seulement la pensée de l'Autriche, mais celle de la Prusse et de la France; seulement chacune de ces puissances y donnait le développement qui lui convenait, et c'était pour l'accord de ces trois volontés que rien n'avait encore été fait ni consenti à Rastadt. On y était persuadé que la personne seule du général Bonaparte imprimerait à la politique générale des principales cours une marche plus sûre et plus décisive; mais c'était au moment même où ce général semblait exclusivement occupé des préparatifs de l'expédition de l'Angleterre à laquelle les journaux et le bruit public donnaient une importance exagérée et factice. A la fin de janvier, il flottait encore entre l'expédition d'Angleterre et celle d'Orient, dont nous rechercherons bientôt l'origine et le véritable but. « Je vois, disait-il à ses » confidents, que si je reste ici je suis coulé dans » peu. » Il était dans toute la force de sa jeunesse, dans toute l'énergie de son ambition, et il lui fallait occuper l'univers.

Digitized by Google

1797.

L'Autriche laisse le saint-siége à la merci de la France. — Suite du traité de Tolentino. — La révolution du 18 fructidor fait revivre le plan d'une révolution à Rome. — Ambassade de Joseph Bonaparte. — Sa correspondance confidentielle avec son frère et avec le ministre Talleyrand. — Instruction qu'ils lui envoient et de quelle manière il la suit. — Le pape forcé de fléchir et le général Provera de se retirer. — Sa Sainteté forcée de reconnaître la république cisalpine. — Joseph Bonaparte exige la mise en liberté des révolutionnaires romains.—Mouvement révolutionnaire à Rome. — Conduite de l'ambassadeur de France. — Mort du général Duphot. — Départ de Joseph Bonaparte. — Le gouvernement du pape offre satisfaction. — Berthier marche sur Rome. — Ses instructions. — Recours aux cours de Naples et de Vienne. — Motifs politiques qui paralysent ces deux cours. — Les envoyés du pape ne peuvent arrêter la marche de Berthier. — Proclamations, embarras de ce général. — Mouvement révolutionnaire concerté. — Rétablissement de la république romaine. — Déchéance du pape. — Sa résignation. — Il est transféré en Toscane. — Conduite du grand-duc à son égard. — Soulèvement à Rome. — Situation critique de l'Italie. — Soulèvement de la garnison de Mantoue. — Soulèvement de l'armée de Rome. — Ménagements du directoire. — Rappel de Masséna. — Installation du nouveau gouvernement romain.

Avant d'indiquer les causes de l'expédition d'Orient, retraçons les circonstances des deux révolutions fomentées par le directoire un peu avant cette époque. Ces deux révolutions d'ailleurs se lient et se succèdent presque immédiatement. L'une renversa le pouvoir temporel du pape à Rome; l'autre opéra le bouleversement de la confédération helvétique attaquée dans son régime intérieur et dans son indépendance même; l'une et l'autre furent les conséquences des progrès dans la haute Italie du pouvoir révolutionnaire et aussi de la connivence encore mystérieuse de l'Autriche enchaînée par les stipulations secrètes de Campo-Formio.

Ce traité, comme on l'a vu, n'exprimait aucune garantie pour le maintien de l'État politique de Rome et de la Suisse; et le directoire exécutif allait profiter de cette réticence, autant qu'il était en son pouvoir.

Toutefois, une adhésion tacite ou présumée de la part de l'Autriche n'eût point offert au directoire de latitude suffisante. Par ses rapports avec M. Cobentzel, Bonaparte dissipa toutes les incertitudes, toutes les appréhensions du cabinet de Vienne. En présentant au ministre autrichien l'appât des légations d'un côté, de l'autre celui des Grisons et de cette partie de la Suisse au delà de la Limath, qui devaient fortifier en Allemagne et au Tyrol la frontière autrichienne, il s'assura de l'immobilité de l'Autriche, et mit par conséquent le directoire en mesure d'agir sans craindre de compromettre l'œuvre encore si récente de la paix continentale.

Dans ce moment, la possession de Rome était ce qui flattait le plus l'ambition du directoire. Dès la prise de Mantoue il avait écrit à Bonaparte en l'en félicitant (1) : « La possession du Tyrol et du Frioul, » l'occupation de Trieste et la *conquête de Rome* » en seront immédiatement les suites glorieuses...»

Mais Bonaparte crut devoir suivre une autre politique : à ses yeux la conquête de Rome n'était pas encore mûre. On a vu dans quelle situation précaire fut placé le saint-siége par la paix ou plutôt par la trêve de Tolentino qu'il avait daigné lui accorder vers la fin de février 1797. Le pape avait acheté la paix au prix de ses trésors, de ses galeries et du tiers de ses États. Un traité si onéreux et si humiliant porta la misère, la désolation et l'anarchie dans les murs de Rome. Les familles les plus considérables et les plus riches se dépouillèrent, comme le pape, de leur or, de leur argenterie, de leurs chevaux, de leurs équipages et de tout ce qui tenait aux jouissances du luxe. Les trésors de l'État furent bientôt épuisés, et l'on eut recours à la fatale ressource du papier-monnaie qui ne fit qu'aggraver la détresse.

Cependant le directoire exécutif s'était vu, avec un dépit mal dissimulé, arracher une proie qu'il brûlait de ressaisir; mais il s'était abstenu de contrarier ouvertement la politique de Bonaparte qui avait pris sur lui de suspendre le renversement du saint-siége. D'un autre côté l'introduction au directoire de Barthélemy et son opposition combinée avec celle de Carnot, en tempérant pendant quelques mois l'ardeur révolutionnaire de la majorité de ses collègues, ne furent pas sans influence sur la prolongation de l'agonie pontificale.

On en jugera par la réponse que fit le ministre des relations extérieures à Bonaparte, qui lui avait

(1) Dépêche confidentille du 12 février 1797.

Digitized by Google

adressé relativement aux destinées du saint-siége, des questions d'éventualité sur lesquelles sa prévoyance lui faisait désirer que le gouvernement s'expliquât.

« Le directoire, lui mande le ministre (1), pense » qu'il serait à souhaiter pour le repos du peuple que » le pape Pie VI n'eût pas de successeur; mais il » ne convient pas que la république se mette en » avant pour cet objet. S'il se fait une révolution à » Rome, nous ne devons pas nous y opposer. Il » nous suffit de ne l'avoir point provoquée.

» Si le conclave s'assemble, le traité de Tolentino » nous conservant le droit que l'usage attribuait aux » rois de France, nous devons en user. Il sera en» voyé à cet effet des pouvoirs au citoyen Joseph » Bonaparte. Le directoire lui recommandera de fa» voriser l'élection du cardinal Mattei, et le char» gera de donner l'exclusion au cardinal Albani.

» Nous devons d'ailleurs, citoyen général, telle» ment rester dans la neutralité de la tolérance que, » quand il s'élèverait des divisions dans le conclave » dont il pourrait résulter l'élection de plusieurs » papes, nous ne devrions pas nous en mêler.

« Si Sa Majesté Sicilienne fait marcher son armée » sur Rome, le directoire pense que vous devez » éviter de faire marcher sur le territoire ecclésias» tique, ne point prendre couleur et vous borner à » ordonner toutes les mesures que vous prescrira » la sûreté de votre armée. Nous n'avons pas garanti » au pape et à ses successeurs les États qui leur sont » restés. Il ne peut que nous être utile de laisser la » cour de Naples prendre sur elle l'odieux d'une » usurpation. En voulant comprimer la révolution » de Rome, il est très-possible qu'elle ne réussisse » qu'à l'exciter dans ses propres États.... »

Mais cette politique timide ne devait pas être longtemps celle du directoire alors près d'opérer en France la révolution du 18 fructidor dont nous avons tracé l'origine et récapitulé les conséquences : on sait que cette révolution lui donna pour quelque temps plus de force et de puissance.

De son côté Bonaparte n'avait fait nommer son frère Joseph ambassadeur près le saint-siége, que dans la vue d'exercer sur les affaires de Rome une influence plus directe. A son arrivée dans l'ancienne capitale du monde chrétien, vers les premiers jours de septembre 1797, le nouvel ambassadeur eut immédiatement du pape son audience de réception, et il prit aussitôt, dans ses communications avec le gouvernement papal, un ton rigide et une attitude sévère.

Déjà les principes révolutionnaires professés par les agents français avaient fait à Rome quelques progrès dans l'esprit d'un certain nombre d'hommes avides de nouveautés et de révolution et qui croyaient le peuple encore plus disposé qu'il ne l'était réellement à se détacher d'un gouvernement suranné et malheureux. Il y avait eu d'abord de la fermentation, puis une tentative révolutionnaire; mais elle avait complétement échoué par les mesures que le gouvernement pontifical avait prises. Les principaux moteurs de ce mouvement venaient même d'être arrêtés et emprisonnés.

Voici comment, dans sa correspondance confidentielle (2), soit avec son frère le général, soit avec le ministre Talleyrand, Joseph Bonaparte rendit compte de ce même événement qui avait eu lieu peu de temps avant son arrivée à Rome.

« Les informations que j'ai prises sur MM. Angeloni, Bouchard, Oscarelli, Vivaldi, etc., depuis » que je suis à Rome, sont conformes à l'idée qu'on » en donne dans les lettres qui vous ont été envoyées » par le citoyen Monge; ils ont manifesté le désir et » le projet de changer le gouvernement romain. » S'ils ont senti et pensé comme les Brutus et les » grands hommes de l'antiquité, ils ont parlé comme » des femmes et agi comme des enfants : le gouver» nement les a fait arrêter. Comme ils n'avaient » point de plan déterminé, on n'a rien trouvé chez » eux qui pût les accuser; mais on en avait trouvé » cinquante réunis à la villa Médicis; mais la ville » entière connaissait les projets dont ils se vantaient, » sans avoir aucun moyen de les mettre à exécu» tion.

» Quelques-uns d'entre eux et précisément ceux » qui par leurs talents paraissaient être les chefs, » étaient munis de certificats honorables de la com» mission des arts; mais ces certificats, et la liaison » qu'ils ont eue avec les commissaires français, loin » d'être cause de leur arrestation, l'ont suspendue » quelques instants, et l'on n'a procédé contre eux » qu'après que mon prédécesseur, le citoyen Ca» cault, eut déclaré que les certificats des commis» saires prouvaient pour le passé et non pour l'ave» nir; qu'ils ne pouvaient d'aucune manière être » regardés comme des actes de garantie pour des » faits ignorés et absolument étrangers aux commis» saires et à tout autre individu français.

« Depuis cet événement, on est convaincu dans » Rome que les Français n'ont aucun rapport avec » ce qui s'est passé, et aucun d'eux n'a éprouvé » le moindre désagrément qui puisse le faire » croire.... »

Cependant Joseph Bonaparte voulut pressentir

(1) Dépêche confidentielle de juillet 1797.

(2) Lettre du 10 septembre 1797.

Digitized by Google

les intentions du gouvernement pontifical sur les individus arrêtés et principalement sur ceux auxquels son frère le général prenait un certain intérêt. Il se rendit chez le secrétaire d'État cardinal Doria qui lui donna l'assurance que Couroux et son frère, tous deux Français, n'étaient point arrêtés; que le juif Ascarelli venait d'être mis en liberté; qu'il croyait que Vivaldi allait l'être bientôt; que, quant à Angéloni et Bouchard, qui étaient les plus compromis, il serait informé de l'état du procès avant la sentence définitive, et que le gouvernement pontifical se prêterait à ce que les Français paraissaient désirer.

« Je ne pense pas, ajoutait Joseph Bonaparte, que » le système de sang ou d'extrême rigueur, qui a » prévalu dans quelques États voisins, prenne ici. » Il y a bien quelques prêtres influents, du caractère » des persécuteurs des Albigeois; mais ils n'osent » pas encore se livrer à l'ardeur de la persécution. » Le secrétaire d'État, homme doux et honnête, les » surveille. Tant qu'il pourra quelque chose, je ne » crains pas les scènes de sang; mais il n'a pas, je » pense, tout le crédit qu'il mérite..... »

La dépêche confidentielle de l'ambassadeur à son frère le général, en date du 24 septembre, offre un plus grand intérêt historique.

« Hier au soir, lui mande-t-il, le pape a été in- » disposé, on espérait cependant qu'il serait en état » d'aller aujourd'hui, jour de dimanche, à Saint- » Pierre; mais la fièvre l'a saisi avec des attaques » d'apoplexie; il a reçu le viatique à trois heures » après midi. Il est en ce moment dans un état » presque désespéré, et l'on craint qu'il ne résiste » pas au redoublement de demain.

» Cet événement peut en faire naître plusieurs » d'une nature bien différente, selon les impulsions » que l'on donnera à l'opinion et aux affaires de » cette ville.

» Vous connaissez les instructions qui m'ont été » données par le directoire; mais la situation de » Rome, celle de la France et de l'Italie ne sont plus » les mêmes.

» Si les républicains qui existent à Rome et dont » quelques-uns sont encore arrêtés, s'ébranlent » pour tenter un mouvement qui les conduise à la » liberté, il est à craindre que Naples ne profite » d'un instant d'oscillation pour faire enfin un » mouvement réel et pousser ses troupes jusqu'à » Rome.

» Naples ne tentera jamais ce mouvement, s'il » craint d'être prévenu par les troupes françaises. » Il serait donc à désirer que vous puissiez faire » filer des forces du côté d'Ancône. Dans toutes les » hypothèses leur présence dans un point avoisiné » de Rome aura une influence morale ou absolue.

» Les cardinaux dont on parle le plus pour les » porter au pontificat, sont : Albani, Gerdil pié- » montais, et Caprara. Le premier paraît avoir le » plus d'influence; il est le centre de la faction im- » périale; Provera, général autrichien, appelé à » Rome pour commander les troupes de Sa Sainteté, » et qui lui est envoyé par le nonce Albani, est un » de ses moyens, et il les emploie tous. C'est un » homme d'un extérieur séduisant : du tact, de » l'usage, point d'instruction, point de talent trans- » cendant; c'est le doyen des cardinaux.

» Le cardinal Gerdil passe pour un saint homme, » et un théologien consommé; c'est le choix des » prêtres non titrés et des dévotes.

» Caprara a des talents : ennemi du pape actuel, » il réunit autour de lui les suffrages d'une partie » des mécontents du gouvernement d'aujourd'hui. » L'Espagne paraît le porter. On croit en général » qu'il réunit aussi le vœu de la France.

» Il est impossible qu'avant la réception de votre » réponse, je demande officiellement la liberté des » prisonniers, et l'éloignement du général Provera; » cette démarche me sera dictée par les circon- » stances, si je les juge de nature à l'exiger.

» Placé plus au centre des grands intérêts, vous » serez plus à même de me faire connaître quelles » doivent être les intentions du gouvernement, et » quels moyens il peut mettre en usage pour les » remplir.

» Il serait peut-être à propos que pour tous » les événements vous m'envoyassiez quelques of- » ficiers. »

« Vous signifierez sur-le-champ à la cour ponti- » ficale, lui répond aussitôt le général Bonaparte (1), » que si Provera n'est pas renvoyé de suite de Rome, » la république française regardera cela de la part » de Sa Sainteté comme un commencement d'hosti- » lités. Faites sentir combien il est indécent, lorsque » le sort de Rome a dépendu de nous, quelle n'a » dû son existence qu'à notre générosité, de voir le » pape renouer encore des intrigues et se montrer » sous des couleurs qui ne peuvent être agréables à » la république française. Dites même dans vos con- » versations avec le secrétaire d'État, et s'il le faut » même dans votre note : *La république française » a été généreuse à Tolentino, elle ne le sera » plus si les circonstances recommencent.*

» Je fais renforcer la garnison d'Ancône d'un » bataillon de Polonais. L'escadre de l'amiral Brueys » me répond de la conduite de la cour de Naples.

(1) Dépêche confidentielle datée de Passeriano le 29 septembre 1797.

Digitized by Google

» Je verrai dans une heure M. de Gallo et je m'expliquerai avec lui en termes si forts que messieurs » les Napolitains n'auront pas la volonté de faire » marcher des troupes sur Rome. »

Bonaparte insistait surtout pour qu'un général aussi connu que Provera ne prît point le commandement des troupes pontificales. « Pour moi, dit-il, » qui connais bien les Italiens, j'attache la plus » grande importance à ce que les troupes romaines » ne soient pas commandées par un général autrichien.... Vous exigerez non-seulement qu'il ne » soit pas général des troupes, mais que sous vingt-quatre heures il soit hors de Rome. Développez un » grand caractère; ce n'est qu'avec la plus grande » fermeté, la plus grande expression dans vos paroles que vous vous ferez respecter de ces gens-là : timides lorsqu'on leur montre les dents, ils » sont fiers lorsqu'on a trop de ménagements pour » eux....

» Si le pape était mort, vous devez faire tout ce » qu'il vous est possible pour qu'on n'en nomme » pas un autre *et qu'il y ait une révolution*.

» Le roi de Naples ne fera aucun mouvement : » s'il en faisait lorsque la révolution serait faite, » vous déclareriez au roi de Naples, à l'instant où » il franchirait les limites, que le peuple romain est » sous la protection de la république française; ensuite en vous rendant de votre personne auprès du » général napolitain, vous lui diriez que la république française ne voit pas d'inconvénients à entamer » une négociation avec la cour de Naples sur les différentes demandes qu'elle a faites et spécialement » sur celle qu'a faite auprès de moi M. de Gallo; » mais qu'il ne faut pas qu'elle prenne les armes, » la république regardant cela comme une hostilité.

» Enfin vous emploieriez en ce double sens beaucoup de fierté extérieure pour que le roi de Naples n'entre pas dans Rome, et *beaucoup de souplesse* pour lui faire comprendre que c'est de son » intérêt; et si, malgré tout ce que vous pourriez » faire, le roi de Naples, ce que je ne saurais penser, entrait dans Rome, vous devez continuer à y » rester, et affecter de ne reconnaître en aucune » manière l'autorité qu'y exercerait le roi de Naples, » protéger le peuple de Rome et faire publiquement » les fonctions de son avocat, mais d'avocat tel » qu'il convient à un représentant de la première » nation du monde.

» Vous pensez bien sans doute que je prendrai » bien vite dans ce cas les mesures qui seraient nécessaires pour vous mettre à même de soutenir la » déclaration que vous auriez faite de vous opposer » à l'invasion du roi de Naples.

» Si le pape est mort et qu'il n'y ait aucun mouvement à Rome, de sorte qu'il n'y ait aucun moyen » d'empêcher le pape d'être nommé, ne souffrez pas » que le cardinal Albani le soit; vous devez employer non-seulement l'exclusion, mais encore » les menaces sur l'esprit des cardinaux, en déclarant qu'à l'instant même je marcherai sur Rome... » L'aide de camp qui vous portera cette lettre a » ordre de continuer jusqu'à Naples pour voir l'ambassadeur de la république française, général » Canclaux; il s'assurera par lui-même des mouvements des troupes napolitaines, auxquels je ne » peux croire, quoique je m'aperçoive qu'il y a depuis quelque temps une espèce de coalition entre » les cours de Naples, de Rome et même celle de » Florence; mais c'est la ligue des rats contre les » chats. »

Le rétablissement de la santé du pape Pie VI rendit sans objet une grande partie de cette instruction qui n'en est pas moins précieuse pour l'histoire; en ce qu'elle fait parfaitement connaître quelles étaient à cette époque, relativement au pape, les intentions de Bonaparte, qui depuis a fait tous ses efforts pour que l'on prît le change à cet égard.

Quant au général autrichien Provera qu'on attendait à Rome depuis longtemps, il était encore à Trieste, d'où le consul romain annonçait pourtant au secrétaire d'État cardinal Doria, son prochain départ pour Rome.

A la réception de l'importante dépêche de son frère, Joseph Bonaparte eut une longue conférence avec le secrétaire d'État; il lui annonça la volonté précise du gouvernement français de ne pas souffrir comme commandant des troupes du pape un général autrichien. « La république française, lui dit-il, » continuant ses sentiments de bienveillance à Sa » Sainteté, était peut-être sur le point de lui restituer Ancône : en appelant un général autrichien, » vous gâtez toutes vos affaires, vous en serez responsable. Si M. Provera a été deux fois prisonnier » de guerre de mon frère dans une campagne, il » ne tardera pas à l'être une troisième fois... »

Cette déclaration verbale fut un coup de foudre pour le secrétaire d'État, l'ambassadeur français se plaignant d'ailleurs de plusieurs faits qui décelaient une malveillance secrète des meneurs de la cour de Rome. Le cardinal lui donna l'assurance qu'il écrirait le jour même au général Provera pour lui intimer l'ordre de suspendre sa marche.

Selon Joseph Bonaparte, le cardinal Doria ne tenait point essentiellement à la faction ennemie de la France; c'était un homme dont les manières françaises et la bonne foi ne plaisaient ni aux autres cardinaux, ni à ses coopérateurs dans le ministère. Son élévation au poste de secrétaire d'État était une

Digitized by Google

preuve qu'il existait encore à Rome une partie de l'ancienne politique mystérieuse de cette cour : elle mettait en avant un homme honnête et loyal, incapable de soupçonner les intentions cachées de ceux qui gouvernaient sous son nom, en le faisant agir dans leur sens, et, lorsqu'ils ne pouvaient pas y réussir, en lui faisant forcer la main par le pape qui au fond détestait son secrétaire d'État.

En un mot, depuis le ministère du cardinal Rusca, ennemi déclaré de la France, rien n'était changé que lui-même; son esprit était resté, il dirigeait encore tous les travailleurs, commis et autres employés. Les meneurs réels de la cour de Rome, étaient un monsignor Barberi, procureur fiscal, l'intime des cardinaux Rusca, Albani, Zelada, secrétaire d'État lors de l'assassinat de l'envoyé français Basseville; Sparziani premier commis du secrétaire d'État Rusca, resté dans la même place sous le cardinal Doria. Ce Sparziani était le rédacteur de la correspondance secrète avec le nonce Albani à Vienne, correspondance dont le général Bonaparte avait fait intercepter une partie avant sa dernière campagne contre Rome : elle n'en était pas moins toujours en activité à la faveur de nouvelles précautions.

Le général Bonaparte n'avait fait que devancer les intentions du directoire dans les instructions qu'il venait d'adresser à son frère Joseph à Rome, au sujet de la conduite qu'il devait tenir dans la supposition de la mort du pape et relativement aux vues politiques de la cour des Deux-Siciles.

La dépêche confidentielle qu'il reçut du ministre Talleyrand, sous la date du 10 octobre, ne lui laissa point de doute à cet égard.

« Le directoire, lui manda le ministre, n'a jamais » prétendu laisser le gouvernement de Naples, s'em» parer de Rome. Il a trop et de trop fortes raisons » pour jamais permettre que la cour de Naples réa» lise ses ambitieux projets sur l'ancienne capitale » du monde chrétien. Il n'a pas repoussé la maison » d'Autriche hors de l'Italie pour y agrandir une » cour où commande la sœur de l'Empereur : ce » n'eût été que changer d'ennemis, ou plutôt ce » serait toujours au même ennemi qu'il aurait af» faire. D'un autre côté, la république cisalpine » n'aurait pas pour sa liberté la garantie que nous » lui devons, si la puissance napolitaine était agran» die à ce point dans son voisinage. Le directoire ne » peut pas vouloir non plus priver de la liberté les » sujets actuels du pape, qui paraissent appelés à » l'obtenir.

» Vous avez donc deux choses à faire, citoyen » général, 1° empêcher par tous les moyens possi» bles que le roi de Naples n'entre sur le territoire » du pape;

» 2° Aider, bien loin de retenir les bonnes dispo» sitions de ceux qui penseraient qu'il est temps » que *le règne des papes finisse;* en un mot, en» courager l'élan que le peuple de Rome paraît » prendre vers la liberté.

» Dans tous les cas, ajoutait M. de Talleyrand, » prenez des moyens, s'il se peut, pour qu'Ancône » nous reste; et non-seulement le port et la ville, » mais encore un agrandissement convenable, prin» cipalement en côtes maritimes et en situations » susceptibles de défense du côté de terre. »

Enfin le directoire exécutif lui-même fit connaître ses intentions, au sujet de Rome et de Naples, dans la dépêche confidentielle que son président La Réveillère-Lepeaux adressa, le 21 octobre, au général Bonaparte, avant d'avoir reçu de lui le courrier annonçant la conclusion du traité de paix de Campo-Formio, signé le 17 avec les plénipotentiaires de l'Autriche.

« En ce qui concerne Rome, lui disait le prési» dent, le directoire approuve les instructions que » vous avez données à l'ambassadeur votre frère, » pour empêcher qu'on ne s'avise de donner à Pie VI » un successeur. Il faut profiter de la circonstance » pour favoriser à Rome l'établissement du gouver» nement représentatif, et *délivrer l'Europe de la » suprématie papale.*

» Quant à Naples et à ses projets sur Rome, le di» rectoire exécutif vous a déjà manifesté son désir » de s'opposer à ses vues ambitieuses et déplacées. » Il ne peut donc qu'approuver la déclaration que » vous avez faite au marquis de Gallo de bombarder » Naples si cette cour envoie des troupes dans les » États du pape, et l'on demandera au roi des Deux» Siciles un compte officiel de ses armements aussi» tôt que vous en aurez prévenu le directoire...»

Dès que Joseph Bonaparte eut une parfaite connaissance des intentions du directoire, il prit le haut ton dans ses notes, et il attaqua ouvertement le parti antifrançais qui gouvernait secrètement le saint-père.

« Il faut enfin, dit-il dans la note qu'il remit, » le 9 novembre, au cardinal secrétaire d'État, il » faut enfin que le gouvernement français sache si » les directeurs secrets de la cour de Rome conti» nuent à renouer, à l'ombre de la paix, les mêmes » trames contre la république. Les malheurs de la » guerre que les mêmes hommes ont voulu faire à » la France, et dont le peuple romain sent seul » tout le poids, ne les ont pas frappés et ne les mo» dèrent pas; ils ont su s'en préserver et se mettre » au-dessus de la misère publique. Telle était, en » effet, la physionomie morale de ce pays à l'époque » de l'arrivée du soussigné. Cependant, loin de

Digitized by Google

» rien préjuger et libre de toute prévention, il s'est » renfermé dans le silence de l'observation. Mais » enfin, il s'est convaincu que la loyauté française » était méconnue, ses amis persécutés et enchaînés » en dépit de la foi des traités, de la justice et de la » raison; que des écrits incendiaires se promul- » guaient dans Rome, notamment ceux intitulés : » *La giustizia e la verita in favore della reli-* » *gione cattolica. Il popolo romano a altri po-* » *poli*, etc...; que des assassins de Basseville, no- » tamment celui qui plongea la baïonnette dans » son sein, se promenaient dans Rome, et qu'il » occupe encore un grade dans les troupes ponti- » ficales.

» Le soussigné reconnaîtra le caractère bienfai- » sant de Sa Sainteté et la loyauté de M. le cardinal » Doria à l'accueil qu'ils feront à cette note. Alors » il se convaincra que le temps de la malveillance » est passé, et que le gouvernement romain, en » écartant des hommes qui ont fait le malheur de » l'État, désire avec sincérité maintenir la bonne » harmonie avec la république française, dont il » ne peut sans ingratitude méconnaître la loyauté.»

A cette note était joint le billet suivant, remis également au cardinal secrétaire d'État :

« Assassins de Basseville qui sont à Rome, sa- » voir : l'abbé Beltrami, agitateur principal; Pal- » lini, alors caporal fait depuis sergent; il le blessa » avec sa baïonnette; il demeure *rue du Ro-* » *binino*, n° 26. Le perruquier, convaincu de » l'avoir assassiné d'un coup de stylet, demeurant » aussi dans la même rue. »

Mais un nouvel incident vint distraire l'ambassadeur du directoire de l'objet de cette dernière note. Qu'on se figure son étonnement quand il apprit l'arrivée à Rome du général autrichien Provera avec trois officiers de l'état-major, au mépris de ses notes et des assurances données par le cardinal secrétaire d'État. Le consul de France à Ancône l'avait prévenu, il est vrai, de l'arrivée du général autrichien à Pesaro, où il avait reçu tous les honneurs dus aux fonctions qu'il allait remplir. Le cardinal secrétaire d'État instruit lui-même quelques heures avant l'arrivée immédiate du général Provera à Rome, avait de son côté dépêché de sa maison de campagne d'Albano, où il se trouvait, l'ordre au commandant actuel des troupes du pape, Gaudini, et à monsignor Gonsalvi, membre de la congrégation militaire, de recevoir ce général en son absence et de le complimenter selon l'usage, ce qu'ils effectuèrent.

Cela seul faisait assez voir dans quel esprit Rome était gouvernée. Joseph Bonaparte adresse aussitôt au secrétaire d'État une note très-vive, et le cardinal l'a à peine reçue qu'il se transporte à l'hôtel de la légation. Joseph refuse de le recevoir, persistant à demander une réponse prompte et écrite, bien qu'il conçût lui-même tout l'embarras du secrétaire d'État et sa fausse position. Cependant, voyant que le gouvernement papal laissait Provera dans une auberge, il suppose que le *mezzo-termine* que le secrétaire d'État allait choisir serait de représenter ce général comme un voyageur, et de ne lui donner le commandement des troupes que lors de l'échange des ratifications du traité de paix entre la France et l'Autriche.

« C'est à quoi, mande Joseph Bonaparte à son » frère, je me refuserai obstinément; je ne me » désisterai point de la demande que j'ai formée. » Je suis convaincu de la nécessité de persister et » de forcer la cour de Rome de réparer l'irrégula- » rité de sa conduite; et s'il devait en être autre- » ment, ne me sentant pas le courage de traiter » avec des hommes aussi peu conséquents, je solli- » citerais du gouvernement la permission de me » rendre à mon poste au corps législatif. »

Bonaparte lui répond de Milan en ces termes (1) :

« J'ai partagé votre indignation, citoyen ambas- » sadeur, lorsque vous m'avez appris l'arrivée du » général Provera. Vous pouvez déclarer présente- » ment à la cour de Rome que si elle reçoit à son » service aucun officier connu pour être ou avoir » été au service de l'Empereur, toute bonne intel- » ligence entre la France et la cour de Rome ces- » serait à l'heure même et la guerre se trouverait » déclarée.

» Vous ferez connaître par une note spéciale au » pape, que vous adresserez à lui-même en per- » sonne, que quoique la paix soit faite avec » S. M. l'Empereur, la république française ne » consentira pas que le pape accepte dans ses trou- » pes aucun officier ni aucun agent, sous quelque » dénomination que ce soit, de l'Empereur, hor- » mis les agents diplomatiques d'usage.

» Vous exigerez que M. le général Provera, » vingt-quatre heures après la présentation d'une » note que vous dresserez à ce sujet, quitte le ter- » ritoire de Sa Sainteté, sans quoi vous déclarerez » que vous allez quitter Rome.

» Vous ferez connaître, dans la conversation au » pape, que je viens d'envoyer trois autres mille » hommes à Ancône, lesquels ne rétrograderont » que lorsque vous leur ferez connaître que M. Pro- » vera et tous les autres officiers autrichiens auront » quitté le territoire de Sa Sainteté.

» Vous ferez connaître au secrétaire d'État que,

(1) Lettre confidentielle du 14 novembre.

Digitized by Google

» si Sa Sainteté se porte à faire exécuter aucun des » détenus pour délits politiques, de ceux que vous » avez réclamés, la république française, par re- » présailles, fera arrêter les attenants du cardinal » Rusca et des autres cardinaux, qui égarent la » cour de Rome. Enfin, je vous invite à prendre » dans vos notes un style concis et ferme, et, si » le cas arrive, vous pouvez quitter Rome et vous » rendre à Florence ou à Ancône.

» Vous ne manquerez pas de faire connaître à Sa » Sainteté et au secrétaire d'État qu'à peine vous » aurez quitté le territoire de Sa Sainteté, vous dé- » clarerez la réunion d'Ancône à la Cisalpine. Vous » sentez que cette phrase doit se dire, et non pas » s'écrire. »

En même temps, Bonaparte écrivit, sous la même date, la veille de son départ pour Rastadt, la lettre suivante au cardinal Mattei :

» La cour de Rome, monsieur le cardinal, com- » mence à se mal conduire.

» Contre l'opposition formelle qu'avait faite l'am- » bassadeur, et la promesse qu'avait donnée le » secrétaire d'État, elle vient de donner le com- » mandement des troupes papales au général Pro- » vera.

» Je crains bien que les maux que vous avez en » partie épargnés à votre patrie ne tombent sur » elle. Souvenez-vous, monsieur le cardinal, des » conseils que vous avez donnés au pape à votre » départ de Ferrare.

» Faites donc entendre à Sa Sainteté que si elle » continue à se laisser mener par le cardinal Rusca » et d'autres intrigants, cela finira mal pour vous. »

La cour de Rome pouvait-elle ne pas céder à une influence si puissante et à de telles menaces? N'était-elle pas déjà subjuguée par les armes de la France, qui se jouait des stipulations du traité de Tolentino? N'était-elle pas tributaire du directoire et de ses généraux? Il est évident qu'il n'y avait plus pour elle ni indépendance, ni sûreté; qu'il ne lui restait d'autre parti à prendre que celui de la soumission et de l'obéissance.

Le cardinal secrétaire d'État écrivit donc au général Provera qu'il ne commanderait plus les troupes du pape; et la nouvelle de la ratification de la paix avec l'Autriche étant survenue, ce général, qui aurait pu rester à Rome comme voyageur, jugea plus convenable de se retirer à Naples.

Au reste, Bonaparte et son frère Joseph avaient trouvé d'autres moyens de compromettre le saint-siége.

L'indépendance de la république cisalpine venait d'être reconnue. C'était un État nouveau, mais remuant comme tous les gouvernements créés par une révolution. On pense bien que dans ce nouvel État, l'autorité du pape était l'objet de beaucoup d'invectives et le texte de beaucoup de déclamations de la part des fougueux démagogues qui dirigeaient les clubs et qui remplissaient les premières fonctions de la république.

Avant que le saint-siége eût eu le temps de prendre une résolution, on lui intima l'ordre précis de reconnaître l'indépendance de la république cisalpine, sous peine d'exécution militaire. La délibération du corps législatif cisalpin était ainsi conçue :

« Si le souverain de Rome, Pie VI, dans l'espace » précis de huit jours, à compter de celui où il re- » cevra la déclaration de la république cisalpine, ne » reconnaît pas dans la forme la plus authentique, » légale et solennelle, ladite république, on enten- » dra qu'il lui soit *ipso facto* déclaré la guerre, et » le directoire exécutif sera autorisé à faire toutes » les dispositions nécessaires pour cet objet. »

Dans le même temps, dix mille hommes de troupes cisalpines, commandés par le général polonais Dombrowski, se mirent en marche vers Rimini, pour appuyer cette décision par l'argument irrésistible des baïonnettes, et ces troupes s'emparèrent, après trois jours de siége, du fort St-Léon, dans le duché d'Urbin. Qu'on ne perde pas de vue que la ville et le port d'Ancône étaient toujours au pouvoir des Français, malgré les clauses du traité de Tolentino, qui portait que cette place serait remise à la paix générale. Mais le directoire, interprétant cette clause dans le sens le plus étendu, alléguait qu'il n'y avait pas de paix générale, puisque la guerre maritime subsistait encore; et un argument encore plus décisif vint trancher la question. Le parti démagogique proclama l'indépendance de la *république anconitaine* aux cris multipliés de *vive la liberté! Vive la république française! Vive Bonaparte!*

Tandis que ces mouvements éclataient à Ancône, des scènes du même genre avaient lieu à Corneto, à Civita-Vecchia, Pesaro, Sinigaglia; l'insurrection se répandait partout avec une incroyable célérité. La cour de Rome, effrayée de cette révolution imprévue, se hâta d'en arrêter les suites, en envoyant un ambassadeur au directoire cisalpin, pour reconnaître l'indépendance de la nouvelle république, et protester de ses dispositions pacifiques et amicales. Cette cour réclama en même temps l'intervention de l'ambassadeur français, et le conjura d'arrêter les malheurs dont l'Italie semblait de nouveau menacée. Joseph Bonaparte parut intérieurement touché de la situation du saint-père, mais au fond, il ne songeait qu'à remplir les intentions du directoire,

Digitized by Google

et tout allait être préparé pour accomplir la ruine du pouvoir pontifical.

L'ambassadeur français n'avait cessé de demander l'élargissement des patriotes arrêtés pour cause de sédition, et le saint-père y avait consenti, à condition que la peine de la prison serait commuée en un bannissement perpétuel. Mais l'ambassadeur s'y était opposé, et il avait forcé le souverain pontife à mettre en liberté les prisonniers sans aucune condition. Dès lors on vit reparaître à Rome le marquis Vivaldi, moteur de tous les mouvements, chef de toutes les conspirations tramées contre le saint-siége. Les forteresses et les prisons de l'État romain vomirent sur la capitale une foule de démagogues enthousiastes, qui furent reçus en triomphe par leurs confrères; dès lors la chute du trône pontifical fut inévitable. Rome renferma dans son sein deux partis extrêmes et incompatibles. L'un était composé d'ardents novateurs, qui avaient soif de révolutions; l'autre était formé d'affidés aveugles et fanatiques de l'ancien gouvernement papal, qui brûlaient d'écraser les révolutionnaires évidemment soutenus et encouragés par la France. Le moindre choc entre ces deux partis, si animés l'un contre l'autre, pouvait faire crouler un gouvernement très-faible, et resté sans appui au milieu de la subversion de l'Europe. C'était, comme on l'a vu, un des vœux secrets les plus ardents du directoire exécutif. La paix avec l'Autriche n'avait fait qu'enflammer ce désir, qu'il nourrissait depuis longtemps. Il était tout simple qu'un gouvernement fondé sur la démocratie et le mépris de toute idée religieuse, voulût porter le dernier coup au catholicisme en anéantissant la puissance temporelle du souverain pontife.

Disons aussi que l'un des directeurs, La Réveillère-Lépaux, inspiré par sa haine contre le catholicisme, s'était avisé de créer une espèce de religion désignée sous le nom de *théophilanthropie*. Dans le sens que lui donnait son fondateur, ce n'était autre chose que la religion naturelle; il avait voulu cependant qu'elle eût ses prêtres et qu'ils prêchassent une morale assez pure et rapprochée de celle de l'Évangile. Ces nouveaux religionnaires exerçaient leur culte dans les principales églises de Paris, concurremment avec les catholiques sur lesquels ils s'efforçaient de l'emporter à la faveur de l'appui que leur prêtait le directeur La Reveillère que l'on appelait leur grand prêtre. Devenu ainsi l'ennemi personnel du chef de l'Église catholique, cet homme ne cessait d'exciter ses collègues contre le pape, et il opinait toujours pour le renversement du saint-siége.

Enfin, le directoire exécutif n'attendait plus qu'une occasion et un prétexte pour éclater. Bonaparte, lui-même, avant et depuis son retour en France, préparant tout pour l'événement, avait envoyé à son frère Joseph trois jeunes officiers généraux, Dupbot, Arrighi et Sherlock, tous trois fort enthousiastes dans les nouveaux principes de démocratie et d'irréligion, et par conséquent fort disposés à le seconder dans le mouvement qu'on regardait comme très-prochain. Il était notoire à Rome qu'il se réunissait chaque jour au palais Corsini, résidence de l'ambassadeur et dans sa juridiction, un grand nombre d'hommes mal famés, désignés comme ennemis du gouvernement papal; enfin, que l'ambassadeur préparait lui-même secrètement une sédition pour avoir un prétexte de porter le dernier coup au trône pontifical; il était également notoire que l'ambassadeur français était en cela très-bien secondé par l'ambassadeur d'Espagne, le chevalier Azzara, qui en soignant à Rome les intérêts de sa cour y servait aussi ceux de la république française.

Vers la fin de décembre, un grand nombre d'émissaires étaient à leur poste, et les révolutionnaires romains n'attendaient plus que le signal. Dans leur fougueuse impatience, ils le devancèrent bientôt; et le gouvernement pontifical, qui était prévenu, se borna cependant à les surveiller.

Le 26 décembre une députation de conjurés, décidés à renverser le gouvernement du pape, vient solliciter ouvertement la protection de l'ambassadeur de France qui, feignant d'abord de les dissuader pour mettre sa responsabilité à couvert, leur répond à la fin : « Le sort des États étant, comme celui des » individus, caché dans le sein de l'avenir, il ne » m'est pas donné d'y pénétrer. »

Sur cette réponse qui leur semble approbative, les révolutionnaires forment dans la nuit et le lendemain divers rassemblements, l'un entre autres à la Villa Médicis au nombre de cent environ, tous armés de stylets, de pistolets et de sabres. Là ils arborent la cocarde française, et ils se répandent ensuite dans la ville aux cris de *vive la liberté*, ils attaquent les patrouilles et tuent quelques dragons de la garde pontificale. Joseph Bonaparte prévenu de ce mouvement avait gardé le silence. Mais le gouvernement romain averti à temps avait rassemblé des troupes, cerné les agitateurs, arrêté les plus mutins et dissipé le reste. On avait saisi une immense quantité de cocardes tricolores que les insurgés se proposaient de distribuer dans la ville. Craignant d'être compromis par ce mouvement mal concerté, Joseph Bonaparte se rend chez le cardinal secrétaire d'État, proteste de son dévouement au saint-siége, promet de tout faire pour contribuer à rétablir le calme, et déclare que loin de favoriser la distribution de la cocarde nationale il donnera la

Digitized by Google

liste de huit membres de la légation qui ont le droit de la porter.

Il se retire ensuite au palais de sa juridiction où se trouvaient les généraux Duphot, Sherlock et le jeune Arrighi, adjoint aux adjudants généraux. Il était quatre heures du soir et la liste des membres de la légation n'était pas encore envoyée. Les agitateurs dissipés le matin s'étaient réunis de nouveau ayant à leur tête un artiste italien vivement protégé par l'ambassadeur français; ils parcouraient les rues aux cris de vive la liberté, et distribuaient des cocardes tricolores. S'étant transportés au palais de France (1) pour réclamer une protection ouverte, ils furent admis auprès de l'ambassadeur qui, ne voulant pas encore se déclarer d'une manière officielle, les laissa agir sans paraître prendre part au mouvement. Mais le désordre croissait, la foule des insurgés se grossissait à vue d'œil, et quelques troupes pontificales s'étant rassemblées, on s'observait de part et d'autre. Craignant la troupe de ligne, les insurgés se replièrent et se réfugièrent dans la juridiction de l'ambassadeur.

Le gouvernement romain avait envoyé peu d'individus pour occuper la porte Septimienne, et la porte Saint-Esprit, en laissant libre toute la rue de Longara où est placé le palais Corsini. Du côté de la porte Septimienne une seule patrouille fit quelques pas en avant, parce que des Romains du parti opposé menaçaient d'investir les soldats. Ces Romains fuirent vers le palais et donnèrent l'alarme à leurs amis. Joseph, suivi de Duphot en uniforme, sortit alors du palais comme pour aller demander satisfaction à cette troupe qui était à une assez grande distance et qui n'avançait pas. Mais le sergent commandant la patrouille voyant que l'ambassadeur, sa légation, Duphot en uniforme, le sabre à la main et cent cinquante Romains armés marchaient sur sa troupe fit faire une décharge. Un de ses soldats tira sur Duphot qui s'était le plus avancé et le tua. Alors la patrouille s'enfuit; et en même temps l'ambassadeur, la légation, les conjurés fuirent de leur côté, quelques-uns même par-dessus des murs, entre autres Joseph. Ainsi Duphot fut tué près de la porte Septimienne qui n'était pas dans la juridiction de l'ambassade; il y était venu volontairement, le sabre à la main, excité et suivi par Joseph et par les conjurés. Cet acte d'agression était de la plus haute imprudence; c'était une atteinte portée à la souveraineté du pape; c'était déclarer ouvertement la guerre; mais l'esprit de parti et le courage imprudent raisonnent peu.

Joseph rentra par un détour dans son palais. Duphot était son ami; il devait le lendemain s'unir à mademoiselle Désirée Clary, sœur de l'ambassadrice, et cette amante malheureuse se trouvait à Rome sur le lieu même de la scène (2). Le palais retentit bientôt de gémissements. Les patriotes fuyaient, la conspiration retombait sur ses auteurs, et l'ambassadeur français était trop compromis pour pouvoir rester plus longtemps à Rome.

Ici laissons-le parler lui-même dans son rapport officiel adressé au ministre des relations extérieures, Talleyrand (3), rapport qui n'est qu'un long mensonge.

Nous prenons son récit au moment où les révolutionnaires dispersés se précipitent en foule vers le palais de France, en excitant le peuple romain à la révolte.

...« Les militaires qui étaient avec moi, dit l'ambassadeur, leur firent sentir la folie de leur entreprise; je leur en avais fait sentir l'imprudente témérité. En sortant de mon cabinet nous entendîmes une décharge prolongée. C'était un piquet de cavalerie qui, entrant dans ma juridiction sans m'en prévenir, l'avait traversée au galop : il avait fait feu par les trois vastes portiques du palais. La foule s'était alors précipitée dans la cour et sur les escaliers. Je rencontrai sur mon passage des mourants, des fuyards intimidés et des frénétiques audacieux; des gens gagés pour exciter et dénoncer les mouvements. Une compagnie de fusiliers avait suivi les cavaliers de près. Je la trouvai en partie s'avançant dans mon palais, dans les vestibules. A mon aspect elle s'arrêta. Je demandai à cette troupe par quel ordre elle était entrée dans la juridiction de France? Je lui enjoignis de se retirer. Elle recula alors quelques pas; je crus avoir réussi. J'allai vers les attroupés qui s'étaient retirés dans l'intérieur des cours. Quelques-uns s'avançaient déjà contre les troupes à mesure que celles-ci s'éloignaient. Je leur dis d'un ton décidé que le premier d'entre eux qui oserait dépasser le milieu de la rue je le forcerais à rentrer. En même temps le général Duphot, l'adjudant général Sherlock, deux autres officiers et moi, tirâmes le sabre pour retenir cette troupe désarmée dont quelques-uns seulement avaient des pistolets et des stylets. Mais tandis que nous étions occupés de ce côté, les fusiliers qui ne s'étaient retirés que pour se mettre hors de la portée du pistolet firent une décharge. Quelques balles perdues allèrent tuer les hommes des derniers rangs. Nous qui étions au milieu fûmes respectés; après quoi la compagnie se

(1) Le palais Corsini sur la rive droite du Tibre.

(2) Mademoiselle Désirée Clary a depuis épousé le général Bernadotte, et elle est aujourd'hui reine de Suède.

(3) Daté de Florence le 31 décembre 1797.

Digitized by Google

retira encore pour charger. Je profite de cet instant; je recommande au citoyen Eugène Beauharnais, aide de camp du général en chef Bonaparte, qui se trouvait par hasard auprès de moi, au retour d'une mission dans le Levant, et à l'adjudant aux adjudants généraux Arrighi, de contenir, le sabre à la main, cette troupe qui était animée par des sentiments très-différents; et je m'avance avec le général Duphot et l'adjudant général Sherlock pour persuader à la compagnie des fusiliers de se retirer et de cesser le feu. Je leur crie de se retirer de la juridiction de France; que l'ambassadeur se chargeait de faire punir les attroupés; qu'ils n'eussent qu'à détacher pour cet effet quelques-uns de leurs officiers ou bas-officiers, au Vatican chez leur général, ou chez le gouverneur de Rome, ou chez le sénateur ou tout homme public; qu'alors tout se terminerait. Le trop brave général Duphot accoutumé à vaincre, s'élance d'un saut; il est entre les baïonnettes des soldats; il empêche l'un de charger; il évite le coup de l'autre déjà chargé. Nous le suivons par instinct national. Il était pacificateur; et eût-il été considéré comme ennemi, il était leur prisonnier. Trompé par son courage il est entraîné jusqu'à une porte de la ville appelée *septimiana*. Là, je vois un soldat qui lui décharge son mousquet au milieu de la poitrine: il tombe et se relève en s'appuyant sur son sabre. Je l'appelle, il revient à nous. Un second coup l'étend sur le pavé. Plus de cinquante coups se dirigent encore sur son corps inanimé. L'adjudant général Sherlock qui n'est pas atteint, voit tomber son brave camarade. Tous les coups vont se diriger sur nous: il m'indique une route détournée qui nous conduit aux jardins du palais et nous soustrait aux coups des assassins de Duphot, et à ceux d'une autre compagnie qui arrivait et faisait feu de l'autre côté de la rue. Les deux jeunes officiers pressés par cette seconde compagnie, se réunissent à nous; ils nous font voir un nouveau danger. Le nouvelle compagnie de fusiliers pouvait entrer dans le palais où ma femme et sa sœur qui devait être le lendemain l'épouse du général Duphot, venaient d'être emportées par force par mes secrétaires qui rentraient et par de jeunes artistes. Nous regagnons le palais par le côté du jardin. Les cours étaient encombrées par les lâches et astucieux scélérats qui avaient préludé à cette scène horrible. Une vingtaine d'entre eux et des citoyens paisibles sont restés morts sur le champ de bataille. Je rentre dans le palais, les marches sont teintes de sang. Des moribonds se traînent, des blessés se lamentent; on parvient à fermer les trois portes de la façade de la rue.

» Les lamentations de l'amante de Duphot, de ce jeune héros qui, constamment à l'avant-garde des armées des Pyrénées et d'Italie, avait toujours été victorieux, égorgé sans défense par de lâches brigands; l'absence de la mère de ma femme et de son frère, que la curiosité avait depuis le matin éloignés du palais, pour voir les monuments de Rome; la fusillade qui continuait dans la rue et contre les portes du palais; les premières pièces de ce vaste palais Corsini que j'habitais, encombrées par des gens dont j'ignorais les intentions; ces circonstances et tant d'autres ont rendu cette scène la plus cruelle que l'on puisse imaginer.

» Il était six heures du soir. Déjà deux heures s'étaient écoulées depuis le massacre de Duphot, et aucun homme du gouvernement ne paraissait encore. Au récit de l'état dans lequel on avait trouvé le cadavre de notre infortuné concitoyen, je me décidai à quitter Rome. L'indignation traça ce projet dans mon cœur. Aucune considération, aucune puissance sur la terre ne m'eût fait changer. Cependant j'écrivis au cardinal secrétaire d'État. Enfin, un officier et quarante hommes, qu'on m'assura bien intentionnés, arrivèrent par ordre du secrétaire d'État, pour protéger mes communications avec lui; mais ni lui, ni aucun autre homme capable d'arrêter avec moi des mesures décisives, pour me délivrer des révoltés qui occupaient encore une partie de ma juridiction, et des troupes qui occupaient l'autre, ne se présenta au nom du gouvernement, malgré la demande répétée que j'en avais faite. Je me décidai à partir: le sentiment de l'indignation avait fait place à la raison plus calme; elle me dictait la même conduite. Je fis toutes les dispositions convenables dans le calme de la nuit, avec le sang-froid d'une résolution déterminée. A six heures du matin, le 29 décembre, quatorze heures après l'assassinat du général Duphot, l'investissement de mon palais et le massacre des gens qui l'entouraient, aucun Romain ne s'était présenté à moi, chargé par le gouvernement de s'informer de l'état des choses. Je suis parti.....

» D'après le récit simple des faits, je croirais faire injure à des républicains, que d'insister sur la vengeance que le gouvernement français doit tirer de ce gouvernement impie.... Citoyen ministre, je ne tarderai pas à me rendre à Paris, et je vous donnerai de nouveaux détails sur le gouvernement de Rome, astucieux pour commettre le crime, lâche lorsqu'il est commis; je vous exposerai *quelle est la punition qu'il faut lui infliger*. »

Il résulte évidemment de ce récit, un peu ambigu, et cependant assez clair sous quelques rapports, que le palais de France fut, sinon le quartier général, du moins le point de réunion et le refuge des révolutionnaires romains qui voulaient renver-

Digitized by Google

ser le gouvernement pontifical; que Joseph Bonaparte au lieu de les chasser de chez lui et de se présenter seul devant la troupe qui, dans ce cas, n'eût pas manqué de se retirer, marcha contre elle à la tête d'un grand nombre d'hommes armés; que le sergent commandant un peloton de la troupe romaine se crut, avec raison, dans l'obligation de repousser la force par la force, et que le jeune et ardent Duphot alla, pour ainsi dire, chercher la mort, en se précipitant contre les soldats du pape.

Le fait est que la cour et le peuple de Rome restèrent persuadés que l'ambassadeur de France avait fomenté cette sédition : la révélation de ses instructions ne laisse plus de doute à cet égard. Le pape étant malade depuis plusieurs jours, le cardinal Joseph Doria, qui gouvernait en son nom, au lieu de se plaindre d'un attentat aussi évident contre l'autorité souveraine et la tranquillité publique, courut aussitôt lui-même faire des excuses à l'ambassadeur de France, et l'ayant trouvé inflexible, il alla jusqu'à lui offrir de faire arrêter et punir le malheureux sergent qui avait commandé la patrouille sous les coups de laquelle Duphot était tombé. Sans vouloir rien entendre, et comme si on en eût voulu à ses jours, Joseph Bonaparte quitta Rome à l'instant et partit pour la Toscane, parce qu'il avait reçu de son frère l'*ordre de susciter des troubles et surtout de partir*.

Si on avait ressuscité Duphot, dit alors un prélat romain qui annonçait la prochaine invasion, *Joseph Bonaparte n'en serait pas moins parti*.

A son arrivée à Florence, l'ambassadeur descendit chez le ministre de France Cacault, qui détestait ce genre de révolution, et il lui dit avec tous les symptômes d'une tête perdue : « On a tué tout le » monde autour de moi; je n'ai pas voulu de satis» faction. — On n'a tué que Duphot, et par sa » faute, répondit M. Cacault; je vous avais prédit » cela. Si, au surplus, on a voulu des prétextes » contre Rome, on en a à présent; mais si vous n'a» viez pas reçu des révolutionnaires que, moi, j'ai » constamment expulsés de chez moi, avant que » vous vinssiez me remplacer, rien de cela ne serait » arrivé. »

Cependant le cardinal secrétaire d'État, consterné du départ de Joseph Bonaparte, auprès de qui toutes ses démarches pour demander excuse avaient été multipliées jusqu'à la bassesse, alla se jeter aux genoux du ministre d'Espagne, qu'il conjura de se rendre à Florence, auprès de l'ambassadeur, pour le ramener à Rome; mais ce fut encore en vain. Tous ces actes de pusillanimité ne firent que compromettre davantage le gouvernement pontifical, et mettre, en apparence, tous les torts de son côté. Le cardinal Doria écrivait en même temps dans les termes de la plus complète soumission au prince Massimi, ambassadeur du pape en France, pour qu'il mît tout le pouvoir de Sa Sainteté à la discrétion du directoire. « Le but de cette lettre (1), lui » disait-il, est de vous charger de vous présenter au » directoire pour lui exprimer que le saint-père » éprouve la peine la plus sensible à cause de cet » incident, qu'il ne lui a pas été possible de prévoir » ni d'empêcher. Vous ne devez offrir aucune sa» tisfaction pour cet incident, dont le saint-père et » nous tous sommes inconsolables; mais vous de» vez prier le directoire de *demander telle satis» faction qu'il voudra* : la demander et l'obtenir » sera la même chose, car ni Sa Sainteté, ni moi, ni » la cour de Rome, nous ne serons jamais tranquil» les jusqu'à ce que nous soyons sûrs que le direc» toire est satisfait.... »

Tel n'était pas le vœu du directoire qui, dédaignant les soumissions et les satisfactions offertes, ne vit dans le grave incident dont il était question, qu'un heureux motif d'hostilité envers le gouvernement pontifical, qu'il était si impatient de renverser, pour s'emparer de ses dépouilles.

La réponse du ministre Talleyrand à Joseph Bonaparte laissa peu de doutes sur cette résolution. « J'ai reçu, citoyen, lui écrivit-il le 11 janvier 1798, » la lettre déchirante que vous m'avez écrite sur » les affreux événements qui se sont passés à Rome » le 28 décembre. On ne peut porter plus loin la » perfidie et la lâche scélératesse : la république » française en tirera une réparation digne d'elle; » soyez-en certain, et recevez de cette assurance la » seule consolation qu'on peut offrir à celui qui a » vu mourir à ses côtés, par la main de vils assas» sins, ses meilleurs amis, et les amis les plus intré» pides de la république. Malgré le soin que vous » avez mis à cacher tout ce qui vous est personnel » dans cette horrible journée, vous n'avez pu nous » laisser ignorer que vous avez manifesté, au plus » au degré, l'intrépidité, le sang-froid et cette in» telligence à qui rien n'échappe, et que vous avez » soutenu avec magnanimité l'honneur du nom » français.

» Le directoire me charge de vous exprimer de la » manière la plus forte et la plus sensible, sa vive » satisfaction sur toute votre conduite. Vous croi» rez aisément, j'espère, que je suis heureux d'être » l'organe de ses sentiments. »

Le jour même des mesures furent ordonnées par le directoire pour garder à vue le prince Massimi, ambassadeur du pape, et un courrier extraordinaire

(1) Dépêche du 28 décembre 1797.

Digitized by Google

fut envoyé au général Berthier, à Milan, pour faire marcher sur Rome, les troupes républicaines. Cette expédition, dont l'unique but était de détrôner le pape, et qui aurait pu flatter l'ambition de tout autre général ne fut acceptée qu'avec beaucoup de répugnance par Berthier, qui déjà se trouvant déplacé au commandement en chef, regrettait avec le second rang, les occupations paisibles et irresponsables de l'état-major. On en jugera par les traits suivants de la lettre qu'il avait écrite peu de jours auparavant à Bonaparte (1) :

« Je suis très-fatigué et très-peiné, général, du » commandement que vous m'avez fait donner. » Voilà vingt jours que je suis parti de Paris, et » quatorze que je suis en Italie, sans avoir reçu un » seul mot du gouvernement ni de vous, sur la » conduite que j'ai à tenir... Je vous le demande » en grâce, tirez-moi de ce commandement, que je » n'ai pas désiré, et que je n'ai accepté que parce » que vous me l'avez proposé, et dont je portais la » durée à un mois tout au plus. J'ai besoin de repos » et encore plus de rentrer dans l'état de simple » général.... Je vous l'ai toujours dit : le commandement de l'Italie ne me convient pas, je veux sortir des révolutions. Quatre années en Amérique, » dix en France où j'ai toujours marqué par des » fonctions supérieures, c'est assez, général. Je me » battrai comme soldat tant que la patrie aura des » ennemis à combattre; mais je ne veux pas me » mêler de la politique révolutionnaire. »

C'est au moment même où Berthier s'exprimait ainsi, que le directoire lui adressait les instructions dont voici les dispositions principales :

« Le directoire exécutif n'a vu qu'avec la plus » vive indignation la conduite que vient de tenir la » cour de Rome envers l'ambassadeur de la république française. Les meurtriers du brave général » Duphot ne resteront pas impunis.

» L'intention du directoire exécutif est que vous » marchiez sur-le-champ sur Rome, *dans le plus » grand secret.*

» Vous vous trouverez avoir à Ancône plus de » treize mille hommes. Vous prendrez toutes les » mesures pour que les frégates *la Muiron* et *la » Carrère* puissent vous tenir maître de la mer; » vous emploierez même toute l'activité possible, » pour pouvoir, si le cas l'exigeait, tenir la mer » avec les trois bâtiments qui sont à Ancône.

» Vous ferez marcher dans le plus court délai » possible, et à grandes journées, sur Rome.

» Si vous n'aviez à craindre que les papistes, la » moitié des forces que le directoire désire que vous » réunissiez à Ancône vous suffirait; mais il faut » encore que vous soyez dans tous les cas dans une » position qui puisse imposer au roi de Naples.

» La célérité de votre marche sur Rome est de la » plus grande importance, elle peut seule en assurer » le succès.

» Vous ne ferez paraître votre manifeste contre » le pape, que lorsque vos troupes seront à Macerata; vous direz en peu de mots que la seule » raison qui vous fait marcher à Rome, est la nécessité de punir les assassins du général Duphot, et ceux qui ont osé méconnaître le respect qu'ils devaient à l'ambassadeur de France.

» Le roi de Naples ne manquera point de vous » envoyer un de ses ministres, auquel vous direz » que le directoire exécutif de la république française n'est conduit par aucune vue d'ambition, et » que d'ailleurs, si la république française a été » assez généreuse pour s'arrêter à Tolentino, lorsqu'elle avait des raisons plus graves encore de » plainte contre Rome, il ne serait point impossible » que, si le pape donne une satisfaction qui contente le gouvernement, cette affaire ne puisse » s'arranger.

» Tout en tenant ces propos, vous cheminerez à » marches forcées : l'utile ici consiste à gagner » quelques marches, de sorte que lorsque le roi de » Naples s'apercevra que votre projet est d'arriver » à Rome, il ne soit plus à temps de vous prévenir.

» Lorsque vous vous trouverez à deux journées » de Rome, vous menacerez alors le pape et tous les » membres du gouvernement qui se sont rendus » coupables du plus grand de tous les crimes, afin » de leur inspirer l'épouvante et de les faire fuir.

» Si, comme le directoire exécutif l'espère, vous » arrivez à Rome, vous emploierez toute votre influence à organiser la république romaine. »

Quelques jours après l'envoi de ces instructions, le journal officiel donna au public plusieurs pièces diplomatiques relatives à l'événement survenu à Rome, le 28 décembre; elles étaient précédées de quelques réflexions et le tout avait pour titre :

Les attentats de Rome jugés par les agents des puissances de l'Europe.

« Pour se faire une idée des causes qui ont amené » les derniers événements de Rome, disait l'organe » du directoire, il faut connaître quels sont les » éléments qui composent les diverses autorités; les » mêmes qui gouvernaient lors du massacre de Basseville, durant la dernière guerre, les mêmes » qui croyaient à la croisade peu de semaines avant » le traité de Tolentino. A cette époque, l'on crut

(1) Dépêche datée de Mantoue le 1er janvier 1798.

Digitized by Google

» qu'il fallait feindre d'être réellement réconcilié » avec la France et pour l'en convaincre, l'on » remplaça le cardinal Rusca par le cardinal Doria, » homme doux, poli et confiant, ayant séjourné » douze ans en France en qualité de nonce, mais » peu fait pour les places orageuses, étant enfin ce » qu'il fallait pour remplir le double but : 1° de » persuader aux Français que le gouvernement de » Rome était changé ; 2° de trouver un homme sous » le nom duquel l'on pût gouverner et en même » temps décrier, déchirer les Français dont il aimait » à se dire l'ami : dans le fait, le refrain des dis» cours, des écrits du cardinal Doria, c'est toujours » son séjour de douze ans en France, son amitié » pour cette nation. Mais l'ambassadeur ne tarda » pas à s'apercevoir de l'attitude forcée des gens » qui gouvernaient réellement à Rome, tels que les » Barberi, les Spazziani, les Galeppi, les Gonsalvi » qui ont continué à gouverner sous la direction » de la maison Albani ; aussi l'ambassadeur français » n'a-t-il pu rien obtenir que par la menace ; aussi » a-t-on vu paraître à Rome un général autrichien » envoyé de Vienne par le nonce Albani au cardinal » Albani ; aussi la république cisalpine n'a-t-elle » été reconnue que par force ; aussi les assassins de » Basseville sont-ils toujours restés à Rome ; aussi » la congrégation a-t-elle correspondu avec le député » Jordan lors de l'histoire des cloches ; aussi ses » agents subalternes, mais meneurs tout-puissants, » ne pouvant plus égarer le peuple comme au temps » de Basseville, ont-ils exaspéré la troupe et l'ont» ils portée aux derniers excès.

A l'appui de ces griefs, l'organe officiel donnait les lettres de condoléance des ministres de Suède, d'Espagne et de Toscane, et enfin une lettre remarquable de l'abbé Corona, secrétaire de la légation de Prusse à Rome, adressée le 30 décembre à l'ambassadeur de France. Elle était conçue en ces termes :

« Il est ici quelques individus, citoyen ambassa» deur, qui disent encore que vous avez pris part » à la révolution que les mécontents du gouverne» ment actuel tentaient de faire éclater ; mais moi, » je suis dans une parfaite connaissance de votre » bonne foi et de la justesse de vos sentiments pa» cifiques. Mais ne vous étonnez pas de ces *calom» nies sacerdotales ;* car ils veulent couvrir ainsi » vilement l'atrocité de leur délit. Les patrouilles » qui veillent à la sûreté publique et qui marchent » toujours avec leurs armes chargées, égorgent les » Français et se déchaînent contre les cocardes » françaises. Sachez que monsignor Gonsalvi a » donné ordre de tirer sur les Français, sur les » patriotes, les attroupements et les ganses d'or ; et » en effet, vous et le malheureux général vous l'avez » éprouvé vous-même.

» Cette nuit le brigand Caleppi est parti pour » Naples avec le cardinal neveu Braschi ; ils vou» draient s'appuyer à ce souverain limitrophe ; » mais celui-ci ne peut ne pas détester la violation » d'une personne sacrée par tous les droits. Je » vois que *tous les ministres la détestent et y » prennent part et la regardent comme person» nelle*, parce qu'on n'a jamais ouï qu'une troupe » qui doit servir pour la sûreté publique tente de » renverser les bases de la politique et de la foi des » nations.

» Le résident de Prusse fortement affecté des » injures qu'on a faites à votre caractère, vous » salue distinctement, et moi j'ai l'honneur d'être, » etc. »

« Toutes ces pièces, ajoutait le journal officiel, » forceront les cabinets de l'Europe à convenir que » l'ambassadeur français paraît avoir longtemps » espéré de ramener la cour de Rome à des senti» ments que son intérêt lui conseillait. Son inter» vention dans les discussions entre le pape et la » république cisalpine ne laisse aucun doute sur » l'esprit de conciliation qui l'animait. Cette con» duite ne pouvait ramener des gens aveuglés par » la haine ou corrompus par l'or étranger. Il y a » longtemps que les philosophes ne cessent de ré» péter que la haine ne raisonne pas, que la passion » est aveugle. Les derniers événements de Rome » fournissent une nouvelle preuve de ces tristes » vérités. »

Ainsi le directoire se défendait déjà comme un accusé, par des pièces justificatives, ne négligeant rien pour détourner les soupçons trop légitimes qui planaient sur la tête de son ambassadeur ; mais quels que fussent ses efforts, quelques soins qu'eût pris Joseph Bonaparte lui-même pour dissimuler les faits ou les exposer à son avantage, la part qu'il avait prise à la conspiration de Rome était trop évidente pour qu'il pût se justifier. Son acte d'accusation était écrit dans sa propre relation.

Qu'on ne perde pas de vue aussi que Rome était abandonnée à elle-même ; qu'elle n'avait à espérer d'appui ni de Naples abattue, ni de Vienne occupée de ses propres affaires ; que dans de pareilles circonstances un gouvernement n'insulte pas un ambassadeur qui désire une révolution, ne tue pas un général ami de l'ambassadeur, et qu'il a soin au contraire d'éviter tous les conflits. C'était Joseph qui était venu faire la révolution et qui l'avait faite. Les mécontents romains l'ont joué : ils ont affecté cette peur, cette fuite, ce désordre de mélodrame pour faire sortir Joseph du palais de France et l'en-

Digitized by Google

gager dans le conflit. Joseph voulait bien la révolution ; mais il n'avait ni assez de courage ni assez de talent pour la faire seul. Au moment où il a eu un prétexte, il a vu sa tâche remplie, et il s'en est allé lâchement à Florence. Bien certainement le gouvernement romain n'avait pas donné ordre de faire feu et surtout sur un général français en uniforme. C'est le sergent d'une seule patrouille qui, de lui-même, a commandé le feu par peur, pour mieux s'enfuir après. Pendant vingt ans tous les partis à Rome ont rapporté ce fait de la même manière.

Cependant les habitants de cette capitale étaient dans la consternation sur les suites que pouvait avoir l'événement dont tous les détails allaient être connus en France et en Europe, et altérés sans aucun doute, soit par l'esprit de parti, soit dans l'intérêt du gouvernement français.

Le ministre de Naples s'était hâté d'expédier à cette occasion deux courriers consécutifs à sa cour. Celui d'Espagne qui était d'abord déterminé à se retirer, n'avait cédé qu'aux instances pressantes et réitérées du cardinal secrétaire d'État. Il s'était tenu, pour aviser aux mesures à prendre dans ces graves circonstances, une congrégation extraordinaire où l'on était convenu d'envoyer à Naples le cardinal Braschi, accompagné de monsignor Caleppi, pour implorer le secours et la protection de cette puissance. Vainement un édit ordonna t-il *sous peine de mort* de respecter tous les citoyens et tous les étrangers de quelque nation qu'ils fussent. Plusieurs de ces derniers étaient dejà partis ; beaucoup d'autres se préparaient à les suivre. La plupart des Français dont les opinions révolutionaires étaient connues avaient pris la fuite malgré la sécurité qu'on s'efforçait de leur inspirer ; ils s'étaient mis en route pour Ancône où ils avaient plus de motifs de se croire en sûreté. Parmi les personnes que le gouvernement avait fait arrêter, il s'était trouvé quelques Français qui avaient cependant été relâchés sur l'intercession du ministre d'Espagne Azzara, et quelques Danois qui n'avaient également dû leur liberté qu'aux instances du nommé Piranesi, Romain qui avait pris le titre de ministre de Suède, mais qui n'était pas reconnu par le corps diplomatique ; il appartenait d'ailleurs au parti des conjurés. On comptait environ soixante personnes incarcérées par suite de l'émeute. Ces mesures de rigueur, la frayeur du gouvernement, la rareté des vivres, concouraient à rendre la crise encore plus violente et à augmenter les forces et l'audace du parti français dans Rome.

Le 30 décembre au matin, le corps du général Duphot avait été inhumé dans l'église paroissiale de Saint-Jean-de-la-Malva ; et dès le lendemain une souscription avait été ouverte pour lui ériger un monument. Des patriotes romains souscrivirent en grand nombre.

Dans son affreuse anxiété, le gouvernement papal eut recours à toutes sortes de moyens pour échapper aux dangers qui le menaçaient. Réclamant à la fois l'assistance de la terre et du ciel, il expédia un courrier à Vienne pour implorer la médiation ou les secours de l'Empereur ; il crut devoir aussi invoquer l'intercession du grand-duc de Toscane ; enfin il fit fermer les théâtres ; il ordonna un jubilé de huit jours pour obtenir la protection du Très-Haut.

Quant au pape, il était dans un tel état de dépérissement qu'on lui avait laissé ignorer pendant plusieurs jours ces graves événements.

Déja même à l'arrivé d'un courrier de Paris et après la lecture attentive des instructions dont il était porteur, le général Berthier était parti de Milan pour Bologne, afin de se mettre à la tête du corps d'armée rassemblé dans le duché d'Urbin. Il se dirigea ensuite sur Rimini. Le 20 janvier, arriva un courrier à Rome portant l'avis que les troupes cisalpines s'étaient portées en avant ; qu'elles étaient entrées à Citta-di-Castello, dont la garnison avait été faite prisonnière et que le colonel Barwick, qui était à Tolentino avec la caisse militaire et deux bataillons de troupes pontificales, venait de se retirer à Spoletto.

Dans des circonstances si menaçantes, la cour de Rome n'avait pourtant rien à espérer de Naples ni de Vienne. Exerçant dès lors sur les conseils de ces deux puissances une influence secrète, mais fort grande, le général Bonaparte avait fait insinuer adroitement au comte de Cobentzel et au marquis de Gallo que le saint-siége ayant provoqué lui-même sa ruine, le directoire, après l'occupation de Rome, se montrerait disposé à s'entendre avec les deux cabinets de Vienne et des Deux-Siciles pour régler le sort définitif des États-romains, d'après les bases des articles secrets du traité de Campo-Formio, traité destiné à fonder un nouveau droit public, à l'usage des grandes puissances continentales ; mais qu'au moindre mouvement hostile de la part de la cour de Naples on lui déclarerait la guerre, et que lui-même marcherait à la tête de l'armée. Tel fut le sens d'une communication confidentielle qui fut faite en même temps aux deux ministres d'Autriche et de Naples, de la part du général de la république, qui dès lors ne pouvait voir un événement politique de quelque importance sans y prendre une part directe ou indirecte. Il n'en fallut pas davantage pour frapper d'inertie les deux cours. La reine de Naples qui gouvernait le royaume de concert avec le ministre Acton, fut tellement la dupe de ce manége de la di-

Digitized by Google

plomatie secrète, que non-seulement elle rappela de Rome le bailli Pignatelli, son ambassadeur, mais qu'elle changea son ministère pour le mettre plus en harmonie avec la politique de la France. Le marquis de Gallo, de retour de la légation de Vienne, fut nommé ministre des affaires étrangères, de la marine et du commerce; le prince de Castelcicala fut nommé ministre de la justice; le marquis Simonetti, ministre des finances, le maréchal de camp don Jean-Baptiste Manuel et Arriole, ministre de la guerre. Acton conserva néanmoins ses distinctions et ses prérogatives, avec le droit d'assister à tous les conseils.

Quant à l'Autriche, pas une note ne fut présentée en son nom au cabinet du Luxembourg en faveur du saint-père et du saint-siége. Abandonné à luimême, le gouvernement pontifical fut réduit à employer, pour détourner l'orage qui le menaçait, les cérémonies religieuses, les prières publiques et les processions. L'une de ces cérémonies se fit avec une grande solennité; et le saint-père Pie VI, à peine relevé d'une grande maladie, y assista en personne, fléchissant sous le poids de quatre-vingt-un ans, et accompagné de tout le sacré collége et de toute la prélature romaine.

Le 29 janvier, il fut tenu au palais apostolique un consistoire secret, à la suite duquel le gouvernement, informé qu'il se tramait contre lui de nou veaux complots, fit arrêter quelques personnes suspectes.

D'après de nouvelles informations annonçant que plusieurs corps de troupes françaises commandés par le général Berthier s'avançaient dans les États du saint-siége, il se tint successivement deux congrégations de cardinaux en présence du secrétaire d'État Doria, et à l'une desquelles assista le prince Belmonte-Pignatelli, nouvel ambassadeur de Naples. Le 5 février cet ambassadeur ayant reçu par un courrier des dépêches de sa cour, qui l'autorisaient à offrir sa médiation, se rendit aussitôt à l'audience du pape qui s'entretint longtemps avec lui. A la suite de cette audience l'ambassadeur partit pour aller audevant du général Berthier, à Foligno, afin d'intercéder en faveur du saint-père. Il fut suivi bientôt d'une députation qui avait été nommée dans la dernière congrégation à l'effet de traiter avec le général français. Cette députation composée du cardinal de la Somaglia, de monsignor Arigoni et du prince Giustiniani, partit trois heures après l'ambassadeur des Deux-Siciles; celui-ci ayant rencontré le général Berthier à Foligno eut avec lui une conférence. Il lui annonça qu'une députation envoyée par le pape demandait à lui être présentée; mais le général répondit que les ordres qu'il avait reçus du directoire ne lui permettaient d'entrer en aucuns pourparlers avec les députés romains. L'ambassadeur n'insista plus, car au fond l'intervention des Deux-Siciles n'était qu'une affaire de forme et de pure convenance politique. En effet, lorsque Berthier entra à Spolette, où la députation l'attendait, elle ne fut pas admise auprès de lui, ce qui détermina le cardinal de la Somaglia et ses codéputés à retourner à Rome où ils arrivèrent le 8 février au soir.

En attendant et immédiatement après le départ du prince de Belmonte-Pignatelli, ainsi que de la députation pour Foligno et Spolette, le gouvernement avait donné les ordres les plus propres à maintenir le repos et la tranquillité publique, et le pape avait nommé dans cette vue une congrégation extraordinaire composée des trois cardinaux Borgia, Rinuccini et Rovarella revêtus des pouvoirs les plus amples sur les tribunaux et sur les troupes. Cette congrégation fit d'abord mettre sous les armes deux mille hommes, tant infanterie que cavalerie, dont une partie devait faire des patrouilles, l'autre former des corps de garde aux principaux postes garnis d'artillerie, notamment à la place de Saint-Pierre près du Ghetto, au Mont-de-Piété, à la place Colonna et dans tout le Corso. Cinq portes les moins fréquentées de Rome furent fermées; et le pontife voulant manifester à ses fidèles Romains les dispositions et les sentiments dont il était animé dans ces circonstances, aussi difficiles qu'inattendues, fit publier, au nom du secrétaire d'État Doria, en date du 9 février, un édit ou proclamation dont voici le passage le plus remarquable. « Romains, sages et » courageux Romains, c'est votre souverain, votre » père, qui vous aime de l'amour le plus tendre, » c'est lui qui vous parle par notre organe. Il vous » fait savoir qu'il est prévenu de l'approche de l'ar- » mée française vers cette capitale; et il est assuré » qu'elle ne vient point pour agir hostilement contre » vous. N'ayez donc aucune crainte, et *que sa pré-* » *sence vous tranquillise et vous fortifie*. Plein de » confiance dans la droiture et la générosité de la ré- » publique française, dans la conduite prudente et » modérée de ses généraux, *votre souverain ne* » *craint rien*. Animé de la plus vive tendresse pour » vous, *il ne vous abandonne point et il ne vous* » *abandonnera dans aucune occasion où vous* » *serez exposé à quelque danger....* » Toutes les expressions de cette prière attestaient non-seulement que le pontife, résistant aux conseils qui lui avaient été donnés de prendre la fuite pour se mettre en sûreté, s'était déterminé à rester à Rome, mais que rien ne démentirait l'idée qu'on avait de sa fermeté et de sa résignation.

Dès qu'il ne fut plus possible de douter de la prochaine arrivée des Français dans l'ancienne capitale

Digitized by Google

du monde chrétien, les cardinaux Albani, de York et Rusca prirent la résolution de s'en éloigner, et ils partirent pour Terracine. Ces trois éminences étaient regardées comme les chefs du parti anti-français, et l'on savait que celui-ci manifestait à leur égard des dispositions très-peu favorables.

Pendant ce temps les troupes républicaines continuaient leur marche avec célérité. Le 8 février, le général Berthier, avec son état-major et une division considérable de cavalerie, arriva à Monterosi; le 9 à Baccano et à la Storra. Le ministre d'Espagne alla à sa rencontre le même jour et son départ fut bientôt suivi de celui du prince Giustiniani, et du prince Gabrielli, comme chefs de la troupe civique de Rome. Ces hauts personnages se rendirent auprès du général, pour lui dire que le saint-père, *plein de confiance dans la loyauté de la nation française*, *avait donné des ordres pour en recevoir l'armée comme amie.*

De retour à Rome, le ministre d'Espagne se rendit immédiatement près du saint-père et de là chez le cardinal secrétaire d'État où les autres cardinaux étaient assemblés. Il leur donna la certitude du sort inévitable que Rome allait subir, et du dessein invariable du général Berthier d'y entrer dans le jour. En effet, à l'instant même (le 10 février 1798), les troupes françaises qui, au nombre de douze à quinze mille hommes s'étaient avancées jusqu'aux portes de la ville, occupèrent toutes les hauteurs qui la dominent, placèrent leur artillerie sur le Monte-Mario et prirent possession du château Saint-Ange qui fut évacué sans résistance par les troupes pontificales.

Berthier s'était fait précéder d'une proclamation menaçante contre le pape, mais flatteuse pour le peuple, et dans laquelle il protestait de sa déférence pour la volonté nationale des citoyens romains, de son attachement aux intérêts des gens de bien, de son respect pour les propriétés générales et particulières.

Il se flattait que sa proclamation ferait un grand effet sur la foule de ces gens timides et paisibles dont la sûreté compromise dans les convulsions de l'anarchie croit trouver plus de sécurité en se mettant sous la protection d'un pouvoir nouveau, mais ferme et puissant; en un mot, il espérait que sa proclamation et la présence de son armée détermineraient la révolution politique qui lui avait été ordonnée par son gouvernement. Mais il fut trompé dans cette attente. Non-seulement le saint-père fermement décidé à rester dans Rome sans se laisser effrayer par le danger, donna l'exemple de la résignation, mais sa santé qui avait souffert de si rudes secousses parut se raffermir, et la tranquillité de son esprit fut véritablement admirable. Le peuple, de son côté, resta paisible et dans le calme le plus profond.

On jugera de l'embarras et du découragement de Berthier par les expressions de la lettre confidentielle qu'il adressa le jour même à Bonaparte.

« Je suis à Rome depuis ce matin, mon général, » et je n'ai trouvé dans ce pays que la plus profonde » consternation et pas une lueur de l'esprit de li- » berté : un seul patriote est venu se présenter à moi » et m'a offert de mettre en liberté deux mille galé- » riens : vous jugez comme j'ai accueilli sa propo- » sition.... Je pense que les opérations militaires » deviennent superflues, et qu'on n'a besoin ici que » de négociations : je juge donc ma présence inutile.

» Je vous réitère, mon général, la demande que » je vous ai faite de me rappeler auprès de vous : » c'est le plus grand service que vous puissiez me » rendre.... »

Heureusement pour Berthier le commissaire de l'armée Haller, Suisse de nation, et l'ex-conventionnel Bassal, émissaire du directoire, parvinrent, au bout de deux ou trois jours d'attente, à le tirer d'embarras en organisant dans la ville un mouvement révolutionnaire factice et sur lequel l'administration française put enfin s'appuyer.

Il n'est pas inutile de faire observer que la journée du 15 février, qui fut choisie pour renverser le saint-siége et proclamer la république romaine, était précisément l'anniversaire de l'exaltation de Pie VI; et que, tous les ans à pareil jour, une fête solennelle rappelait à la cour pontificale cet heureux événement. Quoique le pape fût encore convalescent et que sa capitale fût envahie et subjuguée, l'anniversaire ne fut pas moins célébré par les cardinaux dans la chapelle Sixtine. Mais en ce moment même se formait un rassemblement de révolutionnaires dans le Campo-Vaccino, l'ancien *forum romanum;* et tout à coup un autre rassemblement vint investir le palais de Sa Sainteté avec des démonstrations et des cris menaçants. Alors, quel contraste frappant! Tandis que le pontife reçoit les félicitations de ceux qui sont restés fidèles à sa fortune, il est tiré de sa douce sécurité par des cris de *vive la république! à bas le pape!* que les révolutionnaires font entendre sous les croisées de son palais. Un reste de respect pour l'âge et la dignité du saint-père les arrête cependant, et ils s'abstiennent de violer sa résidence; car ils l'auraient pu sans obstacles, rien n'étant disposé pour s'y opposer. Pie VI mesurant alors le danger se met en prières et invoque la protection du Ciel. Bientôt l'émeute qui s'était formée sous ses yeux alla se réunir au rassemblement de Campo-Vaccino. Là, les chefs du mouvement qui ont rédigé d'avance un acte constatant la

Digitized by Google

reprise du droit de souveraineté par le peuple, envoient une députation solennelle au général en chef Berthier, pour le supplier d'accomplir ses généreux desseins. Berthier, qui est tout prêt, fait alors son entrée dans Rome à la tête de son armée, va droit au Capitole où l'on élève un arbre de la liberté et où il proclame la *république romaine*, après avoir prononcé un discours emphatique, dans lequel il invoque les mânes de Caton, de Pompée, de Brutus, de Cicéron, etc.

Prosterné aux pieds du rédempteur des hommes, Pie VI appelait alors la protection divine sur sa tête vénérable qu'il croyait menacée. Aucun de ses serviteurs, restés muets autour de sa personne, n'avait la force de lui dire que son règne n'était plus de ce monde, comme celui de son divin maître. Il fallut que le général Cervoni pénétrât jusqu'au saint-père et l'avertît que le peuple venait d'abolir le gouvernement papal et de reprendre l'exercice de sa souveraineté. L'auguste vieillard levant les yeux au ciel et offrant ce sacrifice au maître de toutes choses, reçut la nouvelle de sa déchéance temporelle avec une sérénité d'âme et un calme tout à fait digne de son grand âge et de son vénérable ministère. Ayant fait demander seulement au général en chef sûreté et protection, Berthier répondit « qu'il n'é» tait pas juge entre le peuple et lui, et qu'il se » bornait à exécuter les ordres de son gouverne» ment. »

Dès ce jour, il fit garder le pape dans son palais par cinq cents soldats; c'était sans doute autant pour la sûreté du pontife, que pour s'assurer de sa personne, que cette garde lui fut donnée. Toutefois, il convient de dire que le général Berthier usa envers le pape d'autant d'égards que le lui permit le rôle qu'il était obligé de jouer. Changeant de ton dans sa correspondance confidentielle, il rendit compte à Bonaparte de ce qui venait de se passer, par la lettre suivante datée du Capitole.

« Ce sont vos victoires, citoyen général, qui ont » donné à l'armée française les moyens de marcher à » Rome, pour y venger, sur son gouvernement, l'as» sassinat du brave général Duphot; l'armée fran» çaise s'est montrée, et Rome est libre.....

» Aujourd'hui le peuple de cette immense capi» tale réuni a déclaré son indépendance et a repris » ses droits; une députation m'a porté son vœu et » je suis entré dans Rome où, parvenu au Capitole, » j'ai reconnu la république romaine indépendante, » au nom de la république française. Arrivé à la » porte dite *del Popolo*, des députés m'ont présenté » une couronne au nom du peuple romain. Je leur » ai dit en l'acceptant qu'elle appartenait au gé» néral Bonaparte dont les exploits avaient préparé » la liberté romaine; que je la recevais pour lui et » que je la lui enverrais au nom du peuple de cette » capitale..... »

Voyons quels furent pour les Romains les effets de cette nouvelle liberté : le jour même, les spoliations commencèrent et toutes les propriétés de l'État pontifical tombèrent dans les mains, non pas du peuple ou de ses représentants, comme cela aurait dû se faire, d'après la déclaration de sa souveraineté et de ses droits, mais des généraux et des agents rapaces du directoire qui se jetèrent dans les maisons de tous les employés du gouvernement, leur extorquèrent des présents et mirent les scellés sur tous les objets qu'ils se proposaient de confisquer. Le palais Quirinal et le Vatican furent inventoriés; tous les effets quelconques qu'ils renfermaient devinrent la propriété d'une compagnie de courtiers ou *bande noire* qui suivaient l'armée, et auxquels on permit de choisir ou d'acheter ce qu'ils préféraient : le rebut de la vente fut abandonné aux juifs. Bonaparte avait attiré en Italie cette nuée d'oiseaux de proie chargés de faire valoir les dépouilles et de trafiquer du butin.

Le Vatican fut réduit à une nudité complète. Tout ce qu'il fut possible d'enlever, depuis le plus méchant ustensile de cuisine jusqu'aux décorations les plus somptueuses, disparut; et pour être plus sûr qu'on n'oubliait rien, on brisa les cloisons et les parquets des appartements afin de découvrir les portes secrètes et d'emporter tout ce qu'on pouvait soupçonner avoir été caché. On brûla les habits sacerdotaux de la chapelle Sixtine et des autres chapelles pontificales, afin d'en extraire les broderies d'or et d'argent. Les palais de Monte-Cavallo, de Terracine, de Castel-Gandolfe, furent également dévastés.

On avait aussi apposé les scellés au muséum, aux galeries, et enfin à tous les dépôts, à tous les objets qui pouvaient être de quelque prix pour la grande nation.

Pendant ce temps, on attachait des cocardes tricolores aux oreilles du cheval de Marc-Aurèle; on créait un gouvernement provisoire choisi parmi les hommes qui avaient abandonné les premiers la cause de leur souverain; et tous ces bouleversements, tous ces pillages, s'opéraient sous les auspices de l'armée conquérante, par les ordres des commissaires du directoire et avec l'approbation du général en chef.

Pour première mesure fiscale, la ville de Rome fut imposée à une contribution extraordinaire de quatre millions en espèces, deux millions en vivres et trois mille chevaux; et pour assurer le prompt payement de cette contribution de guerre, on prit

Digitized by Google

comme otages les cardinaux Della Somaglia, Roverella, Caraffa, et Carandini, les princes Giustiniani, Gabrielli, et Colonna; le duc Braschi et quatre prélats. Le fiscal Barbiéri fut arrêté et mis en prison. La troupe civique fut licenciée et la troupe de ligne désarmée; enfin on renvoya de leurs emplois tous les hommes suspects au nouvel ordre de choses.

Pour donner une idée de l'esprit dans lequel s'opérait cette révolution, il suffira de citer quelques fragments de la première ordonnance de police qui fut publiée le 16 février à Rome.

...... « Les Romains libres, persuadés de la prospérité future d'une république qui fera leur bonheur, sont invités *à donner des preuves de leur joie et de leur patriotisme*, par des illuminations qui auront lieu aujourd'hui et demain. Pour couronner cette fête par une union fraternelle, il y aura dimanche soir 18 février, un *bal public et gratuit* au grand théâtre Aliberti, mais sans masques, attendu que ce genre de divertissement *n'est qu'un reste infâme de la barbarie du régime féodal.*

» Le bon ordre et la tranquillité de cette ville exigent que *tout bon citoyen s'identifie à la volonté générale.* En conséquence chacun est tenu de prendre la cocarde nationale composée des couleurs *blanche, noire et rouge.* Ceux qui portent la cocarde d'une nation étrangère seront obligés de produire le titre qui les y autorise. *Le peuple souverain de Rome* a déjà abattu en plusieurs endroits les armoiries du gouvernement aboli; mais la justice et l'ordre commandent que ces signes de servitude soient renversés au plus tôt et sur-le-champ par ceux qui s'arrogeaient cette injuste prétention. En abolissant ces caractères de l'esclavage, il convient aussi de supprimer les clefs d'or. Les titres de noblesse et de prééminence soit verbalement, soit par écrit, sont aussi prohibés comme contraires à l'égalité. Sont défendus également les livrées, les galons et autres *bigarrures qui font injure à Dieu,* et sont l'opprobre de l'humanité.

» Approuvé : ALEX. BERTHIER. »

Cependant, ce même général, dans ses précédentes proclamations, avait annoncé que le culte serait maintenu, que toutes les cérémonies religieuses devaient se continuer sans obstacle ni changement, et enfin il avait donné les ordres les plus sévères pour que les églises et les ecclésiastiques fussent respectés. De plus, dans l'acte de souveraineté passé et signé au nom du peuple, le dessein de maintenir le pape dans la qualité de chef de l'Église ayant été indiqué, ceci n'avait fait que confirmer le saint-père dans la résolution de rester à Rome. Mais telle n'était pas l'intention du directoire exécutif, et l'instruction positive d'écarter Sa Sainteté du siége de l'autorité pontificale, fut donnée particulièrement à Masséna, qui vint bientôt remplacer Berthier dans le commandement en chef. On eut néanmoins, d'abord, l'air de vouloir conserver au saint-père une ombre d'autorité; on lui dit même qu'il pouvait se retirer de Rome librement, si telle était sa volonté, et se choisir un asile; ce que l'on savait fort bien qu'il ne ferait pas. On lui prescrivit ensuite de prendre la cocarde tricolore en lui promettant une pension, et ce fut à cette occasion que le pontife fit cette réponse sublime : « Je ne connais point d'autre uniforme que celui dont l'Église m'a décoré; mon corps est au pouvoir des hommes, mon âme appartient à Dieu; je reconnais la main qui frappe le pasteur et le troupeau; je l'adore et me résigne; je n'ai pas besoin de pension; un sac pour me couvrir et une pierre pour reposer ma tête, voilà tout ce qu'il me faut : c'est assez pour un vieillard qui veut finir ses jours dans la pénitence. »

On s'attendait à ce refus et tout était déjà préparé pour l'exécution de mesures violentes. On commença par des manières insolentes et brutales. Les spoliations qui devaient s'exercer sur la personne même du pape furent confiées à des commissaires très-habiles dans ce genre, et en tête desquels on remarquait le banquier suisse et calviniste Haller. Rien n'échappait à sa vigilante rapacité. Après avoir fait main basse sur les objets les plus précieux, il aperçut aux doigts du pontife deux bagues qu'il se fit remettre à l'instant, avec menace, si on les refusait, de les prendre de vive force. On dépouilla impitoyablement le malheureux Pie VI de ses meubles, de la plus riche partie de ses ornements pontificaux, de ses vêtements les plus précieux. Enfin sa bibliothèque particulière, composée de plus de quarante mille volumes, fut vendue à un libraire de Rome, pour douze mille écus en cédules. Ainsi, toutes les propriétés du pape, jusqu'à sa cassette privée, jusqu'au diamant qu'il portait à son doigt, ses médailles, ses pierres précieuses, ses livres, ses manuscrits, ses musées, ses collections de tout genre, furent saisis, vendus ou exportés sous la direction du commissaire Haller. Ce fut lui encore qu'on chargea de lui notifier de presser son départ de Rome. Le saint-père allégua d'abord son grand âge et ses infirmités : « Je suis à peine convalescent, dit-il, je ne puis abandonner mon peuple ni mes devoirs; je veux mourir ici. — On meurt partout, répliqua l'impitoyable Haller; si les voies de la douceur ne vous

Digitized by Google

» persuadent pas de partir, on emploiera d'autres » moyens, pour vous y contraindre. »

Resté seul avec ses domestiques, Pie VI parut, pour la première fois, accablé de douleur. Il entra dans son oratoire, se recueillit un instant dans le sein de la Divinité, et reparut au bout de quelques moments. « Dieu le veut, dit-il, en reprenant sa sé» rénité ordinaire; préparons-nous à recevoir tout » ce que la Providence nous destine..... », et pen» dant quarante-huit heures qu'il passa encore à Rome, il ne cessa de s'occuper des affaires de l'Église et de ses devoirs religieux.

La nuit même de son départ, 20 février, l'un des commissaires français qui avait devancé le lever du jour, le trouva prosterné aux pieds du crucifix. « Dépêchez-vous », s'écria l'impatient exécuteur des ordres du directoire, et pressant le pape de descendre l'escalier du Vatican, il ne le perdit point de vue qu'il ne fût monté dans le carrosse qui l'attendait. C'est ainsi que le vénérable pontife, arraché de son palais, fut traîné au lieu, encore incertain, de son exil, à travers les ténèbres d'une nuit dont le plus épouvantable orage vint encore augmenter l'horreur. Un détachement de dragons, qui escortait son carrosse, tint éloignée la foule du peuple, que toutes les précautions ne pouvaient empêcher d'accourir, pour se prosterner en présence de son souverain. Le saint-père n'était accompagné que d'un petit nombre d'ecclésiastiques et de quelques personnes de sa maison; du médecin Giuseppe de Rossi, d'un chirurgien, d'un courrier et d'un cuisinier. On avait saisi sa cassette particulière, mais on lui donna dix mille *scudi* avec promesse qu'il serait *pourvu à sa subsistance* régulièrement pour l'avenir.

A la porte Angélique, les commissaires lui déclarèrent qu'il était sous leur responsabilité personnelle, et ils lui firent prendre le chemin de Viterbe.

Le projet du directoire avait d'abord été de déporter son illustre captif dans l'île de Sardaigne; mais il craignait les croisières anglaises. Le 25 février, Pie VI arriva à Sienne; il descendit au couvent de Saint-Augustin qui avait été préparé pour sa réception et où il fut reçu au nom du grand-duc de Toscane par le lieutenant général Vincenzio Martini qui était gouverneur de la ville. Cet événement plaça le grand-duc dans un extrême embarras : il s'agissait de concilier les égards dus à un vieillard auguste, respectable par son âge, son caractère et ses malheurs, avec la circonspection habituelle de ce prince, devenue plus nécessaire encore dans les circonstances où se trouvait l'Italie. Le grand-duc en conféra avec ses deux ministres Manfredini et Serrati, et sur leur avis, il fit suspendre les préparatifs qu'on faisait déjà au couvent du Saint-Esprit à Florence, pour loger le pontife avec sa suite. Il fut également décidé que Sa Sainteté ne se rendrait point à Pise où se trouvait la cour, bien que le bruit en eût d'abord couru. Enfin, le grand-duc fit prévenir les évêques et autres ecclésiastiques de ses États, que « le saint-père était arrivé à Sienne *incognito;* qu'il s'y tien» drait de même; qu'en conséquence ils devaient se » dispenser des démonstrations usitées, lors de l'ar» rivée du pape, et s'abstenir de faire sonner les » cloches, même d'aller lui présenter leurs homma» ges. » Ces injonctions témoignent assez de l'état d'asservissement et de stupeur dans lequel l'Italie était plongée.

Le grand-duc expédia ensuite des courriers à Paris et à Milan pour y faire approuver sa prudence, et à Vienne pour s'y ménager quelques nouveaux motifs de sécurité. Pendant ce temps le duc Braschi, neveu du saint-père, se dirigeait vers Florence pour prévenir la cour de la prochaine arrivée de son oncle; il apprit en arrivant que les préparatifs qu'on avait commencés au couvent du Saint-Esprit pour y recevoir le pontife venaient d'être suspendus par ordre du gouvernement. N'ayant pu obtenir de conférer avec les ministres et ne recevant même aucune visite, il écrivit au grand-duc de la part de Sa Sainteté. Le marquis Manfredini fut chargé de lui faire une réponse peu favorable.

Toutefois, après le retour du courrier expédié à Vienne et qui avait apporté une réponse un peu tranquillisante, ce ministre se rendit en personne à Sienne, afin de s'entretenir avec le saint-père sur les difficultés qui s'étaient opposées à son voyage à Pise ou à Florence. Il lui fit beaucoup d'excuses de le part du grand-duc et quelques offres propres à adoucir sa situation, entre autres celle d'un carrosse à six chevaux; mais Pie VI refusa tout, étant résolu, dit-il, de garder constamment le plus rigoureux incognito. Les principaux habitants de là ville s'empressèrent de lui envoyer à l'envi leurs meubles les plus précieux, pour que Sa Sainteté fût logée plus convenablement. En général on se fit partout un devoir de lui rendre tous les hommages et tous les services que réclamait sa malheureuse position; mais, continuant de vivre très-retiré à Sienne, le pontife fit tout pour se soustraire aux signes extérieurs d'intérêt que les peuples étaient disposés à manifester.

On ne pouvait plus douter alors que le directoire exécutif ne voulût s'assurer de Rome et en faire le centre de sa domination en Italie; il venait d'y envoyer encore des commissaires comme législateurs, savoir Daunou, Monge et Florent Guyot, auxquels s'adjoignit le ministre de France à Gênes, Faypoult. Ces nouveaux envoyés étaient chargés de régler les

Digitized by Google

formes de la nouvelle république. Les trois premiers arrivèrent à Rome le 22 février, deux jours après le départ du pape, et mettant aussitôt la main à l'œuvre ils improvisèrent un gouvernement sur le modèle créé par la révolution française, c'est-à-dire avec deux chambres et cinq directeurs sous le titre de consuls. Au fond ce dernier pouvoir ne pouvait être qu'une sorte de commission sous la tutelle des généraux et des agents immédiats du directoire.

Mais des troubles sérieux qui éclatèrent à la fois dans l'armée française et parmi les peuples pensèrent dès lors étouffer à son berceau cette constitution éphémère. Tandis que les généraux et les agents du directoire se livraient à tous les genres de concussion et que tous s'enrichissaient des dépouilles de la malheureuse Italie, les soldats restaient dans la plus profonde détresse; ils manquaient d'habillements, de vivres, et leur solde était arriérée de plusieurs mois. Après de longues et inutiles plaintes, ils firent d'abord éclater leur mécontentement à Mantoue. Nous puiserons dans une correspondance confidentielle du général Baraguey d'Hilliers, témoin oculaire, les traits historiques les plus remarquables de cette circonstance encore peu connue. Sa lettre datée de Casal-Maggiore, le 19 février, était adressée à Bonaparte.

« Je vous dois, général, comme au père et à l'ancien chef d'une armée que vous avez commandée » avec tant de gloire, le détail des événements affligeants qui se sont passés à Mantoue. Ils me paraissent de nature à ne point rester dans l'oubli... » Depuis cinq mois l'armée n'a point reçu de solde; » depuis cinq mois on la laisse sans souliers et sans » chemises; en en mot les soldats de l'armée d'Italie » qui devaient s'attendre au moins à trouver à leur » retour dans une république alliée les douceurs » que la paix et leur gloire devaient leur assurer, » ont été livrés à la misère la plus extrême et la plus » continue; le mécontentement et l'exaspération » qui en ont été les suites viennent d'offrir aux ennemis de la France et de la république cisalpine » les moyens et l'occasion d'exciter un soulèvement » terrible dans la garnison de Mantoue : il a éclaté » spontanément le 11 de ce mois avec une violence » qu'il a été impossible de réprimer. Le général Miollis qui commande dans cette place a sans doute fait » dans cette circonstance tout ce que la patrie a droit » d'attendre d'un brave soldat; mais tous ses efforts » ont échoué contre l'obstination froide ou tumultueuse, mais imperturbable des troupes à obtenir leur solde arriérée et le soulagement de leur » misère, ou à retourner en France. Voici les détails » de cet événement :

» Le 11, à sept heures du matin, la cavalerie » monte à cheval, les trois demi-brigades prennent » spontanément les armes, se portent sans officiers » ni sous-officiers chez leurs chefs, en enlèvent de » force les drapeaux, et viennent, malgré tous les » efforts, se former en bataille sur la place et dans » la rue Pradella jusqu'à la porte de ce nom qui est » celle de la route de France. Au même instant les » canonniers s'emparent de six pièces de canon et » des munitions et prennent la tête de la colonne. » A la première nouvelle de ce rassemblement, les » généraux, les chefs courent pour le dissoudre : » des huées, des cris, des vociférations, accueillent » leurs ordres ou leurs discours; le soulèvement est » universel et l'insubordination absolue. Privés de » moyens de répression, le général Miollis et son » état-major épuisèrent pendant cinq heures consécutives tous les moyens de menace, de conciliation, de raisonnement, de prières, d'amour-propre, » d'orgueil national, de sentiments patriotiques : on » les écouta quelquefois; mais rien ne put ébranler » ni produire d'effet sur les soldats. Ils déclarèrent » vouloir être payés de la solde qui leur était légitimement due ou retourner en France; et fatigués » enfin de ne pas recevoir une réponse décisive ils » se mirent en devoir d'enfoncer, à coups de hache » et de canon, les portes, que, dès le premier moment, le commandant de la place avait eu soin de » faire fermer en enlevant les ponts.

» De puissants motifs, sans doute, déterminèrent » le général Miollis, en mon absence, à céder à leur » demande et à leur promettre l'acquit total de leur » solde pour le 20 février. Aussitôt après qu'il eut pris » cet engagement les troupes défilèrent dans la plus » grande régularité et le plus grand ordre vers leurs » quartiers respectifs et y déposèrent leurs armes. » La discipline, la subordination, la police, violées » pendant cinq heures, reprirent, le moment d'après, la plus grande énergie, et le service se fit » avec plus de régularité et d'exactitude qu'auparavant. Un emprunt forcé, des ressources extraordinaires ont été mises en activité pour acquitter » cet arriéré (1); mais je crains bien qu'on ne puisse » pas y satisfaire entièrement.

» Cet événement a été accompagné de détails trop » singuliers pour ne pas être remarqués et recueillis : » d'abord on a observé que, quoique les soldats fus-

(1) L'administration civile, sur la réquisition écrite du général Miollis, ordonna aussitôt un *emprunt forcé* de quatre cent mille livres. On vida toutes les caisses publiques, on recourut à toutes les bourses des capitalistes et gens aisés, et l'on parvint enfin à compléter la somme pour le lendemain. On mit aussi en réquisition cinq mille chemises et six mille paires de souliers.

Digitized by Google

» sent sans chef apparent, il régna dans tous les » mouvements d'exécution l'ensemble et l'harmonie » la plus parfaite qui prouvent l'unité dans la con- » ception du plan. Le chef de la douzième demi- » brigade, voulant, l'épée à la main, défendre les » drapeaux qui étaient à son logement, en perça un » des grenadiers; les soldats enlevèrent le blessé et » dirent au chef : nous ne vengerons pas notre ca- » marade, vous ne faites que votre devoir. Le chef » de la quatorzième voulant également faire résis- » tance pour la même cause, les grenadiers ôtèrent » leurs baïonnettes pour ne point le blesser dans la » lutte qu'il soutenait. Aucun officier n'a été insulté » personnellement ni maltraité : les bataillons ré- » pondaient par des négations unanimes à toutes les » exhortations, et cependant toutes les fois que les » généraux passaient, les soldats simultanément » leur portaient les armes et leur rendaient les hon- » neurs dus à leurs grades; aucun pillage n'a ac- » compagné ce désordre, quoiques les boutiques des » rues qui en furent le théâtre fussent abandonnées » et tout ouvertes.

» Les soldats payaient d'avance tout ce qu'ils » achetaient avec plus de scrupule que les autres » jours : un code des délits et des peines, excessi- » vement rigide, était préparé à l'avance pour pré- » venir les désordres et les fautes, dans la marche » rétrograde en France. Chaque corps avait un or- » dre de route très-détaillé jusqu'à Lyon, où le lo- » gement de chaque jour pour chaque bataillon » était indiqué; rien enfin ne semble avoir été ou- » blié. Lorsque, pour faire cesser le tumulte, le » général invoquait la loi, mille voix lui répondaient » à l'envi : La loi ordonne de nous payer, on l'a » violée à notre égard; nous ne sommes point les » coupables, mais ce sont ceux-là qui ont volé les » trésors de l'Italie et qui nous laissent dans la plus » grande misère; nous les avons gagnés nous-mêmes » ces trésors par nos succès, nos fatigues et nos » blessures; ils ont disparu et l'on ne nous a laissé » pour notre compte que d'avoir employé nos » baïonnettes pour les arracher aux peuples dont » nous nous sommes fait abhorrer. Nous allons en » France; nous savons que nous commettons une » grande faute; mais nos concitoyens ne sont pas » injustes; lorsqu'ils sauront qu'on s'est joué de » nous par de continuelles et vaines promesses, que » nous paraîtrons parmi eux sans souliers, sans » chemises, couverts de blessures, sans avoir reçu » un liard depuis quatre mois et que nous rappor- » terons les dépenses scandaleuses qui ont insulté à » nos misères, les sommes qui ont été perçues sous » le prétexte de nous payer, nous leur demande- » rons : Pouvions nous tenir à toutes ces injustices » et à toutes ces infamies? Nous sommes partis par dé- » sespoir, et nous demandons vengeance contre ceux » qui nous y ont entraînés par leurs propres crimes. »

» A ces plaintes ils mêlaient des invectives contre » toutes les administrations en général et contre plu- » sieurs généraux et officiers d'état-major nomina- » tivement, tels que Masséna, Augereau, Victor, » Landrieux, Rusca, etc., et disaient que si ces » chefs étaient dans Mantoue ils recevraient sur-le- » champ le prix de leur conduite.

» Les chefs des corps ont montré beaucoup de » vigueur; mais les officiers et sous-officiers, quoi- » qu'en apparence étrangers à la sédition, n'ont » point déployé d'énergie pour l'arrêter.

» Cette sédition ne s'est montrée que dans Man- » toue; mais, si elle n'a pas éclaté dans les autres » corps, elle n'y était pas moins préparée à l'avance, » et il paraît que toutes les troupes établies sur le » Mincio participaient au complot. Au moment de » l'explosion, de petits mouvements en ont trahi le » secret; mais, étouffée dans le foyer, elle a été fa- » cilement comprimée sur les autres points. Des » détails ultérieurs prouvent combien cette machi- » nation avait été ourdie au loin et avait une source » étrangère. Trois jours auparavant, à vingt-cinq » lieues de Mantoue et à Milan, le bruit courait que » la garnison française allait évacuer cette place et » que les Autrichiens devaient y entrer.

» Ce jour de trouble, à Mantoue, une grande » quantité de femmes étaient plus parées qu'à l'or- » dinaire, et presque tous les habitants placés aux » fenêtres des maisons avaient l'air riant; sur les » remparts de la citadelle il y avait deux cents cu- » rieux au moins qui attendaient l'apparition des » troupes autrichiennes.

» Il n'est point enfin de jour où je ne reçoive la » preuve indirecte que cette vaste conspiration, qui » menace la république cisalpine et l'armée d'Italie, » n'ait les fils les plus étendus et les plus nombreux, » tant dans le pays qu'au dehors, et peut-être en » France; que son but principal n'ait été de pro- » duire un grand désordre, une grande désorgani- » sation, de faire évacuer brusquement Mantoue, » Peschiéra et la ligne du Mincio par les troupes » françaises, d'entraîner ainsi vers la France, à » l'exemple des troupes mutinées de la garnison, la » partie de l'armée d'Italie qui est à la gauche du Pô; » de livrer en même temps l'autre moitié qui est sur » les bords du Tibre aux entreprises des paysans ré- » voltés, peut-être des Napolitains et des Autrichiens; » d'empêcher enfin ainsi l'exécution des mesures » prises contre Rome, et d'étouffer en Italie la li- » berté dans son berceau, en renversant la répu- » blique cisalpine.

Digitized by Google

» Tels sont les faits, telles sont mes conjectu-
» res.... »

A Rome la commotion fut encore plus grave : il y eut à la fois sédition militaire et insurrection dans le peuple. Voici les circonstances de ce double événement.

Le général Berthier, dont la répugnance à exercer le commandement en chef était connue enfin du directoire, se disposait à remettre ce commandement dans les mains du général Masséna, désigné à cet effet. Ce dernier était sans doute un des plus habiles lieutenants de Bonaparte; mais son avidité et ses concussions avaient singulièrement obscurci sa gloire militaire. Arrivé à Rome avant le renversement du saint-siége et connaissant la pensée du directoire, ce fut lui qui par ses instances et ses menaces obligea le saint-père à quitter sa capitale; et ce furent ses exactions et ses excessives rigueurs qui contribuèrent surtout à l'agitation qu'on vit se manifester parmi le peuple.

Les provinces de l'État romain qui s'étaient révolutionnées avant les événements de Rome avaient été ménagées, tandis que les autres et Rome surtout avaient été traitées comme pays conquis. Ce fut là que l'on imposa les plus fortes contributions, et que des contributions on passa aux exactions, puis à la rapine manifeste.

Dès le 23 février, les généraux faisant célébrer une cérémonie funèbre en l'honneur du général Duphot, tué dans la sédition provoquée par Joseph Bonaparte, profitèrent du rassemblement de la multitude sur le lieu de la cérémonie, pour piller plus paisiblement toutes les églises sans exception. Ainsi, bien que le culte et la sûreté des personnes et des propriétés eussent été garantis par de solennelles proclamations, le pape était à peine parti, que les palais et les églises furent livrés au pillage le plus effréné par les agents de l'administration et même par des officiers de l'état-major.

La confiscation des monastères suivit celle du mobilier des églises; les réquisitions de toute espèce, les extorsions particulières, les vols les plus effrontés, n'eurent plus de bornes. Les cardinaux, prélats, seigneurs, gens de finance, émigrés, subirent le même sort.

Tout cela excita au plus haut degré l'irritation, surtout parmi les officiers des corps dont les appointements étaient arriérés depuis plusieurs mois. Ils se rassemblèrent en grand nombre au Panthéon (église de la Rotonde), et là ils résolurent de constater par un acte public toute l'indignation et le mépris que causait à l'armée française en général le système spoliateur et déprédateur que paraissaient avoir adopté les commissaires du gouvernement et quelques chefs de l'état-major. Le même jour ces officiers adressèrent leur déclaration au général Berthier qui, voulant éluder la crise, laissa le commandement à Masséna et partit pour Bologne.

Mais déjà ce nouveau général en chef était lui-même signalé comme l'un des principaux spoliateurs, et il se forma aussitôt un parti qui prit la résolution de ne pas le reconnaître. Le 24 février, tous les officiers et sous-officiers des corps se réunissent au Panthéon et ils rédigent une adresse dans laquelle ils exposent au directoire les griefs qui les forcent à s'assembler ainsi illégalement. Masséna s'efforce inutilement de les ramener dans le chemin de la discipline et de l'obéissance. Un adjudant général vient en son nom sommer l'assemblée de se dissoudre à l'instant. Les officiers s'y refusent en disant qu'ils préfèrent la mort à la honte dont on veut couvrir l'armée et la patrie. Une députation est nommée pour porter à Masséna copie de l'adresse qui vient d'être rédigée. Ce général s'emporte avec violence à la vue de la députation ; il refuse de prendre l'adresse qui lui est présentée et jure de punir les auteurs de la révolte. Le lendemain l'assemblée s'étant formée de nouveau, Masséna fait battre la générale. A ce signal de danger tous les officiers et sous-officiers s'empressent de se rendre à leurs postes respectifs. Le général en chef venait de prendre un arrêté portant qu'il ne resterait pas plus de trois mille hommes de garnison dans Rome. Les officiers refusent d'obéir à cet ordre. Voyant son autorité méconnue et craignant les suites que pouvait avoir la prolongation d'une telle lutte, Masséna se démet du commandement et il le confie provisoirement au général Dallemagne. Parti de Rome à la hâte pour se rendre à Ancône, il s'arrête un instant à Monterosi, et là il écrit à son ancien chef le général Bonaparte, qui certes n'était pas le dépositaire habituel de ses confidences. Sa lettre (1) est portée à Paris par son aide de camp Lambert, qui doit y ajouter beaucoup de détails. On ne reconnaît guère, au ton de soumission et de désespoir dont elle est empreinte, le caractère de l'auteur : qu'on juge par là de la cruelle position où il se voyait plongé !

« Mon aide de camp, lui dit-il, vous rendra
» compte, mon général, de l'insurrection la plus
» complète qui ait jamais eu lieu; elle a commencé
» le 24 à midi, et des assemblées composées toutes
» d'officiers (car les soldats ni les officiers supé-
» rieurs n'y ont aucune part) ne se sont dissoutes
» qu'à deux heures du matin. Le 26 toute autorité
» était absolument méconnue, et leurs comités don-

(1) Confidentielle datée de Monterosi, le 27 février 1798.

» naient seuls les ordres; ils ordonnaient les arres-
» tations....

» Que vais-je devenir, mon général? Je l'ignore. » J'ai recours à vos bontés : j'attends tout de vous. » Une ambassade m'épargnerait le désagrément de » rentrer en France de quelque temps. Je ne dois » plus servir : je n'ai rien à me reprocher, il est » vrai; mais l'opinion publique..... Enfin je me » jette dans vos bras et n'entre pas dans d'autres » détails qui me navrent le cœur. »

Pendant ce temps le peuple de Rome témoin des dissensions de l'armée française, et croyant que l'ordre qui lui avait été donné de quitter la ville à l'exception de trois mille hommes ne manquerait pas de s'effectuer, crut le moment favorable pour secouer le joug. Dans un instant toute la nombreuse populace du faubourg Transtévérin fut soulevée; elle s'empara de toutes les armes qu'elle put trouver, et tout annonça aux Français de nouvelles vêpres siciliennes. Conduits par un prêtre qui portait une bannière, les insurgés s'avancèrent dans la ville, ramassant sur leur passage tous ceux qui avaient quelque intérêt à se joindre à eux; et se jetant sur les soldats français qui se trouvaient isolés, les massacrèrent, s'emparèrent de plusieurs postes et se portèrent sur le château Saint-Ange après avoir égorgé la garde de l'église Saint-Pierre.

Les troupes parurent comprendre tout le danger qui les menaçait; oubliant dès lors tous les griefs contre leurs chefs, elles se soumirent à la discipline et reprirent leurs rangs. Le général Dallemagne réunit d'abord quelques braves dont il forma un point d'appui où vinrent se réunir tous les Français qui se trouvaient à sa portée. Lui-même se précipita au-devant des insurgés, tandis que la garde civique romaine, récemment organisée, et qui s'était rassemblée au premier bruit de l'insurrection, vint fondre tout à coup sur les derrières de l'attroupement que les Français attaquaient de front. Assaillie ainsi vigoureusement de deux côtés, la populace transtévérine fut bientôt mise en déroute; et en quelques heures la tranquillité étant rétablie, le général Dallemagne retrouva des soldats obéissants dans ceux-là mêmes que Masséna venait d'abandonner en proie à la révolte.

Pendant ce temps des mouvements à peu près semblables éclataient sur d'autres points. Bien que la révolution qui s'était opérée à Rome depuis l'entrée des Français se fût étendue promptement dans presque toutes les autres villes de l'État de l'Église, néanmoins la conduite de cette foule de vampires qui souillaient les triomphes de l'armée, provoquait déjà des mouvements d'insurrection dans les campagnes voisines de la capitale.

Au moment où les insurgés de Rome avaient cru pouvoir compter sur quelques succès, des émissaires s'étaient répandus dans tout l'État ecclésiastique pour y prêcher et y propager l'insurrection. A Castel-Gandolfo, à Albano, à Rocca di Papa, à Vellétri, des rassemblements s'étaient formés aussitôt et s'étaient avancés sur Rome même sous la conduite de différents chefs.

Murat, alors général de brigade, se porta à leur rencontre, et après avoir taillé en pièces la principale colonne des insurgés, il en dispersa bientôt les débris. Toutefois cette expédition fut très-meurtrière. Bien que Murat n'eût que mille hommes sous ses ordres, il défit un rassemblement armé de plus de quatre mille paysans. Quatre cents d'entre eux restèrent sur la place. Quatre-vingts individus arrêtés comme instigateurs du mouvement furent fusillés. L'archiprêtre d'Albano eut le même sort, et ce district fut livré au pillage des troupes pendant quatre heures. Vellétri subit le même sort. On vit alors dans la même journée les dépouilles de ces villes et des villages, transportées et exposées en vente dans les places de Rome; des chevaux, des mules, des ânes, des bardes, des instruments aratoires, des ustensiles de ménage entassés sous les colonnades de Saint-Pierre et délivrés à l'enchère, tandis que les soldats fusillaient à la porte *del Popolo*, comme rebelles, les propriétaires de ces effets!

On désarma les Transtévérins et l'on dirigea des poursuites contre les fauteurs présumés de l'insurrection. Dans le nombre se trouvaient de hauts personnages dont plusieurs furent arrêtés, notamment le prince Spinelli, monsignor Caraffa, monsignor Maccarani. Le cardinal Rinuncini allait aussi être emprisonné, lorsque gagnant à pied le chemin hors de la ville, il y trouva un carrosse qui l'attendait et le conduisit à Florence. Le 9 mars, huit cardinaux furent arrêtés, savoir : Joseph Doria, dernier secrétaire d'État, Antonelli, Della Somaglia, vicaire de Rome, Borgia, Rovarella, Carandini, Archetti et Vincenti. Le cardinal Archinto, évêque d'Ascoli, reçut l'ordre de venir se constituer prisonnier à Rome, et il s'y soumit. Tous ces cardinaux, prisonniers d'abord au couvent des religieuses converties, furent transférés ensuite à Civita-Vecchia, ainsi que les prélats Sperandini, dernier gouverneur de Rome; Vergoni, Crivelli, Della Porta, Mestrozzi, Altieri, Giustiniani et de Gregorio, tous destinés à être embarqués et conduits en France comme otages. Il ne restait de cardinaux en liberté que quelques infirmes. Antici renonça au chapeau; Gerdil cessa de lui-même de porter ses insignes. Enfin on arrêta le vice-gérant Passari, le

Digitized by Google

curé de Saint-Marcel et plusieurs autres curés.

Le 13 mars, Masséna, croyant pouvoir tout apaiser, revint de Monterosi à Rome, et dans une proclamation énergique démentit le bruit qu'il avait renoncé au commandement de l'armée. Dans cette proclamation, il s'éleva contre l'insubordination de la plus grande partie des officiers qui avaient refusé de lui obéir. Mais cette pièce qu'il avait fait afficher fut arrachée et foulée aux pieds par les soldats. Une députation de quatre officiers partit alors de Rome pour se rendre auprès du directoire, l'éclairer sur la situation des choses, et lui présenter les remontrances de l'armée.

C'était au moment où le directoire envoyait au conseil des Cinq-Cents un message accompagné d'un manifeste contre le saint-siége, ou plutôt d'un acte d'accusation virulent contre le trône pontifical. Le conseil décréta que le manifeste du directoire serait lu solennellement à la fête de la *Souveraineté du peuple*.

Les quatre officiers députés furent admis à l'audience du directoire et lui présentèrent les remontrances de l'armée de Rome où elle nommait ses chefs civils et militaires *des monstres en dignité, des administrateurs pervers, qui nuit et jour se plongeaient dans le luxe et la débauche*. La cause que défendait l'armée de Rome était celle de l'honneur, et ce n'était pas un spectacle digne de peu d'intérêt que de voir des guerriers se faire en quelque sorte les protecteurs des vaincus et refuser de prêter les mains aux exactions de leurs chefs.

Quelque dangereux que fût l'exemple donné par une armée soulevée et délibérante, le directoire sentit la nécessité de transiger avec elle, et, sans approuver entièrement sa conduite, il crut devoir céder à ses demandes. Seulement les expressions de l'adresse des officiers de l'armée furent modifiées et adoucies avant que cette pièce fût rendue publique (1).

Une proclamation du gouvernement rappela les soldats à l'obéissance. Prenant dans cette proclamation un ton paternel et clément, le directoire usa des plus grands ménagements, et le courrier qui l'apporta à Faypoult, l'un des commissaires du gouvernement, lui remit l'ordre pour le général Masséna de quitter Rome immédiatement et de partir pour une nouvelle destination.

D'un autre côté les quatre officiers députés furent arrêtés à Paris et conduits dans la forteresse de Briançon pour avoir *quitté leur poste* : une commission militaire les acquitta et les rendit à la liberté.

Une autre satisfaction non moins importante que le directoire donna aux officiers de l'armée de Rome, ce fut de leur payer la solde arriérée qu'ils demandaient. Quant à la restitution des effets volés dans les palais, dans les maisons et dans les églises, que les officiers avaient également demandée, il n'en fut pas question : les spoliations continuèrent. L'argenterie des églises fut saisie ou mise *en réquisition* ainsi que le trésor de l'église *del Gesù*.

En rapportant ces faits le *Rédacteur*, organe officiel, s'écria :

« Fasse le Ciel ou la crainte d'un châtiment sévère que les voleurs, dilapidateurs, sangsues, concussionnaires, brigands, escrocs, pillards honnêtes, vautours de l'or, et autres bandes des administrations financières de l'armée ne le dérobent et ne l'escamotent pas! nous en conjurons la Providence qui veille aux destins et à la gloire de la république!... »

Quant au général Masséna il ne tarda pas à être remis en activité.

Le directoire, soupçonnant que les principaux cabinets de l'Europe n'étaient pas étrangers aux derniers mouvemens de Rome, ordonna au nouveau gouvernement de cette ville d'enjoindre aux ministres et consuls étrangers d'avoir à s'en éloigner.

Du reste, le général Gouvion Saint-Cyr étant venu remplacer Masséna, les Romains n'eurent qu'à se féliciter des mesures sages et conciliatrices de ce nouveau chef de l'armée française.

La journée du 20 mars consacrée par le corps législatif de France à célébrer *la souveraineté du peuple* fut employée dans la capitale du monde chrétien à solenniser l'acte de la fédération de la nouvelle république romaine et à installer son gouvernement.

Si cette nouvelle constitution n'avait pas été moulée sur celle de l'ancienne Rome, quant à ses formes extérieures ou même à ses principes, on en conserva du moins les noms comme un léger hommage de respect pour l'antiquité. Ainsi que toutes les républiques émanées de la révolution française, Rome eut un corps législatif composé de deux chambres, dont l'une eut l'initiave et l'autre la sanction, celle-là portant le nom de tribunat et celle-ci celui de sénat. Le pouvoir exécutif fut composé de cinq consuls avec des ministres subordonnés, des préteurs et des questeurs.

Le directoire voyant enfin la république romaine installée, crut sa conquête affermie, et ne soupçonna même pas que l'Italie était sur un volcan, depuis que la main puissante qui l'avait conquise et maintenue dans l'obéissance, s'en était retirée, pour aller chercher au loin de nouveaux exploits et une renommée toujours plus retentissante.

(1) Voir cette pièce à la fin du volume.

Digitized by Google

Rapports entre la France et la Suisse depuis la révolution. — Ambassade de Barthélemy. — Refroidissement entre le corps helvétique et le directoire. — Malveillance de Bonaparte à l'égard des Suisses. — Il demande le passage d'un corps d'armée. — Refus des Suisses. — Dépêche confidentielle à ce sujet. — Le 18 fructidor change la politique du directoire à l'égard du corps helvétique. — Révolution fomentée par Bonaparte et le directoire. — Demande de l'expulsion du ministre anglais Wickham. — Passage de Bonaparte. — Envoi de Mengaud en Suisse. — Notes de Pierre Ochs à Bonaparte pour révolutionner la Suisse. — Semences de troubles dans le pays de Vaud. — Prise de possession de l'évêché de Bâle. — Note de Mengaud à la régence. — Réveil du canton de Berne. — Ses armements. — Le sénat se divise. — Prétexte du directoire pour commencer l'invasion. — Rapport du ministre Talleyrand. — Note de Mengaud en faveur des Vaudois. — Lettre de Bonaparte à la république cisalpine pour appuyer la révolution helvétique. — Diète extraordinaires d'Arau. — Berne envoie un corps d'armée au soutien du pays de Vaud. — Arrivée du général Mesnard à Ferney avec une division. — Sa lettre au comité d'insurrection. — Tergiversation du général Weiss. — Il se retire. — Révolution du pays de Vaud. — Entrée des Français dans le pays. — Soulèvement d'Arau réprimé par le canton de Berne. — Nomination du général d'Erlach.

De tous les États voisins de la république française, exposés à son influence, aucun n'offrit moins de prétexte aux hostilités et à l'invasion que l'union helvétique. Les rois la respectaient; son droit public était fixé et reconnu; mais son système fédératif caduc et ses conseils flottants amenèrent ce défaut de prévision qui laisse les États à la merci d'événements inattendus. Ici notre tâche consiste à exposer au jugement sévère de l'histoire tous les mobiles secrets qui, en 1798, préparèrent le renversement de la confédération dont il s'agit.

Depuis plusieurs siècles, les Suisses avaient relégué en Allemagne le régime féodal et ses oppressions; plus qu'aucun autre peuple ils étaient affranchis et libres au milieu de leurs vallées enclavées dans les Alpes.

Pendant près de trois siècles la Suisse fut en quelque sorte une confédération armée qui, repoussant avec succès toute agression dirigée contre son indépendance, veilla quelquefois avec énergie aux destinées de la partie de l'Italie septentrionale à laquelle elle confine. Mais le dix-huitième siècle vit s'affaiblir ses institutions fédérales et son influence diplomatique.

La confédération helvétique était un mélange de régences aristocratiques et démocratiques. Dans cette confédération, le canton de Berne était le plus riche et le plus puissant; l'autorité s'y était maintenue dans un assez grand nombre de familles patriciennes très-honorables par leur mérite, leurs propriétés et leurs sacrifices à la patrie.

Les premières étincelles de la révolution française atteignirent faiblement la Suisse. Quelques esprits supérieurs en discernèrent le but et en virent les dangers. Jusqu'en 1790 personne ne songea, dans ces vallées tranquilles, à faire l'application au peuple helvétique des principes de liberté et d'égalité absolus que l'on proclamait en France. Mais l'esprit de prosélytisme qui embrasait les novateurs de Paris, leurs attaques contre toute distinction héréditaire, leur zèle à émouvoir partout l'ambition des démagogues, trouvèrent aussi parmi les Suisses quelques mécontents obscurs et remuants.

L'État de Berne, voisin de la France et dont une partie parle sa langue et cède à ses impulsions, se trouvait en première ligne, pour que la contagion des révolutions vînt l'atteindre. Il s'établit bientôt des correspondances entre quelques bourgeois du pays de Vaud et un club suisse institué à Paris sous les auspices de l'assemblée constituante et principalement composé d'habitants du canton de Fribourg, bannis à la suite d'une sédition réprimée depuis dix-huit ans. Des rapports s'établirent entre le club de Paris, dit de 1789, et le club helvétique. Celui-ci trouva plus tard un appui encore plus énergique dans le club des Jacobins qui remplaça celui de 1789. Des affiliations se formèrent aussi entre la société populaire de Dijon et les mécontents du pays de Vaud. Enfin quelques troubles éclatèrent dans le bas Valais, mais ils furent étouffés dès leur origine.

Vers cette époque un avocat du pays de Vaud, devenu l'un des précepteurs des grands ducs de Russie, Laharpe, de retour dans sa patrie avec le rang de colonel, fit imprimer en Alsace un écrit où il traçait à ses concitoyens le plan d'une convention représentative. Ce brandon lancé parmi les mécontents s'éteignit bientôt, faute d'aliments, et surtout par l'esprit de modération et de sagesse que fit éclater la régence de Berne. En vain essaya-t-on de séduire les campagnes, de les soulever contre la dîme et les redevances; la prudence des sénateurs dissipa cet orage, et toute idée de changement dut être ajournée.

Digitized by Google

Mais en 1791, lors de la commotion que produisit l'arrestation de Louis XVI à Varennes, les mécontents du pays de Vaud, croyant qu'une guerre générale allait éclater, s'agitèrent avec violence. Toutefois la plupart des communes votèrent des adresses au gouvernement qui, pour prévenir le retour des désordres révolutionnaires déploya toute sa force et son activité. A la suite d'une procédure laborieuse, cinq ou six moteurs des derniers mouvements furent bannis ou subirent une longue détention. Laharpe des Utins, cousin du colonel Laharpe, moteur principal de ces troubles, et qui était en fuite, fut seul condamné par contumace à la peine de mort. C'était un militaire qui sortait du service de Hollande; il entra aussitôt en France dans un bataillon de gardes nationales et ne tarda pas à se distinguer sous les drapeaux de son adoption (1). Du reste la clémence du gouvernement bernois adoucit la rigueur de la plupart de ces sentences; et la Suisse entière se maintenant calme, la possibilité d'une révolution y fut reléguée parmi les chimères.

Mais la haine des révolutionnaires français se dirigeait alors principalement contre ce qu'ils appelaient les républiques aristocratiques. Les patriciens de Berne furent bientôt l'objet spécial de leurs attaques. Les capitulations qui existaient depuis si longtemps pour les troupes suisses au service de France furent censurées amèrement à la tribune et dans des libelles. Enfin, des soldats suisses du régiment de Chateauvieux, qui avaient donné l'exemple de l'indiscipline et de la rébellion, furent à la fin publiquement approuvés et conduits en triomphe. Ce fut alors que le sénat de Berne, après d'inutiles représentations, essaya de faire rentrer les troupes suisses dans leur patrie. Les ministres constitutionnels de Louis XVI ne virent dans cette résolution qu'un accès de mauvaise humeur; ils réussirent un instant à le calmer; et ils conservèrent au service de ce prince des troupes excellentes et qui pouvaient être d'autant plus utiles que la guerre était imminente.

Ce fut pour cela qu'ils envoyèrent en Suisse le diplomate Barthélemy, avec le titre d'ambassadeur du roi des Français, près de la confédération helvétique. Barthélemy, par son caractère honorable, appelait la confiance et l'estime; sa mission était de rapprocher, autant qu'il le pourrait, les Suisses de la France. Il réchauffa aisément les semences de leur ancienne inimitié contre la maison d'Autriche, et réussit à persuader quelques magistrats de l'identité de la guerre actuelle avec les guerres précédentes, et par conséquent de la nécessité pour eux de ne pas laisser affaiblir la balance entre la France et l'Empereur. Le plus grand nombre des régences fut gagné à ce système : dès lors, quels que fussent les changements qui se succédassent à Paris, elles virent tout le gouvernement français dans la personne de l'ambassadeur, la révolution dans son cabinet de Bâle, et leur sûreté absolue dans l'intégrité de son caractère.

Au mois de mai 1792, le maintien du système de neutralité fut décidé en diète générale. Trois mois s'écoulèrent à peine, que la chute du trône constitutionnel de Louis XVI ouvrit aux Français le chemin de la révolution universelle. Mais cette catastrophe du 10 août, qui renversa le roi de France, mit la Suisse entière en deuil. Six cent quatorze gardes suisses avaient été égorgés pour avoir défendu le monarque et la constitution. A la suite d'un rapport fort injurieux, présenté par le député Brissot à l'assemblée législative, peu de jours après ce terrible événement, tous les soldats suisses furent expulsés de France au mépris de tous les traités, et sans que l'assemblée qui venait de réunir tous les pouvoirs dans ses mains, daignât en donner avis aux Cantons.

Quelque insultants que fussent de pareils procédés, la Suisse n'en persista pas moins dans son système de neutralité. Ce n'était plus comme dans les siècles précédents une nation pauvre, sans culture, sans arts, faisant de la guerre une ressource et un métier; c'était un peuple de propriétaires paisibles, de cultivateurs laborieux, de commerçants économes, avec un système fédératif très-incomplet, sans doute, mais calculé dans les intérêts et l'indépendance des divers membres de l'union, et non pas dans le but de soutenir des guerres étrangères et offensives. Soixante lieues de frontières à défendre et accessibles en plusieurs endroits, ne permettaient guère de se couvrir partout contre un ennemi prêt à toute espèce d'agression. D'ailleurs, si le gouvernement eût cru, dans cette occasion, devoir recourir aux armes, il s'en fallait de beaucoup que la généralité des habitants eût compris la nécessité d'une rupture. Les raisons de prévoyance échappent presque toujours à la multitude. Ainsi dépourvu de forteresses et d'armée régulière, d'organisation militaire et de ressources extraordinaires, les Suisses ne pouvaient donc, sans témérité, se lancer dans l'arène avant d'avoir lié leurs operations à celles de la coalition naissante, avant d'être assurés de son concours, d'y trouver un point d'appui et des subsides. Aucun de ces préliminaires n'existait vers la fin de 1792. Le mystère de la coalition se trouvait encore

(1) Devenu général de division il fut tué à l'armée d'Italie en 1796.

renfermé entre deux puissances, la Prusse et l'Autriche; l'une obligée de se défendre et l'autre de secourir son alliée. Les autres monarchies paraissaient exclues ou s'excluaient elles-mêmes de ce débat sanglant, et dont le but définitif était encore enveloppé de mystères.

Dans cette circonstance, l'Empereur invita seulement les Suisses à examiner s'ils devaient persévérer dans leur première résolution. Nulle proposition, nulle offre de subsides, de transaction et de concert, n'accompagnèrent cette communication, et dans le même temps la cour de Turin, encore incertaine, se bornait à une défense imparfaite dans le duché de Savoie. Bientôt l'impéritie des commandants piémontais perdit ce duché sans combattre. Le roi de Sardaigne alors implora l'assistance des Suisses qui, privés d'autres alliés, et se voyant dans l'impossibilité de couvrir leur frontière, ne balancèrent pas à prendre le parti de demeurer immobiles.

Entre une neutralité qui impose par des moyens vigoureux, et une neutralité qui laisse sans défense, à la merci de tous les événements et de toutes les insultes, la différence est immense; c'est à cela que ne parurent point penser, dans cette grave circonstance, les conseils de la diète helvétique. Séduits par les douceurs d'un repos momentané, ils ne crurent pas que la France, qui déjà avait tant d'ennemis sur les bras, pût jamais songer à les attaquer; et s'ils n'avaient rien à craindre des Français, toute idée de guerre leur semblait impossible. Ces illusions trouvèrent moins de partisans à Berne; mais on sut fort adroitement opposer à la prépondérance de cette ville celle de Zurich, où les intérêts et les opinions n'étaient pas les mêmes; et l'ambassadeur Barthélemy contribua beaucoup à établir, à exciter cette rivalité. Un parti nombreux et tout disposé à favoriser les innovations de la France se forma dans la dernière de ces deux villes; et l'on ne peut douter que Barthélemy n'en ait pris la direction secrète. Pfiffer, fils d'un des premiers magistrats de Lucerne, Ochs, grand tribun à Bâle, homme actif et turbulent, et le colonel Weiss à Berne, formaient le conseil épars de cette alliance clandestine avec la république française.

Voyant de jour en jour croître son influence et sa popularité, l'ambassadeur français s'attacha surtout à miner le crédit dont l'avoyer Steiguer jouissait à Berne et dans toute la Suisse. D'une grande expérience et d'une invariable probité, ce magistrat présidait depuis quinze ans à la plupart des transactions politiques de la confédération. La majorité du conseil souverain de Berne déférait à son avis. Nul autre dans ce pays n'était aussi versé dans l'étude de la diplomatie. Invariablement attaché à la constitution de l'État et à l'indépendance de sa patrie, Steiguer fut bientôt en butte aux inimitiés françaises et aux attaques d'un parti helvétique, que la rivalité de l'avoyer de Mulinen dirigea avec toute l'animosité des factions politiques. Peut-être que Steiguer mit trop de confiance dans la politique et dans les armes des puissances coalisées. Ce qu'il y a de sûr, c'est que ce fut à leur défaite que la faction révolutionnaire dut la majorité qu'elle obtint bientôt dans les conseils, majorité que jusqu'alors elle n'avait pu que balancer. Le gouvernement de Berne lui-même fut divisé, et les délibérations y furent une occasion de disputes et de violentes contestations. La même division éclata bientôt dans les autres sénats de l'Helvétie.

La convention nationale de France eut à peine ouvert sa session et proclamé la république, qu'elle étouffa la liberté de Genève, et menaça celle de toute la Suisse. Mais Genève, alliée des Suisses, à la veille d'être envahie et rançonnée, invoqua de prompts secours. Berne arma sans délai pour la protection de sa frontière et pour la défense de son alliée. Zurich joignit son contingent à celui de Berne, et quatorze mille Suisses protégèrent l'indépendance de Genève, en occupant la frontière méridionale, tandis que dix mille autres surveillaient les mouvements des Français du côté de Bâle.

Ces mesures énergiques et rapides déconcertèrent le conseil exécutif de France, que la convention venait de charger du gouvernement, mais elles ne le découragèrent pas. Aussitôt ce conseil ordonna le siége de Genève, et il exigea impérieusement que tous les soldats suisses en sortissent. Chaque note de ce gouvernement et de ses organes était un outrage au droit des gens. La fermeté du général bernois de Muralt préserva pour un moment Genève pendant le cours d'une négociation orageuse, mais dont le caractère modéré du général français Montesquiou, autant que son désir d'éviter une rupture, décidèrent le succès.

Genève fut délivrée; mais à la retraite des Suisses, rentrés dans leurs foyers, cette ville perdit toutes les bases de sa prospérité et le ressort de sa paix intérieure.

Irrités de l'opposition qu'ils avaient rencontrée, les comités de la convention proscrivirent le négociateur Montesquiou qui, au lieu d'une capitulation oppressive, n'avait obtenu qu'un arrangement équitable. La convention modifia le traité; et ce fut à cette occasion qu'elle fit connaître à l'Europe les principes de son nouveau droit public.

Dans son fameux rapport politique du 22 novembre, Brissot fit connaître ouvertement aux puis-

sances de l'Europe le but de la guerre et celui de la révolution française. « Genève, dit-il, n'obtiendra » pas d'autre traité que la communication des prin- » cipes français. Vous avez à examiner si un peuple » libre *peut et doit se lier par des traités;* s'ils ne » sont pas indécents avec tout gouvernement qui ne » tient pas ses pouvoirs du peuple; car c'est peut- » être là qu'est le sort de notre révolution et *de* » *celles qui se préparent.* »

Ces maximes étaient un assez bon commentaire du fameux décret rendu trois jours auparavant par lequel on accordait *fraternité et secours à tous les peuples qui voudraient recouvrer leur liberté.*

Ainsi, la Suisse fut alors l'occasion de cette guerre de principes hautement déclarée à tous les gouvernements. Le parti de la Gironde dont Brissot était l'organe, méditait en effet à cette époque d'attaquer le canton de Berne, et le plan militaire de cette entreprise fut arrêté dans les comités, tel à peu près que le directoire l'a mis à exécution cinq ans plus tard.

Mais alors la contenance de Berne, la rupture avec l'Angleterre et l'Espagne, les revers de la Roër et de la Belgique, la décadence du parti de la Gironde, et le discrédit des ministres nommés sous son influence, toutes ces circonstances, qui se succédèrent de très-près, arrêtaient encore une fois le glaive suspendu sur la tête des Helvétiens.

Si la Suisse eût été entraînée dans la guerre, à cette époque si critique pour la république française, il est vraisemblable que les Piémontais auraient réussi dans leur expédition en Savoie, que Lyon eût été secouru, enfin que Toulon n'eût pas été repris. Il n'était même pas impossible que la Franche-Comté et la Bourgogne tombant au pouvoir des alliés, la révolution n'eût été vaincue vingt ans plus tôt.

Avec le printemps de 1793 commença le sommeil de la Suisse. Il est certain d'ailleurs que Robespierre, dont l'influence succédait à celle de la Gironde, renonçant au projet de porter chez toutes les nations l'incendie des révolutions, ménagea cette contrée et y maintint l'ambassadeur Barthélemy, comme très-propre à endormir ses habitants dans les douceurs d'une séduisante neutralité.

Placée au milieu de l'Europe en armes, elle fut bientôt le seul point où l'on pût encore se livrer au commerce et à l'industrie. Ses villes devinrent une sorte de dépôt et de marché pour les nations voisines, et l'on ne peut douter qu'elles n'y gagnassent beaucoup; mais en même temps elles furent le réceptacle des hommes les plus exaltés. Les révolutionnaires y affluaient sans qu'on osât leur en disputer l'entrée, ni sévir contre leurs prédications. Plus de barrières aux communications avec la France : l'esprit novateur put déboucher par toutes les avenues.

L'arrivée en Suisse du ministre britannique Wickham ranima quelques espérances dans le parti contraire à la révolution, mais donna aussi plus d'activité à la légation française et à ses adhérents.

Dès le commencement de l'année 1795, la retraite des Impériaux, la perte de la Hollande, celle de la Prusse et la paix d'Espagne, vinrent augmenter encore l'influence du parti français, même dans le conseil souverain de Berne, qui avait donné longtemps à la confédération l'exemple de la vigueur et de la fermeté.

Le conseil était composé de deux cent quatre-vingt-dix-neuf membres; nul n'y entrait avant l'âge de vingt-neuf ans accomplis. Le mode de remplacement, par une élection simultanée pour toutes les places devenues vacantes dans le cours de dix années, changeait tout à coup environ le tiers du conseil. Introduire à la fois quatre-vingt-douze voix dans un corps délibérant, et cela dans un temps de crise, c'était s'exposer à en changer entièrement l'esprit; ce fut cependant ce qui eut lieu, malgré les réclamations des plus sages patriciens, et l'on sait que l'élection de 1795 donna une secousse funeste au gouvernement, affaiblit l'autorité des magistrats et commença l'anarchie. La majorité des nouveaux conseillers, presque tous fort jeunes, se rangea sous les enseignes du parti français. Plusieurs suivaient alors de très-bonne foi ce système comme offrant le plus de garantie pour la paix; ces imprudents ne se doutaient guère, en appelant les Français *leurs alliés naturels,* que ces alliés traiteraient avant trois ans la Suisse comme ils traitaient alors la Vendée.

Cependant en 1796, il survint un refroidissement entre la confédération helvétique et le directoire exécutif de France qui avait d'abord montré quelque modération. La mission secrète qu'il avait donnée au prêtre Bassal et à Félix Lepelletier, faillit rompre la bonne intelligence, d'abord parce que ces deux émissaires dirigèrent des dénonciations contre l'ambassadeur Barthélemy et même contre le secrétaire de légation Bacher, ensuite parce qu'ils représentèrent le canton de Bâle comme un foyer de contre-révolution entretenu par le parti des émigrés.

Une note violente et hautaine émanée du directoire accusa les magistrats et quelques particuliers du canton. Elle donna lieu à la réponse suivante du conseil souverain de Bâle, qui fut adressée à l'ambassadeur de la république française.

« Une accusation aussi vague et dans un pareil » genre, disait le conseil, est peut-être sans exemple.

Digitized by Google

» La personne morale du souverain dans les républiques ne se manifeste que par les résolutions des autorités constituées, et non par les opinions particulières des individus ; et, quelle que soit la diversité des opinions parmi ces derniers, il en est une première qui est aussi générale qu'elle est essentielle et fondamentale, c'est l'amour de la patrie et la conviction profonde et universelle *que la neutralité est la base de notre existence politique*. Elle réunit tous les esprits, tous les conseils, tous les gouvernements de la Suisse. Nous invitons le directoire à ne considérer ici que l'assemblée du conseil souverain.

» On nous gagne par des procédés de justice, de bienveillance et d'amitié ; *on aliène nos cœurs par des reproches indéterminés et des soupçons hasardés*.

» Que serait-ce si ces soupçons ne se fondaient peut-être que sur des renseignements dictés par des gens que des vues condamnables, soit de vengeance, soit de malveillance, soit d'ambition ou de cupidité, portent à exagérer ce qui est insignifiant, à noircir ce qui est innocent, et à déguiser ce qui présenterait nos actions politiques sous leur vrai point de vue?

» Le directoire exécutif nous annonce que le corps des émigrés médite une invasion sur notre territoire..... L'Empereur, fidèle à l'engagement de respecter notre neutralité, aura sans doute défendu qu'on troublât la tranquillité d'un peuple indépendant. Le corps des émigrés, d'ailleurs, ne forme pas une force capable d'oser tenter une invasion.

» Le second point de la note du directoire concerne la défense de notre territoire et la demande d'une garantie suffisante.

» Aucun peuple n'en peut donner de pareille ; il est un autre genre de garantie que nous croyons plus sûr qu'un grand rassemblement de troupes ; c'est la promesse des puissances en guerre et leur intérêt bien entendu, soutenu par la ferme résolution de tous les gouvernements de la Suisse, de ne pas s'écarter du principe de neutralité..... »

Toutefois le parti français poursuivit la chimère de conquérir la bienveillance du directoire, sans considérer qu'un seul sacrifice pouvait le satisfaire : celui des constitutions, de l'indépendance et des richesses de la Suisse. Bonaparte en Italie se chargeait alors de le démontrer : écrivant sur les ruines de Gênes et de Venise la sentence des États neutres, il divulguait à l'Europe les mystères du cabinet du Luxembourg. On soupçonnait même déjà qu'il existait un plan général pour démocratiser successivement tous les pays voisins de l'Italie.

Mais la présence de Carnot et de Barthélemy au directoire fut pendant quelque temps un obstacle à l'exécution de ce dessein, qui sans leur opposition aurait prévalu plus tôt.

Cependant Bonaparte, après les préliminaires de Léoben, ayant formé le projet de marcher de Milan à la tête de vingt mille hommes au soutien de la majorité du directoire qui était alors aux prises avec les deux conseils législatifs, écrivit au gouvernement à Paris (1) : « J'ai chargé Comeyras de se rendre à Lyon, pour chercher à ouvrir une communication avec le Valais, afin de conclure un traité au nom de la France et de la république cisalpine qui nous accorde le passage depuis le lac de Genève jusqu'au lac Majeur, en suivant la vallée du Rhône.

Mais les Valaisans et les Suisses en général se montrèrent peu disposés à accorder le passage à un corps d'armée pour traverser le Simplon. Quelques sénateurs influents de la régence de Berne s'adressèrent confidentiellement au directeur Barthélemy, pour faire écarter cette demande comme pouvant porter atteinte à leur neutralité. Barthélemy s'occupa aussitôt de cette réclamation, et, par suite d'une délibération du directoire, le ministre des relations extérieures Charles Delacroix écrivit à Bonaparte la lettre suivante (2) :

« Le directoire exécutif a délibéré, citoyen général, sur la demande que vous avez faite à la république du Valais d'un libre passage, sur son territoire, par le Simplon.

» Il était informé que cette proposition, renvoyée au corps helvétique, devait être incessamment soumise à la diète de Frauenfeld, et que les cantons, naturellement ombrageux, voyaient cette demande avec une sorte d'inquiétude. Les renseignements particuliers que le directoire a reçus en même temps du citoyen Bacher lui ont à peu près donné la certitude que la diète se déterminerait à refuser ce passage, et par respect pour les principes de la neutralité, et par une excessive prudence sur le maintien de son indépendance et de la sûreté du corps helvétique et de ses alliés.

» Le directoire exécutif a pensé que nous ne devions pas nous exposer à ce refus : il veut éviter autant qu'il sera possible toute contestation avec les Suisses, qui pourrait occasionner du refroidissement entre les deux peuples. Il a toujours été dans son intention de donner aux anciens amis de la France des preuves de modération telles

(1) Dépêche confidentielle du 21 juin 1797.

(2) Dépêche confidentielle du 13 juillet 1797.

Digitized by Google

» qu'ils se félicitent eux-mêmes d'avoir préféré le » parti de la neutralité. Ce respect pour les plus » faibles États, quand ils sont nos alliés, est la meilleure réponse que nous puissions faire aux insinuations calomnieuses répandues dans l'Europe » sur les projets ambitieux que l'on nous prête. Vous » le savez mieux qu'un autre, général; les immenses » avantages que nous avons acquis par la force des » armes et particulièrement par vos victoires immortelles, nous ne pouvons les conserver que par » la modération de nos principes et la sagesse de » notre conduite politique.

» Il serait peut-être facile de trouver des motifs » suffisants pour employer contre le Valais la force » des armes; nous avons des reproches à faire à » cette république, mais elle est faible, et la magnanimité française a couvert ses torts. D'ailleurs, » vous le savez, nous ne pourrions faire la guerre » aux Valaisans sans provoquer leurs alliés qui » sont les plus anciens amis de la France, et le gouvernement veut éviter le malheur et le scandale » du combat de deux peuples libres.

» D'après ces considérations, le directoire a décidé » que la demande du passage par le Valais serait » abandonnée. »

Cette dépêche, qui exprimait des sentiments et des maximes si opposées à celles dont Bonaparte faisait alors l'application en Italie, avait été écrite sous la dictée du directeur Barthélemy. Malheureusement la présence de cet homme de bien au directoire ne fut pas d'une assez longue durée pour soustraire longtemps la Suisse à l'action du torrent révolutionnaire.

Bonaparte, au mépris de l'instruction ministérielle, ne voulut pas moins s'assurer des routes et des débouchés du Valais et de la Valteline, et il eut recours au mobile ordinaire des révolutions. Cédant à son influence, les habitants de la Valteline se déclarèrent indépendants; tous les officiers civils non originaires du pays furent chassés, et la formation de sociétés populaires, en correspondance avec les agitateurs de la Lombardie, servit de foyer à cette révolution locale. Plus tard, cédant à la même impulsion, les Valaisans proclamèrent les droits de l'homme.

Attribuant à l'influence des patriciens de Berne le refus qu'avaient fait les Valaisans, Bonaparte avait saisi l'occasion de témoigner son mécontentement aux députés helvétiques qui furent envoyés auprès de lui à cette époque, et il leur désigna particulièrement le canton de Berne, comme ennemi de la république française.

De son côté, Barthélemy avait fait avertir les Bernois qu'ils ne devaient rien négliger pour se rendre la France favorable. En conséquence de cet avis, le conseil secret avait proposé, dans une grande séance du conseil des Deux-Cents, de proclamer, à l'occasion des troubles qui avaient eu lieu dans le pays de Vaud en 1791, une amnistie générale qui comprendrait nominativement le général Laharpe, condamné alors par contumace à la peine capitale, et mort depuis au service de la république française. On n'exceptait de cette amnistie, qui fut décrétée à l'unanimité, que le docteur Cart, Monges et le colonel Laharpe, cousin germain du général, comme auteurs de différents libelles publiés contre le gouvernement bernois. Le colonel Laharpe notamment venait de faire imprimer un sanglant mémoire contre la constitution et les magistrats de Berne.

Mais ces ménagements n'atteignirent pas le but qu'on se proposait. Tout changea de face et s'aggrava bientôt quand le directeur Barthélemy fut expulsé du directoire et proscrit par suite de la révolution du 18 fructidor (4 septembre 1797). Cette révolution, et plus encore la paix de Campo-Formio, décidèrent la catastrophe du corps helvétique. Tant que le directoire eut à soutenir la guerre en Allemagne les cantons helvétiques furent ostensiblement ses bons voisins et ses alliés; mais aussitôt que le traité de Campo-Formio eut dégagé sa politique et ses armées, il jeta le masque sans pudeur.

Aux pressantes observations stratégiques de Bonaparte, sur la nécessité de révolutionner la Suisse, pour s'assurer les débouchés de l'Italie et de l'Allemagne et couvrir la frontière orientale de la France, signalée comme la plus vulnérable, se joignirent les sentiments de haine que nourrissait le directeur Rewbell contre les patriciens de Berne et de la Suisse en général. Tels furent les motifs qui, dans le courant de septembre et octobre, déterminèrent le plan d'hostilité qui fut adopté par le gouvernement français contre le corps helvétique.

On craignit cependant d'abord de brusquer l'exécution de ce plan, à cause des incertitudes qui résultèrent encore des stipulations secrètes de la paix de Campo-Formio. Mais sans attaquer ouvertement la Suisse, le directoire chercha à miner sa puissance par des voies souterraines et détournées.

D'abord il chercha à prolonger la confiance des Suisses par des protestations pacifiques, et il s'attacha à ne menacer qu'un seul canton à la fois, pour détacher les autres de ses intérêts, et en même temps, par de nombreux émissaires, il chercha à diviser les membres de la ligue et même chaque régence, il environna la populace de suborneurs et de provocateurs de tous les genres. Ce fut ainsi que partout il parvint à diviser les citoyens, à affaiblir

Digitized by Google

l'autorité ; enfin il voulut que cette malheureuse contrée se détruisît elle-même, et qu'après l'avoir épuisée par de longues dissensions il n'eût plus qu'à l'accabler : tel fut le sens de ses instructions, tel fut le programme qu'il distribua à tous ses agents.

Deux Suisses furent associés à ce complot. L'un était ce même colonel Laharpe, pensionnaire de la Russie, et qui, depuis son retour dans sa patrie, s'était vu contraint de la quitter de nouveau, en punition de ses écrits et de ses intrigues révolutionnaires. Il avait trouvé un asile à Paris où le directoire le fit entrer dans ses plans de bouleversement contre la Suisse.

L'autre était le grand tribun de Bâle, Pierre Ochs, depuis longtemps dévoué à la France. Mandé aussi par le directoire, dans l'automne de 1797, il fut adjoint au colonel. Celui-là plus délié, jouant le philosophe, aspirant au rôle de législateur de sa patrie, n'était pas moins très-avide d'argent, de pouvoir et de représentation. Il avait acquis une grande influence, et dirigeait la majorité des conseils de Bâle où s'était établi le principal foyer de la révolution démocratique. Comblé de bienfaits et de témoignages de confiance par Barthélemy, lors de l'ambassade de celui-ci, il devint son accusateur lorsqu'il le vit tombé dans la proscription. Ce fut à cette époque que le directoire lui confia la rédaction du plan de constitution qu'il destinait aux Suisses, pour les mieux asservir à son joug.

Quels que fussent leurs efforts, leurs correspondances et leurs émissaires, Ochs et Laharpe ne purent d'abord réunir qu'un petit nombre de prosélytes. On eût à peine trouvé alors dans toute la Suisse six mille personnes qui eussent voulu favoriser dans leur patrie une révolution et l'influence étrangère.

Mais tous les moyens étaient bons de la part du directoire pour faire prévaloir une aussi faible minorité. Quoiqu'il n'eut pas voulu d'abord employer ceux de la violence, il lui tardait de subjuguer et de ravager la Suisse. Dans son impatience il cessa de dissimuler, et son premier acte de violence manifeste fut de demander l'expulsion du ministre britanique Wickham, qui, par son habileté et son crédit, aurait pu déjouer l'exécution de ses plans. Un parent de Rewbell, appelé Mengaud, ancien militaire, né dans la haute Alsace, déjà employé dans des missions ténébreuses et des exploits révolutionnaires, joignant l'insolence à la bassesse de mœurs d'un recruteur, fut choisi pour aller notifier aux Suisses la volonté de ses maîtres.

Le directoire l'ayant nommé son chargé d'affaires en Suisse, lui donna pour première instruction celle « d'inviter et de requérir le gouvernement du » canton de Berne, et au besoin le gouvernement » des autres cantons helvétiques, de donner ordre » à M. Wickham de sortir sans délai de la Suisse, le » directoire étant convaincu que le seul objet de ce » ministre est d'exciter et de favoriser des complots » contre la sûreté intérieure et extérieure de la ré- » publique française. »

Mengaud, par une note sous la date du 10 octobre, se hâte d'insister près du sénat de Berne, sur le prompt éloignement de M. Wickham, « parce » que ce ministre, dit-il, est considéré par le gou- » vernement français, plutôt comme un émissaire » anglais, qui a fixé son séjour en Suisse pour fo- » menter la contre-révolution en France, que comme » un envoyé dont la mission consiste à cultiver des » relations amicales. »

Le gouvernement de Berne, dans sa réponse, renvoya la décision de cette affaire au corps helvétique, comme seul compétent dans un objet qui intéressait le droit des gens et la neutralité reconnue de la Suisse.

Frappée de terreur, et pourtant se berçant encore de vaines espérances, la majorité des cantons se flattait d'échapper, en temporisant, à l'exigence du directoire français. Le ministre Wickham, pour ne point compromettre un peuple hospitalier, tira le corps helvétique de sa perplexité, en quittant volontairement son territoire.

A son arrivée à Francfort, il adressa la note suivante *:

Aux magnifiques et puissants seigneurs, l'avoyer et le petit conseil de la ville et république de Berne.

« Quoique vos seigneuries ne m'aient fait aucune » notification de la demande que le directoire exé- » cutif de France vient de leur faire, relativement » à ma mission, je n'ai pu cependant ignorer ce qui » était notoire à toute la Suisse, et j'ai cru de » mon devoir de la communiquer à ma cour, en lui » faisant part en même temps de la manière insul- » tante dont elle vous a été transmise.

» Le roi a vu dans toute cette demande, qui atta- » que également le droit des gens et votre ancienne » dignité et indépendance, le désir perfide de rompre » les liens qui l'ont de tout temps attaché à vos » États, et le projet formé de saper les fondements » même de l'union helvetique.

» Persuadée de cette vérité, Sa Majesté, qui, en » envoyant son ministre en Suisse, a voulu donner » une preuve de sa bienveillance et amitié envers

(1) Du 22 novembre 1797.

Digitized by Google

» vos États, ne permettra pas que la prolongation » de sa résidence auprès de vous, puisse servir de » prétexte aux projets hostiles d'un voisin dont » l'ambition ne respecte ni la justice, ni les droits » de souveraineté, et qui ne cherche qu'à étendre à » vos heureuses contrées un système destructeur, » duquel, à l'aide de la providence divine, vous » avez su, jusqu'ici, vous garantir. Le roi a, en » conséquence, ordonné à toute sa légation de se » retirer sans délai du territoire helvétique.

» En communiquant cette résolution à vos sei- » gneuries, le roi m'ordonne de les assurer qu'elle » n'est dictée que par son extrême sollicitude pour » la conservation de votre tranquillité, et que vos » seigneuries peuvent compter sur la continuation » de la bienveillance et de l'amitié qui ont toujours » dirigé Sa Majesté, dans ses relations avec votre » État.

» Je saisis avec empressement, magnifiques et » puissants seigneurs, cette occasion de vous té- » moigner, en mon particulier, toute ma sensibilité » de la manière gracieuse dont j'ai été reçu de vos » seigneuries, et mes regrets de n'être plus auprès » d'elles l'organe des sentiments de mon souve- » rain.... »

Loin de conjurer l'orage, ce départ, auquel les Suisses attachaient une fausse importance, le fit éclater plus tôt. Les notes, ou plutôt les sommations du directoire se succédèrent rapidement. Dans l'une, Mengaud renouvela les demandes impératives pour l'expulsion des émigrés; dans une autre, il exigea que les officiers suisses, chevaliers de Saint-Louis, fussent dépouillés de leurs décorations. Les cantons, se conformant à la teneur de ces deux notes, les émigrés reçurent l'ordre de sortir avant le 1er janvier de la Suisse; et dans ce même instant, de braves militaires, honorés par de longs services, reçurent l'injonction de déposer les insignes de leur valeur. Et c'était une nation militaire qu'on abreuvait de semblables outrages! Le ton menaçant de ces notes présageait l'approche des armées; et en effet le directoire rassembla alors quelques corps de troupes dans le voisinage de l'Helvétie : il forma un camp à Béfort.

Les Suisses restèrent immobiles et comme frappés de stupeur ; leur antique valeur semblait avoir disparu. Cette décadence se manifesta surtout au passage de Bonaparte, lorsqu'il traversa la Suisse pour se rendre à Rastadt.

Avant de quitter Milan, il avait, de sa propre autorité, réuni les peuples de la Valteline, de Chiavenna et de Bormio à la république cisalpine. Les Grisons ayant réclamé contre cette décision, Bonaparte écrivit, le 23 octobre, *aux chefs des trois ligues :* « Magnifiques seigneurs, votre brave nation » est mal conseillée; les intrigants substituent la » voix de leur passion et de leurs préjugés à celle » de l'intérêt de leur patrie et aux principes de la » démocratie.

» La Valteline, Chiavenna et Bormio sont irrévo- » cablement réunis à la république cisalpine. Du » reste, cela n'altérera d'aucune manière la bonne » amitié et la protection que la république française » vous accordera toutes les fois que vous vous con- » duirez envers elle avec les égards qui sont dus au » plus puissant peuple du monde.... »

Voici comment un publiciste célèbre (1) a esquissé les effets politiques du passage de Bonaparte en Suisse : « Ce ne fut pas en *protecteur*, mais en sou- » verain morose et haineux qu'il se déploya dans ce » voyage. Chacune de ses paroles fut une forfanterie » ou une insulte. A Genève il se vanta de *démocra-* » *tiser l'Angleterre en trois mois.* Il prononça » sententieusement qu'il n'existait que deux répu- » bliques en Suisse; Genève sans lois et sans gou- » vernement, et Bâle converti en comptoir et en » atelier de révolution.

» Ce passage de Bonaparte, certainement inten- » tionnel, eut une influence très-marquée; il servit » de signal aux novateurs et aux séditieux. L'effer- » vescence de leurs transports témoigna de leurs es- » pérances : ils commencèrent à jeter la moitié du » masque.... »

Ajoutons à ce tableau le rapport confidentiel qui fut adressé au cabinet de Berlin par un observateur politique prussien qui, à cette même époque, suivit les traces de Bonaparte depuis Rastadt jusqu'à Paris.

« La traversée du général Bonaparte, depuis la » première frontière de la Suisse jusqu'à Rastadt, a » été un événement majeur pour toute cette contrée. » On s'est pressé sur ses pas par curiosité ou par » tout autre motif. A Soleure et à Berne, il a évité » tout cérémonial et dans cette vue il y a passé de » nuit. On lui attribue des discours qui ne seraient » pas favorables à une partie de la fédération helvé- » tique : il n'aurait trouvé en Suisse que deux vraies » républiques, Genève et Bâle; et pourtant on an- » nonce déjà des changements dans la constitution » de Bâle; on dit que le conseiller Ochs, avant son » départ pour Paris, a fait au conseil d'État la mo- » tion de réviser la constitution, pour la rappeler à » ses principes primitifs : or M. Ochs est un des dé- » putés suisses que le général Bonaparte à son pas- » sage a accueillis de la manière la plus distinguée....

» Du reste, si l'arrivée du général Bonaparte à » Paris occupe singulièrement l'opinion publique,

(1) Mallet-Dupan.

Digitized by Google

» cet événement n'est pas non plus sans connexion » avec l'orage dont les dispositions du gouvernement » français menacent le corps Helvétique. Cet orage, » le *Rédacteur*, organe officiel, l'annonce en termes » clairs et positifs. Voilà ce qui rend plus vraisem- » blable ce que l'*Ami des Lois*, journal qui est sous » l'influence de Barras, dit : « Des *voyageurs fran-* » *çais* ont été envoyés depuis quelques jours en » Suisse avec des instructions pour observer la va- » riété singulière des gouvernements helvétiques, » leur confédération en treize républiques indépen- » dantes, et leur partage en *pays souverains* et en » *pays sujets* qui sont traités militairement. Les » mêmes voyageurs, selon l'*Ami des Lois*, doivent » peser les inconvénients que peut avoir, aux portes » de la France, la présence de différentes classes » d'émigrés et chefs des partis vaincus dans les dif- » férentes crises de la revolution. Ces instructions » portent que la France a surtout pour amis en » Suisse tous les peuples conquis et asservis, et les » partis en opposition avec leur gouvernement, » tandis que ces gouvernements inclinent pour les » ennemis lointains de la France et peuvent vendre » à l'Angleterre leurs positions, pour nuire à la » France ou pour l'attaquer. Ces voyageurs politi- » ques doivent aussi porter leurs regards sur Genève » qui est tout éminemment républicaine et amie de » la France, mais où l'on soupçonne qu'il existe un » parti exagéré dont les chefs sont vendus au cabinet » de Saint-James.... »

» Voilà ce que revèle le journal qui est écrit sous » l'influence immédiate de Barras. Il est certain que » des émissaires débordent en Suisse de toutes les » frontières de France; que le ministres des rela- » tions extérieures, Talleyrand, s'occupe beaucoup » de l'état politique de la Suisse; qu'il en confère » souvent avec le général Bonaparte, avec le colonel » Labarpe, et avec le grand tribun Ochs, député du » grand conseil de Bâle à Paris. Ce dernier parfaite- » ment accueilli, présent à toutes les fêtes publiques » de niveau avec le corps diplomatique, s'occupe, » sous les auspices du directoire de France et de » concert avec ceux que celui-ci a chargés de ce tra- » vail, *d'une refonte générale* de l'antique consti- » tution helvétique. En un mot on s'attend à la pro- » chaine explosion d'une révolution qui éclaterait » d'abord aux deux extrémités de la Suisse, dans le » pays des Grisons et dans le pays de Vaud..... »

En effet, le chargé d'affaires Mengaud et ses émis- saires redoublaient d'activité et d'intrigues. Des cor- respondances, soit de Bâle, soit de Paris, excitaient les agitateurs à parcourir les villes et les campa- gnes, et à former partout des clubs. La légation de Bâle leur promettait secours, hommes et argent. Des écrits incendiaires dans les deux langues circu- laient déjà d'un bout de la Suisse à l'autre.

Dans ce temps-là même, Pierre Ochs communi- quait à Paris par notes non-seulement avec le mi- nistre Talleyrand, mais avec Bonaparte, afin d'a- viser aux moyens de révolutionner la Suisse. Voici sa première note du 12 décembre :

« C'est déjà un grand point pour moi, un point » principal que vous n'ignorez pas, citoyen général, » que si la Suisse conserve sa prétendue constitu- » tion, il faudra en France renouveler bien des fois » les événements de vendémiaire et de fructidor. » C'est la conviction intime que j'en ai qui m'a enfin » déterminé à m'occuper d'un *révolutionnement* » dont je sens plus la nécessité que je ne puis pré- » voir où il nous conduira.

» Un second point qu'il m'était essentiel de sa- » voir, concernait la question : *s'il faut conserver* » *la forme fédérative qui plaît tant à l'Autriche,* » *ou établir l'unité, seul moyen de rendre la* » *Suisse l'alliée fidèle et loyale de la république* » *française*. J'ai vu avec la plus vive satisfaction » que vous approuvez aussi sur cet article le vœu » des patriotes.

» Quant au mode d'exécution, c'est là que nous » avons besoin de conseils et d'appui : le résultat de » nos conférences et correspondances est qu'il faut » une convention soutenue par le voisinage d'un corps » quelconque d'armée. Mais, pour ce qui est des » moyens de provoquer la convocation d'une conven- » tion, nous ne savons sur quel projet nous fixer. La » plupart connaissant l'esprit de leur caste désirent » que le gouvernement français fasse une déclaration, » et en effet il serait aisé de la faire de manière que l'on » fût obligé de convenir que la France est autorisée » à demander un changement de constitution : sinon » voici quelques idées que je prends la liberté de » soumettre à vos réflexions.

» 1° Me serait-il permis d'insinuer à mes amis par » quelques phrases ambiguës qu'ils seront soutenus ?

» 2° Faire dire à Zurich que l'amnistie demandée » pour faits d'opinions politiques doit s'étendre sur » tous les sujets du canton.

» 3° Ayant préparé les esprits chez moi par un » discours préliminaire en plein conseil, je parlerai » sur la nécessité de renoncer à la distinction entre » citoyens et sujets, je chargerai mes deux beaux- » frères de faire la motion expresse d'affranchir nos » sujets et de leur donner le droit de cité.

» 4° Que la France fasse valoir ses droits incon- » testables sur le val Moutier, la vallée d'Erguel et la » ville de Bienne.

» 5° Que la France réclame les maisons et pro- » priétés des ci-devant évêque et chapitre de Bâle,

Digitized by Google

» situées dans la ville et le canton de Bâle.

» 6° Que la France fasse valoir sa garantie de la » liberté du pays de Vaud.

» 7° Que les bailliages italiens présentent des pétitions, et qu'on ne les empêche point à Milan de » fraterniser avec les Cisalpins.

» 8° Bâle démocratisé pourra offrir au pays de » Vaud, aux bailliages italiens, aux États de l'abbé » Saint-Gall, de s'assembler par députés en convention nationale, et d'inviter Glaris et Appenzell » d'y envoyer les leurs : même invitation au Valais » et à Neuchâtel. Parvenus jusque-là, il est indubitable que Lucerne, Unterwalden, et peu à peu le » reste de la Suisse, demanderont d'eux-mêmes à se » réunir à cette convention.

» 9° Les agents de la France feront publier des » écrits révolutionnaires et déclareront formellement » à tous les gouvernements que vous prenez sous » votre protection ceux qui travaillent à la régénération de leur patrie.

» Je finis en vous réitérant, citoyen général, que » l'accord le plus parfait entre la protection de la » France et les efforts des patriotes peut seul sauver » ces derniers et opérer la révolution sans grande » secousse. Sans cet accord, je prévois ou le partage » de la Suisse ou la consolidation de la frénétique » oligarchie : il faut être de cette dernière pour la » connaître... »

Impatient de voir adopter les mesures d'exécution par lui indiquées, Ochs fit passer à Bonaparte, le 19 décembre, cette seconde note :

« Je vous ai écrit le 17; je vous demandais une » entrevue pour savoir à laquelle des deux alternatives indiquées dans ma lettre les patriotes suisses » devaient se préparer.

» En attendant ils agissent; mais j'ai lieu de craindre qu'ils n'agissent mal : ils opéreront peut-être » un demi-révolutionnement qui sera bientôt renversé, et qui rendra par conséquent l'état des » choses pire qu'il n'est à présent.

» Les gouvernements aristocratiques agissent aussi, » ils délibèrent, ils sont d'accord; ils ont ici des » amis et même des émissaires, qui sont déjà venus » me circonvenir et m'espionner. Une diète va s'assembler : vous savez ce que c'est qu'une diète, » c'est la réunion de trente-deux députés, dont la » moitié sont chefs d'État, et l'autre moitié magistrats du second rang à vie.

» J'ai écrit à un de mes parents qu'il fît dans le » conseil législatif de mon canton la motion dont » j'ai eu l'honneur de vous parler; mais si je ne » vois point de plan déterminé, je lui écrirai au premier jour qu'il se garde bien de compromettre » inutilement un parti qui agirait sans suite.

» Bacher me disait, peu avant mon départ de » Bâle, qu'au lieu de chercher Pitt à Londres, on » ferait mieux de le chercher à Berne. Il le disait, » et cependant, si je suis bien informé, Talbot, le » secrétaire de Wickham et autrefois de Malmesbury, » y est encore.

» Mes lettres de Suisse, arrivées aujourd'hui » me mettent dans une étrange perplexité. D'un » côté, je reçois une adresse de patriotes sûrs, » réunis en corps et liés avec presque tous les patriotes des autres cantons qui comptaient sur moi, » comme ils ont le droit de le faire; d'un autre » côté, mon conseil secret m'envoie copie d'une » lettre du conseil secret de Berne qui croit devoir » aussi compter sur moi et articule même les objets » sur lesquels il désirerait que j'appuyasse à l'occasion. Il y a apparence que la place que j'occupe, » l'intérêt de ma caste et l'avantage de mes enfants, » font supposer à ce conseil d'égoïstes que je ne » puisse être pour la république française que jusqu'à ses frontières.

» Berne a envoyé Tscharner à Rastadt, et l'évêque » de Bâle y a envoyé le chanoine Ligritz, de Glaris. » C'est à ces deux personnes qu'il faut attribuer le » passage des Autrichiens sur notre territoire : de » pareils choix forment le pendant de l'envoi de » Fersen au congrès... »

Ces notes étaient communiquées aussitôt au ministre Talleyrand, qui après en avoir conféré avec Bonaparte, en faisait le rapport au directeur Rewbell, lequel arrêtait ensuite avec ses collègues les mesures qu'il leur convenait de prescrire au sujet de la Suisse.

Le renversement total du gouvernement des Grisons vint donner, pour ainsi dire, le signal de la subversion helvétique. C'était l'œuvre de Bonaparte et de son directoire cisalpin. Aussi le secrétaire de légation Bacher lui écrivit-il aussitôt de Bâle (1) :

« L'explosion à laquelle on s'attendait depuis » longtemps chez les Grisons vient d'avoir lieu ; les » chefs de même que les membres du congrès des » ligues grises ont été déposés et sont gardés à vue » à Coire. L'assemblée générale de toutes les communes, composée des cent cinquante membres, » est réuni dans cette ville, et déléguera dans dix » jours ses pouvoirs à une commission de trente » membres chargés de redresser les abus et punir » les coupables. »

Bacher annonçait en même temps à Bonaparte qu'une députation de cette même assemblée générale était chargée d'aller lui offrir toute la satisfaction qu'il pourrait désirer.

(1) Dépêche confidentielle du 2 décembre 1797.

Digitized by Google

A la nouvelle de cette première commotion, les régences de la Suisse parurent frappées d'un abattement mortel. Mais la duplicité du ministre Talleyrand et le jargon diplomatique de Mengaud assoupirent les cantons jusqu'au 15 décembre, jour où l'invasion de la partie helvétique de l'évêché de Bâle par un corps de troupes françaises fit crever le nuage et montra l'éclair à tous les yeux.

Voici quelle fut la marche de l'agent du directoire d'après les ordres qu'il avait reçus de Paris. Deux jours auparavant, le 13 décembre, il prévient, de la part du directoire exécutif, la confédération helvétique que la France va prendre possession de l'Erguel et du Munsterthal, comme parties du mont Terrible, parce que ces portions de territoire appartiennent à l'évêché de Bâle, et que la république française étant entrée dans les droits du prince évêque de Bâle, ces droits lui ont été acquis du moment où le mont Terrible a été réuni à la France. Du reste, il assure le corps helvétique que la France observera scrupuleusement la neutralité et qu'elle ne désire rien tant que de vivre dans la plus parfaite harmonie avec la Suisse.

Mengaud présente en même temps au gouvernement de Bâle une note par laquelle il dément, au nom du directoire, les bruits qui se sont répandus sur l'intention qu'on suppose au gouvernement français de vouloir démembrer quelques parties de la Suisse; et il réitère l'assurance formelle que les cantons helvétiques conserveront leur *intégrité*, et que la république française traitera toujours ses *anciens alliés* de la manière la plus amicale.

Ce fut à la suite de ces notes qu'un détachement de douze cents hommes, commandé par le général Gouvion St-Cyr, vint occuper les dépendances de l'évêché de Bâle. Cette prise de possession augmenta la fermentation dans le pays de Vaud et jeta l'alarme dans les cantons suisses, principalement dans ceux de Berne et de Soleure. On y fit l'observation dans les conseils qu'il n'était pas dit dans la note française que la constitution des États de la Suisse resterait intacte, et que le directoire de Paris n'y désavouait pas les projets de changements dans les constitutions helvétiques.

Quand on apprit à Berne que le corps du général St-Cyr était arrivé à Bienne, position très-importante, et qu'il en avait pris possession au nom de la république française, l'alarme fut encore plus vive. Si l'on en juge, disaient les plus animés, par les articles concernant la Suisse qui sont insérés dans le *Rédacteur*, organe officiel du directoire, la foudre gronde non-seulement sur nos têtes, mais elle s'approche déjà de bien près de ceux qui ont été jusqu'ici en possession de l'autorité.

Berne avait eu l'imprévoyance de laisser tout ouvert ce pays contigu à son territoire, et dont la possession livrait aux Français les défilés du mont Jura; en sorte que maîtres de Bienne, ils dominaient la plaine du canton, et dans une marche pouvaient arriver sous les murs de la capitale.

L'impression de cet événement inattendu fut général en Suisse et profonde dans le canton de Berne: il inspira aux magistrats de grands regrets et au peuple le désir de la vengeance. De ce moment l'illusion se dissipa et la nation désabusée, ne considérant plus les Français que comme des ennemis, demanda à s'armer et à les combattre.

Le sénat de Berne, par sa proclamation du 22 décembre, mit sur pied quatorze mille hommes pour garder sa frontière, et il ordonna à tous les citoyens de quinze à quarante ans de se tenir prêts à marcher au premier appel.

Mais après ce premier élan, le parti des temporiseurs opposé aux desseins énergiques de l'avoyer Steiguer, prévalut de nouveau dans les conseils. Toujours en arrière des événements, ce parti opina pour ouvrir des négociations. Cependant cette hésitation et cette pusillanimité n'étaient pas tout à fait le résultat de l'impuissance et de la faiblesse; la Suisse avait encore pour sa défense un peuple de soldats exercés et un grand nombre d'officiers instruits, des arsenaux, des positions formidables. Berne seul disposait de trente-cinq mille hommes enrégimentés, disciplinés et très-disposés à combattre; ses magasins étaient remplis; son trésor eût suffi pour entretenir l'armée plusieurs mois, et le secours de la confédération eût doublé de telles forces. Si l'on avait des revers à craindre, aucun pays n'offrait des moyens de retraite plus sûrs et plus faciles. L'Allemagne eût fourni des grains et des provisions que les subsides de l'Angleterre n'eussent pas manqué de payer; et l'empire germanique qui se serait vu appuyé par cette résistance, l'aurait certainement secondée. Enfin, l'Empereur eût sans doute soutenu des voisins précieux contre les tentatives des ennemis de son repos et de sa couronne.

En un mot cette agression, si elle eût été repoussée avec le courage du désespoir, pouvait ébranler l'Europe entière. Le premier succès ouvrait aux Suisses une frontière sans forteresses et des provinces remplies de mécontents. De Besançon à Lyon et de Lyon à la Méditerranée, peut-être eût-on allumé un incendie plus terrible que la Vendée, dans un moment où l'Italie elle-même était en fermentation.

Ce tableau des ressources et des moyens fut représenté dans les conseils de Berne, mais sans succès, par l'avoyer Steiguer et ses amis. La majorité

Digitized by Google

des régences cherchait moins à soutenir la guerre que les moyens de l'éviter. Les partisans de ce système crurent qu'il suffisait de répondre aux hostilités par des arguments, et de discuter la cause avant de la défendre.

Une autre opinion contribua aussi beaucoup à paralyser les conseils, ce fut celle des hommes qui, persuadés qu'une révolution était inévitable, voulaient devancer eux-mêmes celle que le directoire allait faire, et qui croyaient par là éloigner son armée, en adoptant ses doctrines. Pour cela il fallait que les patriciens déposassent la souveraineté, qu'ils réunissent le peuple et le fissent délibérer en plein champ, suivant l'antique usage. Du reste, les uns et les autres songeaient à conserver leurs vies et leurs fortunes, et ils ne pensaient guère au salut de l'État.

Toutes ces causes se réunirent pour faire donner le commandement des troupes bernoises au colonel Weiss, sur le refus du baron d'Erlach de Spiels. C'était ce même colonel dont les conseils, les avis et les écrits avaient contribué si efficacement en 1792 et 1793 à conserver à la France l'alliance des treize cantons. Toutefois si le colonel Weiss était admirateur de la révolution française, il reconnaissait que pour la Suisse elle présentait des dangers, parce qu'au fond il aimait sa patrie; mais il était sans capacité militaire, sans habileté politique, dépourvu de sang-froid et de courage, aussi confiant que médiocre et placé de plus entre ses devoirs et la crainte de perdre sa popularité (1).

Du reste l'ébranlement se faisait déjà sentir dans tout l'ancien corps helvétique. On en jugera par la troisième note secrète que le grand tribun de Bâle adressa, le 21 décembre, à Bonaparte.

« En rentrant chez moi, j'ouvre mes lettres de » Suisse, et j'y lis que vos troupes sont en possession du reste de l'évêché de Bâle. Cette prise de » possession m'a comblé de joie, parce qu'elle va » ranimer l'espérance des patriotes et des sujets » suisses, qui, par une foule de raisons trop longues à détailler, agissaient, mais avec crainte! » Vous ne vous formez pas d'idée des ruses dont » l'aristocratie agonisante se sert pour effrayer les » démocrates.

» Leur dernière heure paraît devoir bientôt sonner : voici ce qu'un de vos agents m'écrit, c'est » Bacher enfin : Encore un peu de patience et justice se fera; guerre à l'oligarchie et à l'aristocratie; les gouvernements rétablis dans leur primitive simplicité, plus de sujets quelconques, et » puis le gouvernement français pourra vivre en » paix, amitié et bonne intelligence avec le peuple, » le bon et brave peuple suisse.

» Voilà ma profession de foi politique; ma joie est » sans égale; mais il est une question importante sur » laquelle je me sens trop faible pour prononcer » définitivement. Faut-il que nous établissions l'unité » de gouvernement ou la forme fédérative? Cette » question divise les patriotes, et ils me sollicitent, » ils me conjurent de donner mon avis. Tant que » nous ne serons point décidés là-dessus, nous n'agirons point systématiquement. Vous avez parlé, » citoyen général, dans votre discours du 20 frimaire (2), des meilleures lois organiques, etc.; » cette expression m'a frappé. Quand vous la proférâtes, elle me fit concevoir le vœu bien naturel » de vous voir le législateur de mon pays; c'est pourquoi, je vous en supplie, accordez-moi une demi-heure d'entretien avant votre départ. Si le directoire et vous, citoyen général, vous saviez quelle » influence vous avez l'un et l'autre sur les opinions » des amis de la liberté dans le reste de l'Europe, » vous profiteriez de l'occasion, pour rendre, au » moyen de quelques conseils, un peuple entier » vraiment heureux.... »

Toutefois, le directoire n'avait pas encore songé à la constitution qu'il destinait aux Suisses. Sa première et son unique pensée était alors de les révolutionner, en commençant par le pays de Vaud, d'après le plan du colonel Labarpe. Ce plan, il venait de l'approuver de concert avec Bonaparte qui assistait à toutes les conférences où il s'agissait de bouleverser la Suisse.

Mais il fallait au moins l'apparence d'un prétexte pour intervenir à main armée dans les troubles suscités au pays de Vaud. Ce prétexte, le ministre des relations extérieures Talleyrand en fit la découverte dans les archives de son ministère. Tout étant prêt à Paris et à Lausanne, il fit au directoire, le 28 décembre, un rapport dont voici la substance :

(1) François-Rodolphe Weiss, né à Yverdun, en 1751, était fils naturel, mais légitimé d'un membre du conseil souverain de Berne. Il servit d'abord en France, puis en Prusse avec le grade de colonel, et voyagea ensuite en Allemagne et en Angleterre. De retour dans sa patrie il fut bailli de Mondon, major de la ville de Berne, c'est-à-dire commandant de la garde urbaine et membre du conseil souverain en 1785. Il publia successivement plusieurs écrits philosophiques et politiques dans le sens des idées nouvelles et de la révolution, et en 1794, il fut envoyé à Paris comme agent du sénat de Berne chargé de maintenir la paix entre les deux États, et à son retour en Suisse y fut considéré comme un des chefs du parti français. (V. *Biographie universelle*, tom. 50, p. 336.)

(2) Prononcé par Bonaparte à sa réception publique au directoire.

Digitized by Google

« Depuis longtemps le peuple du pays de Vaud, » détaché de la Savoie en 1530, gémit sous le des- » potisme des gouvernements de Berne et de Fri- » bourg. Ce pays précédemment démembré de la » France, formait sous le gouvernement savoisien » une province séparée, régie par des états, de con- » cert avec un bailli ducal dont les attributions » étaient circonscrites par des lois constitution- » nelles.

» Ces lois furent, dès 1530 même, méprisées et » foulées aux pieds par les patriciens bernois et fri- » bourgeois. En 1564, le duc de Savoie renonça à » toutes ses prétentions sur ce pays; mais il stipula » formellement la réserve de sa constitution ; et le » 26 avril 1565, le gouvernement français se con- » stitua garant de ce traité et par conséquent des » droits politiques du pays de Vaud.

» On sait avec combien peu de ménagement fut » sans cesse violé par les gouvernements de Berne et » de Fribourg le pacte social que ces nouveaux traités » avaient formé entre eux et les Vaudois. Les Vaudois » réclamèrent à diverses époques contre l'oppression » dont ils étaient victimes : mais longtemps la force » imposa silence à la multitude; et ceux d'entre eux » qui montrèrent le plus de courage furent pro- » scrits. De ce nombre fut le brave général Laharpe » qui, adopté par la république française, devint un » de ses plus intrépides défenseurs et scella de son » sang dans les plaines d'Italie l'attachement qu'il » lui avait voué.

» Cependant la liberté conservait dans le pays de » Vaud de nombreux et énergiques amis; ils se dé- » terminèrent enfin à faire réclamer la protection » que la république leur devait, en vertu des traités » de 1565 et 1566, tant comme subrogée au ci-de- » vant duc de Savoie que comme remplaçant l'an- » cien gouvernement français. »

Ici le ministre, après avoir rendu compte au directoire des réclamations qui lui avaient été adressées pour le rétablissement des Vaudois dans leurs droits politiques, conclut à ce que ces droits leur soient enfin garantis. Sur son rapport le directoire prend le jour même un arrêté qui charge le ministre de la république près les cantons helvétiques, de déclarer aux gouvernements de Berne et de Fribourg que les membres de ces gouvernements *répondront personnellement* de la sûreté individuelle et des propriétés des habitants du pays de Vaud qui *se seraient adressés ou pourraient s'adresser encore à la république française pour obtenir par sa médiation,* en exécution des anciens traités, d'être maintenus ou réintégrés dans leurs droits.

En même temps, des ordres furent donnés pour que la division Masséna, de l'armée d'Italie rentrât en France par Carouge et se portât de là sur les confins du pays de Vaud, afin d'observer les mouvements des troupes bernoises et fribourgeoises.

Ce fut en vain qu'une cérémonie touchante, la prestation du serment demandée par trois députés du sénat de Berne, vint dans ce moment attester l'union du souverain et du peuple vaudois. Peu de communes s'y refusèrent. Mais l'esprit d'incertitude et de division qui s'était glissé dans le gouvernement laissa tomber cet élan de fidélité helvétique; il ne fut d'ailleurs appuyé par aucune disposition militaire.

Et pendant ce temps les révolutionnaires vaudois, instruits de l'arrêté du directoire qui les prenait sous sa protection, commencèrent leurs mouvements avec plus d'audace.

Au premier avis qu'il en reçoit, Bonaparte écrit au directoire de la république cisalpine la lettre confidentielle suivante :

« Le pays de Vaud, et différents cantons de la » Suisse animés d'un même esprit de liberté adop- » tent les principes de liberté, d'égalité et d'indivi- » sibilité sur lequel est fondé le gouvernement re- » présentatif.

» Nous savons que les bailliages italiens sont » animés d'un même esprit; nous croyons essentiel » que dans ce moment-ci ils imitent le pays vau- » dois et manifestent le vœu de se réunir à la répu- » blique helvétique. Nous désirons en conséquence » que vous vous serviez de tous les moyens que » vous pouvez avoir pour répandre chez ces peu- » ples, vos voisins, l'esprit de liberté; faites répan- » dre des imprimés libéraux; excitez-y un mouve- » ment *qui accélère le mouvement général de la* » *Suisse.*

» Nous donnons l'ordre au général de brigade » Monnier de se porter sur les confins des bailliages » suisses avec des troupes, afin d'encourager et de » soutenir les mouvements que pourraient opérer » les insurgés. Il a ordre de se concerter avec vous » pour parvenir à ce but qui intéresse également » les deux républiques. »

Voilà qui établit assez clairement ainsi que tout ce qui précède, la participation de Bonaparte au bouleversement de la Suisse (1). On a vu qu'il con-

(1) Voilà ainsi un démenti formel donné à l'assertion mise en avant par M. de Bourienne, ancien secrétaire de Bonaparte, qui, dans ses mémoires si légers et si hasardés, prétend que son maître fut étranger à la révolution de la Suisse. Il est évident par là et par beaucoup d'autres preuves que M. de Bourienne a été étranger lui-même aux principales

Digitized by Google

courait avec le directoire et avec ses ministres à toutes les mesures qui tendaient à ce but; on verra les généraux le consulter et lui rendre compte de leurs opérations dans ce pays. Bien que Bonaparte n'eût alors qu'un commandement fictif, il n'en était pas moins déjà le personnage le plus influent dans l'État.

Le directoire, informé que le gouvernement de Berne venait de mettre ses troupes en mouvement et qu'une diète extraordinaire s'assemblait à Arau, *prit* le 4 janvier l'arrêté suivant :

1° Le citoyen Mengaud, chargé d'affaires de la république française près les cantons helvétiques, requerra officiellement et sans délai le gouvernement du canton de Berne de déclarer s'il est vrai qu'il a ordonné des rassemblements de troupes, pour marcher contre les Français et qu'il a fait arrêter des députés des communes qui avaient manifesté leur refus de prendre les armes contre la république française.

2° Il demandera une réponse prompte et catégorique à la note qu'il présentera pour cet effet.

3° Il transmettra cette réponse au directoire exécutif par le retour du courrier extraordinaire qui lui remettra le présent arrêté.

Dans le moment où le directoire envoya cette espèce de déclaration de guerre, la diète venait de se réunir à Arau, dans le canton de Berne. Au milieu d'une telle crise il était peu probable que cette assemblée présentât beaucoup d'union et d'ensemble. Bien que la régence de Berne parut y avoir le plus d'influence, on y fit la proposition de céder aux Français en adoptant leurs innovations et le système démocratique qu'ils voulaient établir partout. Les avis furent tous divisés sur cette question importante. Ceux des députés qui prétendaient être instruits des sentiments du directoire, lui supposaient un grand mécontentement contre les cantons de Berne, de Soleure et de Fribourg. Ces hommes crédules ne savaient pas que l'intention et le but réel des directeurs était de conquérir la Suisse tout entière et d'y faire du butin partout où il s'en trouverait. La majorité de la diète se montra disposée à conserver l'état des choses par lesquelles la Suisse s'était maintenue jusqu'alors calme et paisible, au milieu des plus grands orages de l'Europe.

Cette assemblée nomma alors pour son ministre au congrès de Rastadt, M. Pestalozzi, membre du conseil ordinaire de Zurich. Ses instructions eurent pour objet de lier les intérêts du corps helvétique aux grands intérêts qu'on supposait devoir s'y régler pour la tranquillité de l'Europe. La diète prit aussi la résolution d'envoyer deux députés à Paris, M. Hirzel, de Zurich, et M. de Reding, de Schwitz: l'un et l'autre étaient réputés capables de bien remplir une mission aussi délicate.

Mais en attendant le résultat de ces ambassades, le péril devenait à chaque instant plus pressant; le chargé d'affaires Mengaud présenta notes sur notes au gouvernement de Berne et à la diète. Par celle du 2 janvier, il se plaignit de ce qu'on avait arrêté à Berne des personnes dont tout le crime est, à ce qu'on assure, dit-il d'avoir des opinions politiques différentes de celles du gouvernement, et d'être partisan de celui de France. Si cela est, ajoute ce délégué du directoire, *c'est vouloir désobliger la république française.*

Le gouvernement de Berne semble se ranimer à la vue du péril, et il fait une réponse qui mérite d'être remarquée : « Personne n'a été puni *seulement pour ses opinions; le gouvernement de la Suisse ne doit qu'à sa conscience, à ses lois, à la constitution et à Dieu compte de sa conduite*; il est persuadé que le gouvernement français, à qui il a donné tant de preuves de dévouement, connaît ses bonnes dispositions et n'approuve pas le reproche qu'on lui fait.... »

Mengaud n'eut rien à répliquer; mais deux jours après, il revint à la charge, et se plaignit encore des mesures que le gouvernement de Berne avait prises contre les habitants du pays de Vaud, « qui n'ont, » dit-il, d'autre tort que de s'être mis sous la pro» tection de la France pour maintenir leurs droits » et réclamer ceux qu'ils ont perdus... » Et il déclare le gouvernement de Berne responsable de tout ce qui pourrait porter atteinte à la sûreté des personnes et des propriétés des habitants de ce pays.

Le 8, il se met en route pour Arau, où se tient la diète, dans le but ostensible de remplir la mission dont il est chargé par l'arrêté du directoire exécutif, du 4 janvier. Voulant donner la plus grande publicité à son départ, il voyage dans un carrosse orné de pavillons tricolores et escorté par une douzaine de hussards français : le général Dufour l'accompagne.

affaires qui se traitaient dans le cabinet secret de Bonaparte. On aura souvent occasion de s'en convaincre à la lecture de cet ouvrage, par des pièces et des faits sans réplique. Il faut considérer dans cette occasion que, dès son entrée en Italie, Bonaparte avait cherché à dominer à la fois la Péninsule et l'Allemagne, et que pour cela il avait besoin d'être le maître de la Suisse. Cette pensée lui revint souvent depuis, et les obstacles qu'il rencontra ne firent qu'irriter en lui le désir très-prononcé de soumettre l'Helvétie.

Digitized by Google

Avant son départ, il a fait imprimer et publier à Bâle un ordre que vient de lui envoyer le directoire, à l'égard de la régence de Berne. Partout, sur son passage, il donne l'assurance que le gouvernement français, fidèle au principe de la *souveraineté du peuple*, ne mettra aucun obstacle à ce que la nation helvétique se ressaisisse de ses droits *usurpés par l'oligarchie*.

A son arrivée à Arau, il voit avec regret que la bonne intelligence règne parmi les députés de la diète et que, selon toute apparence, le désir de surmonter la crise réunira tout le monde au système mitoyen de Zurich, qui consiste à adoucir les formes des cantons les plus aristocratiques, par un mélange de démocratie plus conforme aux opinions de l'époque. Ne pouvait influer sur les résolutions de la diète, Mengaud a recours à toute sorte d'intrigues, et par tous les moyens qui sont en son pouvoir, il fomente l'insurrection soit à Bâle, soit à Lausanne, soit à Arau même. Il signale plus particulièrement aux invectives et aux attaques de ses adhérents le canton de Berne, et il le désigne comme le principal foyer de l'*oligarchie suisse ;* enfin, il fait grand bruit de la sommation qu'il va notifier à la régence de ce canton, au nom du gouvernement français. S'il est mécontent des mesures de défense qu'il voit ordonner, ce n'est pas qu'il les redoute; loin de là, il est persuadé qu'aussitôt que le danger deviendra plus pressant, les Suisses feront tout pour conjurer l'orage.

Déjà quelques troubles se manifestent dans le pays de Vaud, où les révolutionnaires ont établi un comité central d'insurrection, et fait ouvertement un appel à la révolte, tandis qu'à Bâle, la proposition d'un changement de constitution a été faite par l'impulsion de Pierre Ochs. « Mieux vaut, disent ses » adhérents, faire ces changements de bon gré que » d'y être forcé par une puissance étrangère. »

Cependant, les députés de la diète extraordinaire d'Arau sentent la nécessité de resserrer le nœud de la ligue helvétique, et ils proposent de renouveler l'ancien serment d'alliance. Les cantons de Glaris et d'Appenzell, excités par les intrigues de Mengaud, s'y refusent d'abord, ainsi que le grand conseil de Bâle, et ils motivent ce refus sur la crainte de troubler l'harmonie qui règne entre le corps helvétique et la France. Mais d'un autre côté Berne, Zurich, Soleure, Lucerne, Fribourg, Unterwalden, se prononcent pour l'ancienne alliance. Berne, surtout, animée par le concours des confédérés, continue ses dispositions défensives et envoie le général Weiss à la tête de quatorze bataillons protéger le pays de Vaud. Bien qu'il fût revêtu d'un pouvoir dictatorial, ce général hésite d'employer la force militaire pour comprimer les agitateurs. Se tenant retranché au château de Lacens, situé sur une hauteur, il est persuadé que par cette position il pourra maintenir tout le pays.

Mais dès le 20 janvier, le général Mesnard qui, dans l'absence de Masséna, commande sa division, traverse en toute hâte le territoire de Genève à la tête d'une colonne, et le lendemain il établit son quartier général à Ferney-Voltaire. Là, il reçoit du comité révolutionnaire de Nyon l'avis que l'armée bernoise est entrée dans le pays de Vaud, et il écrit aussitôt la lettre suivante à ce comité d'insurrection (1) :

« Citoyens, vos vœux sont exaucés : la républi- » que française vous offre sa protection et son as- » sistance. Le directoire exécutif m'a donné l'ordre » d'employer tous les moyens pour vous rendre » libres, et vous aider dans le recouvrement absolu » de vos droits. Vos ennemis sont les nôtres : toute » atteinte qui vous serait portée sera regardée comme » dirigée contre nous. C'est à moi qu'il appartient » de vous défendre. Mais vous devez observer les » mouvements de vos ennemis et m'en informer » aussitôt. Ne craignez, citoyens, ni leurs menaces » ni leurs soldats. L'armée d'Italie vous protége, et » il ne dépend plus que de vous-mêmes de vous » rendre dignes de la haute destination pour laquelle » le directoire vous prête si volontiers son appui. »

A peine le général Weiss a-t-il connaissance de cette espèce de manifeste, qu'il abandonne le théâtre de ses tergiversations et se réfugie vers le lac de Neuchâtel, à Yverdun, où il porte son quartier général. Cet abandon d'un poste important décide le sort du pays de Vaud. Dès lors la majorité des habitants ne songe plus à résister, puisque le souverain ne résiste pas lui-même. Toute autorité disparaît, et il n'y a plus d'autre pouvoir que celui des baïonnettes françaises.

Le 24 janvier, la révolution est consommée à Lausanne. L'ours des armes de Berne est brûlé sur la place publique, et l'on plante l'arbre de la liberté dans plusieurs rues. Cet exemple est suivi dans toutes les villes jusqu'à Avenche. Les baillis prenant partout la fuite, les insurgés s'emparent des caisses publiques et de toute l'autorité.

Cependant le général Mesnard s'est empressé d'informer le directoire (2) « qu'il n'y a aucune incer- » titude sur les mesures militaires ordonnées par » les cantons de Berne et de Fribourg, pour com- » primer les réclamations et les mouvements du

(1) Datée de Ferney le 23 janvier 1798.

(2) Dépêche confidentielle du 25 janvier 1798.

Digitized by Google

» pays de Vaud, que déjà le général Weiss, chargé » de pleins pouvoirs, sous le titre de commandant » en chef des troupes de Berne et de Fribourg, » vient d'établir son quartier général à Yverdun, et » qu'il est à la veille d'agir hostilement. »

Le jour même qu'il expédie cette dépêche, et conformément à ses instructions, Mesnard adresse au général bernois la sommation « de retirer ses » troupes et de laisser aux habitants du pays de Vaud » le libre exercice de leurs droits, réclamations et » recours. Il lui déclare que, dans le cas contraire, » il sera contraint de repousser la force par la force, » de faire cesser la résistance, et d'en poursuivre » les auteurs... » Et il charge son aide de camp Autier de porter cette sommation à Yverdun.

Arrivé de nuit à l'entrée du village de Thierans, à deux lieues d'Yverdun, cet officier est reçu à coups de fusils par un poste de troupes bernoises. Les deux hussards de son escorte tombent percés de balles, et l'officier retourne sur ses pas vers son général.

Ce fut le premier sang versé dans cette guerre inique. On ne peut douter que ce fut et sans préméditation et sans dessein, l'escorte ayant voulu passer outre malgré la consigne et sans se faire reconnaître. On soupçonna même dans le temps le directoire d'avoir fait jouer ce drame au moment de son agression, afin de la justifier par une provocation calculée. On peut juger d'après cela, tout le parti que le général français sut tirer de cet épisode, en le représentant comme une violation manifeste du droit des gens et un assassinat politique incontestable.

Effrayé des menaces de Mesnard, le général Weiss abandonna sans ordre, sans combat, et sans résistance, la position d'Yverdun, et il perdit en quinze jours tout le pays de Vaud. Les vingt mille hommes qu'il commandait et qui ne demandaient qu'à combattre, furent paralysés; et l'on peut aisément juger de l'effet moral qu'eut cette retraite sur l'esprit de l'armée et sur celui de toute la population.

La division française ne s'élevait pas à plus de quinze mille hommes effectifs. C'était les mêmes troupes qui avaient conquis l'Italie un peu plus d'un an auparavant, et dont on avait porté les spoliations et le butin à quatre cents millions; mais ce butin presque tout entier avait passé dans les mains des chefs, et déjà les soldats étaient couverts de haillons. « Les Suisses nous habilleront, » dirent-ils à ceux qui s'étonnaient de leur nudité.

Le 26, Mesnard pénètre dans le pays de Vaud à la tête de son armée et précédé d'une proclamation qu'il adresse aux habitants. Il établit provisoirement son quartier général à Lausanne. La brigade du général Rampon s'établit un peu plus loin, occupant toutes les positions jusqu'à Avenche.

Pendant que la révolution s'accomplissait au midi de la Suisse, que la diète extraordinaire assemblée à Arau décidait à une grande majorité, malgré les intrigues du ministre de France, que le serment de l'ancienne alliance et du pacte fédératif entre les États du corps helvétique, serait renouvelé solennellement, le seul canton de Bâle, subjugué par l'influence française, se montrait contraire à cette courageuse résolution. Lorsque le jour de cette solennité fut décidément fixé, Mengaud reprit la route de Bâle, non sans avoir semé dans la population d'Arau des germes de discorde et de trouble.

Ce fut le 25 janvier que chaque député jura au nom de son canton d'observer l'acte religieux et patriotique du serment fédératif. Cette cérémonie touchante sembla reporter la Suisse aux plus beaux jours de son histoire. Après le serment, tous les envoyés se jetèrent spontanément dans les bras les uns des autres, et cette scène patriotique fut extrêmement touchante. Électrisés par un tel spectacle, les spectateurs s'écrièrent : « Dieu conserve la li- » berté et l'indépendance helvétique! Vivent nos » loyaux pères de la patrie! » Un banquet civique, dont le canton de Berne fit les frais et les honneurs, termina cette belle et mémorable journée. Mais pour les vrais amis de la patrie ce devait être la dernière. La peur glaçait de plus en plus tous les esprits.

Bientôt replongée dans ses incertitudes, la diète ne montra plus que de l'hésitation; et lorsqu'elle apprit l'insurrection du pays de Vaud, la retraite des troupes bernoises et la marche des troupes françaises, il ne fut plus question que de se séparer après avoir nommé un comité permanent.

Pendant ce temps, Mengaud qui, chargé de rompre à tout prix l'union helvétique, avait désapprouvé hautement à Arau même la direction donnée aux affaires générales de la Suisse, leva alors tout à fait le masque et requit la formation d'une autre assemblée nationale par de nouvelles élections que ferait le peuple. Partout il soufflait le feu de la sédition.

Il avait à peine quitté Arau que, par suite de ses plans concertés, les habitants de cette petite ville avaient levé l'étendard de la révolte et dispersé les députés de la diète, tandis que le régiment des milices d'Arbourg se révoltant également contre ses officiers, avait formé un comité d'insurrection, et menaçait de s'emparer de la forteresse restée sans défense.

On ne peut pas douter que tous ces mouvements d'insurrection ne fussent principalement excités

par les suggestions de l'envoyé français qui venait de faire afficher et publier dans toute la Suisse une déclaration portant que tous les individus qui *refuseraient de prendre les armes en conséquence des intentions de la régence de Berne, seraient considérés, ainsi que leurs propriétés, comme étant sous la protection immédiate de la république française.....*

Les conséquences d'un pareil acte étaient incalculables. Cependant ce fut dans de telles circonstances que la perte du pays de Vaud, la sédition de la ville d'Arau et celle de la milice d'Arbourg, venant tout à la fois frapper d'épouvante les habitants de Berne, elles inspirèrent à ses conseils quelques mouvements énergiques et firent prévaloir le parti de la résistance, à la tête duquel se faisait remarquer le vénérable avoyer Steiguer. Par lui se trouvèrent bientôt sous les armes les vingt-cinq mille hommes dont la diète, avant de se dissoudre, avait décrété la réunion, en ordonnant la levée du double contingent, et dans le même moment, le commandant général des troupes bernoises Weiss, si décrié et si dépopularisé par sa faiblesse et son imprévoyance, fut obligé de résigner ses pouvoirs que le conseil souverain déféra au major général d'Erlach, officier dévoué, d'une grande expérience et qui avait servi longtemps la France où il avait mérité le grade de maréchal de camp.

Le 31 janvier, le même conseil publia cette belle déclaration. « Nous étant assemblés aujourd'hui, » sous serment, afin de délibérer sur les mesures à » prendre pour le salut de la patrie, nous nous » sommes personnellement obligés, par un serment » solennel, et avons fermement résolu de défendre » la patrie au prix de nos biens et de notre sang, » jusqu'à la dernière extrémité, et de tout notre » pouvoir, contre tout ennemi quelconque, et » d'employer à cet effet tous les moyens qui dépen» dront de nous de concert avec nos féaux bour» geois et ressortissants. »

Cet héroïque manifeste réveilla dans tout le canton de Berne l'ancienne énergie helvétique. Les milices d'Argovie marchèrent sur Arau et la province entière fut pacifiée.

Alors la perte du pays de Vaud ne fut plus un malheur irremédiable. Les forces des Français étaient à peine de quinze mille hommes, et ils allaient être obligés de traverser des défilés, d'enlever des positions inexpugnables.

Le premier acte du général Mesnard fut une exaction; il débuta par rançonner ses nouveaux alliés, en exigeant des Vaudois une contribution de guerre de sept cent mille livres. On sent qu'un pareil fait dut un peu dessiller les yeux et refroidir l'enthousiasme des nouveaux patriotes de ce pays.

Une attaque rapide sur les troupes françaises disséminées eût alors pu faire reconquérir le pays de Vaud et sauver la Suisse. Quelques amis des malheureux Helvétiens crurent un instant à ce résultat; mais la régence effrayée par les sommations et les menaces du directoire exécutif et de ses agents, céda tout à coup à l'imprudent espoir de fléchir le cabinet du Luxembourg, en introduisant elle-même dans la constitution de l'État les changements que la France semblait ordonner.

Les partis se balancent à Berne. — Celui de la paix a le dessus. — Projets de changements dans la constitution de l'État. — Lettre du sénat au directoire. — Ses négociations auprès de Mengaud. — Arrivée du général en chef Brune. — Ses vues. — Double négociation de Bâle et de Payerne. — Correspondance confidentielle de Brune avec Bonaparte. — *Ultimatum* du directoire. — La régence de Berne refuse d'y souscrire. — Négociations de Brune avec les Bernois. — Conférence de Payerne. — Dispositions défensives des Bernois. — Déclaration du canton de Lucerne. — Autre lettre de Brune à Bonaparte. — Il attend l'ordre d'attaquer. — Le parti de la paix s'oppose aux hostilités. — Le baron d'Erlach et ses officiers en présence du sénat de Berne. — Son discours énergique entraîne l'assemblée. — Le parti de la paix prolonge l'incertitude et les négociations. — *Ultimatum* définitif du directoire. — Rupture des négociations. — Le parti de la paix fait révoquer l'ordre d'attaquer. — Proclamation de Brune. — Dissolution du gouvernement de Berne. — Révolte des troupes. — Combats acharnés. — Invasion et catastrophe de Berne. — Massacre du général d'Erlach. — Fuite de l'avoyer Steiguer. — Comment Brune traite la Suisse après la conquête. — Sa lettre à Bonaparte. — Message du directoire sur la conquête de la Suisse. — Brune divise la Suisse en trois républiques. — Le directoire ramené au principe de *l'unité*. — Brune est forcé de révoquer ses ordonnances. — Il est appelé au commandement de l'armée d'Italie. — Mission de Lecarlier. — Pillage et gouvernement militaire.

Nous approchons de la catastrophe : les causes morales qui la précipitèrent méritent d'être approfondies; elles tiennent surtout à l'esprit d'indécision et de faiblesse qui de nos jours a perdu tant de pouvoirs, et qui à cette époque fut évidemment la cause du renversement des États aristocratiques,

Digitized by Google

notamment de Venise, de Gênes et de la malheureuse Berne. Toujours les avis du petit nombre d'hommes prévoyants et courageux qui se trouvèrent dans les conseils de ces anciennes républiques furent combattus et neutralisés par la crainte, la perfidie ou la défection. Partout le système de la pusillanimité et des concessions prévalut sur les résolutions du courage et du désespoir, qui seules pouvaient sauver la patrie.

A Berne comme à Venise, et comme à Gênes, deux partis se balancèrent, celui de l'énergie et celui de la lâcheté.

Comme cela devait être, ce fut au premier de ces deux partis que l'on dut la reprise d'Arau et la soumission de la province. Mais ce triomphe éphémère ne fut pas de longue durée; le parti de la paix ne tarda pas à prévaloir dans les conseils. Effrayé des menaces du gouvernement français et des préliminaires de la guerre, ce parti exagéra l'état de fermentation et de trouble qui régnait dans le corps helvétique; il représenta qu'à Zurich, Lucerne et Soleure le même esprit de liberté populaire commençait à éclater; que déjà le pays de Vaud affranchi venait de proclamer la république *Lémanique*, et que dans de si graves circonstances, Berne devait s'efforcer de prévenir une scission dans le pays allemand; que le meilleur moyen d'y parvenir et d'éviter en même temps la guerre étrangère, consistait à modifier la constitution existante, la plupart des cantons se montrant d'ailleurs disposés à améliorer ou à changer leur forme de gouvernement, en suivant l'esprit du siècle, mais toutefois sans aucune intervention du dehors.

Cet avis l'ayant emporté, le conseil souverain rappela dans son sein une députation générale des communes et des villes. Mais au lieu de profiter de cette réunion, pour fortifier l'autorité en la resserrant et faire sanctionner l'établissement d'une dictature temporaire, pour laquelle la voix publique désignait l'avoyer Steiguer et quatre magistrats d'une fermeté éprouvée, on réunit au conseil quarante députés du pays allemand et dix de la bourgeoisie de Berne; on leur fit sanctionner le renversement de l'antique constitution, vénérée des peuples, qui datait du berceau de la république, et l'on établit d'abord une commission réformatrice. Il résulta de ce changement un décret de réformation où il fut aisé de reconnaître le sceau des divers partis qui l'avaient rédigé, et le résumé de leurs contradictions et de leurs prétentions opposées qui se trouvèrent ainsi amalgamées ou fondues dans un acte aussi bizarre et aussi hétérogène, que de pareilles circonstances devaient le faire prévoir.

Dès ce moment le gouvernement bernois perdit son à-plomb; on ne le considéra plus que sous le rapport d'une commission provisoire. Cette abdication de la souveraineté fit chanceler l'autorité; le prestige de la puissance disparut, et tous ces magistrats sans force, ce peuple sans confiance et sans frein, ne présentèrent plus qu'un tableau de désordres et d'anarchie. Enfin, toutes les mesures adoptées, le 3 février, par la diète n'eurent d'autre résultat que d'avoir irrité toutes les passions et provoqué tous les désordres.

Croyant encore pouvoir éviter la guerre, le conseil souverain, ainsi décomposé et dominé par les partisans de la paix, ouvrit des négociations, et la lettre suivante fut adressée en toute hâte au directoire exécutif de la république française, *au nom du gouvernement et du peuple réunis de la république de Berne*, sous la date du 7 février 1798.

« Citoyens directeurs,

» Permettez au peuple bernois, qui maintenant » se trouve réuni de la manière la plus étroite avec » son gouvernement, de faire connaître avec la » franchise qui lui convient envers une *grande* » *nation* ses sentiments sincères concernant les re- » lations dans lesquelles il se trouve actuellement » à l'égard du gouvernement français. Accoutumé » de tout temps à reconnaître dans la nation fran- » çaise une voisine bien intentionnée, à laquelle » aussi il a donné sans interruption, depuis des » siècles, les preuves d'amitié les plus indubita- » bles, ce peuple n'a pu remarquer qu'avec dou- » leur un changement frappant dans des relations » aussi heureuses. Animé des sentiments les plus » sincères et les plus respectueux, ce peuple, ac- » tuellement réuni à son gouvernement, se fait » aujourd'hui un devoir sacré de vous déclarer, » citoyens directeurs, qu'il désire ardemment la » paix avec la nation française, ainsi que le réta- » blissement des anciens rapports d'amitié et de » bon voisinage réciproque, et qu'il est prêt, au » cas où il existerait quelques difficultés entre la » nation française et la nôtre, à les lever et aplanir » avec promptitude, pour autant que cela pourra » se faire sans préjudicier à l'indépendance d'un » peuple libre, laquelle celui-ci est fermement ré- » solu de maintenir et de défendre jusqu'à la der- » nière goutte de son sang. Pleins de confiance en » l'équité de cette demande, de la part d'un peuple » libre, nous nous promettons de votre équité » une réponse favorable et prompte; et dans ce cas » nous attendons avec assurance que vous retirerez » vos troupes de nos frontières, sur quoi notre » peuple, qui ne s'est mis sous les armes que pour » sa propre défense, se retirera également. C'est » avec instance, citoyens directeurs, que nous

Digitized by Google

» réitérons notre demande d'une prompte réponse, » vous requérant d'être assurés de la sincérité de » notre respectueux dévouement pour vous et pour » la nation française. »

Dans le même moment le sénat envoya près de Mengaud, à Bâle, M. Boy, de Berne, pour négocier avec lui dans les termes d'une franche conciliation. Mais l'agent du directoire, qui connaissait la pensée secrète de son gouvernement, déclara qu'il fallait à M. Boy des *pouvoirs illimités*.

Ce n'était que dans l'espoir d'écarter la guerre avec la France que le sénat avait pris la résolution de modifier la forme de son gouvernement. Il apprit bientôt que ses démarches conciliatrices n'arrêtaient point la marche des troupes françaises vers la Suisse; que déjà le général Mesnard avait pris position à Avenche; que d'un autre côté le général Schaumbourg, détaché de l'armée du Rhin avec dix-sept mille hommes, avait reçu l'ordre de s'avancer sur les frontières des cantons de Berne et de Soleure, et qu'enfin le général Brune, que le directoire venait de nommer général en chef de l'armée d'Helvétie, était attendu à Lausanne (1).

Confident du directoire, Brune était chargé de se présenter comme *pacificateur*, et d'endormir l'État de Berne jusqu'à l'arrivée des renforts attendus de l'armée du Rhin et qui devaient porter à quarante-cinq mille hommes les forces destinées à agir contre la Suisse.

Brune venait avec le dessein d'imiter Bonaparte qui, avant de combattre avait l'habitude de négocier pour ébranler le moral de ses adversaires. Il n'avait d'ailleurs encore sous ses ordres immédiats que douze à quinze mille hommes, occupant les environs de Payerne et d'Avenche, ayant des postes sur l'une et l'autre rive du lac de Morat. L'avant-garde des troupes bernoises était à Morat, à Erlach, et à Nidau, formant un demi-cercle à l'ouest de Berne où se concentraient les renforts de l'union helvétique. Ainsi les deux armées étaient en présence.

C'est dans cet état de choses que les négociations s'ouvrirent encore, d'abord à Bâle, ensuite à Payerne.

Brune jugea, dès son arrivée, que la révolution n'avait pas en Suisse une marche aussi rapide que dans le pays de Vaud; que l'attachement des peuples aux mœurs antiques, et plus encore le zèle des cantons catholiques pour leur culte y mettaient un grand obstacle. D'autres considérations le portèrent aussi à temporiser et à négocier. Ses lettres confidentielles, adressées de Lausanne à Bonaparte, feront aussi connaître sa position et ses vues. Avant de rapporter ces documents si précieux pour l'histoire, ajoutons que ce fut avec Bonaparte que Brune concerta son plan d'opérations, et que Mesnard et et les députés du pays de Vaud s'étaient eux-mêmes adressés au vainqueur de l'Italie (2) pour l'accomplissement de la révolution qui fut opérée à Lausanne.

Dès le 8 février Brune mande à Bonaparte : « Je » suis arrivé le 4 à Lausanne, quartier général de » la première division, après son entrée dans le » pays de Vaud. Les Vaudois avaient déjà arboré » la cocarde verte et formé un gouvernement pro- » visoire. Si, dans ces heureuses circonstances, le » général Mesnard eût eu des instructions suffi- » santes, sans aucun doute Berne serait régéné- » rée; mais la station des troupes a donné le temps » aux oligarques de défendre les passages de Berne, » surtout ceux de Morat et de Guminen. Mais, » comme vous l'avez remarqué, mon général, les » troupes qui occuperont Bienne, par une ligne » presque droite pourront se porter sur Berne, et » alors ces grandes précautions seront inutiles. Nous » occupons depuis le château d'Aigle jusqu'à Morat. » J'ai trouvé la ligne ainsi établie et comme dans » ce moment, en attendant l'arrivée des troupes de » Schaumbourg (l'avantage de notre entrée ayant » été un épouvantail qui a forcé à la défensive), je » politique et laisse les troupes en place, en atten- » dant le moment d'agir.

» Berne a fait des fanfaronades avant mon ar- » rivée; mais depuis elle s'est occupée d'un » changement de constitution, se hâtant ainsi » de prévenir le coup que le directoire doit lui » porter.

» Ces changements constitutionnels cadrent telle- » ment avec l'époque de mon départ de Paris, que, » quoiqu'ils témoignent de la faiblesse, ils annon- » cent des intelligences étendues.

» Demain j'irai jusqu'à Morat, et de là, mon gé- » néral, je vous ferai part de ma situation militaire » et politique. »

En effet, deux jours après Brune écrit au même (3) :

(1) Brune, né à Brive-la-Gaillarde, en 1763, était ouvrier imprimeur à Paris, lorsque la révolution le fit entrer au club des Cordeliers, où il fut l'élève et le confident de Danton. En 1791, il imprimait une feuille incendiaire et ses presses furent saisies à la suite de la révolte du champ de Mars. Il se réfugia alors dans l'armée; la révolution du 10 août commença sa fortune militaire. A l'armée d'Italie il se distingua à la bataille d'Arcole et fut promu au grade de général de division par la protection du directeur Barras qui finalement lui fit conférer le commandement en chef de l'armée d'Helvétie.

(2) Par leurs dépêches du 28 janvier et du 7 février 1798.

(3) Dépêche confidentielle du 11 février 1798.

Digitized by Google

« La station des troupes dans le pays de Vaud a » retardé nos succès; il n'était plus temps d'agir » quand je suis arrivé, sans cavalerie et sans artil- » lerie.

» Une lettre du citoyen Mengaud, qui est affichée » dans les cafés de Berne, a réveillé les oligarques. » Leurs bataillons sont sur pied; il ne faut rien » moins que les douze mille hommes du Rhin, que » vous avez demandés pour cette expédition afin » qu'elle réussisse. Ce n'est pas que je ne croie tout » ramener sans coup férir, mais la présence de la » force serait indispensable.

» Ils font, comme dans le temps de Charles le » Mauvais, des mouvements dans l'Oberland et au- » dessus d'Yverdun; mais le temps et les hommes » sont changés. J'ai l'espoir le mieux fondé de » réussir par une négociation prompte ou par les » armes..... »

Mengaud avait adressé aux cantons helvétiques une note dans laquelle il leur donnait l'assurance qu'aussitôt que leurs divers gouvernements, particulièrement ceux de Soleure et de Berne, auraient retiré leurs troupes et proclamé, à l'exemple de Bâle et de Lucerne, *la vraie liberté et égalité*, *les troupes françaises, qui n'avaient des ordres que contre Berne et Soleure*, prouveraient, par leur retraite de la Suisse, que le directoire n'avait d'autres vues que l'abolition de l'oligarchie, et nullement des projets contre le territoire ou la souveraineté du peuple helvétique qu'il reconnaîtrait toujours comme libre et indépendant.

C'était avec ces amorces perfides, qui tendaient à désorganiser tous les gouvernements de l'union, que Mengaud était parvenu à diviser les Suisses; il savait que l'État de Berne était lui-même divisé; que les uns voulaient la guerre défensive, que d'autres préféraient la voie des négociations, et que ce dernier parti avait pris le dessus; il savait aussi que le directoire exécutif ne se contenterait pas du vœu qu'avaient exprimé les Bernois, comme les Suisses en général, de modifier leur gouvernement d'après des principes plus populaires, pourvu qu'on les en laissât les maîtres et qu'ils conservassent leur forme fédérative.

Le directoire penchait pour le plan du grand tribun de Bâle Ochs, plan qui consistait à faire de la Suisse une république *une et indivisible*, en anéantissant toutes les constitutions particulières. Ochs venait d'envoyer de Paris son projet de constitution; il le faisait répandre avec profusion dans tous les cantons et en trois langues différentes, française, allemande et italienne.

Mengaud, en conséquence, adressa, sous la date du 13 février, à l'État de Berne, par l'entremise d'une députation de Bâle, la note suivante qui était en quelque sorte son *ultimatum*.

« Le ministre de la république française près les » cantons helvétiques, pour prouver la loyauté et » la franchise de son gouvernement, remet à l'État » de Berne une note indicative des mesures qu'il » lui convient de prendre dans son véritable intérêt » et celui de toute la Suisse. Le gouvernement fran- » çais s'écartera d'autant moins de ces bases fonda- » mentales qu'elles sont d'accord avec celles adop- » tées par l'État de Berne lui-même, en date du » 3 février. L'égoïsme, les intrigues, la perfidie de » quelques membres des gouvernements helvétiques » ont déjà balancé trop longtemps la volonté géné- » rale et la force de l'opinion publique. Cette lutte » indécente doit enfin avoir son terme, et la majesté » de la république française ne se laissera point » avilir par le froissement d'une résistance et de » tergiversations injurieuses qui rendent sans effet » les réformes annoncées.

» Si l'État de Berne veut prouver qu'il désire ef- » fectivement un ordre de choses fondé sur les prin- » cipes de la liberté et de l'égalité, il est urgent :

» 1° Que la magistrature ancienne donne sa dé » mission; que le conseil secret et le conseil de » guerre soient supprimés.

» 2° En attendant l'organisation d'une nouvelle » forme de gouvernement, il en sera créé un pro- » visoire, basé sur les principes de la démocratie » et dans lequel ne pourront être admis aucuns » des membres de l'ancien, connus par leur atta- » chement au régime oligarchique.

» 3° La liberté de la presse sera de suite établie.

» 4° Tous les individus suisses ou autres, persé- » cutés à raison de leurs opinions politiques et de » leur refus de marcher contre la France, seront » *dédommagés* d'après un mode qui sera convenu. » En outre de ces dédommagements, il sera donné » aux citoyens de la ville d'Arau une satisfaction » convenable pour les vexations qu'ils ont éprou- » vées.

» Le gouvernement français, par ces explications » franches, prouve assez son éloignement pour » toute hostilité et pour tout projet d'usurpation. » L'État de Berne s'empressera sans doute de me » faire une réponse prompte et positive. »

En remettant cette note, la députation de Bâle, organe du parti français, conjura la régence de Berne de se plier aux circonstances et de ne pas lutter plus longtemps contre le torrent. « Le mo- » ment est venu, dirent les députés de Bâle, de » mettre un terme aux tergiversations et de se rendre » à un parti irrévocable. »

Mais la démission complète de la magistrature

Digitized by Google

entière, la suppression du conseil de guerre et du conseil secret, la création d'un gouvernement provisoire, basé sur les principes de la démocratie et auquel nul des membres de l'ancien gouvernement ne serait admissible, c'était là sans aucun doute imposer au gouvernement de Berne un véritable suicide politique : à cette idée la susceptibilité nationale dut se réveiller.

Tant d'iniquité et d'insolence avaient décrédité ces conseillers de la paix à tout prix, qui entraînaient Berne dans des lâchetés inutiles; on ne vit plus en eux que des dupes et des traîtres. De concert avec la plupart des députés nouveaux, le conseil souverain résolut, à la presqu'unanimité, de ne point acquiescer aux demandes contenues dans la note impérieuse du chargé d'affaires de France. Sans s'avilir par une réponse, le conseil donna mission aux députés bernois envoyés à Bâle de signifier à Mengaud le refus péremptoire d'accéder à aucune de ses demandes.

L'esprit public se ranima de nouveau; il arriva des adresses d'adhésion et de fidélité de presque toutes les parties du canton. Vingt mille hommes, en trois divisions, occupaient déjà la frontière; les contingents helvétiques étaient en marche; dans toutes les classes, dans tous les âges, la résolution de conserver l'État ou de périr avec gloire surmontait tous ces obstacles et tous ces périls.

Ce fut alors que Brune, voulant rallier ses renforts et gagner du temps, envoya son secrétaire à Berne donner en son nom l'assurance qu'il était dans des dispositions conciliatrices. « Le général, » dit-il, ne demande pas mieux que d'entrer en » négociation et il lui est indifférent de traiter avec » les commissaires de l'ancien gouvernement de » Berne ou avec une députation du peuple. »

Convaincu de la malveillance de Mengaud, révolté du ton insolent de ses notes, le conseil souverain accueille l'ouverture du général Brune, espérant lier avec lui des négociation plus franches et plus amicales. Dès lors cet enthousiasme généreux qui s'était réveillé dans la nation, cesse d'être écouté dans les conseils qui se montrent de nouveau travaillés de la maladie du repos et de la paix à tout prix. Donnant dans le piége, on s'empresse de nommer négociateurs, MM. Frisching et Tscharner de Saint-Jean, chargés de se rendre à Payerne, où le général Brune promettait d'aller conférer avec eux.

D'abord il n'y a que des pourparlers entre le général Rampon, préposé de Brune, et les négociateurs bernois. Aussitôt il se répand que le général Brune est un homme loyal et modéré; avant même de l'avoir vu, les députés vantent sa bonne foi et la pureté de ses intentions. La crédule majorité de la régence recouvre sa sérénité, nomme Brune son protecteur et son ami, et cette illusion s'empare d'une partie du public, bien que les conférences de Payerne, entre Brune et les députés bernois, ne fussent qu'une vaine déception. Le général français prétend n'avoir que des pouvoirs militaires et se trouver, par là, dans l'impossibilité de rien conclure politiquement; mais il annonce qu'il va envoyer un courrier au directoire pour en demander. Il offre en attendant un armistice qui doit durer jusqu'au retour du courrier.

A la faveur de ces négociations hypocrites, Brune voulait avoir le temps de porter son armée à quarante-cinq mille hommes et de travailler à corrompre les troupes, les peuples et même les sénats de l'union helvétique. Cent vingt membres du conseil souverain de Berne, beaucoup de députés des campagnes, toutes les têtes sages, soupçonnèrent le piége; mais leur prévoyance ne put éclairer la majorité : l'armistice fut consenti pour quinze jours, à partir du 24 février.

Ainsi Brune et Mengaud eurent tout le temps de poursuivre leurs intrigues. En attendant la guerre ouverte, ils en firent une souterraine beaucoup plus dangereuse pour les Suisses.

Mengaud affecta cependant quelque dépit de ce que le sénat de Berne avait entamé une nouvelle négociation avec Brune sans l'en prévenir ; il déclara que c'était un mauvais procédé, et il alla jusqu'à prononcer les noms d'hypocrites et de perfides, déclarant que désormais il n'userait plus d'aucun ménagement.

C'est alors qu'il publia son *Avis aux Suisses*, sous la date du 18 février. Le ton de cette pièce tendait évidemment à exaspérer l'État de Berne, et à le pousser à des mesures de désespoir. La régence fit réfuter l'*Avis aux Suisses* par des remarques très-sévères, mais très-justes.

Il était évident que le but de Mengaud était toujours la constitution *une et indivisible* envoyée de Paris par le grand tribun Ochs, pour toute la république helvétique.

Si la plupart des cantons étaient résolus d'adopter une forme de gouvernement qui établît la représentation nationale avec *égalité de droits*, ils voulaient pourtant procéder à ce changement sans aucune influence étrangère, et régler eux-mêmes les bases de leur nouvelle constitution. Ils se flattaient en conséquence que le gouvernement français ne presserait point l'acceptation d'une constitution qui répugnait à la généralité des Suisses, particulièrement le projet de Ochs, contre lequel quelques cantons s'étaient déjà prononcés.

Digitized by Google

Ainsi la masse de la nation se montrait déterminée à défendre son indépendance, et à repousser par tous les moyens une invasion étrangère. De toutes parts les contingents étaient en marche pour grossir l'armée qui couvrait la frontière de Berne, et l'on remarquait que les cantons qui avaient voté les premiers et volontairement le changement de leur constitution politique, n'étaient pas les derniers à envoyer leurs bataillons pour la défense commune. Tel fut le canton de Lucerne, qui fit remettre en même temps par son député Ruttimann au chargé d'affaires de France Mengaud, une déclaration dans laquelle il insistait avec énergie sur l'indépendance de la Suisse. Voici cette pièce si remarquable et si prophétique :

« Lucerne, comme le reste de la Suisse, a toujours voulu la paix et la veut encore à présent. Si » le directoire avait quelques plaintes à former » contre les anciens gouvernements de la Suisse, ce » motif n'existe plus aujourd'hui, pour autoriser » des hostilités. Si donc un canton était attaqué, » toute la Suisse le serait, et toute la Suisse prendrait les armes, et ferait une guerre nationale; » car maintenant chaque habitant combattrait pour » sa patrie, pour la liberté, pour sa sûreté personnelle et ses propriétés qu'il verrait menacées. La » France s'aliénerait par là toute l'Europe ; elle » pourrait, dans cette lutte, recueillir une gloire » militaire dont elle n'a pas besoin ; mais elle n'en » retirerait aucun honneur. Elle aurait à craindre » une coalition de l'opinion publique, qui pourrait » lui devenir plus dangereuse que la coalition des » cabinets de l'Europe qu'elle a vaincus, parce » qu'elle avait alors pour elle cette opinion publique. La France pourrait rendre la Suisse malheureuse pour plusieurs générations; et à la fin elle » n'en recueillerait que de la honte, des pertes et » des dangers, tant dans son intérieur que dans les » républiques cisalpine et batave. »

Singulièrement contrarié par cette déclaration, Mengaud y répondit avec autant d'impudence que de mauvaise foi.

« Pour démentir les bruits que les ennemis de la » république française répandent dans la Suisse, je » déclare solennellement au canton de Lucerne que » le directoire n'a jamais eu la pensée de porter la » guerre en Suisse, et que les mouvements des » armées qui ont donné lieu à ces bruits ne sont que » la suite des mesures qu'on a dû prendre, pour » rendre inutile le projet des cantons de Berne et » de Fribourg contre la liberté du pays de Vaud. Le » directoire désire que, dans la Suisse, une constitution fondée sur la *souveraineté du peuple*, » prenne la place d'une oligarchie qui a été si favorable aux projets de nos ennemis. Il est tellement » ennemi de toute injustice et de toute usurpation, » que je puis assurer avec confiance, en son nom, » qu'il rappellera toutes les troupes qui sont entrées » sur le territoire suisse, aussitôt que les différents » cantons m'auront donné la preuve qu'ils ont établi » une constitution démocratique et représentative. » Les autorités de Soleure et de Berne doivent commencer par déposer leur puissance. Il est temps » enfin que ces gouvernements renoncent à leur » machiavélisme ordinaire, d'autant plus ridicule, » qu'il saute aux yeux de tout le monde ; il est temps » enfin qu'ils mettent réellement en pratique les » principes démocratiques qu'ils ont l'air de reconnaître. Aussitôt qu'ils l'auront fait, les troupes » françaises, qui n'ont d'ordres que contre ces deux » cantons, donneront par leur retraite, une nouvelle » preuve que le directoire n'a d'autre vue que de » détruire le gouvernement vicieux de l'oligarchie, » et non de violer d'aucune manière ni le territoire, » ni la souveraineté de la Suisse, qu'il regardera » toujours comme un État libre et indépendant. »

Le danger de l'armistice n'avait pas tardé à se manifester. De Bâle à Zurich, de Zurich à Lucerne, les agents de Mengaud allaient, la bourse à la main, suborner les paysans et offrir un louis d'or à quiconque hésitait à marcher dans les contingents. Au sein de chaque régence, des hommes apostés excitaient à la dissension et faisaient trembler tout le monde, en parlant des terribles suites de la guerre. C'était surtout les députés de Bâle, Allier et Bay, qui, inspirés par la légation française, répandaient toutes ces alarmes et pressaient le gouvernement d'abdiquer. En attendant, Brune, qui connaissait l'arrière-pensée de son gouvernement, et qui savait à quoi s'en tenir, pressait par tous les moyens ses préparatifs d'attaque.

Voyons comment il envisageait sa position et l'armistice; il mandait confidentiellement à Bonaparte (1) : « Dans ma dernière, je vous disais quelle » était ma situation politique et militaire ; il n'y a » rien de changé, sinon que je viens de recevoir le » troisième et le quinzième de dragons ; de plus » deux compagnies d'artillerie à pied et une à cheval. » Le 12, le général Schaumbourg a eu toutes ses » troupes réunies, sa droite à Saint-Jimier et sa » gauche à Munster, menaçant Soleure. Nous ne » pouvons communiquer que très-difficilement, ce » qui retarde le moment de l'attaque, que je combine » par quatre points : Soleure par la gauche de » Schaumbourg ; Fribourg par ma droite ; le pont » de Buren par la droite de Schaumbourg en lon-

(1) Dépêche datée de Lausanne le 16 février 1798.

Digitized by Google

» geant sur Arber; Morat par ma droite et tournant » Guminen par Laupen, avec un corps d'élite.

» Les paysans fribourgeois parlant français, et les » Vaudois, guidés et soutenus par deux bataillons » d'infanterie légère, peuvent faire le coup de main » de Fribourg : le général Pigeon en est chargé.

» Les paysans allemands sont tous en armes et » fanatisés; ils sont fort disposés pour la défense » de leur pays : leur imagination ne leur offre que » des Français qui veulent les faire obéir.

» Le gouvernement de Berne consent à déclarer » que dès à présent il est démocratique, et que tous » les citoyens sont égaux en droits; il consent à » laisser son indépendance au pays de Vaud et à » travailler de suite à l'unité du gouvernement » helvétique.

» Je crois que c'est en partie ce que désirait le » directoire, et sans coup férir; je lui écris que » j'attends ses ordres, et que le 26 j'attaquerai, s'il » le désire. . . »

Brune savait bien que l'ordre formel d'attaquer lui parviendrait, que l'armistice n'était qu'un leurre, et que toutes les concessions possibles ne pouvaient soustraire les Suisses à leur destinée.

Cependant, la publicité des manœuvres de la légation française, l'audace de ses émissaires et les espérances de ses adhérents, hautement exprimées, levaient tous les doutes sur la duplicité de ce général. Il pressait lui-même la marche de ses renforts, l'armistice approchait du terme, et les Bernois balançaient encore entre la paix et la guerre sans oser se dévouer à l'une, ni renoncer franchement à l'autre.

Cependant, vers la fin de février les esprits se fixèrent; le peuple, les soldats et les magistrats s'abandonnèrent à quelques élans de patriotisme, et des cris de patrie et de liberté retentirent à la fois dans toutes les vallées des Alpes.

Les vingt-cinq mille hommes qui formaient l'armée bernoise sous les ordres du baron d'Erlach, s'étendaient sur une ligne de trente-cinq lieues, dont la première division appuyait sa gauche sur Fribourg, ayant son centre à Morat, et sa droite aux villages du Vuilly, vers l'extrémité du lac de Morat. La *légion fidèle*, composée de mille Vaudois, tenait les avant-postes. La seconde division, sous les ordres de M. de Graffenried, quartier-maître général, s'étendait, sur une ligne de huit lieues au nord-ouest, depuis le pont de la rivière de Thièle, jusqu'à la ville de Buren. Entre cette ville et Soleure, la troisième division que commandait le général de Bure couvrait un espace à peu près égal. De gros détachements bernois gardaient Soleure et Fribourg avec les habitants de ces deux villes, enfin un petit corps de deux mille hommes dans la vallée des Ormonds, contigue au pays de Vaud, prolongeait cette ligne, au sud-est, jusqu'aux montagnes qui dominent l'embouchure du Rhône dans le lac de Genève.

La cavalerie se réduisait à cinq cent cinquante dragons et à un corps de hussards nouvellement levé. On manquait aussi d'ingénieurs et d'officiers généraux expérimentés. D'ailleurs, pourvue de tout et pénétrée de courage, cette armée se promettait de suppléer à l'inexpérience par une attaque impétueuse et décisive. Sa position trop étendue et la crainte de fatiguer le zèle des milices par une longue inaction, tout indiquait qu'on ne devait pas rester longtemps sur la défensive; officiers et généraux étaient unanimes dans ce sentiment.

Les contingents helvétiques arrivaient journellement; mais très-incomplets. Celui de Zurich se trouva réduit à quinze cents hommes. Uri en fournit six cents; Schwitz, Glaris et Unterwalden chacun quatre cents; Appenzell et la ville de Saint-Gall à peine trois cent cinquante; Lucerne douze cents avec ordre de couvrir les frontières du canton. Fribourg et Soleure, exposées comme Berne, conservaient leurs troupes sur leur territoire; Zug n'envoya pas un homme; tous les secours de Bâle et de Schaffouse ne furent que d'impertinentes remontrances sur la nécessité, de la part des habitants de Berne, de se soumettre aux ordonnances de Mengaud.

Ces divers contingents qui ne s'élevaient pas en tout à cinq mille cinq cents hommes eurent ordre de rester en seconde ligne et de garder la défensive. Déjà l'on semblait avoir oublié le serment prononcé à Arau; des succès pouvaient seuls amener des dispositions plus patriotiques.

On touchait au 25 février; la trève expirait le 1er mars. Les troupes impatientes faisaient entendre des murmures, et ces murmures furent approuvés par le public et par l'élite de la magistrature; tout le monde s'indignait de leur funeste immobilité. Plus que tout autre le général en chef désirait y mettre un terme. Le 26 il se présente au conseil souverain avec quatre-vingts officiers membres comme lui de cette assemblée, et là, entouré de l'ombre de ses ancêtres et inspiré par son dévouement à la patrie, il s'exprime en ces termes : « Je viens demander au conseil, avant que la trève expire, la » permission de licencier l'armée et de renvoyer » chacun dans ses chaumières. Il est inutile d'exposer tant de braves gens à se faire massacrer ou à » supporter la honte d'une défaite inévitable dans » les positions qu'on nous a fait prendre. Si vous » persistez dans vos fausses mesures, je vous apporte ma démission. J'y persévérerai, à moins

Digitized by Google

» qu'écartant toute faiblesse, que revenant aux sentiments d'honneur et de patriotisme, qui semblent » s'être éteints dans ce conseil, vous ne me donniez » l'ordre et le pouvoir d'employer la bonne volonté » et la valeur de la plus brave des nations. »

A ces mots l'assemblée électrisée ouvre la délibération : cent orateurs appuient la demande du général en chef ; pas un n'ose combattre ces accents de l'énergie et de la valeur. L'opposition muette cède à ce mouvement patriotique, et la séance finit par une acclamation unanime qui défère au général d'Erlach le pouvoir illimité de faire marcher les troupes comme il le jugera nécessaire, à l'expiration de l'armistice et même plus tôt si, avant ce terme, les Français se permettent quelque violation de territoire.

Ce fut au milieu de l'enthousiasme qu'excitait la lecture du décret qu'arriva un aide de camp du général Brune, qui annonça le retour du courrier expédié au directoire, la réception des pleins pouvoirs et l'invitation d'ouvrir une nouvelle conférence à Payerne.

A ce coup de théâtre évidemment préparé entre Brune et les meneurs de la minorité, pour paralyser la généreuse décision qui venait d'être prise, le conseil inébranlable confirme son décret, en accédant toutefois à la conférence demandée. Le jour même, les députés Frisching et Tscharner se rendirent à Payerne, avec injonction de ne s'écarter en aucun point de leurs premières instructions.

En sortant du sénat, le général d'Erlach se rendit au conseil de guerre pour y arrêter les dispositions d'une attaque générale à l'issue de l'armistice. Suivant le plan qui fut adopté, les trois divisions de l'armée devaient se porter sur les Français en douze colonnes d'attaque collatérales, pour les forcer dans leur position de la montagne de Diesse, de Bienne et de l'Erguel, tandis que les trois colonnes de l'extrême droite auraient tourné leur gauche par les montagnes de Soleure ; le général en chef se rendit aussitôt à l'armée pour y faire exécuter toutes ces dispositions, plein de confiance dans les pouvoirs qui venaient de lui être conférés. Mais pendant ce temps les députés envoyés à Payerne recevaient du général Brune l'ultimatum du directoire, et voici quels étaient les termes de cet ultimatum.

« La régence de Berne rappellera les troupes » qu'elle a envoyées dans les autres cantons, et elle » congédiera ses milices. Il sera établi aussitôt un » gouvernement provisoire dont la forme et la composition seront différentes de celui qui existe. » Un mois après l'établissement de ce gouvernement provisoire, les assemblées primaires seront » convoquées : le principe de la liberté politique et » de l'égalité des droits y sera pris pour base de la » nouvelle constitution, et l'on se déclarera pour le » principe de l'unité de la république helvétique, » d'après les formes dont les cantons et États alliés » conviendront entre eux. Tous les citoyens détenus » pour leurs opinions politiques seront mis en liberté. Du reste, la régence actuelle de Berne déposera sur-le-champ son autorité entre les mains » du gouvernement provisoire. Aussitôt que les » troupes bernoises seront congédiées, les troupes » françaises cesseront de s'avancer ; et il ne restera » qu'un corps d'observation dans les pays occupés. Elles s'éloigneront du territoire suisse » aussitôt que la nouvelle constitution sera en » activité. »

Brune fit connaître à la députation que cet ultimatum devait être le même pour les deux cantons de Fribourg et de Soleure, avec lesquels la France était en différend. Les députés ayant déclaré que leurs instructions ne leur permettaient pas de consentir à de telles conditions, le général dit qu'il considérait les négociations comme rompues. Les députés bernois le quittèrent, dans la soirée du 28 février, et à leur retour ils avertirent les postes que les hostilités commenceraient le lendemain 1er mars à dix heures du soir, terme de la trêve.

Mais déjà, ce même jour 28, un événement aussi affligeant que désastreux venait d'avoir lieu dans les murs de Berne. La minorité du conseil qui n'avait pas osé combattre le décret du 26, profitant de l'absence des principaux officiers et du général en chef fit révoquer les pouvoirs du baron d'Erlach et suspendre l'ordre d'attaquer. En même temps cette minorité prononça l'abolition du gouvernement, la création d'une nouvelle régence et l'envoi d'une députation au général Brune pour lui annoncer tous ces changements.

Cette délibération, contraire à toutes les lois constitutionnelles de l'Helvétie, avait été déterminée par les manœuvres des députés bernois revenus de Bâle, par la terreur qu'ils avaient répandue parmi les conseillers faibles et crédules, enfin par les promesses dont ils avaient ébloui quelques brouillons ambitieux. Toutefois la décision ne fut prise qu'après de violents débats, par une faible majorité contre laquelle protesta tout ce que le conseil renfermait encore de citoyens énergiques et dévoués à la patrie.

Ainsi le sénat et la république étaient anéantis, mais il fallait encore anéantir le peuple et l'armée : tout fut mis en œuvre dans ce but ; mensonges, écrits, impostures, menaces, corruption, rien ne fut épargné.

Au signal qu'on lui donnait à Berne, Brune, ce

Digitized by Google

même jour 28 février, répand de Payerne une proclamation au peuple suisse : « Mes braves soldats, » dit-il, sont vos amis, vos frères; ils ne brûlent, en » punissant la tyrannie, que de vous aider à briser » son joug impie. Au milieu des attentats de votre » oligarchie, j'attendais quelque retour à la raison, » quelques signes de repentir..... Ni l'ambition, ni » la cupidité ne déshonoreront nos démarches; ce » n'est que pour punir les coupables usurpateurs de » votre souveraineté que j'entre au milieu de vous. » Loin de vous toute inquiétude sur votre liberté » individuelle, sur vos propriétés, sur votre culte, » sur votre indépendance politique. Le gouvernement français vous les garantit. Soyez libres, la » république française vous y invite, la nature vous » l'ordonne. »

A l'autre bout de la Suisse, Mengaud, dans une nouvelle adresse intitulée : *Encore un mot au peuple suisse*, convenait qu'il était pour eux un objet de haine, mais qu'il allait encore leur faire entendre le langage de la raison et de la vérité. « Régé» nérer la Suisse, disait-il, ce n'est point la troubler. » Quels sont les lâches qui osent flétrir la gloire des » armées françaises? Qui, dans le monde entier, » méconnaît leur générosité égale à leur valeur, ex» cepté les magistrats de Berne et leurs adhérents? » Ne vous armez pas, ce sont des frères qui se joi» gnent à vous contre nos ennemis communs. Leurs » coups ne s'égareront point au hasard; ils ne tom» beront point sur le citoyen trompé, sur le cultiva» teur paisible. L'armée française ne sera terrible » que pour cette poignée de dominateurs pervers, » obstinés dans une rage frénétique. Nous vous of» frons la paix : voulez-vous donc la guerre?.... » Cet écrit d'ailleurs dévoila clairement la connivence de quelques membres du conseil souverain de Berne; et voici comment : Mengaud y énonçait que, par une faute d'impression dans sa note précédente, il avait exclu du gouvernement à établir tous les membres de l'ancien; mais qu'il n'entendait frapper de cette exclusion que les magistrats connus par leur attachement à l'oligarchie. « Il existe dans ce gou» vernement, ajoutait-il, quelques personnes dont » j'estime la probité et dont je connais les sentiments » patriotiques. »

L'arrêt était porté; Berne immolée par les gardiens de sa sûreté allait tomber en lambeaux. Le déchirement d'une horrible anarchie allait précéder sa destruction.

Que faisait l'infortuné général d'Erlach tandis que ses indignes concitoyens le sacrifiaient, lui, l'armée, le peuple et la république? Il achevait ses reconnaissances, disposait avec calme ses opérations, distribuait ses instructions, mettait à l'ordre l'attaque générale, pour le 2 mars à quatre heures du matin, lorsque le décret qui brisait ses pouvoirs et renversait ses plans, ses espérances, vint le foudroyer. Déjà depuis quelques heures l'influence de cette délibération s'était manifestée dans l'armée; les désorganisateurs avaient parcouru les colonnes, infestées de lettres et d'imprimés, où l'on avertissait les soldats de se défier de leurs chefs vendus aux Français. Tout à coup sept bataillons se mirent en révolte.

D'Erlach vole à Berne, se consume en remontrances et en reproches, revient à son armée, y trouve le désordre toujours croissant. Conservant au milieu de cet orage un admirable sang-froid, il s'efforce d'apaiser les soldats, promet de les conduire incessamment à l'ennemi, et console en même temps ses officiers désespérés.

Toutefois, si l'ordre d'attaquer est suspendu, celui de se défendre subsiste encore. Ce jour-là même, 1^{er} mars, l'armistice expirait. Mais le conseil désorganisé se hâte de renvoyer à Payerne M. Tscharner de Saint-Jean, avec la délibération du 28 février conçue en ces termes :

« Le gouvernement de la ville libre de Berne a arrêté dans l'assemblée composée des avoyers, grand et petit conseil, et des députés des villes et des campagnes.

» 1° Le gouvernement aura à l'avenir pour fondement la liberté et l'égalité des droits, comme base invariable de sa nouvelle constitution, acceptée par les assemblées primaires.

» 2° Le gouvernement actuel se déclare dès ce moment provisoire, et, à l'exemple de Lucerne, il s'occupera, avec l'intervention des députés des villes et des campagnes, des affaires de l'État, pendant un mois seulement, jusqu'à ce que le nouveau gouvernement représentatif ait été élu par les assemblées primaires du pays.

» 3° Les assemblées primaires s'assembleront dans quinze jours, à compter du jour où les troupes françaises se seront retirées.

» 4° Le gouvernement accepte la base de l'union de toute la Suisse, de la manière que les cantons s'entendront sur la forme, sans intervention étrangère.

» 5° Les personnes arrêtées pour des opinions politiques seront mises aussitôt en liberté, à la recommandation du directoire français. Par le présent décret on donne à tout le pays l'assurance solennelle qu'aussitôt que le danger du dehors sera passé, l'on examinera tous les griefs qui seront présentés et qu'on y remédiera, autant que pourra le comporter le bien-être du pays. »

Certes les suites de telles concessions devaient être pour les Bernois plus funestes qu'une défaite, et pourtant leurs envoyés, auxquels s'étaient joints

des députés de Fribourg, trouvèrent Brune peu touché de tant d'abaissement. Il leur signifia que l'on devait accepter purement et simplement ses propositions ainsi que le plan de constitution envoyé de Paris, et que, jusqu'à cette acceptation, non-seulement il ne se retirerait pas avec ses troupes, mais qu'il occuperait les positions les plus importantes de la Suisse.

En effet, tout était prêt et Brune n'avait plus qu'à lever le masque; le général Schaumbourg venait d'arriver dans les positions qui lui étaient assignées, avec les nouvelles divisions de l'armée du Rhin.

Les députés étant revenus à la charge, et ayant fait observer que la délibération dont ils étaient porteurs n'était que l'acceptation de l'*ultimatum* du gouvernement français dans une autre forme, Brune daignant à peine leur répondre, déclara qu'en ce moment il exigeait de plus que l'armée bernoise fût sur-le-champ renvoyée et licenciée, et il retint auprès de lui les députés jusqu'à la réponse des conseils.

Céder eût été se rendre à discrétion : tous les partis en frémirent à Berne; les lâches et les traîtres n'osèrent même pas seconder ouvertement une proposition si humiliante. L'ordre de préparer l'attaque, pour la nuit du 1er au 2 mars, fut donc renouvelé et transmis à toutes les divisions de l'armée bernoise.

Mais tout à coup, à deux heures d'intervalle arrive un contre-ordre du conseil de guerre qui suspend de nouveau les dispositions et les hostilités.... Cet incident inattendu était la suite d'un retour d'espoir pour un arrangement prochain et d'une prolongation de la trêve pendant trente heures au delà de son premier terme. Brune avait accordé ce délai aux députés de Berne et de Fribourg qu'il retenait encore auprès de lui pour négocier, tandis que d'un autre côté il rédigeait l'ordre d'attaque ou plutôt de surprise, avant même l'expiration du premier armistice. Par là il avait en vue d'augmenter l'incertitude et la confusion dans les rangs de l'armée bernoise et de se ménager ainsi un succès infaillible.

Voyons d'abord quel effet produisit sur l'armée bernoise et sur le peuple cette alternative d'ordres et de contre-ordres, de projets énergiques et de décisions pusillanimes. Des mouvements confus s'élevèrent dans tous les cœurs, et agitèrent tous les esprits. Bientôt la défiance s'empara du plus grand nombre, des bruits de trahison et de secrètes intelligences circulèrent dans les rangs, et les mêmes soldats qui, huit jours auparavant, ne demandaient qu'à combattre sous les ordres de leurs chefs et de leurs officiers, commencèrent à croire que ces chefs étaient des traîtres et des complices... Tous les ressorts de l'autorité étaient rompus, lorsque le canon se fit entendre le 2 mars au matin, bien que la trêve consentie par Brune ne dût expirer que le 3 à quatre heures du matin.

C'était avec quarante-six mille hommes, dont vingt-deux mille nouvellement venus du Rhin, que les Français surprenaient ainsi les Bernois. Dès le 1er, entre neuf et dix heures avant midi, Schaumbourg avait attaqué à l'improviste le château de Dornach, situé au nord du canton de Soleure. Pendant qu'on s'y défend, un vieillard sans capacité, chargé de la garde des hauteurs et des défilés qui couvre cette ville, ignorant l'attaque qui se fait sur ses derrières, annonce à ses troupes la prolongation de la trêve pour trente heures, et dans la nuit du 1er au 2, les Français enveloppent le poste intermédiaire de Leugnan, entre Buren et Soleure; huit mille hommes attaquent huit cents montagnards de l'Oberland, et la moitié de ces braves gens se fait tuer sur le champ de bataille; l'autre se rend prisonnière.

La seule division suisse qui offrit encore quelque espoir de résistance était celle du centre; mais elle reste immobile, et il suffit à Schaumbourg de placer devant elle trois mille hommes pour la tenir en échec. Avec le reste de ses troupes, il se porte rapidement vers Soleure, et il adresse au commandant de cette ville une sommation menaçante :

« Le directoire exécutif m'ordonne, lui dit-il, » d'occuper la ville de Soleure, en ajoutant que si » j'éprouve la moindre résistance, et qu'une seule » goutte de sang soit versée, les membres du gou- » vernement soleurien en répondront sur leurs » têtes, ainsi que leurs biens, et que j'en ferai la » justice la plus éclatante et la plus inexorable. No- » tifiez la volonté du directoire aux membres de » votre gouvernement. Je vous accorde une demi- » heure pour vous déterminer; passé ce temps, je » brûle votre ville et je passe la garnison au fil de » l'épée. »

La terreur qui dut être la suite d'une telle sommation, l'immense supériorité des troupes qui devaient l'appuyer, tout concourut à frapper de stupeur les habitants de Soleure, et ils ouvrirent aussitôt leurs portes, dans le moment même où vingt-quatre villages environnants étaient livrés au pillage et à toutes les fureurs de la soldatesque. Quant aux habitants de Soleure, ils furent aussitôt désarmés, et l'on se hâta de mettre en liberté les prisonniers pour délits révolutionnaires.

Dans le même temps, Brune qui retenait encore à Payerne les députés de Berne, faisait surprendre Fribourg à l'extrémité orientale de la ligne. Dès le 2 mars, avant le jour, les postes avancés de cette place sont assaillis à l'improviste par une nombreuse

Digitized by Google

colonne. Ils se replient à la hâte, et viennent porter l'épouvante chez les habitants et les membres de la régence, surpris dans leur sommeil. Comme à Soleure, une sommation menaçante achève de porter la terreur dans tous les esprits. Quelques révolutionnaires, prévenus, se portent à l'hôtel de ville pour l'appuyer, et la magistrature éperdue, fait ouvrir les portes. Mais un bataillon bernois, de cinq cents hommes, se trouvait dans la ville; les paysans et beaucoup de loyaux citoyens se réunissent à lui; tous de concert volent à la défense des portes, les referment et reprennent l'arsenal déjà occupé par les révolutionnaires.

Étonnés de cette résistance inattendue, les Français lancent des obus sur la ville, et ils embrasent quelques maisons. Fribourg, dépourvue de remparts, ne pouvait se défendre longtemps. Voulant lui épargner les terribles suites d'une prise de vive force, les Bernois, suivis d'un gros de paysans et de jeunes patriciens évacuent la place, emmenant avec eux, à la vue des assaillants, trente pièces de canon. Arrivés au village de Sainginés, à trois lieues de Berne, ces braves prennent position, et ils se maintiennent contre toute attaque.

Mais par l'invasion de Soleure, Schaumbourg, maître du pont de l'Aar, tournait la droite de l'armée bernoise et menaçait la division centrale en front et sur son flanc. La prise de Fribourg découvrait aussi l'aile gauche, et l'exposait à se voir coupée; il fallut donc changer les dispositions, concentrer les forces et se rapprocher de Berne. Cette ligne de retraite fut établie au midi, depuis le point de Newenegg à la frontière du canton de Fribourg, jusqu'à Fraubrunen au nord, près des confins du canton de Soleure. Cinq positions intermédiaires couvraient la capitale à trois ou quatre lieues de distance.

Ce fut dans ce mouvement rétrograde que la funeste défiance et l'exaspération des troupes commencèrent à se manifester. A la vue de Soleure prise et de ses campagnes dévastées, la division de droite, principalement composée des milices de l'Argovie, se débanda. Ne considérant bientôt plus que son domicile et sa famille, chaque soldat citoyen regagna son village pour le défendre.

A la division du centre, qui avait soutenu et même repoussé quelques attaques, l'insubordination prit un caractère plus sombre et plus funeste; les contre-ordres des jours précédents, la surprise des bataillons taillés en pièces à Leugnan; Fribourg et Soleure enlevées sans résistance, l'ordre de retraite qui suivait ces revers, tout cela fut aux yeux de la soldatesque des preuves certaines de trahison; elle en accusa hautement ses principaux chefs, et l'insurrection commença à Nidau, par des cris de vengeance. Dès lors toute autorité fut méconnue, et dans le tumulte de la retraite, chaque soldat choisit lui-même son poste, et ne marcha plus que selon sa volonté. Il y avait un peu moins de désordre à l'aile gauche, et la retraite de cette division s'exécuta sans perte sur les postes de Guminen et de Laupen.

Quant aux contingents, ils ne voulurent pas absolument, malgré toutes les instances, concourir à la défense de Berne; ils se tenaient en seconde ligne et comme en observation. Craignant d'être attaqué soi-même, chaque membre de la confédération ne se crut pas obligé de secourir les autres.

Dans cet ébranlement de l'édifice social, tous les habitants de Berne, agités de sentiments tumultueux, flottaient entre des résolutions contradictoires, et l'effervescence de la populace et des soldats croissait d'heure en heure; les cris de trahison, adroitement propagés par les émissaires des Français, se faisaient entendre de toutes parts. Enfin, dans la soirée du 3 au soir, la division de gauche s'insurgea complétement, quitta ses positions, et courut à Berne, où plusieurs de ses officiers furent injuriés et assaillis de mauvais traitements. Les sénateurs se trouvèrent ainsi dans la position la plus critique, entre les révolutionnaires, les soldats révoltés qui les menaçaient de leur vengeance, et l'armée française qui était à leurs portes.

Le sénat avait ordonné pour le même jour la levée de la landsturm, c'est-à-dire une levée en masse des habitants rassemblés au tocsin. C'était recourir à une extrémité bien dangereuse avec une multitude non organisée, au milieu de toutes les défiances et de toutes les funestes passions qui accompagnent l'anarchie; et ce qui était peut-être encore plus fâcheux, c'est que dans le moment même où l'on prenait une résolution aussi désespérée, l'on ôtait à la nation entière jusqu'à l'ombre de tout pouvoir en prononçant la dissolution du gouvernement. Une régence provisoire fut élue à la hâte, le 4 mars, et toute l'autorité lui fut remise.

Le premier acte de ce nouveau gouvernement fut de notifier son avénement à Brune. Les hommes nouveaux qui le composaient avaient une idée fausse de leur position : ils ne doutaient pas que le général français ne fût prêt à consentir à la paix et à se retirer dès qu'on lui ferait connaître que les troupes bernoises seraient licenciées. Mais il ne s'agissait plus d'une pareille concession : c'était les trésors de l'État, ses arsenaux, ses magasins, les richesses de la Suisse, les dépouilles de ses habitants qu'il fallait au directoire. Telles étaient les instructions qu'il avait données à ses généraux; toutes autres conditions devaient être repoussées.

Digitized by Google

Dans la confusion qu'amena l'imminence d'un si grand péril, tous les citoyens voulurent à la fois courir aux armes, et le désordre ne fit que s'accroître davantage; ce fut alors que les colonels Stettler et Reghiner furent massacrés par leurs propres soldats, bientôt consternés eux-mêmes d'un si odieux attentat.

Au milieu de cette horrible convulsion, dans la soirée du 4, la régence provisoire, près de livrer l'État, la capitale, l'existence et la fortune de tous les citoyens, au général français, parut reconnaître enfin le danger de ce système de concession et vouloir en adopter un autre. Il fut résolu que l'on se défendrait jusqu'à la dernière extrémité.

Tout à coup des ordres précipités et contradictoires se croisent, se démentent et viennent ajouter à l'embarras et à l'incertitude des chefs. Les troupes restent abattues et consternées; quelques corps accueillent les nouveaux ordres; d'autres les repoussent. Ici des bandes éparses désertent les drapeaux et regagnent leurs foyers; là des bataillons forcent leurs chefs à les conduire selon leur volonté et leur caprice.

Quelques magistrats, quelques généraux, quelques officiers doués d'une âme forte, osèrent encore, dans une situation aussi critique, ne pas désespérer du salut de la patrie, et comptant sur un reste d'obéissance, ils marchèrent au combat.

La force effective de l'armée bernoise, après tant de pertes et de défections, se réduisait à quatorze mille hommes dont huit mille, ayant devant eux vingt mille Français, gardaient les ponts de Newenegg, à trois lieues de Berne au midi, et celui de Guminen à la même distance à l'occident. La dernière division de six mille quatre cents hommes tenait au nord la position de Fraubrunnen aussi à trois lieues de la capitale. La landsturm avait semé sur les routes des bandes mal armées de paysans, de vieillards, de femmes et d'adolescents. Ce fut contre ces débris de la puissance helvétique que le général Schaumbourg s'avança de Soleure à la tête de dix-huit mille hommes. Quant au contingent des autres cantons, la plupart depuis le 2 avaient rétrogradé vers leurs frontières.

Bien qu'après l'installation du gouvernement provisoire le vénérable avoyer Steiguer fût descendu parmi les simples citoyens, sa grande âme bravant les contradictions et les périls, dit un dernier adieu à la ville si longtemps heureuse par son administration, et il alla chercher la mort à Fraubrunnen, où il se réunit au général d'Erlach. Une communauté constante de sentiments et de vertus unissait dès longtemps ces deux chefs si dignes de sauver la patrie, si la patrie eût pu être sauvée. Du moins étaient-ils bien décidés l'un et l'autre à succomber avec elle.

Pour couvrir l'attaque principale qu'il dirigeait sur Fraubrunnen, Schaumbourg porta douze mille hommes sur Newenegg, où les Bernois se défendirent avec intrépidité et repoussèrent les assaillants avec perte; huit cents de ces braves périrent dans cette sanglante action.

Vers cinq heures du matin, Schaumbourg attaqua en front et sur les flancs, la position de Fraubrunnen, où les Bernois eurent à soutenir en même temps les efforts d'une nombreuse artillerie, et ceux de deux mille hommes de cavalerie auxquels ils ne pouvaient opposer que quatre cents dragons miliciens. On conçoit qu'avec de tels avantages Schaumbourg devait l'emporter sur des paysans sans expérience, sans discipline, et ne pouvant opposer à l'ennemi que leur seul courage.

L'avoyer Steiguer, calme et impassible au milieu de tant de périls, harangua cette petite troupe, la pénétra de son dévouement patriotique, et la conduisit lui-même au milieu du feu.

Après une vive résistance le poste de Fraubrunnen étant tourné et emporté, le baron d'Erlach rallia ses milices à Urtéren, y combattit une seconde fois, et délogé de cette position se rallia de nouveau sur le Gronholtz, colline boisée qui, à une lieue et demie de Berne, coupe la route de cette ville à Zurich et touche vers la droite à une montagne très-élevée. Le combat s'y renouvela et se soutint pendant trois heures avec acharnement. Enfin les Français franchissent les abatis et tournent la position. L'infanterie bernoise se reforme à une demi-lieue plus loin, dispute encore le terrain opiniâtrément et livre un cinquième combat dans la même matinée. Celui-là eut lieu sur un plateau à découvert presque aux portes de la capitale; soldats, femmes, enfants, vieillards, tous tombaient au milieu de cette plaine ouverte sous le sabre de la cavalerie et le feu de l'artillerie. Deux mille morts ou blessés des deux sexes restèrent sur ces champs de bataille; la perte des Français fut de plus de quinze cents hommes.

On entendait de Berne le bruit du canon et de la mousqueterie se rapprochant de la ville, et les dernières balles tombèrent sur ses murailles. Rien n'avait été préparé pour défendre les hauteurs qui dominent la ville. Le désespoir et l'effroi s'emparèrent des habitants. Menacée d'un bombardement et d'un assaut, la régence fit demander une capitulation où plutôt une sauve-garde au général Brune, au moment où arrivé lui-même auprès de Berne avec son avant-garde ce général opérait sa jonction avec Schaumbourg. Dans la soirée la ville lui fut livrée

Digitized by Google

sur sa promesse de respecter les personnes et les propriétés.

Ainsi finit cette république célèbre par sa sagesse, par sa prospérité, par la valeur de ses habitants, et dans les murs de laquelle aucun ennemi n'avait pénétré pendant le cours de plusieurs siècles.

A la nouvelle de cette reddition de Berne, les divisions de Newenegg et de Guminen se replièrent sur les montagnes, et là, les soldats de ces colonnes, égarés par le désespoir, massacrèrent deux adjudants généraux. Toute discipline, tout sentiment de justice et de raison, avaient disparu pour faire place à une exaspération, à un délire qu'on ne peut comparer qu'à la férocité des peuples sauvages.

C'était au milieu de ces milices désordonnées et se dispersant au hasard sur tous les points, que l'avoyer Steiguer et le général d'Erlach se dirigeaient vers les Alpes.

La chaîne des vallées connues sous le nom de Hassi et d'Oberland, et qui des bords du lac de Thun s'élève au sud-est jusqu'aux glaciers, semblait offrir un asile inexpugnable. Les Français eussent difficilement atteint ce pays où les chemins sont environnés de précipices et de lacs inaccessibles aux voitures. Cette position n'avait point échappé à la prévoyance du gouvernement bernois. Voulant s'y assurer une dernière retraite, il y avait envoyé, dès le mois de février, des armes, trente pièces de canon, des munitions, des magasins et environ cent soixante mille livres sterling.

Steiguer et d'Erlach se flattent de rallier les troupes dans ce dernier asile, et ils espèrent que la république et la patrie y subsisteront encore. Mais là, comme dans la plaine, des cris de trahison désorganisent et rendent tous leurs efforts impuissants. Ce qui ajouta beaucoup à l'irritation, ce fut l'arrivée des débris du bataillon taillé en pièces, le 2 mars, à Leugnan.

Épuisé de fatigue, accablé de douleur, le vieux Steiguer, conduit par un sergent, gagna à pied le lac de Thun en marchant pendant cinq heures au milieu des paysans et des soldats ivres et furieux. La lassitude l'ayant obligé de s'asseoir sur un tronc d'arbre, il s'y endormit. Des hussards français respectèrent sans le connaître ce vieillard dont la redingotte cachait la décoration. Deux fois ses jours furent menacés. Enfin il traversa le lac de Thun, et s'éloignant des féroces montagnards, il traversa le mont Brunning et le canton d'Unterwalden, arriva près de Bregentz dans le Tyrol autrichien, et se rendit à Vienne, puis à Berlin.

Une destinée plus cruelle attendait l'infortuné d'Erlach. Dans la matinée du 5, journée si funeste à l'Helvétie, ce général avait dit au jeune de Varicourt, ingénieur français, qui lui servait d'aide de camp: « Mon ami, je vois le lever du soleil, mais je ne le verrai pas coucher. » Il espérait mourir de la main des ennemis; mais le ciel en avait ordonné autrement. Dans les derniers moments de la retraite, des coups de fusils dirigés contre lui blessèrent son aide de camp Varicourt. Forcé d'abandonner cet officier, couvert lui-même de sueur et de sang, et suivant les traces de l'avoyer Steiguer, il avait déjà parcouru la moitié de la route, lorsqu'auprès du village de Munsingen il fut reconnu et saisi par une bande de soldats et de paysans. Ni cette voix qui avait si souvent invoqué leurs bras contre les ennemis de la patrie, ni sa contenance assurée, ni son nom enfin, ni le souvenir de ses aïeux, ne purent désarmer ces furieux. Ils attachent leur général au dos d'une charette et partent de le conduire à Berne. Une autre troupe de forcenés survient, s'empare de la victime, et poussant des cris sauvages, l'immole à coups redoublés de haches et de baïonnettes.

Lorsque, les jours suivants, on interrogea ces assassins sur les motifs de leur férocité, ces malheureux, émus de pitié et de remords, essayèrent de justifier leur crime en disant que des Français leur avaient montré une lettre où le général d'Erlach promettait de trahir son armée et de la faire battre. L'historien Mallet du Pan, qui a rapporté ce fait, était alors près du lieu de la scène, il en garantit les détails, et il assure que plus de deux mille soldats suisses reçurent des billets semblables.

Nous ajouterons à ce rapide récit d'une si funeste catastrophe les traits principaux d'un rapport confidentiel sur le même sujet, qui fut adressé au ministre d'État prussien de Hardenberg par un Neuchâtelois, témoin occulaire, et que ce ministre avait précédemment employé dans les démarches préparatoires du traité de Bâle.

« Le gouvernement de Berne n'est plus: les vacillations du conseil souverain devaient le perdre; » les esprits y étaient trop divisés; il n'a su ni se » rendre à discrétion aux conditions qu'on lui » prescrivait et sur lesquelles on insistait le plus, à » mesure qu'on le voyait plus irrésolu, ni soutenir » avec une vigueur inébranlable le parti qu'il avait » hautement annoncé de mourir les armes à la main, » et de sacrifier vie et biens plutôt que de céder à ce » qu'il avait dénoncé à toute la Suisse et à l'Europe » comme étant la *volonté usurpatrice* d'une force » étrangère. Il a négocié et toujours négocié lors » même que l'épée était déjà hors du fourreau, c'est-» à-dire dans un moment où il aurait mieux valu » périr que de l'y remettre avec déshonneur.

» A toutes les demandes des Français, la régence

Digitized by Google

» de Berne répondait qu'elle persistait à désirer » que leurs troupes évacuassent sans délai le » territoire suisse, afin que tous les changements » dans la constitution se fissent *sans aucune* » *intervention étrangère*. Ce fut là l'écueil sur » lequel échouèrent les derniers efforts pour la » paix.

» Sur ce point les Bernois poussèrent l'obstina» tion jusqu'au dernier période, sans néanmoins » s'entendre pour une résistance unanime et cal» culée.

» De son côté, le chargé d'affaires Mengaud leur » déclara enfin que les ordres étaient donnés de leur » arracher par la force ce qu'ils ne voulaient pas » accorder de bonne grâce.

» En effet, le général Brune dans le pays de Vaud, » et le général Schaumbourg dans l'Erguel, s'é» taient déjà concertés pour un plan d'attaque » combiné.

» Le 1er mars, une nouvelle conférence devait avoir » lieu à Payerne entre le général Brune et les en» voyés bernois : le général refusa de les voir, sans » motiver son refus : il avait déjà donné l'ordre » d'attaquer. Effectivement le lendemain 2, les hos» tilités éclatèrent simultanément contre Fribourg » et contre Soleure. Tandis que le général Brune » s'emparait de Fribourg avec l'armée française du » pays de Vaud, le général Schaumbourg, de son » côté, battait les troupes bernoises sous Soleure » avec les troupes françaises du Rhin.

» Différents combats se succédèrent sur les deux » lignes d'invasion. La levée en masse des Bernois » ayant été ordonnée et les signaux établis, on vit » les habitants s'armer tumultuairement; beaucoup » de femmes qui suivaient leurs maris et beaucoup » d'adolescents montraient la plus courageuse réso» lution.

» Mais les Français, marchant toujours en avant » tournaient ou enfonçaient la ligne de défense de » l'armée bernoise. Le 3 mars, le gouvernement, » déjà bouleversé, crut devoir envoyer encore une » fois ses députés au général Brune pour lui annon» cer *qu'ils acceptaient toutes ses conditions*. » Cette démarche tardive fut aussi infructueuse que » les autres. Le général Brune avait en vue la con» quête de Berne; c'était d'ailleurs le but de ses » instructions. Bien que les députés eussent carte » blanche pour adhérer à toutes les conditions que » ce général voudrait leur imposer, ils ne furent ni » admis, ni écoutés. Les troupes françaises conti» nuèrent leur marche victorieuse, suspendue mo» mentanément par la résistance impuissante des » Bernois.

» Le 4 à 6 heures du matin, l'ancien gouverne» ment abdiqua; un gouvernement provisoire fut » élu et établit. Dans l'après-midi ce gouvernement » parvint à maîtriser pour le moment les mouve» ments anarchiques des troupes : il en envoya une » partie défendre le pont de Guminen, et une » autre avec la même destination à la position du » Gronholtz.

» On a voulu expliquer et justifier la défection » des alliés de Berne par l'insurrection qui venait » d'éclater parmi les troupes bernoises et contre » leurs officiers supérieurs. Cette insurrection eut » lieu le 3 dans la nuit et le 4 au matin ; mais alors » les contingents de Lucerne, de Schwitz, d'Unter» walden, étaient déjà partis. Les troupes de Lucerne » qui ne s'étaient avancées que jusqu'à Langenthal » se retirèrent le 3 à Saint-Urbin sur les frontières » de leur canton. Celles d'Unterwalden et de Saint» Gall imitèrent ce trop prudent exemple. Celles de » Schwitz se retirèrent le même jour à Worb, à deux » lieues derrière Berne sur la route de Lucerne. Les » contingents d'Uri et de Glaris les joignirent le 4. » Ainsi de tous les alliés de Berne il ne resta que » les troupes de Zurich qui ne furent pas à même » de charger autrement qu'à coups de canon.

» L'ordre et le calme s'étant un peu rétablis dans » les rangs des troupes bernoises dans la soirée du 4, » le lendemain elles se battirent avec la plus grande » valeur. Dans la matinée l'alarme se répandit dans » toute la ville. L'armée d'Italie (1), commandée par » le général Brune en personne, s'approchait des » murs de Berne, concurremment avec les troupes » du Rhin dirigées par le général Schaumbourg. La » situation des Bernois était cruelle : la crainte, la » fureur, le désespoir, l'incertitude, la défiance, » toutes ces passions enflammaient les cœurs. Le » tocsin sonnait et les hommes bouillant d'un cou» rage peu raisonné parcouraient la ville pour met» tre tout le monde sous les armes. C'était la convul» sion d'un État qui périt.

» D'un autre côté grand nombre de fuyards ve» naient annoncer que tous les corps avaient été » attaqués à 6 heures du matin; qu'on s'était défendu » avec acharnement, mais que bientôt les positions » seraient au pouvoir des Français. Jamais milice » ne déploya plus d'énergie et de valeur que les » Bernois n'en montrèrent dans la journée du » 5 mars, au moment où les envahisseurs s'avan» çaient pour s'emparer de la capitale. Les bandes » des levées en masse, déjà dispersées, se plaçaient » devant les bouches des canons, et se laissaient » écraser par la mitraille.

» Vers les 10 heures du matin on entendit la

(1) La division Masséna qui était entré dans le pays de Vaud.

» canonnade s'approchant de plus en plus de la ville ; » mais on voulait toujours se défendre. Tout à coup, » lorsque de malheureux paysans faisaient encore » résistance, l'artillerie des Français vint se présen- » ter devant la ville et pointa ses canons, tandis que » les hussards sabraient et poursuivaient les fuyards » dans toutes les directions. Le général d'Erlach » fut sur le point d'être pris près de Berne même.

» On était dans la plus grande terreur, lorsque » les magistrats et les gens sages virent qu'il n'y » avait plus d'autre parti à prendre que de céder. » Ils prévalurent et obtinrent une capitulation. » Aussitôt le drapeau blanc fut arboré et le tambour » annonça dans toute la ville la capitulation avec dé- » fense de tirer un seul coup de fusil. A une heure » les débris des forces bernoises défilèrent dans la » ville : je comptais encore neuf drapeaux et plu- » sieurs canons.

» Le désordre régna jusqu'au moment où les bil- » lets de logement furent distribués aux troupes » françaises. Les hussards noirs entraient dans les » maisons, demandaient de l'argent, exigeaient les » bijoux et les montres. Il y eut beaucoup d'exac- » tions.

» Le 6 tous les habitants furent désarmés. Le » conseiller Herbort, l'un de ceux qui avaient opiné » le plus ardemment pour ne pas céder aux deman- » des de la France, se tua par désespoir, d'un coup » de pistolet.

» Parmi les divers combats que les Suisses ont » livrés aux Français pendant les cinq jours qu'a » duré cette courte mais rude et sanglante campagne, » il n'en est aucun où l'on se soit battu avec plus » d'acharnement qu'au pont de Nidau.

» J'ai entendu des Français convenir que la con- » quête de Berne n'avait été achetée qu'au prix de » beaucoup de sang dans plusieurs combats opiniâ- » tres, dont le dernier surtout avait manifesté, de la » part des infortunés Suisses, le plus courageux dés- » espoir et un dévouement pour la patrie digne » d'un meilleur sort. »

Il faut dire maintenant comment les vainqueurs traitèrent la Suisse après la conquête. La réduction des trois cantons de Soleure, de Fribourg et de Berne, ne fut que le prélude de celle de l'Helvétie tout entière. Cette conquête ou cet envahissement, qui n'avait pas exigé plus de cinq jours, fut considéré par les Français comme une prise d'assaut. Les villages qui environnaient la capitale, occupés par le gros de l'armée d'Italie, furent livrés au pillage, et ceux qu'occupait l'armée du Rhin eurent le même sort.

Le 7 mars, Brune établit son quartier général à Berne, tandis que Schaumbourg transférait le sien à Soleure, et porta le gros de ses forces vers le canton de Zurich, à la poursuite de quelques troupes de ce canton et d'autres qui s'y étaient réfugiées.

Un gouvernement provisoire de cent cinq membres s'établit immédiatement à Berne, sous l'influence française, et il invita tous les fonctionnaires publics à rester à leur poste jusqu'à ce qu'il en fût statué autrement, pour exhorter les habitants du canton à poser les armes, à se tenir tranquilles et à recevoir amicalement les troupes françaises partout où elles se présenteraient.

Deux jours après la prise de Berne, Brune écrivit à Bonaparte (1) :

« Dès que je me suis vu en état d'agir, j'ai réuni » mes moyens pour frapper comme la foudre ; car » la Suisse étant une pépinière de soldats et ses ha- » bitations une vaste caserne, j'avais tout à redouter » des affaires de postes : je les ai éloignées par des » négociations que je savais n'être pas sincères de » la part des Bernois, et enfin prenant une résolu- » tion je l'ai exécutée avec une célérité qui m'a » assuré le succès.

» J'ai suivi le plan que je vous avais tracé. Je vous » épargne les détails, me réservant de vous les » donner quand vous le désirerez.

» Il me semblait toujours que vous me regardiez » agir et commander.

» Soleure fut obligée de capituler le 2 mars, à dix » heures du matin. Fribourg fut emportée à l'heure.

» Le passage du Keunek sous le feu de vingt » pièces de canon, se fit comme à Lodi et eut lieu à » cinq heures du matin ; le 5, à midi, Berne capi- » tula et le passage de Commines fut forcé : cin- » quante pièces de canon furent abandonnées par » l'ennemi.

» J'ai détruit la chapelle de Morat ; l'arbre de la » liberté est élevé sur ses décombres. »

Brune avait aussi adressé son rapport officiel au directoire exécutif ; mais le directoire, qui avant d'attaquer la Suisse n'avait pas même daigné consulter le corps législatif, ni lui demander une autorisation, se contenta d'envoyer sommairement au conseil des Cinq-Cents (2) un message apologétique de cette guerre.

« Vingt-neuf drapeaux, une artillerie nombreuse, » la punition de l'oligarchie, la liberté rendue à la » Suisse, la justice nationale satisfaite, tels sont, » citoyens représentants, les fruits des victoires que » les agressions des tyrans de l'Helvétie ont forcé » nos braves frères d'armes de remporter sur eux. »

(1) Dépêche confidentielle datée de Berne, le 7 mars 1798.

(2) Séance du 13 mars 1798.

Passant ensuite à des considérations de politique générale, il en tira des conséquences fausses et exagérées suivant l'esprit du temps. « Lorsque les » armées de la république, dit-il, ont vaincu des » troupes réputées les plus belliqueuses de l'Europe » et entourées de pareils moyens de défense, vous » jugerez sans doute combien la France peut être » tranquille sur l'issue de la coalition que l'infâme » cabinet de Saint-James *cherche à renouer*, et » pour laquelle il emploie tout ce qu'ont de plus » puissant le mensonge, l'or et la séduction. »

Ce ne fut pas seulement l'invasion de la Suisse (et le directoire le savait bien) qui porta les cabinets à renouer une seconde coalition; ce fut encore, comme on le verra bientôt, une autre agression contemporaine, qui inquiéta plus particulièrement l'Angleterre, et mit en jeu les passions d'une grande puissance du Nord.

Mais achevons le tableau de cette invasion de la Suisse.

La plus grande partie de la division de l'armée d'Italie entra le 10 mars 1798 dans Berne, au nombre de dix mille hommes; et le même jour l'arbre de la liberté fut planté sur la place de l'hôtel de ville, en présence d'un grand concours de citoyens et de militaires. La cocarde verte, adoptée par les révolutionnaires du pays de Vaud, fut généralement arborée.

Le général Brune, étant monté sur une tribune publique, assura le peuple que « le moment de l'o» rage était passé; que le calme et la sécurité » allaient renaître; que les droits naturels de » l'homme, la liberté et l'égalité, étaient établis; que » le peuple venait d'être délivré de l'oppression des » grands....... » Comme on le pense bien, des cris de *vive la république! vive le général Brune! vive la grande nation!* se firent entendre à la suite de ce discours. Une procession de fonctionnaires et d'officiers généraux, sortie de l'hôtel de ville, fit ensuite le tour de l'arbre de la liberté. Brune, et M. Frisching, président du gouvernement provisoire, jetèrent eux-mêmes les premières terres destinées à le consolider; et, se retournant vers le général Schaumbourg présent à la cérémonie : « Ici, lui » dit M. Frisching, est présentement votre arbre de » la liberté; puisse-t-il, citoyen général, porter des » fruits salutaires! »

Répétant les scènes de Milan, de Modène, de Venise, de Bologne, Brune, conformément aux ordres du directoire, s'empare à Berne du trésor de l'État, des caisses publiques, des caisses particulières des familles patriciennes; il s'empare en outre des dépôts publics, de tous les magasins et de l'arsenal, c'est-à-dire de trois cents pièces d'artillerie, de l'armement de quarante mille hommes et de la fonderie de canons. Tout est vidé pareillement à Fribourg et à Soleure. Ayant eu connaissance du dépôt qui avait été transféré dans l'Oberland au mois de février, Brune se sert tour à tour de la menace d'une invasion et d'une promesse d'indépendance, pour arracher à ces montagnards l'or, les vivres et les armes qu'y avait envoyés le conseil souverain.

Cependant le directoire, qui ne croyait guère à la probité de son général, ayant appris qu'il s'était emparé du trésor de Berne sans récépissés, ni inventaire, ni procès-verbal, envoya par un courrier extraordinaire l'ordre d'une prompte vérification. « J'avais pris, lui mande Brune (1), dès mon arrivée, » toutes les mesures qui tendent à assurer à la ré» publique de justes indemnités : ces mesures ont été » parfaitement exécutées. La vérification se termine » aujourd'hui; je me conformerai à vos instructions » sur l'emploi des sommes, et vous en aurez un » compte exact..... »

« Vous verrez, ajoute-t-il quatre jours après (2), » par l'état dont je vous envoie copie ainsi que par » les procès-verbaux, que les sommes trouvées dans » le trésor cadrent à peu près avec les registres. J'ai » pensé que vous me sauriez gré de toutes ces pré» cautions.

» Quant aux sommes dont j'ai disposé pour le » besoin des troupes, elles s'élèvent à neuf cent » mille livres, prises en deux fois. Je vous adresse » l'état du payeur de la division d'Italie, pièce qui » constate l'extraction et l'emploi de ces sommes qui » laissent les troupes payées jusqu'au présent mois.... » Vous recevrez en même temps l'état des bouches » à feu prises sur l'ennemi : il consiste en deux cent » quatre-vingt-treize pièces de canon de divers cali» bres, trente-huit obusiers, trente-deux mortiers. » Le général Schaumbourg est chargé de l'évacuation » de ces pièces sur Huningue et Carouges.

» Les scellés sont sur les archives. J'ai invité les » trois résidents Mengaud, Mangourit et Desportes » à venir ici pour se concerter sur les mesures les » plus propres à servir promptement les intérêts de » la république..... »

Voici du reste l'état authentique de ce que coûta à la ville et au canton de Berne l'invasion des Français en 1798.

A l'entrée de l'armée française il fut enlevé :

Du trésor.	7,000,000 fr.
De la monnaie, en lingots, etc. .	3,700,000
à reporter. .	10,700,000 fr.

(1) Dépêche confidentielle du 21 mars 1798.

(2) Dépêche confidentielle du 25 mars 1798.

Report.	10,700,000 fr.
En contributions.	4,000,000
Pour achats de titres.	2,000,000
857,000 quintaux de blé à 20 fr.	17,140,000
6,000 chars de vin, à 240 fr. . .	1,440,000
Objets pris dans les arsenaux pour	7,000,000
Total. . .	42,280,000 fr.

non compris les valeurs considérables en effets et numéraires qui furent prises sur les particuliers ; et ce n'était pas seulement pour de pareilles exactions que l'invasion de la Suisse avait été faite, le directoire voulait encore que ce pays fût constitué à la manière de ce temps-là. Après la prise de Berne, celle de Fribourg, de Soleure, et de leurs territoires, il était difficile que les autres cantons fissent une longue résistance ; tous s'empressèrent bientôt d'annoncer qu'ils étaient prêts à modifier leur gouvernement, suivant les désirs du cabinet du Luxembourg ; que non-seulement ils aboliraient tout ce qu'il y avait d'oligarchique dans leurs institutions, mais qu'ils formeraient encore sans difficulté avec Berne, Soleure et Fribourg une république démocratique représentative une et indivisible. Ce n'était pas là précisément l'intention du directoire ni celle de son général en chef : l'un et l'autre pensaient qu'en maintenant la division de la Suisse, ils en seraient plus facilement les maîtres. En conséquence, Brune prit un arrêté qui, conformément aux ordres du directoire, divisa la Suisse en trois républiques distinctes, *la Rhodanie*, *l'Helvétie* et la *Tellgurie*. Mais cette division fit jeter les hauts cris au parti militaire, représenté à Paris par Pierre Ochs et par le colonel Laharpe. Le premier voulait faire prévaloir son projet de constitution, où le second aspirait à figurer comme l'un des principaux magistrats du pouvoir exécutif. L'un et l'autre harcelèrent le cabinet du Luxembourg pour le faire revenir à leur sentiment. En cela ils furent secondés par Talleyrand et par Bonaparte qui se déclarèrent pour l'unité helvétique. Le directoire céda, parce que la Suisse avec l'unité, étant destinée à avoir aussi son petit directoire, il devenait ainsi le directoire modèle. Dès que cette question fut décidée, Ochs vint en toute hâte en Suisse pour presser le changement auprès de Brune; Laharpe resta à Paris afin de stimuler le directoire dans le même but.

Piqué de ce contre-ordre, qui lui enlevait l'apparence d'avoir été le législateur de la Suisse, Brune s'en exprima en ces termes avec le directoire (1) :

« L'organisation de la Suisse en trois républiques » était déjà publiée et en partie exécutée quand j'ai » reçu votre dépêche qui rend faveur à la première » idée d'établir une seule république helvétique une » et indivisible. Je vous ai donné les motifs qui m'ont » déterminé, motifs appuyés sur des instructions » formelles. Vous penserez, citoyens directeurs, » que ce n'est pas à moi à opérer aujourd'hui une » réunion intégrale que j'ai dû empêcher et que votre » volonté, à cet égard, ne devant recevoir aucune » publicité, je n'en pourrais tirer aucune excuse. » Sans doute on répand que la France a des vues » d'ambition, qu'elle médite l'envahissement d'une » partie et même de la totalité de l'Helvétie; mais » ces bruits couraient dès notre arrivée; la masse du » peuple et les bons esprits n'y croyaient point; » l'oligarchie qui les a semés est devenue odieuse et » ne trouve guère aujourd'hui d'échos que parmi » les hommes particulièrement liés à M. Ochs.

» J'ai vu ce citoyen avant hier. Il est arrivé de » Bâle président de l'assemblée nationale de ce canton. Il m'a apporté sa constitution corrigée; il m'a » dit qu'il vous avait soumis les corrections et qu'il » attendait que vous les eussiez approuvées. En attendant il va son train; il parcourt la Suisse; il » voudrait que tout recommençât à Lausanne et à » Payerne. Je ne lui ai pas dissimulé (je n'avais pas » alors reçu votre lettre) que je ne reviendrais pas » sur les démarches éclatantes que j'avais faites, mais » en même temps je lui ai donné l'espérance que si » vos intentions venaient à se rapprocher de son » dessein il serait très-facile d'opérer l'union. Le » citoyen Ochs m'a paru satisfait de cette espérance. » Une circonstance qui peut faire juger de son zèle » à *réchauffer ses militaires*, c'est qu'il distribue » partout une lettre imprimée du ministre des relations extérieures, dans laquelle le citoyen Talleyrand le félicite en termes généraux sur l'indivisibilité helvétique. La lettre est traduite en » allemand..... »

Dans une seconde dépêche, écrite le soir du même jour, Brune mande au directoire : « Notre dernier » plan était sans doute connu de M. Ochs, car il » s'autorise de votre volonté et presque de votre nom » pour brusquer le retour à l'unité. M. Ochs a déployé près de moi une finesse qui approche de la » fausseté. Après avoir applaudi à toutes les raisons » que j'avais pour retarder de quelques jours l'exécution de notre plan, il ne m'a pas eu plutôt quitté » qu'il a mis une sorte d'ardeur impétueuse à précipiter l'*union*, et à m'ôter le mérite de l'amener » moi-même. Il voyage en président de la Suisse » plutôt qu'en président du canton de Bâle; il fait » suspendre à sa voiture deux drapeaux, l'un vert, » l'autre rouge blanc noir : une escorte nombreuse » l'accompagne. Pour finir sur son compte, je dirai

(1) Dépêche confidentielle datée du quartier général le 21 mars 1798.

Digitized by Google

» qu'il m'a fait une histoire presque scandaleuse de » la génération de son projet constitutionnel (1).....»

Brune n'épargna pas davantage le colonel Laharpe auprès du directoire. « Je dois vous dire, citoyens » directeurs (2), que des copies des lettres et des » instructions que vous m'adressez, circulent dans » ce pays et notamment à Bâle et à Lausanne. Le » citoyen Laharpe, j'en suis certain, a écrit de Paris, » du palais directorial, de la salle des drapeaux, » que vous alliez décider ou que aviez décidé l'unité » de toute l'Helvétie, et que quelques mesures que » prissent les généraux et ministres français en op» position avec cette dernière mesure, on ne doit » nullement s'y arrêter. Vous imaginez, citoyens » directeurs, combien ces communications presque » étrangères peuvent apporter de désagrément dans » l'exécution de vos ordres. »

On voit ici combien Brune était contrarié de ne pouvoir exercer en Suisse le même ascendant que Bonaparte avait eu en Lombardie : de ne pas y être à la fois conquérant et législateur. Déjà il avait donné à une partie de la Suisse l'institution des jurés, des municipalités et la communauté des dépenses. Dans le règlement qui regardait spécialement le canton de Berne, il avait prononcé l'exclusion des patriciens bernois de toutes fonctions publiques. Ceux de Soleure, de Zurich et de Fribourg avaient été également frappés d'exclusion. Berne avait déjà nommé ses électeurs et ses officiers municipaux. Les assemblées primaires y avaient eu lieu sans troubles. Enfin, il faut rendre à Brune cette justice, qu'il s'était efforcé de faire prévaloir auprès du directoire des vues saines, au sujet des petits cantons démocratiques. « La situation d'incertitude où je me » trouve, lui écrit-il (3), m'a empêché de rien adresser » aux petits cantons, qui sont bien disposés à faire » tout ce que vous voudrez, pourvu qu'on les aban» donne à leurs démocraties telles quelles. »

Revenant sur ce sujet le 25 (4) : « Les petits can» tons, dit-il, peuvent s'alarmer des bruits que l'on » fait courir, malgré mes protestations, sur la né» cessité qui leur serait imposée de se réunir au » reste de l'Helvétie, et d'abandonner la démocratie » pour sa représentation. Je connais assez vos in» tentions, citoyens directeurs, pour être persuadé » que ces petites peuplades fort pauvres et fort hon» nêtes ne seront point inquiétées. La franchise et » même la fierté de leurs déclarations prouvent que » vous pouvez compter sur leur attachement et leur » fidélité aux traités. »

Brune présumait trop de l'équité et de la modération de son gouvernement. On verra avec quelle férocité le directoire, dominé qu'il était par le système politique des militaires, traita ces peuplades agrestes et libres jusqu'alors. Ainsi Brune, après avoir subjugué violemment les Suisses, aurait pu leur faire quelque bien, ou du moins leur épargner peut-être de nouvelles calamités et une oppression intolérable : le directoire en décida autrement. Livrant la Suisse aux militaires, il rappela Brune et lui conféra, comme récompense des victoires remportées sur les Suisses, le commandement de l'armée d'Italie, alors en proie, comme on l'a vu, à une sorte d'anarchie militaire. Cédant aux avis bienveillants de Barras, son ami et son protecteur, Brune, pour complaire au directoire, révoqua ainsi ses règlements.

Le général Brune, commandant en chef l'armée française dans l'Helvétie, aux citoyens de tous les cantons.

« La séparation de l'Helvétie en trois républiques, » désirée au milieu des derniers froissements de » l'oligarchie contre la liberté, et dans l'efferves» cence des passions diverses, à peine était pronon» cée, qu'il n'est plus resté dans les cœurs que des re» grets, et un sentiment plus vif des charmes de l'*unité* » *républicaine*. Sensible aux témoignages multipliés » qui me viennent de la part de ceux-mêmes qui avaient » provoqué la séparation, j'accède avec d'autant plus » de confiance à ce dernier vœu, que tout me porte à » croire qu'il est sincère. En conséquence les dépu» tés qui devaient se réunir à Lausanne en corps » législatif, se rendront, aussitôt après leur nomi» nation, dans la ville d'Arau, pour concourir, avec » les autres députés des cantons, à former le corps » législatif de la république helvétique *une et in*» *divisible*. Il n'est rien changé, d'ailleurs, aux rè» glements des 16 et 17 mars en tout ce qui n'est » pas contraire au présent. »

« L'ouvrage de la liberté de la Suisse s'avance, » mande-t-il ensuite au directoire (5), et j'aurai, » avant de partir, la satisfaction de le voir assez » avancé pour que les ennemis du système repré» sentatif aient perdu toute espérance de succès... En » général, l'état politique de toute l'Helvétie est satis» faisant; une hiérarchie constitutionnelle s'y éta» blit, et il suffira d'une surveillance ordinaire pour » que les intérêts de la France ne reçoivent aucun » préjudice.... Je pars le 28 mars pour me rendre » en Italie, conformément à vos ordres. »

(1) Ce plan avait été enfanté dans une débauche d'esprit avec M. de Talleyrand, madame de Staël et Benjamin-Constant.
(2) Dépêche confidentielle du 25 mars.
(3) Dépêche confidentielle du 21 mars 1798.
(4) Dépêche confidentielle.
(5) Dépêche confidentielle du 25 mars 1798.

Digitized by Google

Brune fut remplacé dans le commandement de l'armée française en Suisse par le général Schaumbourg, et dans l'autorité civile par le citoyen Lecarlier, qui reçut le titre de commissaire et plénipotentiaire du gouvernement français près de la nation helvétique. Riche propriétaire dans le département de l'Aisne, Lecarlier avait embrassé avec chaleur les principes de la révolution, et il avait fait partie des assemblées nationales. C'était un homme probe et intègre, d'un patriotisme éprouvé, mais d'un caractère dur et brusque. Aussi pesa-t-il rudement sur la malheureuse Helvétie, de même que l'impitoyable Schaumbourg, ancien gentilhomme alsacien, et officier d'un régiment allemand au service de France à qui fut remis le pouvoir militaire.

Lecarlier annonça sa mission par une proclamation où l'on remarquait des sentiments bien opposés à ceux qui, malgré lui sans doute, dominèrent son administration. « Soyez constitutionnellement » heureux, dit-il aux Suisses; j'appelle votre con» fiance, j'en ai besoin pour vous servir. Comptez » sur la justice et la générosité du gouvernement » français; il garerde tous les hommes libres comme » les enfants de la même patrie. »

Mais dans cette même proclamation, il déclara que l'intention du gouvernement français était que ceux-là seuls qui avaient provoqué la guerre en fussent responsables sur leurs personnes et sur leurs biens. « Vous concourrez donc, ajoutait-il, à » faire fournir à l'armée française, aux dépens des » anciens gouvernants, tous les objets de consom» mation dont elle pourra avoir besoin. » Et cette partie de la proclamation ne tarda pas à recevoir une exécution rigoureuse.

Onze magistrats bernois, savoir : l'avoyer de Mulinen, les conseillers d'Erlach, de Diesbach, Tscharner, Wustemberger, Fischer, Manuel, le châtelain Brünner, Watteville, bailli de Vevey, Diesbach de Carrouge, bailli de Friensberg, furent arrachés de leurs maisons et transférés à la citadelle de Strasbourg. Cinq magistrats de Soleure, enlevés par Schaumbourg, les avaient précédés dans leur exil et leur captivité. La fortune entière de ces otages et celle de trois cents propriétaires bernois, dut garantir le payement de tous les tributs qui furent imposés aux Suisses. Ainsi ce fut aux fortunes et aux propriétés, encore plus qu'aux principes de gouvernement et de politique, que le directoire fit la guerre dans cette occasion.

Après s'être emparé de la plus grande partie des récoltes, Lecarlier frappa la ville de Fribourg d'une première contribution pécuniaire de cent mille écus, et Berne d'une imposition de huit cent mille livres. Depuis, la rapacité des agents subalternes, qui n'avait encore opéré que dans la moitié de la Suisse, s'étendit bientôt à Lucerne, à Zurich; il ne restait plus que les cantons démocratiques, le Valais, les Grisons, la Turgovie, l'État de Saint-Gall; aucune considération ne put en suspendre l'invasion, et la tyrannie fiscale marcha sur les traces de l'oppression armée. Nonobstant la soumission de Zurich, nonobstant la parole du général Schaumbourg, qu'il n'enverrait dans le canton ni troupes, ni exacteurs, le quartier général de l'armée française s'établit à Zurich même. Ainsi, jusqu'au lac de Constance, toute la contrée fut inondée de soldats et de percepteurs.

En échange de tant de calamités, on offrit à la Suisse la constitution *militaire* imaginée par Ochs et Labarpe, et modelée sur celle de Paris. Au corps fédératif helvétique succéda une puissance unique, qui tendait à réunir la force de la ligue entière, pour lui imprimer un mouvement indépendant des volontés et des intérêts de chacun de ses membres. Cette réduction politique mit dans les mains de quelques hommes les destinées de l'Helvétie. On verra plus tard l'usage qu'ils firent de ce pouvoir.

Digitized by Google

Première conférence à Rastadt. — Notes françaises. — Opposition du ministre de Saxe. — Lettre de Bonaparte au comte de Cobentzel.—Admission du point fondamental de la négociation. — Cession absolue de la rive gauche du Rhin. — Sanction de l'Autriche. — Influence de cette adhésion sur les préparatifs de l'expédition d'Égypte. — Origine du projet de conquérir l'Égypte. — Correspondance diplomatique et pièces secrètes à ce sujet. — Mission de Poussielgue à Malte. — La flotte française reconnaît les points de débarquement. — Continuation des préparatifs de descente en Angleterre. — Bonaparte visite les côtes du nord-ouest. — Son opinion sur les chances de la descente. — Le ministre Talleyrand lui conseille la conquête de l'Égypte. — Le directoire en adopte le plan. — Opposition du ministre de la marine Pléville-Lepeley. — Différends du commissaire français Gallois avec le ministère anglais.—Son départ de Londres.—Ce ministère croit au projet de descente. — Ambassade de Bernadotte à Vienne. — Il veut renverser le ministre Thugut. — Son mémoire à l'impératrice. — Mesures prises par l'empereur et Thugut pour déjouer Bernadotte.—Émeute à Vienne à l'occasion du drapeau tricolore. — Bernadotte quitte cette capitale. — Sa lettre confidentielle où il explique le but de l'émeute. — Il refuse un commandement et l'ambassade de la Hollande. — Bonaparte veut profiter de cet incident pour se rendre maître des affaires.— Sa lettre à Cobentzel suspecte au directoire. — Ouverture des conférences de Seltz. — Il est enjoint à Bonaparte de partir. — Scène très-vive en séance au directoire.

L'Europe était restée immobile en présence des deux attentats politiques qu'avait ordonnés le directoire français. C'était à l'ombre de la paix de Campo-Formio que ce gouvernement avait renversé le saint-siége et conduit au néant l'indépendance helvétique. Mais tout cela ne se faisait que par suite d'un système arrêté, et ce fut surtout au congrès de Rastadt que se révéla plus ouvertement la connivence de l'Autriche. Rien n'avançait encore, vers la fin de février, dans les négociations difficiles de la limite du Rhin. Il faut surtout le remarquer ici, ce fut au moment même où Rome et Berne tombaient sous les coups redoublés du pouvoir révolutionnaire de la France, que l'Autriche aplanit à cette puissance les voies du point fondamental de la négociation.

Remontons aux termes où nous l'avons laissée à Rastadt. On a pu se former une idée du rôle embarrassé dont le ministre impérial, comte de Metternich, était chargé par sa cour au congrès. Sa marche était fixée par l'impulsion du cabinet, c'est-à-dire par les instructions spéciales de Thugut; et il ne lui fut pas possible de s'en écarter.

Ce fut seulement le 17 janvier qu'eut lieu sa première conférence avec les ministres de la république française, Treilhard et Bonnier. Ceux-ci ne cessaient de presser le ministre impérial d'accélérer la négociation et d'en déterminer l'issue suivant les stipulations secrètes réciproquement consenties. On a vu qu'à cette époque la députation de l'Empire avait reçu ses pouvoirs illimités, tant réclamés par les ministres de France. Dans la vue de préparer les esprits allemands à de grands sacrifices, le comte de Metternich fit à la députation le rapport de sa première conférence, d'où il résultait : « Que les commissaires impériaux aux conférences d'Udine avaient demandé que l'intégrité de l'Empire fût formellement stipulée dans le traité de Campo-Formio, comme elle l'avait été dans les préliminaires de Léoben ; mais que les plénipotentiaires français s'y étaient opposés, de sorte que l'on avait dû se borner, après avoir rappelé dans le préambule les préliminaires de Léoben, à stipuler par les articles du traité que les affaires de l'Empire seraient terminées dans un congrès particulier. »

C'était avouer que l'Autriche avait abandonné le principe de l'intégrité de l'Empire aux nouveaux avantages qui résultaient pour elle du traité précité. Dès lors se vérifièrent toutes les prévisions alarmantes de la députation, placée entre les exigences des deux puissances contractantes, et n'ayant plus qu'à fléchir devant leur concert ou l'unanimité de leurs vues. A cet égard, et comme planche de salut dans le naufrage, les députés des divers États se trouvaient réduits à espérer que les dispositions des deux puissances ne seraient pas toujours les mêmes, et que leur mésintelligence favoriserait un jour les prétentions de tous. Dans cet espoir ils n'étaient occupés que d'épier leurs démarches et de sonder tous leurs projets. L'inquiétude générale se manifesta surtout lorsqu'il fut question de vaincre l'opposition de la Bavière qui, dans la crainte d'un démembrement, en avait appelé aux trois puissances garantes du traité de Teschen. Sur les représentations de l'Autriche et de la France, l'électeur palatin rappela le comte de Preysing, son ministre au congrès, qui avait réclamé avec trop de chaleur la com-

munication des articles secrets du traité de Campo-Formio. N'osant plus persister dans son opposition, la cour électorale, par pure déférence pour l'Autriche, envoya à la place du comte de Preysing le comte de Morawitzky, le même qui, en 1779, avait signé la cession d'une partie de la Bavière à la cour impériale.

Le second exemple que nous avons à citer est encore plus remarquable; il concerne la légation helvétique envoyée au congrès de Rastadt par la diète extraordinaire d'Arau, et qui, par suite de l'influence commune de la France et de l'Autriche, ne fut ni reconnue ni légitimée. Elle se composait de M. Pestalozzi, membre du conseil de Zurich, du professeur Tscharner, membre du conseil souverain de Berne, comme députés, et comme secrétaires de légation, de M. Meyer, de Zurich, et Charles Haller, de Berne, auteur d'un écrit apologétique pour sa patrie, intitulé : *Exposé historique des faits qui constatent la neutralité de la Suisse*. Toute cette légation impuissante fut forcée de quitter Rastadt au moment même où la France était à la veille d'anéantir l'union et l'indépendance helvétique.

Quant au congrès, il provoquait alors par la lenteur de ses formes la mauvaise humeur de la légation française, qui se manifesta dans ses notes. Les deux plénipotentiaires persistèrent à demander qu'il fût pris isolément une décision sur la proposition préliminaire et fondamentale de *fixer la limite du Rhin* pour base de la pacification, et pour que les États laïques possessionnés sur la rive gauche se réunissent afin de proposer au gouvernement français un plan d'indemnités, menaçant de nouveau de rompre les négociations, si l'on ne déférait point à leur demande.

Poussée à bout, la députation recourant aux notes évasives, se jeta dans des questions subsidiaires.

« Comment pourrait-on s'occuper de questions » subsidiaires, répondit la légation française, avant » d'avoir reconnu le principe? Les ministres plénipotentiaires de la république française se réfèrent » entièrement à leurs précédentes notes, et persistent à déclarer la députation de l'Empire *responsable des refus et des évasions équivalentes à des refus* d'adhérer à une base raisonnable et nécessaire. »

Ce fut alors que la députation imagina de prier le gouvernement français de modérer ses propositions de paix, en demandant seulement la moitié du pays de l'Empire situé sur la rive gauche du Rhin, offrant d'établir la négociation sur cette base.

Mais les ministres du directoire prévinrent la démarche de la députation, en déclarant qu'ils avaient reçu par le dernier courrier l'ordre positif de leur gouvernement, de rompre sur-le-champ toute négociation, si l'on persistait plus longtemps à ne pas consentir à la base première, c'est-à-dire à reconnaître tout le cours du Rhin pour limite de la république française. Tels furent les termes de leur note du 20 février.

Les députés s'étant assemblés, le ministre de Saxe, poussé secrètement par la Prusse, parla avec beaucoup de feu et d'énergie; il se plaignit du ton impératif et tranchant sur lequel la négociation avait été conduite dès son début par les plénipotentiaires français, du peu de force et de résolution qu'on remarquait dans les réponses de la députation, du peu de vigueur que l'on mettait dans la réfutation de leurs arguments et de leurs reproches. Les esprits furent émus et ébranlés par ces représentations, et l'avis du ministre de Saxe entraîna la pluralité. Cet avis tendait en substance à persister dans les dernières offres faites par le corps germanique, c'est-à-dire de ne céder qu'une partie du pays sur la gauche du Rhin, en prenant la Moselle pour démarcation.

Une note de la députation ayant été rédigée en conséquence et présentée aux ministres français, ceux-ci dans leur réponse persistèrent à n'admettre d'autre base que la cession totale et absolue de la rive gauche du Rhin dans toute son étendue, « requérant la députation de l'Empire de déclarer si » elle accédait ou si elle n'accédait pas à la base proposée... »

Cependant Bonaparte de son côté venait d'écrire secrètement (1) au comte de Cobentzel qu'il était temps de finir *cette comédie de Rastadt*, que le directoire exécutif, poussé à bout par les tergiversations et les lenteurs de la députation, avait fixé au 20 mars le terme de ses déterminations, et que si à cette époque la cession de la rive gauche n'était pas consentie d'une manière absolue, la guerre recommencerait infailliblement par une irruption formidable en Allemagne; qu'on pouvait donc tout perdre par une obstination déplacée, et que bien mieux valait continuer de s'entendre et accomplir les stipulations déjà consenties, sauf à y apporter au besoin les restrictions que réclameraient de nouvelles circonstances; qu'en un mot le cabinet du Luxembourg était d'une parfaite bonne foi envers l'Autriche.

Sur cette communication essentielle, et vu l'état de désorganisation où se trouvait l'Europe, Thugut fut d'avis qu'on devait céder. En conséquence, le commissaire impérial comte de Metternich fut chargé d'agir dans ce sens auprès de la majorité de

(1) Fin de février 1798.

Digitized by Google

la députation de l'Empire dont il pouvait disposer, mais avec tous les ménagements convenables, afin de mettre du moins à couvert l'honneur du cabinet impérial.

D'après cette impulsion, la députation de l'Empire, dans sa trente-deuxième séance, délibéra sur la réponse à faire à la dernière note des plénipotentiaires français. Les votes ne furent pas unanimes : Mayence, Saxe, Autriche, Bavière et Wurtzbourg voulaient insister encore sur la conservation d'une partie de la rive gauche du Rhin, entre cette rivière, la Roer et la Meuse. Au contraire, la Prusse, Brême, Baden, Darmstadt et Francfort consentaient finalement à la cession absolue de toute la rive gauche.

C'est ainsi que la députation de l'Empire, la Prusse et l'Autriche elle-même étaient entraînées à céder pas à pas le terrain à la France. Mais les plénipotentiaires du directoire n'entendaient nullement se départir d'une cession pure et simple. Enfin l'Empire céda sur tous les points, moyennant quelques restrictions et un consentement modifié.

Dans la trente-deuxième séance, où la députation prit le *conclusum* pour la cession de la rive gauche, le ministre d'Autriche comte de Lehrbach, après avoir voté pour cette cession, rappela que dans les vingt-cinquième et vingt-huitième séances il avait voté comme la députation de Saxe relativement aux *cessions partielles* à faire; que même il les avait conseillées comme un moyen de mettre fin au fléau de la guerre. Ensuite il demanda entre autres « qu'on renouvelât en termes exprès cette observa- » tion que par la rive gauche du Rhin on n'entend » que *ce qui est situé sur cette rive*, et qu'ainsi » tout ce qui est situé sur la *rive droite*, quelque » nom qu'il porte, doit rester à l'Allemagne. » Ensuite il ajouta : « Tout le monde sait ce que l'Au- » triche a fait dans cette guerre, ce qu'elle n'a cessé » de recommander et de prédire, et ce qui malheu- » reusement est arrivé. Les suites ne justifieront » que trop cette maison qui s'est employée dans » toutes les occasions et qui s'est sacrifiée pour » l'Empire et pour sa constitution. L'Autriche a déjà » fait de grands sacrifices à ces événements malheu- » reux : elle a employé toutes les ressources de ses » sujets et de ses États pour pouvoir amener les » négociations de la paix d'Empire; et tout homme » instruit se convaincra aisément que si, par tous » ces sacrifices, l'Autriche n'a pas fait davantage » pour le moment, d'après la situation où se trou- » vait l'Empire, et celle dans laquelle il se trouve » encore en partie, on ne peut au moins lui con- » tester que, pendant tout le cours des négociations » actuelles, elle n'a rien négligé pour contribuer à » les accélérer, et qu'animée d'un zèle vraiment » patriotique elle a pris à cœur les intérêts de ses » co-États, et principalement de ceux qui pendant » tout le cours de la guerre ont rempli constam- » ment et avec une exactitude ponctuelle leurs obli- » gations pour la conservation de la constitution.... » Enfin, il serait superflu de rappeler ici tout ce » que, pendant six ans, l'Autriche a voulu prévenir » et ce qu'elle n'a pu empêcher par des causes et des » événements assez connus. »

Telles furent les expressions de regrets que le zèle de M. de Lehrbach lui inspira pour la justification de la maison d'Autriche, au moment du grand sacrifice.

Toutefois le commissaire impérial comte de Metternich, ayant expédié un courrier pour Vienne, avec le *conclusum* du 9 mars, attendit les ordres de sa cour avant de donner sa sanction à une résolution aussi importante. Le 14, il remit, seulement comme simple *intermédiaire*, aux plénipotentiaires français, ce conclusum sans en adopter la décision. Cette forme de communication n'empêcha pas les ministres français de regarder la base de la cession de la rive gauche du Rhin comme *légalement* posée, sans s'arrêter même au vœu de la députation de conserver du moins la *dernière portion* des pays de l'Empire sur le bas Rhin. Dès le lendemain, ils adressèrent la note suivante au commissaire impérial.

« Les ministres plénipotentiaires de la république » française avaient toujours pensé que la députation » de l'Empire, pénétrée de la nécessité d'une limite » fixe et invariable entre les deux États, accéderait » franchement et sans restriction à une demande » qui ne pouvait être combattue avec obstination » que par passion ou par intérêt. Ils voient avec » satisfaction par le conclusum du 9 mars, dont le » ministre plénipotentiaire de S. M. l'Empereur leur » a transmis la copie, que leur espoir n'a pas été déçu. » On peut donc actuellement travailler efficacement » au bonheur des peuples, en s'occupant sans re- » lâche et sans délai de prévenir pour toujours le » fléau de la guerre par une prompte pacification, » dont la rentrée des troupes dans l'intérieur sera » la première conséquence.

» Pour accélérer ce grand ouvrage, il convient » d'abord de régler le mode de prestation des in- » demnités aux États qui ont perdu sur la rive gau- » che du Rhin. Les ministres plénipotentiaires de » la république française en trouvent la base dans » des *sécularisations*..... »

Ainsi les ministres du directoire articulaient enfin le mot de *sécularisation*, qui depuis longtemps se présentait à tous les esprits comme le glaive destiné à couper le nœud gordien de la pacification

Digitized by Google

germanique, sans que personne entre tous les ministres de l'Empire osât le prononcer.

Enfin Thugut donna sa sanction au *conclusum*. Le comte Clément de Metternich, fils du ministre impérial (1), arrivé de Vienne à Rastadt dans la nuit du 20 mars, apporta au ministre plénipotentiaire, son père, et à la légation impériale, l'aveu du chef de l'Empire, pour consentir à la cession entière de la rive gauche du Rhin.

Dès lors le directoire exécutif ne forma plus aucun doute sur l'heureuse et prochaine issue des négociations de Rastadt : la concession décisive venait d'être emportée, et cela au moment même où les ombrages de l'Autriche auraient pu se manifester à l'occasion des invasions de Rome et de Berne. Mais à la faveur de l'ascendant qu'avait su exercer Bonaparte, et de son concert avec Cobentzel, le cabinet de Vienne venait pour ainsi dire de fléchir humblement.

Bonaparte s'empressa d'écrire à M. de Talleyrand la lettre suivante (2) pour se dégager de tous les liens importuns de Rastadt :

« Je viens d'être instruit, citoyen ministre, que » l'Empire a enfin consenti à prendre pour base du » traité de Rastadt la cession de la rive gauche du » Rhin. Les citoyens Treilhard et Bonnier achève» ront sans difficulté ce qu'ils viennent de commen» cer si heureusement. Mon intervention désormais » devient superflue ; je vous prie donc de vouloir » bien m'autoriser à faire revenir de Rastadt une » partie de ma maison que j'y avais laissée, ma » présence à Paris étant nécessaire pour différents » ordres et différentes expéditions. »

C'est ainsi que Bonaparte brisa les chaînes de Rastadt avec lesquelles le directoire aurait peut-être essayé encore de le retenir.

La légation prussienne ne s'y méprit pas : « Il est » certain, manda-t-elle à sa cour, que Bonaparte » ne reviendra point à Rastadt pour prendre part » aux négociations. Il vient de rappeler son secré» taire de légation Perret et son aide de camp La» valette, qui étaient restés en *observation* à » Rastadt, et chargés plus particulièrement de » *soigner* la légation impériale... »

Dès lors, affranchi des entraves qui le retenaient dans une fausse position, Bonaparte put s'élancer en Orient, pour s'y préparer un avenir et des destinées plus brillantes que tout ce dont il pouvait alors se flatter en France. C'est ici le lieu d'indiquer l'origine et les causes secrètes de la fameuse expédition d'Égypte, qui à peine effectuée amena la seconde coalition contre la France.

Ce fut Magallon, consul au Caire, qui le premier suggéra au gouvernement français l'idée de s'emparer de l'Égypte. De tous les Français qui avaient visité cette contrée, nul ne connaissait mieux l'état politique et topographique du pays et ses ressources. Vingt années de résidence au Caire, soit comme négociant, soit comme agent consulaire, l'avaient mis à même de fournir sur tous les points des renseignements positifs. Il avait souvent élevé des plaintes sur les vexations que les établissements de sa nation essuyaient de la part des beys. La connaissance des localités lui fit regarder la conquête de l'Égypte comme facile et offrant surtout de grands avantages pour la France. Lorsqu'il eut envoyé à ce sujet plusieurs mémoires à son gouvernement, le ministre des relations extérieures, Charles Delacroix, lui écrivit, le 16 août 1796, la lettre suivante :

« J'ai différé de répondre à vos lettres, parce que » je me suis toujours flatté que le concours des évé» nements pourrait faire naître des circonstances » favorables, pour punir Mourad et Ibrahim beys, » soit par nous-mêmes, soit par la Porte, toute » faible qu'elle est en Égypte. Les circonstances » n'ont point encore changé, et il faut remettre à » d'autres temps tout projet sur l'Égypte : je n'y » renonce pas, car cette contrée fixe mon attention » d'une manière toute particulière. Je sens le degré » d'utilité dont elle peut être pour la république. Je » ne m'expliquerai pas à cet égard d'une manière » plus positive; il doit vous suffire de savoir que » mes vues reposent sur les bases contenues dans » vos mémoires et votre lettre au citoyen Verni» nac (3), dans laquelle je n'ai trouvé que des idées » sages et grandes. Je conférerai avec vous sur tous » ces objets quand vous serez en France..... »

Magallon avait demandé un congé d'une année, que le ministre s'empressa de lui accorder. A son retour à Paris il renouvela l'idée d'une conquête dont il développa l'extrême facilité et les grands avantages. Mais, dans son projet, c'était d'accord avec le grand-seigneur qu'il fallait trouver dans ce riche pays, détaché depuis longtemps de son autorité, la compensation des pertes commerciales que la France avait essuyées dans les Indes et dans les Antilles.

Au mois de juillet 1797, c'est-à-dire environ un an après, Bonaparte, dans les loisirs des préliminaires de Léoben, puisa de son côté la première idée de son expédition d'Égypte, dans les archives

(1) Aujourd'hui prince de Metternich.
(2) Du 4 mars 1798.

(3) Alors ambassadeur à Constantinople.

de Venise dont on lui faisait alors le dépouillement. Il consulta même à ce sujet divers documents tirés de la bibliothèque ambroisienne.

M. de Talleyrand, qui briguait à cette époque le ministère des affaires étrangères, ayant eu connaissance de la pensée de Bonaparte, fit à une séance de l'Institut national, un discours destiné à préparer les esprits sur un genre de colonisation qui se rattachait à ce projet.

« Il faut, dit-il, se préparer à établir des colo- » nies nouvelles; notre situation intérieure rend un » déplacement d'hommes nécessaire. Ce n'est pas » une punition qu'il s'agit d'infliger, mais un *appât* » *qu'il faut présenter;* et combien de Français » doivent naturellement adopter l'idée d'un établis- » sement dans des contrées éloignées; combien en » est-il pour qui un ciel nouveau est devenu un » besoin; et ceux qui restés seuls ont vu tomber » sous le fer des assassins tout ce qui embellissait » pour eux la terre natale, et ceux pour qui elle est » inféconde, et ceux qui n'y trouvent que des re- » grets, et ceux mêmes qui n'y trouvent que des re- » mords; et cette multitude de malades politiques, » ces caractères inflexibles qu'aucun revers ne peut » plier, ces imaginations ardentes qu'aucun raison- » nement ne ramène; et ceux qui se trouvent tou- » jours trop resserrés dans leur propre pays, et les » spectateurs aventureux, et les hommes qui brû- » lent d'attacher leur nom à des découvertes, à des » fondations de villes, à des civilisations, pour qui » la France constituée est trop calme; ceux enfin » qui ne peuvent se faire à des égaux ni à aucune » dépendance !

» Quant aux lieux qui pourraient recevoir ces colo- » nies, annoncer avec trop de précision ce qui sera » fait, c'est le moyen de ne pas faire...» Toutefois M. de Talleyrand parle avec éloge des côtes d'Afrique; il rappelle que le duc de Choiseul étant ministre s'occupait dès 1769 d'un établissement dans l'Égypte, afin de retrouver là, et avec un immense avantage pour le commerce de France, les mêmes productions qui pouvaient un jour lui échapper ailleurs; il fait un appel aux hommes éclairés pour qu'ils disent, *lorsqu'il en sera temps*, « où peu- » vent s'établir le plus utilement les nouvelles colo- » nies réclamées surtout par tant d'hommes agités » qui ont besoin de projets, par tant d'hommes » malheureux qui ont besoin d'espérances...»

La pensée d'une expédition en Égypte était, dans l'esprit de Bonaparte, inséparable de l'idée de s'emparer préalablement de l'île de Malte. Il en fit faire la première ouverture au directoire par son aide de camp Lavalette. Voici ce que lui écrivit officiellement, à ce sujet, le ministre Charles Delacroix (1) :

« Nous sommes instruits, depuis assez longtemps, » que le prince de la Paix a le désir de devenir » grand maître de Malte. Nul doute qu'il ne fasse » les démarches les plus actives pour y parvenir. Il » obtiendra aisément du roi d'Espagne, ou fera lui- » même le sacrifice de cinq à six cent mille francs. » Quant à l'expédition militaire, si l'on ne peut s'en » dispenser, il est plus convenable qu'elle soit faite » par l'Espagne; elle est d'ailleurs impossible pour » nous : Malte ayant observé exactement la neutra- » lité, ayant même plusieurs fois secouru nos vais- » seaux et nos marins, nous n'avons aucun pré- » texte d'entrer en guerre avec elle, et à coup sûr, » le corps législatif ne verrait pas de bon œil des » hostilités contre elle. *Tout ce que vous proposez* » peut être exécuté par l'Espagne, et ce sera avec » ardeur, puisque celui qui gouverne ce royaume » doit en profiter. Le directoire me charge d'écrire » sur cet objet à notre ambassadeur de Madrid...»

Tout autre que Bonaparte se serait arrêté devant de telles objections : il n'en fut pas ainsi. A peine M. de Talleyrand est-il en possession du portefeuille des affaires étrangères; c'est-à-dire à peine un mois s'est-il écoulé depuis la dépêche de Charles Delacroix, que Bonaparte, bien sûr d'être mieux secondé dans ses vues par M. de Talleyrand, écrit au directoire en ces termes (2) :

« L'empire des Turcs s'écroule tous les jours. La » possession des îles de Corfou, de Zante et de Cé- » phalonie nous mettra à même de le soutenir au- » tant que cela sera possible, ou d'en prendre notre » part.

» Les temps ne sont pas éloignés où nous senti- » rons que pour détruire véritablement l'Angleterre, » il faut nous emparer de l'Égypte. Le vaste empire » ottoman qui périt tous les jours nous met dans » l'obligation de penser de bonne heure à prendre » des moyens pour conserver notre commerce du » Levant...»

« . . . . Rien au reste n'est plus important, » lui répond à ce sujet le ministre Talleyrand (3), » que de nous mettre sur un bon pied en Albanie, » en Grèce, en Macédoine et autres provinces de » l'empire turc d'Europe, et même dans toutes cel- » les que baigne la Méditerranée, comme notam- » ment l'Égypte qui peut nous devenir un jour » d'une grande utilité. Le directoire, en approu- » vant les liaisons que vous avez établies avec le

(1) Dépêche confidentielle du 16 juillet 1797.

(2) Dép. confident. datée de Montébello le 16 août 1797.

(3) Dépêche confidentielle du 23 août 1797.

» pacha Ibrahim et la nation albanaise, désire que » vous fassiez connaître le peuple français au reste » des provinces turques, d'une manière qui tôt ou » tard puisse tourner à leur profit et au nôtre et au » désavantage de nos communs ennemis... »

Là ne se borna point cette correspondance préliminaire :

« S'il arrivait, écrit à son tour Bonaparte à M. de » Talleyrand (1), s'il arrivait qu'à notre paix avec » l'Angleterre nous fussions obligés de céder le cap » de Bonne-Espérance, il faudrait alors nous em- » parer de l'Égypte. Ce pays n'a jamais appartenu » à une nation européenne; les Vénitiens seuls y » ont eu une indépendance précaire. On pourrait » partir d'ici avec vingt-cinq mille hommes escortés » par huit ou dix bâtiments de ligne ou frégates » vénitiennes et s'en emparer.

» L'Égypte n'appartient pas au Grand Seigneur. » Je désirerais, citoyen ministre, que vous prissiez » à Paris quelques renseignements et me fissiez » connaître quelle réaction aurait sur la Porte notre » expédition d'Égypte...

» Avec des armées comme les nôtres, à qui toutes » les religions sont égales, mahométane, copte, » arabe, etc., tout cela nous est indifférent... »

Abordant le même jour et dans une seconde dépêche la question de Malte.

« Pourquoi, lui dit-il (2), ne nous emparerions- » nous pas de Malte? L'amiral Brueys pourrait très- » bien mouiller là et s'en emparer. Quatre cents che- » valiers et au plus un régiment de cinq cents hommes » sont la garde seule qu'ait la ville de la Valette. Les » habitants qui montent à plus de cent mille sont très- » portés pour nous, et fort dégoûtés de leurs che- » valiers qui ne peuvent plus vivre et meurent de » faim. *Je leur ai fait exprès confisquer leurs* » *biens en Italie.* Avec l'île Saint-Pierre que nous » a cédée le roi de Sardaigne, Malte et Corfou, nous » serons maîtres de toute la Méditerranée... »

Voici la réponse du ministre (3) : qu'on ne perde pas de vue qu'elle fut écrite avant la conclusion de la paix avec l'Autriche.

« Le directoire approuve vos idées sur Malte. » Depuis que cet ordre s'est donné un grand maître » autrichien, M. de Hompesch, le directoire s'est » confirmé dans le soupçon, déjà fondé sur d'an- » ciens renseignements, que l'Autriche visait à » s'emparer de cette île. Elle cherche à se faire » puissance maritime dans la Méditerranée, c'est » pour cela qu'elle a demandé de préférence dans » les préliminaires de Léoben, la partie de l'Italie » qui avoisine la mer, qu'elle s'est hâtée de s'em- » parer de la Dalmatie, qu'elle a trahi son avidité » en prenant Raguse dont il n'avait pas été parlé. » Outre cela, comme elle dispose du gouvernement » napolitain, Malte aurait pour elle un double avan- » tage, et servirait à attirer à elle toutes les pro- » ductions de la Sicile. Ce n'est pas seulement dans » des vues de commerce qu'elle a voulu émigrer du » centre de l'Italie vers les côtes de cette presqu'île, » mais encore dans des vues de conquêtes plus éloi- » gnées à la vérité; elle se ménage les moyens d'at- » taquer par terre les provinces turques, auxquelles » elle confine par l'Albanie et la Bosnie, tandis que, » de concert avec la Russie, elle aurait pris ces mê- » mes provinces par le revers, en entrant dans » l'Archipel avec une flotte russe. Il est de notre » intérêt de prévenir tout accroissement maritime » de l'Autriche, et le directoire désire que vous » preniez les mesures nécessaires pour empêcher » que Malte ne tombe entre ses mains.

» Quant à l'Égypte, vos idées à cet égard sont » grandes, et l'utilité doit en être sentie : je vous » écrirai sur ce sujet *au large*. Aujourd'hui, je me » borne à vous dire que si l'on en faisait la con- » quête, ce devrait être pour déjouer les intrigues » russes et anglaises qui se renouvellent si souvent » dans ce malheureux pays. Un si grand service » rendu aux Turcs les engagerait aisément à nous y » laisser toute la prépondérance et tous les avanta- » ges commerciaux dont nous avons besoin. L'Égypte, » comme colonie, remplacerait bientôt les produc- » tions des Antilles, et, comme chemin, nous don- » nerait le commerce de l'Inde; car tout, en ma- » tière de commerce, réside dans le temps, et le » temps nous donnerait cinq voyages contre trois » par la route ordinaire. »

Il est digne de remarque qu'avant même le traité de Campo-Formio, Bonaparte, le directoire et M. de Talleyrand, ou plutôt tout le gouvernement personnifié opinait pour s'emparer de Malte et de l'Égypte; que tel était l'engouement et même on peut dire l'aveuglement à cet égard, qu'un ministre, homme d'État pénétrant et d'une sagacité parfaite, considérait la conquête de l'Égypte comme un grand service rendu aux Turcs, et dont ils ne manqueraient pas *de nous savoir gré*, et comme nous donnant infailliblement le commerce de l'Inde. Sans doute M. de Talleyrand considérait déjà la puissance anglaise comme anéantie et la mer appartenant à la république française ainsi que le continent.

Le désir de s'emparer de Malte était si ardent que

(1) Dépêche confidentielle datée de Passeriano, le 13 septembre 1797.

(2) Dépêche confidentielle du 13 septembre 1797.

(3) Dépêche confidentielle du 23 septembre 1797.

quatre jours plus tard le même ministre écrit à Bonaparte (1) :

« Le directoire trouve à propos que je vous écrive » itérativement et d'une manière plus positive au » sujet de la proposition que vous faites de vous as- » surer de Malte. Il importe de prévenir l'Autriche, » l'Angleterre et la Russie à cet égard. De nouveaux » renseignements qui sont parvenus au directoire » et les rapprochements qu'il a faits le confirment » dans l'opinion qu'il était fondé à avoir depuis » quelque temps, que cette île, devenue le foyer » des intrigues autrichiennes, russes et anglaises, » gouvernée d'ailleurs par un grand maître autri- » chien, est à la veille de tomber sous la puissance » de l'Empereur ou de ses alliés.

» La possession de cette île, jointe à l'Istrie et à » la Dalmatie, ferait de l'Autriche une puissance » maritime capable de donner des inquiétudes à la » France et à la république cisalpine, dont il est » aisé de prévoir qu'elle ne peut jamais être que » l'ennemie. Malte lui donnerait par sa situation les » moyens de troubler la navigation de toute la Mé- » diterranée; et il serait encore plus dangereux que » cette île tombât au pouvoir des Anglais et des » Russes.

» D'après cette considération, le directoire vous » donne tous les pouvoirs nécessaires pour mettre » à exécution le plan que vous avez proposé. Il vous » autorise à donner à l'amiral Brueys tous les ordres » convenables pour s'assurer de l'île de Malte, dans » la vue d'éviter que l'Autriche ne s'en empare » comme elle a fait de Raguse. Sa prise de posses- » sion de Raguse légitime notre prise de possession » de Malte, et nous en fait un devoir, afin de met- » tre cette île à l'abri de l'avidité de l'Autriche, » avidité si connue et qu'elle a si évidemment mon- » trée en s'emparant avant le terme fixé de l'Istrie » et de la Dalmatie, et en envahissant même et sans » en avoir le moindre prétexte cette république de » Raguse, qui n'était pour rien dans les troubles de » l'Italie, et à l'indépendance de laquelle aucune » puissance belligérante n'était en droit de porter » atteinte. Du reste l'état de guerre dans lequel » nous sommes avec l'Empereur, la Russie et l'An- » gleterre, peut dispenser, si cela convient mieux, » de donner aucun motif.

» Je vous envoie quelques lettres de la plus » grande conséquence qu'il serait peut-être bon de » faire parvenir d'avance à Malte par une voie sûre. » Vous concevez qu'il est nécessaire d'y préparer » l'opinion. »

Ces lettres étaient du commandeur Dolomieu, attaché à la révolution et dévoué au directoire. Elles avaient pour objet de former à Malte un parti dans l'intérêt de la France.

Le 8 octobre, M. de Talleyrand envoie trois autres lettres à Bonaparte « qu'il sera bon, lui dit-il, » de faire passer par des occasions successives à » Malte, dans la vue de faciliter l'expédition que » vous avez projetée. Le directeur Barras désire, » ajoute le ministre, vous envoyer un de ses cou- » sins dont il croit les lumières et les talents utiles » pour faire réussir l'entreprise; si vous pensez » pouvoir l'employer, il pourra partir aussitôt. »

Bonaparte touchait alors au terme de sa négociation avec l'Autriche, et il n'attendait plus que la signature du traité pour s'occuper activement de son dessein sur Malte. Le traité signé, il fait venir à son quartier général le secrétaire de la légation de France à Gênes qu'il avait déjà éprouvé dans différentes missions délicates. C'était Poussielgue, ancien chef de division au trésor public, homme habile, plein de connaissances commerciales, financières et politiques, ayant plusieurs de ses parents à Malte, qui y exerçaient la profession de négociants. Par ses rapports antérieurs avec Malte et le Levant, il était en mesure de remplir avec succès la mission importante que lui ménageait Bonaparte. Elle avait pour but de sonder les dispositions du gouvernement et celles des chevaliers français, de bien connaître également celles du peuple et les ressources et les obstacles qu'on pourrait rencontrer; et enfin de tâcher d'envoyer au quartier général quelques-uns des chevaliers de Malte que Bonaparte pouvait avoir connus à l'école militaire.

Après en avoir conféré avec Poussielgue lui-même, Bonaparte lui donne une mission apparente destinée à masquer sa mission réelle : il lui remet une *commission d'inspecteur général des Échelles du Levant*, conçue en ces termes :

« La réunion à la république française des îles de » Corfou, Zante, Céphalonie et Cérigo, allant pro- » curer à la France de nouvelles relations politiques » et commerciales dans la Méditerranée et princi- » palement dans le Levant, et le gouvernement » voulant, le plus tôt possible, établir ses rapports » d'une manière régulière et avantageuse, le géné- » ral en chef de l'armée d'Italie charge en son nom » le citoyen Poussielgue, premier secrétaire de la » légation de la république française à Gênes, de se » transporter immédiatement, en qualité d'inspec- » teur général des Échelles du Levant, auprès des » différents consuls et agents de la république dans » le Levant, et en général de visiter tous les éta- » blissements français situés dans cette partie; il » examinera dans chaque point la situation actuelle

(1) Dépêche confidentielle du 27 septembre 1797.

» de notre commerce et de nos relations ; observera » les changements approuvés depuis la révolution ; » recherchera les moyens les plus prompts de réta- » blir l'ancienne prospérité de notre commerce et » de l'accroître en proportion des avantages de no- » tre nouvelle position ; il examinera sous quels » rapports il conviendrait d'étendre ou de modifier » nos relations politiques ; il prendra enfin des ren- » seignements sur la manière la plus sûre d'établir » notre correspondance et nos communications ré- » gulières et périodiques entre le continent de la » France et nos îles de l'Adriatique, en fixant les » points intermédiaires en Corse, en Sardaigne, en » Sicile ou à Malte, ou en les établissant sur le » continent de l'Italie par Ancône. Au retour de » cette mission qu'il accélérera autant qu'il sera » possible, il remettra au général en chef de l'armée » d'Italie son rapport sur tous les objets dont il est » chargé par la présente commission. »

Malte étant le point intermédiaire le plus essentiel de la mission secrète de Poussielgue, Bonaparte lui remit, toujours dans le but d'en masquer l'objet, la lettre suivante adressée *au consul de la république française a Malte* (1).

« De nouvelles relations, citoyen, vont résulter » de la réunion à la république française des îles » de Corfou, Zante, Céphalonie et Cérigo. Je charge » le citoyen Poussielgue, premier secrétaire de la » légation française à Gênes, qui a la confiance du » gouvernement et toute la mienne, de se trans- » porter dans les différentes Echelles du Levant, » à l'effet d'y recueillir les observations et d'y » prendre tous les renseignements nécessaires, pour » mettre le gouvernement en état de faire les chan- » gements et modifications à apporter dans nos re- » lations commerciales et politiques dans cette » partie, et d'établir de la manière la plus sûre, la » correspondance et les communications régulières » entre le continent de la république française et ses » îles de l'Adriatique.

« Je vous prie d'aider le citoyen Poussielgue de vos » connaissances et de vos lumières dans tout ce qui » concerne sa mission, et de le faire connaître » auprès du gouvernement du pays où vous » résidez.

» L'intention du gouvernement de la république » française est de consolider toujours ses intérêts » avec ceux des gouvernements étrangers dans les » relations qu'il peut avoir à établir chez eux. »

Bonaparte écrivit en conséquence au ministre Talleyrand (2).

« Vous trouverez ci-joint copie de la commission » que j'ai donnée au citoyen Poussielgue, et de ma » lettre au consul de Malte.

» *Le but réel* de la mission du citoyen Pous- » sielgue est *de mettre la dernière main aux pro-* » *jets que nous avons sur Malte.* »

Il écrivit en même temps au contre-amiral Brueys qui était informé du projet : *Je viens d'envoyer un agent diplomatique à Malte.*

Voyons qu'elle était alors la situation politique de l'ordre de Malte ou de Saint-Jean de Jérusalem. Depuis longtemps cette célèbre association militaire et religieuse était tombée en décadence. Les désordres d'une administration vicieuse s'étaient accrus sous le dernier grand maître Ferdinand de Rohan. L'incurie, la mollesse et les abus s'étaient emparés des principaux départements de l'ordre. Sa politique depuis 1792 jusqu'au moment de sa ruine, c'est-à-dire pendant que toute l'Europe était en feu, n'eut pour objet que le repos et la neutralité la plus absolue. La république française avait beau poursuivre l'ordre et s'emparer de ses domaines dans tous les lieux qu'envahissaient les troupes de la révolution, Malte s'endormit sur son antique célébrité. Cependant elle pouvait réunir ses chevaliers proscrits de leur patrie natale, oisifs et dispersés sur la surface de l'Europe, armer en course contre ses spoliateurs, désoler leurs convois et s'enrichir, remonter l'esprit de l'ancien temps, ranimer sa marine, discipliner ses troupes de terre, enfin intéresser l'Angleterre et la Russie, qui n'eussent pas manqué d'entrer dans ses vues. Mais partagée entre la sécurité et la crainte, sous son nouveau grand maître allemand le baron de Hompesch, Malte, bercée par la chimère de la paix, fut poussée dans l'abîme où s'étaient englouties Venise et plus récemment la confédération helvétique.

Quant à l'importance de Malte, elle était universellement reconnue. Elle comptait environ cent mille habitants, y compris les trois petites îles dont elle est entourée. La ville, dont la population s'élevait à trente-six mille âmes, est surtout recommandable par ses fortifications taillées dans le roc, et par son magnifique port où des vaisseaux du plus haut rang peuvent se ranger le long des quais à l'abri de tous les vents et dans la sécurité la plus parfaite. Ainsi la position de cette île devenait d'une importance majeure dans l'exécution des projets sur l'Égypte. Bonaparte ne s'était pas dissimulé que le succès d'une semblable expédition pouvait dépendre de l'occupation de Malte ; mais s'en emparer de vive force lui semblait un dessein chimérique. Bien qu'il aspirât à la renommée d'Alexandre, il ne

(1) Datée de Milan, le 13 novembre 1797.

(2) Dépêche confidentielle du 14 novembre 1797.

dédaignait pas l'habileté de Philippe, habileté qui lui avait réussi plus d'une fois pour la conquête de l'Italie. Voilà ce qui lui avait fait naître l'idée de la mission qu'il venait de confier au secrétaire de légation Poussielgue. L'objet spécial de cet émissaire était de reconnaître à Malte les dispositions des chevaliers, d'y répandre sourdement les principes révolutionnaires, et même de fomenter une révolution dans l'île pour la faire passer plus facilement sous la domination française. C'était la méthode consacrée de cette époque.

Dans le courant de janvier, Poussielgue, sous prétexte de sa commission apparente d'inspecteur général des Échelles du Levant, aborde à Malte et descend chez un banquier de son nom, gardien du port, et déjà connu pour ses opinions républicaines. C'est là qu'il recueille les premières informations sur la situation politique de l'île et qu'il s'abouche avec le consul de France Courson; c'est de là qu'il répand les germes d'une défection prochaine. Poussielgue passa cinq semaines à Malte, donnant des dîners somptueux et voyant un grand nombre de chevaliers pour lesquels il avait des lettres de recommandation, non-seulement du commandeur Dolomieu, voué aux intérêts de la France; mais du chevalier Picot de Mornas, capitaine du génie, qui avait quitté l'ordre depuis deux ans pour aller joindre Bonaparte en Italie. Poussielgue gagna quelques chevaliers avec lesquels il se mit en rapport, et fut particulièrement secondé dans ses démarches par le secrétaire du trésor Bosredon de Ransijat, l'ami de Dolomieu, et en outre par le commandeur de Bardonenche, commandant de l'artillerie, lié avec Ransijat, et tous les deux zélateurs secrets des idées républicaines. Le chevalier de St-Tropez entra aussi dans la conjuration. De son côté le consul de France se chargea de gagner les consuls d'Espagne et de Hollande. Poussielgue, à l'aide des deux commandeurs séduits auxquels il s'ouvrit entièrement, eut aussi des conférences avec le grand maître qu'il chercha seulement à se rendre favorable dans l'intérêt de sa mission apparente.

Dans ses premiers rapports, il donna les détails qu'on lui avait demandés sur la disposition des esprits à Malte; il en résultait que les chevaliers de la langue française ne recevant ni argent ni nouvelles de leurs parents, et réduits aux plus tristes expédients pour vivre, feraient bon marché de leur fidélité à l'ordre, et ne demanderaient pas mieux que de sortir de l'île, pourvu qu'il leur fût permis de rentrer en France; que le grand maître Hompesch, homme sans caractère et épouvanté de sa situation, ne tirerait sans doute aucun parti des ressources que lui présentaient sa position militaire, et les forces de terre et de mer qu'il avait à sa disposition; d'ailleurs il assurait que les personnes qui l'entouraient exerçaient sur son esprit une influence d'autant plus fâcheuse, que les Anglais et les Russes convoitaient la possession de l'île; et enfin que ces derniers avaient un consul, homme d'un esprit audacieux et actif, qui épouvantait le gouvernement de ses menaces, et jetait le désordre et l'effroi dans tous les esprits.

La mission de Poussielgue fut remplie avec beaucoup de secret et d'intelligence, et en attendant son retour en France, les travaux occultes sur cette partie avancèrent rapidement. Ayant sondé et préparé les esprits; ayant tendu tous les fils de ses intrigues, Poussielgue revint à Marseille, et de là adressa son dernier rapport secret à Bonaparte, à Paris, rapport qui confirmait ses premières données. Il en résultait que l'ordre n'était plus ce qu'il avait été pendant tant d'années; que les vices de l'administration avaient réduit les finances au point que l'ordre s'était vu dans la dure nécessité de réformer plus de la moitié de ses forces de terre et de mer; que le grand maître n'était réellement qu'un vieillard faible, timide, irrésolu, facile à dominer dans un moment de crise; que d'un autre côté, la magie du mot de liberté était telle, que déjà un grand nombre de chevaliers français avaient adopté les principes populaires et les professaient ouvertement, et que parmi les habitants de l'île, ces principes étaient encore plus en vogue et plus répandus; que néanmoins il ne fallait pas compter sur l'explosion spontanée d'une révolution dans l'île, en faveur de la république, les dispositions de l'ordre et de la majorité des chevaliers ne lui étant pas favorables; que par conséquent l'apparition de l'escadre seule ne suffisait pas pour y faire éclater un mouvement; mais que la présence d'un armement serait plus décisive à l'aide d'une affiliation nombreuse et active qu'on s'attendait à voir porter incessamment à quatre mille personnes, y compris les indigènes, et que, dans ce cas, la désorganisation du gouvernement de l'ordre s'ensuivrait infailliblement, ce qui, d'après un plan déjà arrêté, amènerait l'occupation de l'île.

Au moment même où ce rapport secret parvenait à sa destination (c'était au commencement de mars) le contre-amiral Brueys stimulé par la correspondance de Bonaparte, et venant de Corfou avec l'escadre qu'il commandait dans l'Adriatique, parut devant Malte dont il voulait reconnaître les côtes; il fit entrer dans le port un de ses vaisseaux qui avait besoin de réparations, et auquel le grand maître, les baillis et l'ordre entier s'empressèrent

Digitized by Google

de donner des secours de toute espèce. Pendant huit jours l'escadre sonda toute la côte, et reconnut les points où il était possible d'opérer des débarquements.

Cependant tout le mois de février s'était passé dans la même incertitude au sein du gouvernement et dans le secret de ses délibérations, au sujet de l'exécution du grand projet sur l'Orient. L'argent manquait pour préparer un armement aussi formidable à Toulon. A la vérité, Bonaparte et le directoire comptaient sur le trésor de Berne. Tel fut donc, à n'en plus douter, le principal motif de l'attentat politique qui fut alors dirigé contre les Suisses, et que nous avons rapporté. Toutefois, avant cet événement, et à l'époque dont il s'agit, le directoire flottait encore entre la descente en Angleterre et l'expédition d'Égypte. On ne faisait de préparatifs que contre les Anglais. Bonaparte lui-même n'avait pas arrêté ses déterminations. Bien qu'il ne parût plus occupé que de l'expédition d'Angleterre, et que le directoire affectât lui-même de se montrer plus rassuré sur les desseins secrets du jeune général, celui-ci n'en excitait pas moins les mêmes ombrages, et les préparatifs pour la descente en eurent plus d'activité. Le directoire nomma les états-majors, et ne négligea rien pour persuader à l'Europe qu'enfin la France allait porter sur le terrain de son ennemi le fléau de la guerre qui désolait depuis si longtemps le continent. L'Angleterre elle-même commença à ne plus regarder comme une vaine menace les préparatifs d'une expédition dirigée par un homme que rien ne semblait effrayer, et qui commandait aux soldats les plus aguerris de l'Europe.

Dans cet état de choses, Bonaparte ne put guère se dispenser d'aller jeter un coup d'œil investigateur sur les côtes et les ports de l'Océan. Parti de Paris le 10 février avec quelques officiers généraux intelligents, il visita Etaples, Ambleteuse, Boulogne, Calais, Dunkerque, Furnes, Nieuport, Ostende et l'île de Walcheren. Bien qu'il voyageât avec une extrême rapidité, partout il eut le temps et le soin de recueillir des notions positives sur la possibilité ou la non-possibilité de la descente.

Voici comment le *Rédacteur*, journal officiel, rendit compte de cette tournée, qui occupait tous les esprits. « Le général Bonaparte est parti pour » Dunkerque avec quelques officiers du génie et de » la marine; ils vont visiter les côtes et préparer » les opérations premières relatives à la descente. » On peut observer qu'il ne retournera pas à Rastadt, et que le congrès touche à la fin de sa session.

» Quelle que soit la conduite des princes composant les cercles de l'Empire, nous prenons les » avances. Toutes les places fortes de la rive gauche du Rhin seront en notre pouvoir, et nous » attaquerons ensuite qui voudra. »

Le but de cette déclaration menaçante était facile à saisir : il s'agissait d'enlever la cession de la rive gauche du Rhin qui, en effet, ne tarda pas à être obtenue, ainsi que nous l'avons rapporté.

Bonaparte revint à Paris par Anvers, Bruxelles, Lille et Saint-Quentin. Il avait tout vu, tout apprécié.

En parlant confidentiellement à ses amis du projet de descente : « C'est, leur dit-il, un coup de dé » trop chanceux ; je ne le hasarderai pas. Je ne veux » pas jouer ainsi le sort de cette belle France! » Sans doute il voulait dire par là qu'il ne jouerait pas d'un coup de dé sa propre fortune, bien qu'elle ne fût pas encore à son apogée; car pour le sort de la belle France, il ne montra pas depuis, pour le hasarder, tant de scrupule.

Quoi qu'il en soit, le ministre Talleyrand, jugeant alors avec son coup d'œil fin la fausse position de Bonaparte, sa précoce ambition du pouvoir, les ombrages et les restes de solidité du directoire, donna au jeune général, dans le secret de l'intimité, le conseil de ne plus différer son entreprise sur l'Égypte. D'un autre côté, il représenta au directoire que la raison d'État réclamait cette grande tentative qui, par un brillant et volontaire ostracisme, débarrasserait le gouvernement de la présence et du poids d'un général devenu par ses grands talents, sa renommée et sa brûlante activité, un sujet d'alarme pour les républicains rigides.

Le moment, d'ailleurs, paraissait favorable. Le général Brune ayant reçu l'ordre d'attaquer les Bernois, venait d'annoncer au gouvernement que Berne et ses trésors seraient en son pouvoir dans les premiers jours de mars. Or, avec de telles ressources, l'expédition pouvait être rapidement en état de mettre à la mer.

En conséquence, Bonaparte mûrit son plan conçu en Italie et qu'il fortifia des meilleures informations tirées des cartons du ministère. Selon lui, l'expédition d'Égypte, faite pour donner une grande idée de la puissance de la France, devait surprendre l'Europe par sa hardiesse, et avoir pour résultat :

1° D'établir sur le Nil une colonie française qui prospérât sans esclaves et tînt lieu à la république de Saint-Domingue et de toutes les îles à sucre que la révolution avait fait perdre;

2° D'ouvrir un débouché aux manufactures dans l'Afrique, l'Arabie et la Syrie, et de fournir au commerce de France toutes les productions de ces vastes contrées;

Digitized by Google

3° De faire de l'Égypte comme une place d'armes, d'où une armée de soixante mille hommes pourrait se porter sur l'Indus, soulever les Marattes et les peuples opprimés de l'Indoustan.

Déjà, on pouvait compter sur le secours de Tippoo-Saëb. Ce prince avait envoyé des ambassadeurs au général Malartic, gouverneur général des îles de France et de la Réunion, avec des dépêches pour le directoire; il avait écrit des lettres particulières à l'assemblée coloniale et aux généraux employés dans ce gouvernement. Il demandait à faire une alliance offensive et défensive avec la France, et proposait d'entretenir à ses frais, aussi longtemps que la guerre durerait dans l'Inde, les troupes qu'elle pourrait y envoyer. Il n'attendait, enfin, que le moment où les Français viendraient à son secours, pour déclarer la guerre aux Anglais, n'ayant rien plus à cœur que de les chasser de l'Inde.

Quant aux forces de terre et de mer nécessaires à l'expédition, Bonaparte demandait quarante mille hommes, la disposition de la flotte du contre-amiral Brueys, quatre cents bâtiments de transport indépendamment de tout ce qui pouvait constituer un grand établissement colonial.

Le directoire ayant adopté son plan, Bonaparte minuta lui-même de sa main tous les arrêtés, toutes les nominations d'officiers généraux et enfin tous les ordres nécessaires, lesquels furent recopiés par Barras, faisant les fonctions de secrétaire général du directoire, pour ne pas initier dans le mystère le secrétaire général lui-même.

Le 5 mars les trois directeurs La Reveillère-Lépaux, Merlin et Barras écrivirent au général de l'armée d'Angleterre la lettre secrète que voici.

« Vous trouverez ci-jointes, général, les expéditions des arrêtés pris par le directoire exécutif, » pour remplir promptement le grand objet de l'armement de la Méditerranée. Vous êtes chargé en » chef de leur exécution. Vous voudrez bien prendre » les moyens les plus prompts et les plus sûrs. Les » ministres de la guerre, de la marine et des finances, sont prévenus de se conformer aux instructions que vous leur transmettrez sur ce point important dont votre patriotisme a le secret, et dont » le directoire ne pouvait mieux confier le succès » qu'à votre génie et à votre amour pour la vraie » gloire. »

Ce fut ainsi que s'expédièrent les ordres destinés à rassembler sur les côtes du golfe de Lyon les troupes que l'on destinait à l'embarquement.

Le prestige et l'entraînement que fit naître cette entreprise hasardeuse fut tel parmi ceux qui la conçurent et l'ordonnèrent, qu'au sein même du gouvernement il ne s'éleva qu'une seule opposition, celle du ministre de la marine Pléville-Lepeley, marin mutilé et d'un caractère plein de rudesse et de franchise. Consulté d'abord par le directoire sur le fond du projet, il se déclara contre, sans hésitation, et dans un mémoire ou rapport présenté au gouvernement, il établit que, par la nature même de l'expédition et les chances auxquelles elle serait exposée ce serait aller au devant de la ruine de la marine française, attendu les efforts et les sacrifices que ferait infailliblement le ministère anglais, pour faire avorter l'expédition ou amener sa ruine. Le directoire, qui la désirait, afin d'éloigner Bonaparte, ne fit point connaître au ministre ses motifs ni même sa résolution; mais sachant qu'il donnerait sa démission plutôt que de prescrire les préparatifs d'un armement qu'il n'approuvait pas, il lui donna la mission d'aller inspecter les ports et les arsenaux de l'Ouest, pour préparer la descente contre l'Angleterre. Ce ne fut qu'à son retour qu'on l'instruisit du projet définitivement arrêté pour l'Égypte, et qu'il apprit que les ordres pour en hâter les préparatifs avaient été donnés en son absence. Telle fut la profonde impression que fit sur lui ce procédé du directoire que, donnant un coup violent de sa jambe de bois à la table du bureau où il venait de déposer son portefeuille de ministre, il culbuta cette table, et que ne pouvant plus dissimuler son ressentiment il donna sur-le-champ sa démission (1).

Déjà tout était en activité dans les ports de la Provence et de l'Italie. Mais tandis que toutes les pensées du directoire se portaient vers l'Afrique, il affectait toujours de les diriger vers l'Angleterre dont il ne voulait pas, disait-il, avoir à craindre le redoutable voisinage. L'animosité entre les deux gouvernements prit un caractère plus prononcé d'irritation, par le refus du ministère anglais d'admettre la résidence à Londres d'un commissaire envoyé par le directoire pour l'échange des prisonniers. Le départ de ce commissaire appelé Gallois avait ranimé les espérances de tous ceux qui avaient supposé à sa mission un but politique, ou du moins qui y avaient vu l'indice de quelques dispositions à se rapprocher. Mais il en fut tout autrement; Gallois n'eut aucun succès dans l'objet immédiat de son arrivée en Angleterre, attendu que la première demande qu'il fit aux ministres ne fut que la répétition des instances faites précédemment « pour que la Grande- » Bretagne rendît tous les prisonniers français qui » se trouvaient en Angleterre à condition que les » prisonniers anglais détenus en France seraient » relâchés en masse. » C'est-à-dire en d'autres termes que le directoire demandait l'échange de ses propres

(1) Le 13 avril 1798.

prisonniers dans la proportion de six à un. N'ayant pu réussir, et la négociation étant rompue, le commissaire Gallois reçut dans les premiers jours de mars la notification, « qu'attendu que sa présence » n'était plus requise dans la capitale, il ferait bien » de s'éloigner à quelque distance de Londres. »

Sur ce message il écrivit une lettre à lord Grenville, sur un ton fort haut et tranchant, où il fit entendre « qu'une pareille insinuation, qui avait l'air » d'un ordre, était incompatible avec le respect dû à » son gouvernement, et que le capitaine Coates, » qui se trouvait actuellement en qualité de commissaire britannique à Paris, était traité avec tous » les égards usités envers un ministre accrédité. » Il ajoutait dans la même lettre, « qu'au cas où l'on » ne retirerait point l'insinuation, il serait dans la » nécessité de demander un passeport et de quitter » l'Angleterre. » Lord Grenville répondit à cette lettre par l'envoi immédiat d'un passeport, et le commissaire Gallois prit dans l'instant la route de Douvres.

Les organes du ministère anglais firent connaître qu'il y avait eu des raisons politiques pour enjoindre au commissaire Gallois de résider hors de Londres, puisque ce dont l'on s'occupait chez lui avait plus la nature de quelque *intrigue* que celle de *travaux réels* pour les prisonniers français. Ils donnèrent en outre les détails suivants. « Lorsque les commissaires français, envoyés ici par le directoire pour » donner des soins aux prisonniers de leur nation, » exhibèrent leurs pleins pouvoirs au secrétaire » d'État Dundas, ce ministre leur déclara qu'ils » avaient pleine liberté de visiter toutes les prisons, » afin de se convaincre par leurs propres yeux que » le rapport répandu par le directoire, touchant les » mauvais traitements faits aux prisonniers français » en Angleterre, était absolument faux et destitué de » tout fondement. Les commissaires ayant ensuite » visité toutes les prisons, reconnurent, d'après » leur propre aveu, la fausseté du rapport, ayant » trouvé par leur propre examen que les prisonniers » étaient traités aussi bien qu'on pouvait le désirer.... » L'on craint toutefois, ajoutaient les organes du » ministère, que le premier effet du retour de l'agent Gallois à Paris, auquel il s'est résolu très-visiblement de fort mauvaise humeur, ne soit de » donner ordre à notre agent, le capitaine Coates de » quitter la France. Tout ami de l'humanité doit » fort regretter cet état éternel d'animosité entre les » deux pays, qui a son origine dans l'esprit d'inquiétude et d'intrigue sans repos, qui conduit le » directoire français.

En effet, tous les sujets de la Grande-Bretagne qui se trouvaient en France dans des ports de mer furent arrêtés dans un seul et même jour. Le directoire d'ailleurs s'éleva à cette occasion contre les procédés du gouvernement anglais « qui, dit-il, n'a » pas voulu consentir au *cartel d'échange* que le » citoyen Gallois était chargé de proposer, M. Pitt » ayant eu l'*insolence* de lui prescrire loin de Londres un rayon de quatre lieues pour y fixer sa résidence.... Ce nouvel incident prouve qu'il n'y a » aucun ménagement à garder avec un gouvernement, qui, pour la troisième fois, manque avec » autant d'impudence aux procédés et à la condescendance dus à une nation aussi brave que généreuse; car on n'a pas oublié les deux ambassades » de lord Malmesbury. C'est à nos intrépides marins, » c'est aux conquérants de l'Italie et des rives du » Rhin qu'il est réservé de tirer vengeance d'une » conduite aussi outrageante. »

Pour redoubler les craintes et l'incertitude du cabinet de Londres et lui donner le change au sujet de l'armement de la Méditerranée, le directoire nomma une commission destinée à diriger la descente en Angleterre. Cette commission était composée du contre-amiral Lacrosse, de l'ingénieur Forfait, du chef d'artillerie Andréossi et du capitaine Muskein. Le gouvernement lui conféra tous les pouvoirs civils et militaires; mettant à sa disposition quatre cent mille francs pour chaque dix jours. Il lui assigna le Havre pour chef-lieu. On désigna en même temps les généraux qui devaient commander sous le général en chef. Kilmaine eut le commandement du centre, Desaix celui de l'aile droite et Kléber de l'aile gauche. Berthier fut nommé chef de l'état-major.

Le 1er avril, la nouvelle du départ de Bonaparte pour Toulon s'étant répandue à Paris, le directoire fit publier dès le lendemain un arrêté qui enjoignait au général de se rendre à Brest pour y prendre le commandement de l'armée d'Angleterre.

Le cabinet de Londres fut dupe de ce stratagème. Il est certain que dans un conseil du cabinet auquel tous les ministres assistèrent, le 11 avril, il fut question des mesures défensives à prendre pour le cas d'une invasion au sujet de laquelle le gouvernement venait de recevoir des informations de la nature la plus sérieuse. Dès le 9, par signal du télégraphe, lord Bridport avait reçu l'ordre d'appareiller au plus tôt avec sa flotte pour surveiller la rade de Brest. Les ministres arrêtèrent ensuite différents bills pour la défense du pays, et le duc d'York fut nommé commandant en chef de toutes les forces de terre dans la Grande-Bretagne. Bientôt le parlement lui-même seconda avec ardeur le zèle des ministres.

Les dangers qui menaçaient la nation ayant fait sentir la nécessité de s'occuper plus particulière-

Digitized by Google

ment des moyens de défense, le ministre Dundas proposa un bill pour permettre aux hommes compris dans la milice supplémentaire de s'enrôler dans la troupe de ligne. Ne dissimulant point le danger qui menaçait l'Angleterre, « c'est une vérité incon» testable, dit-il à la chambre des communes, que » la crise actuelle doit décider si nous serons comp» tés parmi les nations. Nous devons nous hâter de » pourvoir à la sûreté des femmes, des enfants, des » vieillards; nous devons donner des armes à toute » la population, fortifier les points les plus mena» cés, rassembler des troupes autour de la capitale, » faire afficher aux portes des églises les noms des » braves qui s'enrôleront volontairement, enfin au» toriser les membres du parlement à accepter des » commissions dans l'armée sans perdre leur place » au parlement.

» Je connais, ajouta-t-il, le danger de confier des » armes à tout le monde sans distinction; je ne sau» rais dissimuler qu'il existe au milieu de nous un » grand nombre de sujets malintentionnés et sur » lesquels nous devons exercer la plus active vigi» lance; des sujets capables de tout entreprendre » pour introduire les réformes qu'ils désirent, de » se lier même avec l'ennemi de leur patrie. Je sais » qu'il existe une grande quantité d'hommes égarés » qui entretiennent de perfides correspondances » avec la France, et qui sont disposés à servir les » projets les plus hostiles contre leur propre pays; » mais de quelque importance que soient ces consi» dérations, ce n'est pas une raison suffisante pour » rejeter des mesures que les circonstances nous » commandent, si périlleuses qu'elles puissent » être. »

Le bill fut adopté sans opposition. Un autre bill autorisa le roi à pourvoir à la sûreté et à la défense du royaume, et à indemniser les personnes dont les propriétés pourraient souffrir par l'effet des mesures qui seraient jugées nécessaires. L'objet de ce bill était une sorte de levée en masse destinée à coopérer avec la milice et à être employée de la manière la plus efficace. On fit aussi revivre le bill des étrangers, et la suspension de la loi d'*habeas corpus* fut renouvelée.

Ainsi, au milieu des périls, le génie de Pitt veillait sur les destinées de la Grande-Bretagne. Déjà des flottes nombreuses parcouraient toutes les mers et bloquaient tous les ports de France et d'Espagne sur les côtes de l'Océan.

Toutefois si le directoire affectait de ne parler et de ne s'occuper que de l'expédition d'Angleterre, ses projets sur l'Égypte commençaient à être soupçonnés ou pénétrés. Les journaux français et italiens s'expliquaient même à ce sujet de manière à ne laisser aucun doute. Ils nommaient les généraux qui devaient faire partie de l'expédition; les savants et les artistes qui devaient s'associer à leurs travaux; enfin ils indiquaient les ports de la Méditerranée où se réunissaient les bâtiments destinés à concourir à cette grande entreprise. Mais en général les Anglais et même les Français restèrent également dans la persuasion que l'escadre et le convoi de troupes rassemblés à Toulon passeraient bientôt dans l'Océan. Quand enfin la réunion des savants et des artistes qui devaient accompagner l'expédition eut indiqué qu'il était question d'un grand établissement colonial; quand les journaux français eux-mêmes eurent soulevé un coin du rideau mystérieux, en vantant les avantages que retirerait la France de la possession de l'Égypte, on s'obstina encore à méconnaître ces indices et à considérer les préparatifs d'une colonisation méditerranée comme une fausse démonstration, qui ne pouvait avoir pour objet que de tenir les Anglais dans l'incertitude, et les amener à disséminer leurs forces navales. On crut donc en Angleterre même que le but de l'armement de Toulon était de débloquer la flotte espagnole dans le port de Cadix, afin d'opérer ensuite la réunion des escadres des deux nations alliées, réunion destinée à protéger le transport et le débarquement de l'armée française sur les côtes de la Grande-Bretagne. A cet égard néanmoins les Anglais se reposaient avec quelque confiance sur les vingt-quatre vaisseaux de ligne commandés par l'amiral Jervis, qui gardait le détroit de Gibraltar.

Mais déjà il ne s'agissait plus dans les ports de France de menacer Londres ou Dublin. Tout était prêt à Toulon; les convois de Gênes, de Civita-Vecchia et de Bastia, venaient de recevoir l'ordre de se réunir à la grande flotte. Quarante mille hommes, l'élite des plus braves armées de l'Europe, étaient rassemblés et n'attendaient plus que le signal du départ. Jamais, depuis la fameuse *armada*, plus grande expédition n'avait été préparée dans les ports du Midi, lorsqu'un incident imprévu, dirigé contre l'ambassade française à Vienne, sembla devoir retenir sur le continent le chef de cette grande entreprise, et pendant plus de quinze jours tint l'expédition en suspens.

Ici nous donnerons au lecteur des particularités remarquables et des documents essentiels sur le drame politique que nous devons présenter. Nous commencerons par faire connaître le caractère et la position sociale de l'acteur qui y joue le principal rôle et qui depuis est devenu un personnage éminemment historique. Charles-Jean Bernadotte naquit à Pau, dans le Béarn en 1764, d'une famille de bourgeoisie honorable. Il entra comme simple sol-

Digitized by Google

dat, en 1780, dans le régiment d'infanterie Royal-Marine. Sergent en 1789, il monta de grade en grade à celui de colonel qu'il obtint à la fin de la première campagne de la révolution, s'étant distingué par une grande activité, et une intrépidité que favorisa la marche rapide des événements. Passant en moins d'une année du rang de général de brigade à celui de divisionnaire, il commanda une division de l'armée de Sambre-et-Meuse à la bataille de Fleurus, où il donna des preuves de talent et de valeur. En 1795, il contribua au passage du Rhin et combattit pendant deux ans sur les rives de ce fleuve. En 1797, il passa à l'armée d'Italie avec sa division et celle du général Delmas, qui toutes deux se faisaient remarquer par leur intrépidité et leur discipline. Bernadotte eut besoin dans cette circonstance de toute sa prudence et de tout son crédit sur les troupes qu'il commandait, pour éviter de funestes divisions entre elles et les soldats de l'armée d'Italie sous les ordres de Bonaparte. Ceux-ci désignaient les soldats de Sambre-et-Meuse sous le nom de *messieurs*, et ils s'appelaient eux-mêmes les *sans culottes* de l'armée d'Italie, par affectation de républicanisme. Bernadotte mit autant de soin à calmer ces fâcheuses mésintelligences que l'on semblait en mettre d'un autre côté à les faire naître. Les opérations et les trophées de la campagne mirent fin à ces divisions et des deux côtés on se ressouvint seulement qu'on était Français. Du reste Bernadotte était fermement attaché aux institutions républicaines. Il fut chargé vers le mois d'août, pendant les négociations d'Udine, de se rendre à Paris et de présenter au directoire des drapeaux enlevés aux ennemis de la France. La lettre adressée à ce sujet par Bonaparte au directoire contenait un brillant éloge des talents et des services de Bernadotte, et le discours que ce général prononça lui-même à cette occasion devant le directoire ne fit qu'ajouter à sa réputation.

Ayant rejoint sa division à l'armée d'Italie, il ne fut pas longtemps à s'apercevoir que ses principes rigides et son caractère hautement prononcé faisaient également ombrage au directoire et à Bonaparte; que ce dernier surtout cherchait à l'écarter de Paris et des affaires publiques.

En effet Bernadotte avait saisi d'un œil attentif les mouvements qui avaient caractérisé la révolution du 18 fructidor, principalement dirigée contre le système constitutionnel; il savait que Bonaparte s'était montré disposé à marcher sur Paris à cette époque avec une partie de son armée, et depuis il avait acquis la certitude qu'en signant la paix, ce général avait eu des motifs personnels d'ambition; qu'il était convenu avec Cobentzel du congrès à Rastadt dont il serait le président; qu'il y aurait une armée rassemblée sur les côtes de l'Océan en apparence pour marcher contre l'Angleterre, mais en réalité pour marcher sur Paris et renverser le gouvernement directorial, si les circonstances le permettaient.

Dans une conversation avec le comte de Meerfeldt, l'un des plénipotentiaires désignés au congrès de Rastadt, Bernadotte avait aussi démêlé que l'Autriche ne comptait pas sur une longue paix, et qu'il y avait quelques points arrêtés et secrets entre Cobentzel et Bonaparte, pour le renversement du gouvernement républicain. Ainsi, il avait plus de données qu'il ne lui en fallait pour se convaincre qu'un esprit d'intrigue et de faction s'était répandu parmi les membres du gouvernement et parmi les généraux eux-mêmes.

Cette conviction lui inspira le projet de se rendre utile à sa patrie, sans qu'il eût besoin de marcher sur un terrain pour lequel il était si peu fait : c'est dans ce but qu'il écrivit au directoire le 29 novembre 1797 pour demander un commandement aux îles de France, dans l'Inde, ou dans les nouvelles possessions acquises par le traité de paix dans la mer Ionienne, ou, si la demande n'était pas accordée, une inspection d'infanterie, de l'emploi dans l'armée de Portugal, ou enfin une pension de retraite. Le même jour il envoie de Trévise, copie de cette lettre à Bonaparte, priant son général en chef, si sa retraite lui est accordée, « de vouloir bien employer » à l'armée d'Angleterre deux de ses aides de camp » qui serviront la république avec le même zèle et » la même ardeur qui ont caractérisé toujours les » troupes du Rhin. » Et il ajoute ces lignes remarquables : « Ils pourront comme moi, s'incliner devant les talents, mais jamais devant l'audace. » Quoique j'aie à me plaindre de vous, je m'en séparerai sans cesser d'avoir pour vos talents la plus » grande estime. » Barras lui répond au nom du directoire, le 19 décembre, qu'on lui destine une division de l'armée d'Angleterre, mais que s'il préfère le commandement des îles Ioniennes le directoire le lui confiera avec plaisir. Le même jour, Bonaparte, qui était alors à Paris, lui écrit dans le même sens et avec des expressions amicales. Mais rien ne le décide. Trois semaines après, Bonaparte lui écrit à Milan : « J'aurais fort désiré vous avoir » avec moi en Angleterre, mais il paraît que le gouvernement croit votre présence nécessaire pour » commander en Italie. Ce poste est essentiel, et » vous servirez la république en éclairant la marche » des nouveaux républicains d'Italie.... »

Mais Bonaparte en même temps dissuadait le directoire de confier ce commandement à Bernadotte;

et il le faisait maintenir à Berthier qui ne s'en souciait point. Aussi au moment où Bernadotte croyait recevoir de ce dernier le commandement en chef de l'armée d'Italie, celui-ci lui remettait un ordre du directoire qui l'envoyait ambassadeur à Vienne. Bernadotte ne douta pas un instant que ce changement ne fût le résultat de l'influence de Bonaparte, et qu'après avoir eu recours à tous les subterfuges, pour l'écarter des affaires intérieures de la république, il n'eût trouvé un moyen de s'en débarrasser d'une manière honorable. Il refusa d'abord de se rendre à Vienne; mais Berthier lui dit que son refus allait retarder l'exécution des ordres qu'il avait reçus de marcher lui-même sur Rome, et que d'ailleurs le directoire avait pensé qu'il fallait dans cette circonstance envoyer à Vienne un homme qui eût assez d'influence pour faire entendre à ce cabinet que la marche de l'armée française n'avait nullement pour but de renverser le gouvernement papal, mais d'obtenir une réparation de l'assassinat du général Duphot. Berthier ajoutait qu'il trouverait à Vienne des instructions dans ce sens. Bernadotte voyant alors une trop grande responsabilité à retarder par son refus la marche de l'armée accepta l'ambassade.

En faisant annoncer publiquement sa nomination, le directoire s'exprima ainsi sur le compte de son ambassadeur : « Ce général est du nombre de ceux » qui se sont distingués par leur sagesse autant que » par leur courage à la tête de nos différentes ar» mées, et qui se sont ainsi montrés propres à en» trer dans toutes les carrières. » Ayant senti aussi qu'il fallait entourer d'un certain éclat son ambassadeur auprès de la seconde puissance du continent, le directoire fixa son traitement à cent quarante-quatre mille francs. Il lui donna pour premier secrétaire de légation Gaudin qui avait déjà rempli les mêmes fonctions à Constantinople, et pour second secrétaire, Villot-Freville qui se trouvait alors avec le même titre en Toscane.

Quant à ses instructions, elles eurent pour objet de rassurer ou de calmer le cabinet de Vienne, au sujet des deux entreprises qui commençaient à se développer contre le saint-siége et contre la Suisse. Il s'agissait surtout de sonder les véritables dispositions de cette cour, et de travailler, à l'ombre de l'influence de l'impératrice, à renverser le premier ministre Thugut qu'on était si fondé à croire favorable à l'Angleterre. Provoquer la disgrâce de Thugut à Vienne, et à peu près par les mêmes motifs celle du prince de la Paix à Madrid et du chevalier Acton à Naples, tels étaient alors, à l'égard de ces trois cabinets, le but principal de la politique secrète du directoire et l'objet des instructions confidentielles de M. de Talleyrand, qui avait coutume de dire et même d'écrire dans ses dépêches, en parlant du premier ministre de l'Empereur : *M. de Thugut qui est le souverain de Vienne.* Quand nous aurons offert tout entier l'épisode de l'ambassade de Bernadotte et ses suites, nous dévoilerons les intrigues suscitées à Madrid contre le favori tout-puissant de la reine d'Espagne.

Bernadotte arriva le 8 février dans la capitale de l'Autriche. Le lendemain, il fit sa visite au baron de Thugut, qui le reçut avec des marques de distinction particulières; Bernadotte se présentait avec la réputation d'un guerrier habile et loyal; quoique dépourvu d'éducation, il ne manquait pas d'une sorte de politesse, et ses manières étaient assez propres à lui gagner les esprits. Enfin, quoiqu'il professât avec chaleur les principes de la révolution, la franchise de son caractère ne permettait pas de le croire capable d'aucune entreprise déloyale. Il protesta d'ailleurs de la sincérité de la politique du directoire, et promit, de sa part, une mission pacifique et tout à fait amicale.

Dans ses premières conférences avec le principal ministre, il lui fit sentir que le directoire verrait avec plaisir que, par réciprocité, la cour de Vienne envoyât un ambassadeur à Paris. « Puisque, sans » s'arrêter à la réciprocité d'étiquette, répondit » Thugut, le gouvernement français n'a pas attendu » la nomination d'un plénipotentiaire de l'Empereur, » pour envoyer ici un ministre qualifié de sa part, » je crois pouvoir vous donner l'assurance que cette » nomination aura lieu incessamment, avant que la » conclusion de la paix de Rastadt ait amené la paix » de la France avec le chef de la confédération ger» manique, et rétabli entre eux la même amitié » qu'entre votre république et le chef de la mo» narchie autrichienne. Le baron de Degelmann, » ajouta-t-il, paraît désigné pour cette haute » mission.

» Du reste, quels que soient les différends qui » résultent des diverses interprétations du traité de » Campo-Formio, ma cour, poursuivit Thugut, vient » de donner une grande marque de satisfaction à un » des principaux négociateurs qui l'a conclue : il a » plu à sa majesté impériale et royale de conférer » l'ordre de la Toison d'or au marquis de Gallo, » ci-devant ambassadeur de Naples à notre cour, et » actuellement secrétaire d'État des affaires étran» gères de Sa Majesté Sicilienne.

» Notre cour, en effet, donne de fortes preuves » de son amour pour la paix, et ce sentiment n'a pas » même été ébranlé par la prise d'assaut du fort du » Rhin, près de Manheim, qui a si fort affecté la » cour de Bavière. Je puis même assurer que » ma cour a conseillé à l'électeur palatin la plus

» grande modération à l'égard de la France. »

Ce furent ces dispositions, plus apparentes que réelles de la part de Thugut, qui rendirent plus facile à Bernadotte l'exécution des ordres du directoire, en ce qui concernait le saint-siége et la Suisse. Ses notes, à cet égard, maintinrent l'Autriche dans la ligne que venaient de lui tracer les stipulations de Campo-Formio. Ainsi Berthier put proclamer sans obstacle la république romaine, en invoquant les mânes de Pompée et de Caton; et quelques jours plus tard, Brune put envahir la Suisse, sans que le cabinet autrichien se permit de présenter une seule note ni la moindre réclamation. Cependant cette impassibilité devait avoir un terme.

L'impératrice, le 1er mars, étant accouchée d'une archiduchesse, le lendemain Bernadotte eut sa première audience de l'Empereur, et remit ses lettres de créance. Il fut successivement présenté à tous les princes de la famille impériale, regrettant fort que les couches de l'impératrice ne lui permissent pas de voir cette princesse.

Déjà la cour de Vienne commençait à se récrier contre les interprétations forcées du traité de Campo-Formio par le cabinet du Luxembourg. D'un autre côté, les différends qui s'élevaient entre la cour de Naples et la république française, occupaient singulièrement la cour impériale, qui y prenait à la fois un intérêt politique et un intérêt de famille. Son attention n'était pas moins fixée sur le sort de la Suisse et sur les événements qui changeaient la face de ce pays. Dans ces circonstances, Bernadotte, sans instructions précises sur les différents griefs qui donnaient lieu aux représentations de l'Autriche, crut devoir observer la plus grande circonspection, et pour cela, son principal moyen fut de se tenir souvent à la campagne. Mais poussé de plus en plus par M. de Talleyrand à miner le crédit du principal ministre, il fit remarquer dans sa correspondance chiffrée combien il avait été contrarié par les couches de l'impératrice, qui ne lui avaient point permis encore de se faire présenter à cette souveraine, et combien d'ailleurs il aurait peu à espérer de son appui tant que la cour de Naples redouterait l'influence ou les entreprises de la république : il fallait avant tout, disait-il, rassurer l'impératrice à cet égard. Du reste, ajoutait-il, n'est-il pas étrange que quand la république française a, depuis plus d'un mois, un ambassadeur à Vienne, l'Empereur semble affecter de n'en point envoyer à Paris, tout en disant toujours qu'il y enverra le baron de Degelmann, qui ne bouge nullement.

Enfin, le 8 avril, dimanche de Pâques, l'impératrice relevée de couches et paraissant ce jour-là pour la première fois en public, Bernadotte eut d'elle sa première audience. Dans le discours qu'il adressa à cette princesse, il lui dit « qu'il s'estimait » d'autant plus heureux de lui rendre aujourd'hui » ses devoirs, qu'il venait de recevoir l'ordre exprès » du directoire d'assurer Sa Majesté qu'elle pouvait » se tranquilliser absolument à l'égard de Naples. » Il avait reçu cette instruction par l'adjudant Morin, arrivé la veille de Paris.

Profitant de l'impression favorable que cette assurance avait faite sur l'esprit de l'impératrice, il lui fit remettre secrètement, dès le lendemain, un mémoire dirigé contre la politique de Thugut, comme étant incompatible avec le système de bonne intelligence et d'harmonie qui existait entre la France et l'Autriche, et sans lequel le sort de Naples ne pouvait que rester incertain.

Soit que cette démarche n'eût pu échapper à l'investigation de Thugut, soit que le mémoire eût été remis par l'impératrice à l'Empereur, ce qui est plus vraisemblable, le fait est que le monarque chercha aussitôt, de concert avec Thugut, à déjouer l'intrigue française à laquelle on pouvait supposer que Cobentzel n'était pas étranger, puisque c'était en lui seulement que le gouvernement français semblait avoir confiance. Ce fut alors qu'un simulacre de changement de ministère fut résolu dans le secret du cabinet, et qu'un courrier extraordinaire fut envoyé à Cobentzel à Rastadt, lui portant l'ordre de se rendre à Vienne, pour y prendre la direction des affaires étrangères.

La notification officielle qui en fut donnée plus tard (1) était conçue en ces termes : « Sa Majesté » a bien voulu se rendre aux prières répétées du » baron de Thugut et le décharger gracieusement » du ministère des affaires étrangères ; elle a trouvé » bon de confier la direction de ce département, » jusqu'à nouvel ordre, à son ambassadeur auprès » de la cour impériale de Pétersbourg, le comte » Louis de Cobentzel, et de nommer le baron de » Thugut ministre de conférence, en le préposant » en même temps, en qualité de son commissaire » général et ministre plénipotentiaire, à tous les » travaux qui concernent les nouvelles possessions en Italie, Dalmatie, Istrie et Albanie. »

Le courrier de l'Empereur, qui était parti de Vienne le 12 avril, arriva le 14 à Rastadt. Dès le lendemain, le comte de Cobentzel se mit en route. Avant son départ, il présenta aux plénipotentiaires français, ainsi qu'à la légation prussienne, le comte de Lehrbach, comme ministre plénipotentiaire du roi de Hongrie et de Bohême, caractère diplomatique dont il était lui-même revêtu. Jusqu'alors le

(1) Le 2 mai suivant.

Digitized by Google

comte de Lehrbach n'avait eu que la qualité de ministre archiducal d'Autriche à la députation de l'Empire, tandis que le comte de Metternich faisait les fonctions de ministre de l'Empereur comme chef de l'Empire.

Quant au changement ministériel qui venait de s'opérer à Vienne, on a vu qu'il n'était que fictif et que Thugut restait toujours le maître des affaires. Mais l'incident qu'avait médité et préparé Bonaparte à Paris, vint croiser la combinaison autrichienne, et amena le grave conflit dont nous n'omettrons ici aucun détail essentiel.

Depuis quelque temps certains journaux de Paris, dirigés par Bonaparte ou par sa faction, attaquaient Bernadotte sur ce qu'il n'avait pas permis à son corps d'armée en Italie, de délibérer et de faire des adresses dans le sens de celles que Bonaparte avait dictées pour faire triompher le directoire dans sa lutte contre les conseils. Passant à des accusations plus récentes, ils affirmèrent que les officiers à la suite du général ambassadeur ne portaient la cocarde tricolore que dans l'intérieur de l'hôtel de la légation, et qu'on ne devait pas en être surpris quand on se rappelait la condescendance que Bernadotte avait montrée pour le cabinet de Vienne, après les préliminaires de Léoben et à des époques antérieures.

Le directoire en envoyant ces articles de journaux à Bernadotte, lui écrivit qu'il ne pouvait croire qu'un général qui avait si bien servi la nation sous le drapeau tricolore, négligeât de faire respecter ses couleurs, et qu'il lui ordonnait de faire distinguer son hôtel par les couleurs nationales, s'il ne l'avait déjà fait.

On sent l'impression que cette lettre dut faire sur Bernadotte. Ses ménagements étudiés envers la cour de Vienne ne pouvaient qu'en être altérés. A l'instant même le secrétaire de légation commanda un drapeau tricolore.

Par un singulier concours de circonstances, on touchait à l'époque où l'année précédente la jeunesse de Vienne, animée d'un généreux patriotisme, s'était enrôlée tout entière pour la défense de l'Etat. Elle désirait célébrer, par des fêtes, l'anniversaire de ce noble dévouement, et l'Empereur paraissait disposé à répondre à ses vœux. Par une susceptibilité mal entendue qu'avait excitée la dépêche du directoire, l'ambassadeur français notifia aux ministres autrichiens qu'il ne verrait pas cette fête avec plaisir, et il demanda qu'elle n'eût point lieu. Mais comment refuser à la jeunesse de la capitale une satisfaction qu'elle sollicitait ardemment et qui tendait d'ailleurs à entretenir dans le peuple l'amour de son pays et de son souverain? Le ministre représenta au général ambassadeur qu'il lui était impossible d'accéder à sa demande. Bernadotte déclara que si la fête avait lieu, il en donnerait une de son côté. C'était agir en maître dans un pays qui n'était pas conquis. Le ministre crut de la dignité de son souverain de ne pas plier, et la fête patriotique de la jeunesse de Vienne eut lieu. Le même jour, 13 avril, l'ambassadeur de la république française, par une sorte de représailles, réunit ses amis et saisit cette occasion pour faire arborer à son hôtel le drapeau tricolore avec cette inscription : *Liberté*, *égalité*. Il était alors 6 heures du soir.

Les habitants de Vienne, loin de partager les dispositions des peuples de Milan, de Venise et de Rome, se réunirent en foule devant l'hôtel de l'ambassadeur, et firent entendre des murmures et des cris tumultueux, exigeant que le drapeau fût retiré. Le premier détachement de troupes qui survient ne veut pas d'abord employer les moyens de rigueur : l'officier qui le commande invite le peuple à se séparer; mais loin de s'apaiser le tumulte augmente avec la foule même qui commence à lancer des pierres aux fenêtres, au balcon et au drapeau tricolore. L'ambassadeur, qui voit dans ce rassemblement tout le caractère d'une émeute hostile, envoie au premier ministre cette première note :

« L'ambassadeur de la république française prévient M. de Thugut qu'au moment où il lui écrit, » une populace fanatique ose former un attroupement devant la porte de son habitation. Les » motifs qui animent ces attroupés, ne peuvent pas » être l'objet du plus léger doute, puisque plusieurs » pierres ont été lancées contre les fenêtres de la » maison qu'occupe l'ambassadeur. Profondément » indigné de tant d'insolence il prie M. de Thugut » d'ordonner à l'instant les recherches nécessaires » pour que les auteurs du délit soient découverts et » punis, de manière à ce que leur châtiment serve » d'exemple. L'ambassadeur de la république fran» çaise ne doute pas que ses réclamations ne soient » accueillies avec tout l'empressement qu'elles doi» vent inspirer, et que désormais la police ne soit » assez vigilante pour prévenir toute scène sem» blable, qui ne pourrait se renouveler sans en» traîner les conséquences les plus sérieuses, » d'après l'intention très-ferme où est l'ambassa» deur de repousser avec énergie jusqu'à la moindre » insulte, à plus forte raison des excès aussi scan» daleux.

» *P. S.* M. de Thugut est prié de remarquer que » l'on a beaucoup à se plaindre des agents de la » police. Plusieurs qui ont dit être employés par » elle ont été requis pour dissiper l'attroupement,

» et au lieu de remplir les intentions de l'ambassa-
» deur ils sont restés froids spectateurs de ces dés-
» ordres révoltants. »

En effet l'émeute grossissait à vue d'œil et se montrait de plus en plus menaçante. Sur ces entrefaites accoururent le comte de Dietrichstein, conseiller de la régence, et le directeur de la police comte de Pergen; tous deux se rendirent près le général ambassadeur, le conjurant de faire ôter le drapeau. Leurs instances furent vaines; ils les réitérèrent à plusieurs reprises, et toujours ils essuyèrent le même refus. Ils allèrent jusqu'à donner à l'ambassadeur l'assurance que s'il se rendait à leurs prières, pour que l'on eût le temps de préparer le peuple et de le contenir, le gouvernement se ferait un devoir de lui procurer la satisfaction qu'il désirait. Bernadotte persista dans son refus, et répondit itérativement: *Non! le drapeau restera!*

On envoya un officier au peuple, pour lui dire que l'ambassadeur ne pouvant avoir égard à ses clameurs, on l'invitait à les cesser et à se retirer. Mais toute représentation fut inutile; on jeta de nouveau des pierres aux fenêtres, et des hommes de la foule escaladant le balcon en arrachèrent le drapeau et le précipitèrent dans la rue.

Ce fut alors que Bernadotte envoya au premier ministre cette seconde note:

« L'ambassadeur de la république française pré-
» vient de nouveau M. de Thugut, que la frénésie
» du peuple est telle que toutes les vitres de la mai-
» son de France sont fracassées par les coups de
» pierres réitérés que les ameutés ne cessent de lan-
» cer: il lui donne avis que l'attroupement est déjà
» porté à plus de trois mille personnes, et que les
» gardes accourues dans les environs de la maison
» de France, loin de la protéger, restent spectatri-
» ces bénévoles du caprice et de la fureur du peu-
» ple: leur inertie l'encourage au contraire. L'am-
» bassadeur ne peut se dispenser de croire que cette
» scène scandaleuse ne soit tolérée ou plutôt exci-
» tée par les autorités qui ne prennent aucune me-
» sure pour la faire cesser. Il voit avec autant de
» regret que de peine que la dignité du peuple fran-
» çais est blessée par l'insulte faite à l'ambassadeur,
» qui a vainement engagé la foule à se séparer et à
» rentrer paisiblement dans ses habitations. A l'in-
» stant même où l'ambassadeur écrit, la fureur est
» telle que les portes sont enfoncées par le moyen
» de pierres qu'on y jette, et cela en présence des
» gardes. Le drapeau tricolore vient d'être arraché
» par le moyen de crochets, par cette populace mu-
» tinée. L'ambassadeur ne pouvant rester plus long-
» temps dans un pays où les lois les plus saintes sont
» violées, où les traités les plus sacrés sont foulés
» aux pieds, demande à M. de Thugut un passe-port
» pour se rendre en France avec toute la légation, à
» moins que M. de Thugut, réprouvant la *violation*
» *du droit des gens*, n'aime mieux faire proclamer
» dans les rues de Vienne, que le gouvernement
» autrichien, n'ayant pris aucune part aux insultes
» et outrages exercés contre la république française,
» les désavoue formellement et ordonne que les au-
» teurs et complices soient recherchés et punis
» d'une manière exemplaire. A cette condition seule
» et sous l'obligation du gouvernement autrichien
» de remplacer le drapeau tricolore et de le faire
» arborer par un officier civil ou militaire dans la
» maison de France, l'ambassadeur peut rester.
» M. de Thugut doit examiner que le temps presse
» que les moments sont précieux et qu'ainsi il doit
» à l'ambassadeur une réponse prompte et catégori-
» que à tous les points de sa demande. L'ambassa-
» deur observe de plus à M. de Thugut que plusieurs
» personnes de la légation ont été obligées de mettre
» le sabre à la main pour se soustraire à la fureur
» du peuple. »

En effet, l'ambassadeur avait cru d'abord que son apparition en imposerait à la multitude, quand il la vit dans des dispositions évidemment hostiles. Il avait fait ouvrir la porte de son hôtel et s'était présenté avec son secrétaire le sabre à la main. Mais la multitude n'en tenant aucun compte l'avait forcé et pressé de se retirer. Dans cet instant un de ses domestiques tira un coup de pistolet sur un homme du peuple qui, suivi par d'autres, commençait à escalader les appartements intérieurs. Ce fut le signal des plus graves désordres. L'homme blessé ayant été emporté, ses camarades revinrent à la charge. Le peuple alors força et brisa deux fenêtres, et plusieurs des attroupés pénétrèrent dans les appartements et les saccagèrent. Les meubles et les lustres, tout ce qu'il y avait de précieux fut pillé ou brisé. On mit en pièces les voitures qui étaient dans la cour et l'on en traîna les débris dans la rue. Tous ces excès furent commis aux cris sans cesse répétés de *vive l'Empereur! à bas le drapeau national!* Sans l'arrivée d'un bataillon de grenadiers qui vint renforcer la garde, les excès eussent été encore plus outrageants. Le peuple aurait vraisemblablement forcé l'appartement où l'ambassadeur et ses gens s'étaient barricadés comme dans une citadelle et se tenaient prêts à repousser la force par la force.

Vers onze heures, l'ambassadeur envoya au premier ministre une troisième note conçue en ces termes:

« L'ambassadeur de la république française pré-
» vient M. de Thugut que le tumulte et des excès
» de tous genres durent depuis cinq heures; qu'au-

» cun officier public ne s'est encore présenté chez » lui ; qu'une populace effrénée est en possession » de différentes parties de son habitation, où les » séditieux fracassent tout ce qu'ils trouvent ; que » l'ambassadeur, les secrétaires de légation, les ci- » toyens et les officiers français qui se trouvent près » de lui sont obligés de se retirer dans un ap- » partement où, avec les dispositions qui carac- » térisent des républicains, ils attendent l'évé- » nement.

» L'ambassadeur ne peut plus rester dans une » ville inhospitalière où l'on viole d'une manière » si affreuse les principes qui lient les nations entre » elles, le droit des gens consacré par le respect de » tous les peuples civilisés ; il requiert le ministre » des affaires étrangères de Sa Majesté Impériale de » lui envoyer les passe-ports nécessaires pour lui et » pour tous les Français qui doivent s'éloigner avec » lui. L'envoi de ce passe-port pourra être d'autant » moins différé que la foule, prête à s'élancer dans » l'appartement où les citoyens français l'attendent, » n'a reculé qu'au moment où quelques domestiques » se sont vus obligés de faire usage contre elle » des armes à feu qui se trouvaient entre leurs » mains. »

» *P.-S.* La dernière note que l'ambassadeur de la » république française destine à M. de Thugut est » assez marquante par son objet, pour qu'il s'aper- » çoive que c'est la troisième qui lui aura été adres- » sée, sans qu'aucune réponse ait suivi les deux » premières. »

Enfin, le premier ministre fit la réponse suivante :
« C'est avec une peine infinie que le ministre des » affaires étrangères a appris les désordres qui font » le sujet des notes que le citoyen ambassadeur de » la république française lui a adressées ce soir. » Le ministre en fera un rapport exact à Sa Majesté » Impériale, et il ne doute pas qu'elle n'en ressente » un grand déplaisir. Le citoyen ambassadeur peut » être persuadé qu'aucun moyen ne sera négligé » pour que les événements de ce soir soient exa- » minés selon toute la rigueur prescrite par la » justice, et avec l'intérêt sincère que le gouverne- » ment autrichien attachera toujours à cultiver » l'amitié si heureusement rétablie entre les deux » puissances. »

Alors seulement on prit véritablement des mesures pour dissiper l'émeute. Deux escadrons de cuirassiers arrivèrent au grand trot, tandis que le régiment de Preiss marchait et garnissait les rues adjacentes, et que les généraux Kinsky et Terzy s'efforçaient par des représentations d'apaiser le peuple ; mais ces mesures ne suffirent pas. Le peuple ne s'était pas contenté d'abattre et de mettre en pièces le drapeau tricolore ; il en avait brûlé les lambeaux sur la place Schottenplatz, aux acclamations de la multitude, dont la plus grande partie s'était ensuite portée au château impérial. L'Empereur se montra alors sur le balcon et il exhorta lui-même l'attroupement à rentrer dans l'ordre. De grands cris de *vivat* partirent du milieu de ce rassemblement, qui pouvait s'élever de quarante à cinquante mille personnes. L'ordre fut donné de faire entrer encore deux régiments dans Vienne. Ce ne fut qu'à une heure après minuit que l'attroupement se calma insensiblement, après qu'on eut fermé les portes de la ville, pour arrêter la masse du peuple des faubourgs qui déjà était en mouvement. Toute la nuit se passa dans le trouble et l'alarme.

A huit heures du matin, le général Bernadotte envoya sous une forte escorte militaire un de ses aides de camp à l'Empereur ; il était porteur de la note suivante (1) :

« Sa Majesté Impériale ne peut manquer d'être » instruite des excès qui ont été commis contre » l'ambassadeur de la république française. Trois » notes successives ont été adressées par l'ambas- » sadeur à M. le baron de Thugut, pour lui annoncer » le commencement et les progrès du tumulte. Il a » vu s'écouler, sans recevoir aucune réponse, tout le » temps du danger, et ce n'est que sur les 3 heures » du matin qu'il a enfin reçu une note bien peu » faite pour remplir son attente. Une conduite aussi » extraordinaire met l'ambassadeur de la république » française dans le cas d'engager Sa Majesté Im- » périale à se faire représenter les diverses notes » qu'il a fait parvenir à son ministre des affaires » étrangères. C'est à regret qu'il prie Sa Majesté » d'observer qu'au nombre de ses réclamations se » trouve la demande de passe-port dont il est forcé » de faire usage, pour aller prendre les ordres du » gouvernement auquel il a l'honneur d'appartenir. » En s'éloignant de cette résidence il emportera la » certitude consolante de n'avoir rien négligé pour » convaincre Sa Majesté Impériale des dispositions » pacifiques et amicales que le gouvernement fran- » çais entretient à son égard. Un autre motif de sa- » tisfaction existe pour lui dans la persuasion que » Sa Majesté est profondément affligée de l'attentat » dirigé contre le représentant d'un gouvernement » ami, et que toutes les mesures que les convenan- » ces exigeaient auraient été prises sur-le-champ, si » les intentions de Sa Majesté avaient été fidèlement » remplies. L'ambassadeur espère que l'avenir con- » firmera cette opinion d'une manière éclatante, et » qu'une juste réparation prouvera au directoire

(1) Sous la date du 14 avril 1798.

» exécutif que Sa Majesté Impériale forme des vœux » aussi sincères que lui pour le maintien de la bonne » intelligence entre les deux nations. »

Dans le jour même Bernadotte reçut la réponse suivante au nom de l'Empereur :

« Le ministre du cabinet, comte de Colloredo, » a l'honneur de faire savoir, par ordre de l'Empe- » reur, au citoyen ambassadeur de la république » française que Sa Majesté a appris avec un vif dé- » plaisir les excès et désordres arrivés dans la nuit » passée ; que Sa Majesté en a été à peine informée, » que dès hier encore elle a donné elle-même ses » ordres tant au commandant des troupes qu'au mi- » nistre de la police ; et que, connaissant leur zèle » et leur exactitude, elle ne saurait douter qu'ils » n'aient rempli ses intentions autant que les cir- » constances ont pu le permettre ; que l'Empereur » désire que le citoyen ambassadeur n'insiste point » sur *les passe-ports demandés,* que Sa Majesté s'en » remet à lui-même de considérer tous les inconvé- » nients qui résulteraient des bruits fâcheux d'une » mésintelligence survenue entre les deux puis- » sances, que son départ de Vienne ne manquerait » pas de faire naître ; que Sa Majesté a ordonné à » M. le comte de Saurau et M. le baron de Degel- » mann de se rendre dans la journée chez le citoyen » ambassadeur, afin de chercher à éclaircir et vé- » rifier tous les faits, et faire disparaître à la satis- » faction réciproque tout juste motif de plainte de » sa part. L'Empereur, en chargeant le soussigné » de faire connaître ses sentiments au citoyen am- » bassadeur, a ordonné d'y ajouter l'assurance de » sa résolution invariable d'entretenir avec soin » et en toute occasion l'amitié et la bonne intelli- » gence heureusement établies entre les deux puis- » sances, résolution sur laquelle d'ailleurs la *scru- » puleuse ponctualité* avec laquelle toutes les stipu- » lations de *Campo-Formio* sont remplies de la part » de Sa Majesté ne peut pas laisser le moindre doute.

» Le ministre du cabinet s'empresse d'offrir au » citoyen ambassadeur l'expression de sa haute » considération. »

Une commission spéciale ayant dressé, par ordre de l'Empereur, une espèce de procès-verbal de toutes les circonstances de l'émeute et de ses suites, et cette pièce ayant été signée par quelques ministres étrangers, le comte de Saurau et le baron de Degelmann se rendirent chez l'ambassadeur français pour lui demander également sa signature qu'il accorda. Mais leurs instances pour le déterminer à déférer au vœu de l'Empereur de ne pas quitter sa résidence furent sans effet. L'ambassadeur exigeait les mêmes réparations qu'il avait demandées dans ses notes au baron de Thugut. Vainement les commissaires autrichiens lui représentèrent que le dessein d'arborer le drapeau tricolore n'était pas prévu par le vingt-troisième article du traité de Campo-Formio, puisque jamais ambassadeur de France n'avait affiché des armes ni aucune autre marque distinctive quelconque à son hôtel, qu'un tel drapeau était d'ailleurs sans exemple ; qu'aucun ministre étranger à Vienne n'avait des marques distinctives à sa demeure.

Bernadotte allégua que c'était en conséquence des ordres du directoire qu'il avait arboré le drapeau tricolore à son palais, et que par conséquent l'insulte et les outrages dont il avait été l'objet blessaient la dignité de son gouvernement, et que d'ailleurs son caractère d'ambassadeur ayant été compromis il persistait dans la résolution de quitter Vienne, s'il ne recevait pas dans la journée une satisfaction suffisante.

L'Empereur convoqua de suite un conseil d'État auquel on fit inviter tous les ministres des puissances étrangères. On y produisit le procès-verbal signé par l'ambassadeur français lui-même, et toutes les pièces propres à jeter du jour sur ce malheureux incident. Après une assez longue délibération les ambassadeurs signèrent une déclaration qui tendait à justifier complétement le gouvernement autrichien et à rejeter la faute des désordres de la veille sur l'imprudence du ministre républicain et l'innovation qu'il s'était permise en faisant arborer le drapeau tricolore. Cette déclaration ainsi que le procès-verbal furent envoyés par un courrier extraordinaire à Paris et dans toutes les cours étrangères.

Le même jour l'Empereur fit publier en son nom une proclamation signée du directeur de la police comte de Pergen, et conçue en des termes propres à exprimer toute l'affliction du souverain. Elle portait que Sa Majesté Impériale avait appris avec le plus vif déplaisir que par un zèle hors de saison quelques habitants de Vienne s'étaient écartés de leur respect accoutumé pour l'ordre public ; que Sa Majesté, dans l'attente que dès ce moment tous les bourgeois bien pensants s'abstiendraient de prendre part directement ou indirectement à des tumultes et à toute espèce de rassemblement, avait ordonné que l'on prît les mesures les plus efficaces pour maintenir le repos et l'ordre public ; que si quelqu'un ne répondait pas à cette attente, Sa Majesté se verrait dans la désagréable nécessité de faire punir suivant toute la rigueur des lois un tel perturbateur du repos de ses concitoyens.

Rien n'ayant pu fléchir l'ambassadeur il quitta Vienne, le 15 avril, avec toutes les personnes attachées à sa légation, sous l'escorte d'un nombreux détachement de cavalerie, relevé de station en sta-

Digitized by Google

tion jusqu'à la frontière. Il prit la route de Rastadt.

Au premier bruit de cet événement chacun vit dans la retraite de l'ambassadeur le signal d'une nouvelle guerre. Le directoire en reçut l'avis officiel par un courrier extraordinaire que lui dépêcha l'ambassadeur d'Espagne près la cour de Vienne. Ce courrier était porteur d'un premier rapport de Bernadotte sur l'émeute à la suite de laquelle il avait été insulté et obligé de se retirer. Le directoire passa une partie de la nuit à délibérer sur les mesures à prendre pour venger l'honneur national. Le sentiment fut d'abord unanime à cet égard. Cependant la situation du directoire était embarrassante. D'un côté le général Bernadotte avait trop bien servi la cause de la république pour qu'on osât le désavouer; de l'autre les préparatifs pour l'expédition d'Égypte étaient trop avancés pour qu'on ne dût pas appréhender une rupture avec l'Autriche. En effet, le directoire avait tellement hâté les préparatifs que le départ de Bonaparte pour Toulon était fixé au 23 avril. Le sentiment de l'honneur national ayant prévalu, le directoire mande Bonaparte pour s'appuyer de son influence sur l'opinion publique. Il lui donne connaissance d'un projet de message aux conseils pour déclarer la guerre à l'Autriche et d'un décret qui lui conférait le commandement de l'armée d'Allemagne. Mais Bonaparte, qui a des desseins plus profonds, ne partage point l'opinion du directoire. Suivant lui, le choix de Bernadotte avait été mauvais; son caractère était trop exalté pour un ambassadeur, sa tête n'était pas assez calme et il avait eu matériellement tort. Déclarer la guerre à l'Autriche c'était jouer le jeu de l'Angleterre. Croire que si le cabinet de Vienne eût voulu la guerre il eût insulté l'ambassadeur c'était peu connaître la politique. Il aurait au contraire caressé, endormi, tout en faisant marcher ses troupes. On pouvait être certain qu'il donnerait satisfaction. Se laisser entraîner ainsi par tous les événements, c'était ne point avoir de système politique. Du reste offrant ses services et son influence au gouvernement, il déclara qu'il suspendrait son départ pour Toulon jusqu'à ce qu'on eût reçu de Vienne des nouvelles plus satisfaisantes. Le directoire embarrassé prend alors un arrêté qui lui confère les pouvoirs les plus étendus et le charge de tout réparer.

Dès ce moment Bonaparte se regarde comme maître des destinées de la France. Il expédie en toute hâte un contre-ordre dans la Méditerranée; ordonne aux généraux Baraguey-d'Hilliers, à Gênes, et Desaix, à Civita-Vecchia, de débarquer leurs troupes si elles étaient embarquées; de rentrer dans le port si elles avaient mis à la voile. Il prévient le général Brune que ces troupes sont mises à sa disposition si des indices lui faisaient penser qu'il peut en avoir besoin. « Dans ces nouvelles mesures, lui » mande-t-il, vous voyez l'effet des événements qui » viennent d'arriver à Vienne, sur lesquels cependant le gouvernement n'a encore rien de positif. » Si jamais les affaires se brouillent, je crois que les » efforts des Autrichiens seront tournés d'un autre » côté, et dans ce cas je sens bien que vous auriez » besoin de beaucoup de moyens et surtout de » beaucoup d'argent. »

Enfin il envoie le même jour au comte de Cobentzel qu'il croit encore à Rastadt le même courrier qu'il envoyait à Vienne lors de la négociation secrète. Dans la lettre par laquelle il lui annonce qu'il se mettra incessamment en route pour aller s'aboucher avec lui à Rastadt, il lui parle beaucoup moins de l'affaire de Bernadotte que d'arrangements politiques propres à terminer les difficultés que le traité de Campo-Formio avait fait naître ou n'avait pas résolues. Ce langage ne pouvait manquer d'être compris par Cobentzel.

Cependant le courrier de la cour de Vienne arriva dans l'intervalle au directoire avec la dépêche écrite au nom de l'Empereur qui témoignait au gouvernement français la peine que lui avait causé le tumulte du 13 avril, et le dessein de sa part de remplir les stipulations de Campo-Formio dans toute leur étendue. Bien que ces protestations fussent d'une nature plus rassurante, le directoire était peu satisfait de la déclaration impériale affichée à Vienne au sujet de l'insulte dont le drapeau national et l'ambassadeur avaient été l'objet. Il trouva cette déclaration vague, insignifiante, et il s'étonna de n'y rien voir concernant la punition des auteurs et instigateurs de l'émeute. Mais enfin il y avait ouverture, d'après la dépêche de l'Empereur, pour entrer de part et d'autre dans des explications propres à maintenir la paix entre les deux nations. Le directoire crut devoir s'arrêter à ce parti, car déjà la conduite et les intentions de Bonaparte excitaient de nouveau ses méfiances. Le directoire n'avait connu la lettre que ce général venait d'écrire au comte de Cobentzel que par l'aveu de M. de Talleyrand, et ce genre de communications diplomatiques lui avait singulièrement déplu : il y voyait avec raison un sens mystérieux et des vues cachées.

Ses soupçons s'accrurent lorsque Bonaparte manifesta ouvertement la crainte qu'au milieu des orages qu'accumulaient chaque jour les circonstances et la marche incertaine du gouvernement, une entreprise en Orient ne fût devenue contraire aux vrais intérêts de la France. « L'Europe, dit-il » au directoire, n'est rien moins que tranquille; le » congrès de Rastadt ne se termine pas; vous êtes

» obligés de garder vos troupes dans l'intérieur pour » assurer les élections dans le sens du gouvernement; il vous en faut pour comprimer les départements de l'Ouest. Ne conviendrait-il pas de contremander définitivement l'expédition et d'attendre » des circonstances plus favorables? »

Les directeurs alarmés craignirent alors qu'il ne voulût se mettre à la tête des affaires, et tous réunis dans la même pensée n'en furent que plus ardents à presser son départ. Mais lui, revenant à la charge, fit encore quelques efforts pour prendre un ascendant marqué dans les délibérations du gouvernement. Il expliqua même ses intentions avec tant de fermeté et de hauteur que le directoire crut entendre un maître qui lui dictait ses volontés.

Ce fut alors que les cinq directeurs de concert lui intimèrent positivement (le 3 mai), l'ordre formel de partir sur-le-champ. La conférence déjà si vive se termina par une discussion pleine de chaleur, à la suite de laquelle Bonaparte croyant pouvoir user du moyen qui lui avait déjà réussi, menaça le directoire de donner sa démission. A ces mots le directeur Rewbell prenant une plume la lui présenta froidement, en lui disant : « Vous voulez vous retirer du service, général? la république perdra » sans doute un brave et habile chef; mais elle a » encore des enfants qui ne l'abandonneront pas. » Bonaparte saisissait la plume, quand le directeur Merlin s'en empara et mit fin à cette scène.

Dévorant son affront, Bonaparte sortit du palais directorial très-piqué, et ce fut alors qu'il dit à un de ses confidents ces mots qu'on a rapportés depuis si souvent : « *La poire n'est pas mûre*... partons; » nous reviendrons quand il en sera temps. »

Après cette explication, Bonaparte conservait encore l'idée d'aller à Rastadt, où il avait donné rendez-vous à Cobentzel, pour se mettre à la tête des négociations et se faire l'arbitre des destinées de la république, lorsqu'une visite imprévue de Barras mit fin à ses irrésolutions. Ce directeur entre dans son salon avec un air extrêmement sombre; il prend très-peu de part à la conversation et après quelques instants de silence il passe dans un cabinet voisin, avec Bonaparte seul, et lui dit d'une voix ferme : « Le directoire ne souffrira plus de délais; » partez pour Toulon, et partez cette nuit même. Je » vous donne un conseil salutaire. » En sortant du cabinet, Barras quitte presqu'aussitôt la société sans échanger à peine deux paroles avec Joséphine, bien qu'il eût l'habitude de causer avec elle. Bonaparte survient après lui, ne dit rien à personne et se retire de nouveau dans le cabinet dont il ferme brusquement la porte. Dans la nuit même il part pour Toulon avec sa femme et son secrétaire Bourrienne.

Voici d'un autre côté ce qui se passait à la cour d'Autriche. On y avait bientôt su que le gouvernement français ne donnerait pas de suites fâcheuses à l'événement du 13 avril. Le 2 mai, dans la soirée, arriva de Paris le courrier qu'on attendait et qui descendit chez l'ambassadeur d'Espagne. Il était porteur de la lettre par laquelle Bonaparte donnait rendez-vous au comte de Cobentzel à Rastadt. Dès le matin du 3, le comte de Cobentzel et le baron de Thugut se rendirent près de l'Empereur et passèrent deux heures avec ce monarque dans son cabinet. Là il fut arrêté que Cobentzel se rendrait incessamment à Rastadt pour s'aboucher avec Bonaparte, sans que les opérations défensives que la cour de Vienne avait ordonnées fussent diminuées ni interrompues; que le comte tirerait parti des circonstances, c'est-à-dire des événements survenus à Rome et en Suisse, pour assurer à l'Autriche des garanties ou des compensations; et enfin qu'il se chargerait de porter à Bonaparte un sabre garni de brillants et estimé quatre-vingt mille florins, présent qui lui serait offert de la part de l'Empereur. Il fut également arrêté que pendant l'absence du comte de Cobentzel, le baron de Thugut reprendrait la direction des affaires étrangères.

Le bruit se répandit aussitôt dans les cercles diplomatiques que le courrier porteur des dépêches de Paris ne laissait plus aucun doute que le directoire français n'eût désapprouvé l'ambassadeur Bernadotte; qu'il était positif que Bonaparte viendrait bientôt à Rastadt pour mettre la dernière main à l'ouvrage de la pacification; et qu'on pouvait bien augurer des résultats de ce rendez-vous diplomatique, à cause des liaisons de confiance qui s'étaient établies entre M. de Cobentzel et le principal négociateur français.

Le ministre de l'Empereur fit la route de Vienne à Rastadt avec une extrême diligence. Il n'apprit que du 16 au 18 mai que Bonaparte ne s'y rendrait pas, parce qu'il s'était tout à coup dirigé vers Toulon, pour se mettre à la tête de l'armement maritime. On peut juger combien ce désappointement blessa le négociateur autrichien et contraria son cabinet. L'influence de réaction que ce contretemps exerça sur la politique de la cour de Vienne ne tarda pas à se révéler.

Du reste, le gouvernement français, si intéressé de son côté à donner suite à cette négociation subsidiaire, remplaça Bonaparte avec peu de bonheur; il lui substitua le littérateur François de Neuchâteau, membre sortant du directoire. Ses instructions portaient de dissiper, de concert avec le ministre impérial, les ombrages suscités par le fâcheux événement de Vienne, et d'aplanir définitivement les

Digitized by Google

difficultés résultantes de l'exécution des stipulations de Campo-Formio. Comme, d'après l'art. 157 de la constitution française, M. François de Neuchâteau, en sa qualité de directeur sortant, ne pouvait quitter qu'après un intervalle de deux ans, le territoire de la république, la proposition fut faite au comte de Cobentzel de se rendre à Seltz, petite ville française à portée de Rastadt, de l'autre côté du Rhin, pour y tenir les conférences. M. de Cobentzel demanda les ordres de sa cour et en reçut l'autorisation de se rendre à Seltz. Le 20 mai, François de Neuchâteau partit de Paris pour la même destination. Selon le *Rédacteur*, journal officiel du directoire, qui crut devoir expliquer ce départ par une insinuation diplomatique, l'objet de sa mission n'avait rien de commun avec celui du congrès de Rastadt.

Revenons à Bernadotte, dont l'ambassade occupait alors tous les esprits. Le directoire fut sobre de publications sur son départ inopiné de Vienne qui avait fait une si grande sensation, et pourtant, dès le 25 avril, le secrétaire de légation, Willot-Freville lui avait apporté le rapport détaillé de l'ambassadeur. Mais sans être publiquement désavoué, Bernadotte n'en était pas moins sacrifié, en quelque sorte, au jugement partial qu'avait porté de lui Bonaparte, et à la crainte exagérée d'une rupture immédiate avec la cour de Vienne, d'autant plus que le ministère autrichien trouvant mauvais que l'ambassadeur français eût troublé l'ordre à Vienne, demandait qu'il *fût exemplairement puni*.

De son côté, Bernadotte, dans son rapport, imputait l'événement de Vienne à la malveillance et à la perfidie du ministre Thugut, qu'il signalait comme le moteur secret de l'émeute; il portait aussi le soupçon sur les ambassadeurs de Russie et d'Angleterre, comme ayant, d'après la tactique de leur cour, répandu de l'argent pour échauffer les esprits et attiser le feu de la sédition dans Vienne même et sous les yeux de l'Empereur. Mécontent de la froideur du directoire à lui procurer une satisfaction éclatante, il refusa, à son arrivée à Rastadt, l'offre du commandement de la cinquième division militaire.

Du reste, on trouvera l'expression des souvenirs et des sentiments dont il était animé, dans l'extrait suivant d'une lettre confidentielle qu'il écrivit dans ce temps-là même à Joseph Bonaparte son beau-frère et son ami (1).... « Ce qui me chagrine, c'est l'in» gratitude du gouvernement à mon égard..... Il » laisse entrevoir par son silence de la légèreté dans » ma conduite. Tout cela, mon cher, m'afflige parce » que mon âme est déchirée d'avance par la nécessité » où je serai peut-être de publier moi-même les » pièces qui ont rapport à l'événement. Un autre » objet non moins intéressant m'attriste ; le voici : » Thugut, l'âme de la coalition qui cherche à se » renouer et l'ennemi implacable de la république, » était prêt à tomber dans le piége que je lui ten» dais; en adroit et expérimenté courtisan, il a » senti qu'à une troisième audience de l'impératrice, » il était perdu ou relégué dans l'inaction; pour » détourner l'orage, il a conçu le dessein de me » faire assassiner ou invectiver. L'affaire du drapeau » a été adroitement saisie par lui; depuis trois » jours il était commandé chez le tailleur; l'émeute » a donc eu le temps d'être préparée : vous savez » le reste. L'arboration du drapeau, innocemment » faite et sans intention, a dérangé mes mesures » déjà prises; cependant la perfidie de Thugut m'a » donné de nouvelles armes contre lui; les avis qui » m'ont été donnés, une fois le danger passé, ne » m'ont que trop convaincu qu'il était un des prin» cipaux directeurs de l'émeute; son silence pen» dant cinq heures, l'arrivée tardive de la force » armée, son inertie et celle de la police, toutes » ces preuves m'ont autorisé à cesser de corres» pondre avec lui, à l'accuser devant le tribunal de » l'opinion et à celui du chef suprême de la nation. » Le souverain m'a répondu par l'entremise d'un » autre ministre; voilà donc Thugut qui diminue » de crédit, qui perd de sa considération. Le gou» vernement français n'a qu'à suivre la marche » tracée par son ambassadeur, et l'exécration suit » de près la disgrâce du ministre qui déjà subjugué » par la crainte et le souvenir d'un crime qu'il n'a » pu consommer, se démet du département des » affaires étrangères. Cette retraite précipitée, » inattendue, le charge d'opprobre en l'éloignant » des affaires; il se trouve en même temps et par » une suite naturelle, isolé du cabinet britannique » et de celui de Pétersbourg. Remplacé par qui? » Par l'homme intéressé à maintenir la paix entre » la France et l'Autriche, par celui qui apprécie les » avantages immenses que cette orgueilleuse maison » a obtenus, dans un instant où sa puissance dé» clinait au point que la monarchie était morale» ment démembrée; enfin par Cobentzel, homme de » plaisir attaché à son ouvrage, et tenant au système » d'une alliance avec la république..... »

On peut juger par cette lettre de la disposition d'esprit dans laquelle se trouvait Bernadotte, quand il vint à Paris appelé par le gouvernement. Il témoigna d'abord la ferme intention d'y vivre à l'écart et en simple citoyen.

(1) Ainsi datée : « Ce 26 floréal, VIe année républicaine (15 mai 1798). »

Le ministre Talleyrand avec lequel il conféra lui ayant fait sentir qu'une réparation éclatante n'était pas possible, aux termes où l'on en était avec l'Autriche, la correspondance suivante qui a été rendue publique, fut concertée pour suppléer à ce que pouvait désirer Bernadotte.

Voici d'abord la lettre que lui écrivit Talleyrand (1) :

« Je suis chargé de vous annoncer, citoyen, » que le directoire exécutif ayant toujours présents » les services que vous avez rendus dans les deux » carrières où vous avez été successivement appelé, » et ne voulant point laisser sans activité votre zèle » et vos talents, vient de vous nommer ministre » plénipotentiaire de la république française près » la république batave, à la place du citoyen Charles » Delacroix, qu'il se propose d'employer ailleurs. » Vous ferez vos dispositions pour vous rendre » sans délai à ce poste. »

(1) Le 26 mai 1798.

Bernadotte adressa sa réponse au directoire (2).

« Citoyens directeurs, le ministre des relations » extérieures vient de me donner avis que vous » m'aviez nommé ministre plénipotentiaire près la » république batave. L'agrément qu'offre un emploi » aussi honorable est sans doute sensible. L'avantage inappréciable de vivre, quoiqu'éloigné de sa » patrie, parmi les hommes qui savent apprécier » les charmes de la garantie sociale, serait un motif pour me déterminer à accepter. Mais depuis » longtemps mes vœux et mon peu de penchant » pour la carrière diplomatique vous sont connus. » J'ai eu l'honneur de m'expliquer avec vous dans » une dépêche antérieure à l'événement arrivé à » Vienne; vous savez même, citoyens directeurs, » que l'ambassade près la cour impériale ne m'avait » nullement flatté, et qu'en obéissant j'avais prétendu donner au directoire une nouvelle marque » de mon dévouement à la république. Si j'allais » habiter avec les descendants de Jean de Witt et de » Tromp, la république batave trouverait en moi » un amant sincère de sa gloire et un chaud partisan » de son bonheur. Votre connaissance des hommes » ne manquera pas de réunir dans mon successeur » le même zèle, la même pureté d'intention et » enfin le même empressement à remplir vos vues » bienfaisantes. L'approbation que vous donnez à » ma conduite militaire et à ma conduite diplomatique est reçue avec respect. Tout ce qui est relatif à ma seconde carrière a quelque attrait pour » moi, à raison des erreurs où sont tombés plusieurs » journaux, dans les comptes qu'ils en ont donnés » au public. Il m'est doux de croire que le temps » n'est pas éloigné où la politique du gouvernement » permettra d'en instruire le peuple français d'après » l'exacte vérité.

» Je vous prie, citoyens directeurs, d'agréer le » tribut de ma gratitude. Vous avez justement senti » que la réputation d'une homme qui avait contribué » à placer sur le piédestal la *statue de la liberté*, » était une propriété nationale. »

(2) Du 29 mai 1798.

Digitized by Google

PIÈCE JUSTIFICATIVE.

ADRESSE

DES OFFICIERS DE L'ARMÉE DE ROME,

AU

DIRECTOIRE EXÉCUTIF, A PARIS.

Citoyens directeurs,

La calomnie pourrait dénaturer par des rapports mensongers les motifs qui ont donné lieu à l'assemblée générale et volontaire des officiers de tous les corps de l'armée de Rome. Notre bonneur exige donc que, par un exposé fidèle et exact, nous vous convainquions de la pureté de nos vues. Trois causes importantes ont motivé cette assemblée : l'honneur, le besoin, et l'apparition inopinée du général Masséna, pour commander en chef l'armée. La nécessité nous prescrivit cette démarche décisive, pour prévenir une insurrection parmi les troupes. Aussi le soldat resta paisible au milieu de nos délibérations, et observa la plus exacte discipline.

La première de ces causes est l'honneur qu'une troupe de brigands, qui sans doute ont surpris la confiance de la nation, cherchent à nous enlever. Ces hommes se portent dans les plus riches maisons de Rome, se donnent pour receveurs des contributions, et y enlèvent l'or, l'argent, les bijoux, tous les objets précieux, ainsi que les chevaux, sans donner aucun reçu. Cette conduite, si elle était impunie, déshonorerait la nation française aux yeux de tout l'univers. Nous pouvons fournir une foule de preuves de ces faits odieux. Quelques-uns des voleurs sont déjà arrêtés, et ils seront traités comme ils le méritent.

La deuxième cause est la misère dans laquelle se trouvent le soldat et l'officier : privés de leur solde depuis cinq mois, ils manquent de tout. Le luxe excessif et les prodigalités de quelques personnes de l'état-major, forment un contraste révoltant avec cet état de dénûment absolu.

La troisième cause est le mécontentement général que l'armée a éprouvé à l'arrivée du général Masséna. Elle n'a point oublié les brigandages et les extorsions qu'il a exercés sur les habitants des pays où il commandait. Le territoire vénitien, et surtout Padoue, est un champ fertile, où l'on peut rassembler les preuves les plus nombreuses de son immoralité.

Nous nous sommes assemblés le 6 de ce mois (24 février), après la parade, dans la Rotonde ou Panthéon. Les officiers de chaque corps, qui étaient de service, restèrent dans leurs quartiers respectifs, et attendirent tranquillement, conjointement avec les troupes, le résultat de nos mesures, qui avaient pour but le bien général. Le général Masséna, informé de cette réunion, envoya un adjudant général, qui nous ordonna en son nom de nous séparer, en ajoutant « qu'en cas de refus, » il ferait avancer les troupes, qui étaient sous les armes ainsi » que l'artillerie, pour nous réduire à l'obéissance. » L'assemblée répondit « qu'elle attendait tranquillement la mort, et qu'elle » préférait mourir plutôt que de survivre à la honte qui allait » couvrir la patrie et l'armée ; que dans ce temple où elle » était réunie, elle prenait l'Être suprême à témoin de la » pureté de ses vues. » Un officier de chaque corps fut alors envoyé au général, pour lui remettre une copie de notre adresse, dont l'objet était de convaincre le peuple romain que nous n'étions point coupables des vols que commettaient quelques vils individus, qui, sous le titre de préposés de l'armée pour rassembler les contributions, la déshonoraient par leur conduite infâme, et indisposaient le peuple romain contre elle. Masséna reçut ces députés comme des séditieux ; il ne voulut ni lire l'adresse, ni promettre qu'il serait fait droit à nos justes demandes. Pour convaincre le général que nous n'étions point des séditieux, mais des officiers d'honneur, et que nous désirions le maintien de la tranquillité publique, nous nous rendîmes tous chez lui le soir, dans le plus grand calme. Il ne répondit à nos demandes que par des paroles insignifiantes. Alors nous résolûmes de nous rendre chez le général Berthier, qui nous reçut avec l'air ouvert et la cordialité qui le caractérisent. Il lut l'adresse, et promit de s'interposer

pour qu'il fût satisfait à son contenu. Les ordres qu'il donna, pendant la marche de l'armée sur Rome, prouvent combien il est ennemi des dévastateurs.

Le 7 au matin, nous nous rassemblâmes de nouveau dans la Rotonde, pour y délibérer sur l'état des choses. Une députation de généraux y vint aussi ; elle se convainquit de la bonté de nos vues, et y prit elle-même quelque part. Dans l'après-midi du même jour, le général Masséna fit battre la générale, aussitôt tous les officiers qui se trouvaient dans la Rotonde, se rendirent à leur poste. Le général avait arrêté qu'il ne resterait que trois mille hommes dans Rome, pour les livrer aux poignards des insurgés et des fanatiques. C'était dans cette vue qu'il avait déjà quitté Rome ; mais l'armée qui avait pénétré son dessein, refusa d'obéir à ces ordres meurtriers. Il fut envoyé ensuite des députés de chaque corps au Capitole, où ils pouvaient se rassembler avec sûreté. La première chose qu'ils firent fut de rédiger deux circulaires, qu'ils envoyèrent par une députation aux généraux Berthier et Masséna. On priait le premier, on le sommait même, vu l'urgence des circonstances, de reprendre le commandement de l'armée. On déclarait au second « que l'armée était singu-» lièrement mécontente de sa conduite ; qu'elle ne le vou-» lait en aucune manière pour général ; et qu'elle ne recon-» naissait pour général en chef que le citoyen Berthier. » Les séditieux et les fanatiques, qui étaient informés que l'armée devait quitter Rome, à l'exception de trois mille hommes, s'étaient rassemblés, trop promptement pour eux, dans différents quartiers de la ville. Un grand nombre de nos frères d'armes qui, avant que l'on ne battît la générale, s'étaient trouvés dans les rues furent assassinés par eux. Des patrouilles françaises, réunies à la garde bourgeoise, parvinrent enfin par leur feu de mousqueterie à disperser les séditieux dont un grand nombre restèrent sur la place. Si le plan du général Masséna eût été mis à exécution, la France aurait maintenant à regretter la perte de trois mille de ses défenseurs. Rome est parfaitement tranquille. Le général Berthier est parti cette nuit pour Milan, et il a remis le commandement en chef au brave général Dallemagne, qui possède la confiance des troupes. Il nous a justifiés par une adresse au peuple romain, dans laquelle il désapprouve au nom de la république française et de l'armée, tous les vols et les injustices qui ont été commis, en invitant le peuple romain à lui dénoncer les coupables, afin qu'il puisse les faire arrêter et les punir d'après toute la rigueur des lois.

Nous vous prions, citoyens directeurs, d'être assurés de notre entier dévouement envers la république.

Digitized by Google

POLITIQUE SECRÈTE

DES

CABINETS.

1798.

Politique du directoire envers les États-Unis, les villes anséatiques, l'Espagne et le Portugal. — Envoi à Paris de trois plénipotentiaires américains. — Négociations du ministre Talleyrand. — Départ de deux plénipotentiaires. — Rupture imminente. — Le directoire se ravise à la veille de l'expédition d'Égypte. — Mission de Léonard Bourdon à Hambourg. — Le directoire veut rançonner Hambourg et les villes anséatiques. — Ses rapports avec l'Espagne. — Ses griefs contre l'administration du prince de la Paix. — Ambassade de Truguet. — Ses instructions. — Sortie de la flotte espagnole de Cadix. — Affaires du Portugal. — Présentation de Truguet et son discours à Charles IV. — Il attaque le crédit du prince de la Paix. — Révolution de cour. — L'Espagne connaît le but de l'armement de Toulon. — Opérations des Anglais dans la Méditerranée. — Prise de Malte. — Débarquement des Français en Égypte. — Retour de Nelson devant Alexandrie. — Bataille navale d'Aboukir.

On a pu, par le renversement du saint-siége, se former une idée de la politique du directoire envers les États auxquels il imposait des traités de paix; le bouleversement de la Suisse a pu faire juger sa politique envers les États neutres. On va voir maintenant de quelle nature ont été ses rapports et ses procédés envers l'Espagne, son alliée de fait, comme envers les villes anséatiques, association industrielle et inoffensive, et enfin envers les États-Unis d'Amérique réputés les alliés naturels de la république française, et avec lesquels du moins elle avait tant de raisons de sympathiser.

Commençons par les États-Unis. La convention nationale ayant déclaré la guerre à la Grande-Bretagne, Georges Washington, président des États-Unis d'Amérique, publia le 22 avril 1793 une déclaration de neutralité à l'abri de laquelle s'établit un commerce actif entre la Grande-Bretagne et les États-Unis, qui trouvèrent en Angleterre un marché avantageux pour les productions de leur sol. L'intérêt rapprocha deux peuples qui dix ans auparavant s'étaient fait une guerre acharnée.

Le gouvernement de l'Union, voyant la puissance maritime de la France presqu'anéantie dans sa lutte contre l'Angleterre, et redoutant d'ailleurs l'influence du parti français, qui se composait de démagogues et de républicains exagérés, jugea nécessaire à sa conservation de se rapprocher encore davantage du gouvernement britannique. De là un traité d'amitié, de commerce et de navigation conclu entre les deux nations, le 19 novembre 1794, traité qui ne fut connu qu'en 1796; de là des mesures qui compromirent et gênèrent singulièrement le commerce français. Les envoyés de la convention, Genet, Fauchet et Adet, réclamèrent fortement le traité de 1778, très-favorable à la France; mais ils eurent peu de succès.

Quand le directoire, en 1796, eut connaissance du

traité de 1794, qui liait les États-Unis à l'Angleterre, il en éprouva un grand mécontentement, et résolut de faire sentir son courroux au gouvernement américain; de là un redoublement de réclamations et de plaintes de la part des ministres du directoire aux États-Unis. Ce fut pour porter à la fois un coup mortel à l'industrie anglaise et au commerce lucratif que faisaient en France les Américains, que le directoire fit rendre la loi du 31 octobre 1796 qui prohiba les marchandises anglaises.

Le président des États-Unis (c'était à cette époque M. Adams), voulant terminer les différends qui s'étaient élevés entre les deux gouvernements, résolut d'envoyer à Paris un nouveau ministre, et il fit choix pour cette mission de M. Pinckney. Mais, le 15 décembre 1796, survint un arrêté du directoire exécutif, qui suspendait toute relation avec le gouvernement des États-Unis d'Amérique, jusqu'à réparation des torts dont la république française avait lieu de se plaindre; de plus cet arrêté interdisait à M. Pinckney qui venait remplacer M. Monroë, de présenter ses lettres de créance. En même temps les directeurs donnèrent l'ordre à leur ministre Adet, de cesser toute communication avec le gouvernement américain. L'arrêté du 15 décembre n'ayant pas été rendu public, M. Pinckney, à son arrivée à Paris, se présenta au directoire pour remettre ses lettres de créance. Mais quelques jours après, le ministre des relations extérieures Tayllerand informa M. Monroë, ministre rappelé, que le directoire avait pris la résolution de ne pas recevoir un autre ministre plénipotentiaire de son gouvernement, avant que celui-ci eût fait droit aux réclamations du gouvernement français. Peu après, M. Pinckney reçut ordre du directoire de quitter le territoire de la république française.

Ainsi la France prétendait que les États-Unis accédassent à ses demandes sans examen, sans discussion préalable. A cet outrage il en ajouta un autre: lorsque M. Monroë prit publiquement congé du directoire exécutif; Barras, qui en était le président, lui adressa un discours rempli d'expressions qui durent choquer les Américains.

« Ce discours, dit le président des États-Unis, » M. Adams, dans un message qu'il adressa au congrès (1), renferme des sentiments plus alarmants » que ne l'est le refus de recevoir un ministre, parce » qu'ils sont plus dangereux pour notre indépendance et notre union. En même temps ce discours » est à dessein rempli d'*indignités* dirigées contre » le gouvernement des États-Unis. Il montre une » disposition à séparer le peuple des États-Unis de » leur gouvernement, à lui persuader qu'il a des » affections, des principes et des intérêts différents » de ceux de ses concitoyens qu'il a choisis lui-même » pour soigner leurs communs intérêts, et à produire ainsi des discussions qui seraient fatales à » notre pays. De pareilles tentatives doivent être » repoussées avec une fermeté qui puisse convaincre » la France et le monde entier que nous ne sommes » plus un peuple dégénéré, dominé par l'*esprit* » *colonial de la peur* et par un sentiment d'infériorité qui nous rendrait dignes d'être les misérables instruments d'une influence étrangère, sans » égard pour l'honneur, le caractère et l'intérêt de » la nation. J'aurais été heureux de pouvoir jeter un » voile sur ces transactions, s'il avait été possible de » les cacher; mais elles ont été produites sur le » grand théâtre du monde, à la face de toute l'Europe » et de l'Amérique, accompagnées de telles circonstances de publicité et de solennité qu'on ne peut » les déguiser et qu'elles ne seront pas sitôt oubliées; elles ont fait une blessure au cœur des » Américains. »

(1) Le 16 mai 1797.

Mettant ensuite sous les yeux du congrès l'arrêté du directoire exécutif du 2 mars 1797, le président déclara que cet arrêté était contraire au traité d'amitié et de commerce de 1778, injurieux au commerce légitime des Américains et dangereux pour la vie de leurs concitoyens.

L'arrêté auquel cette partie du message faisait allusion avait été en effet pris sous ce titre: *Arrêté concernant la navigation des navires neutres chargés de marchandises appartenant aux ennemis de la république, et le jugement des contestations sur la validité des prises maritimes.*

Les mesures violentes du directoire et le retour du ministre Adet vers le mois de juin 1797, firent, en France même, une sensation désagréable, et excitèrent le mécontentement de la majorité du corps législatif. Le député Pastoret du conseil des Cinq-Cents en prit occasion, à la séance du 20 juin, de faire une motion relative à la situation politique de la France à l'égard des États-Unis. Il exposa d'abord la conduite pacifique et amicale des Américains envers le gouvernement français et les torts de celui-ci à leur égard. Il signala les intrigues ennemies du repos de leur sage république, qu'ils reprochaient aux ministres successifs Fauchet, Genet, Adet, que la France leur avait envoyés, intrigues ayant principalement pour but de noircir aux yeux de ses concitoyens *le caractère le plus éminent du siècle,* l'illustre et vertueux Washington. « Ces » intrigues et ces sourdes menées, dit-il, sont au » point qu'il faudra bien de la modération de part et » d'autre pour prévenir une rupture.

Digitized by Google

» Le directoire, poursuivit Pastoret, déclare » *indirectement* la guerre aux États-Unis d'Amérique » que en ordonnant l'arrestation de leurs vaisseaux » et en troublant le commerce de cette nation qui » n'avait cessé jusqu'à présent de rendre les plus » grands services à la nation française, surtout aux » réfugiés des colonies, et qui d'ailleurs a toujours » témoigné le désir de vivre en bonne intelligence » avec le peuple français.

» La constitution accorde, il est vrai, au directoire » le droit de proposer la guerre, mais le corps » législatif seul en a la décision formelle. En cas » d'hostilités imminentes ou commencées, le directoire » peut préparer les moyens de défense, mais » il doit en *avertir* aussitôt le corps législatif. La » loi est positive à cet égard. Qui autorise donc le » pouvoir exécutif à s'en écarter envers un peuple » avec lequel la France a des traités d'alliance ? » Pourquoi, par ses arrêtés, annonce-t-il des vues » hostiles? N'est-ce pas une atteinte portée par le » directoire à la constitution, en supposant, par son » arrêté du 2 mars dernier, des hostilités subsistantes » vis-à-vis des États-Unis?

» Sans doute les Américains ont fait avec les plus » cruels ennemis de la France un traité de commerce » sans en prévenir le gouvernement français; » mais alors la France n'avait pas elle-même de » marine pour soutenir son propre commerce? elle » était en proie à l'anarchie, et d'ailleurs les dispositions » du traité à cet égard ne sont que facultatives » et n'emportent aucune obligation.

» Quand même la conduite du gouvernement » américain ne répondrait point à l'intimité de » l'amitié établie par le texte du traité de 1778, le » droit et encore moins la nécessité de lui déclarer » la guerre ne pourraient exister. »

Telle fut la substance du discours de M. Pastoret qui en terminant proposa :

1° D'envoyer un message au directoire pour lui demander compte de l'état actuel des relations politiques de la France avec les États-Unis d'Amérique; 2° de charger une commission d'examiner les arrêtés inconstitutionnels pris à l'égard de ces mêmes États-Unis; 3° de nommer une commission pour présenter une loi organique « des articles constitutionnels, » en ce qui concerne les droits du » directoire par rapport à la paix et à la guerre. »

Adoptant en partie ces conclusions, le conseil renvoya les arrêtés du directoire, relatifs aux États-Unis, à la commission chargée de faire un rapport sur les mesures à prendre par le corps législatif, lorsqu'un arrêté du directoire est contraire à la constitution.

Mais les obstacles que prétendaient apporter les conseils aux empiétements inconstitutionnels du directoire disparurent par l'effet du coup d'État du 18 fructidor (4 septembre 1797) qui mutila le corps législatif et affermit le système despotique du pouvoir exécutif. Dès lors le gouvernement français fut sans contre-poids dans l'intérieur et sans aucun frein dans sa politique extérieure.

D'un autre côté, le gouvernement américain ne pouvait plus méconnaître combien l'état politique de l'Europe était changé et combien s'était accrue la puissance de la France. Les préliminaires de la paix continentale, les négociations ouvertes avec l'Angleterre, et la position menaçante du directoire, qui s'était mis au-dessus des lois, firent éprouver aux Américains le besoin de se rapprocher de la France. John Adams, président du gouvernement des États-Unis, sentait lui-même toute la raison qu'avait cette puissance de réclamer contre le traité conclu avec l'Angleterre. En conséquence il chargea des pleins pouvoirs du gouvernement américain, MM. Charles Cotesworth Pinckney, John Marschall et Elbridge Gerry, pour aller traiter à Paris avec le directoire. Il fit vers la même époque (1) le discours d'ouverture du congrès américain, discours adopté par la chambre des représentants dans des termes qui ne laissaient aucun doute sur l'harmonie non interrompue entre le corps législatif et le chef du gouvernement.

Cette adhésion des représentants fit voir qu'ils regardaient les affaires d'Europe sous le même point de vue que le président John Adams, et qu'ils portaient le même jugement sur les principes politiques qui semblaient y prévaloir. « Nous voyons avec douleur, » direnl les représentants, la situation singulière » et sinistre des principales puissances de » l'Europe. Il serait bien à désirer que les États-» Unis, éloignés du théâtre de la guerre et des discordes, » exempts de l'ambition des conquêtes, respectant » le droit des autres nations et jaloux » uniquement de se suffire par leurs propres ressources, » eussent le pouvoir de contempler les » scènes qui désolent cette partie du globe, avec » les seules émotions que doivent éprouver des amis » de la paix et de l'humanité. Mais les événements » nous ont conduits à associer à ces impressions le » sentiment des dangers qui menaçent notre sûreté » et notre tranquillité. Nous comptons sur les assurances » du zèle que vous nous manifestez pour seconder » les mesures nécessitées par le besoin d'écarter » ces dangers. Nous n'épargnerons pour le » même objet rien de ce que pourront exiger l'honneur, » le salut et la prospérité de ce pays. »

(1) 23 novembre 1797.

Déjà les trois négociateurs américains avaient mis à la voile, revêtus de pleins pouvoirs, dictés selon le président lui-même, « d'après les règles d'une » politique juste et amie de la paix, ainsi que » d'après la haute confiance que méritaient l'inté- » grité et le patriotisme des négociateurs. » Tout faisait espérer aux Américains un prompt rapprochement entre les deux républiques.

Mais le directoire était dans des dispositions peu favorables. Il considérait le traité de 1794 entre les Américains et l'Angleterre, et l'abandon des droits des neutres, comme lésant essentiellement les intérêts de la France, et il n'espérait faire revenir les États-Unis à l'exécution du traité de 1778 qu'en opérant un changement dans leur organisation intérieure; c'est-à-dire en faisant prévaloir le parti démocratique, ou la faction française, sur le parti fédéraliste qui l'avait emporté à la suite des événements de la révolution.

Ce fut sous ces fâcheux auspices que les trois négociateurs arrivèrent à Paris dans les premiers jours d'octobre 1797. Comme s'il n'y avait pas eu assez de causes d'irritation et de désunion entre les deux pays, le directoire débuta par faire demander aux envoyés américains un emprunt de quarante-huit millions de francs, se fondant sur celui que les États-Unis avaient fait autrefois à la France, pour être soustraits au joug de l'Angleterre. De plus les agents d'intrigues dont le ministère des relations extérieures était rempli à cette époque, insinuèrent qu'on se désisterait peut-être de l'emprunt pour une somme de douze cent mille francs qui devait se partager entre le directeur Barras et le ministre lui-même.

Voici du reste l'historique de cette négociation scandaleuse puisé dans le compte rendu par les négociateurs américains eux-mêmes à leur gouvernement.

« Les trois ministres plénipotentiaires des États- » Unis, les généraux Pinckney et Marschall et » M. Gerry arrivèrent, le 4 octobre 1797, à Paris. » Le 6, ils envoyèrent leur secrétaire, le major » Rutledge, au citoyen Talleyrand, ministre des re- » lations extérieures, pour le prier de leur fixer » l'heure à laquelle ils pourraient lui remettre copie » de leurs lettres de créance : il leur fixa le 8 octobre » à une heure après midi. Ils vinrent à deux re- » prises ne trouvant pas d'abord le ministre, et fu- » rent enfin admis. Après avoir lu leurs lettres de » créance, le ministre Talleyrand leur dit : Qu'il » travaillait actuellement, par ordre du directoire, » à un rapport sur la situation présente des re- » lations entre la France et l'Amérique; qu'il » croyait pouvoir l'achever dans peu de jours et » qu'alors il leur ferait parvenir un avis ultérieur.

» Le 14, le citoyen Osmont, secrétaire privé du » ministre, déclara au secrétaire de la légation » américaine Montflorence, que le directoire était » si irrité de quelques passages du discours par le- » quel le président Adams avait fait l'ouverture du » congrès, que probablement il ne donnerait point » d'audience publique aux plénipotentiaires avant » que les négociations fussent terminées.

» Le 18 octobre, le plénipotentiaire Pinckney » reçut la visite du négociateur secret du ministre » Talleyrand, désigné dans les dépêches des trois » plénipotentiaires par la lettre X (1). S'étant an- » noncé comme chargé de traiter de la part du mi- » nistre, il assura que le citoyen Talleyrand avait » beaucoup d'estime pour l'Amérique et pour les » citoyens des États-Unis, et qu'il désirait infini- » ment une réconciliation de ceux-ci avec la France. » Il ajouta que pour y parvenir, il fallait adoucir » ou révoquer les passages qu'on avait trouvés cho- » quants dans le discours du président Adams; que » de plus il devait être mis à la disposition du mi- » nistre Talleyrand une *douceur* en argent pour » les directeurs, de cinquante mille livres sterling » ou douze cent mille livres tournois; qu'enfin l'on » insisterait sur un prêt à faire par l'Amérique à la » France.

» Le 20, il y eut dans l'appartement du plénipo- » tentiaire Marschall une conférence des trois né- » gociateurs avec M. X., et un ami confidentiel du » ministre Talleyrand. Cet ami du ministre, désigné » dans les dépêches par la lettre Y, déclara d'abord » que le citoyen Talleyrand, à raison des nombreux » égards et des bontés qu'on avait eus personnelle- » ment pour lui en Amérique, avait les meilleures » intentions pour ramener et adoucir, par ses bons » offices, les directeurs qui étaient fort irrités » contre le gouvernement américain. Le ministre, » ajoutait-il, n'était absolument autorisé à aucune » communication avec les plénipotentiaires; il ne » pouvait donc les voir lui-même, et en consé- » quence il leur envoyait son ami, pour proposer » la base d'une réconciliation, savoir : une révo- » cation formelle par écrit de quatre passages du » discours du président Adams. Cette révocation » faite, la France ferait de nouveau avec l'Amérique » un traité par lequel elle serait remise sur le pied » de l'Angleterre. Un article secret de ce traité se- » rait un prêt que l'Amérique ferait à la républi- » que française, de façon néanmoins qu'il ne fût » pas connu publiquement. M. Y. ajouta, enfin, » qu'après la satisfaction donnée, l'argent serait

(1) M. Bellami, de Hambourg.

» le principal objet. Il se servit de ces mots : *Il » faut de l'argent, il faut beaucoup d'argent.* » L'Amérique, observa-t-il, ne pouvait rien acheter » qui lui fût plus avantageux que la *neutralité ;* et » les payements pouvaient se faire de façon que l'An- » gleterre ne les regardât point comme une violation » de la neutralité.

» Dans une nouvelle conférence, tenue le 21, » M. Y. fixa la somme à prêter par l'Amérique à » trente-deux millions, sous la caution de rescrip- » tions bataves, que le gouvernement de cette der- » nière république payerait à l'Amérique sûrement » après la paix, de sorte que celle-ci ne risquerait » absolument rien. La gratification, par forme de » *douceur,* montant à cinquante mille livres ster- » ling, n'y était pas comprise.

» Les plénipotentiaires américains répondirent » par écrit qu'ils avaient des pouvoirs très-étendus, » mais non pas pour un prêt en argent ; qu'ainsi ils » devaient préalablement demander les instructions » de leur gouvernement à cet égard, et envoyer à » cet effet l'un d'eux en Amérique, si, dans l'inter- » valle, le directoire voulait faire cesser la saisie » ultérieure des navires américains ou la condamna- » tion de ceux qui avaient déjà été saisis. Quant au » discours du président, ils n'étaient pas autorisés » à en révoquer aucune partie. La constitution de » l'Amérique donnait au président le droit et lui » imposait le devoir d'exposer ses idées et son opi- » nion sur les intérêts de la nation ; il l'avait fait et » n'en était responsable à aucune autre autorité.

» M. Y. ne fut nullement satisfait de cette réponse ; » il dit qu'absolument le directoire ne reconnaîtrait » point les plénipotentiaires, et il parut n'en regar- » der les conséquences qu'avec beaucoup de sollici- » tude ; il insista sur le respect dû au directoire » non moins que ci-devant à la *puissance royale.* » Les plénipotentiaires répondirent que l'Amérique » avait assez montré au monde, particulièrement à » la France, qu'elle était pénétrée d'une plus grande » considération pour le gouvernement actuel de la » nation française, que pour l'ancienne puissance » monarchique ; qu'elle était prête aussi à en donner » de nouveau toutes les preuves possibles ; que » l'Amérique avait fait tout ce qui dépendait d'elle, » pour vivre en amitié et bonne harmonie avec la » France ; qu'elle le ferait encore, mais que si, mal- » gré ces dispositions du gouvernement américain, » la France voulait la guerre avec les États-Unis, il » ne restait à ceux-ci que la triste nécessité de se » défendre, et les vifs regrets de n'avoir d'autre » alternative.

» Le 27 octobre, M. X. fit une nouvelle visite aux » trois envoyés, et leur dit qu'on avait attendu quel- » que proposition de leur part sur les ouvertures » qui leur avaient été faites ; que l'impatience ga- » gnait le directoire et qu'il prendrait une résolu- » tion décidée à l'égard de l'Amérique, s'ils ne trou- » vaient pas le moyen de l'apaiser. Les trois en- » voyés répondirent qu'ils s'étaient déjà expliqués à » ce sujet et qu'ils n'avaient rien à ajouter. M. X. » insista en alléguant que les circonstances devaient » leur faire changer de système ; que la paix défini- » tive qui venait d'être signée avec l'Empereur (1) » avait fait prendre au directoire un ton plus haut » et plus décidé envers l'Amérique et envers toutes » les autres nations neutres ; que toutes les nations » devaient aider les directeurs de la France, ou » qu'elles *seraient considérées et traitées comme » leurs ennemis.*

» Les plénipotentiaires américains répliquèrent » que l'événement dont il parlait n'était pas inat- » tendu pour eux ; qu'ils l'avaient considéré comme » probable, et qu'il n'avait pas échappé à leurs ré- » ponses décisives à ses propositions ; que d'ailleurs » ils n'avaient aucuns pouvoirs pour négocier un » emprunt ; que leur gouvernement n'avait jamais » pu penser à prendre une telle circonstance en » considération ; que quand même ils voudraient » promettre un prêt à la France, ils ne feraient que » tromper celle-ci et s'exposer eux-mêmes.

» M. X. fit envisager de nouveau la disproportion » des forces de l'Amérique et de celles de la France, » et la nécessité d'adoucir provisoirement le gou- » vernement actuel de la France, qui pourrait bien » être remplacé par un autre pour lequel il serait » très-fâcheux de trouver la France en guerre avec » l'Amérique. Les plénipotentiaires repartirent que » ce nouveau gouvernement pourrait alors faire » aussi aisément la paix qu'il était facile aujour- » d'hui d'accorder les différends. Ils ajoutèrent » que toute l'Amérique faisait des vœux pour évi- » ter la guerre avec la France, mais que sa situation » présente était plus ruineuse que ne le serait une » guerre déclarée ; qu'à présent son commerce était » pillé sans être protégé, mais que si la guerre était » déclarée, les Américains chercheraient des moyens » de protection. M. X. reprit qu'il espérait que » l'Amérique ne formerait pas de liaison avec l'An- » gleterre. Ils répondirent qu'ils l'espéraient égale- » ment ; qu'ils avaient tous éprouvé les maux de la » guerre dans celle de la révolution ; que ces maux » avaient fait l'impression la plus profonde sur eux ; » mais que si la France attaquait l'Amérique, celle- » ci serait dans la nécessité de chercher les meil- » leurs moyens de se défendre elle-même. M. X.

(1) Le 17 octobre 1797.

Digitized by Google

» en revint à l'argent. Messieurs dit-il, vous ne parlez point de l'objet dont il s'agit; c'est de l'argent; l'on s'attend que vous offrirez de l'argent.— » Nous nous sommes exprimés très-positivement à » ce sujet, répondirent-ils.— Non, dit l'émissaire, » vous ne vous êtes pas expliqués. Quelle est » donc votre réponse? — Notre réponse est *non*, » reprirent les envoyés; point d'argent, pas un » sou. . . . .

» Insistant toujours sur les dangers auxquels » l'Amérique allait s'exposer, l'agent confidentiel » du ministre demanda s'il ne serait pas prudent, » quand même ils ne voudraient pas faire de prêt » à la nation, de mettre dans leur intérêt quelque » ami qui eût de l'influence, leur faisant considérer » le caractère de ceux avec lesquels ils avaient à » traiter et le peu d'effet qu'aurait la justice de la » cause américaine elle-même; il protesta que l'unique moyen de se procurer quelque bienveillance, » c'était l'emploi judicieux de quelque argent; qu'ils » devaient donc considérer si la situation de leur » pays n'exigeait pas qu'ils eussent recours à ce » moyen irrésistible.

» Les ministres américains observèrent que la conduite du gouvernement français était telle, qu'elle » leur donnait fort lieu de craindre que, quand » même ils donneraient de l'argent, ils n'en retireraient aucun fruit et ne trouveraient pas une façon » de penser plus juste à leur égard.

» M. X. répliqua que s'ils employaient un avocat » pour défendre leur cause, ils lui donneraient des » honoraires sans savoir d'avance s'il gagnerait la » cause ou non; que de même, dans l'état où les » chosesétaient aujourd'hui, il fallait dépenser quelque argent pour les bons offices à rendre par des » individus, quel que pût être l'effet de ces bons » offices.

» Les envoyés ne convinrent pas de la justesse de » la comparaison, puisque l'avocat n'était pas juge » de la cause, tandis qu'ici le directoire n'avait qu'à » prononcer et à ordonner la relaxation des navires » américains détenus, ainsi qu'à défendre qu'on n'en » saisit plus ultérieurement.

» Sur cela M. X. dit que tous les membres du directoire n'étaient pas disposés à recevoir de l'argent des Américains; que Merlin par exemple » était payé d'autre part et ne toucherait rien de la » *douceur* à accorder. Enfin, il continua ses instances en mettant en avant l'exemple de l'argent » payé aux Algériens, pour avoir la paix, et aux » tribus indiennes dans le même but. Les plénipotentiaires répondirent qu'en traitant avec ces nations, on savait que l'argent formait la base du » traité et que ce serait l'article essentiel, mais qu'en » traitant avec la France, le gouvernement américain avait supposé qu'une proposition telle que » celle que M. X. venait de mettre en avant, si elle » avait été faite de son côté, aurait été une offense » mortelle.... Là cessèrent les conférences. »

Les ministres américains, dans la correspondance avec leur gouvernement en date du 22 octobre, ajoutèrent à cet exposé : « Nous nous séparâmes de » X. et de Y. avec des professions mutuelles de respect personnel et avec des indications positives de » la part de M. Y. de son attente que nous allions » recevoir immédiatement la lettre dont on nous » menaçait. La nature de la communication ci-dessus » vous convaincra de la nécessité de la tenir secrète, » et nous avons promis à MM. X. et Y. que leurs » noms ne seraient en aucun cas rendus publics. »

En effet, la négociation vénale ayant échoué, le directoire crut avoir le moyen de se venger du parti fédéraliste, qui dominait aux États-Unis en refusant de reconnaître et de recevoir les généraux Pinckney et Marschall, deux des plénipotentiaires américains, parce qu'ils tenaient à ce parti. Il ne reconnut que le troisième envoyé, M. Gerry, qui était du parti opposé, auquel le directoire s'imagina donner ainsi plus de force. Il déclara d'ailleurs ne pouvoir entrer dans aucune négociation, tant que l'Amérique n'aurait pas fait réparation des griefs dont la république française avait à se plaindre.

Le 18 janvier 1798, il sollicita une loi des conseils, portant que la neutralité d'un bâtiment ne se déterminerait pas par son pavillon, mais par la nature de sa cargaison; et que tout bâtiment chargé, en tout ou en partie, de marchandises anglaises pourrait être confisqué. La loi était juste envers l'Amérique, dans ce sens qu'elle n'était que la représaille du traité que cette puissance avait signé avec l'Angleterre en 1794; mais elle n'en était pas moins impolitique et déplacée, puisqu'elle était subversive de tous les droits des neutres. C'était déclarer que le pavillon ne couvrait plus la marchandise, ou autrement proclamer que les mers appartenaient au plus fort. C'était agir dans un sens conforme aux intérêts de l'Angleterre, qui vit avec une secrète joie la France elle-même adhérer à ses principes et autoriser son système. Comme les Américains n'étaient plus que les facteurs de l'Angleterre, le résultat de cette loi fut désastreux pour leurs intérêts. Les corsaires français firent de nombreuses prises, et aux termes de la loi toutes étaient bonnes.

Ces nouvelles et les rapports des plénipotentiaires arrivèrent en Amérique dans le mois de mars. Le président en informa la chambre le 4 avril. Tous les esprits se rallièrent autour de lui; on crut même l'indépendance de l'Amérique menacée par la France.

Digitized by Google

Toutes les gazettes, toutes les nouvelles étaient pleines d'ailleurs des préparatifs qui se faisaient dans ce pays pour l'expédition d'Égypte. Soit que le gouvernement américain craignît réellement une invasion, soit qu'il feignît d'y croire pour donner plus de mouvement aux esprits et renforcer le parti fédéraliste, il fit proposer le commandement de l'armée de défense au général Washington. Le 26 mai, un acte du congrès autorisa le président à faire arrêter et saisir tout vaisseau qui serait trouvé près des côtes et dont l'intention serait d'exercer des violences contre des navires américains, et à reprendre ceux de ces derniers qui auraient été capturés. Le 9 juin un nouveau bill suspendit toutes les relations commerciales avec la France. Enfin, le congrès ordonna des préparatifs de guerre, nomma Washington commandant en chef de toutes les forces de la république, et déclara, par une loi qui fut sanctionnée le 7 juillet 1798, que les États-Unis étaient de droit délivrés et exonérés des stipulations des traités qui avaient été conclus entre eux et la France.

Dans l'intervalle, les généraux Marschall et Pinckney, qui n'avaient pas été reconnus à Paris, arrivèrent à Philadelphie, où ils firent une entrée presque triomphale. On paraissait s'empresser à l'envi pour les dédommager des désagréments qu'ils avaient essuyés pendant leur séjour en France. Ils étaient porteurs d'une lettre adressée au président par leur collègue M. Elbridge Gerry resté à Paris, qui informait le président des dernières circonstances de son séjour en France. Il avait aussi demandé et attendu longtemps un passe-port; et le ministre Talleyrand lui avait écrit que le directoire ne voulait pas consentir à son départ; qu'en conséquence il n'avait point voulu faire contre le vœu du gouvernement français une démarche qui aurait immédiatement amené une rupture. Instruit de la déférence de M. Gerry sur ce point, le ministre Talleyrand avait voulu renouer la négociation séparément avec lui, surtout pour ce qui regardait le prêt à faire à la France par l'Amérique-Unie; mais M. Gerry s'y était refusé, en témoignant « que ses pouvoirs ne l'autorisaient nullement à entrer dans aucun engagement » officiel, isolément de ses collègues. » Il ajoutait dans sa dépêche « que n'ayant accepté la mission » à Paris, que par déférence pour le choix que le » président Adams avait fait de lui, il le priait de le » tirer de la situation où il se trouvait, et dans laquelle il ne pouvait se considérer que comme un » *zéro politique*..... » Son désir de rappel avait déjà été prévenu par les *instructions finales* que lui avait envoyées le président.

Déjà les pièces de la négociation vénale, parvenues à Londres, s'étaient répandues en Europe, à la confusion du directoire et de son ministre. Forcé en quelque sorte de rompre le silence à ce sujet, le *Rédacteur*, journal officiel s'exprima en ces termes :

« Les papiers américains et anglais viennent de » retentir de la publicité des plus étranges communications, que les envoyés des États-Unis ont cru » devoir faire à leur gouvernement. C'est de la part » de ces envoyés un monument déplorable de crédulité et de contradiction ; c'est de la part de ce » gouvernement une provocation plus déplorable » encore. Il faut, par l'évidence des faits et les propres paroles des envoyés eux-mêmes, montrer » leur inconcevable erreur. Il faut, par la force de » la raison et le *sentiment seul du bonheur des* » *deux républiques*, répondre à la provocation si » visiblement suggérée par le gouvernement britannique... »

Ici, le journal officiel cherchait à s'appuyer non pas sur le témoignage de la majorité de la légation américaine, qu'on n'avait pas voulu reconnaître, mais sur les réponses faites au ministre Talleyrand par M. Gerry, troisième négociateur resté seul à Paris sous l'influence française; et encore ces réponses, bien qu'évidemment concertées, offraient la confirmation de la négociation vénale, mitigée seulement par les interprétations qui pouvaient mettre à couvert la responsabilité du ministre et de son gouvernement.

Voici la première lettre de M. de Talleyrand à M. Gerry (1):

« Je vous communique, monsieur, une gazette » de Londres du 15 mai. Vous y trouverez une très- » étrange publication. Je ne puis voir sans surprise que des *intrigants* aient profité de l'isolement » dans lequel les envoyés des États-Unis se sont » tenus, pour faire des propositions et tenir des » discours dont l'objet était évidemment de vous » tromper. Je vous prie de me faire connaître immédiatement les noms désignés par les initiales W., » X., Y., et Z., et celui de la femme qui est désignée comme ayant eu avec M. Pinckney des conversations sur les intérêts de l'Amérique. Si vous » répugnez à me les envoyer par écrit, veuillez les » communiquer confidentiellement au porteur. » Je dois compter sur votre empressement à mettre » le gouvernement à même d'approfondir ces menées, dont je vous félicite de n'avoir pas été la » dupe, et que vous devez désirer de voir s'éclaircir. »

M. Gerry déclara ne pouvoir se souvenir du nom d'aucune des personnes attachées aux travaux des

(1) Du 30 mai 1798.

Digitized by Google

relations extérieures, qui eût le moindre rapport avec les propositions faites par X. et Y., dans *leurs négociations informes* de payer de l'argent pour des *distributions corruptrices*. Toutefois, sur les instances du ministre, il consentit enfin « à lui » adresser les noms des personnes désignées par X., » Y. et Z., dans un papier revêtu de son sceau et de » sa signature, sous l'assurance que ces noms ne » seraient pas publiés comme venant de lui. »

Mais tandis que M. de Talleyrand affirmait dans un mémoire apologétique, répandu à ce sujet, qu'il n'avait jamais donné aucune autorisation aux agents X. et Y., son plénipotentiaire, M. Bellami de Hambourg, affirmait, lui, dans le Nord et par imprimé, *qu'il n'avait rien fait, rien dit, rien écrit sans les ordres du citoyen Talleyrand*.

Là se bornaient, pour le public, les investigations et les divulgations; mais le public désignait en outre, MM. de Monteron, de Saint-Foix, André d'Arbelles et madame de Vaubadon comme les émissaires confidentiels de M. de Talleyrand, et qu'on supposait avoir agi aussi dans cette circonstance.

Quant au directoire, tout en changeant brusquement de politique à l'égard des États-Unis il ne voulait pas les forcer à devenir contre lui les auxiliaires de l'Angleterre, qu'il redoutait d'autant plus en ce moment, que l'expédition d'Égypte allait exposer sa marine à de nouveaux dangers. Ce fut dans cette pensée que le journal officiel termina ses réfutations contre les assertions américaines par ce paragraphe inattendu : « C'est la république française » qui, pour la liberté, sacrifie, le sang et la fortune » de ses concitoyens; c'est elle qu'on invite à frap» per le coup fatal! Mais, supérieure à ses ressen» timents, elle ne prend conseil que du bonheur » des républiques, et elle appellera l'univers en entier » comme juge de la sincérité des dispositions qu'elle » n'a cessé, qu'elle ne cessera jamais de manifester, » pour vivre en paix avec l'Amérique. »

Et dans le même temps, le ministre Talleyrand ne pouvant plus retenir, malgré ses diplomatiques instances, le troisième négociateur américain, M. Gerry, qui était rappelé par ses dernières instructions et par l'attitude défensive de son gouvernement, lui adressa une longue dépêche apologétique de la politique du directoire, à l'égard de son pays, dépêche qu'il termina par cette tirade également rétrograde et pacifique :

« La longanimité du directoire exécutif va se » montrer de la manière la plus irrécusable. La » perfidie ne pourra plus jeter un voile sur les dis» positions pacifiques qu'il n'a cessé de manifester. » C'est au moment même de cette provocation nou» velle, qui paraîtrait ne laisser de parti honorable » que la guerre, qu'il confirme les assurances que » je vous ai données de sa part. Dans la crise actuelle » il se borne à une mesure de sûreté et de conserva» tion en mettant un *embargo momentané* sur les » bâtiments américains avec réserve de les indem» niser s'il y a lieu. Il est encore prêt, il est aussi » disposé que jamais à terminer par une négociation » loyale les différends qui subsistent entre les deux » pays. Telle est sa répugnance à considérer les » États-Unis comme *ennemis*, que, malgré leurs dé» monstrations hostiles, il veut attendre qu'il y soit » irrésistiblement forcé par des hostilités réelles.

» Puisque vous voulez partir, monsieur, hâtez» vous au moins de transmettre à votre gouverne» ment cette déclaration solennelle. »

Le 21 janvier suivant, le président du congrès envoya à la législature le rapport du secrétaire d'État M. Timothée Pickering, faisant suite aux publications antérieures sur cette même affaire. Le retour de M. Gerry, la prolongation de ses négociations privées et non autorisées à Paris, après le départ de ses deux collègues; le détail, la confrontation et l'examen de ses relations personnelles avec le gouvernement français, formaient l'objet essentiel de ce rapport.

Rappelant que le directoire s'était efforcé d'attirer M. Gerry dans une négociation séparée, à l'insu de ses codéputés, et que M. de Talleyrand en avait fondé la convenance sur la confiance qu'inspiraient au gouvernement les *opinions* de M. Gerry, le secrétaire d'État américain développait à ce sujet une observation très-judicieuse et qu'auraient eu besoin de méditer celles des cours de l'Europe, qui s'étaient empressées d'envoyer à Paris des négociateurs dont les *opinions* étaient agréables au directoire. « Depuis » quand, disait-il, est-il établi dans le droit public, » que les *opinions* d'un ambassadeur pacifique jus» tifient le refus de l'admettre? Puisqu'il est député » pour arranger des *différends* entre sa patrie et un » État étranger, il est simple qu'il ait sur l'objet de ces » *différends* des opinions dissemblables de celles du » pays où il va négocier. Un gouvernement, réelle» ment disposé à traiter sur des bases légitimes, n'ob» jectera jamais les opinions du plénipotentiaire qui » lui est envoyé. Il le recevra; il autorisera ses minis» tres à traiter avec lui, à proposer des conditions, à » en recevoir, à discuter les unes et les autres, et s'ils » ne peuvent se concilier, à terminer la négociation.

» Mais le gouvernement français, concluait M. Pic» kering, ne désirait pas *négocier;* il désirait *im» poser* un traité aux États-Unis. Il s'est accoutumé » à cette méthode en Europe avec des petites puis» sances qu'il a soumises à ses volontés : il attendait » une soumission pareille de la part des États-Unis.»

Digitized by Google

Les espérances du directoire ayant été déçues par la fermeté des Américains, voici avec quelle énergie un des plus célèbres publicistes de l'époque caractérise cette négociation, dont les détails n'étaient pas alors bien connus : « Si la honte d'un pareil » agiotage peut être surpassée par une honte pire » encore, elle l'a été par le mépris des Américains » pour cette vénale bienveillance, par la publicité » qu'ils y ont donnée, par le courage de leurs dé» libérations et par le flegme avec lequel le direc» toire a dévoré cet affront, sans oser armer une » seule chaloupe ni hasarder une parole d'offense.»

Les villes anséatiques et surtout Hambourg ne pouvaient échapper avec tant de bonheur à ce système d'avidité et d'oppression avide, imposé par le directoire partout où pouvaient s'étendre ses armes ou son influence. La position géographique d'Hambourg, le grand fleuve qui baigne cette cité où abordent de gros vaisseaux à trente lieues de son embouchure, la complète indépendance dont on y jouissait alors, le régime municipal tout paternel qui la gouvernait, telles furent longtemps les bases de sa prospérité. Hambourg, Brême et Lubeck, restes de la grande union anséatique, faisaient encore un commerce immense. Le fleuve qui traverse la première de ces villes lui apporte tous les produits de l'industrie et de l'agriculture de l'est et du midi de l'Allemagne. Comme grand entrepôt commercial, à l'époque des événements que nous retraçons, Hambourg était surtout le lieu de communication le plus fréquenté et le plus florissant entre l'Allemagne et l'Angleterre. Les communications et les rapports que la guerre avec la France interrompaient depuis si longtemps s'étaient portés de ce côté. Enfin, sous tous les points de vue, Hambourg devait être une ville suspecte au directoire.

L'Allemand Reinhardt, né dans la Souabe, avait soigné pendant les quatre premières années des guerres de la révolution les intérêts de la France à Hambourg, ville si utile à la république française dans un temps où toutes les issues de son commerce étaient fermées.

Reinhardt avait insisté, en même temps que Grouvelle, ministre à Copenhague, pour être reconnu ministre de la république française, ce qui impliquait la reconnaissance de la république par la ville de Hambourg. Le sénat s'y était refusé dans la crainte de déplaire aux puissances ennemies de la France et d'être entraîné par cette démarche dans des querelles politiques dont ses intérêts l'avaient tenu éloigné dans tous les temps. Il se refusa donc à la demande de Reinhardt, et ce refus décida l'envoyé français à se rendre à Brême pour y attendre les ordres du directoire.

Mais quand ce gouvernement voulut rançonner à la fois les États-Unis d'Amérique et le Portugal, il crut pouvoir compléter son système d'exaction sur Hambourg, et il donna la mission secrète à l'ex-conventionnel Léonard Bourdon, d'aller observer les ressources de cette ville et d'y provoquer l'expulsion des émigrés au nom de son gouvernement. Cette ville était d'ailleurs partagée en adhérents du système anglais et en partisans de la révolution française. Mais ceux-ci étaient en minorité. Toutefois Hambourg devint successivement le dépôt des fugitifs des îles britanniques, qui vinrent y chercher un asile contre des poursuites légales, et dont un comité dirigeait la correspondance intermédiaire avec Paris, Londres et l'Irlande, sous prétexte d'affaires commerciales et de rapports de gazettes. Le directoire se servit de ce moyen, pour balancer l'influence anglaise. Il fit établir, vers la fin de février 1798, à Hambourg, à Altona et aux environs, sous le nom de *Société philanthropique*, un centre d'activité sur le plan des sociétés irlandaises et britanniques, dans le but de correspondre avec les républicains de tous les pays. C'était un instrument de révolution et de propagandisme dont le directoire français conduisait les ressorts. Le principal but en fut caché sous les apparences de règlements philanthropiques. Cette société, principalement composée de patriotes allemands, français et bataves, ayant excité les inquiétudes du sénat, ceux qui la dirigeaient, d'après l'impulsion du cabinet du Luxembourg, écrivirent à celui des sénateurs qui, sous le nom de *préteur*, est chargé de la police de la ville, une lettre où ils exposèrent les principes apparents de la société et s'efforcèrent de dissiper les préventions qu'on avait cherché à inspirer contre elle.

La réponse du préteur, gagné par la France, fut tout à fait conforme au désir du directoire. Ce magistrat assura la société que le sénat dont il était l'organe avait pour elle *une estime particulière, et qu'elle pouvait compter sur sa bienveillance.*

Quand la mission secrète de Léodard Bourdon fut parvenue à son degré de maturité, un courrier arriva de Paris et apporta au ministre de France Reinhardt l'ordre de demander, au nom de la république française, en forme d'emprunt, une contribution de douze millions aux villes de Hambourg, de Lubeck et de Brême, et la cession, pour un temps, du port de Cuxhaven, dont la possession assurerait la fermeture à l'Angleterre de l'embouchure de l'Elbe.

C'était évidemment un coup monté contre le commerce de cette puissance, auquel presque tous les intérêts de la ville d'Hambourg se rattachaient. L'a-

Digitized by Google

larme y fut générale; la banque, le commerce, la navigation, s'en ressentirent aussitôt. Le sénat nomma trois commissaires, à la tête desquels était le sénateur Amsing, homme de loi, pour lui faire un rapport sur la demande imprévue et si embarrassante du gouvernement français. En général, on était d'avis, dans cette assemblée, d'acquiescer, du moins en apparence, à la demande du directoire exécutif, en promettant d'intervenir auprès de la bourgeoisie, pour réaliser l'emprunt ; car le sénat par lui-même ne pouvait pas disposer d'un denier; et comme les caisses publiques, obérées par l'excès des dépenses qui se trouvaient à leur charge, étaient loin d'avoir des fonds disponibles, on paraissait croire que les dix millions demandés pour la part d'Hambourg, pourraient se réaliser par les contributions volontaires des commerçants.

Brême éludait de prendre un parti ; Lubeck ne craignit pas de faire une réponse négative, soit qu'elle ne prévît pas les suites de son refus, soit que sa position et la nature de ses relations commerciales lui rendissent moins redoutable qu'aux Hambourgeois, le ressentiment du gouvernement français.

Cependant le tour que prenait cette négociation ne répondant point à l'attente du directoire, il rappela son agent Léonard Bourdon, qu'on venait de lui représenter comme ayant par sa présence et la violence de ses notifications, jeté l'effroi dans toute la ville de Hambourg. Déjà les propriétaires des bâtiments de commerce, n'osant plus les faire naviguer sous leur nom, les transportaient par des ventes simulées à des négociants anglais, qui se chargeaient d'obtenir de l'amirauté anglaise une escorte pour ces navires.

Voici du reste comment l'un des journaux du directoire (1) s'exprima sur les dispositions de la ville d'Hambourg : « On croit d'après l'opposition déjà » manifestée par quelques sénateurs qu'on fera re- » fuser par la bourgeoisie la demande de la France. » Ce qui le fait préjuger, ce sont les impressions » défavorables qu'on cherche, depuis quelques jours » surtout, à lui donner contre la république fran- » çaise. Cependant la masse est généralement éclai- » rée sur ses véritables intérêts: elle sent *qu'il ne* » *faut pas se brouiller avec la France;* et si l'on » excepte quelques hommes qui préfèrent à la gloire » et à la prospérité de leur pays la condition d'*en-* » *treposeurs des manufactures anglaises*, la pres- » que totalité verrait avec plaisir expulser de son » port cette orgueilleuse nation. La *société philan-* » *thropique* ne contribue pas peu à propager ces » principes et à déjouer les mesures astucieuses des » partisans de l'Angleterre, intéressés à prolonger » l'existence désormais précaire de la banque de » Londres. »

(1) *L'Écho de la république française.*

Mais l'heure des plus grandes calamités d'Hambourg n'avait point encore sonné; la puissance du directoire ne s'étendait point alors jusqu'à l'Elbe, comme on le verra par la suite; c'était à celui qui maîtrisa plus tard la révolution, qu'il était réservé de dépasser toutes les limites de ses devanciers et de devenir le fléau des villes anséatiques, comme il le fut de tout le continent européen.

En Espagne, le directoire put exercer une influence plus décisive. Esquissons d'abord le tableau de cette cour de Madrid si caduque et si dégénérée; nous en viendrons ensuite à ses rapports avec la France. Disons premièrement que par son traité d'alliance offensive et défensive avec la république française, l'Espagne avait totalement aliéné son indépendance.

Sa guerre contre l'Angleterre entreprise pour des motifs étrangers au peuple espagnol était généralement considérée comme très-peu nationale. Le principal port d'Espagne, Cadix, était bloqué ou bombardé, et pourtant il y mouillait une armée navale formidable. Le commerce détruit, les richesses des galions interceptées ou prises ne pouvaient qu'ajouter au mécontentement et au sentiment de détresse qui affectait toute la nation.

De son côté le gouvernement espagnol sentait son impuissance : il n'osait rompre les liens qui le tenaient attaché sous un joug funeste, parce qu'il n'avait aucune énergie, et que son trésor d'ailleurs était vide. Il n'y avait d'autre mouvement dans cette cour que celui des intrigues du prince de la Paix.

Cet homme, du reste fort médiocre, devenu en même temps le favori du roi et celui de la reine, était parvenu au faîte de la puissance, et il s'était fait donner la charge de chef du palais, *gefe de palacio*, charge dont le titre, si ressemblant à celui des anciens maires du palais, aurait pu réveiller des souvenirs capables d'alarmer un monarque plus ombrageux que Charles IV. Loin de là, ce prince n'en avait que plus de confiance dans l'amant de la reine, qu'il regardait lui-même comme un ami nécessaire et qu'il traitait comme tel. Il le revêtit en outre de la place de *doyen du conseil*, qu'avait occupée le comte d'Aranda, qui venait de mourir dans ses terres en Aragon, à l'âge de soixante-dix-neuf ans. C'était le seul homme que l'Europe eût reconnu comme homme d'État en Espagne.

Il était naturel que ce fût au prince de la Paix, qui gouvernait le royaume, que le directoire s'en prît de l'impuissance de l'Espagne. Il reprochait à

Digitized by Google

cette cour plus d'un grief et en particulier sa partialité pour le Portugal, et la mollesse avec laquelle elle conduisait la guerre contre l'Angleterre. Ces deux griefs n'étaient pas d'ailleurs sans motifs. La guerre contre le Portugal à laquelle l'Espagne devait prendre une part active paraissait suspendue. On fut même dans la persuasion que les préparatifs d'expédition ordonnés à Perpignan sous la direction du général Augereau, désigné pour la conquête du Portugal, n'étaient qu'un épouvantail pour amener la cour de Lisbonne à se détacher de l'Angleterre. Mais on lui imposait une autre condition : celle de payer des subsides à la France qui, à ce prix consentait à laisser en paix le Portugal et à l'admettre parmi ses alliés comme royaume tributaire.

De son côté l'Espagne s'efforçait d'autant plus de faire prévaloir ce système à Lisbonne, qu'elle craignait surtout qu'une armée française ne vînt à traverser le territoire espagnol, pour atteindre le Portugal.

Des ouvertures et des propositions de subsides furent faites à Paris au chevalier d'Aranjo, envoyé du Portugal, par des personnes *non qualifiées*, presqu'en même temps que les agents confidentiels de M. de Talleyrand faisaient des propositions de même nature aux plénipotentiaires américains. Cette coïncidence est assez remarquable. Auprès de l'envoyé portugais les tentatives corruptrices ne furent pas sans résultats.

Expulsé d'abord par le directoire comme négociateur, puis rappelé, puis signataire d'un traité de paix, payé six millions tournois, le chevalier d'Aranjo fut chassé une seconde fois, au moment où le directoire, ayant reçu cette somme, déclara le traité *non avenu*, sous prétexte que l'Angleterre dominait toujours les conseils du Portugal.

Contrarié par l'issue de ces intrigues, et redoutant les suites des dispositions du cabinet du Luxembourg, à l'égard de la cour de Lisbonne, le prince de la Paix, dont le crédit se maintenait contre tous les soupçons et contre toutes les jalousies, jugea qu'il était temps d'aviser aux moyens d'amadouer le directoire de France. Il rappela le marquis del Campo, ministre d'Espagne à Paris, comme n'ayant point mis assez de dextérité dans sa médiation, et fit nommer à sa place le comte Cabarrus, dont les travaux dans les finances d'Espagne n'étaient pas moins connus que les disgrâces dont ils avaient été suivis. Amplement dédommagé des persécutions qu'il avait éprouvées, entreprenant et ambitieux par caractère, M. Cabarrus se lia depuis avec le prince de la Paix, qui lui ouvrit la carrière des ambassades. Ici le principal ministre crut pouvoir se flatter que le crédit de la fille de M. Cabarrus, la célèbre madame Tallien, sur le directeur Barras, aurait pour la mission de son père les effets les plus favorables. Mais le directoire refusa d'admettre avec un caractère public M. Cabarrus, sous prétexte qu'il était né français, mais dans le fait parce qu'il voulut écarter une créature du prince de la Paix, dont il avait lui-même le dessein de renverser le crédit. En vain M. Cabarrus fit insinuer que c'était pour le tenir éloigné, que le prince de la Paix lui avait fait donner l'ambassade de France. Le directoire maintint sa décision et reproduisit avec plus d'aigreur ses griefs contre le système politique du gouvernement espagnol ; il lui reprochait sa tiédeur dans la poursuite de la guerre, le protectorat dont il s'efforçait de couvrir le Portugal, et enfin la faveur qu'il accordait aux émigrés français.

Ce refus et la manifestation de ces griefs furent suivis de la nomination du vice-amiral Truguet à l'ambassade de Madrid, où, depuis le rappel du général Pérignon, le citoyen Perrochel faisait les fonctions de chargé d'affaires. Le nouvel ambassadeur reçut pour instruction secrète, de renverser le pouvoir du prince de la Paix, presque en même temps que Bernadotte recevait celle d'aller renverser à Vienne le premier ministre Thugut. Bien qu'en apparence plus vraisemblable, le succès du vice-amiral Truguet à Madrid n'en était en réalité que plus difficile.

Avant d'entrer dans les détails historiques de cette ambassade, occupons-nous un moment de la personne de l'ambassadeur.

Laurent-Jean-François Truguet, aujourd'hui pair et amiral de France, est fils d'un capitaine de port de Toulon. Il fut d'abord garde marine, devint lieutenant de vaisseau en 1779, puis major en 1786. Il avait fait les campagnes de l'Inde sous les ordres du bailli de Suffren. En 1784, il commanda une corvette qui se rendit avec M. de Choiseul-Gouffier à Constantinople, et fut chargé par cet ambassadeur de renouveler le traité avec les beys d'Égypte.

Ayant embrassé les principes de la révolution avec chaleur, il fut nommé en 1789 contre-amiral et commandant en chef de l'escadre de Toulon, chargée de protéger l'expédition du général Anselme sur Nice. En décembre, il commanda une division de la flotte que l'amiral La Touche-Treville conduisit devant Naples, et en 1793 il fut mis à la tête de l'escadre destinée à conquérir l'île de Sardaigne, expédition qui n'eut aucun succès. Le 5 novembre 1795, époque de l'établissement de la constitution républicaine de l'an III, il fut nommé ministre de la marine par le directoire exécutif, et mérita les éloges des républicains par la sagesse de son administration et l'activité qu'il imprima à toutes les

Digitized by Google

parties du service dont il était chargé. S'étant rendu à Brest en décembre 1796, il présida en personne à l'armement de la flotte destinée pour l'Irlande, ayant à bord vingt-deux mille hommes de débarquement, sous les ordres de Hoche, et il en accéléra la sortie. L'année suivante, il fut plusieurs fois en butte aux accusations et aux dénonciations des orateurs du parti *Clichien*, opposés à la majorité du directoire, accusation où l'esprit de parti eut une grande part. Bien que, parmi les ministres de cette époque, Truguet fût le seul dévoué au système de la majorité du directoire, il n'en fut pas moins enveloppé, le 6 juillet, dans la disgrâce du ministère que l'on renouvela tout en entier. Ce fut à son égard un acte d'ingratitude qui surprit les plus chauds républicains, dont il avait le suffrage.

On va voir dans ce qu'il écrivit lui-même confidentiellement à Bonaparte, trois mois après (1), quelles étaient ses vues dans l'exercice du ministère qui lui était confié. A d'autres égards, sa lettre peut servir de témoignage, pour apprécier et juger l'époque. En voici les traits les plus saillants :

« Ah! mon général, pourquoi cette gloire si brillante que vous avez conquise à la république, » hors de ses limites, ne peut-elle se répercuter » dans le sein de cette même république, si corrompue dans ses foyers, et surtout au centre des » pouvoirs?.... J'ai lutté, tant que je l'ai pu, contre » les conspirateurs. Je fus enfin vaincu dans cette » lutte et peut-être n'aurais-je jamais dû l'être, » puisque la majorité du directoire est républicaine.

» Je fus fier des motifs de ma destitution. La victoire du 18 fructidor, que vous avez si habilement provoquée, a réintégré la plupart des patriotes persécutés, et je viens de recevoir une » nouvelle marque d'estime et de confiance du directoire ; je suis ambassadeur en Espagne.

» Sans doute je puis être utile dans une place » aussi importante ; mais je ne puis me dissimuler » que je l'eusse été davantage au ministère de la » marine. On a été conséquent en m'éloignant de » ce ministère ; car l'on sait que j'aurais voulu organiser une puissante marine. Tout ce qu'on fait est » si opposé à mes principes et à ma manière de voir, » qu'il était absurde de nommer un ministre de la » marine expérimenté, ayant l'amour de la gloire, » lorsqu'on ne voulait faire de la nation française » qu'une nation flibustière sur les mers. Je me résigne donc, et je vais essayer chez les Espagnols » ce que j'ai tenté inutilement ici.

» J'attendrai en Castille qu'on me croie digne de » développer en France, pour la régénération de » notre marine, une expérience et des talents acquis » par trente années d'études et de méditations.

» Oh! mon général, comme on a trompé le directoire, et comme on le trompe encore!...

» Que dirai-je à notre allié, que j'ai forcé l'année » dernière, au nom du directoire, d'armer et d'équiper tous ses vaisseaux, pour s'associer à nos grands » plans projetés, et qui m'avait formellement promis vingt-cinq vaisseaux de ligne avec six mois de » vivres! C'est à cette escadre, vous le savez, que » devaient se réunir dix vaisseaux de Toulon aux ordres du contre-amiral Brueys ; et tous réunis à » Cadix, ils devaient, par un mouvement combiné et » très-secret, et sous l'apparence d'une autre destination, se rallier à nos vingt-six ou trente vaisseaux en rade de Brest. Ces forces immenses qui » nous donnaient une grande supériorité dans la » Manche, dans un instant calculé pour le mouvement de nos troupes, étaient indépendantes de la » grande diversion des Bataves, qui avaient seize » vaisseaux de ligne, trente frégates et un convoi » suffisant pour vingt ou trente mille hommes... » Que dirai-je à notre allié pour excuser notre lâche » désarmement qui va l'exposer à supporter seul » toutes les forces navales ennemies?... Oui, mon » général, vingt-quatre vaisseaux de ligne, dont » trois à trois ponts, étaient dans la rade de Brest, » et six autres devaient bientôt les joindre : que de » travaux au milieu de tant de pénurie, pour armer » toutes ces forces! Enfin j'y étais parvenu et, un » mois avant le 18 fructidor, cette escadre équipée » attendait Hoche qui marchait déjà sur Brest...... » Quelle différence, mon général, si l'armée d'Angleterre et son illustre chef, au moment où il s'est » dévoué à ce nouveau genre de gloire, avaient » trouvé trente vaisseaux de ligne à Brest, et une » flottille de chaloupes canonnières que j'avais importée de Suède, et qui déjà était exercée à toutes » les évolutions particulières de cette arme! C'est » cette flottille qu'on a désarmée deux mois avant » la grande flotte... L'armée d'Angleterre sans marine est un contre-sens que les journaux de nos » ennemis ont très-bien saisi.....

» Je vous en ai dit assez, pour vous convaincre » des peines que j'emporte dans mon sein, en laissant dans ma patrie une corruption et une vénalité qui font horreur. On veut de l'argent, on veut » gagner de l'argent, et voilà la passion qu'on ne » déguise pas. Enfin, nos frégates sont devenues » des effets publics, et elles passent, de main en » main, comme les effets du plus vil agiotage...

» La paix avec l'Empereur est un grand bienfait ; la paix avec l'Angleterre serait un coup » mortel...

(1) De Paris, le 21 novembre 1797.

» Je compte partir dans quinze jours, mon gé-» néral; mais j'attends une réponse de vous, qui » puisse encourager ma confiance. »

Le départ de Truguet fut retardé bien au delà du terme qu'il avait assigné. Sa nomination avait frappé la cour de Madrid, car le refus qu'avait fait le directoire de recevoir M. Cabarrus comme ministre de Sa Majesté Catholique, avait paru un symptôme non douteux de refroidissement. Le prince de la Paix en avait d'abord été fort affecté. On chercha même à tirer parti de ce premier mouvement d'humeur, pour lui conseiller de refuser à son tour d'admettre le vice-amiral Truguet. Mais c'eût été marcher sur la voie d'une rupture. La raison d'État et le besoin de cultiver l'amitié de la France l'emportèrent sur des motifs particuliers et des affections personnelles.

Dans l'attente de l'arrivée de l'amiral Truguet, le prince de la Paix, qui connaissait déjà en partie la nature des instructions de cet ambassadeur, donna l'ordre de préparer la sortie de la flotte de Cadix, qui était commandée par l'amiral Massaredo. Cette flotte de vingt-deux vaisseaux de ligne était bloquée seulement par huit vaisseaux anglais et par cinq autres, qui croisaient entre le cap Saint-Vincent et le cap Sainte-Marie. Cette disposition était une amorce tendue par lord Saint-Vincent, alors dans le Tage, avec une partie de son escadre de blocus. Les Anglais comptaient d'ailleurs sur les lenteurs des mouvements de la flotte espagnole, alors en proie à tous les besoins, et dans le plus absolu délabrement.

Truguet étant arrivé le 4 février à Madrid, eut d'abord plusieurs conférences avec le premier ministre qui, lui faisant le plus gracieux accueil, sollicita lui-même avec beaucoup d'instance le rétablissement complet de l'harmonie entre les deux États. « L'un des premiers effets de ce rétablisse-» ment, lui dit-il, sera comme vous le désirez, la » sortie de l'escadre de Cadix. Ma cour, dans l'in-» tention de dissiper les doutes que la France a pu » avoir sur les intentions ainsi que sur l'efficacité » des secours de l'Espagne, vient de donner l'ordre » à l'escadre d'aller à la rencontre des Anglais et de » leur livrer bataille. » Après cette ouverture, il fut convenu entre l'ambassadeur et le premier ministre, que la frégate française *la Vestale* accompagnerait l'escadre, pour être témoin de ses opérations, entretenir la correspondance et donner les informations nécessaires à l'un ou à l'autre gouvernement.

Ainsi, avant même sa présentation à la cour, le nouvel ambassadeur avait obtenu un des points les plus essentiels de ses instructions; car le gouvernement français tenait singulièrement à porter l'attention des Anglais sur les forces navales de Cadix.

Le 8 février, Truguet partit pour Aranjuez, où résidait la famille royale. Le 11, il fut présenté au roi catholique, qui lui fit le plus bienveillant accueil. En remettant ses lettres de créance, il adressa à ce prince le discours suivant :

« Sire, le directoire exécutif de la république » française désirant maintenir et continuer de plus » en plus l'alliance qui unit nos deux nations, m'a » choisi pour son ambassadeur auprès de Votre » Majesté. La garantie de cette alliance, sire, repose » sur nos intérêts communs, autant que sur nos » engagements sacrés et solennels : elle se trouve » aussi dans les vertus de Votre Majesté et dans les » talents des hommes d'État dont elle a su s'en-» tourer.

» Après avoir conquis la paix continentale par » une suite de triomphes, un seul ennemi nous » reste à vaincre : cet ennemi est le vôtre, sire, il » est celui de l'Europe dont il n'a cessé de troubler » le repos; il est celui de l'humanité entière dont » chaque jour il outrage les lois les plus saintes. » C'est aux efforts des deux puissances alliées qu'il » appartient de punir son affreux machiavélisme, » de réprimer sa rapace ambition.

» Je ne souillerai point cette cérémonie auguste, » sire, en prononçant devant vous le nom de ces » transfuges, qui vont traînant partout le désespoir » de n'avoir pu consommer la ruine de leur patrie. » Je ne vous parlerai point de ces traîtres dont les » machinations plus perfides encore ont servi le » parti anglais. Le gouvernement de la république » en a reconnu dans son sein même; il les a chassés » et punis. Sans doute aussi Votre Majesté fera jus-» tice de tous ceux qui lui seront signalés; car ils » sont les ennemis de son trône aussi bien que de la » république.

» Amitié sincère et dévouement loyal à ses alliés, » valeur généreuse contre ses ennemis armés, mé-» pris et châtiments pour les traîtres, voilà, sire, » les sentiments du peuple français et de son gou-» vernement : il les réclame; il les attend de la part » de ses alliés.

» Le directoire exécutif, sire, ne pouvait choisir » pour ambassadeur de la république auprès de » Votre Majesté un citoyen français plus pénétré que » moi d'estime pour la généreuse et brave nation » espagnole, plus pénétré de respect pour les vertus » personnelles de Votre Majesté. »

Ce discours fit d'autant plus de sensation à Madrid, que l'ambassadeur, après l'avoir prononcé au lieu de rentrer à reculons dans le cercle des

Digitized by Google

courtisans, d'après l'étiquette royale, tourna le dos au roi; ce qui parut tout à fait inouï à la cour d'Espagne, et tenir uniquement aux habitudes républicaines. D'un autre côté ce discours devait inspirer les plus vives alarmes aux émigrés français, qui jouissaient à la cour de Madrid de quelque crédit, à la faveur d'une tolérance non interrompue jusqu'alors. Quant aux Espagnols, doués de quelque prévoyance, ils augurèrent du ton impératif de l'ambassadeur, qu'il était venu pour exercer une influence dominatrice devant laquelle le gouvernement serait obligé de fléchir. Le prince de la Paix en fut lui-même troublé, et il avisa au moyen de se mettre personnellement à couvert de l'orage, au lieu de chercher à le braver en face.

La sortie de la flotte espagnole n'ayant pas répondu à l'attente de l'ambassadeur, il en prit occasion de montrer encore plus de hauteur et d'exigence. Voici ce qui s'était passé à Cadix.

Dès le 2 février l'escadre avait fait une démonstration de sortie qu'elle effectua seulement dans la nuit du 6 au 7, avec l'intention de surprendre les Anglais qui croisaient devant la baie, très-inférieurs en force. La flotte espagnole se composait de vingt-deux vaisseaux, dont cinq à trois ponts, cinq frégates et trois brigantins. La frégate française la *Vestale*, commandée par le capitaine Trobriant la suivait, afin d'observer ses mouvements et d'en rendre compte. Au point du jour on s'aperçut que les Anglais, avertis par leurs bâtiments légers, avaient pris le large.

Malgré le secret apporté dans les préparatifs de la sortie, lord Saint-Vincent, par des avis sûrs, en fut informé dans les eaux du Tage, avant même qu'elle ne fût effectuée; et en moins de douze heures, il fut en état de se mettre en mer avec tous les vaisseaux restés sous ses ordres. Mais en même temps le parti de la paix à Lisbonne expédia un courrier à Cadix, pour informer le commandant de la marine du mouvement que faisaient les Anglais. Le commandant envoya aussitôt un aviso à l'amiral Massaredo, qui ramena l'armée navale dans la baie, avant que les deux escadres anglaises se fussent réunies pour le combattre.

Après avoir inutilement perdu plusieurs jours, soit à attendre l'escadre espagnole, à son retour à Cadix, soit à la provoquer au combat, quand il la sut rentrée, lord Saint-Vincent partagea de nouveau son escadre. Il se tint dans l'anse de Jérémie, à portée de se réunir au vice-amiral Parker, qu'il laissa avec dix vaisseaux et quelques frégates en station devant la baie.

On ne pouvait plus qu'épier l'occasion pour faire reprendre le large à la flotte espagnole avec le même bonheur; mais un nouvel obstacle survint; ce fut une maladie feinte ou réelle de l'amiral Massaredo.

D'après les rapports du capitaine de la frégate la *Vestale*, l'ambassadeur Truguet ne vit dans tous ces mouvements que des démonstrations sans véritable dessein de faire une guerre franche et de combattre vivement les Anglais.

Voyant qu'il ne pouvait rien obtenir de décisif dans les opérations navales, et qu'on ne s'occupait pas plus sérieusement de la guerre de Portugal, l'ambassadeur osa attaquer directement auprès de Charles IV l'immense pouvoir du premier ministre son favori, et il remit au roi, en main propre, une lettre particulière de la part de son gouvernement, lettre qui contenait, assure-t-on, des *avis salutaires,* mais d'un genre nouveau pour le monarque espagnol, lettre enfin où le bon Charles IV dut trouver une révélation qui n'eût pas manqué de troubler la tranquillité domestique de tout autre prince. Une démarche si extraordinaire ayant transpiré à la cour, on y regarda comme inévitable la disgrâce du *personnage principal,* signalé au courroux du monarque.

Tout en effet parut changer de face peu de jours après. La place de *secrétaire particulier de la reine* fut d'abord ôtée au prince de la Paix, pour être donnée à don Francisco Saavedra, nouveau ministre des finances, autrefois intendant à Caraccas. On fit en même temps majordome de semaine M. de Mallo, jeune garde du corps de la compagnie americaine, d'une tournure athlétique, destiné à remplacer le prince de la Paix dans la faveur de cette princesse. Mais Godoy redoutait si peu pour sa faveur personnelle ce genre d'épreuve, qu'à l'imitation du célèbre Potemkin, il la provoqua lui-même, pour se débarrasser de certaines exigences dont il abandonna l'ennui à un subalterne de son choix.

Enfin, la retraite du prince de la Paix, en sa qualité de premier ministre dirigeant, fut annoncée dans le public comme une révolution de cour.

La veille du jour où elle fut connue à Madrid, le favori avait eu une conférence avec l'ambassadeur de France, et il s'était expliqué avec lui de manière à ne pas laisser croire que son ministère allait finir. Le roi, dans la lettre qu'il lui écrivit le lendemain, lui dit : « Ce n'est qu'avec la plus grande répugnance que je cède enfin aux sollicitations réitérées » que vous m'avez faites, pour obtenir la permission de vous retirer du ministère. Vous n'en continuerez pas moins de jouir à ma cour de tous les » honneurs qui vous ont été accordés, et moi, le » roi, je conserverai une reconnaissance éternelle » pour tous les services que vous m'avez rendus. »

Dans tous les cercles de Madrid il ne fut plus

Digitized by Google

question que de cette révolution de cour. « On sait, » y disait-on, que Charles IV a voué au prince de la » Paix une affection toute particulière ; aussi n'est-ce » qu'en cédant aux circonstances impérieuses de la » politique, qu'il s'est déterminé à sacrifier son mi- » nistre, et ce n'est peut-être qu'à ce prix qu'il pou- » vait espérer de conserver l'amitié du gouverne- » ment français. »

En effet, cette révolution de cour était l'ouvrage de l'ambassadeur de France, qui expédia aussitôt un courrier extraordinaire, pour l'annoncer au directoire, et voici comment le journal officiel (1) en rendit compte :

« Un courrier extraordinaire venant de Madrid a » apporté la nouvelle que le prince de la Paix a » donné, le 28 mars, sa démission de la place de » premier ministre, ainsi que de celle de sergent- » major des gardes du corps de Sa Majesté. Le roi » a accepté le tout avec un décret très-honorable » en faveur du prince, et a nommé provisoirement, » pour le remplacer dans sa qualité de premier mi- » nistre, M. Saavedra, ministre des finances, et dans » celle de sergent-major, le marquis Ruchena en » propriété. »

Le nouveau ministre Saavedra était tout à fait rangé dans le parti qu'on appelait à Madrid le *parti français*, c'est-à-dire de ceux qui pensaient que ce n'était qu'en s'attachant fortement à l'alliance de la republique française, que l'Espagne pouvait conserver son existence politique. Dans son début, il révéla sa façon de penser et son système par deux cédules qu'il fit signer au roi, c'est-à-dire par deux mesures éclatantes, que jamais les ministres du directoire n'avaient pu obtenir jusqu'alors du cabinet espagnol : ce fut le renvoi absolu de tous les émigrés français et la prohibition générale des marchandises anglaises.

La cédule contre les émigrés ne fut point publiée seulement pour la forme. Elle fut exécutée avec une activité et une rigueur sans exemple. Le duc d'Havré, qui était revêtu des pouvoirs de Louis XVIII, et qui, tant en cette qualité que comme grand d'Espagne de première classe, prétendait à une exemption, reçut l'un des premiers l'injonction de sortir du territoire espagnol. Même injonction fut faite à MM. de Saint-Simon, de Piennes et autres personnes marquantes de l'ancienne noblesse française. On poussa la sévérité jusqu'à faire dans Madrid des visites domiciliaires, pour la recherche et le renvoi non-seulement des émigrés et des déportés, mais encore pour la saisie des déserteurs et des réquisitionnaires français.

(1) Le Rédacteur.

Enfin, pour complaire encore plus au gouvernement français, Charles IV nomma à l'ambassade de France le chevalier Azara, qui avait occupé si longtemps la place de ministre d'Espagne à Rome, et dont le zèle, l'influence et les talents étaient voués, depuis la paix de Bâle, aux chefs de la révolution. « Une telle nomination, dit le ministre espa- » gnol, est la meilleure garantie que notre cour » puisse offrir de son désir extrême de cultiver » la bonne harmonie avec la république fran- » çaise. »

Cependant, comme il arrive toujours en pareil cas, toutes ces concessions ne suffirent point. Le directoire réclama encore l'intervention armée de l'Espagne, pour détacher le Portugal de l'Angleterre et le forcer à entrer dans le système politique de la France. Les deux pays étaient en mésintelligence ouverte depuis l'issue de la troisième mission du chevalier Aranjo. Le parti espagnol à Lisbonne avait remis en avant ce diplomate qui, aguerri contre tous les affronts, compromettant une troisième fois la dignité de son souverain et de sa nation, était allé, comme on l'a vu, solliciter de nouveau la paix au cabinet du Luxembourg, offrant encore sinon de l'or, du moins des diamants, avec une imprudence et une indiscrétion qui l'avaient fait enfermer au Temple.

La cour de Lisbonne avait été sensible à cet affront. Le ministre d'État Pinto transmit par son ordre à tous les ministres et envoyés des puissances étrangères qui résidaient à Lisbonne une note officielle pour les instruire de cette arrestation, qu'il leur présenta comme une violation manifeste du droit des gens.

D'un autre côté, tous les ambassadeurs et ministres étrangers qui se trouvaient à Paris, s'assemblèrent pour délibérer sur cet événement qui semblait les exposer au même sort.

Le directoire, en réponse au ministre Pinto, et pour justifier sa conduite, allégua que M. d'Aranjo, après la rupture des négociations de paix, avait reçu l'ordre de quitter le territoire de la république française, que par conséquent on ne devait plus le regarder que comme simple particulier et non comme revêtu d'un caractère public. Mais cette allégation tombait devant la note officielle du ministre d'État Pinto, qui qualifiait bien positivement le chevalier Aranjo de ministre plénipotentiaire de la cour de Portugal.

Il y avait à Lisbonne même, pour le parti de la paix, une plus grande difficulté à surmonter, soit pour opérer un rapprochement avec la France, par l'intermédiaire du cabinet de Madrid, soit pour seconder d'une manière efficace une agression de la

Digitized by Google

part de l'Espagne. Les Anglais occupaient Lisbonne et le Portugal par des forces auxiliaires de terre et de mer. C'était le prince de Waldeck qui commandait les troupes de terre. Étant allé visiter les frontières par ordre du gouvernement, il les avait mises en état de défense, avait garni les défilés et fait fortifier les passages les plus importants. De son côté, l'armée portugaise se tenait prête à marcher, ainsi que les divers corps anglais émigrés, qui lui servaient d'auxiliaires. Ces derniers étaient dans le meilleur état et au complet. Le général Stuart les commandait en chef. Dans une visite solennelle faite à ce général, le nonce apostolique (1) lui dit que, dans ce moment, *l'Angleterre était l'unique appui de l'Europe*.

Cet état de choses redoublait les répugnances de la cour d'Espagne à se mettre en guerre ouverte avec le Portugal. Elle préférait la voie des négociations suivies par son intermédiaire.

Le directoire parut y donner les mains en envoyant à Madrid son agent caché Seguy, chargé d'une mission secrète relative à cet objet. On était presque d'accord sur les bases d'un traité de paix, lorsqu'il s'éleva une sorte de rivalité et de conflit entre l'ambassadeur et l'agent secret. Il y eut aussi à ce sujet des scènes assez vives entre l'amiral Truguet et le ministre espagnol Saavedra. L'ambassadeur ne voyait avec raison, dans ces négociations clandestines, que des intrigues pour abuser et tromper la France.

Il commençait à s'apercevoir que, ainsi que Thugut, le prince de la Paix feignait par politique, et pour éluder les exigences de la France, d'abandonner aux autres ministres le timon des affaires, tandis qu'en réalité, il le retenait toujours dans ses mains. Les fonctions de ministre principal n'étaient remplies que provisoirement par don Francisco Saavedra, qui avait conservé le ministère des finances. La démission du prince de la Paix avait ainsi toutes les apparences d'une retraite volontaire; rien n'annonçait qu'il fût en disgrâce; il n'avait point quitté la cour et il continuait de résider avec elle à Aranjuez.

D'un autre côté, l'ambassadeur Truguet, plein d'esprit, de grâces et d'amabilité, formait à la cour des liaisons de galanterie qui augmentaient beaucoup son influence dans le cabinet espagnol. Il y avait surtout acquis beaucoup d'ascendant sur l'esprit de la reine; et par là, il devint redoutable non seulement pour les ministres, mais pour le prince de la Paix lui-même, qui appréhendait alors une disgrâce réelle. Aussi dès ce moment il travailla sourdement au rappel de l'ambassadeur, par les agents d'intrigue qu'il entretenait à Paris et qui avaient accès auprès du directeur Barras. Ces agents trouvèrent la plupart des membres du directoire déjà mal disposés contre l'ambassadeur, qui, au risque d'encourir leur mécontentement, venait de leur écrire que le secret de leur projet d'expédition d'Angleterre était éventé; que les Anglais savaient bien que l'Égypte en était le véritable but et qu'ils la feraient infailliblement échouer. Truguet est alors rappelé, et s'obstinant à rester à Madrid malgré le directoire, il est inscrit sur la liste des émigrés. Il se décide à rentrer en France, est arrêté, et remis en liberté avec l'ordre de se retirer en Hollande pour réclamer sa radiation. La brutalité de cette disgrâce, qui devenait ainsi une proscription dérisoire, marqua les progrès du despotisme directorial.

La vérité est que le prince de la Paix fut le premier en Europe, qui connut positivement le but de l'expédition, et il paraît que l'ambassadeur de France l'apprit lui-même par la reine. Tout lui faisait un devoir d'en informer le gouvernement.

Mais quand le cabinet de Londres reçut à ce sujet un premier avis digne de confiance, par la voie de Madrid et de Lisbonne, il n'était déjà plus temps de s'opposer à la sortie de l'armement, en faisant bloquer Toulon.

Les circonstances de ce grand événement, qui amena la seconde coalition, méritent d'être éclaircies dans l'intérêt de l'histoire.

On a vu le gouvernement anglais s'obstiner dans l'opinion que tous les préparatifs faits à Brest, Toulon, Gênes, Civita-Vecchia, et à Cadix, étaient dirigés contre l'Angleterre. Et en effet, cent cinquante mille Français campaient sur les côtes de l'Océan: c'était bien assez pour produire dans la Grande-Bretagne des mouvements et des alarmes. Or le cabinet de Saint-James pensait alors que les armements d'Italie n'avaient lieu que pour donner le change; que la flotte de Toulon passerait le détroit, qu'elle opérerait sa jonction avec la flotte espagnole de Cadix; que toutes deux arriveraient ensemble devant Brest, et conduiraient une armée en Angleterre, puis une autre en Irlande. Les intelligences de la France avec les Irlandais unis, qui n'étaient plus un mystère, avaient encore fortifié le ministère anglais dans cette opinion.

Par conséquent, l'amirauté se borna à équiper en toute hâte une nouvelle escadre de renfort. Brest et Cadix restèrent bloqués par de puissantes flottes; on organisa la défense du pays, et l'on se crut à l'abri de toutes les entreprises de la France. D'après ce système, la Méditerranée resta presque entièrement libre pour les Français. L'amiral Saint-Vincent n'y

(1) Aujourd'hui cardinal Pacca.

Digitized by Google

tenait qu'une escadre légère de trois vaisseaux sous les ordres du commodore Nelson, qui croisait entre les côtes d'Espagne, de Provence et de Sardaigne, afin de recueillir des renseignements et de surveiller cette mer.

Nelson, avec ses trois vaisseaux détachés, croisait entre la Corse, la Provence et l'Espagne, lorsque, dans la nuit du 19 mai, il essuya un coup de vent qui endommagea ses vaisseaux et démâta celui qu'il montait. Obligé alors de se faire remorquer, il gagna la rade des îles Saint-Pierre où il répara ses avaries.

Dans cette même nuit, l'escadre française, appareilla de Toulon, forte de treize vaisseaux de ligne, de huit frégates et d'une douzaine de bricks, corvettes ou avisos. La quantité des bâtiments de transport de toute grandeur s'élevait à quatre cents. Le nombre des équipages était d'environ dix mille hommes, et celui de l'armée de terre de trente-six mille. L'escadre longea la côte de Provence jusque vers Gênes, d'où elle se dirigea sur le cap Corse.

Le 24 mai seulement, lord Saint-Vincent, d'après les informations de Nelson, détacha dix vaisseaux de devant Cadix, et les lui envoya dans la Méditerranée, ce qui forma une flotte de treize vaisseaux pour bloquer Toulon, ou suivre l'escadre française, si elle en était sortie.

L'amirauté expédiait en même temps l'amiral Rodger avec dix vaisseaux de guerre, pour renforcer l'escadre de lord Saint-Vincent devant Cadix, qui se trouva par là avoir sous ses ordres une flotte de vingt-huit à trente vaisseaux de haut bord.

Dans les instructions que cet amiral venait d'envoyer à Nelson tout semblait prévu, si ce n'est une expédition en Égypte. Le cas où la flotte française irait au Brésil, dans la mer Noire, ou à Constantinople, était indiqué.

L'amiral surveilla la flotte espagnole de Cadix avec d'autant plus de soin, qu'il craignait que celle de Toulon, n'échappât à Nelson et ne passât le détroit.

Celui-ci ayant été joint par les dix vaisseaux de lord Saint-Vincent, vint croiser devant Toulon le 1er juin, treize jours après le départ de l'expédition française dont il ignorait la sortie. Virant aussitôt de bord, il alla reconnaître, sur les côtes de Toscane, une rade qu'il supposait être le rendez-vous de l'expedition de Toulon.

Cependant l'escadre française, après avoir rempli le canal qui sépare la Corse et l'Italie, et après avoir côtoyé lentement la Sardaigne et une partie de la Sicile, prit la direction du sud-est et arriva le 10 juin devant Malte. On a vu que tout était prêt pour livrer à Bonaparte ce boulevard de la Méditerranée. A peine vit-on entrer dans le canal de Malte la première division de l'armement français que des lettres tranquillisantes et perfides du commandeur Dolomieu, embarqué sur l'escadre, et d'autres communications faites à propos par son ami le commandeur Bosredon de Ransijat, assoupirent les inquiétudes et amortirent les dispositions de défense. Toutefois, on fit quelques apprêts; car tous les commandeurs et les chevaliers n'étaient pas de la conspiration. Mais au lieu de concentrer la défense dans des ouvrages imprenables, on divisa et on dispersa les meilleurs chevaliers dans des batteries insuffisantes, dans des tours délabrées de la côte, à la tête des milices de la campagne; en un mot dans tous les postes d'artillerie qui se trouvaient sous la direction du commandeur Bardonenche, l'un des conjurés. Quelques batteries avaient même été désarmées et mises tout à fait hors d'état de faire feu. Tout manquait d'ailleurs aux troupes, vivres et munitions. Des émissaires, mêlés aux milices, leur persuadèrent sans peine qu'elles étaient trahies, qu'on voulait les livrer aux Français: c'étaient à peu près les mêmes manœuvres et les mêmes perfidies qui avaient livré la Suisse.

Le 9 juin, à l'arrivée des deux autres divisions de la flotte, Bonaparte envoie le consul de France demander au grand maître l'entrée de tous les ports pour sa flotte entière. Le conseil s'assemble et répond que par ses traités avec les puissances, par sa neutralité et pour sa propre sûreté, il ne peut pas recevoir plus de quatre bâtiments de guerre à la fois. Le consul porteur de cette réponse ne revint point, et le lendemain au point du jour on vit toutes les chaloupes s'avancer pour le débarquement. La descente s'effectua sur sept points différents avec un égal succès. Les jeunes et braves chevaliers ayant voulu assembler leurs troupes s'en virent abandonnés. D'autres tentèrent de les porter en avant, et on leur cria qu'ils voulaient les livrer à l'ennemi. Bientôt, sous ce perfide prétexte, quatre chevaliers périssent sous les coups de leurs propres soldats; neuf autres sont mutilés, blessés ou entraînés liés et garottés dans la ville et jusque dans le palais du grand maître. Ce vieillard lui-même était déjà gardé à vue par plusieurs des conjurés, qui signaient les ordres et s'étaient emparés du pouvoir, toujours sous le prétexte de défendre et de sauver la ville d'une escalade impossible.

Bonaparte, escorté et dirigé par le chevalier Picot de Moras, capitaine du génie, transfuge de l'ordre, et par le chevalier de Barras et autres Maltais bannis, vint débarquer à la cale Saint-Georges.

Dans la nuit du 10 au 11, tous les bruits, toutes les terreurs, sont semés dans la ville. Les femmes, les enfants, les fuyards accourus du dehors, augmentent le désordre et la confusion; des coups de fusils

Digitized by Google

sont tirés dans les rues; partout on répand l'effroi d'une escalade chimérique, et c'est alors qu'une députation des barons, des jurats, guidée par les conspirateurs, vient représenter au grand maître l'urgence d'une capitulation, et lui demande impérieusement que le conseil soit assemblé au milieu de la nuit. Les meilleurs baillis étaient absents et employés sur d'autres points. Le conseil s'assemble et la surprise augmente quand on y voit entrer cinq des plus fougueux Maltais, osant assister aux délibérations et demandant communication de la lettre qu'on écrit à Bonaparte. Le sieur Fremeaux, consul général de la république batave, est alors prié par le grand maître d'interposer ses bons offices, pour obtenir une suspension d'armes et connaître les intentions des Français. Comment s'opposer à cette lâche démarche? C'est au milieu de la nuit qu'elle se décide; tous les chevaliers sont éloignés ou dispersés; les baillis les plus fermes, les plus fidèles, sont absents. La trahison environne le grand maître qui, lui-même, hésite et demeure consterné. La dernière heure de l'ordre était venue. Avant même le retour du consul batave, les conjurés vont chercher des trompettes; ils les chargent d'aller avertir de la trêve les forts et les Français qui n'en avaient pas même encore formé les approches.

Bonaparte était loin de s'attendre à une issue aussi prompte : il envoya sur-le-champ son aide de camp Junot avec pouvoir de signer une suspension d'armes, si le *grand maître consentait pour préliminaire à négocier de la reddition de la place.* Dolomieu et Poussielgue, l'âme de la conjuration, lui furent envoyés pour sonder ses intentions et celles des habitants, c'est-à-dire pour se concerter avec les conjurés, leurs créatures. Dans une conférence avec les trois envoyés de Bonaparte, le grand maître et ses principaux conseillers furent entraînés ou gagnés. On convint d'une suspension d'armes de vingt-quatre heures, et il fut arrêté qu'une députation serait envoyée au général en chef, pour conclure une capitulation.

Les Maltais qui faisaient partie de la conjuration, exigèrent que quatre d'entre eux, et seulement deux membres de l'ordre, fussent envoyés à bord du vaisseau amiral français, pour dresser les articles de la capitulation, sous la médiation du chevalier Amat, chargé d'affaires d'Espagne, réclamant en outre pour chef et organe de la députation le commandeur Bosredon de Ransijat, que l'on fit sortir du fort Saint-Ange, où il avait demandé à être enfermé, *plutôt que de se battre contre les Français.* Toute la trame avait été ourdie dès longtemps par Dolomieu et Poussielgue, depuis par Ransijat et Bardonenche. Quelques Maltais en avaient été les instruments, mais le plus grand nombre des insulaires, plus braves et plus fiers, avaient frémi d'indignation, et ils auraient voulu se défendre, ainsi qu'un grand nombre de chevaliers; au nombre de ces derniers, on compte les chevaliers de Montoison, de Forgel et d'Auzers, Français.

Ce fut à bord de l'*Orient* que s'ouvrirent les conférences. La république française fut représentée par Bonaparte lui seul, et l'ordre des chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem par le bailli Turin-Frisari, le commandeur Boresdon de Ransijat, le bailli Marie-Testa-Ferrata; le docteur Nicolas Musca, l'avocat Benoit Schembri et le conseiller Bonani, sous la médiation de Sa Majesté Catholique, représentée par le chevalier Philippe Amat, son chargé d'affaires à Malte.

Là fut conclue et signée, le 12 juin, la convention par laquelle les chevaliers remirent à l'armée française la ville et les forts de Malte avec les îles qui en dépendent, renonçant en faveur de la république à leurs droits de propriété et de souveraineté.

En retour, on promit au grand maître de demander pour lui au congrès de Rastadt une principauté équivalente. On s'engageait à lui faire une pension de trois cent mille francs, et à lui en payer tout de suite deux années; et cependant le grand maître ne parut point dans la signature du traité; aucun article n'en réserva la ratification ni au grand maître, ni au gouvernement de la république française...

On permit aux chevaliers français, qui se trouvaient à Malte, de retourner en France, sans que les lois sur l'émigration pussent leur être appliquées, et on leur promit une pension de sept cents francs, qui dut être portée à mille francs pour les sexagénaires. Afin de rendre toute espèce de résistance impossible, les troupes de Malte furent consignées dans leurs casernes.

Le même jour, Bonaparte prit possession des forts et de la ville, dont les ouvrages, élevés les uns sur les autres en pierre de taille, casematés et à l'abri de la bombe, excitèrent l'étonnement de ses officiers. L'un d'eux, Caffarelli-Dufalga, qui commandait le génie, se promenant avec lui devant le fort La Valette, lui dit plaisamment : « Avouez qu'il est » bien heureux que nous ayons trouvé quelqu'un » dans cette place, pour nous en ouvrir les portes. »

Bonaparte fit son entrée dans la ville le 13 juin, et il descendit au palais du marquis Parisi, noble maltais. On croyait qu'il irait faire une visite au grand maître, mais sous prétexte d'un mécontentement sans motif, il lui refusa cette marque d'intérêt, attendant que le grand maître lui-même, à la tête de ses chevaliers, vînt lui présenter ses hommages. Le faible vieillard ne se soumit cependant point à cette humiliation; mais il écrivit au général français

d'une manière plus honteuse peut-être que n'eût été sa visite :

« Citoyen général, je ne puis trop vous exprimer » les sentiments dont je suis pénétré pour votre pré- » venance et votre générosité. Toute l'Europe vous » admire, mais personne plus que moi. J'aurais mis » le plus grand empressement à aller vous offrir les » prémices de ma reconnaissance si, par une déli- » catesse qui n'avait pour objet que de ne rien faire » qui pût rappeler aux Maltais ma personne et leur » ancien gouvernement, je ne me fusse déterminé à » éviter toute occasion de me montrer en public. » Mais quels que soient les ménagements que m'im- » posent les circonstances, je n'en serai pas moins » le sincère admirateur des hautes qualités qui vous » distinguent. »

Alors commencèrent les spoliations et tous les actes de violence qui signalaient ordinairement les conquêtes de Bonaparte.

Il trouva intacts le trésor de Saint-Jean, toute l'argenterie de l'hôpital et des églises de l'ordre dont toutes les pièces bientôt brisées furent converties en lingots. Deux vaisseaux de guerre, une frégate, quatre galères, douze cents pièces de canon, quinze cents milliers de poudre et quarante mille fusils furent les trophées de cette conquête facile.

Le deuxième jour, Bonaparte fit publier et afficher l'ordre d'une presse générale, et embarquer sur la flotte tous les matelots de l'île, les gardes du grand maître et tous les soldats enrégimentés. Il signifia à tous les chevaliers de l'ordre de partir sous trois jours, et n'accorda que trois heures au chevalier O'Hara, ministre de Russie.

Voici comment le chevalier O'Hara, dans le rapport qu'il transmit à sa cour, expliqua cette reddition inouïe : « Les chevaliers français formaient le » plus grand nombre des chevaliers existants à » Malte; depuis longtemps ils avaient témoigné du » mécontentement sur la nomination du grand » maître, baron de Hompesch, le premier Allemand » qui eut jamais cette dignité.

» Le double motif de l'inclination pour leurs com- » patriotes et de l'éloignement à l'égard de leur chef » engagea le plus grand nombre à déclarer d'abord » leur répugnance à combattre des forces françai- » ses. Ils furent imités dans leurs refus par les che- » valiers espagnols qui se prévalurent de l'alliance » entre la France et l'Espagne. Plusieurs des cheva- » liers italiens, originaires des pays occupés par les » troupes françaises annoncèrent la même disposi- » tion. En un mot, il y eut un tel concert d'inacti- » vité et d'inertie parmi le plus grand nombre, qu'il » est impossible de ne pas l'attribuer à une intelli- » gence formée depuis longtemps dans une grande » partie de l'ordre, comme je l'avais annoncé, et » dont le moment d'exécution était venu.... »

Bonaparte publia avec un grand appareil deux actes qu'il trouva dans les archives de l'ordre et qu'il dénonça comme un attentat aux droits des nations. Ces deux actes, signés depuis peu de temps par l'empereur de Russie et le grand maître, avaient pour but l'établissement de deux prieurés, l'un sous le nom de grand prieuré de Russie, et l'autre sous celui de grand prieuré de la religion grecque. Bonaparte les présenta comme annonçant de la part de la Russie l'intention de s'emparer de Malte, d'où il concluait qu'en occupant cette île, les Français n'avaient fait que déjouer une intrigue et prévenir la prise de possession par les Russes.

Mais en supposant vrai ce projet de prise de possession que n'établissait aucun acte patent ou secret, du moins eût-elle été basée sur un consentement mutuel et libre des parties contractantes, sans que la Russie eût déployé aucun appareil de force. Bien plus, l'empereur Paul, qui se déclarait le protecteur de l'ordre, et qui en relevait l'éclat en l'introduisant dans ses États, lui assurait en même temps une dotation de quatre cent mille roubles.

Bonaparte, au contraire, détruisait l'ordre à main armée, chassait sans motif le grand maître et les chevaliers, d'une île qui depuis trois cents ans était leur propriété, dépouillait les églises des richesses que la piété ou la munificence de toutes les nations de l'Europe y avaient accumulées, et déportait forcément en Afrique une partie de la population.

Il est vrai qu'il plaça, récompensa tous ceux qui avaient contribué à la perte de l'ordre, nommant pour président de la commission du gouvernement provisoire Bosredon de Ransijat, et commissaire du directoire Regnault de Saint-Jean d'Angely, qui, lorsqu'il était membre de l'assemblée constituante, avait été avocat payé de l'ordre.

Le 17 juin, le grand maître, accompagné de l'aide de camp Lavalette, partit pour Trieste, emmenant avec lui douze membres de l'ordre, dont quelques-uns étaient de sa maison.

Le 19, tous les bâtiments de l'expédition étaient à la voile pour suivre leur destination, et Bonaparte, laissant quatre mille hommes pour la défense de l'île, sous les ordres du général Vaubois, donna le signal du départ. Le lendemain, il s'embarqua sur une galère et rejoignit son escadre. De ce moment toute la flotte fut poussée par un vent très-frais de nord-ouest et continua sa route à l'est, dans la grande mer qui sépare Malte de Candie.

De son côté, Nelson, après avoir côtoyé la Toscane à la recherche de l'expédition française, avait paru le 20 juin devant Naples. Là il apprit du gou-

vernement que l'armement de Toulon avait débarqué à Malte et que l'ambassadeur de France Garat avait laissé entendre qu'il était destiné pour l'Égypte. Nelson se dirigeant aussitôt sur la Sicile arriva le 22 juin devant Messine. La nouvelle que les Français s'étaient emparés de Malte lui fut confirmée, et il sut bientôt que l'expédition s'était ensuite dirigée sur Candie : il passa aussitôt le Phare.

D'un autre côté, la première nouvelle de l'existence d'une escadre anglaise dans la Méditerranée fut donnée à la flotte française par un bâtiment qu'elle rencontra à la hauteur du cap Bonara. Le 25, au moment où elle reconnaissait la côte de Candie, elle fut jointe par la frégate *la Justice* qui venait de croiser devant Naples, et qui donna l'avis positif qu'une escadre anglaise était dans ces parages. Alors Bonaparte ordonna qu'au lieu de se diriger directement sur Alexandrie on manœuvrât pour attaquer l'Afrique au cap d'Azé, à vingt-cinq lieues d'Alexandrie, et qu'on ne se présentât devant cette ville que lorsqu'on aurait reçu d'autres avis. On sait que ce fut cette direction diagonale qui sauva l'expédition de la rencontre de l'escadre anglaise; mais d'autres circonstances y concoururent aussi : la lâcheté du grand maître et la misérable défense des chevaliers de Malte, voilà le coup de fortune qui protégea la destinée de Bonaparte; car si Malte l'eût arrêté un seul jour, Nelson l'aurait atteint, les quatre cents bâtiments de transport, dont la moindre partie des capitaines étaient Français, auraient été promptement dispersés, et l'expédition serait devenue impossible.

Nelson ayant passé le détroit de Messine le 22 juin, rencontra un navire ragusais qui, s'étant trouvé la veille au milieu de la flotte française, lui en fit connaître la position, la force et la marche. Il força aussitôt de voile, et dans la nuit du 25 au 26, il se trouva très-près de l'arrière-garde. Le 26, les vigies des Français le signalèrent à l'occident, mais la brume l'empêcha de les apercevoir; d'ailleurs, n'ayant point de frégate, l'amiral anglais ne pouvait envoyer à la découverte. Persuadé que l'expédition suivait sa route directement à l'est, il prit une direction perpendiculaire, tandis que la flotte française, plus lente dans sa marche, décrivait une courbe, évitant ainsi la ligne d'opérations de Nelson. Voilà par quel concours de circonstances singulières les deux flottes ennemies traversèrent cette mer étroite, depuis Candie, sans se rencontrer et sans pouvoir, ni l'une ni l'autre, apprendre rien de certain sur leurs mouvements respectifs.

Par l'effet de sa marche directe et accélérée, Nelson, dépassant l'armement français, arriva devant Alexandrie le 28 juin.

Il envoya aussitôt un avis au commandant turc, pour lui faire connaître le danger qui menaçait l'Égypte, et lui demanda en même temps de le laisser entrer dans le port, pour faire de l'eau et des vivres, lui promettant d'unir ses forces à celles des Turcs, pour combattre les Français.

Seïd Mohammed Coraïm, schérif dévoué au gouvernement ottoman, gouvernait alors Alexandrie. Prévenu depuis peu de jours par des bâtiments de commerce que l'Égypte était menacée, il fut saisi d'épouvante à la vue des Anglais, et crut que c'était l'escadre française qui, pour le tromper, prenait le pavillon britannique. Regardant la demande qui lui était faite comme une ruse de guerre, il refusa même l'entrée du port. Ce schérif, si mal avisé, fut celui-là même à qui Bonaparte fit bientôt couper la tête, pour en obtenir quelques centaines de sequins, et qui expia ainsi bien cruellement son erreur.

L'amiral Nelson, sur le refus des Turcs, remit au consul anglais des dépêches pour l'Inde; il quitta Alexandrie le 1er de juillet et se dirigea vers l'est sur Alexandrette. Dès le lendemain parut l'expédition française. Les troupes de terre furent débarquées et la ville d'Alexandrie emportée d'assaut. Six jours après, Bonaparte conduisit son armée, à travers d'affreux déserts, à la conquête du Caire. C'était dès lors le système de ce général de toujours marcher sur les capitales.

Cependant Nelson revint bientôt d'Alexandrette sur Rhodes. Il parcourut ensuite les îles de l'Archipel, vint reconnaître l'entrée de l'Adriatique, et fut obligé de mouiller le 18 juillet à Syracuse, pour faire de l'eau. Il n'avait encore acquis aucun renseignement positif sur la marche ultérieure de l'expédition française. Appareillant à Syracuse, il vint mouiller le 28 juillet au cap Coron, à l'extrémité de la Morée. Là seulement il apprit que l'armée française avait, depuis près d'un mois, débarqué en Égypte; et il pensa, comme cela était fort probable et fort naturel, que l'escadre de l'amiral Brueys avait déjà fait son retour sur Toulon. Toutefois il se dirigea sur Alexandrie afin de pouvoir rendre un compte positif à son gouvernement, et laisser devant cette place des forces nécessaires pour la bloquer.

Plein de confiance dans son étoile, accoutumé à triompher de toutes les difficultés, Bonaparte, déjà maître du Caire, et par conséquent de l'Égypte tout entière, semblait n'avoir plus rien à redouter de la fortune. Toujours occupé de ses projets de conquête et de puissance dans l'Orient, et ne voulant se priver d'aucun moyen d'y parvenir, il avait retenu la flotte sur les côtes d'Égypte, malgré tous les avertissements. N'ayant pu faire entrer les vais-

seaux de ligne dans le vieux port, on les avait laissés embossés dans la rade ouverte d'Aboukir. Le 21 juillet une voile anglaise vint reconnaître la flotte... Et cependant Nelson fut treize jours sans paraître. Un mois s'était déjà écoulé depuis le débarquement, et les retards de Nelson semblaient une preuve de son impéritie ou de sa timidité. Si ses vaisseaux étaient en nombre égal, son artillerie était loin de valoir l'artillerie française; il n'oserait donc se mesurer avec l'escadre républicaine! La flotte, l'armée, les garnisons de Rosette et d'Alexandrie, partageaient la confiance et la sécurité de leurs chefs.

L'aide de camp Lavalette, de retour de sa mission, et passant à Aboukir, avait témoigné à l'amiral quelques inquiétudes sur sa position : « L'embossage, lui dit Brueys, est de nécessité, parce qu'étant » parti de Toulon avec la moitié des équipages seulement, je n'ai pas assez de monde pour me battre » à la voile. »

Arrighi (1), venant du Caire, et envoyé par Bonaparte pour porter à l'amiral la nouvelle des triomphes de l'armée, le trouva dans l'opinion que les Anglais, ayant compté ses vaisseaux, ne voulaient pas livrer le combat.

Tout à coup, le 2 août, par un ciel pur et une mer calme, les croisières signalent des voiles venant de l'ouest; leur marche, leurs signaux, leur forme, tout annonce qu'elles sont anglaises. L'amiral Brueys, qui était à table avec son état-major, ordonne aussitôt les préparatifs du combat, et convoque un conseil. Des officiers d'une habileté reconnue sont d'avis qu'on lève l'ancre et que l'on combatte à voile libre. C'était l'opinion du capitaine du Petit-Thouars. L'avis contraire prévalut cependant, et l'on garda la ligne de bataille d'embossage. Le vaisseau de tête serrait la terre, mais non point d'assez près pour ne pas être doublé; le reste formait une ligne courbe le long des hauts fonds; le dernier vaisseau était appuyé sur des récifs. On avait proposé à l'amiral de couler bas quelques bâtiments de transport, pour assurer sa position et fermer la barre : il s'y refusa, disant qu'on n'oserait l'attaquer.

Cette confiance le perdit. Nelson, désespéré d'avoir jusqu'à ce jour manqué la flotte française, voulut racheter ses torts ou son malheur par une action éclatante. D'un regard il mesure la position de l'amiral français, et prend sur-le-champ la résolution brillante et périlleuse de tourner une partie de la ligne d'embossage, en se jetant avec hardiesse entre l'escadre ennemie et la côte. Mais le vaisseau chargé le premier d'exécuter cette manœuvre audacieuse échoue en approchant de trop près les rochers. La flotte française jette un cri de joie, et les Anglais paraissent découragés. Alors Nelson, sans se déconcerter, donne ordre aux vaisseaux qui suivent de moins serrer les récifs et de continuer la manœuvre. Lui, de son côté, parcourt la ligne extérieure des vaisseaux français et les met ainsi entre deux feux, sans qu'une partie de la flotte qui est à l'ancre puisse prendre part à l'action. Dès le début la bataille devint terrible; on se battit à la portée de pistolet, les vaisseaux n'ayant, après le coucher du soleil, pour diriger leurs attaques, d'autre lumière que celle du feu des bordées continuelles. Perçant la ligne française, le vaisseau anglais *le Léandre* s'était jeté derrière le vaisseau amiral *l'Orient*, qui avait déjà démâté lui seul deux vaisseaux acharnés contre lui. L'amiral français périt alors glorieusement frappé d'un boulet. Soudain une vaste et épouvantable lumière se répand sur cette scène de carnage: c'était le feu qui se déclarait à bord du vaisseau amiral des Français. Bientôt dévoré par les flammes, il brûle comme un volcan au milieu du combat et saute avec une explosion telle que des deux côtés elle fait cesser le feu des batteries, et qu'au bruit du plus effroyable tumulte succède tout à coup un silence imposant.

La canonnade recommença avec lenteur et partiellement, mais vers minuit elle était aussi terrible qu'avant l'explosion. Au lever du soleil, les deux seuls vaisseaux français qui eussent conservé leur pavillon, coupèrent leurs cables et appareillèrent suivis de deux frégates. C'était tout ce qui restait de cette belle flotte, qui naguère escortait Bonaparte, sa brillante armée et sa fortune, à travers la Méditerranée.

C'est en vain que ce général a dit ensuite et qu'il a répété dans plusieurs occasions, pour écarter la responsabilité de cette catastrophe, qu'il avait commandé au malheureux amiral de faire entrer sa flotte dans le port d'Alexandrie, ou, si cela était impossible, de mettre à la voile et de se diriger vers Corfou. Bonaparte ne pouvait pas ignorer qu'il était de toute impossibilité de faire entrer des vaisseaux de guerre dans le vieux port d'Alexandrie. D'ailleurs, un témoignage irrécusable prouve la fausseté de son assertion; c'est le rapport du vice-amiral Gantheaume, qui, présent à la bataille et ayant échappé à la destruction de la flotte, dit positivement : « On pourra » peut-être dire qu'il eût été plus prudent de quitter » la côte, après que le débarquement eut eu lieu; » mais, *vu les ordres du commandant en chef et* » *la force incalculable que la présence de la* » *flotte donnait à l'armée de terre*, l'amiral jugea » qu'il était de son devoir de ne pas quitter ces mers. »

(1) Aujourd'hui duc de Padoue.

Le témoignage de Bonaparte lui-même est plus sincère, quand il s'agit d'apprécier les conséquences de cette terrible bataille. Selon lui, la perte de la bataille d'Aboukir « eut une grande influence sur les » affaires d'Égypte, *et même sur celles du monde.* » La flotte française détruite, le divan s'enhardit à » déclarer la guerre à la France. L'armée perdit » un grand appui ; sa position en Égypte changea » totalement, et Napoléon dut renoncer à l'es» poir d'assurer à jamais la puissance française » dans l'Occident par les résultats de l'expédition » d'Égypte (1). »

Aussi l'amiral anglais qui remporta ce grand succès, trouva-t-il le mot de victoire insuffisant; il le nomma une conquête.

On va voir dans les récits qui vont suivre que ce fut en effet cette immense victoire navale qui décida, ou qui du moins hâta d'une manière inespérée, la formation de la seconde coalition contre la France.

1798.

Invasion de l'Égypte par Bonaparte. — Destruction de sa flotte à Aboukir. — Suite des négociations de Rastadt. — Projets de sécularisation. — Craintes pour la Bavière. — Nouvelles prétentions des ministres de France. — Intervention de la Russie. — Protection que cette puissance accorde aux émigrés français. — Ses notes au cabinet autrichien. — Mission du prince Repnin à Berlin. — Ambassade de Sieyes. — Note remise par Repnin au ministre Haugwitz. — Conversations du baron de Hardenberg avec le prince Repnin. — Déclaration du ministère prussien contre les prétentions de la France. — Déclaration semblable du ministère autrichien — Arrivée de Sieyes à Berlin. — Son discours de réception au roi de Prusse. — Effet que sa présence produit à Berlin. — Conférences de Seltz. — Communication à la Prusse des articles secrets du traité de Campo-Formio. — Mission du comte de Cobentzel à Berlin et à Saint-Pétersbourg. — Le prince Repnin se rend à Vienne. — Premières ouvertures de la seconde coalition.

Soixante et dix jours s'étaient écoulés depuis le départ de l'armement de Toulon, lorsque fut livrée la bataille du Nil, dont le retentissement émut toute l'Europe. Malte était tombée, le 13 juin, au pouvoir de Bonaparte. Le 1er juillet son armée avait débarqué à Alexandrie; le 22 elle avait pris possession du Caire, après avoir défait les Mameloucks, près des Pyramides. La matinée du 2 août avait éclairé la ruine de la flotte française, et cette catastrophe avait fait manquer le but politique de l'expédition. Toutefois Bonaparte bloqué, assailli par les Arabes, et qu'on croyait perdu sans ressources, parvint à s'établir militairement en Égypte.

Un consul de la compagnie des Indes Britanniques à Alexandrie, M. Baldwin, homme éclairé, avait présagé d'avance la chute des Beys et une révolution en Égypte, aussitôt que cette contrée attirerait l'ambition de quelque puissance européenne. Entre les raisons sur lesquelles il fondait son opinion, il en est une qui explique la facilité avec laquelle Bonaparte renversa la domination des Mameloucks. « Cette milice, observait M. Baldwin (2), forte » autrefois de dix mille hommes, se trouve réduite » à quatre mille par le vide d'esclaves géorgiens et » circasses dont elle se recrutait. Depuis que la » Russie a soumis à son empire et rendu tributaires » les provinces d'où on les tirait, les Mameloucks » ont graduellement diminué et ne reçoivent plus » que quelques méchants esclaves abyssins. »

Ainsi, lorsque Catherine II imposa ses lois aux princes géorgiens, Héraclius et Salomon, elle ne soupçonnait guère qu'elle ouvrait la porte de l'Égypte à un général français, alors tout à fait ignoré, et qui serait envoyé quelques années plus tard à la tête d'une armée républicaine, avec des chimistes, des mécaniciens, des astronomes, toutes sortes de savants et d'artistes, pour introduire au Caire le savoir européen et l'évangile des *Droits de l'homme.*

L'événement de la destruction de la flotte française ne fut connu à Vienne, à Paris, à Londres, que dans le courant de septembre, c'est-à-dire six semaines après la catastrophe. Nous verrons l'effet

(1) *Mémoires publiés sur les manuscrits entièrement corrigés de la main de Napoléon*, tome II, pages 86 et 87.

(2) Dans une lettre écrite en 1790.

Digitized by Google

qu'elle y produisit et comment elle influa sur les résolutions des cabinets de Saint-Pétersbourg, de Vienne, de Naples et de Constantinople. Mais avant de tracer les particularités qui présidèrent à la formation de la seconde coalition, il nous reste une lacune à remplir. Nous devons faire connaître la marche des principaux cabinets pendant les trois ou quatre mois qui précédèrent la bataille du Nil.

Commençons par les négociations de Rastadt où venaient aboutir les ressorts cachés que mettaient en jeu les grandes puissances. Malgré la paix de Campo-Formio, le continent n'était nullement pacifié; car l'armistice promis à l'empire germanique avait été violé sans ménagement et réclamé sans fruit. On délibérait longuement au congrès sur les conditions au moyen desquelles le directoire de France voudrait bien consentir à conclure la paix avec les divers États de l'Empire.

Pendant trente ans l'Allemagne s'était battue pour établir son équilibre politique; pendant quarante ans on avait défendu contre Louis XIV la rive gauche du Rhin, et à présent, c'est-à-dire à la fin du dix-huitième siècle, cette possession était abandonnée d'un trait de plume. On disputait à Rastadt l'indépendance de la rive droite par notes et contre-notes, sans qu'aucune des armées en présence entrât dans le différend. Ce grand procès entre la France, les princes et les États d'outre-Rhin, était passé des antichambres du directoire au château de Rastadt.

Là, au moyen de déclarations et de notes échangées et contradictoires, s'était établie une lutte entre l'exigence et la soumission, entre les menaces et la frayeur, et cela pour en venir à reconnaître qu'il était indispensable, afin d'éviter la guerre, en 1798, de livrer à la France tout ce qui pouvait lui assurer l'Allemagne sans combattre.

En effet, à peine la rive gauche du fleuve fut-elle cédée, que les plénipotentiaires du directoire proposèrent la *sécularisation* comme moyen d'indemniser les princes lésés. Pressant la députation de ne pas retarder plus longtemps l'ouvrage de la pacification, les mêmes plénipotentiaires avaient insinué, vers la fin de mars, que si, au 15 avril, on n'était pas convenu des principales bases, les armées françaises rentreraient au cœur de l'Allemagne; et ils avaient insisté pour qu'on s'expliquât catégoriquement sur un mode d'indemnités, sans lequel il était impossible que la pacification s'opérât.

La députation n'avait pu satisfaire aux instances des ministres français, plusieurs députés n'ayant point encore reçu d'instructions particulières sur le mode de sécularisation.

En attendant, les plénipotentiaires du directoire ne dissimulaient pas que la base des indemnités et par conséquent des sécularisations, était une condition *sine quâ non* du traité de paix; qu'à moins d'en convenir, la pacification ne pourrait se réaliser, et qu'enfin dans l'intervalle, les troupes françaises ne quitteraient point la rive droite du Rhin.

Mais c'était le plus ou le moins de concert entre les cours de Vienne et de Berlin qui pouvait décider du sort de l'Allemagne, quels que fussent d'ailleurs les désirs et les vues des autres princes de l'Empire, par rapport au mode d'indemnité ou de sécularisation proposé par la France.

L'un des plus actifs négociateurs pour la paix de l'Empire, dans l'intérêt de la république française, le baron de Weitz, ministre de Hesse-Cassel, s'était déjà rendu à Paris, où il avait reçu les ouvertures que lui avait faites le gouvernement français, sur un plan général d'indemnités pour les princes d'Allemagne. De Paris il revint à Rastadt, puis de Rastadt il se rendit à Berlin, pour communiquer ce plan au cabinet de Prusse.

Les communications par courriers entre Vienne et Berlin devinrent alors plus fréquentes. Le comte de Keller, ministre de Prusse, eut souvent, avec les ministres d'État de l'Empereur, des conférences auxquelles assistait presque toujours l'envoyé de Russie. Mais dans le cabinet de Prusse, il existait toujours un grand sujet de défiance à l'égard de l'Autriche: on y était persuadé que les arrangements secrets de Campo-Formio donnaient au cabinet de Vienne ouverture à son agrandissement en Allemagne, par le démembrement de la Bavière. La cour de Saint-Pétersbourg ayant aussi partagé cette appréhension, le czar, ainsi que le roi de Prusse, avaient donné concurremment l'éveil à la cour de Munich, en lui offrant non-seulement des conseils salutaires, mais leur puissant appui. On avait d'abord songé à soustraire la cour électorale à l'influence immédiate et intéressée de l'Autriche. L'électeur Charles-Théodore, vu son âge avancé et l'état chancelant de sa santé, n'en était que plus facile à circonvenir. Mais il céda aux avertissements directs de deux souverains qui avaient garanti ses États. En conséquence, les États palatins éprouvèrent alors un grand changement. L'arrivée à la cour de Munich de tous les princes de la maison Palatine, tant de la branche des Deux-Ponts que de celle de Birkenfeld, avait déjà fait présager des événements importants; elle annonçait une nouvelle époque. L'électeur mit l'administration de ses États entre les mains de son successeur présomptif, le duc des Deux-Ponts, en se l'associant sous le nom de corégent. L'inauguration de ce prince, en cette qualité, fut fixée au 15 avril. Dans de telles conjonctures cette résolution était de la plus haute importance. On savait que, par rapport

aux intérêts contraires des cours de Vienne et de Berlin. le duc des Deux-Ponts avait toujours été aussi attaché à la dernière, que l'électeur Charles-Théodore l'était à la maison impériale. Voici ce qu'ajouta alors, dans son rapport à sa cour, l'ambassade prussienne à Rastadt : « L'électeur de Bavière ayant reçu le » duc des Deux-Ponts avec l'accueil le plus honora- » ble, a en outre résolu de lui céder ses États pala- » tins durant sa vie ; le château de Manheim est pré- » paré pour sa résidence, et sa garde y entrera » comme garnison. C'est un événement qui n'est pas » indifférent au système politique de l'Empire, sur- » tout dans une conjoncture aussi incertaine que la » présente. »

Cependant, le 2 avril, la députation de l'Empire avait décidé le second principe fondamental de la future pacification, en adoptant les sécularisations pour base des indemnités. La décision fut prise à la pluralité des suffrages, mais non pas sans discussion orageuse ni sans restrictions. La maison de Saxe fut une des plus fortement prononcées contre le projet de sécularisations, tandis qu'à la paix de Westphalie elle les avait trouvées fort à sa convenance. Mais alors les chefs de cette maison étaient protestants; depuis ils s'étaient faits catholiques.

D'ailleurs, le système de sécularisations ne pouvait que causer de grands embarras. Il venait d'être adopté sur les vives instances des ministres du gouvernement français; jamais incident ne fut plus propre à partager et à diviser les grandes et les petites puissances d'Allemagne, avec lesquelles la France avait à traiter. La Prusse adoptait le principe d'une *sécularisation générale* de toutes les principautés ecclésiastiques, à l'exception des trois électeurs. Quant au projet d'indemniser le prince d'Orange de la perte de son stathouderat, par des possessions en Allemagne, c'était une des clauses secrètes du traité de Bâle, dont la Prusse poursuivait de son côté l'exécution ; enfin elle adhérait à l'échange de plusieurs pays.

L'Autriche, au contraire, ne voulait qu'une *sécularisation modifiée*, celle *d'une partie* des principautés ecclésiastiques, évêchés ou abbayes les moins puissants, et seulement autant qu'il serait nécessaire pour indemniser les princes de l'Empire, qui avaient fait des pertes sur la rive gauche. Les cabinets de Vienne et de Berlin avaient à s'accorder au préalable sur ce point qui fit naître de graves contestations.

L'Autriche soutenait aussi que le prince d'Orange ne pouvait être indemnisé en Allemagne des pertes qu'il avait faites ailleurs, et non dans l'Empire, où comme co-État il n'avait rien perdu. Elle craignait d'ajouter par là dans le corps germanique un nouveau poids à la balance prussienne.

Quant aux ministres français, ils refusèrent d'accéder aux restrictions proposées au nom de l'Empire, bien qu'il consentît à la base des sécularisations, et ils déclinèrent la demande de retirer les troupes françaises de la rive droite du Rhin, avant la conclusion définitive de la paix.

Bientôt même, dans leur note du 2 mai, ils levèrent tout à fait le masque. Là, outre la rive gauche du Rhin et le principe de sécularisation qu'ils avaient obtenus, ils demandèrent avec hauteur la navigation du Rhin commune aux deux nations, la liberté du transit sur l'un et l'autre chemin de halage, la possession des îles du Rhin, la démolition d'Erhenbreitstein et les têtes de pont depuis Huningue jusqu'à Cassel.

Cette note fit à Rastadt la plus vive sensation. On avait bien supposé qu'outre la cession de la rive gauche, les Français formeraient encore quelque autre prétention, mais on n'avait pas soupçonné que ces prétentions seraient si importantes, et surtout qu'elles s'accorderaient aussi peu avec la sûreté de l'Allemagne. Plus que jamais on accusa le directoire exécutif de ne point mettre de bornes à ses exigences. « Quoi! disait-on, il veut maintenant, après » avoir obtenu le Rhin pour limite, toutes les îles » du fleuve dont la valeur territoriale équivaut à » une grande principauté, et qui, par leur position, » rendraient la France maîtresse de la rive droite, » si on y joignait les têtes de pont qu'elle demande? »

Aussitôt les ministres prussiens et autrichiens eurent ensemble des conférences extraordinaires, et un grand nombre d'estafettes furent expédiées dans leurs capitales respectives.

La députation déféra la note française à la diète générale de l'Empire, qui répondit par une note contraire très-étendue, formée d'après un *conclusum* très-étendu également, et dans lequel la députation faisait connaître les particularités de la négociation.

Ce fut ainsi qu'on vit se développer successivement toutes les parties du plan formé par le directoire, pour l'ouvrage de la paix de l'Empire, dans le seul intérêt de la puissance française.

Instruit de l'état des choses, l'empereur de Russie, Paul Ier, qui frémissait des empiétements de la France, se montra encore plus impatient d'intervenir dans les affaires de l'Occident. Il avait déjà envoyé, dès le mois d'avril, de Saint-Pétersbourg à Rastadt, par la route de Pologne, le comte Razumowski avec une mission d'observation. A la réception des dernières dépêches du comte, il résolut d'agir, par les voies de la diplomatie, auprès des deux

Digitized by Google

cours de Vienne et de Berlin, pour la garantie de l'Allemagne.

Donnons d'abord ici la clef des événements qui vont suivre, en rappelant que la révolution française, dès son début, avait fait tellement impression sur les trois grandes cours du Nord, qu'elles n'y avaient vu d'autre préservatif, que de changer l'esprit de la politique de leurs cabinets. Abjurant leur rivalité et leurs querelles, l'Autriche et la Prusse se rapprochèrent, pour s'opposer en commun aux progrès de cette révolution. Dans le même temps, les deux cours impériales de Saint-Pétersbourg et de Vienne, qui poursuivaient de concert le démembrement de l'empire turc, lâchèrent prise, négocièrent et conclurent la paix avec le Croissant, dans l'intention de tourner leurs armes soit contre la révolution française, soit contre la Pologne, qui devenait aussi un foyer d'agitation et de révolution. Successivement démembrée par les trois cours du Nord, la Pologne cessa d'être, et, à la chute de cette antique barrière, l'édifice de la politique européenne fut ébranlé jusque dans ses fondements.

Les conquêtes de la France révolutionnaire s'offrirent alors comme un contre-poids à l'énorme prépondérance des trois dominations copartageantes, et ce contre-poids, après trois ans de guerre, s'accrut inopinément par la neutralité de la Prusse, qui abandonna le champ de bataille. L'Autriche, à son tour, perdant tout espoir de balancer sans le concours de cette monarchie, les forces de la France, signa elle-même la paix à Campo-Formio.

C'est contre les conséquences de cette paix et contre le système de neutralité de la Prusse, que Paul I^er^ tourna l'influence et les efforts de sa politique, dans l'espoir de vaincre ou d'étouffer la révolution française, devenue l'objet de son ressentiment et de sa colère. N'agissant que d'après les mobiles des passions les plus exaltées, il imprima ce caractère à ses démarches et à ses ouvertures, dans le but de serrer les nœuds d'une nouvelle coalition, en rapprochant d'abord l'Autriche et la Prusse.

Bien que le czar eût montré dans toutes les parties de son gouvernement des idées opposées au système de Catherine sa mère, il était dans ses principes et dans la fougue de son tempérament de se déclarer avec énergie contre la France en révolution. Mais ce que Catherine avait médité elle-même par ambition et par intérêt, Paul I^er^ le voulait par un instinct d'honneur et de justice. Touché du sort des princes et de la noblesse française dépouillée et exilée, le puissant intérêt qu'il leur témoigna ne pouvait que contraster avec la pitié stérile des autres cabinets. L'armée du prince de Condé, qui avait combattu en Allemagne, ayant cessé d'être au service de l'Angleterre, après les préliminaires de Léoben, le czar la prit à sa solde, comblant de faveurs et de distinctions le prince de Condé, ses fils et ses principaux officiers. Cette haute sollicitude, il la porta ensuite sur le prétendant à la couronne de France, frère puîné de Louis XVI. Ce prince avait été forcé de quitter successivement Vérone et l'armée de Condé, le sénat de Venise et l'Autriche ayant craint de se compromettre avec les gouvernants de la France, en l'accueillant sur leur territoire. Mais il avait trouvé l'hospitalité la plus généreuse à Blanckenbourg, dans les États du duc de Brunswick. Là le directoire vint encore le poursuivre après la paix de Campo-Formio. Paul I^er^ apprit que le gouvernement français demandait l'éloignement de Louis XVIII, et qu'il faisait appuyer sa demande par la cour de Prusse; il s'empressa d'attirer ce prince dans ses États. Voulant qu'il résidât au palais de Mittau, en Courlande, avec la magnificence d'un souverain, il lui assigna une cour et un revenu de deux millions de roubles.

Bientôt même la politique de Paul I^er^ prit au dehors une allure plus décidée. On a vu qu'il avait renouvelé son traité de commerce avec l'Angleterre: c'était l'acheminement à une alliance offensive et défensive

Le directoire exécutif ayant publié, le 12 janvier 1798, un arrêté portant : « qu'au cas qu'on » laissât passer par le Sund un navire chargé de » marchandises anglaises, de quelque nation qu'il » fût, cela serait regardé comme une déclaration » formelle contre la nation française..... » Le czar aussitôt ordonna l'armement de vingt-deux vaisseaux de ligne et d'un grand nombre de galères « afin, » dit-il dans sa proclamation à ce sujet, de protéger » le commerce général contre l'oppression mani» feste et publique du directoire, dont les procédés » ne sauraient être regardés que comme absolument » attentatoires à tous les droits reçus parmi les na» tions..... »

Paul assurait en même temps, sur sa parole impériale, qu'il protégerait efficacement la liberté du commerce contre les déprédations des corsaires français, et qu'il emploierait au besoin ses forces de terre et de mer. Ces dispositions furent notifiées au corps diplomatique, en même temps que le czar ordonna de nouvelles levées dans les provinces méridionales de son empire. Rappelant enfin à sa cour, vers la même époque, le général Suwarow qui s'était rendu célèbre dans les guerres contre la Turquie et contre la Pologne, mais qu'il avait disgracié au commencement de son règne, il lui rendit ses bonnes grâces et le remit en activité.

Le czar accompagna de représentations diploma-

Digitized by Google

tiques, auprès des cabinets de Prusse et d'Autriche, ces démonstrations hostiles envers la France, dont il ne pouvait atteindre les frontières qu'en traversant les États de ces puissances. Il les motiva sur ce qu'il était aussi l'un des garants de l'intégrité de l'Allemagne, en vertu des stipulations du traité de Teschen : en un mot il essaya d'amener les deux cours par ses insinuations à le prendre pour médiateur dans l'arrangement des sécularisations qui restaient à régler en faveur des princes et États germaniques lésés par leurs sacrifices faits à la France, sur la rive gauche du Rhin.

La sensation que venait de produire coup sur coup l'émeute de Vienne dirigée contre l'ambassadeur Bernadotte, la présentation, par les plénipotentiaires français, à la députation de l'Empire, de leur note si exigeante du 2 mai, fit juger au czar que le moment était venu de se déclarer. Voulant faire encore plus d'impression sur la cour de Vienne, il fit remettre successivement au baron de Thugut par le comte de Razumowski, revenant de Rastadt, deux autres notes dont nous réunissons ici la substance et les bases :

« S. M. l'empereur de toutes les Russies, touchée » de la situation alarmante où l'empire germanique » se trouve réduit par l'effet de sa désunion et de » son aveuglement à poursuivre, par des négociations fallacieuses, la chimère d'une paix impraticable avec un pouvoir tyrannique, suborneur et » perfide, déplore sincèrement que Sa Majesté Impériale et Royale apostolique ait été un moment » entraînée dans un gouffre de traités dont il est » impossible qu'elle se dissimule plus longtemps la » profondeur. Tout n'est-il pas changé déjà autour » de Sa Majesté Impériale et Royale depuis l'inconcevable transaction de Campo-Formio? Signataire du traité, Bonaparte lui-même n'avait ni le » pouvoir ni l'intention d'en être le garant. Qu'en est-il résulté autre chose que la preuve de l'inutilité » et de l'impuissance de cette pacification ! A-t-elle » pu mettre un terme aux empiétements du directoire ? Que d'atteintes n'a-t-elle pas déjà reçues? » D'abord l'armistice promis à l'empire germanique » a été violé sans ménagement, et il est tous les » jours réclamé sans fruit. Les Belges expatriés » n'ont-ils pas été frustrés, par l'avarice et l'infidélité du directoire, de la restitution de leurs propriétés? La cession du Frikthal n'a-t-elle pas été » exigée comme une dette de l'Empire, sans aucune » considération pour le droit de ses possesseurs? » Le comté de Falkenstein, possession autrichienne » sur la rive gauche du Rhin, n'a-t-il pas été envahi par les agents de la république française? Ses » magasins et ses caisses publiques n'ont-ils pas été » dérobés à la vue des ambassadeurs impériaux, se » mêlant à Rastadt avec les ambassadeurs du directoire? L'un de ces ambassadeurs, le comte de » Metternich, n'a-t-il pas vu vendre ses domaines » sur l'autre rive du fleuve, sans égard pour sa dignité, pour le droit des gens et pour la justice? » Un sergent français, devenu général, à peine » installé à Vienne en qualité d'envoyé public, ne » vient-il pas d'insulter le souverain et la nation » par une scène de scandale et d'outrage? Le directoire, en dernier lieu, n'a-t-il pas demandé impérieusement à s'établir militairement sur la rive » droite du Rhin et à en faire tomber toutes les barrières? Enfin l'État romain, renversé et envahi, » la Suisse bouleversée et subjuguée, le roi de Sardaigne captif dans sa capitale, le roi de Naples » opprimé et menacé, toutes ces violences exercées » au mépris des stipulations d'une pacification si » récente, doivent avoir convaincu le cabinet de » Sa Majesté Impériale et Royale qu'il ne suffit pas » de la pompe des congrès et de la solennité des » conférences pour vivre en harmonie et en paix » avec un gouvernement révolutionnaire, dont la » politique n'a d'autre élément que de diviser pour » conquérir, et d'autre but que d'arriver à la domination universelle par le bouleversement universel.

» Sa Majesté Impériale de toutes les Russies, vivement animée du désir de rétablir l'équilibre de » l'Europe, garante d'ailleurs de l'intégrité de l'empire germanique, s'empresse, dans des circonstances si alarmantes, d'offrir à Sa Majesté Impériale et Royale son intervention désintéressée, et, » s'il était besoin, l'appui de ses forces de terre et » de mer, de concert avec ses alliés... »

Thugut, qui était resté à la chancellerie, reçut avec joie ces communications; il ne pardonnait pas au directoire d'avoir tenté de le renverser, en cherchant à lui ravir la confiance de l'Empereur : il mit ces notes russes sous les yeux de son souverain, et il en fit ressortir l'importance. Mais dans le conseil, le parti de la paix fit sentir combien il pourrait y avoir d'inconvénients et même de dangers à rompre de nouveau avec la France, avant que l'Autriche eût la certitude d'être appuyée sur une alliance générale dans laquelle il serait indispensable que figurât la Prusse en première ligne. C'était un moyen adroit d'éluder l'alliance de la Russie. Toutefois Thugut détermina l'Empereur à écrire lui-même à Sa Majesté Prussienne dans le sens des communications russes et des observations de son conseil. Le ministre impérial à Berlin, prince de Reuss, reçut des instructions en conséquence et entama avec Haugwitz des conférences auxquelles as-

Digitized by Google

sista le comte Panin, ambassadeur de Russie. Supposant toujours à l'Autriche des vues sur la Bavière, comme indemnité de la Belgique, Haugwitz détourna la question de son objet principal; invoquant la garantie du traité de Teschen, il demanda que l'Autriche fît abandon de tout droit d'indemnité en Allemagne. Le cabinet de Vienne se montra disposé à consentir à un tel abandon, pourvu toutefois qu'il fût mutuel de la part des deux cours. Mais l'insuffisance de ces conférences fut bientôt évidente pour le but que se proposait la Russie. A peine une difficulté était-elle aplanie que Haugwitz en élevait une nouvelle.

Paul I^er^ trouvant les deux cours aigries l'une contre l'autre, et se reprochant réciproquement leurs négociations secrètes avec le directoire, imagina d'envoyer extraordinairement comme négociateur à Berlin le prince Nicolas Wasiliewitsch Repnin, ancien plénipotentiaire médiateur de Teschen. Cette mission avait eu dans le temps un tel éclat qu'il convient d'abord, pour faire connaître le personnage, de résumer ici les actions de sa vie politique et militaire.

Le prince Repnin fut poussé de bonne heure dans les hauts emplois par son oncle le comte Panin, l'un des premiers ministres de Catherine. Mais sa célébrité date surtout de sa mission en Pologne dont il fut le dominateur et où il déploya longtemps le despotisme et la fierté d'un satrape. Laissant ensuite les affaires de la Pologne dans la plus horrible confusion, il passa à l'armée du comte Romanzoff, et là, se signalant contre les Turcs, il s'empara d'Ismailow, signa comme négociateur, en 1774, le traité de Kainardgi, et fut nommé ambassadeur à Constantinople où il réussit à empêcher une nouvelle rupture. Il figura plus tard comme médiateur au congrès de Teschen où la France et la Russie, par leur intervention, terminèrent les différends que la succession de Bavière venait d'élever entre Frédéric II et l'impératrice Marie-Thérèse. Lieutenant de Potemkin, dans la campagne de 1789 contre les Turcs, Repnin commanda l'armée russe de l'Ukraine, et ce fut la victoire qu'il remporta au mois de juillet 1791 à Maczym, contre le grand visir Youssouf, qui amena la conclusion de la paix d'Iassi. Brouillé alors par rivalité avec Potemkin, mécontent de la czarine, il établit à Moscou un club de *martinistes*, secte d'illuminés dont il avait embrassé les rêveries. C'était une assemblée de mécontents, où il ne s'agissait de rien moins que de détrôner Catherine et de mettre Paul à sa place. L'impératrice, ayant pénétré ce projet, dispersa le club, exila et dépouilla de leurs charges la plupart de ceux qui en faisaient partie et manda Repnin à Saint-Pétersbourg. Il se crut perdu. Mais gardant le souvenir de ses anciens services, et voulant se le rattacher, la czarine le nomma gouverneur général de la Livonie. Le second partage de la Pologne effectué, il passa au gouvernement général de la Lithuanie. Lors de l'invasion qui amena le dernier démembrement, il se trouva le seul général de réputation à la tête des armées russes; mais ses opérations méthodiques et prudentes contrariant les vœux impatients de Catherine, le commandement lui fut retiré et donné à l'intrépide Suwarow. Repnin supporta patiemment cette humiliation. Chargé néanmoins des fonctions de ministre de Catherine en Pologne, il eut la mission de déposer le faible Poniatowski, lui qui jadis avait été un des principaux instruments de l'élévation de ce prince.

Le nouveau règne le remit tout à fait en faveur, et Paul I^er^, peu de jours après son avénement, l'éleva au grade de feld-maréchal. Ce fut Paul lui-même qui lui donna ses instructions pour la nouvelle mission à laquelle il attachait la plus grande importance. Repnin ne devait déployer à Berlin ni le titre d'ambassadeur ni aucun caractère diplomatique. Celui de simple voyageur devait lui rendre plus faciles ses relations avec le roi et les princes, à cause de l'étiquette de la cour de Prusse. La garantie du traité de Teschen devait faire la base avouée de sa mission; mais en réalité il s'agissait de renouer la grande coalition européenne, non pas dans le but ostensible d'opérer la contre-révolution en France, mais sous le prétexte plausible de la *garantie de la paix en Allemagne*. Le prince Repnin d'ailleurs avait le caractère et les moyens qui pouvaient répandre le plus d'éclat sur sa personne, donner le plus de poids à ses paroles et cette impulsion d'entraînement que le czar se flattait d'imprimer à la politique des cabinets dans l'intérêt de ses vues et de ses passions. Paul était persuadé qu'un personnage tel que Repnin, qui jouissait, en Russie et dans le Nord, d'une haute considération, prendrait quelque ascendant sur un roi jeune encore, sans expérience, et sur un ministère qu'on représentait comme incertain et vacillant par caractère et par principes.

Mais l'envoyé extraordinaire du czar était destiné à rencontrer comme obstacle à la cour de Prusse un antagoniste qui contrastait singulièrement avec son caractère, ses principes, ses habitudes et ses manières; nous voulons parler du fameux Sieyes, à qui Burke avait donné en Europe la réputation d'un faiseur de constitutions, ou plutôt de révolutions. C'était l'homme fort, l'homme d'État de la faction révolutionnaire de France. Sa mission a été souvent présentée par des écrivains superficiels comme ayant

été résolue par le directoire pour déjouer les projets diplomatiques de l'envoyé russe : rien n'est moins exact. L'espèce de mission du prince Repnin n'était point encore définitivement arrêtée à Saint-Pétersbourg, que déjà Sieyes était nommé par le directoire pour aller remplacer Caillard à la légation de Prusse, et cela sur l'appréhension d'une rupture avec l'Autriche, comme conséquence probable de l'émeute de Vienne contre l'ambassadeur Bernadotte. Cet événement fit naître au ministre Talleyrand la pensée d'exciter de nouveau et avec plus d'éclat, la cour de Berlin à se rapprocher du cabinet français, avec qui cette cour était en froideur, depuis que les développements du traité de Campo-Formio lui avaient fait craindre entre la France et l'Autriche une intelligence contraire à sa politique et à ses intérêts.

La connaissance de cet état de choses avait même donné l'espoir au gouvernement anglais, quelques mois auparavant, de porter la Prusse à changer de système politique, et à former pour cela, avec la Grande-Bretagne et la Russie, une ligue capable de balancer les accroissements et la prépondérance de la France. Le directoire exécutif, fort inquiet des démarches de l'Angleterre à cet égard, traça lui-même à son ministre Caillard à Berlin le programme des notes confidentielles qu'il le chargea de présenter, et dont voici le sens et l'esprit :

« Le salut et la gloire de la Prusse résident dans son union avec la France. Former cette union, la consolider, la fortifier, voilà quel doit être tout son système politique. Tout le changement à faire à son ancien système, c'est qu'elle se prononce et qu'elle se prononce franchement et promptement. Si, suivant la politique du grand Frédéric, elle hésite, ou paraît hésiter entre deux puissances, afin de faire payer plus cher son amitié par celle qu'elle préférera, elle est dans l'erreur; elle sera abandonnée de l'une et de l'autre. Les circonstances ne sont plus celles du règne de Frédéric, et il n'est pas démontré que la politique de Frédéric, malgré ses succès, soit la plus sage; il est douteux qu'il soit sage de se jouer de tout le monde et de n'avoir aucun ami.

» Et cependant s'il est une puissance qui ait besoins d'amis puissants, c'est celle qui, par ses anciennes conquêtes et par son abandon récent de la coalition, a provoqué contre elle le plus de haine, de ressentiment, de vengeance; c'est la Prusse... »

Ces notes n'ayant rien changé au système de neutralité du cabinet de Berlin, le directoire, à l'époque critique que nous venons d'indiquer, chargea Sieyes d'aller aiguillonner le jeune monarque.

Sieyes fut destiné à cette ambassade, en même temps que François de Neufchâteau fut envoyé à Seltz pour négocier avec M. de Cobentzel, et en même temps que Jean Debry fut nommé second plénipotentiaire à Rastadt, à la place de Treilhard qui venait d'entrer au directoire. On annonça d'abord qu'en se rendant à Berlin, Sieyes s'arrêterait quelque temps à Rastadt; que même il pourrait bien y être destiné à achever la paix d'Empire; car, disait-on dans les salons du directoire, il a beaucoup étudié le droit public allemand, pendant qu'il a été chargé des relations extérieures au comité de salut public, et c'est principalement sous son influence qu'ont été faits, en 1795, les traités avec la Prusse et la république batave. On sait d'ailleurs qu'il a préparé des matériaux nombreux pour une nouvelle constitution du corps germanique et un partage plus régulier de l'Allemagne.

Voilà quels furent les premiers avis envoyés à Berlin sur l'ambassade de Sieyes. Ainsi, on ne se contentait pas de le représenter comme un diplomate homme d'État, mais encore comme le prochain législateur de l'Allemagne; ce qui était au moins absurde.

Le fait est que l'envoi de ce régicide à la cour de Berlin eut lieu contre le gré du roi de Prusse, qui fit même insinuer, par son ambassadeur, à M. de Talleyrand, qu'il préférerait un autre choix; mais le ministre du directoire se contenta de répondre que, cette répugnance étant sans motif, le gouvernement français n'avait pas cru devoir en tenir compte, ni accoutumer les cours à repousser ainsi des hommes, dont le grand tort, à leurs yeux, était d'avoir contribué à l'établissement de la liberté en France. Alors le roi, par le conseil de Haugwitz, crut devoir se borner à faire représenter que ce n'était point les qualités personnelles d'un homme aussi influent dans la révolution française, sous différents aspects et à différentes époques, qui faisaient obstacle, mais que si le titre et le rang d'ambassadeur avaient été donnés au citoyen Sieyes comme une distinction que son gouvernement croyait lui devoir, la cour de Berlin ne voyait de difficulté que dans ce caractère inusité près d'elle, de la part de la France, déclarant à regret qu'elle ne pourrait recevoir le citoyen Sieyes, s'il en était revêtu. Le gouvernement français ayant cédé sur ce point, Sieyes ne vint déployer à Berlin que le caractère d'envoyé extraordinaire. Mais ces difficultés préalables, dont le nœud fut habilement dénoué par Haugwitz, retardèrent l'arrivée de Sieyes dans cette capitale, où il fut devancé par l'envoyé extraordinaire de Paul I[er].

Le prince Repnin arriva le 18 mai, à Berlin, avec une nombreuse suite composée de son neveu le prince Wolkonsky, d'un secrétaire français nommé Aubert, attaché précédemment à M. Descorches de

Sainte-Croix, ambassadeur de France en Pologne, du martiniste Thiemann et de plusieurs aides de camp. Environné de tout l'éclat d'une ambassade solennelle, il fit une entrée presque triomphale dans la capitale de la Prusse.

Il mena d'abord un train de vie des plus brillants, qui vint contraster avec la simplicité que le jeune roi avait adoptée pour tout ce qui tenait à sa personne et à sa cour. Après avoir été présenté au monarque par le ministre ordinaire de Russie, comte Panin, et s'être concerté avec lord Elgin, ministre d'Angleterre, l'envoyé extraordinaire du czar eut une première conférence avec le ministre d'état comte de Haugwitz, auquel il remit, au nom de sa cour, une note dont voici la substance :

« S. M. l'empereur de toutes les Russies n'ignore pas que ce fut dans l'espoir d'échapper aux conséquences d'une guerre fâcheuse qui mettait l'Allemagne en péril, que le prédécesseur de S. M. Prussienne abandonna ses alliés en signant à Bâle un traité de neutralité qui devait être le terme des inquiétudes, des sacrifices et des dangers de la Prusse. Mais combien l'état du continent et surtout celui de l'Allemagne ne se sont-ils pas aggravés depuis! Rompant toutes les barrières, ne tenant aucun compte ni des traités ni des engagements les plus sacrés, le gouvernement français est à la veille de traiter l'empire germanique, comme il a traité l'Italie et la Suisse. Il vient de se démasquer par la note impertinente du 2 mai, qu'il a signifiée à la députation de l'Empire. Négocier avec ce gouvernement, c'est reculer les difficultés et ne pas les résoudre. Que Sa Majesté Prussienne se reporte vers le passé, pour mieux juger l'avenir!

» Le directoire de France n'a pas obtenu une conquête ou une concession, sans qu'il n'ait ébranlé les colonnes de la souveraineté des monarques européens. Il n'a pas gagné une bataille sur le chef de l'Empire, sans que le contre-coup n'ait porté sur le trône de la Prusse. Les ministres de S. M. Prussienne sont trop éclairés pour méconnaître cette vérité; les événements leur en ont appris les conséquences. La neutralité de la Prusse n'a fait que concourir à étendre sur le continent le progrès des conquêtes et des bouleversements révolutionnaires. Elle a accru l'audace du directoire et secondé son ambition. A quelle cause la Prusse doit-elle le calme passager dont elle est portée à s'enorgueillir? A son indifférence, il faut le dire, pour les ravages d'une tempête qui s'approche d'elle dans une rapidité progressive! Occupé à détruire l'Europe en détail, le gouvernement français se garde, pour le moment, de troubler la quiétude d'un souverain qui n'est occupé que du bien-être de ses peuples, mais qui ne s'aperçoit pas assez que, tandis qu'il s'isole des intérêts graves du continent, le pouvoir révolutionnaire abat républiques et monarchies. Armé de leurs débris, de leur population, de leurs richesses, le gouvernement français finirait par écraser la puissance isolée qui aurait vu de sang-froid emporter tous les bastions de sa sûreté.

» Entouré d'ennemis qui étaient maîtres de sa capitale, Frédéric le Grand, réduit aux ressources de son génie, fut moins exposé que ne le sont ses successeurs par les conséquences d'une pacification perfide. Elle leur a coûté deux provinces sur la droite du Rhin, la Hollande que les traités, le devoir, la raison, leur dictaient de défendre; elle leur a coûté toutes leurs alliances, une partie de leurs barrières et le système entier de leur politique. Et, où viennent aboutir de si grands sacrifices? A une situation cent fois plus orageuse que celle dont on a cru pouvoir se délivrer en posant les armes!

» Que S. M. Prussienne médite sur les terribles conséquences d'un danger si pressant! ses trois cent mille hommes, ses dix millions de sujets, la fidélité des uns, la valeur des autres, les talents de ses généraux, la sagacité de ses ministres, ajouteraient un poids décisif dans la balance d'une ligue de sûreté : ce poids n'aurait pas celui d'un grain de sable, le jour où la Prusse verrait la révolution française se présenter de front contre sa tardive résistance qu'aucun secours ne soutiendrait..... Que la Prusse adhère à l'alliance dont la Russie et l'Angleterre forment le nœud, l'Autriche s'y joint à l'instant même, et l'Europe est sauvée!.... »

Haugwitz répondit verbalement au prince Repnin que loin de négliger les intérêts de l'Allemagne et de fermer les yeux sur les prétentions et les empiétements du gouvernement français, le cabinet prussien était bien décidé à ne pas lui laisser franchir les barrières du Rhin; qu'incessamment les différentes cours auraient connaissance d'une déclaration rassurante de la Prusse à cet égard; mais que d'un autre côté, il avait de la peine à se persuader que le roi, dont la circonspection s'était manifestée en plus d'une occasion, voulût se départir du système de neutralité qu'il suivait d'après les errements du feu roi son père; qu'il croyait d'autant plus à la continuation de ce système auquel la Prusse était redevable de son bon ordre, système qu'il avait conseillé et qu'il conseillait encore, que, malgré la situation critique des affaires, soit en Allemagne, soit dans le Nord, par une suite de prétentions que le gouvernement français avait développées tant à Rastadt et en Suisse, qu'à l'égard du commerce des neutres, le roi cependant allait entreprendre son voyage annoncé dans la Prusse royale et en Pologne

pour la cérémonie de son inauguration à Kœnigsberg; mais que ce voyage ne serait pas d'une longue durée ; qu'au retour prochain de la cour, il ne manquerait pas de mettre sous les yeux de Sa Majesté la note dont il venait de recevoir communication, et qu'il prendrait ses ordres à ce sujet.

Le prince Repnin fut d'autant plus piqué de voir le roi et la cour s'éloigner dès les premiers jours de son arrivée, qu'il s'était lui-même abusé sur l'effet que l'importance et l'éclat de sa mission devaient produire à Berlin. Il dissimula néanmoins, jugeant, comme le ministre d'Angleterre, que le cabinet prussien, plus que jamais sous l'influence de Haugwitz, avait imaginé ce moyen, pour soustraire le roi à l'ardeur des premières démarches diplomatiques de la Russie, afin de donner le temps aux ministres d'aviser à la marche ultérieure qu'il leur conviendrait de suivre, pour ne pas se compromettre, soit vis-à-vis de la France, soit vis-à-vis de la Russie. Il y avait bien quelque chose de vrai dans ces conjectures.

Quoi qu'il en soit, après avoir passé la grande revue, le 23 mai, à Berlin, le roi se mit en route, le 25, pour Kœnigsberg, précédé par la reine qui était partie la veille.

Le prince Repnin eut donc tout le temps de sonder le terrain et de reconnaître l'état de l'esprit public dans la capitale de la Prusse. Il s'était bercé de l'espoir de faire renaître le parti qui avait entraîné Frédéric-Guillaume II dans la guerre contre la France ; mais les éléments de ce parti étaient dispersés et désormais sans consistance. Le parti contraire était maître du cabinet. Depuis le nouveau règne, le ministre d'État Haugwitz, le maréchal Moellendorf, gouverneur de Berlin, et le conseiller Mencken, bel esprit peu propre aux affaires, exerçaient la plus grande influence sur les résolutions du roi qu'ils entretenaient dans le système de la neutralité, ne pouvant espérer davantage du caractère timide de ce prince. C'est dire que le cabinet était tout à fait dans les intérêts de la France, bien qu'on n'y affectât pas, comme le prince Henri, d'être dévoré de la passion de maintenir la Prusse dans la plus parfaite intelligence avec la république française ; et d'ailleurs, le prince Henri n'avait que peu d'ascendant.

Mais comme Moellendorf passait pour être rongé d'orgueil et de cupidité, le prince Repnin ne manqua pas d'aller cajoler ce vieux guerrier. S'efforçant de le gagner à la cause du cabinet russe, il crut y avoir réussi, tandis que Moellendorf, qui s'entendait avec Haugwitz, feignait des dispositions et des sentiments qu'il n'avait pas dans le cœur.

Avant le départ du roi, le prince Repnin avait fait une visite très-prévenante au ministre d'État baron de Hardenberg. On le lui avait représenté comme ayant vécu longtemps à la cour de Saint-James, et comme étant plus disposé par conséquent à embrasser les intérêts de l'Angleterre et à s'opposer aux prétentions de la France. Ceci était peu fondé, car Hardenberg, dégagé de tout préjugé politique et sans aucun lien de parti, ne considérait dans son opinion et ses jugements que les intérêts de la Prusse, sa patrie adoptive. D'ailleurs il n'avait plus alors dans le cabinet qu'une influence bornée aux objets du ressort de son administration. Depuis que Frédéric-Guillaume III était monté sur le trône, Hardenberg avait cessé d'être ministre *souverain* des principautés de Franconie dont l'organisation était son ouvrage. Le département de la justice de ces principautés avait été réuni au ministère de la justice du royaume ; le département des finances au directoire général, et enfin le département ecclésiastique au consistoire. Toutefois, bien que, depuis ce temps, Hardenberg résidât à Berlin, il était toujours resté chef du département des deux principautés. Avec cette dignité il réunit après la mort du ministre de Werder le département de Magdebourg et de Halberstadt, et après la mort du ministre Heinitz le département de Westphalie et de Neuchâtel. Le prince Repnin le complimenta beaucoup sur ce qu'il appelait les miracles de son administration en Franconie, et il crut sans doute le prendre par son faible en assurant qu'il passait à Saint-Pétersbourg pour un homme d'État consommé. Quand il en vint aux insinuations politiques, Hardenberg parla de manière à lui faire comprendre que s'il tenait par conviction au système de neutralité qui découlait du traité de Bâle, dont il avait été le signataire, ce n'était pas par un sentiment de prédilection particulière pour la France, dont il désapprouvait les prétentions et les empiétements. « Vous en aurez bientôt un témoignage irrécusable, lui dit-il, car je n'ai pas été tout à fait étranger aux résolutions que vient de prendre le roi, comme protecteur et garant de la sûreté de l'Allemagne, et vous aurez incessamment connaissance de la déclaration que ses ministres plénipotentiaires vont en donner au congrès de Rastadt.... » Mais d'un autre côté, Hardenberg avoua que la possibilité d'une alliance sincère avec la maison d'Autriche, pour mettre un frein à l'ambition de la France, lui était mal démontrée, parce qu'il croyait peu à la bonne foi du cabinet de Vienne, qui songeait moins à fonder une solide garantie, dans l'intérêt général de l'Europe, qu'aux moyens de pourvoir à son propre agrandissement. « Ce cabinet n'a signé la paix à Campo-Formio, lui dit-il, que pour se gorger des dépouilles de l'Italie et de

» l'Allemagne ; et il se pourrait bien qu'il eût pour » but, dans ses nouveaux différends avec la France, » de se ménager ces agrandissements projetés dans » une transaction future. Et voilà pourquoi la Prusse » s'érige en argus de la Bavière. Comparez, prince, » à cette conduite de l'Autriche, celle de la Prusse » dans sa transaction de Bâle, où elle a sacrifié, » sans compensation, deux de ses provinces sur la » rive gauche du Rhin, pour avoir le temps de fer- » mer ses plaies intérieures et de pourvoir à la sûreté » de l'Allemagne.... » Le prince parut frappé de ce rapprochement, mais sans pouvoir se persuader néanmoins que l'Autriche convoitât réellement la Bavière ; il ajouta même qu'il était sûr que la France n'aurait jamais consenti à ce que le cabinet impérial se dédommageât de ses pertes territoriales par le démembrement et l'incorporation de cet électorat. « Oh ! pour le coup, s'écria Hardenberg, je puis » vous administrer la preuve positive du contraire. » Voici le fait : après la convention de Wurtzbourg, » du 7 août 1796, l'assemblée du cercle de Franco- » nie crut devoir envoyer à Paris M. de Zwanzinger, » un des ministres dont cette assemblée se compo- » sait. Cet homme estimable ne partit qu'après m'a- » voir consulté. Eh bien ! le directoire le chargea de » porter de sa part à Vienne la proposition d'une » paix dont il m'a depuis remis lui-même le projet » par écrit. En ce qui concerne la Bavière, l'Autri- » che devait recevoir cet électorat à titre d'indem- » nité, moyennant qu'elle renoncerait à ses posses- » sions transrhénanes et en Souabe, ainsi qu'à celles » qu'elle avait en Italie, excepté la Toscane. L'élec- » teur de son côté, en renonçant à toutes ses pos- » sessions en Allemagne, eût été reconnu roi de » Lombardie. Un courrier français, envoyé à Vienne » au mois de septembre, pressa le cabinet autrichien » d'accepter cette paix ; mais l'Autriche, qui, au mi- » lieu de sa campagne brillante d'Allemagne, espé- » rait sauver Mantoue et reconquérir la Lombardie, » se montra peu disposée à négocier sans la parti- » cipation de son alliée la Grande-Bretagne : elle » refusa au général Clarke un passe-port pour se » rendre à Vienne. Vinrent les revers, et une année » après, les regrets de n'avoir pas adhéré à la paix » du directoire ; il fallut accepter des conditions » bien moins favorables et qu'à présent on voudrait » corriger.... » Le baron de Hardenberg ajouta qu'il désirait fort que la politique de l'Autriche fût aussi sincère que celle de l'empereur Paul, dont il appréciait la droiture, bien qu'il ne pût se défendre de faire observer qu'en général ces caractères magnanimes étaient plutôt mus par le sentiment et les passions, que réglés par la prudence. Ce fut alors que le prince russe s'exprima en ces termes sur le compte de son souverain.

« Paul Ier s'est montré à l'Europe tel que lui parut le comte du Nord, il y a dix-sept ans. A cette époque, l'amour de l'ordre et de la paix, l'habitude de la réflexion, un esprit juste et modéré, une instruction au-dessus de son âge et de son rang, tous ces caractères lui furent accordés, même par les philosophes de Paris.

» A son avénement il a donné, vous le savez, un exemple de moralité politique au-dessus de tout éloge ; il avait fait déterrer Pierre III pour le placer auprès de la czarine, sur le même lit de parade : une bandelette semblait les attacher l'un à l'autre et portait cette inscription : *désunis pendant leur vie, réunis après leur mort*. Baratinsky et Orloff, tous deux exilés à Moscou, furent rappelés ; ils reçurent l'ordre de marcher à la tête du convoi et de mener le deuil. Paul jugea d'après lui-même que ce rapprochement des bourreaux et de la victime devait être une terrible punition ! Mais Baratinsky fut le seul des deux qui en ressentit l'effet. Il était pâle, tremblant, et fut obligé, pendant toute la cérémonie, de respirer un flacon de sels. Orloff fut impassible. Ainsi Paul rendit un hommage éclatant à la mémoire de son père sans porter atteinte à celle de sa mère.

» Le sceptre fut à peine dans ses mains qu'il fit cesser cette guerre onéreuse et gratuite contre la Perse, guerre entreprise à l'instigation d'un favori. Le soin de régler ses finances et d'introduire dans ses armées des réformes nécessaires lui fit même suspendre des préparatifs concertés, auxquels Catherine II avait enfin donné son aveu tardif. La Porte ottomane commença à croire à la foi des traités ; leur observation rigoureuse et les ménagements remplacèrent des prétentions interminables, qui engendraient des craintes renaissantes. Loin de saisir l'occasion de la révolte de Passwan-Oglou, l'empereur Paul offrit à la Porte son assistance pour soumettre ce rebelle.

» Par un acte de libéralité, qu'on peut appeler de grandeur d'âme dans un prince absolu, Paul Ier rendit la liberté aux prisonniers polonais, sans s'alarmer de leur ressentiment, et sans douter de leur ingratitude. Tout ce qui pouvait adoucir leur situation, tempérer leur disgrâce, réconcilier la politique avec la justice, et diminuer l'impression du dernier démembrement de la Pologne dont il était innocent, il le prodigua.

» Personne ne s'est montré plus profondément persuadé que ce monarque de la vanité des agrandissements et de la nécessité de fixer enfin les barrières de son empire. Dans la confusion et l'affaissement où se trouvait le continent, mille chances

eussent favorisé son ambition; mais on ne lui en découvrit qu'une seule, celle d'améliorer le régime de ses États, de donner l'exemple de l'application et de la diligence dans les travaux de l'administration, et d'amener chaque fonctionnaire à la stricte obligation de ses devoirs, en remplissant les siens avec une sévérité de tous les jours.

» Allié fidèle, il est le seul souverain de qui l'Angleterre ait reçu quelque assistance, et qui n'en ait pas déserté la cause à l'époque où la république française la menacait seule de ses armements.

» Aujourd'hui, il s'agit de la plus puissante protection accordée au genre humain. Ce n'en est pas une faible preuve que cette impulsion donnée à la défense générale, par le souverain d'un empire qui touche au pôle boreal et à la mer Caspienne; d'un empire séparé de la révolution française par la nature encore plus que par ses latitudes, et qu'elle ne saurait atteindre qu'après avoir avoir subjugué le reste du continent.

» Qu'elle est grande la leçon de cet exemple! Oublier d'anciennes rivalités, embrasser la seule politique que dictent les conjonctures, concilier les intérêts par un but exclusif d'intérêt général, montrer des puissances, jugées irréconciliables, réunies pour leur sûreté, sans autre ambition que celle de réprimer les entreprises d'un ennemi qui a su désarmer les siens par le poison des jalousies encore plus que par ses victoires, voilà l'accord inspiré au potentat dont je suis le serviteur et l'organe; puisse cet accord devenir son ouvrage et celui des hommes d'État de la Prusse....! »

Le baron de Hardenberg ne put s'empêcher de reconnaître que cette espèce de panégyrique était fondé, à certains égards; mais qu'il y respirait quelque chose de romanesque dont une sage politique devait se défier.

Du reste, le prince Repnin put s'assurer par lui-même que si le gouvernement prussien était fortement attaché au système de neutralité qui semblait convenir à la France, tout ce qu'on appelait à Berlin le beau monde formait, comme en Suède et en Danemarck, le parti russe, ou antirévolutionnaire. Bien que ce parti fût préexistant, Repnin crut l'avoir créé à Berlin, parce qu'il s'efforça de lui donner une consistance politique, alléguant sans cesse la nécessité de mettre l'empire germanique à l'abri des empiétements du directoire exécutif. Mais en cela il fut devancé en quelque sorte par le cabinet prussien, qui mit une certaine adresse à satisfaire l'opinion publique à cet égard, et à ôter tout prétexte aux cours de Saint-Pétersbourg et de Vienne de l'accuser, soit de rester indifférent aux dangers de l'Allemagne, soit d'en déserter la cause.

Dès les premiers jours de juin, on savait à Rastadt que la cour de Berlin repoussait toute idée qui tendrait à la faire entrer dans une coalition quelconque; mais que néanmoins, elle insisterait fortement pour que le gouvernement français retirât les dernières demandes contenues dans la note de ses plénipotentiaires; les ministres prussiens au congrès ne s'en cachaient pas. En effet, ils reçurent l'ordre de présenter à la légation française la déclaration suivante :

« Le roi a vu, avec la plus grande surprise, les » prétentions aussi nouvelles qu'inattendues que la » république française a formées depuis que les » négociations ont été ouvertes sur ces deux bases, » savoir : la *rive gauche du Rhin* et les *indemnités*, lesquelles prétentions consistent en ce que les » dettes des États qui éprouvent des pertes sur la » rive gauche soient transportées sur la rive droite; » que la noblesse immédiate de l'Empire, qui perd » sur la rive gauche, reçoive des indemnités; que » toutes les îles du Rhin soient cédées, ainsi que différents postes militaires de ce côté du Rhin... Parmi » toutes ces demandes, celle de la démolition d'Ehrenbreitstein a été surtout inattendue pour le roi. » S. M. se flatte cependant que la France changera » de sentiment à cet égard, et qu'elle se désistera » même d'une pareille prétention, si elle désire sincèrement de rester avec la Prusse sur le pied de » l'amitié et de la bonne intelligence. En effet, » demander la démolition d'Ehrenbreitstein et la conservation d'autres postes militaires sur la rive » droite du Rhin, ce serait évidemment prendre une » contenance offensive et menaçante contre le nord » de l'Allemagne, et le forcer, ainsi que le roi en » particulier, à continuer de prendre des mesures » de précaution et de défense. Le roi est certainement bien éloigné d'entrer dans une nouvelle » coalition contre la France. S. M. aime aussi à » croire que la république n'annoncera point des » vues inquiétantes par une contenance offensive. »

Cette déclaration coïncidait avec celle qu'avait faite le ministre impérial comte de Metternich, que « la cour de Vienne ne pourrait jamais consentir aux prétentions que le gouvernement » français venait de développer, puisqu'elle les » regardait comme étant du plus grand danger » non-seulement pour l'indépendance de l'Empire, » mais en général pour toutes les couronnes de » l'Europe... »

Dans cet état de choses, les préparatifs de guerre continuaient avec activité dans les provinces autrichiennes.

Quant au congrès, il resta dans l'inaction la plus complète, pendant les conférences de Seltz dont

nous aurons à percer le mystère. Le second plénipotentiaire français Jean de Bry, étant arrivé à Rastadt pour y remplacer Treilhard, se fit légitimer vers la mi-juin. On attendait avec une impatiente sollicitude quelques renseignements sur la nature des instructions qu'il apportait, et qu'on supposait être propres à délier le nœud gordien qui depuis longtemps arrêtait tout.

L'Allemagne avait aussi les yeux ouverts sur l'ambassade de Sieyes, dont on mesurait l'importance sur la réputation du négociateur, que l'on attendait prochainement à Berlin. Ses instructions s'étendaient jusqu'à former une alliance avec la cour de Prusse; car, relativement à sa neutralité, le directoire n'avait plus aucune inquiétude. Les dernières dépêches du ministre Caillard étaient fort rassurantes. Quant à Sieyes, son traitement était fixé à quatre-vingt mille livres, et il avait en outre un crédit ouvert à Francfort. Ses instructions secrètes étaient d'obtenir pour la France, à tout prix et par tous les moyens que l'on mettait à sa disposition, l'alliance que sollicitait vainement le prince Repnin au nom de la Russie et de l'Angleterre. Le ministre Talleyrand lui remit toutes les notes et les informations particulières qui pouvaient l'éclairer et le guider dans l'objet de sa mission. Sieyes partit de Paris vers la mi-juin, avec son premier secrétaire de légation Otto, ci-devant chef de bureau au comité de salut public, dans la partie des relations extérieures. Il ne voulut s'arrêter à Rastadt que pour dîner chez les ministres français. Le soir même, il se remit en route, sans avoir parlé à personne. Les plénipotentiaires prussiens se disposaient à lui rendre visite, quand ils apprirent qu'il était parti.

Sieyes passa par Francfort le 17 juin, et prenant sa route par Cassel, il arriva le 20 au soir à Berlin, accompagné de ses secrétaires de légation Otto et Sabathier, d'un valet de chambre et de deux domestiques. Là, il descendit à l'hôtel de Russie, jusqu'à ce qu'il pût occuper l'hôtel que son prédécesseur Caillard allait quitter.

Le roi n'était point encore de retour. Il continuait la tournée qu'il avait faite avec la reine pour recevoir les hommages de ses provinces prussiennes et polonaises. Le fait suivant donnera une idée de la modestie et de la candeur de Frédéric Guillaume à cette époque. Trouvant, dans la salle d'inauguration à Kœnigsberg, le trône placé sur une estrade élevée, il le fit mettre au niveau des banquettes du reste de l'assemblée.

Le 13 juin, il fit son entrée à Varsovie, après avoir contremandé toutes les cérémonies de réception; partout il évitait le faste, l'éclat et le cérémonial. Quittant Varsovie le 18, il fut de retour le 29 à Berlin, où le prince Repnin revint aussitôt de Postdam.

On eût dit que Berlin était devenu le point central des communications entre toutes les puissances du Nord, et particulièrement entre la Grande-Bretagne et la Russie, dans le concert de vues et d'opérations qu'on leur supposait dès lors. C'est ainsi qu'au moment où il s'expédiait de cette capitale un courrier pour Saint-Pétersbourg, il en était dépêché en même temps un autre pour Londres. On sent combien le directoire exécutif devait être impatient de recevoir les premières informations de son envoyé extraordinaire. Ces informations se réduisirent d'abord à peu près à ce qui suit : « Le roi est arrivé, » et sous peu de jours j'aurai mon audience de ré- » ception. Le prince Repnin est toujours à Berlin; » mais malgré les mouvements qu'il se donne et les » menées de l'envoyé anglais, malgré les efforts du » parti qui a dominé sous Frédéric-Guillaume II, » lors de la conclusion de la convention de Pilnitz, » et des campagnes de 1792 et 1793, j'ai la presque » certitude que le cabinet prussien restera fidèle à » son système de neutralité, et même qu'il songe » tous les jours davantage à se rapprocher du gou- » vernement français. Il suffira de quelques con- » cessions de forme à Rastadt; le reste, je m'en » charge. »

Le 8 juillet, le jour même que Caillard eut son audience de congé, voici le discours que Sieyes adressa au roi, en lui présentant ses lettres de créance.

« Sire, la lettre de créance que j'ai l'honneur de » remettre à Votre Majesté exprime les sentiments » qui animent le directoire de la république fran- » çaise envers votre personne. Elle annonce aussi » les motifs qui l'ont engagé à me confier la mission » importante et honorable que je viens remplir près » d'elle.

» J'ai accepté cette mission, parce que je me suis » constamment prononcé dans ma patrie, et au » milieu de toutes les fonctions auxquelles j'ai été » appelé, en faveur du système qui tend à unir par » des liens intimes les intérêts de la France et ceux » de la Prusse; parce que les instructions que j'ai » reçues étant conformes à mon opinion politique, » mon ministère doit être franc, loyal, amical, con- » venable en tout à la moralité de mon caractère; » parce que ce système d'union, d'où dépendent la » bonne position de l'Europe et le salut peut-être » d'une partie de l'Allemagne, eût été celui de Fré- » déric II, grand parmi les rois, immortel parmi » les hommes; parce que ce système enfin est digne » de la raison judicieuse et des bonnes intentions » qui signalent le commencement de votre règne.

» Puissent les espérances de mon gouvernement » n'être pas vaines, et mes sentiments bien con- » nus à cet égard être regardés par Votre Majesté » comme un titre de plus à la confiance de ses » ministres! »

Le roi s'entretint environ une demi-heure en particulier avec Sieyes, ce qui fut remarqué de toute la cour; mais ce qui d'abord étonna le plus, ce fut la grande simplicité que montra ou plutôt qu'affecta l'envoyé du directoire, simplicité qui formait un parfait contraste avec le brillant appareil dont s'entourait le prince Repnin.

Le lendemain de cette réception se trouvait un jour solennel, destiné à recevoir l'hommage que venaient rendre au nouveau roi les députés de la Marche électorale, de la nouvelle Marche, des duchés de Silésie, de Magdebourg, de Clèves et de Poméranie; des margraviats d'Anspach et de Bareith, et de divers comtés et principautés. Cette solennité, qui eut tout l'éclat et la décence qu'on pouvait désirer, fut précédée néanmoins d'un incident fâcheux. On avait élevé dans le jardin dit *Lustgarten*, en avant du château, des échafaudages pour les personnes qui pouvaient payer leurs places, mais qui interceptaient la vue au reste du public. L'impatience du peuple fut telle qu'il démolit en un clin d'œil les échafaudages et s'empara du terrain. Le bon ordre pourtant fut bientôt rétabli. Mais la malignité publique combina l'époque de ce mouvement passager avec celle de l'arrivée du nouveau ministre de France Sieyes, célèbre comme l'un des principaux moteurs de la révolution de son pays; et l'on mit ces deux faits en rapport l'un avec l'autre. Ce ministre assistait lui-même à la cérémonie avec son prédécesseur Caillard. Le parti russe et anglais tira parti de cette circonstance, en mettant en avant les suppositions et les conjectures les plus sanglantes, en déclamant contre cette affectation scandaleuse de la part du gouvernement français d'envoyer en ambassade auprès d'un roi plein de bonté et de candeur un prêtre régicide. On oubliait sans doute que le directoire de France était lui-même alors tout composé de régicides, que l'Autriche et tous les souverains d'Allemagne négociaient à Rastadt avec des régicides, et que telle était la conséquence obligée de l'état où se trouvait l'Europe, par l'effet de la désunion des couronnes.

Du reste, Sieyes lui-même ne laissa point ignorer au directoire l'impression que faisait sa présence à Berlin dans toutes les conditions, et il ajouta à son rapport que si le gouvernement prussien lui avait rendu les égards de forme qu'obtient un caractère public, il n'avait point dépassé la mesure de l'étiquette.

En effet, ni la cour ni la ville ne dissimulaient leur opinion à son égard; chacun le tenait dans l'éloignement; il inspirait à peine la curiosité. Comme ministre, comme philosophe, comme auteur, comme artisan de révolutions, il s'attendait à un tribut d'hommages et d'empressement : on lui refusa jusqu'à des visites. Moellendorf lui-même, sollicité par Caillard de faire connaissance avec cet ambassadeur, et de se faire présenter, répondit sèchement : *Non, monsieur, et sans phrases*, faisant allusion à ce vote de Sieyes dans la sentence de Louis XVI : « La mort sans phrases. »

A un grand dîner donné par Moellendorf, le prince Repnin, ayant parlé d'une épée qu'il avait reçue de Paul Ier, le feld-maréchal prussien à son tour en montra une très-riche que le roi de Prusse lui avait donnée. Repnin alors s'écria : « N'est-il pas » vrai, mon cher Moellendorf, que si on nous lais- » sait faire, nous étrillerions de la bonne manière » ces coquins de républicains? » Moellendorf fit un signe de tête approbatif en souriant, et ne répondit rien. Tous ces traits étaient recueillis avec avidité, à cause de la gravité des circonstances.

Cependant les conférences furent renouées au retour du roi. On a vu que les premières demandes de Repnin, appuyées par l'ambassadeur d'Angleterre, tendaient à former une nouvelle coalition européenne contre la France. Le cabinet prussien répondit catégoriquement qu'il avait besoin de garder sa neutralité et qu'il la garderait. Alors le négociateur russe essaya de nouveau de rallier les cours de Berlin et de Vienne, sous la médiation de la Russie, à l'effet de défendre en commun la constitution de l'Empire, soit dans l'hypothèse de son intégrité territoriale, soit dans celle de quelques indemnités indispensables pour les deux cas. Mais cette négociation s'embrouilla dans ses développements; on ne s'entendit point, ou l'on feignit de ne pas s'entendre. Les ministres prussiens ne cessaient de porter la délibération sur le sort de la Bavière, en déclarant l'inviolabilité de cet électorat.

L'Autriche, protestant contre toute vue ultérieure sur la Bavière, voulait que l'on s'entendît, sans l'intervention humiliante de la France, et que la résistance aux prétentions exagérées de ses ministres à Rastadt fût concertée entre les deux cours. Haugwitz faisait observer que la Prusse, très-récemment encore, s'était montrée avec plus de vigueur à ce congrès contre les exigences du directoire français, et il persistait à y voter séparément. Voici quel fut le résultat de ces conférences. La Prusse déclara qu'elle ne demandait aucune indemnité en Allemagne, pour les États cédés par elle à la république française; elle insista seulement sur

la possession de Nuremberg et de quelques autres villes impériales de la Franconie. L'Autriche fit la même déclaration relativement à l'Allemagne ; elle pouvait la faire, parce qu'elle avait été suffisamment indemnisée par les États de Venise et que ses vues ultérieures d'agrandissement se portaient sur l'Italie.

Le prince Repnin ne put arracher aucune modification à ces résolutions dans les conférences qu'il eut avec les ministres du cabinet prussien, auquel le roi avait adjoint le feld-maréchal Moellendorf, le seul qui parût entrer dans les vues de la Russie. Repnin se plaignit beaucoup de Haugwitz, qui lui déclara son intention de maintenir la Prusse dans une neutralité invariable.

Ce ministre était, d'un autre côté, harcelé par Sieyes, qui se flattait de conclure avec la Prusse une alliance offensive et défensive, et qui mit tout en œuvre pour entraîner le cabinet prussien. Mais Haugwitz, dont Sieyes connaissait les penchants, lui avoua qu'il était retenu par l'opposition formelle du roi, opposition que le ministre d'État Hardenberg entretenait secrètement par ses observations et ses conseils.

Ce fut alors que Sieyes, désappointé, écrivit confidentiellement en ces termes à M. de Talleyrand (1) :

« Le roi de Prusse ne veut se résoudre à rien, » c'est-à-dire qu'il prend la plus mauvaise des résolutions, celle de n'en prendre aucune. Il est » d'autant plus obstiné à vouloir ce qu'il s'est » fourré dans sa tête de roi, qu'il ne se détermine » point d'après les lumières les plus éclairées de » son conseil. La haine de la révolution l'empêche » de s'allier avec la France, quelque grands que » soient les avantages que pourrait lui procurer » cette alliance ; d'un autre côté, la crainte l'empêche de se coaliser. Il est assez plaisant qu'il » puisse croire que la politique extérieure ne soit » pas d'une grande importance ; enfin voilà l'homme » qui veut absolument rester seul ; c'est fort commode pour la France, qui, pendant cette stupeur prussienne, pourra en finir avec tant d'autres.

» Le roi s'amuse à baptiser des enfants à Charlottembourg, où il vit comme un bourgeois, » ce qui, vraiment, le fait aimer. Il laisse aller les » affaires de l'Europe comme elles pourront aller ; » on dirait qu'il compte sur les secours de la république qui lui a promis *conservation* tant qu'il » serait assez sage pour ne pas se déclarer contre » elle ; il sait maintenant qu'il aurait, au besoin, » son appui contre la Russie qui le caresse, mais à » laquelle il ne se fie pas.

» Il abhorre singulièrement les gens d'esprit ; » c'est du moins la réputation qu'on lui fait à » Berlin ; leur conversation, disent les beaux esprits, » l'embarrasse ; il trouve de la difficulté à s'énoncer, » balbutie, rougit et se retire d'un air assez gauche.

» Aussi n'est-il environné que de gens qu'on » appelle de l'ennuyeuse espèce, gens ordinaires » ou gens de cour, tels que Jagors. Quant au colonel » Zastrow, il a trop d'esprit pour ne lui avoir pas » caché le sien..... et voilà l'homme qui, selon » Mirabeau, devait un jour étonner l'Europe !.....

» Les projets que les ennemis du système actuel » me prêtaient, et la révolution que je devais opérer en Prusse, en bouleversant le gouvernement, » sont à présent réduits à leur juste valeur, et placés » parmi les rêves de la malveillance la plus acharnée.....

» Repnin menace ; il négocie même avec Vienne ; » il annonce que cent mille Russes se joindront » bientôt aux Autrichiens. On croit peu à ses fanfaronnades..... »

De son côté, l'envoyé extraordinaire de Russie portait au czar les mêmes doléances sur le caractère d'indécision et sur les résolutions timides du roi. Voici, du reste, comment il s'exprimait sur le compte de son antagoniste en diplomatie :

« Sieyes vit isolé à Berlin ; on craint de l'approcher. Sa réputation de muet, ou plutôt sa taciturne éloquence, a excité les méfiances du cabinet. Il voit de temps en temps le ministre » d'Espagne aussi taciturne que lui. Son mot de ralliement est *silence et profondeur*. Jamais homme » d'ailleurs ne fut moins séduisant que ce provençal, dont le pédantisme orgueilleux ne respecte » l'orgueil de personne, dédaigne les bienséances, » se croit dispensé d'adresse, et imagine que ses » semblables doivent s'abaisser devant les hauteurs » de son intelligence. Avec le masque de la fausseté, il repousse, lorsqu'il est de sang-froid ; il » fait peur, dans les accès fréquents de sa colère. » Métaphysicien obscur, aussi ignoble dans sa » figure que tranchant dans sa conversation, » étranger aux formes comme à l'esprit des négociations, dépourvu de toutes les qualités conciliatrices, il était fait pour épouvanter la probité, » pour étonner la raison et pour inspirer la plus » juste défiance.

» C'est à ce dernier sentiment que la Prusse s'en » est tenue envers ce missionnaire d'anarchie ; elle » le surveille, ne le croit point et le hait. Sa présence » à Berlin a plus servi l'Europe que le directoire de » la république française. Il paraît même que par

(1) Dépêche de juillet 1798.

» l'importunité et la violence de ses notes, il s'est » totalement aliéné le ministre des affaires étrangères, comte de Haugwitz, bien que ce ministre » soit le plus invincible promoteur de la neutralité.....

» La rupture des conférences de Seltz est officiellement confirmée; tout annonce que l'Autriche » est à nous..... »

Les conférences de Seltz ayant coïncidé avec l'époque même des conférences de Berlin, il nous reste à soulever ici le voile qui dérobe encore à présent aux politiques le mystère de ces négociations ténébreuses entre la France et l'Autriche.

On a vu que des conférences entre le ministre plénipotentiaire de l'Empereur, comte Cobentzel, et le plénipotentiaire du directoire, François de Neuchâteau, furent tenues à Seltz, petit bourg d'Alsace, en face de Rastadt. Les deux ministres, après s'être fait respectivement les visites d'usage, dînaient ensemble à chaque conférence, soit chez l'un, soit chez l'autre. D'abord, le secrétaire de légation Geoffroy y assista, aidé par les lumières de M. Koch, professeur de droit public, ancien député à l'assemblée législative.

Écartant toute roideur, François de Neuchâteau mit des formes très-liantes dans ses réclamations et dans ses procédés. Il demandait au nom de son gouvernement une *satisfaction* pour l'insulte faite à Vienne à l'ambassadeur Bernadotte, bien que de son côté le baron de Thugut demandât expressément que le général ambassadeur fût puni. Tout en couvrant ses réclamations des formes les plus amicales, François de Neuchâteau n'en persista pas moins à soutenir les prétentions de son gouvernement, tant en Italie qu'en Allemagne. Il ne se départit en rien, dans les premières conférences vis-à-vis le plénipotentiaire de l'Empereur, de ce qui regardait les différends relatifs à la paix de l'Empire, déclarant que tout ce qui concernait l'empire germanique devait être réglé à Rastadt, et qu'il n'était nullement autorisé à entrer à ce sujet dans des explications ou modifications ultérieures. Tandis que le ministre autrichien insistait pour qu'on fît droit à ses réclamations au sujet de l'équivalent pour la cession de la rive gauche du Rhin, qu'on lui avait promis à Udine, et du traitement des émigrés belges, contre lesquels on exécutait les lois de la république française, en contravention et au mépris du traité de Campo-Formio.

Les difficultés qui s'élevèrent sur ces divers points, entravèrent la négociation sur tous les autres; car il s'agissait non-seulement de la paix d'Empire et de l'affaire du général Bernadotte, mais encore de la formation et de l'étendue de la nouvelle république romaine, et des rapports nouveaux qui semblaient s'établir entre les cours de Vienne, de Saint-Pétersbourg et de Londres. On convint d'écarter l'affaire du général Bernadotte et tous les points en contestation relativement à la paix d'Empire.

Pendant que les conférences de Seltz étaient en pleine activité, le congrès semblait rester dans l'inaction, tant l'Allemagne était inquiète sur l'issue de ces négociations mystérieuses. On sentait qu'un nouvel accord entre la France et l'Autriche ne pouvait avoir lieu qu'au profit de l'ambition de chacune. Rien d'ailleurs ne perçait dans le public des questions qui s'agitaient à Seltz. Les négociations, disaient les diplomates de Rastadt, sont couvertes d'un voile impénétrable.

Pour calmer les inquiétudes de la diplomatie allemande, M. de Cobentzel fit circuler et accréditer à Rastadt le bulletin suivant : « On assure que François de Neuchâteau a proposé de nouveaux avantages considérables à l'Empereur, s'il voulait, » dans les négociations de Rastadt, user de plus de » condescendance et séparer, pour ainsi dire, sa » cause de celle de l'Empire. Ces offres regardaient, » dit-on, non-seulement l'Italie, mais encore l'Allemagne. Toutefois, le comte de Cobentzel doit » avoir témoigné que Sa Majesté Impériale ne désirait pas agrandir la puissance particulière de sa » maison aux dépens de l'Empire dont il est le » chef; et que s'il fallait, au contraire, faire quelque sacrifice, elle y était prête pour procurer la » paix à l'Europe.

» Cette déclaration est dans l'esprit et les vues » qu'on est fondé à supposer au cabinet de Vienne, » d'après les faits qui ont suivi la paix de Campo-Formio, et la profonde sensation que firent dans » l'Empire et même dans l'Europe entière l'évacuation de Mayence, et l'abandon des rives du Rhin » par les armées impériales. »

On voit par là combien la cour de Vienne ménageait l'intervention de la Russie dans les affaires d'Allemagne, et que les conférences de Berlin n'étaient pas sans influence sur les conférences de Seltz.

Cependant, ne pouvant obtenir de l'envoyé du directoire les concessions qui auraient pu déterminer le cabinet de Vienne à s'en tenir aux stipulations de Campo-Formio, le plénipotentiaire autrichien revint inopinément de Seltz à Rastadt, le 9 juin, et là il expédia un courrier à Vienne, après avoir travaillé toute la nuit avec son secrétaire de légation Hoppe. De son côté, François de Neuchâteau dépêcha une estafette au directoire, pour lui annoncer la communication prochaine de l'*ultimatum* de l'Autriche.

En attendant le retour du courrier de Vienne,

Digitized by Google

M. de Cobentzel se rendit de nouveau aux conférences qui dégénérèrent en pourparlers. On ne put y tomber d'accord sur les principaux objets en contestation ; il s'élevait, au contraire, par le seul effet de la marche des événements, de nouvelles difficultés. Quand M. de Cobentzel demandait l'évacuation de la Suisse, François de Neuchâteau réclamait la retraite des troupes impériales, qui occupaient militairement une partie de la Bavière. Était-il question de maintenir et de consolider la république romaine, M. de Cobentzel redemandait Mantoue et les légations. Ainsi, la maison d'Autriche refusait de consentir à l'établissement de la république romaine que la France, au contraire, désirait agrandir par la réunion de la Toscane, moyennant une indemnité en Allemagne pour le grand-duc.

Au retour du courrier de Vienne, M. de Cobentzel proposa sans détour à l'envoyé du directoire le partage de l'Italie, en lui abandonnant le Piémont, proposition monstrueuse, puisqu'elle tendait à détrôner le roi de Sardaigne, mais qui n'étonnera pas de la part d'un cabinet qui s'était jeté, à Udine, avec tant d'avidité, sur les dépouilles de la république inoffensive de Venise. Le directoire jugea qu'il serait impolitique d'accroître de nouveau la puissance autrichienne, en connivant avec elle pour lui laisser usurper une partie de la Bavière et la moitié de l'Italie. Au moment où le plénipotentiaire français notifia au comte de Cobentzel la réponse négative du directoire sur les articles de l'*ultimatum* autrichien, donné neuf jours auparavant, M. de Cobentzel voulut remettre à François de Neuchâteau une nouvelle note contenant des modifications sur quelques-uns des points de l'*ultimatum*. Mais l'envoyé du directoire ayant refusé de s'en charger, le comte de Cobentzel déchira sa note en sa présence et rompit les conférences. C'était le 6 juillet, et les deux plénipotentiaires avaient eu sans résultat dix-huit conférences depuis le 30 mai.

La première secousse que causa cet événement à Rastadt fut très-vive. Le parti autrichien expliqua la rupture des conférences, en alléguant que les deux plénipotentiaires liés par leurs instructions, et n'ayant pu s'accorder sur quelques points principaux, avaient pris le parti de se séparer, en convenant toutefois que la négociation continuerait plus directement entre les deux gouvernements. Ceci était vrai en effet. Aussi, après cette première secousse, revint-on bientôt à Rastadt de l'idée que la rupture des conférences de Seltz entraînerait nécessairement la séparation du congrès.

Cependant, alors, rien ne parut plus incertain que la paix continentale. Les apparences n'étaient pas moins contradictoires que les bruits publics. Ce n'était pas du moins une marque de mécontentement réciproque, qu'avant son départ de Seltz, le comte de Cobentzel eût reçu de François de Neuchâteau, de la part du directoire exécutif, deux bagues de brillants d'un grand prix et une tabatière avec le portrait de Bonaparte, aussi richement garnie de diamants. François de Neuchâteau ayant repris la route de Paris par la Belgique, M. de Cobentzel quitta Rastadt et se dirigea sur Vienne. Le comte de Lehrbach prit aussitôt le caractère diplomatique du comte de Cobentzel, en qualité de ministre plénipotentiaire de l'Empereur, comme roi de Hongrie et de Bohême.

Le cabinet de Vienne n'ayant pu amener le directoire à lui faire les concessions qu'il réclamait, décida qu'il accepterait l'appui de la Russie, bien persuadé qu'il obtiendrait par son intervention armée ce qu'il n'avait pu se procurer de la bonne volonté du directoire. Thugut assura même l'Empereur qu'il était fondé à croire qu'à cette seule démonstration d'un changement dans le système politique de la cour impériale, la France modérerait ses prétentions et donnerait des gages de paix plus équitables et plus sûrs.

Ces dispositions de l'Autriche, bientôt connues à Berlin, firent prendre au prince Repnin le haut ton dans ses communications avec les ministres du roi. Leur embarras s'accrut, lorsqu'ils furent informés que M. de Cobentzel allait être chargé, à Berlin même et à Saint-Pétersbourg, d'une double mission conforme aux vues de la Russie.

L'éveil fut donné aussitôt au directoire qui, voulant à tout prix exciter et maintenir la défiance entre les deux cours de Berlin et de Vienne, donna pour instruction à Sieyes, sur l'avis de M. Talleyrand, de communiquer officieusement les articles secrets du traité de Campo-Formio, qui jusqu'alors n'avaient été que soupçonnés : il ne pouvait résulter, en effet, de cette communication qu'un plus grand éloignement entre ces deux cours depuis longtemps rivales. Haugwitz triompha de pouvoir mettre sous les yeux du roi une stipulation dont la nature et le secret enchaînaient désormais le cabinet impérial à la politique usurpatrice du directoire. On était dispensé, en lisant ces articles, de chercher la cause des défiances et du schisme qui avaient éclaté dans le congrès, et des alarmes qui éloignaient la Prusse d'une confédération générale. Cette divulgation du directoire, faite dans le secret le plus profond du cabinet, acheva d'aliéner la Prusse de l'Autriche, compromise par le danger même que pouvait faire courir à l'Allemagne son union monstrueuse avec la France.

Voyons ce qui se passait alors à Vienne. Le ministre d'État comte de Cobentzel y était arrivé le 18

Digitized by Google

juillet, et il avait rendu compte directement à l'Empereur de ses opérations diplomatiques à Seltz. Le 21, ce prince lui remit de ses propres mains, dans une audience particulière, les insignes de l'ordre de la Toison d'or. Il y eut le lendemain conseil de cabinet, où furent arrêtés les pleins pouvoirs pour la double mission politique qui était destinée à M. de Cobentzel. Après s'être acquitté de sa mission à Berlin il devait, sans délai, se rendre à Saint-Pétersbourg. Muni de ces pleins pouvoirs, il partit le 23 de Vienne pour Berlin, en passant par Dresde, où il devait aussi pressentir les dispositions de la cour électorale de Saxe, touchant les vues de la Russie et de l'Angleterre.

Depuis le commencement de la guerre il n'avait plus existé de rapports directs entre la république française et le gouvernement saxon. L'électeur était entré dans la coalition par cette impulsion générale d'inquiétude et de haine à laquelle aucun souverain de l'empire germanique n'avait pu résister. Il s'en était détaché tout simplement en retirant son contingent et par une déclaration de son intention de rester neutre qu'il rendit publique.

Postérieurement à cette déclaration, l'accession de ce prince à la neutralité du nord de l'Allemagne avait été reconnue par le gouvernement français; mais cette espèce de transaction s'était faite par voie intermédiaire. L'acte qui la consacra ne fut signé que par le ministre du roi de Prusse, garant des conventions de neutralité, et le ministre plénipotentiaire de la république française.

Cependant, le directoire exécutif, voulant avoir un agent accrédité auprès de l'électeur de Saxe, nomma à cet emploi le citoyen Helfflinger qui, n'ayant point de prédécesseur à Dresde, s'accrédita lui-même auprès des ministres saxons. Il fut généralement assez bien accueilli, et l'électeur témoigna qu'il voyait avec plaisir près de lui un agent de la France.

Mais le citoyen Helfflinger, bien que reconnu par les ministres et traité par eux avec égards, ne déployait à Dresde aucun caractère public: sa mission était purement d'observation. Il ne la remplissait que depuis environ deux mois, lorsque M. de Cobentzel vint à passer dans cette ville, en allant à Berlin.

Voici dans quel esprit d'observation l'agent du directoire rendit compte de ce fait à son gouvernement (1).

« Le comte de Cobentzel est arrivé à Dresde. Son départ de Vienne est un vaste sujet de conjectures politiques. Les uns assurent qu'il se rend tout simplement en Russie pour reprendre la place d'ambassadeur qu'il remplissait avant d'être appelé pour négocier avec le général Bonaparte, et qu'en l'éloignant en ce moment, le baron de Thugut n'a songé qu'à se mettre plus à l'aise à Vienne. D'autres au contraire prétendent que ce voyage n'est nullement étranger à la position critique où se trouve l'Autriche à l'égard de la France; qu'il n'a pas seulement pour objet de resserrer les nœuds qui unissent en ce moment les deux empereurs; que ce voyage n'est, en quelque sorte, qu'un cours de négociations combinées; qu'en passant par Berlin, M. de Cobentzel s'abouchera tant avec le roi de Prusse qu'avec le citoyen Sieyes, pour essayer de déterminer, l'un à proposer sa médiation et l'autre à la faire agréer de son gouvernement auprès duquel on lui suppose une grande influence. Ceux qui adoptent cette idée fort hasardée observent que la route de Berlin n'est ni la plus courte ni la plus droite pour aller à Saint-Pétersbourg, et qu'ainsi il faut qu'on ait eu quelques motifs particuliers pour envoyer par là M. de Cobentzel. D'après la durée de son séjour et les personnes qu'il verra le plus on pourra augurer jusqu'à un certain point ce dont il est chargé. Mais on ne doit pas oublier que le refus positif et solennel de la cour de Prusse d'entrer dans une nouvelle coalition ne permet pas de croire que M. de Cobentzel ait conçu l'espoir de l'y entraîner, d'après la manière dont elle a écarté les offres du prince Repnin. »

Du reste, avant de se rendre à Berlin, le comte de Cobentzel put s'assurer auprès des ministres de l'électeur, qu'en cas d'une nouvelle confédération, la Saxe suivrait le mouvement de rotation politique de la cour de Prusse.

Arrivé à Berlin le 3 août, il se mit aussitôt en communication avec la cour, les ministres, le prince Repnin et l'ambassadeur d'Angleterre. Personne, disaient ces deux derniers, ne mérite plus de crédit que le comte de Cobentzel; nul témoignage n'est plus digne d'attention. M. de Cobentzel s'est confié dans les promesses des Français, il a concouru à entraîner sa cour dans une paix précipitée, avec l'opinion qu'elle éteindrait les différends; tous les efforts, tous les biais nécessaires pour en maintenir l'esprit et la lettre, il les a puisés à Rastadt et renouvelés dans les conférences de Seltz. On ne peut objecter au comte de Cobentzel ni sa roideur, ni l'inflexibilité de ses principes, ni son aversion pour la paix; c'est une suite de faits récents, une expérience indisputable et non des raisonnements qu'il apporte au roi de Prusse... »

Et pourtant ni les révélations de ce ministre d'État de l'Empereur, ni ses instances, ni ses représentations sur l'évidence du danger général, ni les décla-

(1) Dépêche confidentielle du 29 juillet.

Digitized by Google

rations franches et positives de l'ambassadeur de Paul Ier, ni la certitude acquise que son maître interviendrait activement dans la guerre et sur-le-champ, par un premier secours de cent soixante mille hommes, ne purent altérer les premières résolutions du ministère prussien; il demeura inébranlable.

Écoutons maintenant la légation française à l'occasion de cette circonstance diplomatique si décisive (1): « C'est à tort qu'on publie que Berlin est le » centre de la négociation européenne. Toute la sa» gesse de la cour de Berlin est de jouer avec con» stance et obstination un rôle passif. La fameuse » mission du comte de Cobentzel a été considérée » sous un faux point de vue. L'orgueil de la cour » de Vienne ne permettait point d'aller chercher une » réponse négative, franche et nette. M. de Cobentzel » fut donc envoyé à Pétersbourg, simplement mais » expressément chargé de demander en *passant* » quelles étaient les dispositions de la cour de Ber» lin. Cela est si vrai que l'ambassadeur de la cour » autrichienne à Berlin, deux jours avant l'arrivée » de M. de Cobentzel, doutait encore qu'il viendrait. » Mais lorsqu'il a été à Berlin, soit zèle, soit viva» cité de caractère, il y a oublié ou dépassé ses in» structions. Dans trois audiences accordées par le roi » de Prusse, M. de Cobentzel est sorti du rôle de de» mandeur en *passant*, il ne s'est appliqué qu'à » faire valoir toutes les raisons spécieuses qui pou» vaient entraîner le roi de Prusse à des mesures de » guerre et, en dernier résultat, à une coalition. » Tous ses efforts ont été vains; sa visite n'a changé » en rien le système prononcé du cabinet de Berlin » pour la neutralité absolue. Le prince Repnin et le » comte de Cobentzel n'ont eu, ni l'un ni l'autre, » aucun succès auprès du roi de Prusse.... »

Le fait est que le ministre Haugwitz qui penchait pour la république, mais qui craignait la Russie, louvoyait timidement entre Repnin et Sieyes, sans rien accorder ni à l'un ni à l'autre. « Vous n'a» vez pas à nous reprocher, dit-il un jour au prince » russe, d'avoir manqué ni à nos alliés, ni à nos » amis; nous ne nous brouillerons ni avec vous ni » avec la république. Soyez sûr que nous n'avons » pas voulu nous allier avec elle. — Et vous avez » bien fait, répondit fièrement l'envoyé extraordi» naire du czar, car la Russie regarderait la signa» ture d'un tel traité comme une déclaration de » guerre; les armées russes sauraient combattre les » ennemis de mon maître et même ses *faux amis*... »

Le 10 août, Repnin, après avoir signé une convention préliminaire avec le comte de Cobentzel, déclara que, conformément aux traités, trente mille Russes allaient entrer en Gallicie comme auxiliaires de l'Autriche. Cinq jours après, désespérant de faire sortir la Prusse de son immobilité, il partit pour Vienne, tenant dans ses mains l'acte précurseur de la seconde coalition qui, dans le même temps et à une plus grande distance, commençait aussi à se développer d'une manière encore plus frappante. C'est ce qu'on verra bientôt, quand nous aurons à traiter des rapports entre l'empire ottoman et la France.

Suite des discussions au congrès de Rastadt. — Roberjot troisième plénipotentiaire français. — Craintes du gouvernement toscan sur la probabilité d'une rupture. — Création de la république cisalpine. — Ressemblance de sa constitution avec celle de France. — Son traité d'alliance avec la France. — Coup d'œil sur l'état de la Suisse. — Spoliations qui y sont commises par le directoire français. — Résistance des petits cantons. — Observations du cabinet du Luxembourg sur les nouvelles républiques. — Traité entre la France et la Suisse. — Rapport confidentiel du ministre russe à sa cour. — Suite de la mission de Repnin. — Aperçu de la situation de l'Angleterre et de l'Irlande. — Conspiration des Irlandais-unis. — Associations patriotiques dans les trois royaumes. — Wolf-Tone, Napper-Tandy, etc. — Tentatives d'invasion en Irlande sous le commandement de Hoche. — Leur effet est manqué. — Supplice de quelques-uns des chefs irlandais. — La conjuration est étouffée. — Efforts du cabinet de Londres pour former une nouvelle coalition.

Revenons au congrès de Rastadt, toujours plus ou moins influencé par la marche et les détours de la politique secrète. La légation française, après plus d'un mois d'intervalle, avait enfin répondu à la note allemande du 14 mai, où la députation de l'Empire, discutant les nouvelles prétentions de la France, faisait voir le peu de solidité des raisonnements sur lesquels on les appuyait. La réponse des plénipotentiaires français parut peu propre à concilier les prétentions opposées qui retardaient l'ouvrage de la

(1) Dépêche confidentielle du 19 août 1798.

Digitized by Google

pacification. Sauf quelques concessions peu importantes, le gouvernement de la république persistait dans ses premières demandes.

On en délibéra le 30 juin, et le ministre impérial fit dans la même séance une ouverture préalable, qui fut remarquée surtout à cause des circonstances politiques au milieu desquelles elle était faite. En voici le texte :

« Comme la note des ministres plénipotentiaires » français du 22 juin, en réponse à celle de la députation du 14 mai, ne répond en aucune manière » à la juste attente où l'on était, et que son contenu » peut avoir des suites incalculables pour l'existence » de l'Allemagne, de ses États et pays situés sur le » Rhin, et même des puissances souveraines voisines, les délibérations qui doivent avoir lieu à ce » sujet méritent la plus grande attention et la plus » mûre réflexion. Chaque membre de la députation » en sera déjà suffisamment convaincu et pénétré, » d'après le sentiment des devoirs qu'impose à la » députation l'intérêt général de l'Allemagne, qui » lui a été confié par l'Empereur et l'Empire.

» L'Autriche demande que le protocole lui reste » ouvert, et elle manifestera son vœu, après avoir » ultérieurement réfléchi, aussitôt que l'importance » de l'objet le permettra. »

Ainsi rien n'avançait, tout était, pour ainsi dire, en suspens, lorsque le 10 juillet arriva un troisième plénipotentiaire, François-Claude Roberjot, ancien curé de Mâcon, pasteur très-éclairé et d'un caractère bienveillant. Étranger aux crimes de la révolution dont il avait embrassé les principes, il n'était entré à la convention qu'après le procès de Louis XVI et après la révolution du 31 mai. Envoyé aux armées, en qualité de commissaire, il y avait montré du courage et du zèle. S'étant fortement prononcé pour la réunion de la Belgique et de la rive gauche du Rhin, il montra dans cette question des connaissances et des vues politiques étendues. Élu membre du conseil des Cinq-Cents, après la session conventionnelle, il fut successivement nommé par le directoire ministre plénipotentiaire à Hambourg, près de la république batave, et enfin à Rastadt, où n'imitant point ses collègues dans leurs formes extérieures, il observa constamment les égards qu'exige la bienséance.

Roberjot se légitima le 13 juillet près du comte de Metternich et du ministre directorial de Mayence. Comme il venait directement de Paris et qu'il avait conféré avec le directoire, on crut qu'il était chargé d'instructions *ultimatives* du gouvernement français, et que son arrivée accélérerait la marche des négociations. Le fait est que Roberjot était particulièrement chargé de tempérer les formes dures et tranchantes du farouche Bonnier qui, d'ailleurs, ne vivait pas dans une parfaite intelligence avec son collègue Jean Debry. On se flattait à Paris que Bonnier se départirait de la ligne qu'il avait suivie jusqu'alors, par la prépondérance que la présence d'un troisième négociateur, ayant voix comme lui dans les délibérations, mettrait dans la balance.

Du reste on attendait d'un moment à l'autre à Rastadt l'*ultimatum* des ministres français. L'inquiétude était générale depuis la rupture des conférences de Seltz. Chacun pariait pour la guerre ou pour la paix, suivant ses vœux et ses intérêts, bien plus que d'après des données sur les vues définitives des grandes puissances, qui cachaient elles-mêmes leur incertitude sous l'apparence du mystère.

Le comte de Cobentzel était parti de Rastadt pour Vienne, la veille même de l'arrivée de Roberjot, et avant son départ il avait témoigné itérativement à plusieurs personnes qui lui faisaient part de leur inquiétude au sujet de la cessation des conférences, que cette inquiétude était peu fondée; que de même que le congrès avait subsisté avant que les conférences commençassent, de même elles pouvaient continuer sans rien souffrir des circonstances qui occasionnaient son départ, et celui du négociateur français.

A Paris même, dans la sphère du gouvernement, on était persuadé que la cessation des conférences n'amènerait nullement une nouvelle rupture avec la cour de Vienne.

« L'Empereur mieux informé, disait le directoire » à ses familiers et à ses amis, en redoute plus que » jamais les suites; il paraît même sentir combien » elle compromettrait le sort de l'Allemagne, et sa » propre couronne. »

Du reste, il est certain qu'au moment de la rupture des conférences de Seltz, rien n'était encore décidé à Vienne touchant la marche et l'appui des troupes russes, et que le gouvernement français n'en avait aucune idée. Le directoire se flattait même de parvenir tôt ou tard à aplanir les nouvelles difficultés qui venaient de s'élever entre les deux cabinets. Comme c'était l'Italie qui en formait le nœud, il était persuadé qu'au moyen d'un nouveau partage il serait toujours en mesure de satisfaire l'Autriche. Mais en même temps il désirait en finir avec l'Allemagne, en amenant la cour de Vienne à sanctionner d'une manière irrévocable la cession de la rive gauche du Rhin et le système qui en était le complément.

Mais à mesure que les vues du gouvernement français se développaient en Italie, les difficultés s'aggravaient, et tel était le motif qui faisait continuer avec une activité non interrompue les envois

Digitized by Google

de troupes et de munitions à l'armée impériale, sur les anciennes frontières vénitiennes.

Redoutant le renouvellement de la guerre qui pouvait compromettre sa sécurité, la cour de Toscane n'en fut que plus alarmée de la rupture des conférences de Seltz et des préparatifs militaires qui de part et d'autre se révélaient. Le ministre toscan, marquis Manfredini, excité par le ministre de France Reinhardt, qui en avait reçu l'instruction du directoire, expédia un courrier à Vienne, chargé de demander au baron de Thugut des explications amicales pour la propre sûreté du grand-duc. Il savait que ce ministre possédait plus que jamais la confiance de l'Empereur et de la famille impériale, et qu'il continuait d'avoir presque exclusivement la direction des affaires étrangères.

« On aurait tort, lui répondit Thugut, de supposer » à notre cour des desseins guerriers, malgré toutes » les offres avantageuses qui pourraient lui avoir été » faites. Son système est fondé sur l'accomplisse» ment fidèle et exact, de part et d'autre, des con» ditions de la paix de Campo-Formio, et ce n'est » que par rapport aux événements arrivés depuis » cette époque, et qu'elle juge contraires au traité, » que les négociations se continuent. Mais, dans » l'incertitude de leur issue, le ministère des fi» nances, ainsi que le conseil aulique de guerre, ou » plutôt la commission établie par ce conseil, sont » assidûment occupés, celle-ci à augmenter sans » cesse et améliorer les forces militaires de l'Au» triche, et le département des finances à en trouver » les moyens..... »

Par le style même de cette dépêche, on voit que Thugut n'ignorait pas qu'elle serait communiquée au cabinet du Luxembourg : celui-ci n'y vit rien d'inquiétant. Toutefois il ordonna de son côté des mesures pour renforcer ses armées, soit en Italie, soit sur la rive droite du Rhin.

Mais ce qui entravait la marche du gouvernement français, ce n'était pas seulement les embarras de la politique extérieure et la difficulté de ses rapports avec les cabinets prépondérants. Maintenir la subordination, et sa suprématie parmi les alliés de sa création, lui paraissait tout aussi difficile.

Il est temps de jeter ici un regard en arrière à ce sujet, et de considérer d'abord la république cisalpine qui fut une création, non pas du directoire, mais de Bonaparte. Il la créa après le refus de la cour de Vienne de ratifier la convention signée à Montebello avec le marquis de Gallo et qui contenait les bases de la paix définitive. Il la composa des républiques cispadane et transpadane, improvisées par la conquête, ce qui réunissait sous la même domination quatre millions d'habitants et offrait une masse de forces propres à influer sur les événements ultérieurs. Ce fut donc pendant les préliminaires de Léoben que la nouvelle république prit le nom de république cisalpine (1). Milan en fut la capitale. Par le traité de Campo-Formio elle s'augmenta de la partie des États de Venise, située sur la rive droite de l'Adige, ce qui, joint à l'acquisition de la Valteline, lui forma une population de cinq millions trois cent mille âmes. Ces provinces les plus belles et les plus riches de l'Europe, composèrent dix départements. Elles s'étendaient depuis les montagnes de la Suisse jusqu'aux Apennins toscans et romains, et du Tesin à l'Adriatique.

Bonaparte aurait voulu donner à la Cisalpine une constitution différente de celle de la France. Il avait demandé à cet effet qu'on lui envoyât à Milan quelques publicistes tels que Sieyes et Benjamin-Constant. Mais cette idée ne plut pas au directoire. Ce gouvernement ne voulut pas pour la Cisalpine d'autre constitution que celle à laquelle lui-même devait son existence depuis l'année 1795. Le premier directoire cisalpin fut composé de Serbelloni, Alessandri, Paradisi, Moscati, Containi, tous les cinq chefs du parti français en Italie. Serbelloni était un des plus grands seigneurs de la Lombardie. Le 14 juillet 1797, une fédération générale des gardes nationales et des autorités de la nouvelle république eut lieu au Lazaret de Milan. Là, trente mille gardes nationaux, ou députés se jurèrent de rester unis et d'obéir à la constitution du nouvel État : le directoire nomma ses ministres, et les autorités administratives, constitua son état militaire et gouverna la république comme un État absolument indépendant. Dès ce moment les Italiens changèrent : l'esprit national se forma; quelques années après ce n'était plus la même nation. La soutane, qui jusque-là avait été l'habit à la mode pour les jeunes gens, fut remplacée par l'uniforme militaire; au lieu de passer leur vie aux pieds des femmes, les jeunes Italiens fréquentèrent les manéges, les salles d'armes, les champs d'exercice. Mais le bras vigoureux qui avait créé et soutenu cet édifice allait bientôt lui manquer.

Le 12 novembre 1797, vingt-cinq jours après la signature du traité de Campo-Formio, Bonaparte prit congé du peuple italien, pour se rendre à Rastadt. Il lui fit ses adieux en ces termes :... « Vous » êtes le premier exemple dans l'histoire d'un peu» ple qui devient libre sans factions, sans révolu» tions, sans déchirements.

» Nous vous avons donné la liberté, sachez la » conserver. Vous êtes, après la France, la républi-

(1) 9 juillet 1797.

Digitized by Google

» que la plus populeuse, la plus riche; votre position vous appelle à jouer un grand rôle dans les affaires de l'Europe.

» Pour être dignes de votre destinée, ne faites » que des lois sages et modérées.

» Faites-les exécuter avec force et énergie... »

C'était le général fondateur qui avait nommé à toutes les places de la nouvelle république; le directoire en conçut de l'ombrage et se proposa de bonne heure de modifier et même de détruire entièrement l'ouvrage législatif et administratif de son général.

Il voulut de prime abord enchaîner la république cisalpine par un traité d'alliance. Bonaparte, qui était alors à Paris, prévoyant les difficultés que susciterait l'Autriche pour reconnaître la nouvelle république, fit circonvenir M. de Cobentzel et obtint de lui une sorte d'initiative de reconnaissance par la note que ce ministre impérial remit, le 22 mars 1798, à M. de Melzi, député de la Cisalpine à Rastadt, et que celui-ci s'empressa d'envoyer au ministre des relations extérieures à Milan. Elle était conçue en ces termes :

« Le soussigné, ministre plénipotentiaire de Sa » Majesté impériale et royale apostolique, n'a pas » manqué de faire parvenir à son auguste maître » les différentes notes qui lui ont été remises par le » citoyen Melzi d'Eril; et, en conséquence des ordres formels qu'il a reçus, il est autorisé à assurer » le citoyen Melzi d'Eril que S. M. a reçu avec beaucoup de satisfaction l'expression des sentiments de » la république cisalpine envers elle. Cette république peut être assurée également d'une réciprocité » entière et constante de la part de l'Empereur et » roi dont le désir est de maintenir la bonne intelligence et l'harmonie entre les deux États. Quant » aux excès qui doivent avoir été commis par des » brigands sortis des montagnes du Tyrol, le soussigné est chargé d'assurer le citoyen Melzi qu'il a » déjà été donné les ordres les plus positifs, lesquels » seront encore renouvelés pour empêcher qu'il se » commette à l'avenir sur les frontières aucune » incursion et autres désordres préjudiciables à la » tranquillité des territoires respectifs, et pour que » les contrevenants soient sévèrement punis; S. » M. étant bien éloignée de tolérer jamais rien qui » soit contraire aux principes de bon voisinage » qu'elle désire de voir subsister entre ses États et » ceux de la république cisalpine. Le soussigné » éprouve la plus vive satisfaction de pouvoir transmettre au citoyen Melzi d'Eril ces témoignages signalés des sentiments de son maître envers la république cisalpine.»

Mais presque en même temps les ministres de cette république à Paris, Visconti, Serbelloni et Rangoni, intimidés par les menaces du directoire, négociaient avec M. de Talleyrand, ministre des affaires étrangères, et concluaient, contrairement à leurs instructions, un traité d'alliance et de commerce qui soumettait véritablement la nouvelle république à la souveraineté de la France. Les habitants de la Lombardie, qui s'étaient flattés jusqu'alors qu'en proclamant la république cisalpine, le directoire de la république française avait l'intention de leur accorder les droits d'un peuple indépendant, en furent cruellement désabusés par la teneur de ce traité qui, sous le masque d'une alliance, rendait les autorités et la force armée cisalpines dépendantes du directoire exécutif de France. Quelle qu'eût été jusqu'alors la docilité des conseils législatifs de Milan, ce traité leur fit voir l'abîme qui s'ouvrait sous leurs pas. Il donna lieu dans le conseil des Jeunes à une discussion fort animée et n'y fut ratifié que par une faible majorité. Mais lorsqu'il fut porté au conseil des Anciens, celui-ci le rejeta (1) à la presque unanimité.

Le directoire français trouva fort mauvais cet acte de résistance. Il prit un arrêté, portant ce qui suit: « Le directoire exécutif de la république » française, sur le refus de sanction fait par le conseil des Anciens de la république cisalpine du » traité que la France a conclu avec elle, considérant que ce refus est l'effet des manœuvres des » ennemis des deux pays; qu'il fait rentrer la république française dans tous les droits dont elle » avait bien voulu se départir; a arrêté 1° qu'il sera » levé une contribution pour subvenir à l'entretien des troupes de la république française en » Italie; 2° que vingt-un citoyens nommés par le » général en chef membres du conseil des Anciens » de la république cisalpine seront destitués et arrêtés. »

Le général Berthier que le directoire avait nommé pour l'exécution de cette mesure étant arrivé à Milan, et les membres les plus récalcitrants du conseil des Anciens ayant été exclus, le traité fut ratifié et le directoire se laissa apaiser par cet acte de soumission. On peut juger par là des germes de mécontentement qui fermentèrent dans la nouvelle république, et combien le directoire français eut à lutter pour y exercer une domination absolue.

Quant à l'Empereur, ses rapports avec la république française ayant été bientôt altérés, il déclara par la suite que le traité d'alliance avait complétement anéanti l'indépendance de la république cisalpine, et son cabinet, conséquent à ces principes,

(1) Le 12 mars 1798.

Digitized by Google

refusa de reconnaître Marescalchi en qualité d'envoyé d'une république qui n'existait pas.

Passons maintenant à la Suisse, nouvellement conquise et révolutionnée par le directoire. Nous avons vu le général Brune y finir sa mission politique et militaire. Sous le premier rapport, il eut pour successeur le citoyen Lecarlier, commissaire et plénipotentiaire du gouvernement français près la nation helvétique. De même que le commissaire Rudler avait été chargé d'organiser les quatre départements démembrés de l'Allemagne, sur la rive gauche du Rhin, pour les incorporer à la France, Lecarlier avait reçu de pareils pouvoirs à l'effet de diriger la formation de la nouvelle république, de la manière la plus propre à consolider ses rapports avec la république française.

Le corps législatif helvétique avait ouvert ses séances à Arau le 12 avril 1798. Dans le sénat, le premier et le principal auteur de la révolution, Ochs fut élu président. La présidence du grand conseil fut déférée à Kuhn, de Berne. On proclama la nouvelle constitution dont le pouvoir exécutif fut modelé et façonné sur celui qui siégeait au palais du Luxembourg.

On a vu combien la Suisse était foulée et spoliée. Le commissaire Lecarlier avait mis à l'usage de l'administration française les consommations de la contrée. A Fribourg il préleva une première contribution pécuniaire de cent mille écus, et à Berne, une imposition de huit cent mille livres; car les treize millions trouvés en espèces dans le trésor de cette ville ne suffisaient pas aux besoins du directoire. Les biens de trois cents des plus riches propriétaires répondirent de l'acquittement intégral de ces tributs.

La rapacité du directoire français n'avait encore eu que la moitié de son cours: Lucerne, Zurich, les cantons démocratiques, le Valais, les Grisons, la Turgovie, l'état de Saint-Gall, restaient à envahir et à spolier. Lecarlier lui ayant paru trop humain, il confia aux commissaires Rapinat et Roubière l'exercice de déprédations plus révoltantes encore. Beau-frère du directeur Rewbell et fort de son appui, Rapinat ne connut aucune frein. Il fit d'abord sceller et enlever les trésors et les caisses publiques à Lucerne, à Zurich, dans le Valais. Partout les magasins furent confisqués; enfin une grêle de réquisitions vint assaillir la Suisse déjà ruinée. Les contributions violentes se renouvelèrent; une somme de sept cent cinquante mille livres, fut imposée sur six abbayes, les patriciens de Berne furent imposés à six millions, et ceux de Zurich, Lucerne, Fribourg et Soleure à sept millions. Des réclamations et des cris s'élevèrent; ce furent ceux de l'impuissance. Comment et avec quoi satisfaire à ces énormes rapines? La fureur publique accusait déjà le lâche silence de ce fantôme de législature helvétique, qui phrasait à Arau sur *l'affranchissement de l'Helvétie*. La législature s'émut, intercéda, remontra; Rapinat resta inflexible, déclarant que la Suisse devait être regardée comme *pays conquis* et que son gouvernement était tenu de se soumettre au *droit de conquête*. Quoique ce fût au canton de Berne et non à la Suisse que le directoire eût déclaré la guerre, tout ce malheureux pays écrasé passa véritablement sous un système de terreur; et l'on entendit alors dans toutes les parties de l'Europe un vain retentissement de plaintes et de réclamations contre le terrible Rapinat (1).

Les cantons démocratiques seuls avaient conservé leur indépendance au milieu de la servitude générale. Ne voulant point de nouvelle constitution, ils demandaient à conserver leurs lois et leur liberté. Brune avait fait aux députés de ces petits cantons une réponse uniforme: « Je donne l'assurance à » l'état démocratique de Glaris, qu'au milieu des » événements qui ont donné lieu à l'entrée des trou- » pes françaises dans la Suisse, les cantons démo- » cratiques n'ont pas cessé d'être les amis de la » république française, et que celle-ci n'a point le » projet d'entrer comme ennemie sur leur terri- » toire. »

A la vérité, il ajouta la déclaration verbale qu'il s'attendait que le canton de Glaris se déterminerait à adopter, conjointement avec les autres états, la forme de gouvernement qui devait être commune à toute la Suisse. Mais les petits cantons se montraient inébranlables dans le refus d'adopter la constitution helvétique importée par la France. Irrité que des pâtres des hautes Alpes méconnussent son empire, le directoire exécutif ordonna à son général Schaumbourg d'aller faire revivre dans ces montagnes la tyrannie abattue par la flèche de Guillaume Tell.

Quel étrange spectacle que celui d'une république de six ans, dont les édits, les places publiques,

(1) Dans l'impuissance où l'on était d'employer des armes plus efficaces contre cet odieux concussionnaire, on composa en France une épigramme assez bonne et qui doit être consacrée par l'histoire :

La pauvre Suisse qu'on ruine
Voudrait bien que l'on décidât
Si Rapinat vient de Rapine,
Ou Rapine de Rapinat.

(*Note de l'Éditeur.*)

les monnaies, portaient l'image de la liberté, allant arracher, au nom de cette liberté, à des démocraties pauvres, heureuses et ignorées, le droit de conserver leurs institutions de quatre siècles!

Le ciel cette fois ne permit pas le triomphe de l'iniquité. Conduits par deux officiers valeureux, MM. de Paravicini et de Reding, ces intrépides montagnards bravèrent les sommations et les cohortes de Schaumbourg. Dans une guerre de trois semaines, ils lui tuèrent trois mille hommes, et le forcèrent à la retraite par un traité qui lui ferma l'accès des petits cantons.

Cependant par une oppression si criante le gouvernement français aliénait jusqu'aux révolutionnaires suisses. Le directoire helvétique, les conseils d'Arau, perdaient tout crédit. Les desseins futurs du cabinet du Luxembourg ne pouvaient s'accomplir sans ramener cette autorité effarouchée qui lui devait naissance; il feignit de désavouer Rapinat.

Ce proconsul, fatigué des remontrances et de l'opposition de l'assemblée d'Arau, venait de déposer deux des directeurs helvétiques, de menacer les représentants d'un pareil ostracisme, et de lancer un torrent d'ordonnances qui équivalaient à une proscription de la Suisse entière. Personne ne fut assez simple pour supposer que ce délégué outrepassait ses instructions : le directoire de Paris en avait prévu l'effet; ses projets subséquents y étaient liés.

Mais l'horizon politique s'étant rembruni et les dispositions de l'Autriche donnant des inquiétudes au directoire, l'hypocrisie vint au secours de la violence épuisée. On eut l'air de s'attendrir à Paris sur les calamités de la Suisse; son oppresseur Rapinat fut destitué, et l'on promit d'adoucir des rigueurs désormais insupportables. Aussitôt la crédulité se livra tout entière à cette espérance; les autorités helvétiques saisirent avec empressement l'occasion d'un raccommodement. Enfin l'annonce de la retraite de Rapinat facilita singulièrement le retour d'une soumission servile.

Ochs et Laharpe, exclus deux fois du corps exécutif d'Arau, y furent rappelés, installés, harangués, par ordre du directoire français, avec lequel on scella la réconciliation par des fêtes et des serments; on s'engagea auprès de lui à sanctionner, sans délai, le traité d'alliance qui devait unir les deux nations, et vers la fin de juin M. de Talleyrand fut chargé de le négocier.

Dans l'intervalle, ce gouvernement voulant redresser les idées erronées ou peu justes, selon lui, qu'on pouvait s'être formées des rapports de la France avec d'autres nations ses alliées, et des différends ou des plaintes qui subsistaient à l'égard de quelques-unes d'entre elles, jugea à propos de s'expliquer officiellement à ce sujet. En conséquence, le journal officiel intitulé *Le Rédacteur*, interprète des sentiments du directoire, publia, sous le titre d'*observations sur les troubles qui se manifestent dans les nouvelles républiques nos alliées*, des idées d'autant plus remarquables qu'elles s'appliquaient directement aux nations qui environnaient la France, telles que la Cisalpine, la Ligurie, la république romaine, le Piémont, l'Helvétie et la Hollande. L'organe du directoire les assimilait, quant à leurs rapports avec la *grande nation*, aux cités italiques, alliées de l'ancienne Rome, et qui semblaient ne faire avec elle qu'*un seul individu politique*.

« Les Samnites, les Étrusques, les Latins, disait » le journaliste, avaient leurs constitutions parti» culières; mais subjugués primitivement par Rome, » ils étaient devenus ses *amis* et ses fidèles clients. » Ils n'étaient point ses sujets, mais ils se diri» geaient par son influence; parce qu'ils savaient » que Rome les regardait comme son ouvrage, et » qu'elle les protégeait comme ses enfants. Leurs » ennemis étaient les siens, et l'aigle romaine réu» nissait pendant la guerre tous ces peuples divers.» Partant de ce point, l'organe officiel comparait les troubles qui éclataient dans les pays nouvellement alliés avec la France, et qu'il attribuait *aux manœuvres liberticides* du cabinet britannique, à ceux que Mithridate excita parmi les anciens peuples de l'Italie, lorsque, seul de tout l'univers soumis, ce roi superbe restait à vaincre par les Romains. « L'as» tucieux Mithridate, ajoutait le journaliste du di» rectoire, voulait frapper Rome dans les éléments » de sa force. Ses agents flattèrent avec hypocrisie » l'orgueil national de ses alliés. Les Samnites et les » peuples leurs voisins, se livrant à l'enthousiasme » d'*une indépendance politique*, méconnaissent » les droits de la métropole; ils oublient qu'ayant » pu, par la force des armes, en faire des sujets, » elle les avait déclarés ses amis, et même avait ga» ranti par la valeur de ses légions leur *liberté ci» vile*. Ces peuples ingrats se mutinent, lèvent l'é» tendard de la guerre; le roi de Pont leur offre » son alliance; ses bataillons vont se joindre à leurs » troupes; les regards de l'univers entier se fixent » sur Rome; cette superbe reine des nations, qui » couvre le monde de ses trophées, va subir enfin » le joug d'un vainqueur... »

Enfin le *Rédacteur*, pour montrer aux nouveaux alliés de la république française le sort qui les attend, s'ils ne mettent fin à leurs divisions et à leurs murmures, leur représente les alliés de l'ancienne Rome enveloppés dans la ruine du roi de Pont, au-

teur de leur défection, et il termine ainsi ce rapprochement historique : « Mais la victoire s'est familiarisée avec les aigles romaines ; chaque citoyen » de cette étonnante cité devient un héros. Les alliés » sont vaincus; Mithridate est chassé de l'Asie, dont » il avait en quelque sorte usurpé momentanément » la conquête. Son royaume héréditaire est réduit » en province romaine; et cette république dont » l'univers attentif attendait la chute, se montre » tout à coup à l'univers surpris dans une attitude » colossale qui fait tout fléchir devant elle. Habitants des cités cisalpines, helvétiques et bataves, » dans les nouvelles chances politiques qui se pressent autour de vous, pouvez-vous ignorer la nature de vos rapports avec la *grande nation ?* Pourriez-vous méconnaître les mains ennemies qui » secouent en ce moment dans votre sein les brandons de la discorde, pour vous faire isoler vos » intérêts des nôtres!... »

Ce fut sous l'influence de cette leçon d'histoire et de politique que M. de Talleyrand et MM. Zeltner et Jenner, députés suisses, signèrent le traité d'alliance (1) en vertu duquel le directoire reconnut formellement la république helvétique une et indivisible. Ce traité, bien qu'il n'eût pas existé de guerre entre les deux Etats, fut intitulé traité de paix et d'alliance; il détermina positivement les rapports entre les deux États et le degré de dépendance dans lequel l'un devait se trouver envers l'autre. Le principe de l'alliance fut fondé sur le droit de chacune des deux républiques de requérir, en cas de guerre, la coopération de l'autre. Des conventions particulières devaient déterminer la nature et la quotité des secours mutuellement accordés.

La république française garantit à la république helvétique son indépendance et l'unité de son gouvernement contre les tentatives de l'oligarchie. Elle lui promit ses bons offices pour la faire jouir de tous ses droits par rapport aux autres puissances. Ce traité qui était en quinze articles, fut accompagné de quatre autres articles qui restèrent secrets et dont l'un (le dernier) stipulait l'évacuation de l'Helvétie par les troupes françaises. Ainsi le directoire helvétique se croyait déjà assez fort pour se maintenir sans l'appui des forces étrangères, ce qui n'eût été admissible qu'en cas de paix générale. Rien pourtant n'était plus problématique. Il suffira, pour s'en convaincre, de se reporter à la marche des négociations de Rastadt à cette époque, et d'examiner la physionomie du congrès. Voici un document précieux à cet égard : c'est le rapport confidentiel adressé au cabinet de Saint-Pétersbourg (2) par M. de Struve, ministre de Russie à la diète de Ratisbonne.

« Malgré toutes les peines qu'on prend ici et à » Rastadt pour nourrir l'idée de la bonne intelligence » qui continue de subsister entre la France et l'Autriche, il se manifeste néanmoins beaucoup de » symptômes contraires. On voit d'abord, dans la » dernière note des plénipotentiaires français, que » du côté de la France l'abandon de ses prétentions » contestées est presque illusoire; qu'elle insiste » toujours avec persévérance sur celles qui sont » précisément les plus préjudiciables et les plus » dangereuses pour l'Allemagne, et que même on » en fait des articles de paix fondamentaux et indispensables. Comme la légation prussienne a déjà » remis des déclarations négatives sur deux de ces » demandes les plus essentielles, savoir, la démolition d'Ehrenbreitstein et l'abolition des péages » du Rhin, l'on est impatient de savoir si la cour de » Berlin restera ferme dans les sentiments qu'elle » a manifestés à cet égard, ou si de nouvelles considérations, survenues à la suite de la mission du » citoyen Sieyes, la feront changer d'avis.

» Le ministre directorial de Mayence avait le dessein de présenter, de l'aveu de la députation, » un *projet complet de traité de paix*, pour mieux » fixer les négociations. Mais la légation française, » menée par le plénipotentiaire Bonnier, s'est » montrée jalouse d'avoir cette *initiative*, voulant » conduire la négociation sur un pied qu'elle croit » conforme à la supériorité des armes de la France; » elle a donc refusé d'admettre un projet qui n'était » pas le sien. C'était le fruit du travail infatigable » du baron d'Albini. Les plénipotentiaires français » s'étant rendus chez ce ministre, se sont plaints » verbalement de ce qu'au lieu de répondre à leur » dernière note, on s'occupait d'objets étrangers, » entre autres d'un projet de traité de paix; que » par là on entravait la marche des négociations, en » accolant des articles déjà décidés avec d'autres » qui ne l'étaient point. Ils ont ajouté qu'après la » décision des points contestés ils sauraient bien » s'occuper eux-mêmes de rédiger un projet de » traité de paix, mais que, quant à présent, ils ne » sauraient rien admettre de pareil, et qu'ils attendaient une prompte réponse à leur dernière note. »

D'après cette déclaration, le projet a été abandonné.

« Les mêmes plénipotentiaires ont insinué depuis que la prochaine réponse de la députation de » l'Empire allait avoir une grande influence sur le » sort de l'Allemagne; qu'après cette note ils donneraient un *ultimatum* qui n'admettrait pas de

(1) Le 19 août 1798.

(2) Fin de juillet 1798.

» réplique, et que le refus d'y souscrire entraîne» rait la rupture du congrès. »

Quinze jours après, le même ministre transmit à sa cour un second rapport sur le même sujet; il était conçu en ces termes :

« Par la menace du renouvellement de la guerre » et par des négociations secrètes, la légation fran» çaise paraît maîtriser la majorité de la députation » et même le ministre directorial de Mayence.

» A l'exception des ministres d'Autriche et de » Saxe, qui se sont tenus à leurs déclarations pré» cédentes, relativement aux prétentions du gou» vernement français, les autres membres de la dé» putation se montrent disposés à y acquiescer en » ce qui regarde la démolition d'Ehrenbreitstein, » ainsi que les péages du Rhin. Sur les points non » encore réglés, voilà les deux sur lesquels la léga» tion française semble avoir déjà l'avantage par le » changement survenu à la façon de voir du cabinet » de Berlin. Et pourtant ces deux demandes étaient » directement en opposition avec la note remise par » la légation prussienne le 14 juin. Débarrassée, se» lon ses partisans, *des importunités du prince » Repnin*, la cour de Prusse revient à ses errements » en faveur de la république française, et cédant » aux notes de l'envoyé extraordinaire Sieyes, elle » se départit de ses déclarations précédentes. Il n'y » a donc pas à compter sur la Prusse.

» Voilà l'explication des dispositions de la dépu» tation qui ont mécontenté le ministre d'Autriche. » Il y a d'ailleurs de la mésintelligence entre la dé» putation et le commissaire impérial, et on n'aper» çoit plus d'un autre côté aucune communication » amicale entre les ministres prussiens et autri» chiens.

» La députation de l'Empire ayant pris, le 7 » août, un *conclusum* sur la dernière note des » ministres français, y consent conditionnellement » à la suppression des péages sur le Rhin ainsi qu'à » laisser raser Ehrenbreitstein, en réciprocité de la » démolition de Kehl, Cassel, du fort de Marc et de » l'île Saint-Pierre.

» Mais le plénipotentiaire impérial comte de Met» ternich a refusé, jusqu'à nouvel ordre du chef de » l'Empire, sa sanction à ce conclusum. Voici un » échantillon du ton tranchant de la réponse fran» çaise : « Qui aurait pensé qu'après plus de vingt » jours d'examen, après tant de séances employées » sans doute à d'utiles délibérations, on eût différé » de se déclarer, on eût pu se taire sur un des arti» cles les plus essentiels et les plus précis de cette » note, et qu'il faut regarder comme *irrévocable?* » Il est temps enfin que cet état de choses cesse, et » que ces *délais équivoques* aient un terme. »

» Jamais la députation de l'Empire n'avait été » aussi embarrassée. Il n'y a plus à reculer : il faut » franchir l'abîme ouvert devant elle, ou s'y préci» piter courageusement.... »

Depuis neuf mois environ que durait le congrès, et après la paix de Campo-Formio, l'Europe se voyait donc encore menacée d'une guerre générale, et qui pouvait se rallumer dans les quatre parties du monde. A la vérité, dans ce court intervalle, l'état des choses avait subi bien des changements; la face de l'Europe avait pris des traits qu'elle n'avait pas à l'ouverture du congrès, et qui n'entraient point dans les combinaisons politiques de cette époque; par exemple, la prise de possession de l'île de Malte, livrée aux armées françaises, mais dont la députation de l'Empire n'avait eu aucune information officielle. D'un autre côté, la forteresse d'Ehrenbreitstein, tous les jours plus étroitement bloquée, pouvait passer également au pouvoir de la France, pendant qu'à l'ombre de l'armistice on agitait la question de savoir si ce boulevard resterait à l'Empire.

On touchait à la fin d'août, et le gouvernement français croyait encore à la paix continentale : lui et ses créatures se fondaient sur les intentions décidément pacifiques du roi de Prusse, soutenant que sans ce monarque il n'y aurait pas de nouvelle guerre.

Ce fut dans ces circonstances que le prince Repnin fit son entrée à Vienne, où il fut accueilli avec la plus haute distinction. Invité le 1er septembre à la table de l'Empereur, à Laxembourg, il eut, le 6, une audience des archiducs à Schœnbrunn, et assista aux grandes évolutions que les régiments de la garnison exécutèrent en présence de l'Empereur, des archiducs et des généraux. Le feld-maréchal russe admira la précision de ces manœuvres et surtout la belle tenue de la cavalerie.

L'envoyé du czar régla ensuite, dans plusieurs conférences avec le ministre d'État baron Thugut, les objets de sa mission extraordinaire, et il eut avec divers généraux autrichiens des entretiens confidentiels sur le même objet.

On ne cachait plus à la cour et dans les cercles diplomatiques l'empressement que montrait le principal ministre à régler la marche d'un corps de troupes russes, pour agir de concert avec les armées impériales. L'adjudant général de l'Empereur, baron de Vincent, fut même dès lors désigné pour aller au-devant des Moscovites, sur les confins de la Gallicie, avec la mission de les diriger à travers les États héréditaires jusqu'au théâtre des opérations futures.

Ainsi, les bases d'une alliance défensive entre la Russie et l'Autriche, sans être encore cimentées par

un traité spécial, n'en étaient pas moins posées par les deux cours, pour arrêter de concert l'énorme extension de la république française.

Cette résolution préliminaire fut prise à Vienne avant même qu'on y eût aucun avis de la destruction de la flotte républicaine, à l'embouchure du Nil. Il importe de le remarquer ici, l'Angleterre seule luttait alors contre les armements d'une puissance colossale et depuis longtemps victorieuse de tous ses alliés sur le continent européen.

Mais ce n'était pas la mer seule qui séparait la Grande-Bretagne du continent : un contraste digne d'étonnement ressortait de la comparaison de cette île avec le reste de l'Europe, et jamais on n'avait pu dire avec plus de vérité :

Et penitus toto divisos orbe Britannos.

Là on ne connaissait ni irrésolution, ni abattement, ni cette perplexité qui tourmentait les cabinets des souverains du continent. En vain les efforts du directoire français étaient dirigés contre ce point du globe qu'il poursuivait avec les forces réunies d'une guerre à la fois révolutionnaire et militaire. L'Angleterre avait déjà soutenu le choc et plus que jamais le soutenait avec énergie. Sa dignité était intacte comme ses armes. La guerre la plus terrible à laquelle un empire puisse être exposé y produisait moins de risques, de troubles et de craintes que n'en éprouvaient, des suites d'une paix fallacieuse, les puissances qui s'efforçaient à l'envi de se maintenir en bonne intelligence avec la république française.

C'était d'ailleurs avec huit cents vaisseaux de guerre, cent cinquante mille matelots, trois cent mille hommes sous les armes et cinquante millions sterling versés annuellement par le patriotisme, l'opulence et la libéralité publiques, dans la balance des ressources ; c'était, disons-nous, avec des victoires périodiques dont les annales de la marine d'aucun peuple n'avaient encore présenté l'éclat ; c'était en affermissant toutes les ancres de sa constitution politique, à mesure que le gouvernement français tentait de les arracher, que l'Angleterre attendait sans inquiétude comme sans impatience l'issue de cette lutte.

Cependant il est vrai que cette puissance était exposées à des dangers réels, et il faut convenir que jamais ces dangers ne s'étaient révélés aussi menaçants que dans cette année mémorable, par le concours de plusieurs armements combinés. L'un de ces armements, celui de la Méditerranée, venait de se diriger vers l'Égypte, pour de là faire écrouler la puissance anglaise dans l'Inde ; les autres se préparaient dans les ports de l'Océan, et ils étaient destinés à porter en Irlande les principes de la démocratie française, et à enlever par une révolution cette contrée à la domination britannique.

Aucune nation n'a essuyé plus de troubles et de révolutions que l'Irlande : cependant qu'elles qu'aient été les rigueurs de l'Angleterre à son égard, il est juste de dire que c'est à l'introduction des lois, des habitants, de l'autorité et de l'industrie de la Grande-Bretagne qu'elle doit sa civilisation, sa culture, ses arts, son commerce et jusqu'à un parlement national.

Sans les liens qui l'attachaient à l'Angleterre malgré le vœu des anciens catholiques, elle fût tombée dès le seizième siècle sous le joug de l'Espagne, et dans le dix-septième sous celui de la France. En 1798 elle fût devenue incontestablement française si elle n'eût été secourue par la puissance navale et militaire de la Grande-Bretagne, et si le cabinet de Londres n'eût eu le plus grand intérêt à la sauver d'un tel danger.

Il est à propos de développer ici l'origine et les mobiles, la profondeur et l'étendue, les progrès, le déclin et la chute de la conspiration à laquelle l'Irlande était alors en proie ; de dévoiler cette confédération entre le directoire exécutif de France et cent mille Irlandais unis, organisés comme un bataillon, faisant servir à leurs vues les passions religieuses, politiques et privées, confédération qui poursuivait avec une redoutable fécondité de ressources et de moyens la ruine du gouvernement anglais.

Tous les siècles et tous les États virent des complots et des ligues criminelles ; mais il était réservé à la révolution française de fournir ce modèle d'associations multipliées et concentriques, conjurant contre les lois, délibérant leur renversement durant des années consécutives, et se confédérant au milieu du corps social pour le dissoudre ; ayant leur pouvoir législatif et leur pouvoir exécutif ; attaquant leur patrie par les mêmes moyens et avec les mêmes formes qui doivent servir à sa conservation.

Les sociétés irlandaises et britanniques étaient filles des sociétés révolutionnaires de France ; mais elles furent conduites avec un art, un raffinement, une habileté dont les révolutionnaires ou jacobins français n'avaient pas eu besoin pour leur propre compte. Il est vrai qu'il fallut aux sociétés irlandaises et britanniques beaucoup plus d'efforts et de calculs pour se soustraire à la vigilance de l'autorité, à l'action du gouvernement, comme aussi à l'opposition et à la vigilance d'une majorité véritablement nationale.

La société des *Irlandais-Unis* prit naissance en 1791. L'avocat Theobald Wolf-Tone en fut le fon-

dateur, et Archibald Hamilton Rowen l'un des principaux chefs. Wolf-Tone naquit à Dublin en 1763; il fit ses études à l'université de cette ville et son cours de droit à Londres. Destiné au barreau, il l'abandonna lors de l'explosion de la révolution française, pour se livrer à la politique, et publia, en 1790, une brochure véhémente contre l'administration anglaise. Cet écrit le fit admettre dans la société des Whigs de Bedfort, et un second ouvrage du même genre le fit nommer secrétaire du comité central de l'opposition. C'est là qu'il jeta les fondements de l'association irlandaise dont les premiers objets, lors de sa formation, n'étaient autres en apparence que l'émancipation des catholiques et une réforme parlementaire. L'émancipation consistait dans la révocation des lois qui assujettissaient les catholiques au gouvernement protestant. Tone rédigeant les pétitions, les défenses des catholiques, fut chargé, en 1793, de demander au roi d'Angleterre l'abolition des lois pénales sous lesquelles ils gémissaient. Mais au fond le projet du premier fondateur avait déjà pour objet de substituer à la demande d'une réforme, qui servait de prétexte le dessein plus réel et plus fortement suivi d'une séparation totale de l'Irlande d'avec la Grande-Bretagne, pour en former, sous la protection de la France, un État démocratique indépendant.

A l'imitation des associations des jacobins français et agissant d'après les mêmes principes, la société des Irlandais-Unis se perfectionna par nécessité. La nature de son organisation en fit une véritable confédération générale d'individus de toutes les classes partagés en subdivision, liés ensemble par l'engagement du secret, par la responsabilité de leurs projets et par le danger personnel qui les menaçait soit de la vengeance des lois, soit du ressentiment et de l'autorité de leurs associés. Cette chaîne d'union se fortifia par l'usage des signes secrets, souvent renouvelés et appropriés aux différentes classes conspiratrices.

La société anglaise, connue sous le nom de *Constitutional Society*, et la société écossaise, *Corresponding Society*, qui prit le nom d'*Amis du peuple*, furent contemporaines de la société des *Irlandais-Unis*; comme celle-ci toutes deux s'organisèrent en 1792 sur les principes de la révolution française. Le triomphe de ses armes et de ses doctrines ne tarda pas à exalter toutes les têtes des membres de ces sociétés, et d'autres se formèrent bientôt sur le même modèle.

Imitant la marche des Parisiens, les sociétés écossaises installèrent leurs délégués, à la fin de 1792, en convention générale; des députés des sociétés de Londres vinrent s'y joindre l'année suivante. Cette assemblée siégea, délibéra, décréta jusqu'au 4 décembre 1793, dans le style et les formes des révolutionnaires français. Elle se divisa en sections, en comités d'instruction, d'organisation, de sûreté, de finances, accordant les honneurs de la séance et la mention honorable aux donateurs patriotiques; datant ses minutes de la *première année de la convention britannique* et donnant ainsi la première représentation des parodies jouées depuis sur les théâtres politiques de La Haye, de Milan, de Gênes, de Rome et de Lucerne.

La condamnation par les tribunaux, et la déportation de quelques-uns des chefs écossais, suspendit les opérations de la *convention générale*; mais cet exemple ne put ralentir l'ardeur des sociétés de Londres, occupées alors à former une assemblée nationale en Angleterre. Les révolutionnaires britanniques ne dégénéraient point de leurs modèles, les *frères et amis* de Paris. Dans une de leurs adresses à la convention française, ils en appelaient les membres *serviteurs du peuple souverain et bienfaiteurs du genre humain*. Toute l'année 1794 fut employée de leur part à des missions de villes en villes, de villages en villages, pour inculquer la nécessité d'une convention et pour y répandre les écrits démocratiques de Thomas Paine et d'autres productions rédigées dans le même esprit.

L'arrestation et le procès de divers membres de la *société de correspondance* ne suspendirent point l'activité de l'affiliation, ses convocations publiques, ses appels à la populace, ses débats séditieux et la circulation prodigieuse des écrits incendiaires.

L'intime connexion des sociétés anglaises avec celles d'Irlande, des unes et des autres avec la France, ne faisait pour ainsi dire qu'un seul corps de conjurés politiques. Leur audace et leur perversité reçurent de Paris un encouragement tel qu'elles allèrent jusqu'à méditer, en 1795, un soulèvement général à Londres et dans les comtés, pour saisir et assassiner le roi, la famille royale et plusieurs membres du parlement. Un officier de quelque expérience devait les conduire; mais ils ne se jugèrent pas encore assez forts pour exécuter un tel complot par surprise ou à force ouverte devant l'énergie et la vigilance du gouvernement. Divers projets semblables succédèrent à celui-là. Les sociétés affiliées s'établirent dans divers comtés, à Manchester, à Liverpool, en se partageant et se classant, comme à Londres, par divisions et par districts. L'Écosse même n'en fut pas exempte, et Glascow en devint le chef-lieu.

Le système d'union de la Grande-Bretagne fut emprunté de l'Irlande et apporté par les délégués des Irlandais-Unis. Sous tous les rapports, les sociétés qu'ils organisèrent en Angleterre furent les

Digitized by Google

plus redoutables par leurs combinaisons, par leur nombre, par la violence de leurs projets et surtout par leurs liaisons et leur correspondance avec la France. Ces correspondances, qui dès lors furent très-suivies et très-actives, avaient lieu par Hambourg.

Cependant la conjuration rencontra plus d'obstacles en Angleterre qu'en Irlande, où les éléments de subversion étaient plus nombreux et plus actifs. Toutefois, avant 1795, les chefs des Irlandais-Unis ne jugèrent pas à propos de découvrir les desseins réels de l'association. Leur but d'arriver à l'établissement d'une république démocratique, par le renversement du gouvernement existant, les poussa d'abord à perfectionner et à étendre leur organisation occulte jusque dans le nord de l'Irlande. Graduellement, l'affiliation acquit les moyens de troubler la tranquillité, de mettre obstacle aux décrets de la justice par une résistance ouverte à l'autorité des lois, par la protection aux accusés, par la délivrance des prisonniers, par des enlèvements d'armes et enfin par l'assassinat des dénonciateurs, des témoins, des magistrats, des jurés, jusqu'à ce qu'une terreur générale forçât les habitants loyaux d'abandonner leur domicile et l'Irlande même. Un comité principal, sous le nom de *directoire exécutif*, modelé sur celui de France, dirigea la conjuration, et étendit son influence et son autorité sur tous les conjurés, dans toutes les parties de l'Irlande, par les comités provinciaux. Une correspondance générale s'établit entre ce pouvoir exécutif occulte, les autorités subordonnées et les affiliés, par le canal de ces comités et par les missions de délégués ambulants.

Frappé des dangers de l'association, le gouvernement anglais en vit les progrès avec inquiétude; il surveilla Wolf-Tone, surnommé le *père de l'union irlandaise*. Tone fut appelé devant le parlement où le chancelier le traita de *serpent nourri dans le sein de l'État*. Menacé dans sa liberté, il se retira d'abord en Amérique, puis vint en France, où il sollicita les secours du gouvernement; il lui présenta des mémoires et des plans, pour l'exciter à entreprendre une descente en Irlande.

De son côté, le directoire exécutif de l'*union*, dès les premiers mois de 1796, désespérant de réussir dans le projet d'établir une république par la voie d'une réforme, avait dirigé tous ses efforts vers une révolution qui devait s'opérer par un soulèvement à main armée, que seconderait une force étrangère. En conséquence des représentations qu'il adressa au gouvernement français, celui-ci prit la résolution d'envoyer des troupes en Irlande; les offres qu'il fit à cet effet et les conditions qu'il y attacha furent acceptées par les principaux chefs de l'*union*, tels que James-Naper Tandy, Archibald-Hamilton Rowen, lord Édouard Fitzgerald, Cornélius Grogan, Bagnal Harvey, Arthur O'Connor, Thomas Addis, Emmet, William M'Nevin, Samuel Neilson, etc..... Bientôt le comité dirigeant qu'ils avaient établi, ouvrit une communication directe avec le gouvernement français. M'Nevin, l'un des membres du directoire de l'*union*, fut envoyé à Paris avec des instructions pour exposer les dispositions du peuple irlandais, ce qu'il fit avec beaucoup de zèle. Il reçut du directoire exécutif français les assurances d'un prompt secours.

En effet, le directoire venait d'approuver le plan du général Hoche, qui, après avoir dompté la Vendée, avait conçu le grand dessein de porter au sein de l'Angleterre la guerre civile que son gouvernement alimentait en France, en y soutenant le parti royaliste. Sa première opération consistait à lui arracher l'Irlande par un débarquement formidable à la baie de Bantry.

Le général Hoche était dirigé dans ce projet par Théobald Wolf-Tone, fondateur de l'*union*, qui faisait déjà partie de son état-major. A Brest, le général français pressant l'expédition, surmonta une multitude d'obstacles, et, le 15 décembre 1796, il mit à la voile avec une armée expéditionnaire. Il trompa d'abord la vigilance de la croisière anglaise; mais séparé de son escadre par la tempête, il arriva seul sur les côtes d'Irlande, et n'y trouva plus ni ses vaisseaux ni ses soldats. Sans lui, les chefs de l'escadre qui étaient entrés dans la baie de Bantry, n'avaient osé rien entreprendre. Hoche, le désespoir dans l'âme, se vit contraint de regagner les ports de France : il n'y aborda qu'après avoir échappé comme par miracle aux croisières anglaises et aux plus affreuses tempêtes. Inconsolable du mauvais résultat de cette tentative, il en rejeta le blâme sur les principaux chefs de l'escadre. Du reste, l'expédition avait été préparée et exécutée dans le plus grand secret. Le gouvernement anglais avoua n'en avoir eu aucune connaissance, et Pitt en caractérisa l'audacieuse témérité en disant, pour se justifier, que le général qui l'avait conçue, *s'était mis sous la protection des tempêtes*.

Les efforts des Irlandais-Unis pour se soustraire à la domination anglaise, ne furent point ralentis par ce mauvais résultat. Lorsque dans l'automne précédent, le gouvernement anglais avait formé une troupe armée sous le nom de Yeomanry, composée des habitants notables de l'Irlande, qui s'étaient montrés attachés à la constitution et au gouvernement, l'Union-Irlandaise, de son côté, avait jugé nécessaire d'adopter une organisation et une attitude militaire, capables de contrebalancer les

Digitized by Google

efforts du gouvernement. Déjà, au printemps de 1797, les chefs de cette union avaient porté leur système guerrier si loin, que le nombre d'hommes enrôlés et équipés, sous la direction de l'association, n'était pas au-dessous de cent mille. Armes en grande abondance, piques, canons, munitions, officiers, rien n'y manquait.

Les effets de la contagion se manifestèrent alors sur la flotte britannique, parmi une classe de matelots dont la plupart se trouvèrent être des *Irlandais-Unis* : on tenta les mêmes efforts pour égarer les soldats. Les chefs de l'Union avaient annoncé, vers la même époque, à leurs adhérents, un secours français. Voulant s'assurer d'un pareil secours, ils envoyèrent un agent de confiance nommé Lewines, chargé de presser le directoire français de remplir enfin les promesses d'assistance qu'il leur faisait depuis si longtemps. Lewines vint à Paris au mois de mai ou de juin suivant et depuis ce temps il resta dans cette ville *ministre accrédité de l'Union irlandaise près le directoire exécutif.*

L'Union se bornait à solliciter des armes, de l'argent et quelques débarquements partiels de troupes. Mais le directoire exécutif français avait peu d'inclination à envoyer en Irlande une force qui ne fût pas suffisante pour s'assurer de cette île et la retenir sous son pouvoir comme une conquête française. L'ayant en sa possession, le directoire aurait mis l'Angleterre entre deux feux, et il eût fait les plus grands efforts pour y opérer une révolution démocratique, d'après le plan du général Hoche. En conséquence de ces vues, les chefs de l'Union sentirent eux-mêmes que ce général était seul capable de donner de l'impulsion à une si grande entreprise, et d'y présider. Arthur O'Connor et lord Fitz-Gérald, qui s'étaient rendus à Hambourg et en Suisse, dans l'intention d'y épier le moment d'aller conférer avec le gouvernement français, n'osèrent pas néanmoins entrer en France, dans la crainte que le gouvernement anglais ne fût instruit de leur démarche; mais s'étant rendus à Francfort, ils eurent là une entrevue avec le général Hoche qui commandait en chef l'armée de Sambre-et-Meuse. Ils convinrent de la descente projetée sur les bases de la première tentative, à la baie de Bantry. C'était après les préliminaires de Léoben et l'armistice qui s'étendit aussi à l'Allemagne : le moment parut propice. L'amiral Truguet, qui était alors ministre de la marine, avait équipé l'escadre, et le général Hoche mit en mouvement ses troupes expéditionnaires dans la direction des côtes de Brest. Mais l'état de l'intérieur l'engagea dans le dessein de prêter, en passant avec ses troupes, main-forte contre les conseils à la majorité du directoire qui se préparait dès lors à la révolution du 18 fructidor (5 septembre 1797). Cette complication de projets fit tout avorter par l'irrésolution du directoire, devant l'opposition énergique des deux conseils et la dissidence de Carnot et de Barthélemy dans le pouvoir exécutif. Le coup d'État ayant été ajourné, l'expédition d'Irlande eut le même sort, et le général Hoche mécontent du directoire en se tenant à la tête de son armée en Allemagne, y mourut bientôt après inopinément.

De son côté, le directoire, ayant asservi les deux conseils à la suite d'un violent coup d'État mieux ourdi, porta de nouveau son attention sur l'Irlande. Un autre agent confidentiel de l'Union avait également été envoyé en France dans le courant de l'été. C'était le docteur M'Nevin, jusqu'alors secrétaire du comité exécutif de l'Union. Cet envoyé était chargé de demander à la France un prêt d'un demi-million ou du moins de trois cent mille livres sterling. Le gouvernement français, dont les finances n'étaient rien moins que prospères, ne donna point d'argent, mais promit le secours d'une expédition efficace.

Deux mémoires furent présentés à M. de Talleyrand pour presser l'assistance promise. On y exposait que les illusions de réforme et d'émancipation commençaient à perdre toute leur force par le délai qu'on mettait à les effectuer; que les vrais républicains allaient être abandonnés, découragés, et la cause absolument et définitivement perdue.

Le gouvernement français, voulant être instruit des faits à fond, envoya de son côté un agent confidentiel avec des ordres pour passer en Irlande; mais arrivé à Londres, cet agent éprouva des difficultés pour s'y procurer un passe-port. Lord Edouard Fitz-Gerald vint s'aboucher à Londres avec cet agent. En conséquence des représentations que lui fit lord Edouard, le directoire français donna tout l'encouragement possible à l'agent irlandais accrédité à Paris. On fit de grands préparatifs en Hollande. Déjà les troupes y étaient embarquées sous les ordres du général Daendels; mais elles furent débarquées lorsque l'amiral hollandais de Winter reçut contre son gré l'ordre de combattre la flotte anglaise : il fut défait le 11 septembre 1797, par lord Duncan. Cette victoire et celle qu'avait remportée lord Saint-Vincent, à Cadix, firent échouer le plan formé par le gouvernement français, qui avait résolu de faire les plus grands efforts pour obtenir la supériorité sur mer, dans les eaux de l'Angleterre.

Lorsque l'entreprise, pour secourir les Irlandais-Unis, eut ainsi échoué pour la troisième fois, le directoire fit des promesses d'envoyer sans faute des secours, au printemps de 1798. En effet, ce gouvernement s'occupa d'un armement pour l'Irlande,

Digitized by Google

au moment même où l'armement de Toulon allait mettre à la voile pour l'Égypte. Cette fois le projet de l'invasion en Irlande devait s'exécuter de concert et à la fois par trois débarquements partis des ports de France; c'est-à-dire que trois divisions françaises devaient sortir en même temps, avec des troupes à bord, l'une de Rochefort, l'autre de Brest et la troisième de Dunkerque. La division qui devait partir de Brest était la plus considérable, un vaisseau du premier rang, *le Hoche,* de cent-dix canons, devait l'accompagner et la protéger : elle avait trois mille cinq cents à quatre mille hommes de troupes à bord, et sa destination était de les mettre à terre à Cork, ou dans quelque autre port voisin de cette partie de l'Irlande. La division de Rochefort, ayant de douze à quinze cents hommes à bord, avait pour destination la baie de Killala; enfin la troisième division, prenant de Dunkerque son point de départ, devait jeter quinze cents hommes sur la côte d'Ulster. Ce plan de débarquement sur différents points opposés avait pour objet de mettre le feu de la révolte dans plusieurs districts à la fois, afin d'augmenter l'embarras et la confusion parmi les troupes royales.

Le comité exécutif de l'Union avait reçu l'avis de se tenir en mesure et d'ouvrir la campagne par des opérations actives tendantes à éloigner les troupes des côtes. Déjà, au mois de février, il avait organisé un comité militaire, qui avait rédigé des instructions pour les officiers et les commandants. Mais toute la classe inférieure était dépourvue d'armes et d'équipements convenables. Telle était néanmoins l'ardeur de cette populace, qu'elle n'attendait que le signal pour accourir en foule à la voix de ses chefs. Les nombreux mécontents, quoique très-déconcertés par le manque des secours qu'ils attendaient de la France, se voyant serrés de près par les mesures énergiques et vigoureuses du gouvernement anglais, qui avait eu connaissance de leurs projets, résolurent de ne pas différer plus longtemps à tenter la voie des armes. Durant les mois de février et de mars, ils se répandirent dans la plupart des provinces du Midi et entretinrent une correspondance étendue avec celles du Nord. On touchait à la crise; mais le gouvernement était sur ses gardes : il tenait déjà même quelques-uns des fils de la trame. Le 12 mars 1798, il s'empara du comité provincial de Leinster, où il fit la capture importante de plusieurs chefs et des principaux moteurs de l'insurrection. La saisie de ce comité ayant rompu l'ordre et l'ensemble de l'Union, les autres chefs redoublèrent d'efforts pour en compléter l'organisation militaire. Ce fut alors qu'ils discutèrent le plan d'une insurrection générale, plan qui fut accueilli avec froideur par plusieurs comités, mais avec enthousiasme par beaucoup d'autres. On se mit partout en mouvement.

Le danger fut tel, et les actes de la rébellion se multiplièrent au point que lord Cambden, vice-roi d'Irlande, par sa proclamation du 30 mars, donna aux généraux commandant les troupes du roi plein pouvoir et autorité tout entière pour soumettre la rébellion par les armes.

L'Union perdit rapidement du terrain, par l'effet de cette proclamation et des mesures qui la suivirent; il ne lui restait plus d'autre alternative qu'une insurrection, ou l'abandon de ses projets. Les chefs se déterminèrent à donner le signal d'une insurrection générale. James Naper Tandy, qui avait une grande influence à Dublin, forma le complot de surprendre dans la même nuit le château, le camp voisin de Lehaunstown et le parc d'artillerie de Chapel-Hod. Ce chef de l'Union, qui avait d'abord été négociant à Dublin, s'était montré comme Theobald Wolf-Tone un des ennemis les plus ardents de la domination anglaise, et il avait fait éclater son opposition à l'époque de la révolution de France : de même que Tone il avait publié un plan de réforme et avait été nommé secrétaire d'une association de catholiques romains, quoiqu'il professât la religion des protestants non-conformistes. Nommé depuis colonel des volontaires de Dublin, par l'influence de l'Union, il s'y croyait en mesure de renverser le gouvernement par une insurrection subite. En même temps le parti de l'Union dans le Nord et le Midi devait se lever et prendre les armes. Les vues sanguinaires des chefs, si ce plan eût réussi, sont constatées dans la proclamation écrite de la main de John Shears, qui venait d'être élu membre du directoire exécutif de l'Union à la place d'un des chefs arrêtés le 12 mars; cette proclamation tomba depuis entre les mains du gouvernement.

Cependant l'insurrection fut fixée pour la nuit du 23 mai; mais le complot ayant été révélé par un des conjurés, quatorze délégués de l'Union furent arrêtés le 19 dans une maison de Dublin. Un officier de milice, qui était entré dans la conspiration comme espion, fit des révélations qui produisirent d'autres découvertes et rompirent entièrement la trame. En vain Naper Tandy leva tout à coup l'étendart de la révolte; la vigilance du gouvernement fut telle que tous les mouvements que ce chef avait projeté d'effectuer à Dublin furent complétement déjoués.

Le 24 mai, le lord lieutenant publia une autre proclamation par laquelle il délégua aux commandants des troupes anglaises le pouvoir de faire juger selon la loi martiale les crimes qui avaient rapport à la rébellion.

En effet il n'y avait pas un moment à perdre,

pour s'opposer au torrent. Comme il ne restait plus aux mécontents d'autre parti que celui de la force ouverte, ils commencèrent ce même jour 24 mai, dans d'autres parties du pays, leurs opérations insurrectionnelles, attaquant d'abord les villes de Naas et de Carlow, d'où ils furent repoussés avec perte. Le 25 ils marchèrent au nombre de quinze mille hommes contre Wexford et défirent un détachement de la garnison qui sortit contre eux. Le 30 la ville se rendit. Les insurgés s'emparèrent aussi d'Enniscorthy; mais ayant attaqué ensuite New-Ross, défendu par une forte division de l'armée royale, ils furent défaits complétement. Il y eut encore d'autres combats dont les succès varièrent. Enfin le général Lake ayant réuni des forces imposantes, attaqua le principal corps des insurgés posté à Vinegarhill près d'Enniscorthy. Après une résistance vigoureuse, ce corps fut rompu et prit la fuite. Les insurgés perdirent tant de monde dans ce combat et dans leur déroute que tout le parti en fut atterré. Wexford et les autres places qu'ils occupaient se rendirent.

Bien qu'il fût quelquefois question de l'état de l'Irlande, dans les débats du parlement, on sentit néanmoins assez généralement qu'il serait imprudent d'agiter ce sujet en public dans une conjoncture si critique. Au mois de juin, au plus fort de la rébellion, le parlement reçut un message du roi qui demandait à être autorisé à prendre toutes les mesures nécessaires, suivant l'exigence des cas, afin de renverser les entreprises de ses ennemis. L'objet particulier de ce message fut expliqué par un autre annonçant que les officiers et les soldats de plusieurs régiments de milice avaient fait volontairement l'offre de leurs services pour aider à réprimer la rébellion qui avait éclaté en Irlande. Une motion fut aussitôt faite pour autoriser le roi à accepter ces offres; et malgré une forte opposition le bill fut adopté.

Il ne restait déjà plus en armes dans le midi de l'Irlande que quelques corps de pillards. Dans le Nord les comtés de Down et d'Autrim avaient aussi pris part à l'insurrection. Leurs troupes voulant s'opposer aux régiments envoyés contre elles, essuyèrent près de Ballinahinch une défaite qui les réduisit à la soumission.

On exécuta militairement quelques-uns des chefs précédemment arrêtés, entre autres Cornélius Grogan et Bagnal Harvey. Lord Edouard Fitz-Gerald qu'on avait saisi également se donna la mort en prison. Quant à James Naper Tandy, bientôt poursuivi par les ordres du ministère il se réfugia en France où il fut parfaitement accueilli par le directoire exécutif qui, voulant se servir de son influence pour tenter la descente depuis si longtemps projetée en Irlande, le nomma général de brigade, et lui accorda des secours pour lui et ses compagnons d'exil.

Peu de temps après ces événements, lord Cambden fut remplacé dans la vice-royauté d'Irlande par lord Cornwallis, généralement estimé comme militaire et comme homme d'État. Il apportait un pardon général, à très-peu d'exceptions près, pour tous ceux qui voudraient se soumettre.

Les troubles d'Irlande eussent été dès lors apaisés, si la France n'eût envoyé enfin des secours tardifs et insuffisants. Le directoire exécutif hésitait, d'après les derniers avis sur les revers récents de l'Union. Mais Wolf-Tone et Naper Tandy, les deux chef les plus animés et les plus actifs pour effectuer une révolution dans leur patrie au moyen d'un secours français, représentèrent au directoire que la cause de l'Union serait perdue et la diversion de l'Irlande dans les intérêts de la France à jamais anéantie, si le gouvernement français n'ordonnait pas sur-le-champ le départ des secours promis depuis si longtemps. Le directoire en prit la résolution, bien que ces secours, pour ne pas tomber dans les croisières anglaises, eussent été retenus dans les ports de l'Océan depuis le printemps précédent. Wolf-Tone se rendit à bord de la division de Brest, et Naper Tandy prit sur lui de conduire les entreprises de la division de Dunkerque, dès qu'on pourrait tromper la vigilance de la croisière anglaise sur la côte de Flandre.

Le 23 juillet, deux courriers extraordinaires furent expédiés de Paris, l'un à Brest, l'autre à Rochefort, portant l'ordre de partir au premier souffle de vent favorable. Le général Humbert toucha les fonds qui lui étaient assignés, fit payer les troupes sous ses ordres, et la division Savary qui le portait de Rochefort en Irlande appareilla le 4 août. A Brest au contraire, le général Hardy ne trouva ni la solde des troupes, ni les fonds qui lui étaient promis, et le 2 août il réexpédia le courrier extraordinaire, pour annoncer que le manque absolu de fonds s'opposait seul à son départ.

La division de Rochefort avait donc seule réussi à mettre à la voile; elle esquiva les escadres anglaises, en remontant fort loin à l'ouest; et après avoir été dix-sept jours en mer, elle débarqua les généraux Humbert et Sarrasin avec leur petite troupe à Killala, où ils ne furent soutenus ni par d'autres descentes, ni par l'insurrection. Néanmoins avec neuf cents hommes seulement de troupes régulières ils se portèrent aussitôt sur Castlebar, où ils furent joints par une poignée d'Irlandais unis. Des forces supérieures, sous les ordres du général Lake, s'étant dirigées contre eux, ils tournèrent à l'est dans le

Digitized by Google

cœur du pays où ils passèrent le Shannon. Le général Lake, avec sa colonne, les suivait et veillait sur tous leurs mouvements. D'un autre côté, lord Cornwallis s'avançait avec d'autres troupes sur Carrick. Enfin le 8 septembre, Lake atteignit l'arrière-garde des Français à Ballinammak; l'affaire ne fut pas longtemps indécise, tout le corps se rendit, et les insurgés furent pris ou dispersés.

Cependant la croisière des escadres anglaises sur la côte de Flandre ayant empêché la sortie de la division de Dunkerque, comme la station de la flotte de la Manche retenait la flotte de Brest, Naper Tandy impatient de faire voile voulut tenter fortune à bord du brick *l'Anacréon*, et le 16 septembre il débarqua dans la petite île de Rutland, sur la côte du comté de Danegal, avec le général Rey et d'autres officiers français.

Les proclamations qu'ils répandirent portaient en tête la Harpe irlandaise, surmontée du bonnet de la liberté, avec l'ancienne devise irlandaise adoptée par les insurgés, *Erin go bragh* (l'Irlande à jamais). En voici la traduction :

« *La liberté ou la mort, armée septentrionale des vengeurs.*

» La première année de la liberté irlandaise.

» *Irlandais unis!* Les soldats de la grande nation ont débarqué sur vos côtes bien pourvus » d'armes et de munitions de toute espèce, avec une » artillerie manœuvrée par des hommes qui ont répandu la terreur dans les rangs des meilleures » troupes de l'Europe; ils sont conduits par des » officiers français : ils viennent pour briser vos fers » et vous rendre la jouissance des bénédictions de » la liberté. James Naper Tandy est à leur tête; il a » juré de les mener à la victoire ou de mourir. » Braves Irlandais! Ces amis de la liberté ont quitté » le sol natal pour vous aider à reconquérir vos » droits. Ils braveront tous les dangers, mettant » leur gloire en la sublime idée de cimenter de leur » sang votre bonheur. Le sang français ne coulera » pas en vain! Aux armes, hommes libres, aux » armes! la trompette sonne l'appel : ne laissez pas » égorger vos amis sans les assister : si c'est leur » destinée de périr dans la plus glorieuse des luttes, » que leur mort au moins soit utile à votre cause; » et que leurs cadavres servent de degrés au temple » de la liberté irlandaise!

» *Signé*, le général Rey, au nom des officiers et soldats français actuellement sur la côte d'Irlande. »

La seconde proclamation avait la même inscription et devise en tête. Elle était conçue en ces termes :

Le général James Naper Tandy à ses compatriotes.

« Qu'entends-je? le gouvernement britannique a » osé vous parler de concessions! Voudriez-vous » les accepter? Pouvez-vous songer à entrer en » traité avec un ministre britannique; avec un ministre encore qui vous a laissé à la merci d'une » soldatesque anglaise, laquelle a ravagé vos villes » et massacré inhumainement vos meilleurs citoyens; » avec un ministre la peste de la société et le fléau » du genre humain! Regardez, Irlandais! il tient » dans sa main l'olivier de la paix. Prenez garde à » l'autre main, il la tient cachée, armée d'un poignard. Non! Irlandais, non! vous ne serez pas » dupes de ces lâches intrigues : manquant de force » pour subjuguer votre courage, il cherche à vous » séduire. Rendez vains ses efforts. Des crimes horribles ont été commis dans votre patrie : vos amis » sont tombés victimes de leur dévouement à votre » cause; leurs ombres planent autour de vous; elles » crient hautement vengeance. Ce vous est un devoir » de venger leur mort; ce vous est un devoir de » frapper les assassins de vos amis sur leurs trônes » cimentés de sang. N'écoutez aucunes propositions, » Irlandais! déclarez une guerre d'extermination à » vos oppresseurs, la guerre de la liberté contre la » tyrannie.... »

Ce langage donnera une idée suffisante de l'esprit qui animait l'Union irlandaise et ses auxiliaires au dehors; mais c'étaient les derniers accents d'un parti aux abois. Tandy ayant appris le revers essuyé par le corps français mis à terre dans la baie de Killala, et voyant d'ailleurs que ses proclamations ne produisaient aucun effet, se rembarqua ainsi que les officiers français venus avec lui à bord du brick *l'Anacréon* qui remit à la voile.

Cependant l'amiral Bridport, battu par les vents de l'equinoxe, ayant été forcé de s'éloigner des côtes du Finistère, et de rentrer à Torbay, la division expéditionnaire de Brest en profita et effectua sa sortie le 25 septembre. En quittant la rade de Brest les commandants français Bompart et Hardy ignoraient complétement la défaite du corps du général Humbert : ils le croyaient à portée de leur donner la main, tandis qu'il était déjà prisonnier. Cette dernière tentative pour relever une cause perdue échoua également. La division de Brest, composée du vaisseau de ligne le *Hoche* et de huit frégates portant des troupes et des munitions, fut

rencontrée à la hauteur de la côte nord-ouest de l'Irlande, par l'escadre de sir John Borlase Warren, le 12 octobre. Tout fut pris par les Anglais à l'exception de deux frégates. Cet effort infructueux termina la rébellion des Irlandais unis déjà calmée par la sagesse du nouveau vice-roi qui sut tempérer la rigueur de la justice par la clémence.

Toute la conspiration, la correspondance et les négociations avec le directoire français et son ministre à Hambourg, les divers plans et projets, celui même d'un massacre dans la ville de Dublin, furent reconnus, communiqués et détaillés au gouvernement et aux comités du parlement par les chefs mêmes de la conjuration qui étaient prisonniers, tels qu'Arthur O'Connor, Thomas, Addis, Emmet, William M'Nevin, Samuel Neilson, Henry Jackson, John Sweetman et soixante et dix autres. Ils donnèrent toutes ces informations à la condition d'obtenir leur pardon. Les trois ci-devant directeurs du comité exécutif irlandais Arthur O'Connor, le docteur M'Nevin et l'avocat Emmet, dressèrent en particulier un mémoire très-étendu, où ils mirent l'administration au fait de toutes les vues, des moyens et des procédés de l'Union irlandaise.

Celui qui en avait été le fondateur, qui s'était montré depuis le principal instigateur de l'insurrection, Théobald Wolf-Tone venait d'être pris à bord du vaisseau le *Hoche*, sous l'uniforme français. Arrêté d'abord comme prisonnier de guerre, mais reconnu à Londonderry, sous le nom déguisé de Smith, adjudant général français, il fut conduit à Dublin et traduit devant une cour martiale qui le condamna à être pendu, Ayant vainement demandé à être fusillé, il se tua lui-même dans sa prison.

Le gouvernement français, voulant mettre à couvert sa responsabilité politique, au sujet de ces malheureuses tentatives, si mal combinées, expliqua de la manière suivante les causes qui les avaient fait échouer. « La fortune, dit-il (1), a trompé les » espérances du gouvernement et les efforts du brave » Bompart, commandant la division sortie de Brest » pour secourir les Irlandais unis. Un de ces hasards que la prudence ne peut prévoir a jeté cette » division pendant la nuit au milieu d'une flotte anglaise. Le point du jour a découvert à la fois la » terre que l'on allait chercher, à laquelle on touchait, et des forces ennemies extrêmement supérieures aux nôtres.

Le combat s'est aussitôt engagé; mais le courage a succombé sous le nombre. Ce malheureux » événement a été précédé de circonstances qui le » rendent plus douloureux encore. Plus des trois » quarts des troupes destinées pour l'expédition » d'Irlande devaient partir de Brest; le reste partait de Rochefort. Tout était combiné de manière » que le même vent permettait à Savary, qui commandait la division de Rochefort, et à Bompart, » qui commandait celle de Brest, de mettre simultanément sous voile. Les troupes étaient embarquées; leurs effets, ceux de débarquement, les » munitions de guerre étaient à bord. Tout était » prêt et les fonds demandés par les généraux Hardy » et Humbert étaient ordonnancés sur les fonds en » caisse, les ordres et avis nécessaires étaient donnés à la trésorerie. Le 10 thermidor (28 juillet), » deux courriers extraordinaires sont expédiés de » Paris, l'un à Brest, l'autre à Rochefort, tous » deux portant ordre de partir au premier souffle » de vent favorable. Le général Humbert touche les » fonds qui lui étaient assignés, fait payer les troupes sous ses ordres; et la division de Savary qui » le portait en Irlande appareille le 17 (4 août). A » Brest au contraire, le général Hardy ne trouve ni » la solde des troupes ni les fonds qui lui étaient » promis; et le 15 (2 août) il réexpédie le courrier » extraordinaire pour annoncer que le manque absolu de fonds s'oppose seul à son départ. Cependant le 5 fructidor (22 août) le chef de division » Savary aborde à l'île Killala, et y débarque ses » troupes. Si le chef de division Bompart fût parti » dans le même temps, il aurait parcouru les mêmes eaux et atteri sur le même point. L'ennemi » n'avait point alors de flottes sur les côtes d'Irlande; il n'avait pris encore aucune des mesures » qu'il a prises depuis et qu'il s'obstinait à regarder » comme superflues. Les forces d'Humbert, soutenues par des troupes non moins braves et trois » fois plus nombreuses, n'auraient pas succombé. » L'Irlande serait entièrement détachée de l'Angleterre, ou du moins les Français y seraient certainement dans l'attitude de la victoire. Le destin en » a autrement ordonné; et combien n'est-il pas » affligeant de songer que tous ces malheurs dérivent de ce que les fonds ordonnés par le directoire n'ont pas été remis à temps dans une circonstance si majeure. »

Cette justification du directoire ne reposait que sur une déception imaginée pour tempérer la clameur publique au sujet des revers qu'on imputait à de fausses combinaisons. Il n'était pas vrai d'ailleurs que les deux expéditions de Brest et de Rochefort dussent parcourir les mêmes eaux et atterir au même point. Dans tous les cas, elles avaient mis à la voile trop tard, le mouvement d'insurrection qui avait éclaté au mois de mai se trouvant déjà

(1) Journal officiel du 31 octobre 1798.

Digitized by Google

étouffe à la fin de juillet. Le manque de fonds pour solder les troupes fut un obstacle bientôt levé. La croisière de l'amiral Bridport, tel fut le véritable obstacle; et il ne fallut rien moins pour l'écarter que les vents de l'équinoxe. Quant au blâme que méritèrent toutes les opérations en Irlande, il suffira de remarquer que, pendant deux campagnes, le directoire français ne put rien effectuer en faveur de l'Union, et que toutes ses tentatives échouèrent. Pourtant cent mille Irlandais unis étaient enrôlés et organisés sous la direction d'un gouvernement occulte; et l'Angleterre elle-même recelait dans son sein une population séditieuse.

Certes, de tous les phénomènes politiques de cette époque, le plus extraordinaire peut-être sera d'avoir vu rester intactes la constitution et la puissance d'un État libre, où l'intensité de l'autorité monarchique se trouve subordonnée à une constitution fixe; d'un État enveloppé dans une guerre à mort avec l'adversaire le plus redoutable et le plus acharné; resté seul sur le champ de bataille, abandonné par ses alliés, ayant à soutenir le poids d'une dette immense et d'un subside annuel encore sans exemple; d'un État ouvert en outre à toutes les entreprises qu'on peut couvrir du masque de la liberté; attaqué par des corrupteurs dans ses armées et dans ses flottes; nourrissant en même temps dans son sein une confédération clandestine qui était organisée en milice régulière, et qui formait à la fois une secte, un gouvernement, une armée en conjuration permanente, sous l'assistance de l'ennemi extérieur!

Ce gouvernement sortait à peine de la crise, lorsqu'il reçut le 21 août par M. Tooke, agent de la compagnie des Indes à Constantinople, la nouvelle officielle (1) portant que le général Bonaparte avait débarqué à Alexandrie avec son armée. M. Tooke exprimait l'opinion qu'après avoir marché vers le Nil, Bonaparte s'embarquerait sur la Mer Rouge, pour aller attaquer les Indes britanniques.

Quant à l'amiral Nelson, le cabinet de Londres n'avait encore reçu ni avis de sa part ni lettre d'aucun de ses officiers, depuis que son escadre avait quitté Naples, le 17 juin. Déjà on regardait l'amiral comme aussi malheureux dans ses entreprises que son adversaire, constamment favorisé de la fortune, était heureux dans toutes ses expéditions.

Incapable néanmoins de toute espèce de découragement, Pitt considérait les affaires générales de l'Europe comme étant dans une situation propre à faire revivre l'union entre les cabinets de Vienne et de Saint-James. En un mot cet habile ministre résolut d'aiguillonner l'Autriche, et il en conféra avec lord Grenville. Le 23, il fut tenu au bureau de ce secrétaire d'État un grand conseil auquel assistèrent tous les ministres du cabinet. Lord Grenville exposa d'abord qu'on avait travaillé à former une nouvelle ligue contre la puissance toujours croissante de la république française; que la Russie avait pris une part fort active aux efforts du cabinet anglais, par l'offre d'une intervention formidable; que la mission du prince Repnin à Berlin avait eu pour objet de seconder les instances de lord Elgin auprès de la cour de Prusse; d'exposer à la fois la grandeur des moyens que la Russie voulait employer et le danger de laisser un libre cours au système français, ainsi qu'aux vastes projets qui servaient à le propager et à l'établir dans toute l'Europe; mais qu'il était avéré d'une part que toutes ces représentations et ces instances n'avaient pu détourner la cour de Berlin de ses principes de neutralité; que les démarches de l'envoyé Sieyes et les moyens qu'il avait employés avaient été plus persuasifs que ceux du négociateur russe, et que le roi de Prusse, restant spectateur immobile, paraîtrait décidé à ne prendre aucune part aux mesures des autres puissances, du moins jusqu'à ce qu'il vît leurs offres et leurs projets s'effectuer; mais que d'un autre côté la cour de Vienne se montrait dans des dispositions plus favorables, et qu'ils s'agissait, pour la déterminer à se joindre à la Russie dans un intérêt commun, de lui faire des ouvertures positives; que tel était le principal objet dont le conseil avait à s'occuper.

Les ministres ayant été d'un avis unanime, le résultat du conseil, après une séance de deux heures, fut présenté au roi à Saint-James, et la nuit même un messager d'État fut expédié sur Hambourg par le paquebot, avec des instructions pour sir Morton Eden, ministre britannique à Vienne. Le fond de ces instructions portait que le gouvernement de Sa Majesté voyait avec douleur que, loin d'ajourner de misérables différends, loin de se réunir contre l'ennemi commun et d'appeler la Grande-Bretagne à leur secours, deux monarchies puissantes soumettaient leur autorité aux décrets des destructeurs de toute autorité, enviaient leur bienveillance et se tenaient dans une inertie qui faisait le malheur et la honte du continent; que cependant l'oppression directoriale pesait du Rhin à Stockholm, du Danube au détroit de Messine et au détroit de Gibraltar; que le continent ne pouvait rester longtemps dans cet état d'agonie, attendu qu'il fallait, ou que les principales puissances reprissent les armes, pour sauver l'Europe, en se sauvant elles-mêmes, ou que le continent croulât pièce à pièce, par des invasions successives de la part d'un gouvernement monstrueux, qui tenait assujettis la France, l'Italie, l'Espagne, la

(1) Sous la date du 23 juillet.

Hollande, la Suisse et les bords du Rhin; que le gouvernement de Sa Majesté se flattait de ne pas faire en vain un appel à ses alliés naturels; qu'il leur offrait le concours le plus loyal, un appui énergique et des secours de toute nature.

Sir Morton Eden fut d'ailleurs autorisé à poser les bases d'une nouvelle alliance offensive et défensive.

De son côté, le directoire, instruit que le prince Repnin et le comte de Cobentzel avaient échoué dans leurs tentatives pour entraîner la Prusse dans une confédération générale contre la France, ne forma plus aucun doute que l'influence de l'envoyé Sieyes à Berlin ne fût désormais moins disputée. Le départ de ses deux rivaux semblait annoncer qu'il avait déjà triomphé des plus grands obstacles que pouvait rencontrer sa mission, bien qu'il en eût manqué le but réel, qui consistait à former une alliance avec la Prusse, dans le cas où la coalition serait renouée par l'Angleterre et la Russie.

Tout en se préparant à la guerre, si elle devenait inévitable, le directoire résolut de ne rien négliger pour retenir l'Autriche dans les liens de la paix du continent. Il fit de nouvelles offres conciliatrices à l'Empereur, et ses propositions furent portées à Vienne par le courrier *Moustache* (1) qui était passé à Rastadt le 24 août; c'était le même courrier de confiance que le gouvernement français avait déjà envoyé à Vienne à plusieurs reprises.

Quant aux propositions, c'était toujours par des concessions en Italie que le directoire espérait amorcer l'Empereur, et ce n'était qu'après la réponse de la cour de Vienne qu'il comptait avoir quelques nouvelles données sur la paix ou sur la guerre. Il ne soupçonnait point alors que la tempête viendrait fondre sur lui de l'orient, à la suite du triste revers éprouvé par l'escadre française au commencement d'août.

1798.

Alliance de la Russie et de la Porte Ottomane. — Ambassade de M. de Choiseul à Constantinople. — Son remplacement par M. de Sémouville. — Note de l'ambassadeur prussien contre celui-ci. — La Porte refuse de le recevoir. — Descorches nommé à sa place est également refusé. — Nomination de Verninac. — Nomination d'Aubert-Dubayet. — Arrivée d'Aubert-Dubayet à Constantinople. — Rapport de l'ambassadeur prussien sur la situation de l'empire ottoman. — Explications de l'ambassadeur de France sur les vues de cette puissance à l'égard des Grecs. — Mort d'Aubert-Dubayet. — Projets de Bonaparte contre l'empire ottoman. — Correspondance de ce général avec Ali-pacha. — Mission de Lavallette auprès du pacha. — Instructions de Talleyrand sur ce que doit faire l'ambassadeur français à Constantinople, relativement à l'invasion de l'Égypte. — Autre rapport de l'ambassadeur de Prusse près la Porte Ottomane. — Bonaparte envoie le consul Beauchamp à Constantinople. — Cet envoyé est pris par les Anglais et livré aux Turcs. — L'empereur de Russie se fait nommer grand maître de Malte. — La Porte Ottomane se proclame en guerre avec la France. — Déposition du grand vizir. — Ruffin et sa suite emprisonnés aux Sept-Tours. — Présent du Grand Seigneur à l'amiral Nelson. — La flotte russe passe les Dardanelles.

La prise de Malte et l'invasion de l'Égypte par une armée française amenèrent un phénomène politique bien rare, et qui probablement ne se renouvellera pas; ce fut un accord parfait entre la Russie et la Porte Ottomane. Alors se trouva rompue la plus ancienne alliance de l'Europe, celle de la France et de la Turquie, alliance qui remontait à François I[er] et au grand Solyman. Résumons d'abord les rapports de ces deux puissances à partir de la révolution jusqu'à la rupture que nous avons à retracer.

En 1784, Louis XVI choisit pour ambassadeur de France près la Porte Ottomane, le comte de Choiseul-Gouffier, et lui donna pour mission expresse de maintenir la bonne intelligence qui depuis si longtemps régnait entre les deux nations. On sait que cet ambassadeur emmena avec lui plusieurs artistes, savants et gens de lettres, entre autres l'illustre Delille dont il fut longtemps l'ami et le protecteur, MM. d'Hauterive, Cassas, Lechevalier, etc. Pendant son ambassade il s'occupait en même temps de savantes recherches et d'objets politiques. Le ministre d'Angleterre, voyant avec peine l'influence qu'exerçait le comte de Choiseul-Gouffier sur le divan, remit à ce conseil un exemplaire du *Voyage en Grèce* de cet ambassadeur, et fit observer que

(1) Il y a eu deux Moustaches, le premier, celui dont il est ici question, se noya en allant à Constantinople; le second, Moustache II, fut courrier de Bonaparte empereur.

(*Note de l'éditeur.*)

Digitized by Google

dans le discours préliminaire il excitait les Grecs à briser leurs chaînes et à se rendre dignes de leurs ancêtres. Mais le comte de Choiseul, qui avait établi une imprimerie dans son palais à Constantinople, fit sur-le-champ imprimer un carton qu'il substitua au passage dénoncé et remit lui-même au Grand Seigneur un exemplaire ainsi corrigé, disant que les autres ne pouvaient être qu'une contrefaçon faite par ses ennemis. Cette ruse eut tout le succès qu'avait pu s'en promettre l'ambassadeur.

Le Grand Seigneur régnant était Selim III, vingt-huitième empereur des Turcs, dont la politique fut peu éclairée; refusant d'écouter les sages avis de la France, pour se livrer entièrement aux conseils intéressés de l'Angleterre, de la Prusse et de la Suède, il s'engagea imprudemment dans une guerre désastreuse contre les deux cours impériales de Russie et d'Autriche. Heureusement pour l'empire ottoman, la révolution française vint faire diversion : la paix de Sistowa et celle d'Iassi laissèrent Selim en paix avec tous ses voisins.

Quant à M. de Choiseul-Gouffier, il se trouvait encore à Constantinople, lorsque cette révolution éclata. Nommé en 1791 à l'ambassade de Londres, et ensuite à celle de Rome qu'il accepta, il ne s'y rendit cependant point et continua de résider à Constantinople. Ayant d'ailleurs refusé de prêter le serment exigé de tous les agents diplomatiques par le nouveau gouvernement constitutionnel, il reçut, dans les premiers jours d'août 1792, une lettre de rappel; cette lettre lui annonçait qu'il était remplacé par M. de Sémonville, lequel allait être précédé par le sieur Chalgrin, ci-devant secrétaire d'ambassade, dont M. de Choiseul s'était débarrassé, pour cause d'opinion politique, en lui faisant donner un congé, avec jouissance de ses appointements. Il était prescrit à l'ambassadeur de lui remettre les archives et la direction des affaires, aussitôt qu'il aurait pris congé; car on ne voulait pas même lui laisser la faculté d'attendre son successeur, qui devait s'embarquer à Gênes.

Celui-ci était tout entier dévoué à la révolution, et ses projets ne pouvaient être douteux. Ses instructions lui prescrivaient de proposer à la Porte une alliance fondée sur les bases les plus propres à entraîner le ministère ottoman. Il devait d'abord faire naître, à force d'argent et d'intrigues, des obstacles à l'exécution du traité de Sistowa, ne rien épargner pour provoquer une rupture soit avec la cour de Vienne, soit avec celle de Saint-Pétersbourg, et aller même jusqu'à promettre une escadre française, pour aider à reconquérir la Crimée, proposition qui pouvait produire le plus grand effet sur le Grand Seigneur personnellement. M. de Sémonville devait montrer cette escadre déjà prête à sortir de Toulon, si la Porte voulait seulement laisser entrevoir quelques incertitudes; ce qui devait suffire pour empêcher la cour de Vienne de dégarnir son immense et dangereuse frontière, depuis le Dniester jusqu'au golfe Adriatique.

M. de Choiseul, en relations directes avec les frères de Louis XVI alors en Allemagne, et qui avait ainsi embrassé les intérêts des monarques coalisés, mit tout en œuvre pour faire rejeter l'envoyé du parti révolutionnaire; il ne perdit pas un moment pour éclairer et exciter les ministres ottomans, qui avaient pour lui autant de bienveillance que de considération. Tous ceux qui jouissaient de quelque crédit sur l'esprit de Selim, furent mis en mouvement, et le secondèrent avec zèle; peut-être ses seuls moyens personnels eussent-ils suffi, mais il crut devoir en même temps se concerter avec le baron d'Herbert, internonce impérial, sur la marche combinée à suivre dans cette affaire. L'internonce la saisit avec chaleur, et la conduisit avec dextérité; il réussit même à faire agir vivement M. de Knobelsdorf, envoyé de Prusse, quoique celui-ci n'eût aucune instruction du roi son maître sur cet objet. Les premières insinuations de cet envoyé extraordinaire de Prusse n'ayant pas semblé produire tout l'effet désiré, l'internonce impérial le détermina à remettre officiellement à la Porte l'expression la plus énergique de ses sentiments, et à demander une conférence avec le ministère de Sa Hautesse. Lui-même remit à la Porte la note suivante (1) :

« La faction sanguinaire des jacobins, voulant » souffler partout l'esprit de discorde et d'anarchie » dont elle est animée, vient d'expédier à Constan- » tinople un de ses membres les plus dangereux, » nommé Sémonville, homme tellement noté par la » perversité de ses principes, que plusieurs cours » ont déjà décliné ou refusé de l'admettre en qualité » de ministre et même sur leur territoire (2). Les » projets exécrables de cet émissaire, connus de la » cour impériale et royale, ne tendent à rien moins » qu'à renverser l'harmonie parfaite, si heureuse- » ment rétablie entre ces deux empires, pour pré- » parer une diversion favorable à des hordes de scé- » lérats, que Sa Majesté Impériale travaille de con- » cert avec ses augustes alliés, à mettre hors d'état » de bouleverser l'Europe entière. L'internonce » soussigné a été trop souvent à portée d'admirer » dans les démarches de la sublime Porte sa haute » sagesse et le juste sentiment de sa dignité, pour

(1) Le 9 août 1792.

(2) *La cour de Sardaigne.*

» oser se permettre un seul instant le soupçon » qu'elle puisse s'abaisser au point de recevoir, en » caractère public, devant le trône où l'honneur » siége avec la majesté, le plus décrié des factieux, » chargé des propositions les plus insidieuses. Mais » des personnes ou malintentionnées ou mal in» struites, affectent de présenter l'admission de » Sémonville comme une chose indifférente par elle» même. Il est du plus strict devoir du soussigné » d'étouffer leur voix par sa réclamation formelle, » et de déclarer que si, contre l'attente des puissan» ces alliées et contre toute vraisemblance, Sémon» ville vient à être admis, sa cour devra supposer » que le plus puissant intérêt, réveillé par des offres » trompeuses, a prévalu sur l'unique parti que pres» crivait à la sublime Porte la délicatesse extrême » de son honneur, savoir le renvoi absolu d'un » émissaire, lâché par les ennemis, non-seulement » des puissances alliées, mais aussi de tout le genre » humain. Le soussigné, au reste, est assuré d'a» vance que l'explication qu'il a l'honneur de de» mander officiellement par le présent mémoire, » servira à consolider la confiance que Sa Majesté » Impériale place déjà dans la précieuse amitié et » les sentiments élevés de la sublime Porte... »

La note de l'envoyé extraordinaire de Prusse n'était pas conçue dans des termes moins violents et moins injurieux (1) :

« Aussitôt que le soussigné a appris que le sieur » Sémonville était nommé ambassadeur de France » près la Porte Ottomane, il a cru de son devoir et » du plus grand intérêt de la sublime Porte, de la » prévenir sur son sujet, il a fait les plus vives » instances pour qu'elle s'opposât à son arrivée. » L'inutilité de ses insinuations l'engage à présenter » dans ce mémoire le détail des raisons qui ont » motivé ses démarches.

» Le sieur Sémonville, nommé il y a quelque » temps ministre de France à la cour de Turin, a » été refusé parce qu'il avait été reconnu comme » zélé jacobin dans sa conduite à Gênes, où il a » soulevé le peuple contre le gouvernement, con» duite ordinaire et chérie des jacobins qui, après » avoir ébranlé le trône de la France, répandu la » licence et le désordre dans ce royaume, ont pris » pour principe de séduire tous les peuples et de » leur prêcher la révolte et le meurtre de leurs » souverains.

» L'existence de M. Sémonville est dangereuse » dans son pays, car il est jacobin, c'est-à-dire » d'une secte scélérate, composée de fanatiques » effrénés, dominés par la rage démocratique, » ennemis jurés et assassins avoués de tous les sou» verains, contre lesquels ils emploient la trahison, » la perfidie, le poignard et le poison. Tout leur » est égal, pourvu qu'il délivrent la terre des des» potes, titre injurieux qu'ils donnent aux souve» rains légitimes : voilà leur langage et leur mo» rale, morale infernale qu'ils ont eu le front de » débiter à la face de l'univers entier. Tels sont » tous les jacobins, tel est M. Sémonville; et un » tel monstre s'approchera jusqu'aux pieds du trône » sacré de l'empereur des Ottomans ! Cette idée m'a » saisi d'horreur; mon cœur alarmé pour des jours » qui lui sont précieux a parlé; mais s'il était pos» sible que ce langage vrai de mon cœur ne fût pas » écouté, je pourrais encore ajouter celui de la » politique. D'abord, je crois qu'il est contraire à » la dignité d'un aussi grand souverain de recon» naître un ministre déjà refusé et dédaigné par » une autre cour; mais le roi mon maître, actuelle» ment en guerre, non contre la France, mais » contre les jacobins et les malheureux qu'ils ont » séduits, verrait dans l'admission du sieur Sémon» ville la possibilité d'un succès de négociations qui » a pour but d'armer de nouveau la Porte contre » les puissances alliées..... »

Cette note très-étendue se terminait comme celle de l'internonce impérial, par une demande formelle du refus de reconnaître l'ambassadeur Sémonville.

Rien n'était encore décidé, quand les événements du 10 août et de la déchéance de Louis XVI furent connus à Constantinople. Selim résolut d'abord de garder une exacte neutralité entre la France devenue république et les puissances coalisées contre elle. Cédant néanmoins aux vives instances des cours de Vienne, de Saint-Pétersbourg et de Berlin, il manifesta hautement le déplaisir que lui causait le remplacement du comte de Choiseul-Gouffier par M. de Sémonville, et vers la fin d'octobre il refusa formellement de recevoir ce dernier comme ambassadeur.

Quant à M. de Choiseul, sa correspondance avec les princes ayant été saisie dans l'invasion de la Champagne, en septembre 1792, par l'armée républicaine, et le rapport en ayant été fait à la convention, un décret d'accusation fut rendu contre cet ambassadeur, le 22 novembre, pour ses manœuvres contre-révolutionnaires; et l'on fit la proposition formelle de demander son extradition à la Porte. Dès ce moment il ne fut plus reconnu par les Français résidant à Constantinople. Menacé d'être arrêté par eux, il se retira d'abord auprès du ministre de Russie et de là à Saint-Pétersbourg, où Catherine le reçut de la manière la plus honorable, et lui accorda une pension.

(1) Du 9 août 1792.

Digitized by Google

Le comité de salut public cependant essaya d'envoyer un nouvel agent à Constantinople : il choisit d'abord Descorches de Sainte-Croix qui depuis 1791 avait occupé successivement les légations de Pologne, des Deux-Ponts et de Venise. Ce nouveau ministre se rendit à Constantinople en qualité d'envoyé extraordinaire de la république française; mais il ne put y obtenir d'autre titre que celui de consul, et reçut en cette qualité l'injonction de la Porte de faire partir de Constantinople tous les Français qu'on y signalait comme jacobins.

A l'égard du sultan Selim, persistant dans la neutralité qu'il avait prise pour règle de conduite, il refusa également d'écouter les représentations des puissances coalisées et celles de la France qui cherchaient, chacune de leur côté, à l'entraîner dans une alliance offensive et défensive. Mais la république française ayant triomphé des efforts de la coalition et maintenu son indépendance, la Porte consentit à reprendre ses anciennes relations et à recevoir un ministre accrédité.

Verninac de Saint-Maur, qui était chargé d'affaires de France en Suède depuis 1792, fut nommé en 1795 par le comité de salut public envoyé extraordinaire auprès de la Porte Ottomane, où il remplaça Descorches Sainte-Croix. Il fit son entrée à Constantinople le 26 avril de la même année. A sa première audience il fut précédé d'une musique militaire et escorté de troupes françaises, la baïonnette au bout du fusil, jusque dans la seconde cour du sérail, où elles présentèrent les armes au grand vizir et aux divers membres du divan, cérémonie inusitée jusqu'alors. D'autres innovations signalèrent encore cette ambassade. Verninac est le premier étranger qui ait fait imprimer et distribuer une gazette dans sa langue à Constantinople. Le grand vizir lui donna le titre de citoyen qu'il prononça en français, le mot n'ayant pu être traduit en turc. Cet envoyé notifia à la Porte les traités conclus avec la Prusse, la Hollande, l'Espagne et la Toscane; il détermina l'envoi d'un ambassadeur permanent à Paris dans la personne de Séid-Aly-Effendi. La meilleure intelligence parut régner dès lors entre les deux puissances. Mais, traversé bientôt dans ses négociations par les ministres d'Angleterre, de Russie et d'Autriche, l'envoyé extraordinaire de la convention ne put faire entrer Selim dans une alliance avec la république française : c'était le principal but de ses instructions : il sollicita son rappel.

Cependant, quelque peu de confiance qu'inspirât à Selim le gouvernement mobile de la France, comme il était convaincu que cette puissance, la plus ancienne et la plus fidèle alliée de l'empire ottoman, ne pouvait pas être son ennemie, ce prince crut y voir une autorité plus stable, dès que le directoire exécutif lui eut notifié son installation, et il s'en rapprocha le plus qu'il fut possible. Il témoigna même le désir d'avoir à Constantinople des ouvriers français, soit pour la construction des vaisseaux, soit pour creuser un bassin dans le port de cette capitale. Il demanda également des sous-officiers instructeurs, des lamineurs, des fondeurs de bombes; enfin des officiers de terre et de mer et des artistes de tout genre de la même nation. Le directoire non-seulement s'empressa de les lui envoyer, mais il nomma un nouveau ministre, avec le titre d'ambassadeur près la sublime Porte, en remplacement de Verninac. Son choix tomba sur le général Aubert-Dubayet qui avait figuré dans les assemblées nationales et aux armées. En dernier lieu on l'avait vu successivement général en chef de l'armée des côtes de Cherbourg et nommé ministre de la guerre, à l'installation du directoire qui, environnant son ambassadeur de beaucoup d'éclat, le chargea de présents magnifiques pour le Grand Seigneur et pour les principaux membres du divan. Une compagnie d'artillerie légère devait même se rendre à Constantinople; on l'avait dirigée sur Toulon; mais une croisière anglaise, qui bloquait ce port, empêcha qu'elle ne pût arriver par mer en Turquie; une partie néanmoins s'y rendit par terre, non sans beaucoup de difficultés (1).

Nommé au mois de février 1796, le nouvel ambassadeur Aubert-Dubayet ne se mit en route qu'au mois de novembre; il reçut de grands honneurs à son passage sur le territoire ottoman.

Verninac ayant terminé sa mission comme ministre de France, reçut de la Porte, en présent, une pelisse de martre-zibeline et un fort beau cheval caparaçonné en argent.

Les prétentions sans exemple que le nouvel ambassadeur éleva sur le cérémonial, immédiatement après son arrivée à la cour formaliste de Constantinople, entravèrent sa réception publique. Il eut d'abord de fréquentes conférences avec le reis-effendi, mais sans pouvoir déterminer la Porte à s'engager dans un traité offensif et défensif avec la république française. C'est un préjugé chez les Turcs

(1) Il est assez digne de remarque que Napoléon Bonaparte qui n'était alors qu'un officier réformé et vivant à Paris sans emploi et sans fortune, avait demandé à partir pour Constantinople avec cette compagnie d'artillerie. Sa modeste demande ne fut point accueillie, et deux ans plus tard il alla attaquer l'empire turc à la tête de soixante mille hommes !...

(*Note de l'éditeur.*)

que le territoire Ottoman ne doit pas être souillé d'armées chrétiennes. Tel fut le motif que le divan mit en avant pour ne point accéder au traité que lui présenta Aubert-Dubayet, et par lequel il demandait que les vaisseaux français fussent admis dans le canal. Néanmoins il eut des conférences secrètes avec le grand vizir Yzzed-Mehemet Pacha et finit par le mettre dans les intérêts de la France. Au mois de mars 1797, cet ambassadeur présenta lui-même avec pompe une compagnie d'artillerie légère française au Grand Seigneur qui l'agréa et en éleva la solde au-dessus de celle de tous les autres corps de ses armées.

Bien que Selim et une partie du divan tinssent toujours pour le maintien de la neutralité, Aubert-Dubayet manifestait à cette époque à son gouvernement l'espoir d'entraîner tôt ou tard la Porte Ottomane dans la politique de la France, en se servant à cet effet du concours et de la double influence qu'exerçaient le grand vizir et le muphti sur les affaires de l'État.

Du reste la situation politique de la Porte Ottomane sera encore plus connue et mieux appréciée par la connaissance d'un rapport diplomatique envoyé de Constantinople à la cour de Berlin dans le mois d'avril suivant. En voici la substance :

« Le nouveau ministre de la république française, le » général Aubert-Dubayet, n'a pas plus réussi que ses » deux prédécesseurs Descorches et Verninac à en- » gager la Porte dans la guerre qui depuis cinq ans » désole l'Europe. Elle se montre l'amie de la nation » française, mais l'expérience des deux dernières » guerres lui a trop appris ce que c'est que de servir » d'instrument aux vues et aux projets d'une poli- » tique étrangère. La tranquillité et l'indépendance » lui paraissent deux biens préférables à toutes les » perspectives de vengeance pour le passé, ou de » grandeur pour l'avenir. Tout changement qu'on » remarque dans le système ottoman consiste à se » rapprocher du ton et des usages de la diplomatie » européenne. La Porte va ainsi, contre son an- » cienne coutume, entretenir des ministres perma- » nents près des principales cours de l'Europe. Les » ambassadeurs qu'elle a désignés, il y a quelque » temps, pour se rendre à Paris, ainsi qu'aux cours » de Londres, de Vienne et de Berlin, sont tous » partis pour leur mission respective. Si elle n'en- » voie pas encore de ministre permanent à Saint- » Pétersbourg, ce n'est point qu'elle ne soit dans la » plus parfaite intelligence avec cette cour impé- » riale qui, depuis l'avénement de Paul I^er, a tota- » lement changé de système à l'égard de la Turquie. » Voici ce qui vient complétement à l'appui de cette » assertion. M. de Kotschubey, envoyé de Russie, » vient de remettre au capitan-pacha, dont on con- » naît le crédit près de son souverain, une magnifi- » que tabatière ornée de brillants et de miniatures » très-artistement faites. C'est au nom du nouvel » empereur de Russie qu'il lui a fait ce cadeau d'au- » tant plus remarquable qu'on y voit entre autres, » sur deux côtés différents, les pavillons russe et » turc croisés de façon à se surmonter alternative- » ment l'un l'autre, en signe d'une parfaite égalité. » Un autre phénomène peut-être encore plus remar- » quable en ce genre, c'est qu'une frégate russe » étant venue de la Crimée dans le canal, le capi- » tan-pacha s'y rendit à bord et y fut reçu avec tous » les honneurs qu'un vaisseau ottoman pouvait ren- » dre au grand amiral de l'empire. Il examina tous » les details de la construction de cette frégate, et, » après être resté quelque temps à bord, il en gra- » tifia les trois officiers supérieurs de présents con- » sidérables. C'est à l'habileté de M. de Kotschubey » que le czar sera redevable du rapprochement des » deux empires si longtemps en guerre et dans un » état d'inimitié tel qu'il semblait impossible d'y » faire succéder la bonne intelligence. Le capitan- » pacha et le reis-effendi sont entièrement dans les » intérêts russes...

» Tous les ministres étrangers qui résident à Con- » stantinople se sont adressés de concert au gouver- » nement ottoman, pour lui demander une satis- » faction complète de la violence insigne et de » l'atteinte portée au droit des gens, ainsi qu'à la » capitulation des nations franques, par l'attentat » que les janissaires ont commis à Smyrne, le » 15 mars dernier, en brûlant tout le quartier franc, » et en assassinant plus de quinze cents personnes. » On sait qu'une circonstance des plus légères a été » l'occasion de cette terrible catastrophe. La Porte » a déjà expédié les ordres les plus sévères pour en » punir les auteurs.... »

Cette politique nouvelle de la Russie, à l'égard de la Porte Ottomane, ne parut à l'ambassadeur Dubayet que l'effet d'un caprice de l'empereur Paul, qui n'aurait point de suites, et qu'il suffirait de contrecarrer.

Ce fut au milieu des espérances que nourrissait cet ambassadeur d'influencer le divan, que des ombrages inattendus vinrent inquiéter Selim et son conseil, à l'égard des vues ultérieures de la France. Nous trouvons l'origine de ces inquiétudes diplomatiques dans l'activité de deux préjugés nationaux qui, à cette époque, s'étaient emparés même des meilleures têtes du parti dominant en France. On y voyait généralement, d'une part, que l'Angleterre abandonnée de ses alliés du continent était à la veille

de voir son gouvernement s'écrouler sous le poids de sa dette aggravée par le mécontentement public; et de l'autre, que l'empire ottoman touchait à une complète dissolution. Quant à cette dernière supposition, voici sur quoi elle était fondée : non-seulement des brigands redoutables infestaient la Bulgarie et la Romélie, mais des troubles bien plus graves avaient éclaté sur les bords du Danube. Paswan-Oglou, devenu depuis si fameux, avait levé l'étendard de la révolte, s'était emparé d'Orsowa et de Tirlowa, et menaçait la Servie et la Valachie. En Albanie, Ali-Pacha régnait, pour ainsi dire, et ne reconnaissait plus le Grand Seigneur que pour la forme. Enfin, l'idée de la prochaine dissolution de l'empire ottoman et de son démembrement inévitable avait tellement captivé Bonaparte, au milieu de ses triomphes en Italie, qu'elle lui avait suggéré la pensée, non-seulement de conquérir l'Égypte, mais d'allumer une révolution dans la Morée et les îles de l'Archipel, en appelant les Grecs à la liberté. Le directoire exécutif y donnait les mains. Tous les consuls français dans les Échelles avaient l'instruction d'y travailler; une foule d'émissaires y soufflaient la sédition. Des pamphlets, des poëmes, des hymnes, des chansons en grec ancien et moderne, des gazettes artificieuses, circulaient dans la Macédoine, dans la Morée, dans les principales îles de l'Archipel. La cour de Russie fit saisir l'édition entière d'un de ces poëmes *patriotiques*, dans le genre de l'hymne des Marseillais, au moment où il allait être envoyé à Céphalonie. Bonaparte, après les préliminaires de Léoben, fit partir de son quartier général une foule d'émissaires pour l'Albanie, la Macédoine et la Grèce, chargés de lui rendre compte de l'état réel de ces provinces et d'y pratiquer des intelligences. Ces menées étant venues à la connaissance des cabinets de Londres et de St.-Pétersbourg, les ministres de ces deux cours près la Porte Ottomane donnèrent l'éveil au divan.

Deux mots échappés à l'orateur Monge, lorsqu'il présenta au directoire exécutif, avec le général Augereau, les trophées enlevés en Italie, avaient d'ailleurs éveillé l'inquiétude de la Porte et attiré toute son attention. L'ambassadeur ottoman à Paris reçut l'ordre de demander l'explication de cette phrase, qui *appelait les Grecs à la liberté*, et qui avait été prononcée en séance publique au palais du Luxembourg, en présence du directoire lui-même. Le directoire répondit que c'était le vœu d'un philosophe et non l'expression de celui du gouvernement. Il envoya en même temps à Aubert-Dubayet l'instruction de donner à l'ancienne alliée de la France, par une déclaration formelle, un gage du respect du peuple français pour le territoire ottoman.

En conséquence, l'ambassadeur remit au reis-effendi la note suivante, sous la date du 28 août 1797 :

« Le soussigné ambassadeur de la république » française ne vient point réitérer à la sublime Porte » l'assurance d'un attachement qu'elle ne peut révo- » quer en doute : l'union de la France avec l'empire » ottoman, déjà éprouvée pendant plusieurs siècles, » n'a pas besoin de nouveaux gages, après avoir été » si authentiquement sanctionnée depuis les pre- » miers moments de la révolution qui a régénéré la » France. Si la prospérité des deux empires est la » base naturelle de leur amitié, son inviolable ga- » rantie est dans la loyauté des deux gouvernements. » Convaincue de cette vérité, que la sublime Porte » ne cherche point ailleurs la règle de sa conduite » envers la France, la république française à son » tour n'a point d'autre mobile de ses actions. C'est » au milieu d'une paix, si bien affermie de part et » d'autre, que les conséquences fortuites d'une guerre » étrangère ont rapproché les armées républicaines » des frontières de l'empire ottoman; et des en- » nemis jaloux de l'harmonie qui règne entre les » deux États profitent de cette circonstance pour » oser attribuer au gouvernement français un projet » d'empiètement aussi ridicule, qu'il serait contraire » à ses intérêts, en supposant même qu'il fût pos- » sible; et tandis que ces hommes fallacieux ne » comptent pour rien les progrès des puissances » véritablement envahissantes, ils osent répandre » dans la Morée, et à Candie entre autres, que les » Français se disposent à en faire la conquête. Ces » insinuations, aussi dangereuses que futiles en » elles-mêmes, sont constatées par les divers rap- » ports que reçoit le soussigné, des agents de la ré- » publique française dans les États de Sa Hautesse. » Les fauteurs des puissances naturellement enne- » mies de la France et de la sublime Porte sont les » organes de ces bruits incendiaires, et il est évi- » dent que le principe en remonte au projet bien » réel et tant de fois essayé par elles de troubler » cette paix inaltérable, fondée sur l'honneur et le » plus intime sentiment des deux nations. La sublime » Porte a dû penser d'avance que ce n'est nullement » pour prévenir à son égard un doute qui ne peut » arriver jusqu'à elle, que le soussigné s'empresse » de lui communiquer les rapports dont il est ques- » tion; mais elle est trop éclairée par une sagesse » habituelle, pour ne pas sentir combien il importe » au bon ordre et à la tranquillité des fidèles musul- » mans d'arrêter au plus tôt la propagation d'une » calomnie aussi téméraire et aussi empoisonnée.

» En conséquence, le soussigné ambassadeur in- » vite la sublime Porte à démentir formellement, » dans sa correspondance avec les pachas, *Musse-*

» *lims* et tous autres officiers de l'empire, les bruits » méchamment et odieusement répandus pour faire » croire à un prétendu projet de violation de terri- » toire de Sa Hautesse, de la part des armées de la » république française. Le soussigné invite égale- » ment la sublime Porte à faire connaître par le » même moyen, l'état de plus en plus satisfaisant de » la sincère et parfaite amitié qui subsiste entre la » France et l'empire ottoman : ledit ambassadeur se » réservant aussi de son côté la même déclaration à » tous les agents de la république et citoyens fran- » çais établis dans cet empire, quoiqu'à cet égard » leur opinion soit très-juste, afin d'opposer aux » ennemis des deux nations la preuve la moins » équivoque des sentiments invariables du directoire » exécutif, pour le maintien religieux des traités » de la France avec la sublime Porte sa fidèle » alliée. »

Si cette déclaration rassura la Porte Ottomane et la plongea dans une sécurité parfaite, elle ne fut pas, d'un autre côté, un frein suffisant pour contenir Bonaparte, à qui l'ambassadeur Aubert-Dubayet s'empressa de la communiquer, en lui en faisant connaître les motifs. Cet ambassadeur était de très-bonne foi; il ignorait complétement les projets du général en chef sur l'Égypte, et ne partageait nullement ses prévisions anticipées sur le prochain démembrement de l'empire turc. Mais après avoir ainsi contribué à rassurer la Porte, il mourut à Constantinople le 17 décembre suivant, laissant la direction de sa légation au chargé d'affaires Ruffin; et cinq mois plus tard, le directoire, qui lui avait expressément enjoint de donner à la Porte tous les gages de sécurité possibles, fit sortir de Toulon l'armement destiné à envahir l'Égypte, sans aucune provocation de la part de la Turquie.

On a vu quelle fut l'origine de cet armement, comment il se forma et s'accomplit. Il serait absurde d'admettre que le directoire, son ministre des relations extérieures, et Bonaparte lui-même, n'eussent pas prévu l'effet que produirait une telle agression sur la Porte Ottomane. Les pièces authentiques qui vont suivre ne laisseront aucun doute à cet égard. Mais, d'un autre côté, on a avancé que Bonaparte s'attendait que M. de Talleyrand serait nommé ambassadeur à Constantinople, et qu'il s'était reposé sur l'habileté de cet homme d'État, pour calmer le ressentiment de la Porte. Si Bonaparte a réellement compté sur cette nomination, il a été lui-même abusé par une déception odieuse, car jamais il ne fut sérieusement question de cette ambassade de M. de Talleyrand à Constantinople: les registres secrets du directoire n'en contiennent aucune trace; d'ailleurs M. de Talleyrand est doué de trop de pénétration pour avoir eu seulement l'idée de se lancer dans les hasards d'une mission qui devait aboutir à le faire reléguer aux Sept-Tours.

Voyons du reste quelles étaient les vues amicales de ce ministre envers la Porte Ottomane au départ de l'expédition. Il faut entendre à ce sujet M. Paganel qui, après avoir figuré à la convention nationale, occupait l'emploi de secrétaire général du ministère des relations extérieures, précisément à l'époque dont il s'agit: « Douloureusement frappé, dit ce di- » plomate, des conséquences désastreuses qui pou- » vaient résulter d'une si téméraire entreprise (1), » je communiquai mes craintes à un homme d'État » éminemment placé dans le conseil du gouverne- » ment et dont les communications fréquentes avec » le général Bonaparte m'étaient connues. Il me ré- » pondit avec assurance: *Si le Grand Seigneur se* » *fâche, la paix générale se fera sous les murs* » *de Constantinople*. Cette réponse me parut plus » téméraire que l'agression.

» Mais quelle fut ma surprise lorsque, peu de » mois plus tard, Lucien Bonaparte et son frère » Joseph, provoquant dans les conseil des Cinq-Cents » les accusations contre le directoire et contre les » ministres, et changeant le temple des lois en une » arène de scandaleux débats, j'entendis ce même » homme d'État, après une conférence avec ce même » Joseph Bonaparte, assurer que le général son » frère se proposait de conquérir l'Égypte pour son » propre compte, qu'à tout prix il voulait être roi; » ajoutant à voix basse et avec un sourire plein » d'expression qu'il n'avait laissé que sa femme pour » gage de sa fidélité à la république. »

Quant aux dispositions de Bonaparte à l'égard de la puissance ottomane, la prise de Malte lui parut un si heureux début qu'il se crut appelé dès lors à révolutionner l'Asie et l'Afrique, et, à faire la conquête de l'Orient. Sa conduite, à Malte même, fut basée sur la fausse donnée dont il était imbu, et qui était accréditée dans les cabinets de l'Europe, que l'empire ottoman allait s'écrouler, se dissoudre, et qu'il fallait se hâter d'en partager les dépouilles. En conséquence il crut devoir se ménager des intelligences et des appuis parmi les pachas qui, étant à sa portée, passaient d'ailleurs pour être le plus indépendants du Grand Seigneur, ou du moins le plus hors de son influence. On voit déjà que nous voulons parler surtout du célèbre Ali, pacha de Janina, de l'Albanie et de l'Épire. Bonaparte, après la capitulation de Malte, ayant donné à son aide de camp Lavalette la mission d'accompagner jusqu'au fond de l'Adriatique le grand maître, et son état-major,

(1) L'armement contre l'Égypte.

le chargea en outre d'une mission plus délicate, celle de se rendre auprès d'Ali-pacha auquel il écrivit la lettre suivante, dont Lavalette fut porteur.

« Mon très-respectable ami (1),

» Après vous avoir offert les vœux que je fais » pour votre prospérité et pour la conservation de » vos jours, j'ai l'honneur de vous informer que de» puis longtemps je connais l'attachement que vous » portez à la république française ; ce qui me ferait » désirer de trouver le moyen de vous donner des » preuves de l'estime que je vous porte. L'occasion » me paraissant aujourd'hui favorable, je me suis » empressé de vous écrire cette lettre amicale, et » j'ai chargé un de mes aides de camp de vous la re» mettre en main propre. Je l'ai chargé aussi de vous » faire *certaines ouvertures de ma part*, et comme » il ne sait point votre langue, veuillez faire le choix » d'un interprète fidèle et sûr pour les entretiens » qu'il aura avec vous. Je vous prie d'ajouter foi à » tout ce qu'il vous dira de ma part, et de me le » renvoyer promptement avec une réponse écrite en » turc de votre propre main.... »

Les ouvertures dont lui parlait Bonaparte consistaient à l'amener par tous les moyens à signer un traité d'alliance avec la république française, à s'emparer de la Macédoine et à favoriser le soulèvement de la Grèce contre la Porte.

On voit que le projet de soulever les Grecs date de cette époque et même de plus loin, car l'impératrice Catherine II s'en était occupée, et y avait donné les mains, lorsqu'elle avait cru le moment propice.

A cette instruction secrète et verbale, Bonaparte ajouta des instructions écrites, où il recommandait à son aide de camp d'aller mouiller sur la côte d'Albanie, afin d'être à même de conférer avec Ali-pacha. « La lettre ci-jointe, que vous devez lui » remettre, ajouta-t-il, ne contient rien autre chose » que la prière d'ajouter foi à ce que vous lui direz, » et l'invitation de vous donner un truchement sûr, » pour vous entretenir seul avec lui. Vous lui re» mettrez en main propre ma lettre, afin d'être » assuré qu'il en prenne lui-même lecture. Après » quoi vous lui direz que, venant de m'emparer de » Malte, et me trouvant dans les mers avec trente » vaisseaux et cinquante mille hommes, j'aurai des » relations avec lui, et que je désire savoir si je peux » compter sur lui pour l'objet dont vous êtes spé» cialement chargé ; que je désirerais aussi qu'il » envoyât près de moi, en l'embarquant sur votre » frégate, un homme de marque qui eût sa con» fiance ; que me reposant sur les services qu'il a » rendus aux Français, sur sa bravoure et sur son » courage, s'il me montre de la confiance et qu'il » veuille me seconder, je peux accroître de beau» coup sa destinée et sa gloire. Vous prendrez note » de tout ce que vous dira Ali-pacha, et vous re» cueillerez aussi des renseignements sur la situation » politique et militaire des différents États de ces » contrées. Vous vous rembarquerez ensuite sur la » frégate pour venir me rejoindre et me rendre » compte de tout ce que vous aurez fait. En passant » à Corfou, vous verrez le général Chabot ; vous lui » direz qu'il nous envoie du bois et qu'il fasse une » proclamation aux habitants de Corcyre et des » autres îles, pour qu'ils envoient à l'escadre du vin, » des raisins et autres choses qui leur seront bien » payées.... »

L'aide de camp Lavalette ayant mis presqu'aussitôt à la voile, à bord de la frégate l'*Arthémise*, entra dans le port de Corfou le 5 juillet ; là il fit part de sa mission au général Chabot qui y commandait les troupes françaises et qui lui demanda tout d'abord s'il était porteur de riches présents pour Ali-pacha et de beaucoup d'argent pour semer sur la route, car, lui dit-il, ce sont les meilleurs arguments que vous puissiez lui présenter. C'était précisément ce que Bonaparte avait oublié. « Mais ras» surez-vous, ajouta le général, le pacha est sur le » Danube, où il se bat bien malgré lui devant Widdin » contre Passwan-Oglou. »

Ali avait fourni son contingent de quinze mille hommes, et c'était lui qui commandait en chef toute l'armée turque. L'adjudant général Rose, chargé par le directoire d'une mission semblable à celle de Lavalette, n'avait trouvé à Janina que les deux fils du pacha, Mouktar et Willy, qui l'avaient reçu avec beaucoup de distinction et avec lesquels il avait conféré. Il leur avait fait part des victoires remportées par les troupes de la république, notamment en Italie, et leur avait remis une lettre du ministre de la marine, adressée à leur père ; cette lettre était écrite par ordre du directoire, et le ministre y assurait Ali-pacha de l'amitié de la *Grande Nation*. Le directoire prit occasion, pour faire cette démarche, des secours fournis par Ali, pour l'approvisionnement de l'escadre française qui avait mouillé tout l'hiver à Corfou.

Ainsi, dès qu'on prévit à Paris que l'expédition d'Égypte pourrait indisposer la Porte contre la France, tout fut mis en usage pour captiver l'amitié d'Ali-pacha.

Bien que l'aide de camp Lavalette ne pût remplir sa mission, parce que Ali était depuis quatre mois à l'armée du Danube, la lettre dont l'avait chargé

(1) Ali-pacha avait écrit lui-même à Bonaparte, l'année précédente, et ils étaient déjà en relation par émissaires.

Bonaparte fut envoyée au pacha, à son quartier général sous Widdin. Elle ne produisit aucun effet sur un homme d'ailleurs sans foi qui, s'il avait vécu jusqu'alors en bonne intelligence avec les troupes françaises répandues dans les îles ioniennes et sur le littoral de cette partie de la Grèce, n'en était pas moins tout prêt à abandonner ses nouveaux amis et à tourner ses armes contre eux, lorsque sa politique lui présenterait d'autres avantages.

Cependant, à peine le directoire eut-il la certitude que l'armement de Toulon s'était emparé de Malte sans coup férir, et qu'il avait appareillé sans obstacle pour l'Égypte, qu'il donna la mission difficile à M. Descorches Sainte-Croix, de se rendre de nouveau près le Grand Seigneur, et de donner à Sa Hautesse l'assurance que cet armement n'était point dirigé contre elle, mais uniquement contre les Mamelouks et les Anglais. Comme il était aisé de prévoir que cet envoyé n'arriverait point à sa destination, M. de Talleyrand adressa des instructions en conséquence à M. Ruffin, chargé des affaires de France à Constantinople depuis la mort de l'ambassadeur Aubert-Dubayet. M. Ruffin était très-versé dans les langues orientales; il avait été, sous la monarchie, consul de France en Crimée, puis interprète du roi près de la Porte, où il avait eu assez de crédit pour terminer plusieurs négociations importantes. On l'avait chargé, en 1778, d'une ambassade à Maroc et en 1788 de négocier à Versailles avec les ambassadeurs de Tippo-sultan. Enfin, en 1794, le comité de salut public l'ayant nommé premier secrétaire d'ambassade et premier secrétaire interprète à Constantinople, il s'était rendu immédiatement à son poste et y avait partagé son temps entre ses devoirs politiques et l'étude des écrivains orientaux. Il ne conserva que la place de premier secrétaire interprète, lorsqu'Aubert-Dubayet fut nommé ambassadeur, celle de premier secrétaire d'ambassade ayant été donnée au général Carra Saint-Cyr, ami d'Aubert-Dubayet. A la mort de ce dernier, Ruffin exerça provisoirement les fonctions de chargé d'affaires, en l'absence de Carra Saint-Cyr, alors en mission dans la Valachie; mais il obtint officiellement ce titre par arrêté du directoire du 24 février 1798, c'est-à-dire trois mois avant le départ de l'expédition. Le bruit seul de la prochaine invasion de l'Égypte par les Français, jeta bientôt une grande froideur dans les relations de la république et de la Porte Ottomane. Ruffin, qui connaissait à fond le caractère des Turcs, prévit sur-le-champ les conséquences fâcheuses qui devaient en résulter. Son embarras était d'autant plus grand qu'il se trouvait sans instructions, car ce ne fut que dans le courant d'août que M. de Talleyrand lui adressa la dépêche suivante :

« Les papiers publics vous auront annoncé l'armement que l'on préparait à Toulon; il est destiné contre les beys d'Égypte et leurs Mameloucks. » Le directoire exécutif, instruit de tous les outrages dont on abreuve les Français, voyant que » le gouvernement ottoman, dont on ne saurait » suspecter la loyauté, n'est pas assez fort pour y » mettre un terme, a été obligé de se charger de » l'initiative. Le directoire espère que le châtiment » des tyrans d'Égypte fera cesser les désastres et » les avanies que nous essuyons en Syrie, à Alep » et à Smyrne; et que cette conduite décidera le » divan, une fois affranchi du joug des beys, à soutenir nos justes droits. Vous connaissez comme » moi toutes ces calamités; il n'est donc pas nécessaire de vous en faire ici la récapitulation. Je ne » puis cependant me dissimuler que cet événement » fera une impression fâcheuse sur la sublime » Porte, bien que notre établissement en Égypte » n'ait d'autre but que de conserver cette province » et de la délivrer de l'insubordination des beys, » aussi bien que de l'influence que les Anglais y ont » acquise. Le directoire exécutif pense en outre » qu'il lui sera plus facile, dans cet état de choses, » d'attaquer les Anglais et de détruire leurs établissements dans l'Inde. Ce sont là vraiment les ennemis de la Porte et les seuls antagonistes que » nous ayons à combattre en Europe. Cette invasion, » non d'une province ottomane, mais d'une province que des rebelles s'efforcent de séparer de » l'empire, ne peut donner lieu à une rupture avec » cette puissance, du moins le directoire exécutif » le désire. Il est jaloux de maintenir et de cultiver » avec la Porte les mêmes relations d'amitié et de » bonne intelligence qui existent depuis longtemps » entre les deux nations. Leurs intérêts respectifs » commandent impérieusement leur union intime. » Si la Porte se détachait de nous, elle deviendrait » bientôt la proie des deux cours impériales, et la » perte de ses possessions d'Europe, en la confinant » en Asie, nous priverait des avantages dont nous » fait jouir notre commerce avec les provinces ottomanes. La république est donc prête à s'unir de » nouveau avec la Porte de la manière la plus étroite. » Une preuve de la sincérité de ces dispositions vous » sera donnée par un négociateur (1) qui arrivera à » Constantinople immédiatement après l'expédition » projetée. Il est chargé des pouvoirs et des instructions du directoire, et porteur de propositions » d'une grande importance pour le divan. Il n'est » pas difficile de croire que dans le nombre il s'en » trouve quelques-unes d'une nature convenable.

(1) M. Descorches de Sainte-Croix.

» Vous verrez que cet envoyé arrivera vers la fin de » messidor ou au commencement de thermidor » (juin ou juillet 1798). Je ne doute point que vous » ne le secondiez de tous vos moyens dans cette né» gociation importante. Vous devez sentir que, dans » cet état de choses, il n'a point été nécessaire de » répondre à toutes vos dépêches, dont j'ai accusé » réception précédemment; mais j'ai pensé que je » ne pouvais différer plus longtemps de vous com» muniquer ce projet, afin que vous prissiez les » mesures que votre prudence vous suggérera pour » la sûreté de tous les Français à Constantinople et » dans les autres ports du Levant, en cas que vous » ayez quelque lieu de craindre une fatale explosion » de la part des Turcs, quand ils apprendront notre » arrivée en Égypte. Je vous prie de me donner » votre opinion à ce sujet, de m'exposer les motifs » de crainte que vous pouvez concevoir et les pré» cautions que vous aurez jugé à propos de pren» dre, sans connaître le secret que je vous ai con» fié. Vous devez avoir reçu, par le citoyen Fleury, » deux chiffres que j'adressai au dernier ambassa» deur Aubert-Dubayet. Je vous recommande de » m'en accuser réception dans votre première dé» pêche. Dans le cas contraire vous ferez bien de » vous informer de ce qu'ils sont devenus et de me » l'apprendre. »

Avant même le départ de cette dépêche, et au premier avis donné à la Porte Ottomane par la cour de Londres, de l'intention positive de la France d'attaquer l'Égypte, le chargé d'affaires Ruffin fut appelé à une conférence par le reis-effendi, et questionné officiellement sur cet objet. Il répondit qu'il n'avait absolument aucune connaissance des projets du directoire, et que son opinion particulière était que si la France entreprenait réellement cette guerre, ce ne serait probablement que pour se venger des beys et pour porter préjudice au commerce des Anglais dans l'Inde. Le reis-effendi lui répondit que si les Français attaquaient l'Égypte, sous quelque prétexte et par quelque motif que ce fût, la sublime Porte regarderait cette démarche comme une déclaration de guerre; que la paix et l'amitié qui existaient depuis longtemps entre les deux États seraient légalement et politiquement changées en inimitié et en hostilités; et que, comme la sublime Porte ne pourrait jamais se désister d'une pouce de terrain de la province d'Égypte, la nation musulmane se lèverait tout entière pour délivrer ces saints lieux; que si les beys d'Égypte méritaient une punition, elle devait leur être infligée par la sublime Porte dont ils dépendaient, et que toute intervention de la France dans cette affaire était contraire aux droits des nations; que la cour d'Angleterre étant l'amie intime de la sublime Porte, celle-ci ne pouvait nullement consentir à ce que les armées françaises passassent par ses États, pour porter préjudice au commerce anglais; qu'en conséquence, quand même la marche des Français en Égypte n'aurait pour but que ce projet, encore serait-elle regardée comme une déclaration de guerre; qu'il devait en être bien persuadé et s'empresser d'en informer le directoire.

Non contente de cette explication avec le chargé d'affaires Ruffin, la Porte expédia à Ali-effendi, son ambassadeur à Paris, des dépêches conçues dans le même sens, et elle lui ordonna de demander à ce sujet une réponse officielle.

Avant que les lettres de Ruffin au directoire et celles de la Porte à son ambassadeur eussent pu parvenir à Paris, le chargé d'affaires reçut la dépêche de M. de Talleyrand; il s'empressa de la communiquer et d'en remettre une copie au reis-effendi, en insistant pour que la Porte ne prît aucune résolution, avant que l'ambassadeur qui était annoncé de la part du directoire fût arrivé, pour arranger tous les différends relatifs à cette affaire.

De son côté, l'ambassadeur Ali-effendi, d'après les ordres qu'il reçut du gouvernement ottoman, vit le ministre des relations extérieures Talleyrand-Périgord, et, lui faisant connaître le précis des lettres qu'il venait de recevoir de la sublime Porte, le pria de lui donner sur leur contenu une réponse officielle et catégorique. Ali-effendi informa la Porte que le ministre du directoire, empruntant le langage de la fourberie et de la dissimulation, oubliant sans doute ce qu'il avait déjà écrit au chargé d'affaires Ruffin, avait nié si absolument l'expédition des Français pour l'Égypte, qu'il n'avait pas eu honte de lui dire que l'unique objet de l'expédition de Bonaparte était la conquête de Malte; et que la destruction de cet ordre étant un événement avantageux pour tous les musulmans, il devait mériter la reconnaissance de la sublime Porte; et qu'enfin on n'avait pas d'autre intention que de conserver et de fortifier de plus en plus l'amitié qui depuis longtemps unissait les deux nations.

Cette réponse de M. de Talleyrand était tout à fait en contradiction avec les informations que le chargé d'affaires Ruffin avait données à la Porte, d'après les dernières dépêches qu'il avait reçues de son gouvernement; ainsi il était clair que le directoire avait eu l'intention de tromper la Porte, par la raison que n'ayant pu, à cette époque, être informé du sort de l'expédition, il voulait gagner du temps jusqu'à ce qu'il pût en recevoir des nouvelles certaines.

Ce fut le 22 juillet seulement que la Porte Ottomane reçut le premier avis du débarquement des Français en Égypte. La sensation que fit cette nou-

velle, et sur le divan et sur les habitants de Constantinople, est fidèlement tracée dans le rapport suivant (1) d'un agent politique de la Prusse qui résidait dans cette capitale.

« On avait observé depuis quelques jours, dit-il, » des mouvements si extraordinaires dans le ministère ottoman et à la cour même, qu'on ne pouvait » plus douter que la Porte ne fût à la veille d'une » guerre avec quelque puissance rivale. Quelle a été » la surprise du public, en apprenant qu'il ne s'a» gissait ni de voisins, ni de puissances rivales, » mais d'une nation qui, sous la domination des » rois, avait été le plus ferme appui du Croissant, » et qui, s'étant érigée en république, n'a pas cessé » de donner à la Porte les assurances les plus posi» tives de vouloir conserver avec elle l'ancien système » politique et les rapports qui en étaient résultés. » Quoique prévenue depuis longtemps sur les pro» jets des Français, la Porte se refusait constamment » à y ajouter foi, et elle persistait à se reposer sur » les déclarations amicales que le gouvernement » français n'avait cessé de lui faire. Telle était sa » confiance, qu'elle envisageait comme une chimère » imaginée par la calomnie, toute idée d'effectuer » une invasion dans ses États d'Asie ou d'Afrique. » Cependant les courriers se succédèrent tout à coup » avec une étonnante rapidité; tous venaient de » Smyrne avec des dépêches du Caire, de Damas et » autres endroits du Levant et de la Syrie. Telle était » la situation des choses et des esprits, lorque, le 22, » une dépêche envoyée par le musselim de Chypre » annonça que, le 5 juillet, l'expédition française » était arrivée à la hauteur d'Alexandrie d'Égypte, » et que le lendemain les troupes avaient opéré leur » débarquement et s'étaient emparées de la ville.

» Il y eut le jour même au divan une réunion, à » laquelle les chefs du gouvernement et le Grand » Seigneur assistèrent. Les ministres d'Espagne et » de Hollande furent invités aussi à s'y trouver. La » Porte manda pareillement le chargé d'affaires de » France. La conférence dura jusqu'après minuit. » Le citoyen Ruffin n'oublia rien pour disculper, » sinon pour justifier la conduite de son gouverne» ment. Il donna au divan l'assurance « que l'expé» dition du général Bonaparte n'était entreprise » qu'exclusivement contre l'Angleterre, l'ennemie » la plus implacable de la république française, et » nullement contre la souveraineté ni le territoire » du Grand Seigneur; que le directoire exécutif de » la France respecterait toujours comme *sacrés* les » intérêts de la Porte, et observerait fidèlement les » traités subsistants. » Mais ces protestations n'ont » fait aucune impression sur les dispositions de la » majorité du divan. Le Grand Seigneur lui-même » a donné ordre de mettre immédiatement tous les » vaisseaux de guerre ottomans en état de tenir la » mer. Le nombre des ouvriers aux arsenaux et » chantiers a été considérablement augmenté. Le » reis-effendi et le capitan-pacha l'emportent par » leur influence.

» Dès que la descente des Français en Égypte fut » connue dans la capitale, l'indignation de la cour » fut partagée par le peuple, qui demanda à grands » cris que le chargé de France Ruffin fût enfermé » aux *Sept-Tours*. Dans une position si critique, ce » dernier vient de faire remettre par son premier » drogman aux ministres des puissances amies ou » alliées de la France, qui résident à Constantinople, » un mémoire conçu dans les termes les plus pres» sants et sur un ton d'alarme qui fait voir combien » peu il était préparé au sort dont il se croit menacé. » Il les sollicite avec l'expression de la plus vive in» quiétude d'intervenir en sa faveur auprès de la » Porte, afin d'empêcher qu'il ne soit envoyé aux » *Sept-Tours*, ou qu'il n'essuie d'autres mauvais » traitements personnels. Un de ces ministres, M. de » Dedem, envoyé de la république batave, s'est prêté » avec zèle à ses instances; il a parlé fortement et » énergiquement en sa faveur; il a réclamé le droit » des gens pour sa sûreté. Mais dans sa conférence » avec le reis-effendi à ce sujet, celui-ci non-seule» ment n'a point accueilli ses représentations, mais » il les a reçues avec assez d'humeur pour lui faire » entendre qu'en pressant davantage une interven» tion de cette nature, il pourrait se compromettre » lui-même et s'exposer à des désagréments. Toute» fois le ministre d'Espagne, le chevalier de Bouligny, » n'est pas resté inactif; il a employé tous les moyens » persuasifs les plus propres à calmer le courroux » ottoman; il a représenté au reis-effendi « que cer» tainement la république française n'avait pu avoir » des intentions hostiles contre la Porte; et que ses » vues s'étaient uniquement dirigées contre les beys » d'Égypte qui sont les ennemis du Grand Seigneur. » » Mais ses bons offices n'ont pas été mieux accueillis » que ceux du ministre batave. Le reis-effendi a ré» pondu à l'envoyé d'Espagne que vraiment la Porte » avait lieu d'être mécontente des beys d'Égypte, mais » qu'elle n'avait point appelé les Français pour venir » les châtier; que s'il était à propos de les réprimer » ou de les soumettre, c'était à la Porte elle-même » à le faire, et non à des étrangers qui s'étaient » chargés d'une pareille tâche sans même l'en avoir » prévenue; qu'on ne pouvait se déguiser que, sous » le vain prétexte de châtier les beys contre lesquels » la Porte n'avait pas porté plainte au directoire

(1) Du 25 juillet 1798.

Digitized by Google

» français, celui-ci avait ordonné une invasion sur » le territoire ottoman, où il n'avait aucun droit » quelconque. Il ajouta que les généraux fran- » çais n'avaient pas non plus le droit d'arborer, » ainsi qu'ils l'avaient fait, leur pavillon national » dans les États du Grand Seigneur, et cela au sein » de la paix la plus profonde, et après que le gou- » vernement français avait itérativement donné les » assurances les plus formelles et les plus positives » qu'il se ferait un devoir de cultiver la bonne intel- » ligence et une amitié inviolable avec la Porte Otto- » mane, laquelle n'avait jamais porté la moindre » atteinte à cette amitié; qu'elle n'avait offensé les » Français en rien, ni donné le moindre lieu à des » hostilités si gratuites à son égard.....

Malgré la vigueur de ces deux réponses, le des- » sein que la Porte avait eu d'abord de mettre le » citoyen Ruffin aux *Sept-Tours* a été abandonné, » du moins pour le moment, et l'on s'est contenté, » par égard pour l'interposition des ministres d'Es- » pagne et batave, de changer l'emprisonnement en » une arrestation dans l'hôtel même du chargé d'af- » faires, en lui insinuant qu'il eût à retirer les armes » de la république française de devant l'hôtel, et » que dorénavant ni lui ni personne de sa suite n'eût » à en sortir. Pour donner plus de force à cette dé- » fense, ou peut-être aussi pour garantir le citoyen » Ruffin des effets de la fureur populaire, on a placé » une forte garde à sa porte. Il lui a été signifié de » plus que désormais il s'abstînt d'envoyer son drog- » man, comme par le passé, au sérail ou au divan; » mais qu'au cas qu'il crût devoir faire quelque » communication, il la fît parvenir directement au » reis-effendi par cet interprète. Un pareil traite- » ment diffère peu d'une rupture ouverte, et en » effet le Grand Seigneur et son divan sont extrê- » mement irrités contre les Français. Tout présage » une déclaration de guerre. Il est positif que les » ordres ont déjà été donnés d'armer tous les vais- » seaux de ligne et toutes les frégates qui sont ici; » d'enrôler les matelots, tant dans cette capitale que » dans les autres ports, et que des instructions » viennent d'être expédiées dans le même sens à tous » les pachas qui commandent dans les îles et dans » les provinces du continent. A Constantinople, on » ne respire que la guerre, et la fureur du peuple » contre les Français est telle, que tous ceux qui » sont attachés à la suite du citoyen Ruffin, sont » dans les inquiétudes les plus accablantes sur le » sort qui les menace. En vain une partie du divan, » et surtout le grand vizir, s'efforcent encore en » secret de calmer le ressentiment de la Porte, et » de modérer l'influence des ministres d'Angleterre » et de Russie; cette influence n'en fait pas moins » chaque jour de nouveaux progrès au sérail et au » divan. »

Tel était l'état des choses à Constantinople, lorsque Bonaparte, de son côté, après la destruction de sa flotte, comprit et jugea sa position. Voyant qu'il n'était plus possible de penser, même dans l'avenir, à conduire son armée jusque dans l'Inde, puisque la supériorité des Anglais était devenue incontestable sur toutes les mers, il imagina de tirer parti, s'il était possible, de l'occupation de l'Égypte pour ramener les Turcs à des sentiments d'amitié avec la France, et pour les détacher de l'Angleterre, ou du moins faire en sorte que les deux empereurs d'Autriche et de Russie ne pussent pas s'entendre pour consommer le démembrement de l'empire ottoman, car cette idée dominait toujours dans l'esprit de Bonaparte. Il supposait, d'ailleurs, que M. de Talleyrand s'était rendu à sa destination et s'y était maintenu. En conséquence, il jugea important de correspondre avec lui et il ne trouva d'autre moyen que d'envoyer à Constantinople M. Beauchamp, consul à Mascate, qui était venu le joindre au Caire. Ce consul était un savant astronome qui, entré d'abord dans l'ordre des Bernardins, en 1767, avait suivi depuis son oncle, consul à Bagdad. Là, il avait fait des observations astronomiques très-importantes. En 1784, il était allé à Bassora et au golfe Persique vérifier le cours du Tigre et de l'Euphrate, sur trois cents lieues de longueur; il avait dressé une carte de la Babylonie, et visité, en 1787, la mer Caspienne, pour en déterminer la situation. De retour en France en 1790 il avait demeuré dans sa famille jusqu'en 1795, époque où il avait été nommé consul à Mascate, en Arabie. Il partit en 1796 et arriva à Constantinople en 1797. Il séjourna pendant quelque temps dans cette capitale, visita ensuite les côtes de la mer Noire et rectifia par ses observations les fautes qui existaient dans les cartes de cette mer. Il était sur le point de se rendre à sa destination, quand Bonaparte, instruit qu'il lui serait impossible d'avoir un meilleur guide dans ses vastes desseins sur l'Orient, l'appela en Egypte. Lorsque Beauchamp rejoignit ce général au Caire, le destin de l'expédition n'étant plus le même, par suite de la ruine de la flotte française, il résolut de l'envoyer immédiatement à Constantinople, pour remplir la mission que ce désastre lui faisait considérer comme nécessaire; mais il fallait que le savant voyageur échappât à la surveillance des vaisseaux anglais. Voici le moyen qu'imagina Bonaparte pour y parvenir. Il y avait dans le port d'Alexandrie une caravelle turque chargée d'apporter au sultan le tribut annuel de l'Égypte. Le capitaine de ce bâtiment était un homme considéré dans son pays, et il avait avec lui ses deux

fils. L'ordre lui fut donné d'en laisser un à Alexandrie comme otage, pour qu'il répondît de la sûreté et du retour du consul Beauchamp qu'il devait conduire clandestinement à Constantinople. Ce consul était chargé d'exiger la liberté de tous les Français qui venaient d'être arrêtés en Syrie comme commerçants et agents consulaires, ainsi que de tous les militaires qui avaient été faits prisonniers, soit en venant en Égypte, soit en retournant en France. Il devait amener les discussions avec le grand vizir au point de lui insinuer que la France abandonnerait l'Égypte, et ferait un traité d'amitié avec la Turquie, si celle-ci voulait rompre les liens qui l'unissaient à l'Angleterre, et que dans ce cas les troupes françaises se joindraient au sultan, soit pour terminer la guerre avec les deux empereurs par un traité commun, soit pour lui porter secours, dans le cas où la paix n'aurait pas lieu.

Voici la lettre qu'il lui remit pour le grand vizir (1) :

« L'armée française que j'ai l'honneur de commander, est entrée en Égypte pour punir les beys mamelouks des insultes qu'ils n'ont cessé de faire au commerce français.

» Le citoyen Talleyrand-Périgord, ministre des relations extérieures à Paris, a été nommé de la part de la France ambassadeur à Constantinople, pour remplacer le citoyen Aubert-Dubayet, et il est muni de pouvoirs et instructions nécessaires, de la part du directoire exécutif, pour négocier, conclure et signer tout ce qui est nécessaire pour lever les difficultés provenant de l'occupation de l'Égypte par l'armée française, et consolider l'ancienne et nécessaire amitié qui doit exister entre les deux puissances. Cependant, comme il se pourrait faire qu'il ne fût pas encore à Constantinople, je m'empresse de faire connaître à Votre Excellence l'intention où est la république française, non-seulement de continuer l'ancienne bonne intelligence, mais encore de procurer à la Porte l'appui dont elle pourrait avoir besoin contre ses ennemis naturels qui, dans ce moment, viennent de se liguer contre elle.

» L'ambassadeur Talleyrand-Périgord doit être arrivé. Si, par quelque accident, il ne l'était pas, je prie Votre Excellence d'envoyer ici (au Caire) quelqu'un qui ait votre confiance et qui soit muni de vos instructions et pleins pouvoirs, ou de m'envoyer un firman, afin que je puisse envoyer moi-même un agent pour fixer invariablement le sort de ce pays et arranger le tout à la plus grande gloire du sultan et de la république française, son alliée la plus fidèle, et à l'éternelle confusion des beys et Mameloucks, nos ennemis communs.... »

(1) Datée du Caire le 22 août 1798.

Le consul Beauchamp, s'étant affublé d'un turban, d'une robe turque et d'une barbe postiche, mit à la voile. Malheureusement la caravelle sur laquelle il était monté, fut rencontrée en mer et visitée par les Anglais. Dénoncé par l'équipage ottoman, l'émissaire de Bonaparte fut fait prisonnier et livré au gouvernement turc comme espion. Mais les ambassadeurs d'Espagne et de Russie s'intéressèrent au sort de ce savant, et on se contenta de le renfermer dans un château près de la mer Noire, où il demeura pendant trois ans consécutifs.

Au moment où il fut capturé, tout avait déjà changé de face à Constantinople, et les chances que Bonaparte s'était flatté d'obtenir, au moyen de cette mission secrète, se trouvaient invinciblement écartées par des combinaisons politiques que le nouveau conquérant de l'Égypte n'avait pas même soupçonnées.

L'empereur Paul avait une prédilection singulière pour l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem : il regardait cette institution comme une école où la noblesse devait prendre ces sentiments d'honneur dont elle avait besoin, afin d'opposer une barrière aux progrès du système d'égalité qui menaçait tous les rangs de la société. Parvenu au trône, Paul saisit la première occasion de donner à l'ordre des preuves de sa bienveillance. Le bailli, comte de Litta, négociait à Saint-Pétersbourg la restitution des revenus qui formaient le grand prieuré de Pologne. Le czar ne se contenta pas de les rendre, il porta ces revenus à la somme annuelle de trois cent mille florins, et distribua de riches commanderies à la plupart de ses ministres, au prince de Condé et aux seigneurs polonais attachés à la Russie : enfin il fonda trois nouvelles commanderies dotées chacune de six mille florins de revenu.

Pour témoigner sa reconnaissance à Paul Ier, et d'après les insinuations de son consul à Malte, le grand maître et le conseil nommèrent le bailli de Litta ambassadeur ordinaire de l'ordre à Saint-Pétersbourg, et ils le chargèrent d'offrir à ce prince la croix que le célèbre grand maître Lavalette avait portée, en le priant d'agréer le titre de protecteur de l'ordre, titre qu'il accepta dans une audience solennelle, donnée à l'ambassadeur le 29 novembre 1797. Le czar fit en outre déclarer, au commencement de 1798, par ses ministres auprès des différentes cours, qu'il regarderait comme fait en sa faveur tout ce qu'elles feraient pour l'ordre.

A peine eut-on connaissance en Russie de la capitulation par laquelle quelques chevaliers de l'ordre avaient remis l'île de Malte à Bonaparte, que les

Digitized by Google

dignitaires et chevaliers du grand prieuré de Russie s'assemblèrent au palais de l'ordre à Saint-Pétersbourg ; et dans un acte solennel, signé le 26 août 1798, ils protestèrent à la face de Dieu et devant tous ceux pour qui l'honneur et la fidélité sont encore des vertus, contre tout ce que la perfidie s'était permis au détriment de l'ordre. Il déclarèrent dégradés de leurs rangs et dignités tous ceux qui avaient rédigé, accepté et consenti l'infâme traité qui livrait Malte, et renoncèrent à toute espèce de relation avec ces membres *indignes*, *infects et corrompus*.

Par un manifeste publié le même jour, ces chevaliers déclarèrent Ferdinand de Hompesch coupable de la plus stupide négligence, ou complice des perfidies qui avaient trahi l'ordre.

« Ce que considérant, disaient ces chevaliers, » nous regardons Ferdinand de Hompesch comme » déchu du rang où nous l'avions élevé ; et en vertu » de nos lois constitutionnelles, nous nous regar- » dons absous de l'obéissance que nous lui devions, » comme à notre chef, et nous invitons nos con- » frères des autres grands prieurés à se réunir à » nous dans une démarche que l'honneur a rendue » indispensable, et dont nous n'aurions pu nous » abstenir sans participer à l'opprobre que Ferdi- » nand Hompesch, Ransijat, Saint-Tropez et autres » ont justement mérité.

» Nous nous jetons dans les bras de notre auguste » et souverain protecteur, Paul I^er^, empereur de » toutes les Russies, avec la confiance que nous » inspirent sa justice, ses sentiments et ses bien- » faits. »

Peu de jours après la publication de ce manifeste, Paul I^er^ déclara, par un acte signé à Gatschina le 10 septembre 1798, qu'il prenait l'ordre sous sa suprême direction.

La satisfaction que cette déclaration causa aux chevaliers du grand prieuré de Russie, et la connaissance qu'ils avaient du caractère de leur souverain, les engagèrent à une démarche extraordinaire. Dans une assemblée qu'ils tinrent le 27 octobre, ils proclamèrent, tant en leur nom qu'en celui des autres langues et grands prieurés en général, Paul I^er^ grand maître de l'ordre de Saint Jean de Jérusalem.

L'empereur accepta cette dignité par un acte formel, daté de Saint-Pétersbourg le 13 novembre 1798, et publia le 31 décembre suivant une proclamation par laquelle il invita tous les prieurés à concourir à ses vues et à se réunir à lui pour former un seul corps. Paul était résolu d'élever l'ordre de Malte au rang de la première institution militaire de l'Europe.

Mais si, dans l'Orient, cet ordre fixa les vues ambitieuses du czar, en Occident le même prince ne négligea rien pour s'ériger en défenseur de l'empire germanique, comme on l'a vu par ce qui précède. Ses dispositions à cet égard étaient d'ailleurs fortifiées par les insinuations et les déclarations de sir Charles Whitworth, ministre d'Angleterre à Saint-Pétersbourg, qui le portait à s'opposer par la force des armes aux entreprises et aux empiétements de la France. Les cabinets de Vienne et de Berlin furent dès lors assaillis de notes et de remontrances dirigées dans ce sens au nom de la Russie.

Ainsi l'empereur Paul, à la fin de 1798, avait déjà changé complétement de système politique, bien qu'après son avénement il eût renoncé à l'alliance avec les puissances en guerre contre la république française, alliance dont l'impératrice sa mère aurait signé le traité, si elle eût vécu un jour de plus. Il crut dès lors devoir écarter le prince Kurakin (1) du ministère où il l'avait appelé en montant sur le trône. C'était une disgrâce, car on attribuait aux conseils et à l'influence de Kurakin le parti qu'avait pris le czar à cette époque, et l'avantage décisif qui en était résulté pour le gouvernement français. Quoi qu'il en soit, le czar avait à disposer de la seconde place de l'empire, celle de vice-chancelier qu'avait occupée Kurakin dans le ministère russe. Il la conféra à M. de Kotschubey, qui était depuis quelque temps de retour de son ambassade à Constantinople, durant le cours de laquelle il avait posé, au grand contentement de son maître, les premières bases de la liaison qu'on va voir se développer entre la Porte et la Russie. Comme M. de Kotschubey était neveu du chancelier de l'empire, prince Besborodko, il s'ensuivit que le crédit et l'autorité de ce premier ministre se trouvèrent mieux établis que jamais. En même temps le lieutenant général comte Rostopchin (2) fut nommé conseiller privé et membre du département des affaires étrangères.

Paul I^er^ avait déjà signé avec la cour de Vienne un traité d'alliance qui est resté secret, et en vertu duquel il avait mis soixante mille Russes en mouvement vers le Danube.

Le 29 novembre il avait conclu avec le roi des Deux-Siciles un autre traité d'alliance contre la France.

Le 23 décembre il signa un traité définitif avec la Porte.

(1) Le même qui fut depuis ambassadeur de l'empereur Alexandre auprès de Napoléon.

(2) Le même qui fut gouverneur de Moscou en 1812, lors de l'invasion de Napoléon.

La coalition ainsi ébauchée fut consolidée par l'alliance de la Grande-Bretagne et de la Russie, conclue à Saint-Pétersbourg le 29 décembre 1798, signée au nom du roi d'Angleterre par sir Charles Whitworth, et au nom de Paul Ier par le prince Besborodko, le vice-chancelier Kotschubey et le comte Rostopchin.

Ce traité se fondait sur l'espoir que l'on engagerait encore le roi de Prusse à entrer dans la coalition. Dans ce cas, Paul Ier promit de lui fournir un secours de quarante-cinq mille hommes, pour lequel la Grande-Bretagne devait lui payer des subsides.

Le lendemain de ce traité une convention particulière fut signée entre cette dernière puissance et Paul Ier, comme grand maître de l'ordre de Malte;

Et le 2 janvier 1799, elle accéda au traité définitif du 23 décembre précédent entre la Russie et la Porte Ottomane.

C'est ainsi que se forma la seconde coalition contre la France.

Revenons maintenant sur ce qui venait de se passer à Constantinople.

On a vu l'effet qu'avait produit dans cette capitale la nouvelle du débarquement des Français en Égypte; cet événement jeta la Porte dans les bras de l'Angleterre et de la Russie. Rien ne tenait plus à cœur au sultan Selim et à toute la nation ottomane que de chasser de l'Égypte un général étranger, qui y commandait en souverain, et qui s'y était introduit sans que le sultan en eût eu la moindre connaissance. Aussi, les ministres de Russie et d'Angleterre, le général Tamara et sir Spencer Smith, ainsi qu'une partie du divan, étaient-ils persuadés que le grand vizir Yzzed-Mehemet-Pacha, son caïmacan et le muphti n'avaient point ignoré le projet des Français; et qu'ils avaient même été gagnés, comme c'est l'usage, pour y conniver. Mais bien que les Turcs en eussent hautement murmuré et que le divan eût été loin d'y consentir, néanmoins le grand vizir et son parti étaient encore soutenus au sérail. Il fallut miner leur autorité, et c'est de quoi s'occupèrent les ministres d'Angleterre et de Russie. Presque tous les jours les ministres de la Porte tenaient des assemblées d'État, et des conférences avec le général Tamara et sir Spencer Smith. L'internonce impérial n'y avait par encore été invité. Il s'agissait, dans ces conférences, d'un traité de triple alliance, pour s'opposer aux entreprises de l'escadre française, en combinant les forces maritimes russe, ottomane et anglaise, afin d'agir de concert contre cette escadre dont on ignorait encore la défaite.

Déjà Paul Ier avait donné l'ordre d'équiper sur la mer Noire une flotte qui devait être commandée par le vice-amiral Uschakow. Dès que ce monarque eut connaissance de la prise de Malte par les Français, son ressentiment n'eut plus de bornes, et il fit mettre aussitôt à la voile sa flotte de Sebastopol, au nombre de douze vaisseaux de ligne et de six frégates, ayant à bord quatre mille hommes de débarquement. A son départ de la mer Noire, son amiral eut pour instructions d'aller joindre Nelson et de contribuer à rendre les forces de cet amiral supérieures à l'armement français.

L'événement de la destruction de la flotte française à Aboukir fit changer de plan. Ce fut une dépêche du pacha de Rhodes, parvenue au divan le 25 août, qui donna le premier avis à la Porte de la victoire remportée par l'amiral Nelson. Le ministre anglais Spencer Smith en reçut la confirmation le jour même. Aussitôt la Porte en fit part à tous les ministres étrangers qui résidaient près d'elle. De là un mouvement inusité dans le corps diplomatique, et beaucoup d'exaltation dans le peuple. Cet événement ne fit que serrer les nœuds de l'alliance projetée entre les trois puissances.

Le 1er septembre 1798, Constantinople offrit le spectacle le plus étonnant. En voici la description d'après un second rapport de l'agent prussien, témoin oculaire. « Hier, dit-il, nous eûmes ici un » spectacle auquel l'on était bien loin de s'attendre » il y a quelques années, et que sans doute l'on » comptera parmi les événements extraordinaires qui » sortent de l'ordre naturel des choses, mais que la » révolution française fait éclore, en changeant » toutes les combinaisons politiques. Nous vîmes » une flotte russe nombreuse et bien équipée venant » de la mer Noire, passer devant le sérail et traver- » ser le canal. Le coup d'œil était superbe; mais il » était plus curieux encore de voir les Musulmans » applaudir à un événement qu'ils auraient regardé, » il y a deux ans, comme fatal aux intérêts de la » Porte Ottomane. La multitude qu'attira ce spec- » tacle était immense, et la joie qu'elle fit éclater » sans bornes et incroyable. Tel est l'effet de l'im- » pression qu'a causée l'expédition des Français en » Égypte, et la persuasion qui en est résultée, qu'un » gouvernement qui se dit la *grande nation*, aspire » à la domination universelle par la destruction de » tous les autres, par le renversement de leur culte, » de leurs mœurs de leurs usages. La Russie en a » profité. « A présent, s'écriaient les Turcs, ravis » de voir la flotte russe cingler à pleines voiles vers » la mer Méditerranée, à présent il est possible que » la paix avec la Russie dure longtemps; puisse- » t-elle durer des siècles!... En effet il est difficile » de voir un armement naval, sous pavillon russe, » dans les eaux où la Porte n'avait souffert jusqu'à » présent aucune escadre étrangère, de le voir pas-

» ser sous les murs du sérail, sans y trouver un » gage non-seulement de la réconciliation, mais en- » core de l'étroite alliance qui s'est établie entre le » Grand Seigneur et l'empereur de Russie. La » Porte néanmoins avait pris certaine précaution » comprise dans une convention relative à ce pas- » sage, conclue entre le général Tamara, ministre » de la cour de Pétersbourg, et le reis-effendi. En » vertu de cet accord, les vaisseaux russes n'ont fait » voile que deux à deux à travers le canal, et ne » pourront se reformer en flotte qu'après avoir dé- » passé les Dardanelles et au delà.

» Aujourd'hui la flotte russe a jeté l'ancre vis-à- » vis l'hôtel du ministre de Russie à Bujukdéré, » à l'entrée du Bosphore. Un interprète du caïma- » can pacha a été chargé de porter au vice-amiral » Uschakow un présent de fleurs et de fruits, et » l'interprète même de la Porte part pour com- » plimenter l'amiral moscovite au nom du Grand » Seigneur, et lui remettre, comme une marque de » satisfaction de sa prompte arrivée, une tabatière » richement garnie de brillants. Le sultan lui-même » vient de faire, incognito et en chaloupe, le tour de » l'escadre, qui continuera sa route pour l'Archipel, » aussitôt que l'exécution des mesures concertées » avec la Porte aura été assurée..... »

Ce fut la Porte elle-même qui proposa un traité d'amitié et d'alliance à la Russie et à l'Angleterre, traité auquel l'Autriche devait accéder, en cas d'une nouvelle rupture avec le directoire. Si cette triple alliance ne fut pas conclue tout d'abord, les trois puissances convinrent au moins d'agir de concert, non-seulement pour expulser les Français de l'Égypte, mais pour prévenir l'extension de leur influence révolutionnaire dans le Levant et l'Archipel. Les bases de cette triple alliance furent posées, et le projet de traité envoyé aux deux cours de Londres et de Saint-Pétersbourg, pour avoir leur ratification.

Le 4 septembre, le sultan signa un hatti-scherif, annonçant la déposition du grand vizir, et ordonnant des mesures hostiles contre la république française. Voici la traduction de cette notification impériale, à laquelle ne furent pas étrangers les ministres d'Angleterre et de Russie.

« *La présente est adressée à vous, Caïmacan pacha* (1).

» Lorsque le grand vizir, Yzzed-Mehemet-Pacha » obtint cette dignité, il reçut en même temps les » ordres les plus positifs de veiller avec le plus grand » soin à la défense du territoire ottoman, et de » porter toute son attention à suivre et à observer » les plans et les mouvements des ennemis que » pourrait avoir la sublime Porte. Malgré ces in- » jonctions, on a lieu de se convaincre que, par » des motifs d'intérêt personnel qu'il a eus unique- » ment en vue, il a favorisé les desseins astucieux » de Bonaparte, général des Français et mécréants, » en n'en prenant aucune connaissance, tandis que » son devoir lui imposait l'obligation de prévenir » l'exécution de ces projets et d'en avertir à temps » les habitants de l'Égypte. Les événements mal- » heureux et intolérables qui se sont passés dans » ces contrées ne sont parvenus à notre connais- » sance qu'un mois après qu'ils ont eu lieu; et cer- » tainement de pareils événements n'ont pu nous » être indifférents. Lorsque nous les apprîmes » (Dieu nous en est témoin) nos yeux se sont bai- » gnés de larmes; depuis ce temps nous avons été » privés des douceurs du sommeil; et le repos est » éloigné de notre âme.

» Nous avons, en conséquence, sur-le-champ dé- » posé ledit Izzed-Mehemet-Pacha de sa dignité de » grand vizir, et nous avons nommé à sa place » Ioussouf-Pacha, gouverneur d'Erzerum. Jusqu'à » son arrivée, nous vous autorisons, vous, Mus- » tapha-Bey, à gérer en attendant, près de notre » sublime Porte, les fonctions de caïmacan. Ainsi, » puisque dans des conjonctures aussi critiques et » dangereuses, le devoir le plus sacré pour tout » vrai croyant est de combattre de toutes ses forces » ces Français mécréants et parjures, nous, en no- » tre qualité d'empereur, nous nous faisons un de- » voir d'employer tous les moyens qui sont en notre » pouvoir, pour affranchir le pays saint et béni, et » le tirer d'entre leurs mains exécrables, ainsi que » pour venger en même temps, de la manière la » plus éclatante, l'injure que, par cette agression, » ils ont faite à tous les musulmans. A ces causes, » il est de notre volonté suprême que, durant l'ab » sence du nouveau grand vizir et jusqu'à son arri » vée, rien ne soit retardé; mais qu'au contraire » les mesures les plus promptes et les plus vigou- » reuses soient prises, afin de pouvoir combattre » les Français par mer et par terre. En conséquence » il est de votre devoir, après vous être concerté à » ce sujet avec les illustres gens de loi, avec nos fi- » dèles ministres et les chefs de nos sujets, et en » mettant une confiance entière en Dieu et son pro- » phète, de fixer et d'exécuter les mesures les plus » efficaces pour délivrer la province d'Égypte du » séjour des Français impies et spoliateurs. Vous » annoncerez en même temps à tous les vrais » croyants des districts circonvoisins, que dès ce » moment nous nous trouvons en guerre avec les

(1) Lieutenant du grand visir.

» Français, et jour et nuit vous devez vous efforcer de » tout votre pouvoir, pour qu'il soit pris vengeance » de leurs procédés. De plus, vous devez prendre » garde, avec la vigilance la plus exacte, à ce que » les autres provinces de l'empire ottoman et ses » frontières soient mises à l'abri des entreprises » perfides que la malice de l'ennemi pourrait lui » inspirer; et à cette fin il sera nécessaire de gar- » nir tous les ports et les places fortes d'un nombre » plus considérable de troupes, et de les pourvoir » de munitions suffisantes. Vous dirigerez pareil- » lement votre zèle et votre attention pour que les » sujets, en notre résidence impériale, soient tous » les jours dûment approvisionnés de vivres; et » vous veillerez en général aux intérêts de tous et » chacun jusqu'à ce que le nouveau grand vizir soit » arrivé. Nous aurons l'œil sur les efforts que vous » ferez et auxquels nous nous confions. Puisse le » Dieu tout-puissant accompagner nos entreprises » de sa divine bénédiction et nous accorder le bon- » heur dans la défense de notre juste cause ! »

» *Signé*, SELIM. »

Le 5 septembre, la publication de ce *hatti-scherif*, ou lettre du cabinet du Grand Seigneur, fut faite avec solennité, et communication officielle en fut donnée à tous les ministres étrangers. Le divan en envoya aussi des copies, par courriers extraordinaires, à tous les gouverneurs de province. L'effet de cette publication sur le peuple ottoman fut visible; elle enflamma son enthousiasme patriotique et anima au delà de toute expression son esprit de vengeance contre le nom français.

Le même jour, le citoyen Ruffin fut invité, en vertu d'un ordre du Grand Seigneur, à se rendre avec son secrétaire et ses interprètes près du reis-effendi, au ministère des affaires étrangères. Il s'y conforma sur-le-champ. Dans le court entretien qu'il eut avec le reis-effendi, ce ministre lui fit les reproches les plus amers sur les procédés du gouvernement français, et ces reproches furent le prélude de la notification qui lui fut faite qu'il allait être conduit aux Sept-Tours par ordre du Grand Seigneur. Dans l'intervalle, des commissaires turcs s'étaient déjà rendus à son hôtel, y avaient apposé les scellés sur tous les effets, et mis en arrestation non-seulement toutes les personnes qui appartenaient à la légation française, mais encore tous les Français qui s'y étaient trouvés.

Le grand vizir déposé fut relégué à l'île de Scio, dans l'Archipel. Il était entièrement dans les intérêts du gouvernement français, auquel il avait donné constamment des marques de son inclination et de sa bienveillance. On l'accusait d'avoir celé à la Porte des projets dont il était informé, et d'avoir tenu une conduite ambiguë envers la Russie et l'Angleterre. Sa disgrâce fit prévaloir l'opinion que l'expédition française d'Égypte n'avait été entreprise que d'après une connivence de sa part. Son caïmacan ou lieutenant fut aussi envoyé en exil. Le muphti, également déposé, ne perdit son éminente dignité que pour avoir été intimement lié avec ces deux amis du directoire.

Tous ceux qui étaient attachés par opinion ou par affection au grand vizir dans les postes subalternes du gouvernement, furent en même temps éloignés; et l'on peut dire que cette révolution ministérielle dans l'empire ottoman frappa tous les agents à l'exception du reis-effendi chargé des affaires étrangères. C'était le seul ministre qui se fût déclaré de bonne heure pour le nouveau système d'alliance, lequel devait trouver désormais peu de contradicteurs au divan.

Quant à Ioussouf-Pacha, nouveau grand vizir, il était dans de tout autres sentiments que son prédécesseur; mais on ne l'attendait guère à Constantinople que dans trente ou quarante jours, Erzerum, dont il était gouverneur, sur les bords de l'Euphrate et sur la frontière de la Perse, étant à quelques centaines de lieues de la capitale. Ioussouf avait déjà rempli d'ailleurs la place éminente de grand vizir, et il n'y avait même pas longtemps qu'il était revenu de son ambassade à Londres, où il avait pris des sentiments fort anglais. Aussi fut-il choisi comme très-disposé à consolider les nouvelles alliances de la Porte. On l'attendait avec d'autant plus d'impatience, qu'il était regardé comme un des meilleurs militaires de l'empire ottoman. C'est à ce titre que, dans la dernière guerre contre les deux cours impériales, il avait été choisi pour commander en chef l'armée turque.

Ainsi la plus étroite union régnait entre la Porte, la Russie et l'Angleterre, au point que les ministres de ces deux dernières puissances furent fréquemment consultés, non-seulement sur la combinaison des opérations qu'on se proposait de diriger contre la France, mais aussi sur les affaires de l'empire ottoman qui y avaient rapport; entre autres sur les mesures à prendre pour soumettre Passwan-Oglou et les autres rebelles. On ne doutait même pas au divan que la révolte de Passwan-Oglou n'eût été secrètement encouragée et secondée par le gouvernement français qui y avait fait passer plusieurs officiers français et polonais. On savait aussi qu'il y avait d'abord envoyé l'agent secret Mengaud, qui fut depuis employé à révolutionner la Suisse.

Le Grand Seigneur, qui ne négligeait rien pour

Digitized by Google

consolider ses nouvelles liaisons, ordonna, le 8 septembre, qu'une magnifique aigrette de diamants, nommée un *cheleugh* ou *plume de triomphe*, fût prise d'un de ses turbans impériaux et envoyée à l'amiral sir Horatio Nelson, avec une pelisse de zibeline de premier rang. Il ordonna aussi de faire distribuer une bourse de deux mille sequins aux matelots britanniques blessés à la bataille du Nil. Ces présents furent envoyés à Nelson sur une frégate ottomane. Voici la traduction de la lettre officielle que la Porte écrivait à cette occasion à sir Spencer Smith, ministre plénipotentiaire de la Grande-Bretagne :

« Ce n'est que depuis peu que, par une communication écrite, l'on a fait connaître combien la » sublime Porte s'est réjouie au premier avis qu'on » avait reçu que l'escadre anglaise, dans la Méditer» ranée, avait défait l'escadre française à Alexan» drie, en Égypte. Par des rapports récents qui » contiennent un détail plus spécial de l'action, il » paraît à présent d'une manière plus positive que » la flotte de S. M. Britannique a entièrement détruit, » dans cette action, les meilleurs vaisseaux que pos» sédaient les Français. Cet heureux événement met» tant donc cet empire sous l'obligation du service » rendu par notre très-estimé ami, l'amiral Nelson, » en cette occasion, et ce service étant de nature à » exiger la reconnaissance publique, S. M. Impé» riale, le puissant, le formidable et le très-magni» fique Grand Seigneur a destiné en présent, de sa » part impériale, audit amiral une aigrette de dia» mants (cheleugh) et une pelisse de zibeline à lar» ges rebords; de plus deux mille sequins pour être » distribués parmi les blessés de ses équipages; et » comme le ministre anglais s'emploie constamment » avec zèle à contribuer, par ses efforts, à l'augmen» tation de l'amitié entre les deux cours, l'on es» père qu'il ne manquera point de faire connaître » cette circonstance à sa cour, et de solliciter la per» mission du puissant et très-auguste roi d'Angle» terre, pour que ledit amiral puisse mettre et porter » ladite aigrette et pelisse. »

Par suite d'une si etroite liaison le ministre britannique, sir Spencer Smith, et toutes les personnes attachées à sa légation, reçurent de la Porte des gratifications et de riches présents. Chacun des drogmans ou interprètes eut mille ducats. Les officiers de l'escadre russe n'éprouvèrent pas moins la munificence du Grand Seigneur. Le vice-amiral Uschakow et les principaux officiers qui commandaient sous lui furent également gratifiés de présents considérables. On estimait la tabatière que reçut le premier à deux mille cinq cents ducats. Le Grand Seigneur lui rendit *incognito* une visite à bord de son vaisseau amiral, et en même temps il alla voir quelques autres vaisseaux de l'escadre. A cette occasion le reis-effendi donna un magnifique repas à tous les officiers de l'état-major russe.

Il y eut plusieurs conférences à Bebeck entre le reis-effendi, le ministre britannique et le général russe Tamara. C'est dans ces conférences que le concert entre les trois puissances fut définitivement arrêté.

L'événement de la destruction presque totale de l'escadre de Toulon ayant rendu la situation de Bonaparte très-précaire en Égypte, il fut convenu que la flotte russe se porterait vers les îles Ioniennes, dont la France s'était mise en possession lors du partage des États vénitiens, et qu'elle tâcherait de s'en emparer. Depuis longtemps d'ailleurs il entrait dans les projets de la Russie d'avoir un établissement et une relâche qui lui fût propre dans la Méditerranée, et jamais occasion ne fut plus favorable que celle de son alliance avec la Porte, pour s'assurer un avantage aussi désiré. Le cabinet de Londres donna son approbation avec d'autant plus d'empressement au dessein de la Russie sur Corfou, qu'il avait un grand intérêt à détourner de l'île de Malte la convoitise de Paul I^er^. Voilà dans quel sens agit avec beaucoup de dextérité sir Spencer Smith, dans ses conférences avec le plénipotentiaire russe. Ainsi l'Angleterre entendit se charger seule de recouvrer Malte et d'en diriger le blocus, ainsi que toutes les opérations tendant à expulser les Français de l'Égypte.

A cette époque d'ailleurs Paul Ier était trop animé contre les entreprises révolutionnaires de la France, pour mûrir avec sang-froid les conditions et les conséquences du concert dont il avait lui-même posé les bases. Les rapports de son ministre plénipotentiaire et du commandant de son escadre ne firent qu'accélérer et accroître son exaltation. Le vice-amiral Uschakow lui mandait (1) que, pendant tout le temps qu'il était resté à Bujukdéré, il avait reçu tant de témoignages d'égards et d'affection, qu'il lui eût été impossible d'en désirer davantage; et qu'en preuve de la confiance sans bornes que la Porte Ottomane mettait en lui, il avait été forcé par les instances les plus pressantes d'aller voir et d'examiner tous les vaisseaux turcs, tant ceux qui étaient déjà armés et équipés que ceux qui étaient encore en construction; d'en dire son sentiment et de donner ses conseils, qu'effectivement on avait d'abord suivis; qu'ensuite, conformément au concert dont il était convenu avec le ministère turc, il avait passé avec l'escadre confiée à son commandement, du canal de Constantinople dans les Dardanelles, afin de se réunir à l'escadre turque qui y était

(1) Rapport du 8 septembre.

à l'ancre; qu'à son approche il l'avait saluée et qu'elle avait rendu le salut du même nombre de coups; qu'aussitôt qu'il était venu vis-à-vis de l'endroit où le Grand Seigneur se trouvait en personne, il l'avait salué de trente et un coups de canon, et que les équipages rangés à leurs postes sur toute l'escadre avaient fait entendre un *virat* six fois répété, tandis que les tambours et les clarinettes frappaient l'air de leur son; qu'ensuite ayant salué le château et la fonderie, on lui avait répondu par le même nombre de coups, et que parvenu vis-à-vis du palais du sultan il avait encore salué de vingt et un coups de canon. Le vice-amiral terminait son rapport en prévenant l'empereur qu'il attendait la réponse de l'amiral Nelson, afin de s'avancer plus loin dans la Méditerranée, pour agir de concert contre l'ennemi commun.

Avant le départ de la flotte, l'amiral reçut encore par un courrier extraordinaire de Pétersbourg des dépêches de sa cour, en conséquence desquelles il eut une longue conférence avec le ministère ottoman. Paul I^er^ approuvait le premier objet de l'expédition, qui consistait à déloger les Français de l'île de Corfou et des autres conquêtes qu'ils s'étaient assurées dans le Levant; mais il demandait qu'ensuite on allât plus loin, qu'on se dirigeât vers l'Italie, pour reprendre Ancône, Civita-Vecchia et même Gênes. Ainsi ce ne devait pas être un des événements les moins surprenants de notre époque que de voir les États du pape reconquis sur les Français catholiques, par les Turcs, les Russes et les protestants.

D'après les vues de son gouvernement, l'amiral Nelson envoya les directions convenables pour la prompte exécution du plan dont les deux plénipotentiaires russe et anglais venaient d'arrêter les bases, de concert avec la Porte. En conséquence, le 20 septembre, les flottes russe et turque se réunirent devant les Sept-Tours, pour se diriger vers l'Archipel. Lorsque ces forces firent voile ensemble des eaux de Constantinople, elles offrirent un spectacle aussi nouveau que magnifique. Jamais on n'avait vu dans le canal un nombre aussi considérable de vaisseaux de ligne, de frégates et de moindres bâtiments armés. La flotte se partagea en deux divisions.

Le lendemain, le consul général de France à Smyrne, Jean-Bon-Saint-André, ancien membre de la convention et du comité de salut public, arriva sous une forte escorte, avec sa suite et ses archives à Constantinople, accusé de projets et de manœuvres révolutionnaires dans les États ottomans; il fut enfermé le jour même à la prison des Sept-Tours, d'où il ne sortit que lorsque la paix fut rétablie entre les deux puissances.

D'abord un démenti formel fut donné par toutes les feuilles périodiques de Paris aux premiers bruits répandus sur tous ces événements; mais il n'y eut bientôt plus moyen de nier les faits. Ce fut seulement le 12 octobre que le *Moniteur*, journal officiel, s'exprima en ces termes: « La vérité passe quelquefois la vraisemblance; ce qu'on disait et *ce qu'on ne voulait pas croire*, que la Porte, liée par un traité avec la Russie et l'Angleterre, avait déclaré la guerre à la France, et reçu une flotte russe dans le canal de Constantinople, se trouve confirmé de telle sorte, qu'il n'est plus possible d'en douter. »

A la suite de ce préambule, l'organe officiel donnait quelques détails sur la manière dont ces étranges événements s'étaient passés. Rapprochons des récits qui précèdent cette version française, qui contient quelques faits et des aperçus nouveaux, tirés la plupart de la correspondance du citoyen Fleury, consul à Bucharest, avec le ministre des relations extérieures.

« Il était connu que depuis longtemps le cabinet de Saint-James et celui de Pétersbourg travaillaient à entraîner le divan dans une coalition contre la France. L'on avait appris, mais sans en avoir une certitude bien complète, qu'un traité offensif et défensif avait été signé entre les puissances. La nouvelle de la descente de Bonaparte en Égypte s'étant répandue à Constantinople, le reis-effendi, à la suite d'une conférence avec le ministre russe, envoya chercher le citoyen Ruffin, chargé d'affaires de France, et il eut avec lui un long entretien, pendant lequel il montra beaucoup d'aigreur et finit par déclarer que le sultan avait ordonné que lui, le reste de la légation et sa suite, seraient enfermés au château des Sept-Tours. Des chevaux furent sur-le-champ envoyés au palais de France, et l'on fit monter dessus, pour les conduire au lieu destiné à leur servir de prison, les citoyens Ruffin, Dantan, drogman; les deux Franchini, interprètes; Kieffer, secrétaire interprète; Pidaux, secrétaire expéditionnaire; le général Menaud, amené en Turquie par Aubert-Dubayet, Lesseps, gendre de Ruffin, et quelques autres personnes. Le ministre russe avait déclaré qu'il devait se trouver un dépôt d'armes dans le palais, et l'on se permit de faire partout, même dans le lieu de la chancellerie, les recherches les plus rigoureuses qui n'aboutirent à rien. Tous les négociants français et autres individus de cette nation, établis à Constantinople, ont reçu ordre de se rendre au palais de France, où ils sont gardés par le cinquante-neuvième orta des janissaires, et n'ont aucune communication avec la ville. Une gratifica-

Digitized by Google

» tion de vingt-cinq piastres est promise à quiconque dénoncera un Français caché dans une maison particulière.

» Les actes de rigueur contre les Français ont été accompagnés de la déposition du vizir, dont les biens ont été confisqués, et qui va en exil dans l'île de Scio. On lui reproche d'avoir négligé de donner des avis satisfaisants de l'expédition de Bonaparte. Son banquier a été arrêté et conduit dans le lieu nommé le *Four du Bostangi-Baschi*, qui est la prison la plus terrible de Constantinople, et où l'on enferme ordinairement ceux à qui l'on veut arracher par des tortures l'aveu de trésors cachés. Le successeur du vizir est Amidin-Ioussouf, pacha d'Erzerum, créature de Ioussouf-Aga, intendant de la sultane Validé, mère du sultan actuel; car il faut savoir que c'est Ioussouf-Aga qui, par son influence, gouverne aujourd'hui l'empire ottoman.

» Par un *firman* revêtu de sa signature, le sultan a invité lui-même la flotte russe à se joindre à la sienne, et effectivement le 4 septembre la première arriva dans la rade de Bujukdéré, dans le canal, au nombre de douze à treize voiles, tant vaisseaux que frégates. Elle est commandée par l'amiral Uschakoff, auquel le sultan a fait un présent de vingt-cinq mille piastres. La flotte recevra un certain nombre de bourses et cinq cents moutons par jour. La nouvelle de la victoire de Nelson a été annoncée à la Porte par l'envoyé anglais, Smith, frère du commodore Sidney Smith. Le drogman qui l'a notifiée a reçu une pelisse de zibeline magnifique, et le sultan a envoyé à l'amiral Nelson une aigrette de diamants évaluée à plus de trente mille piastres et une pelisse de six mille piastres. La flotte russe doit faire voile pour l'Archipel. La flotte ottomane, au nombre de trente voiles, en y comprenant les bâtiments de transport, paraît devoir suivre. L'on a remarqué que le ministre russe a mis sous la protection de sa nation les Corfiotes et les Zantiotes qui se trouvaient à Constantinople, ainsi que tous les individus nés dans les îles du Levant. Cette démarche peut éclairer sur les projets de son cabinet et rappeler que la Russie a toujours eu des prétentions sur ces îles peuplées particulièrement d'habitants de la religion grecque.

» Cette espèce de révolution, arrivée dans le système politique de la Turquie, ne trouvera pas beaucoup de partisans à Constantinople, car c'est un préjugé chez les Turcs que le territoire ottoman ne doit pas être souillé par la présence d'armées chrétiennes. Déjà, depuis l'arrivée de la flotte russe, il y a eu un violent incendie dans l'un des quartiers les plus riches de la ville, où sont les principaux négociants grecs. On sait qu'à Constantinople l'incendie est un signe frappant de mécontentement public. Il semble, au reste, que Selim III tranche du roi européen, et prend les déterminations les plus contraires à ses intérêts; il vient de déposer et d'exiler le muphti... »

Ce fut en vain que les ministres d'Espagne et de la république batave réitérèrent les instances qu'ils avaient précédemment faites en faveur du chargé des affaires de France Ruffin, et de tous les officiers de sa légation. Encore le 7 septembre, M. de Bouligni, envoyé de Sa Majesté catholique, s'adressant au divan, l'avait prié de suspendre toutes mesures hostiles contre la république française et ses représentants, jusqu'à la venue d'un ambassadeur de cette puissance, qui devait arriver incessamment à Constantinople pour donner toutes les explications et satisfactions que la Porte pouvait désirer. Mais la réponse qu'il reçut ne fut pas plus amicale que les précédentes.

En rendant compte de sa demande à son gouvernement, voici ce que l'envoyé d'Espagne ajoutait sous la date du 21 septembre: « La rupture entre la Porte et la France est si formelle aujourd'hui, qu'il n'y a plus de retour à espérer; et s'il est vrai que le directoire ait eu l'intention d'envoyer ici un ambassadeur, expressément pour prévenir cette rupture, ainsi que le ministre batave et moi l'avons assuré, cet ambassadeur viendra certainement trop tard. Le 12 septembre, la Porte a fait remettre aux ministres étrangers sa déclaration de guerre contre le présent gouvernement de la France. Le *hatti-scherif* adressé au caïmacan pacha, qu'on a pu regarder comme une déclaration de guerre, n'en était que l'annonce. Dans la nouvelle pièce, qui est un véritable manifeste, la cour ottomane entre dans un exposé plus détaillé de ses griefs, qu'elle ne met plus sur le compte de Bonaparte seul, ainsi qu'elle l'avait fait d'abord, mais dont elle impute aujourd'hui tous les torts directement à ceux qui sont à la tête de la nation française... »

Jamais, en effet, il n'était sorti de la chancellerie ottomane une pièce aussi bien raisonnée et si concluante (1). La Porte fit remettre ce manifeste à tous les ministres des cours étrangères résidant à Constantinople.

Le directoire n'y fit pas de réponse officielle; mais une espèce de réfutation, sans être formellement avouée, fut insérée par son ordre dans le *Moniteur* du 3 novembre. En voici les principaux traits:

(1) Voir pièces justificatives, n° 1.

Digitized by Google

« On est porté naturellement à révoquer en doute, » disait le *Moniteur*, cette déclaration de guerre, » que les gazettes de Londres et de Vienne proclament avec emphase, sous le titre de *Manifeste de la sublime Porte*, et le doute s'accroît encore, » lorsqu'on a lu cet écrit qui ne présente aucun trait » du génie oriental, aucune de ces formes qui caractérisent les actes diplomatiques. En vain, pour » garantir son authenticité, serait-il revêtu du sceau » de la cour ottomane, on serait forcé de n'y reconnaître d'autre cachet que celui des Anglais et » des émigrés..... Le motif qu'on y énonce de la déclaration de guerre, c'est l'expédition de Bonaparte en Égypte..... Mais en frappant les beys, » nous n'avons fait que frapper l'Anglais, avec » qui ils faisait cause commune, et ce qui le » prouve, c'est la lettre par laquelle ils mandaient » avant le combat d'Aboukir à l'amiral Nelson qu'il » eût à détruire notre escadre, et que pour eux ils » se chargeaient de tailler nos troupes en pièces, » aussitôt qu'elles seraient débarquées..... Mais déjà » nos accusateurs se reportent sur un autre grief, » et demandent de quel droit, pour exercer contre » les beys la vengeance même la plus juste, nous » avons pu mettre le pied sur une terre qui appartient au Grand Seigneur, notre allié, et l'envahir » inopinément? Sans doute elle était inopinée, cette » expédition silencieusement préparée et si longtemps couverte du voile du mystère : elle était » inopinée, mais pour ce gouvernement britannique, » qui, menacé par elle et, ne pouvant en pénétrer » le secret, voyait aussi la foudre prête à tomber » sur lui, sans savoir sur quel point elle allait frapper. L'était-elle pour la Porte? Voilà ce qu'il faut » éclaircir... Si nous consultons d'abord la conduite » et les écrits de Bonaparte, nous voyons qu'il ne » parle et qu'il n'agit que comme allié et que, de » l'aveu de la Porte Ottomane, c'est comme son allié » qu'il remet en liberté les matelots turcs prisonniers à Malte; qu'il veille à ce que le sultan perçoive le même tribut qui lui était ci-devant payé; » qu'il conserve à son pacha d'Égypte ses revenus » et son existence. Lisez la lettre qu'il écrit à ce » pacha... Rapprochez de ces faits les révélations » que contient le manifeste, et vous reconnaîtrez » que la cour ottomane n'ignorait pas les vues du » gouvernement français, qu'elle chargea son ambassadeur à Paris d'en conférer avec le directoire, » qu'elle en conféra elle-même avec le citoyen Ruffin, notre chargé d'affaires à Constantinople, et » que l'objet de l'expédition ne lui fut point caché; » et cependant elle s'est tue. Elle a parlé depuis, » mais d'après quelle impulsion et dans quelle circonstance? Elle a parlé, lorsque le cabinet britannique, se voyant frappé dans les beys qu'il avait » armés contre nous, l'environna de soupçons et » d'alarmes et, après lui avoir fait craindre pour » elle-même, lui intima ses ordres par le canal de » ce *conseil secret de douze membres* qu'il salarie » dans Constantinople, de ce conseil dont l'influence » fatale aux destinées de l'empire ottoman maîtrise » les destinées du divan, mais contre lequel se soulèvera bientôt l'indignation de tous les Turcs amis » de la gloire de leur patrie.... Qu'il subsiste ce » manifeste, mais comme un monument d'une insigne lâcheté, mais comme une pièce d'accusation » contre la Porte Ottomane qui, en brisant tout » pacte avec ses anciens amis, ses alliés nécessaires, » se rend l'esclave des Anglais et des Russes, et s'abandonne à leur merci..... (1). »

Le journal du directoire présentait ensuite les czars convoitant Constantinople, faisant avancer leurs armées de terre et de mer, et enfin le sultan dépouillé de la couronne, passant du trône à l'échafaud. « Tel sera inévitablement, disait-il, le résultat » de la lâche trahison de la Porte envers la France, » et c'est ainsi qu'elle aura creusé de ses propres » mains l'abîme où s'engloutira sa puissance! »

On voit, par le vide de cette réponse et par l'exagération de ses prévisions, qu'une réfutation officielle du manifeste ottoman était difficile.

---

(1) Un publiciste célèbre écrivait, au sujet et lors du traité d'alliance entre la Porte Ottomane et la Russie. « Depuis quatre » siècles, la France dominait dans la politique du Levant; elle » absorbait le commerce; ses provinces méridionales y trouvaient le débouché de leurs fabriques, des retours qui faisaient fleurir la Provence, un trafic de trente millions; elle » pouvait se flatter qu'une éternelle inimitié entre la Russie » et la Porte la rendrait éternellement nécessaire à celle-ci, » et qu'à cette alliance indissoluble seraient attachées la durée » et l'extension des priviléges dont elle était favorisée.... Aucune preuve de sens et de probité ne pouvait honorer la politique moderne mieux que ne fait l'union inattendue entre » deux empires que l'Europe se plaisait à regarder comme à » peine civilisés. Ce que la prévoyance et le génie ont sollicité » si vainement depuis sept ans, de la plupart des puissances, la » Russie et la Porte l'exécutent. Tandis que les sages de Paris » qualifient cette nouveauté de *monstrueuse* et de *dénaturée*, un » esprit juste ne voit de *dénaturé* que la perfidie d'un gouvernement qui soulève les sujets de son allié et s'empare d'une de » ses provinces en lui donnant le baiser de paix; il ne voit de » *monstrueux* que tant d'attentats et de brigandages qui, » en détruisant la sécurité universelle, ont enfin éclairé les » républiques et les monarchies sur le moyen de la ressusciter. »

Digitized by Google

Effet que produit en France la défaite d'Aboukir. — Symptômes de guerre qui en sont la suite. — Le directoire modère ses prétentions. — Note du baron de Jacobi. — Levée de deux cent mille hommes en France. — Notice sur Nelson. — Lettre confidentielle du comte de Lehrbach au baron de Thugut. — Différend au sujet des Grisons.— Communication sur le même sujet faite au commissaire impérial à Rastadt. — Réponse du comte de Lehrbach. — L'Autriche fait occuper par ses troupes le pays des Grisons. — Insurrection de la Belgique. — Contestations sur le blocus d'Ehrenbreitstein et le Thalweg. — Marche des troupes russes. — Démarches du directoire pour le maintien de la paix avec l'Empereur. — Ses propositions à la cour de Vienne. — Cette cour en réfère à l'Angleterre. — Discours du roi d'Angleterre. — Discussion du parlement. — Discours énergique de M. Canning.

Le résultat mémorable de la bataille du Nil fut connu à Vienne le 10 septembre, à Paris le 15, et à Londres le 18. La sensation que cet événement fit en France fut profonde, surtout par rapport à la paix. Le directoire consterné, ayant gardé le silence, voici comment s'exprimèrent d'abord les journaux sur lesquels il avait quelque influence. « L'Égypte, » dit l'un d'eux, nous a coûté quinze à seize vais- » seaux, c'est-à-dire quinze à seize millions; elle en » fournira bien davantage. Nous saurons bientôt les » retrouver à Londres. — Qui nous payera, dit une » autre feuille, les quinze ou seize vaisseaux fran- » çais de la flotte républicaine perdue à son retour » d'Égypte? Ceux qui ont aidé à ravitailler l'amiral » Nelson. Hier matin, dès six heures, le directoire » s'est assemblé. D'après quelques données il paraît » que le gouvernement a pris des mesures conve- » nables. » En rapportant ce passage, le journal le *Publiciste*, qui était aussi une feuille ministérielle, ajouta : « Nous ignorons ce qu'il peut y avoir de » fondé dans le bruit qui a couru, que l'ordre était » parti de marcher sur Naples, pour avoir ouvert » ses ports à la flotte anglaise : mais il y a heureuse- » ment quelque exagération dans le calcul relatif à » nos vaisseaux perdus, puisqu'il n'en est sorti que » treize de Toulon... »

Cependant l'impression que cet événement avait faite, et la crainte surtout qu'il ne vint à troubler entièrement la paix du continent déjà si mal affermie, donna lieu au conseil des Cinq-Cents, dans la séance du 17 septembre, à une motion de circonstance de la part du député Briot, l'un des membres de l'opposition révolutionnaire. Son discours, très-véhément, avait pour objet la formation d'une commission chargée d'aviser aux mesures législatives qu'il y aurait à prendre, dans le cas où la guerre se renouvellerait sur le continent. Mais se réservant l'initiative de ces mesures, le directoire fit combattre la motion de Briot par les députés qui lui étaient dévoués, et la majorité du conseil l'écarta par l'ordre du jour.

La gravité des conjonctures n'avait certainement point échappé au directoire, et ses dernières délibérations s'étant portées sur la probabilité d'une nouvelle guerre, il avait statué sur la direction qu'il conviendrait d'imprimer aux négociations de Rastadt, et sur les mesures législatives qui pourraient le mettre en état de rentrer en campagne.

Déjà même son ministre Roberjot avait eu à Rastadt des conférences secrètes avec le ministre directorial baron d'Albini, auquel il avait tenu à peu près ce langage : « Le directoire a vainement » voulu et veut encore la paix continentale ; mais il » est loin de douter de ses ressources pour recom- » mencer la guerre et poursuivre le cours de nos » triomphes. Cependant, avant de donner le signal » de nouveaux malheurs, qu'il ne faudra pas lui » imputer, il a adressé à l'Empereur de *nouvelles* » *ouvertures* dont le succès à Vienne décidera du » sort de tant de nations. Mais si l'Empereur refuse » sa sanction aux articles concédés, ou qui pour- » raient être accordés par la députation de l'Empire, » je suis autorisé à vous dire d'aller en avant dans » les voies de la paix que mon gouvernement saura » conclure sans l'intervention de l'Empereur. Dans » ce cas l'électeur de Mayence pourra compter sur » une large indemnité : il a donc tout à gagner en » évitant les chances fâcheuses d'une nouvelle » guerre. »

Les ministres français travaillaient ainsi à opérer une scission entre la commission impériale et la députation, en engageant celle-ci à conclure la paix, sans l'intervention du chef de l'Empire. Aussi les délibérations sur la réponse à faire à la dernière note française furent-elles fort orageuses. Il commençait même à être évident que ceux qui travaillaient contre l'Autriche avaient la majorité, non-seulement parmi les envoyés de l'Allemagne en

général, mais encore dans la députation de l'Empire, et qu'ils étaient soutenus par la Prusse. En un mot, les intrigues des différents partis, qui s'agitaient au congrès, prenaient chaque jour plus d'activité, en raison même de la gravité des circonstances.

Dans cet état de choses, l'un des motifs qui amenèrent le directoire à plus de modération dans cette négociation difficile, fut d'abord une note que le cabinet prussien fit remettre à l'envoyé extraordinaire Sieyes, à Berlin, pour lui déclarer que, suivant les idées et les principes de cette cour, la limite du Rhin n'admettait pas de prétentions de la part de la France à des postes fortifiés sur la rive droite. Une telle déclaration, après les services que la cour de Prusse venait de rendre au directoire français près le corps germanique, ne pouvait être que d'un poids infini. D'un autre côté, l'état critique des choses en Italie, en Suisse, en Égypte, les démonstrations de la Russie, celles de la Porte, tout se réunissait pour conseiller plus de modération. En conséquence, les plénipotentiaires français reçurent du directoire des instructions tendant à effectuer les assurances qu'ils avaient précédemment données, qu'ils renonceraient au fort de Cassel près de Mayence et à celui de Kelh près de Strasbourg. D'après cette nouvelle impulsion, ils présentèrent au ministre impérial deux notes d'une teneur plus pacifique que les précédentes. « Il faut des effets, disaient-ils, pour prouver que » l'on désire la paix ; il faut la conclure ; les soussi- » gnés ne cessent de l'offrir... Ils font plus cette » fois. Pour faire cesser toutes les plaintes, ils re- » noncent, au nom de la république française, aux » fortifications de Kelh et de Cassel, qui seront dé- » molies, pour n'en conserver que le territoire. Ils » déclarent aussi que les lois de l'émigration ne sont » point applicables aux pays cédés et non réunis, » même à Mayence. »

Cette modération inattendue surprit le congrès, et dès lors la paix de l'Empire devint plus apparente. L'extrait suivant d'une lettre confidentielle d'un des ministres prussiens au congrès (1), adressée au ministre d'État baron de Hardenberg, jettera encore plus de jour sur la situation des affaires à cette époque.

« D'après les concessions de la légation française, » l'on fonde ici les augures les plus favorables sur » la prompte conclusion des préliminaires pour la » paix de l'Empire ; on la regarde même comme » étant presque hors de doute. Mais il n'en est pas » de même du système d'indemnisation en faveur » des princes et États qui ont souffert pour la cession » de la rive gauche : il est presque certain que les » indemnités ne seront réglées et effectuées qu'à la » paix générale.

» Quant aux autres parties de l'horizon politique, » l'on ne peut pas dire qu'elles s'éclaircissent ; au » contraire, elles se rembrunissent de plus en plus ; » les nuages semblent s'épaissir, et la foudre semble » près d'éclater. L'éloignement de l'Autriche et de » la France est au degré le plus extrême. Déjà peut- » être, cette tension, sur le point de rompre, eût » éclaté, si dans cette lutte poussée à outrance, il » ne s'agissait que de répandre du sang. Mais les » deux parties sentent qu'elles combattront pour leur » existence. L'Autriche n'ignore pas que les princi- » pes révolutionnaires, mis en activité par l'influence » française, n'auraient d'autre but que de renverser » son trône et la maison de Lorraine. La France, de » son côté, voit le nombre de ses adversaires s'ac- » croître avec le développement de ses projets ; et » néanmoins six années de guerre ont absorbé bien » des ressources dont elle aurait besoin pour sou- » tenir les efforts de ses ennemis domestiques et » étrangers. Au surplus, il est impossible qu'elle se » soutienne dans un système de modération qu'on » prendrait aujourd'hui pour de la faiblesse... »

Le message adressé le 23 septembre par le directoire au conseil législatif attesta bientôt la justesse de cette dernière observation.

« Citoyens représentants, disait le directoire, des » intérêts pressants sollicitent de vous des mesures » énergiques, et le besoin des circonstances de- » mande à l'instant même des moyens extraordinai- » res, rapidement développés. Il s'agit de hâter et » d'assurer la paix que nos victoires innombrables » avaient annoncée à l'Europe et que devait sans » doute accélérer encore la modération d'un peu- » ple généreux après tant de triomphes. Tant d'au- » tres peuples, fatigués du fléau de la guerre, avaient » à cet égard placé leur espérance dans l'issue d'un » congrès assemblé depuis plusieurs mois ! Tout » semblait annoncer que les malheurs du continent » étaient près de finir, et que tous les gouverne- » ments, armés contre leurs intérêts, en combattant » contre la France, allaient se rendre enfin à la voix » de l'humanité et aux conseils de la raison. Dans » cette perspective qui semblait si certaine, le di- » rectoire exécutif négociait de bonne foi, et ne » songeait plus qu'à conduire nos phalanges victo- » rieuses contre une puissance perfide, ennemie du » repos du monde ; mais cette puissance, voyant » grossir la tempête qui devait la punir et qui de » toutes parts allait fondre sur elle, a tenté de la » désarmer. Avec de l'or, fruit de ses rapines, elle » est venue semer dans plusieurs cabinets la cor- » ruption, la discorde, ranimer la soif des ven-

(1) Le baron de Jacobi.

Digitized by Google

» geances, enflammer des princes trompés par des » illusions nouvelles, et souffler aux États qui ont » le plus besoin de la paix, le désir imprudent de » rallumer la guerre.

» Le directoire exécutif ne peut pas dire encore » tout ce qu'il a cru devoir faire pour dessiller les » yeux de ces puissances égarées, et prouver la sin- » cérité de ses offres de paix. On sera étonné un » jour quand on saura jusqu'à quel point, dans ses » vues politiques, il portait la condescendance, » même pour des gouvernements qui *n'existent* » *encore que parce qu'il n'a pas voulu les faire* » *disparaître*. Mais on abuse contre lui de sa mo- » dération même. Plus il fait de concessions et plus » on fait naître d'obstacles. Chaque jour on oppose » à la conclusion de la paix générale des lenteurs » calculées. La nation française est lasse de ces » lenteurs astucieuses. Nous ne sommes plus dans » le siècle où la faiblesse monarchique se prêtait à » l'éternité des congrès temporisateurs. Si la diplo- » matie est l'art des subterfuges, cet art ne convient » pas à des républicains. La France a proposé la » paix; mais elle veut que les puissances déclarent » nettement si cette paix est acceptée; puisqu'elles » balancent, c'est à la république à prendre une » attitude propre à faire cesser leur indécision, et à » obtenir par la force ce que la persuasion a tenté » inutilement....

» L'Europe doit apprendre qu'une crise extraor- » dinaire peut être encore soutenue par la républi- » que française, sans que le corps législatif ait » besoin pour cela de créer de nouveaux impôts.... » Il faut deux cent mille hommes pour compléter » l'armée : dites un mot, citoyens représentants, et » que ces légions sortent de terre à votre voix. Pro- » noncez-vous avec la grandeur d'âme qui vous » caractérise. Décidez le succès de nos négociations, » en complétant soudain l'armée par les deux cent » mille hommes que ses cadres attendent. Donnez à » nos escadres les moyens qui leur manquent pour » multiplier les attaques portées au cabinet de » Londres, et sur les mers qu'il asservit, et dans » les Indes qu'il opprime, et au sein même de son » île. Apprenez à nos ennemis que le peuple fran- » çais, indigné des retards ou des refus que l'on » oppose à ses vues de conciliation, est prêt à ter- » miner la guerre de la liberté; qu'il la finira, » s'il le faut, par la ruine entière de ceux qui lui » résistent.

» Enfin, montrez la république présentant d'une » main l'olivier de la paix, et tenant suspendus de » l'autre les foudres de la guerre.... »

Quant à l'objet du message, il consistait à demander non-seulement une levée de deux cent mille hommes pour les armées de terre, avec une somme extraordinaire de quatre-vingt-dix millions, mais encore trente-cinq millions pour le service de la marine et les besoins des armées navales.

L'urgence fut déclarée, et le message envoyé à une commission spéciale. Le lendemain, le général Jourdan, organe de cette commission, vint présenter son rapport. « Le directoire vous a demandé, » dit-il, deux cent mille hommes, pour compléter » les cadres de l'armée. La situation politique de la » république vous est connue; et votre plus grand » désir est de donner au gouvernement les moyens » *de terminer cette lutte indécente entre des* » *vainqueurs qui offrent la paix et des vaincus* » *qui la dédaignent avec orgueil.* » Voici le projet de loi : « Deux cent mille defenseurs conscrits sont » mis en activité de service. »

La loi fut aussitôt votée avec une adresse au peuple français, et cent vingt-cinq millions furent mis à la disposition du directoire sur la vente des biens nationaux.

Jourdan ayant été appelé au commandement en chef des forces françaises en Allemagne, envoya sa démission de député.

Au moment où la France prenait à l'égard du continent cette attitude hostile, la cour de Londres, qui n'était encore informée de la victoire remportée par l'amiral Nelson que par les papiers publics de Paris, en reçut enfin le 2 octobre la nouvelle officielle. Les dépêches furent apportées par le capitaine Capel, un des fils du comte d'Essex, officier du vaisseau amiral, expédié par la voie de terre, et qu'on avait retenu un jour à Naples. Aussitôt qu'il eut remis ses dépêches à l'amirauté, l'artillerie du parc et de la Tour confirma l'annonce de la grande nouvelle qui fut reçue avec transport. On sonna les cloches de toutes les églises; Londres fut illuminée, et dans le même temps parut une gazette extraordinaire contenant la courte et modeste dépêche de Nelson, à qui des honneurs de tout genre furent prodigués. Le roi le créa baron du Nil, en lui assignant une pension de deux mille livres sterling. La compagnie des Indes lui vota un don de dix mille livres sterling, et la cité de Londres lui envoya une épée, ainsi qu'à chacun des capitaines sous ses ordres.

La victoire d'Aboukir ayant ainsi placé l'heureux Nelson au faîte de la gloire, voici sur ses actions et sur sa vie quelques traits propres à faire connaître plus particulièrement ce grand homme de mer.

Horatio Nelson naquit le 29 septembre 1758, à Burnham-Thorpe, dans le comté de Norfolk. Son père, simple ministre de ce village, étant resté veuf avec huit enfants, le jeune Horatio, pour alléger les charges de sa famille, s'embarqua dès l'âge de douze

Digitized by Google

ans avec le capitaine Sukling, son oncle maternel, qui commandait un vaisseau de guerre. Bien que sa constitution délicate semblât devoir l'éloigner d'une carrière aussi pénible, et que, dès son début, il eût beaucoup d'obstacles à vaincre, rien ne put rebuter le jeune marin, qui, dès sa tendre enfance, avait donné des preuves d'une grande force d'âme ; on se rappelait qu'à l'âge de cinq ans, il avait demandé ce que c'était que la peur. Embarqué en 1770, il commanda d'abord un cutter dans les eaux de la Tamise ; il obtint en 1773 de l'emploi dans une expédition au pôle nord ; il partit ensuite pour les Indes orientales, avec l'escadre aux ordres de sir Edward Hughes, et attaqué là d'une maladie dangereuse, il fut renvoyé en Europe. Sa santé s'étant rétablie pendant la traversée, il passa comme lieutenant sur une frégate destinée pour les Indes occidentales, et fut nommé en 1779 commandant d'un bâtiment de guerre de vingt-huit canons. Sa première expédition guerrière date de cette époque : deux forts dans la province de Honduras furent emportés; mais ce succès fut acheté chèrement. Nommé ensuite commandant de l'*Albermale*, Nelson fut envoyé dans les mers du Nord, et pendant la neutralité armée de 1781, il vint mouiller dans la rade d'Elseneur. C'est là qu'il acquit cette parfaite connaissance des côtes du Danemarck dont on le verra plus tard retirer de si grands avantages. A la paix, il fut mis à la demi-solde. Obligé de vivre avec la plus grande économie, il passa en France avec le capitaine Macnemara, son ami, et tous deux s'établirent à Saint-Omer jusqu'au mois de mars 1784. A cette epoque, sur la demande de lord Howe, Nelson fut nommé au commandement du *Boreas*, de vingt-huit canons, destiné à la station des îles sous le vent. Là, par la franchise de son caractère et surtout par son extrême fermeté, il surmonta des difficultés de plus d'un genre. Pendant qu'il commandait la station de Nevis, il se lia intimement avec M. Herbert, président de cette île, et charmé des manières séduisantes de sa nièce, veuve de dix-huit ans, il l'épousa. On le crut perdu pour la marine, mais dans une âme aussi ferme, le devoir et le patriotisme l'emportaient sur les affections les plus tendres. Après une station de trois ans aux Indes occidentales, le *Boréas* revint en Angleterre et y fut désarmé. Nelson alors se rendit avec sa femme dans le comté de Norfolk qu'habitait son vieux père. Les charmes de la vie rurale le retinrent sous le toit paternel. Ce ne fut qu'au mois de janvier 1793 qu'il fut arraché aux douceurs de sa retraite. Sur un ordre de l'amirauté, il alla prendre le commandement du vaisseau l'*Agamemnon*, qui faisait partie de l'escadre sous les ordres de lord Hood, destinée à agir contre la France. Cette flotte entra dans la Méditerranée, et Nelson fut envoyé à Naples pour hâter l'envoi des troupes qui devaient former la garnison de Toulon, alors au pouvoir des Anglais.

Ici une digression épisodique va servir de clef à des circonstances ultérieures d'une haute importance.

Depuis 1764, sir William Hamilton était ambassadeur britannique à la cour de Naples : c'était un savant écossais, d'une famille illustre, et un habile diplomate. De bonne heure il avait montré un goût vif pour l'étude et plus particulièrement pour celle de l'histoire naturelle et des arts du dessin. Sa place d'ambassadeur dans un pays classique l'avait mis à portée de satisfaire ses penchants pour l'observation des grands phénomènes de la nature : vingt fois il avait visité le mont Vésuve. L'Etna et la Sicile avaient été aussi explorés par cet ambassadeur, qui successivement publiait ses observations savantes. Dès 1766, la société royale de Londres l'avait appelé dans ses rangs. Les hommes de lettres, les antiquaires et les artistes vantaient le charme de sa société et de ses réunions. Ayant perdu sa femme, il fit en 1784 un voyage en Angleterre après vingt ans d'absence. Ce voyage avait pour motif d'empêcher son neveu, M. Charles Greville, de l'antique famille des Warwick, d'épouser une personne devenue historique par plusieurs genres de célébrité : il s'agissait de la fameuse Emma Lyon, connue alors sous le nom de miss Harte, femme aussi abandonnée dans ses mœurs qu'elle était séduisante par sa beauté et ses grâces. On ne sait pas précisément la date ni le lieu de sa naissance ; mais sortant du plus bas étage, elle fut d'abord gouvernante d'enfants, puis se jeta dans la prostitution. Parcourant les rues de Londres, errante sur les trottoirs de cette vaste capitale, elle était réduite au dernier degré de l'avilissement de son sexe, lorsqu'un charlatan, qui se faisait appeler le docteur Grahm, s'avisa de la montrer, à peine recouverte d'un léger voile, sous le nom de déesse *Hygea*. Des peintres, des sculpteurs, des curieux, vinrent en foule apporter le tribut de leur admiration devant l'autel de la déesse de la santé, et bientôt l'on vit partout à Londres des gravures de ce nouveau personnage mythologique. Parmi les artistes, ses admirateurs, se trouva le célèbre Romney, peintre connu par la pureté de son dessin et l'éclat de son coloris, non moins que par ses goûts singuliers. Il reproduisit Emma sous toutes les formes et dans toutes les attitudes, en Vénus, en Cléopâtre, en Phryné, et devint éperdument amoureux de son modèle. Mais portant son ambition plus haut et sachant jouer tous les rôles, Emma parvint par son adresse, l'air de réserve et l'empire

Digitized by Google

de la beauté, à attirer dans ses filets M. Charles Greville, connu par son esprit, son instruction et l'élégance de ses manières. Il eut d'elle trois enfants, et telle était la violence de sa passion qu'il en eût fait sa femme, si son oncle l'ambassadeur n'était venu y mettre obstacle. Sir William Hamilton empêcha son neveu de contracter un mariage avec une personne qu'il en croyait si indigne. L'oncle ne la vit pas alors et retourna à son poste. En 1789, M. Greville, ruiné et subitement dépouillé de tous ses emplois, fut contraint de priver sa maîtresse de sa protection, au moment où il était sur le point de l'épouser, malgré la défense de son oncle. Dans son malheur, il se détermina à faire partir Emma pour Naples, soit dans l'espoir de vaincre la résistance qu'opposait à son mariage sir William Hamilton, soit pour en obtenir quelques secours pécuniaires. Mais à la vue d'Emma, l'ambassadeur s'en enthousiasma au point que bientôt il en devint encore plus épris que son amant lui-même. Il s'ensuivit un accord dont les clauses principales furent que M. Greville abandonnerait tous ses droits sur elle, bien entendu que l'oncle payerait toutes les dettes du neveu. En vertu de sa transaction, sir William Hamilton devint seul possesseur de cette sirène, qui mérita, en quelque sorte, par une conduite plus régulièrement calculée, la protection honorable sous laquelle elle se trouvait placée, dans l'hôtel même de la légation britannique. Avec un mentor, un guide tel que le chevalier Hamilton, les vides de l'éducation d'Emma étaient aisés à couvrir; née avec beaucoup de mémoire, un goût exquis et l'esprit d'imitation, elle reçut le dernier poli des arts. Les statuaires, les peintres et tous les artistes lui formèrent bientôt une cour où elle expliquait elle-même son système et ses habitudes d'imitation. Il suffisait de lui donner une pièce d'étoffe, pour qu'elle se drapât soit en fille de Lévi, soit en matrone romaine, soit en Hélène, ou Aspasie. Toutes les traditions à cet égard lui étaient devenues familières; et elle imitait également bien les Bayadères de l'Indoustan et les Almé de l'Égypte. Ce fut elle qui inventa la voluptueuse danse du schall, danse si ravissante quand on la lui voyait exécuter. Mais la noblesse de Naples, bien qu'elle ne professe pas une excessive sévérité de mœurs, refusait de voir la maîtresse du chevalier Hamilton, qui, s'attachant toujours davantage à cette séduisante beauté, se décida à en faire sa femme, pour qu'elle eût dans le monde le rang qu'elle ambitionnait. C'est au printemps de 1791 qu'Emma reçut ce titre : l'ambassadeur fit exprès le voyage d'Angleterre pour célébrer cette union. N'ayant point tardé à retourner à son poste, sa femme fut dès son arrivée présentée à la cour. Naples était alors le théâtre de fêtes continuelles, données par la reine, et l'ambassadrice y contribuait et y figurait merveilleusement. Une grande intimité s'établit entre la reine et lady Hamilton. Toutes les deux aimaient à se montrer avec la même parure, et causaient ensemble très-familièrement. La reine donnait des soupers secrets où elle recevait le ministre Acton, son favori, et l'ambassadrice d'Angleterre. Celle-ci couchait parfois dans la chambre de son auguste amie et elle exigeait des dames d'honneur presque les mêmes services que la fille de Marie-Thérèse. C'est dans cette position qu'en 1793 survint l'époque la plus mémorable de la vie de lady Hamilton, celle où elle fit connaissance avec Nelson, qui n'était encore que le capitaine Horatio Nelson, commandant le vaisseau *l'Agamemnon*, envoyé, comme nous l'avons dit, en mission à Naples, par l'amiral Hood. Son ambassadeur et sa femme jouissant du plus grand crédit à la cour, le capitaine Nelson s'empressa d'aller les voir. On prétend que, dès la première entrevue, l'ambassadeur, sa femme et Nelson furent réciproquement saisis, les uns pour les autres, d'un enthousiasme subit et sympathique. Il est certain que sir William et lady Hamilton firent au capitaine l'accueil le plus gracieux, exigeant même qu'il prît un logement dans leur hôtel. C'est de cette époque que datent les relations de Nelson avec la cour des Deux-Siciles, et sa liaison avec lady Hamilton. Il devint son adorateur, mais sans que cette passion naissante énervât son courage et pût un seul instant lui faire oublier ses devoirs. Ayant terminé sa mission, il rejoignit l'amiral Hood, qui, forcé d'évacuer Toulon, s'était rendu devant Bastia, avec une partie de son escadre. Le siége de cette place ayant été résolu, de concert avec le général Dundas, Nelson fut nommé brigadier des régiments de marine qui devaient y coopérer. Les matelots rivalisèrent de zèle avec les soldats; la place capitula et lord Hood témoigna à Nelson, en présence de la flotte et de l'armée, combien il était satisfait de la bravoure et des talents qu'il avait déployés dans cette circonstance.

L'Agamemnon fut encore envoyé à Calvi, pour concourir au siége de cette place. Calvi fut aussi emporté, mais cette conquête causa la perte d'un œil au capitaine Nelson. Dans le combat du 12 mars 1795, livré par l'amiral Hotham à l'escadre française aux ordres du contre-amiral Martin, *l'Agamemnon* fut engagé avec plusieurs vaisseaux, et Nelson donna dans cette action des preuves d'une extrême bravoure et d'une grande habileté. Son vaisseau, qui avait beaucoup souffert, fut renvoyé en Angleterre, et Nelson, rejoignant l'amiral Jervis

Digitized by Google

à la hauteur du cap Saint-Vincent, et prenant le commandement du *Capitaine,* de 74, contribua puissamment au gain de la bataille livrée au mois de janvier 1797 à la flotte espagnole sous les ordres de don Joseph de Cordova. L'amiral Jervis reçut le titre de comte de Saint-Vincent, et Nelson, élevé au grade de contre-amiral, fut, en même temps, créé chevalier de l'ordre du Bain. La première opération dont il fut chargé, comme officier général, est une expédition contre Ténériffe. Elle ne fut pas heureuse. Nelson, qui était débarqué le premier dans l'île, à la tête de deux cent cinquante hommes d'élite, reçut, au moment où il se rendit maître d'un poste, un coup de canon qui lui fracassa le bras droit et nécessita l'amputation. Cette blessure, dont les suites furent longues et douloureuses, le força de retourner en Angleterre où de grands honneurs l'attendaient. Le roi lui exprima son regret personnel et celui de la nation d'un accident qui menaçait de priver l'État des services d'un de ses meilleurs officiers. La ville de Londres et celle de Bristol lui envoyèrent des lettres de bourgeoisie; et le gouvernement lui accorda une pension de mille livres sterling. Quelques mois ayant suffi pour son rétablissement, il reçut l'ordre de rejoindre lord Saint-Vincent devant Cadix, et ce fut alors que cet amiral le chargea d'aller surveiller l'armement qui se faisait dans le port de Toulon. Nous avons suivi Nelson dans toutes ses évolutions à cette époque, jusqu'à la bataille du Nil (1); ajoutons néanmoins sur ce dernier événement quelques particularités qui rentrent dans l'objet de cet épisode.

Quand, le 1er août, Nelson, de retour devant Alexandrie, après deux mois de courses et de recherches infructueuses, vit la rade d'Aboukir couverte de bâtiments français, il fut au comble de la joie. Donnant aussitôt l'ordre de se préparer au combat, pendant qu'on en faisait les préparatifs il se fit servir à dîner. Au moment où ses officiers se levèrent de table pour se rendre à leurs postes, il leur dit : « Demain, à cette heure-ci, j'aurai mérité » la pairie ou Westminster (2). » Développant alors son plan, le capitaine Berry en comprit toute l'étendue et s'écria avec transport : « Si nous réussissons, » que dira l'Europe? — Bien certainement nous réus» sirons, répliqua Nelson, mais lequel de nous sur» vivra pour raconter la chose? C'est une autre » question. » Le résultat de l'action, comme on sait, fut pour les Français la perte de onze vaisseaux dont la plupart furent pris ou brûlés à la côte. Nelson avait été blessé à la tête par un biscaïen : la grande quantité de sang qu'il perdait fit d'abord craindre que le coup ne fût mortel; il le crut lui-même; mais le rapport des chirurgiens dissipa toutes les craintes; et il est impossible de décrire les transports de joie auxquels se livrèrent ses officiers et son équipage, quand ils furent rassurés sur la vie de leur amiral. Dix-sept jours après la bataille, il appareilla pour se rendre à Naples, où nous le suivrons bientôt.

Et c'était le directoire, qui, par son expédition d'Égypte, avait pour ainsi dire ménagé à l'Angleterre la gloire du triomphe le plus mémorable dont les annales maritimes aient conservé le souvenir; et cela, au moment même où résistant seule à un ennemi devant lequel la moitié du continent avait posé les armes, cette puissance combattait victorieusement la plus alarmante rébellion; au moment où, par le seul poids de la raison, de l'honneur national, et de la confiance dans une autorité vigoureuse, elle domptait les obstacles et les dissentiments, alarmait les côtes de France et de Hollande, enfermait les forces navales de l'Espagne, soutenait le Portugal, défendait ses établissements extérieurs; au moment enfin où elle faisait exclusivement le commerce du monde et poursuivait les escadres françaises jusqu'aux bouches du Nil. Tel était le déploiement des ressources morales et militaires dont l'Angleterre étonnait l'Europe, lorsque l'influence de sa victoire navale du 1er août sur les opinions, la politique et le sort du continent, vint exercer tout son empire. Comprimé par la crainte, le ressort de la haine contre le gouvernement de la république française semblait attendre cette occasion pour se détendre. Partout la joie éclata sans ménagement; les courriers couvrirent les chemins, pour multiplier cette grande nouvelle; les papiers publics la reproduisirent en cent relations; elle envahit l'attention universelle.

Les conséquences de cet événement, dans les conjonctures où se trouvait l'Europe, avaient une gravité que n'offrait peut-être au même point aucune époque antérieure de cette guerre mémorable. Chaque cabinet timide et irrésolu pouvait voir le point d'appui de sa résistance. Trois cent mille soldats et cent soixante vaisseaux de ligne lui présentaient une alliance formidable.

Quelque circonspection que s'imposât encore la cour de Vienne, et à quelques motifs qu'on voulût attribuer les ménagements qu'elle conservait pour le directoire, il ne paraissait guère possible qu'elle laissât la Porte et la Russie seules engagées dans une

(1) Voyez pages 149 et suivantes, du présent volume.

(2) Abbaye où sont les tombes des grands hommes de l'Angleterre.

Digitized by Google

guerre qu'elle semblait elle-même provoquer de nouveau par son attitude.

« La Providence, mandait le comte de Lehrbach » au baron de Thugut (1), semble avoir choisi le bras » de la marine anglaise pour punir les forfaits com- » mis sur l'Italie et sur la Suisse. C'est par cette in- » tervention qu'elle apprend à l'Europe incertaine » et à la France corrompue qu'il n'est pas vrai que » le crime soit toujours heureux. Ce gouvernement, » brisé de rage, vient d'ordonner à ses conseils de » lui lever deux cent mille hommes et un subside » de cent vingt-cinq millions tournois. Mais ici ce » n'est plus la même audace, et malgré toutes les » bravades de la légation française, on voit percer » le sentiment de la peur. Vous pouvez m'en croire, » la déclaration de guerre de la Poret Ottomane, » événement si inattendu, le parti non équivoque » qu'a pris en même temps la Russie, le désastre de » la flotte de Toulon, la dangereuse position de » Bonaparte, le mauvais succès de l'expédition con- » certée pour l'Irlande, toutes ces circonstances » réunies ont augmenté le désir de la paix du côté » de la France : les concessions faites à Rastadt en » sont le premier fruit. N'allez donc pas vous relâ- » cher au sujet des Grisons : occupez même sans » retard le pays, si vous voulez, en préservant le » Tyrol, fermer une des portes de l'Italie et de la » monarchie autrichienne. Ne craignez nullement » de provoquer la guerre ; je sais positivement qu'on » n'est point encore en mesure à Paris. Vite, occupez » les Grisons, si vous voulez que l'Autriche reprenne » son ascendant à Rastadt, en Allemagne et en » Italie..... »

Dès le mois de juin, ces différends au sujet du pays des Grisons avaient pris une tournure peu propre à consolider la bonne harmonie entre la France et l'Autriche. Mais avant d'en entamer le récit, et de les conduire à leur terme, remontons à leur origine.

Après avoir asservi les cantons suisses, le directoire ne doutait pas que les intrigues de ses agents et des révolutionnaires grisons ne lui gagnassent ces montagnes, qui forment le nœud d'une des plus fortes et des plus importantes positions militaires. En les incorporant à la nouvelle république helvétienne, il les maîtrisait, ainsi que le reste de la Suisse ; il ouvrait à ses troupes une nouvelle et importante communication avec la Lombardie ; il s'emparait des passages du Tyrol, des clefs de la monarchie autrichienne, et de celles de la Suisse à l'orient.

Mais ce n'était pas seulement depuis qu'elle dominait en Suisse que la France révolutionnaire s'efforçait d'attenter à l'indépendance des Grisons, à la faveur du régime démocratique de ce pays. En 1790, un club de démagogues grisons, étroitement lié aux démagogues de Paris, présenta le 2 avril une adresse congratulatoire à l'assemblée nationale, qui l'accueillit fraternellement, et qui félicita ses auteurs d'être des modèles de démocratie pure.

En 1794, cette même réunion, encouragée par des émissaires français, renversa les autorités légales, et substitua à la diète des Ligues Grises une convention nationale. Marchant aussitôt sur les pas de leurs modèles, les révolutionnaires grisons attaquèrent les propriétaires et les propriétés, mirent en fuite les chefs du parti opposé, entre autres MM. de Salis-Marschlins dont ils séquestrèrent les possessions.

Ayant ainsi banni, ruiné les familles riches, et peuplé les magistratures de démagogues, ils se mirent sous la clientèle et la direction de la république française.

Lorsqu'il eut conquis le Milanais, le gouvernement français, ou plutôt Bonaparte, imagina d'y ajouter les dépouilles des Grisons, et de leur enlever la Valteline, avec le comté de Chiavenne, pour en doter la nouvelle république cisalpine et pour inquiéter les provinces autrichiennes du Midi.

Aussitôt (c'était au mois de juillet 1796) il envoya, en qualité de ministre résident à Coire, un avocat intrigant et brouillon, nommé Comeyras, qui débuta par des protestations d'amitié de la part du directoire. Mais il employa son argent et ses menées à soulever la Valteline contre son souverain. Un chef de révolutionnaires grisons, le vicaire Gaudence Planta, et un révolutionnaire valtelin, nommé Paribelli, furent les deux principaux moteurs de ce complot, voilé par les assurances hypocrites qui servaient de réponse aux plaintes des Grisons.

Bonaparte, à l'issue des préliminaires de Léoben, s'étant installé à Montebello comme l'arbitre suprême de l'Italie, ces deux chefs des révolutionnaires grisons et valtelins accoururent auprès de lui pour réclamer ses instructions et l'appui de ses armes. Ils en furent accueillis et en reçurent la déclaration suivante : « Que si les sujets des Grisons voulaient » être libres, ils en étaient fort les maîtres : la liberté » étant le premier droit de l'homme, on ne pouvait » le refuser à ceux qui le réclamaient. »

Couvrant ainsi un soulèvement pratiqué par lui-même du masque d'une insurrection spontanée et généreuse, il abusa à la fois les Grisons et leurs sujets, et confisqua la Valteline et le comté de Chiavenne au profit de la république cisalpine. Cette usurpation, qui précéda la signature du traité de

(1) Dépêche confidentielle datée de Rastadt, fin septembre 1798.

Digitized by Google

Campo-Formio, ouvrit les yeux du peuple des Ligues Grises, et diminua sa confiance dans les nouveaux chefs qui en avaient abusé. L'invasion et le pillage de la Suisse fortifièrent ces dispositions. Le crédit du parti contre-révolutionnaire se releva, les communautés s'émurent, les Grisons attendirent leur salut de la cour de Vienne.

A la vue de ce changement, les démagogues ébranlés députèrent trois d'entre eux au directoire, pour solliciter son intervention et lui faire hommage de leur patrie, aussitôt qu'on y aurait raffermi leur autorité. Le ministre des relations extérieures Talleyrand fit comprendre à ces plénipotentiaires que les Ligues Grises devaient entrer dans la suzeraineté de la France aux mêmes conditions que le reste de la Suisse, et perdre leur indépendance pour agrandir l'association helvétique une et indivible.

Les Grisons résistèrent à cette incorporation, malgré les mouvements, les démarches et les promesses de l'ex-conventionnel Florent Guyot, que le directoire venait de nommer résident de la république française à Coire. On vit alors le baron de Cronthal, chargé des affaires de l'Empereur, et le résident de France, faire des démarches et émettre des déclarations contradictoires sur la situation politique des Grisons.

Deux déclarations successives (1) du baron de Cronthal portaient en substance : « 1° Que la maison d'Autriche et récemment l'empereur actuel François II s'étaient conduits envers les Ligues Grises, habituellement et particulièrement dans la dernière guerre, d'une manière qui n'avait pu que satisfaire cette nation ; 2° que s'il survenait des innovations dans le pays grison qui fussent préjudiciables au bon ordre et nuisibles aux États héréditaires de l'Empereur, qui se trouvent dans le voisinage, Sa Majesté ne pourrait y être indifférente ; 3° que si l'on cherchait à introduire, par force, de semblables innovations contre l'ancienne constitution, sa majesté *ne pourrait le souffrir*. »

C'était déclarer un cas de guerre. Le résident de la république française, après avoir consulté son gouvernement, se borna à exprimer, dans une note qu'il remit à la régence de Coire (2), « que le gouvernement français avait promis de respecter l'indépendance, la liberté et le vœu de la nation des Grisons, et que cette promesse renfermait aussi celle de ne pas permettre que cette indépendance, cette liberté et l'expression de ces vœux souffrissent la moindre atteinte; qu'elle renfermait encore l'obligation de prendre sous sa protection les communes et les individus grisons qui seraient inquiétés par rapport à leur vote pour la réunion avec la Suisse. »

Ce fut au milieu de la fermentation des esprits que, d'après le désir du gouvernement français et sur la proposition des communes de Malans et de Poschiavo, l'on alla, le 29 juillet et jours suivants, presque dans tout le pays, aux voix sur la réunion avec la république helvétique. Onze communes seulement votèrent pour la proposition, quinze votèrent l'ajournement, et trente-six votèrent contre la réunion. Parmi ces dernières, la ville de Coire se trouva unanime dans ce sentiment, à l'exception d'une seule tribu. Dans plusieurs endroits les femmes s'étaient introduites dans les assemblées, exigeant avec menaces de leurs maris le rejet de l'incorporation de leur pays à la Suisse. La chaleur des partis contraires ayant même causé dans plus d'une assemblée des rixes sérieuses, et les partisans de la réunion ayant eu de la peine à se soustraire à la fureur de leurs adversaires, le résident du gouvernement français déclara « ne pouvoir reconnaître le vœu du peuple des Ligues Grises, visiblement égaré par les menées perfides d'une faction qui avait vendu sa liberté et son bonheur à ses ennemis, et qui voulait le conduire à l'esclavage par les sentiers ensanglantés du désordre et de la guerre civile. »

Les Grisons se virent tout à coup dans le plus grand danger, le théâtre de la guerre pouvant s'établir d'un moment à l'autre dans leur pays, menacé en même temps d'une invasion par les troupes autrichiennes et françaises.

Des mouvements d'insurrection ayant eu lieu peu de temps après, à Trims et à Lizzers, contre les partisans de la France, le résident Florent Guyot demanda satisfaction ; et ne l'ayant pas obtenue sur-le-champ, il se retira à Bregentz et de là à Rajatz. On s'attendait à voir le pays des Grisons envahi par les troupes françaises. Le général Schaumbourg en avait reçu l'ordre du directoire, mais presqu'immédiatement il reçut contre-ordre pour ne point donner de motifs de rupture au cabinet autrichien, qui venait de déclarer qu'il regarderait cette démarche comme une déclaration de guerre.

En effet, les ministres de l'Empereur veillaient sur les dangers de cette contrée, et un corps de troupes impériales s'était avancé dans le Vorarlberg et jusqu'aux frontières des Grisons. Ce détachement immobile reçut l'instruction de se tenir en observation, jusqu'au moment où une réquisition formelle des Ligues Grises légitimerait son introduction dans le pays.

(1) Du 22 et du 23 juin 1798.

(2) Le 10 juillet 1798.

Digitized by Google

L'incertitude publique sur leur assistance, les doutes artificieux répandus à ce sujet parmi le peuple, l'effroi qu'occasionnaient les menaces du résident français, les séductions de ses émissaires, l'activité des révolutionnaires nationaux, l'exemple affreux des petits cantons suisses, qu'on avait si cruellement punis de leur résistance, retardaient une décision nationale, qui ne pouvait émaner que de la diète des trois Ligues Grises. « Lorsqu'on » songe, mandait le baron de Cronthal, que ces » fluctuations ont pour théâtre une agrégation de » soixante-trois démocraties fédérées, et une assem- » blée de députés limités dans leurs instructions, » on doit regarder comme miraculeux de pourvoir » au salut de cette contrée si importante aujour- » d'hui dans la balance des affaires publiques. »

Cependant, lorsque les Grisons virent revenir les familles les plus exposées à la vengeance des révolutionnaires et des Français, ils se flattèrent d'être prochainement secourus par les Impériaux, et ce fut sous cette impression que la diète générale s'ouvrit à Ilantz, le 12 septembre. L'ancien gouvernement, auquel l'influence de la France avait fait perdre le pouvoir au commencement de l'année, fut rétabli. MM. Troll, bourgmestre et ancien président de la confédération, Daniel Salis, chef des tribus, et Frédéric Salis, greffier de la confédération, furent, à la pluralité des tribus, rétablis dans leurs anciennes places et dignités. Contre l'ancien usage, les membres du gouvernement furent conduits solennellement au lieu des séances. L'entrée du baron de Cronthal, chargé d'affaires de l'Empereur, fut encore plus pompeuse : la bourgeoisie armée lui rendit tous les honneurs militaires. L'opération la plus essentielle de la diète fut la nomination d'une commission chargée de rédiger une réponse au résident français sur la satisfaction qu'il ne cessait de demander à la régence.

Cependant le courage s'étant ranimé, le parti de la vigueur gagna tellement que, vers la fin de septembre, la diète en grande majorité décréta un armement défensif dont on confia la direction au baron de Salis-Marschlins, inspecteur général et colonel d'un régiment suisse de son nom, au service de France avant la révolution, et lieutenant général au service de Naples, dont il avait autrefois organisé les troupes. Ce choix, contre lequel s'éleva inutilement le parti français, releva la confiance publique.

Mais les ennemis intérieurs de l'ancien ordre de choses n'étaient ni réprimés, ni expulsés. Tous étaient soutenus au contraire par les menées du résident français, qui, de Ragatz, négociait toujours la réunion des Ligues Grises à la république helvétique, alléguant la nécessité d'un second scrutin. Quinze à vingt mille Français d'ailleurs n'étaient séparés des Grisons que par le Rhin sans défense. Les communications, les manœuvres et les complots avaient encore leur libre cours.

« Si le feu de la guerre, disait-on dans les réu- » nions diplomatiques de Rastadt, doit se rallumer » sur le continent, ainsi qu'il n'est malheureuse- » ment que trop vraisemblable, c'est sur le terri- » toire grison que les flammes éclateront d'abord, » pour se communiquer bientôt à l'Italie. »

Le directoire lui-même ne s'abusait pas sur les suites que pouvait avoir ce conflit. D'un côté, s'efforçant toujours d'éviter les occasions de guerre avec l'Autriche, il était résolu de s'abstenir d'entrer à main armée dans le pays des Grisons, sans avoir à alléguer au moins quelque prétexte plausible ; de l'autre il donnait son approbation aux plans de son résident Florent Guyot, qui avaient pour objet de déterminer, dans le pays, un coup de main révolutionnaire tendant à renverser l'autorité du parti autrichien, et à se faire rappeler par le parti contraire.

Au moment où le directoire donnait à son agent carte blanche à cet égard, il faisait sonder à Rastadt, sur la question de l'occupation du pays des Grisons, le plénipotentiaire impérial, par son ministre Roberjot. Ce dernier s'étant ménagé auprès du comte de Lehrbach une conférence particulière, lui parla à peu près en ces termes : « Quoique l'événement » possible de l'entrée des Impériaux ou des Français » sur le territoire des Ligues Grises n'appartienne » proprement point aux discussions de Rastadt, » mon gouvernement ne se dissimule pas néanmoins » que la décision de cette question, si les Grisons se- » ront sous la main de la France, c'est-à-dire s'ils » feront partie de la république helvétique, peut » former une sérieuse entrave à la pacification qu'il » désire avec sincérité et bonne foi. Il me charge en » conséquence de savoir positivement quelles sont » les intentions de la cour de Vienne à ce sujet ; » d'exprimer le vœu qu'il forme de s'entendre avec » elle à l'amiable, et d'éviter par là une occasion de » graves différends. — La cour de Vienne, répondit » le comte de Lehrbach, regarde la décision de cette » question comme un objet majeur, parce que le » territoire des Ligues Grises est l'entrée la plus di- » recte dans ses États héréditaires ; que les passages » étroits par les terribles montagnes de ce pays for- » ment la défense la plus naturelle de ces mêmes » États ; que les pas ou défilés du Lucinsteig et de » Meyenfeld sont de la plus grande importance pour » l'Italie ; que le voisinage neutre des Grisons est la » plus grande sûreté du Tyrol ; qu'ainsi les Ligues

Digitized by Google

» Grises sont l'avant-mur des provinces autrichien» nes, et que consentir à laisser occuper la Rhétie » par les troupes françaises, ce serait leur mettre » en mains les clefs de l'Autriche. D'ailleurs, il existe » des rapports aussi anciens que rapprochés entre » la confédération grisonne et cette auguste mai» son. La maison archiducale est l'un des co-États, » tant à Engadin que sur le territoire grison même; » elle y a des possessions considérables ; elle y rem» plit la dignité d'échanson héréditaire. L'évêque » de Coire et l'abbé de Dissentis, à leur tour, sont » princes de l'Empire; et leur élection se fait en » présence de commissaires impériaux. La maison » de Lichtenstein, et d'autres grandes maisons fixées » dans les États héréditaires, quoiqu'indépendantes, » et souveraines ailleurs, figurent parmi les grands » propriétaires du pays grison et y ont leurs terres » primitives. En un mot, c'est surtout en vertu de » ces liens intimes, confirmés par d'anciens traités, » tels que ceux de 1500 et 1518, que les trois Li» gues, dans une lettre qu'elles viennent d'arrêter » à leur diète, et expédiée sous leur sceau à l'Empe» reur, réclament son secours et l'assistance pro» mise par ces engagements réitérés. C'est encore » conformément à ces instances que le ministre im» périal baron de Cronthal, par une lettre bien ré» cente, puisqu'elle est datée du 30 septembre, dé» clare : « Que l'Empereur s'est fait représenter les » relations subsistantes entre sa maison et les Ligues » Grises, en vertu de l'ancien traité et de l'union » héréditaire (Erb-verein), ainsi que les obligations » qui en résultent; qu'accoutumée à remplir avec » la plus grande fidélité les engagements fondés sur » des titres aussi respectables, Sa Majesté tiendra » présentement en tous cas et remplira parfaitement » tout ce à quoi elle est obligée par les traités, et » qu'elle répondra de tout son pouvoir à la con» fiance qui lui est montrée. Par cette réponse, » vous pouvez voir, citoyen ministre, que je partage » entièrement la confiance que cet incident n'en» traînera point la reprise des hostilités entre la » France et l'Empereur. »

Sans rien opposer aux considérations présentées par le ministre impérial, Roberjot se borna à le prévenir qu'il rendrait compte de cette explication à son gouvernement, ce que fit aussi de son côté le comte de Lehrbach, en insistant avec plus d'énergie encore auprès du baron de Thugut pour la prompte occupation du pays des Grisons par les troupes impériales.

Mais d'un autre côté, dès le 5 octobre, le complot révolutionnaire ourdi par le résident de France et ses affidés ayant paru avoir atteint sa maturité, des officiers supérieurs français vinrent s'entretenir à Meyenfeld avec deux députés des principaux meneurs, et reconnaître les postes gardés par les Grisons. Dans la nuit suivante, les révolutionnaires se réunirent et s'armèrent secrètement à Meyenfeld et à Malans : l'imprudence d'une de leurs patrouilles les décela. Les communes voisines se portèrent au lieu du rassemblement et désarmèrent les conjurés. Tous leurs chefs furent arrêtés, et au son du tocsin, près de dix mille paysans armés et résolus se portèrent à tous les passages. Trois cents révolutionnaires parvinrent néanmoins à se réfugier en Suisse. Si les conjurés eussent réussi à ouvrir le pays aux troupes françaises, le directoire eût proclamé, selon l'usage, que le *vœu du peuple* appelait ses armées, et que la nation des Grisons mettait sa liberté sous sa protection tutélaire.

Dans son désappointement, le résident Florent Guyot adressa une note aux régents des Ligues Grises, en demandant réparation des outrages faits aux Français et à leurs adhérents, et l'élargissement de ces derniers. Au ton de hauteur de cette réquisition, il joignit la menace d'une guerre immédiate, si les Grisons n'admettaient pas sans délai la constitution helvétique; et il donna sa parole d'honneur qu'on comptait vainement sur l'appui de l'Empereur. Sur la réponse très-ferme des régents, il se présenta à Coire, cinq jours après, et au langage impératif il fit succéder celui de la dissimulation. Il garantit le respect du directoire pour la constitution de la contrée, et sa bienveillance pour le peuple des Ligues Grises. On ne fit pas plus de cas de ces amorces astucieuses que de ses menaces, et le 14, par une lettre injurieuse et remplie de morgue, il prit congé de cette république qu'il n'avait pu subvertir.

Le jour même du départ de Florent Guyot, le baron de Cronthal, ministre impérial, notifia à la régence des Ligues une lettre du baron de Thugut qui assurait la république qu'à sa première demande, les troupes impériales se porteraient à son secours. Voici ce qui avait amené cette détermination vigoureuse.

Au premier avis du message belliqueux envoyé par le directoire français aux conseils législatifs, et sur les informations particulières venues de Radstadt, le cabinet de Vienne, cédant aux excitations pressantes du ministre impérial comte de Lehrbach, résolut de prendre sur-le-champ des mesures militaires analogues à celles que le gouvernement français venait de prescrire, et en outre d'occuper immédiatement le pays des Grisons. En conséquence, l'archiduc Charles, sur le désir exprès de l'Empereur son frère, et après avoir fait sur la ligne du Lech la revue des différents corps d'armée, arriva

Digitized by Google

le 8 octobre à Vienne et alla de suite conférer avec l'Empereur à Laxembourg. Se concertant ensuite avec les ministres, il reçut les instructions nécessaires pour le cas où les Français feraient quelques mouvements offensifs sur la rive droite du Rhin. Quant au pays des Grisons, la décision fut prise de l'occuper immédiatement, et la mission en fut confiée au comte de Bellegarde et au baron d'Auffenberg. L'opération terminée, le comte de Bellegarde devait aller joindre le général comte de Wallis, commandant en chef les troupes impériales en Italie, pour lui porter l'instruction que l'armée eût à se tenir sur ses gardes et prête à agir, dès que les Français ne lui permettraient plus de rester dans l'inaction.

Le 15 octobre, les deux généraux de Bellegarde et Auffenberg arrivèrent à Coire. Le 17, ils signèrent une convention simple et courte où les anciens traités étaient rappelés, et par laquelle les Grisons en requéraient l'exécution de la part de l'Empereur, promettant de remettre à ses troupes tous les postes et passages qui pouvaient assurer la défense du pays.

De leur côté, les généraux autrichiens s'engagèrent au nom de leur souverain de protéger contre toute attaque cet ancien allié, de respecter ses libertés, franchises et indépendance, de n'intervenir en rien dans le gouvernement intérieur et de faire observer une exacte discipline.

Le 18, trois bataillons d'infanterie, un bataillon de Valaques, et un escadron de dragons de l'archiduc Jean, occupèrent les principaux passages; d'autres troupes les suivirent jusqu'aux sources du Rhin et aux frontières d'Italie. Le commandant français à Ragatz ayant fait demander au général major d'Auffenberg le motif de l'entrée des troupes impériales sur le territoire grison, le général autrichien répondit « qu'elles n'etaient venues que pour » assurer la tranquillité de cette république contre » tout désordre ou trouble intérieur, et nullement » dans des vues hostiles contre qui que ce fût. » D'un autre côté, il fut déclaré à tous ceux du parti français, qui étaient restés encore dans le pays, « qu'ils n'avaient rien à craindre, qu'ils n'éprouve» raient aucun désagrément quelconque, à raison de » leurs sentiments ou principes politiques, pourvu » qu'ils se conduisissent en citoyens tranquilles, » sans porter aucune atteinte aux lois, à la consti» tution ni à l'autorité reconnu par leurs conci» toyens. »

Conformément à la convention conclue entre les généraux autrichiens et les députés grisons, on établit un conseil de guerre combiné, composé des chefs des trois Ligues, Christophe de Toggenbourg, Louis de Capraz, André de Salis, André d'Anderstein, Michel de Sewis, Lucius Troll et Rudolphe Brossi de la part de la république; et de la part de l'Empereur, du général en chef comte de Bellegarde, du général major d'Auffenberg et de trois officiers de l'état-major autrichien. Un corps de trois mille chasseurs grisons faisant désormais le service en commun avec les Impériaux, on put garnir tous les défilés de cette citadelle naturelle formée de montagnes gigantesques qui, servant de réservoirs au Rhin, à l'Adda et à l'Inn, versent par conséquent leurs eaux soit dans la Méditerranée, soit dans l'Océan. C'est d'ailleurs dans les Grisons, dans la Valteline et le comté de Chiavenne que sont les vallées et les sommets dominateurs, pour quiconque veut porter la guerre en Italie. C'est assez en définir l'importance militaire.

Et pourtant le directoire trompa l'attente du public, en dissimulant son ressentiment de l'occupation des Grisons par les troupes impériales. Aucune hostilité, aucune apparence d'hostilité de sa part ne suivit cet événement. Le général Schaumbourg, commandant en chef l'armée française en Suisse, fit mettre à l'ordre de l'armée, le 24 octobre, que la démarche des Autrichiens ne devait troubler en rien l'harmonie entre l'Empereur et la France.

Cette armée était presque tout entière cantonnée aux frontières orientales de la Suisse, depuis Schaffouse jusqu'au canton d'Uri, bordant la Turgovie, le pays de Saint-Gall et le Rheintal. Forte de trente mille hommes, elle avait des garnisons à Bâle, à Schaffouse, à Zurich.

Quant à l'armée impériale en Bavière dont le quartier général était à Friedberg, petite ville sur le Lech, entre Augsbourg et Munich, elle ne s'élevait pas alors au-dessus de cinquante mille hommes. Le 30 octobre, pas un Autrichien n'avait passé le Lech qui formait la ligne de démarcation pour les Impériaux durant l'armistice du côté de l'Empire. A la vérité les troupes bavaroises venaient d'être remplacées à Straubing et Ingolstad par des garnisons autrichiennes; d'un autre côté le corps autrichien, qui était venu défendre les Grisons, pouvait être considéré comme formant l'avant-garde de l'armée impériale en Bavière. Si ces mouvements militaires, souvent si trompeurs, ne suffisaient pas pour attester l'imminence d'une rupture, du moins offraient-ils des indices non équivoques de l'état d'observation auquel étaient condamnées deux puissances réconciliées, il y avait à peine un an, par un traité déjà caduc, ou regardé comme non avenu.

Une question ressortait du dernier événement : on se demandait si l'Empereur, profitant de l'avantage de l'occupation des Grisons, étendrait le se-

Digitized by Google

cours de sa protection à la Valteline et au comté de Chiavenne qu'il importait à la sûreté de ses États de détacher de la république cisalpine, ou bien s'il se bornerait à avoir assuré son voisinage immédiat, sans disputer aux Français la Suisse, devenue pour ainsi dire partie intégrante de leur système militaire.

Le fait est que l'opinion universelle de la diplomatie du continent, dont le foyer était à Rastadt, repoussait encore à la mi-novembre l'idée que cet incident entraînerait une rupture.

Le directoire d'ailleurs voulait s'occuper sérieusement de prévenir, s'il était possible, le retour d'une guerre continentale, et il n'avait pas perdu tout espoir du côté de l'Autriche. Enfin, abandonnant pour ainsi dire les Grisons, il avait voulu montrer à cette puissance qu'il ne serait pas éloigné de lui faire des concessions plus importantes, pour peu qu'elle consentît à isoler sa politique des intérêts de la nouvelle coalition. Le directoire n'avait pas perdu de vue qu'à la suite du traité de Campo-Formio, plusieurs personnages influents de la cour de Vienne avaient nourri l'espoir d'un rapprochement sincère et amical avec le gouvernement français, et qu'ils avaient fondé sur les dispositions et le caractère de Bonaparte, autant que sur sa *toute-puissance,* les bases d'un système d'agrandissements réciproques. Bien que le comte de Cobentzel, qui était l'âme de ce parti, eût été relégué pour ainsi dire à Saint-Pétersbourg, ses adhérents et ses amis à la cour, tels que le comte de Colloredo, ministre du cabinet, et le général comte de Bellegarde, se flattaient toujours qu'on en viendrait avec le gouvernement français à des termes d'arrangement raisonnables, au moyen surtout de l'épouvantail de la marche des Russes.

Mais le parti de la guerre, excité par le ministre britannique sir Morton Eden, et qui comptait dans ses rangs non-seulement le comte de Lehrbach mais Thugut lui-même, ne pouvait supporter l'idée de voir l'Autriche préférer la France à l'Europe, ou du moins séparer totalement ses intérêts de ceux des autres puissances, à moins toutefois de très-grands avantages. On savait d'ailleurs qu'à ce prix l'Empereur et l'archiduc Charles lui-même penchaient plutôt pour la paix que pour la guerre.

Ayant forcément renoncé à s'agrandir aux dépens de la Bavière, la cour de Vienne tournait ses vues vers l'Italie. Bonaparte lui avait formellement promis Mantoue à Léoben, et elle n'avait pas abandonné un moment l'espoir d'étendre ses limites jusqu'au Mincio. Ce fut par ce côté faible que le directoire, dans sa position critique, tenta d'attaquer l'énergie de la cour impériale. S'il eût voulu sacrifier la république romaine, et souscrire à quelques arrangements relatifs à la Suisse, cette cour se serait maintenue en paix. Là se bornaient les difficultés encore subsistantes, vers les premiers jours de novembre 1798. La cour de Vienne voyait alors en perspective Rome pouvant servir comme Venise à acheter un nouveau traité de paix ; mais en cela, elle se trompait : car Rome, à moins de grands bouleversements dans le pouvoir de la religion catholique, paraît destinée à être longtemps occupée par les papes.

Un nouvel embarras du directoire vint encore fortifier cette espérance, nourrie par le cabinet autrichien. Lorsque, dans le courant d'octobre, la loi de la conscription militaire et celle de la réquisition immédiate furent publiées dans les Pays-Bas, le désespoir comprimé saisit cette occasion pour éclater. D'abord on résiste à l'enlèvement des jeunes réquisitionnaires, et ce premier mouvement devient électrique. Le peuple court aux armes, les pères pour défendre leurs enfants, les enfants pour défendre leur liberté, tous pour se venger de l'oppression du directoire.

Le pays de Waes, qui embrasse cette belle partie du Brabant intermédiaire entre l'Escaut et le canal de Bruxelles à Anvers, devient le foyer de l'éruption. Elle gagne incessamment la seigneurie de Malines, le territoire de Louvain jusqu'à Tirlemont et les environs de Bruxelles même. Le général français Béguinot, commandant militaire de la Dyle, accourt avec toutes les troupes du voisinage; il combat, disperse un moment les insurgés, rentre dans Malines qu'ils avaient occupée, qu'ils reprennent et reperdent.

Au milieu de ces engagements et nonobstant les pertes des insurgés, la révolte s'étend à Diest et dans la Campine. Anvers mis en état de siége, manifeste de la fermentation ; toute communication se trouve coupée entre cette ville et celle de Bruxelles, pleine de mécontents et déclarée de même en état de siége, ainsi que le département de la Dyle tout entier.

En peu de jours, le Brabant méridional imite le nord ; l'embrasement atteint les frontières du Namurois, une partie de la Flandre, le Luxembourg, les Ardennes et les frontières du pays de Liége. Nul plan, nul concert, dans les opérations; partout des soulèvements successifs, des rassemblements tumultueux, un grand courage à se porter contre les Français, et à soutenir leurs attaques, à supporter des défaites ou plutôt des dispersions, à recouvrer des points perdus ou disputés par des paysans et des contrebandiers qu'anime le désespoir et qui ont écrit sur leurs drapeaux : *mieux vaut mourir ici qu'ailleurs.*

D'une part, les arbres de la liberté coupés, les drapeaux tricolores déchirés et livrés aux flammes,

les officiers municipaux et les administrateurs poursuivis, tués, blessés ou mis en fuite; de l'autre, les prisons, les condamnations militaires, les pillages; telles furent alors les conséquences de la réunion de la Belgique à la France.

Le directoire, attribuant en apparence cette révolte aux instigations de l'Angleterre et aux moines, est désormais condamné ou à la comprimer par une armée permanente, ou à perdre ces provinces par de nouveaux soulèvements : il en fait l'aveu positif aux conseils législatifs, en leur demandant des mesures proportionnées aux dangers qui se manifestent.

L'immobilité et le calme universels avec lesquels on considérait cette insurrection des Pays-Bas démontrait assez qu'elle était fortuite et imprévue; la lassitude et le désespoir l'avaient produite. La preuve qu'elle avait pris son origine, non dans des excitations étrangères, mais dans la force du sentiment public, c'était l'époque tout à fait intempestive où elle avait éclaté. Si les Brabançons eussent attendu le renouvellement de la guerre, leur courage soutenu eût assuré peut-être leur affranchissement. Le sort des insurgés délaissés, privés de places fortes, de magasins, d'artillerie, de points d'appui, et enfermés entre la Hollande et la France, ne pouvait pas rester longtemps incertain.

Plus les conjectures acquéraient de gravité et plus les négociations de Rastadt et leur conclusion semblaient, dans la balance des affaires générales, diminuer d'importance et n'avoir plus qu'un intérêt passager pour les petits princes et les États secondaires, qui tremblaient d'être engloutis au premier retour des hostilités.

Toutefois la pacification de l'Empire paraissait avoir franchi les plus grandes difficultés, lorsque deux nouveaux incidents la reculèrent encore.

En exigeant du congrès la démolition d'Ehrenbreitstein, le directoire, sans égard pour l'armistice resserra le blocus de cette forteresse, dans l'espoir que la famine la ferait tomber entre ses mains, avant la signature de la paix; c'est à lui qu'on eût été forcé alors d'en demander la démolition; mais ou il eût gardé la place et conservé ses remparts, ou, en consentant à en raser les fortifications, il eût attaché ce consentement au prix d'une compensation. Le congrès vit le piege. Les commissaires impériaux et les ministres de Prusse réclamèrent vivement contre le blocus.

Dans un entretien diplomatique qui eut lieu le 14 octobre, à ce sujet entre le comte de Metternich et le ministre français Bonnier, le ministre de l'Empereur fit observer que le ravitaillement d'Ehrenbreitstein n'aurait jamais dû rencontrer de difficultés, que le gouvernement français agirait bien plus contrairement aux principes de justice et d'équité, s'il s'opposait au ravitaillement de la place, au moment d'un rapprochement très-prononcé, et lorsque les négociations semblaient toucher à leur terme. « Que l'Empereur fasse la paix, répondit Bonnier, » et alors les bases convenues seront pleinement » exécutées. La république française vient de fournir la preuve de ses bonnes intentions et de la » loyauté de sa conduite, les ordres étant donnes » pour la marche rétrograde des troupes françaises » sur le rive droite du Rhin, à l'effet de soulager le » pays, de manière que tout dépend de la conclu» sion de la paix. La république, ajouta Bonnier, » a fait de grands sacrifices pour atteindre ce but, » mais elle a besoin de maintenir sa dignité et sa » considération politique, principe dont on ne » s'écartera jamais. » — Le comte de Metternich reprit en disant : « que ce même principe était com» mun à tous les gouvernements, et qu'on ne pou» vait s'empêcher de faire franchement l'observation » que c'était particulièrement de la foi des traités » et conventions que dépendait la considération » politique d'un gouvernement, et que c'était à ce » titre qu'il réclamait le ravitaillement d'Erhen» breitstein. » Bonnier insista alors avec force sur tout ce qu'il avait dit, en donnant des assurances réitérées des intentions pacifiques du gouvernement français et formant des vœux « pour que la première » réponse de la députation fût de nature à pouvoir » se rapprocher définitivement, sans être dans la » nécessité d'entrer dans de trop grandes discus» sions, le gouvernement français étant fatigué et » ne pouvant plus se porter à de nouvelles conces» sions. »

La seconde contestation avait pour objet la détermination du *Thalweg*, ou chemin de navigation qui, sur le Rhin, devait servir de limite à l'Empire et à la France. Par l'interprétation extensive du directoire, cette barrière aurait englouti la branche du fleuve qui prend le nom de Waal et l'île de Buderich, propriété prussienne, qui est vis-à-vis de Wesel. La cour de Berlin se roidit contre cette concession; les debats s'envenimèrent, et l'Autriche appuya la résistance de la Prusse. Le premier ministre Haugwitz déclara même formellement à l'envoyé Sieyes que la Prusse persisterait dans son refus, relativement à une concession qui compromettrait la sûreté de Wesel.

Peu de temps auparavant, Sieyes ayant remis à Haugwitz un mémoire dans lequel il insistait, à l'égard du pays de Clèves, sur l'exécution des sécularisations, conformément aux articles secrets du traité de Bâle, le ministre d'État Hardenberg fut con-

sulté en plein conseil et donna son avis qui fut adopté par le roi. En conséquence, le premier ministre répondit de la part de Sa Majesté prussienne à l'envoyé Sieyes « que la cession du pays de Clèves » n'était qu'hypothétique et ne pouvait être considérée comme *effective* aussi longtemps que la paix » d'Empire n'aurait pas été définitivement conclue, » l'article cinq dudit traité portant que le sort des » provinces prussiennes sur la rive gauche du Rhin » ne serait décidé qu'après la conclusion de la paix » d'Empire. »

Quant aux débats de Rastadt sur Ehrenbreitstein, sur le Thalweg et sur les dettes, les ministres français en firent l'objet de deux notes (1), remises par eux au comte de Metternich. Dans l'une, ils exprimaient le désir de voir finir, après tant d'explications, une lutte déjà trop prolongée, et de pouvoir aborder prochainement le principe convenu des sécuralisations, partie intégrante des négociations qu'ils étaient chargés de compléter. Dans l'autre, ils déclaraient que la demande au sujet du ravitaillement de la forteresse d'Ehrenbreitstein appartenant à la *partie militaire*, était hors de leur compétence.

La députation ayant persisté sur cet article, comme intéressant la sûreté de l'Empire et nullement celle de la France, il s'ensuivit un *conclusum* négatif sous la date du 6 novembre. Dès qu'il fut connu, le ministre français Bonnier l'envisagea, dans une conversation avec le comte de Metternich, comme un *signal de guerre*. Les trois ministres français réunis répondirent au *conclusum* par une note du style le plus significatif et le plus tranchant. « La république française, dirent-ils, ne veut point la » guerre, mais elle ne la craint point : la députation » de l'Empire ne veut-elle qu'en parler toujours? » la générosité est allée au delà de toutes les espérances; on ne doit pas s'attendre à de nouvelles » concessions de sa part... » Ils finissaient par engager la députation à considérer sérieusement toute l'*inégalité* de la guerre où des conseillers pernicieux s'efforçaient de l'entraîner, d'une guerre où, suivant de grandes probabilités, la France ne pourrait que gagner encore et l'Empire faire de nouvelles pertes.

Ainsi la continuité ou la probabilité de la paix commençait à s'évanouir même à Rastadt, moins peut-être par la nature des objets en négociation que par leur rapports avec des intérêts différents et qui se traitaient dans le secret des cabinets, tels que la situation politique de l'Italie et les changements opérés ou à opérer tant en Suisse que dans le pays des Grisons.

(1) Le 11 et le 20 octobre 1798.

La marche des Russes vint encore compliquer les difficultés : « On ne peut plus douter, avait mandé » de Rastadt le ministre Roberjot au directoire (2), » on ne peut plus douter de la marche du corps » auxiliaire des troupes russes. Il y a longtemps » qu'on l'a annoncé, mais toujours prématurément » et sans réalité. J'ai à présent des avis certains et » positifs que la première colonne s'est mise en » marche le 26 octobre, et qu'elle est entrée dans la » Gallicie occidentale. On dit que le corps en mouvement s'élève à vingt-quatre mille hommes, dont » une partie consiste en troupes légères. Il est conduit par le prince Ferdinand de Wurtemberg, » frère de l'impératrice de Russie, ayant sous lui le » général comte de Rosemberg. L'avant-garde doit » être rendue le 17 à Olmutz en Moravie. Mais là ne » se borne pas le nombre des troupes qui seront en » marche. On me donne également avis que l'armée » russe, sous la dénomination de troupes auxiliaires, » est portée par les conventions entre l'Autriche et » la Russie à soixante mille hommes.

» Sur notre première interpellation confidentielle » à ce sujet, le ministre d'Autriche comte de Lehrbach a déclaré verbalement et officiellement à la » légation que les troupes russes n'avanceraient » pas au delà des pays héréditaires, aussi longtemps que la reprise des hostilités ne nécessiterait pas leur marche....... Ainsi le gouvernement » me semble avoir encore dans ses mains la » guerre ou la paix. Les puissances essentiellement » ennemies de la France, l'Angleterre et la Russie, ne veulent et ne respirent que la guerre. » L'Allemagne la redoute; tel est du moins le » sentiment qui anime la majorité de la députation. Elle est en défiance vis-à-vis de l'Autriche: » M. d'Albini, dans un entretien confidentiel, me » disait hier que l'Autriche peut encore avoir à se » laver du soupçon d'*intelligence secrète*, ou même » d'*obliquité*, que n'ont que trop autorisé les circonstances si étranges qui accompagnèrent et suivirent l'évacuation de Mayence et celle de toute » la rive gauche du Rhin..... En attendant, ajouta-t-il, l'hiver est venu et l'on sent assez que ce n'est » pas la saison d'ouvrir la campagne. »

Ce n'était pas en effet du directoire que devait arriver la guerre; il redoublait au contraire d'essais, de propositions, de ménagements pour l'éloigner. Ce plan de temporisation lui avait été inspiré par son ministre des relations extérieures Talleyrand-Périgord, secondé lui-même par la cour de Toscane et par cent agents déliés. Le parti de la paix, à Vienne, favorisait aussi ses efforts.

(2) Correspondance confidentielle du 1er novembre 1798.

Au premier avis positif de la marche des Russes, le directoire s'assembla extraordinairement, et résolut, sur la proposition de son ministre, de tenter auprès de l'Empereur une démarche décisive. C'était, comme on l'a vu, par l'intermédiaire du grand-duc de Toscane que passaient à l'Empereur les ouvertures du directoire. On décida que cette fois la démarche serait directe et faite par le même courrier français, connu à Vienne pour être porteur de dépêches pacificatives. On décida également que la dépêche serait adressée à l'Empereur lui-même, avec un ultimatum plus modéré encore que les propositions précédentes du directoire, et de plus avec des ouvertures qui pourraient servir d'acheminement à la paix générale.

Le directoire, si l'Autriche consentait à la retraite immédiate des Russes, offrait de retirer sur-le-champ ses troupes de la Suisse et de l'État romain qui seraient neutralisés, et de remettre en garantie les Légations, à la cour de Vienne, au moment de la conclusion de la paix d'Empire à Rastadt; finalement, il offrait encore d'entrer tout de suite en négociation avec l'Angleterre et la Porte Ottomane, pour s'entendre sur les affaires d'Orient et arriver ainsi à une pacification générale.

Le courrier français arriva le 10 novembre au soir, à Vienne, ne voulant remettre ses dépêches qu'après s'être assuré qu'elles parviendraient directement à l'Empereur. Les propositions du directoire, après avoir été discutées dans un conseil privé, furent communiquées, sur l'avis du baron de Thugut, au chevalier Morton Eden, ministre britannique, lequel demanda et obtint que la cour de Vienne suspendît sa réponse définitive au directoire jusqu'au moment où son cabinet, ayant pris connaissance des propositions, eût pu faire savoir sa détermination à ce sujet. Le même jour, 11 novembre, il expédia M. Stratton, son secrétaire de légation, avec son rapport adressé à lord Grenville.

Le lendemain le courrier français fut réexpédié pour Paris, porteur de la réponse provisoire, annonçant que le cabinet autrichien répondrait définitivement aux ouvertures du directoire, dès que la cour de Londres, qui venait d'être consultée, aurait fait connaître sa détermination sur la partie des propositions qui se rapportait à une paix générale.

Ce délai, que s'étaient ménagé adroitement Thugut et le ministre d'Angleterre, devait donner le temps de faire pencher la balance pour la rupture dont on peut dire que le cabinet de Londres donna le signal.

Comme l'Italie était toujours ce qui tenait le plus à cœur à l'Autriche, on délibéra dans le conseil sur le choix d'un commandant en chef dont l'âge et le caractère fussent en rapport avec la nécessité de surmonter les difficultés que, d'un moment à l'autre, pouvait faire naître la gravité des circonstances.

On savait déjà que l'armée française d'Italie venait de passer des mains du général Brune dans celle du général Joubert, l'un des plus habiles lieutenants de Bonaparte. Nommé, après le traité de Campo-Formio, général en chef des troupes françaises en Hollande, Joubert y avait favorisé la cause populaire. Il porta le même esprit en Italie, où il s'occupa d'abord à réorganiser l'armée et à y rétablir la discipline. Il avait sous lui le général Championnet, tiré de l'armée de Sambre-et-Meuse, et qui alla commander l'avant-garde à Rome.

Thugut opina dans le conseil, pour déférer le commandement en chef de l'armée impériale d'Italie au feld-maréchal lieutenant prince Frédéric d'Orange (1) dont l'ardeur et les talents précoces avaient jeté dans les rangs des alliés, pendant les campagnes de 1793 et 1794 dans les Pays-Bas, un éclat qui avait fait remarquer encore davantage la médiocrité du généralissime prince de Cobourg. On objecta que le prince d'Orange n'avait que vingt-six ans. Thugut en fit le plus bel éloge, en le considérant comme un nouveau prince Eugène pour la monarchie autrichienne. Il allégua en outre que ce prince était dans l'intimité de l'archiduc Charles, et que, comme on venait de décider qu'en cas de guerre l'archiduc aurait le commandement suprême de toutes les troupes impériales, il résulterait de là que ce prince n'en serait que plus satisfait de voir à la tête de l'armée d'Italie un jeune chef de confiance qui prendrait les ordres directement de lui. Il avait été arrêté que le conseil aulique de guerre ne devait plus diriger les opérations de la guerre par des ordres et des instructions qui, envoyées de Vienne, venaient toujours trop tard et lorsque des circonstances imprévues les avaient rendus inutiles et intempestifs. Ce n'était qu'à cette condition que l'archiduc avait consenti à se charger du commandement suprême.

Devenu le chef de l'armée impériale d'Italie, le prince Frédéric d'Orange fut élevé au grade de général d'artillerie, et il eut pour quartier-maître général, le général de cavalerie Melas, Tyrolien d'origine, qui avait une parfaite connaissance du théâtre de la guerre. La nomination du prince d'Orange causa une grande sensation à Vienne et encore plus à l'armée.

Quant à l'archiduc Charles, revenu le 17 novembre de Munich à son quartier général de Friedberg, il visita toutes les positions des troupes impériales,

(1) Frère du roi actuel des Pays-Bas.

Digitized by Google

depuis Friedberg jusqu'au pays des Grisons et aux confins de l'Italie. Mais il était convenu qu'il ne prendrait point le commandement effectif de l'armée d'Allemagne, tant que dureraient les négociations particulières que la France désirait continuer.

L'Autriche attendait la réponse de l'Angleterre à ses dernières communications, lorsque, après une vacance de cinq mois, le parlement britannique, reprenant ses travaux, Georges III fit, le 20 novembre, l'ouverture de la session par un discours non moins mémorable que les événements et les conjonctures qui en avaient fourni le texte.

« Milords et messieurs, dit le roi, les événements » qui ont eu lieu dans le cours de cette année, et » les succès signalés dont la bénédiction de la Provi» dence a favorisé nos armes, ont amené les plus » heureuses conséquences et essentiellement accru » la prospérité et la gloire de notre patrie.

» La succession sans exemple de nos triomphes » maritimes a reçu une nouvelle splendeur de l'ac» tion aussi mémorable que décicive dans laquelle » un détachement de ma flotte, sous les ordres du » contre-amiral lord Nelson, a attaqué et presque » entièrement détruit les forces supérieures de » l'ennemi fortifié par tous les avantages de sa po» sition.

» Par cette grande et éclatante victoire, une en» treprise dont l'injustice, la perfidie et l'extrava» gance occupaient l'attention de l'univers, et dont » le but se trouvait dirigé contre les plus précieux » intérêts de l'empire britannique, a tourné, dès ses » premiers pas, à la confusion de ses auteurs. Ce » coup, porté au pouvoir et à l'influence de la » France, a fait naître des circonstances dont l'a» vantage, développé par des efforts convenables de » la part des autres puissances, pourra conduire à » la délivrance générale de l'Europe.

» La sagesse et la magnanimité qu'a déployées si » éminemment dans cette conjoncture l'empereur » de Russie; la décision et la vigueur de la Porte » Ottomane, ont montré que ces puissances sont pé» nétrées de l'importance de la crise actuelle; et » leur exemple, ajouté aux dispositions presque gé» néralement manifestées dans les contrées qui se » débattent sous la tyrannie de la France, doit ser» vir aux autres États d'encouragement décisif à » adopter cette ligne énergique de conduite que l'ex» périence a prouvé être seule compatible avec la » sûreté et l'honneur.

» L'étendue de nos préparatifs intérieurs, les dé» monstrations de zèle et de courage dans toutes les » classes de mes sujets, ont détourné l'ennemi d'es» sayer l'exécution de sa vaine menace d'invasion » sur les côtes de ce royaume.

» La rébellion d'Irlande qu'il avait fomentée, a » été réprimée et abattue; le corps de troupes qu'il » avait débarqué pour la soutenir a été contraint de » mettre bas les armes, et depuis, par la vigilance » et la fermeté de mes escadres, les armements qu'il » destinait au même but ont été pris ou dispersés. » Les desseins et les principes de ceux qui, de con» cert avec notre ennemi invétéré, méditaient dès » longtemps la ruine de notre constitution, ont été » pleinement découverts, mis au jour, et leur tra» hison rendue manifeste à tous les yeux.

» Ceux qu'ils avaient égarés ou séduits doivent » maintenant se pénétrer de leurs devoirs; et la » profonde impression des misères et des horreurs » qu'ont enfantées ces perfides complots, gravera » dans l'esprit de tous mes fidèles sujets la nécessité » de persévérer à repousser avec fermeté toute atta» que faite aux lois et au gouvernement légal de leur » patrie. »

Les adresses passèrent sans opposition de suffrages, mais non pas sans observations sur la confiance avec laquelle la couronne annonçait d'avance le succès d'une coalition contre la France.

Dans la chambre des pairs, le marquis de Landsdown peignit à grands traits le gouvernement de France, l'imperfection et les vices des confédérations continentales, les obstacles qui s'opposaient à leur efficacité. « Les ravages continuels des Fran» çais, dit l'orateur, leur détestable tyrannie, sans » principes et sans frein, leur perversité, n'inspi» rent à tout ami de la liberté et de l'humanité » d'autre pensée que celle de fermer la carrière des » horribles calamités auxquelles ils ont dévoué l'uni» vers. Hautement je fais profession de ce senti» ment : les Français l'ont provoqué par leur rapa» cité, par leur perfidie, par les horreurs dont ils » s'entourent. »

Ces expressions étaient très-remarquables de la part d'un des contradicteurs du ministère.

Les reproches dont sa seigneurie frappa les coalitions en général, les doutes qu'il manifesta touchant le succès de ces alliances que des intérêts complexes mènent ordinairement à leur dissolution, les observations particulières qu'il ajouta à ses remarques ne l'empêchèrent pas de reconnaître la nécessité, et d'exprimer le désir d'une union générale, fondée sur l'évidence du danger commun, sur le désintéressement et la justice, mais dont le silence de la couronne lui laissait concevoir de faibles espérances.

De ces prémisses déduites avec l'expérience d'un homme d'État et le talent d'un orateur, le marquis de Landsdown tira une conclusion qui réunit moins de suffrages. Revenant à la question de la paix, à

quelques observations mesurées sur les premières ouvertures et sur leur issue, il considéra le retour de la tranquillité comme la meilleure conséquence des victoires et celles-ci comme l'utile époque de nouvelles tentatives pacifiques ou du moins d'une déclaration qu'on était prêt à les renouveler.

Lord Holland dépassa de beaucoup le marquis de Landsdown dans ses objections contre les alliances continentales, dans ses accusations très-vives contre quelques puissances, dans ses regrets de n'avoir aperçu en écoutant le discours du trône aucune annonce pacifique, et au sein du parlement qu'une disposition guerrière.

Lord Mulgrave le réfuta, et après lui lord Grenville examina et traita, avec l'avantage que lui donnait sa place dans le cabinet, les observations des deux premiers orateurs. Il rétablit l'honneur, la convenance, l'impérieuse nécessité des alliances continentales en ce moment; il montra les différences existantes entre ces connexions étrangères et celles que l'on combattit autrefois; enfin il soutint qu'en ceci l'expérience devait déterminer le jugement. « A quelle cause, dit ce ministre, attribuer la détresse, les dangers, les humiliations de quelques » puissances du continent, si ce n'est à l'erreur des » paix partielles, illusoires, perfides? Elles ont pris » leur source dans la désunion, et n'ont abouti qu'à » accélérer la ruine des États assez aveugles pour s'y » soumettre. Qu'ont produit l'isolement et l'égoïsme » auxquels on voudrait nous entraîner? sinon les » succès de la France dans l'art de diviser la force » de ceux qu'elle redoutait : ils lui ont facilité la » conquête des contrées assez imprudentes pour » écouter des propositions fallacieuses d'accommo» dement et de neutralité. Que la France parvienne » à se rendre maîtresse du continent, nous sera-t-il » jamais possible d'obtenir une paix *sûre et hono» rable?* »

Dans quelques-uns des discours prononcés à la chambre des communes sur la harangue de la couronne, à l'ouverture du parlement, les orateurs reproduisirent d'anciennes objections contre les alliances continentales, en les fortifiant de nouvelles considérations qui devaient porter l'Angleterre à s'isoler des connexions extérieures, pour profiter plus sûrement des dispositions pacifiques qui pouvaient naître dans le gouvernement français.

Ces observations, alors purement épisodiques, furent recueillies, rédigées, remaniées à fond par M. Tierney qui, dans la séance du 11 décembre, déclara « qu'il était du devoir des ministres de Sa » Majesté de lui conseiller de ne prendre avec les » puissances étrangères aucun engagement qui pût » mettre obstacle à une négociation de paix avec » l'ennemi, toutes les fois qu'il voudrait traiter sur » des bases conciliables avec la sûreté, l'honneur et » la dignité de l'empire britannique. »

Dans l'exposé de ses motifs, M. Tierney parcourut d'abord, et réfuta les diverses objections qui s'étaient d'avance élevées dans le public contre sa motion. On l'avait surtout présentée comme propre à attiéder l'énergie qu'on commençait à apercevoir sur le continent. « Il serait très-fâcheux, dit l'ora» teur, qu'elle produisît cet effet, si le continent » manifestait une énergie fondée sur aucun principe » connu; mais on ne voit dans ce qu'on appelle » *énergie* que des intérêts privés et des vues d'a» grandissement; nulle part de plan systématique. » La Prusse est en paix avec la France depuis trois » ans; l'Empereur ne dispute rien aux Français; le » congrès de Rastadt ne tend qu'à obtenir des con» ditions plus ou moins avantageuses sur les deux » rives du Rhin; la Russie se borne à des promesses » de secours qui n'ont pas encore franchi l'enceinte » de Pétersbourg (1); le ressentiment fortuit de la » Porte Ottomane ne peut être permanent.

» Une confédération générale pourrait seule être » efficace; et quand elle aurait lieu, que doit-on en » attendre aujourd'hui que la France jouit d'un gou» vernement établi et d'une puissance formidable? Si » les succès des Français ont été l'effet de leur tac» tique militaire et de leur courage, ces avantages » ont-ils diminué? S'ils provenaient des dissensions » des puissances, quelle raison y a-t-il d'espérer » d'elles plus de confiance et d'union?

» Au lieu d'exciter l'Europe à opérer sa délivrance, » l'Angleterre devrait attendre qu'elle déclarât vou» loir être délivrée. L'Angleterre ne devrait s'occu» per que de ses intérêts propres, et de renouveler » la déclaration qui suivit les négociations de Lille, » qu'on était prêt à faire la paix, quand la France » souscrirait à des termes sûrs et honorables pour » la Grande-Bretagne... »

M. Tierney n'en refusait pas moins au gouvernement les subsides demandés à la suite de cette même déclaration.

M. Canning, dans un discours semé de traits brillants, de pensées fortes et nourri d'une éloquence positive, répondit à M. Tierney. D'abord il établit que le plan de conduite proposé par cet orateur serait aussi impolitique que peu généreux, et d'ailleurs inapplicable aux conjonctures dans lesquelles se trouvait l'Europe.

« La motion actuelle, observa M. Canning, con» court parfaitement avec les efforts du gouverne-

(1) Les troupes russes étaient en pleine marche, et elles avaient alors dépassé la frontière moscovite.

Digitized by Google

» ment français, qui cherche à discréditer, par tous » les moyens possibles, l'idée d'une confédération » générale, dirigée et soutenu par la Grande-Bre- » tagne. Son adoption balancerait et annulerait » tous les salutaires effets de la victoire du Nil.

» L'honorable membre laisse le gouvernement » seul juge des conditions d'une paix *sûre et hono-* » *rable*, et par conséquent de la fin qu'on doit se » proposer. Alors sa motion ne peut servir qu'à en- » traver les moyens nécessaires pour atteindre ce » but. Il eût été plus simple de demander qu'on se » fût réservé, en concluant des alliances, le droit » de faire une paix *séparée*.

» M. Tierney prétend ne pas connaître l'objet » avoué de la guerre ni le plan régulier pour la di- » riger. L'objet de la guerre est la *délivrance de* » *l'Europe :* les circonstances peuvent faire varier » la conduite à observer; mais le but de cette » guerre n'en est pas moins positif.

» L'honorable membre a avancé que les anciens » alliés de l'Angleterre l'ayant trompée, l'on doit » attendre de nouveau la même infidelité; et pour- » quoi? Parce que la Prusse a abandonné ses enga- » gements, s'ensuit-il que la Russie doive nous » tromper? Pourquoi la Turquie n'agirait-elle pas » d'après les principes d'une politique aussi sage » et aussi fidèle que les autres puissances?

» Peut-on méconnaître le changement d'opinions » qui s'est opéré en Europe, depuis les derniers » excès révolutionnaires de la France? La révolu- » tion de la Suisse n'a-t-elle pas produit cet effet » sur un grand nombre de personnes en Angleterre? » Et dans ce cas pourquoi cet événement n'aurait-il » eu aucune influence sur l'esprit des ministres » étrangers, des princes et de leurs sujets? pour- » quoi les Piémontais seraient-ils moins sensibles » que nous aux insultes répétées des oppresseurs de » leur monarque? Se pourrait-il que le peuple de » Vienne fût moins indigné que les Anglais de l'in- » solence de Bernadotte? La révolution de Suisse, » qui nous inspire une horreur si méritée, serait- » elle moins détestée de ses malheureuses victimes?

» M. Tierney s'est appuyé sur la probabilité du » manque de foi des alliés de l'Angleterre. Quels » droits et quelles espérances la France peut-elle » avoir de compter sur les siens? Sont-ce ses bien- » faits qui lui attacheront l'Italie et la Suisse? Le » roi de Sardaigne lui doit-il une vive reconnais- » sance? La monstrueuse alliance de l'Espagne avec » les assassins de Louis XVI a-t-elle produit d'assez » grands avantages à la cour de Madrid pour la lui » faire chérir? Le joug sous lequel gémit la Hollande, » la ruine de son commerce, de sa marine, de ses » finances, doivent-ils lui paraître fort doux?

» M. Tierney a nié que la délivrance de l'Europe » dût être un objet de sollicitude pour l'Angleterre. » Depuis quand regarde-t-on l'indépendance de la » Hollande comme une chose indifférente pour l'An- » gleterre? Depuis quand est-il devenu imprudent » et impolitique d'engager l'Autriche à recouvrer les » Pays-Bas? Dans le cas où la paix eût été conclue à » Lille, quelqu'un osera-t-il assurer que l'expédi- » tion d'Égypte n'eût pas été exécutée? Nous se- » rions donc aujourd'hui obligés de recommencer » la guerre à frais immenses, pour conserver notre » commerce dans les Indes. A plus forte raison la » délivrance de l'Égypte nous intéresse-t-elle en ce » moment.

» Tout pays pillé par les Français leur fournit » des ressources pour nous faire la guerre; tout pays » conquis leur fournit des soldats. La motion est » donc non-seulement contraire à la politique con- » stante de nos ancêtres; mais elle tend à dégrader » notre caractère national, à porter la terreur et le » découragement en Europe, et surtout à donner » de l'espoir et de la confiance à l'ennemi... »

La motion fut rejetée sans aller aux voix; et au moment où le concours du gouvernement et de la nation pour la défense du continent était ainsi constaté, la guerre venait de se rallumer, au fond de l'Italie, à Naples enfin, par l'influence même de l'Angleterre.

Situation de la cour des Deux-Siciles. — Ses rapports avec les principales puissances de l'Europe. — Conjuration à Naples de Charles Laubert. — Rapprochement entre la France et le roi de Naples. — Traité du 10 octobre 1796. — De nouveaux nuages s'élèvent entre les deux cabinets. — Projets de celui des Deux-Siciles repoussés par le directoire. — Incertitude du roi. — Il continue ses armements.—Ses propriétés à Rome sont séquestrées. — Ambassade de Garat. — Alliance de l'Autriche avec Naples. — Le plénipotentiaire français demande l'élargissement des détenus pour opinions politiques. — Le gouvernement napolitain se prépare à la guerre. — Plaintes du chargé d'affaires de France. — Lacombe St-Michel nommé ambassadeur. — Arrivée à Naples de Nelson, après la victoire d'Aboukir. — Langage pacifique de Lacombe St-Michel. — Mack commande l'armée napolitaine. — Blocus de Malte. — Manifeste du consulat romain. — Traités d'alliance du roi de Naples avec la Russie et l'Autriche. — Il prend l'initiative des hostilités. — Proclamation à son armée. — État des troupes françaises sur le territoire romain. — Manifeste de Ferdinand IV. — Évacuation de Rome par les Français. — Le roi de Naples y fait son entrée. — Réaction sanglante. — Occupation de Livourne par les flottes anglaise et napolitaine.

Quand toutes les passions politiques se furent concentrées à Naples, comme dans un foyer ardent, on vit les temporisations du directoire exécutif et de la cour de Vienne renversées tout à coup par l'agression des Napolitains. En retraçant d'abord la situation intérieure de la cour des Deux-Siciles, ses rapports avec la France, les cours de Vienne, de Londres, de Saint-Pétersbourg et de Constantinople, tous les événements que nous aurons à exposer se trouveront éclaircis; on aura enfin la connaissance exacte des divers mobiles qui, à cette époque, vinrent agrandir la sphère des révolutions et ébranler de nouveau l'Europe.

Les écrits et les maximes des premiers révolutionnaires de Paris avaient trouvé à Naples une foule d'admirateurs. La noblesse humiliée par les ministres, vexée par les règlements fiscaux; le clergé soumis à la juridiction séculière, et le peuple en général livré à une administration vicieuse, tous soupiraient soit pour la destruction des abus, soit pour une nouvelle forme de gouvernement. Une conjuration se trama vers la fin de janvier 1791 : elle eut pour chef Charles Laubert d'origine française, homme entreprenant et doué d'une éloquence persuasive. D'abord dirigé par les conseils de Latouche-Tréville, officier de la marine royale de France, député aux états généraux et chancelier du duc d'Orleans, il établit à Naples les premières sociétés secrètes. Cette conjuration à laquelle prirent part d'abord quelques jeunes gens, se grossit peu à peu de personnes de toutes les conditions, et menaça la tranquillité de l'État. Les ministres du roi, qui, dans le principe, avaient méprisé les assemblées secrètes, s'aperçurent enfin qu'elles méritaient l'attention et toute la vigilance du gouvernement. On arrêta un assez grand nombre d'affiliés, et une suprême junte d'État fut instituée pour les juger. Toutefois leur chef Laubert s'était réfugié en France, avec un assez grand nombre de ses complices. Là, il sollicita vivement les secours du parti dominant en faveur de ceux qui étaient poursuivis ou détenus, assurant qu'à l'apparition d'une escadre française, une révolution intérieure éclaterait à Naples. La guerre s'étant allumée entre la France, l'Autriche et la Sardaigne, une division navale mit en mer à la fin de 1792. Elle était commandée par ce même Latouche-Tréville qui, élevé au grade de contre-amiral, se présenta devant Naples, sous prétexte d'obtenir réparation d'une insulte faite à la nation française dans la personne d'un de ses ambassadeurs. Mais personne ne bougea. La junte suprême avait tiré de la bouche de divers conjurés des aveux qui, mettant dans ses mains le fil de la conjuration, rendit sa répression bien facile. La division navale s'éloigna.

Il se forma une seconde conspiration en 1795, tramée sur les principes de la première, mais par des personnes que distinguaient encore plus leur rang et leur fortune : elle eut une issue presque semblable. Six à sept cents prévenus furent successivement arrêtés et emprisonnés : parmi eux figurait comme l'un des chefs le chevalier Médici. Leur procès dura trois ans. Instruits par l'exemple des premiers conjurés, aucun d'eux ne se démentit pendant l'instruction, et les charges suffisantes échappèrent aux juges.

Dans l'intervalle, la cour de Naples, qui était entrée dans la coalition contre la France, cherchant à étouffer ces semences dangereuses, et effrayée d'ailleurs des conquêtes de Bonaparte dans la haute Italie, montra le désir de se rapprocher de la république française. Tels furent, comme on l'a vu, les

vrais motifs du traité de Paris signé le 10 octobre 1796 entre le directoire et le roi des deux-Siciles. Qu'on se rappelle aussi combien la reine de Naples et sa fille l'impératrice d'Autriche contribuèrent à rapprocher la cour de Vienne de la France, par l'intermédiaire de l'ambassadeur napolitain marquis de Gallo. Ce fut lui qui détermina, pour ainsi dire, les préliminaires de Léoben. Mais Bonaparte en sut peu de gré à la cour de Naples, qu'il regardait comme ennemie irréconciliable de la puissance française, et n'ayant eu d'autre but, en faisant la paix, que d'écarter un danger pressant.

« La cour de Naples, a-t-il dit depuis (1), était » dirigée par la reine, femme d'un esprit remarquable, mais dont les idées étaient tout aussi désordonnées que les passions qui agitaient son cœur. » Le traité de Paris n'avait point changé les dispositions de ce cabinet, qui ne cessa d'armer et de » donner des inquiétudes, pendant toute l'année » 1797, et cependant nul traité ne pouvait lui être » plus favorable. »

Toutefois, le premier ambassadeur qu'envoya le directoire à la cour de Naples, le général Canclaux, déjà colonel en 1788 du régiment de Conti-dragons, homme sage et modéré, mais d'une capacité médiocre, se montra très-porté à maintenir la bonne intelligence entre les deux gouvernements. Il fut, à plusieurs reprises, interrogé par Bonaparte à qui l'on inspirait des défiances contre la reine et contre les ministres. C'était en effet la reine qui gouvernait, et c'était le chevalier Acton, premier ministre, dévoué à l'Angleterre, qui gouvernait la reine.

« On assure, écrivit Bonaparte à Canclaux (2), » que le roi de Naples arme toujours; qu'il y a » beaucoup d'alarmes à Naples sur le projet qu'on » nous suppose d'envahir ce pays. Cela me paraît si » extravagant que je ne puis croire que cette crainte » affecte la cour. Je vous prie de me faire connaître » de quelle nature sont les armements que fait la » cour de Naples, l'emploi et le nombre des troupes » que le roi de Naples a aujourd'hui sur pied. »

« On craint plus ici, lui répond Canclaux (3), les » échappés lombards, piémontais, même bolonais; » et c'est pour leur fermer l'entrée du royaume, que » la ligne depuis Gaete jusqu'à la mer Adriatique » est de vingt mille hommes. Le surplus est réparti » dans les garnisons, tant en Sicile qu'ici; en tout » soixante à quatre-vingt mille hommes dont vingt-» mille d'anciennes troupes et le reste en corps de » volontaires, dans lesquels on puise journelle-» ment pour recruter les anciens fort incomplets. »

Canclaux informe en même temps Bonaparte qu'ayant questionné le ministre Acton sur le bruit accrédité d'un mouvement hostile projeté par la cour de Naples, ce ministre lui a cité comme preuve de la fidélité de cette cour au traité de paix, le refus par elle fait d'opérer un tel mouvement, sur la proposition qui en a été hasardée par le cabinet de Vienne, au moment où les conférences ont semblé s'éloigner d'une conciliation, et l'ordre qu'a reçu le marquis de Gallo de se retirer et de refuser son entremise, si l'on insistait de nouveau.

D'ailleurs le cabinet de Naples se livrait alors à des rêves d'ambition. Pendant les conférences de Montebello, d'Udine et de Passeirano, l'envoyé de la reine, marquis de Gallo, chercha à obtenir les îles de Corfou, Zante, Céphalonie, et Sainte-Maure; il alla jusqu'à exprimer le désir de s'enrichir des dépouilles du pape et de la république de Venise; et ces acquisitions la reine les attendait de la protection de la France. C'était surtout par l'intervention de Bonaparte qu'elle espérait voir réaliser ses vœux.

Dans une conversation diplomatique, Acton lui-même témoigna au ministre de France le désir de voir les îles vénitiennes remises au royaume de Naples, ces îles étant la clef de la mer Adriatique.

A l'occation de ces ouvertures, faites par M. de Gallo d'une part, et de l'autre par Acton à Canclaux, Bonaparte écrivit en ces termes au ministre des relations extérieures Talleyrand(4) : « La cour de Naples » ne rêve qu'accroissement et grandeur : elle vou-» drait d'un côté Corfou, Zante, Céphalonie; de » l'autre la moitié des États du pape et spécialement » Ancône. Ces prétentions sont trop plaisantes. Je » crois qu'elle veut en échange nous céder sa moi-» tié de l'île d'Elbe. Je pense que désormais la » grande maxime de la république doit être de ne » jamais abandonner Corfou, Zante et Céphalonie; » nous devons au contraire nous y établir solide-» ment. Nous y trouverons des ressources pour » notre commerce, elles serviront puissamment à la » fois et notre intérêt particulier et les grands inté-» rêts de l'Europe..... La cour de Naples est gouver-» née par Acton. Acton a appris l'art de gouverner, » sous Léopold, à Florence, et Léopold avait pour » principe d'envoyer des espions dans toutes les » maisons, pour savoir tout ce qui s'y passait. »

(1) *Mémoires* sur les manuscrits corrigés de sa main.

(2) Dépêche confidentielle datée de Montebello, le 4 juillet 1797.

(3) Dépêche confidentielle du 0 juillet 1797.

(4) Dépêche confidentielle du 13 septembre 1797.

« Les propositions que fait la cour de Naples, ré» pond M. de Talleyrand à Bonaparte (1), ne méri» tent pas d'être écoutées : elles sont absurdes et » presque offensantes. »

Avant de recevoir cette réponse, Bonaparte avait écrit au ministre de France à Naples la lettre suivante (2) :

« M. le marquis de Gallo, citoyen ministre, m'a » affectivement parlé des vues qu'avait S. M. le roi » des Deux-Siciles, soit sur les îles du Levant, » soit sur les nouvelles frontières du côté du pape.

» La république française saisira toutes les occa» sions de donner à S. M. le roi des Deux-Siciles » une marque du désir qu'elle a de faire quelque » chose qui lui soit agréable. M. le marquis de » Gallo, qui a toujours été l'interprète des senti» ments de la cour de Naples à la cour de Vienne, » pour porter cette cour à une paix si nécessaire » entre les deux États et si ardemment désirée par » le gouvernement français, est plus propre que » personne à suivre des négociations si intéressan» tes pour S. M. le roi des Deux-Siciles. Si donc les » circonstances l'eussent permis, nous aurions déjà » ouvert des négociations à cet effet; mais nous » avons pensé que, dans un moment où l'on trai» tait des négociations qui doivent servir à la France » de base dans le système du midi de l'Europe, il » était impossible de rien décider. J'espère cepen» dant que d'un moment à l'autre les négociations » d'Udine prendront un caractère plus décidé. As» surez S. M. le roi des Deux-Siciles que la répu» blique française fera tout ce qui dépendra d'elle » pour répondre à ses désirs.

» Quant à moi, la cour de Naples connaît l'em» pressement que j'ai toujours eu de faire quelque » chose qui pût lui être agréable. »

On peut maintenant juger de la duplicité de toutes ces assurances diplomatiques.

Changeant de langage, quinze jours après, Bonaparte mande au même ambassadeur (3) : « J'ap» prends qu'il y a des mouvements sur les frontières » de Naples, en même temps qu'un général autri» chien vient commander à Rome (4). L'intention du » directoire exécutif de la république française n'est » point que la cour de Naples empiète sur le terri» toire romain. Soit que le pape continue à vivre, » soit qu'il meure, ou qu'il soit remplacé par un » autre pape, ou par une république, vous devez » déclarer, lorsque vous serez assuré que la cour de » Naples a intention de faire des mouvements, que » le directoire exécutif de la république française » ne restera pas tranquille spectateur de la conduite » hostile du roi de Naples, et que, quelque événe» ment qu'il arrive, la république française s'en» tendra avec plaisir avec la cour de Naples pour » lui faire obtenir ce qu'elle désire, mais non pour » autoriser le roi de Naples à agir hostilement. »

Voilà dans quels termes était la France avec la cour de Naples, lorsque le traité de Campo-Formio vint désarmer l'Autriche. Ce traité dissipa toutes les illusions d'ambition et d'agrandissement dont s'était bercée la cour des Deux-Siciles : elle se trouva dès lors isolée et sous l'influence prépondérante de la république française en Italie. La fermeté que le roi Ferdinand IV avait montrée dans ses rapports avec la république ne lui avait pas concilié l'affection du parti dominant. Ce qui se passait d'ailleurs sous les yeux de ce prince, les traitements indignes dont les généraux français accablaient le roi de Sardaigne, l'ambition que manifestait le gouvernement de la nouvelle république cisalpine, la ruine de la cause autrichienne dans le nord de l'Italie, tout lui faisait présager le sort qu'on lui réservait.

Survint l'invasion de Rome par une armée française, et, comme conséquence, l'établissement d'une nouvelle démocratie à la place du saint-siége, au centre même de la péninsule. Ce fut un grand sujet d'inquiétudes et d'alarmes pour Naples qui recélait aussi des éléments de révolution! l'anxiété y fut au comble pendant tout le mois de mars, où l'on vit se développer les événements qui changèrent la destinée de Rome.

La situation de l'Italie affectait beaucoup aussi la cour de Vienne : les inquiétudes de l'impératrice au sujet de Naples augmentaient de jour en jour : elles étaient partagées par le cabinet. L'on ne recevait plus que par voie indirecte des nouvelles de ce royaume, les Français ayant fait servir les postes par des courriers civils venus de Paris. Des expéditions fréquentes d'envoyés secrets, de Vienne à Naples, avaient lieu en les faisant passer par Trieste, d'où ils achevaient leur trajet par mer, le passage par l'Italie n'offrant plus aucune sûreté.

En même temps les préparatifs à Naples annonçaient toute la crainte qu'on y éprouvait d'une attaque probable. On arma avec la plus grande activité tous les vaisseaux et bâtiments de la marine royale; on transporta dans les Abruzzes l'artillerie de campagne, et le roi partit pour le quartier général, établi à San-Germano. Il avait été précédé par le chevalier Acton, capitaine général, par le brigadier Parisi, quartier-maître général, et par vingt-quatre aides-

(1) Dépêche confidentielle du 23 septembre 1797.

(2) Dépêche confidentielle du 12 septembre 1797.

(3) Dépêche confidentielle du 29 septembre 1797.

(4) Le général Provera, voir page 49 du 5e volume.

Digitized by Google

de-camp, choisis parmi les officiers de l'armée. Cette armée était répartie en trois divisions, la première commandée par le lieutenant général Gambs, la seconde par le général Colli et la troisième par le duc de Salendre. La cour ne justifia aux yeux de la France que par des prétextes futiles tous ces préparatifs extraordinaires.

Pendant que le gouvernement se disposait ainsi à une vigoureuse défense, évitant néanmoins toutes les occasions de faire éclater les hostilités, il refusa par ce motif toute intervention dans les affaires de Rome, avant de s'être assuré l'appui de la cour de Vienne. Le 31 mars, le prince Marcolini arriva de Naples dans cette capitale ; il eut deux conferences avec le premier ministre Thugut, et, le 3 avril, il retourna à la cour qui l'avait envoyé pour arrêter les bases d'une alliance.

Il fut convenu qu'on ménagerait aussi longtemps qu'il serait possible l'amitié de la république française, et que pour mieux cacher les desseins ultérieurs, on éloignerait du ministère le chevalier Acton, regardé à Paris comme dévoué à l'Angleterre, et que la direction des affaires étrangères serait confiée au marquis de Gallo, qui avait négocié le traité de Campo-Formio, et que l'on supposait, par conséquent, comme plus rapproché de la France, au moins en apparence. On a déjà vu le parti que surent tirer de cette combinaison diplomatique Bonaparte et le directoire, pour accomplir avec plus de sécurité l'usurpation de l'État romain, en paralysant les cabinets de Vienne et de Naples.

Cependant, au moment où l'armée napolitaine se réunissait sur la frontière de la nouvelle république romaine, le gouvernement qui venait d'être institué à Rome faisait séquestrer les possessions du roi, provenant de la succession de la maison Farnèse, et jouait la comédie assez bizarre de faire citer Ferdinand IV, pour rendre hommage de sa couronne au peuple romain sur lequel avaient été transférés les droits du pape. On fit alors circuler à Rome un discours de *l'accusateur de Rome au peuple romain*, espèce d'*acte d'accusation* contre le roi des Deux-Siciles, qui y était déclaré *coupable* envers le peuple, pour avoir refusé de reconnaître la souveraineté de celui-ci, et *usurpateur*, parce qu'il régnait encore sur des hommes en vertu d'*une bulle pontificale*.

En même temps, les districts de Ponte-Corvo et de Bénévent, sur lesquels la cour des Deux-Siciles avait des droits et des prétentions, proclamaient leur indépendance et envoyaient des députés au général français commandant à Rome, pour qu'il fît passer des troupes, afin de les protéger dans leur projet de soulèvement.

Ainsi, comme l'on avait dû s'y attendre, à peine la nouvelle république romaine était proclamée que des sujets de collision et de rupture surgissaient entre elle et la cour des Deux-Siciles. Mais le directoire exécutif, qui sentait la nécessité de ménager encore les cabinets de Vienne et de Naples, résolut d'ajourner tout différend avec Ferdinand IV. A cet effet, il envoya à ce prince, pour ambassadeur, le littérateur Garat, l'une des notabilités révolutionnaires de l'époque, et il le chargea d'aplanir les difficultés, et de maintenir la bonne intelligence entre les deux gouvernements. Cette mission devenait d'autant plus facile que déjà, par suite de communications diplomatiques, on était disposé à s'entendre à Naples et à Paris pour un arrangement à l'amiable, grâce à la dextérité du marquis de Gallo, supposé plus dévoué à la France.

On convint d'un échange au moyen duquel le roi des Deux-Siciles devait entrer en possession pleine et entière de la ville de Bénévent et des duchés de Castro et Ronciglione, pays enclavés dans les États romains et sur lesquels la monarchie napolitaine conservait d'anciennes prétentions. En revanche, la cour de Naples renonçait aux biens de la maison Farnèse, et s'engageait à payer quelques millions en espèces.

A son arrivée à Naples, vers la mi-avril, l'ambassadeur Garat n'eut qu'à revêtir de la sanction diplomatique cette convention à laquelle on ne donna pas la forme d'un traité, et qui n'en avait réellement pas l'importance.

Le fait est que, le 17 avril, les députés de Bénévent prêtèrent serment de fidélité à Sa Majesté Sicilienne, et que, deux jours après, le gouverneur nommé par ce prince entra dans la capitale de ce duché avec six compagnies de grenadiers et un régiment de cavalerie.

L'information suivante fut adressée de Rome au cabinet de Berlin, peu de jours après, par M. Uhden, son résident. « Le roi de Naples vient de prendre possession de Bénévent et de Ponte-Corvo, » en vertu d'une convention faite avec la république française, et moyennant le payement d'une » somme d'argent et sa renonciation à ses possessions romaines. Sa Majesté Sicilienne a publié une » proclamation par laquelle elle recommande à ses » sujets de respecter les Français... »

L'ambassadeur Garat, bien persuadé d'ailleurs qu'il n'était envoyé de Paris à Naples que pour placer le roi sous sa tutelle, attachait beaucoup d'importance à adresser personnellement à ce prince et à la reine un discours public, le jour de sa présentation à la cour. Il insista fortement, et en effet, le 8 mai, il prononça devant le monarque une

Digitized by Google

longue harangue, espèce d'homélie politique et philosophique dont voici les principaux passages.

« Vous l'avez vu, sire, le premier objet de ma » mission, c'est d'entretenir la paix entre Votre Majesté et la république française; c'est de nourrir » tous les sentiments de confiance réciproque qui » seuls peuvent rendre la paix toujours plus sûre » et plus avantageuse entre deux puissances.

» Vous le voyez encore, les principes du directoire de la république française, dans ses relations avec les autres nations de l'Europe, sont » les mêmes que ceux qui, dans la constitution, unissent les Français aux Français, les mêmes que » les principes de la justice. Des faits qui ont rempli » l'Europe de leur éclat justifient le témoignage que » je rends au directoire de ma république. La paix » accordée dans le plus grand développement de » notre gloire et de nos forces à des puissances qui » présentaient à la victoire, non plus des obstacles, » mais des fruits; l'indépendance et la liberté apportées aux nations au milieu des foudres qui » semblaient leur apporter le joug de la conquête; » de nouveaux traités d'alliance fondés sur les » principes du régime républicain, et cette grande » tolérance politique, ce moyen, ce gage unique de » la paix pour les générations actuelles de l'Europe, » consacré dans la constitution même qui a mis à » jamais le nouveau système social de la France à » l'abri de tous les dangers, en le rendant plus capable de toutes les attaques; tels sont les caractères, sire, du nouveau gouvernement de la » France; et ce sont les attributs de la force qui s'arrête à ce point où elle n'est plus qu'une justice » invincible, qui pose devant elle des limites que » rien au monde ne saurait lui opposer.

» Le directoire de la république française, sire, » n'a pas voulu seulement vivre en paix avec vous; » il vous invite à unir par tous les nœuds de l'amitié le peuple que vous gouvernez et celui dont » il exécute les lois; mais entre les nations comme » entre les particuliers, l'amitié suppose ou produit » un échange de tous les biens qu'on possède. Les » traités qui vous unissent déjà avec ma république » amèneront sans doute, sire, et c'est le vœu du » directoire, des traités qui ouvriront entre les » deux peuples une communication de leurs richesses respectives.

» Une politique éclairée le conseille....

» Une nation qui, plus qu'aucune autre, serait » étrangère à cette mer, si toutes ces mers n'étaient » pas et ne devaient pas être les domaines communs » de toutes les nations; une nation qui, par le génie qui lui était propre, pouvait partager avec la » France la gloire et le bonheur d'être la lumière et » l'exemple du monde, et qui, égarée ou entraînée » par la tyrannie de son gouvernement, a voulu » faire de ce qu'elle appelle sa liberté, la servitude » de tous les rois et de tous les peuples; cette nation, par le despotisme de son commerce, a trop » longtemps étouffé tous les genres de communications entre elle et la France. Ce despotisme touche à sa fin, et le désir que vous devez avoir d'accroître en tout genre les prospérités que de si » beaux cieux et une si belle terre destinent aux » peuples des Deux-Siciles, vous déterminera, sire, » à lier leur industrie à l'industrie de la France, » qui peut la développer et la féconder, et non à » l'industrie de l'Angleterre qui ne peut que l'étouffer. »

Cette harangue, au moins inconvenante, fut regardée à la cour de Naples plutôt comme la déclamation du rhéteur, que comme l'expression solennelle des sentiments de l'envoyé d'une grande nation. Moins diffuse, celle que le même ambassadeur adressa le lendemain à la reine parut avoir une signification plus directe. En voici les traits les plus saillants :

« J'ai porté hier au roi des Deux-Siciles, à Sa » Majesté, votre époux, les instructions du directoire de ma république pour le maintien de la » paix et de la bonne intelligence, et j'ai reçu les » vœux de Sa Majesté pour la durée d'une harmonie si nécessaire à sa puissance. Vous nourrirez, » madame, dans le cœur de votre époux, des sentiments qui contribueront aussi à votre repos et à » votre bonheur personnel.

»..... L'ambassadeur de la république espère que » dans les communications pacifiques qu'il vient » entretenir, s'évanouiront les préventions formées » par des événements mal racontés dans la France » même, et toujours plus défigurés par toutes les » voix qui les ont reportés dans l'Europe. En partageant les sentiments vraiment augustes de votre » époux, vous les lui rendrez plus chers encore, » et vous concourrez, madame, à perpétuer entre » les deux peuples une paix qui peut avoir plus » d'une influence sur celle de toutes les nations de » l'Europe. »

La réconciliation du roi avec le directoire ne fit pourtant pas illusion à ce prince sur le danger qui le menaçait; il espérait y échapper en formant des alliances puissantes et en mettant son armée sur un pied formidable. Il avait envoyé à Vienne le duc de Campo-Chiaro, pour conclure celle qu'il projetait avec l'Autriche; elle fut signée le 19 mai entre ce plénipotentiaire et le baron de Thugut. Le préambule indiquait clairement le but de l'alliance. « L'Empereur, y est-il dit, et le roi, ayant pris en consi-

» dération la rapidité avec laquelle les événements » se succèdent depuis quelque temps, la nécessité » urgente de se prémunir contre les suites funestes » de nouveaux troubles qui pourraient agiter l'Eu- » rope et l'Italie en particulier, LL. MM. Impériale » et Sicilienne, réunies d'ailleurs par les liens du » sang les plus étroits, ont cru devoir se concerter » dans cette circonstance sur les mesures relatives » au maintien de la tranquillité publique et à la sû- » reté commune de leurs peuples et de leurs États.»

Par l'article premier, l'alliance entre les deux souverains, ayant pour but la défense commune contre toute agression hostile, était déclarée étroite et indissoluble. Dans les articles deux et trois, les deux puissances s'engageaient à conserver sur pied, savoir : l'Empereur soixante mille hommes en Italie et dans le Tyrol, et le roi trente mille hommes sur les frontières du royaume les plus rapprochées des possessions autrichiennes.

En cas de danger, le nombre des troupes stipulées devait être porté à quatre-vingt mille hommes par l'Empereur, et par le roi des Deux-Siciles à quarante mille hommes.

Immédiatement après la ratification de ce traité, qui devait rester secret, parut une cédule royale (1), signée par le prince de Castelcicala, ordonnant une levée extraordinaire, et qui stimulait à cet effet le zèle des barons ou grands feudataires du royaume. L'ambassadeur Garat ayant demandé à ce sujet une explication, le marquis de Gallo lui répondit « que ces armements extraordinaires n'étaient re- » latifs qu'à la sûreté du royaume, et n'avaient » pour objet que de prévenir toute attaque impré- » vue; mais pourtant qu'ils indiquaient aussi que » la cour était déterminée à employer toutes les » ressources de la monarchie pour en empêcher la » chute ou l'ébranlement. »

C'était à l'epoque même où mettait à la voile l'armement de Toulon, dont la destination ignorée tenait en suspens ou en alarmes la plupart des contrées que baigne la Méditerranée, particulièrement Naples et la Sicile. Au nom du directoire, l'ambassadeur Garat satisfit le roi de Naples sur le but de cette expédition, laissant même entrevoir qu'elle avait pour objet la conquête de l'Égypte. Il lui adressa en même temps des assurances répétées du désir inaltérable de son gouvernement de maintenir la tranquillité en Italie, en y ajoutant toutefois le souhait, non moins énergique, que la république romaine, placée par le cours des événements sous la protection de la république française, pût consolider son existence politique.

Dès les premiers jours de juin, l'armement français parut dans les parages de la Sicile, et jetant à l'ancre à la vue de Marsola (2), prit quelques rafraîchissements à Girgenti, en attendant une division du convoi qui était restée en arrière. A peine cette division fut-elle arrivée, que l'armement fit voile pour Malte. A la première apparition de l'escadre, le gouverneur de la Sicile avait envoyé un officier pour offrir aux commandants français tout ce dont ils pourraient avoir besoin. Cet officier rencontra en mer un aide de camp de Bonaparte, qui était envoyé à terre pour renouveler au gouverneur l'assurance des sentiments de bonne intelligence et d'amitié qui subsistaient entre la république française et le roi des Deux-Siciles. Il remercia l'officier napolitain, et celui-ci, se hâtant de retourner à terre, rassura ceux des habitants qui avaient craint des hostilités de la part des Français.

D'un autre côté, l'escadre anglaise, aux ordres de Nelson, qui déjà était à la recherche de l'armement, parut le 16 juin à la vue de Naples. Un officier descendit à terre et alla s'aboucher avec le ministre de sa nation. A son retour, l'amiral, qu'on pressait de se rendre aussi à terre, impatient d'ailleurs de voir lady Hamilton, se jeta dans sa chaloupe, accompagné du capitaine Trowbridge (3) et d'autres capitaines de son escadre. Arrivé chez son ambassadeur, où l'attendait un accueil empressé, il eut avec la reine venue *incognito* un entretien secret, par l'intermédiaire de lady Hamilton. La reine s'étant éclipsée, on servit un dîner splendide. Lady Hamilton en fit les honneurs et y présagea hautement la destruction de la flotte française. Nelson, dans le ravissement, jura qu'il périrait ou qu'il reviendrait vainqueur. La musique et la danse transformèrent le dîner en une fête qui s'ébruita dans la ville.

Nelson étant retourné à bord, le soir même, avec ses officiers, remit à la voile, le lendemain 17, et il franchit le détroit de Messine, malgré le danger qu'offre ce passage; il avait pris à son bord des pilotes napolitains.

Cependant cette fête que venait de lui donner l'ambassadeur de sa nation, et à laquelle avaient assisté plusieurs personnes de la cour, offensa tellement le ministre de France Garat, qu'il porta au cabinet de Naples des plaintes sur ce qu'il appelait

(1) Du 28 mai 1798.

(2) Lieu devenu depuis très-célèbre par ses vins, qui rivalisent dans le commerce avec ceux de Madère, et qui sont moins chers.

(3) Le même qui, parti des Indes sur un vaisseau de 74, a péri avec son bâtiment, sans qu'on ait eu jamais de ses nouvelles.

un *procédé aussi indécent.* Il invitait le cabinet, dans sa note, à suivre scrupuleusement le dernier traité fait entre les deux puissances, lequel lui défendait de recevoir plus de quatre vaisseaux de guerre anglais, non dans chacun de ses ports en particulier, mais dans la totalité; autrement les flottes anglaises pourraient se réfugier dans les Deux-Siciles, en se distribuant de quatre en quatre vaisseaux dans chaque port. Telle était l'interprétation qu'il donnait à cette clause du dernier traité. « Les Anglais, ajoutait-il, ne pouvant obtenir dans » le midi de l'Italie l'asile qu'ils y attendent, se jet» teraient nécessairement dans quelque autre partie » de la péninsule, et voilà pourquoi il importe » surtout de leur fermer même cette dernière res» source. »

La cour de Naples ne répondit à cette note que par un ordre du roi, portant que vingt mille hommes de troupes réglées et quarante mille de milices seraient répartis dans les principales villes maritimes du royaume, et que tous les vaisseaux de guerre, frégates et barques canonnières disponibles, mettraient à la voile incessamment pour les principaux ports des Deux-Siciles.

L'ordre fut donné en outre aux fournisseurs de l'État de délivrer indistinctement aux escadres des puissances belligérantes tout ce qu'elles demanderaient, moyennant le prompt payement. On s'attendait même à voir paraître un manifeste dans lequel Sa Majesté Sicilienne aurait déclaré « qu'elle était résolue d'observer une *neutralité armée.* » Le marquis de Gallo combattit dans le conseil et fit rejeter cette proposition, alléguant que, si elle était adoptée, la France pourrait y voir une déclaration de guerre détournée : le roi fut de son avis.

Cependant Garat avait déjà fait plusieurs instances en faveur des Napolitains ou Siciliens détenus pour cause d'opinions politiques; mais ces instances avaient toujours été inutiles : c'était un des points sur lesquels le gouvernement se montrait inflexible. Mais la conclusion de son traité avec la cour de Vienne ayant été dévoilée au directoire, soit, comme on l'a soupçonné depuis, par le ministre de la guerre Ariola, soit par Gallo lui-même, l'ambassadeur Garat saisit cette occasion pour justifier ou motiver aux yeux de son gouvernement les nouvelles prétentions qu'il forma au mois de juillet auprès de la cour des Deux-Siciles. Dans une note raisonnée, mais très-pressante, il demanda non-seulement la remise du port de Messine et l'exclusion des Anglais des ports des deux royaumes; mais il signifia de plus à la cour de Naples l'intention formelle du directoire exécutif que les amis infortunés de la France, ensevelis depuis cinq ans dans les cachots, fussent mis en liberté, promettant au roi, à cette condition, garantie et sûreté contre les mouvements des républiques d'Italie. Cette note étonna la cour : les points qu'elle embrassait furent longuement discutés dans le conseil.

Le roi refusa celles de ces conditions qui étaient incompatibles avec sa dignité; mais, sur l'avis de Gallo et d'Ariola, il se détermina, non pas à élargir les détenus pour opinion politique, mais à faire continuer le procès de plusieurs d'entre eux et à faire examiner les sentences déjà prononcées contre d'autres. Ceci encouragea les défenseurs et les familles des détenus et mit les juges dans une position plus indépendante. Le chevalier Médici, l'un des détenus les plus odieux à la cour, fut absous par la sentence des juges; six autres, parmi lesquels on comptait des jeunes gens des premières familles de Naples, le furent également. Dès lors la cour regarda sa cause comme perdue. Voyant qu'on cherchait à mettre dans tout son jour l'innocence des prévenus et à flétrir les accusateurs par le soupçon de faux témoignage, elle crut écarter d'elle tout l'odieux répandu sur ces affaires, en destituant le rapporteur Vanni et trois inquisiteurs d'État, qui passaient pour être vendus au pouvoir, mais qui l'avaient si mal servi. Cet essai de popularité n'ayant pas rempli l'attente de la cour, les ministres crurent se faire un mérite auprès des Napolitains mécontents, en portant le roi à relâcher comme par grâce un grand nombre d'autres détenus pour suspicion révolutionnaire. Cette clémence apparente ne réussit pas davantage. « Il était impossible, disait-on, de » retenir dans les cachots des hommes contre les» quels il n'y avait pas eu d'accusation formée, sur» tout lorsque le tribunal créé pour les juger décla» rait innocents ceux que la cour avait désignés » comme coupables. » On attribua ce changement de système à l'intervention pleine de fermeté du ministre de France, et en définitive les révolutionnaires à qui on venait d'ouvrir les prisons remplirent Naples de confusion et de troubles. Le ministère se voyant dans une fausse voie, les arrestations continuèrent, et par un raffinement de politique, on en rejeta l'odieux sur le roi lui-même.

Cependant le ministre Garat ayant insisté sur la mise en liberté de tous les détenus et sur leur réintégration dans tous leurs droits, la cour de Naples blessée expédia un courrier à Paris pour se plaindre au directoire de cette dernière note de son ambassadeur. Le commandeur Ruffo (1), ministre de Naples à Paris, fit des représentations telles que le directoire, évitant d'aigrir l'Autriche, et voulant tou-

(1) Depuis prince Ruffo.

Digitized by Google

jours écarter les motifs de rupture, rappela son ministre Garat, mais sans défaveur et sans bruit.

Déjà venait d'éclater contre les troupes françaises qui occupaient la nouvelle république romaine une furieuse insurrection dans le département du Circeo ci-devant la *campagne de Rome*, le pays le plus limitrophe du royaume de Naples. Ferentino et Frosinone en devinrent le foyer. Le général de division Macdonald marcha de Rome contre les insurgés : il les attaqua dans les montagnes, les battit, les mit en fuite et leur enleva Ferentino. La ville de Frosinone, bâtie sur un rocher escarpé, et défendue avec la plus grande vigueur, fut enlevée de vive force. « C'est une insurrection de prêtres et de fanatiques, » mandaient les généraux français à leur gouvernement. Un semblable mouvement insurrectionnel ayant éclaté sur les frontières de Naples, le roi des Deux-Siciles fit publier un édit par lequel ce prince déclarait que ses troupes repousseraient indistinctement et les révoltés qui voudraient entrer sur son territoire et les troupes qui les y poursuivraient. Terracine, autre foyer d'insurrection, fut également emporté d'assaut, après un violent combat, par le général Macdonald. Cette dernière victoire rendit les Français maîtres absolus du pays. Mais comme les insurgés, après leur défaite, cherchaient à se rallier dans les montagnes, sur la frontière de Naples, les autorités de la nouvelle république romaine imputèrent ouvertement à la cour des Deux-Siciles le dessein de fomenter, entre Naples et Rome, ce qu'on appelait dans le pays même une *nouvelle Vendée*. Ces événements marquèrent la fin du mois de juillet.

On apprit en même temps à Naples que l'amiral Nelson avait mouillé dans la rade de Syracuse avec son escadre, et qu'il venait d'écrire à l'ambassadeur britannique Hamilton qu'il avait été jusqu'à Alexandrie sans rencontrer Bonaparte.

Le chargé d'affaires Lachaize, qui, depuis le départ de l'ambassadeur Garat, suivait près la cour de Naples les relations de son gouvernement, présenta au ministère une note dans laquelle il protesta contre l'admission de l'escadre anglaise dans les ports de la Sicile, déclarant que c'était une infraction au traité fait avec la république française. Il ne remit cette note qu'après s'être assuré que son courrier, parti le 1er août sous un passe-port du gouvernement napolitain, avait franchi la frontière du royaume.

La cour n'en continuait pas moins avec la plus grande vigueur ses armements : un édit royal déclara que tous les Napolitains, sans en excepter la famille royale, depuis l'âge de dix-sept ans jusqu'à quarante-sept, étaient soldats et tenus de s'exercer aux évolutions militaires, pour être en état de marcher au premier ordre.

Le chargé d'affaires Lachaize, en rendant compte à M. de Talleyrand qu'un édit royal venait d'appeler tous les habitants des Deux-Siciles à la défense du royaume, le prévenait que c'était surtout depuis l'arrivée d'un courrier de Vienne que les préparatifs de guerre étaient poussés avec un redoublement d'activité; que du reste la cour de Naples, persuadée de l'attachement du peuple à la monarchie, ne craignait plus de l'armer, ni de lui voir tourner ses armes contre elle.

On en était là, quand parvint le premier avis de la défaite de l'escadre française à l'embouchure du Nil. La sensation que fit cet événement à la cour des Deux-Siciles ne saurait se décrire : ce fut une joie, un délire qu'on ne se donna pas la peine de dissimuler. Nelson devint le héros de lady Hamilton : sa victoire produisit chez elle un enthousiasme qu'elle fit partager facilement au roi et à la reine. Acton reprit son ancienne influence et, prêtant son appui aux vues du cabinet britannique, forma avec la reine le projet de faire une guerre ouverte à la république française. Le roi Ferdinand, par suite de ses inclinations pacifiques, opposa d'abord quelque résistance à ce nouveau projet; mais naturellement faible, il se laissa bientôt persuader par une femme qu'il adorait et par un ministre qui savait exercer sur lui un ascendant irrésistible. On ne parla plus à la cour et dans Naples que de combattre les Français, et le gouvernement ne s'occupa que des moyens de le faire avec avantage.

Témoin de l'impression que venait de produire la victoire de Nelson, instruit d'ailleurs des dispositions de la cour, le chargé d'affaires Lachaize présenta au ministre des affaires étrangères une note où il exposa les plaintes de son gouvernement. Ces plaintes avaient surtout pour objet la préférence injurieuse accordée dans toutes les occasions par la cour et les ministres à la nation britannique; l'asile donné à la flotte de l'amiral Nelson dans le port de Syracuse, où, contre les clauses expresses du traité, elle s'était approvisionnée; les lumières et les renseignements fournis à cet amiral, tandis qu'il était à la poursuite de l'armement de Bonaparte, et enfin la joie, pour ainsi dire publique, manifestée à la cour même, à l'occasion de la défaite de la flotte française. Au tableau de ces injurieuses préférences il opposa le contraste des procédés hostiles exercés envers les équipages de quelques bâtiments français. Non-seulement ces bâtiments n'avaient pu se fournir de vivres dans les ports de la Sicile, mais le peuple, après les avoir insultés, avait même massacré quelques matelots et des passagers, forçant le reste à regagner les vaisseaux et à quitter le rivage. Venant à d'autres griefs, il ajouta que l'accroisse-

Digitized by Google

ment des troupes napolitaines, d'autres préparatifs de guerre et des manœuvres secrètes lui démontraient clairement que Sa Majesté tendait à suivre les conseils du chevalier Acton, qui, dévoué à l'Angleterre, voulait l'engager à renouveler la guerre pour seconder les projets ambitieux de cette puissance. Il demandait expressément qu'Acton fût exilé du royaume de Naples, comme étant la première cause de toutes les discordes; que le commandant de Syracuse fût remis chargé de fers au pouvoir de la république française; que Sa Majesté licenciât toutes les troupes inutiles dans un temps de paix, les réduisant au nombre de dix mille hommes, nombre suffisant pour maintenir l'ordre dans Naples; et qu'enfin il livrât tous ses ports aux garnisons françaises, qui sauraient mieux que lui faire respecter et observer une neutralité tant de fois violée.

Au lieu de répondre à ces plaintes mêlées d'exigences insultantes, le roi Ferdinand continua de se livrer à tous les préparatifs de la guerre, ordonnant, sur la levée générale déjà promulguée, la prompte formation d'une armée de quarante mille hommes prête à marcher aux premiers jours de septembre. Il dépêcha en même temps à la cour de Vienne le major Suzanna, dans le dessein de concerter avec elle les opérations militaires; et comme l'état-major général napolitain ne présentait aucun officier jugé digne de commander l'armée, Ferdinand chargea également le major de s'adresser à l'Empereur pour obtenir de son choix un général capable de se mesurer avec les Français. Dans sa lettre à ce monarque, il disait qu'on éprouvait une satisfaction universelle en voyant le recrutement, ordonné dans toutes les provinces du royaume, pour compléter l'armée de terre, s'exécuter avec le plus heureux succès.

Une rupture paraissait d'autant plus inévitable que les journaux français retentissaient de reproches et d'injures contre le roi de Naples : on y disait qu'il fallait porter dans ses États les feux d'une guerre plus destructive et plus dévorante que les feux du Vésuve. D'un autre côté, cette guerre était redoutée, surtout à la cour de Toscane, bien que le cabinet français fît exprimer au grand-duc l'assurance qu'il n'en donnerait pas le signal.

En effet, déjà frappé des conséquences probables de la catastrophe navale d'Aboukir, le directoire nomma un nouvel ambassadeur, chargé d'aller accommoder ses différends avec le roi de Naples, et de ramener, par toutes les voies praticables, ce prince à des intentions plus conciliantes. Il choisit pour remplir cette mission difficile Lacombe-Saint-Michel, ancien capitaine d'artillerie, d'une famille noble du Languedoc. C'était un ardent républicain, qui avait successivement figuré à l'assemblée législative, à la convention et dans différentes missions aux armées. On s'accordait à lui reconnaître de la capacité, soit comme militaire, soit comme administrateur. Lorsqu'il fut nommé à cette ambassade, il était sorti de la carrière législative et avait repris son rang de général dans l'arme de l'artillerie. Il se rendit d'abord à Gênes, où il s'occupa des affaires liguriennes, en attendant que sa mission à Naples fût officiellement agréée par cette cour. De Gênes il vint à Rome, où il arriva le 20 septembre, et il écrivit le jour même au marquis de Gallo, ministre des affaires étrangères, la lettre suivante :

« Monsieur le marquis, nommé par mon gouver-
» nement ambassadeur à la cour du roi des Deux-
» Siciles, différents obstacles m'ont empêché de m'y
» rendre jusqu'à ce moment. J'ai écrit de Gênes,
» le 4 septembre, au citoyen Lachaize, chargé d'af-
» faires en mon absence. Je connais son exactitude :
» s'il eût reçu ma lettre, il m'eût répondu à mon
» arrivée à Rome, ainsi que je l'en avais prié. J'ai
» donc lieu de croire que dans l'espace qu'elle a
» parcouru, ma lettre a été interceptée. Je prends
» toutes les précautions pour que celle que je vous
» écris ne le soit pas : j'ose vous prier de faire remettre
» l'incluse au citoyen chargé d'affaires de la répu-
» blique française; elle est un *duplicata* de celle
» que je lui ai fait passer de Gênes; elle a pour ob-
» jet de vous prévenir officiellement de mon arrivée,
» et de demander les passe-ports d'usage qui me
» sont nécessaires pour me rendre sans délai au
» poste qui m'a été assigné par mon gouvernement.
» Si, malgré les précautions que je prends, ma let-
» tre ne vous parvenait pas, ce que j'augurerai de
» votre silence, je suis forcé de déclarer, monsieur
» le marquis, que, pressé d'obéir aux ordres du
» directoire exécutif, je me rendrai de suite à Na-
» ples, où rien qu'une force majeure ne peut m'em-
» pêcher d'arriver. »

La cour de Naples faisait naître mille prétextes pour éluder de recevoir l'ambassadeur du directoire que le ministre britannique Hamilton voulait qu'on refusât, en rappelant son vote régicide à la convention nationale. Un nouvel incident fit regarder comme plus inopportune encore la présence de cet ambassadeur. Dès le 18 septembre avait paru l'avant-garde de l'escadre anglaise victorieuse à Aboukir. Retenu par le calme dans les eaux de Sicile, Nelson ne fit son entrée dans la baie de Naples que le 22, à bord du *Vengeur*, et avec d'autres vaisseaux traînant à leur suite les tristes restes de la flotte française. Il serait difficile de peindre l'ivresse qui régna dans Naples au retour de l'amiral et à la vue de ces vais-

seaux captifs, dont l'approche seule avait naguère rempli d'épouvante cette ville et tout le royaume des Deux-Siciles. Le roi lui-même s'avança dans le port au-devant du vainqueur, et la reine Caroline fit éclater une joie qui prouvait assez combien était vive la haine qu'elle portait à la France républicaine. Toutes les scènes qui se succédèrent présentèrent l'image d'une fête nationale. Le ciel était magnifique et une immensité de chaloupes ornées de pavillons et de banderolles, avec de la musique, accompagnèrent le vaisseau amiral. Tout le rivage était couvert d'une multitude de peuple qui faisait retentir l'air d'acclamations et de cris de joie. Lorsque Nelson descendit à terre, les expressions de l'affection et de la reconnaissance la plus vive éclatèrent avec ivresse. Son front défiguré et couvert de cicatrices encore récentes s'embellit surtout aux yeux de lady Hamilton, et cette femme séduisante conçut dès lors pour le héros d'Aboukir une passion violente qui rappela celle de Cléopâtre pour Antoine, et à laquelle la mort seule a pu mettre un terme. Dès ce moment, lady Hamilton fut l'héroïne de la multitude dont Nelson était comme le dieu tutélaire. L'ivresse de la cour alla même au delà de l'exaltation populaire. On accabla d'honneurs l'homme qui venait d'anéantir la marine française dans la Méditerranée. L'anniversaire de sa naissance, tombant le 29 septembre, fut célébré par des réjouissances publiques; les fêtes et les festins se succédèrent. Lady Hamilton était l'âme de toutes ces fêtes; et le vainqueur du Nil s'enivrait à côté d'elle de tous les poisons de la volupté.

Que d'insultes pour le chargé d'affaires de France dans cet éclatant accueil ! Les démarches qu'il fit indiquent assez qu'il fut très-mécontent. Il attendait de jour en jour le nouvel ambassadeur, qu'on venait d'arrêter aux frontières. On l'y retint jusqu'à ce que le marquis de Gallo lui eût envoyé un passeport. Dans d'autres circonstances un tel procédé eût été envisagé comme une injure, et l'ambassadeur n'eût pas continué sa route; mais le gouvernement français semblait décidé à fermer les yeux, pour ne montrer qu'un sincère désir de la paix.

Arrivé enfin à Naples, le 2 octobre, Lacombe-Saint-Michel se rendit aussitôt chez le marquis de Gallo. Ce ministre lui dit que s'il était chargé d'une mission impérieuse ou désagréable, et si le gouvernement français mettait en avant de nouvelles prétentions relatives à son projet de fermer aux Anglais tous les ports de la Méditerranée, la guerre serait inévitable, et que sa cour était prête à tout événement. L'ambassadeur déclara que sa mission était toute pacifique, et qu'il en donnerait un témoignage irrécusable à son audience de réception qu'il sollicita avec instance. Dès le lendemain, il fut présenté au roi. « En vain, dit-il à Ferdinand, l'horizon politique se chargerait de nouveaux nuages; » la république française, forte de ses moyens comme » de sa loyauté, se refuserait toujours à croire, malgré l'évidence même, à tout projet hostile qui ne » serait pas annoncé comme tel. Aussi prompte à reprendre l'attitude guerrière qu'elle est disposée à » conserver l'attitude pacifique et amicale, elle serait toujours prête à repousser une agression; et » pleine de confiance dans la justice de sa cause, la » main, la même main qui présente la branche d'olivier, saurait reprendre l'épée guerrière et attendre avec sécurité le sort des combats. Du » reste, la nation française ayant fermement résolu » de porter aussi peu le joug que de l'imposer à » d'autres, s'empressera toujours de resserrer ces » liens utiles, par l'effet bienfaisant desquels les intérêts se réunissent.... »

Ce n'était pas là sans doute le langage d'un rhéteur tel que celui qu'avait fait entendre le devancier du nouvel ambassadeur du directoire. Mais comment aurait-il été compris, au milieu de tant de passions ardentes qu'on ne pouvait plus se flatter d'apaiser par le raisonnement, ou d'intimider par les menaces?

Du reste, au moment même où l'envoyé du gouvernement français laissait encore une porte ouverte à la conciliation, voici comment s'exprimait le *Rédacteur*, journal officiel du cabinet du Luxembourg, dans un article portant ces mots en tête: *Sur les préparatifs hostiles de la cour de Naples* (1).

« Quelle est donc cette inconcevable démence qui » entraîne la cour de Naples à sa perte? Quand » toutes les autres puissances du continent, après » une si longue guerre, sont forcées et par les circonstances et par le cri unanime des peuples de » poser les armes, un *roitelet*, le dernier de ceux » qu'on aurait pu avoir intérêt à détrôner, veut faire » prendre à son peuple une attitude menaçante: il » arme! Tous les Napolitains, depuis l'âge de dix-sept jusqu'à quarante-cinq ans, sont déclarés soldats par un édit royal, et obligés de s'exercer » aux évolutions militaires, pour être en état de » marcher au premier ordre. C'est la *peur* qui a » conseillé à *leurs majestés* (il y a trois majestés à » Naples, la reine, Acton et puis le roi), une mesure » si extraordinaire, si impolitique, si contraire à » leurs vrais intérêts; elles craignent d'abord les » Français qu'elles ont outragés avant et depuis la » révolution, par la scandaleuse préférence qu'elles

(1) Du 3 octobre 1798.

Digitized by Google

» ont donnée et donnent en ce moment encore aux » Anglais; par les persécutions et les haines qu'elles » ont tolérées et excitées contre les agents de la ré» publique et contre les Français en général; elles » craignent une grande partie de leurs propres su» jets qu'elles ont aigris, désespérés par des vexa» tions de toute espèce, et surtout en retenant dans » les cachots depuis plusieurs années une foule » d'honnêtes citoyens des plus estimables familles » du pays; mais ce qu'elles craignent surtout, c'est » cette république nouvelle, qui borde et ferme le » territoire de Naples. Pourquoi donc la braver?.. »

Le *Rédacteur* recherchait ensuite ce que, « dans » des circonstances si critiques, aurait dû faire une » cour guidée par des principes sages, et *non régie » par une femme irascible, impérieuse, inconsi» dérée;* » et il y opposait le tableau de sa *conduite réelle*. Ce tableau imputait à la cour de Naples les levains d'insurrection « que l'on voit chaque jour » se développer dans le pays romain, et qui ne sont » étouffés que par du sang, la révolte de Terracine, » l'asile donné aux révoltés... D'un autre côté, cette » imprudente puissance, continuait le *Rédacteur*, » a accueilli, reçu dans ses ports, malgré ses traités » avec la France, toute cette escadre anglaise qui » avait si inutilement poursuivi Bonaparte, mais qui » a combattu, avec les avantages du nombre et de » la position, les vaisseaux sur lesquels il avait été » transporté en Égypte, lui et son armée... Tant » d'audace et d'inconséquence pourraient-elles rester » impunies, dans le cas où *ces provocations re» nouvelleraient la guerre sur le continent?* Non. » En vain elle aurait fortifié le Garigliano et Gaëta. » A moins qu'une prompte paix continentale ne de» vienne pour le royaume de Naples une espèce » d'égide, une nuée de républicains de diverses na» tions franchira le petit fleuve qui sépare le terri» toire napolitain de celui de la république ro» maine... »

Ainsi le directoire, qui aurait voulu éviter la guerre, se livrait lui-même à des menaces et à des déclamations injurieuses envers la cour à laquelle il faisait présenter par son ambassadeur la branche d'olivier. Nous ne verrions là qu'une contradiction extravagante, si, à cette époque, tant les événements trompent les calculs de la politique, le directoire ne s'était trouvé sous l'impression de l'accueil que la cour de Naples venait de faire au vainqueur d'Aboukir. A ses yeux c'était à peu près une déclaration de guerre.

A son tour, la cour de Naples ne pouvait rester insensible aux écrits, préludes d'hostilités, que lui signalait le commandeur Ruffo, son ambassadeur à Paris. Déjà cet ambassadeur lui avait mandé que c'était particulièrement au roi que s'adressait le passage remarquable de la *proclamation du corps législatif au peuple français*, ouvrage du poëte Chénier. Voici le passage dont l'allusion était visible : « Si pourtant quelques *athlètes couronnés*, » mal instruits par de nombreuses défaites, veulent » rouvrir la lice des combats, alors, par la voix so» lennelle des deux grands pouvoirs de l'État, la ré» publique française donnera de nouveau le signal » de la victoire; et vous, Français, vous lui répon» drez par un cri unanime : Nous sommes prêts; » *quelle nation touche à sa délivrance? quel mo» narque est las de régner?* »

Sur les récriminations de l'ambassadeur, le directoire répondit que la *proclamation du corps législatif* n'était pas le fait du gouvernement, et que d'ailleurs jamais on ne s'était avisé d'établir un grief diplomatique sur de prétendues allusions faites dans un pays libre. Quant à l'article bien plus significatif inséré dans le *Rédacteur* du 5 octobre, le directoire fit observer qu'il ne l'avait pas été dans *la partie officielle*, la seule qu'avouât le gouvernement, et que d'ailleurs, ce n'était que la reproduction d'un article donné précédemment par une autre feuille, sous le titre de *Variétés*. Dans le fait, c'était une de ces philippiques détournées, émanées à dessein du cabinet de M. de Talleyrand.

La cour de Naples n'en pressait qu'avec plus d'ardeur ses préparatifs. Elle espérait qu'avec les troupes attendues de Sicile, ses forces régulières s'élèveraient à près de cent mille hommes. Souvent le roi, accompagné du prince héréditaire, allait assister sur la plage de Chiaja aux manœuvres des régiments étrangers et nationaux. On exerçait aussi journellement la milice armée du pays.

Cependant la cour de Vienne, applaudissant aux inspirations belliqueuses de la cour des Deux-Siciles, avait fait choix du général que celle-ci lui demandait. Mack fut envoyé, d'après le désir qu'en avait témoigné la reine à l'impératrice sa fille; Gallo lui-même l'avait désigné à Thugut. Il avait connu Mack à Vienne, et l'avait représenté au conseil comme l'un des capitaines qui saurait le mieux apprécier et les troupes qu'il aurait à conduire et celles qu'il aurait à combattre; comme un génie hardi, tempéré par la réflexion et l'expérience, au-dessus de toute exaltation, et dont la pénétration politique égalait les talents militaires.

Voilà comment, dès lors, s'établit cette réputation si usurpée, qui tomba depuis avec tant de fracas. Dans le fait, Mack n'était qu'un intrigant militaire, un de ces faiseurs de plans, qui, sans égard pour l'expérience, ont la prétention de diriger les armées d'après une théorie formée dans le cabinet plutôt

Digitized by Google

que sur le champ de bataille, et qui, mis à l'épreuve, ne retirent presque toujours que honte et confusion de l'application de leurs principes si souvent erronés.

Attendu de jour en jour et avec la plus extrême impatience, Mack s'étant embarqué à Trieste, aborda, après une courte et heureuse traversée, à Manfredonia, d'où il se rendit en toute diligence à Naples. Il avait un très-grand train et était accompagné de quatorze officiers allemands, composant sa suite ou son état-major. Il parut à la cour escorté de ses plans de campagne. L'ostentation de sa science militaire porta jusqu'au délire l'enthousiasme de cette cour de femmes. Le roi, la reine, lady Hamilton, le ministre Acton, le ministre Gallo, et la plupart des courtisans, ne se lassèrent pas d'abord d'écouter avec admiration le récit pompeux des opérations que le général autrichien allait entreprendre, à la tête de la nombreuse armée dont on lui confiait le commandement. Toutefois l'impression qu'il fit à la cour ne lui fut pas généralement favorable. Le coup d'œil d'aigle de Nelson mesura tout d'abord le mérite de l'homme. « Le général Mack, dit-il, ne peut » faire un pas sans avoir cinq équipages; mon opi» nion est faite; je désire me tromper. »

Mack était arrivé dans les premiers jours d'octobre : sa présence ne pouvait manquer d'être décisive. Le 12, il assista, ainsi que l'ambassadeur Hamilton et l'amiral Nelson, à un conseil de guerre tenu à Caserte. La reine s'y trouvait avec le chevalier Acton. La délibération roula d'abord sur l'organisation définitive de l'armée, objet qui occupait assidûment le roi et le gouvernement. Investi des pouvoirs de capitaine général, Mack fut chargé d'inspecter d'abord l'armée et d'en terminer l'organisation : il promit de la rendre mobile dans vingt-cinq jours au plus tard.

Aux yeux de tout le conseil, la guerre était inévitable, depuis que, par l'expulsion du pape et l'occupation des États romains, le roi Ferdinand voyait approcher de ses frontières cette nation redoutable autant qu'odieuse par ses victoires et leurs résultats, nation par laquelle il n'ignorait pas d'ailleurs que son royaume était une conquête enviée. L'ambassadeur Hamilton insista fortement dans ce conseil sur une déclaration de guerre ouverte à la France qui n'était nullement en mesure de prendre elle-même l'offensive : il fit au nom de sa cour les ouvertures les plus propres à y engager le gouvernement napolitain. Il importait en effet au cabinet de Saint-James de voir la guerre rallumée en Italie, afin d'amener la dissolution du congrès de Rastadt, et de vaincre enfin l'irrésolution de l'Autriche et, s'il se pouvait, de la Prusse elle-même. Mais le ministre de la guerre Ariola, dont l'opinion fut partagée par le roi, soutint que le gouvernement napolitain devait attendre que le cabinet autrichien prît, suivant sa promesse tacite, l'initiative des hostilités. Voulant dissiper les scrupules qui semblaient empêcher encore le roi de déclarer ainsi la guerre *ex abrupto* à la république française, Nelson annonça que c'était le seul moyen de mettre un terme à l'ambiguïté de l'Autriche, qui, par ses tergiversations, faisait perdre tout l'avantage que le continent aurait pu et dû tirer des résultats de la bataille du Nil. Le ministre d'Angleterre promit alors d'écrire dans ce sens à sir Morton Eden, à Vienne, pour faire stimuler l'Autriche. La reine se chargea d'aiguillonner l'impératrice sa fille. A l'issue du conseil, le roi se rendit à Saint-Leucio, maison de plaisance à un mille du château de Caserte, où il admit à sa table tous les personnages qui avaient assisté à la délibération. La tenue d'un autre conseil eut lieu le lendemain : toutes les mesures y furent arrêtées pour mettre l'armée en campagne. Mack annonça qu'il présenterait un plan offensif immédiatement après son inspection générale.

Nelson, qui avait promis l'appui de sa flotte, calcula qu'il aurait le temps d'aller resserrer le blocus de Malte, après s'être combiné avec l'escadre portugaise sous les ordres du marquis de Nizza. Il tenait beaucoup à présider aux mesures qui devaient rendre ce blocus efficace, n'ignorant pas d'ailleurs que la flotte turco-russe, forte de seize vaisseaux de guerre, venait de sortir de l'Archipel et s'avançait vers l'Adriatique pour assiéger Corfou.

Le 16, le roi, s'étant rendu à bord du vaisseau de l'amiral anglais, fut salué par toutes les batteries des vaisseaux de la rade. Là il eut avec Nelson une conférence qu'avait ménagée la reine. Dans la matinée même, et peu après que le roi l'eut quitté, Nelson mit à la voile; son escadre, retenue d'abord à la vue de Naples par un temps calme, disparut le 17.

Dans cette situation des affaires, le nouvel ambassadeur de France se vit abreuvé de toutes sortes de dégoûts. Ayant protesté au nom de son gouvernement, au sujet de l'admission de la flotte anglaise, contre une violation aussi manifeste du traité subsistant, la cour de Naples répondit à cette protestation par un mensonge : elle assura qu'en recevant Nelson dans le port de Naples, le roi avait cédé à la menace faite par cet amiral d'incendier la ville, si on refusait de le laisser entrer lui et ses vaisseaux.

Dans le même temps, les Français isolés qui se trouvaient à Naples, et ceux des habitants qu'on regardait comme partisans des idées révolutionnaires, subissaient, les premiers des persécutions, les autres la perte de leur liberté. Les réclamations que

Digitized by Google

fit à ce sujet l'ambassadeur restèrent sans effet. Le roi refusa même obstinément de recevoir le chargé d'affaires français Mangourit, que le minitre Hamilton lui avait signalé comme un émissaire propagandiste. Il est vrai qu'ayant figuré récemment comme envoyé de la république française dans le Valais, cet homme y avait fomenté une révolution. L'ambassadeur se plaignit vivement au ministre, marquis de Gallo, de ce que le roi refusait de reconnaître cet envoyé. La lettre qu'il lui adressa fera juger de la nature des griefs allégués par la cour de Naples contre l'agent diplomatique Mangourit :

« Le refus que fait le roi des Deux-Siciles de recevoir le citoyen Mangourit en sa qualité de secrétaire d'ambassade et chargé d'affaires, a lieu de me surprendre. Ce citoyen jouit, il est vrai, de la réputation d'un républicain prononcé; mais ce titre fait sa gloire, et nous avons tous la prétention de la partager avec lui. Si la république française n'a pas le droit de demander aux gouvernements monarchiques de lui envoyer des amis de ses principes, les gouvernements monarchiques n'ont pas le droit, à leur tour, d'exiger que nos agents diplomatiques soient précédés par une réputation antirépublicaine. Il me semble qu'une démarche aussi marquante que celle que fait en ce moment la cour de Naples, aurait dû être justifiée par des faits pris dans le séjour du citoyen Mangourit à Naples. Je ne pousserai pas plus loin mes réflexions; je me contenterai de rendre compte au directoire exécutif du refus formel de Sa Majesté le roi des Deux-Siciles, et j'attendrai ses ordres. »

Cependant Mack, qui venait de faire l'inspection générale de l'armée napolitaine, en rendit un compte peu avantageux : il avait trouvé la moitié de la cavalerie à pied et les magasins vides. On en accusa la mauvaise administration du ministre de la guerre Ariola, qui se justifia en faisant voir qu'une partie des fonds de son département avaient été employés par la reine à d'autres objets. Du reste, Mack annonça que tout était réparable avec un peu de temps, beaucoup de zèle, et de l'argent pour achever les préparatifs. Le roi Ferdinand, qui se regardait déjà comme le libérateur de l'Italie, ne voulut rien négliger pour assurer le succès de cette haute entreprise : une ordonnance royale prescrivit à toutes les caisses publiques de verser au trésor tout le numéraire qu'elles contenaient. Des bons ou billets royaux, qui furent créés à cet effet, devaient être donnés en échange. L'argenterie des églises et celle des particuliers furent requises pour la même destination.

Cependant la cour resta encore en suspens. D'un côté elle attendait la confirmation du concours de l'Autriche en vertu des traités; de l'autre elle redoutait d'être prévenue et attaquée par la France. En effet le roi ne pouvait plus se faire illusion sur la situation critique où se trouvait son royaume. Ses préparatifs de guerre et ses liaisons avec le cabinet de Londres, qu'il ne pouvait plus cacher depuis l'accueil que Nelson avait trouvé à Naples, devaient lui faire craindre de la part des républicains une attaque à l'improviste qu'il était de son intérêt de prévenir.

A Rome, les Français et leurs adhérents ne respiraient que la guerre, particulièrement excités par l'ex-conventionnel Bassal, secrétaire général et l'âme du consulat romain. Ce fut lui qui rédigea l'espèce de manifeste par lequel fut donné pour ainsi dire le signal des hostilités, en dépit des intentions et au mépris des instructions du directoire exécutif.

Mais la pensée lui en avait été suggérée par le journal le *Rédacteur*, et aussi par les circonstances qui se révélaient dans presque toute l'Italie.

Cette pièce très-remarquable fut adressée, au nom du consulat romain, aux trois commissaires Bertholio, Duport et Florent Guyot, que le directoire avait nommés près de ce nouveau pouvoir, pour l'organiser et le tenir en tutelle. En voici la substance.

« Citoyens commissaires! Fier des fonctions augustes dont il a été revêtu par vous, le consulat doit à la France, à Rome, à tous les républicains de l'Italie, une manifestation solennelle de ses sentiments ; un plus long silence serait un crime.

» Un ennemi puissant par notre faiblesse a placé son espoir dans notre sommeil ; il établit la certitude de ses succès, non sur la valeur de ses esclaves, mais sur la léthargie des hommes libres dont il médite la ruine ; il se confie, non dans ses phalanges mercenaires, mais dans les dispositions hostiles des contre-révolutionnaires qui nous environnent. La terre natale d'un Brutus sera-t-elle encore souillée par la présence des partisans de la tyrannie ? *L'insolente lâcheté* d'un monarque l'emportera-t-elle sur les descendants des maîtres du monde.

» Eh quoi! depuis le moment où, grâce à l'intrépidité française et à nos sentiments patriotiques, nous avons reconquis nos droits sur le despotisme, un *despote voisin* nous menace, nous insulte, combine notre destruction! il veut étouffer la république dans son berceau, il suscite contre elle ses propres enfants qu'il égare; il arme contre elle ses ennemis intérieurs qu'il soudoie; sa haine, son or, font éclater la sédition dans le département qui borde ses frontières; il paye les révoltés ;

Digitized by Google

» il applaudit à leur crime; il leur donne pour chefs » ses propres officiers; il ouvre un asile dans ses » États aux assassins de l'armée française, aux in- » cendiaires des propriétés républicaines; il leur » prodigue des secours et des munitions de toute » espèce! Ce n'est pas tout, il inonde nos contrées » de plans conspirateurs, de lettres conspiratrices, » de promesses contre-révolutionnaires. Ses agents » circulent dans les cités, dans les campagnes, dans » les lieux publics, dans les sociétés particulières; » son esprit infecte une partie des autorités; il se » glisse dans les tribunaux; ceux qui exècrent la » royauté se demandent si on les a vendus à la ty- » rannie!

» Que l'heure de la liberté sonne enfin, citoyens » commissaires; que le tocsin du patriotisme soit » entendu d'une extrémité de la république à l'au- » tre; que l'étincelle électrique parte de vous, de » nous, de Rome!

» Voulez-vous des armes? nous en aurons. Vou- » lez-vous de l'argent, des approvisionnements de » tout genre? nous en trouverons. Le consulat con- » naît les beaux moments, les déterminations su- » blimes de la convention nationale de France.

» A votre voix, à la nôtre, à celle des Français, » apparaîtront des phalanges *dont on ne soupçonne » pas l'existence*, et qui affranchiront notre voisi- » nage d'un sceptre abhorré jusqu'au sein de Naples.

» La diplomatie des républicains n'est pas le ba- » vardage des cours. Les républiques ne doivent re- » connaître, quand elles sont attaquées, que les » baïonnettes et les canons *pour négociateurs*.

» Naples trouve des soldats, nous aurons des » héros; Naples congédie un ministre qui n'a pas » veillé sur les magasins du despotisme (1), nous » imiterons Naples au profit de la liberté; Naples » soudoie le royalisme, l'aristocratie et l'hypocrisie » du fanatisme; nous saurons délivrer notre patrie » des royalistes, des aristocrates et des hypocrites » fanatiques. Naples tient les patriotes subjugués, » avilis; les patriotes relèveront leur tête et repren- » dront leur dignité; Naples insulte aux gouverne- » ments de Rome, de Milan, de Paris; nous ven- » gerons Paris, Milan et Rome.... Qu'au sortir de » cette délibération fatale à la tyrannie, *Rome ap- » prenne sa régénération et Naples son châti- » ment*.

» *Signé*, Le président du consulat, PIERELLI.
» Le secrétaire BASSAL. »

Armée de ce document, la cour de Naples chargea son ambassadeur à Paris de s'en plaindre avec amertume, d'en réfuter les assertions, et de s'en servir auprès du gouvernement français pour justifier ses défiances et ses armements. On agita aussi dans le conseil de faire occuper par les forces napolitaines les deux passages de Radicofani et de Spolette, qui forment la communication entre les États de Naples, de Rome et de Toscane. Mais un mouvement général parut préférable. On attendait, pour se décider, non-seulement un courrier de Vienne, mais le retour de l'amiral Nelson, et le plan de campagne qu'avait annoncé le capitaine général Mack.

Ce plan fut conçu dans la supposition que l'Autriche se déclarerait simultanément : il consistait à attaquer les Français sur toute la ligne, tandis qu'ils seraient pris en flanc par les Autrichiens, et qu'une diversion effectuée par un armement sicilien dirigé vers la Toscane les tiendrait en échec de ce côté.

Dans cet état de choses, l'ambassadeur Lacombe-Saint-Michel n'osait confier aux courriers que des dépêches ambiguës ou insignifiantes, car toutes les issues étaient gardées par des postes où s'exerçait une surveillance sévère. Ce n'était que par ses commissaires à Rome que le directoire obtenait des détails confidentiels sur la situation politique du royaume de Naples, détails que ces commissaires recevaient eux-mêmes de leurs émissaires et par des voies détournées. Aux faits publics de l'époque qu'ils interprétèrent, ils ajoutèrent, à la fin d'octobre, les particularités suivantes : « Le numéraire devient » tous les jours plus rare à Naples et les banques » publiques sont vides : la cour avoue qu'elle y a » pris vingt-huit mille ducats. Le papier perd cin- » quante-deux pour cent. Il paraît difficile que le » gouvernement trouve les fonds nécessaires pour » guerroyer... »

En confirmant les informations sur le mauvais état de l'armée et sur le compte peu avantageux qu'en avait rendu le général Mack, les commissaires du directoire s'exprimaient ainsi : « L'armée » royale monte, il est vrai, à cent vingt mille hom- » mes; mais c'est une cohue : la majeure partie, » composée de cultivateurs arrachés aux travaux de » la campagne, n'est qu'une troupe indisciplinée et » mécontente. Les officiers ont acheté leurs charges » que la cour a mises à l'encan. Les premiers em- » plois se trouvent dans les mains des gens les plus » vils et les plus ambitieux, à qui l'or a suffi pour » les acquérir; et la cour, suspectant l'attachement » et la fidélité des anciens officiers napolitains, va » confier imprudemment la direction des opérations » qu'elle médite à des étrangers qui n'ont point la » confiance des soldats.

(1) Le ministre de la guerre Ariola.

Digitized by Google

» Du reste, ajoutaient les commissaires, une véritable terreur pèse sur le royaume de Naples. » Beaucoup de gens disparaissent de la capitale, » sans qu'on sache ce qu'ils deviennent. Il ne restera bientôt plus un seul Français dans les États » de Sa Majesté Sicilienne. Les hôtels des ministres » de la république française et de la république cisalpine sont assiégés par une foule d'espions : on » n'ose passer dans le voisinage... »

Cependant Nelson, qui venait de bloquer plus étroitement l'île de Malte, rentra à Naples, le 5 novembre, avec deux vaisseaux de ligne, à bord desquels se trouvaient cent cinquante Français formant la garnison prisonnière de l'île de Gozzo, qui dépend de Malte et dont les Anglais s'étaient emparés : il avait laissé devant cette forteresse trois vaisseaux de ligne et quatre frégates.

Au retour de Nelson, le port de Naples renfermait quatre vaisseaux de ligne portugais; trois vaisseaux et deux brigantins anglais. On s'attendait à y voir arriver des vaisseaux russes. Des soldats, de l'artillerie et des munitions de guerre sortaient continuellement de Naples, se dirigeant vers le camp de San-Germano, où étaient rassemblés quarante mille hommes des meilleures troupes. Le roi d'ailleurs venait d'annoncer officiellement son départ prochain pour aller se mettre à la tête de l'armée.

Nous voici à l'époque déjà indiquée, où sir Morton Eden fit partir en toute hâte de Vienne pour Londres (1) M. Stratton, son secrétaire de légation, avec des rapports d'une haute importance diplomatique. Ces rapports instruisirent le ministère anglais des mesures fermes que la cour de Naples, *assurée de l'appui de l'Empereur*, avait résolu de prendre, dans la position actuelle des affaires d'Italie. D'un autre côté, il résultait de ces mêmes rapports qu'à l'arrivée des dernières propositions du directoire, le parti de la guerre à Vienne entrevoyait de grandes difficultés dans une pacification générale, d'après les changements que les armées françaises avaient effectués en Italie, contre les bases du traité de Campo-Formio, difficultés qui s'aggravaient chaque jour davantage par l'extrême probabilité d'une guerre imminente entre la république française et la cour de Naples. Sir Morton Eden considérait le moment comme d'autant plus décisif, que la cour de Vienne, dans cette position, engageait celle de Londres à lui faire connaître ses intentions et ses vues sur la question d'une paix générale, mise en avant par les dernières ouvertures du gouvernement français.

(1) Le 11 novembre 1798.

A l'arrivée de M. Stratton, on était à la veille de la rentrée du parlement, et le bruit se répandit aussitôt que le directoire exécutif de France avait manifesté le désir de renouer avec la Grande-Bretagne des négociations combinées avec celles qui auraient lieu, en même temps, pour la paix générale. Mais à en juger, soit d'après l'esprit et le ton du discours d'ouverture prononcé par le roi, soit d'après les avantages que les derniers événements, et surtout l'issue des affaires d'Irlande, avaient donnés au ministère, l'époque n'était pas heureusement choisie pour engager le cabinet de Londres dans de nouvelles négociations: sa politique d'ailleurs le poussait à la guerre. Sur le continent, les circonstances n'étaient pas plus favorables à un dénoûment pacifique.

Tout ayant été pesé dans divers conseils, le ministère anglais répondit vers la fin de novembre à la cour de Vienne, qu'il ne pourrait entrer en négociation avec la France, à moins qu'au préalable elle ne consentît à évacuer Malte et l'Égypte : c'était rendre impossible la négociation simultanée. La dépêche qui contenait cette décision était en route pour Vienne, quand le roi de Naples, achevant ses préparatifs, résolut de prendre l'initiative des hostilités et s'assura en même temps de deux nouvelles alliances.

Le 29 novembre, il conclut à Saint-Pétersbourg, par l'entremise du duc de Serra Capriola, un traité avec l'empereur de Russie que le prince Besborodko, MM. de Kotschubey et Rostopchin signèrent au nom du czar. Indépendamment de l'appui stipulé de la flotte russe unie à celle de la Porte dans la Méditerranée, Paul Ier s'engageait à fournir au roi des Deux-Siciles un secours de troupes de terre qui consistait en neuf bataillons d'infanterie, avec l'artillerie nécessaire, et deux cents cosaques.

Peu de jours après, le 1er décembre, le roi de Naples conclut aussi avec la Grande-Bretagne un traité d'alliance signé dans sa capitale par le marquis de Gallo et le chevalier Hamilton. En vertu de ce traité, l'Angleterre s'engageait à entretenir, dans la Méditerranée, jusqu'à la paix, une flotte ayant une supériorité décidée sur celle de l'ennemi. Le contingent maritime du roi des Deux-Siciles se trouvait déterminé, et tout commerce avec la France était désormais interdit à ses sujets.

Ces deux traités n'étaient pas encore signés quand le roi, par l'impulsion du cabinet de Londres, commença la guerre. L'ambassadeur Hamilton, et surtout Nelson, dont la présence à Naples électrisait tous les esprits, le décidèrent à ne pas attendre qu'il fût attaqué dans ses États. Ferdinand fut encore excité à la guerre offensive par le cardinal ne-

Digitized by Google

veu du pape et d'autres émigrés romains de la principale noblesse. Ils lui représentèrent le facile succès de l'invasion de Rome et de tout l'État de l'Église, où les peuples prendraient aussitôt les armes pour secouer le joug des Français.

Dans le même temps, les émissaires Valentini et Rondanini, qu'on avait envoyés à Rome et dans les principales villes pontificales comme espions, assuraient que tout le peuple était disposé à ouvrir les bras à l'armée royale; enfin le parti anglais insinuait que l'Empereur était prêt, de son côté, à envahir la Lombardie: le roi n'hésita plus.

Il restait à entraîner le conseil, dont quelques membres soutenaient qu'il fallait attendre que l'Autriche se déclarât, ou du moins qu'elle donnât le signal. Mais d'accord avec le parti anglais, Mack, du quartier général de San-Germano, manda qu'en examinant la situation des lieux, il avait trouvé absolument nécessaire, dans les circonstances présentes et pour la sûreté du royaume, de prendre, sur la frontière, trois positions avantageuses, et qu'une de ces positions se trouvait sur le territoire romain. En envoyant son rapport au roi, il demanda des instructions. A l'issue d'un conseil secret, tenu dans le cabinet de la reine, le conseil d'État décida l'entrée sur le territoire romain; mais en déclarant toutefois aux autorités de Rome « que cette opération était nécessitée par l'obligation de se mettre sur la défensive, dans le cas d'une attaque subite contre le royaume de Naples; que l'occupation d'ailleurs aurait lieu sans préjudice des droits territoriaux, et enfin que les troupes royales payeraient argent comptant toutes les livraisons et fournitures qui leur seraient faites..... »

L'ordre de se mettre en marche fut donné aussitôt, et le roi partit incontinent pour l'armée.

Pendant ce temps, voilà ce qui se passait à Rome, où l'invasion des Napolitains n'était pas même présumée; c'était le général Macdonald qui jusqu'alors y avait commandé les troupes françaises. Le 18 novembre arriva le nouveau commandant en chef Championnet: il descendit au palais Colonna et se rendit le lendemain, accompagné de son état major, à la séance du consulat où, dans un discours énergique, il exposa l'objet de sa mission, après avoir lu le décret du directoire qui le nommait général en chef de l'armée de Rome. Le 20, il fit mettre à l'ordre du jour une proclamation adressée à l'armée, où il déclarait: « Que toujours fidèle aux promesses » faites au nom de la nation française, le directoire » exécutif avait ordonné l'organisation de l'armée » de Rome dont le commandement lui avait été con» fié, pour faire respecter l'indépendance et la sou» veraineté de la république romaine, fille et alliée » de la grande nation..... »

Les troupes françaises formant l'armée de Rome s'élevaient à peine à seize mille hommes, et elles occupaient une ligne de soixante lieues. La droite, sous les ordres de Macdonald, couvrait le pays depuis Terracine jusqu'à Tivoli; le centre, sous le général Lemoine, occupait Terni et Rieti; le général Casabianca, avec la gauche, défendait Ascoli, Fermo, Macerata et Ancône. Une réserve qui dépendait du corps de Macdonald tenait garnison à Rome. Outre une artillerie mal attelée et des magasins vides, les communications étaient rendues difficiles par la chaîne de montagnes qui séparait ces différents corps.

Cependant l'armée napolitaine était entrée en campagne au nombre de quarante mille hommes, s'avançant avec rapidité et opérant à la fois par trois directions: le 24 novembre, elle déboucha sur le territoire romain. L'aile droite, commandée par le lieutenant général Micheroux, pénétra par l'Abruzze, le comte Roger de Damas, qui commandait la gauche, s'avança par Terracine, tandis que Mack, avec le centre, marcha droit à Rome, par Frosinone. Le roi suivait l'armée, accompagné du général Acton et d'un assez grand nombre d'officiers généraux.

En entrant sur le territoire pontifical, ce prince publia une proclamation où il expliquait ses motifs, ses espérances et le plan qu'il se proposait de suivre. Il ne faut pas confondre ce document avec le ridicule manifeste que lui attribua le directoire de France, et que reproduisirent les gazettes étrangères de l'époque. Voici une traduction exacte du document véritable.

Ferdinand IV, par la grâce de Dieu, roi des Deux-Siciles, etc.....

« Depuis le commencement des révolutions poli» tiques qui ont détruit toute espérance de tranquil» lité dans diverses parties du monde, nous nous » sommes appliqué à pourvoir avec soin à la sûreté » de nos domaines royaux; nous en avons éloigné » les séducteurs et leurs maximes pernicieuses; » nous avons réorganisé et accru nos armées, res» serré le nœud de nos alliances avec les puissances » amies, stipulé un traité de paix avec la république » française, épuisé tous les autres procédés pacifi» ques; et cependant nous nous trouvons dans la » dure perspective d'un danger qui menace la paix » et l'intégrité de notre territoire, résultat du bou» leversement opéré dans le pays romain, qui tou» che nos limites, et des outrages qu'a essuyés la » sainte religion catholique, outrages qui ont en-

Digitized by Google

» traîné des discordes civiles, des déprédations et » des scènes de massacre.

» Ces événements, réunis à l'invasion de Malte, » qui est de notre mouvance royale; aux continuelles » menaces d'une invasion prochaine de nos propres » domaines, confirmées par les préparatifs militai- » res; enfin aux mouvements de troupes destinées à » *révolutionner* notre royaume de Naples, nous ont » contraint à prendre des mesures plus efficaces » encore pour éloigner de nos États les dangers qui » les menacent. C'est pourquoi nous nous sommes » déterminé à faire avancer notre armée royale dans » l'État de Rome, partout où besoin sera, avec la vo- » lonté stable d'y rétablir la religion catholique, d'y » terminer les désastres et les déprédations, d'y » ramener la paix, et de le replacer sous le gouver- » nement régulier de son légitime souverain.

» Nous déclarons à nos très-aimés sujets, aux » habitants de l'État romain et aux peuples de toute » l'Italie, que bien loin de vouloir ressusciter la » guerre contre aucune puissance, il n'y a que le » désir de pourvoir à leur sûreté, et de rendre à la » religion l'hommage qui lui est dû, qui ait pu nous » porter à cette entreprise, dans laquelle, avec l'aide » de Dieu, et secondé par les puissants secours de nos » grands alliés, ainsi que par les efforts des nations » italiennes, nous espérons obtenir des succès. Nous- » même, à la tête des braves soldats de notre armée, » nous dirigerons les opérations militaires, promet- » tant de n'en faire usage que dans le cas de résis- » tance ou d'agression. . . . . »

Après avoir déclaré sa ferme intention de ne permettre ni excès, ni représailles, et même d'accueillir dans son affection paternelle les hommes égarés et repentants, le roi de Naples terminait en exhortant les généraux et commandants de toute armée étrangère « d'évacuer sur-le-champ avec leurs troupes » tout le territoire romain, sans prendre aucune » part ultérieure aux destinées de cet État, dont le » sort, disait-il, à raison de son voisinage, et pour » les motifs les plus légitimes, intéresse spéciale- » ment notre puissance royale. »

Les principales colonnes de l'armée napolitaine, ayant fait simultanément une attaque sur les divers postes avancés des Français, ceux-ci se replièrent. A la nouvelle de cet envahissement du territoire romain, le château Saint-Ange tira le canon d'alarme et la générale fut battue dans Rome. Bien que Championnet manquât de munitions, que ses corps fussent dispersés, que sa cavalerie fût insuffisante, enfin que toutes les chances de la guerre lui fussent défavorables, le danger imminent de sa position ne l'effraya point. Il fit approvisionner et armer le château Saint-Ange, y mit une bonne garnison, dont il confia le commandement au chef de bataillon Valterre, leva un corps de volontaires romains, doubla la garde urbaine et lui confia la défense de la capitale; puis, ramassant le peu de troupes françaises et polonaises qu'il avait sous la main, il se porta sur les points menacés, après avoir ordonné de couper le pont de Tivoli sur le Teveron. S'étant plaint, dès le 25 novembre, à Mack, de cette violation des traités, et lui ayant demandé une explication catégorique, le général lui répondit le 26 que l'armée napolitaine avait passé les frontières pour se mettre en possession de l'État romain que les Français, d'après les conventions faites avec l'Autriche à Campo-Formio, ne pouvaient occuper, et dont d'ailleurs le gouvernement n'avait jamais été reconnu par l'Empereur ni par le roi de Naples. « Les » Napolitains que je commande, ajoutait-il, et qui » ont leur roi à leur tête, ne se retireront que lors- » que les Français se seront eux-mêmes retirés dans » la Cisalpine.... Je regarderai aussi comme décla- » ration de guerre toute attaque contre l'État de » Toscane... »

Il ressortait évidemment et de la proclamation du roi et de la lettre de Mack que la république romaine formait le texte des difficultés entre le directoire et les cours de Naples et de Vienne; que celle de Naples ne s'était décidée à prendre l'offensive que par suite de l'inflexibilité du gouvernement français à conserver à Rome ses cinq consuls, son capitole et ses tribuns; que l'Empereur, à la vérité, n'entrait dans cette querelle qu'en qualité d'auxiliaire et de contractant du traité de Campo-Formio; que ce traité était encore et toujours la base des rapports, des plans, des déterminations de la cour de Vienne; et que tout différend eût fini si le directoire eût fait évacuer l'État romain.

Déjà la gauche de l'armée française, forcée d'abandonner Ascoli, se repliait sur Fermo, au bord de l'Adriatique, tandis que le centre était menacé d'être tourné par Rieti. En effet un corps d'armée pouvait en cinq heures se porter de Rieti à Terni, et se trouver ainsi à quatre journées sur les derrières de Rome, à cheval sur une des chaussées qui conduisent à Florence. Le danger était pressant. Les instructions données à Championnet par le directoire portaient de se replier d'abord, dans le cas d'une attaque de la part de l'armée napolitaine, jusque sur les frontières de la république cisalpine, afin de venir s'appuyer à l'armée que commandait le général Joubert; mais Championnet, soit par ambition, soit par l'effet de son patriotisme exalté, crut devoir éluder un ordre qui lui parut déshonorant et pour lui et pour ses braves troupes; il se borna donc à faire évacuer Rome dont il regardait la défense

Digitized by Google

comme impossible avec le peu de forces dont il pouvait disposer. La retraite se fit en bon ordre : les commissaires français, le sénat, les consuls, le tribunat romain, les autorités secondaires et une grande partie de la garde urbaine suivirent le quartier général, de même que les plus ardents révolutionnaires, à la tête desquels figuraient les jeunes princes Borghèse et Santa-Croce.

Ainsi l'évacuation de Rome fut protégée, et les Français purent emmener avec eux non-seulement les membres du gouvernement républicain, mais tous ceux qui avaient à redouter la persécution d'un roi qui s'annonçait comme le vengeur de la religion outragée dans la personne de son pontife suprême. En partant, Championnet avait solennellement promis au commandant de la garnison qu'il laissait au château Saint-Ange, de rentrer vainqueur dans Rome au bout de trente jours.

La retraite se continua dans le meilleur ordre, et les Français vinrent s'adosser aux montagnes, après avoir placé une avant-garde pour observer en même temps l'ancienne route de Rome à Civita-Castellana et celle qui conduit à Florence. Le gros des troupes prit position en arrière du ravin de Civita-Castellana dont Championnet fit occuper le château fortifié. Le pont de Borghetto sur le Tibre fut retranché. Le général Lemoine occupa Rieti : le quartier général s'établit à Terni.

Tandis que Championnet effectuait ainsi sa retraite, Mack s'était avancé sur Rome, et le roi Ferdinand y fit son entrée solennelle le 29 novembre, à cinq heures du soir, au milieu des acclamations de ce même peuple qui, naguère, avait applaudi de tout son cœur à l'établissement républicain dans ses murs. Le roi descendit au palais Farnèse dont il était propriétaire, et reçut le lendemain les félicitations des grands, des prélats, et des députés des différentes corporations de la ville. Il nomma commandant d'armes le duc de Salandre, et gouverneur de Rome le prince Pignatelli, oncle du prince Belmonte-Pignatelli qui avait signé le traité de Paris.

Déjà la contre-révolution était faite : la populace et surtout les Transtévérins n'avaient pas plutôt vu partir les Français qu'ils s'étaient répandus dans la ville, et avaient détruit tout ce qui pouvait rappeler la présence de ces dominateurs. Les armoiries de la république romaine et celles du directoire furent arrachées des édifices qui les portaient ; les arbres de la liberté furent abattus ; on leur substitua des croix expiatoires. Le mausolée élevé à la mémoire du général Duphot fut renversé et les cendres de cet officier furent jetées au vent. Ces excès se passèrent sous les yeux et avec l'approbation tacite d'un prince dont le devoir était de les réprimer. Il laissa même ses soldats se réunir à la populace pour exercer des actes de barbarie sur les juifs : un grand nombre de ces derniers furent égorgés ou jetés dans le Tibre. Les deux frères Corona, napolitains, dont l'un avait été ministre de la police de la république romaine, furent condamnés par ordre du roi à être fusillés, mais ils ne furent pas exécutés. Enfin on rechercha et l'on poursuivit avec une extrême rigueur tous ceux des habitants que l'on soupçonnait d'être partisans de la révolution. En se livrant à cette réaction sanglante, le peuple excité par le clergé demandait à grands cris qu'on rétablit l'ancienne forme de gouvernement. Le roi, en attendant, nomma un gouvernement provisoire composé du prince Gabrielle, du prince don Tito Aldobrandini Borghèse, du marquis Ricci et du marquis Camillo Massimi. Le chevalier Valentino prit le commandement de la garde bourgeoise.

Sans songer au voisinage de l'armée française, qui pouvait d'un moment à l'autre le forcer d'abandonner sa conquête, le roi s'empressa d'inviter le pape à venir reprendre son gouvernement spirituel et temporel. « Votre Sainteté, lui écrivit-il, apprendra sans doute avec la plus grande satisfaction » que, par le secours de notre divin Sauveur et » maître, et sous l'auguste protection du bienheureux saint Janvier, je suis entré sans résistance » et triomphant dans la capitale de la chrétienté.

» C'est pour votre gloire encore plus que pour la » mienne que j'ai reconquis cette cité superbe que » des impies vous ont forcé d'abandonner, mais au » sein de laquelle vous pouvez maintenant revenir » sans crainte, et reprendre votre autorité paternelle, à l'abri de mes armes... Quittez promptement votre trop modeste retraite ; et porté sur les » ailes de nos chérubins qui transportèrent autrefois Notre-Dame de Lorette, partez et descendez » dans ce Vatican que doit purifier votre présence. » Tout est prêt pour y recevoir Votre Sainteté ; elle » pourra encore célébrer l'office divin le jour de la » naissance du Sauveur, qui, pour elle, sera l'époque » d'une nouvelle existence (1). »

Dans le même temps que le roi de Naples et le général Mack s'emparaient de Rome, l'amiral Nelson faisait transporter et débarquer dans le port de Livourne, à bord d'une division de vaisseaux de

(1) Cette lettre fut publiée pour plaire au peuple romain ; mais c'était évidemment un leurre, car il n'était pas possible de la faire parvenir à Pie VI, prisonnier à Valence, et il était encore moins possible à Pie VI de rompre ses fers et de venir à Rome pour la fête de Noël.

Digitized by Google

guerre anglais et portugais, six mille hommes de troupes napolitaines. Cette division navale ayant paru le 28 novembre devant Livourne, deux officiers, l'un Napolitain et l'autre Anglais, descendirent à terre pour demander l'autorisation de débarquer les troupes. L'état-major toscan, s'étant assemblé, consentit une convention, portant que le service de la place se ferait mi-partie entre les soldats toscans et napolitains.

L'occupation effectuée, le gouvernement du grand-duc donna connaissance de l'événement, par une note diplomatique, à tous les ministres étrangers résidant à Florence. La note exposa que c'était en vertu d'un écrit en forme de convention remis au gouverneur de Livourne par les ministres des Deux-Siciles et de S. M. britannique, et signé par eux, que cette occupation s'était opérée; que les droits de S. A. R. le grand-duc seraient conservés ; qu'il ne serait commis aucune hostilité envers aucune puissance, si ce n'était dans le cas de propre défense : qu'il y aurait sûreté pour les personnes et les propriétés des sujets toscans et des autres habitants du port de Livourne, même des individus des nations en guerre, et que tous les priviléges du port neutre seraient respectés.

Cette notification du grand-duc n'avait réellement pour objet que de mettre à couvert la responsabilité politique de ce prince à l'égard de la France. Mais les Napolitains débarqués à Livourne n'en avaient pas moins la destination de faire insurger la Toscane, et de couper la communication de l'armée française de Rome avec le nord de l'Italie.

Cette double invasion du roi de Naples et l'occupation de Rome et de Livourne furent pour le gouvernement français des événements inattendus et qui dissipèrent les illusions dont il se berçait encore. Le commandeur Ruffo, ministre des Deux-Siciles, venait de partir de Paris avec les assurances les plus pacifiques et dans l'espoir de tout aplanir près de sa cour. On lui avait promis de rappeler Lacombe-Saint-Michel, et de ne plus insister sur la mission de l'agent diplomatique Mangourit. On était convenu aussi que le consulat romain avait encouru le blâme du directoire, et que c'était avec raison qu'on reprochait à l'agent politique Bassal l'imprudence du dernier manifeste contre la cour de Naples, manifeste provocateur, qui, soit par son contenu peu mesuré, soit par le moment où il avait paru au milieu des négociations avec la cour de Vienne, avait fait la plus vive sensation, tant en Italie qu'à Paris et ailleurs. On avait même décidé la révocation de Bassal, et on lui avait donné ordre de s'éloigner de Rome (1).

D'autres ménagements et des offres séduisantes circulaient en même temps à Vienne et en Allemagne. Telle était la mansuétude du directoire à l'égard du Piémont et de la Toscane, qu'il se bornait à ne plus exiger qu'un prêt de quatre millions par le grand-duc et un prêt de deux millions par la cour de Turin.

M. de Talleyrand était le principal artisan de ce système mitigé de dissimulation temporaire, pendant la durée duquel le directoire eût achevé ses levées en Suisse, ses organisations militaires en Italie, son plan de discorde dans l'Empire, au moyen de l'appât des indemnités, sa compression du parti démagogique dans l'intérieur, ses réquisitions militaires, la soumission entière de la Belgique intempestivement soulevée, enfin l'assujettissement complet de l'Espagne et l'invasion du Portugal. L'agression napolitaine vint renverser toutes les combinaisons du cabinet directorial.

(1) Le commandeur Ruffo paraissait peu compter sur ces promesses : arrivé à Rome dans les derniers jours de novembre, il ordonna de préparer un souper, un bon lit, et d'inviter ses amis à venir le voir le lendemain : en même temps, il demanda des chevaux de poste pour un courrier qu'il voulait expédier à Naples. Les chevaux arrivent, le commandeur se jette dans la chaise de son cousin et part pour Naples à minuit. Il survient un envoyé du directoire qui avait fait grande diligence, et qui portait l'ordre d'arrêter à Rome le commandeur Ruffo, afin qu'il servît d'otage jusqu'au retour des agents français qui étaient à Naples. Championnet, sachant que Ruffo était déjà à Rome et qu'il avait demandé à partir seulement le lendemain, ne fit passer aucun ordre à l'auberge où il croyait le commandeur. Quand, le lendemain, on vint s'assurer de sa personne, on trouva sur son lit un courrier napolitain, couché tout habillé, et qui dit d'un air fâché que son maître était très-paresseux, et qu'afin d'éviter d'écrire, il était lui-même parti pour Naples en courrier.

Digitized by Google

PIÈCE JUSTIFICATIVE.

TRADUCTION DU MANIFESTE

QUE LA PORTE OTTOMANE A FAIT REMETTRE A TOUS LES MINISTRES DES COURS ÉTRANGÈRES RÉSIDANT A CONSTANTINOPLE.

Toutes les cours de l'Europe savent que l'union et la bonne intelligence qui, de temps immémorial, régnaient entre la sublime Porte et la cour de France, n'avaient jamais été interrompues par aucune rupture ni inimitié; qu'elles n'avaient éprouvé jusqu'à ce moment aucune altération, et que la sublime Porte n'a jamais cessé de remplir exactement toutes les conditions des traités, de donner à la France des témoignages de son amitié et de son attachement, et de se montrer dans toutes les occasions son amie sincère et véritable. Il y a six ans, au commencement de la révolution française, la plupart des cours de l'Europe se lièrent entre elles par des traités, et formèrent une alliance contre la France; et quoique la conduite de ceux qui s'étaient emparés en France des rênes du gouvernement fût très-indécente, cependant la sublime Porte, uniquement en faveur de l'ancienne amitié qui existait entre elle et la nation française, adopta le système de la neutralité. Plusieurs fois elle fut invitée par les cours alliées d'accéder à leur alliance, et de rompre ses liaisons avec la France. Les circonstances de la France inspiraient de jour en jour plus d'horreur; l'approche des armées des puissances alliées, la conquête par les armées de l'Empereur des places très-fortes de Valenciennes, de Condé et du Quesnoi, que l'on peut regarder comme la clef de la France du côté du nord; la prise de possession par les Anglais du port de Toulon et des vaisseaux de guerre qui se trouvaient alors dans cet unique arsenal de la France sur la Méditerranée; les rassemblements considérables des royalistes dans les provinces, rendaient certainement l'état de la France très-faible, et la réduisaient, sous tous les rapports, à une détresse très-sensible. Quoique la sublime Porte eût pu s'allier avec les autres puissances, ne consultant cependant que sa droiture et son équité, qui sont connues de toutes les nations, elle ne s'est jamais permis de s'écarter de son système de neutralité. Et si, dans le temps que la France était resserrée par terre et par mer, et éprouvait les horreurs d'une disette générale, la sublime Porte eût rompu tout à fait les liaisons qu'elle avait avec elle, il est certain que son état de détresse aurait tellement augmenté, qu'il serait parvenu au point de porter la nation française aux plus grands désordres et au désespoir. La sublime Porte, non seulement n'a pas rompu alors ses liaisons avec la France, mais tout le monde sait qu'elle l'a comblée même de faveurs signalées, qui ont donné lieu aux plaintes des autres cours. Il ne faut jeter qu'un léger coup d'œil sur les événements de la guerre et sur les circonstances qui les ont accompagnés, pour voir combien la France a retiré d'avantages de la neutralité laquelle la sublime Porte s'est tenue pendant la guerre.

La France, sans doute, pour répondre à toutes les marques qu'elle recevait de la générosité de la sublime Porte, aurait dû persévérer toujours dans son amitié pour cette cour; mais à la faveur du feu de la révolte, qui embrasait depuis quelques années la France, les personnes qui avaient usurpé l'autorité et voulaient la retenir entre leurs mains, se procuraient partout des agents intermédiaires qui servaient leurs vues; ils sacrifiaient l'intérêt public à leurs intérêts particuliers, et ne balançaient pas, pour consolider leur pouvoir, de porter dans les États policés les mêmes désordres et les mêmes troubles qui régnaient en France, de détruire toutes les religions, de dévaster les villes et les États, de piller tous les biens de leurs habitants; et dans l'intention de séduire et de tromper, par le fantôme d'une prétendue liberté, les gens simples et bornés, et en réduisant par le fait l'espèce humaine à l'état des bêtes féroces, ils employaient tous les moyens pour ébranler et révolter indistinctement les sujets de toutes les puissances voisines ou éloignées, amies ou ennemies, et pour les exciter à se soulever contre leurs souverains légitimes.

D'un côté, les ambassadeurs de France résidant près la sublime Porte, employant auprès d'elle la même ruse et la même astuce qu'ils ont montrées partout, lui donnaient des marques d'amitié, et cherchaient par toutes sortes de moyens trompeurs à la séduire, et à l'engager à se déclarer contre les autres cours amies; d'un autre côté, les commandants et généraux des troupes françaises en Italie, dans l'intention perfide de corrompre les sujets de Sa Hautesse, ne cessaient d'envoyer dans la Romélie, en Morée et dans les îles de l'Archipel, des émissaires connus par leur caractère de fausseté

et de perfidie, et de répandre partout des écrits incendiaires qui excitaient à la révolte.

Tout le monde connaît la lettre que Bonaparte a écrite aux Mainottes, et les autres écrits que son génie fourbe et trompeur a répandus partout. Toutes les fois que la sublime Porte s'est plainte au directoire français de la conduite de ses généraux, il a toujours répondu qu'il désapprouvait hautement leurs procédés contraires à l'amitié, qu'il les réprimerait désormais, et que son intention était de fortifier de plus en plus les liens de l'ancienne amitié qui unissent la France avec la sublime Porte.

D'après ces réponses officielles, la Porte aurait dû s'attendre que les généraux français se fussent désistés de tout procédé perfide; mais on a eu des preuves qu'ils n'ont absolument pas changé de conduite, et qu'ils sont devenus plus téméraires et plus séditieux qu'auparavant. Et quoique la sublime Porte ait compris alors que les réponses du directoire étaient marquées au coin de la fausseté et de la duplicité, et que les procédés criminels de ses employés étaient conformes aux instructions dont ils étaient porteurs, et que, d'après cela, les plaintes qu'elle pourrait adresser désormais au directoire seraient inutiles, cependant, dans l'espoir que le directoire changerait de système, et qu'il renoncerait à sa vile passion de troubler l'ordre et l'harmonie du monde entier, ou que les Français, ne pouvant souffrir plus longtemps les maux insupportables dont les accablaient depuis le commencement de la révolution l'ambition et l'intérêt de quelques individus intrigants, feraient changer la face des affaires en France, la sublime Porte, pour éviter que les inimitiés secrètes ne dégénérassent en hostilités ouvertes, n'avait pas voulu altérer sa conduite envers la France, et elle avait préféré le parti du silence et de la modération.

Le directoire français, dans le commencement de ses guerres avec les autres cours, avait déclaré qu'il n'était pas dans l'intention d'étendre ses possessions, et qu'il rendrait, à la paix, les pays qui pourraient entrer sous sa domination; mais non-seulement il ne s'est pas contenté de joindre à la France de vastes pays qu'il a su arracher aux puissances avec lesquelles il était en guerre, mais en mettant la mésintelligence parmi les puissances alliées, il a su profiter des changements de dispositions survenus entre elles; en écartant toute considération, il a mis en évidence ses projets secrets; il a, sans prétexte, et dans la seule vue de faire le mal, envahi des républiques et d'autres États libres et indépendants, qui avaient, comme la sublime Porte, adopté le système de la neutralité; il a attaqué les pays qu'il a trouvés dépourvus de moyens de défense; et après les avoir soumis par force à ses volontés, ne rencontrant plus aucun obstacle, il a déchiré le voile de l'honneur et de la honte; et pour faire connaître à toutes les nations qu'il ne reconnaissait plus ni foi publique, ni traités, et qu'il ne faisait aucune différence de l'amitié et de l'inimitié, il a fait envahir inopinément, et prendre à force armée, comme auraient fait des corsaires (au mépris du droit des nations, et par une conduite contraire à toutes les lois respectées par tous les peuples, et de laquelle il n'y a pas eu jusqu'à présent d'exemple), l'Égypte, province la plus précieuse de l'empire ottoman, dont la France n'a reçu jusqu'à présent que des témoignages d'amitié.

Au premier avis que la sublime Porte a eu de l'intention de la France d'attaquer l'Égypte, le chargé d'affaires français près la sublime Porte, Ruffin, a été aussitôt appelé à une conférence. Il a été questionné officiellement sur cet objet; il a répondu qu'il n'avait absolument aucune connaissance des projets du directoire, et que son opinion particulière était que si la France entreprenait réellement cette guerre, ce ne serait probablement que pour se venger des beys, et pour porter préjudice au commerce des Anglais dans l'Inde. Il lui a été répondu que si les Français attaquaient l'Égypte, sous quelque prétexte et par quelque motif que ce fût, la sublime Porte regarderait cette démarche comme une déclaration de guerre; que la paix et l'amitié qui existaient depuis longtemps entre les deux États seraient légalement et politiquement changées en inimitié et en hostilité; et que, comme la sublime Porte ne pourrait jamais se désister d'un pouce de terrain de la province d'Égypte, la nation musulmane se lèverait tout entière pour délivrer ces saints lieux; que si les beys d'Égypte méritaient quelque punition, elle devrait leur être infligée par la sublime Porte dont ils dépendent; et que toute immiscion de la France dans cette affaire était tout à fait contraire aux droits des nations; que la cour d'Angleterre étant l'amie intime de la sublime Porte, elle ne pouvait nullement consentir que les armées françaises passassent par ses États pour porter préjudice au commerce anglais; qu'en conséquence, quand même la marche des Français en Égypte n'aurait pour but que ce projet, encore serait-elle regardée comme une déclaration de guerre; qu'il devait en être bien persuadé, et s'empresser d'en informer le directoire.

La sublime Porte, non contente de cette explication avec le susdit chargé d'affaires, avait expédié à Ali-Effendi, son ambassadeur à Paris, des dépêches conçues dans le même sens, et elle lui avait ordonné de demander à ce sujet une réponse officielle.

Avant que les lettres de Ruffin au directoire, et celles de la sublime Porte à son ambassadeur, eussent pu parvenir à Paris, ledit chargé d'affaires reçut des lettres d'une date ancienne, dans lesquelles, à ce qu'il dit le directoire lui écrivait qu'il était vrai que Bonaparte avait ordre de se rendre en Égypte, mais que cette expédition avait (soi-disant) pour objet de punir les beys d'Égypte, de procurer à la France des avantages commerciaux, et de nuire à la cour d'Angleterre; qu'on se proposait d'envoyer un ambassadeur pour venir ici arranger cette affaire, et représenter à la sublime Porte les différents rapports avantageux que cette expédition offrait pour ses intérêts; et que si la Porte osait, pour cette affaire, déclarer la guerre à la république française, elle se verrait aussitôt attaquée par les deux cours impériales: le susdit chargé d'affaires remit une copie de ces lettres insignifiantes et pleines de futilités.

L'ambassadeur de la sublime Porte, Ali-Effendi, d'après les ordres qu'il reçut, vit le ministre des relations extérieures, Talleyrand-Périgord, lui fit connaître le précis des lettres qu'il venait de recevoir de la sublime Porte, et le pria de lui donner sur leur contenu une réponse officielle et catégorique. Ali-Effendi, dans sa réponse, informa la sublime Porte que ledit personnage, empruntant le langage de la fourberie et de la dissimulation, oubliant sans doute ce qu'il avait déjà écrit à Ruffin, nia si absolument l'expédition des Français pour l'Égypte, qu'il n'eut pas honte de lui dire que la mission de Bonaparte n'avait pour objet que la conquête de Malte; que la destruction de l'ordre de Malte était un événement avantageux pour tous les musulmans, et qu'il devait exciter la reconnaissance de la sublime Porte; enfin, qu'on n'avait pas d'autre intention que de conserver et de fortifier de plus en plus l'amitié, qui, depuis longtemps, unissait la France avec la sublime Porte.

Cette réponse du ministre étant tout à fait contradictoire

avec les informations que le susdit chargé d'affaires a données à la sublime Porte, il est évident que l'intention perfide et astucieuse du directoire a été de séduire et tromper la sublime Porte; et que n'ayant pu, à cette époque, être informé du sort de l'expédition en Égypte, il a voulu gagner du temps, jusqu'à ce qu'il pût en recevoir des nouvelles certaines. Cette conduite extraordinaire du directoire français n'est-elle pas une preuve évidente qu'aveuglé par son orgueil et sa vanité, il a oublié tous les principes reconnus et respectés par toutes les cours, et qu'on ne peut ajouter foi à aucune de ses paroles?

D'après ce qu'on a vu jusqu'à présent des procédés arbitraires et prépotents du directoire, il n'a d'autre intention que celle de troubler l'ordre et l'harmonie du monde entier, et de détruire les liens qui unissent entre eux tous les peuples et toutes les nations : suivant sa convenance, tantôt il emploie des machinations secrètes, il fait jouer des ressorts cachés, et tantôt, en employant ouvertement le fer et le feu, il renverse les constitutions des États, il établit, comme il a fait en Italie, beaucoup de petites républiques, dont la France veut être la république-mère. Partout il veut s'arroger le droit de régler à son gré les affaires publiques.

L'Égypte étant la porte des deux villes sacrées de Médine et la Mecque, l'invasion de cette province est une affaire de la plus grande importance pour tous les musulmans. En conséquence, et suivant la déclaration que la sublime Porte a déjà faite à ce sujet, comme il a été dit ci-dessus, tant au chargé d'affaires susdit qu'au directoire, par le canal de son ambassadeur Ali-Effendi, l'attaque injuste et inopinée et les hostilités de la France devant être, suivant les lois de la justice, repoussées par la force; pleins de confiance dans la miséricorde et l'assistance du Très-Haut, nous avons pris tous les moyens nécessaires pour repousser par terre et par mer les hostilités, pour vaincre et écraser nos ennemis; et il a été décidé qu'il est du devoir religieux de tout musulman d'aller à la guerre contre la France.

D'après ces dispositions, ledit chargé d'affaires et autres employés de la mission française ont été envoyés aux Sept-Tours, où ils resteront en otage jusqu'au retour ici d'Ali-Effendi, et de ceux qui sont avec lui à Paris; et tous les consuls et négociants français établis à Constantinople et dans les autres échelles du Levant, ainsi que leurs marchandises, ont été pareillement arrêtés et séquestrés, pour répondre du sort qu'auront eu en Égypte les marchands dépendants de la sublime Porte, qui y sont détenus sans avoir pu être faits prisonniers de guerre, et jusqu'à ce qu'ils soient mis en liberté, et qu'ils aient obtenu la restitution de leurs marchandises, de leurs bâtiments, et qu'on ait relâché les vaisseaux de guerre de la sublime Porte, et les équipages qui se trouvent à bord.

Il est certain que la sûreté et le repos de ses États ne fait pas un devoir seulement à la sublime Porte de s'armer contre ceux qui ont élevé en France l'étendard de la sédition et de la révolte; toutes les puissances européennes y ont le même intérêt; et elle espère que dans cette circonstance, toutes les cours amies s'intéresseront à la sublime Porte, formeront des vœux pour elle, et s'occuperont à lui donner directement et indirectement des marques de leur amitié et disposition à la secourir.

Le 1 Rebyul Hégire, 1213 (10 septembre 1798).

Digitized by Google

AVERTISSEMENT NÉCESSAIRE.

Il s'est glissé dans la première partie de ce volume, deux fautes d'impression échappées à la correction des épreuves, et qu'il est indispensablement nécessaire de rectifier ici.

La première est pag. 155, lig. 26, 27 et 28, où il est dit que le contre-poids de la France, opposé à la puissance des copartageants de la Pologne, *s'accrut inopinément par la neutralité de la Prusse qui abandonna le champ de bataille;* et le manuscrit portait : *S'accrut par la neutralité de la Prusse qui abandonna le champ de bataille dès que la guerre eut changé d'objet.* Cette première version imprimée, mais fautive, aurait prêté à l'homme d'État dont le portefeuille a fourni la matière de ces Mémoires, des opinions très-inconvenantes, et qui certes n'ont jamais été les siennes; elle renferme d'ailleurs une notion historique des plus inexactes: car, comme l'a très-judicieusement observé l'abbé de Pradt, dans sa brochure intitulée *La Prusse et sa neutralité,* « Il » est faux que la Prusse ait abandonné la coa- » lition; c'est au contraire la coalition qui a » abandonné la Prusse... La coalition avait » un objet primitif... celui... de rétablir la » royauté en France : tout ce qui s'écartait » de ce but la rompait. »

Chercher à affaiblir la France sans l'intention d'une restauration monarchique, et uniquement pour servir les projets ambitieux du cabinet autrichien, eût été de la part de la Prusse un tort impardonnable contre ses propres intérêts et ceux du corps germanique. Hardenberg voyait ainsi; il ne croyait pas le contre-poids de la France trop *accru :* et tels furent les motifs qui dictèrent le traité de Bâle.

Aussi loyal lors de cette détermination pacifique qu'il s'était montré désintéressé dès l'origine de la guerre, le roi de Prusse, dans un mémoire remis de sa part au cabinet de Vienne, après l'exposé des services qu'il avait rendus, notamment par la reprise de Mayence, s'exprimait ainsi : « Quel était le but direct de la con- » vention de Pilnitz et de l'association des deux » principales puissances de l'Allemagne? n'é- » tait-ce pas le rétablissement de la monar- » chie française *dans son intégrité?* Sa Majesté » Prussienne ne s'y est-elle pas portée avec tout » le zèle qu'on devait attendre de sa loyauté? » N'a-t-elle pas dû être surprise de voir son » allié dévier de ses intentions primitives, et » paraître s'en occuper moins que du projet » de faire des conquêtes et de s'enrichir des » dépouilles d'opprimés? Dans cette hypo- » thèse, Sa Majesté Prussienne a dû prendre » un intérêt moins vif à l'état politique, au » gouvernement intérieur de la France, et » préférer à tout autre soin celui de délivrer » ses propres sujets du fléau de la guerre. » Cette politique, restauratrice des finances prussiennes, protectrice de la basse Allemagne et observatrice des puissances belli-

Digitized by Google

gérantes, fut constamment celle du cabinet de Berlin.

La seconde faute d'impression, beaucoup moins importante, se trouve page 235, lignes 31 et 32, où l'homme d'État n'exprime pas encore son opinion personnelle sur le compte du général Mack; il y est dit : « *Dans* » *le fait, Mack n'était qu'un intrigant militaire,* » *un de ces faiseurs de plans*, etc., etc.; » et, conformément au texte manuscrit, l'on aurait dû imprimer : « *Mack, au dire de ses envieux,* » *n'était qu'un intrigant militaire*, etc., etc.; » car cet homme rapidement parvenu, et victime d'une jalousie haineuse ou d'une opinion trompée, n'était pas aussi médiocre qu'on s'est plu à le faire croire, en citant surtout son affaire d'Ulm, sur laquelle on fournira par la suite des notions plus exactes.

Les éditeurs feront en sorte que de telles fautes ne se reproduisent plus dans la suite de ces Mémoires.

Digitized by Google

POLITIQUE SECRÈTE

DES

CABINETS.

1798.

Présage d'une lutte générale. — Situation politique de la Prusse. — Motifs de la levée de boucliers du roi de Naples. — Fausse modération du directoire. — Faiblesse de l'armée de Rome. — Ferdinand IV compte sur l'Autriche. — Arrivée d'un agent autrichien. — Entrée à Livourne d'un corps napolitain. — Le grand-duc de Toscane. — Sa conduite. — Ses négociations à Vienne. — Naselli. — Belleville. — Thugut. — Mack. — Son plan de campagne. — Défaite de ses divisions. — Sa retraite. — Conduite brillante de Roger de Damas. — Le roi se défie de Mack. — Ferdinand repart pour Caserte. — Rentrée des Français à Rome. — La surprise de Rome échoue. — Damas se rembarque à Orbitello. — Le roi accuse ses généraux. —Sa proclamation. — Intrigues des grands et des révolutionnaires. — Invasion du royaume. — Fermeté de la reine. — Assassinat d'un courrier autrichien. — Le roi veut se retirer en Calabre. — Il s'embarque pour la Sicile. — Mack et Pignatelli laissés à la défense de Naples. — Championnet devant Capoue. — Insurrection des paysans. — Détresse de l'armée française assaillie de toutes parts. — Elle est sans ressources.

Tous les cabinets européens devaient fixer les yeux sur cette lutte qui acquérait une haute importance comme prélude d'une lutte bien plus sérieuse encore, dont les indices se remarquaient, tant dans les préparatifs militaires de la France, de l'Autriche et de la Russie que dans les négociations publiques ou secrètes de ces trois gouvernements.

La Prusse, surtout, était vouée à une neutralité menaçante, mais pacifique, aussi ferme qu'inébranlable, qui s'appuyait, d'une part sur un revenu de plus de 120 millions de francs, dont son excellent système économique triplait la valeur; et sur une armée de deux cent vingt-cinq mille hommes, qui pouvait rapidement être portée beaucoup au delà de ce nombre; d'une autre part, sur la double sécurité que lui inspiraient et le besoin que la France avait de la respecter et l'indissoluble lien d'intérêts réciproques qui, par le partage de la Pologne, l'unissait à cet égard, dans un système de conservation, avec les deux autres puissances du Nord. Véritable protectrice de l'Allemagne depuis la paix de Teschen, la monarchie prussienne l'était devenue plus spécialement depuis le traité de Bâle, de cette vaste portion du corps germanique que, seule, elle pouvait préserver des plus grands désastres après les stipulations machiavéliques de Campo-Formio. Cette puissance, avant et durant le congrès de Rastadt, se sacrifiant elle-même et défendant ses co-États, s'opposait à la fois à toute occupation par la France de postes militaires sur la rive droite du Rhin, et aux vues ambitieuses du cabinet de Vienne sur la Bavière qu'il cernait de toutes parts. Elle ne voyait pas sans inquiétude la position formidable qu'avait obtenue l'Autriche par un accroissement de terri-

toire qui, liant ses États héréditaires à ceux que sa maison possédait en Italie, lui donnait de puissants moyens pour envahir la nouvelle république cisalpine, qu'elle ne reconnaissait pas; les États romains, que dès longtemps elle convoitait; le Piémont, dont elle avait osé demander la cession; ce qui l'aurait fait régner ou dominer sur toute la péninsule italique. Enfin la Prusse sentait combien une puissance aussi monstrueuse rendait illusoire la liberté germanique; elle pouvait voir dans l'invasion napolitaine un moyen d'atteindre à ce but; surtout elle devait, et avec une inquiète curiosité, en suivre la marche et tous les détails. C'est pourquoi nous allons nous étendre ici, plus qu'on ne l'a fait dans toute autre circonstance, sur tout ce qui a trait à cette guerre, suscitée par une politique peu loyale, et préparée, entamée, accompagnée par un sentiment de terreur qui calcule mal et opère bien plus mal encore.

Certes, les considérations les plus puissantes semblaient commander et justifier l'expédition dans laquelle le roi Ferdinand venait de se précipiter. Les menées sourdes, constantes et agitatrices du gouvernement français; la protection qu'il accordait hautement aux rebelles échappés à la rigoureuse justice de ce souverain, et qu'il voulait faire planer sur ceux mêmes qui étaient détenus dans les prisons de Naples; l'insolence et le choix révoltant de ses ambassadeurs; ses exigences toujours croissantes; les grossières injures vomies contre le roi et la reine de Naples par le consulat romain, blâmées publiquement et applaudies en secret par le directoire; l'esprit inquiet de cette république éphémère qui n'était encore légitimée auprès d'aucune des puissances européennes; des reconnaissances militaires faites dans une intention évidemment hostile, où l'on signalait tous les points vulnérables de ses frontières et dont ses agents lui avaient fait passer copie (1); l'envoi enfin d'un général connu par ses passions révolutionnaires; toutes ces choses eussent fourni dans tous les temps de très-légitimes motifs de guerre. Si le gouvernement français semblait momentanément revenir à des sentiments plus modérés, l'on connaissait assez les ruses de sa politique pour juger que, redoutant une rupture avec l'Autriche, et ne pouvant obtenir de la Prusse un traité d'alliance offensive, il ne faisait qu'ajourner les coups qu'il eût voulu porter au gouvernement napolitain, et cherchait à l'endormir par des négociations, jusqu'à l'époque où il serait en mesure de l'abattre par ses armes. C'était ainsi qu'il en avait agi envers la Suisse, envers quelques États italiens, et qu'il se proposait d'en agir avec tous ceux renfermés dans la péninsule italique, tout en leurrant l'Autriche d'un partage qu'il ne pensait point à lui accorder, mais qui suspendait les coups redoutés de cette puissance.

Ce qui justifiait subsidiairement les funestes prévisions du cabinet de Naples et son intempestive levée de boucliers, c'est que des rapports journaliers, les plus exacts, lui avaient appris combien, vu les vides de ses cadres, l'armée de Rome était plus faible qu'on ne l'avait cru d'abord, en ne la calculant que sur le nombre des corps qui la composaient; on savait de plus qu'elle manquait d'artillerie, la cupidité des agents financiers leur ayant fait vendre presque toutes les bouches à feu trouvées à Rome, et l'expédition d'Égypte lui ayant enlevé tout ce qu'à cet égard elle possédait de mieux. Cette armée, d'ailleurs, que la friponnerie des fournisseurs et des états-majors élevait faussement au-dessus de l'effectif, était mal payée, mal vêtue, et péniblement nourrie dans un pays totalement ruiné par les plus impudentes spoliations.

Il y a plus; un développement militaire commandé par des dangers trop réels, mais qui outrepassaient de beaucoup les ressources pécuniaires de l'État de Naples, eût promptement hâté sa totale impuissance si on l'avait indéfiniment prolongé, et c'était peut-être vers cette catastrophe que les astucieux directeurs eussent voulu la conduire.

Puis le roi de Naples, ou plutôt son cabinet, récemment rassuré sur l'issue de son expédition par un agent secret autrichien qui, ayant traversé toutes les provinces occupées par les Français, avait annoncé le mécontentement général des peuples, ainsi que les préparatifs du prince Frédéric d'Orange, chef désigné de l'armée autrichienne d'Italie, et l'ardeur belliqueuse de ce prince, jeune, intrépide, plein de génie; rassuré en outre par le traité qui lui promettait secours et diversion de la part d'une puissance à qui celui de Campo-Formio, conclu tout à son profit, donnait intérêt et moyen de la seconder, comptait, non sans raison, sur une insurrection dans la Toscane; car le grand-duc, quel que fût le masque dont il se couvrit, n'en voyait pas moins avec plaisir la ville de Livourne occupée par le corps napolitain que commandait le lieutenant général Naselli.

Ferdinand III, fils de l'empereur Léopold, et son successeur dans le grand-duché de Toscane, entièrement dirigé par le spirituel et très-adroit marquis de Manfredini, qui prévit de bonne heure les succès futurs de la France et son invasion victorieuse en Italie, avait été le premier des souverains de l'Europe à reconnaître la république française et à re-

(1) Voyez la pièce justificative A.

Digitized by Google

cevoir un ministre accrédité par elle. Il maintenait péniblement sa neutralité, en dépit des menaces de l'Angleterre et des injurieuses plaintes de la Russie, quand une force majeure le contraignit à s'en désister, sans lui faire prendre néanmoins une part active à la coalition ; et, dès que cela lui fut possible, il se hâta de renouer des relations diplomatiques avec la convention nationale, par un traité signé le 5 février 1795. Mais le comte Carletti, son envoyé, ayant paru s'intéresser à Madame Royale détenue au Temple, il fut chassé et remplacé par le prince Corsini, qui désavoua l'honorable démarche de son prédécesseur.

Tant de condescendances, commandées par la peur et dont l'archiduc espérait un accroissement de territoire aux dépens de l'État de l'Église, ou du moins une parfaite sécurité personnelle, n'empêchèrent pas l'invasion de la Toscane, l'enlèvement à main armée des marchandises anglaises dans le port de Livourne, et l'arrestation du général Spanocchi, commandant militaire dans cette ville.

Bonaparte, auteur de ces violences, n'en fut pas moins bien reçu par le prince, qu'il dépouilla cependant de quelques-uns de ces chefs-d'œuvre de l'art qui enrichissaient son musée, et dont il projetait le détrônement pour en accroître l'importance de la république cisalpine.

Tourmenté par des menées révolutionnaires qui troublaient ses États, en froid avec l'Empereur son frère, et menacé par la France, tandis qu'il était en butte à l'animadversion des puissances coalisées, les préliminaires de Léoben, que les deux cabinets de Vienne et du Luxembourg défendaient également de faire connaître, lui inspiraient de vives craintes sur son propre sort; mais le prince Corsini, parvint, par très-peu d'argent, à obtenir copie de ce document secret, et Manfredini fut envoyé à Vienne au moment où, sous prétexte de se mettre en mesure contre les intentions hostiles de la république cisalpine, le grand-duc portait son état militaire à seize mille hommes. Ce ministre parvint à former de nouveau des nœuds d'intérêts, de confiance et de vues ultérieures, entre le grand-duc et la cour impériale. Peu après, et au moment où le directoire adressait à l'archiduc de nouvelles menaces, le général Naselli vint occuper Livourne (1), et agissant comme dans une ville conquise, il y ordonna l'expulsion de tous les étrangers non recommandés par les agents de leurs gouvernements respectifs, et qu'il désignait sous la qualification de *gens sans aveu*.

(1) Décembre 1798.

Cet ordre rigoureux ne pouvait frapper alors que les émigrés de Toulon; mais le consul républicain Belleville, celui-là même qui avait insulté le roi Ferdinand dans sa capitale, voulant se montrer envers les royalistes plus généreux qu'un monarque Bourbon, leur fit dire qu'il les prendrait sous la protection de la France, n'en exigeant que l'inscription de leurs noms sur ses registres et le port de la cocarde nationale; car Naples continuait à ne point se regarder comme en guerre avec les Français et respectait encore ses agents commerciaux.

Quant à l'Autriche, par l'échange de ce qu'elle ne possédait plus contre ce qu'elle ne cessa de convoiter, elle n'avait cédé que ses droits sur des provinces éloignées, difficiles à défendre quand elle y régnait, presque impossibles à reconquérir depuis qu'elle les abandonna plutôt qu'elle n'en fut expulsée. Elle avait acquis, avec de riches contrées et un long littoral sur l'Adriatique, des sujets plus nombreux, des revenus plus considérables, et en rendant sa monarchie plus compacte, elle occupait tous les débouchés sur la haute Italie. Enfin, la tortueuse politique du baron de Thugut, naguère si favorable aux progrès de la révolution française, semblait se frayer une route nouvelle et libératrice des puissances continentales, depuis que le gouvernement directorial cherchait à briser en lui un instrument qui lui avait longtemps été utile; car ce gouvernement ne voyait pas sans terreur les avantages acquis par l'Autriche et que venait d'accroître encore l'occupation du pays des Grisons.

Le cabinet de Vienne, pour rendre son invasion projetée plus facile, avait excité Naples à prendre l'initiative, ce mouvement hostile devant retenir au loin une partie des troupes qu'on aurait eues à lui opposer. Quant au choix du général Mack, il était suffisamment motivé par la haute réputation dont il jouissait alors; celui du général Hotz, militaire actif, entreprenant, accoutumé à commander en face de l'ennemi, eût sans doute beaucoup mieux convenu, sinon par la grandeur et la hardiesse des plans, du moins pour leur exécution; mais il refusa sagement une telle mission, et Mack possédait de véritables talents, plus théoriques pourtant que pratiques, dans un art où le général doit savoir, par la justesse de son coup d'œil et une rapide décision, remédier aux échecs qui pourraient contrarier les combinaisons les mieux conçues.

Mack avait commencé par être simple soldat; sa valeur audacieuse lui valut ses premiers grades et lui acquit l'estime du célèbre maréchal de Laudon qui, en mourant, le recommanda à l'Empereur comme officier des plus distingués; mais employé depuis 1795 dans les états-majors de l'armée autri-

Digitized by Google

chienne, il y perdit l'habitude du champ de bataille, à une époque et dans un grade élevé où il eût pu s'y éclairer de ces illuminations qui créent et fécondent le génie militaire. Ses plans, alors, peut-être trop vastes, furent tronqués ou rejetés; et leur non-exécution, regrettée plus tard, lui procura une renommée exagérée. On lui confia donc, après la paix de Campo-Formio, la réorganisation de l'armée impériale, besogne dont il était éminemment capable; aussi s'en acquitta-t-il, avec un succès complet et rapide. Mais ses talents naturels s'étaient rétrécis dans des occupations presque matérielles, et il était entièrement neuf au commandement en chef d'une armée quand il fut chargé de conduire à l'ennemi celle très-peu militaire du roi Ferdinand.

Thugut, qui plus tard blâma son invasion prématurée de l'État romain, lui avait dit, lors de son départ pour Naples, que l'Autriche en donnerait le signal par l'occupation militaire du pays des Grisons; or cette occupation avait eu lieu le 18 octobre, et Mack n'entra sur le territoire de l'Église que le 24 octobre; mais Thugut ne cherchait qu'à gagner du temps, espérant toujours effrayer la France de la marche des Russes, et trouver les moyens de s'en débarrasser dès que la crainte de leur intervention aurait déterminé le directoire à des concessions nouvelles.

Rien cependant de plus admirable que les dispositions stratégiques du plan de campagne conçu par le général Mack; rien de mieux combiné que la direction, la marche, et le développement de ses différentes colonnes; et ses succès eussent été aussi prompts que brillants si les troupes à la tête desquelles il se trouvait avaient manifesté la moindre vigueur, si, hors un seul, ses généraux n'eussent pas perdu la tête au premier coup de feu. Puis le général qui lui était opposé ne possédait ni talents, ni esprit, ni peut-être même une grande bravoure personnelle, quoiqu'il en eût montré au début de sa carrière militaire; car il paraissait ne vouloir plus compromettre une fortune acquise, et l'odeur de la poudre lui donnait des nausées que ses affidés attribuaient à la sensibilité de son cœur, genre de faiblesse qui n'est pas sans exemple chez des hommes dont le patriotisme n'est qu'un métier, et qui sont mus par des passions que ne fécondent point les nobles sentiments d'un véritable honneur. Aussi Championnet aurait-il été totalement incapable de résister à son adversaire sans l'appui des talents distingués du général Macdonald, qu'il remplaçait et employait, mais qu'il haïssait mortellement en raison de l'extrême différence existante entre les exagérations révolutionnaires de l'un et la généreuse modération de son prédécesseur.

On a blâmé le général Mack de n'avoir pas promptement et vivement donné suite à ses premiers succès; mais ce qu'il ne faut pas oublier, c'est que le roi de Naples était le véritable chef de l'armée; qu'il voulait jouir de son triomphe; que ce monarque ne pensait pas être réellement en guerre avec la France. Maître déjà d'une grande partie de l'État pontifical et connaissant la faiblesse numérique de l'armée ennemie, il ne croyait pas sans doute qu'elle pût songer à autre chose qu'à une prompte retraite, persuadé lui-même qu'elle allait tomber sous les coups des Autrichiens dans les plaines de la Lombardie. Il la vit donc paisiblement s'éloigner, jugeant qu'elle se conformait à la notification qui lui avait été adressée en son nom, et ne s'occupa que du rétablissement du gouvernement papal. L'inaction de Mack fut néanmoins une faute grave, mais qui, plus politique que militaire, doit être imputée à tout autre qu'à lui, et que lui révélèrent seulement les positions prises par l'armée française; il sentit alors la nécessité de commencer réellement la guerre, et son véritable début donna autant de confiance aux Français qu'il jeta de trouble dans les rangs des Napolitains.

Mack, dans une inaction volontaire ou forcée, s'était contenté, dans les quatre jours qu'il passa à Rome sans rien entreprendre, de faire sommer le château Saint-Ange, où commandait le chef de bataillon Walter et contre lequel les Romains, qui n'osaient en approcher, tiraient timidement et de loin quelques coups de fusil. Burckardt, né Suisse et général napolitain, chargé d'envoyer cette sommation, y déclarait: « que tous les Français malades » dans les hôpitaux de Rome, ainsi que les gardes » que le général en chef y avait laissées, étaient » considérés comme otages, et que chaque coup de » canon tiré sur les troupes napolitaines serait marqué par la mort d'un soldat français qu'on livre» rait à la *juste indignation des habitants.* »

Mack adressa cette espèce de sommation au général Championnet, et Macdonald se chargea d'y répondre. Il notifia au général napolitain que le moindre attentat commis sur les malades français serait l'arrêt de mort de l'armée napolitaine. « Les Fran» çais républicains, disait Macdonald, ne sont point » des assassins; mais les prisonniers qui seront » entre nos mains répondront sur leur tête des » Français qui sont à Rome..... Votre lettre sera » connue aujourd'hui de toute l'armée pour ajou» ter encore à l'indignation et à l'horreur que nous » ont inspirées des menaces que nous méprisons » autant que nous en craignons peu l'effet. »

Cependant Mack avait résolu de manœuvrer sur les deux rives du Tibre, en portant ses principales

forces sur la rive droite. L'ensemble de son projet consistait à couper l'armée française, à la priver de toutes ses communications et à la cerner pour l'obliger à rendre les armes. En conséquence sa droite reçoit l'ordre de marcher sur Macerata et Ancône, le centre de se porter entre le Tibre et la mer, sur Civita-Vecchia, Sienne et Florence, où il compte sur la division napolitaine débarquée à Livourne. Mack n'avait alors devant lui en première ligne que cinq mille Français armés de quatre pièces de canon et commandés par Macdonald dont les avant-postes observaient les trois routes qui débouchent sur Rome. Après avoir divisé en cinq colonnes d'attaque la moitié de ses forces, Mack, à la tête de sa réserve, forte de quinze mille hommes, établit son quartier général à Baccano. Là il attend l'événement de ses attaques partielles, au lieu de se porter avec la masse de ses troupes par Cantalupo sur Terni que le général Lemoine avait défendu avec une poignée de troupes et où se trouvait le quartier général de Championnet, uniquement couvert par trois ou quatre cents hommes. En manœuvrant ainsi il eût coupé l'armée française en deux et probablement causé sa perte, car le général en chef n'avait encore donné que deux ordres absurdes, ruineux et contradictoires; c'était de tracer un camp à Foligno, pour attendre du secours, ce qui compromettait la division Macdonald en l'en séparant par la Somma, et de prescrire à Macdonald de garder la route de Florence. Mais cette opération vraiment stratégique demandait un général plus habitué à la pratique de la guerre que ne l'était Mack, livré à des plans gigantesques. Il arriva que trois de ses colonnes furent repoussées à Nepi, à Magnano, à Falori, et que les deux autres se replièrent. Battu sur tous ces points, il perdit le 5 décembre un tiers de ses soldats engagés et quinze pièces de canon. Ainsi dans cette journée, Macdonald avait repoussé avec cinq mille hommes toutes les attaques dirigées contre lui par un général qui en commandait quarante mille, et il s'était assez avancé sur Rome pour que son canon annonçât à cette ville sa délivrance. A la vérité les Napolitains n'avaient montré ni énergie ni courage.

Après cinq jours d'inaction, pendant lesquels il n'avait poussé que de fortes reconnaissances, Mack mit en mouvement une colonne de huit à dix mille hommes dirigés sur Cantalupo, que Championnet, qui ne songeait qu'à sa sûreté personnelle, avait négligé d'occuper. L'objet de Mack était de jeter des détachements dans les montagnes, de s'assurer un passage sur le Tibre et de se porter de là sur Terni, pour essayer, en enfonçant le centre de l'armée française, de couper de nouveau ses communications; mais il était trop tard. Averti à temps par des transfuges et par ses intelligences secrètes des mouvements que préparait son adversaire, Championnet avait concentré ses troupes et fait occuper Rieti et Civita-Ducale par le général Lemoine.

Cependant une forte colonne de troupes napolitaines, commandée par le général autrichien Mœsk, descendait de Calvi sur Otricoli, manœuvrant pour tourner la division Macdonald et s'emparer du pont de Borghetto. Macdonald ainsi coupé, ne recevant pas d'ordre du quartier général, et heureusement abandonné à son propre génie, défait d'abord un détachement de Mœsk et lui fait quatre cents prisonniers. Cet échec ne détourne point Mœsk du dessein de couper les communications de Macdonald. Il se porte avec toutes ses forces sur Otricoli: le poste français est surpris, et le détachement de cinquante hommes qui l'occupait est impitoyablement massacré. Les Napolitains montrèrent dans cette circonstance une rage et une animosité telles qu'après avoir traité la ville comme si elle eût été prise d'assaut, ils mirent le feu à l'hôpital où se trouvaient réunis les blessés des affaires précédentes, Français et Napolitains. Cette atrocité, jointe à la menace précédemment faite d'égorger tous les malades que les Français avaient laissés dans les hôpitaux de Rome, exaspéra tellement les soldats républicains contre l'armée napolitaine que depuis ils ne respirèrent plus que vengeance et montrèrent dans tous les combats subséquents une fureur que le général en chef se vit dans l'obligation de réprimer par un ordre du jour.

L'occupation d'Otricoli par les Napolitains compromettait la sûreté des communications de l'armée française. Non-seulement le général Mœsk tenait la ville, mais il couronnait les hauteurs qui l'avoisinent; en un mot la position des Napolitains était formidable. L'attaque n'en est pas moins résolue. Le général Maurice Mathieu la dirige avec un plein succès; il s'empare d'Otricoli, fait deux mille prisonniers, enlève huit drapeaux, trois pièces de canon et une soixantaine de chevaux. Les débris du corps de Mœsk se replient sur Calvi et s'y retranchent. Le général Mathieu et le général polonais Kniazewitz viennent attaquer Calvi, culbutent tout ce qui se présente, bloquent cette ville et somment les Napolitains de se rendre. Ceux-ci parlementent; ils veulent temporiser pour recevoir les renforts qu'ils attendent. Macdonald envoie alors au général Mœsk son ultimatum ainsi conçu: « La colonne » prisonnière à discrétion, ou passée au fil de » l'épée. » Quatre à cinq mille hommes épouvantés mettent bas les armes et livrent ainsi deux généraux, Mœsk et le brigadier don Carello, vingt offi-

Digitized by Google

ciers supérieurs, cents officiers subalternes, trois cents chevaux, quinze drapeaux et huit pièces de canon.

Cette reddition parut d'autant plus inouïe que Mœsk était instruit que le général en chef Mack marchait à son secours. Celui-ci informé de l'événement revint sur ses pas à son camp de Cantalupo. Là, délaissant son dernier projet qui consistait à couper le centre de l'armée française, et voyant l'impossibilité d'agir offensivement avec les troupes et les officiers qu'il avait sous ses ordres, il fit ses dispositions pour une retraite générale. Voici ce qui hâta cette détermination. L'un de ses lieutenants, le chevalier Micheroux, commandant une forte division de l'aile droite, s'étant imprudemment engagé dans d'étroits défilés pour tourner la position de Civitella, une avant-garde française de quinze cents hommes fondit des hauteurs qu'elle occupait sur l'avant-garde napolitaine qui lâcha pied aussitôt. Le corps de bataille à son tour, ne pouvant se déployer, fut défait et mis en fuite. Trois à quatre mille hommes mirent bas les armes, le reste fut dispersé, les bagages et l'artillerie restèrent au pouvoir des vainqueurs. Voilà comment quinze cents hommes de la division du général Lemoine défirent dix à onze mille Napolitains livrés à l'inexpérience d'un général ignorant qui fut le premier à prendre la fuite. Ainsi s'étaient fait battre presque tous les généraux que Mack avait mis en mouvement, entre autres Mœsk, Colli, don Carello, le chevalier de Saxe, Micheroux, le prince de Tarente. Toutefois le chevalier de Saxe montra personnellement beaucoup de valeur et fut blessé sur le champ de bataille. Déployant aussi une valeur brillante, le comte Roger de Damas, avec une partie de l'aile gauche, alla toujours en avant, et prit plusieurs villes de la Romagne, tandis que tous les autres corps étaient défaits : tant les soldats, quels qu'ils soient, deviennent ce que les fait le général qui les mène au feu!

Mais l'échec de l'aile droite était irréparable.

Déjà le général Lemoine s'était rendu maître d'Aquila et de Civita-Ducale, et une autre colonne française, s'avançant vers Monte-Rotondo, jetait l'alarme dans Rome. Mack d'ailleurs ne comptait plus guère que vingt mille hommes sous les armes; il en avait perdu douze mille dans les différents combats qu'il avait livrés depuis sept à huit jours. Ses soldats étaient découragés. Il se trouvait débordé par sa droite depuis la défaite de Micheroux, et chaque jour son adversaire se renforçait des secours qui lui arrivaient de la haute Italie. Enfin l'Autriche ne prenait point l'offensive sur l'Adige, ce qui rendait la position des Napolitains singulièrement critique. Mack, le 11 décembre, leva le camp de réserve qu'il avait formé à Cantalupo et commença sa retraite. Arrivé au pied des montagnes de Frascati et d'Albano, il envoya ordre aux généraux Roger de Damas et Burckardt de suivre son mouvement par la rive droite du Tibre. Le général duc de Salandra se retira par la route de Terni.

Le roi Ferdinand s'occupait à rétablir le gouvernement pontifical à Rome, lorsque lui parvinrent à la fois les nouvelles de la défaite de l'aile droite et du centre de son armée, et celle de l'approche des Français. Bientôt il ne lui est plus permis de douter que l'Empereur n'a pas encore fait avancer à son aide un seul soldat. Il s'imagine alors être entouré de traîtres; il croit que le ministre de la guerre Ariola l'a trompé; que les défaites de Micheroux et de Mœsk ne doivent pas être attribuées au hasard ou à la seule inexpérience de ces généraux; il enveloppe dans ses soupçons accusateurs et les commissaires aux vivres qui laissent ses soldats sans pain, et le général Mack lui-même à qui il reproche, non-seulement de ne pas se faire obéir de ses subalternes, mais de n'avoir pas même rempli ses devoirs de général en chef; tel est le sort d'un général étranger, mal secondé de tous, et à qui tous les malheurs sont attribués.

Telles étaient les pensées du roi au moment où le général français Rey, à la tête de sa division, débouchait de Cantalupo pour suivre l'arrière-garde des Napolitains à travers la Sabine jusqu'à Rome. La division Macdonald suivit le mouvement du général Rey et vint bivouaquer le même jour sous Monte-Rotondo où l'avant-garde française engagea le combat avec l'arrière-garde ennemie. Celle-ci fut si vivement poussée qu'elle arriva sous les murs de Rome en même temps que le corps d'armée du général Mack dont les troupes, traversant rapidement la ville, de la porte de Salara à celle Latina, en sortirent pour aller camper sur l'autre rive du Tibre.

Rome alors se remplit d'alarmes chez les uns, d'espérances chez les autres. Les adhérents des Français, restés dans la ville comme étant les moins compromis, commençaient à lever la tête, et le roi reçut l'avis qu'ils complotaient de l'enlever. Dissimulant ses projets, il sort par la porte du Peuple, l'ancienne porte Flaminia, accompagné d'un petit nombre d'officiers, et là il ordonne des dispositions pour soutenir avec le reste de ses troupes la retraite de Roger de Damas, à qui l'on vient de prescrire de faire sa contre-marche sous les murs de Rome; puis, accompagné du seul duc d'Ascoli, le roi se rend à la porte Saint-Jean, l'ancienne porte Celi-Montana qui conduit à Naples, et là il trouve un cabriolet de poste qui le fait voler à Caserte. Mack n'en chercha

pas moins à surprendre Rome, déjà évacuée par les Napolitains et où Macdonald ne commandait qu'une poignée de troupes; il rassemble de dix à douze mille hommes, et profitant d'un épais brouillard, avance jusqu'à la porte Saint-Jean; mais le bataillon qui y bivouaquait le reçoit à coups de mitraille, disperse ses troupes qui fuient à la hâte, et l'oblige de s'éloigner avec les restes de son armée, laissant Roger de Damas abandonné à son destin, avec toute sa division.

Les troupes françaises étaient rentrées le 15 décembre dans la capitale du monde chrétien, après dix-sept jours d'absence pendant lesquels elles avaient tué ou fait prisonniers quinze mille Napolitains, pris quarante pièces de canon, vingt drapeaux et presque tous les équipages dont cette armée était si abondamment pourvue. Ainsi la promesse qu'avait faite Championnet à la garnison du château Saint-Ange reçut son accomplissement, grâce à la vigueur et aux talents de ses généraux, instruments d'un triomphe dont il était peu digne.

Au moment même où l'aile droite de l'armée s'avançait pour entrer dans Rome, un incident singulier vint retarder cette occupation. On reçut l'avis qu'une colonne de six mille Napolitains, commandée par Roger de Damas, émigré français, s'avançait sur Rome et demandait à traverser la ville pour rejoindre l'armée ennemie. Le général Macdonald envoie aussitôt le chef d'état-major Bonnami pour reconnaître l'état des choses et prendre les mesures qu'exige la prudence. Ce général, à qui Macdonald dit : « Sachez que vous allez combattre un général » russe au service de Naples, » se met à la tête d'un fort détachement de cavalerie, et traversant Ponte-Molle marche à l'encontre de Damas et de sa colonne. Il l'a bientôt atteint, et s'avançant en parlementaire : « Que désirez-vous, lui dit-il?—Obtenir » passage pour ma division, répond le Français » émigré, ou me l'ouvrir l'épée à la main..... » Bonnami s'étudie à lui en démontrer l'impossibilité et finit par le sommer de mettre bas les armes... « Quand on a sept mille hommes et des cartouches, » réplique Roger de Damas, on ne pose pas les ar» mes. — Eh bien! dit Bonnami, nous nous bat» trons... » Damas demande alors le délai de six heures pour assembler un conseil de guerre et délibérer sur la proposition qui lui est faite; on ne lui accorde qu'une heure. L'heure écoulée, Damas ne donne point de réponse. Il a mis à profit ce délai pour faire ses dispositions de retraite et opère un mouvement oblique vers Civita-Vecchia. Poursuivi d'abord par plusieurs généraux et deux forts détachements, il leur oppose son arrière-garde qui se bat avec courage et lui donne le temps, à la faveur de la nuit et de la connaissance qu'il a des localités, d'échapper ainsi aux troupes françaises. Celles-ci bientôt harassées de fatigue reviennent sur leurs pas et rentrent le soir même avec leurs généraux dans Rome délivrée du joug napolitain.

Quant à Roger de Damas, coupé désormais de la grande armée napolitaine, il conçut le hardi projet de faire sa retraite jusqu'à Livourne, s'il le fallait, plutôt que de se rendre. D'abord il marcha vers Civita-Vecchia où il avait déjà organisé une insurrection qui, pendant trois mois, défendit la ville contre les Français; mais poursuivi bientôt à outrance par le général Kellermann que Macdonald venait de lancer à ses trousses, il se vit forcé de changer de direction, se replia, toujours en combattant, sur Viterbe, excitant partout les habitants des campagnes à l'insurrection, répandant la nouvelle que les Français avaient été complétement battus, et que ceux qui étaient aux prises avec lui allaient se trouver enveloppés. C'est ainsi qu'en électrisant ses soldats et les paysans, il parvint à se frayer un passage à travers les ennemis qui l'assaillaient de tous côtés, et atteignit, non sans avoir fait de grandes pertes, le préside napolitain d'Orbitello, où il s'embarqua avec le reste de ses troupes. — Le contraste fait voir ce que peuvent le courage et le caractère.

Cependant Mack, qui avait évacué les États romains, continue sa retraite. Dans la situation critique où se trouve l'armée napolitaine, il ne peut espérer de la rallier entièrement que lorsqu'elle sera derrière le Volturne et à couvert dans les fortifications de Capoue. Il lui fait suivre cette direction en laissant des postes intermédiaires et une garnison de trois mille hommes dans la forteresse de Gaete. Il donne même aux généraux qui commandent les divisions de l'aile droite dans les Abruzzes et la Sabine l'ordre de se replier, en se conformant aux mouvements de la gauche, et de défendre les passages les plus difficiles pour donner aux grands équipages le temps de filer.

Quand les nouvelles de tous ces revers se répandirent dans Naples, elles y jetèrent le trouble et la consternation. Apprenant que l'armée avait pris la fuite et abandonné armes et bagages, « Les officiers » napolitains, dit Nelson, n'ont pas perdu beau» coup d'honneur, car Dieu sait qu'ils n'avaient pas » beaucoup de choses à perdre de ce côté; mais » enfin ils ont perdu ce qu'ils pouvaient perdre...»

Livré à la plus profonde tristesse, le roi s'était rendu pendant la nuit de Caserte à Naples, pour prendre conseil de la reine qu'il ne trouva ni abattue ni découragée. Gallo, Nelson, Hamilton, Caracciolo et Pignatelli ayant été mandés au palais, le roi

Digitized by Google

leur dit devant la reine que les Français devaient leurs succès en grande partie à des trahisons et à des complots. « N'est-il pas affreux, poursuivit-il, » qu'après m'être montré comme libérateur de » Rome et de l'État romain, mes troupes aient été » obligées de les abandonner plus promptement » encore qu'elles n'y avaient pénétré, et que leur » retraite ait été marquée par des déroutes si hon» teuses? Il faut pourtant pénétrer la cause d'un » aussi prompt changement de scène; rien ne » m'ôtera de l'idée que j'ai été trahi et par mes pro» pres généraux et par quelques-unes des autres » personnes qui m'environnaient. Une grande par» tie de mes troupes ne m'a pas été fidèle; les unes » ont été gagnées par l'ennemi, d'autres ont cédé » par lâcheté. Il est très-vrai que la désorganisation » la plus complète s'est répandue comme la conta» gion parmi les nouvelles levées, et que plus d'un » commandant, plus d'un corps a refusé de com» battre. Croirait-on que, d'un corps de onze mille » Napolitains, six mille ont mis bas les armes et » que les autres cinq mille ont pris la fuite devant » un corps de quinze cents Français? Et c'est Mi» cheroux, en qui j'avais pleine confiance, qui com» mandait ce corps d'armée! Mais voici un fait » encore plus grave et sans exemple : dans l'action » près de Calvi contre les troupes du général fran» çais Macdonald, l'avant-garde napolitaine était » commandée par un officier général, émigré fran» çais d'une très-grande famille, le prince de Ta» rente enfin, qui, comme vous savez, était entré à » mon service. Eh bien! aussitôt que les Français » furent à portée d'un engagement avec lui, il dé» peignit à ses troupes, avec les couleurs les plus » exagérées, le danger qui les menaçait; il fut le » premier à leur inspirer de la frayeur, et il finit » par les exhorter à ne pas faire une inutile ré» sistance. On n'avait pas encore brûlé une amorce; » officiers et soldats murmuraient; plusieurs vou» laient se battre : mais le coup était porté : le dés» ordre ayant été provoqué par le général lui» même, il fut impossible de rallier la troupe : une » partie se rendit; le reste se voyant abandonné » chercha son salut dans la fuite. Le général qui » l'a séduite ou trahie est allé se refugier en Tos» cane; on lui suppose le dessein de s'embarquer à » Livourne pour passer dans les pays étrangers. — » L'ordre a déjà été donné par la reine, dit Gallo, » de l'arrêter, à la réquisition de votre ministre en » Toscane (1). — Je vous ai mis sur la voie, reprit » le roi, d'une trahison organisée qui demande des » recherches ultérieures. Quant à Mack, qu'on a » tant vanté, il a fait la faute énorme de trop diviser » mes forces et de se fourvoyer dans un plan vague » d'opérations inexécutables. Il a d'ailleurs perdu » la tête dans les premiers revers. L'amiral ne » l'avait que trop bien jugé!..... » Nelson leva les yeux au ciel et poussa un soupir.

Gallo, sans oser prendre ouvertement la défense de Mack, assura qu'il parviendrait à rallier l'armée à Capoue, et que là on aurait le temps de négocier ou d'adopter des mesures fortes ou salutaires, pour attendre le moment où l'Autriche prendrait enfin la résolution d'agir. Mais le roi ainsi que la reine s'en prenaient au cabinet autrichien des malheurs qui les accablaient; le monarque accusait le conseil aulique de l'avoir imprudemment compromis par ses insinuations, et en ne faisant point soutenir les opérations de l'armée napolitaine par des mouvements de troupes dans la haute Italie.

Gallo fit observer qu'on ne tarderait pas sans doute à recevoir des réponses positives du baron de Thugut, mais que les Français ayant intercepté les communications directes, les courriers étaient obligés de faire un détour qui entraînait des retards fâcheux; que, par exemple, le courrier expédié le 30 novembre par ordre de la reine, et le major baron de Reischach, aide de camp du général Mack, partis l'un et l'autre de l'armée avec des dépêches pour l'Empereur, ayant été obligés de faire le trajet par mer de Manfredonia à Zara, n'étaient peut-être pas encore arrivés à Vienne.

Le résultat de ce conseil privé fut que, tout en essayant de rallier l'armée, on armerait le peuple des provinces, et, au besoin, celui de la capitale, afin d'opposer à l'invasion une résistance nationale.

Voici en conséquence la proclamation que le roi fit publier le 19 décembre.

Mes chers, féaux et amés sujets,

« A peine ai-je vu que l'ennemi se dirigeait pour » attaquer mes États, que je suis aussi venu au mi» lieu de vous pour pourvoir énergiquement à votre » défense, et disposer les moyens les plus efficaces » pour conserver la religion, l'honneur, la vie et » vos propriétés. Je suis allé moi-même au-devant » du danger pour vous éviter ces pertes que les en» nemis de la religion et des trônes avaient dès » longtemps décidées. Le salut commun dépend » maintenant de vous, mes très-chers et fidèles su» jets. L'ennemi n'est qu'en très-petit nombre; si » vous le voulez, vous serez sauvés. Que tous ceux » qui ont du courage, qui aiment Dieu et notre

(1) Le prince de Tarente fut en effet arrêté le 16 décembre, à Florence, et conduit à la forteresse à la réquisition du ministre des Deux-Siciles.

Digitized by Google

» sainte religion et ce qu'ils possèdent, prennent » donc les armes pour se défendre. Rappelez-vous » que des milices provinciales peu nombreuses, » mais braves, levées à la hâte et tirées de la char- » rue, ont maintenu sur la tête de mon auguste » père la couronne de ses royaumes qu'un ennemi » habile et expérimenté voulait lui ravir. Jamais le » Napolitain ne fut poltron; et aujourd'hui qu'il » s'agit de la cause de Dieu, de votre roi et de la » vôtre même, vous pourriez vous laisser vaincre! » Non, mes amis, mes frères, non, ne vous faites » pas illusion; si vous n'accourez pas pour vous dé- » fendre, vous perdrez tout, la religion, la vie, » vos propriétés; vous verrez déshonorer vos » épouses et vos filles et vos sœurs. Levez-vous » donc, mes fidèles sujets, armez-vous, défendez- » vous; marchez bravement contre l'ennemi, empê- » chez-le d'entrer dans le royaume, ou faites qu'il » y trouve la mort. Marchez; appelez à votre aide » notre grand protecteur saint Janvier; ayez con- » fiance en Dieu qui protége toujours la cause pour » laquelle chacun de vous doit combattre, à moins » qu'il ne veuille renier sa foi. »

Mais déjà les grands, éperdus parce qu'ils connaissaient les dispositions de la cour, nouaient entre eux des intrigues pour amener le roi à un arrangement avec les Français, tandis que le parti révolutionnaire agissait sourdement pour faire éclater une révolution à la faveur de l'état de crise dans lequel on se trouvait, et il y avait tout à craindre de la terreur et de l'agitation qui se manifestaient dans la capitale. Chaque jour y était marqué par une nouvelle plus alarmante que celle de la veille; on voyait déjà les Français à ses portes, car tout annonçait leur intention d'envahir le royaume. Le général Rey s'était mis avec sa cavalerie à la poursuite du général en chef napolitain, tandis que Championnet, qui s'était directement porté à Frascati, suivait son mouvement, après avoir un moment laissé reposer son infanterie et renvoyé le commandeur de Ruffo, qui protestait des intentions pacifiques de son maître. Cependant les Napolitains avaient fui à une grande distance, et la cavalerie du général Rey était parvenue jusqu'à Terracine, ramassant sur son chemin un grand nombre de traîneurs et de fuyards. L'arrière-garde se trouvait encore campée sur la rive droite du Garigliano. La brigade du général Maurice Mathieu attaque cette troupe, la chasse de ses retranchements et entre dans Ceprano pêle-mêle avec les Napolitains. Toutefois, ceux-ci traversent le pont, protégés par un autre corps et par l'artillerie placée en batterie sur la rive opposée; mais au point du jour les Français attaquent ces Napolitains, franchissent le pont au pas de charge, les culbutent et les poursuivent jusque sur les bords de la Melfa. Le passage de cette rivière est aussi forcé et les Français continuent leur marche. Le temps était affreux; tous les chemins étaient rompus ou défoncés par la pluie et sillonnés par des torrents; les soldats avançaient ayant souvent de l'eau jusqu'à la ceinture; mais surmontant tous les obstacles, ils continuèrent leur marche sur San-Germano dans la direction de Naples.

Là régnait une confusion déplorable, effet de toutes les défiances et de toutes les terreurs; mais rien n'ébranlait encore la fermeté du roi ni la force de caractère qui avait toujours distingué la reine. On en était là dans Naples, quand un spectacle horrible vint présager à ce roi si populaire ce qu'il pourrait avoir à redouter d'une populace ignorante et fanatique. Un courrier du cabinet de Vienne venait d'apporter une lettre de l'Empereur qui, mécontent de ce que le roi eût commencé la guerre sans s'être, y était-il dit, concerté avec son allié, désapprouvait sa levée de boucliers et refusait d'agir avant d'avoir achevé tous ses préparatifs. La reine, s'étant emparée de la lettre évidemment surprise à l'Empereur et dictée par l'astucieux Thugut, la déchira de dépit, pour forcer le roi à continuer la guerre en s'appuyant sur le peuple qui déjà éclatait très-vivement contre les Français dans les provinces et dans la capitale. Voulant ensuite se délivrer d'un témoin importun, la reine envoya le courrier à Nelson qui mouillait dans la baie. Cet homme ayant demandé une chaloupe pour passer à bord de l'amiral, le peuple déjà ému s'aperçoit que c'est un étranger. « C'est un Français! » s'écrient quelques marins et une foule de lazzaroni rassemblés sur le port. Sans écouter les gestes négatifs, les signes suppliants de l'étranger, cette populace furieuse le traîne en le frappant et à demi mort sous les fenêtres du roi qui, voyant massacrer ce malheureux, est saisi d'horreur et se couvre le visage de ses mains. En même temps d'autres bandes de lazzaroni parcouraient les divers quartiers de la ville pour découvrir et tuer les Français. Tous les étrangers, de quelque nation qu'ils fussent, étaient recherchés, poursuivis, forcés de se cacher pour se mettre à l'abri de la fureur populaire.

Les grands et les ministres, voyant qu'il y avait tout à craindre de cette violente fermentation et de la terreur imprimée à la capitale, se coalisèrent pour amortir la crise, s'il était possible; ils redoutaient singulièrement les partis extrêmes adoptés par le roi et la reine. Mack, consulté par les ministres et placé sous l'influence du marquis de Gallo, déclara qu'il ne pouvait répondre de la sûreté du roi. Alors Ferdinand, ne comptant plus sur l'armée,

Digitized by Google

voulut se retirer dans la Calabre et là se mettre à la tête du peuple et des troupes qui lui resteraient fidèles; mais les grands et les ministres s'efforcèrent de l'en dissuader. « Nous avons pour nous le peuple, dirent le roi et la reine, et nous sommes décidés à nous en faire un rempart. »

Cette disposition à la résistance contraria excessivement la plus grande partie de la noblesse, qui, donnant au peuple l'exemple de la sottise et de l'effroi, conspirait dans la vue de contraindre le roi à capituler avec les Français et à passer sous les Fourches Caudines. Le roi résista avec énergie à cette dégradation qui lui eût fait incessamment partager le sort qu'éprouvait dans le même moment le roi de Sardaigne. Ce complot prit bientôt un caractère tellement grave qu'il différait peu d'un attentat sur la liberté du monarque et de sa famille.

Par suite d'une délibération des ministres, le premier ministre, marquis de Gallo, l'ambassadeur d'Espagne, l'ambassadeur cisalpin furent députés au général Championnet pour négocier un accommodement. A la veille de se voir ainsi livré dans son palais à la discrétion de l'ennemi, soit par la lâcheté des grands, soit par l'effervescence du peuple qu'on travaillait en sens contraire, le roi crut devoir céder aux instances de l'ambassadeur Hamilton et de l'amiral Nelson; il résolut d'abandonner une capitale si orageuse et de se retirer en Sicile, d'où il pourrait revenir avec une nouvelle armée. Les préparatifs de l'embarquement et du départ furent clandestins, car le roi s'échappa plutôt qu'il ne partit librement. Après avoir fait armer les deux vaisseaux de ligne napolitains le *Parthénope* et le *Tancrède*, il s'embarqua, suivi de la reine, de ses enfants et de ses domestiques, dans la nuit du 24 décembre, à bord du *Vanguard*, vaisseau amiral de lord Nelson, conduisant enchaîné le ministre de la guerre Ariola et emportant les diamants de la couronne, dix-sept millions de ducats napolitains et une partie des antiquités de Portici.

Le jour parut, et le peuple plus calme n'avait aucune idée de ce qui s'était passé à la cour, lorsque bientôt le bruit du départ de la famille royale fit renaître la fermentation et le trouble. Si la résolution de se retirer en Sicile parut désespérée, la situation à laquelle cherchait à se soustraire le roi ne l'était pas moins; un plus long séjour à Naples l'eût entouré de périls de toute espèce. Le vent étant contraire, ce prince se vit forcé de rester avec la flotte dans la rade, où des députés de toutes les corporations allèrent le supplier de ne point les abandonner dans une circonstance aussi critique; mais leurs prières ne purent ébranler sa résolution. Le roi redoutait surtout les révolutionnaires de sa capitale; il en remarqua parmi les députés qui vinrent, au nom du peuple, le presser de débarquer. Il rassura le peuple par une lettre affectueuse, où il l'exhortait à se défendre courageusement, tandis qu'il s'occuperait en Sicile à lever des troupes pour venir à son secours. Il désigna pour vicaire général du royaume en son absence Don François de Strongoli, prince Pignatelli, qui reçut les instructions nécessaires pour le salut de l'État. Bien qu'on reconnût à Pignatelli un caractère inflexible et un attachement inviolable à la personne du roi, il était peu estimé de la noblesse qui l'accusait d'hypocrisie, et il était abhorré du peuple qui lui reprochait ses rapines et sa cruauté.

Après deux jours d'attente, le roi sortit enfin de la rade de Naples, sous la garde de l'amiral Nelson qui emmenait avec lui les vaisseaux napolitains en état de le suivre. Avant de s'éloigner du port, l'amiral fit mettre le feu aux autres, ainsi qu'à soixante et dix barques canonnières, et enclouer toute l'artillerie qui défendait l'entrée du port, laissant au blocus de Naples quelques vaisseaux de guerre portugais.

A peine la flotte royale fut-elle en haute mer qu'une tempête furieuse l'assaillit. Le dernier fils du roi, le prince Albert, âgé de sept ans, ne pouvant y résister, expira dans le trajet au milieu de la tourmente. Si cette maison royale fugitive eût pu être consolée alors de tant de disgrâces et de douleurs, elle l'eût été par l'accueil loyal et affectueux qu'elle reçut des habitants de Palerme.

Le lendemain du départ du roi, le prince Pignatelli prit quelques mesures de sûreté et fit arrêter plusieurs individus suspects. Gallo de retour annonça que, s'étant présenté aux avant-postes français avec l'ambassadeur d'Espagne et l'ambassadeur cisalpin, le général Championnet, informé du sujet de leur mission, n'avait pas même voulu les recevoir, et qu'il leur avait fait dire qu'il avait ordre de marcher en avant.

On tint conseil en présence du vicaire général et il fut résolu que Gallo se rendrait à Vienne pour demander l'intervention et l'assistance de l'Empereur. On ordonna ensuite toutes les dispositions pour la défense de la ville. Les lazzaroni offrirent de se former en bataillon, ce qui fut accepté. Enfin, à la suite d'un conseil de guerre tenu à Naples même, il fut résolu de proposer un armistice au général français.

Cependant l'armée républicaine s'avançait en deux colonnes, l'une par les Abruzzes, l'autre par la route de San-Germano. A l'entrée de Championnet dans cette dernière ville, on lui annonça

Digitized by Google

l'adjudant général Pignatelli venant, de la part du général Mack, proposer un armistice, et alléguant pour motif que, dans une saison aussi rigoureuse l'humanité commandait aux généraux en chef de donner quelque repos à leurs troupes. Mack n'avait d'autre but que d'achever ses préparatifs de défense à Capoue. Le général de l'armée française ne consentit qu'à une suspension d'armes de quarante-huit heures. Ce terme si court expiré, la brigade Girardon, qui, dans son trajet de Frosinone à San-Germano, s'était emparée d'un parc d'artillerie napolitaine de quatre-vingts pièces de canon, suivit le mouvement du général Maurice Mathieu et vint camper à sa droite, entre Calvi et Capoue.

Tandis que la division Macdonald arrivait ainsi devant Capoue, la cavalerie du général Rey faisait replier sur la route de Terracine à Gaëte les Napolitains chargés de la défense des postes de Torella, de Fondi et d'Istrie. Les bataillons polonais qui soutenaient la cavalerie française s'emparèrent des redoutes et restèrent maîtres des passages. Vivement poursuivis de tous côtés, les Napolitains abandonnèrent leurs bagages, leurs canons, et coururent se jeter en désordre dans la forteresse de Gaëte.

Cependant, le général Mack, qui n'avait su d'abord où retrouver son armée battue et dispersée; était enfin parvenu, grâce à son intelligente activité, à réunir encore près de trente mille hommes et à les porter sur Capoue, dans un camp retranché miraculeusement construit et armé. Le Volturne, encaissé et sans un seul point guéable, lui procurait en outre la plus formidable ligne de défense. Enfin les paysans, obéissant à la proclamation royale, s'armaient de toutes parts et devenaient par leur zèle, leur activité, leur audace, aussi redoutables à l'armée française que les troupes napolitaines l'avaient été peu.

La situation militaire de Championnet allait donc devenir de jour en jour plus critique, et s'il se refusa aux propositions faites par le marquis de Gallo, s'il en repoussa successivement d'autres plus favorables, c'est qu'il ne connaissait pas encore toute la gravité des circonstances dans lesquelles il s'était aveuglement jeté. Après avoir désobéi aux ordres de l'implacable directoire, en ne se retirant pas sur la Cisalpine, il ne pouvait se justifier que par un triomphe éclatant et complet; il était flatté de l'espoir d'une prompte insurrection de la ville de Naples par son secrétaire intime Bassal, prêtre marié, régicide, très-irrité alors contre le gouvernement français, dont il avait été l'agent révolutionnaire en Suisse et à Rome, et qui, sans existence et sans fortune, espérait acquérir l'une et l'autre sous les auspices d'un général conquérant et législateur. Aussi Bassal, qui avait été mêlé aux sourdes intrigues de Bonaparte, leurrait-il Championnet d'un rôle semblable à celui qu'avait joué ce général, lui dévoilant, pour l'entretenir dans cet espoir, les menées des révolutionnaires de Naples, dont les uns entretenaient d'actives correspondances avec lui et les autres étaient venus le joindre au quartier général. Au reste, ce qui ajoutait aux dangers qui menaçaient Championnet, c'est que sa marche offensive s'exécutait sans plan, sans ordre, sans combinaison stratégique, et qu'elle avait été le résultat de circonstances aussi incalculées qu'incalculables, car chacun des généraux commandant les diverses colonnes ayant culbuté les ennemis qui lui étaient opposés et suivi sans relâche les fuyards, sans leur donner le temps de se réunir, se trouvaient éloignés les uns des autres, séparés par de hautes montagnes. Ces colonnes, extrêmement faibles pour la plupart, étaient sans accord, sans communication possible entre elles, marchant isolément, avec plus ou moins de rapidité, en raison du plus ou moins d'obstacles qu'elles rencontraient. Elles avaient ainsi atteint et franchi la frontière napolitaine, entourées sans cesse par des insurrections populaires, en avant, en arrière et sur leurs flancs; car les paysans, se conformant partout à une instruction imprimée et traduite de celle répandue en Angleterre à l'époque où le gouvernement britannique fut menacé d'une descente de la part de la France; dirigés d'ailleurs par des prêtres et par quelques officiers napolitains, avaient rompu les routes, détruit les ponts, coulé bas les bateaux, fait des abatis et fortifié tous les lieux susceptibles de défense.

Qu'était-ce, parmi tant d'obstacles, auxquels se joignaient la nature même du pays et des neiges très-épaisses dans les montagnes, que le corps du général Monier, longeant l'Adriatique, séparé de la principale armée par toute la largeur du royaume et la chaîne des Apennins? que celui du général Duhesme, fort tout au plus de quinze cents hommes, enfermé dans les Abruzzes insurgées, sans rapport avec les corps marchant à sa droite et à sa gauche, affaibli journellement et ignorant le point où il trouverait le quartier général? Qu'était-ce enfin que le corps principal de l'armée, ne montant guère qu'à cinq ou six mille hommes, avant l'arrivée du général Rey qui n'en amenait pas plus de deux à trois mille, et auquel n'était pas encore réuni le général Lemoine qui flanquait sa gauche? Voilà pourtant tout ce que le général en chef avait pour attaquer une position défendue par trente mille hommes.

Digitized by Google

Ce fut en perçant les nombreuses insurrections qui aussitôt se reformaient sur ses derrières, que Championnet s'avança successivement, par Velletri, Cisterno, Sessa, Piperno, Frosinone, Veroli, Arpino, Roca-Secca, passa le Garigliano à San-Germano, position formidable que les Napolitains ne tentèrent même pas de défendre, et vint s'établir à Téano, tandis que Macdonald se portait en vue d'un camp retranché, appuyé de droite et de gauche au Volturne, ayant, outre une nombreuse artillerie, celle dominante des remparts de Capoue, pour surcroît de défense.

Durant la marche pénible des faibles divisions françaises, Mack avait fortifié toute sa ligne jusqu'à Caserte, dont il venait de confier le commandement au duc de la Salandra. Deux corps de cavalerie étaient campés dans la plaine en avant de Capoue; l'un commandé par le prince de Moliterno, l'autre par le duc de Rocca-Romana. Moliterno, fils du prince Narsico-Novo longtemps ambassadeur à Turin, était jeune, plein de grâces, d'esprit et de valeur; il avait fait la guerre de la coalition en Lombardie sous les ordres du prince Frédéric d'Orange et s'y était attiré l'admiration de toute l'armée. Alors capitaine de cavalerie et couvrant, à la dernière bataille, la retraite des Autrichiens, il s'était jeté avec tant d'ardeur à travers les bataillons ennemis qu'il avait reçu plusieurs blessures et perdu un œil. Le roi l'en avait récompensé en le nommant gentilhomme de sa chambre. La guerre se renouvelant, il leva à ses frais deux régiments de cavalerie qu'il commandait en personne; mais sans cesse auprès du roi depuis l'ouverture de la campagne, il n'avait pu trouver encore une nouvelle occasion de se signaler. On le croyait ardent royaliste, mais dévoré de la soif des charges et des honneurs. Rocca-Romana, son ami, le plus beau jeune homme du royaume, n'était célèbre que par ses conquêtes galantes; présomptueux, frivole, ignorant, ambitieux, il avait aliéné son patrimoine pour former aussi deux régiments de cavalerie qu'il n'eût pu compléter si la reine, qui s'intéressait à lui d'une manière toute particulière, ne l'eût aidé de sa cassette.

L'armée française, s'étant présentée devant Capoue, les deux jeunes commandants de la cavalerie firent, pour l'en éloigner, plusieurs charges avec un courage d'autant plus remarquable qu'ils avaient peu d'imitateurs dans une armée découragé, mécontente et travaillée par des sociétés secrètes; car sur l'avis des premiers revers et de la désorganisation de l'armée, une nouvelle conjuration révolutionnaire s'était formée à Naples et venait de jeter de profondes racines par l'effet de la fuite du roi. Elle comptait pour principaux chefs l'avocat Fasuolo, Dominique Cirillo médecin célèbre, Flavio Pirelli président de la chambre royale, le prince de la Rocca, le prince de la Torella, le curé de Procida, le major Spano, le capitaine Bonacaro, le major d'artillerie Oronzo-Massa, le père franciscain Bellone, la duchesse de Casano-Serra et la célèbre Éléonore Foncesca, républicaine exaltée. Tous les meneurs s'étant concertés rassemblèrent dans divers comités clandestins les patriotes les plus décidés et les plus fermes qu'ils savaient avoir pris part aux premières conjurations. Après avoir procédé à une espèce de recensement, ils jugèrent qu'on pourrait mettre en mouvement une affiliation de près de vingt mille personnes.

Pour l'exécution de leurs projets, ils résolurent de gagner d'abord la plupart des chefs de l'armée rassemblée à Capoue; on commença par Moliterno. Sa popularité faisait de lui une conquête d'autant plus précieuse que lui seul était capable de maîtriser la populace dont on se défiait. Son faible étant le commandement militaire, on lui offrit de le nommer généralissime, sous condition d'employer son zèle et toute son énergie à la défense de la cause commune. Persuadé qu'on ne pourrait résister longtemps aux Français, jaloux d'ailleurs de parvenir à un poste éminent dans le nouvel ordre de choses, Moliterno n'hésita pas à prendre parti. Rocca-Romana aussi fut bientôt gagné par des caresses et des espérances dont on le flatta. Peu à peu beaucoup d'autres chefs de l'armée suivirent cet exemple, soit par découragement, soit par amour de la nouveauté.

Deux personnages étaient seuls en mesure de s'opposer aux desseins des conjurés : le vicaire général prince Pignatelli et le général Mack. Comme on ne pouvait tenter de les corrompre, on résolut de s'en débarrasser par des moyens violents. On arrêta donc que, dans la nuit du 30 décembre, Mack serait assassiné à Capoue au milieu même de ses troupes, et que Moliterno prendrait le commandement de l'armée, enverrait en toute hâte sous les murs du palais royal de Naples Gabriel Manthoué, officier d'artillerie, lequel y trouverait un des principaux conjurés qui, sur la nouvelle de la mort de Mack, se rendrait au palais, et là, sous le masque d'une communication amicale, et pressante, égorgerait Pignatelli; qu'on s'emparerait ensuite du château neuf, dont le commandant était du complot, et qu'on procéderait à changer la forme du gouvernement et à conclure avec les Français une paix avantageuse.

Tout était ainsi réglé, quand Mack, soupçonnant de la part de Moliterno des intrigues coupables, le fit arrêter; mais le peuple, travaillé par les con-

Digitized by Google

jurés, et, d'un autre côté, les soldats ayant de Moliterno la plus haute opinion, s'écrièrent que Mack trahissait les intérêts du roi en leur enlevant sans motifs un si généreux appui ; tous menacèrent de se soulever si Moliterno n'était pas immédiatement rendu à la liberté. Il fallut en effet le délivrer pour apaiser le tumulte; mais en même temps Mack l'envoya avec ses deux régiments à Sainte-Marie, forteresse située à plusieurs milles de Naples.

Il changea aussi la répartition de l'armée, renvoyant sur les derrières les troupes suspectes, et plaçant en face des Français les Calabrois et le régiment de Terra-la-Voce dont il était sûr. Les chefs de la conjuration, voyant que Mack soupçonnait quelque chose, convinrent d'une assemblée générale pour aviser à d'autres résolutions.

Cependant Championnet ayant ordonné à Macdonald de reconnaître la place de Capoue, afin qu'on pût en commencer le siége, plusieurs colonnes furent dirigées contre le camp retranché des Napolitains; on aborda successivement plusieurs redoutes avec plus ou moins de succès; mais le canon des remparts et le feu croisé des bastions firent rebrousser chemin aux assaillants. Toutefois, Macdonald allait donner l'ordre d'aborder à la baïonnette les retranchements de l'ennemi, lorsque Mack, persuadé que les troupes qu'il a devant lui sont appuyées par d'autres qui se succéderont dans l'attaque, et redoutant surtout dans son camp l'effet de la conjuration intérieure dont les troupes sont travaillées, se se rt d'une ruse de guerre pour écarter le danger momentanément. Il envoie de nouveau son aide de camp prince Pignatelli au général français, pour lui demander une suspension d'armes. Macdonald refuse sèchement cette proposition ; mais Pignatelli insiste, il représente que l'ambassadeur de la république cisalpine, arrivant de Naples, demande passage pour se rendre à Milan, et ajoute que ce passage ne peut être accordé qu'autant que les Français consentiront à la suspension d'armes. Championnet, par égard pour la république cisalpine, veut bien accorder l'armistice, mais seulement pour laisser le temps à l'ambassadeur de traverser les avant-postes des deux armées. Les hostilités ainsi suspendues, Mack en profite pour distribuer ses troupes dans de meilleures positions et pour rallier ses détachements, et il se rend à Naples à l'effet de conférer avec le vicaire général et de concerter avec lui les mesures ultérieures de défense et de sûreté. Partout se manifestaient des signes de la dissolution du gouvernement. Le roi était en fuite; Gaete, dont la défense avait été confiée au vieux gouverneur Tisudi, était livrée au général Rey, qui avait à peine avec lui deux à trois mille hommes, devant lesquels, au premier obus, quatre mille Napolitains mettaient bas les armes et se rendaient prisonniers. A la vérité, le gouverneur et soixante-trois officiers obtenaient la honteuse faveur de rentrer dans leurs foyers. La forteresse procurait aux Français un matériel immense, vingt mille fusils, des magasins, et, dans le port, sept chaloupes armées en guerre. De l'autre côté du royaume les places de Chietti et de Pescara, sur l'Adriatique, étaient conquises sans coup férir à la première sommation du général Duhesme; le brigadier napolitain Breschard faisait mettre bas les armes aux garnisons, et leurs commandants livraient ces places pourvues d'une nombreuse artillerie et de munitions de toute espèce. Tout cela, arrivé coup sur coup, rendait épouvantable la situation du général Mack.

Revenons au camp devant Capoue. A peine l'ambassadeur cisalpin eut-il dépassé les avant-postes que les combats recommencèrent sur toute la ligne. Championnet voulait attendre cependant, pour attaquer Capoue dans les règles, que les autres divisions de son armée l'eussent rejoint. Celle du général Rey était arrivée la première; vint ensuite Kellermann avec les troupes qui avaient poursuivi Roger de Damas. Quant aux divisions Duhesme et Lemoine, le général en chef n'en avait point encore reçu de nouvelles depuis que, de Frascati, il leur avait transmis ses ordres. Les deux Abruzzes, citérieure et ultérieure, étant en insurrection ouverte, vingt courriers envoyés à ces divisions n'avaient pu les joindre ou avaient été enlevés. Qu'on remarque bien que, dans cette campagne, les difficultés commencèrent lorsqu'il n'y eut plus d'armée napolitaine. Alors on eut sur les bras des rassemblements armés, plus redoutables dans ces contrées que des troupes régulières. Championnet pouvait craindre que ses deux divisions ne se trouvassent bloquées, lui-même se voyant entouré d'un peuple armé, qui ne supportait qu'en frémissant le joug de l'invasion. Il envoya un parti de cavalerie pour s'ouvrir une communication avec les divisions attendues et ordonna en même temps des dispositions pour resserrer la place de Capoue.

Mais déjà le tocsin sonnait de toutes parts ; il appelait dans les campagnes les paysans à la révolte. Les populations entières des bords du Garigliano et de la chaîne des Apennins couraient aux armes ; elles se saisirent des ponts du Garigliano, surprirent le parc de la division Rey, ainsi que le train de pontons amené de Gaete, et le seul qu'on eût pour passer le Volturne, massacrèrent tous les détachements isolés, enlevèrent tous les postes de Fondi à Cascano, lieu voisin du quartier général, et s'établi-

rent à Sotto. Des troupes envoyées pour soumettre les insurgés furent repoussées avec perte, et cet échec faillit compromettre le quartier général, qui ne dut son salut qu'à l'intrépidité de deux bataillons de la 97e demi-brigade. Toutes les communications de l'armée étaient coupées; l'insurrection s'étendait de proche en proche, et divers avantages, jusqu'alors peu importants en eux-mêmes, exaltaient l'audace populaire.

Si Mack et Pignatelli avaient pu profiter d'une telle situation, nul doute que l'armée de Championnet n'eût couru les plus grands dangers, bloquée ainsi à deux cents lieues de la grande armée française de l'Adige; mais ils avaient alors plus d'ennemis autour d'eux que devant eux; puis d'un côté, Mack, devenu odieux à l'armée, craignait d'être victime d'une conjuration militaire, et de l'autre, Pignatelli redoutait un mouvement révolutionnaire dans Naples, et jusqu'à l'effervescence royaliste des lazzaroni, dont il ne se sentait pas capable de diriger le dévouement pour la couronne. A vrai dire, il commençait à être effrayé du système d'insurrection populaire ordonné par la cour, et auquel lui-même avait prêté les mains; en un mot, déjà circonvenu par les grands qui désiraient avant tout mettre fin à la guerre, il penchait fortement pour un arrangement avec les Français. Voilà comment ces deux chefs, entre les mains desquels on avait remis les destinées du royaume et de l'Italie entière, désespérant d'échapper à cette foule d'embûches dont ils étaient entourés, crurent sauver la monarchie en provoquant une négociation par un armistice. Voilà dans quel but le vicaire général, de concert avec Mack, envoya au camp français, sous Capoue, pour y entamer des négociations, le duc de Gesso et le prince Migliano, dont il connaissait l'attachement sincère au parti du roi.

Les deux négociateurs proposèrent un armistice, afin, dirent-ils, d'arriver à la conclusion d'une paix solide et durable. Ils offraient de rendre la ville de Capoue; et demandaient seulement qu'une ligne militaire fût tracée, pour que les deux armées pussent y attendre la décision de leurs gouvernements respectifs. Ces propositions, faites dans la circonstance critique où se trouvait l'armée française, étaient sans doute acceptables. Toutefois Championnet, soutenu par Bassal, et pour en imposer encore plus aux parlementaires et dissimuler les difficultés de sa situation présente, refusa d'entrer dans aucune discussion, à moins que les parlementaires ne fussent autorisés à traiter de la soumission et de la reddition de Naples. Les négociateurs se retirèrent et revinrent le lendemain faire les mêmes propositions : ils furent éconduits comme la veille, d'après les intrigues et les promesses des révolutionnaires de Naples.

Cependant les attaques contre Capoue recommencèrent; la redoute San-Antonio et les retranchements ayant été enlevés, il s'ensuivit, lorsque les troupes napolitaines furent toutes retirées dans la ville, un assaut intempestif, où le canon des remparts tira avec tant de vivacité que trois cents soldats français furent mis hors de combat, et que le général Maurice Mathieu qui les commandait eut un bras fracassé d'un biscayen. Convaincu de l'impossibilité de pénétrer de vive force dans la place, sans un siége en règle, Macdonald ordonna la retraite. Championnet protesta contre cette action malheureuse, qui avait eu lieu sans son ordre : il en résulta une vive altercation entre lui et Macdonald. D'un autre côté, la dissension était au comble entre Championnet et le commissaire du directoire, Faypoult.

De retour à son quartier général de Téano, Championnet le trouva occupé par les insurgés. Les officiers qu'il y avait laissés, se voyant assaillis par eux, avaient pris la fuite pour ne pas tomber en leur pouvoir. Déjà un grand nombre de paysans en armes couronnaient les hauteurs, et se préparaient à attaquer le général en chef et son escorte. Championnet fit alors avancer quelques troupes de la réserve qui mirent les insurgés en fuite. Le soir on apprit que le soulèvement était général, que toutes les communes avaient pris les armes, et que des officiers de ligne napolitains s'étaient mis à la tête de ces milices. D'un autre côté, le général Lemoine mandait qu'il était assailli au delà du Volturne, et que sa position devenait très-critique. Quant au général Duhesme on n'en recevait aucune nouvelle, non plus que de Planta, général romain, engagé dans les Abruzzes : détachements, ordonnances, émissaires, rien n'avait pu pénétrer jusqu'à ces divisions. San-Germano et toutes les communes environnantes étaient sous les armes; les équipages du général en chef et du quartier général venaient d'y être pillés et brûlés. L'ordre de faire aux Français une guerre d'extermination n'était que trop bien exécuté par les paysans. On n'osait plus sortir que par gros détachements du camp français, qui déjà manquait de vivres, et l'incendie du parc de réserve avait réduit les soldats à un seul paquet de cartouches. Les communications avec Rome étaient fermées, et la jonction avec le général Duhesme devenait de plus en plus problématique. On reçut en même temps l'avis que les sept mille Napolitains débarqués à Livourne par l'escadre de Nelson, et qui jusqu'alors s'étaient tenus dans une inaction complète, allaient s'embarquer, pour venir descen-

dre à l'embouchure du Garigliano, et que là, réunis aux insurgés, ils devaient marcher sur les derrières de l'armée française, tandis que Mack, débouchant de Capoue, l'attaquerait de front.

Dans cette position, l'une des plus critiques où puisse jamais se trouver une armée, Championnet commença à désespérer de son salut et à regretter de n'avoir pas accepté les propositions qui lui avaient été faites. Il s'était vainement adressé à l'évêque de Téano, dont il occupait le palais épiscopal, pour lui demander, avec menaces, de calmer l'effervescence du peuple; il avait fait composer par Bassal, et traduire en italien par un Napolitain nommé Piatti, des proclamations que, faute d'imprimeur, on multipliait en copies à la main, et jetait par les fenêtres à des paysans qui ne savaient pas lire. Il ne comptait même plus sur les révolutionnaires aussi abattus que lui, qu'il voyait déjà avec crainte et dégoût; et, pénétré de terreur, il attendait son sort, tandis que le courageux Macdonald rassurait seul les esprits par son calme, sa valeur et ses talents. Telle était la situation où un général des plus médiocres avait conduit ses braves troupes en se laissant guider par des passions révolutionnaires sans frein, et par une ambition démesurée, mais totalement dénuée des lumières qui peuvent la faire triompher.

Voyons maintenant ce qui se passait, à la même époque, dans la haute Italie, sous le commandement du général Joubert.

Inaction de l'Autriche. — Situation observatrice de la Prusse. — Préparatifs de la France. — ambition des généraux. — Joubert. — Le Piémont. — Ses souverains. — Ferments révolutionnaires. — Charles-Emmanuel. — Son portrait. — Défendu par Bonaparte. — Conspiration. — Insurrection apaisée. — Lutte avec les républiques ligurienne et cisalpine. — L'expédition d'Égypte laisse le roi sans protecteur. — Nouvelle insurrection. — Le roi veut abdiquer. — Il reprend de la vigueur. — La France protége les rebelles. — Elle exige leur grâce et la citadelle de Turin. — Nouvelles insurrections. — On les réprime. — Brune s'en plaint. — Il fait chasser tous les fidèles serviteurs du roi. — Insulte au monarque. — Ginguené rappelé. — Joubert. — Grouchy. — Ses rapports confidentiels. — Toutes les places du Piémont surprises et occupées. — Le roi prisonnier. — Il signe une abdication. — Il est conduit hors de ses États. — Prétexte dont le directoire colore sa conduite.

Tandis que, dans une courageuse insouciance, l'armée de Championnet attendait son sort, que l'Autriche négligeait le moment le plus favorable de commencer une guerre inévitable, mais à laquelle se refusaient encore l'opinion de l'archiduc Charles, les sentiments pacifiques de l'Empereur, les espérances illusoires de presque tout le ministère; tandis que le cabinet prussien, dirigé par Haugwitz, qui craignait également la France et la Russie, demeurait observateur inquiet des événements prêts à éclore; le directoire français, dont l'expedition insurrectionnelle d'Irlande avait manqué (1), acquérait de toutes parts de nouvelles forces, à l'aide de la conscription militaire, ce ressort terrible qui devait un jour ébranler l'Europe. Il plaça Jourdan à la tête de l'armée prématurément dite du Danube, et confia à Masséna celle de Suisse; Brune fut envoyé en Hollande et Joubert à Milan (2).

Occupons-nous ici des opérations plus politiques que militaires, plus ambitieuses que politiques de ce dernier, homme révolutionnaire à qui rien n'était sacré, et dont le caractère, ployant avec peine sous le joug du pouvoir civil, cherchait, ainsi que tous ses collègues, les moyens de s'en affranchir; car les brillants succès de la France avaient inspiré aux chefs de l'armée un violent amour de l'autorité et un esprit d'indépendance personnelle, incompatible avec un solide état de paix intérieure ou extérieure; espèce d'anarchie morale qui ne pouvait cesser que par la puissance militaire d'un seul.

Voilà ce que, dans l'avenir, et surtout depuis la révolution militaire du 18 fructidor (4 septembre 1797), le gouvernement prussien pensait et attendait comme issue nécessaire de la crise qui depuis plus de six ans agitait l'Europe.

Cette crise, cependant, dont l'Italie allait devenir le principal théâtre, devait se prolonger encore, et y recommencer par la chute de la maison de

(1) 8 septembre.

(2) 1er novembre.

Digitized by Google

Savoie. Ce n'est pas que le directoire français songeât alors à l'abattre, car il la berça longtemps de l'espoir d'un accroissement de territoire en Lombardie, voulant, disait-il, créer en sa faveur une monarchie assez puissante pour combattre les vues ambitieuses de l'Autriche; c'est même ce qui avait ajouté aux motifs que le cabinet de Turin eut de conclure et de conserver la paix avec la république française. Mais Bonaparte fit cesser cette illusion par la création des républiques transalpine et cisalpine, réunies ensuite sous le dernier de ces deux noms.

Le Directoire leurra alors l'Autriche de l'occupation du Piémont, qu'il se promettait bien lui-même de dominer ou d'envahir; mais il voulait retarder encore cette catastrophe; non que le gouvernement pentarchique eût quelques sentiments de bienveillance pour Charles-Emmanuel IV, mais parce que des motifs d'intérêt plus général guidaient alors sa politique. Aussi le général Joubert doit-il être considéré comme l'auteur de la chute prématurée, mais instantanée, de cette maison souveraine. C'est ce qui va être éclairci par la connaissance exacte, non-seulement des rapports de la cour de Turin avec la république française, mais aussi des particularités de ce drame historique dont nous avons à exposer ici le dénoûment.

Parmi les différentes maisons souveraines qu'a frappées la république française, aucune peut-être ne méritait plus d'intérêt que la maison de Savoie. Le rôle qu'elle avait joué en Europe, l'importance de sa position, l'habile emploi de ses ressources, et le caractère du plus grand nombre de ses souverains, avaient jeté un certain éclat sur sa politique et sur ses armes. La considération dont jouissait cette monarchie secondaire était bien supérieure à sa puissance.

A Charles-Emmanuel III, dont la carrière illustra le dix-huitième siècle, et dont l'histoire particulière serait une école de l'art de régner, avait succédé, en 1773, Victor-Amédée III. Ce prince trouva sa monarchie florissante et sur la route de tous les genres de perfectionnement; mais il n'avait ni les connaissances, ni l'activité, ni la fermeté de Charles-Emmanuel. Bientôt le relâchement se glissa dans toutes les parties de l'administration; le trésor fut dissipé ; des réformes dispendieuses furent introduites dans l'armée par esprit d'imitation et d'innovation. La bonté du roi, son indulgence, sa piété même facilitèrent le retour de ces intrigues de cour, bannies sous son prédécesseur; de fréquents changements de ministres altérèrent la confiance et rompirent l'unité monarchique. Cette décadence se révéla surtout en 1792, au commencement de la guerre allumée par la révolution française. Privé, dès la première campagne, des revenus de la Savoie et du comté de Nice, le roi n'en soutint pas moins un état militaire de quarante à cinquante mille hommes. Moyennant un médiocre subside de l'Angleterre et un mince appui auxiliaire de l'Autriche, la force de l'armée piémontaise suffit pendant trois ans à couvrir la frontière, du Col-de-Tende au grand Saint-Bernard. La fidélité du roi dans ses alliances égala son désintéressement dans cette guerre où il risquait tout sans ambitionner la conquête d'un hameau. Une conduite si généreuse ne fut pas réciproque, et, malheureusement pour la cour de Turin, ses opérations se trouvèrent assujetties à la marche de celles de Vienne. De 1792 à 1795, les secours de cette puissance ne furent que de six à sept mille hommes; dans les deux campagnes suivantes, ils ne s'élevèrent pas à vingt mille de troupes médiocres, commandées par des généraux dont plusieurs ne dissimulaient pas leurs regrets d'être ainsi engagés dans une guerre contre les meurtriers mêmes d'une archiduchesse. Le mystère de leurs instructions, l'influence qu'exerçait sur leurs opérations le gouvernement intimidé de la Lombardie; enfin cette défensive dans laquelle, en 1795, ils s'obstinèrent à Vado, où ils furent honteusement forcés, rendirent inutiles nombre de circonstances heureuses et le zèle des nationaux piémontais.

Cependant, bien que ces derniers montrassent en général des sentiments d'attachement et de dévouement à leur souverain, il n'est pas moins vrai que le Piémont recéla de bonne heure un parti révolutionnaire, toujours prêt à seconder les desseins des troupes françaises. Il s'y était formé, dès 1794, une conspiration tendante à changer la forme du gouvernement. Les conjurés étaient en correspondance avec Tilly, alors ministre de la république française à Gênes; c'est d'après ses excitations qu'ils s'étaient hasardés dans une entreprise aussi hardie que périlleuse, et qui devait éclater au moment où les gorges des Apennins seraient forcées. Elles le furent, mais la conjuration avait été découverte et déjouée. Un grand nombre de personnes distinguées par leurs talents et les places qu'elles occupaient dans le civil et le militaire, furent jetées dans les cachots. Junod et Chantel subirent le dernier supplice; d'autres, plus heureux, parvinrent à se réfugier en France, en Suisse et à Gênes. Mais pour ne pas voir renaître ce parti, il eût fallu une garantie contre les revers dont l'armée était menacée.

Les plaintes, les remontrances, les exposés les plus persuasifs, rien ne tira le cabinet de Vienne de l'ambiguïté de son système, de son insouciance

sur les dangers du Piémont, de ses lenteurs et de sa répugnance à envoyer en Italie d'autres forces que de simples détachements. Beaulieu lui-même ne commandait pas plus de trente mille Autrichiens en 1796, y compris les garnisons de la Lombardie et de Mantoue. On a vu que les revers des Autrichiens, au début de cette campagne, entraînèrent la déroute des Piémontais. Le roi avait repoussé jusqu'alors les ouvertures insidieuses de la France; mais telle était à Turin la défiance à l'égard des Impériaux, que les plus fidèles serviteurs du roi opinèrent à se séparer de ces dangereux auxiliaires, pour se livrer, sur des insinuations brillantes mais perfides, à une paix non moins pernicieuse que la guerre elle-même. Quels qu'aient été les motifs secrets de l'opposition constante du cabinet de Vienne aux plans, aux mesures, aux demandes justes et nécessaires de Victor-Amédée, cette opposition décida du sort de l'Italie.

Ce prince se soumit aux conditions les plus dures. En vertu de la convention de Cherasco, du 15 mai 1796, les Français furent mis en possession, *jusqu'à la paix générale*, des citadelles d'Alexandrie et de Tortone, de Suze et de Céra; des garnisons de leurs troupes occupèrent Coni, Château-Dauphin et Valence. Toute l'artillerie et les magasins de ces places de guerre restèrent entre leurs mains. En livrant ainsi ses forteresses, son pays, sa sûreté, le roi de Sardaigne livra l'Italie et se livra lui-même à discrétion; encore un pas et son trône était renversé.

Ouvrage du découragement, des défaites et de l'effroi de Turin, cette capitulation inspirée par la trahison et par la haine universelle dont les Autrichiens étaient l'objet ne suffit pas aux vainqueurs. Abusant de l'abaissement où ils venaient de réduire le roi de Sardaigne, ils le contraignirent, par un article du traité interprété et amplifié, à sacrifier près de trois millions à la démolition des ouvrages de Suze, de la Brunette, d'Exiles, de Demonte, qui couvraient le Piémont du côté de la France. Frappé de tant d'infortunes, Victor-Amédée descendit dans la tombe, laissant sa couronne mutilée au prince de Piémont, proclamé roi sous le nom de Charles-Emmanuel IV.

« La nation française et le directoire n'oublieront jamais ce que le prince de Piémont a fait » pour la France. » Telle fut la réponse que le directoire exécutif adressa à l'ambassadeur de Charles-Emmanuel lorsqu'il lui annonça l'avénement de son maître au trône de Sardaigne (1).

Jamais espérance fondée sur une promesse aussi solennelle ne fut plus complétement déçue. Et pourtant cette promesse n'avait été exprimée que d'après la connaissance qu'avait le gouvernement français du caractère politique et moral du nouveau roi. Le ministre des relations extérieures, Charles Delacroix, avait mis sous les yeux du directoire le portrait du prince de Piémont, tiré d'un rapport secret sur la situation de la cour de Turin au 15 janvier 1795, rapport adressé au comité de salut public par Félix Desportes, résident français à Genève. « Le prince de Piémont, disait-il, doué d'un jugement sain et profond, annonce toute la sagesse, » toute la mesure qui manquent à Victor-Amédée. » Juste et bienfaisant, il a blâmé souvent en secret » les opérations désastreuses de l'administration de » son père. L'amour du peuple qu'il va commander » l'appelle depuis longtemps au trône; objet de » toutes les espérances, de tous les vœux de la nation, c'est sur ses qualités qu'elle fonde la restauration de la fortune publique. Un espoir si » flatteur ne serait pas trompé peut-être, si Charles-Emmanuel, moins paresseux et moins dévot, » pouvait triompher de cette inactivité à laquelle ses » préjugés religieux semblent le condamner, mais » dont la véritable source est plutôt dans la faiblesse » extrême de sa vue, qui lui permet à peine de se » livrer aux moindres travaux du cabinet. Au surplus, il déteste ses deux beaux-frères (2), qu'il » regarde comme les auteurs de la dissolution de » sa puissance; il méprise la coalition, dont le » système perfide et déprédateur répugne et à sa » délicatesse et à sa loyauté. Son penchant naturel » autant que l'amour de sa dignité l'éloigne des » Anglais que leur ambition et leur hauteur rendent » partout insupportables; et sa reconnaissance devance en secret les efforts que nous allons tenter » pour arracher à ces corsaires le sceptre de la Méditerranée; enfin, né populaire et bon, s'il n'était » pas fils de roi il aimerait la république. »

Telle était la récompense qu'on destinait à la fidélité de ce prince que, sans l'appui de Bonaparte, il n'eût pas régné six mois. On a vu que ce général avait pris des engagements secrets avec la cour de Turin pour la préserver de toute subversion par l'influence française. Lui-même avait négocié à Bologne, avec cette cour, un traité d'alliance qui fut signé par Clarke, le 5 avril 1797. Mais ce traité existait et n'existait pas. Le directoire évitait de s'expliquer ostensiblement; il était évident qu'il ne voulait pas ratifier une alliance qui eût donné au roi de Sardaigne un peu plus de consistance et de sécurité; on entendait le laisser dans une fausse position. Au contraire Bonaparte persistait à regarder cette rati-

(1) Le 16 octobre 1796.

(2) Depuis, Louis XVIII et Charles X.

fication comme indispensable, et déjà plusieurs fois il s'était plaint dans ses rapports de n'avoir pas sous ses ordres les dix mille soldats piémontais que lui auraient donnés la ratification et l'exécution du traité de la part du directoire.

Mais déjà dans l'intérieur le règne de Charles-Emmanuel n'était pas tranquille. Chaque jour on découvrait de nouvelles conspirations tendantes à changer la forme du gouvernement; les premières victimes furent le jeune Royer et Berteux, officiers de cavalerie; rien ne put les sauver. Dans le courant de l'été plusieurs insurrections se manifestèrent sur divers points du Piémont. La ville d'Asti désarma un régiment entier et se déclara république. L'insurrection gagna Montcalier et se communiqua jusqu'aux portes de Turin. Toutefois les révolutionnaires, livrés à eux-mêmes, et n'étant nullement soutenus par les Français, ne purent résister aux troupes royales; Montcalier et Asti furent soumis. A Montcalier, Tenivelli, auteur de la Biographie piémontaise, fut condamné à mort; à Asti les deux frères Berut et un grand nombre d'autres subirent la même peine, et beaucoup de réfugiés trouvèrent un asile sur le territoire des républiques cisalpine ou ligurienne. Durant cette crise, Bonaparte se regardant comme personnellement engagé envers la cour de Turin, avait employé tous ses moyens pour garantir la tranquillité des États du roi. Cette position devint pour ce général extrêmement délicate; elle excita au plus haut degré le mécontentement et les clameurs des révolutionnaires de France et d'Italie; aussi, dès que le parti du roi eut triomphé à Turin, les arrestations et les vexations auxquelles il se livra devinrent, de la part de ces agitateurs, le texte constant des déclamations les plus violentes adressées au quartier général de Bonaparte à Montebello.

Vers la fin de septembre, le directoire, en signant *l'ultimatum* pour les négociations de Campo-Formio, fit connaître à Bonaparte qu'il persistait dans sa résolution de ne point ratifier le traité d'alliance avec la Sardaigne. Le ministre des relations extérieures Talleyrand, en lui communiquant les instructions du directoire, l'engageait à faire débaucher les soldats sardes par les recruteurs italiens, ce qui lui procurerait, écrivait-il, les moyens d'avoir le secours de dix mille hommes du contingent piémontais stipulé par le traité, sans en avoir l'obligation à la cour de Turin. Bonaparte a avoué depuis que cette conduite du directoire fut une des causes qui le décidèrent à signer la paix de Campo-Formio sans avoir égard à *l'ultimatum* du gouvernement français, qui, dans son opinion, ne pouvait être inséré au protocole sans amener une rupture.

Cependant le directoire, cédant aux représentations de Bonaparte, avait fini par comprendre l'importance de renforcer l'armée d'Italie des dix mille hommes du contingent piémontais, et s'étant décidé dans l'intervalle à ratifier le traité de Turin, il l'avait envoyé, le 21 octobre 1798, au corps législatif; mais dès le 17, la paix avait été signée à Campo-Formio avec l'Autriche.

Ainsi, après les campagnes de Bonaparte en Italie, Charles-Emmanuel conservait encore son trône, affaibli il est vrai de la Savoie, du comté de Nice et de la perte de ses places fortes, dont une partie était démolie et l'autre au pouvoir des Français, qui y tenaient garnison, mais ayant acquis au moins l'avantage d'être l'allié de la république, qui lui garantissait la conservation intégrale du reste de ses États.

Ce prince ne s'abusait pourtant pas sur sa position; il savait qu'il ne devait le maintien de son trône qu'à Bonaparte, mais il sentait combien peu était sincère l'alliance apparente du directoire. Entouré de tous côtés des démocraties française, ligurienne et cisalpine, il avait encore à combattre l'opinion d'une partie de ses peuples qui appelaient à grands cris la révolution. Ne partageant en aucune manière les illusions dont on se berçait à Turin, il avait jugé le présent et l'avenir. *Je ne porterai pas longtemps ma couronne d'épines*, répondait-il à ceux qui cherchaient à lui rendre des espérances. En un mot, ayant le pressentiment de sa chute prochaine, il regardait déjà l'île de Sardaigne comme un lieu de refuge.

Le fait est que l'existence du Piémont, comme État intermédiaire entre la France et la république cisalpine, gênait les vues du directoire. N'étant plus retenu par la présence de Bonaparte, il fit mouvoir tous les ressorts secrets qui étaient à sa disposition pour se débarrasser du voisinage d'un prince qu'il semblait prendre plaisir à abreuver de dégoûts. Tantôt il fomentait la sédition parmi ses sujets; tantôt il excitait les républiques cisalpine et ligurienne à le braver; tantôt il en exigeait des contributions que le mauvais état des finances du Piémont ne permettait pas de lever sans épuiser et mécontenter le pays.

A peine l'expédition d'Égypte fut-elle décidée que la monarchie piémontaise, privée de l'appui de Bonaparte, fut livrée à des agressions combinées et hostiles. Les révolutionnaires du Piémont, qui, depuis leur déconfiture, s'étaient réfugiés à Milan, à Gênes, et sur les frontières de France, étant ouvertement soutenus tant par les républiques ligurienne et cisalpine, que secrètement par la France elle-même, organisèrent divers rassemblements qui menacèrent la cour de Turin d'une invasion armée. Ils

publièrent d'abord *un manifeste aux soldats piémontais* pour les entraîner dans leur parti, qui se grossit en effet de déserteurs et de transfuges. Deux rassemblements principaux se formèrent; l'un à Pallance, ville du haut Novarais sur le lac Majeur; l'autre à Carrosio, village piémontais enclavé dans le territoire ligurien sur la route de Novi à Gênes. Des Français dirigeaient ces deux corps armés. Seras et Léotaud commandaient la colonne de Pallance; Guillaume était à la tête de celle de Carrosio.

Ce genre de guerre détournée qu'on faisait au roi, et les circonstances politiques où se trouvait l'Europe, plongèrent la cour de Turin dans une grande perplexité; la difficulté de faire face à la fois à tant d'ennemis et à des ennemis si dangereux porta le roi à envoyer au comte de Balbo, son ambassadeur à Paris, un courrier extraordinaire pour, s'il le fallait, offrir son abdication au directoire de la république française.

Le comte de Balbo fut chargé d'informer le gouvernement directorial « que le Piémont étant de » nouveau menacé par les révolutionnaires, le mi» nistère de Turin ignorait encore de quelle impor» tance pouvaient être leurs projets et si les répu» bliques environnantes y avaient quelque part » indirecte; mais que n'ignorant pas que son exis» tence politique dépendait de la république fran» çaise, le roi avait ordonné à son ambassadeur à » Paris de demander au directoire exécutif de vou» loir bien lui faire connaître ses intentions, étant » décidé à abdiquer la royauté, si tel devait être son » sort. »

Lié par un traité et n'osant pas détrôner lui-même le roi de Sardaigne, le directoire ne donna d'abord qu'une réponse évasive, mais où rien d'hostile n'était exprimé; il attendait ainsi les événements pour adopter un parti définitif.

De son côté le gouvernement piémontais prit avec assez d'énergie toutes les mesures que réclamait la sûreté de l'État. Dans la ferme volonté d'arrêter les progrès de l'insurrection qui se manifestait sur trois points à la fois, il avait fait de grands préparatifs à l'arsenal de Turin, à la citadelle et dans les quartiers militaires. Les troupes royales ayant été mises en mouvement, on en forma plusieurs colonnes mobiles, chargées de combattre et de repousser les insurgés. Un édit royal offrit « une amnistie pleine » et entière à tous ceux qui mettraient bas les armes » et rentreraient dans le devoir. »

Ceux qui s'étaient emparés de Carrosio commencèrent à inonder les villages limitrophes de la Ligurie. Du côté de la Cisalpine ils avaient fait soulever le peuple de Novare en l'engageant, par une proclamation, « à reprendre ses droits usurpés; » ils se montraient aussi dans les montagnes de Pignerol. Dans les villes, bourgs et villages où ils pénétraient, ils plantaient *l'arbre de la liberté* et y installaient des municipalités révolutionnaires, faisant des prisonniers, prenant les caisses publiques et se faisant donner des otages.

Cependant le ministère avait d'abord dirigé les troupes royales sur Arona pour combattre la petite armée révolutionnaire appuyée sur la Cisalpine, forte de sept à huit cents hommes, conduite par Léotaud, et qui venait de s'emparer du port de Domo d'Ossola; la bataille eut lieu entre Gravelonne et Ornavas; elle devint générale à midi. Déjà les troupes du roi avaient perdu du terrain, et les républicains se regardaient comme vainqueurs, lorsqu'ayant été tournés par six compagnies de grenadiers, le désordre se mit dans leurs rangs; malgré tous les efforts de Léotaud, la déroute fut complète. Cent cinquante républicains périrent sur le champ de bataille; quatre cents furent faits prisonniers; on en fusilla une centaine à Domo d'Ossola; les autres furent conduits enchaînés au château de Casal.

La colonne d'insurgés de Carrosio se soutint plus longtemps. Le chevalier d'Osasco, nommé commandant des forces royales envoyées sur la frontière du territoire ligurien, avait d'abord publié la proclamation suivante :

« Une troupe d'hommes séditieux et armés me» nace ces provinces d'une invasion et d'y troubler » la tranquillité par la force, par la sédition et la » séduction. Pour mieux couvrir ses desseins per» vers, pour intimider et séduire, elle fait parade » d'intentions amicales et avantageuses au peuple; » elle ose même répandre et faire croire, par des » impostures, que son entreprise est approuvée et » soutenue par la nation française; mais les con» tributions en argent violemment extorquées des » habitants de Carrosio et de Tagliolo, le pillage » commis dans ces lieux et tout l'ensemble de leurs » procédés, ne laissent aucun doute sur leur uni» que projet de bouleverser l'État et d'envahir les » propriétés particulières. D'une autre part, la » plus parfaite harmonie continue de se maintenir » entre le roi notre souverain et la république » française son alliée, ainsi qu'avec les gouverne» ments voisins, et Sa Majesté est assurée de leurs » dispositions amicales. Tandis que le roi prescrit » les mesures les plus efficaces pour assurer la » tranquillité de l'État, l'on invite tous les amis » de l'ordre à ne pas se laisser tromper par de pa» reils perturbateurs, mais à s'unir, pour la défense » commune, aux troupes royales, par le moyen » desquelles, sous l'assistance de la divine Provi» dence, les séditieux seront bientôt repoussés et

Digitized by Google

» la tranquillité des provinces assurée, ainsi qu'il » en est heureusement arrivé à Rocca-Grimalda et » à Capriata, où les habitants, par les preuves de » valeur et de zèle les plus distinguées, ont donné » un louable témoignage de leur fidélité et de leur » attachement au souverain. »

En effet les insurgés, à la suite de diverses rencontres, furent complétement battus dans toutes les directions par les troupes royales, qui firent un grand nombre de prisonniers. Le conseil de guerre établi à Casal en condamna plusieurs qu'on fusilla le 26 mai dans le château de Casal même; il y eut aussi quelques exécutions à Turin. Le général en chef Brune et l'ambassadeur Ginguené se hâtèrent d'exiger la cessation des fusillades et une amnistie générale pour tous les insurgés qui mettraient bas les armes, faisant même entendre que ceux qui se soumettraient après l'expiration de l'amnistie seraient sous la protection de la France. Le gouvernement piémontais montra beaucoup de répugnance à céder à des ménagements qui tôt ou tard pouvaient lui devenir funestes; il n'écouta ces représentations qu'avec déplaisir, et, dans l'espoir qu'elles ne seraient pas obligatoires, il en référa au directoire français lui-même. De son côté le directoire, en raison de ses nouveaux différends avec l'Autriche, s'abstenait de porter les derniers coups à la monarchie piémontaise; mais, voulant la maintenir dans un état précaire, il fit soutenir par le gouvernement ligurien les insurgés qui avaient été chassés de Carrosio et de Montferrat, et ceux-ci revinrent en force. Le cabinet de Turin fut bientôt informé que cette fois les réfugiés se flattaient de révolutionner le Piémont et que la partie en avait été liée avec les chefs de la république cisalpine et ligurienne; que déjà l'insurrection acquérait une certaine consistance; que le quartier général des révolutionnaires était à Gavi; que leur nouveau général se nommait Colignon; qu'ils avaient un comité appelé *comité de gouvernement;* qu'ils dataient leurs actes de la première année *de la république piémontaise*, et que, dans leurs proclamations, ils prenaient le titre d'*armée infernale patriotique piémontaise*, *division indestructible du Midi.*

Le roi fit donc marcher de nouvelles troupes vers cette frontière; mais ces troupes, pour reprendre Carrosio, ayant violé le territoire ligurien, le gouvernement de cette république déclara formellement la guerre au monarque sarde; il s'ensuivit des actes d'hostilités entre les deux nations piémontaise et ligurienne. La cour de Turin crut devoir exposer ses griefs et ses motifs dans une déclaration publique terminée ainsi : «Sa Majesté ne pouvant renoncer au droit de rentrer en possession du territoire » qui lui avait été violemment usurpé; après avoir » laissé à la république ligurienne tout le temps » nécessaire pour faire cesser ce désordre, dut enfin » reprendre par la force ce qui lui appartenait. » Lorsqu'une puissance quelconque a un État enclavé dans celui d'une autre puissance, elle a le » droit de le reprendre à main armée, en passant par » le territoire intermédiaire, et ce passage ne peut » lui être refusé; tel est le droit des gens universellement reconnu.

» Sa Majesté, constante dans sa détermination de » respecter le territoire ligurien, a donné les ordres les plus précis à cet égard, et on n'aperçoit » pas la moindre contradiction entre la conduite de » ses généraux et ses déclarations. Ceux-ci n'ont » pas envahi le territoire ligurien, mais ils l'ont » traversé; ils ont déclaré n'avoir d'*autre but que* » *d'aller reprendre Carrosio*, *appartenant au* » *roi*. La même nécessité qui leur donna le droit » de passer en armes à Carrosio leur donna aussi » celui d'occuper les hauteurs qui le dominent et » qui le défendent.

» Cependant le gouvernement ligurien ne se contenta pas d'accuser Sa Majesté d'une violation » supposée du droit des gens; il fit mettre le séquestre sur tout ce qui appartenait au roi, chassa » du territoire ligurien les sujets de Sa Majesté, » ordonna l'arrestation de quelques-uns de ses » agents, soldats, officiers, et arriva jusqu'à mettre » en état d'arrestation son chargé d'affaires à Gênes. » Sa Majesté n'ignorait pas l'arrestation de ce chargé » d'affaires lorsque celui de la république, résidant » à Turin, demanda ses passe-ports; mais Sa Majesté, aimant mieux souffrir que commettre une » violation du droit des gens, laissa partir librement ce chargé d'affaires, en l'invitant à surseoir » à son départ si ses instructions le lui permettaient.

» Malgré tout cela, Sa Majesté souhaite constamment la paix; elle n'épargne aucun des moyens » capables de la maintenir; elle a l'espoir fondé » d'y réussir. Se reposant d'ailleurs sur la justice » de sa cause, elle laisse au public éclairé et impartial le jugement des imputations que lui font » ses ennemis, qui cherchent à troubler la bonne » intelligence entre lui et les gouvernements voisins. »

La guerre ainsi allumée, les troupes royales se virent bientôt forcées à la retraite, par suite des mouvements combinés des insurgés et des Liguriens, qui rentrèrent dans Carrosio et mirent le siége devant Séravalle. Les démarches des généraux français, qui se portaient hypocritement médiateurs entre les deux pays, contribuèrent aussi très-puissamment à cette détermination.

Digitized by Google

Voyant que ces événements répandaient la consternation à la cour de Turin, le parti français insinua aux ministres qu'on ne devait y voir que le résultat des combinaisons dont le foyer était à Gênes; qu'il était évident que les gouvernements ligurien et cisalpin poussaient les insurgés à révolutionner le Piémont; qu'il fallait en tirer la conséquence que la cour n'avait d'autre moyen de salut que dans la protection ouverte du gouvernement français. Dans sa perplexité, le roi crut devoir se mettre de nouveau à la merci de ce gouvernement qui, en lui offrant son appui pour faire cesser les troubles du Piémont, ne lui imposait que la seule condition d'une amnistie générale et absolue. Après quelque hésitation, un arrangement fut convenu sur cette base entre la cour de Turin et l'ambassadeur Ginguené; mais avant la signature il fut question *d'une garantie* des bonnes dispositions du roi; et le général Brune consulté, ayant reçu des instructions secrètes du directoire, prétendit ne pouvoir accéder militairement à l'arrangement convenu, à moins que le roi ne donnât à la France pour gage de sa bonne foi la citadelle de Turin, l'un des plus beaux ouvrages de Vauban, que depuis longtemps le directoire convoitait comme moyen d'exécution de ses projets ultérieurs. Le malheureux Charles-Emmanuel, donnant au monde une nouvelle preuve que la faiblesse ne sauve pas les trônes chancelants, ordonna à son ministre, le marquis de Saint-Marsan, de signer une convention en vertu de laquelle la citadelle de sa capitale, la clef de son royaume, serait remise aux troupes françaises. Cet accord ignominieux fut conclu à Milan le 28 juin 1798; et pour ne laisser aucun doute sur les véritables auteurs des troubles qui avaient éclaté en Piémont, les articles 10, 11 et 12 de la convention stipulèrent que le gouvernement français contribuerait au maintien de la tranquillité intérieure de ce pays et à empêcher qu'il ne fût donné, ni directement ni indirectement, secours et protection à ceux qui voudraient en troubler le gouvernement; que le général Brune ferait une proclamation pour ramener la tranquillité sur la frontière du Piémont, et se servirait à cet effet de tous les moyens qui seraient en son pouvoir; enfin que ce général emploierait son influence et son autorité pour faire cesser toute hostilité de la part de la république ligurienne et s'opposerait à toute agression du côté de la Cisalpine. En effet, immédiatement après que le roi eut consommé ce pénible sacrifice, le consul général de la république française, Belleville, écrivit au ministre des relations extérieures ligurien (1), pour le prévenir « que l'intention du directoire de » France *étant de maintenir la paix en Italie*, » la guerre commencée entre la république ligu- » rienne et le souverain du Piémont devait cesser » à l'instant même; que la cour de Turin, en con- » séquence, retirerait ses troupes du territoire » ligurien et le directoire génois les siennes de celui » du Piémont. »

Une injonction à peu près semblable ayant été adressée au directoire cisalpin, les deux républiques parurent se désister de toute hostilité, et tout en Piémont rentra dans l'ordre pour un instant.

Le préambule de l'acte d'amnistie donné par Charles-Emmanuel (2), et la proclamation royale relative à l'occupation de la citadelle de Turin, révélèrent l'assujettissement de ce monarque; les voici :

« Après avoir déjà invité les transfuges et les » insurgés qui tentaient d'envahir nos provinces » limitrophes à rentrer dans leur devoir, nous som- » mes maintenant disposés, par égard particulière- » ment pour la république française qui y a em- » ployé sa médiation, à leur accorder amnistie » complète et générale... »

La proclamation royale était encore plus explicite : « Une nouvelle combinaison d'événements » inattendus et extraordinaires a engagé tout à coup » le Piémont dans une guerre pénible qui menaçait » tout l'État par l'étrange circonstance dont elle » était accompagnée, l'ennemi augmentant de » moyens et de facilités tandis que la défensive de- » venait difficile... La république française, dési- » rant ramener la tranquillité, a cru ne pouvoir » faire cesser une guerre si étrange que par un » moyen nouveau également extraordinaire. Après » avoir proposé d'autres conditions, moyennant » lesquelles elle offrait de s'employer pour ôter tout » de suite les occasions de nouvelles méfiances, de » nouvelles plaintes et de nouveaux troubles, soit » intérieurs, soit extérieurs, elle a demandé de » mettre garnison dans la citadelle de Turin, par » mesure provisoire de sûreté commune. L'avan- » tage inappréciable de la paix et de la tranquillité » publique surpassant toute autre considération » dans le cœur d'un bon prince, Sa Majesté a dû » prendre le seul parti qui lui était présenté pour » empêcher une guerre dont on ne pouvait calculer » les conséquences... »

La citadelle de Turin fut occupée le 3 juillet par les Français, au nombre de quinze cents hommes. Sur tous les points du Piémont la sécurité commen-

(1) Lettre du 1er juillet 1798.

(2) Le 29 juin 1798.

Digitized by Google

çait à renaître d'après les nouveaux arrangements, lorsque, dans la nuit du 4 au 5, un corps de douze cents hommes, tant Liguriens qu'insurgés, fit, à la faveur des ténèbres, une tentative sérieuse pour s'emparer d'Alexandrie. Ce corps sortait de Séravalle. Parvenus à Marengo, et jusqu'au bord de la Bormida, les révolutionnaires, dont un avis secret avait annoncé les approches, furent chargés par la cavalerie royale et cernés ensuite par l'infanterie. Le combat fut court mais décisif; trois cents insurgés restèrent sur la place, on fit à peu près autant de prisonniers, et le reste prit la fuite. Cette tentative téméraire avait été évidemment concertée avec les généraux français, pour faire naître le prétexte d'occuper également Alexandrie, en qualité de médiateurs. La mauvaise foi perçait et la cour de Turin commença à ouvrir les yeux, mais trop tard.

La proclamation donnée par le général Brune à son quartier général de Milan le 6 juillet ne fit que confirmer de tels soupçons; elle était conçue en ces termes : « Il est ordonné que les places et pays con» quis, tant par les Piémontais que par les Ligu» riens, seront évacués de suite. Ces pays et ces » places seront considérés *comme dépôts laissés » entre les mains des troupes françaises*, jus» qu'au traité de paix définitif qui sera conclu par » les plénipotentiaires de la Ligurie et du Piémont. » En conséquence de ces dispositions, les généraux » français, tant dans la Ligurie que dans le Pié» mont, prendront des mesures tant pour l'éva» cuation prescrite de ces places, que pour leur » occupation immédiate par les Français... »

La mauvaise humeur et la malveillance de ce général en chef se décelaient surtout dans sa réponse à la note du chevalier Borghèse, ministre plénipotentiaire du roi de Sardaigne à Milan (1) : « Votre » note d'hier, monsieur le ministre plénipoten» tiaire, a lieu de m'étonner; vous réclamez tous » mes moyens pour dissiper les insurgés piémon» tais, tandis qu'en les attirant *dans des piéges » que l'exaltation leur dérobe*, on les massacre » encore par centaine; tandis que les insurgés de» puis longtemps détenus dans vos cachots à Turin » et ailleurs sont encore dans les fers; tandis que » votre gouvernement, s'exprimant par votre or» gane, ose, immédiatement après son amnistie, » dire que le pays est exposé à de nouvelles cala» mités. Votre amnistie serait-elle un piége nou» veau ?

» Vous avancez que le citoyen Augros, comman» dant français à Tortone, a permis le passage aux » insurgés dans la forteresse; cette assertion n'a » point de fondement; aucun corps n'a paru sous » son canon.

» Vous récriminez contre la Ligurie en lui oppo» sant les griefs qu'elle vous impute. Votre gou» vernement a été l'agresseur; la Ligurie a été la » première à se montrer sensible aux invitations du » directoire exécutif; elle a déposé les armes au » moment où son énergie lui promettait de nouvel» les conquêtes.

» Votre cour a donné de la publicité à la con» vention signée par le colonel Saint-Marsan et » moi, et uniquement relative à l'occupation de la » citadelle de Turin; mais elle ne fait point publier » la convention antérieure qui établit les bases de » l'amnistie et qui a été signée par le citoyen Gin» guené ambassadeur de la république française, » et monsieur de Priocca ministre de Sa Majesté » Sarde. Si vos insurgés ne sont pas mieux instruits » que nous des dispositions de votre cour relatives » à l'amnistie, je ne m'étonne pas qu'ils conçoivent » encore des alarmes.

» Je ne vous parle pas d'une foule d'indices qui » marquent une *perversité profonde* dans quel» ques conseillers de Sa Majesté Sarde; il suffit des » faits irrécusables que je viens de vous rappeler » pour juger de cette perversité. Il est temps en» core de revenir à la bonne foi. La république » française veut que tout soit tranquille, heureux, » autour de son armée; elle ne doit plus souffrir » des séditions attisées par les combinaisons les » plus criminelles; et Sa Majesté Sarde voudra bien » se rappeler *qu'elle m'a chargé d'assurer la » tranquillité de ses États*.

» Je vous prie, monsieur le ministre plénipo» tentiaire, de notifier à votre cour les demandes » suivantes :

» 1° Liberté aux insurgés détenus.

» 2° Approvisionnement de la citadelle de Turin » pour deux mois et rétablissement des munitions » et autres objets nécessaires qui en ont été extraits » avant l'entrée des troupes françaises, et dont la » privation compromet la sûreté du dépôt.

» 3° Licenciement des milices et autres corps qui » excèdent l'état de paix ordinaire.

» 4° Rappel du comte de Solar, commandant » pour Sa Majesté Sarde à Alexandrie.

» A ces conditions, qui sont toutes ou l'expres» sion ou les conséquences des conventions signées » à Turin ou à Milan, la république pourra croire » à la fidélité de son allié et bannir tout soupçon, » malgré des erreurs trop funestes. »

Les révolutionnaires rentrèrent dès lors en foule à l'ombre de la protection française et saisirent toutes les occasions de braver la cour et le gouver-

(1) En date du 8 juillet 1798.

Digitized by Google

nement. A Turin, une fête militaire donnée en commémoration du 14 juillet par le commandant français de la citadelle les servit à souhait. L'ambassadeur Ginguené y avait été invité ainsi que tout l'état-major, et par députés les officiers de tous grades, ainsi que les plus ardents révolutionnaires. Des hymnes patriotiques s'y firent entendre; jamais la citadelle de Turin n'avait retenti d'accents pareils. Toutes les consignes ayant été levées, la citadelle se remplit de Français, de Piémontais, célébrant à l'envi une des fêtes de l'égalité sous les yeux du roi et de sa cour.

« Pour apprécier cette journée, manda officiellement à Paris l'ambassadeur (1), et surtout juger » cette soirée ce qu'elle vaut, il faut se représenter » dans quel état est la ville de Turin, la fureur qui » y règne parmi les ennemis des Français, les pré» paratifs sinistres, les propos sanguinaires dont » elle retentit tous les jours, les assassinats dont on » nous menace et ceux qui ont déjà été commis sur » neuf ou dix soldats français, les bruits qu'on y » répand contre eux, la haine que l'aristocratie et » le fanatisme s'étudient à fomenter dans le peuple; » pour peindre en deux mots cette situation singu» lière : *C'est une fête sur un volcan*..... »

Il était impossible en effet, que, dans une pareille situation, les passions politiques ne fussent pas en présence et prêtes à faire explosion. Sur les plaintes de l'ambassadeur qui s'était rendu à Milan pour se concerter avec le général Brune, la cour de Turin donna la déclaration suivante : « Par suite » des mesures adoptées, Sa Majesté se flattait de » voir la tranquillité parfaitement rétablie dans ses » États; elle apprend avec peine et surprise que » plusieurs individus se sont introduits dans le pays » pour égarer le bon esprit du peuple et l'entraîner » dans leurs mauvais desseins, en exagérant les » malheurs publics, en en prédisant de plus graves » encore, en excitant des haines contre les Fran» çais; leur profonde méchanceté peut amener des » effets funestes pour la sûreté générale et particu» lière. Les Français sont en Piémont sur la foi des » traités solennels de paix et d'alliance. Tout des» sein contre eux serait donc contraire aux engage» ments contractés par le roi et aux principes » d'honneur qui dans tous les temps ont été ceux » de sa nation...... L'intention du roi est donc que » chacun s'abstienne de tenir des discours qui puis» sent exciter de la fermentation parmi le peuple, » l'irriter contre les Français, et mettre en danger » la tranquillité publique. Tous ceux qui contre» viendraient à ces ordres seront regardés comme » perturbateurs et punis comme tels, selon les lois. »

Mais le parti français méprisait ces déclarations et les proclamait insidieuses. En attendant l'occasion de bouleverser le pays, il ne demandait rien moins, par l'organe de l'ambassadeur Ginguené, que le renvoi des ministres et l'ordre d'expulser du Piémont tous les réfugiés du comté de Nice et du duché de Savoie, qui, dépouillés et proscrits comme émigrés de ces deux provinces, avaient cherché un asile au pied du trône de leur souverain. Le roi repoussa cette inhibition cruelle, alléguant d'ailleurs qu'elle était contraire à l'article V du traité de paix qui avait formellement réservé le droit du prince à accueillir ses anciens sujets fugitifs. Alors on se borna à demander l'éloignement du gouverneur de la cour et de son fils, le chevalier de Revel; enfin l'exil dans leurs terres d'une vingtaine de familles qu'on accusait d'avoir dirigé les exécutions contre les patriotes. Pour intimider ces familles et y jeter l'épouvante, les révolutionnaires obtinrent des Français l'arrestation du chef des Barbets, Coutin, et sa tradition dans la citadelle. On affectait en même temps de répandre qu'il avait fait des révélations contre les serviteurs les plus dévoués de la maison royale.

C'était en promettant de contenir les ennemis dont on l'avait entouré qu'on avait amené le roi jusqu'à livrer sa citadelle. Ici ce fut en lui promettant de le laisser vivre dans la servitude qu'on le contraignit d'éloigner ses plus fidèles serviteurs.

Ainsi, l'enceinte du palais n'était plus respectée; l'ambassadeur Ginguené lui-même affectait l'incivilité d'un démagogue, pour mieux contraster avec les usages de la cour. Depuis plusieurs mois il insistait pour la présentation de sa femme en costume contraire à l'étiquette. L'ayant enfin emporté dans cette dispute futile, et tout radieux de sa victoire, il expédia au directoire exécutif un courrier extraordinaire pour lui annoncer que madame l'ambassadrice avait paru à la cour de Turin en *pet-en-l'air* (2).

Cependant le roi, un peu rassuré par son ambassadeur à Paris sur les intentions du directoire, n'ignorant pas les nouveaux embarras du gouvernement français, informé d'ailleurs que le général en chef Brune, le plus ferme appui des agitateurs, allait être rappelé, montra quelque assurance et l'intention même de mettre au grand jour les machinations secrètes des révolutionnaires piémontais en liaison ouverte avec ceux des républiques cisal-

(1) Dépêche confidentielle du 15 juillet 1798.

(2) Le *pet-en-l'air* était un petit corsage fort leste qui fut de grande mode avant la révolution, mais qui n'était plus alors véritablement qu'un costume de grisette.

Digitized by Google

pine et ligurienne. C'est ce qui donna lieu à l'édit royal du 4 septembre. On y renouvelait la défense de tenir des assemblées secrètes, et on y prescrivait diverses mesures de police envers les étrangers. Le gouvernement s'y plaignait des tentatives que les révolutionnaires, rentrés sous les auspices de la puissance française, faisaient pour ourdir de nouvelles trames ; il y exprimait clairement qu'il se formait, sous le masque de complots contre les Français et la garnison de la citadelle, des projets pour renverser le trône ; enfin que les agitateurs ne cherchaient que le prétexte d'une rixe qui pût compromettre le roi avec le gouvernement français.

Bientôt les indices de pareils desseins se manifestèrent, et voici à quelle occasion : la garnison française affectait de donner au public des sénérades, auxquelles semblait présider l'adjudant général Collin, commandant de la citadelle. Tous les soirs une bruyante musique se faisait entendre sur le bastion attenant à la promenade la plus fréquentée, et était grossie par des révolutionnaires apostés qui mêlaient aux airs républicains les plus connus des chansons satiriques contre le roi et la nation piémontaise. Il fut impossible de ne pas les remarquer et de ne point en témoigner du ressentiment. Le peuple indigné éclata en murmures et le gouvernement se plaignit : il demanda qu'on fît cesser un divertissement interprété comme une provocation, et qui pouvait avoir les suites les plus graves.

Il se flattait qu'on aurait égard à ses représentations lorsque le dimanche, 16 septembre, à l'heure même de la promenade, on vit un spectacle bien plus propre à susciter des troubles. Une espèce de mascarade distribuée dans plusieurs voitures, précédée par deux postillons et suivie par quatorze hussards à cheval, sortit de la citadelle et parcourut les rues, les places et promenades publiques. Des officiers français, travestis, remplissaient ces voitures découvertes, et figuraient des hommes et des femmes de condition bourgeoise; d'autres, montés derrière les voitures, en habit noir, l'épée au côté, le chapeau sous le bras, portaient l'habit de deuil de la cour, ainsi que le costume des hommes de loi et des employés de l'administration.

L'indignation fut au comble et une fermentation générale éclata ; il y eut des mouvements, des rixes, des voies de fait entre les habitants de Turin et la garnison française. La force armée piémontaise s'interposa; mais il ne fallut rien moins que la prudence du gouvernement d'une part, et de l'autre la fermeté du général Mesnard, commandant les troupes françaises, pour calmer une agitation qui pouvait amener un soulèvement. Le général Mesnard donna satisfaction au gouvernement piémontais, en destituant l'adjudant général Collin, et en punissant par les arrêts les militaires auteurs de l'insulte publique faite à tout un pays. L'ambassadeur Ginguené lui-même improuva leur conduite. Il fit partir deux courriers coup sur coup, pour rendre compte de ces troubles, et le roi de Sardaigne chargea son ambassadeur de porter ses plaintes au gouvernement français.

Le même agent politique, dont nous avons eu occasion de citer quelques rapports secrets, écrivit alors de Paris, à un ministre d'État prussien, en ces termes (27 septembre 1798) :

« Il paraît que les derniers événements de Turin » ne sont pas compris au nombre de ceux qu'on regarde en France comme un grief qui puisse faire » dire que Sa Majesté Sarde *a cessé de régner*; c'est » du moins ce qu'a dit hier M. de Talleyrand à ses » familiers. Trois courriers, deux envoyés par l'ambassadeur Ginguené et l'autre par le roi de Sardaigne, ont apporté au directoire les détails des » mouvements qui ont eu lieu à Turin contre la » garnison française de la citadelle. Autant qu'on » en peut juger, d'après les rapports contradictoires qui s'en sont répandus, tout le tort n'est » pas du côté du peuple piémontais. Du moins, le » directoire exécutif a formellement improuvé la » conduite de quelques-uns des chefs militaires qui » ont permis, ou n'ont pas empêché, des scènes » qui pouvaient causer de graves désordres et devaient offenser un gouvernement qui, d'après les » traités, a droit de se croire l'ami et l'allié de la » république française. Du reste, au départ des » courriers, tout était entièrement apaisé.

» Toutefois, l'ambassadeur Ginguené, qui est » tombé ici dans le ridicule, depuis l'envoi au directoire de son courrier extraordinaire au sujet » de la présentation de sa femme à la cour, en costume de grisette, est décidément rappelé; M. de » Talleyrand l'a fait remplacer par M. d'Eymar, » ancien constituant, son collègue du côté gauche, » homme modéré, d'un esprit doux et sage, mais » sans force. Sa nomination est un indice que le » directoire accorde un sursis au roi de Sardaigne... »

En effet, le gouvernement français, frappé du désastre d'Aboukir et du vide causé par l'éloignement de Bonaparte, désirait alors écarter toutes les causes de guerre continentale et ne pas être troublé dans ses négociations avec l'Autriche. Dans ce nouveau système, imaginé par M. de Talleyrand, et dont nous avons déjà fait mention, le sort du Piémont devait rester encore en suspens.

Ginguené eut le 12 octobre son audience de congé, et son successeur, d'Eymar, obtint sa pre-

mière audience le même jour. Le discours de ce dernier sembla promettre au gouvernement sarde plus de sécurité qu'il n'en avait obtenu sous l'ambassadeur rappelé. La demi-brigade qui occupait la citadelle pendant les derniers troubles partit pour Tortone, et fut remplacée par une autre mieux disciplinée.

Mais cette apparente sécurité dura peu. Contraint à disgracier ses plus intrépides serviteurs, à punir ses sujets de leur attachement, à mettre en liberté les démagogues, dont la république française excitait l'activité, il ne restait au roi d'autre ressource que de subir avec résignation les outrages de ses ennemis. Toutes ses communication avec les autres États étaient à peu près coupées. Isolé au milieu des détachements permanents de troupes françaises cantonnées dans le Piémont, son pays était, de plus, journellement traversé par des colonnes de ces mêmes troupes qui se rendaient à l'armée d'Italie; en un mot Charles-Emmanuel avait placé toutes ses espérances dans le ciel. Ce prince n'ayant plus d'autre ressort dans l'âme que le mobile des sentiments religieux, ses ministres, avec la volonté la plus ferme, auraient-ils osé lui dicter une conduite différente? On touchait à la crise qui devait être sa dernière épreuve, et elle n'était pressentie ni par lui, ni par ses ministres. A la vérité l'orage se formait dans le lointain. Le directoire avait compris qu'il menaçait la France, quand Jourdan se rendit à Mayence à l'effet d'y prendre le commandement en chef de toutes les forces réunies sur le Rhin, et Joubert fut envoyé à Milan comme général en chef de l'armée d'Italie, en remplacement du général Brune.

Le directoire avait rappelé ce dernier sans disgrâce apparente, mais au fond, à cause de sa tendance à s'emparer de tous les pouvoirs politiques et militaires, à l'imitation de Bonaparte. Le directoire prétendait ne plus subir le joug des généraux. Lorsqu'il envoya Joubert en Italie, en lui laissant toute latitude pour réorganiser les armées, il ne lui donnait, sous le point de vue politique, que des instructions vagues et bornées. Joubert avait l'ordre, seulement en cas d'hostilités subites avec l'Autriche, de s'assurer du roi de Sardaigne; et l'occupation de la citadelle de Turin semblait d'ailleurs une garantie infaillible de la soumission de ce prince.

Mais il restait encore quelque espoir de paix au directoire, qui ne prévoyait d'ailleurs aucune hostilité avant l'issue des négociations d'hiver; il n'en était pas de même aux yeux de ses généraux. Ceux-ci, considérant la guerre comme leur patrimoine, épiaient les occasions de la faire naître. Quant à Joubert, il y était d'autant plus enclin qu'il n'avait pas moins d'ambition que de capacité. Il avait d'ailleurs une prédilection décidée pour les révolutionnaires qui, tant en France qu'en Italie, appelaient de tous leurs vœux la guerre et les bouleversements. L'existence de Charles-Emmanuel lui semblait donc un contre-sens politique, et il n'était pas d'ailleurs dans la confidence des négociations secrètes du directoire avec l'Autriche. L'opinion de Joubert sur l'infaillibilité du renouvellement de la guerre avait été déterminée par une circonstance particulière très-remarquable. A la veille de son départ pour Milan, M. de Talleyrand lui communiqua le plan d'attaque combiné des Russes et des Autrichiens, et quoiqu'il n'eût point avec ce général de relations officielles, il crut devoir lui remettre ce plan lui-même. Voici comment M. de Talleyrand avait eu le bonheur de se le procurer. M. Otto, secrétaire de légation à Berlin, était parvenu à suborner un français nommé Aubert, secrétaire intime du prince Repnin. Aubert suivit le prince à Vienne, et quand celui-ci reprit la route de Saint-Pétersbourg, le secrétaire infidèle s'esquiva avec une partie des papiers et des secrets de la légation russe. C'est dans ces papiers que se trouva le plan d'attaque combiné des Russes et des Autrichiens, plan que Repnin avait concerté lui-même à Vienne avec les généraux de l'Empereur, et c'est celui que M. de Talleyrand remit à Joubert. Quant au prince Repnin, à son arrivée à Saint-Pétersbourg, Paul I[er] le disgracia pour avoir échoué dans sa mission à Berlin, et pour avoir employé, comme secrétaire de confiance, un Français qui l'avait trahi. Repnin se retira à Moscou, où il mourut le 12 mai 1801.

Revenons à Joubert. A son arrivée à Milan, au mois d'octobre, il réorganisa l'armée et y rétablit la discipline, toujours dans la persuasion que l'Autriche commencerait les hostilités. Il se tenait sur ses gardes et combinait ses plans. Tout à coup, le 26 novembre, pendant sa tournée des divisions et des places de la Cisalpine, il aprend que les Napolitains viennent d'attaquer l'armée de Rome; il reçoit en même temps, des chefs révolutionnaires piémontais, des avis multipliés que les intentions du roi deviennent de plus en plus douteuses; il sent alors la nécessité de prendre, à l'instant, des mesures décisives pour empêcher que son armée, si les Autrichiens rompent le traité de Campo-Formio, ne se trouve attaquée par eux sur la ligne de l'Adige et de l'Adda tandis qu'elle serait occupée sur les derrières par ces mêmes Autrichiens, descendant du pays des Grisons et se réunissant aux Piémontais.

Son plan arrêté, il commence par envoyer en toute hâte l'adjudant général Musnier porter au roi

une espèce d'*ultimatum*, sur le contingent de dix mille hommes à fournir et la remise aux Français de l'arsenal de Turin, résolu, si la réponse est évasive, de marcher sur cette ville avec une partie de son armée, pour forcer le roi à se prononcer.

Au moment où des relations amicales vont se transformer en démonstrations hostiles, Joubert croit devoir changer les officiers qui commandent dans la citadelle de Turin, les mêmes hommes ne pouvant convenir à des circonstances si différentes ; il donne l'ordre en conséquence au général Grouchy de partir et d'aller prendre le commandement de cette citadelle : « que je regarde, lui dit-il, comme » devant être mon avant-garde. »

Joubert ne se trompait pas. Le roi éluda de fournir à l'instant même le contingent et de livrer l'arsenal. La levée de boucliers des Napolitains était, aux yeux de ses conseillers, une crise qu'il fallait voir se développer. Joubert alors se détermine à marcher avec diverses colonnes pour s'assurer de tout le Piémont, renverser le roi, et opérer la révolution républicaine que ni Bonaparte ni le directoire n'ont osé accomplir. A ses yeux, c'est punir une cour perfide qui jette enfin le masque, et il commence cette opération avec autant de prudence que de secret et de célérité.

Grouchy reçoit l'injonction de mettre la citadelle de Turin dans l'état de défense le plus respectable ; secondé par les officiers du génie Henry, et de l'artillerie Alix, il y parvient promptement. Les instructions du général en chef lui prescrivent de ne négliger aucun moyen d'avoir des intelligences à la cour, chez les ministres, dans la ville, afin d'être parfaitement au courant des déterminations que prendrait le gouvernement sarde. Joubert ajoutait : « Ne serait-il pas possible, au » premier mouvement de nos troupes, de gagner » le confesseur du roi et de l'engager à déterminer » son pénitent à abdiquer ; ce seul acte de Sa Ma- » jesté opérerait la révolution. Vous sentez combien » il est essentiel, dans la position où nous nous » trouvons, que l'expédition projetée ne rencontre » point d'obstacle et soit promptement terminée ; il » faudrait que l'acte d'abdication portât ordre aux » Piémontais et à l'armée de se tenir tranquilles et » d'obéir au gouvernement provisoire, sans cela il » ne ferait qu'inviter le peuple à la révolte. Donnez » votre attention à ce projet ; conférez-en avec » l'ambassadeur d'Eymar. »

Le caractère timide et incertain de l'ambassadeur était, pour le général en chef, un sûr garant qu'on l'entraînerait sans peine à donner son adhésion à des mesures qui lui seraient représentées comme pouvant seules, dans ces circonstances critiques, préserver l'armée et la puissance française en Italie.

Quant au général Grouchy, tout allait dépendre de l'adresse et de la fermeté de sa conduite. En voici la révélation d'après son propre témoignage, tiré de son *rapport secret* (13 décembre 1798) adressé au directoire.

« Le premier objet, celui d'obtenir des rensei- » gnements, me fut facile à atteindre ; en arrivant » à Turin je m'étais tenu caché pendant deux jours, » uniquement occupé à sonder l'esprit public, à » ménager des intelligences et à me rapprocher de » quelques patriotes, d'autant plus disposés à nous » seconder que, persécutés odieusement, ils brû- » laient de servir quiconque leur ferait entrevoir » qu'il était possible que l'heure de la liberté » sonnât bientôt chez les Piémontais.

» Je travaillai dès lors par eux, et notamment » parmi des individus tenant à la cour même, à me » ménager un accès jusqu'auprès du roi. De pre- » mières ouvertures lui furent faites ; elles furent » absolument infructueuses quant au grand but. » Ces résultats se bornèrent à obtenir d'exactes no- » tions sur les moyens définitifs adoptés par le roi, » tant dans Turin qu'au dehors.

» Je rendis plus hostile encore l'attitude prise » dans la citadelle ; le front qui regarde la ville fut » hérissé de bouches à feu, et l'effroi commença à » se manifester chez les habitants. La cour cepen- » dant était calme, ne prévoyant peut-être pas » dans toute leur étendue les dangers qu'elle cou- » rait ; elle paraissait résolue à attendre les événe- » ments.

» Le 3 décembre le général en chef me marqua » que le moment était enfin venu ; qu'il allait agir » et que je fisse entrer dans la citadelle tous les » Français qui étaient en ville, l'ambassadeur » d'Eymar et celui de la Cisalpine. Il était d'un » grand intérêt d'y introduire une foule d'objets » qui manquaient à l'approvisionnement et à la dé- » fense de la place. Avec autant d'adresse que de » zèle, le chef de brigade Alix trompa jusqu'au » dernier moment la défiance piémontaise ; de la » poudre, des artifices, des boulets furent versés » de l'arsenal et introduits dans la citadelle, alors » même que la retraite de l'ambassadeur et celle » des Français annonçaient formellement que les » hostilités étaient sur le point de commencer... »

En effet, au moment d'agir, Joubert publie une proclamation par laquelle, après avoir passé en revue les prétendus torts de la cour de Turin, il annonce qu'il s'est déterminé à occuper le Piémont. De son côté l'ambassadeur de France fait ôter les armes de la république de dessus sa porte et se retire dans la citadelle.

Digitized by Google

Le moment était décisif ; la cour le laissa échapper. Il y eut bien quelques avis énergiques fondés sur les dispositions favorables de l'esprit national. Il est certain qu'au moment où les Français se préparaient à précipiter le roi du trône, tous les cœurs aspiraient à le défendre ; un signal de sa part eût entraîné un soulèvement général : il suffisait d'avertir les milices congédiées, les campagnes et l'armée. Des avis plus timides prévalurent et devaient l'emporter dans une cour dévote. La plupart des ministres et des courtisans ne virent dans les dispositions menaçantes des Français que les conséquences de l'agression napolitaine, l'appréhension de mouvements offensifs de la part de l'Autriche et enfin le besoin de se mettre en garde, à tout événement, par des mesures de prudence et de vigueur. Prendre soi-même une attitude hostile, c'eût été se mettre dans son tort ; voilà comment raisonnaient les courtisans.

Grouchy, connaissant les dispositions de la cour où il avait des émissaires, agit d'après ces données ; la suite de son *rapport secret* ne laisse aucun doute à cet égard.

« L'intérêt, dit-il, dont il pouvait être pour le » roi de correspondre avec le général en chef fut le » prétexte d'une lettre que j'adressai au gouverneur » de Turin ; j'insinuai que les mesures que je pre- » nais étaient toutes de précaution ; j'insinuai que » si, par suite des circonstances, on attentait à la » liberté d'un seul patriote français ou piémontais, » j'incendierais à l'instant la ville et n'y laisserais » pas pierre sur pierre. Cette lettre fut portée par » l'adjudant général Clausel et remplit complète- » ment mon objet ; une proclamation du gouverne- » ment sarde en fut la suite. Il tranquillisa les ha- » bitants et assura le peuple que les Français étaient » les plus fidèles alliés du roi, *qu'on ne devait rien* » *craindre de leur part*...... ».

Le général en chef ayant pris toutes ses mesures pour tromper le gouvernement sarde sur la destination de deux divisions de l'armée française qui devaient, disait-on, rentrer en France en passant par le Piémont, une de ces divisions, dirigée sur Novarre, y arrive le 5 décembre pendant la nuit, et, s'approchant de la citadelle, un trompette en demande l'entrée pour un courrier extraordinaire très-pressé. Plusieurs chariots couverts arrivent à la suite ; tout à coup on en voit sortir des soldats armés qui se jettent sur le poste chargé de garder la citadelle. Au premier signal la division se précipite dans la forteresse, les casernes sont investies, la garnison piémontaise désarmée est faite prisonnière, avec toutes les autorités de la place. Dans le même temps une autre division s'empare d'Alexandrie par un stratagème à peu près semblable ; Suze, Chivasso, tombent de même au pouvoir des troupes françaises, ainsi que le poste d'Arona sur le lac Majeur, et Joubert se dirige rapidement sur Turin à la tête de deux divisions.

On affichait et l'on répandait à Turin la proclamation où le roi annonçait à ses sujets que les Français étaient ses plus fidèles alliés et qu'on ne devait rien craindre de leur part, au moment où la cour recevait la nouvelle de la surprise de ses places fortes et du désarmement de ses troupes. Le bandeau tomba et une indignation concentrée succéda à une confiance presque stupide. Mais comment donner subitement à l'esprit du peuple une direction entièrement opposée à celle qui venait de lui être imprimée en faveur des Français ? L'opinion publique étonnée flottait incertaine ; les troupes royales étaient ébranlées ; toutefois le gouvernement donna le lendemain (1) une autre proclamation en sens contraire, signée, sur l'ordre du roi, par le premier ministre Damiani Priocca : c'était une protestation anticipée et authentique contre le dol et les impostures du gouvernement français. Voici cette pièce que les agents du directoire et le directoire lui-même parvinrent à soustraire à la connaissance d'une grande partie de l'Europe :

NOTIFICATION.

« Depuis qu'on a fait connaître au public, par le » manifeste publié hier de la part de Sa Majesté, la » déclaration du général français commandant la » citadelle de Turin et les intentions toujours pacifi- » ques et amicales du roi envers la nation française, » Sa Majesté a appris que divers corps de troupes » républicaines se sont emparés de Novarre, d'A- » lexandrie et de Suze, en déclarant prisonnières » de guerre les troupes royales qui s'y trouvaient » en garnison.

» Cet événement ne peut être attribué qu'à l'effet » des insinuations calomnieuses que les ennemis » de Sa Majesté ont répandues parmi les Français, » pour leur faire concevoir une vaine terreur, en » leur inspirant de la défiance sur la fidélité du roi » dans les traités publics, et leur faire croire que » Sa Majesté entrait dans des projets contraires aux » intérêts de leur république ; cependant Sa Ma- » jesté a constamment donné à la république fran- » çaise les preuves les plus convaincantes et les » plus notoires de sa scrupuleuse fidélité à observer » les traités conclus avec elle.

» Guidée constamment par l'esprit d'humanité

(1) 7 décembre.

Digitized by Google

» envers ses fidèles sujets, elle a tout sacrifié pour » éloigner d'eux de plus grands maux; elle a ac» cédé enfin à toutes les demandes de la république » française, soit en contributions, soit en habil» lements, soit enfin en munitions pour l'armée » d'Italie, quoique toutes ces contributions et réqui» sitions surpassassent de beaucoup les obligations » contractées par le roi, qu'elles fussent très-oné» reuses et épuisassent presque entièrement le » trésor royal. Enfin, Sa Majesté, espérant assurer » la tranquillité de l'État, consentit encore à re» mettre entre les mains des Français la citadelle » de Turin. Pressée de fournir à l'armée française » le contingent de troupes convenu par le traité » d'alliance, elle donna le jour même les ordres » nécessaires pour les réunir. Dans le même mo» ment le roi expédia à Paris un chargé d'affaires, » muni de pouvoirs nécessaires pour traiter avec » le gouvernement français de plusieurs demandes » auxquelles il était impossible de souscrire, entre » autres de la *remise des arsenaux*. On ne pou» vait absolument accéder à de pareilles préten» tions, ainsi qu'à plusieurs autres relatives à des » objets d'intérêt commun, dans lesquels Sa Majesté, » sans manquer toutefois au traité d'alliance, avait » à soutenir ses intérêts particuliers.

» Pendant qu'on attendait le résultat des démar» ches que le roi venait de faire, le commandant » de la garnison française établie dans la citadelle » de Turin fit occuper par des voies de violence » les villes de Novarre, d'Alexandrie, de Chivasso » et de Suze. Sa Majesté, vivement touchée par des » événements aussi imprévus, mais cherchant tou» jours à prévenir des maux plus funestes encore, » n'a pas négligé de tenter tous les moyens de con» ciliation avec l'ambassadeur français, soit par » l'organe de ses ministres, soit par les bons offi» ces d'une cour amie; et enfin, elle a envoyé vers » le général en chef pour arrêter le cours des nou» velles calamités dont l'État se trouve menacé.

» Sa Majesté, forte de sa bonne conscience, de » l'amour qu'elle a toujours voué à ses sujets, et » convaincue qu'elle n'a manqué à aucun des de» voirs sacrés de la fidélité envers les Français ses » alliés, a voulu faire connaître authentiquement » par la présente notification sa conduite loyale et » la protestation qu'elle fait de n'avoir donné aucun » motif aux malheureux événements qui viennent » d'avoir lieu et qui affligent ses bien-aimés sujets, » à la fidélité et à l'amour desquels elle s'empres» sera de répondre constamment par son attache» ment et sa tendresse paternelle. »

Cette déclaration eût suffi pour provoquer une résistance universelle; aussi Grouchy et l'adjudant général Clausel forcèrent-ils le roi à la supprimer, menaçant de bombarder et d'incendier Turin au premier refus, et déclarant au roi qu'il n'y avait pas un moment à perdre pour qu'il adoptât le seul parti propre à garantir sa personne et sa famille.

« Le moment était venu, dit Grouchy dans son » rapport secret, de faire jouer à la fois tous les » ressorts que j'avais préparés; je les mis en mou» vement, et bientôt un envoyé du roi arriva. » C'était un homme à gagner; il le fut. D'autres » personnes le furent également; mais la grande » difficulté était que les propositions émanassent » du roi, qu'il devinât ce qu'on voulait, que sa » volonté seule le lui fît faire, et que rien d'écrit » ne vînt de moi, afin que, dans tous les cas, je » ne pusse être désavoué. Cette conduite était d'au» tant plus nécessaire que la guerre n'était pas » déclarée au roi de Sardaigne, qu'on ignorait le » parti que prendraient le directoire et le corps » législatif, et qu'il fallait agir de telle manière » que l'abdication du roi, paraissant volontaire, » ne pût pas ramener l'Europe contre la répu» blique et faire rompre le congrès de Rastadt. » Je me bornai donc à redoubler l'effroi de l'en» voyé et je le fis sortir de la citadelle. Une demi» heure après on me le dépêcha de nouveau; je le » renvoyai encore, en raison de la demande qu'il » me fit de mettre par écrit les conditions que j'exi» geais; toutefois j'insinuai ce qu'elles pourraient » être, mais je défendis au député de revenir, » ajoutant que c'était au roi à sortir de la position » où il s'était mis, que la république ne lui de» mandait rien, que son seul intérêt devait l'éclai» rer, que quant à moi je serais certainement blâmé » de celui que je pourrais lui porter.

» Cependant mes autres agents cachés agissaient » de tous côtés; diverses lettres avaient été remi» ses, les membres de la famille royale et d'autres » familles puissantes avaient parlé. L'envoyé me » revint porteur, cette fois, d'ouvertures par écrit; » je les rejetai bien loin, elles ne remplissaient point » entièrement mes vues; puis j'annonçai l'arrivée » des colonnes (dont cependant je n'avais aucune » nouvelle), je donnai connaissance de la procla» mation du général en chef du 5 décembre, en » déclarant que le moment de la vengeance était » venu, qu'il n'était aucune ressource pour le roi, » que tous les moyens d'évasion lui étaient inter» dits, que Turin était cerné de toutes parts, qu'en» fin il était à peu près impossible que j'entendisse » à rien maintenant. Un quart d'heure après l'en» voyé reparut. Le conseil du roi et toute sa fa» mille étaient en permanence depuis le matin; les » individus puissants qui m'y servaient l'avaient

» emporté. Les propositions qu'on m'envoyait tou» chaient le but ; on m'expédiait seulement un offi» cier pour traiter. Je chargeai l'adjudant général » Clausel de terminer cette importante négocia» tion; je lui donnai ordre d'exiger avant tout, et » comme préalable indispensable, que toutes les » troupes qui avaient été introduites dans la ville » depuis un mois en sortissent à l'instant et que » la garnison fût réduite *au minimum* de ce » qu'elle est dans les temps de paix la plus pro» profonde.

» En présence de Clausel le roi signa l'ordre et le » fit porter aux divers corps. Huit bataillons, dont » plusieurs arrivaient à marche forcée, sortirent » de la ville et retournèrent aux points d'où ils » avaient été tirés pour venir défendre Turin.

» Après huit heures de continuelles allées et ve» nues du palais à la citadelle et après de vifs dé» bats, Clausel amena enfin le roi à signer tous les » articles que je voulais.....»

Prisonnier des Français dans sa capitale et dans son palais, Charles-Emmanuel détrôné n'avait plus que le choix de ratifier sa déchéance, ou de se voir enlevé de force de la demeure de ses pères pour être livré au ressentiment des révolutionnaires de son pays, ou enseveli, lui et sa famille, dans le premier cachot que le gouvernement français eût désigné. Aucune évasion n'était exécutable.

La dérision et la nullité de toute abdication exigée d'un souverain descendu à une condition pareille n'arrêtèrent ni Grouchy ni Clausel qui, du reste, n'étaient que les exécuteurs des instructions du général en chef. Sans attacher aucune importance réelle au consentement forcé du roi, ils considérèrent néanmoins cette cession de sa couronne comme un moyen d'obéissance à obtenir des Piémontais, et comme le texte d'une jonglerie politique à faire valoir en temps et lieu, pour démontrer la libre et volontaire abdication de Charles-Emmanuel.

C'est sur une copie authentique que nous rectifions les traductions infidèles et controuvées, connues jusqu'ici, de cet acte inouï. En voici le texte sans aucune altération :

« Article 1er. Sa Majesté déclare renoncer à l'exer» cice de tout pouvoir, et avant tout elle ordonne » à tous ses sujets, quels qu'ils puissent être, d'obéir » au gouvernement provisoire qui va être établi par » le général français.

» Art. 2. Sa Majesté ordonne à l'armée piémon» taise de se regarder comme partie intégrante de » l'armée française en Italie, et d'obéir au général » en chef comme à elle-même.

» Art. 3. Sa Majesté désavoue hautement la pro» clamation répandue par son ministre, et ordonne » à M. le chevalier Damiani (M de Priocca) de se » rendre à la citadelle de Turin, comme garant de » sa foi et de sa ferme intention qu'aucun recours » quelconque ne puisse être porté contre le présent » acte, émané de sa propre volonté.

» Art. 4. Sa Majesté ordonne au gouverneur de » la ville de Turin de recevoir et de faire exécuter » tous les ordres que le général français comman» dant la citadelle jugera à propos de lui donner » pour le maintien de la tranquillité publique.

» Art. 5. Il ne sera rien changé à tout ce qui a » rapport au culte catholique, et à la sûreté des » individus et des propriétés.

» Les Piémontais qui voudront transporter leur » domicile ailleurs auront la faculté de sortir avec » leurs effets mobiliers dûment constatés, de vendre » et liquider leurs biens et créances pour en expor» ter le prix.

» Les Piémontais absents pourront librement re» venir en Piémont et y jouir des mêmes droits » dont jouiront leurs concitoyens.

» Les Piémontais ne pourront sous aucun pré» texte être accusés ni recherchés pour propos, » écrits ou faits politiques antérieurs au présent » acte.

» Art. 6. Le roi et toute la famille royale pourront » se rendre en Sardaigne, passant par Parme.

» En attendant, il ne sera rien changé aux dis» positions qui regardent la sûreté de sa personne.

» Jusqu'à son départ ses palais et ses maisons de » campagne ne seront point occupés par les trou» pes françaises; rien ne sera distrait de ce qui y » existe, et la garde continuera à en être confiée à » ceux qui y sont maintenant employés.

» Art. 7. Les passe-ports et les ordres nécessaires » seront donnés pour que Sa Majesté et toute sa » famille arrivent sûrement au lieu où elle se retire.

» Elle sera accompagnée par des détachements » d'égale force de ses gardes et des troupes fran» çaises.

» Art. 8. Dans le cas où le prince de Carignan » resterait en Piémont, il y jouirait de ses biens, » maisons et autres propriétés; il pourra toujours » en sortir, ainsi qu'il est réservé par l'art. 5 pour » les habitants du Piémont.

» Art. 9. L'état des caisses publiques et l'inven» taire des archives seront remis sur-le-champ, et les » scellés apposés sur les caisses.

» Art. 10. Les vaisseaux des puissances qui sont » ou seront en guerre avec la république française » ne pourront jamais être reçus dans les ports de » l'île de Sardaigne. »

Cet acte fait et arrêté à Turin, le 9 décembre 1798,

Digitized by Google

par l'adjudant général Clausel et par le grand écuyer Raymond de Saint-Germain, reçut la sanction du roi en ces termes : *Consenti et arrêté par moi, C. Emmanuel.*

« Ainsi que je l'avais exigé, ajoute Grouchy dans » son rapport secret, il fut également consenti par » le duc d'Aoste, connu par sa haine pour nous et » capable de se mettre à la tête d'un parti. Le mi- » nistre Priocca, que je demandais pour otage et » comme garant du désaveu du roi de la proclama- » tion qu'il avait fait répandre en son nom, me fut » envoyé à la citadelle. Je dépêchai alors Clausel » vers le général en chef pour lui porter l'abdica- » tion; il le trouva à trois milles de Verceil. Les » colonnes étaient à près de douze lieues de Turin » quand le roi de Sardaigne se détermina à abdi- » quer. *Cet acte que j'avais dicté* fut agréé à l'in- » stant par le général en chef; il remplissait entiè- » rement ses vues. De suite il se rendit à la citadelle, » où il arriva à une heure du matin; il signa le traité » que l'adjudant général Clausel reporta au château » pour l'échanger, et aussi pour régler ce qui était » relatif au départ du roi, qui fut décidé pour neuf » heures du soir.

» Pendant que ceci se passait et que Turin flottait » dans l'incertitude, je sortis de la citadelle à la » tête d'une colonne de grenadiers et de chasseurs » à cheval, à l'effet de m'emparer de l'arsenal. J'or- » donnai aux troupes piémontaises comme j'eusse » ordonné à des soldats français, d'évacuer à l'in- » stant tous les postes et de rentrer dans leurs quar- » tiers... Les troupes étaient ébranlées; mon assu- » rance les détermina. Je m'emparai aussitôt de » l'arsenal et je le mis en état de défense. Peu de » temps après j'occupai de la même manière la porte » Suzine; de là je me rendis, en traversant toute la » ville et suivi d'une foule immense, à la porte du » Pô, confiée aux volontaires de Turin, espèce de » garde monarchique. J'annonçai, au nom du géné- » ral en chef, que je confiais cette porte de la ville » aux braves volontaires de Turin, qu'ils seraient » aussi chargés du maintien de la tranquillité dans » l'intérieur, que je comptais sur leur attachement » pour les Français, qui n'étaient pas faits pour » être leurs ennemis. Cette marque de confiance pro- » duisit le plus heureux effet; elle circula de bouche » en bouche, gagna les volontaires et ce fut au » milieu des cris de *vivent les Français! vive* » *la liberté!* que je retournai à la citadelle ren- » dre compte au général en chef de l'état des » choses...

» Cependant il importait que les troupes fussent » confirmées dans les heureuses dispositions prépa- » rées par le général en chef; diverses mesures » furent prises à cet effet; la plus décisive fut celle » de faire ordonner par le roi lui-même, aux divers » corps qui étaient à Turin, de prendre la cocarde » tricolore et de prêter le serment de fidélité à la » république française. Je le déterminai, avant son » départ, à envoyer vers eux, à cet effet, les offi- » ciers de la couronne qui l'entouraient; ils s'ac- » quittèrent loyalement de cette mission...»

C'est ainsi que Joubert s'empara inopinément, par une véritable surprise, et contre la foi des traités, de Turin et des principales villes du Piémont, et qu'il expulsa militairement de ses États Charles-Emmanuel et sa famille. Le départ de ce monarque, effectué la nuit même (11 décembre 1778) aux flambeaux, au milieu des groupes de ses sujets désolés et fondant en larmes, offrit la triste image des funérailles de la monarchie piémontaise. Au mépris de la capitulation, son escorte française le promena d'abord de contrée en contrée, de Parme à Modène, de Modène en Toscane. Nonobstant l'article 5 de cette même convention, qui laissait à tout Piémontais la liberté de s'expatrier, le Bailli de Saint-Germain, ami personnel et intime du roi, le comte de Saint-André, l'un de ses plus héroïques serviteurs, lui furent enlevés, arrêtés à Parme et enfermés à Pizzighitone. Le comte Saint-Marsan et le comte Alfiéri eurent le même sort. Enfin le roi s'embarqua avec sa famille pour la Sardaigne, et à son arrivée devant Cagliari il protesta solennellement contre les violences du gouvernement français et de ses généraux.

A la suite de l'acte d'abdication du roi Charles-Emmanuel, le général en chef Joubert, par son arrêté du même jour, créa le gouvernement provisoire, composé de vingt-cinq membres pris dans l'élite des révolutionnaires et républicains piémontais. En voici la nomenclature : Saint-Martin, de la Motta, Favrat, Fasella, Bertolotti, Bossi, Colla, Fara, Bon, Galli, Braida, Cavalli, Baudisson, Rocci, Sartonis, Balbis, Chiabrera, Capriata, Botta, Simian, Avogadro, Brunic, Bellini, Cerise et Geymet. Ce gouvernement, qui réunissait le pouvoir législatif et exécutif, se divisa en cinq comités, savoir : de sûreté publique, de finances, de l'intérieur, des relations extérieures et de la guerre, et de la justice.

Mais ce n'était là qu'une commission de la puissance française en Italie. Une municipalité, dont les magistrats les plus éminents furent un sellier et un cordonnier, administra Turin sous les ordres du général Grouchy qui, tenant le sceptre du pouvoir militaire en Piémont, proclama la peine de mort contre quiconque garderait chez lui *un fusil ou de la poudre à tirer.* « Les nobles et les riches qui » auront, dit-il, excité le peuple à la révolte seront

» arrêtés, transférés en France, et la moitié de leurs » biens sera confiquée. »

Le directoire reçut presque en même temps les deux nouvelles si importantes de l'agression des Napolitains et du détrônement du roi de Sardaigne; il en fut déconcerté, car par là s'écroulait tout son échafaudage de négociations mystérieuses avec l'Autriche. Naples faisait revivre la guerre continentale; il fallait la soutenir. Quant à la révolution piémontaise opérée par le général en chef de l'armée d'Italie, le directoire y vit de prime abord une sorte de compensation à l'échec de Rome, d'autant plus que Joubert et l'ambassadeur d'Eymar, que Grouchy avait circonvenu, lui présentèrent l'événement comme un coup d'État indispensable pour le soutien des armes de la puissance française dans la haute Italie. Dans sa dépêche au directoire (1), Joubert prétendit que le roi de Sardaigne, ou du moins ses ministres, s'entendaient avec la nouvelle coalition qui se formait et qu'ils n'attendaient que le moment favorable pour exécuter leurs desseins sinistres quand il les avait prévenus; que le plan était formé de manière que les Autrichiens seraient tombés dans le même temps sur les Français, du côté de l'Adige, les Napolitains du côté de la Romagne, et les Piémontais sur les derrières de l'armée républicaine. Il ajouta que ce plan avait été découvert par une correspondance des ministres sardes avec le prince de Starhemberg, ministre de l'Empereur, correspondance qui aurait été communiquée secrètement par un premier commis suborné à l'ambassadeur français à Turin; c'était une véritable déception.

Dupe d'abord de cette grande intrigue qui s'étayait d'apparences spécieuses, le directoire demanda au corps législatif une déclaration de guerre officielle contre le roi de Naples et le roi de Sardaigne, sans aucune intention néanmoins de renverser à la fois deux couronnes, car l'Autriche n'ayant pas bougé jusqu'alors, il restait encore quelque espoir d'arrangement, facilité même par l'entière occupation du Piémont.

Le corps législatif reçut avec joie et décréta sans examen cette double déclaration de guerre; pas une explication ne fut demandée, aucune objection faite, nul débat. On eût dit que les deux conseils formaient tout au plus une chambre consultative du pouvoir exécutif, et qu'on ne requérait leur adhésion que par pure formalité. C'est ainsi que l'année précédente avait été jugée la république de Venise, et qu'en deux heures on avait résolu, sans contradiction d'une seule voix, d'anéantir cette ancienne alliée de la France.

Aussitôt l'affaire expédiée dans les conseils, il émana du directoire un double manifeste (2) dont la dérision et l'audace au sujet du roi de Sardaigne excitèrent l'étonnement de toute l'Europe.

Quant aux griefs élevés contre la cour de Naples, le directoire les faisait remonter à l'époque même du traité de Paris, signé le 10 octobre 1797. Après avoir récapitulé tous les torts de cette cour : « Et » cependant, ajoutait le manifeste, le directoire » exécutif a retardé aussi longtemps qu'il a pu le » moment où il devait *exercer* la vengeance de la » nation. Fidèle à son désir de conserver la paix, » même avec Naples, il voulait encore espérer la » possibilité de son repentir. Cette honorable illu- » sion a pourtant été dissipée par le gouvernement » napolitain, qui a mis le comble à la longue suite » de ses parjures. Il a osé attaquer soudainement » l'armée française et accompagner cette agression » des mesures les plus insolentes. L'énergie répu- » blicaine longtemps comprimée va maintenant » éclater avec la force du tonnerre; et cette cour » trop longtemps épargnée, qui a osé se rendre » coupable de rompre les lois de la paix sans avoir » le courage de déclarer la guerre, recevra enfin la » récompense de sa déloyauté... »

Le gouvernement français ne savait pas alors que le lendemain même l'armée de Championnet rentrait dans Rome, et qu'étant parvenue sans obstacles jusque sous les murs de Capoue, elle s'y trouverait à la fin du mois dans une détresse telle que son entière destruction paraîtrait inévitable.

(1) Dépêche confidentielle du 11 décembre 1798.

(2) Du 14 décembre 1798.

Digitized by Google

1799.

Position désespérée de Championnet.—Capitulation inespérée.— Proclamation du général français aux Napolitains. — Promesse d'une république. — Relations avec les révolutionnaires. — Pillage du château de Caserte. — Proclamation de Pignatelli. — Arcambal envoyé à Naples. — Émeute. — Mack se réfugie au quartier général français. — Les lazzaroni. — Rapport d'un agent toscan. — Moliterno chef du peuple. — Il va trouver Championnet. — Pignatelli s'enfuit à Palerme. —Anarchie dans Naples.— Marche des lazzaroni sur Capoue. — Attaque de Naples le 21 janvier. — Sa prise le 23. — Les Français reçus comme des libérateurs. — *Te Deum*. — Saint Janvier. — Gouvernement provisoire. — Fuite de Rocca-Romana.—Moliterno ambassadeur en France. — Ses instructions. — Rapport secret. — Retraite de Macdonald. — Massacre de l'Isola.

Nous avons laissé, avec tout au plus huit à dix mille hommes manquant de tout, le général Championnet séparé de ses plus puissants alliés, les révolutionnaires de Naples, par un fleuve qu'il n'avait aucun moyen de franchir, une forteresse qu'il était hors d'état d'assiéger, une armée réorganisée trois fois plus forte que la sienne et couverte par une ligne de défense inattaquable.

Il se trouvait d'ailleurs, comme nous l'avons dit, bloqué jusque dans son quartier général par des paysans armés qui le privaient de tous secours, de vivres même; il fallait, dans une situation aussi désespérée, qu'avant trois jours il se décidât, soit à mettre bas les armes, soit, en abandonnant à leur cruelle destinée ses divisions de gauche dont il n'avait aucune nouvelle, à tenter une périlleuse retraite d'environ quarante lieues et à travers des populations généralement insurgées, que ce mouvement rétrograde eût rendues plus audacieuses encore, et qui auraient été favorisées dans leurs agressions continuelles par mille obstacles naturels et artificiels, comme par les rigueurs de la saison.

C'est alors qu'on lui annonça le retour des plénipotentiaires que son absurde entêtement lui avait fait repousser, et dont il eût accepté des conditions infiniment moins favorables que celles précédemment rejetées par les conseils de Bonami et de Bassal.

Cette erreur diplomatique des hommes à qui la défense du royaume de Naples était confiée fut sans doute le résultat de la fausse position dans laquelle avaient été placés ces chefs civil et militaire. Ils jugeaient tous deux ce qu'elle avait de périlleux et se l'exagérait peut-être : Mack surtout; et il écrivit à Pignatelli (1) : « Quoique le général français ait été » repoussé dans les deux attaques qu'il a dirigées » sur Capoue, je juge cependant que les dispositions des esprits à Naples, et la méfiance dont je » suis moi-même l'objet dans l'armée, ne me permettent plus de servir utilement la cause du roi » et qu'il faut se hâter de conclure l'armistice. Je » crois d'ailleurs ce moment favorable pour l'obtenir et je prends sur moi d'envoyer de nouveau les » deux négociateurs. »

En effet tout avait contribué à ruiner les affaires de Ferdinand IV; ce prince lui-même jeta sur la conduite du général Mack cette extrême défaveur dont les révolutionnaires surent si habilement profiter pour le perdre dans l'esprit du peuple; ce fut lui qui autorisa l'armement de la populace, que dans une ville de cinq cent mille âmes on ne saurait diriger à son gré, et dont les factieux, en irritant les aveugles passions, parvinrent à faire, sans qu'elle s'en doutât, le terrible instrument de leurs projets. Puis Mack était Allemand et les Napolitains les exècrent; Pignatelli de son côté n'avait pas une tête assez forte pour résister victorieusement à des hommes audacieux, unis et persévérants dans leurs vues. Les deux chefs de l'État ne pouvaient donc le sauver d'une ruine prochaine!

Le prince de Migliano et le duc de Gesso demandèrent une nouvelle audience au général en chef français, qui se rendit aussitôt aux avant-postes pour les recevoir, tandis que son quartier général, assiégé par les insurgés, ne résistait à leurs attaques que grâce à l'armement des employés

(1) Lettre confidentielle du 9 janvier 1799.

Digitized by Google

de l'armée qui ne les repoussèrent qu'avec peine.

Cette démarche de Mack et des plénipotentiaires était un événement aussi heureux qu'inespéré. Par un nouveau bienfait de la fortune, au moment où les négociateurs résistaient encore à livrer Capoue et ne semblaient consentir qu'à un armistice, à l'effet de traiter d'une paix mutuelle, un aide de camp dépêché par le général Duhesme arrive et annonce que sa division, que l'on croyait perdue, n'est qu'à deux journées de Téano. Championnet, excité par Macdonald, déclare alors aux plénipotentiaires napolitains qu'ayant reçu un puissant renfort, il va renouveler l'attaque et que tout sera passé au fil de l'épée.

A cette menace, les négociateurs tremblants acceptent les propositions qui leur sont faites, quand eux-mêmes ils étaient dans une situation propre à n'en faire ni n'en accorder aucune; et la convention suivante a lieu entre les deux parties contractantes. Nous la citons en entier comme une des plus stupides qui aient jamais été conclues :

« Article 1er. La ville de Capoue, telle qu'elle se » trouve, avec ses magasins de tous genres, sera » remise demain 11 janvier à dix heures du matin » à l'armée française. Il est bien entendu que l'ar- » tillerie et les munitions de guerre, qui auraient » pu en être tirées pour le camp retranché, lui se- » ront restituées. Un officier d'état-major et le com- » missaire des guerres français entreront ce soir » dans la place pour vérifier l'état des magasins et » des munitions et les recevoir.

» Art. 2. L'armée française, appuyant sa droite » à la Méditerranée, occupera la rive droite de l'em- » bouchure des lacs napolitains, Acerra et la chaus- » sée de Naples qui passe par Acerra, Acinzo et » Benevente; elle tiendra garnison dans toutes les » villes et villages de ce pays.

» Art. 3. La ligne de démarcation se continuera » depuis Benevente jusqu'aux bouches de l'Afanto, » prenant la rive gauche de cette rivière et la rive » droite du Lombardo.

» Art. 4. Les troupes napolitaines qui pourraient » se trouver encore sur le territoire de la républi- » que romaine l'évacueraient aussitôt.

» Art. 5. Les ports des Deux-Siciles seront dé- » clarés neutres; ceux du royaume de Naples aus- » sitôt après la signature du présent acte, et ceux » de la Sicile aussitôt que le roi de Naples aura en- » voyé son ambassadeur à Paris pour traiter de la » paix. En conséquence, il ne sortira des ports des » deux royaumes aucun vaisseau de guerre napoli- » tain, de même qu'il n'y sera reçu aucun vaisseau » des puissances en guerre avec la république fran- » çaise; et tous les vaisseaux de ces puissances » qui s'y trouveraient en ce moment en sortiront » aussitôt.

» Art. 6. Pendant tout le temps que durera l'ar- » mistice, il ne sera fait aucun changement aux » autorités administratives sur le territoire occupé » par les Français.

» Art. 7. Aucun individu ne sera inquiété pour » ses opinions politiques.

» Art. 8. Le roi des Deux-Siciles payera à la ré- » publique française dix millions de livres tournois, » dont cinq le 26 nivôse, présent mois, correspon- » dant au 15 janvier 1799, et les cinq autres au » 6 pluviôse, correspondant au 25 janvier même » année. Ces payements se feront à Capoue, et » le ducat sera reçu à raison de quatre livres de » France.

» Art. 9. Les relations ordinaires de commerce » entre Naples et le territoire occupé par l'armée » française subsisteront comme par le passé, avec » la réserve que l'approvisionnement de cette ar- » mée n'en souffrira pas : il est également convenu » que la réciprocité du commerce de l'armée fran- » çaise avec le territoire occupé par les Napolitains » aura lieu avec exemption de tout droit.

» Art. 10. Le présent traité d'armistice sera sou- » mis à l'acceptation du gouvernement des deux » puissances. Si l'un ou l'autre refuse de le ratifier, » les généraux commandants s'en donneront réci- » proquement avis trois jours avant de recommen- » cer les hostilités.

» Fait au camp sous Capoue, le 21 nivôse » an VII de la république française (10 jan- » vier 1799).

» *Signé*, CHAMPIONNET, le prince de MIGLIANO, le duc de GESSO. »

En vertu de ce lâche et ruineux accord, inexécutable de la part des chefs napolitains, et où les Français se ménageaient des moyens d'arriver à leurs fins, un tiers du royaume était déjà livré à l'armée française, et toute hostilité cessa momentanément sur tous les points, jusqu'au retour du courrier expédié au directoire qui, loin d'applaudir au traité qui sauvait son armée des plus inévitables désastres, blâma le général assez heureux pour l'avoir obtenu. Quant au roi de Naples, on était certain d'avance qu'il ne pourrait ni ne voudrait l'accepter, et voilà sur quoi comptait fermement le général en chef français.

Néanmoins, immédiatement après la signature, un général napolitain se rendit au camp français et remit les clefs de Capoue; de retour dans la ville il annonça la reddition et accorda à tous les soldats

Digitized by Google

de la garnison la faculté de quitter le service; un grand nombre profita de cette autorisation. Le même jour, le général français Éblé entra dans la place avec un corps de neuf mille hommes, et en prit possession ; ce corps était l'armée tout entière.

Du reste cette convention de Capoue, ayant encore mis plus à découvert la mésintelligence entre Macdonald, qui donna sa démission, et le général en chef, celui-ci fit passer le commandement de la division du héros de Monterossi et de Calvi sous les ordres du général Dufresse.

Délivré de la terrible position dans laquelle son imprudence l'avait jeté et dont la fortune le tirait comme par miracle, Championnet, profitant de l'armistice qu'il venait de conclure, après avoir porté son quartier général à Caserte, réprima et désarma, autant que possible, les bandes de paysans insurgés qui le menaçaient de toutes parts. Il emporta d'abord Itrie et Fondi leurs principaux postes, et assujettit à ses armes les villes et les villages qui l'en séparaient. Le rassemblement de Traeta fut ensuite dispersé, et enfin on prit d'assaut la position de Castel-Forte; là il y eut un grand carnage, et la division du général Duhesme, combattant avec succès la levée en masse des deux Abruzzes, la dispersa enfin, après un combat sanglant à Isernia. Dès lors atteignant Venafro, il fit sa jonction avec le corps de bataille, au moment où Championnet préparait sourdement une révolution complète dans le royaume de Naples. Ce ne fut que pour la forme qu'en envoyant le général Lemoine à Paris, pour communiquer au directoire la convention de Capoue, il chargea cet officier général de pressentir les intentions du gouvernement français, à l'égard du roi de Naples et relativement à la forme de gouvernement qu'il conviendrait de donner aux Napolitains; son parti était déjà pris. Dès le 1[er] janvier il avait, de son quartier général de Monte-Casino, adressé à la nation napolitaine la proclamation suivante :

« Si l'armée française est entrée sur votre territoire, c'est parce que le roi de Naples était entré le premier sur le territoire romain occupé par les troupes françaises ; c'est le roi de Naples qui est le premier et seul auteur de la guerre dont votre pays est aujourd'hui le théâtre ; mais cette guerre même, commencée par un *tyran*, doit se terminer au profit de la liberté. Celui qui se disait votre roi nous a lâchement attaqués, et aujourd'hui, plus lâche encore, il fuit devant nous et il vous abandonne. Mais soyez tranquilles ; nous ne sommes pas vos ennemis. Les Français *punissent les rois injustes et superbes*, mais ils ne portent pas leurs armes contre les peuples. Ceux qui se montreront les amis de la république française éprouveront les effets de sa puissance et de sa protection. La religion, les personnes et les propriétés seront respectées. Si quelques excès ont été commis, s'il se commettait encore des désordres malheureusement inévitables à la suite d'une armée, adressez vos plaintes aux généraux français qui me les transmettront; je punirai les coupables et j'indemniserai, sur les biens du roi et des grands seigneurs de Naples, tous ceux qui auront essuyé des pertes. Envoyez des députations aux commandants des colonnes françaises qui passeront dans vos villes et villages; fournissez des vivres et des fourrages à l'armée, afin que les soldats ne soient pas réduits à piller pour avoir leur subsistance. Organisez vous-mêmes des corps de députés ou magistrats chargés de pourvoir aux besoins des troupes françaises, de prévenir les désordres et de dénoncer ceux qui auraient lieu. Faites désarmer les agents perfides qui compromettaient votre sûreté en voulant s'opposer à la marche d'une armée victorieuse, dont les victoires mêmes n'ont d'autre objet que de vous assurer la liberté, la jouissance de vos droits, et de punir vos tyrans. Sous peu de jours j'organiserai un gouvernement provisoire populaire, pour maintenir la tranquillité et l'exécution des lois dans toute la contrée. En attendant, continuez d'obéir aux magistrats établis et à ceux que vous leur adjoindrez, et ne regardez comme rebelles que ceux qui vous exciteraient contre les Français. Vous changerez de gouvernement pour en avoir un libre et républicain ; mais vous conserverez votre religion et les prêtres que nous avons également conservés dans la république romaine et dans les autres pays occupés par nous. Et vous, prêtres, bornez-vous à la seule mission qui vous convient, de maintenir l'ordre et le calme, et d'employer votre influence à garantir vos concitoyens des malheurs qu'attirerait sur eux la moindre rébellion. Vous tous enfin, habitants du territoire napolitain, fiez-vous à la république française; elle protégera ses amis et s'occupera de leur bonheur ; elle sera implacable et terrible envers ses ennemis. . . . . . . »

Il y a plus; Championnet, pour assurer ses succès et accroître ses forces, avait ordonné, dès son entrée dans le royaume de Naples, que les patriotes napolitains, qui déjà commençaient à affluer à son quartier général, formeraient d'abord des *compagnies libres* et ensuite des légions, près desquelles les officiers qui abandonneraient le service du roi conserveraient leurs grades.

Enfin il avait organisé et attaché à son quartier

général un comité de révolution à la tête duquel se trouvait placé ce même Charles Laubert, patriote napolitain réfugié dont il a déjà été fait mention, et qui exerçait une grande influence sur les mécontents du pays. Toutefois, les ressorts principaux de toute cette machine révolutionnaire étaient dans les mains et sous la direction de l'ex-conventionnel Bassal, secrétaire général du consulat romain, que le directoire exécutif avait fait révoquer, en ordonnant qu'il fût éloigné de Rome, précisément à cause de sa philippique contre le roi de Naples. On s'était contenté, pour avoir l'air de complaire au directoire, de l'envoyer dans les départements, avec la qualité de commissaire extraordinaire. Ses passions révolutionnaires lui avaient acquis l'entière confiance du général en chef, qui d'ailleurs l'avait connu en France, où, dès l'année 1793, ils avaient concouru à assurer dans les départements de l'Est le triomphe de Robespierre.

Une correspondance active fut dès lors établie entre les patriotes napolitains et le comité-directeur attaché au quartier général; par là, Championnet était journellement informé de ce qui se passait à Naples, et des émissaires secrets portaient aux mécontents des instructions sur la conduite qu'ils avaient à tenir, et la recommandation expresse de recruter pour augmenter le nombre des adhérents qui se préparaient à seconder les vues de la France. Cependant le début de Championnet à Caserte ne devait pas inspirer une grande confiance; tout y avait été mis au pillage; l'état-major en donna l'exemple, en s'emparant de la collection de pierres précieuses qui enrichissait le cabinet d'histoire naturelle; une momie même fut brisée à coups de sabre pour y chercher de l'or, et tous imitèrent les entours du général en chef, en dépit des représentations de l'agent des finances Faypoult, que le général et ses affidés ne voyaient qu'avec déplaisir.

Cependant, dans l'état de troubles et de désorganisation où était le royaume de Naples, la convention de Capoue ne pouvait être en réalité qu'un traité dérisoire. Dès que les révolutionnaires de la capitale en eurent connaissance, ils se concertèrent à l'effet de prévenir les suites d'un accommodement qu'ils regardaient comme aussi contraire à leurs vues que nuisible à leurs intérêts, et ils prirent la résolution de soulever le peuple, aux risques d'en être eux-mêmes écrasés. D'abord ils semèrent parmi les lazzaroni les plus graves imputations contre le général Mack, qui était venu conférer à Naples avec le vicaire général; ils l'accusèrent, et aussi Pignatelli lui-même, de trahir Ferdinand et le pays. Voilà comment ils excitèrent au plus haut degré la fermentation et préparèrent le peuple à refuser de reconnaître l'armistice. Le moindre incident pouvait amener un soulèvement général, et l'occasion s'en présenta bientôt. Nous allons entrer dans le détail des faits.

Par un *ordre du jour* daté de Caserte le 14 janvier (1), le général en chef Championnet s'exprima ainsi : « Malgré la conclusion de l'armistice, il faut » continuer à se tenir sur ses gardes. Les généraux » commandants tiendront toujours leurs troupes » prêtes ; les chefs seront personnellement responsables. Le commissaire ordonnateur en chef prendra des mesures pour approvisionner Capoue » pour trois mois, et le général Éblé augmentera, » s'il est nécessaire, les ouvrages qui défendent la » ville du côté de Naples. En concluant la suspension d'armes, le général en chef a pensé à ses » frères d'armes. Le roi de Naples doit verser dix » millions dans la caisse du payeur, et par ce » moyen la solde sera mise au courant et l'arriéré » sera payé. L'ordonnateur en chef part aujourd'hui » pour Naples, où il achètera tous les objets nécessaires à l'habillement des troupes. »

De son côté le vicaire général Pignatelli publia une proclamation qui enjoignait aux habitants de Naples de respecter les Français qui viendraient dans cette capitale. Dans la soirée même du 14, l'ordonnateur en chef Arcambal y arriva escorté par six dragons; il venait recevoir les cinq millions stipulés par l'armistice comme premier terme du payement. A la vue du commissaire français les lazzaroni s'attroupent et éclatent en injures, excités par les révolutionnaires qui sèment adroitement le bruit que le commissaire français vient prendre possession de Naples, que décidément le roi est trahi et qu'il faut songer à le venger. C'est ainsi qu'est préparé le soulèvement général du peuple. Bientôt un immense attroupement se forme et parcourt les rues en criant : ***Mort aux Français !*** puis va droit à la vicairerie, croyant y trouver le commissaire Arcambal, qu'il veut massacrer. Un autre rassemblement court à la salle de spectacle, où l'on assure que le commissaire vient de se rendre, et le peuple veut incendier la salle. Averti à temps et protégé par Pignatelli, Arcambal quitte Naples précipitamment, regagne par des détours le chemin de Capoue et rentre enfin sain et sauf à Caserte; mais le feu de la sédition est allumé dans Naples, et Naples va éprouver le même sort que la Suisse, où la défiance et la jalousie, excitées et répandues contre les gouvernants et les généraux comme s'ils voulaient livrer la patrie aux Français au moment de leur entrée dans le pays, achevèrent

(1) 1799.

Digitized by Google

d'effectuer cette même révolution que la foule égarée s'imaginait éloigner ou prévenir par ses fureurs. Ici la catastrophe se présente sous un aspect plus imposant encore et plus terrible.

En vain le général Mack s'est décidé à une démarche extraordinaire et inattendue; en vain il s'est démis, dès le 12 janvier, de sa charge de général napolitain. Les lazzaroni, considérant Mack et ses officiers comme des traîtres corrompus par les Français, forment un rassemblement redoutable dans l'intention d'immoler, non-seulement le général autrichien, mais le prince Pignatelli même, qui plus tard a peine à leur échapper en se sauvant en Sicile. Mack de son côté n'a plus d'autre ressource que dans la générosité du général Championnet. Dès le 15 janvier il lui fait demander un asile, et, l'émeute devenant menaçante, il arrive au quartier général de Caserte le lendemain même du jour où il y avait envoyé son aide de camp. Championnet, ne pouvant le considérer comme prisonnier de guerre, lui donne passe-port et escorte pour Milan, d'où il pourra se rendre à Vienne. Les lazzaroni, furieux de voir échapper leurs victimes, attaquent les avant-postes français; on les charge et on les rejette sur la ligne de démarcation. Cette agression des lazzaroni et le non-acquittement des premiers cinq millions stipulés rompaient nécessairement l'armistice. Au fond de l'âme, Championnet ne fut pas fâché de voir la convention de Capoue ainsi rompue, et il fit ses dispositions pour attaquer Naples. Se mettant de suite en mouvement, il porte son quartier général à Averse, place hors de la ligne tracée par la convention du 10 janvier, et, par les conseils du régicide Bassal, il attend le 21 de ce mois pour commencer ses opérations offensives, croyant que l'anniversaire de l'assassinat d'un roi portera bonheur à ses armes.

Cependant les lazzaroni se sont levés en masse dans la ville de Naples, tous résolus à désarmer les soldats dont ils se défient, à s'emparer des châteaux et à repousser eux-mêmes les Français; déjà leur nombre est incalculable. Vainement le cardinal-archevêque de Naples, Capocezurlo, paraît au milieu d'eux avec son clergé pour les faire rentrer dans l'ordre; les cris répétés de : *Vive la sainte foi! Vive saint Janvier! Mort aux jacobins!* interrompent son allocution. Le carrosse du cardinal-archevêque est entouré de plus de trente mille hommes armés de couteaux, de broches et de bâtons, qui l'accompagnent en poussant des hurlements de joie. Toutes les troupes royales qu'ils trouvent sur leur route ils les désarment en criant qu'ils *ne veulent pas d'armistice,* et ils jurent qu'ils défendront la capitale et leur roi jusqu'à la dernière goutte de leur sang. Puis s'étant portés à l'arsenal, ils en tirent toutes sortes d'armes, courent attaquer le Château-Neuf qui, après une courte résistance, leur ouvre ses portes. Là, ils trouvent encore des armes et y laissent un chef pris dans leurs rangs. Ils passent ensuite à l'attaque des châteaux de l'OEuf, des Carmes, de Saint-Elme, et s'en emparent. Voilà les lazzaroni maîtres en un seul jour de la ville entière. Ils choisissent les premières victimes de leur puissance dans les rangs de ces mêmes révolutionnaires qui viennent de les soulever, et que cette populace, demi-nue, proscrit sous le nom de *Jacobins.* Plusieurs patriotes, signalés comme tels, sont massacrés, et quelques maisons sont pillées.

Alors les plus courageux parmi les patriotes prennent le costume des *lazzaroni,* et, se mêlant parmi eux, leur conseillent adroitement d'ouvrir toutes les prisons pour accroître leurs forces de tant de braves plébéiens qui languissent dans les cachots, victimes de la tyrannie ministérielle. Cet avis court aussitôt de bouche en bouche, et en un clin d'œil les prisons sont ouvertes. Mais en même temps qu'on délivre les prisonniers d'État, la liberté est rendue à plus de six mille scélérats, avides de sang et de pillage, qui sillonnent la ville et établissent des postes dans divers quartiers. Pour compléter l'anarchie, les galériens rompent leurs chaînes et s'arment également. Mais le but des patriotes est rempli; la noblesse, la riche bourgeoisie, le commerce, s'effrayent du pillage et grossissent par leur mécontentement le parti qui désire et appelle les Français.

On jugera encore mieux le caractère de cette révolution en prenant connaissance des deux rapports suivants, adressés par des agents secrets au marquis de Manfredini, ministre du grand-duc de Toscane, qui avait tant d'intérêt à être exactement informé de ce qui se passait alors à Naples; l'un, daté du 16 janvier, était conçu en ces termes :

« Naples est plongée dans toutes les horreurs » qu'une guerre étrangère, réunie aux discordes » civiles et à l'anarchie la plus complète, peuvent » verser sur tout un peuple. C'est la haine et une » aversion décidée contre l'ennemi du dehors qui » en a été la cause naturelle, bien que cette haine » n'ait été qu'instrumentale entre les mains de ceux » qui s'en sont servis pour un but bien opposé aux » inclinations des Napolitains; en un mot les patriotes ont été les premiers artisans de cette révo» lution. Elle a éclaté lundi 14 janvier au soir, » aussitôt que le peuple fut instruit du parti qu'avait » pris le prince Pignatelli d'envoyer des députés » au général français Championnet, ainsi que de » l'armistice signé par eux le 10 janvier et en vertu » duquel Capoue, qui s'était défendue jusqu'alors,

» avait été remise entre les mains des Français. Le » peuple, qui était déjà dans une grande fermentation, se leva en masse, courut aux armes et fut » joint par les paysans et autres habitants de la » campagne autour de la capitale. Cette foule innombrable, sans ordre ni direction, prit sur elle » de défendre Naples et toute la contrée environnante; tous jurèrent de repousser les Français ou » de périr tous. Sous cet engagement et avec le » projet de se maintenir jusqu'à l'extrémité, ils se » sont emparés des postes fortifiés et des ouvrages. » Comme plusieurs des militaires et généraux leur » sont suspects, ils les menacent de tous les effets » de la fureur populaire, et la plupart de ces personnes publiques s'y sont soustraites par la fuite » ou en se cachant. Quelques-unes sont arrêtées. » Tous les départements, colléges, tribunaux, la » banque, la poste, les maisons de commerce sont » hors d'activité; les magasins et boutiques sont » fermées. Les corps militaires ont été dissous, » chassés, désarmés, et les soldats renvoyés chez » eux. C'est hier matin qu'a eu lieu ce désarmement » et que toutes les troupes royales ont eu leur » congé. Que peut-on dire d'un pays où la populace est courageuse et les soldats poltrons, sinon » que les plus hautes classes, parmi lesquelles on » choisit les officiers, n'ont plus ni fidélité ni courage.

» De même que les lazzaroni, les habitants de la » campagne prennent les armes et se lèvent de » proche en proche; cependant au milieu de ce » désordre vraiment anarchique, il a été peu attenté » aux propriétés; les biens et la vie des individus » ont été généralement respectés. Mais sur une » mer aussi orageuse, on peut faire naufrage à » chaque instant, et l'on ne saurait compter sur » sa sûreté individuelle du jour au lendemain. »

Le second rapport confirma ces faits et y ajouta quelques particularités nouvelles. « Naples, livrée » aux fureurs des deux partis, se trouve dans la situation la plus déplorable. La révolte éclata le » 15 janvier, aussitôt que la conclusion de l'armistice fut connue; on se servit de ce prétexte pour » persuader au peuple qu'il était trahi et que ses » gouvernants étaient d'accord avec l'ennemi. Aussitôt la foule courut aux armes, les lazzaroni et » tout ce qu'on put rassembler d'hommes de la » condition la plus vile se réunirent au nombre » de plus de trente mille; ils allèrent s'emparer de l'arsenal. Pourvue ainsi de fusils et même » de quelques pièces d'artillerie, cette multitude » sans chef, sans ordre sans plan de conduite, sans » dessein fixe, tourna sa fureur d'abord contre » quelques victimes qu'on tenait pour partisans du » système français; ensuite (et c'était sans doute le » vrai but des auteurs de l'insurrection) contre ceux » qui avaient le gouvernement en mains. Les ministres, Pignatelli lui-même, en un mot, toutes » les autorités publiques durent prendre la fuite ou » se cacher ainsi que l'état-major de la ville. Plusieurs maisons furent pillées, et l'archevêque eut » toutes les peines possibles pour empêcher que des » palais ne fussent réduits en cendres. Je regarde » comme certain que le peuple de Naples a été excité à une révolution, sous le prétexte de s'armer » contre les Français et de les repousser, et qu'à » présent qu'il est sous les armes, que toutes les » autorités ont été renversées, chassées, abolies, » les troupes désarmées et l'anarchie complète, je » regarde comme certain qu'on travaille à une seconde révolution dans un sens contraire pour » l'établissement du nouveau gouvernement projeté... »

En effet, la ville de Naples était depuis trois jours livrée à l'anarchie, lorsque, par l'impulsion du parti français, des députés du peuple, voulant remédier à tant de maux, s'assemblèrent dans l'église de Saint-Laurent. C'était vouloir faire revivre une espèce de parlement, source de disputes entre la noblesse et le peuple, mais qui jadis avait joui des plus grands priviléges et balancé même l'autorité royale. Quoi qu'il en soit, les députés exigèrent d'abord que le prince Moliterno, qui était l'idole du peuple, secondât leurs vues. Le peuple courut à sa rencontre, l'appelant à grands cris son roi, son boucher, son défenseur. Après avoir conféré avec les députés pour mettre fin à l'anarchie, Moliterno fut proclamé représentant de la nation entière et chef suprême du peuple napolitain, investi des plus grands pouvoirs.

Pignatelli, dont trois jours d'anarchie avaient déjà neutralisé le pouvoir, reçut communication immédiate de cet acte d'investiture, auquel était joint un écrit signé de tous les députés, dans lequel on lui signifiait que la ville ne voulant pas obéir à d'autres chefs qu'aux siens, il eut à reconnaître un pouvoir dont on ne ferait usage que pour le bien de l'État. Que pouvait-il au sein d'une telle confusion, au milieu de tant de partis différents, et au moment même où, déclarant l'armistice rompu, les Français s'avançaient sur Naples? Il reconnut tacitement les pouvoirs de Moliterno.

Le nouveau généralissime fut reçu par le peuple sur la place Saint-Laurent, avec les démonstrations de la joie la plus vive. Il était à cheval, le sabre à la main, haranguant le peuple pour l'engager à déposer les armes dans un couvent voisin destiné à servir de quartier, et ordonnant, sous peine de mort,

Digitized by Google

d'obéir à toutes les mesures qu'il jugerait nécessaires pour le rétablissement de la tranquillité publique. Il nomma en même temps pour général en second le duc de Rocca-Romana, et confia à ses officiers le commandement des châteaux; enfin il publia une proclamation portant que quiconque oserait attenter à la vie ou à la propriété d'un habitant de Naples serait pendu sur-le-champ. Cette proclamation rétablit l'ordre. Le peuple jura de sauver *la religion et le roi* et de ne donner quartier à aucun Français. Ne voulant pas se borner à de vaines paroles, Moliterno, accompagné d'un peuple immense, fit dresser dans toutes les rues des échafauds, et distribua dans toute la ville des patrouilles composées de gens qui lui étaient dévoués, avec injonction de pendre sans forme ni délai le premier qui troublerait l'ordre public.

Toutes ces mesures prises, les patriotes, ayant à leur tête Moliterno, se réunirent pour aviser au moyen d'écarter le vicaire général. On s'était défait de Mack, il ne restait plus qu'à renvoyer Pignatelli; tout fut mis en œuvre à cet effet. Ce prince ne se dissimulait point qu'il n'était plus en sûreté parmi les ennemis déclarés du pouvoir royal. Averti par des avis secrets que le peuple, excité contre lui, l'immolerait à sa fureur s'il ne ratifiait pas son triomphe en se joignant ouvertement à sa cause, il résolut d'abandonner un pays qu'il lui était impossible de sauver; ayant fait secrètement embarquer ses trésors sur un vaisseau portugais, il s'embarqua dans la nuit accompagné de quelques royalistes et fit voile vers la Sicile. Arrivé à Palerme, le roi le fit arrêter et l'envoya prisonnier au château de Girgenti.

Ainsi débarrassés des deux chefs militaire et civil, les révolutionnaires se réunirent aux principaux députés du peuple convoqués par Moliterno, pour aviser aux opérations ultérieures. On arrêta dans cette assemblée, où l'esprit national l'emporta sur les vues du parti français, qu'on amènerait le peuple à substituer les drapeaux de la nation aux étendards royaux; qu'on déclarerait libre le peuple napolitain, au nom duquel on demanderait aux Français une paix honorable et l'évacuation de tout son territoire; mais que s'ils s'y refusaient ou s'ils cherchaient à restreindre par des conditions humiliantes l'intégrité et l'indépendance nationales, alors on tenterait le sort des armes, en levant contre eux le peuple en masse; que l'on engagerait les provinces par des proclamations et des distributions d'argent à s'armer pour la défense commune; mais que dans aucun cas on ne souffrirait l'entrée des Français dans la ville. Quant aux députés, il leur fut recommandé de cultiver dans leurs relations ceux de leurs concitoyens qui penchaient pour la démocratie, sans négliger en même temps de caresser le parti de la noblesse, surtout le prince de Canoza, qui en était le meneur et le soutien; on devait persuader aux uns et aux autres qu'une fois délivrés de l'ennemi extérieur on seconderait leurs projets.

L'assemblée s'étant séparée, Moliterno essaya, par un discours étudié, d'amener la multitude à seconder ses vues secrètes; mais sa harangue produisit un effet tout contraire, en jetant des soupçons dans l'esprit du peuple qui entendait se battre et ne pas traiter avec les Français. En vain Moliterno tenta de détourner les lazzaroni de leur résolution; il s'en sépara mécontent et rejoignit ses amis pour changer ou modifier le plan convenu.

Pendant que ceci se passait à Naples, les différentes divisions de l'armée française se concentraient à Averse, d'où Championnet faisait mouvoir les ressorts secrets qui devaient lui assurer la conquête du royaume.

D'après ses instructions, ses partisans dans la ville de Naples devaient seconder son attaque par l'occupation du château Saint-Elme; mais les adhérents du parti français n'étaient, à vrai dire, qu'une fraction du parti révolutionnaire, qu'on pouvait regarder comme le parti national, parti qui avait alors le dessus, mais sans pouvoir ni maîtriser ni contenir les intraitables lazzaroni. Que de chances pouvaient naître de la combinaison ou du conflit de ces factions diverses! Championnet espérait les neutraliser l'une par l'autre; il n'attendait que le moment pour commencer l'attaque; son avant-garde n'était plus qu'à une lieue de Naples. Les patriotes, n'ayant plus de temps à perdre dans de vaines dicussions, lui envoyèrent secrètement le prince Moliterno, accompagné de deux députés du peuple, avec des pouvoirs illimités, signés par l'universalité des députés, pour conclure la paix au nom de la nation.

Instruit par les révolutionnaires napolitains dont son camp regorgeait, et parmi lesquels se trouvait jusqu'au comte Riario, beau-frère du chevalier de Saxe, de la situation réelle des partis, Championnet, sous prétexte que le drapeau royal était encore arboré sur les forêts, refusa de reconnaître les pouvoirs des députés du peuple; il se contenta de les inviter à cesser les hostilités et à retenir la population dans le devoir, s'ils voulaient épargner à leur malheureuse ville les horreurs du pillage et les fureurs du soldat victorieux. Moliterno et ses députés discutèrent longtemps; ils ignoraient qu'une autre révolution venait d'éclater à Naples.

Les lazzaroni, déjà pleins de défiance et informés du départ de Moliterno, se crurent trahis et coururent une seconde fois aux armes. En un instant,

Digitized by Google

furent enlevées toutes celles qui avaient été déposées à Saint-Laurent. Puis les lazzaroni, s'étant rendus maîtres des châteaux, se choisirent deux chefs, l'un nommé Poggio, marchand de farine, l'autre dit Michel le Fou; celui-ci était porte-faix. Ces deux chefs commencèrent par ordonner la mort de tous ceux qui étaient soupçonnés de *jacobinisme*, déclarant ennemis du roi les signataires de l'armistice et ceux qui voudraient le faire exécuter; parcourant la ville avec du canon, ils donnèrent la chasse à tous les partisans des Français ou à ceux qui passaient pour tels dans leur opinion. Le peuple assaillit d'abord la maison de l'avocat Fasuolo, l'un des chefs de la conjuration révolutionnaire; on y trouva une boîte remplie de cocardes françaises. La vue de ces cocardes confirma le peuple dans ses soupçons et redoubla sa fureur. L'avocat et son frère s'étaient sauvés par-dessus les toits, pendant que leur sœur, après avoir brûlé la liste des conjurés qu'elle gardait précieusement, comme une autre Fulvie, se jetait aux pieds des lazzaroni, tenant à la main un crucifix qu'elle prenait à témoin de son innocence. Sa présence d'esprit la sauva. Les lazzaroni n'en pillèrent pas moins sa maison et y mirent le feu. Arrêtant indistinctement les innocents et les coupables, ils les suspendaient à ces mêmes potences que, deux jours auparavant, Moliterno avait fait dresser pour les intimider et les contenir. Le duc della Torre et son frère Clementi, l'un aussi célèbre par ses poésies que l'autre par ses connaissances en mathématiques, furent massacrés impitoyablement. On livra au pillage et aux flammes leur maison, l'une des plus riches de la ville. Sur ces entrefaites, un certain nombre de patriotes se réunit dans le couvent des Célestins et s'y retrancha avec du canon, comme dans une forteresse. Les lazzaroni les attaquèrent avec fureur; essuyèrent plusieurs décharges à mitraille, et, après avoir perdu beaucoup de monde, pénétrèrent dans le couvent où ils égorgèrent tous ceux qui leur tombèrent sous la main. Après cet exploit, ils se rendirent de nouveau dans la ville, pillant et massacrant sans distinction quiconque leur était désigné pour patriote.

Moliterno, instruit à son retour de ces scènes d'horreur par ceux qui les avaient fuies, a recours au seul expédient qui puisse calmer la multitude. Il ordonne au cardinal-archevêque, sous peine de mort, de faire sonner, sur les dix heures du soir, toutes les cloches de la ville, de rassembler son chapitre avec tout son clergé et d'exposer le sang et la tête de saint Janvier à la vue du peuple. En même temps, il fait avertir les patriotes de se trouver en armes, au milieu de la nuit, sur la place du couvent de la Trinité; leur donnant pour mot d'ordre: *Liberté et patrie*.

Bientôt le bruit des cloches, à une heure indue, met toute la ville en émoi; les uns disent que les Français épouvantés ont pris la fuite; d'autres assurent, au contraire, qu'ils occupent déjà une partie de la ville. On se rend en foule à la cathédrale. Le cardinal-archevêque, revêtu de ses habits pontificaux, est au milieu de son clergé dans l'église rendue resplendissante par la clarté de mille cierges. Le sang et la tête de saint Janvier sont exposés avec pompe, et le peuple accoutumé à trembler devant ces objets de sa dévotion sent diminuer sa fureur. Au moment où la procession va se mettre en marche, arrivent Moliterno et Rocca-Romana, qui, les cheveux épars, couverts d'habits de deuil, et les pieds nus, se présentent pour accompagner processionnellement l'archevêque. Cette scène religieuse fait couler des torrents de larmes. La procession suivie de la foule rentre dans l'église, et reçoit au milieu de la nuit la bénédiction de l'archevêque en personne; alors Moliterno, dans un discours pathétique qu'interrompent ses sanglots, engage le peuple à tout espérer de la protection de saint Janvier qui ne permettra pas, dit-il, que la ville tombe au pouvoir des ennemis; il invite le peuple à aller réparer ses forces dans le sommeil et à se trouver le lendemain au point du jour sur la place Saint-Laurent, pour aller tous ensemble livrer la bataille aux ennemis de la religion et de la patrie; « Car, ajoute-t-il, » ce n'est pas en restant dans la ville que nous » pourrons combattre l'ennemi avec avantage; il » s'agit d'aller à sa rencontre pour le vaincre et l'a- » néantir. » Un murmure d'approbation se fait entendre, et chacun se retire, admirant les vertus d'un tel chef, qu'un instant auparavant on aurait immolé à la vengeance populaire.

A l'heure fixée pour la réunion des patriotes sur la place de la Trinité, Moliterno, suivi de Rocca-Romana, y trouve cinq à six cents jeunes gens bien armés et décidés à le suivre. Il leur fait part du dessein qu'il a formé de s'emparer du fort Saint-Elme et de se mettre ainsi à couvert de la fureur des lazzaroni, en même temps qu'il protégera l'entrée des Français, seuls capables de délivrer la ville d'une affreuse anarchie. Tous applaudissent et se dirigent silencieusement vers le fort où l'on a des intelligences; le fort est ainsi surpris et occupé.

Au point du jour, une multitude de lazzaroni, réunis à un grand nombre de militaires de l'armée royale, prennent la route de Capoue, d'après les instructions de Moliterno et l'impulsion de ses agents. Tous marchent avec intrépidité dans cette direction, pour aller combattre les Français; mais

aussitôt que cette troupe mutine et furieuse est hors de Naples et parvenue à une certaine distance, les patriotes, qui se sont partout concertés dans la ville, s'emparent du château de l'OEuf et du Château-Neuf, après un combat rude et sanglant contre les partisans de la royauté.

Le peuple se voyant trahi reprit à l'instant ses propres chefs et menaça de se venger par la mort de tous les nobles et par l'incendie de leurs maisons; mais son attention fut presque aussitôt attirée au dehors par les mouvements de l'ennemi.

Voici ce qui se passait en même temps au quartier général français. Le 20 janvier il y arriva une députation du club central organisé à Naples; elle exposa au général en chef qu'après quelques mouvements populaires les patriotes napolitains s'étaient emparés du fort Saint-Elme; qu'ils avaient ensuite occupé le château de l'OEuf, ainsi que tous les autres forts et batteries qui défendent Naples; que les lazzaroni divisés étaient, les uns désarmés, les autres en expédition hors de la ville; que tous les membres du gouvernement nommé par le roi au moment de son embarquement pour Palerme avaient disparu; que le moment était décisif pour sauver Naples de la ruine totale dont cette ville était menacée, et que la députation était envoyée pour se concerter avec le général en chef sur les moyens qu'il conviendrait d'employer à cet effet.

Elle fit avec le général Championnet une espèce de convention par laquelle il fut arrêté, que l'armée française marcherait sur Naples et s'y présenterait du côté de Capo-di-Chino et de Poggio-Réale, pendant que les lazzaroni, sortis de la ville par les quartiers du Petit-Mole et de Sainte-Lucie, effectueraient leur projet d'aller attaquer les Français sous Capoue. Après avoir entendu les députés et tout réglé avec eux, le général en chef fit faire à son armée un mouvement pour occuper les hauteurs qui dominent Naples.

Le même jour il fit partir l'officier Belpussy avec ordre d'escorter jusqu'à Milan le général Mack ainsi que plusieurs officiers de son état-major. Mack arriva le 24 janvier à Rome, escorté par un détachement de dragons français; le 25 il continua sa route pour Milan; mais arrivé à Bologne, il fut déloyalement arrêté, par ordre du directoire exécutif, et transféré en France.

Pendant que le général en chef s'avançait sur Naples, les lazzaroni s'étaient répandus dans cette ville pour y exterminer les patriotes; mais ceux-ci déjà sur leurs gardes, et voyant le drapeau tricolore flotter sur le fort Saint-Elme, s'étaient mis sous la protection du château et avaient formé une espèce de camp, à la portée du canon de ses remparts. A défaut de victimes, les lazzaroni s'étaient jetés sur les maisons de leurs adversaires et les avaient livrées au pillage.

Le 21, le général Championnet menaça la ville sur trois points différents, l'attaque principale fut dirigée sur le Grand-Pont, situé près du quartier de la Madeleine, et qui sépare la ville de Naples du faubourg de Portici; mais le pont était protégé par le château des Carmes, qui était resté au pouvoir des lazzaroni; les approches en étaient défendues par un bataillon d'Albanais, un corps de lazzaroni et six pièces de canon. Après six heures d'un combat opiniâtre, une charge au pas de course et à la baïonnette, faite par six compagnies de grenadiers, décida la victoire en faveur des Français; le bataillon albanais demanda quartier et fut reçu prisonnier de guerre.

Pendant ce combat, les lazzaroni étaient occupés sur un autre point à repousser la garnison patriote du fort Saint-Elme, qui, n'ayant pas de vivres, faisait des sorties désespérées; mais là tout l'avantage resta au peuple, qui repoussa une double attaque des patriotes et des Français. Vers le soir néanmoins les patriotes, réfugiés sous le canon du fort et réunis en grand nombre, taillèrent en pièces un corps d'observation des lazzaroni et s'ouvrirent un passage vers le camp français.

Tous ces combats et la perte de quatre mille hommes n'avaient point abattu les lazzaroni, et leurs commandants, Poggio et Michel le Fou; retranchés derrières les canons qu'ils avaient tirés en hâte des châteaux, ils tenaient encore la victoire en suspens, lorqu'un renfort des leurs vint accroître leur confiance.

C'étaient les lazzaroni qui avaient marché sur Capoue, s'imaginant qu'ils prendraient d'assaut cette place. Ils avaient été criblés dans leurs tentatives, le 19 et le 20 janvier, par le canon de la forteresse; mais apprenant, le 21, qu'une colonne française qui avait tourné Naples est aux portes de la ville, à l'instant ils rebroussent chemin et volent à la défense de leurs camarades restés dans la capitale, qui en disputaient les approches avec autant de courage que d'opiniâtreté. Grossis par ce renfort, les lazzaroni songent à rendre la plupart des rues impraticables, en les encombrant de gros meubles de toute espèce qu'ils enlèvent dans les maisons; après avoir pris ces précautions, ils se forment et se distribuent en plusieurs troupes, pour essayer de repousser les attaques des Français sur tous les points. Mais ceux-ci, à la vue de cette multitude d'ennemis, semblent hésiter à s'engager dans la ville, bien que ses principales approches se trouvent déjà en leur pouvoir.

Le 22 janvier, Championnet détache, sous les ordres de Kellermann, une forte colonne du côté de la mer, dans le dessein de s'emparer du Château-Neuf et du château de l'OEuf, au moment où la colonne de Rusca se rendra maîtresse du château des Carmes, et il fait avancer l'artillerie; mais prêt à foudroyer la ville, il veut prévenir la résistance par un parlementaire. Cependant à qui le faire parvenir? Les magistrats de cette ville effrayés, cachés, dispersés par l'effet de la fureur populaire, n'ont plus d'autorité. L'anarchie la plus effrénée règne dans l'intérieur de la ville. Les habitants honnêtes et paisibles, renfermés dans leurs maisons et dans des transes continuelles, gémissent sur les malheurs de la patrie. Les seuls lazzaroni, qui n'ont rien à perdre, restent encore armés contre les vainqueurs, et leurs chefs ont juré de se défendre jusqu'à la mort.

Championnet, dans l'espoir que l'appareil des forces déployées et la crainte d'un sac général amèneraient les habitants à la soumission, remit l'attaque au lendemain, et ne l'ordonna qu'après avoir su les partisans des Français solidement établis dans le fort Saint-Elme.

Au sein du désordre effroyable auquel Naples était livré, la populace déployait un imperturbable courage; sa rage était au comble; cependant, en dépit de son activité, de son zèle et de sa vigueur, le château des Carmes et le Château-Neuf sont successivement ou enlevés ou livrés. Rusca fait mettre le feu au superbe palais du marquis de Solimen, où les lazzaroni tenaient encore et dont il n'avait pu les déloger; le chef de la douzième demi-brigade, Girardon, qui escalade si vaillamment Capo-di-Monte, balaye les rues de Naples jusqu'à la place de Constantinopoli; mais là il est arrêté par les Macédoniens, seule troupe réglée qui fût encore dans Naples et qui, réunie à la populace, y tient ferme. Ils avaient du canon, mal servi à la vérité, mais on tirait des caves, des fenêtres, des terrasses, et c'était une véritable fournaise. Girardon était là sans une seule pièce d'artillerie, il en demandait; Léopold Berthier, pâle, égaré, sans chapeau, en amène une; elle est sans caisson, mais elle est chargée à mitraille; elle tire, fait trouée; on s'y précipite. Ce secours, l'incendie de quelques maisons, les cris : A la trahison! dès qu'on a vu le drapeau tricolore arboré au château Saint-Elme, agissent sur les imaginations, et, en un clin d'œil, tout fuit, tout disparaît. L'entrée de la rue de Tolède, qui traverse en ligne droite toute la ville, demeure libre et déserte. L'on marche en hâte au palais; bientôt le général en chef paraît, à la grande joie des habitants paisibles, « car il ne faut » pas se le dissimuler, dit l'agent secret à qui nous » empruntons ces détails, le triomphe des Fran» çais devait produire une véritable ivresse parmi » cette classe très nombreuse de propriétaires, » doublement opprimée par la lâcheté du gouver» nement et par l'impunité de la populace ar» mée, dévastatrice et sanguinaire; l'on ne vit donc » d'abord que des libérateurs inespérés dans ceux » qui allaient bientôt faire peser leur joug sur tous.

» Les classes principales, animées de ces senti» ments si utiles à ménager, étaient celles qui » avaient quelque chose à perdre, les nobles, les » négociants, les prêtres mêmes; c'est-à-dire la » fleur de la population napolitaine, que le départ » du roi avait irritée et que faisaient trembler les » lazzaroni; gens aveuglés sur leur sort, et que » les vrais révolutionnaires surent entraîner dans » la révolte, comme seule planche de salut. »

Par suite de ces bizarreries qui caractérisent le peuple, ces lazzaroni si acharnés contre les Français et tous ceux soupçonnés d'être leurs partisans, après leur avoir opposé une résistance si intrépide, passèrent subitement à leur égard de la fureur à l'enthousiasme. Championnet, soufflé par un des révolutionnaires napolitains, produisit ce rapide changement de scène. Le chef des lazzaroni, bien accueilli par lui, rassuré sur la vénération du général en chef pour saint Janvier, à la statue duquel il attacha respectueusement son écharpe, parcourut les rues, sans bas ni souliers, sur un cheval qu'il montait à poil, cria : Vive Championnet! et ce cri fut aussitôt répété par tous les siens.

Enfin aux brillantes promesses de liberté, de prospérité, Championnet joignant quelques distributions d'argent, les vaillants défenseurs de la royauté crièrent bientôt : Vive la république!

Championnet fit publier et afficher des proclamations injurieuse au roi de Naples, œuvres trop sales de son secrétaire Bassal (1) pour être rapportées ici : mais en voici une d'un caractère moins odieux.

« Citoyens, j'ai suspendu pour un moment la » vengeance militaire provoquée par l'horrible » licence et la frénésie de quelques individus sti-

(1) Dans l'une de ces proclamations affichées en français et en italien sur les murs de Naples, on lisait la phrase suivante, bien digne d'un tel rédacteur : « Quel est ce Capet qui prétend régner en vertu de l'investiture du pape? quel est ce fripon » à diadème qui ose encore vous dominer? Qu'il redoute le » sort de son parent qui écrasait de son despotisme les Gaules » maintenant affranchies! etc., etc. » Voilà ce qu'admirait, » signait et publiait le général en chef de l'armée de Naples!...

Digitized by Google

» pendiés par vos assassins. Je sais combien le » peuple est bon, et je gémis dans mon cœur des » maux inévitables qu'il a soufferts. Profitez donc, » citoyens, de ce moment; rentrez dans l'ordre, » déposez les armes au Château-Neuf, et la religion, » les propriétés et les personnes seront conservées. » Les maisons d'où il partira un coup de fusil » seront brûlées et les habitants fusillés; mais si » le calme se rétablit, j'oublierai le passé et le » calme renaîtra dans ces riantes contrées. »

D'un autre côté, Moliterno et Rocca-Romana, chefs des patriotes et assurés d'être reconnus généraux dans le nouvel ordre de choses, adressèrent également un ordre conçu dans le même esprit, pour enjoindre de déposer les armes. « Quiconque, disaient-ils, ne se sera pas conformé à cette » disposition sera fusillé sur l'heure. »

Le lendemain, tous les châteaux furent livrés à l'armée française; le calme renaquit; la population fut réduite au silence, et enfin la guerre de Naples fut terminée, après soixante heures de combat dans les rues, sur les terrasses des maisons, au milieu des flammes, contre une masse de soixante mille lazzaroni.

Les rues se couvrirent d'habitants qui, renfermés depuis neuf jours dans leurs maisons, se jetaient dans les bras les uns des autres et se racontaient les événements dont ils avaient été les témoins ou les victimes. Les églises regorgèrent de personnes pieuses qui venaient remercier la Providence de les avoir soustraites à tant de dangers; la joie commune était telle, qu'on oubliait, après de si violentes convulsions, l'occupation étrangère.

Un *Te Deum* fut chanté. Le sang et la tête de saint Janvier furent exposés dans la cathédrale. Accompagné de son état-major et de ses guides, Championnet s'y rendit à cheval; le cardinal-archevêque le reçut avec les cérémonies usitées pour le roi. Le peuple y courut en foule, pour voir si leur nouveau maître était un *bon chrétien*, et si saint Janvier ferait pour lui le miracle de la liquéfaction du sang qu'il avait refusé au roi la dernière fois qu'il s'était rendu à la cathédrale pour implorer, avant son départ, son assistance et sa protection. Le clergé aurait voulu aussi cette fois refuser le miracle qui dépend d'un procédé chimique connu. Le cardinal-archevêque hésitait à donner le signal; il penchait même à le donner contraire à l'attente des Français et des patriotes, lorsque le prince Moliterno, s'approchant, lui dit à voix basse, en lui montrant un poignard : « Vous êtes mort si le » miracle ne s'opère! » Et le miracle tant désiré s'accomplit. Championnet et les généraux qui l'accompagnaient jouèrent parfaitement leur rôle. Remplis de dévotion et d'un saint recueillement, ils parurent frappés d'admiration, ce qui devint pour les spectateurs crédules une preuve convaincante que leur saint protecteur, par ce miracle, approuvait et légitimait la conquête des Français. Le général en chef fit don à la statue de saint Janvier d'une mitre enrichie de diamants, et, au sortir de l'église, jeta quelques pièces de monnaies aux lazzaroni qui le couvrirent d'applaudissements.

Le même jour il publia une proclamation dans laquelle il déclarait Naples libre et indépendante. « Le peuple napolitain, disait-il, ne doit pas crain- » dre que les Français attentent à la liberté du culte » public, ni aux droits sacrés de la propriété.... Si » l'armée française prend aujourd'hui le titre d'*Ar- » mée de Naples*, c'est l'effet de son engagement » solennel de ne servir désormais que votre cause, » de ne prendre les armes que pour maintenir et » consolider votre indépendance..... »

Le même jour il institua le gouvernement provisoire de la *république napolitaine* et l'investit de l'autorité législative et exécutive. Furent nommés membres de ce gouvernement : Raymond Gennaro, Nicolas Fasuolo, Ignace Ciaja, Bassal, Charles Laubert, Melchior Delfico, Stanislas Rensis, Luigo Telli, Mathias Zarillo, Moliterno, Dominique Biceglia, Marius Pagano, Joseph Abbemonti, Sevère Caputo, Flavio Pirelli, Dominique Cirillo, Forges, Davasanti, Vicenzo Porta, Raphael Doria, Gabriel Macdone, et Jean Riario.

Ces vingt-cinq hauts fonctionnaires de la république dite parthénopéenne étaient divisées en cinq comités dont voici les attributions : 1° Guerre et Marine; 2° Justice et Police; 3° Commerce et Intérieur; 4° Finances et Domaine; 5° Relations extérieures. Chaque comité avait un président renouvelé tous les mois par élection, et un secrétaire pris hors de son sein; ce secrétaire était l'organe exécutif du département, dont le comité auquel il appartenait avait la direction. Les cinq présidents réunis formaient un conseil supérieur, pouvoir exécutif de la république, il se nommait un président, et chacun de ses membres y rapportait les affaires traitées dans le comité qu'il présidait, et auquel ils transmettait les ordres à exécuter. Enfin, la réunion complète des cinq comités administratifs était, sous la présidence du président du conseil supérieur, le pouvoir législatif de l'État; et ce pouvoir législatif était mis en action sur la demande de la majorité de l'un des cinq comités, sur celle de la majorité du conseil exécutif supérieur, ou, en vertu de sa convocation, par le président de la république. Ce président fut le révolutionnaire Laubert.

Tout cela semblait copié du gouvernement pro-

Digitized by Google

visoire établi en Piémont par le général Joubert, et n'était à Naples, comme à Turin, qu'une jonglerie propre seulement à effacer ce qui précédemment existait; aussi dès cet instant tout ce qui constituait l'ancien gouvernement de l'État, hommes et choses, disparut; tout ce qui, dans les traditions et les connaissances locales, eût pu servir de guide aux agents de l'administration nouvelle cessa d'être consulté; tout fut complétement et journellement bouleversé par un ordre du jour que Bassal dictait, que Championnet se contentait de signer aveuglément, et que publiaient les Vingt-Cinq comme actes préparatoires de la régénération sociale. A cet ordre de choses le directoire français substitua ensuite copie de sa propre organisation.

Ce Bassal, homme emporté, brouillon, haineux, faisant tout et ne doutant de rien, pour compléter ce qu'il nommait une constitution, découpa sur le patron des départements français, comme il l'avait fait à Rome, le territoire entier de ce royaume qu'il ne connaissait en aucune façon et que l'armée française était loin d'occuper en totalité. Une carte bonne ou mauvaise et de grands ciseaux suffirent à cette opération politico-économique; et comme, dans les vues du prétendu législateur, il valait mieux appartenir à des objets physiques qu'à des intérêts moraux, tout cours d'eau dont on put lire le nom, suppléant à l'étude des convenances ou des habitudes, devint la qualification d'un fragment administratif. Dans cette division nouvelle, substituée à celle des anciennes provinces, les départements, les districts, les municipalités furent désignés en une seule matinée et sans avoir consulté les hommes instruits du pays; ce travail ridicule excita l'admiration du général, et Bassal gonflé d'orgueil crut compléter la création de sa république en lui donnant le calendrier français, un drapeau, une cocarde tricolore et une garde nationale, accompagnements obligés d'une révolution à la française.

Malgré tant de stupides jongleries, le gouvernement napolitain, si toutefois on peut lui donner ce nom, n'était autre chose en réalité que l'action influente de Bassal appuyée sur le despotisme militaire de Championnet: celui-ci ordonnait arbitrairement d'après les conseils de celui-là, et le prétendu gouvernement contitutionnel ne faisait qu'obéir en paraissant commander.

En effet, la police appartenait en entier à l'état-major de l'armée, et tout pouvoir résidait en la personne de Championnet, qui bientôt nomma Arcambal ministre de la guerre, quoique la rapsodie constitutionnelle supposât qu'il n'y en aurait pas; et le pouvoir du général en chef s'accrut encore par le renvoi de Faypoult et de la commission des finances. Cette commission était haïe des principaux officiers de l'armée qui voyaient en elle les usurpateurs des fruits de leur triomphe; des affidés du général qui voulaient, sous ses auspices, régner et s'enrichir; de Bassal qui ne pardonnait point au directoire sa destitution; enfin de Championnet lui-même qui, sous le masque d'un bon révolutionnaire, recélait un excellent despote.

Tout se réunit donc pour suggérer au général l'idée de se défaire d'une autorité rivale: il profitait triplement de cette opération hardie, en rejetant sur elle tous les torts dont on commençait à murmurer assez hautement; en paraissant aux Napolitains l'ennemi déclaré des fripons qui les pressuraient; en satisfaisant les passions de l'armée; en s'affranchissant de toute autorité civile. Son arrêté du 8 février ordonna donc à la commission des finances de quitter Naples et son teritoire; il fit de plus arrêter quelques-uns des employés et les traduisit devant une commission militaire comme prévenus de malversation; et tandis que tout cela présageait à l'observateur une désorganisation qui se manifestait déjà sur d'autres points, Championnet croyait par là renouveler le rôle brillant que Bonaparte avait joué avec tant de succès dans la haute Italie. Il ne se montrait cependant qu'une grotesque caricature de ce général, alors en Égypte, où tous les Français échappés à la croisière anglaise et arrivés à Naples prétendaient qu'il voulait fonder à son profit un État souverain.

Le gouvernement français s'était lourdement abusé sur l'importance de la conquête de Naples. Croyant le pays un puits d'or et un moyen d'accroître encore sa puissance dominatrice, il avait ordonné le ravitaillement de Corfou, déjà bloqué dès le 4 novembre 1798 par la flotte combinée russe et turque, et celui de Malte, que les Anglais bloquaient depuis le combat naval d'Aboukir; et il avait envoyé Pléville-le-Pelley pour y préparer une expédition contre la Sicile, espoir totalement imaginaire. Il envoya même, plus tard, un nouvel agent chargé de l'enlèvement des objets d'arts; et cet homme, nommé *Chante-Loup*, n'imagina-t-il pas d'assembler les artistes pour aviser aux moyens de rendre le Taureau Farnèse plus transportable en l'évidant!

Quant à Championnet, ce qui l'encourageait dans ses vues d'indépendance, c'est que son entrée à Naples avait été le triomphe des grands contre le trône, l'espoir de tous les ambitieux subalternes, la réalisation du rêve philosophique de quelques théoriciens, le salut enfin de tous ceux qui possédaient quelque chose. Le peuple même, revenu des craintes qu'on lui avait suggérées à l'égard de son

culte, de ses prêtres, de son saint patron, paraissait, sinon aimer les vainqueurs, du moins supporter leur joug avec patience et résignation dans la ville de Naples; car la haine, qui ne fermentait encore que sourdement dans ses murs, éclatait déjà hors de son enceinte, et surtout là où les troupes françaises n'avaient encore pu pénétrer; et elles n'étaient pas assez nombreuses pour contraindre toutes les provinces du royaume à cette obéissance forcée et muette que contemplaient dans la capitale le général en chef avec une imprévoyante satisfaction, les révolutionnaires observateurs avec de prophétiques inquiétudes, et les agents de la cour de Palerme avec de raisonnables espérances.

Tout, sans qu'il s'en doutât, menaçait donc la souveraineté passagère de Championnet, qui fondait son pouvoir discrétionnaire sur un accord mutuel de tous les généraux en chef; car ils s'étaient promis réciproquement d'agir chacun avec indépendance dans les divers commandements; mais Brune en Suisse, Joubert dans le Piémont, n'avaient point osé accomplir ce projet, se trouvant trop près du siége du gouvernement pentarchique et dénués d'un empire assez absolu sur leurs troupes. Championnet seul fut fidèle à cet accord commun et devait nécessairement en devenir la victime, d'autant que bientôt il s'aliéna un grand nombre même de ses partisans dans la ville de Naples.

Le peuple, en effet, vit promptement combien peu il avait gagné au renvoi de la commission des finances; car de nouveaux agents nommés par le général exploitèrent le pays avec d'autant plus de rapidité et d'impudence que leur commission pouvait ne pas durer, qu'ils se trouvaient sans chef régulateur et contrôleur, que l'autorité militaire les soutenait, et que l'état-major lui-même pillait sans terme et sans frein. Puis le général, très-généreux du bien d'autrui, épuisait la faible caisse de l'armée en se prêtant aux demandes les plus exagérées. Ainsi le nouvel ordonnateur Dubreton, envoyé de Paris, ayant été arrêté et pillé à Itri, osa prétendre à 64,000 fr. de dédommagements qui, d'après l'ordre du général, lui furent payés sur les contributions de guerre imposées au gouvernement napolitain.

Cependant Championnet, qui n'avait pas calculé les suites de son audacieuse démarche suscitée par Bassal et Bonami (et dont l'ambassadeur à Rome, Bertolio, qui y avait en cette qualité remplacé la commission dont il fut membre, était l'ennemi mortel), ne put jouir longtemps de son usurpation sur le pouvoir civil, car il ne possédait pas, comme Bonaparte, un de ces caractères dominateurs qui créent et assurent seuls la fortune d'un ambitieux. Sans force d'ailleurs contre le gouvernement français, il perdait de jour en jour dans l'esprit des Napolitains; au lieu de se faire chez eux des partisans dans les classes influentes de la société, il les mécontentait, sans parvenir à s'en faire craindre; aussi, Rocca-Romana, à qui il devait en grande partie ses succès, s'échappa-t-il, et chercha-t-il à mériter son pardon en courant servir son légitime souverain; et Moliterno, voulant aussi éviter le sort que lui eût préparé une catastrophe qu'il prévoyait, sollicita-t-il l'ambassade de France.

Dans les instructions remises à Moliterno se dévoilait l'un des plus puissants obstacles à la réunion de toute l'Italie en un seul et même État, car ses diverses métropoles ne souffriraient pas qu'on les soumît les unes aux autres; et des peuples longtemps divisés par des passions et des rivalités héréditaires, autant que par des démarcations de territoire, s'y refuseraient également; aussi le gouvernement napolitain demandait-il expressément de demeurer puissance indépendante, et surtout de n'être pas réuni à la république romaine.

Tandis que les esprits fermentaient dans la capitale, les provinces étaient en feu, et ce feu était encore attisé soit par des exécutions militaires, sources de révoltes et de représailles mutuelles qui rendaient atroces les soldats français, soit par des outrages à la religion et à la pudeur que se permettaient même des officiers, entre autres le général Rusca dont on aurait honte de retracer ici l'odieuse et sale conduite. La discipline, dont on parlait beaucoup et dont on s'occupait fort peu, se relâchait de jour en jour. Les ordonnances ne faisaient plus leur service qu'en cabriolet; les généraux et les employés mêmes exigeaient chez leurs hôtes qu'on fournît à leur luxe et à celui de leurs maîtresses; l'arsenal, riche en armes rares, bizarres mais inutiles, avait été pillé par l'état-major; on irrita le peuple en brisant le modèle de la statue de Charles III, dont la mémoire était vénérée des Napolitains et qui se trouvait sur la place nommée *Largo del Spiritu santo;* celle en bronze, placée devant le beau palais Gravina, fut remise au payeur pour la convertir en argent; il en fut de même de l'artillerie napolitaine, vendue et fondue. Cependant, en dépit des promesses du général et des énormes contributions payées, les hôpitaux manquaient de tout, la solde était arriérée, et les soldats, à peine vêtus, montaient parfois la garde en habits de toutes couleurs et pris partout. La garde nationale napolitaine eut enfin beaucoup meilleure mine que les soldats français, et quoique le peuple aimât peu la cocarde bleue, rouge et noire, il n'en jouissait pas moins de cette comparaison très-défavorable au res-

Digitized by Google

pect que l'armée française lui avait d'abord inspiré.

Cependant le général Championnet sommeillait paisiblement sur un trône militaire dont il ne soupçonnait pas la fragilité, quand un arrêté du directoire, en date du 25 février 1799, vint mettre un terme à ce rêve, en le destituant et le traduisant devant un conseil de guerre, ainsi que Bassal et quelques autres. Ils partirent, et, pour comble d'ignominie, Bertolio fit arrêter à Rome, confisquer et vendre comme objets volés tout ce que contenaient leurs équipages.

Le retour de Macdonald fut un triomphe pour ceux qui avaient été persécutés avec lui, mais non d'abord pour lui-même; car si tout avait favorisé Championnet, tout était défavorable à son successeur, celui-ci ayant été précédé par d'outrageantes calomnies, et celui-là par de brillants éloges. Puis le succès de l'expédition s'attachait au nom du premier et point à celui du second à qui il était cependant dû. Enfin les ressources financières, presque épuisées, exigeaient des mesures rigoureuses dont il portait tout le blâme, quoiqu'il ne les ordonnât point; car son autorité, plus restreinte que celle de Championnet, se réduisait au commandement des troupes; mais il fallait qu'il protégeât les opérations de la commission des finances, dont on redoutait l'avidité.

Les Napolitains avaient supporté avec patience un pillage instantané dont on espérait bientôt la fin; ils ne supportèrent pas de même un pillage organisé et à forme permanente, que soutenait la force militaire. Puis ce qui étonna et indigna le commerce de Naples, ce fut la confiscation, ordonnée par le directoire, des propriétés et créances des négociants habitant les provinces non soumises aux Français, avec qui ceux de la capitale étaient liés d'intérêts; mesure qui produisit une inquisition fatigante et ruineuse, qui, de plus, en entravant le commerce nuisit à l'apport même des subsistances; mal dont la ville et l'armée se ressentirent bientôt.

En vain Macdonald cherchait-il à rassurer les esprits par ses actions et ses discours; la méfiance ne diminuait pas à Naples et la haine croissait dans les provinces. Tout cela était d'autant plus menaçant que l'enceinte très-resserrée de la capitale contenait alors au delà de cinq cent cinquante mille âmes; population immense comparativement aux forces militaires destinées à la contenir dans l'obéissance.

Cette population se composait : 1° de quatre-vingt mille lazzaroni, gens vifs, sobres, braves, superstitieux de religion et de royauté, capables de conjurer dans le silence, de patienter jusqu'au jour marqué pour l'exécution d'un complot, et à qui le nouveau gouvernement ne pouvait rien accorder qui leur rendît ce que l'ancien faisait pour eux; 2° de plus de vingt-cinq mille paglietti, dont l'esprit était démocratique, mais tous les intérêts monarchiques; ils voulaient de l'argent et des places; or celles-ci se trouvaient moins nombreuses que les prétendants à les occuper, et les avantages procurés à ceux qui les obtinrent très-inférieurs à ceux qu'ils recueillaient auparavant de l'administration des biens d'une noblesse ruinée, proscrite, ou séparée d'eux par des insurrections populaires; 3° des prêtres extrêmement nombreux, tenant à toutes les classes, influents sur toutes, dont on menaçait les propriétés; ennemis par conséquent d'un ordre de choses incompatible avec l'existence d'un puissant clergé; aussi couvaient-ils une profonde et redoutable haine; 4° des négociants que la fiscalité française tourmentait, et dont toutes les spéculations étaient suspendues, tant par les troubles du royaume que par le blocus du port de Naples; 5° des nobles, principaux chefs de la révolte, mais pressurés par l'avidité française, déchus de leurs coupables espérances, en voyant des gens de classes inférieures obtenir toutes les places qu'ils avaient jadis occupées seuls, et humiliés d'un désarmement fait dans des formes très-acerbes et qui portait principalement sur eux; 6° un peuple enfin qui, après avoir défendu ses droits municipaux contre les barons et le fisc, se les voyait enlever au nom même de la liberté.

Cette disposition rétrograde des esprits dans les différentes classes sociales, où l'intérêt réel et calculateur combattait une vanité spéculatrice, mais trompeuse, sous un gouvernement purement militaire que sa position rendait oppresseur, n'avait rien de rassurant pour le général en chef; il ne conservait de partisans inébranlables que parmi des hommes fortement compromis, autant privés, pour la plupart, de véritables talents que de crédit sur un peuple qu'ils avaient trompé et que leur révolte ruinait. Aussi l'agent secret dont nous avons déjà cité un rapport, et qui observait tout pour le transmettre à ceux que l'issue des événements politiques devait soumettre au joug de la France ou en affranchir, écrivait-il en ces termes sur l'état dans lequel se trouvait l'armée de Naples (1) :

« Il s'en faut de beaucoup que l'armée française » soit dans une situation aussi florissante que son » gouvernement voudrait peut-être le faire croire, » et tout fait présumer qu'elle tentera bientôt d'éva- » cuer ce pays si on lui en laisse le pouvoir. Cette » armée, faible d'abord et qui dut ses succès à la

(1) Lettre confidentielle du 1er mars.

Digitized by Google

» lâcheté de quelques-uns et aux coupables intrigues d'un grand nombre, sans quoi elle eût misérablement péri, s'est accrue en nombre à la vérité, mais a considérablement perdu en crédit, outre qu'obligée de se répandre dans les provinces, ce qui en reste à Naples n'y dort que sur un volcan. Le général français ne doit donc pas voir sans de vives inquiétudes les mouvements insurrectionnels qui, dans la Pouille et surtout dans la Calabre, ont succédé à ce calme plus apparent que réel, effet naturel de la terreur et de l'étonnement produits par la nouvelle de la prise de Naples. Bientôt ces provinces en furent tirées par les nombreux commissaires royaux qui les parcouraient; ils firent remarquer aux peuples la faiblesse numérique des Français, leur inaction forcée, leurs actes d'oppression et de cupidité, leurs insultes à la religion, aux mœurs, aux habitudes; aussi tout y fermenta d'une violente haine; elle s'accrut encore quand deux colonnes françaises eurent été dirigées vers la Calabre et la Pouille. La première n'eut d'autre effet que d'exaspérer de plus en plus des paysans presque sauvages; la seconde dispersait, partout où elle se trouvait, des insurrections qui recommençaient après son passage. Une foule de paysans furent massacrés à San-Severino; mais Duhesme, qui commandait cette colonne, ayant été rappelé, l'incendie monarchique qu'il étouffait dans le sang n'en devint que plus violent et plus rapide. Le gouvernement français cache soigneusement leurs progrès, mais la nouvelle nous en est transmise par les amis de la royauté, qui chaque jour deviennent plus nombreux. Nous savons donc que leur zèle est encouragé par l'armée navale turco-russe qui, après avoir pris Corfou (1), croise avec quelques bâtiments anglais sur les côtes napolitaines de l'Adriatique. Cependant les Français paraissent n'avoir pas voulu quitter cette malheureuse province sans y laisser une longue trace de cendres sanglantes; car la prise d'Andria (2) fut signalée par le massacre de tous les habitants et l'incendie de cette valeureuse cité. Trani et Bari éprouvèrent bientôt le même sort. Mais de tels exploits n'ont fait que redoubler la haine du peuple et ajouter aux dangers de l'armée française. La plus funeste catastrophe pourrait donc avoir lieu, d'un moment à l'autre, dans Naples même; et celui qui, comme moi, a vu la populace napolitaine enflammée par un inaltérable zèle pour la cause royale et par un courage que rien n'étonnait, quoique livrée à la trahison qui l'enveloppait de toutes parts, résister sans ordre et sans chefs durant trois jours à des attaques habilement combinées et vaillamment exécutées, n'a aucun doute sur ce qu'elle est capable d'entreprendre, si elle est secondée par une force extérieure et dirigée par des hommes en qui elle aurait confiance. Qu'on les lui envoie donc et promptement!

» Mais il faut, pour se faire une idée de cette vaste fourmilière d'hommes, l'avoir contemplée dans un moment de troubles, le seul où le peuple soit réellement lui-même; il faut aussi s'être rendu compte de son caractère, trop peu observé encore pour être sainement jugé.

» Le Napolitain est instantané dans ses affections, avide d'émotions, plus colère que méchant, facile à porter au mal comme au bien. D'autant plus malléable entre les mains d'agitateurs habiles, que l'immense population de Naples offre toujours et partout de grandes réunions favorisées par le peu d'occupation nécessaire aux besoins de la vie, par le bas prix des aliments, la sobriété du peuple, la douce température du climat, enfin par l'habitude du loisir, ce qui donne celle de la critique à l'égard de ceux qui gouvernent. Il faudrait, pour qu'il demeurât inoffensif, une police active, une répression prompte et frappante, une agitation perpétuelle et bien dirigée, nulles craintes pour les subsistances, et surtout des spectacles de son goût. Or la religion, qui lui donne du pain, lui présente dans les cérémonies brillantes des processions, des confréries, tout ce qui plaît à ses yeux qu'elle éblouit, à son imagination qu'elle enchaîne. Sa dévotion est toute superstitieuse; il lui faut des miracles, quoiqu'il se mette à peine à genoux dans une église; mais il aime son culte comme une jouissance, son roi comme le compagnon de sa vie inactive; car Ferdinand IV, quoique plus par goût que par calcul, a suivi la voie que ses intérêts eussent pu lui tracer en se montrant extrêmement populaire.

» Si la cour alla imprudemment beaucoup plus loin que lui, en persécutant nombre de seigneurs napolitains qu'il aurait fallu se contenter de surveiller, et qui finirent par se déclarer contre elle, le gouvernement français agit plus inhabilement aujourd'hui en sacrifiant dans ceux-ci ses plus zélés partisans à une classe du peuple qui ne le deviendra jamais sincèrement, et la persécution qu'il fait peser sur les grands, le désappointement de la classe intermédiaire, les regrets du

(1) Le 3 mars 1799.

(2) Le 21 mars.

Digitized by Google

» peuple, amèneront tôt ou tard une crise aussi » terrible qu'inévitable. Sauvée miraculeusement à » Capoue, l'armée française pourra-t-elle l'être » ici? J'en doute; et pour arriver à ce résultat, qui » ramènerait ici le roi des Deux-Siciles et favorise- » rait en même temps les opérations des Autri- » chiens dans la haute Italie, il faudrait qu'atta- » qué dans la ville de Naples, le général français » se vît forcé de renoncer à la retraite qu'il médite, » ou se vît continuellement harcelé dans sa marche » rétrograde.... »

Ces réflexions, faites par un ennemi de la France, n'avaient pas échappé au général Macdonald; ils avait eu outre, vu l'état politique de l'Europe et la situation périlleuse de son armée, qu'il serait d'un jour à l'autre obligé d'évacuer le territoire napolitain; aussi craignant avec raison des mouvements populaires propres à contrarier ses vues, il s'étudia à inspirer de la confiance aux amis des Français et à rétablir la discipline considérablement alterée. Heureux s'il pouvait masquer une retraite prochaine et inévitable, et la parer même de quelques lauriers! Sa loyauté, ses talents, sa profonde habileté, sa sérénité habituelle, l'adresse avec laquelle il sut faire mouvoir ses différents corps, préparèrent ce difficile succès; une attaque intempestive des Anglais fit le reste.

Ces derniers bloquaient depuis longtemps le port de Naples, et Macdonald avait fait construire des batteries à boulets rouges qui rassuraient ses partisans sur une attaque contre la capitale. Sa situation personnelle n'en était pas moins embarrassante; l'armée qu'il commandait s'était successivement élevée jusqu'à vingt-cinq mille hommes, en y ralliant les divisions de la Calabre et de la Pouille; mais il se trouvait jeté au fond de l'Italie, sans argent, presque sans subsistances, entouré d'ennemis audacieux, et dans une ville où quelque fermentation commençait à se faire sentir. Des désastres avaient déjà eu lieu dans la haute Italie; il le savait, et quelque soin qu'il prît pour cacher ces nouvelles, elles n'en circulaient pas moins sourdement dans la ville.

Macdonald depuis près d'un mois avait reçu du directoire l'ordre de se retirer; mais comment l'exécuter au sein d'un peuple nombreux prêt à se soulever? Puis la route que l'armée aurait à parcourir était faiblement jalonnée par l'armée de Rome réduite à quelques dépôts, dans une ville livrée à la disette, et cette retraite devait s'opérer par des pays ruinés et en grande partie révoltés ou prêts à l'être. Enfin l'armée de Naples elle-même ne se trouvait pas encore réunie et le général ne pouvait la mouvoir sans manifester ses projets, ni la tenir divisée sans contrevenir aux ordres qu'il avait reçus.

Dans ces circonstances si critiques, Macdonald retarda ce mouvement de retraite pour en mieux assurer le succès; il se plaignit hautement de l'indiscipline de ses soldats, de la corruption dans laquelle les plongerait un plus long séjour à Naples, forma en conséquence des camps entre Caserte et Capoue, et fit mouvoir ses troupes sous prétexte de les occuper et de les exercer. C'est ainsi qu'il parvint, par des marches fréquentes, à les rapprocher du point vers lequel s'effectuerait sa retraite; il chercha de plus à séduire le peuple en supprimant quelques impôts, cajola le gouvernement provisoire, se fit demander par lui la garde de la ville et des forts et les leur remit, à l'exception du fort Saint-Elme qui les domine tous et dans lequel il laissa une faible garnison; accordant ainsi, comme une faveur, ce qu'il désirait bien plus que ceux qui l'en sollicitaient. Mais deux circonstances dont il sut habilement profiter secondèrent l'exécution de ses plans; ce furent la descente des Anglais à Castel-la-Mare, et le retour de la fête de saint Janvier. Celle-ci lui donna l'occasion de satisfaire la populace par la représentation du miracle auquel il assista; celle-là, de frapper un coup de vigueur qui intimiderait les royalistes.

Les Anglais, débarqués avec une division sicilienne et secondés par des insurrections, s'étaient emparés du fort de Castel-a-Mare et en avaient massacré la garnison. Quelques patriotes napolitains tenaient encore dans la ville; mais que pouvaient-ils contre cinq à six mille hommes? Macdonald n'avait plus sous la main que huit cents hommes; il les fait partir sur-le-champ, en y joignant huit cents hommes de nouvelles troupes napolitaines, donne un déjeuner aux membres du gouvernement qu'il invite à dîner pour le même jour, part, bat l'ennemi qu'il force à se rembarquer, reprend la forteresse et rentre triomphant dans Naples, pour y recevoir ses convives.

Mais tandis que les Napolitains, enthousiasmés ou consternés de cette brillante affaire, perdent de vue l'armée française, celle-ci, laissant de faibles garnisons à Capoue, Gaete et Pescara, pour couvrir sa retraite, marche sur deux colonnes, par Itri et San-Germano, et elle avait déjà évacué le territoire parthénopéen avant qu'à Naples on l'eût soupçonné. Il avait éte en même temps évacué par la division des Abruzzes, dirigée sur Florence.

Cette dernière colonne, arrivée à Arezzo, trouva les habitants de cette ville et des environs rassemblés en grand nombre armés et disposés à lui disputer le passage. Ils étaient longtemps demeurés paisibles, en vertu des ordres exprès de leur souverain »

mais les Français ayant, dès le 29 mars, occupé la Toscane sous le commandement des généraux Gautier et Miollis, et chassé Ferdinand III de ses États pour le punir de l'asile momentané qu'il avait donné au roi de Sardaigne détrôné, les fidèles Toscans s'étaient généralement insurgés. Ils résistèrent donc à Arezzo aux attaques vives et plusieurs fois renouvelées que leur livra la colonne française, lui firent perdre beaucoup de monde, ne purent être forcés, et la contraignirent à chercher péniblement une autre et plus longue route.

Quant à la colonne commandée par le général Olivier, elle prit, en se retirant, la route qu'avait suivie Championnet pour pénétrer dans le royaume de Naples; cette colonne était la même qui sous les ordres du général Duhesme commit tant d'horreurs dans la Pouille; les soldats qui la composaient, devenus des tigres, semblaient principalement altérés du sang des prêtres; mais tout individu, homme ou femme, qui se montrait à leur portée, était à l'instant percé de balles. Cette colonne incendiaire, dévastatrice, sanguinaire, était devenue l'objet de la terreur et de l'animadversion générales; les bandes napolitaines disposèrent donc tout pour l'arrêter dans sa marche, et chaque jour, des excès et des représailles ajoutaient à la fureur des soldats et à la haine des habitants.

Voici, entre mille, un trait qui fera voir à quel point la soldatesque peut quelquefois devenir atroce. Un petit nombre de Trappistes français, arbitrairement exilés de leur patrie, occupaient un humble asile sur les frontières napolitaines. L'avant-garde y arrive, demande des vivres; on livre tout. Les soldats, mécontents de n'en pas trouver davantage, murmurent, menacent, injurient, et finissent par égorger tous ces pauvres cénobites. Thiébaut accourt pour faire cesser le massacre, ne trouve encore vivant que le prieur seul, et cherche à lui prodiguer des secours. « Il est trop tard, dit le moribond, » mais je vois du moins avec plaisir que tous les » Français ne sont pas des barbares. »

Cette colonne réduisit en cendres San-Germano qui lui avait opposé une légère résistance. Celle qu'elle éprouva à l'Isola fut plus vive et amena des crimes plus atroces encore. Le Gagliano est sans gué; il était grossi par des orages et défendu par un rassemblement considérable de paysans armés; on n'avait pas même de pontons pour le passer et les ponts étaient rompus; mais l'audace intelligente de Thiébaut et la valeur des troupes surmontèrent tant d'obstacles; l'action eût été brillante si elle n'avait été déshonorée par le meurtre, le viol, le pillage et l'incendie; égorgeant les femmes tout en les outrageant, le soldat, par un raffinement de dépravation, cherchait un surcroît de jouissance jusque dans les convulsions de la mort.

Olivier, Watrin, Thiébaut, dont les voix sont méconnues, tentent au moins de sauver quelques-unes de ces déplorables victimes; on les leur arrache, on les frappe, on les viole expirantes, et cette colonne infernale ne quitte l'Isola qu'en y laissant des ruines, des cendres, et des cadavres souillés. Ce fut sous ces auspices et accueillie par un lugubre silence que, les 16 et 17 mai 1799, elle traversa Rome, en s'y réunissant aux troupes commandées par Macdonald en personne. Celles-ci formaient la colonne de gauche qui avait contrasté avec celle du général Olivier par une exacte discipline; aussi sa retraite avait-elle été des plus paisibles.

Macdonald marchait vers la haute Italie, avec ordre, ardeur et confiance; il croyait et devait croire à de brillants succès contre les Autrichiens et les Russes, car jamais combinaison militaire ne fut plus belle que celle conçue par lui et adoptée par Moreau. L'armée de Naples, qui ne montait alors qu'à environ vingt mille hommes, mais qui devait dans sa marche en réunir neuf à dix mille autres, s'emparerait par une marche rapide de tous les débouchés des Apennins, dont la garde n'était confiée qu'à de petits corps ennemis; ouvrirait ainsi la voie à l'armée de Gênes qui s'y joindrait entre Parme et Plaisance, avant que les Austro-Russes eussent pu rassembler leurs divisions dispersées alors; se précipiterait au nombre de cinquante mille hommes réunis, sur le centre de leur ligne, la couperait et, frappant du fort au faible, quoique avec une grande infériorité numérique, battrait en détail des troupes qui eussent ainsi perdu les fruits du double avantage de leur masse supérieure, et de leur direction par une seule et même pensée.

Du 17 au 26 mai, Macdonald était parvenu de Rome à Florence, après avoir laissé dans la ville pontificale plutôt des dépôts que des corps de troupes en état de la défendre; il avait réuni trente mille hommes et Moreau en commandait vingt mille. Déjà maître de Pontremoli après plusieurs combats heureux, il pouvait communiquer avec Moreau par sa gauche, tandis que sa droite débloquait Bologne et le fort d'Urbin. Son centre, repoussé par le prince d'Hohenzollern, l'avait repoussé à son tour jusqu'à Tidone, où le général autrichien prit position, en évitant une nouvelle bataille que Macdonald eût voulu livrer; celui-ci, arrivé à Plaisance le 15 juin, après avoir été blessé devant Mantoue, fut étonné de n'y pas recevoir de nouvelles du général Moreau, et rencontra le général Suwarow, déjà arrivé sur les bords de la Trebbia. Croyant que Moreau projetait en sa faveur une diversion puissante, et voulant lui

Digitized by Google

donner le temps d'arriver, il osa, avec une armée de trente mille hommes, en attaquer quarante-cinq mille, dont dix mille hommes de cavalerie. Mais retardons la peinture de cette lutte sanglante, soutenue si héroïquement de part et d'autres sur un point où la victoire devait momentanément décider du sort de l'Italie, et remontons vers les événements qui la précèdent. Mais remarquons, avant de nous en occuper, que si nous avons parlé avec tant de détails des événements politiques et militaires de Naples et du Piémont, c'est qu'en mettant à nu la perfidie du directoire français, l'ambition effrénée de ses généraux et l'esprit dévastateur de ses armées, choses qui indignèrent l'âme généreuse de Paul I^{er}, inquiétèrent vivement l'Autriche, exaspérèrent au plus haut degré les populations italiennes, notre but a été de dévoiler les causes de quelques négociations secrètes, ainsi que les moyens puissants et infaillibles qui facilitèrent au cabinet de Saint-James la formation contre la France d'une nouvelle et redoutable coalition.

Situation réciproque de l'Autriche et de la France. — Préparatifs de guerre. — Mort du prince d'Orange. — Plan de campagne des Français. — Vues politiques de l'empereur Paul. — Son projet de réunir les diverses communions chrétiennes.—Son caractère. — Suwarow. — Reprise des hostilités en Allemagne.—Campagne et défaite de Jourdan. — Bataille de Vérone et de Magnano. — Arrivée de Suwarow en Italie. — Assassinat des ministres français à Rastadt. — Lettre confidentielle à ce sujet. — Combat de Cassano. — Retraite de Moreau. — Turin ouvre ses portes. — Prise de Pignerol, de Suse, etc.—Les Cosaques insultent le Dauphiné. — Mésintelligence entre les Autrichiens et les Russes. — Lettre de Suwarow à Rostopchin. — Les Russes veulent rétablir le roi de Sardaigne. — La cour de Vienne s'y oppose. — Bataille sur la Trebbia. — Révolution dans le gouvernement français. — Lettre d'un agent prussien. — Sieyes. — Barras. — Bernadotte. — Fouché. — Joubert. — Bataille de Novi. — Suwarow quitte l'Italie. — Sa proclamation aux Suisses.

Le congrès de Rastadt, rassemblé depuis le 28 novembre 1797, n'avait fait durant ses conférences si multipliées, et souvent si vides ou si astucieuses, que manifester, tant dans les négociations, soit patentes, soit secrètes, que dans celles plus secrètes encore momentanément entamées à Seltz, l'insatiable ambition de l'Autriche et celle non moins machiavélique du directoire français. Ces négociations, dans lesquelles en définitive l'on n'avait pu s'entendre et concilier des prétentions de part et d'autre exagérées, ne faisaient que se traîner de notes en contre-notes dont la teneur était également dilatoire. Cette longue trêve, car en fait cela n'avait pas été autre chose, fut utile du moins à la réorganisation de l'armée autrichienne et au recrutement de celle de France. Elle procura d'ailleurs aux deux parties opposées des avantages bien plus précieux encore. La cour de Vienne s'était, en cas de rupture, assuré la coopération d'une armée russe, et si le cabinet du Luxembourg avait profité de cette longue suspension des hostilités pour faire tomber entre ses mains Rome, Naples, la Suisse, le Piémont, ainsi que le fort du Rhin et Mayence, il attendait de plus à chaque instant la reddition de la forteresse d'Ehrenbreitstein étroitement bloquée en dépit des réclamations du corps germanique qui regardait cette forteresse comme son boulevard le plus puissant. De cette manière la France régnait sur toute la Péninsule italique et depuis les frontières de la Cisalpine, république nominale qu'elle gouvernait arbitrairement, jusqu'au confluent de la Moselle et du Rhin, et rien ne l'avait empêchée d'étouffer une inquiétante insurrection sourdement excitée dans la Belgique (1). Le gouvernement français avait donc acquis, durant la tenue du congrès, tous les moyens d'entamer avec succès une guerre offensive que lui commandait sa situation intérieure et extérieure. De son côté, outre les négociations avec le cabinet de Saint-Pétersbourg et son union avec la Saxe, dont l'accession pouvait entraîner dans son alliance d'autres États germaniques, l'Autriche s'était militairement établie dans le pays des Grisons, du consentement des principaux habitants, et se préparait avec activité à une lutte nouvelle. Elle avait déjà désigné l'archiduc Charles pour commander sa grande armée d'Allemagne, et mis à la tête de celle destinée à agir en Italie le prince Frédéric d'Orange, rappelé d'Angleterre depuis que l'expédition et le blocus de l'Égypte y avaient fait cesser toute crainte d'une descente de la part des Français. Ce choix

(1) Le 28 octobre 1798.

Digitized by Google

était d'autant plus heureux que le prince Frédéric, aimé et estimé des troupes, s'était, quoique très-jeune encore, brillamment distingué dans les dernières campagne de Flandre, et que, plein de feu, de zèle et de génie, il semblait destiné à ressusciter la gloire des grands hommes de son illustre maison. Volant aussitôt à son poste, il avait déjà combiné son plan d'attaque et fait toutes les reconnaissances militaires nécessaires à son exécution. Il pressait vivement le cabinet autrichien de prendre l'offensive, avant que les Français eussent complété leurs moyens de défense ou d'attaque, quand il mourut presque subitement, le 6 janvier 1799. L'Autriche destina alors au commandement de son armée d'Italie le général baron de Mélas, bon militaire, mais vieux, inactif et très-inférieur au prince Frédéric. Malheureusement les lenteurs de ce cabinet laissèrent à la France le moyen de le gagner de vitesse, en se donnant tous les avantages de l'offensive d'après un plan de campagne trop vaste peut-être, mais aussi audacieux que bien conçu, et qui eût obtenu un plein succès s'il eût été exécuté avec autant de génie que l'avait été l'invasion de l'Italie dans les années qui précédèrent le traité de Campo-Formio.

Dans cette combinaison gigantesque la France devait avoir six armées, y compris celle de Naples et de la Hollande ; mais ne nous arrêtons ici qu'aux opérations projetées pour celles par qui la lutte devait commencer.

L'armée de Mayence, dite du Danube, composée de quarante-six mille hommes et commandée par Jourdan, qui devait avoir sous ses ordres les deux généraux des armées d'Helvétie et d'observation sur le Rhin, placées ainsi sur ses deux flancs pour les couvrir et seconder ses opérations, était destinée à agir en Souabe et en Bavière aussitôt la reprise des hostilités. Il était ordonné à Jourdan de déboucher par Kehl et Huningue; de se porter rapidement aux sources du Danube; de marcher de là, sa droite appuyée à Bregentz et s'étendant jusque sur le haut Lech, pour empêcher les Autrichiens de passer cette rivière. Ce mouvement devait être soutenu par la gauche de l'armée d'Helvétie, dont celle de Mayence faciliterait le mouvement offensif vers les Grisons et le Tyrol, en s'avançant successivement sur le Lech, l'Iser et l'Inn, pour se rendre maîtresse, par l'occupation de la Bavière, de tous les débouchés nécessaires aux communications entre les deux armées autrichiennes d'Allemagne et d'Italie.

L'armée d'Helvétie, placée sous les ordres de Masséna qui était subordonné à Jourdan, et composée de trente mille hommes, sans compter les brigades helvétiques, devait se porter par sa droite sur la Valteline et de là sur Botzen et Brixen ; par sa gauche et son centre, partie sur Bregentz, partie sur Coire, et après le passage de ces deux villes, s'emparer du Tyrol et d'Inspruk.

L'armée d'observation, sous le commandement de Bernadotte, également subordonnée à Jourdan et composée de quarante-huit mille hommes, avait pour objet de couvrir toutes les places et tous les ponts sur le Rhin, de Dusseldorff à Huningue; de s'emparer des deux seules forteresses non encore conquises, Manheim, ville presque ouverte, et Philisbourg, facile au moins à masquer, et d'appuyer les opérations offensives de l'armée de Mayence par des démonstrations sur le Mein, le Necker et l'Ens.

L'armée d'Italie, indépendante de celle du général Jourdan et forte de cinquante mille hommes, non compris les troupes cisalpines, liguriennes, polonaises et piémontaises, devait agir par sa gauche sur Trente; le gros de cette armée s'emparerait de Vérone et pousserait l'ennemi sur la Brenta et la Piave; un de ses corps détachés se porterait vers Botzen et Brixen, de concert avec l'aile droite de l'armée d'Helvétie, puis rejoindrait, si cela était nécessaire, la gauche de l'armée d'Italie, dont un autre corps détaché envahirait la Toscane; enfin elle couvrirait le Piémont ainsi que la Cisalpine par ce qui lui resterait de troupes au delà des cinquante mille hommes dont l'armée principale devait toujours rester composée.

Le but de cette vaste combinaison stratégique était de débusquer les Autrichiens de leurs diverses positions en les attaquant toutes à la fois avant que leurs divisions eussent pu être réunies, et que les Russes, qui marchaient encore très-lentement, fussent arrivés à leur secours; de les chasser ainsi d'Italie et de leur en fermer l'entrée. Si elle avait eu tout le succès qu'on en pouvait espérer, les États héréditaires seraient redevenus, dans une lutte contre la masse entière des quatre armées françaises réunies, le seul théâtre de la guerre; les princes du corps germanique n'eussent osé bouger; et la Prusse, protectrice de la basse Allemagne, aurait, par sa neutralité conservatrice, acquis un nouveau degré d'importance politique, car les deux parties belligérantes eussent encore eu un égal intérêt à la ménager; mais il eût fallu, pour la réussite de ce plan de campagne, que le recrutement des armées françaises, par son mode nouveau de conscription militaire, s'opérât avec moins de lenteur, et que le directoire, déjà privé des meilleurs généraux français par la déportation ou l'exil, et par le blocus de l'Égypte, ne préférât point aux hommes à talents qu'il possédait encore des généraux médiocres, dont le seul mérite était un attachement servile à son gouvernement, ou une entière conformité d'opinions

politiques avec celles très-révolutionnaires qu'il professait lui-même. Erreur ruineuse, mais fort commune dans les temps de troubles, et qui lui firent employer Schérer et Jourdan, quand ses véritables intérêts lui désignaient Joubert et Moreau. C'est ce que les hommes d'État observateurs voyaient avec curiosité, quoique sans étonnement.

Cependant, si le plan de guerre du directoire dont l'objet était d'acquérir par les armes ce qu'il avait tenté et manqué par les négociations, c'est-à-dire un empire absolu, durable et ferme sur les destinées de l'Europe continentale, montrait de la grandeur, de l'audace et surtout de l'unité, il en était tout autrement du plan des trois puissances coalisées contre lui, qui ne consistait qu'en opérations séparées, faites par des armées sans lien nécessaire entre elles, et mises en action d'après des intentions très-divergentes; aussi l'exécution de plans mal conçus devait-elle, en définitive, se ressentir des intérêts et des vues diverses de ces trois puissances. L'Angleterre, par exemple, qui ne redoutait plus la France depuis le combat d'Aboukir, ne songeait qu'à l'occuper par une guerre de terre à laquelle elle-même ne prendrait aucune part, et qui lui donnerait les moyens d'envahir ou de ruiner ce qui restait encore de colonies à sa rivale, et de se saisir de tous les points utiles à la consolidation de sa puissance maritime et commerciale; car, sur ce double objet, une inattaquable supériorité est la condition vitale de son existence politique. Que désirait l'Autriche comme issue de cette lutte nouvelle? l'expulsion des Français de toute la péninsule italique pour la dominer à son tour, et de réunir à ses États ce qui serait le plus à sa convenance. Quant à l'empereur Paul Ier, ses vues seules étaient éminemment généreuses, son désintéressement parfait, sa conduite aussi loyale dans cette seconde coalition que celle de la Prusse s'était montrée telle dans la première; il était donc impossible, vu son caractère noble et irascible, qu'il ne fût pas très-promptement révolté de l'ambition sans frein de ses deux alliés. C'était cette catastrophe, dont ne doutait point le cabinet prussien, et qu'il croyait peu éloignée, qui le fit persévérer dans son système de neutralité dont le ministre de Hardenberg avait posé les bases dès 1795; aussi ce cabinet avait-il moins cédé aux vœux de la France qu'à ses propres intérêts en résistant aux insinuations de l'Autriche et de la Russie.

L'intervention armée et intempestive de l'empereur de Russie dans les affaires de l'Europe, et la manière brusque avec laquelle plus tard il la fit cesser, exigent ici quelques détails relatifs à ce prince, très-mal apprécié encore, et que tout homme d'État avait intérêt à bien connaître. En effet, Paul Ier, doué des sentiments les plus nobles et d'un esprit aussi distingué qu'orné de connaissances précieuses, avant d'epouser l'une des femmes qui font le plus d'honneur à leur sexe (1), avait été marié à l'une des princesses de Darmstadt appelées en Russie par Catherine II, et cette impératrice, en opposition au choix que le prince aurait fait, l'avait uni à celle qu'elle reconnaissait elle-même être fausse, intrigante et déjà corrompue dans ses mœurs (2). Paul s'y attacha néanmoins; mais le comte André R....., fils d'un paysan de l'Ukraine, parvenu par la faveur seule et qui était son ami de cœur, n'en conserva pas moins avec la grande-duchesse d'intimes liaisons commencées dès avant le mariage; il soupait ordinairement en tiers avec les deux augustes époux, et, pour s'assurer un tête-à-tête, il faisait prendre au prince de l'opium. Cette coupable ruse, renouvelée presque tous les soirs, affaiblit les organes intellectuels du tzarévitch; et si l'on joint à cela l'outrageante conduite que tenaient à son égard les favoris de sa mère et leurs courtisans qui composaient presque toute la cour, ainsi que la nécessité dans laquelle il se trouva de ne s'entourer que de gens, la plupart sans considération et portés à irriter ses passions, on ne sera nullement surpris de l'instantanéité de ses actions, des écarts fréquents de son imagination et de l'incohérence perpétuelle de sa conduite. Mais son cœur fut toujours aussi droit que son esprit se le montra peu; il voulut constamment le bien tout en faisant le mal. Il exigeait une obéissance passive, des principes d'honneur, et s'indignait de la moindre bassesse; mais entouré de misérables valets, il ne savait pas distinguer la franchise de l'insolence, car il n'avait point appris à connaître les hommes. Paul redoutait la révolution française, dont il abhorrait les crimes atroces et la perfide politique; puis il s'exagérait sa propre puissance et se croyait appelé au rôle brillant de défenseur du corps germanique, de restaurateur de la maison de Bourbon et de pacificateur de l'Europe. Il s'était donc déclaré d'abord le protecteur de l'ordre de Malte; puis il s'en fit élire grand maître à l'instigation d'un intrigant italien, officier de marine à son service, nommé le commandeur de Litta; farce ridicule, jouée par quelques chevaliers sans droits ni mission, résidant en Russie. Se regardant alors comme le chef de la no-

(1) Marie Fedeorowna, princesse de Wurtemberg, mère d'Alexandre Ier et de Nicolas Ier.

(2) Voyez les pièces justificatives.

Digitized by Google

blesse européenne et le régulateur suprême d'un ordre pris dans son sein, il chercha querelle à l'électeur de Bavière pour avoir voulu supprimer dans ses États la langue anglo-bavaroise créée dans le courant du siècle dernier, et qui n'avait eu pour objet que de donner une haute existence à un bâtard de la maison palatine. Quelque singulier qu'il fût de voir le chef d'une Église du rit grec schismatique ayant le souverain pontife romain pour supérieur, cet acte tenait pourtant à des idées politiques et religieuses bien ou mal conçues, qui fermentaient dans sa tête et qu'il ne put réaliser. C'était, et l'on a su que tout le travail à cet égard avait été fait et arrêté, d'opérer, pour lier plus intimement entre eux les plus puissants Etats chrétiens, la réunion sous un pasteur commun des deux plus nombreuses et plus anciennes communions chrétiennes; la formation d'une croisade générale contre la France révolutionnaire; le rétablissement de toutes les légitimités violées, et la conclusion d'une alliance de tous les souverains pour empêcher les progrès de toute idée perturbatrice : brillante utopie suggérée par des jésuites récemment établis à Saint-Pétersbourg, qui faisaient envisager à Paul cette réunion à l'Église romaine comme un moyen d'influence à la Chine, où la puissance de leur ordre lui était prouvée par l'expulsion de la fameuse ambassade de Macartney, œuvre de leur général (le P. Gouber), sur la demande de l'impératrice Catherine. Frappé de tant d'avantages et ambitieux d'un si grand lustre, Paul avait facilement accueilli les insinuations de l'Angleterre, malgré les avis de Nicolas Soltikow et d'Alexandre Kourakin: non qu'il crût le cabinet britannique en harmonie avec ses arrière-pensées, mais il considérait le renouvellement de la guerre comme un acheminement vers le but où il tendait; puis il croyait s'être très-sincèrement assuré l'Autriche par l'appât d'un puissant secours.

Pour ne rien laisser en arrière sur les projets politico-religieux de l'empereur Paul, nous dirons ici, d'après des données authentiques, que non-seulement il entrait dans ses vues de réunir les deux rits catholique et grec, mais qu'il travaillait avec autant d'activité que de secret à joindre encore à ces deux communions réunies les luthériens, les calvinistes et les zuingliens de la Suisse; qu'il fit à cet égard des ouvertures aux pasteurs helvétiens, vivement révoltés alors des actes irréligieux et persécuteurs du gouvernement français. Le célèbre Lavater avait adopté cette idée; nombre d'autres y accédaient aussi, et le jour où la Suisse eût été délivrée de l'armée française, on l'aurait hautement proclamée. On a de plus la certitude que le clergé livonien devait donner l'exemple de cette apostasie; mais une opération propagandiste de cette nature ne pouvait avoir lieu qu'après une victoire complète.

Suwarow, très-superstitieusement attaché à son propre culte et ne pénétrant pas les projets ultérieurs de son maître, n'en partageait pas moins ses idées relativement à la révolution française et la restauration du trône des Bourbons. Cet homme extraordinaire, modèle à la fois d'indépendance et de fidélité, qui, seul parmi les généraux connus, eut le mérite ou le bonheur de n'avoir jamais été vaincu, quoique ses campagnes soient pour les militaires un objet plutôt de curiosité que d'étude; cet homme qui acquit tous ses grades par des actions d'éclat, qui commanda victorieusement les armées russes contre les Turcs, les Polonais et plus tard contre les Français, qui fut l'idole de ses soldats et l'orgueil de sa nation, qui jouissait alors d'une renommée supérieure à celle de presque tous les généraux de son temps, ne doit pas être uniquement jugé sur des bizarreries qui eussent choqué ou du moins étonné en tous autres lieux que ceux où il vécut. Les hommes et les choses ne peuvent être sainement appréciés que placés dans leur propre cadre; la raison le dit, l'histoire le prouve. Puis il faut songer que la perfection n'étant pas l'un des attributs de notre nature finie, l'homme célèbre lui-même est un être mixte, et que chez lui la supériorité des qualités sur les défauts compose seule toute sa prééminence sur le reste de notre espèce. Cela posé comme vérité physiologique et expérimentale, combien est-il d'hommes qui, dans la carrière qu'ils parcourent, puissent être comparés à Suwarow? En disgrâce pour quelques plaisanteries sur les changements opérés dans le militaire russe et qui, utiles ailleurs, pouvaient n'être pas en Russie sans inconvénients, Suwarow n'avait point été mis à la tête de l'armée qui marchait au secours de l'Autriche, quoique ses services, sa réputation, l'amour du soldat, les vœux de son pays le désignassent. Mais la cour de Vienne l'ayant demandé et obtenu, il courut prendre le commandement en chef des deux armées impériales. De Vienne même, où il fut un objet de curiosité et d'admiration par le contraste de sa réputation et de son extrême simplicité, il se pressa d'envoyer à l'amiral Utschakow, qui, de concert avec les Turcs, s'était emparé de Corfou, l'ordre exprès d'aller attaquer Ancône; car il était le directeur suprême des forces russes de terre et de mer. Quant à son plan de campagne, personne ne le connaissait, et tout le corps diplomatique fit de vains efforts pour le pénétrer. Le fait est qu'il n'en faisait aucun; marcher et combattre était tout son génie, attendant pour se décider les illuminations du champ de bataille; mais en eût-il conçu

Digitized by Google

un, il avait assez de finesse pour deviner le but des questionneurs, et d'esprit pour les dérouter par des pasquinades. Ce que cependant il ne cachait pas, c'étaient ses opinions politiques, déjà suffisamment dévoilées par la lettre qu'il écrivit au chef vendéen Charette (1). Aussi mandait-on de Vienne: « Suwarow est vraiment indéfinissable; mélange perpétuel de raison et de folie, on croit le saisir, il » échappe et vous rejette par un trait aussi bizarre » qu'inattendu à mille lieues de toute utile investigation. Ce qu'on peut cependant conclure de ses » propos sans suite, c'est qu'il faut remettre toutes » choses sur le pied où elles étaient avant la révolution française, renverser toutes les nouvelles » républiques, rétablir les princes dépossédés, refréner partout les idées révolutionnaires, punir » tous les instigateurs de troubles, ne se permettre » ni ne souffrir aucune usurpation, faire cesser le » système des convenances et y substituer une politique franche, généreuse, désintéressée. On » l'écoute, on l'applaudit même, l'Empereur de » très-bonne foi, son ministère parce qu'il a besoin » de lui. Mais au fond, tout cela ne paraît ici que » la parodie d'un vieux roman chevaleresque du » moyen âge, un écart d'imagination, des paroles » vaines et qui demeureront sans effet. Eh! comment rêver que l'Autriche renoncera à ce qu'elle » a déjà acquis et à l'espoir d'acquérir encore, dût-elle rentrer dans ce qu'elle a cédé et dont elle a » reçu le prix? Comment s'imaginer que l'Angleterre restituera des colonies à la France, sa rivale, et à la Hollande même, si longtemps son » alliée? Comment croire aussi qu'avec des sentiments de cette nature, car ce sont bien certainement ceux de l'empereur Paul, la Russie puisse » être unie toute une année à l'Angleterre et à » l'Autriche? Mais ici on ne veut encore que des » succès militaires qui exigent une grande condescendance envers la Russie; et, ces succès obtenus, on saura bien alors ce qu'on en pourra » faire..... »

Le congrès de Rastadt durait cependant toujours, tandis que les troupes étaient en marche de toutes parts. Le directoire vit enfin tomber entre ses mains la forteresse d'Ehrenbreitstein (2), et il ne lui restait plus à occuper sur la rive droite du Rhin que Manheim et Philisbourg. Si l'on retardait donc de part et d'autre la reprise des hostilités, c'est que l'Autriche voulait attendre la jonction de l'armée russe et la fonte des neiges qui rouvrirait entièrement les communications dans le Tyrol, afin de lier entre elles les opérations de ses armées d'Allemagne et d'Italie; c'est parce que, d'un autre côté, la France n'avait point encore renforcé suffisamment ses divers corps de troupes, et qu'elle attendait aussi pour attaquer que les montagnes du Tyrol devinssent praticables. On ne faisait donc plus que s'épier réciproquement, supposé cependant qu'on ne négociât pas encore en secret. Le directoire enfin, se croyant en mesure de prendre vigoureusement l'offensive, demanda au cabinet de Vienne une réponse prompte et catégorique sur la marche des Russes, et, ne l'ayant pas obtenue, il adressa le 20 février aux généraux des armées d'Italie, de Mayence, d'Helvétie et d'observation, un arrêté portant que, « Le gouvernement autrichien n'ayant pas » répondu à la note pressante qui lui avait été remise par les ministres plénipotentiaires français à » Rastadt, et son silence devant être regardé, aux » termes de cette note, comme une agression hostile, le général en chef de l'armée de Mayence se » porterait au delà des montagnes Noires, dans les » positions indiquées par ses précédentes instructions; que le commandant de l'armée d'Helvétie » s'emparerait du pays des Grisons et pourrait » même occuper sur sa gauche les pays appartenant » à la maison d'Autriche dans le Vorarlberg, si » cette ligne devenait nécessaire à la sûreté de sa » position; que le général de l'armée d'observation » se porterait, aussitôt que faire se pourrait, entre » le Mein et le Necker, et que les généraux de l'armée d'Italie seconderaient les mouvements de » l'armée d'Helvétie. » Jourdan ayant donc fait toutes ses dispositions et donné ses ordres aux deux généraux placés sous son commandement, il entra en Allemagne le 1er mars 1799, ce qui, étant une infraction à la convention conclue à Rastadt le 6 frimaire an VI (28 novembre 1797), constituait un acte d'hostilité, et autorisait l'archiduc Charles à se porter en avant, en passant l'Inn, comme il eût déjà pu en avoir un motif légitime par la prise d'Erhenbreitstein, sur laquelle l'Autriche, sans l'approuver hautement, s'était contentée de fermer les yeux. Le directoire n'avait donc aucun droit de s'en plaindre, quoiqu'il s'en fît un prétexte d'agression dans son arrêté du 20 février, que reproduisit le général Jourdan dans sa proclamation et son ordre du jour à son armée.

Quoique ce ne soit point ici un ouvrage essentiellement militaire, nous ne devons pas moins y entrer dans quelques détails sur un début de campagne si court, mais si brillant, pour les armes autrichiennes; d'autant que, si la France y eût triomphé, elle se fût assurée sur ses ennemis une prompte et com-

(2) Voyez les pièces justificatives.

(1) Capitulée le 23 janvier et évacuée le 27.

Digitized by Google

plète supériorité, en isolant l'armée autrichienne d'Italie, trop faible encore pour résister à celle qui lui était opposée, secondée alors d'une partie de celle d'Helvétie; et que cette armée eût été privée de toute ressource comme de toute communication avec les États héréditaires et avec l'armée auxiliaire russe. Puis le général Jourdan, en commençant son mouvement offensif le 1er mars, prévenait la jonction de Suwarow avec l'archiduc Charles, l'entrée en Suisse du corps russe de Korsakow; et le théâtre de la guerre ainsi changé, changeait aussi en Europe la nature et la marche de tous les intérêts politiques.

Jourdan fit donc défiler son armée, du 1er au 3 mars, par les deux ponts de Kehl et de Bâle, portant le 4 son centre à Willingen, sa droite aux villes forestières et sa gauche à Freudenstadt; puis il se dirigea vers le Danube après avoir franchi rapidement et sans obstacle les montagnes Noires, tandis que l'armée d'observation s'emparait de Manheim et que celle d'Helvétie envahissait le pays des Grisons. Cependant le prince Charles, à la première nouvelle de la marche de Jourdan, avait en hâte rassemblé ses troupes, jeté dans Ulm un corps pour y couvrir ses magasins et flanquer sa droite, fortifié à sa gauche la position de Feldkirch, passé le Lech dans les journées des 4 et 5, et établi le 9 son quartier général à Memmingen, ayant sa droite à Ulm et sa gauche à Kempten. Nous ne nous arrêterons point aux détails stratégiques où la supériorité de talent du prince sur son adversaire fut évidente pour tout militaire instruit; nous nous contenterons de dire que, dès le 10, les troupes légères des deux armées s'étaient rencontrées, et que le 15 les Français prirent position, la droite au lac de Constance, la gauche au Danube, et le centre à Stokach. Mais Masséna, malgré la fréquence et la vigueur de ses attaques, n'avait pu enlever les retranchements de Feldkirch, ni par conséquent communiquer avec Jourdan par Bregentz et Lindau, ce qui eût compromis la gauche et les derrières de l'armée autrichienne, dont le quartier général fut porté le 11 à Wurzach, et le 16 jusqu'à Ochsenhausen. Les forces autrichiennes étant alors en partie réunies, Jourdan concentra les siennes en se repliant sur Egen. Jusque-là il avait voulu attendre sa jonction avec la droite de l'armée d'Helvétie, et laisser à son adversaire l'initiative des hostilités, comme si son invasion n'eût pas été un acte hostile; mais une affaire devenait inévitable; il craignait de perdre les avantages résultant d'une offensive qui d'ailleurs lui était commandée. Il porta donc son quartier général à Pfullendorf le 18, poussant ses avant-postes jusqu'à Mersbourg. L'archiduc, dont l'armée se trouvait encore d'une marche en arrière de lui, prit poste le 20, avec son avant-garde, sur les hauteurs de Salgau, n'étant plus séparé que par un étroit vallon dans lequel coulait l'Ostrach, de l'armée française qui l'attaqua et le repoussa, après avoir dénoncé la rupture de l'armistice; mais Jourdan fut déposté le lendemain malgré la plus vive résistance, et se retira la nuit à Pfullendorf, où il ne put se maintenir, sa gauche ayant été comprise le 22 dans un nouveau combat; et il dut continuer sa retraite jusqu'en arrière de Stokach où il prit une forte position, tandis que la colonne la plus avancée de son armée était entièrement coupée. Ce jour même, l'armée d'Helvétie échouait de nouveau dans sa vigoureuse attaque contre les positions fortifiées de Feldkirch, et l'archiduc étant plus que jamais rassuré sur la situation de son aile gauche par cet échec de Masséna, forcé de repasser le Rhin après avoir perdu le 23 l'élite de ses troupes, il resserra de plus en plus les postes français. Quelques chocs partiels, sans résultats majeurs, eurent lieu dans la journée du 24: mais ils annonçaient une attaque prochaine que les succès obtenus par les Autrichiens sur l'Ostrach et à Pfullendorf préparaient et rendaient redoutable. Il est d'autant plus nécessaire de s'arrêter ici sur l'affaire de Stokach, que cette bataille, où le général autrichien déploya, comme dans le cours de cette campagne courte, sanglante et glorieuse, une sagacité, un sang-froid, une intrépidité véritablement admirables, décida pour cette année du sort des parties belligérantes, en couvrant les débouchés du Tyrol menacés par les constants efforts du général Le Courbe.

L'archiduc ayant donc été attaqué le 25 par le général Jourdan, il reploya d'abord tous les avant-postes français dont le centre le ramena bientôt, et sa droite fut repoussée jusque dans les bois situés en arrière de Liptingen, village dans lequel le corps de Meerfelt ne put tenir. Ravi de ce premier succès, et quoique les Autrichiens se battissent avec acharnement sur la chaussée qui traverse les bois, le général Jourdan, se croyant déjà vainqueur, lance, par un mouvement prématuré qui l'affaiblit, une forte division sur le flanc de son ennemi, pour le tourner et lui couper la retraite. L'archiduc, doué d'un coup d'œil prompt et sûr, voyant à la fois le mal et le remède, s'inquiète peu de ce faux mouvement qui eût déconcerté un général médiocre; il renforce le corps qui défend opiniâtrément les bois vigoureusement assaillis; ses troupes arrivent; il met pied à terre et charge à la tête de ses grenadiers, rétablit ses affaires après un combat furieux et sanglant, et rejette les Français dans la plaine où ses cuirassiers les chargent et les mettent en déroute complète.

Digitized by Google

Jourdan fait de vains efforts pour arrêter la fuite de ses troupes et il est lui-même entraîné par elles. N'ayant pas été vivement poursuivi par les Autrichiens, le général français put opérer sa retraite le 26; celle de sa droite sur Schaffhouse, celle de sa gauche par le pont de Tuklingen ; et, après avoir fait prendre à son armée une position définitive au débouché des montagnes Noires, il la quitta le 3 avril pour se rendre à Paris et s'y plaindre à tout le monde d'avoir été battu. Ce départ eut lieu un mois après son invasion en Allemagne, et quatorze jours seulement depuis son premier acte d'hostilité, ayant, en cinq jours, perdu trois batailles qui le ruinaient. C'était pour la seconde fois qu'il luttait si infructueusement contre le génie de l'archiduc Charles, que Moreau, équitable juge des talents de ses adversaires, regardait comme le plus grand général de son temps.

Le plan de campagne du directoire avait donc manqué totalement son effet relativement à l'Allemagne et au Tyrol, d'autant que le général Ernouf, à qui le commandement de l'armée de Mayence fut remis, se croyant menacé dans ses communications, continua la retraite et fit rentrer ses troupes sur la rive gauche du Rhin. La double retraite de Jourdan et de Masséna en nécessita encore une autre, celle des généraux Le Courbe et Dessolles qui, à travers les neiges et les glaces des Alpes Juliennes, étaient parvenus, par des efforts presque surhumains, à déposter le général Laudon, à occuper Martinsbruk et Munsterthal, et à dominer ainsi les vallées du Tyrol, ce qui facilitait les communications des armées françaises d'Allemagne et d'Italie et gênait celles des armées autrichiennes dans ces deux pays; mais ils avaient été forcés d'abandonner ces positions si redoutables et si chèrement obtenues par suite des succès de l'archiduc Charles et des échecs de Masséna. La France alors commença à sentir que l'indépendante neutralité de la Suisse, qui couvrait ses frontières orientales, lui eût été beaucoup plus utile qu'une occupation militaire, favorable sans doute à un système victorieusement offensif, mais ruineuse au moment où, réduite à la défensive, elle était obligée d'employer à la garde de ce pays des troupes qu'il lui eût été plus nécessaire de destiner à renforcer ses armées d'Allemagne et d'Italie.

Tandis que ces choses se passaient et que l'archiduc Charles ne pouvait profiter de ses victoires, soit pour insulter les frontières françaises, soit pour faire évacuer la Suisse à Masséna, hors d'état alors de lui résister, faute qu'on attribua aux vues et directions erronées du conseil aulique de guerre, l'armée autrichienne d'Italie, qui ne s'élevait alors qu'à trente-six mille hommes, attendait dans une forte position sur l'Adige l'armée russe, qui seule pouvait la mettre à même d'agir offensivement. Le général baron de Mélas, alors malade, devait la commander, et elle était par intérim sous les ordres du général Kray, officier remarquable par les talents qu'il avait déployés dans les batailles d'Altenkirken, Forcheim, Bamberg, Wetzlar et Giessen. Schérer, placé à la tête de l'armée française et qui avait commencé par mécontenter le Piémont en y levant de fortes contributions et en les faisant rentrer dans les formes les plus oppressives, crut devoir profiter de l'infériorité numérique de son adversaire; car, quoiqu'il eût détaché un corps chargé d'envahir la Toscane, son armée se composait encore de cinquante mille hommes. Il assembla donc un conseil de guerre à Mantoue le 25 mars; c'était le jour même où Masséna ruinait son armée devant les fortifications de Feldkirch, et où Jourdan, après avoir été battu pour la seconde fois à Pfullendorf, se retirait sur Stokach, où sa campagne devait se terminer par une défaite.

Dans ce conseil de guerre, il fut décidé qu'on attaquerait sur-le-champ l'armée autrichienne, dont le centre occupait, avec dix-huit mille hommes, Vérone et les villages fortifiés de Saint-Maximin et de Sainte-Luce qui couvraient cette ville; dont la gauche, composée de neuf mille hommes, défendait Porto-Legnago, et qui, par sa droite, forte aussi de neuf mille hommes, s'appuyait au lac de Garde. Le plan d'attaque, auquel on ne saurait donner trop d'éloges, consistait à faire insulter Porto-Legnago par la division Montrichard, afin d'attirer de ce côté l'attention et les forces de l'ennemi, tandis que Schérer, avec ses divisions du centre, se porterait directement sur Vérone, et que, pour seconder cette attaque et diviser les forces autrichiennes, Moreau, qui ne servait là que comme volontaire, mais à qui le commandement de la gauche fut déféré par ses camarades à la grande satisfaction des troupes, forçant la droite des Autrichiens et passant l'Adige, attaquerait à revers cette même ville de Vérone. Cette combinaison stratégique, dont le succès eût écrasé l'armée autrichienne et empêché que, même avec le secours des Russes, elle pût reprendre sur l'armée française une supériorité numérique, parut d'abord obtenir une pleine réussite. Mise à exécution le 26 mars dès la pointe du jour, Kray, trompé par la diversion sur Porto-Legnago qu'il crut l'objet de l'attaque principale, s'y porta avec des forces considérables; mais, éclairé bientôt sur les intentions de Schérer, il les ramena vers son centre déjà vigoureusement attaqué.

Moreau cependant emportait déjà les redoutes

qui couvraient la droite des Autrichiens, traversait l'Adige, s'avançait jusqu'à Chiusa et menaçait Vérone.

Durant cette action utile et brillante, Schérer, après avoir assailli Sainte-Luce qui se défendit vigoureusement, mais fut enlevée, et Saint-Maximin qui, sept fois pris et repris, demeura aux Autrichiens; Schérer, éprouvant une résistance inattendue, affaiblit successivement ses ailes pour redoubler des efforts toujours impuissants. Effrayé enfin des pertes énormes qu'il avait faites, il fit retirer Moreau qui eût voulu conserver ses positions pour renouveler le lendemain la lutte avec plus d'avantage; il fallut cependant obéir.

Le combat avait duré jusqu'à la nuit, et les Français, qui bivouaquèrent sur le champ de bataille, renouvelèrent le 27 leurs attaques sur Vérone, contre la Porte-Neuve, mais avec aussi peu de succès que la veille. Schérer se retira alors sous le canon de Peschiera, et laissa reposer ses troupes le 28 et le 29; il culbute le 30, vers dix heures du matin, tous les postes autrichiens sur l'Adige; Serrurier passe cette rivière, et poussant tout ce qui est devant lui, il atteint les hauteurs qui dominent Vérone; mais, abandonné à lui-même et trop faible, il est repoussé par une colonne de dix mille hommes, et un corps français de deux mille hommes, ne pouvant repasser les ponts déjà rompus, est totalement détruit. Schérer, cependant, s'épuisant encore devant Saint-Maximin, y perd en vain beaucoup de monde, se replie le 1er avril, jetant une forte garnison dans Peschiera, et se concentre au-dessous de Villa-Franca, sa droite entre Vérone et Porto-Legnago, sa gauche en deçà du lac de Garde, et le reste à Magnano, position encore menaçante qui couvrait Mantoue et lui donnait les moyens de repasser l'Adige. Kray, de son côté, s'avance jusqu'à Castel-Novo, et masquant Peschiera, resserre la gauche de l'armée française. Schérer, qui ne peut ni quitter le voisinage des lacs sans compromettre ses communications avec l'armée d'Helvétie, ni continuer à s'y appuyer sans rendre plus difficile sa jonction avec les troupes stationnées dans la basse Italie, pour éviter l'un ou l'autre de ces dangers et dans la crainte même d'être tourné, se décide à attaquer les Autrichiens sur toute leur ligne le 15 avril. Kray, qui avait conçu un semblable dessein, marchait aussi à sa rencontre. La bataille devient générale et sanglante; Moreau, perçant le centre qui lui est opposé, parvient jusque sous les murs de Vérone; Villa-Franca est pris par les Français et leur reste à la fin de la journée; mais leur droite ayant été tournée par les Autrichiens et forcée à se retirer, la victoire est assurée à ces derniers, et Schérer, évacuant le 6 toutes ses positions, se retire par Rover-Bello, passe le Mincio le 7 à Giota, tandis que Kray le passe lui-même à Valleggio.

Pour le couper de Ferrare, tous les postes français et cisalpins furent attaqués le 8, de Bornio au lac de Garde, et l'armée française se retira sur Brescia. Ce fut le 11 que le général baron de Mélas arriva à l'armée autrichienne; mais pour rendre hommage aux talents et aux succès du général Kray, il lui laissa le commandement de l'armée jusqu'à l'arrivée du général Suwarow, qui eut lieu le 14. Ainsi, en onze jours, le général Schérer, qui avait par ses pertes multipliées perdu tous les fruits d'une grande supériorité de forces et réduit une belle et valeureuse armée de cinquante mille hommes à vingt-huit mille, allait avoir à lutter contre des forces plus que doubles de celles qui lui restaient; encore était-il obligé d'en détacher une partie pour occuper le Piémont où de justes mécontentements menaçaient d'une révolte. En effet, grâce à l'arrivée successive de renforts venus des États vénitiens et du Tyrol, l'armée autrichienne, malgré ses pertes, s'élevait déjà au delà de quarante mille hommes; dix-huit mille Russes venaient de la rejoindre; elle en attendait dix mille autres et quatre mille Autrichiens, ce qui allait porter la force des alliés au delà de soixante-douze mille hommes.

Suwarow, étant arrivé à Vérone le 14 avril, prit aussitôt le commandement de l'armée combinée, campa le 18 à Capriano et Cassetto. Kray, qu'il détacha le 20, s'empara de Peschiera, et le prince Bagration délogea les Français de Pallazola le 23. Les Français, forcés d'abandonner la ligne de l'Oglio, cherchèrent à se retrancher sur l'Adda pour y attendre des renforts, et particulièrement le corps d'occupation de la Toscane; mais Suwarow, passant l'Oglio le 24, marcha par sa droite sur Paznolo que les Cosaques occupèrent; par sa gauche, que commandait Mélas, sur Ponte-Oglio, Martiningo et Sola, jetant les corps de Keim et de Hohenzollern vers Crémone et Plaisance; et son quartier général fut porté le 25 à Treviglia, sur l'Adda. L'armée française, que Schérer, rappelé par le directoire, remit le 26 à Moreau, se retira rapidement et son quartier général s'établit momentanément à Milan.

Moreau, à la tête d'une armée battue, désorganisée, réduite à moins de moitié de l'aveu de Schérer lui-même, pouvait seul inspirer aux troupes quelque confiance; mais il se trouvait contraint à une défensive difficile et périlleuse, en face d'une armée forte de sa masse et de ses victoires, que le caractère de son chef allait rendre aussi active qu'elle avait précédemment été circonspecte dans

ses mouvements. Il attendait des secours, en pressait l'arrivée, et Dessolles, détaché de l'armée d'Helvétie après avoir quitté Munstersthal, marchait à grands pas pour le rejoindre. Mais jusque-là il disputa pas à pas le terrain avec une poignée d'hommes.

On se battait depuis plus d'un mois; les deux grandes armées françaises d'invasion avaient déjà été repoussées et presque détruites; le cabinet britannique jouissait pleinement du fruit de ses négociations, en voyant la France réduite à se défendre péniblement, incapable par conséquent de chercher à relever sa marine et à protéger son commerce; quand l'Europe fut frappée d'un événement dont le public n'a pu encore ni pénétrer la cause, ni signaler clairement les auteurs.

La réalisation des longues négociations de Rastadt était suspendue par la reprise des hostilités; le congrès avait cependant continué ses travaux, soit publics, soit secrets, jusqu'au 8 avril où il fut dissous, et les plénipotentiaires français ne s'éloignaient point. Que voulaient-ils? qu'espéraient-ils? que faisaient-ils? on l'ignore; mais la guerre était déclarée, les succès des Autrichiens étaient brillants, journaliers, menaçants, et leurs prétentions devaient s'en accroître. Quoi qu'il en fût, les trois ministres du directoire reçoivent enfin, le 28 au soir, l'ordre de quitter à l'instant Rastadt. Ils partent précipitamment, et dans la nuit, des hommes revêtus de l'uniforme du régiment des hussards autrichiens de Szeckler les atteignent, leur demandent leurs noms; sur leur réponse ils sont arrachés de leurs voitures et sabrés; Bonnier et Roberjot perdent la vie; Jean de Bry est laissé pour mort et se sauve; le reste de la légation est respecté, ainsi que les femmes. On ne pille rien, se contentant d'enlever les portefeuilles des ministres. Les hussards demeurent près des voitures jusqu'au lendemain qu'on vient reconnaître les faits déjà consignés dans un procès-verbal, sur le récit du ministre survivant, et signé de tous les envoyés allemands demeurés à Rastadt. Ces députations furent vivement indignées d'un pareil attentat; elles protestèrent, à l'exception de l'Autriche (1), contre cet acte de barbarie; le gouvernement français en accusa l'Autriche qui ne répondit pas. L'archiduc Charles seulement adressa à Masséna un simple désaveu (2), mais nulle enquête ne fut faite pour connaître et frapper les auteurs d'un crime public, attribué par le gouvernement autrichien aux désordres inséparables de l'état de guerre. Cet exposé suffirait peut-être pour mettre sur la voie de la vérité; voyons si une pièce que nous avons sous les yeux ne jetterait pas de nouvelles lumières sur cet événement, source alors de vaines clameurs qui se perdirent bientôt au sein du tumulte des armes. C'est une lettre adressée le 12 mai au ministre de Hardenberg, par l'un de ces correspondants qu'il entretenait dans tous les lieux où ils pouvaient servir à éclairer sa politique observatrice; la conserver, c'était prouver que l'opinion qu'on y manifestait ne choquait en rien la sienne propre...... La voici:

« Votre Excellence doit être étonnée que, depuis » quinze jours, je n'aie pas donné suite aux notes » que j'eus l'honneur de lui adresser le jour même » de la mystérieuse tragédie du 28 avril; mais je » cherchais à lever le voile qui couvre les auteurs » de cet attentat, et l'on s'étudie sans cesse à l'épaissir. Je voulais attendre les informations judiciaires, et il n'y en a pas eu; obtenir quelques » documents secrets, et je n'ai pu m'en procurer; » savoir ce qu'on en pensait en Allemagne et en » France; tout cela ne m'a rien appris de positif; » mais je n'en demeure pas moins dans l'idée que » je communiquai d'abord à Votre Excellence. L'inconcevable ignorance dans laquelle on retient le » public sur ce qui a trait à un crime public m'y » confirmerait encore; puis, outre que ce silence » profond ne peut être qu'une œuvre d'en haut, le » récit exact des faits porte en lui seul des lueurs » de vraisemblance qui ne sauraient conduire loin » de la vérité; exposons-le donc ici.

» Le congrès de Rastadt n'avait, en réalité, été » qu'une longue trêve dont les deux principales » parties avaient également besoin, et qu'elles espéraient convertir en une paix utile qui fît obtenir à chacune d'elles des avantages propres à » soumettre à l'une le corps germanique que l'autre » aurait sacrifié en raison de l'extension de son territoire. Ce double intérêt devint l'objet de négociations secrètes que les autres cabinets purent » soupçonner, mais non, peut-être, pénétrer entièrement; et elles eurent lieu sans doute, non-seulement depuis la reprise des hostilités, mais » postérieurement à la rupture du congrès, ce qui » expliquerait seul la résidence prolongée des ministres français dans une ville où leurs fonctions » avaient cessé. Enfin on leur signifie l'ordre de » partir et ils sont assassinés par des hussards autrichiens (fait constaté), qui ne frappent qu'eux, » n'en voulant qu'à leurs papiers; ne s'éloignent » pas après le crime et demeurent dans une parfaite impunité (faits encore irréfragablement constatés); or la conséquence nécessaire de toutes

(1) Le 1er mai.

(2) Par une lettre du 2 mai.

Digitized by Google

» ces choses, c'est qu'on avait un puissant intérêt » à s'assurer du silence des ministres français, à » enlever les papiers dont ils étaient porteurs, et à » faire disparaître ainsi toute trace de honteuses né» gociations. N'approchons-nous pas ici bien près » de la lumière? Voyons si l'examen des intérêts » des diverses puissances ne la fait pas briller en» core d'un plus vif éclat!

» A Dieu ne plaise que je regarde comme un in» contestable axiome cette maxime trop répandue » que, qui a intérêt à la chose en est nécessairement » l'auteur; mais il ne faut pas la rejeter trop légè» rement, et il est permis d'en conclure que, qui » n'a ni ne peut avoir intérêt au crime, doit en être » hautement déclaré innocent. Je ne mettrai donc » point ici en cause les diverses puissances germa» niques, exemptes même de tout soupçon, et ne » parlerai que de celles maintenant belligérantes, » l'Angleterre, la Russie, la France et l'Autriche.

» L'Angleterre, partout triomphante, régnait sur » toutes les mers; sa marine était sans rivale, son » commerce sans concurrence; elle était parvenue » à former une nouvelle coalition contre la France, » dont elle bloquait en Égypte ce que le directoire » avait de mieux en armée et en généraux; elle » attendait à chaque instant la prise de Malte qui » assurerait sa prépondérance maritime dans la » Méditerranée; elle voyait la seule puissance qu'elle » redoutât battue, ruinée, désorganisée, découra» gée. Que lui importait donc le secret de certaines » négociations devenues sans effet, qui en définitive » n'avaient pas nui à la réussite de ses vues politi» ques, et dont la nature cessait d'être pour elle un » objet même de simple curiosité? Si donc quelques » esprits trop prévenus purent la supposer coupa» ble du crime de Rastadt, il faudrait que ces gens » à courte vue supposassent aussi qu'un gouverne» ment, auquel ses détracteurs mêmes ne refuse» ront jamais du moins une juste et saine apprécia» tion de ses véritables intérêts, eût, sans aucune » espèce d'utilité, fait commettre un forfait qui, » facile à découvrir, deviendrait alors la plus stu» pide de toutes les fautes (1).

» La Russie doit aussi être mise à l'écart: là, » on ne peut rien sans l'ordre exprès du souverain, » et le caractère emporté, mais franc et loyal de » Paul Ier, rendrait inadmissible toute inculpation » outrageante à ce prince, dont la profonde horreur » pour tout ce qui est lâcheté, bassesse ou crime » est assez généralement connue. Puis, si le cabi» net russe eût voulu saisir des papiers propres à » compromettre l'Autriche, celle-ci s'y serait-elle » prêtée et aurait-on employé à cet effet des hussards » autrichiens?

» Quant à la France, ce qu'il y a d'assez bizarre, » c'est que, si l'on ne m'a pas trompé, ce sont les » Français eux-mêmes qui accusent leur gouverne» ment de l'attentat de Rastadt, ce qui prouve, non » l'équité d'une telle condamnation, mais la haine » et le mépris qu'on éprouve dans leur propre pays » pour ceux qui le gouvernent. Les motifs dont on » appuie cette opinion sont aussi futiles que l'arrêt » est légèrement rendu. *Les directeurs*, dit-on, » *sont capables de tous les crimes, et ils attri» buent les leurs à l'Autriche, pour exciter con» tre elle la vengeance de leurs soldats.* Mais » leurs soldats, quoique vaincus, avaient prouvé » par leur héroïque valeur qu'il n'était pas néces» saire d'employer à leur égard un pareil stimu» lant; et les malheurs qu'ils éprouvèrent ne fu» rent généralement attribués qu'à l'infériorité » numérique de quelques-unes des armées, à l'in» suffisance des approvisionnements et au mauvais » choix des généraux en chef, fautes résultantes de » l'incapacité du directoire lui-même; il ne faut » donc pas s'arrêter ici à une opinion nécessaire» ment erronée. Enfin quel intérêt les directeurs » auraient-ils eu à assassiner leurs propres mi» nistres qu'ils pouvaient faire taire s'ils l'eussent » voulu, et à enlever leurs papiers, qu'ils étaient » les maîtres de faire remettre entre leurs mains, » dont le contenu d'ailleurs n'était pas pour eux un » mystère? Dans le cas même où ce crime leur se» rait raisonnablement imputable, comment l'Au» triche, qu'ils en accusaient publiquement, n'eût» elle pas eu intérêt et moyens de prouver qu'ils » en étaient les auteurs? Cependant elle s'en tient » à de simples dénégations, tandis que pour tout » crime qui n'eût pas couvert quelques lâchetés po» litiques, il y aurait eu information active, instruc» tion judiciaire. Le gouvernement français doit » donc être mis hors de cause!

» Que dire maintenant de l'Autriche? Certes, elle » paraît avoir eu seule un puissant intérêt à com» mettre cette horrible action; seule elle avait à » cacher des menées secrètes et basses; seule elle » devait vouloir faire taire les négociateurs français » et s'emparer de leurs papiers. Elle ne pouvait se

(1) Bonaparte, ennemi des Anglais, en parlant dans ses Mémoires dictés à Sainte-Hélène à M. de Montholon (tome VI, p. 40), de l'attentat de Rastadt, regarde comme absurde l'idée de l'attribuer au gouvernement britannique; et en rapportant, dans la page suivante, l'accusation portée à cet égard contre le gouvernement français, il ajoute comme correctif: « Mais » alors l'opinion était en guerre contre le directoire. »

» disculper d'une terrible et publique accusation » que par la recherche, le procès et la punition des » assassins. Est-ce de cette manière qu'elle en agit? » Qui maintenant aurions-nous à désigner comme » l'auteur du crime? Ce n'est assurément point » l'empereur François II, le plus honnête homme » d'un empire peuplé de gens très-honorables; » non, ce n'est point cet auguste modèle de pro- » bité, de justice, d'humanité! Mais a-t-il jamais » sondé toutes les profondeurs de la conscience de » son ministre Thugut, comme les sales menées » de l'agent révolutionnaire Poterat, sur les négo- » giations entamées près du directoire et de Bona- » parte pour le partage des États pontificaux? Ce » ne serait pas davantage le loyal archiduc Charles » que nous oserions désigner ici; mais avait-il » découvert dans ses campagnes de Flandre les cou- » pables intrigues de Fischer? Soupçonnait-il les » mystères de l'évacuation de la Belgique, et la » vente pour six millions des quatre places con- » quises sur la frontière du nord de la France (1), » au prix de tant de sang autrichien? Je n'en dirai » pas davantage; car qui se permettrait, sans preu- » ves positives, d'accuser un gouvernement tou- » jours respectable et des ministres dont plusieurs » méritent notre estime? Mais si le tribunal de Ber- » lin ne condamnait pas sur d'aussi fortes appa- » rences, un jury anglais, dans son âme et con- » science, prononcerait hardiment. Au reste, je ne » présente ici à Votre Excellence que des conjectures, » sur lesquelles mon opinion personnelle est néan- » moins irrévocablement arrêtée; et c'est avec une » profonde conviction que je la soumets à un » homme d'État plus capable que moi de saisir » la vérité en dépit des obscurités qui la cou- » vrent. »

Suwarow cependant continuait à suivre en Italie le cours de ses succès militaires. Il avait, le premier parmi les généraux opposés aux armées françaises, fait cesser le supplice des émigrés pris par elles, en déclarant que la mort de chacun d'eux deviendrait l'arrêt condamnatoire de quatre des prisonniers français tombés entre ses mains. Voulant aussi annoncer aux populations italiennes les intentions de son gouvernement, il publia la proclamation suivante : « L'armée victorieuse de l'Empereur » apostolique et romain est ici; elle combat uni- » quement pour le rétablissement de la sainte reli- » gion, du clergé, de la noblesse et de l'antique » gouvernement de l'Italie. Peuples, unissez-vous à » nous pour Dieu et pour la foi; nous sommes ar- » rivés avec une grande puissance à Milan et à Plai- » sance pour vous secourir. » En effet Suwarow, prêtant sa propre activité à l'habituelle lenteur autrichienne, marchait rapidement de succès en succès. Il avait, en approchant de l'Adda, divisé son armée en trois colonnes, dirigées, celle de droite, que commandait Rosemberg, à la pointe du lac de Como et sur le Poste de Lecco; celle de gauche, aux ordres de Mélas, vers Cassano; le centre sur Vaprio : et le corps détaché de Seckendorff marcha sur Crema et s'avança jusqu'au pont de Lodi. Le poste de Lecco fut emporté le 26 par le prince Bagration, et l'Adda passée le 27 à Brivio par Rosemberg. La colonne du centre ayant déposté de Trezzo le général Serrurier, celui-ci, renforcé d'un corps de troupes que Moreau lui envoya, attaqua lui-même les Austro-Russes, et obtint sur eux un premier succès; mais à l'arrivée du marquis de Chasteler, il fut repoussé; forcé de nouveau à Vaprio, tandis que Mélas enlevait les retranchements de Ritorto-Canal, protégés par l'artillerie de Cassano, et, après un combat acharné de 9 à 10 heures, arrivait le 27 à Gorgonzelo. Serrurier donc, coupé alors de l'armée française, environné de troupes ennemies, sans espoir de secours, se trouva totalement enveloppé à Verderio et contraint à mettre bas les armes. Moreau, qui éprouvait ainsi une perte de 7 à 8 mille hommes, fut obligé le 28 d'évacuer Milan, ce qu'il fit dans le plus grand ordre, en laissant une garnison de deux mille hommes dans la citadelle, que Suwarow fit bloquer par quatre mille hommes le lendemain 29, jour de son entrée triomphale dans la capitale de la Lombardie, où il fut reçu aux acclamations de tous les habitants, trente-quatre jours seulement depuis la reprise des hostilités.

Moreau alors opérait sa retraite, et son armée, partagée en trois colonnes, marchait, celle de droite de Lodi à Plaisance, celle du centre par la route de Gênes sur Pavie et Voghera, celle de la gauche du côté de Novarre, où son quartier général fut le 2 mai. Malgré quelques renforts, ce général n'avait guère alors sous ses ordres que vingt-cinq mille hommes, et tous les militaires de l'Europe avaient les yeux fixés sur lui, pour savoir comment il pourrait se tirer de la position critique dans la-

(1) Il paraît que l'agent n'était pas exactement instruit de cette honteuse négociation, car Tallien disait confidentiellement à ses amis : « La retraite de Champagne, à laquelle le » roi de Prusse et le duc de Brunswick, totalement étrangers » à une sale intrigue, furent forcés par les insinuations de » gens payés dans le cabinet prussien, et principalement par » madame de Ritz, depuis comtesse de Lichteneau, nous a » coûté bien cher; mais nous n'avons acheté les quatre places » du Nord que *huit millions*. (*Note de l'éditeur.*)

Digitized by Google

quelle il se trouvait. Il commença par se rendre de sa personne à Turin pour mettre cette ville en état de défense et établir des communications avec la Suisse et la France, seuls points dont il pût espérer du secours, depuis qu'une armée immense et victorieuse le séparait de l'armée de Naples, entouré d'ailleurs, comme il l'était, de populations insurgées ou mécontentes. Il porta le 7 mai son quartier général à Alexandrie, prit une position sous Tortone et étendit les avant-postes de sa droite vers les Apennins, dans l'intention de retarder autant que possible la marche des alliés et de donner ainsi à Macdonald le temps et les moyens d'arriver. Mais ce que Moreau, malgré tous ses talents, aurait peut-être vainement tenté, le cabinet de Vienne l'opéra lui-même, et voici ce qu'un général russe mandait alors au comte Rostopchin, alors ministre favori de l'empereur Paul. Elle est en date du 10 mai et copiée ici sur l'original : « Nos glorieuses opérations » vont donc être entravées par ceux-là mêmes » les plus intéressés à leurs succès! Loin d'applaudir aux brillants triomphes de nos armes, ce » maudit cabinet autrichien voudrait en retarder » la marche. Il exige déjà que notre grand Suwarow, en divisant son armée, la porte à la fois sur » plusieurs points, ce qui l'affaiblira et sauvera » Moreau d'une totale et prochaine destruction. Ce » cabinet, qui craint une trop prompte conquête » de l'Italie, a certainement des vues secrètes et » qu'il n'ose pas avouer publiquement, car il connaît bien celles de notre magnanime empereur. » Il masque les siennes de craintes pusillanimes et » fait recommander par le conseil aulique de » guerre, qui a fait déjà manquer tant de campagnes aux Autrichiens et retient maintenant dans » l'inaction le prince Charles, il fait recommander, dis-je, à notre incomparable chef, d'assurer » les conquêtes plutôt que de les étendre; c'est-à-dire de perdre du temps et des hommes à la » prise des forteresses qui tomberaient d'elles-mêmes quand toutes les armées françaises auraient été détruites. Mais ce que le cabinet de » Vienne craint le plus, c'est la suite projetée et » et annoncée de cette campagne et la généreuse » résolution de rendre à chacun ce qui lui appartient. Le vertueux empereur François II, qui ne » sait pas que l'audace a sa prudence comme la » circonspection ses erreurs, trompé par ses ministres, écrit lui-même à notre illustre général » pour lui recommander de ralentir ses mouvements, dont la rapidité l'effraye, et déjà au centre » de la Lombardie, n'ayant plus d'obstacles à franchir, nous allons les faire renaître en disloquant » notre armée devant un ennemi habile qui ne divisera par la sienne.... » Suwarow fut donc, quoique à regret, obligé d'embrasser à la fois quatre différents objets ; c'était d'écraser Moreau ou de le forcer d'évacuer l'Italie avant qu'il pût recevoir des renforts, soit de la Suisse, soit de la France; de pénétrer au-dessus des lacs dans toutes les gorges et tous les passages donnant vers la Suisse, pour faciliter les opérations de l'archiduc Charles ; d'opérer avec une grande masse de troupes le siége de Mantoue; enfin d'envoyer au-devant de l'armée française de Naples un corps capable de lui interdire tout moyen de retraite, en occupant tous les débouchés des Apennins, ainsi que les positions propres à lui couper toute communication avec Gênes. Mieux eût valu se porter en masse sur Moreau d'abord, puis sur Macdonald, comme Suwarow l'aurait fait, s'il avait été totalement libre d'agir conformément à son caractère et à ses talents. Le général Moreau dut donc beaucoup au cabinet de Vienne, mais il se dut aussi beaucoup à lui-même, car son habile, sage et vigoureuse défensive devint alors l'admiration de tout militaire instruit. Suwarow, quoique contrarié dans ses vues, ne se montra pas au-dessous de sa réputation ; il sut en quelque sorte corriger un système ruineux qui n'était pas le sien, en passant le Pô près de Pavie, avec le gros de son armée, liée d'une part avec Otto, de l'autre avec Rosemberg, ce qui le mettait à même de réunir, selon les occurrences, des forces considérables contre Moreau ou Macdonald, tandis qu'il couvrait les siéges qu'on l'avait forcé de faire; ayant reçu, pour surcroît de contrariété, l'ordre exprès d'assiéger simultanément Mantoue, Peschiera, Pizzighetone, le château de Milan et autres places des Légations. Trop faible après tant de détachements et ne pouvant plus attaquer Moreau de vive force, il manœuvra pour l'obliger à quitter l'excellente position qu'il occupait derrière le Pô, entre Alexandrie et Valence, fit une démonstration sur la droite afin qu'il dégarnît sa gauche, livrât le passage du fleuve et fût contraint à se retirer ou à livrer bataille. Mais le général français, devinant les projets de son adversaire, garda ses positions et Suwarow renonça à une sérieuse attaque. Rosemberg cependant, plus présomptueux que son chef et méconnaissant les ordres qu'il en reçut, se porta sur Valence le 12, fut battu et ne se retira qu'après avoir essuyé une perte considérable. Suwarow marche alors sur Turin; mais Moreau, profitant de son absence, passe la Bormida à la tête de sept mille hommes, attaque et culbute les postes des Austro-Russes à Marengo et les poursuit jusqu'au camp de Torre-de-Garafolo qu'il force ; Bagration rallie ses troupes et oblige les Français à rentrer dans

Digitized by Google

Alexandrie. Après cette dernière tentative, le général Moreau, pressé de toutes parts, et par les Austro-Russes et par des insurrections redoutables, fait sa retraite le 19, et, portant son quartier général à Coni, assure de là les communications avec Gênes et la France.

C'est ainsi que, grâce aux fausses directions du conseil aulique de guerre, Moreau avait pu échapper aux plus grands désastres, et que la forte position qu'il occupait sous Coni, les moyens qu'il possédait de recevoir des secours, d'en envoyer même à Macdonald et de se réunir à l'armée de Naples, rendaient enfin la situation de Suwarow très-critique à une époque où il eût été déjà maître de toute l'Italie par la destruction des deux armées françaises, si on l'eût laissé suivre les illuminations de son audacieux génie; car il fut encore obligé de s'affaiblir par le blocus de la citadelle d'Alexandrie et l'investissement des ville et citadelle de Turin. Mais dans cette dernière cité les bourgeois ayant appelé un corps d'insurgés et un soulèvement général s'étant manifesté à leur approche, les Français furent obligés de l'abandonner pour se réfugier dans la citadelle, et les portes furent aussitôt ouvertes aux Austro-Russes. Pignerol, surpris, fut bientôt occupé par eux, ainsi que Suze, La Brunette, le Col de l'Assiette, et quelques Cosaques pénétrant dans le Dauphiné y portèrent l'alarme. Les manœuvres de Suwarow avaient pour objet d'empêcher le général Moreau de se porter vers les Apennins, en voyant déjà les alliés sur la frontière de France; mais le général français ne s'en inquiétant pas, se retira vers le Col de Tende, détacha Victor pour renforcer l'armée de Naples, et se rendit enfin lui-même à Gênes, avec environ dix-huit mille hommes, reste d'une armée qui montait à cinquante mille au commencement d'une campagne dont la question vitale, qui aurait dû depuis longtemps être décidée, ne l'était pourtant pas encore, quoique le château de Milan et la citadelle de Ferrare se fussent rendus; que Ravennes eût été pris par un corps d'insurgés; que Commachio et quelques autres places eussent déjà été occupées. Mais Suwarow s'était vu obligé d'envoyer rapidement des secours au prince de Rohan vivement pressé par des forces supérieures entre les lacs de Como et de Logano; puis une mésintelligence très-marquée existait entre les généraux russes et autrichiens. Suwarow, mécontent du cabinet de Vienne qui entravait ses opérations, contribuait lui-même à accroître ces ferments de haine par des formes très-injustes de mépris et des railleries inconvenantes dont l'honneur autrichien avait tout droit de se choquer. En correspondance habituelle avec le comte Rostopchin, il s'égayait continuellement sur le compte des Allemands sous ses ordres, racontait les plaisanteries outrageantes qu'il leur adressait. Nous ne citerons à cet égard qu'une seule de ses lettres: « J'ai été, » mandait-il, renversé dans ma kibitka par un » postillon; voulant savoir s'il avait tort ou raison » et ne m'en rapportant pas à moi seul, des cour- » riers ont été expédiés de tous côtés et un conseil » de guerre tenu en plein champ pour décider » cette question. Nos graves Allemands n'ont pas » trouvé cela bon; tant pis pour eux. » Cette curieuse correspondance fourmille de traits semblables, où les généraux autrichiens sont constamment l'objet des lazzis de Suwarow. Ceux-ci avaient cependant brillamment préparé ses triomphes, servi sous ses ordres avec zèle et soumission, secondé ses opérations avec autant d'activité que de talent. Ce qui cependant avait droit alors de choquer vivement Suwarow, c'était l'empêchement que la cour de Vienne semblait vouloir mettre au rétablissement du roi de Sardaigne et à la formation d'une armée royale piémontaise, que le généralissime avait ordonnée, tant pour se conformer aux nobles intentions de son maître et satisfaire les vœux du pays, que pour renforcer ses propres troupes et encourager les insurgés italiens. Mais ceux sur qui il s'en vengeait trempaient-ils dans les vues et les menées secrètes du cabinet autrichien? Quant à l'observateur politique, il voyait dans ces semences de dissensions les causes de la prochaine rupture d'une alliance qu'il n'avait jamais crue durable, et qui rétablirait l'équilibre entre les parties belligérantes.

Cependant Macdonald s'avançait à grands pas, renversant tout sur son passage, et Suwarow n'avait plus un moment à perdre pour empêcher sa réunion à Moreau, soit sur la Bormida, soit dans l'État de Gênes, d'autant que le général Kray, à qui il ordonna de marcher contre l'armée de Naples en réunissant en un seul corps toutes les troupes situées à sa portée, fut obligé de lui désobéir, en raison d'un ordre directement arrivé de Vienne qui lui enjoignait de ne pas abandonner d'un moment le siége de Mantoue. Aussi s'était-il contenté d'envoyer les faibles corps d'Hohenzollern et d'Otto contre Macdonald, par lequel ils furent repoussés, et en se retirant ils prirent position sur le Tidone, espèce de torrent d'une faible défense. C'est là qu'ils furent attaqués le 17 juin par l'avant-garde de l'armée de Naples, et, après un échec bientôt réparé, ils s'y maintinrent avec vigueur jusqu'à l'arrivée de Suwarow qui, volant à tire-d'ailes après avoir opposé à Moreau le corps de Bellegarde, réunit sur ce point environ quarante-cinq mille hommes, dont dix

Digitized by Google

mille de cavalerie, et repoussa Macdonald qui, dans ce premier combat, n'avait encore engagé qu'une partie de ses troupes, son armée n'étant point alors entièrement rassemblée. Il eût voulu sans doute retarder l'attaque qu'il méditait; mais le 18, l'armée alliée se prépara à passer le Tidone, guéable partout et presque à sec dans plusieurs points, pour attaquer l'armée française dont une partie était rangée en bataille sur la rive gauche de la Trebbia, ayant sa droite appuyée au Pô, où les alliés appuyaient leur gauche. Les Austro-Russes avaient formé quatre colonnes : celle de gauche qui longeait le Pô et devait marcher par Calendano sur Ponte-di-Mera; la seconde sur la chaussée à droite de Plaisance; la troisième sur Vaccari; la quatrième sur Ripolta et Giorgio. Suwarow comptait ainsi envelopper par sa droite la gauche de l'armée française, ce dont sa grande supériorité numérique semblait lui donner l'espoir. La formation de ces colonnes se fit avec tant de lenteur, qu'il était déjà plus de trois heures du soir quand eut lieu le premier choc. L'objet du général russe était de rejeter sur la rive droite de la Trebbia les troupes déjà passées et d'empêcher le passage du reste. On se canonna de part et d'autre; les Austro-Russes, tâtés sur toute leur ligne, furent un instant repoussés à leur gauche par une colonne, qu'une charge de cavalerie fit plier et força à repasser la Trebbia avec perte et désordre, et l'attaque du centre eut le même résultat; mais les batteries françaises empêchèrent les alliés d'obtenir un succès décisif. Suwarow avait cependant atteint le but qu'il se proposait, celui d'empêcher les Français de se maintenir entre la Trebbia et le Tidone, et c'était le 19 que la question devait être décidée.

Macdonald, n'ayant plus de retraite assurée dans des pays livrés à l'insurrection, et espérant à chaque instant la coopération du général Moreau, résolvait de tenter encore la fortune pour s'ouvrir un passage vers l'armée d'Italie, tandis que Suwarow croyait de sa part à un mouvement rétrograde. Les Austro-Russes, harassés du combat du 18, n'avaient fait aucune reconnaissance; aussi furent-ils très-surpris de se voir attaqués par une armée qu'ils croyaient battue et en retraite. Cette attaque, faite avec la plus grande vigueur, reploya d'abord tous les postes austro-russes qui bientôt ramenèrent les Français; et Macdonald, que sa blessure devant Modène forçait de se faire porter sur un brancard, tout en cherchant à maintenir son centre par des charges vives et continuelles, tenta d'opérer sur les deux flancs de son adversaire, espérant les tourner. Repoussé à sa droite, après un premier succès, par une charge de cavalerie, il avait obtenu à sa gauche quelques avantages qui eussent pu lui assurer la victoire; car le corps polonais, favorisé par la nature du terrain et les récoltes très-hautes, encore sur pied, ayant passé la rivière et surpris un corps russe, aurait contraint Suwarow à s'adosser au Pô et à livrer ainsi toute sa ligne au feu de l'artillerie française qui l'eût prise en écharpe; mais les Russes se firent hacher sans reculer d'un seul pas, et donnèrent ainsi au généralissime, qui venait enfin de séparer le centre des Français de leur gauche, le moyen de se porter sur le point menacé, où les Polonais, se défendant avec autant d'intrépidité que leurs ennemis, furent tous ou tués ou rejetés sur la rive droite, ainsi que le reste de l'armée française.

Telle fut cette bataille, l'une des plus meurtrières de la guerre, à qui les Français donnent le nom de la Trebbia, et les alliés celui de San-Giovano. Quelques-uns des généraux austro-russes l'avaient un moment crue perdue; aussi le marquis de Chasteler, quartier-maître général, faisait déjà reconnaître une forte position en arrière du Tidone, et Mélas envoyait aussi un officier chargé d'une semblable mission, quand la victoire se déclara en faveur de Suwarow, et que la nuit mit fin à un combat où de part et d'autre on avait déployé la valeur la plus acharnée, et où la gloire des vainqueurs s'accroissait de l'héroïque intrépidité des vaincus.

Macdonald déploya dans sa retraite autant de talent qu'il en avait manifesté dans cette sanglante bataille; jetant une partie de son armée, par les Apennins, sur la rivière de Gênes, il se retira de sa personne avec le reste vers la Toscane, où il feignit de vouloir se réfugier, pour tromper l'ennemi et l'éloigner des lieux occupés par Moreau. Mais son arrière-garde fut à peine atteinte; et, tournant à droite, il remonta la vallée du Taro, gagna Sestri et finit par rentrer dans l'État de Gênes. Suwarow, ainsi abusé sur les intentions de Macdonald, avait passé la Trebbia le lendemain de sa victoire et s'était avancé jusqu'entre Plaisance et Parme, se refusant, en dépit de tous les rapports, à se porter à travers les Apennins pour couper le corps qui, par cette voie, se retirait sur Gênes; mais apprenant le 22 que Moreau avait fait un mouvement offensif sur ses derrières, il partit le 23 avec une rapidité semblable à celle qui l'avait fait arriver sur la Trebbia. Cette marche rapide était d'autant plus nécessaire que Moreau, ayant attaqué et repoussé le général Bellegarde, le 17 celui-ci, malgré la vigueur qu'il mit à se défendre, eût fini par voir détruire tout son corps, si Suwarow ne fût arrivé à son secours, ce qui força Moreau à se retirer dans la rivière de Gênes. Le maréchal alors laissa reposer ses troupes en attendant la reddition de Mantoue, et des citadelles d'Alexandrie et de Tortone; celle de Turin avait déjà été

Digitized by Google

prise et les insurgés faisaient de toutes parts des progrès, dans la Toscane surtout, qu'ils forcèrent les Français d'évacuer.

Tandis que les places tombaient successivement et que Suwarow demeurait forcément inactif, il se passait en France des événements sur lesquels l'homme politique ne devait pas négliger de porter ses regards, tant les révolutions opérées dans ce pays ont d'influence sur le sort de l'Europe. Tout en effet tombait en dissolution sous l'administration d'un directoire dont la profonde ineptie devenait chaque jour plus palpable, et toutes les factions lui reprochaient des fautes que toutes peut-être eussent commises dans sa position. L'élévation au directoire de Sieyes, à la place de Rewbell (1), ne fit que prêter de la force à l'opposition en lui donnant un chef qui s'unit avec Barras, suspect ainsi que lui de vouloir ramener le gouvernement à l'unité. On leur soupçonnait le désir d'appeler, l'un un Bourbon, l'autre un prince prussien; mais ils jetèrent les yeux sur Joubert, et Sémonville, habile à flairer toute intrigue, se hâta de le marier à mademoiselle de Montholon dont il avait épousé la mère; et le directoire le nomma commandant de la dix-septième division militaire (Paris). Toutefois il fallait se débarrasser de Treilhard, Merlin et la Révellière-Lépeaux, qui formaient la majorité du directoire. On chassa donc le premier sous prétexte d'illégalité dans sa nomination; on contraignit les autres à se démettre, et tous trois furent remplacés par Gohier, Roger-Ducos et Moulins. Bernadotte eut le ministère de la guerre; Robert Lindet, les finances; Reinhardt, les affaires étrangères à la place de Talleyrand; Cambacérès, la justice, et la police fut confiée à Fouché; Joubert enfin fut nommé commandant de l'armée d'Italie.

Ce gouvernement ainsi renouvelé, et qui d'abord avait obtenu toutes ses demandes, n'en voyait pas moins se former une opposition nouvelle et terrible. On dirigeait contre lui les armes qu'il forgea pour attaquer ses adversaires, et tout se ruinait en Italie, d'autant que Moreau était retenu dans l'inaction par les ordres du directoire, devant une armée dispersée de nouveau, d'après les injonctions du cabinet de Vienne. Il devait attendre Joubert, son successeur, dont le départ ne cessait d'éprouver des délais. Joubert se rend enfin à son poste, vers les premiers jours d'août, pour se mettre à la tête de quarante mille hommes successivement réunis dans l'État de Gênes, tandis que Championnet, délivré de prison, doit agir sur un autre point. Le projet de Joubert était, d'après les vues de ceux qui le nommèrent, de revenir, s'il était vainqueur, pour renverser le gouvernement directorial déjà totalement usé, et se placer à la tête du gouvernement nouveau.

Cette révolution directoriale nous paraît suffisamment expliquée, en ce qui a trait aux choses et aux personnes, dans un rapport que le baron de Hardenberg reçut alors de son agent secret à Paris, rapport dont nous allons citer les fragments les plus importants:

« . . . . . . Les journaux ont appris à Votre » Excellence tous les changements qui viennent de » s'opérer dans le gouvernement français; mais si » le public ici n'y voit que de simples mutations de » personnes, l'observateur y découvre une révo» lution complète de système, et sous les choses » patentes, des intentions multiples et secrètes. » D'abord il faut se faire une idée juste des nou» veaux directeurs et ministres. Le premier de ceux» là, et qui paraît diriger tout en ce moment, a » dû être suffisamment apprécié à Berlin; mais ce » qu'il ne faut pas perdre de vue, c'est que cet » homme, d'une vanité haineuse, d'un entêtement » aveugle, d'un égoïsme perfide, qu'on juge pro» fond parce qu'il est obscur, et sage parce qu'il » éprouva le mutisme de la frayeur devant les » effets d'une révolution en partie son ouvrage; » que cet assassin d'un bon roi, ce barbare pro» scripteur de ses collègues au 18 fructidor (4 sep» tembre 1797), ce fabricateur de constitutions » inexécutables; monarchiste par système, répu» blicain par crainte, qui se croit habile parce » qu'il est faux, et deviendra facilement la dupe de » celui que son orgueil croira duper; attaché jadis à » la faction d'Orléans, que depuis il a poursuivie, » il voudrait aujourd'hui ne pas être écrasé sous les » débris d'un gouvernement qui croule; voilà toute » sa politique. Il cherche donc, quoique en vain, » un solide appui dans des hommes passionnés » ou sans caractère qui le redoutent et dont il se » défie. Il vante sans cesse la Prusse, son adminis» tration, ses princes; mais s'il est assez présomp» tueux pour se regarder capable de grandes cho» ses, il lui faudrait posséder une plus forte tête » pour les mettre à exécution. Il vient de fournir » la preuve de ce que j'avance, en caressant des » généraux dont il ne saurait tromper la chatouil» leuse ambition, et en faisant donner le comman» dement de l'armée d'Italie au général Joubert, » que, faute de mieux, il compte élever au-dessus » de ses émules, qui ne le permettront point à » celui-ci, ni ne le pardonneraient à celui-là.

» Son collègue Barras, qu'il méprise et dont il » est craint, homme sur lequel on ne peut compter

(1) Le 16 mai 1799.

» ni pour le bien ni pour le mal, est un personnage d'une tout autre espèce; paresseux par caractère, violent par accès, indifférent aux maux d'autrui, il ne ferait pourtant pas le mal à moins d'y être porté par un puissant intérêt présent et personnel; il ne serait point contraire au retour des Bourbons, s'il pouvait s'opérer par lui, sans le compromettre, et qu'il fût pleinement assuré de l'impunité, d'une tranquillité parfaite et d'une fortune que son goût pour les plaisirs lui a rendue nécessaire. S'il avait pu continuer sa vie directoriale il ne demanderait rien de plus; mais il en voit la fin prochaine, ce qui le rend accessible à mille intrigues, auxquelles il hésite pourtant à se livrer. Aussi le choix de Joubert est-il accepté par lui comme un *mezzo termine* qui lui ferait espérer repos, richesse et sécurité.

» Gohier, dont la nomination a fait dire au peuple : *Ce n'est que du fumier retourné*, et Moulins, très-obscur général, sont sans consistance, ce qui en fait des révolutionnaires qui se croient républicains parce qu'ils aiment le pouvoir. Roger-Ducos ne vaut pas mieux; mais il est avide, ce qui l'unit aux deux premiers et complète ainsi le triumvirat directorial.

» Passons maintenant aux ministres. Reinhardt, plus travailleur et moins faux que Talleyrand, est aussi souple que celui-ci, avec une tête plus faible. Robert Lindet, inférieur à Ramel par ses talents, n'est qu'un brutal jacobin, qui croira tout possible et manquera toutes ses opérations financières. Cambacérès se renfermera dans ses fonctions, auxquelles il est éminemment propre. Mais Bernadotte, plus administrateur que militaire, plus politique qu'administrateur, homme fin, avec des manières hautaines et ambitieux avec une enveloppe républicaine, pourrait devenir un obstacle aux vues de Sieyes, de quelque côté qu'elles se dirigent. Quant à Fouché, l'abbé directeur peut compter sur lui tant qu'il conservera le pouvoir. Ruisselant de crimes durant la première partie de sa vie politique, il a fait enfin divorce avec les jacobins, auxquels il doit son existence politique; lié avec Joubert depuis sa mission de Milan et désabusé de la république, il voit lustre, fortune et dignité, en secondant le projet de rendre la France à l'unité.

» Cette faction monarchico-révolutionnaire, qui ne pourrait triompher que par la main d'un homme fort, audacieux, accrédité et aussi ardent que prudent, n'est pas la seule qui existe ici. Je ne parle pas du royalisme qui ne fut jamais qu'un parti sans lien, sans chef, sans unité de vue et d'action; mais de cette faction d'Orléans, dont on a tant parlé et qu'on croyait noyée dans le sang et la fange; elle subsiste toujours et n'a peut-être jamais été plus puissante qu'aujourd'hui; elle se compose, comme instrument possible, de tous les hommes qui redoutent également les vengeances monarchiques et la tyrannie révolutionnaire; comme chefs, d'hommes fins et prévoyants, inquiets et mécontents des suites probables de la dernière révolution. Certain ministre disgracié n'y est point étranger... Le chevalier d'Azzara la seconde de tout son pouvoir; la cour de Madrid, fatiguée des exigences d'une république inutile comme alliée et dangereuse comme voisine, ne serait point fâchée de voir rentrer la couronne de France dans une branche de sa maison; la vieille marquise de Montesson intrigue à cet égard à Paris, ainsi que la douairière d'Orléans en Espagne; celle-ci, pour préparer une telle révolution, s'occupe même de la composition d'un écrit qui aurait pour but de réhabiliter la mémoire de feu son époux et d'intéresser au sort de son fils, par la peinture de sa vie et de ses vertus (1). Mais le meilleur des titres du jeune duc d'Orléans à la puissance suprême, ce n'est point d'avoir servi dans les rangs de l'armée française, c'est la déshonorante conduite de son père, c'est le régicide, qui semble placer son fils dans une complicité morale avec tous les crimes de la révolution; et si le triumvirat échouait dans ses vues actuelles, Barras et Sieyes pourraient bien se rallier à cette faction, en abandonnant, l'un, l'idée du rétablissement des héritiers directs de la couronne, l'autre celle moins vague, mais difficile à réaliser, d'élever sur le trône un prince prussien... Si le directeur Sieyes règne maintenant, ce n'est pas du moins avec tranquillité; il s'est formé contre lui une opposition terrible, recrutée de tout ce que la révolution renferme de plus violent. C'est, hors du gouvernement, un club que préside le régicide Drouet; et les journaux, que la liberté de la presse, arme destructive ici de toute administration, dirige injurieusement contre lui; c'est, dans le sein même de l'administration supérieure, Gohier et Moulins, protecteurs d'un retour vers 93; Bernadotte, acharné contre tout ce qui nuirait à son ambition; des députés, à la tête desquels est Jourdan, républicain crédule et

(1) Ce livre, en quatre volumes in-8o, imprimé, mais non publié, a pour titre : *Explication de l'énigme du roman intitulé :* Histoire de la Conspiration de Louis-Philippe-Joseph d'Orléans.

Digitized by Google

» emporté, qui dut sa fortune militaire bien moins » à ses talents qu'à ses passions révolutionnaires; » des généraux poussés par le fougueux Augereau; » et Sieyes, que tout le monde craint et qui craint » tout le monde, ferme d'une main le club du » Manége et jette de l'autre aux jacobins, pour les » consoler, cette loi des otages que les papiers pu- » blics ont fait connaître à Votre Excellence, et il » ne saura bientôt plus sur quoi s'appuyer dans un » état de choses véritable dissolution sociale. »

Suwarow faisait assiéger Tortone et Seravalle, en même temps que Mantoue et Alexandrie étaient bloquées, et couvrait ces différentes opérations. Il était clair que ce général attendait la prise de ces deux premières forteresses pour envahir l'État de Gênes et pénétrer de là en Provence et en Dauphiné. Aussi pressait-il sans cesse l'archiduc Charles de chasser Masséna de la Suisse et d'entrer en Franche-Comté pour s'établir entre Saône et Rhône, promettant de traverser la Savoie, et, se dirigeant sur Lyon, de se réunir à lui pour combiner ensemble leurs opérations ultérieures, dont l'objet eût été de détruire le gouvernement français et de rétablir le trône des Bourbons. Aussi Joubert, ne pouvant sauver ces places que par une bataille, et voyant son armée réorganisée par les soins de Moreau, et considérablement recrutée, grâce à l'activité de Bernadotte, tandis que vinq-cinq mille hommes, mis sous les ordres de Championnet, vont tenter une diversion en sa faveur, n'hésite pas à attaquer les Autro-Russes, d'autant qu'un prix immense doit être pour lui le fruit d'une victoire. Les alliés ne se doutaient pas d'une telle audace; aussi les généraux Miloradovich et Bagration, donnant un grand bal aux belles Italiennes, avaient-ils employé pour les y amener tous les chevaux d'artillerie et d'équipage, quand l'approche de l'armée française fit quitter la danse pour le bivouac. Les Austro-Russes descendirent de la montagne dans la plaine, où leur cavalerie pouvait agir avec plus de succès, appuyant leur gauche à la Scrivia, le 14 août, jour où leur armée fut jointe par le général Kray avec quinze mille hommes, ce qui la portait à soixante mille. Suwarow, pour tout ordre de bataille, se contenta de dire : « Kray et Bellegarde attaqueront la gau- » che, les Russes le centre, et Mélas la droite. » Puis il ajouta pour ses propres soldats : « Dieu » veut, l'empereur ordonne, Suwarow commande; » et que demain l'ennemi soit vaincu ! »

Nous ne décrirons pas en détail cette bataille où quarante mille hommes combattent si héroïquement contre soixante mille, et obtiennent d'abord quelques succès; Kray, attaquant la gauche, passe les ravines qui la couvraient, gravit les hauteurs couronnées par les Français, mais est repoussé par une charge dans laquelle Joubert est tué. L'attaque sur le centre échoue aussi; deux autres renouvelées sur la droite et la gauche sont encore infructueuses; Mélas enfin déposte les troupes appuyées à Seravalle attaque l'aile droite des Français, la force, la tourne, et cette armée, dont l'arrière-garde seule est atteinte, se retire sous la conduite de Moreau. Ce que je remarquerai ici, c'est que, pressé de rendre compte de cet événement, on porta le nombre des tués au delà de quinze mille; mais Suwarow, voulant être parfaitement instruit à cet égard, chargea les commandeurs de la Tourette et du Poete d'en faire un exact relevé, et, dans un rapport qui ne fut pas publié, ils ne portèrent le nombre des morts qu'à trois mille cinq cents, y compris Russes, Autrichiens et Français. Pour le bien de l'humanité, il est à croire que des erreurs aussi grossières furent souvent commises dans le récit des actions les plus sanglantes.

Après cette bataille, Suwarow écrivait au comte Rostopchin, en finissant ainsi : « Probablement ma » première lettre sera datée de France. » Mais avant que cette épître fût reçue tout avait changé en Italie. L'Angleterre et l'Autriche n'adoptaient pas les vues de Paul ni les intentions de son général. Elles voulaient retenir longtemps la France dans l'état de désorganisation où elle se trouvait; aussi Suwarow ayant rassemblé son armée sous Alexandrie, au moment où, le 12 septembre, elle attendait un ordre de marche, on fut extrêmement surpris d'apprendre qu'elle allait se rendre en Suisse, et c'est là que nous la retrouverons dans le chapitre suivant.

Déclaration de guerre de la Russie à l'Espagne. — Réponse de l'Espagne. — Adresse des Français aux soldats russes. — Opérations militaires de l'archiduc Charles. — Son inaction. — Occupation successive des deux lignes du Rhin et de la Limat. — Arrivée de Korsakow. — Départ du prince Charles. — Bataille de Zurich. — Retraite de Suwarow. — Indignation de l'empereur Paul. — Expédition anglo-russe de Hollande. — Batailles de Bergen et d'Alkmaar. — Capitulation des Anglo-Russes. — Lettre à Rostopchin. — Intrigues à Saint-Pétersbourg. — Bataille de Genola. — Prise de Coni. — Fin de campagne des Autrichiens. — Le cardinal Ruffo. — Lettres sur la prise de Naples. — Marche sur Rome. — Capitulation d'Ancône. — Retour de Bonaparte. — Effet qu'il produit. — Lettre confidentielle.

Au moment où Suwarow quittait l'Italie avec les débris d'une armée dont plus des deux tiers y étaient demeurés ensevelis sous leurs propres triomphes, et qu'il abandonnait à regret et le théâtre de ses exploits les plus brillants et l'espoir de les couronner par la chute de la république française, l'empereur Paul, qui n'avait pas un instant douté d'un succès si conforme à ses vœux les plus chers, venait de déclarer la guerre à l'Espagne (1) et de manifester hautement, à son égard, des intentions qu'il se persuadait fermement être celles des puissances alliées. « Nous et » nos alliés, y disait-il, nous avons résolu de dé» truire le gouvernement impie et illégitime qui do» mine en France; et nous nous sommes élevés contre » lui avec toute notre puissance. Dieu a béni nos » entreprises en les couronnant jusqu'à ce jour de » bonheur et de gloire. » Il ajoutait à cette déclaration solennelle, la seule qu'il eût faite encore, des injures et des menaces au cabinet de Madrid, comme se plaçant « dans le petit nombre des puis» sances européennes qui semblaient dévouées à ce » gouvernement abandonné de Dieu et expirant. » C'était une attaque indirecte contre la Prusse et quelques États d'Allemagne, mais l'Espagne seule pouvait ostensiblement la relever, ce qu'elle fit avec autant de noblesse et de fermeté que de modération, d'après les avis d'un ministre prussien et dans l'esprit sage et persévérant du cabinet qu'il représentait. Car en annonçant des dispositions défensives contre le gouvernement russe, il exposait, dans une déclaration adressée, non au tzar, mais à la nation espagnole, et implicitement à l'Europe entière, que : « Fidèle à l'alliance conclue avec la république fran» çaise et consolidée par des convenances récipro» ques, ce qui a excité la jalousie de quelques puis» sances dont le but est moins le rétablissement de » l'ordre que sa destruction, en cherchant à tyran» niser des gouvernements qui ne veulent pas se» conder leurs vues ambitieuses; qu'à cet effet on » lui a déclaré une guerre dont les motifs apparents » dévoilent assez l'injustice; que forcé, en raison » des traitements éprouvés par son chargé d'affaires » à Saint-Pétersbourg, à éloigner celui de Russie, » il a cédé bien plus à la rigueur de ses devoirs qu'à » son ressentiment; qu'il ne veut point relever ce » qu'aurait d'injurieux pour lui et les souverains » de l'Europe le manifeste d'un prince aveuglément » soumis au gouvernement anglais, et qu'y répon» dre serait même au-dessous de sa dignité. »

Paul cependant était franc, loyal, désintéressé dans ses intentions, quoique égaré par des projets gigantesques, et entièrement trompé sur le compte de ses alliés. Il ne suspectait pas davantage alors les secrètes espérances de l'Angleterre que celles déjà presque dévoilées de l'Autriche. Suwarow, malgré ses mécontentements, conservait encore de semblables illusions; car, dans une proclamation dont il fit précéder son entrée en Suisse il disait aux habitants de ces contrées si opprimées par la France, mais où les haines héréditaires contre la maison d'Autriche lui donnaient quelques partisans : « Peu» ples! quel parti avez-vous embrassé? Campa» gnards trompés, vous protégez dans les Français » dévastateurs les ennemis de la paix publique, » lorsque le repos seul peut assurer votre bien-être? » Les Français se déclarent ennemis du Dieu crucifié, » et l'ancien attachement de vos pères à la doctrine » chrétienne a toujours été la source de votre bon» heur et vous a procuré la protection de l'Angle» terre. Les Français sont les ennemis de cette puis» sance, votre bienfaitrice et notre alliée... Hâtez» vous de vous réunir à nos drapeaux; ils sont bénis » du ciel et victorieux sur la terre... Si vous deve» nez nos amis, vous conserverez la puissante pro» tection du cabinet britannique... Réunissez-vous » donc à nous pour être les défenseurs de la » vraie et calme liberté. » Les Français, de leur côté, adressaient des proclamations aux soldats

(1) Le 15 septembre 1799.

Digitized by Google

russes, qui ne les lisaient point, et dont ils eussent été indignés s'ils les avaient connues. Ces pièces ridicules, et créées dans une ignorance profonde de l'esprit de ceux pour qui elles étaient faites, les invitaient à déserter leurs drapeaux, à fausser leurs serments et à se réunir à leurs ennemis qu'ils étaient habitués à considérer comme des monstres, des impies et, qui pis est, comme des hérétiques. *Que les rois tombent de leurs trônes!* y disait-on à des hommes qui regardaient toute injure contre leur souverain comme un épouvantable sacrilége. Des actes de ce genre ne sont-ils pas des délits politiques dont, pour leur honneur, les nations modernes devraient à jamais s'abstenir? Peut-être, cependant, n'en était-il pas ainsi de la part d'un souverain parlant à des peuples opprimés et perfidement envahis. Ce que l'empereur de Russie disait aux Suisses, il ne l'eût probablement pas adressé à tous autres, aux Polonais mêmes si alors ils avaient été indépendants; témoin sa noble et généreuse conduite à l'égard de Kosciusko. Puis ses intentions, durant tout le cours de cette guerre inconsidérée, ne cessèrent jamais d'être franches et libératrices, tandis que celles de l'Angleterre et de l'Autriche y furent marquées au coin d'une ambition dévorante. La politique aurait-elle droit de les en blâmer? Elles jouaient leur propre jeu. Malheur toujours, honte quelquefois à qui ne sait ni jouer le sien, ni profiter habilement de toute sa fortune; il n'y a en politique de véritablement blâmable que les dupes. Enfin le gouvernement autrichien était-il sans motif légitime, quand il éloignait Suwarow de la péninsule italique? Le général russe avait, sans contredit, rendu les plus grands services au cabinet de Vienne; mais le sort de l'Italie étant décidé pour cette campagne, l'armée russe, considérablement affaiblie, n'y était plus nécessaire, et la Suisse pouvait avoir besoin de la présence de Suwarow; la séparation des armées prévenait d'ailleurs des haines mutuelles déjà menaçantes. Enfin le général russe, prodigue d'hommes et ruinant promptement une armée par ses succès mêmes, effrayait la prudence d'un cabinet économe du sang de ses soldats; car Suwarow, étranger à toute combinaison stratégique, jouait sans cesse ses troupes à pair ou non. C'était en les sacrifiant qu'il avait vaincu à Cassano, sur la Trebbia et à Novi, où il fut même sur le point d'échouer, malgré sa grande supériorité numérique. Marcher rapidement, combattre avec vigueur, exalter l'esprit de ses soldats jusqu'au fanatisme, voilà quels étaient ses principaux talents; aussi ne disait-il aux généraux détachés que ces paroles : *Voici des troupes, marchez à l'ennemi et battez-le!* Il fallait donc, pour continuer la guerre d'après un tel mode, avoir une supériorité de forces décidée, prolongée, recrutée sans cesse, sous peine de finir par essuyer d'éclatants désastres, quoiqu'on eût sur l'ennemi l'incomparable avantage de se voir partout secondé par l'esprit des populations armées et non armées, que la conduite spoliatrice et personnellement outrageante des Français avait aliénées.

Ce que nous devons noter ici, c'est qu'avant de quitter cette armée autrichienne à qui, dans son absence, il semblait léguer encore la victoire, Suwarow prit toutes les précautions qui pouvaient garantir sa sûreté et ses succès mêmes. Il avait, par le colonel comte Zucato, établi des communications entre l'armée alliée et le corps d'insurgés du général cisalpin Laboz, qui, ayant quitté le parti des Français, rassemblait et dirigeait les paysans romains et toscans armés contre eux. D'après les ordres du généralissime ils furent réunis en deux masses, l'une à Torre-della-Manione, l'autre à Acqua-Pendente, afin de leur donner une formation régulière et une direction utile, ce qui facilita les opérations militaires des Napolitains contre Rome et celles des Turco-Russes contre Ancône; choses dont plus tard nous aurons à nous occuper. Mais ici Suwarow fut encore contrarié dans ses vues par le cabinet de Vienne, qui fit dissoudre ces corps d'insurgés dont la nationalité l'effarouchait, et les remplaça par des troupes autrichiennes; car tout accusait ses projets ambitieux sur les Légations, comme il en avait déjà manifesté de semblables à l'égard du Piémont, en y empêchant la formation d'une armée royale et en mettant des obstacles au retour à Turin du roi de Sardaigne et même de ses principaux ministres ou adhérents. Suwarow cependant avait couvert les pays conquis contre toute attaque sérieuse, en portant les divisions de Keim et de Kray sur les deux points les plus menacés, et en rétablissant dans ses positions entre les lacs le général prince de Rohan. Tortone venait de tomber (1), Moreau ayant été repoussé dans la rivière de Gênes, après une infructueuse tentative pour secourir cette place, et Championnet, à qui la conquête de Naples avait fait une fausse réputation de talents, et qui devait à ses opinions politiques une fortune ruineuse pour les armes françaises, ayant, le jour même de la bataille de Novi, commencé un mouvement offensif par le petit Saint-Bernard, et obtenu quelques succès contre des postes trop faibles pour résister à la masse de ses troupes. Suwarow, délivré de Joubert, avait fait toutes les dispositions nécessaires pour empêcher ses progrès et sa réunion à l'armée de Gênes, ce qui plus que ja-

(1) Le 11 septembre 1799.

Digitized by Google

mais isolait cette dernière et pouvait la livrer aux coups des Autrichiens. Enfin le général russe, plus prévoyant au moment de son départ qu'il ne l'avait peut-être été de sa vie, et plus équitable surtout, non content de pourvoir à tout ce qui touchait au sort présent et futur de l'armée autrichienne, avoua publiquement qu'il lui devait la plupart de ses exploits, aveu qui, vu les mécontentements qu'il éprouva, honore autant sans doute celui qui le fit que ceux qui en furent l'objet.

Mais avant de suivre Suwarow dans cette marche qui le précipitait vers le nouveau théâtre offert à sa dévorante activité, décrivons les événements qui précédèrent l'époque où il s'y rendit avec les douze à quinze mille hommes, restes de sa nombreuse, brillante et victorieuse armée.

Masséna, obligé à un mouvement rétrograde, après avoir sacrifié sans succès l'élite de ses troupes devant les positions fortifiées de Feldkirck, et voyant sa gauche découverte par les rapides défaites et la retraite précipitée de Jourdan, avait tout à craindre des forces supérieures de l'archiduc Charles; mais ce prince, qui pouvait écraser une armée affaiblie, délabrée, découragée, et la rejeter facilement hors de la Suisse, ce qui n'eût fait que compromettre davantage l'armée française d'Italie, se trouvait frappé alors d'un mal qui le retint dans l'inaction; il ne put donc, au grand étonnement de l'Europe attentive, donner suite à ses premiers et éclatants triomphes, malgré les avis que lui adressa le général Dumouriez, vif admirateur de son début de campagne. L'évacuation totale de la Souabe avait eu lieu le 5 avril, et ce ne fut que le 13 que le prince fit investir Schaffhouse par son avant-garde, aux ordres du général Nauendorf. Masséna, qui venait de joindre à son commandement celui de l'armée de Mayence, avait alors eu le temps de renforcer sa ligne de défense; il voyait cependant celle du Rhin qu'il occupait insultée et même prête à être coupée sur un point menaçant; mais l'archiduc, retombé malade, se contenta de faire des démonstrations sur divers points de la frontière de France, pour empêcher Masséna de réunir un plus grand nombre de troupes, en dégarnissant Manheim, Mayence, Ehreinbreitstein et Dusseldorf; il se borna en outre à armer et organiser les corps de paysans suisses réunis par l'avoyer Steiger et le général Hotz, et à inquiéter Masséna sur toute sa ligne de défense, sans néanmoins l'attaquer sérieusement. Durant tous ces tâtonnements qui n'amenèrent aucun résultat majeur, le général français était parvenu à rassembler jusqu'à soixante mille hommes, indépendamment des auxiliaires helvétiens, car la Suisse se trouvait partagée en trois factions; celle des alliés, composée des véritables amis du pays; celle attachée à la France, recrutée de tous les brouillons, le colonel Labarpe en tête; enfin un nombre considérable de trembleurs qui servent toujours ceux dont la puissance les touche de plus près.

Ce fut le 1er mai seulement que les opérations militaires recommencèrent. Le général Le Courbe, attaqué dans la basse Engadine, est, après quelques actions sanglantes, rejeté sur la rive droite de l'Inn, et Ménard surpris par le général Hotz, se voit contraint, après une alternative de succès et de défaites, à se retirer de la haute Engadine, le 5 mai, tandis que Masséna fait des démonstrations vers le Brisgaw pour détourner l'attention de l'archiduc des opérations de sa gauche, en menaçant ainsi sa droite; mais le prince, s'inquiétant peu d'un mouvement dont il a pénétré le but, fait passer, du 5 au 10, de nouvelles troupes vers le pays des Grisons dont il veut totalement chasser les Français, pour être en mesure de se livrer à des opérations plus importantes. Il préparait l'attaque de Lucienstein, rendu presque inexpugnable, quand il apprend la prochaine arrivée d'une armée russe de quarante mille hommes, à la solde de l'Angleterre et destinée pour la Suisse. Il se hâte alors de passer le Rhin, le 12 mai, pour occuper l'ennemi, tandis que le général Hotz, en enlevant Lucienstein dans la journée du 14, facilitait la prise de Coire; et le pays des Grisons est évacué le 17.

Toute la ligne défensive de Masséna ayant été successivement forcée, il se vit contraint à se concentrer sur Zurich et à reployer sa droite en arrière du mont Saint-Gothard. L'archiduc s'était donc, en moins de quinze jours, rendu maître de la moitié de la Suisse et de tout le cours du Rhin. Hotz avait vivement poursuivi les troupes chassées des Grisons, et Nauendorf avait passé le Rhin le 22. Masséna, pour empêcher la réunion de ces deux corps, les fit attaquer simultanément dans les journées du 24 et du 25, et leur imposa d'abord; mais les Autrichiens reprirent le 27 les postes qu'ils avaient perdus; la jonction s'opéra, et le cours de la Limat, seconde ligne de défense des Français, étant tourné ou dominé, Masséna se renferma dans le camp retranché construit en avant de Zurich.

Son adversaire, quoique affaibli par l'envoi du corps de Bellegarde, fort de vingt-cinq mille hommes, à l'armée autrichienne d'Italie, pour y remplir les vides laissés par les opérations meurtrières de Suwarow, n'en cherchait pas moins à gagner du terrain; il tourna donc le lac, attaqua le 5 juin, et il se préparait à recommencer le lendemain, quand il apprit l'évacuation de Zurich où il entra

Digitized by Google

le 7, et la Limat sépara alors les deux armées. Quoique celle de l'archiduc fût diminuée d'un tiers et dût embrasser un territoire immense, ce qui la rendait doublement inférieure à celle qui lui était opposée, ce prince n'en fait pas moins quelques tentatives contre Masséna, posté au mont Albis; il l'attaque le 8 juin et est repoussé, en est attaqué le 15 et le repousse. Le général français inquiète sans succès la gauche des Autrichiens; sa gauche, à lui, est dépostée d'Affembourg par le général Starray, et jusqu'à la fin de juillet tout se passe ainsi en mouvements réciproques sans résultats.

L'archiduc, ayant rempli les vides occasionnés par le départ du général Bellegarde, tenta le 1er août un mouvement offensif; mais la position de Masséna était forte, ses troupes nombreuses et l'esprit de ses soldats rassuré par la lenteur autrichienne; l'archiduc n'obtint donc aucun succès, et Masséna, voulant lui-même prévenir la jonction des Russes à l'aide desquels le prince aurait pu le déposter, le rejeter en Franche-Comté et l'y suivre, en franchissant une frontière totalement ouverte, attaqua avec vigueur, mais sans succès, le centre de l'archiduc, tandis que par sa droite il opérait contre la gauche des Autrichiens. Cette attaque secondaire fut la seule qui réussit; car Le Courbe escalada le mont Saint-Gothard le 12 août, fut maître en trois jours de tous les débouchés des Grisons, et sépara ainsi l'armée autrichienne d'Italie de celle de Suisse.

Cependant l'archiduc, dont la position devenait très-critique, appelait à grands cris les Russes, qui ne marchaient qu'avec une extrême lenteur. Korsakow, qui les commandait, arriva enfin à Schaffhouse le 16 août. Ce général n'était recommandable que par le mérite très-mince de savoir parfaitement manœuvrer dans un champ de Mars; il avait un moment paru en Flandre, à l'armée du prince de Cobourg, dont il blâma les opérations militaires avec cette assurance qui caractérise un théoricien sans pratique. L'empereur Paul, n'en sachant pas plus que lui et méprisant tout ce qui n'était pas russe, crut Korsakow un très-grand général, et persuadé d'ailleurs que ses armées étaient invincibles, il lui ordonna, afin que ses troupes eussent seules l'honneur d'un triomphe dont il ne doutait pas, d'agir sans le concours des Autrichiens et de ne recevoir d'ordre que de Suwarow.

Arrivé à Zurich avec des instructions si ridiculement ruineuses pour la cause des alliés, Korsakow releva les Autrichiens dans tous leurs postes, sans proportionner les siens aux besoins exigés par leur situation, ne voulant ni demander des avis, ni en accueillir aucun sur la nature de la position qu'il occupait et sur celle occupée par l'ennemi. Il aurait pu, profitant de la grande supériorité numérique que donnait aux alliés l'arrivée de son corps, déposter Masséna du mont Albis et assurer ainsi la réussite des projets de Suwarow; mais il s'y refusa, et, dans une conférence avec le prince Charles, poussa la jactance jusqu'au ridicule; car celui-ci, lui désignant les points les plus nécessaires à garder, et lui ayant dit : *Il faut ici un bataillon. — Oui, j'entends, une compagnie. — J'ai parlé d'un bataillon. — Fort bien; un bataillon autrichien ou une compagnie russe.* C'est avec cet air insultant de supériorité que Korsakow reçut d'un général très-distingué, prince impérial d'Autriche, des conseils qu'il aurait dû rechercher avidement, mais qu'il n'écouta qu'à peine. Voilà l'homme à qui le sort de la Suisse était confié avant l'arrivée de Suwarow, et cela en raison d'un nouveau plan de guerre conçu par le cabinet de Londres, approuvé par celui de Vienne, et qu'on avait fait adopter à l'empereur Paul, en flattant son vaniteux espoir d'opérer seul et par ses seules troupes la restauration de la maison de Bourbon; chose que ses deux alliés étaient loin de vouloir.

L'archiduc dirigea donc la plus grande partie de son armée vers l'Allemagne, tant pour se conformer à ce plan ruineux que pour couvrir ses magasins alors menacés. Il faut remarquer ici que les Français, depuis la seconde campagne de la révolution, s'étaient, par le système des réquisitions, le pillage et l'absence d'objets de campement, affranchis des soins les plus coûteux et les plus embarrassants dans la marche et les mouvements de leurs armées; que n'ayant ni lourds bagages à porter, ni dépôts de vivres à protéger, leur effectif en disponibilité devenait plus considérable et leurs opérations offensives plus faciles. Il n'en était pas de même des alliés et des Autrichiens surtout; fidèles à un mode conservateur de la santé du soldat et moins oppressif pour les pays occupés par leurs armées, une guerre méthodique exigeait de leur part plus de combinaisons stratégiques que n'en comportait celle que les généraux français avaient réduite à la simple imitation des anciennes invasions de barbares, en prodiguant sans pitié les hommes et s'aidant de tous les moyens que la science moderne pouvait leur prêter. L'archiduc devait encore, outre les soins conservateurs dont nous avons parlé, voler au secours de la forteresse de Philisbourg, qui n'avait dû son salut qu'à ses inondations, mais pouvait d'un moment à l'autre tomber au pouvoir de l'ennemi après un long et sévère blocus, ce qui eût compromis les contributions de la Souabe, dont le cabinet autrichien ne voulait pas être privé. Ce sont des considérations de cette nature qui, après la célèbre retraite

Digitized by Google

du général Moreau, retinrent si longtemps devant le fort de Kehl ce même archiduc Charles, dont le vœu eût été de marcher sur l'Italie pour en chasser Bonaparte, incapable alors de résister à ce surcroît de forces. Mal dirigé, pour la seconde fois, par les vues étroites du conseil aulique de guerre et les combinaisons ruineuses de l'Angleterre et de la Russie, il ne laissa que le corps du général Hotz au Moscovite ignorant autant que présomptueux, qui parlait sans cesse de se battre et ne savait ni se garder ni reconnaître la forte et menaçante position d'un ennemi actif et entreprenant, quoiqu'il eût pour s'éclairer à cet égard l'avantage de compter un plus grand nombre de partisans que lui, dans un pays que les Français avaient si perfidement envahi et si impudemment spolié.

Masséna, échappé au danger d'avoir à combattre les Autrichiens et les Russes réunis sous le commandement d'un général du premier ordre qui avait appris à connaître le terrain sur lequel une lutte sanglante allait avoir lieu, voulait attaquer Korsakow avant l'arrivée de Suwarow; il retardait cependant cette opération offensive afin d'en compléter les moyens et d'observer son adversaire ainsi que des hommes tout nouveaux pour lui. Quant à Korsakow, il attendait les ordres de son chef; il en reçut celui de livrer bataille et il s'y préparait, quand le 25 septembre il fut lui-même attaqué.

Cette bataille, où la valeur conduite par l'intelligence lutta victorieusement, mais après de longs et puissants efforts, contre l'intrépidité sans direction, doit être considérée comme le nœud principal d'une campagne qui devait probablement décider du sort de la France et des destinées de l'Europe, toujours plus ou moins liées à la fortune de cette nation, ainsi que de la marche que les différents cabinets auraient ultérieurement à imprimer à leur politique. Aussi tout homme d'État avait-il les yeux fixés sur les événements militaires de la Suisse avec cette inquiète curiosité que la situation et la violence des partis et les discordes de l'administration dans l'intérieur de la république française rendaient plus vive de jour en jour.

Masséna, pour priver Korsakow du concours des troupes et des talents du général Hotz, fit, le 25, attaquer celui-ci, qui fut tué ainsi que son chef d'état-major Plunckett. Ce corps d'armée fut repoussé et poursuivi, ce qui mit à découvert les flancs de l'armée russe. Le général en chef français, bouillant de cette rage qu'il portait d'ordinaire dans les combats, passe ce même jour la Limat sous la protection d'une formidable artillerie, et trouve les Russes, qui eussent dû lui en disputer le passage, rangés en bataille pour se défendre au lieu d'attaquer eux-mêmes. Là ils résistent avec la plus constante intrépidité aux charges vives et réitérées dont ils sont assaillis. La mitraille les foudroie et ils demeurent fermes, se resserrant pour remplir les vides que la mort laisse dans leurs rangs. Forcés cependant de se retirer, ils le font avec ordre et sang-froid, s'arrêtent et résistent encore de poste en poste. Obligés enfin d'abandonner leur camp de Veiningen, ils se replient sur Zurich, où ils se défendent de nouveau sous la protection des ouvrages de la place. Le village de Hongg qui les couvre ayant été emporté, quoique avec une perte considérable, Korsakow réunit tout ce qui lui reste de troupes disponibles en une masse compacte de quinze mille hommes et se porte ainsi contre les Français; mais son mouvement est sans but et sa marche lente, ce qui donne le temps à l'artillerie légère (arme que Paul n'avait pas voulu adopter comme invention révolutionnaire, quoique l'idée et l'emploi en appartinssent au grand Frédéric) le temps d'arriver, et les moyens de faire dans ce corps solide des ouvertures où les Français se précipitent. Korsakow alors, perdant la tête, cherche à opérer sa retraite, mais ne sait comment ni par où; il évacue Zurich où les Français entrent et se livrent à des désordres que la victoire entraîne et ne justifie point. Nombrer les violences et les crimes qui s'y commirent, ce ne serait que tracer ici un tableau d'horreurs; mais le plus odieux peut-être fut l'assassinat du célèbre et vertueux Lavater, froidement égorgé par un officier qu'il avait précédemment recueilli dans sa maison.

La nuit avait mis fin à la plus effroyable boucherie et l'on croyait l'affaire entièrement terminée, quand les Russes, ralliés le lendemain, voulurent renouveler cette lutte sanglante. Leur froid et ferme courage rendit encore longtemps la victoire indécise; enfoncés enfin de toutes parts, ils se battent toujours avec le même acharnement, et chaque bataillon, chaque compagnie exige une attaque sérieuse et meurtrière; il faut les tuer pour les vaincre, et si quelques officiers se rendent, il n'y a de prisonniers parmi les soldats que ceux assez grièvement blessés pour devenir incapables de se traîner à la suite de leur drapeau et de suivre ainsi leur armée dans sa retraite. Korsakow, si plein de jactance avant cette bataille, ne conserva durant l'action ni sang-froid ni la moindre intelligence; il fit battre ses soldats, mais ne sut pas les faire manœuvrer, et son armée ne fut sauvée d'une entière destruction que par les progrès de Suwarow sur la droite de l'armée française, Masséna ayant été obligé de ralentir sa poursuite, tant pour reposer ses troupes harassées que pour opposer de puissants moyens à la marche rapide

Digitized by Google

et menaçante des débris de l'armée russe d'Italie.

Suwarow venait d'obtenir le titre de prince, le surnom d'Italique et des honneurs égaux à ceux rendus aux têtes couronnées; l'empereur Paul dans son exaltation, l'avait déclaré le plus grand des généraux passés, présents et à venir. Cet homme extraordinaire revenait couvert de gloire; mais si ses succès furent brillants dans la Péninsule, ses opérations militaires en Suisse, quoique ayant moins d'éclat, allaient être mille fois plus admirables. Voulant combiner son attaque sur le flanc droit de l'armée française avec celle qu'il ordonne au général Korsakow contre le centre de cette même armée, il campe le 18 septembre à Salvedra et pénètre le 23 dans la vallée du Tésin, qu'il remonte jusqu'au pied du Saint-Gothard déjà occupé par les Français. Arrivée là, son armée, réduite à treize mille hommes, épuisée par la fatigue, la faim, les privations de tous genres, ne contemple qu'avec désespoir ces monts couverts de neige, couronnés de soldats ennemis et que cependant il fallait gravir. On s'arrête, on hésite, on murmure; Suwarow, étonné de voir s'éteindre une ardeur qui ne lui avait jamais failli, fait creuser une fosse, s'y couche et dit : « Couvrez-moi de terre, laissez ici votre » général, vous n'êtes plus mes enfants, je ne suis » plus votre père, je n'ai plus qu'à mourir! » A ces mots les grenadiers russes se précipitent vers lui, le relèvent, demandent à combattre, promettent de vaincre; il garde un moment le silence, paraît incertain, est sollicité de nouveau, cède, commande l'attaque; ses soldats obéissent avec ardeur, ils s'élançent, escaladent le Saint-Gothard et en délogent les Français. Nous ne détaillerons point ici les marches et contre-marches auxquelles Suwarow fut contraint pour éviter ou renverser les nombreux obstacles qui lui furent opposés. Sa sagacité devina les piéges qu'on lui tendit, sa vigueur surmonta des difficultés sans cesse renaissantes. Il força tous les postes qui défendaient la Suisse, et, vainqueur également de la nature, de l'art et des hommes, il se portait déjà avec rapidité sur le flanc droit de l'armée française, quand il apprit la défaite et la mort du général Hotz pour lequel il professait la plus haute estime; la défaite et la retraite de Korsakow, qui l'indignèrent. Furieux de ce mouvement rétrograde et ne soupçonnant pas le mal aussi grand qu'il était réellement, il ordonne au général russe de s'arrêter et de combattre encore, lui annonçant que lui-même est victorieux, et le rendant responsable sur sa tête de tous pas faits en arrière. Korsakow, malgré le délabrement de ses troupes, obéit à son chef et se porte à Diesenhofen où, vaillamment secondé par le corps du prince de Condé, il eût obtenu un succès brillant sans l'arrivée de troupes fraîches envoyées par Masséna au secours de celles qui déjà perdaient du terrain. Obligé alors de recommencer sa retraite, toute jonction devint impossible entre les deux armées russes de Suisse et d'Italie, d'autant que Masséna marcha en personne contre Suwarow, dont l'armée se trouvait réduite à dix ou onze mille hommes. Le général français chercha par toutes sortes de ruses à l'attirer hors des défilés où il n'osait l'attaquer, ne put y parvenir, ni le tromper ni l'atteindre; Suwarow, pour la première fois de sa vie, fut forcé d'éviter l'ennemi et d'exécuter une retraite digne encore de la réputation qu'il s'était faite, en adoptant par nécessité ce genre de guerre si nouveau pour lui; cette manœuvre, la plus difficile quoique la moins vantée de toutes celles du général, couronna sa vie militaire, et ce fut là principalement qu'il parut mériter l'estime des hommes de l'art de tous les pays; car ce général, qui avait remporté tant de victoires, sut alors défendre ses lauriers contre un ennemi supérieur et victorieux, aussi ardent, aussi audacieux que lui, et après quarante ans de combats, nul ne put se vanter de l'avoir vaincu; mais humilié de la défaite de Korsakow, il n'en était pas moins livré à un sombre et morne désespoir.

L'archiduc Charles, à peine instruit des désastres de l'armée russe, s'était rapproché de la Suisse pour la secourir et avait établi son quartier général à Donaueschingen. Il écrivit, pour se concerter avec lui, au général Suwarow, qui ne lui répondit qu'avec insolence, déclarant ne vouloir plus rien entreprendre avant d'avoir reçu des ordres de son souverain. Il se plaignit vivement à l'empereur Paul de ce qu'il appelait la trahison des Autrichiens, quoique ceux-ci, par les positions qu'ils avaient prises, couvrissent et assurassent la retraite des débris de l'armée russe. L'aigreur fut portée au point que l'archiduc ayant invité le feld-maréchal au conseil de guerre tenu à Donaueschingen, le refus de celui-ci se terminait par ces mots, véritablement inconcevables, adressés au frère même de l'empereur d'Allemagne : « Je suis feld-maréchal » comme vous; commandant comme vous d'une » armée impériale; vous êtes jeune et je suis vieux; » c'est à vous de venir me trouver. » Rassemblant donc ses troupes et celles de Korsakow, il se mit en route pour la Russie avec moins de trente mille hommes, reste des quatre-vingt mille qui avaient combattu en Suisse et en Italie.

Ce fut peu après son arrivée à Saint-Pétersbourg, en 1800, que le ministre Hardenberg reçut de cette résidence la lettre suivante, qui ajoute des traits nouveaux aux portraits déjà esquissés de Suwarow

Digitized by Google

et de l'empereur Paul : « Votre Excellence a su » avant nous les malheurs de l'armée russe en » Suisse, car la nombreuse et inquisitoriale police » dont nous sommes enveloppés est parvenue » longtemps à nous les cacher en grande partie; » mais la nouvelle en circulait secrètement parmi » les ministres étrangers, dont les uns voulaient » les nier et d'autres les atténuer, soit par intérêt, soit par servilité; car l'impérieux tzar » les traite comme ses sujets et leur impose. » L'empereur en est aussi irrité qu'affligé; il les » attribue entièrement à ses alliés, ce qui console » un peu son orgueil, et il exhale sa haine jusque » dans la Gazette de Saint-Pétersbourg, où l'on » s'est permis des plaintes injurieuses contre l'Autriche; ce prince n'en est cependant pas moins » furieux contre ses généraux, tous en disgrâce, » sans en excepter même le vieux Suwarow. Cet » homme, couvert de toutes les décorations et de » toutes les dignités, qu'on exaltait follement hier, » serait presque blâmé aujourd'hui quand il vient » de couronner sa brillante carrière par une retraite, chef-d'œuvre de sa vie militaire, et de » sauver à son maître une armée qui sans lui aurait » été totalement détruite. Sa gloire ne peut le consoler de la défaite d'une armée russe, que » cependant il ne commandait pas en personne. » Navré de douleur, il arrive ici, descend chez » une de ses nièces, se met au lit et probablement » n'en relèvera pas. Paul lui a donné le coup de » la mort par la dislocation de son armée, qui fut » telle, qu'il ne lui restait plus aucun commandement; et il ne peut vivre qu'au milieu des soldats » qu'il chérit et dont il est adoré. Or voici ce qui » a changé en disgrâce l'idée romanesque d'un » triomphe à la romaine déjà projeté en faveur du » héros russe. Ce général, voulant être bien secondé, avait eu le tort de prendre constamment » pour général de jour le prince Bagration, tandis » qu'un règlement impérial prescrivait de donner » cet emploi tour à tour à tous les généraux, et près » du tzar les plus grands services sont effacés par la » faute la plus minime. Paul, cependant, paraît » s'être repenti de cette injuste conduite, car si » son caractère est violent, son cœur est bon; il a » donc permis à ses fils d'aller visiter le vieux » guerrier, il a même envoyé savoir de ses nouvelles; mais la scène qui se passa alors peint trop » bien le général russe pour que je m'abstienne de » la rapporter ici. Choqué du choix de l'envoyé, » qui était le favori Ivan Paolovich Koutaisow, le » malin vieillard lui dit : J'en demande pardon à » votre altesse (1), car je crois l'avoir entendu » nommer comte, mais je n'ai pas, ce me semble, » l'honneur de la connaître; ma vue affaiblie peut » en être la cause; j'aperçois cependant sur vous » les premiers ordres de la Russie, et sûrement » vous les avez mérités par d'importants services. » Quant à votre nom, il n'a point distinctement » frappé mon oreille, je suis un peu sourd; daignez » donc me dire comment on vous appelle; j'aurai » le plus grand plaisir à apprendre un nom qui doit » être éminemment illustre.—Je me nomme Koutaisow, répond l'envoyé. — Koutaisow! Koutaisow! » je n'en ai jamais entendu parler; aurais-je aussi » perdu la mémoire? Vous êtes sans doute un » grand général ou un grand ministre; dites-moi » les victoires que vous avez remportées, les traités » que vous avez signés; enfin quels sont vos emplois? — Je suis le premier valet de chambre de » Sa Majesté. — Son valet de chambre! Holà, Ivan, » arrive, mon fils, vois ce monsieur; il est comte, » il est décoré, ce n'est cependant qu'un valet de » chambre comme toi. Apprends, en le regardant, » tout ce qu'on peut gagner en faisant bien ton » métier, que cela t'engage à me servir avec zèle.— » Voilà ce qu'on aime à se raconter, mais tout bas, » car on est ici entouré d'espions, et il en est de » tous les états. Au reste, ce qui intéresse beaucoup » plus Votre Excellence qu'une telle anecdote, ce » serait de savoir ce à quoi l'empereur va se décider; mais en vérité, je crois qu'avec son caractère il serait difficile qu'il le sût lui-même. » Cependant Cobentzel (2) est triste, et tout présage » une prochaine rupture avec l'Autriche; il pourrait aussi en être bientôt de même avec l'Angleterre, car l'expédition de Hollande ne paraît pas » avoir le succès qu'on en attendait et l'irritation » de l'empereur est au comble. Le tzar, en effet, » conformément à ses loyales intentions hautement » proclamées, exige du cabinet de Vienne le rétablissement de la république de Venise, du roi » de Sardaigne, du souverain pontife romain, » choses auxquelles l'Autriche ne consentira probablement pas. »

Quant à l'expédition de Hollande, elle avait été arrêtée en vertu du traité de subsides (3) conclu entre la Russie et l'Angleterre, le 22 mai; celle-ci devait y être secondée par une armée russe de dix-sept mille six cents hommes et une escadre de six vaisseaux de ligne, cinq frégates et autres bâtiments inférieurs. Mais ici se rencontraient, comme partout

(1) Le titre d'altesse est donné en Russie à ceux titrés comtes.
(2) Le comte Louis de Cobentzel, ambassadeur d'Autriche.

(3) L'Angleterre devait payer à la Russie 75,000 livres sterling par mois (1,800,000 fr.).

Digitized by Google

ailleurs, deux intentions opposées, l'une publique et l'autre secrète. Paul voulait franchement le rétablissement de l'ancien gouvernement hollandais, et le cabinet de Londres la ruine du reste de la marine batave. Néanmoins le but apparent de l'expédition pouvait en faciliter les succès, en ralliant à l'armée d'invasion les nombreux partisans de la maison d'Orange. Le temps n'était plus, cependant, où la seule et paisible marche d'une armée prussienne amena l'entière et facile soumission d'un pays que le cabinet de Versailles avait agité et abandonné (1). Les Français, quoique peu nombreux encore, occupaient déjà la Hollande. Le prince stathouder néanmoins, ranimé par le succès des alliés en Italie, espérait, et l'espoir est crédule, pouvoir rallier à sa cause un grand nombre de ses anciens sujets; de Lingen en Hanovre où il résidait alors, il fait un appel aux officiers de marine hollandais, employés ou sans emploi, et une escadre formidable, portant une armée anglo-russe de quarante mille hommes, sous le commandement du duc d'York, paraît le 14 août sur les côtes de la Nord-Hollande, reconnaît les points de débarquement, et ce débarquement s'opère le 27, sans le plus léger obstacle.

Le général Brune, qui commandait l'armée franco-batave, n'avait pas alors sous ses ordres plus de vingt-cinq mille hommes, tant Francais que Hollandais; il voyait en outre le pays qu'il devait défendre divisé entre plusieurs partis : celui de la France, qu'une complicité révolutionnaire, des intérêts individuels ambitieux ou cupides, y attachaient contrairement aux vrais intérêts de l'État; celui de la maison d'Orange, plus désintéressé, plus noble, mais paralysé par une méfiance, fondée ou non, des vues cachées de l'Angleterre; enfin la masse de ceux qui, mécontents de tout gouvernement quel qu'il soit, paraissent toujours prêts à remuer en faveur de celui qui n'est pas, et en trompent d'ordinaire les espérances.

Un combat assez vif s'était déjà engagé entre les troupes débarquées et celles du général hollandais Daendels, ce qui n'empêcha point le matériel des Anglo-Russes d'être mis à terre dans les journées du 28 et du 29. L'armée d'invasion fut entièrement maîtresse du Helder le 30, et la flotte anglaise, entrée au Texel le même jour, fit la sommation de baisser pavillon à l'armée navale hollandaise, qu arbora aussitôt les couleurs orange, et rendit onze vaisseaux, trois frégates et cinq bâtiments de la compagnie des Indes.

Le général Brune, ayant réuni le 2 septembre tout ce qu'il avait de troupes à sa portée, et les alliés ne s'avançant pas, ce qui semblait prouver faiblesse ou timidité, dirigea le 9 une attaque, qui fut infructueuse, contre les retranchements dont ils s'étaient couverts sur le Zyp, où ils attendaient les derniers corps qui n'arrivèrent que le 15. Le rôle des Anglo-Russes était alors de culbuter l'ennemi encore faible; c'est ce que le duc d'York tenta le 19; mais le centre, qu'il commande en personne, attaque trop tard, mollement, avec lenteur, et le faux mouvement qu'on lui imprime compromet sa droite où le général russe Hermann, qui avait repoussé les Français jusqu'à Alkmaar et n'était plus ni flanqué ni soutenu, est obligé de se reployer, et se trouve bientôt coupé par un corps ennemi porté sur son flanc gauche, ce qui le sépare du reste de l'armée, le tourne et le force à mettre bas les armes. Le centre se retire alors, et le prince fait aussi retirer sa gauche qui, sous les ordres du prince d'Orange, avait obtenu des succès marquants, succès que la timidité du général en chef a rendus nuls.

Cette victoire, plutôt cédée que remportée, à qui les Français donnèrent le nom de Bergen, fit éprouver aux Anglo-Russes une perte de trois à quatre mille hommes; mais son effet moral leur fut bien plus funeste encore, car elle donna de la confiance aux Franco-Bataves, fit taire les partisans de la maison d'Orange, rallia aux Français la foule immense des incertains, et jeta des semences de mésintelligence entre les Anglais et les Russes, qui s'accusèrent mutuellement de cet échec.

Le duc d'York disposait néanmoins encore de forces très-supérieures à celles de son adversaire; mais il demeura dix jours inactif dans ses retranchements du Zyp, laissant au général Brune le loisir de grossir son armée de troupes appelées de toutes parts. Ce n'est que le 29 septembre qu'ayant reçu un renfort russe, et cédant aux clameurs, tant de son armée que du peuple anglais, il paraît vouloir recommencer les hostilités, après avoir fortement assuré sa droite et cherché à opérer des diversions maritimes sur deux points de la côte du Zuyderzée. Tout étant préparé pour une attaque générale et vigoureuse, il en suspend l'effet, hésite, malgré les vives réclamations des Russes et celles de ses principaux officiers, ne se décide enfin que le 2 octobre. Dans cette mémorable journée il tient en échec le centre et la droite des républicains alliés, pour se porter en force sur leur gauche; habile combinaison du général Abercromby, qui l'exécute avec ardeur et succès; car il déposte les Français du village de Kamp et des dunes, tourne cette gauche, et les Franco-Bataves, perdant toutes

(1) En 1788.

Digitized by Google

leurs positions, sont obligés de se reployer sur le canal d'Alkmaar et sur les hauteurs de Bergen, repoussés aussi par l'attaque du centre, tandis qu'Abercromby continuait son mouvement sans que rien pût lui résister. La nuit mit fin à ce combat, chacun restant dans les positions occupées au moment où il se termina; mais le général Brune, qui avait perdu plus de quatre mille hommes, ne croyant pas pouvoir tenir devant une armée supérieure et victorieuse, se retira durant la nuit et établit son quartier général à Beverwyk, à trois lieues d'Haarlem, sans que les alliés, accablés de fatigue, troublassent cette retraite, dans laquelle les Franco-Bataves eussent pu éprouver de nouveaux désastres de la part d'un ennemi plus actif et plus entreprenant. Le duc d'York ne songea même à les attaquer que le 6; les Anglais alors enlevèrent Limmen et Askerloot, les Russes Bahkum; mais Brune, ayant réuni contre ceux-ci une grande partie de ses troupes, les culbuta après une vive résistance, quoiqu'ils se battissent à chaque pas avec intrépidité. La victoire cependant penchait encore en faveur des Anglo-Russes, quand une charge exécutée par la cavalerie française imposa aux alliés. Mais les républicains ne reprirent pas les positions qu'ils avaient perdues, et les alliés pouvaient se croire victorieux lorsque, par une erreur inexplicable, au lieu de poursuivre leurs avantages, ils se retirèrent le 7 sur leurs retranchements du Zyp. Après avoir détruit tous les établissements maritimes, coupé les digues, brûlé les bâtiments de la compagnie des Indes, sans que les Français pussent les en empêcher, ils se couvrirent de nouveau de leurs lignes qu'ils fortifièrent encore, et c'est là que, consommant leurs vivres dont l'apport devint insuffisant, ils commencèrent leur rembarquement, et pour qu'il ne fût pas troublé, entamèrent des négociations avec le général français; ils obtinrent, le 15, un armistice pour traiter d'une capitulation. La proposition de restituer la flotte hollandaise sembla y apporter obstacle; mais Brune, trop faible pour obtenir par les armes ce qu'un traité lui accordait, s'en désista, et le 19 fut signée la capitulation la plus honteuse qui jamais ait été faite; car on y stipulait même ce qu'on n'avait le droit ni de promettre ni d'exécuter, c'est-à-dire (article 8) « le renvoi libre » et sans conditions de huit mille prisonniers de » guerre français et hollandais, faits antérieurement » à la présente campagne et détenus en Angleterre. » Cette conduite si lâche et si peu facile à expliquer de la part d'un prince éminemment brave de sa personne fut l'objet, en Angleterre, d'une réprobation générale, de mille pamphlets injurieux, d'un grand nombre de caricatures flétrissantes, et d'attaques contre les ministres qui avaient prodigué des sommes considérables pour une expédition dont on ne recueillait que honte et ridicule.

Un employé de l'ambassade russe à Londres écrivait alors au comte Rostopchin cette lettre sans signature, mais nous la supposons du chapelain Smirnow, marié en Angleterre, devenu tout anglais, et correspondant ordinaire du ministre : « Je vous » avais mandé en détail les grands préparatifs du » gouvernement britannique pour la délivrance de » la Hollande; il n'est point de sacrifices qu'il n'ait » fait à cet égard, et ses intentions étaient des plus » loyales. Cette expédition se faisait à la sollicita- » tion d'un grand nombre de Hollandais les plus » distingués et d'une foule d'officiers de terre et de » mer; puis le prince stathouder entretient par des » agents sûrs le zèle de ses innombrables partisans, » et la présence du prince d'Orange à l'armée de- » vait influer sur l'esprit des troupes forcément de- » venues françaises. Enfin, l'intérêt réel du gou- » vernement anglais se joignait aux sentiments » d'honneur de son ministère, pour faire désirer » un plein succès à cette opération si coûteuse; car » ceux qui voudraient douter de la loyauté britan- » nique savent du moins qu'on ne prodigue pas ici » les millions sans un motif raisonnable. Qui donc » aurait cru qu'une armée de quarante mille hom- » mes de troupes les plus braves du monde, secon- » dée d'une flotte devant laquelle nulle autre ne » peut se présenter sans être vaincue, après deux » victoires, se résoudrait à se retirer avec honte, » quand elle pouvait, après avoir rejeté l'ennemi » jusqu'à l'extrémité du lac de Haarlem, marcher » sur Amsterdam et produire en Hollande une ex- » plosion contre-révolutionnaire presque générale? » Voilà ce que pense le général Abercromby, et ce » qu'il aurait fait si l'armée combinée eût été sous » ses ordres. Je n'ai point parlé au prince d'O- » range; il se tait par une prudence politique que » commandent ses intérêts présents et futurs; mais » sa tristesse dévoile sa pensée. Quant au duc » d'York, si brave de cœur, si lâche de tête, il est » généralement honni. Qu'on l'accuse donc seul et » et non pas son gouvernement, en dépit du bavar- » dage de quelques officiers russes. Faites en sorte, » monsieur le comte, que notre empereur ne soit » pas abusé par ces absurdes criailleries. Le cabinet » de Londres le respecte et fera tout pour réparer » un échec que, certes, il n'aurait jamais dû pré- » voir. C'est à votre zèle éclairé qu'il est réservé de » juger sainement les choses, et à votre intérêt pour » le succès de la coalition de les présenter sous leur » véritable jour au prince le plus loyal et le plus » puissant de l'univers.... »

Digitized by Google

Les premiers avantages des Anglo-Russes, manifestés par la défection de la flotte hollandaise, avaient attisé en France la fureur des révolutionnaires exaltés, à la tête desquels était le général Jourdan; ils voulaient y déclarer la patrie en danger et y régulariser la terreur. Ces mêmes avantages, en en présageant d'autres, flattèrent les idées restauratrices de l'empereur Paul, et furent regardés par l'Autriche comme de nature à faciliter les opérations du prince Charles. L'Angleterre, selon son usage, était partagée en approbateurs et détracteurs de cette expédition, dont la catastrophe fit disparaître tant d'illusions.

Quant à la Prusse, étrangère à tous ces conflits militaires et politiques, elle pouvait seule alors se livrer à des vues d'amélioration administrative, dont l'essai avait été heureusement commencé par le ministre Hardenberg dans les principautés d'Anspach et de Bareuth. Enfin, les liaisons amicales des cabinets de Berlin et de Saint-Pétersbourg étaient, malgré le refus de prendre les armes contre la France, plus sûres et plus solides que celles de la Russie avec ses deux alliés de Vienne et de Londres. Ces liaisons avaient été entretenues par les soins du comte Panin, fils du chancelier, et très-supérieur à son père. Cet ambassadeur, homme des plus distingués par son caractère, son esprit, ses connaissances; plein d'honneur et de loyauté; fin sans astuce, pénétrant sans viles intrigues; étranger à ces petites et niaises menées, si chères à une politique fausse et que la véritable dédaigne, était du petit nombre de ceux qui, estimés par Catherine II, obtinrent cependant la confiance de Paul. La haute considération dont il jouissait à Berlin y eût fait regretter son départ, si la place qu'il devait occuper dans son pays n'eût été de nature à rendre plus intimes et plus durables les relations diplomatiques entre les deux gouvernements russe et prussien. Celui-ci n'était cependant pas sans quelques illusions ambitieuses, quoique bien différentes de celles dont celui-là se repaissait. Mais en portant ses regards sur la France, fidèle à ces maximes, « *observer » avec soin, prévoir autant que la sagacité humaine le permet, attendre avec patience, profiter sans hésitation ;* » son cabinet savait, par sa prudence, sa fermeté et son régime économique, se mettre en mesure avec cette puissance, quelque révolution qui s'y manifestât; et quelques vœux qu'il pût former à cet égard, l'intégrité et la force relative de la France lui semblaient pour l'Europe continentale un besoin et un avantage pour lui-même.

Les vues de l'Angleterre étaient et devaient être d'une tout autre espèce et corrélatives à sa position insulaire, à sa puissance maritime, à ses intérêts commerciaux. Elle avait échoué dans son expédition contre la Hollande, mais elle s'était emparée, au nom du stathouder, d'une flotte hollandaise qu'elle gardait, et elle se montrait plus puissante sur mer que sur terre. Quelques soins pourtant qu'elle eût à surveiller tous les ports de Hollande, d'Espagne et de France, et quelque immenses que fussent ses armements, elle ne pouvait suffire à tant de blocus. Une descente, sans succès à la vérité, avait été faite en Irlande; Bonaparte et son armée lui avaient échappé dans la Méditerranée, mais elle détruisit sa flotte à Aboukir; enfin sa supériorité maritime avait besoin d'auxiliaires; la seconde coalition les lui donna.

La rupture du traité de paix entre la France et le Portugal, que le ministre Araüjo avait signé, au grand scandale de la politique anglaise, mit à la disposition de l'Angleterre la marine portugaise, au moment où son union avec la Russie et la Porte Ottomane lui faisait employer à la consolidation de sa puissance maritime et commerciale universelle les flottes de ceux qu'elle frappait de terreur au nom de cette France, seule capable de rivaliser avec elle. Triomphant à Aboukir par une témérité qui eût pu lui devenir funeste, Nelson, avec une armée navale délabrée, n'eût pas été en état d'assurer la supériorité de l'Angleterre dans la Méditerranée, quand il fallait à la fois garantir la Sicile et bloquer Naples, Gènes, Toulon, Alexandrie, tandis que la marine anglaise avait encore à bloquer tous les départements maritimes de ses ennemis, depuis Carthagène jusqu'au Texel. Aussi les Anglais n'avaient-ils pu empêcher l'amiral Bruix, de sortir de Brest les 25 et 26 avril, avec vingt-cinq vaisseaux de ligne, huit frégates et deux corvettes, portant des troupes de débarquement, en profitant d'un vent d'est qui éloigna la station anglaise de l'amiral Bridport. Mais quel développement de puissance! quelle dévorante activité dans tous les ports de la Grande-Bretagne! Bridport n'avait que seize vaisseaux, quatorze lui sont envoyés de Plymouth et l'amiral Collingwood va le joindre; lord Saint-Vincent, qui croise devant Cadix, est renforcé le 6 mai par l'escadre du contre-amiral Withsher. Le vice-amiral Dikson avec cinq vaisseaux va se réunir à l'amiral Duncan qui rallie cinq vaisseaux russes et croise à l'entrée du Texel, et l'amiral russe Mackarow avec quatre autres vaisseaux se rend dans la Méditerranée. Bridport avec plus de trente vaisseaux, Duncan avec vingt-deux, lord Saint-Vincent avec vingt-six, dominaient donc toutes les côtes européennes de l'océan Atlantique. Bruix cependant en aurait eu trente sous ses ordres, si les Espagnols avaient pu sortir du Ferrol et se

rallier à lui; mais ils ne le purent, et l'amiral français suivi par les Anglais encore aussi forts que lui, après même qu'il eût été joint par la flotte espagnole de Carthagène que commandait l'amiral Mazzaredo, ne fit qu'une simple promenade sur les côtes d'Italie. rallia la flotte de Cadix momentanément débloquée, et fort pourtant de quarante-sept vaisseaux, rentra à Brest sans avoir pu ni débarquer ses troupes en Irlande, ni empêcher et le débarquement des Anglo-Russes dans le Helder, et la capture de l'armée navale hollandaise.

Les succès des armes françaises en Suisse et en Hollande avaient rétabli une espèce d'équilibre dans les affaires des puissances belligérantes durant cette mémorable campagne. Cependant les armées républicaines étaient déjà chassées de presque toute l'Italie; elles semblaient devoir bientôt perdre le petit nombre de places qu'elles y conservaient encore, et leur perte en hommes montait selon des états authentiques (1) à plus de cent cinquante mille hommes, sans compter les blessés, estropiés, ou morts de maladie et de fatigues. Mais sur cent vingt mille que les Russes avaient fournis à la coalition, quarante mille à peine étaient rentrés dans leurs foyers, et l'empereur Paul paraissait vouloir renoncer à cette guerre sanglante, désormais sans but relativement aux intentions qui la lui avaient fait entreprendre, et y renoncer avec autant de brusquerie, avec aussi peu de formes politiquement consacrées, qu'il en avait mis à la commencer. Tous les revers, en effet, pesaient sur lui, tandis que tous les succès étaient pour les Anglais dont le commerce se trouvait sans rival, et surtout pour les Autrichiens qui continuèrent à triompher en Italie, même après la retraite de Suwarow, Mais avant de retracer ici leurs opérations dans la Péninsule, arrêtons-nous à celles de l'archiduc Charles sur les bords du Rhin; car l'issue en était d'autant plus intéressante qu'il s'agissait là du salut du corps germanique.

Le général Muller ayant remplacé à l'armée d'observation Bernadotte, alors ministre de la guerre son objet était de tenir en échec le général Starray qui formait avec son corps d'armée l'aile droite de celle de l'archiduc Charles. Muller avait déjà occupé Manheim et investi Philisbourg qu'il bombardait vivement, et dont un des principaux ouvrages venait d'être enlevé, quand l'archiduc, quittant précipitamment la Suisse, arrive, fait lever le siége de cette place, oblige l'ennemi à évacuer Heidelberg le 15 septembre, l'attaque dans son camp sous Manheim et le force à se reployer sur Ehrenbreitstein. Mais la défaite du général russe Korsakow l'empêche de poursuivre l'ennemi, et il vole vers la Suisse, laissant à Schwartzenberg le soin de contenir l'armée française et de couvrir Philisbourg. Cependant le gouvernement directorial, victorieux en Suisse et en Hollande, s'empresse de rassembler une nouvelle armée entre Mayence et Strasbourg; Moreau devait la commander; il ne peut s'y rendre, et elle est par intérim mise sous les ordres du général Le Courbe, homme entreprenant et actif. Cette armée passe le Rhin le 28 octobre sur trois colonnes, par Mayence, Oppenheim et Franckendal; son objet est de s'établir sur la rive droite du fleuve et de pénétrer dans la Bavière qui s'est réunie à la coalition, de tourner ainsi les positions des Autrichiens et de couper leurs communications entre l'Italie et les États héréditaires.

L'armée française se porte donc en même temps sur Heidelberg qu'elle occupe, et Philisbourg qu'elle menace; mais elle est repousée le 10 novembre et obligé de se concentrer vers Manheim jusqu'au 16 où, obtenant quelques succès, elle parvient à bloquer encore Philisbourg. L'archiduc, dont Suwarow a refusé les secours, marche de nouveau vers la place assiégée, la débloque le 23, bat l'armée française le 19 à Seinzheim, champ jadis illustré par Turenne, livre le 3 décembre un dernier combat suivi du quatrième débloquement de Philisbourg, et, deux jours après, d'un armistice en vertu duquel les deux armées prennent des quartiers d'hiver, celle de l'archiduc sur la rive droite, celle de Le Courbe sur la rive gauche du Rhin : fin de campagne libératrice du corps germanique, où le prince Charles surmonta par ses talents les obstacles sans nombre dont il était entouré et qui ajoute à l'estime que le début si brillant de cette même campagne lui avait acquise.

De son côté Mélas, général en chef de l'armée autrichienne en Italie, s'était rapproché de Coni, tandis que Klénau resserrait Gênes et que le général Kray marchait vers la vallée d'Aost. Les forces de Mélas, avec les troupes arrivées de Venise et des États héréditaires, montaient à soixante mille hommes, plus que suffisants pour faire évacuer aux Français le reste de l'Italie; mais il parut se borner à l'attaque de Coni et à en couvrir le siége, en prenant position entre la Stura et le Tanaro, pour empêcher le général Championnet de secourir cette place; ce fut là qu'après la reddition de Tortone le général Kray fit avec lui sa jonction le 16 septembre.

Cependant Championnet, à la tête de vingt-cinq mille hommes, était posté à Villa-Valletta près Pignerol, et voulant profiter du départ des Russes, tentait de se réunir à l'armée de Gênes dont il devait

(1) Voyez la pièce justificative D.

Digitized by Google

prendre le commandement. Plusieurs attaques eurent lieu de part et d'autre ; les plus sérieuses furent celles vigoureusement repoussées par le général Victor (1) le 14 octobre, et le combat de Bosco, où le général Saint-Cyr battit les troupes qui lui étaient opposées.

Après divers mouvements, où chacun des deux généraux en chef eut pour but de contraindre son adversaire à diviser ses forces, les Français, débouchant du marquisat de Saluces sur Staffarde, s'emparèrent de Savigliano et de Fossano, tandis qu'une de leurs divisions menaçait le flanc droit des Autrichiens ; mais le 4 novembre Mélas, s'inquiétant peu de cette diversion qui affaiblissait l'ennemi plus qu'elle ne le secondait, marcha sur Savigliano dont il s'empara ; Kray, de son côté, chassa de Fossano les Français qui, battus sur ces deux points, se retirèrent vers Genola et Valdigi et rétrogradèrent ensuite jusqu'à Centallo, que Championnet fut encore obligé de quitter.

La perte de cette bataille de Fossano et de Genola coûta aux Français huit à dix mille hommes. Leur général en chef, n'ayant su disposer ses troupes ni pour le combat ni pour la retraite, son armée, après sa défaite, se trouva partagée en trois corps, séparés les uns des autres, qui marchèrent tous trois à leur perte dans différentes directions et furent successivement battus ou détruits. Rien ne troubla plus alors le siége de Coni qui se rendit le 5 décembre, ce qui compléta l'occupation militaire du Piémont.

Kray, qui commandait la gauche de la grande armée autrichienne, ayant, après la prise de Fossano et pendant que Mélas poursuivait les ennemis battus et en désordre, passé le 5 la Bormida et attaqué le général Saint-Cyr, celui-ci prit position sur les hauteurs de Novi et repoussa son adversaire aux lieux même ou Joubert avait été tué.

Cependant les esprits dans la ville de Gênes étaient en fermentation comme dans le reste de l'Italie ; l'armée française, bloquée par mer, s'y trouvait dénuée de tous les genres de ressources et murmurait hautement ; jamais position n'avait été aussi critique que celle du général Saint-Cyr, jamais aussi aucun ne s'en tira avec plus de sagesse et de fermeté ; mais s'il eût eu affaire alors au maréchal Suwarow, il était immanquablement perdu, et si les Autrichiens, après la prise de Coni, se fussent portés en masse sur la rivière de Gênes, il ne fût pas resté aux Français une seule place en Italie, car tout le reste de la Péninsule leur était déjà enlevé.

Mais avant de donner ici des détails à cet égard, écoutons sur les troubles de Gênes un agent russe que le consul Sankoski avait laissé dans cette ville et qui en rendait compte de la manière suivante : « Tout annonce que cette belle cité subira bientôt » le même sort que toutes les autres places de » l'Italie ; nos braves Russes, après avoir contribué » à la délivrance de Naples et de Rome, viennent » seconder les Autrichiens ; mais ce qui assure la » chute prochaine de cette ville, c'est que, non-» seulement elle est bloquée de manière à manquer » bientôt de vivres et de munitions, mais que les » soldats français sans solde, mal vêtus, mal nour-» ris, commencent à se mutiner. Dans leur détresse » ils ont pillé au dehors et au dedans, ce qui ac-» croît l'irritation déjà très-prononcée des habitants. » Il y a plus, le poste de la Bocchetta a été déserté » par ceux qui l'occupaient. D'autres ont arraché » leurs drapeaux à leurs officiers, s'en sont nom-» més de nouveaux et parlent de se rendre dans leur » patrie. Que Mélas arrive et il triomphe sans peine. » Le général Saint-Cyr fait de vains efforts pour » apaiser ces désordres, mais l'anarchie est dans » tous les corps, dans toutes les têtes ; que Suwa-» row n'est-il encore ici, tout serait bientôt terminé ! » Mais il n'y est plus et la lenteur autrichienne a » succédé à son utile activité ! Gênes est bloquée » par une flotte anglaise ; eh bien ! il y arrive encore » des vivres par des bâtiments légers qui échappent » à la croisière, et ils sont assurés à Livourne à 25 » pour cent par une compagnie anglaise ! Voilà ce » que c'est qu'un peuple commerçant ! » Gênes ne tomba donc pas entre les mains des alliés ; la fermeté du général Saint-Cyr, celle du gouvernement provisoire à la tête duquel fut mis l'avocat Corvetto, la politique fausse et tortueuse du cabinet autrichien qui voulait avoir un prétexte plausible de laisser stationner des forces considérables dans le Piémont, conservèrent cette ville aux Français ; ce qui augmenta l'irritation du tzar.

Durant cette campagne, l'une des plus sanglantes qui eussent encore eu lieu, où la marche de la politique et celle des événements militaires eurent l'une sur l'autre une telle influence qu'il serait impossible de ne pas les suivre simultanément si l'on veut connaître l'histoire tant secrète que publique de cette mémorable année, les relations diplomatiques de tous les cabinets européens coalisés ou neutres, amis ou ennemis, acquirent une activité dont ils avaient rarement donné l'exemple. La France à cet égard était à peu près nulle, vu la fureur et la diversité des passions qui l'agitaient. Sa propagande révolutionnaire, si puissante longtemps en Europe sur les peuples et si effrayante pour les gouvernements, avait échoué contre les effroyables résultats

(1) Depuis le maréchal duc de Bellune.

Digitized by Google

de ses œuvres; mais les entours de Barras cherchaient, quoique sans loyauté, à traiter avec les Bourbons; ceux de Sieyes à leurrer le cabinet prussien d'une intronisation brillante: et enfin des intrigants d'un tout autre étage à intéresser en faveur de la maison d'Orléans la cour d'Espagne qui songeait aussi à l'un de ses infants.

Le cabinet de Berlin examinait tout avec calme et conservait des relations avec les deux parties belligérantes; mais ceux de Londres et de Vienne, engagés dans une lutte sérieuse, multipliaient leurs efforts pour empêcher que le lien des trois puissance coalisées ne se relâchât avant que le but qui le leur avait fait former ne fût atteint, et ce but n'était nullement celui vers lequel l'empereur Paul voulait marcher. Le comte Louis de Cobentzel et le chevalier Whitworth, ministres d'Autriche et d'Angleterre à Saint-Pétersbourg, sentirent dès le début de la guerre que le caractère du tzar ne présageait pas une constance à toute épreuve, et que, vu son esprit chevaleresque et sa haine pour la révolution française, le moindre doute sur les intentions avouées de ses alliés amènerait la rupture du lien fédératif. Il fallait donc à ces deux ministres un appui qui servit à écarter tout soupçon sur leurs vues secrètes, et le duc de Serra-Capriola, ambassadeur de Naples, vivement intéressé à la délivrance de sa patrie, zélé serviteur de la maison royale dont son maître était issu, pouvait seul, par l'estime qu'il s'était acquise en Russie, sa longue expérience des affaires, sa connaissance parfaite des hommes et des choses dans ce pays, ses relations de famille comme allié des Viasemski, par la faveur enfin que ses opinions politiques lui avaient fait obtenir près de l'empereur Paul, pouvait seul, disons-nous, écarter les soupçons dont les deux ambassadeurs furent l'objet, éclairer leur marche, les guider et les seconder puissamment. Ils s'unirent donc à lui, et tous trois dans un parfait accord ils se dirigèrent vers le but qu'il leur était mutuellement utile d'atteindre. Le ministre anglais, pour occuper les Français en Italie et accélérer leur ruine pendant que les forces navales britanniques bloquaient les côtes de la France et de ses alliés, continuait à faire luire aux yeux de l'empereur, grand maître de Malte, l'espoir de posséder à ce titre le plus beau port de la Méditerranée et la gloire de rendre l'Europe entière à ses antiques lois. Le ministre d'Autriche, digne agent de Thugut, s'étudiant à dissimuler les vues réelles de son gouvernement par des lenteurs calculées, des réponses évasives, des protestations verbales, gagnait du temps et prolongeait ainsi l'utile secours des armées russes. Quant à celui de Naples qui avait également besoin de l'appui des Russes, des Autrichiens et des Anglais, dans des intentions très-différentes en résultat de celles de ces deux ministres et totalement conformes aux nobles idées du prince avec qui ils avaient tous trois à traiter, servait ses collègues avec ardeur, sagesse et persévérance, dans l'espoir d'obtenir des secours de terre et de mer en faveur du roi Ferdinand, car l'union des trois puissances coalisées devenait indispensable au salut de ce monarque. Le duc connaissait plus que tout autre le caractère incertain du tzar, et la nécessité de mettre promptement à profit une bonne volonté qui pouvait être de courte durée, et changer brusquement peut-être à l'instant même où l'on croirait avoir le plus juste espoir d'y compter. Aussi la cour de Palerme, éclairée à cet égard par les soins de son habile et honorable ministre, se hâta-t-elle, de concert avec ses alliés russes, anglais, autrichiens et turcs, de préparer son expédition contre Naples, en y employant non-seulement les troupes réglées qui lui restaient, mais des bandes de paysans révoltés de toutes parts contre les Français, et même des troupes de brigands.

Si nous avons jusqu'ici décrit les mouvements militaires en Italie, Suisse, Allemagne et Hollande, avec plus de détails que n'en comporterait peut-être un ouvrage essentiellement politique, c'est que des succès et des échecs des armées belligérantes dans ces contrées pouvait dépendre le sort du corps social de l'Europe; c'est encore parce que des intentions diverses des cabinets et de l'esprit différent des armées unies devaient naître des mésintelligences propres à entraîner la ruine de la coalition, causes, qui, endormies durant l'action, se réveillent furieuses au moment de la défaite ou du triomphe. Mais les événements relatif à Naples et à Rome étant d'une portée très-inférieure à celle des choses qui nous occupaient alors, nous allons suivre leur cours avec infiniment plus de rapidité. Comment néanmoins ne parlerions-nous pas ici de l'expédition aventureuse du cardinal Ruffo, de l'intervention sanguinaire de Nelson, des crimes et des malheurs dont une grande cité fut le théâtre, de l'issue d'une révolution faite selon les principes de la France?

Ruffo, homme aussi distingué par l'esprit que par le caractère, avait régi les finances romaines, où son amour de l'innovation et sa légèreté faisaient et défaisaient tour à tour, ce qui lui valut une caricature, renouvelée depuis pour Paul I[er], où il était représenté tenant d'une main, *ordre,* dans l'autre, *contre-ordre,* et ayant le mot *désordre* écrit sur son front. Entré dans l'administration napolitaine et ennemi des révolutions, il avait suivi le roi à Palerme, et tandis que, secondant les agents de Ferdinand IV, les Anglais, les Russes et les Turcs,

qui croisaient sur les côtes de la Pouille et de la Calabre, excitaient les peuples à l'insurrection, leur fournissaient des armes et débarquaient des officiers propres à les guider, le cardinal descendit à Reggio, lui troisième. Deux à trois cents hommes hommes se réunirent d'abord à lui; son armée, journellement et rapidement grossie, s'éleva bientôt à vingt-cinq mille hommes; mais aux féroces Calabrois s'étaient joints des brigands, des forçats déchaînés, et quoique le roi eût envoyé, pour la rendre plus redoutable et lui donner une organisation régulière, tout ce qu'il avait sous la main, Anglais, Russes, Autrichiens, Suisses, Portugais, Napolitains, Siciliens, Toscans, Romains, Grecs et Turcs, ces hordes ne s'en précipitèrent pas moins sur Naples avec une rage et une indiscipline que l'humanité du cardinal ne put calmer, que les efforts des généraux royalistes, chevalier de Micheroux et prince de Leporano, ne parvinrent point à maîtriser. Les républicains se reployèrent de poste en poste devant ces bandes furieuses que vomissaient à la fois les deux Calabres, la Pouille, les Abruzzes, et que le général parthénopéen ne put empêcher de pénétrer dans Naples, déjà menacée par les flottes anglaise, russe et turque; ils y entrèrent le 17 juin, jour où, dans la haute Italie, Moreau et Macdonald attaquaient les alliés, l'un sur la Bormida, l'autre sur le Tidone. Bientôt le fort Saint-Elme, que le chef de bataillon Méjan occupait avec une faible garnison française, se rendit; mais les révolutionnaires s'étaient réfugiés dans les autres forts et se disposaient à se défendre avec une vigueur qui eût compromis le sort de Naples; le cardinal, voulant épargner l'effusion du sang ainsi que la ruine de la capitale, leur accorda une capitulation qui leur donnait la faculté de sortir sains et saufs du royaume. Elle était signée de lui, en vertu des pouvoirs que lui conféraient ses instructions et sa qualité de vicaire général du royaume; le capitaine d'un vaisseau anglais, nommé Foot, y avait apposé sa signature. Nelson, cependant, lui, étranger et sans pouvoirs légaux, ne veut point la respecter, il fait mettre à mort ceux qui se croyaient couverts par cet acte solennel; il fait courir après ceux déjà embarqués ou partis. L'exaspération des insurgés s'accroît de ces exécutions qu'ils regardent comme une justification des excès auxquels ils se sont portés; quelques scélérats, que l'on rencontre partout, et principalement dans les villes populeuses, se joignent à eux; et ces forcenés réunis, impitoyables bourreaux de tous ceux que la haine, la rivalité, l'erreur même, leur désignent comme les partisans de la France, font de Naples un théâtre d'horreur, contemplé par Nelson froidement et comme une juste, utile et terrible leçon; par le cardinal comme un genre de monstruosité sans exemple qu'il avait cru prévenir, qu'il ne peut empêcher et dont il gémit.

Mais laissons parler sur cette épouvantable catastrophe le même agent secret qui rendit compte de l'entrée dans Naples de l'armée française et du danger que plus tard elle y courut. « J'avais vu, » j'avais fait passer à Votre Excellence le déplorable » tableau des troubles qui accompagnèrent ici l'en» trée de l'armée française; mais cette effroyable » image ne me donnait point encore l'idée de tous » les crimes que pouvait se permettre une populace » furieuse. L'arrivée des Calabrois réunis à des » bandits autorisés et à des galériens déchaînés » m'en ont rendu témoin. Mais reprenons les cho» ses au point où je les avais laissées dans mes der» niers rapports.

« Macdonald, en quittant Naples, n'avait pu don» ner pour toute ressource à ceux qui allaient » gouverner cette triste république que des conseils » de sagesse, de prudence, de fermeté, mais sur» tout de prévoyance et d'union. Quelques-uns » des hommes qui composaient ce gouverne» ment n'étaient ni sans talents ni sans quelques » qualités estimables; aussi tout parut calme d'a» bord; et si le roi avait dans les différentes classes » du peuple un grand nombre de partisans, ceux-ci » boudaient sans se révolter, comptant sur le bé» néfice du temps et les bévues de ceux auxquels » ils étaient soumis. Ces derniers ne les trompèrent » pas, car le gouvernement aussi inquiet que faible » devint bientôt cent fois plus rigoureux que ne le » fut le gouvernement de l'étranger. Ses rigueurs lui » firent des ennemis de ceux qui, peut-être, l'eus» sent paisiblement supporté, et le manque de » respect se joignant à une haine croissante, l'on » rit plus que l'on ne s'effraya des formes caute» leuses dont il masquait sa tyrannie. La république » parthénopéenne conservait cependant un faux air » d'existence. Là se voyaient un corps législatif, un » pouvoir exécutif, des ministres, une garde na» tionale nombreuse, belle et bien équipée, des » sociétés populaires qui ne parlaient que d'exter» miner tous les tyrans. Si tout cela donnait quel» que confiance aux sots et de l'effroi aux lâches, » les gens à vues moins courtes présageaient la » chute prochaine d'une administration qui, sans » bases et sans vigueur, ne prévoyait rien et n'a» vait aucun moyen puissant de résistance contre » l'attaque prochaine qui la menaçait. Cependant » le débarquement du cardinal Ruffo commençait » à faire naître dans les esprits une fermentation » qui, quoique sourde encore, n'en était pas moins

Digitized by Google

» sensible. Mais le gouvernement n'en parut que » plus fier, pour paraître ne rien craindre; la » ville, à son exemple, n'était plus peuplée que de » Brutus et de Scévola. Les moustaches effrayaient » les enfants, de grands sabres traînaient et reten- » tissaient dans les rues; on fusillait les royalistes » vrais ou prétendus, en satisfaisant sous cette » dénomination des haines particulières; l'on » nommait tout cela du patriotisme. La peur enfin » faisait vociférer : *Vive la république !* à des gens » qui eussent mieux aimé crier : *Vive le roi !* Ceux » qui ne connaissaient pas ce peuple l'auraient cru » beaucoup plus révolutionnaire qu'il ne l'était. » Enfin de quoi s'occupait alors le gouvernement? » à disserter sur les uniformes et les cocardes; à » donner au roi Ferdinand l'ordre exprès d'évacuer » Palerme sous quarante jours; il annonçait à » chaque instant une nouvelle victoire remportée » par son général Schipiani, que chacun de ces » prétendus triomphes rapprochait cependant de » la capitale. Bientôt le canon d'alarme, le tocsin, » des cris tumultueux agitent les airs, et le cardi- » nal étant parvenu à faire afficher par ses affidés » une proclamation royale des plus rassurantes, il » entre enfin dans Naples sans de grands obstacles, » le 17 juin. Ici cesse le ridicule et commence l'hor- » reur. Qui pourrait croire que *Vive le roi ! vive* » *la foi !* en eussent été le signal ! Les intentions » de Son Éminence étaient humaines et ses promes- » ses loyales, mais comment retenir des brigands » effrénés, une armée sans ordre et furieuse? Il » avait en vain ordonné d'illuminer pour prévenir » les excès commis dans l'ombre. Il commandait, » il prêchait la paix, et ce fut également en vain. » Ma plume se refuse ici à vous retracer l'épouvan- » table tableau qui frappa mes regards et dont ma » mémoire s'effraye encore. Mais je parlerai à Votre » Excellence de ceux qu'elle a connus et qui ont » péri; l'évêque de Carpi, le brave amiral Carac- » ciolo, le comte Riario beau-frère de votre ami le » marquis Massinini, votre banquier Batistesa, » quoique sincèrement dévoués à la cour de Pa- » lerme, viennent d'être condamnés et exécutés. » Ce sont là quelques-unes des œuvres du vain- » queur d'Aboukir. Celles de la populace sont plus » nombreuses, plus sanglantes, plus révoltantes » dans leurs détails, leur forme, leur durée; Votre » Excellence ne les connaîtra que trop tôt; quand » et comment auront-elles un terme? Il faut ce- » pendant rendre justice à quelques-uns même des » chefs insurgés; Pronio, par exemple, est un » homme plein d'honneur et de qualités estimables; » il a, comme le cardinal, cherché à prévenir ou à » arrêter le torrent du crime, et, comme lui, n'a » pu y parvenir. Rocca-Romana, heureusement » rentré en grâce, contemple en frémissant le ré- » sultat de ses coupables intrigues; mais, dans la » fausse position où il s'est placé, il n'ose en gémir » publiquement. Enfin je ne sais si Votre Excellence » pourra croire à toutes les horreurs qui lui seront » racontées et dont il serait difficile d'exagérer la » peinture, car c'est à peine si j'y crois moi-même » qui ne les ai que trop vues. »

Le roi était rentré à Naples le 27 juillet, mais les réactions contre-révolutionnaires ne cessèrent qu'à la publication d'une amnistie signée à Palerme le 23 avril 1800 et promulguée à Naples le 30 mai seulement (1); acte de grâce très-incomplet, car les exceptions y montaient à 331 individus ainsi qu'à leurs adhérents, sans compter ceux qui avaient fui ou qu'on se réservait d'en excepter encore.

Jusqu'à l'époque de la rentrée du roi, le gouvernement réorganisé attendait l'issue des opérations de l'armée dans la haute Italie, et se contentait de compléter la conquête du royaume sur les Français et les insurgés; aussi, une armée composée d'Anglais, de Russes, de Suisses, de Napolitains, et que suivait une horde de brigands, marcha-t-elle le 20 juillet sur Capoue, où le chef de brigade Girardon fut obligé de capituler le 29. Gaëte se rendit le 31; mais Pescara se défendit pendant deux mois et obtint une capitulation qui ne fut pas violée. Cependant l'armée napolitaine marchait sur Rome, sous les ordres du Suisse Burckhardt et à l'instigation du gouvernement russe, toujours fidèle à ses idées restauratrices; elle était précédée d'une proclamation annonçant le rétablissement de l'ancien gouvernement pontifical. « Ce sont, y disait-on aux » Romains, les adorateurs de la croix qui s'avan- » cent vers vous; c'est le signe de la victoire, que » vos âmes s'en réjouissent ! Qu'à son aspect les » ennemis de Dieu, du trône, de l'autel et de l'hu- » manité demeurent confondus; qu'ils fuient à » l'approche de cette enseigne triomphante ! qu'à » notre arrivée la cocarde napolitaine soit de toutes » parts arborée ! Arrachez l'arbre de la rébellion » dont votre terre est souillée; substituez à cet em- » blème du vice et du crime cet étendard salutaire » sous l'ombre duquel fleurissent tous les genres » de vertus; accueillez-nous donc; la religion le » commande; votre sûreté, votre bonheur, votre » devoir l'exigent. » Cette proclamation peu connue, grâce aux soins de l'ambassadeur Bertolio et à ceux de la police civile et militaire, n'en circula pas moins en partie, et si elle donnait aux fermes partisans du souverain pontife l'espoir d'être promp-

(1) Voyez la pièce justificative E.

Digitized by Google

tement affranchis du joug de la France, elle fut loin de rassurer les révolutionnaires de toutes classes, effrayés des vengeances dont Naples avait été l'affreux théâtre. On se rappelait aussi les négociations entamées par les cours de Naples, de Turin et de Vienne, avec Bonaparte et le directoire, pour un partage de l'État romain, et nombre de gens tremblaient que le projet, alors avorté, ne se renouvelât entre des cabinets dont les armées étaient victorieuses. Il en résulta que personne n'osa bouger et que les compromis s'armèrent et secondèrent dans la défense de la ville sainte la faible garnison française. Elle était composée de debris de corps et de malades, et quoique avec un effectif de quatre mille hommes environ, elle ne pouvait guère mettre sous les armes que quinze cents soldats, avec lesquels elle devait défendre à la fois Rome, Civita-Castellana, Civita-Vecchia, sous le commandement du général Garnier, ancien maçon de Marseille, dont la fortune militaire était l'une des nombreuses erreurs du jacobinisme. Nous n'entrerons pas dans les détails de cette défense de Rome, cernée plutôt qu'assiégée par des Autrichiens, des Russes, des Anglais, des Napolitains et des bandes de brigands; où la tranquillité intérieure fut maintenue par un gouvernement provisoire que forma la nécessité de centraliser le pouvoir, et dont la sûreté extérieure fut due aux talents du général Thuillier, ancien avocat de Milan; car le général Garnier n'y manifesta ni fermeté ni bravoure. Nous ne devons cependant pas omettre ici un fait assez curieux, et qui a trait à l'homme qui allait bientôt jouer le rôle le plus brillant en France et en Europe.

Un bâtiment léger, parti d'Alexandrie, s'était, pour éviter les croisières anglaises, jeté dans Porto-Danso, non encore occupé par les Napolitains, porteur de dépêches du général Bonaparte pour le directoire; elles furent remises au gouvernement provisoire, qui, très-indiscrètement, les ouvrit, et, plus indiscrètement encore, les révéla; car on y trouvait le roman le plus absurde qui, de mémoire de bulletin, ait jamais été jeté à la crédule sottise. Le général, selon ce rapport, *avait pris Saint-Jean-d'Acre;* « mais ses soldats, tout en se » battant dans les rues, ayant appris que la peste » régnait dans les murs de la ville, il en avait or» donné aussitôt l'évacuation, pour fuir une conta» gion qui le déterminait à retourner en Égypte. » L'on s'est bien gardé de faire imprimer en France cette pièce curieuse.

La garnison de Rome attaquait de toutes parts pour s'assurer des vivres, et n'était réellement pas attaquée; mais cet état de choses ne pouvait durer. Ne voulant point capituler avec des troupes qui eussent peut-être mis la ville au pillage, on s'adressa au commodore Trowbridge, qui croisait devant Civita-Vecchia avec le vaisseau *le Culloden*. Le général autrichien Frœlich refusa d'abord de reconnaître cette capitulation, signée le 25 septembre 1799, et les Russes, également mécontents qu'on se fût adressé aux Anglais seuls, voulurent arrêter en mer la garnison que l'on transportait en France, nouveau germe de dissentiments entre les trois puissances alliées; mais une querelle plus sérieuse eut lieu entre les Autrichiens et les Russes, par rapport à la capitulation d'Ancône.

Les Autrichiens, les Turcs, les Russes, les insurgés commandés par Lahoz, assiégeaient, depuis le 18 mai, cette place défendue avec autant de talent que de vigueur par le général Monnier, et que bloquait une flotte turco-russe. Réduite à la dernière extrémité, elle se rend enfin le 13 novembre, après avoir soutenu un siége de près de six mois. Mais l'honorable capitulation qu'obtint le général français ne fut signée qu'avec le général autrichien, dont les drapeaux furent seuls arborés sur les murs de la forteresse; nouveau grief de l'empereur Paul contre le cabinet de Vienne, dont l'inquiète ambition s'était déjà défait du concours de ces insurgés, à la tête desquels on avait vu jusqu'à des femmes, entre autres l'amazone toscane *Alexandria-Maria,* sous les coups de laquelle Sienne était tombée; car l'Autriche craignait la nationalité italienne que Paul Ier eût voulu encourager. Tout annonçait donc la prochaine dissolution d'une alliance que le cabinet prussien n'avait jamais crue ni solide ni durable; mais un événement dont ce même cabinet parut seul alors juger sainement l'immense portée ne pouvait manquer, en donnant en France une direction nouvelle aux affaires politiques et militaires, de hâter la rupture d'une coalition sans unité dans son action et sans accord dans ses vues; c'était l'arrivée inopinée de Bonaparte, échappé d'Égypte et tombant, aux acclamations universelles, sur un état de choses où tout était confusion et impuissance. Mais avant de présenter le tableau de ce qui se passait alors et de la résurrection subite d'un État sans existence réelle, retraçons avec rapidité les événements qui, en Orient, précédèrent ce mémorable changement de scène dont l'influence devait être si puissante sur les intérêts de l'Europe entière.

Digitized by Google

1798.

Blocus d'Égypte. — Sidney-Smith. — Firman du Grand Seigneur. — Révolte du Caire; — Apaisée. — Supplices nocturnes. — Expédition de Syrie. — Levée du siége de Saint-Jean-d'Acre. — Rapports mensongers de Bonaparte. — Débarquement des Turcs. — Rapport ottoman. — Bataille d'Aboukir. — Départ de Bonaparte. — Sa lettre au grand visir. — Lettre de Kléber au directoire. — Arrivée de Bonaparte à Paris. — Il s'unit à Sieyes. — Tentative de négociations avec l'Angleterre. — Talleyrand. — Grenville. — Débats au parlement. — L'Autriche. — La Prusse. — Promesse au cabinet de Berlin. — Suppression de journaux. — Pacification de La Vendée. — Agents royalistes. — Lettre de Louis XVIII. — Vernek. — Préparatifs des alliés. — Russes à Jersey. — Vioménil. — Reprise des hostilités. — Blocus de Gênes. — Armée de réserve. — Passage du Saint-Bernard. — Bataille de Marengo. — Capitulation de Mélas. — Retour de Bonaparte à Paris.

Après le combat naval du Nil (Aboukir), tandis que l'amiral Hood était chargé de bloquer Alexandrie, et que Nelson se rendait à Naples pour y réparer et ravitailler son escadre considérablement délabrée, contribuer plus tard au salut de la famille royale, veiller à la sûreté de la Sicile, et former, conjointement avec les Russes et les Portugais, le blocus de Malte, le commodore Sidney-Smith, miraculeusement sauvé de la prison du Temple et accompagné de deux officiers français émigrés, ses principaux libérateurs, fut envoyé d'abord à Maroc, pour y ménager des relations amicales avec le souverain de ce pays, puis à Constantinople, à l'effet d'y traiter d'une alliance offensive et défensive entre son gouvernement et la Porte Ottomane, et de presser les préparatifs d'une expédition contre Bonaparte. Il devait en outre croiser sur les côtes d'Égypte et de Syrie; couper les communications maritimes de l'armée française; tenter de pénétrer dans le port d'Alexandrie pour y brûler les bâtiments armés; surveiller enfin tous les mouvements de l'ennemi et principalement ceux qui auraient pour but une expédition contre la Palestine; car les Anglais avaient déjà su très-bien, grâce à l'or qu'ils prodiguaient dans les bureaux mêmes du directoire, que, par une lettre confidentielle de Bonaparte à Talleyrand (1), le général avait proposé de surprendre Malte, où il possédait de secrètes intelligences, et de s'emparer ensuite de l'Égypte. « Expédition, l'avouait-il plus tard, qui avait trois buts : » 1° d'établir sur le Nil une colonie française qui tînt » lieu de Saint-Domingue; 2° d'ouvrir un débouché » en Afrique aux manufactures françaises; 3° de » partir d'Égypte pour porter une armée sur l'Indus » et soulever les Marattes. » Or l'expédition de Syrie eût été un acheminement à la réalisation de ces vastes projets.

(1) Du 13 septembre 1797.

Nul n'était, plus que Sidney-Smith, capable de remplir avec succès la mission qui lui était confiée; son zèle, son audace, sa dévorante activité en faisaient foi. Marin depuis l'âge de treize ans, la paix de 1783 l'ayant rendu à un repos qui lui pesait, on l'avait vu en 1788 servir les Suédois contre les Russes et se distinguer par sa valeur et ses talents dans le combat où ceux-ci furent vaincus en 1791 dans le golfe de Finlande; courir au service des Turcs après la paix de Verala; être employé sous l'amiral Hood au blocus et à l'occupation du port de Toulon, où il incendia les vaisseaux qu'on ne put emmener, quand les Anglais évacuèrent cette place; enfin, pénétrer en 1795, avec sa frégate, dans la rade de Brest et même personnellement dans la ville. Moins heureux au Havre, il y fut pris (2) et conduit au Temple; mais le directoire, qui ne parlait de rien moins que de le faire fusiller comme espion, craignit des représailles et se refusa à tout échange, même contre douze mille prisonniers français; il s'en vantait du moins. Ces propositions, l'intrigue, l'or du ministère britannique ayant échoué, on s'adressa au comte d'Artois, lieutenant général du prétendant, qui était alors en Angleterre, et, pour obéir aux ordres de ce prince, le chef de chouans Rochecotte, Phelippeaux et M. Hyde de Neuville, avec un danseur de l'Opéra, secondés des amis du commodore, l'arrachèrent de sa prison, à l'aide d'un faux ordre de translation à Fontainebleau. Sauvé ainsi des plus grands périls et reçu avec ivresse en Angleterre, il ne sollicita de son

(2) Le 19 avril 1796.

Digitized by Google

gouvernement, pour toute récompense de ses services, que des dangers nouveaux. Tel était ce marin d'un caractère vraiment chevaleresque, dont l'inattaquable loyauté fut constamment outragée par Bonaparte, qui, tout en cherchant à le déprécier, n'en fit pas moins involontairement son éloge en disant : « Si ces imbéciles de directeurs eussent su » le retenir en prison, j'étais le maître de l'Asie! » En effet, commandant *le Tigre*, vaisseau de quatre-vingts canons, Sidney-Smith ne perdit jamais de vue le grand capitaine qu'il avait ordre de surveiller, inquiéta ses garnisons sur les côtes égyptiennes, intercepta ses convois maritimes, éclaira les populations musulmanes sur leurs intérêts, sur les intentions belliqueuses de la Porte Ottomane, les dangers, les craintes et l'impuissance de leur dominateur; il encouragea enfin le pacha de Saint-Jean-d'Acre à une résistance qu'il seconda personnellement, et en lui donnant pour diriger la défense de sa place l'intelligent Phelippeaux, l'un de ses sauveurs et le condisciple de Bonaparte.

De son côté, le commandant en chef de l'armée d'Orient, descendu en Égypte le 1er juillet 1798, maître aussitôt d'Alexandrie, vainqueur des redoutables mameluks aux combats de Rhamahniéh, de Chebreisse, des Pyramides, avait déjà contraint Mourad-Bey à se jeter dans la haute Égypte, où il était vivement poursuivi par le général Desaix, et après être entré dans la ville du Caire, vingt-deux jours seulement depuis celui où il opéra son débarquement, il repoussait Ibrahim-Bey sur El-Arich par la victoire de Saheley'h, et se trouvait à trente lieues au delà du Caire, quand, déjà conquérant de l'Égypte en moins de six semaines, il apprit les désastres de sa flotte.

D'autant plus accablé de cette catastrophe qu'elle devait alimenter des mécontentements remarquables parmi les principaux chefs de l'armée, et que cet événement le privait, tant des secours qu'il avait espéré recevoir que de la puissante coopération d'une armée navale, il chercha à voiler ses secrètes pensées sous un calme apparent; mais il ne s'en voyait pas moins exilé, bloqué, sans relations possibles avec la France. Il songea donc à s'établir solidement dans le pays conquis, pour en faire la base des gigantesques projets qui depuis longtemps riaient à son imagination.

Cependant l'état moral de son armée, le peu de ressources que présentait l'Égypte, le découragement d'un grand nombre de ceux qui faisaient partie de l'expédition, et dont les romanesques espérances se trouvaient frustrées, étaient connus des Anglais par l'interception des correspondances particulières. Ils savaient aussi par les rapports mutuels également saisis de Bonaparte et du gouvernement français, combien les vues ambitieuses, usurpatrices et conquérantes du général contredisaient ses protestations de paix et d'amitié adressées à la Porte Ottomane, avec d'autant plus de perfidie que dès lors il avait engagé Ali, pacha de Janina, à se révolter contre elle, et Djezzar-Pacha à se déclarer indépendant sous sa protection. Parmi les lettres tombées entre les mains des croiseurs anglais et remises aux Turcs, il s'en trouvait une de Barras à Bonaparte où il était dit : « Les musulmans tien» nent à leur religion, il faut vous faire un plan » adapté à leurs préjugés. A l'égard des faibles vous » emploierez les armes, les massacres, le pillage; » quant aux forts, vous vous servirez de la ruse » pour les empêcher de nuire, en respectant leur » religion, leurs femmes, leurs propriétés, jusqu'à » ce que vous soyez entièrement maître. Semez les » haines, secourez les faibles et vous subjuguerez » facilement les forts. »

Bonaparte cependant voulut se concilier les esprits, ne sentant pas assez combien était implacable la rage fanatique des musulmans contre les chrétiens. En vain écrivit-il au schérif de la Mecque (1) : « Nous sommes amis des musulmans et de la reli» gion du prophète ; » en vain s'efforçait-il de vanter son invincible puissance au bey de Tripoli, à l'iman de Mascate, à Djezzar-Pacha, qu'il flattait et menaçait tour à tour; les Anglais déjouaient toutes ses ruses, dévoilaient tous ses mensonges, démentaient toutes ses assertions, opposaient à ses promesses fallacieuses ses actes et ses propres écrits, enfin ils le montraient en contradiction perpétuelle avec lui-même. Le Grand Seigneur lança contre lui un firman adressé aux pachas, aux beys, kachefs et scheicks, ainsi qu'à tous ses sujets, tant Arabes qu'Égyptiens, où les Français étaient traités de « nation d'infidèles obstinés et de scélérats sans » frein, qui nient l'unité de Dieu et ne croient pas » à la mission du prophète; qui ont détruit les fon» dements de toute religion, ruiné leurs temples, » chassé leurs prêtres, soufflé partout le feu de la » discorde; qui se sont jetés sur tous les royaumes » pour y abolir gouvernement et religion. Tout mu» sulman, y est-il dit, doit en conséquence prendre » les armes contre eux; soyez unis, aidez-vous les » uns les autres. Qu'ils périssent, que leurs cendres » soient jetées au vent, car la promesse de Dieu » est formelle, l'espoir des méchants sera trompé » et les méchants periront. » Ce firman, dont nous ne citons ici que quelques phrases, est imprimé textuellement page 245 de ce volume,

(1) Lettre du 25 août 1798.

Digitized by Google

comme pièce justificative. Il avait secrètement circulé en dépit d'une police militaire, sévère dans ses actes, mais qui, comptant sur sa force, sembla sommeiller alors.

Cependant les esprits s'enflammaient, et une conjuration dont le succès eût été le massacre de tous les Français éclata le 21 octobre dans la ville du Caire, dura trois jours, mais fut vaincue par la froide et intelligente vigueur de Bonaparte, et suivie d'exécutions nombreuses et nocturnes dans la citadelle (1).

Tranquille dès lors sur ce point, et couvert au sud par les succès de Desaix contre Mourad-Bey, l'Orient seul lui inspirait encore des inquiétudes; aussi écrivait-il à Djezzar-Pacha (2): « Je ne veux » pas vous faire la guerre, mais si vous continuez » à donner refuge à Ibrahim-Bey, je regarderai » cela comme une marque d'hostilité, et j'irai à » Acre. »

Bonaparte n'était cependant pas exempt de soucis sur ce qui se passait en Europe; ses ordres à l'amiral Villeneuve et au commissaire de la marine à Toulon (3) n'avaient point été reçus ou étaient demeurés sans effet. Il ne lui parvenait aucune nouvelle de France; il doutait que le directoire en eût de lui, et quoiqu'il vantât sa situation, tout lui démontrait ce qu'elle avait de critique. Ce qu'il apprenait par quelques Arabes lui annonçait une redoutable invasion de la part du gouvernement turc. N'ayant plus néanmoins à la craindre par mer dans une saison déjà avancée, il crut enfin devoir la prévenir en marchant vers la Syrie, pour y ruiner les moyens hostiles de l'ennemi, opération qu'il retardait pourtant dans l'espoir, toujours trompé, de recevoir des secours ou du moins des lettres qui le missent au courant des affaires de France, car aucune ne lui était encore parvenue.

Tous les préparatifs de son expédition se trouvaient déjà faits, quand arrivèrent enfin deux négociants français, nommés Hamelin et Livron; mais ils avaient depuis plusieurs mois quitté leur patrie, et sur leur rapport il écrivit à Kléber (4) que Passwan-Oglou venait de détruire l'armée du capitan-pacha et était maître d'Andrinople, ce qui, demontrant la faiblesse du gouvernement turc, l'encouragea dans ses projets contre la Syrie.

Il avait, dès la fin de décembre, visité les environs de Suez; mis cette place en état de défense; exploré les deux rives de le mer Rouge; combiné les moyens de traverser la Perse pour attaquer les Anglais dans les Indes, ne doutant point de ses rapides succès en Palestine; et il donna même à Tippoo-Saïb (5) avis de ses vastes projets, car il était loin d'imaginer que ce prince dût bientôt tomber (6) sous les coups d'un général anglais alors inconnu (7), mais qui plus tard devait mettre un terme à sa prodigieuse fortune.

Il part donc le 11 février 1799, arrive le 17 à El-Arich qui s'était rendu la veille, pénètre en Syrie le 28, attaque et prend en deux jours la bicoque de Jaffa dont la garnison, forte de quatre mille hommes, qui avait capitulé le 6 mars, est en totalité fusillée le 10, et il arrive le 18 devant Saint-Jean-d'Acre à la tête d'environ douze mille hommes, mais avec peu de munitions de guerre et sans artillerie de siége, la sienne lui ayant été enlevée par Sidney-Smith, mouillée devant Caïffa, en sorte que ce qui devait servir à l'attaque de la place fut employé à compléter son armement, ainsi que tout ce que put lui fournir une croisière anglaise qui la protégeait et l'alimentait.

Bonaparte avait écrit à Djezzar-Pacha: « Redevenez mon ami, et je vous ferai autant de bien que » je peux vous faire de mal. » Cependant il ne put l'intimider, et après huit assauts meurtriers et la perte de plus de trois mille hommes, il se vit, le 20 mars, forcé de lever le siége, traînant à sa suite le désespoir, la misère et la peste. Il n'en mandait pas moins au directoire (8): « Je vous ai déjà fait con» naître, par le courrier expédié le 21 floréal, les » événements glorieux pour la république qui se » sont passés depuis trois mois en Syrie. » Et il écrivait le 15 juin au divan du Caire: « J'amènerai » avec moi beaucoup de prisonniers et de drapeaux; » j'ai rasé le palais de Djezzar, les remparts d'Acre » et bombardé la ville de manière qu'il n'y reste pas » pierre sur pierre. Tous les habitants ont évacué » la ville par mer, Djezzar est grièvement blessé. » Trente bâtiments chargés de troupes sont venus » à son secours; trois ont été pris par mes frégates, » le reste est dans le plus mauvais état ou détruit. » Il mandait aussi les mêmes choses à l'adjudant général Almeyras, et le 27 juin au général Marmont: « L'armée qui devait se présenter devant Alexandrie. » et qui était partie de Constantinople le 1er rhamadan, a été détruite sous Saint-Jean-d'Acre, » an-

(1) Bourienne, secrétaire du général Bonaparte, a donné le détail de ces exécutions dont il transcrivait lui-même les ordres. (*Note de l'éditeur.*)

(2) Le 19 novembre 1798.

(3) Lettre du 21 avril 1798.

(4) Lettre du 5 février 1799.

(5) Le 25 janvier 1799.

(6) Le 2 avril.

(7) Wellington.

(8) Rapport du 27 mai.

Digitized by Google

nonçant que *l'extravagant Sidney-Smith* pourrait peut-être en débarquer les restes, qui ne montaient guère qu'à *deux mille hommes* (1). Cependant il apprit, le 15 juillet, que tous ces Turcs, qu'il disait avoir anéantis, venaient d'opérer leur débarquement à Aboukir, dont le fort leur fut rendu sans résistance. Les espions portaient l'armée ottomane à quarante mille hommes, et Marmont la supposait de quinze à dix-huit mille (2). Elle n'était cependant que de sept mille hommes, selon le rapport suivant adressé à Mustapha, et daté du 21 séfir : « Le jeudi » 7 séfir (11 juillet), Mustapha-Pacha, y est-il dit, a » débarqué, et après sept heures de combat la victoire s'est décidée en faveur des musulmans. Le » château a capitulé. Il y avait environ cinq cents » infidèles et aucun d'eux n'a pu se sauver. Le » général Bonaparte est arrivé à Rhamahniéh avec » dix mille hommes; nous ne sommes que sept » mille, mais Dieu nous fera triompher par la protection des prières du prophète. » Ce qui confirme l'exactitude de cet état numérique de l'armée turque, c'est un rapport subséquent adressé au caïmacan du grand visir, où l'on se plaint d'avoir trop peu de fonds « pour faire distribuer tous les » jours sept mille rations » dans un pays qui n'offre aucune ressource pour y suppléer. Cette expédition qui, par sa faiblesse, semblait confirmer les mensonges débités sur celle de Syrie, mais que la vanité grossit après le succès, fut un coup de fortune pour Bonaparte, car elle rendit quelque éclat à ses armes flétries devant Saint-Jean-d'Acre. Parti du Caire le 16, arrivé à Alexandrie le 23, il battit complétement les Ottomans le 25, et le pacha qui les commandait fut blessé et fait prisonnier. Quant au fort d'Aboukir, il ne se rendit que le 2 août, après avoir été mieux défendu par les Ottomans qu'il ne le fut contre eux. Mais cette victoire eut un résultat immense et inattendu sur les affaires de France et celles de l'Europe; car Bonaparte ayant eu l'occasion d'envoyer un parlementaire à la flotte anglaise qui protégea le débarquement et le rembarquement des Turcs, les gazettes qu'on eut l'imprudent orgueil de lui faire passer l'instruisirent de tous les désastres essuyés par les armées françaises en Italie, et de la perte presque totale de ses glorieuses conquêtes. Bonaparte prend donc à l'instant son parti; il ordonne l'armement de deux frégates et de deux bâtiments d'un rang inférieur, masque son départ sous le prétexte d'une reconnaissonce des côtes, et s'embarque le 23 août avec les hommes les plus dévoués à sa fortune, après avoir donné au général Kléber un rendez-vous où il ne devait trouver que la lettre par laquelle le commandement de l'armée lui était remis. Cette lettre (3) portait que, « si, par des événements incalculables, il n'avait reçu aucun se» cours jusqu'au mois de mai, il était autorisé à » conclure la paix avec la Porte Ottomane; persis» tant toujours, y disait Bonaparte, dans l'assertion » que j'ai avancée, que l'intention de la France n'a » jamais été d'enlever l'Égypte à la Porte. » C'était dans cet esprit de déception sans succès présumable, qu'après la bataille d'Aboukir, et en renvoyant le pacha prisonnier, il écrivait au grand visir (4) : « Par » quelle fatalité la Porte et la France, amies de tous » temps, la France ennemie de la Russie et de l'Em» pereur, sont-elles en guerre? Il n'est pas un » Français de tué qui ne soit un appui de moins » pour la Porte! La France a détruit les chevaliers » de Malte et croit, comme l'ordonne l'islamisme, » qu'il n'y a qu'un seul Dieu. Ainsi donc la Porte a » déclaré la guerre à ses véritables amis! Ainsi donc » la sublime Porte, l'amie de la France quand cette » puissance a été chrétienne, lui fait la guerre dès » l'instant que la France s'est rapprochée de la » croyance musulmane! » Puis passant à des menaces, il ajoute : « Mon armée est forte, approvi» sionnée de tout ce qui peut la rendre victorieuse; » je ne crains donc rien. Je suis ici invincible; » mais je dois à l'humanité la demande que je fais. » Je battrai toutes les armées lorsqu'elles projet» teront l'envahissement de l'Égypte; mais je ré» pondrai à toutes les ouvertures de négociations. » Il n'y avait cependant pas plus de vérité dans le tableau qu'il présentait de sa formidable situation qu'il ne restait à Kléber de moyens pour conserver l'Égypte tout entière jusqu'au mois de mai 1800, c'est-à-dire durant plus de huit mois; aussi ce général écrivait-il au directoire (5) « que Bonaparte est parti » sans en avoir prévenu personne; lui a donné un » rendez-vous où il n'a trouvé que ses dépêches et » une lettre pour le grand visir à Constantinople, » quoiqu'il sût que ce pacha était déjà arrivé à » Damas; que l'armée est réduite de moitié; qu'il » s'agit de résister aux efforts de trois grandes puis-

(1) Le secrétaire Bourienne rapporte que lorsqu'il écrivit sous la dictée du général en chef toutes ces dépêches mensongères, n'ayant pu dissimuler sa surprise d'un pareil récit sur des faits dont il venait d'être le témoin, Bonaparte lui dit brusquement : « Allez donc, vous n'y entendez rien... » et qu'il fallut continuer d'écrire. (*Note de l'éditeur.*)

(2) Rapport du 23 juillet.

(3) Lettre du 23 août 1799.

(4) Lettre du 18 août 1799.

(5) Lettre du 26 septembre 1799.

» sances, la Porte, les Anglais et les Russes; que le » dénûment d'armes, de poudre de guerre, de fer » coulé, présente un tableau aussi alarmant que la » subite diminution d'hommes; que les troupes sont » nues, que les maladies augmentent; que les offi- » ciers de santé manquent; que le général Bona- » parte a épuisé toutes les ressources et n'a pas laissé » à son départ un sou dans la caisse, mais un ar- » riéré de 12,000,000 fr.; que l'Égypte, quoique » tranquille en apparence, n'est rien moins que » soumise; que les mameluks quoique dispersés » ne sont pas détruits; que deux mille mameluks et » trente mille hommes de l'armée du visir sont à » Acre; que la crise approche. El-Arich, dit-il, est » un méchant fort n'ayant que pour quinze jours » de vivres; les Arabes seuls étaient dans le cas de » faire des convois, mais tant de fois trompés, » ils s'éloignent, se cachent, et l'armée du grand » visir enflamme leur fanatisme. Alexandrie n'est » qu'un camp retranché; il était défendu par une » nombreuse artillerie de siége, mais nous l'avons » perdue dans la désastreuse campagne de Syrie. » Puis il ajoutait par post-scriptum. « Le capitan- » pacha nous a renvoyé un soldat pris à El-Arich; » il lui avait fait voir toute son armée; quant à » moi, il me serait de toute impossibilité de réunir » plus de cinq mille hommes. » Si cette lettre, qui ne parvint à Paris que le 12 janvier 1800, y fût arrivée avant Bonaparte, entre les mains de qui elle tomba, ce général eût peut-être été arrêté et fusillé comme déserteur si le directoire en eût eu le pouvoir, d'autant qu'un grand nombre d'autres lettres, dont la plupart furent interceptées par les croisières anglaises, ajoutaient à ce qu'on vient de lire des plaintes amères, des accusations sérieuses, des détails effrayants, dont le parti révolutionnaire se fût puissamment armé contre lui.

Bonaparte cependant, après avoir, durant une traversée de quarante-cinq jours, trompé la vigilance de la station anglaise et longé la côte d'Afrique pour éviter les croiseurs britanniques, avait relaché à Ajaccio; il eut le bonheur d'échapper ensuite à une escadre ennemie et débarqua le 9 octobre à Fréjus, où l'empressement des habitants, qui le regardaient comme le sauveur de la France, mit obstacle à l'exécution des lois sanitaires. Il ne fit donc pas de quarantaine et partit aussitôt pour Paris, où il arriva le 16, après avoir recueilli sur toute sa route des plaintes vives et générales sur les maux de tous genres dont la France était accablée sous un gouvernement inepte, cupide, oppresseur, et dont la chute était l'objet des vœux de tous.

Le directoire, aussi méprisé que haï, ennemi tout à la fois et complice des révolutionnaires, ne vit qu'avec cette aversion sans courage qui ne sait ni dissimuler ni frapper, tomber sur lui, comme la foudre, un homme promptement entouré de la faveur de tout ce qui était honnête et de l'intrigue de ce qui ne l'était pas. Voulant et n'osant rien contre lui, sa rage se consumait dans une vaine et craintive stupeur. Quant à Bonaparte, il observait avec soin les hommes et les choses, redoutait la finesse de Fouché, haïssait le cœur faux et l'esprit obscur de Sieyes, méprisait tout le reste du gouvernement, directeurs, ministres et autres, voulait des complices, mais ne voulait l'être d'aucun factieux. Observé lui-même par les différents partis, qui n'avaient pas même le mérite d'être des factions, car ils étaient sans chefs, sans union et sans but, il fût difficilement parvenu là où tendait son ambition, si son frère ne l'eût rapproché de Sieyes, qui se flatta de faire de lui un instrument, et de Fouché qui ne demandait pas mieux que de devenir le sien. Pour Talleyrand, très-humble serviteur des circonstances, prévoir la grandeur prochaine de Bonaparte c'était s'y vouer, et la faveur publique en faisait déjà une puissance. Son ascendant fut tel que, loin d'être obligé de séduire Moreau, il lui suffit de lui donner ses ordres, et la faiblesse de celui-ci se prononça contre sa véritable opinion. Mais il ne put associer à ses projets le général Bernadotte, antagoniste naturel et implacable de tout individu placé au-dessus de lui, et qui donnait le nom d'amour de la liberté à son ambitieuse jalousie. Augereau, Jourdan et quelques autres jacobins de leur trempe, ennemis du gouvernement qui seul eût pu leur procurer une utile direction, ou trouver en eux une force agressive, discrédités d'ailleurs dans le public par l'âpreté de leurs opinions ultra-révolutionnaires, ne formaient qu'une cohue violente sans unité, sans talent, sans chef, s'agitant sans objet fixe. Aussi Bonaparte ne craignit-il rien de leurs niais conciliabules ni de leur oiseux bavardage. Mais si tout fut habileté et audace dans le plan du coup d'État qu'il méditait, ces avantages lui manquèrent totalement dans l'action.

En vain le corps législatif avait-il été transféré à Saint-Cloud, Bonaparte chargé de l'exécution du décret, les troupes mises sous son commandement, la plupart des militaires dévoués à sa personne, deux des cinq directeurs entrés dans ses vues; si la majorité du directoire, sûre d'avoir un intrépide agent dans Bernadotte, eût conservé quelque fermeté; si les ennemis de Bonaparte, dans le conseil des Cinq-Cents, se fussent réunis sous un chef accrédité, ou même n'eussent pas perdu en vaines paroles un temps qu'ils devaient mettre à profit

Digitized by Google

par une démarche prompte; ce parti, le plus nombreux encore, l'aurait facilement condamné, immolé et voué légalement à l'exécration de la mobile, tremblante et très-moutonnière France. Mais son frère Lucien eut assez d'adresse et de courage pour ralentir la fougue de ses ennemis; Murat l'audace de terminer les débats à coups de baïonnette, et Barras, le premier, abdiqua le pouvoir constitutionnel en envoyant sa démission. Le directoire, réduit à Gohier et Moulins, déjà retenus prisonniers par Moreau, n'osa, dans son imbécile respect pour une constitution qui le tuait, donner aucun ordre aux ministres et à l'armée, qui lui eussent peut-être obéi.

Trente serviles députés représentant alors le corps législatif, rassemblés avec peine et délibérant sous l'empire du sabre, abolissent le gouvernement directorial, établissent une commission consulaire composée de Bonaparte, Sieyes, Roger-Ducos, et expulsent arbitrairement de leur sein soixante députés.

Voila quel fut ce coup d'État du 18 brumaire (9 novembre 1799), contre lequel Gohier et Moulins protestèrent au lieu d'agir. Il fit réellement passer l'autorité entre les mains d'un seul; car, quoique Bonaparte ne fût qu'un des trois membres du consulat provisoire, il s'empara de la présidence, parla en son nom au peuple et à l'armée, ordonna ou dirigea tout, désigna presque seul les hommes à éloigner ou à employer, et, dictée par lui, la loi du 19 brumaire, qui chargeait spécialement les consuls de rétablir *la tranquillité intérieure*, lui donna la faculté de frapper de terreur ses ennemis et d'affermir son gouvernement en faisant prononcer par les consuls la déportation (1) de trente-huit jacobins, du nombre desquels étaient plusieurs députés, et l'exil de vingt-trois autres, parmi lesquels se trouvait le général Jourdan; acte arbitraire qui réjouit ceux-là mêmes qui eussent dû s'en effrayer, car la haineuse imprévoyance des factions les empêcha de voir que le despotisme qui en frappe une les menace toutes. Bonaparte cependant parlait de liberté, de loi, de république même; mille écrivains vantaient sa modération, et Garat, dans une adresse au peuple français, disait : « Nos » libertés ne sont pas dans une charte, mais dans » le cœur d'un grand homme. »

Ce n'était point assez d'avoir opéré une révolution et écrasé ou réduit au silence ceux qui y furent opposés, il fallait justifier cette heureuse usurpation en assurant le bien-être général, et en rendant à la France une prépondérance et un éclat dont elle était avide. Or, malgré les succès obtenus par les armées de Suisse et de Hollande, les désastres de la campagne de 1799 avaient été accablants; toute considération était perdue à l'extérieur; et dans l'intérieur, sous un gouvernement prétendu à bon marché, puisque moins d'un million suffisait aux émoluments de ses premiers magistrats, tout était livré à un désordre et à un pillage qui ruinaient la fortune publique. Mais pour remédier à tant de maux il fallait une volonté ferme, une autorité sans limite; Bonaparte possédait l'une, l'autre était dans ses habitudes. « Cela sera; je le veux », disait-il sans cesse; et si à ses ordres on opposait la loi : « Si vous » n'avez pas le droit, répondait-il, vous avez la » force. » En en agissant ainsi chez un peuple qu'il faut commander du moment où il est devenu ingouvernable, tout ce que le consulat provisoire fit en quarante-quatre jours est véritablement miraculeux : Bonaparte en eut l'honneur. Quant à la renaissance de la gloire militaire elle devait lui appartenir sans partage. Mais écoutons, sur la résurrection politique de la France, l'agent secret qui correspondait avec l'un des principaux ministres prussiens : « . . . . Tout ici a changé comme par » l'effet d'un pouvoir magique : l'arrivée d'un seul » homme a produit cet étonnant prodige. Il ne faut » croire cependant ni au récit officiel de la journée » de Saint-Cloud, ni à l'éloquence, ni au sang-froid » de Bonaparte dans cette occasion, ni à ses dangers personnels, ni au coup de poignard reçu par » un grenadier qui le défendait contre ses assassins; » ce sont autant de mensonges débités par lui et les » siens pour abuser le public et l'intéresser à sa » personne. Mais ce qui est de toute vérité, c'est » l'impuissance dans laquelle l'État était tombé » avant son administration, et le bien sans exemple » qu'elle a rapidement produit. Tel est l'avantage, » plus senti que jugé, de l'unité du pouvoir sur sa » diffusion; de la pratique du gouvernement sur la » théorie; de l'intérêt conservateur sur le délire » des passions. Il fallait cette dernière révolution » pour pouvoir sonder les plaies de la France; il la » fallait aussi pour les cicatriser. Mais c'étaient » principalement les finances et la guerre qui offraient l'image des plus grands désordres : les » troupes n'étant ni payées, ni vêtues, ni nourries, » le ministre Dubois de Crancé n'avait pas même un » état approximatif de l'armée; le ministre des » finances Robert-Lindet, homme accoutumé sous » le régime de la terreur à vivre d'assignats immodérément émis, n'avait pu, malgré la multitude » de ses coûteux agents, faire rentrer son oppressif » emprunt forcé progressif (1), et son manque d'or-

(1) Le 17 novembre.

(1) Il n'a produit que 5 millions sur les 100 décrétés.

» dre, dans une besogne si nouvelle pour lui, livrait les recettes à l'avidité des fournisseurs protégés par une administration cupide. Même » désordre, même impuissance dans les ministères » de la marine et de la justice, de la police et de » l'intérieur. La commission consulaire ne trouva » pas cinq cent mille francs dans le Trésor, et ce » qu'il restait de rentes de l'État, après la banqueroute des deux tiers faite par le directoire, était » descendu en fonds presque au taux de l'intérêt » annuel. Mais leur valeur vénale a déjà presque » triplé sous le ministre actuel Gaudin ; l'armée se » réorganise sous la direction de Berthier ; il en est » ainsi des autres administrations, passées des » agents ineptes du sale directoire aux mains des » agents mieux choisis de Bonaparte. Il n'y a guère » plus de six semaines que le nouveau gouvernement est établi, et quoique Sieyes, réduit presqu'à la nullité, dise avec humeur : *C'en est fait*, » *nous avons un maître*, il suffit à l'éloge du consulat de récapituler ce qu'en si peu de temps il » a fait aux applaudissements de toute la France. » L'abolition de la loi des otages ; la suppression de » l'emprunt forcé ; le rappel des déportés ; la liberté » rendue aux émigrés naufragés à Calais ; la tolérance du culte catholique ; des honneurs funèbres » rendus aux restes du pape Pie VI ; la suppression » de la honteuse fête du 21 janvier et du serment » de haine à la royauté ; l'organisation définitive de » l'école polytechnique ; la clôture de la liste des » émigrés, l'envoi dans les départements de commissaires pour y rassurer les esprits et remédier » aux abus de la précédente administration ; l'envoi » de Moreau à l'armée du Rhin et de Masséna à celle » d'Italie ; la création d'une garde des consuls, » troupe d'élite attachée au pouvoir ; ces choses » doivent vivement intéresser les amis de la France » et leur présager l'importance qu'elle va acquérir » dans la balance politique de l'Europe. Mais voici » un fait qui n'est peut-être pas sans intérêt pour » le gouvernement prussien. Le directoire, dans sa » détresse, avait, ainsi que la convention nationale » dont il était sorti, voulu traiter avec les royalistes et » leur promettait un roi comme les constitutionnels » l'avaient fait en 1795, par les articles secrets du » traité de La Jaunaye (1). De son côté un ministre » disgracié s'était joint à la faction dont madame de » Montesson dirigeait les vues sur le duc d'Orléans, » sous la protection de la cour d'Espagne. J'ai eu » l'honneur d'en parler déjà à Votre Excellence ; » mais depuis l'arrivée de Bonaparte, l'Espagne, » qui ne voulait pas se compromettre et redoutait » le génie militaire du consul, exila le chevalier » d'Azzara, âme de ce parti, et ceux qui y avaient » pris part se vouèrent au pouvoir nouveau qui ne » voulut pas accueillir les vœux des royalistes, mais » ne les rebuta cependant point. Quant à Sieyes » qui, en qualité de régicide, redoutait vivement » les Bourbons, il persistait dans les intentions que » Votre Excellence lui connut, et y persistait d'autant plus qu'il commençait à jalouser l'empire de » celui qu'il avait contribué à élever ; d'accord avec » celui-ci sur la nécessité d'un retour à la monarchie, il ne s'agissait plus que de savoir sur quelle » tête tomberait la couronne. Poussé de questions » à cet égard, il nomma un prince de la famille » royale de Prusse ou dans l'intime alliance de la » Prusse. — A merveille ! dit le général, écrivez la » lettre et je la signerai. Elle est aussitôt rédigée et » remise. Bonaparte l'approuve et la serre dans son » bureau, remettant la signature à un moment plus » opportun. Cependant il n'en parle plus ; Sieyes se » méfie alors de son collègue, et, pour l'entraver, » s'occupe de la constitution, c'est-à-dire d'une haute » organisation économico-politique qui, forte contre la faiblesse et faible contre la force, n'est jamais que ce que la font valoir les hommes placés » dans ses cadres. Le grand œuvre est terminé et » adopté, mais non sans de notables changements, » car l'auteur, pour atténuer le pouvoir suprême, » ne voulait qu'un grand électeur, espèce de dieu » d'Épicure qui, environné de faste, n'aurait eu » d'autre faculté que celle de nommer deux consuls » exclusivement chargés, l'un du civil, l'autre du » militaire ; pouvoirs isolés et sans connexion entre » eux sous une magistrature sans action ; voilà ce » qu'il avait rêvé à défaut d'un monarque de son » choix qu'il eût espéré diriger. Trompé encore » dans ses vues, il comptait du moins sur l'une des » trois places de consuls. On se réunit à cet effet, et » les vœux des deux collègues de Bonaparte décernèrent la première à celui-ci. — Il nous faut maintenant, dit le général, un grand jurisconsulte et le » ministre Cambacérès nous conviendrait à merveille. Il était sûr du suffrage de Ducos qui entraîne celui de Sieyes. — Nous avons aussi besoin » d'un financier, et je pense que Le Brun... — Mais, » général, dit l'abbé... On lui montre sa lettre qui » était un délit politique, et on lui lance un regard » qui le fait frissonner ; il se tait et Le Brun est » nommé troisième consul. Mais pour dédommager » celui qu'il avait si complétement dupé et pour se » ménager contre lui des armes nouvelles, Bonaparte laisse partager entre ses deux ci-devant collègues les cinq à six cent mille francs trouvés » dans la caisse du directoire. Cette anecdote m'a

(1) Voyez la pièce justificative F.

Digitized by Google

» été racontée par le général Murat et confirmée » par Bénezech, le protecteur jadis et aujourd'hui » le protégé de Bonaparte. Quant au premier consul, » que quelques royalistes ont la niaiserie de pren- » dre pour un nouveau Monk, et quelques répu- » blicains également niais de regarder comme un » Washington, il marche à grands pas vers le trône, » et s'il y parvient, il ne sera pas aussi facile de » l'abattre qu'il l'a été de détrôner l'infortuné » Louis XVI. Cependant il règne déjà, il règne seul, » et c'est maintenant qu'on pourra juger son carac- » tère, son génie, ce que ses amis et ses ennemis » auront à craindre ou à espérer de lui. Mais, » qu'on ne s'y trompe point, ses démarches en » faveur de la paix ne sont ni ne peuvent être » sincères.... »

Bonaparte, à peine installé (1), s'empara, sur la proposition de Talleyrand, de toutes les parties de l'administration, ne laissant que la justice et les finances à Cambacérès et à Le Brun. Il se réserva donc la direction exclusive de la guerre, de la marine, de l'intérieur, de la police et des affaires étrangères, dont les ministres, choisis par lui, ne travaillaient qu'avec lui seul; ce qui rendait au gouvernement français une unité restauratrice de cette autorité surveillante, homogène, rapide et conservatrice que la révolution avait ruinée. Il appuya son pouvoir dans l'intérieur sur la sagacité sans scrupule de ce Fouché qui, jacobin calculateur, serviteur zélé de tout gouvernement solidement assis, et n'aimant le mal que pour son propre bien, eût regardé le crime sans fruit comme la plus stupide des erreurs. Quant à son pouvoir au dehors, il le fondait en partie sur la réputation bien ou mal acquise du très-spirituel Talleyrand, homme qu'une inconcevable paresse rendait incapable, à la vérité, du plus mince travail, mais souple, tortueux, rampant sous un faux air de dignité, habile, tant à deviner les secrètes pensées de son maître qu'à parer des charmes d'un excellent ton la manifestation des perfidies politiques les plus odieuses et à jeter du ridicule sur toute vérité ennemie, par le piquant de ses fertiles bons mots, ce qui n'atteste ni un noble caractère, ni une vaste intelligence; choses, au reste, assez peu nécessaires à celui qui, n'ayant de lois que son ambition, ne voulait en dicter qu'avec le glaive, et trouvait autant d'utilité que d'orgueil à transmettre à l'étranger ses volontés abruptes par l'organe insinuant et flatteur d'un grand seigneur à formes gracieuses.

Tout, par les conseils de ce révolutionnaire courtisan, prenait un air de cour; quelques-uns en murmurèrent, mais on se soumit, et l'autorité, doublement armée de rigueurs et de faveurs, attira bientôt à elle les esprits les plus récalcitrants. Bonaparte n'eut pas même la peine de stimuler la servilité, elle l'assiégea promptement et de toutes parts; il n'en faisait pas moins exalter son génie et sa puissance par nombre d'abjects pamphlétaires, entre autres par Regnaud de Saint-Jean-d'Angely, très-habile à produire avec une rapide fertilité les écrits les plus médiocres. Mais le haineux Sieyes, homme d'un esprit aussi violent que son âme était faible, écrivait à son ancien collègue Riouffe une lettre que des événements éloignés et imprévus alors rendent peut-être assez curieuse aujourd'hui; elle est dans un style haché, effet d'une vive irritation. Nous n'en citerons que quelques phrases, tirées d'une copie trouvée dans le portefeuille que nous explorons :

« Il est condamné à régner, le malheureux! et » son sort est de tout effacer, jusqu'à ce que la for- » tune l'abandonne. Les ennemis nous attendent » à la dérive du temps, ils croient à notre dissolu- » tion pendant la paix..... Le théâtre était préparé » par la fortune, il est né à propos. C'est donc » pour finir par là que la nation française avait !!!... » L'ambitieux ! il va par toutes les routes de la for- » tune et du crime. Tout est vanité, défiance et » peur. Il n'y a là ni élévation ni libéralité; la » Providence veut nous punir par la révolution » même. Nous portons des chaînes par trop humi- » liantes; on ne voit que des pouvoirs prosternés, » une oppression sourde et nulle garantie; le pou- » voir militaire est seul resté debout. Si quelque » chose peut faire conserver quelque estime pour la » nation, c'est le luxe de perfidie dont on a usé » envers elle. Mais le droit du sabre est le plus fai- » ble de tous, car c'est celui qui s'use le plus » vite. »

Sieyes avait été cependant généreusement payé de ses services, d'abord par le pillage de la caisse du directoire; puis on lui donna, comme récompense nationale, le riche domaine de Crosne, qu'il échangea contre un plus riche encore, ce qui lui valut des épigrammes (2) dont il fut consolé par une for-

(1) Le 25 décembre 1799.

(2) Voici l'une des épigrammes qui coururent alors sur le compte du cupide métaphysicien politique :

Sieyes à Bonaparte a fait présent d'un trône,
Sous ses pompeux débris croyant l'ensevelir;
Bonaparte à Sieyes a fait présent de Crosne
Pour le payer et l'avilir.

(*Note de l'éditeur.*)

tune dans la fange de laquelle il demeura politiquement englouti.

Bonaparte, vengé de la haine par l'opprobre, avait besoin pour consolider sa puissance de la revêtir d'un brillant éclat qu'il ne pouvait devoir qu'à des succès militaires; mais on désirait la paix, elle était solennellement promise; aussi dès le 12 novembre le gouvernement consulaire fit-il adresser par le ministre Reinhardt, à tous les agents diplomatiques dans l'étranger, une circulaire qui, en notifiant la révolution du 18 brumaire, annonçait le désir d'une paix *honorable et solide*. Cette circulaire, ayant donné au cabinet de saint-James l'idée de chercher à sonder les intentions réelles du gouvernement consulaire, sir Charles Stuart, secrétaire d'État à l'office de guerre, envoya en France, avec un passe-port signé du duc de Portland, l'un de ces aventuriers politiques dont très-souvent on se sert quand on veut commencer à traiter sans se compromettre, et qu'on avoue ou désavoue sans scrupule, selon qu'ils ont réussi ou non dans leur mission périlleuse. C'était un Italien réfugié, nommé Philippe Messeria, jadis employé par les Anglais dans leurs intrigues relatives à l'île de Corse, où sir Charles le connut. Cet agent secret avait, dans des circonstances critiques, sauvé la vie à Bonaparte. Il partit donc, ne pénétra qu'avec peine jusqu'au premier consul, quoiqu'il eût des liaisons intimes avec ses frères, fut enfin reçu à deux heures de la nuit par le chef de l'État alors au bain. Il lui exposa le désir qu'avait l'Angleterre de contracter une paix honorable, tant pour elle que pour ses alliés, c'est-à-dire l'empereur d'Autriche, le roi de Sardaigne et le stathouder, en y rendant le sort de ceux-ci tel qu'ils ne pussent se refuser à accéder au traité qui aurait été signé. Le premier consul qui, dans l'anarchie enfantée par l'impéritie directoriale, ne pouvait encore présager avec quelle miraculeuse rapidité la France verrait renaître ses moyens agressifs, répondit : Je suis prêt à rendre les » Pays-Bas à l'Autriche, à accepter d'ailleurs les » préliminaires proposés à Lille par lord Malmes» bury, et à concourir avec l'Angleterre au réta» blissement du roi de Sardaigne. » Il garda le silence sur la Hollande, Malte et l'Égypte, dont il voulait faire sans doute le prix de ses cessions et renforcer la Prusse contre l'Autriche; mais il termina en disant : « Les offres libérales que » je fais rendront extrêmement populaire le gou» vernement anglais. » M. de Talleyrand fit les mêmes propositions par écrit; mais au moment où l'agent secret allait repartir pour Londres, on reçut la réponse du cabinet britannique à la lettre que le premier consul avait écrite au roi Georges et qui portait en tête, *République française, souveraineté du peuple, liberté, égalité*. On reçut aussi les diatribes des journaux anglais à cet égard; Bonaparte devint furieux, le ministre retira et brûla les pièces qu'il avait remises à Philippe Messeria, et la négociation fut rompue.

Revenons ici à cette lettre écrite intempestivement et contre toutes les formes. Placé entre son désir de continuer la guerre et le vœu général de la France en faveur de la paix, se trouvant même engagé dans cette dernière voie par les actes auxquels il s'était livré en commun avec ses collègues au consulat, Bonaparte, qui ne pouvait dévier d'une telle marche politique, avait expédié dès le 26 décembre, par le ministre Talleyrand, successeur de Reinhardt, une lettre au roi d'Angleterre, lettre dans laquelle il invitait ce monarque à traiter de la paix, comme, « le premier besoin des hommes et la première des » gloires; représentant cette démarche directe de » confiance, et dégagée des formes ordinaires, » comme la preuve de son désir sincère de contri» buer à la pacification générale. »

Selon les coutumes non écrites, mais consacrées, qu'on nomme la constitution anglaise, le pouvoir royal étant couvert de la responsabilité ministérielle, Georges III était dans l'impuissance d'entamer personnellement des négociations, nécessairement soumises à l'investigation du parlement; si donc Bonaparte et Talleyrand le savaient, la démarche faite par l'un et conseillée par l'autre devenait une jonglerie perfide, et s'ils ne le savaient pas, c'était l'acte de la plus crasse ignorance.

Le conseil privé, cette institution occulte et que, selon les publicistes anglais, *la constitution ne connaît point*, mais qui n'en influe pas moins sur les destinée de l'État, ne vit dans cette démarche qu'un pressant besoin de la paix, quoique l'intention réelle de Bonaparte fût de paraître la vouloir et de ne la point obtenir, à moins qu'il ne la conclût avec l'Angleterre seule et privât ainsi l'Autriche des subsides britanniques. Il y voyait peut-être encore l'espoir de conserver l'Égypte, dont la colonisation flattait ses intérêts et sa vanité; mais c'est ce que le cabinet de Londres n'eût jamais pu lui accorder sans se manquer à lui-même, révolter la nation tout entière, et se brouiller avec les Russes et les Ottomans. Puis la situation de l'Angleterre, dominatrice des mers, et accaparant le commerce universel, était alors des plus brillantes et allait le devenir encore davantage par la prise de Malte et l'expulsion prochaine des Français de la ville de Gênes, seule place qu'ils conservassent en Italie. Le cabinet britannique savait d'ailleurs dans quel excès de désordre et de pénurie le gouvernement consu-

Digitized by Google

laire avait trouvé la France; il était lié lui-même par la foi des traités et les intérêts de sa puissance fédérative avec la Russie, l'Autriche, Naples, la Turquie, le Portugal, et quelques-uns des principaux États d'Allemagne; il ne pouvait honorablement traiter sans eux, et le premier consul ne lui présentait, pour garantie d'une paix solide, que le caractère d'un homme trop connu par ses perfides menées contre Gênes, Venise, Rome, comme par ses contradictions et ses grossiers mensonges en Égypte. Enfin tout en appréciant à leur juste valeur les incontestables talents militaires de Bonaparte, on ignorait encore si ses talents administratifs les égaleraient, et sa conduite dans les événements de Saint-Cloud ne donnait pas de son courage politique une plus haute idée que l'on en avait de son caractère moral. Puis on le voyait en butte à la jalousie des deux partis extrêmes, les jacobins et les royalistes; les derniers remuaient déjà, les autres ne demandaient pas mieux que de le faire, et il fallait savoir comment il surmonterait ce double écueil.

Le cabinet britannique se renferma donc, après mûre délibération, dans les formes de tout temps usitées; aussi lord Grenville les rappela-t-il en accompagnant sa réponse à M. de Talleyrand d'une note conçue dans les termes d'une modération prévoyante, digne de la sagesse et de la dignité d'un gouvernement qui sait se respecter lui-même; il y était dit : « Que le roi avait fréquemment donné des » preuves de son désir du rétablissement d'une » tranquillité sûre et permanente en Europe, n'avait » d'autres vues que celle de maintenir contre toute » agression les droits de ses sujets; que c'était pour » cela qu'il avait lutté contre une attaque non pro» voquée; que nul avantage ne peut résulter d'une » négociation ayant pour objet la paix générale » quand le système auquel la France doit ses mal» heurs a pour objet l'extinction de tous les gou» vernements; que c'est à cet esprit de destruction » que les Pays-Bas, les Provinces-Unies, les cantons » suisses ont été sacrifiés; que tant que ce système » continuera à dominer, un état d'hostilité vigou» reuse sera la seule défense efficace, et que les » traités les plus solennels n'ayant fait que prépa» rer les voies à de nouvelles agressions, Sa Majesté » ne pouvait placer sa confiance dans le simple » renouvellement de dispositions pacifiques; que ce » sera un grand objet de joie pour elle lorsqu'elle » sera assurée qu'après l'expérience de tant d'an» nées de crime et de misère, de meilleurs prin» cipes ont enfin prévalu en France; mais que la » conviction d'un tel changement ne peut résulter » que de l'évidence des faits; que le plus sûr gage » de sa réalité et de sa durée serait la restauration » de cette ligne de princes qui pendant tant de » siècles ont conservé à la nation française sa pros» périté au dedans et sa considération au dehors; » un tel événement écarterait tout obstacle aux né» gociations et à la paix; que, cependant, Sa Ma» jesté ne limite pas à ce seul événement la possi» bilité d'une solide pacification, ne prétendant en » rien prescrire à la France la forme de son gouver» nement, ni en quelles mains l'autorité doit y être » placée. Elle saisira avec ses alliés les moyens » d'une pacification générale, dès que la situation » intérieure de la France sera de nature à produire » le même effet, ce que rien ne lui prouve encore. » Il ne lui reste donc qu'à poursuivre ses efforts, » avec ses alliés, dans une guerre juste et conser» vatrice. »

A cette note du 4 janvier 1800, et signée Grenville, M. de Talleyrand répondit le 14 du même mois, mais par une contre-note bien inférieure pour le ton, la mesure, la sagesse et la loyauté, à celle émanée du cabinet de Londres; car on y lit que : « Le premier consul a vu avec étonnement que la » note du ministre de Sa Majesté Britannique ne » repose point sur une opinion vraie, relative à » l'origine de la guerre; que loin que la France » l'ait provoquée, elle a, dès l'origine de la révo» lution, déclaré son amour pour la paix et son » éloignement de tout désir de conquête; qu'elle » serait demeurée fidèle à ses déclarations, mais » que toute l'Europe se coalisa contre elle; que la » nation française fut insultée dans la personne » de ses agents, notamment en Angleterre, par » l'éloignement du ministre de France (Chauvelin), » et qu'attaquée dans son honneur et sa sûreté, » avant que la guerre fût déclarée, elle attribue » avec raison les maux qu'elle a soufferts et qui ont » pesé sur toute l'Europe, aux reproches d'oppres» sion répandus contre elle; qu'assaillie de toutes » parts et pour conserver son indépendance, elle a » déployé la plus grande vigueur; que si les dépo» sitaires du pouvoir en France n'ont pas montré » autant de modération que la nation de courage, » il faut l'attribuer aux hostilités par lesquelles l'An» gleterre voulut amener l'anéantissement de la » France; mais que si les vœux de Sa Majesté Bri» tannique tendent comme ceux de la France au » rétablissement de la paix, elle ne doit pas justi» fier la guerre lorsque le premier consul donne » tant de preuves de ses dispositions en faveur de » la paix; que Sa Majesté Britannique ne peut » mettre en doute le droit de tout peuple à choisir » la forme de son gouvernement, puisqu'elle doit » elle-même sa couronne à l'exercice de ce droit;

» que l'humanité sollicite la fin de la guerre, et que » le premier consul est décidé à mettre fin aux hos» tilités, et à conclure une suspension d'armes qui » permette à des négociateurs mutuellement nom» més de traiter du rétablissement de la paix, » offrant de donner à cet effet les passe-ports néces» saires. » Il n'y avait ni vérité ni bonne foi dans les faits et les assertions que contenait cette contre-note, car la France avait démenti ses déclarations pacifiques, avant même le début de la guerre, par l'envahissement du comtat d'Avignon (1), suivi plus tard de la réunion du comté de Nice, de la Savoie, et de la principauté de Monaco. C'était elle qui avait déclaré la guerre à l'Autriche en 1792, ce qui enflamma l'esprit chevaleresque du loyal et désintéressé Frédéric-Guillaume. Elle avait mieux aimé se souiller d'un grand crime que de s'assurer la neutralité de l'Espagne, quand elle n'avait encore d'ennemis que ceux qu'elle s'était faits dans l'intention avouée de renverser le trône; dix jours seulement après le plus coupable régicide, elle avait déclaré la guerre à l'Angleterre et à la Hollande (2), au moment où Dumouriez traitait avec lord Aukland de la neutralité de ces deux puissances. Et cela sous le vain prétexte du renvoi d'un homme (Chauvelin), qui n'était plus à Londres qu'un simple particulier, depuis que le détrônement de Louis XVI, par qui il avait été accrédité, avait mis fin à la reconnaissance de son titre diplomatique; homme qui, de plus, intriguait alors, de concert avec Talleyrand, contre un gouvernement qui plus tard fut contraint à se défaire de ce dernier. Il y a plus : quoique Chauvelin eût été éloigné le 24 janvier, Maret (3), autre négociateur français, était resté encore en Angleterre jusqu'en février.

Le cabinet de Londres eût regardé comme au-dessous de sa dignité d'entrer dans ces détails, attestés par l'irréfragable histoire; il se contenta donc, par une réplique du 24 janvier, d'exprimer l'impression qu'avait produite sur S. M. B. une note où « les agressions non provoquées de la France sont » systématiquement défendues par ceux qui la gou» vernent, sous les mêmes prétextes injurieux par » lesquels, antérieurement, on les déguisa; qu'elle » n'entrera dans aucune réfutation sur des allèga» gations dénuées de fondement, et contredites » par les faits et le témoignage même du gouverne» ment français; qu'elle s'en réfère à la réponse » qu'elle a déjà faite, ne voyant aucune sûreté dans » le système actuel, après une aussi rapide succes» sion de révolutions; que, pour le rétablissement » de la paix, Sa Majesté a indiqué le moyen le plus » sûr d'y parvenir, mais sans désirer prescrire à » une nation étrangère la forme de son gouverne» ment; qu'au moment donc où elle croira pou» voir traiter avec sûreté, elle s'y prêtera de concert » avec ses alliés, et que cela seul la fera renoncer à » un système de défense vigoureuse. »

Ce refus de négocier avec Bonaparte excita dans le parlement d'Angleterre les débats les plus vifs de la part d'une opposition qui, toujours agressive contre le ministère, ne l'est jamais contre la constitution de l'État, ce qui, loin de blesser à mort l'ordre social, ne fait que manifester sa robuste existence. Fox et Sheridan, au sein des communes, le duc de Bedfort dans la chambre haute, déblatérèrent violemment contre le cabinet, qui, défendu par Pitt et Dundas, n'en persista qu'avec plus de persévérance dans son système. Lord Grenville rappela, comme ayant nécessité le refus de négocier avec Bonaparte (4), « que la France a été depuis 1792 en » guerre avec toutes les nations de l'Europe, excepté » le Danemark et la Suède, mais que ces deux » puissances se sont crues obligées de rappeler » leurs ambassadeurs. L'Amérique en a fait autant. » Il est à remarquer que, depuis le commencement » de la guerre, tous ceux qui ont gouverné la » France sont entrés en négociation avec les diffé» rentes puissances contre lesquelles la république » se bat aujourd'hui. » Il récapitule les traités faits et violés avec la Sardaigne, Naples, la Toscane, le pape, Venise, Gênes; s'étonne que des pamphlétaires anglais osent parler de provocation de la part de l'Angleterre, serviles copistes des pamphlétaires de Paris; affirme que ce qui y est dit d'une ancienne convention de Pavie « est un mensonge, et celle de » Pilnitz une fable. » Il rapporte une lettre de Louis XVI à M. de Talleyrand, tuteur politique alors de M. de Chauvelin, où cet infortuné monarque, si maltraité alors par son peuple, remercie le roi d'Angleterre « de n'avoir pas voulu seconder » les puissances qui se montraient disposées à trou» bler la paix. » Il ne croit pas enfin qu'on eût pu négocier utilement, après l'exemple des conférences et de la rupture des négociations de lord Malmesbury; cite tout ce qui peut ôter toute confiance dans le caractère de Bonaparte, seule garantie que l'on donne de la sûreté de la paix; reproduit les principes désorganisateurs, ambitieux, usurpateurs, récemment émis à la tribune française, et fait un brillant tableau de l'état prospère des puissances alliées. Sir Charles Stuart, ainsi compromis, s'en

(1) Le 14 septembre 1791.
(2) Le 1er février 1793.
(3) Aujourd'hui duc de Bassano.
(4) Séance parlementaire du 28 juin 1800.

Digitized by Google

plaignit vivement à William Pitt, sans que les lettres les plus pressantes et les plus énergiques produisissent sur lui la moindre impression.

Ces refus de traiter, ces triomphes parlementaires des ministres anglais, furent reçus par Bonaparte avec la joie la plus vive. « Rien de plus heureux ne pouvait m'arriver! » disait-il tout bas à son ministre; mais il déclamait et faisait déclamer hautement contre le gouvernement britannique. On publia, en France, les pièces plus ou moins tronquées de cette insidieuse négociation, et Rœderer les accompagna de réflexions dont le but était de rejeter sur l'Angleterre tout le blâme d'un état de guerre prolongée contre le vœu général de la France et l'intention formelle du premier consul. Il s'y étudiait à prouver que les notes de lord Grenville n'étaient qu'un *torrent d'injures;* et aux sophismes des journalistes, déjà souples devant l'autorité avant même d'être soumis à la censure, se joignaient, sur la perfidie anglaise, des imprécations grossières, toujours accueillies des Français avec autant de faveur que de légèreté. Enfin les écrivains officiels feignant de croire que le cabinet de Londres ne voulait traiter que dans le cas seul d'une restauration, présentaient, comme la monstruosité la plus stupide, l'idée que les Bourbons pussent être rendus à la France par une coalition européenne, et vantaient comme un fait accompli la colonisation égyptienne, l'état florissant de l'armée d'Orient et du pays qu'elle occupait; taxant d'odieux mensonges les correspondances particulières et officielles interceptées par les Anglais et publiés dans le même temps en France comme en Angleterre.

Bonaparte avait également écrit à l'empereur romain-germanique, mais le cabinet de Vienne, dirigé par le baron de Thugut, intimement lié à l'Angleterre et croyant n'avoir plus rien à espérer de la France se refusa à toute ouverture pacifique; la loyauté personnelle de l'Empereur eût répugné à traiter sans l'Angleterre qui n'avait pas voulu traiter sans lui; son ministère, d'ailleurs, voyait ses armées victorieuses sur le Rhin et maîtresses de l'Italie, à l'exception de Gênes qui, à l'aide des Anglais, devait bientôt tomber entre ses mains; tout flattait donc ses ambitieux projets, et il ne pouvait ni espérer que la France s'y prêtât, ni craindre que cette puissance, vu la pénurie de ses finances, la désorganisation de ses armées, les désordres de son administration, les ferments d'insurrection qui se manifestaient chez elle, pût sérieusement songer à contrarier ses vues avant la chute de la dernière des places qu'elle occupait dans la Péninsule. C'était donc sur le territoire français même que l'Autriche prétendait dicter la paix, en la rendant solide et durable par l'établissement d'un ordre de choses fixe, en harmonie avec les gouvernements monarchiques européens, c'est-à-dire par la restauration de la maison de Bourbon. Cette idée, qui était le vœu personnel du roi Georges, avait été jetée dans la note du cabinet de Londres, avec d'autant plus d'adresse qu'elle pouvait contribuer à effacer dans l'esprit de l'empereur Paul les motifs de mécontentement auxquels le ministère autrichien avait donné lieu et à opérer avec la Russie un rapprochement, objet alors des soins et des espérances de l'Angleterre.

Quant à la Prusse, qui ne cessa d'entretenir des liaisons amicales avec la France directoriale, elle s'empressa de reconnaître le gouvernement consulaire: il lui paraissait clair que le consulat, qui faisait cesser cet anachronisme social, rêve laborieux d'un républicanisme sanglant ou fangeux, n'était qu'un masque prêt à tomber au premier jour; mais si elle perdait une illusion brillante, ne voyait-elle pas son allié naturel reprendre, par la concentration du pouvoir, un rang distingué dans le corps politique de l'Europe et une importance de nature à servir de contre-poids au cabinet de Vienne? Chose d'autant plus utile à celui de Berlin qu'il avait déjà acquis, sur le corps germanique, une grande partie de la prépondérance que l'Autriche dut aux États qu'elle posséda sur la rive gauche du Rhin, et qu'achevaient de ruiner les inquiétudes que ses succès militaires donnaient aux princes allemands d'un ordre inférieur. Puis le général Beurnonville, nommé ambassadeur en Prusse dès le 18 brumaire, et qui y arriva le 24 décembre 1799, n'apportait au cabinet de Berlin que des paroles favorables à ses vœux. Il n'était pas encore marié avec mademoiselle de Durfort, mais recherchait alors madame de Custine, née de Sabran, et belle-fille du chevalier de Boufflers, connu et estimé de la cour de Prusse, cherchant ainsi, par une alliance illustre, à se lancer dans les cercles de la haute société française, et prétendait même avoir fait partie de l'ancienne cour de France, où il n'eut cependant qu'un emploi très-subalterne dans l'un des corps militaires de la maison du roi. Tout cela néanmoins le liait de vanité à un ordre de choses antirévolutionnaire, c'était donc un homme tout autre que Sieyes; c'était d'ailleurs un franc et loyal militaire, quelque peu hableur, mais honnête, et d'autant plus précieux pour le ministère prussien, qu'indiscret et bavard à l'excès, à peine avait-il reçu ses dépêches que le gouvernement était instruit de leur contenu, et pouvait combiner à loisir les réponses à faire à ses notes diplomatiques avant qu'il les eût présentées. Puis on savait même ce qu'il eût dû cacher, et l'on pénétrait ainsi, sans qu'il s'en doutât, dans les plus secrètes

Digitized by Google

pensées du gouvernement consulaire. Enfin toute illusion n'était pas encore détruite; car si la Prusse abandonnait ses États d'outre-Rhin, des dédommagements lui étaient promis; le premier consul avait intérêt à ce qu'elle fût puissante; le Hanovre pouvait lui rendre avec usure ce que la nécessité lui faisait céder; et s'il n'entrait pas dans ses vues de se déclarer encore contre l'Angleterre qui aurait promptement ruiné son commerce maritime non protégé par une marine militaire, vaine et coûteuse création à laquelle elle eut toujours la sagesse de se refuser, il était à présumer que l'isolement prochain de cette puissance, en livrant ses États d'Allemagne aux coups de la France, lui offrirait probablement dans les futurs contingents cet utile accroissement de territoire qui eût placé Hambourg et Brême dans sa dépendance, espoir que Duroc, aide de camp du premier consul, fut chargé d'insinuer verbalement au cabinet de Berlin, dès les premiers mois de l'année 1800; aussi fut-il reçu avec la plus grande distinction, qu'au reste il méritait, par le roi et ses ministres. Ce fut une mission importante et dont nous aurons plus tard à reproduire les détails (1).

Partagés entre l'espérance et la crainte, les amis et les ennemis de la France avaient également les yeux sur celui qui la gouvernait, et ils voyaient avec surprise quel poids immense l'existence d'un seul homme peut jeter dans la balance où sont pesées les destinées d'un grand peuple. Tout renaissait avec rapidité, finances, crédit, administrations, puissance militaire et politique, depuis qu'au jeu des passions désorganisatrices succédait un pouvoir conservateur, et l'esprit d'ordre à l'amour effréné du pillage. Bonaparte avait appris à gouverner tant en Italie qu'en Égypte; il y avait appris à devenir et à demeurer le maître de ceux qu'il gouvernait. Entouré de gens dont il fit la fortune et qui en attendaient de lui une plus grande encore, il redoutait peu les royalistes, exécrait les jacobins et surtout les régicides, méprisait les aboyeurs de tribune, mais ne connaissait guère cependant que ce qu'il y avait de plus sale dans une révolution qu'il embrassa d'abord avec ardeur comme un moyen de s'élever et détesta depuis qu'elle pouvait l'abattre. Il lui fallait cependant paraître respecter le mot de liberté dont il n'était point la dupe, sachant qu'il ne faisait que voiler l'amour d'une égalité favorable à son pouvoir comme à tous les genres de despotisme, et celui de la désobéissance qu'il savait réfréner ou une ambition qu'il pouvait satisfaire. Il lui fallait aussi composer son administration d'hommes instruits, probes, rompus aux affaires et de nature à rassurer les esprits. Il consulta ses affidés, et tous ne lui indiquèrent que leurs amis, leurs partisans, leurs protégés; ce qui amena quelques mauvais choix, inévitables sacrifices à des circonstances critiques, mais erreurs que l'extension de son autorité et la connaissance des hommes appréciés par leurs œuvres le mirent promptement à même de réparer.

En effet, cette autorité suprême, objet de ses vœux, s'accroissait, s'affermissait, se manifestait par ses actes journaliers. Un arrêté du 17 janvier supprime la plus grande partie des feuilles périodiques et soumet le reste à la censure qui, sans lois, s'exerçait déjà.

Le 18 du même mois la Vendée est pacifiée sous la médiation de l'abbé Bernier, qui en est récompensé par l'évêché d'Orléans. Le mois de février voit s'établir la Banque de France qui rend du crédit au gouvernement, et les préfectures qui mettent dans ses mains les administrations départementales.

Le premier consul, établi aux Tuileries et environné d'un faste imposant, reçoit enfin, le 21 février, à la manière des souverains, les ambassadeurs des puissances amies et renvoie à ses ministres les lettres de créance présentées à lui seul par le marquis de Musquitz, le baron de Sandoz-Rollin, le prince Justiniani, envoyés de Madrid, de Berlin et de Rome, ainsi que par les agents diplomatiques ou commerciaux des autres puissances, en substituant par l'effet d'une chatouilleuse vanité la qualification de commissaire à celle de consul, que lui-même il brûlait de remplacer par un titre plus auguste.

Mais le parti royaliste l'occupait plus qu'il n'osait se l'avouer. Les principaux agents de ce parti (qu'il ne faut pas confondre avec une foule d'intrigants, dupes pour la plupart d'une police qui les connaissait et avait des espions parmi eux) étaient des personnages honorables qui se contentèrent de tâter l'homme et de le circonvenir, déterminés s'il ne répondait pas à leurs insinuations, de patienter et d'attendre les bénéfices du temps. Parmi ceux ou celles qu'ils attirèrent à eux, furent d'une part, l'épouse de Bonaparte et sa fille qui, ayant vu le premier consul sur le point de manquer sa fortune au 18 brumaire, voulaient qu'il la fixât en devenant un nouveau Monk. Bonaparte ayant demandé à l'une d'elles comment elle trouvait son costume de consul : *Celui de connétable*, lui répondit-elle, *vous siérait encore mieux*. D'une autre part, le salon du troisième consul, ancien secrétaire du chancelier Maupeou, était généralement nommé le salon

(1) Ces détails feront, dans ce volume, partie essentielle du tableau des négociations de Bonaparte avec le gouvernement prussien.

Digitized by Google

des royalistes; Le Brun protégeait tout ce qui tenait à ce parti, et il remit même à Bonaparte une lettre de Louis XVIII. Elle était ainsi conçue: « Quelle que » soit leur conduite, des hommes tels que vous, » monsieur, n'inspirent jamais d'inquiétude. Vous » avez accepté une place éminente et je vous en sais » gré. Mieux que personne vous savez ce qu'il faut » de force et de puissance pour faire le bonheur » d'une grande nation. Sauvez la France de ses pro- » pres fureurs, vous aurez rempli le premier vœu » de mon cœur; rendez-lui son roi et les généra- » tions futures béniront votre mémoire. Vous serez » toujours trop nécessaire à l'État pour que je puisse » assez acquitter par des places importantes la dette » de mon aïeul et la mienne. » Plus tard il lui écrivait: « Marquez votre place, fixez le sort de vos » amis; clément par caractère, je le serai encore » par raison; nous pouvons assurer le bonheur de » la France; je dis nous, car j'ai besoin de Bona- » parte pour cela, et il ne le peut sans moi. Géné- » ral! l'Europe vous observe, la gloire vous attend. »

Toute ambition à part, c'était une grande question que celle de savoir ce qu'il y avait de plus facile pour le premier consul, de rendre la couronne à l'héritier de Louis XVI, ou de s'en emparer. Ses vues à cet égard n'étaient pas douteuses, il ne les cachait point à ses intimes confidents; mais ce qu'il ne leur dévoilait pas, c'étaient ses relations secrètes avec certains agents royalistes. Était-il sincère dans les promesses dont il les flattait, ou voulait-il, en cas de non-succès, se ménager ainsi des ressources? Le fait est qu'il persécuta ceux qui eussent pu en devenir les révélateurs, entre autres le chevalier de Verneck, à qui il avait donné rendez-vous à Milan avant la bataille de Marengo et qu'il renvoya après son triomphe, en lui disant: « Il est un peu trop » tard, mais sachez que si j'avais eu l'honneur d'être » Bourbon, il y a longtemps que je serais déjà sur » le trône. »

Ce qu'il y aurait eu de plus dangereux pour Bonaparte au début de sa puissance consulaire, c'eût été l'esprit révolutionnaire des généraux le plus en évidence, tels que Jourdan, Masséna, Bernadotte, Brune, Augereau, Le Courbe; il commença donc par les intimider dans la personne du premier, que sa basse soumission seule arracha à l'exil, et les autres furent envoyés aux différentes armées, ce qui les éloigna du principal foyer des agitations politiques. Mais s'il assurait ainsi sa puissance, s'il la rendait utile par les bienfaits d'une prospérité renaissante et nouvelle, il fallait pour la consolider qu'il la revêtît de gloire; aussi employait-il toutes les ressources de son génie à la réorganisation et au recrutement de l'armée.

De leur côté, l'Angleterre, l'Autriche, la Russie même, se préparaient à la guerre; car si cette dernière ne devait pas y prendre une part aussi active qu'en 1799, elle consentait du moins à ce que les douze mille Russes demeurés en Angleterre fussent stationnés à Jersey, pour fomenter et seconder en Bretagne des mouvements royalistes. Paul avait même envoyé pour les commander le comte de Vioménil, entré à son service en qualité de lieutenant général, et écrit à l'archiduc Charles qu'il voulait une guerre à outrance jusqu'au rétablissement de la monarchie française. Car après avoir été vivement irrité des événements de la Suisse, de la Hollande, de Rome et d'Ancône, il revenait à ses projets restaurateurs, grâces aux négociations à Saint-Pétersbourg de lord Whitworth, et à Vienne de lord Minto, négociateur précédemment connu sous le nom de général Elliot.

L'Angleterre avait, dès la fin de décembre, jeté des armes et des munitions sur les côtes de Bretagne, rassemblé à Mahon une armée destinée à une invasion en Provence, et envoyé en Italie les généraux Willot et Danican pour y former des légions contre-révolutionnaires et entretenir des intelligences dans le midi de la France, persuadée que celui-ci y aurait quelque crédit comme ayant commandé les sections de Paris au 13 vendémiaire, et que celui-là serait accueilli avec faveur dans une province où il se fit aimer quand il y commanda.

Il y a plus, un corps de quatre cents émigrés belges, revêtus d'uniformes français confectionnés à Livourne, devait s'emparer de Savone que le chef de brigade Assereto, sujet génois, promettait de leur livrer, expédition qu'aurait protégée l'amiral Keith et que la corruption des états-majors autrichiens fit manquer. Obligé de fuir, il se mit à la tête des paysans génois, ennemis acharnés des Français.

L'armée française d'Italie, forte de quarante mille hommes sous les ordres de Masséna, occupait alors la rivière de Gênes, sa gauche appuyée au Var, et sa droite à la capitale de la république ligurienne. Elle fut attaquée le 6 avril sur plusieurs points, et Savone s'étant rendue au comte de Saint-Julien, la gauche rejetée sur la frontière française se trouva séparée de la droite, refoulée sur Gênes et resserrée, tant par les succès du comte de Hohenzollern à la Bocchetta que par ceux du général Otto, aidé de la marine anglaise dont l'artillerie délogeait les républicains de poste en poste sur le rivage de la mer.

Après divers combats pour occuper ou défendre les points dominant la noble cité, Masséna, totalement investi, n'en continua pas moins une défense extérieure, conforme autant à son caractère auda-

Digitized by Google

cieux qu'aux devoirs que lui prescrivaient sa position et la faiblesse des assiégeants ; car ayant vingt-cinq mille hommes sous ses ordres, il n'était bloqué que par trente mille, ce qui, vu la concentration de ses troupes, en face d'ennemis obligés à un grand développement, le rendait proportionnellement plus fort que ceux qui l'assiégeaient.

Ce qui avait contraint le général Mélas à se contenter de bloquer Gênes, au lieu de l'attaquer de vive force, c'est que, d'après le plan de campagne arrêté par les deux cabinets de Londres et de Vienne, l'armée autrichienne était mise sous les ordres de l'amiral Keith. Celui-ci ordonna donc au vieux maréchal de porter la plus grande partie de ses troupes vers la Provence, dont on croyait la conquête facile, d'après les rapports erronés sur le nombre des partisans que la maison de Bourbon conservait dans cette province ; car, prenant tous les détracteurs du gouvernement pour des royalistes, Willot avait persuadé aux Anglais qu'ils se rallieraient à lui, et le prétendant (Louis XVIII) comptaient sur la reconnaissance de Marseille, où, à sa demande, la station anglaise laissa pénétrer des vivres dans un temps de disette, en vertu de certificats délivrés par l'agent qu'il entretenait à Gênes, et qui était aussi celui du gouvernement russe.

Mélas, obéissant à regret, après de vaines remontrances, marcha contre Suchet qui, déposté, poursuivi, se retirant avec peine et désordre, le 7 mai, ne put empêcher le général autrichien d'entrer le 11 à Nice, mais se retrancha sur le Var. Mélas s'apprêtait à tourner sa ligne de défense quand l'annonce du passage du mont Saint-Bernard par Bonaparte le força à y renoncer, pour se porter, avec toutes ses troupes, contre l'armée du premier consul. Il ordonna donc la levée du blocus de Gênes, et cela au moment même où l'on traitait de la capitulation de cette place, dans laquelle la famine et les cris des habitants faisaient craindre une révolte ; et la garnison, vu les circonstances où l'armée autrichienne se trouvait, obtint les conditions les plus honorables ; le général Otto hâta l'évacuation des troupes françaises par terre et par mer, pour en diviser la masse, laissa dix bataillons dans Gênes, et courut rejoindre Mélas qui, pour empêcher Suchet de se porter en avant, lui opposa la faible division du général Elsnitz. Mais remontons aux débuts de cette campagne dont l'éclat et la rapidité étonnèrent l'Europe.

Quand, dès les premiers jours de janvier, un arrêté des consuls ordonna la formation d'une armée de réserve, l'on se demandait où l'on prendrait des troupes pour la composer, de l'argent pour la solder, un général en chef pour la commander, car Bonaparte avait trouvé tous les régiments réduits à de faibles cadres, le trésor vide, et la constitution défendait au premier consul de franchir les frontières de l'État. Mais la volonté de Bonaparte ne connaissait point d'obstacle ; son activité cherchait et créait partout des ressources que la France et l'Europe ne soupçonnaient pas. Aussi cette armée de Dijon, composée de sept à huit mille conscrits, sans habits, sans armes, sans munitions, objet des plaisanteries de l'étranger et de la France elle-même, s'étant, du 6 au 13 mai, accrue dans sa marche des troupes que la pacification de la Vendée rendait disponibles, de la garnison de Paris, de la garde des consuls, de quelques autres corps venus de différents points, se trouva, à cette dernière date, forte d'environ quarante mille hommes, auxquels devaient se joindre vingt-cinq mille hommes et une puissante artillerie détachée de l'armée de Moreau. C'est avec cette masse imposante et une audace inouïe que Bonaparte franchit le mont Saint-Bernard, surmonte tous les obstacles que la nature lui oppose, enlève les défenses de la vallée d'Aoste, tombe sur le Piémont, menace Mélas dans Turin, et, passant le Tésin, entre le 2 juin à Milan. Mais il fallait justifier son infraction aux lois par une victoire, et après avoir hasardé sa fortune à Saint-Cloud, il fallait la jouer encore sur un champ de bataille.

Jeté, comme il l'était, dans un pays où toutes les forteresses appartenaient à l'ennemi, Bonaparte n'avait pas un moment à perdre ; Mélas avait réuni ses forces sous Alexandrie ; son avant-garde, commandée par le général Otto, commit la faute grossière d'attaquer le général Lannes commandant celle de Bonaparte, et fut repoussée avec perte à Montebello. Le général en chef autrichien ne l'avait pas secourue et demeurait inactif dans sa position ; Bonaparte ne pouvait l'être en face d'un ennemi plus fort que lui et qui, d'un jour à l'autre, recevrait des renforts. Il se porta donc le 12 juin sur la Scrivia dont le passage ne lui fut point disputé, et qui soudain grossie et débordée l'eût, en cas d'échec, privé de tous moyens de retraite. L'armée de Mélas, postée entre le Tanaro et la Bormida, appuyée sur l'une et couverte par l'autre, avait des ponts retranchés sur cette dernière, un poste en avant du village de Marengo, et montait à quarante mille hommes. Bonaparte arrive le 13 devant Marengo, occupé par une avant-garde autrichienne qui se retire après une légère résistance, et ce village devient la clef de sa première ligne, soutenue par une brigade de cavalerie ; une seconde ligne, formée à mille toises en arrière et soutenue aussi par un corps de cavalerie, est sous les ordres du général Lannes ; enfin

Digitized by Google

une troisième, placée à une égale distance et commandée par Saint-Cyr, se compose de troupes d'élite, et c'est le poste que le premier consul a choisi.

Telles étaient les dispositions de l'armée française, quand le 14, à cinq heures du matin, les Autrichiens passent la Bormida, en trois colonnes, sur des ponts qui n'avaient pas été reconnus. Les Français ne s'y opposent donc pas, et ne s'obstinent qu'à défendre le village de Marengo, que Mélas persiste à attaquer au lieu de le tourner. Marengo est pris après une vive résistance, et au moment où les Autrichiens ont débordé et mis en fuite l'aile de la ligne qui en alimentait la défense. La seconde ligne est également rompue, la troisième ébranlée, et tous les derrières de l'armée française sont semés de fuyards; cependant une portion de l'aile droite de la seconde ligne, sous les ordres du général Lannes, tenait encore, secourue par quelques corps tirés de la troisième ligne; le tout placé dans une position oblique, tandis que le reste de l'armée avait disparu. Bonaparte prêt à tenter une retraite, attendait avec impatience la division Boudet commandée par Desaix récemment arrivé d'Égypte; dès qu'il aperçut ce général : « Qu'en pensez-vous, lui dit-il? — Que c'est une bataille perdue, répondit Desaix; mais nous avons le temps d'en gagner une autre. Le mal cependant empirait de minute en minute. Une seule et vigoureuse charge de la cavalerie autrichienne, très-supérieure en nombre et en qualité à la cavalerie française, eût promptement mis fin à une lutte désormais très-inégale; mais le général Mélas âgé de quatre-vingts ans, à cheval depuis plus de quinze heures, succombant à l'excès de la fatigue et voyant la bataille entièrement gagnée, rentre dans Alexandrie pour prendre du repos, y est reçu en triomphateur, laissant le commandement au général Zach, chef de son état-major, à qui il avait ordonné de ne pas passer le village de San-Juliano, mais de faire poursuivre l'ennemi par toute la cavalerie. Ce mouvement commençait à s'exécuter avec ordre et succès, quand Zach, croyant sur un faux avis que la garnison française sortie de Gênes arrivait au secours de l'armée vaincue, change la destination de cette cavalerie, qui liait et soutenait les colonnes autrichiennes que leurs mouvements, dans des directions divergentes, séparaient les unes des autres. Il la porte donc tout entière sur le point où il craignait l'attaque de Masséna; et la division Boudet arrivant alors, Kellermann pénètre entre les deux colonnes autrichiennes de gauche et du centre, rencontre Zach, qui, ayant la vue courte, prend son corps pour l'un de ceux de sa propre cavalerie et est fait prisonnier; le général français charge alors le flanc gauche de la colonne du centre, l'arrête, la coupe et livre la tête de cette colonne, composée de cinq mille grenadiers hongrois, à l'attaque impétueuse de Desaix, qui fut trouvé parmi les morts, sans qu'on sût quand ni comment il avait été tué.

Ce léger échec des Autrichiens eût été la perte totale de l'armée française, si les deux ailes victorieuses et n'ayant plus d'ennemis à combattre l'eussent écrasée en se rabattant sur elle; mais l'armée autrichienne n'avait plus de chef qui pût commander cette double manœuvre; sept de ses généraux étaient hors de combat; le centre reculait en désordre, et la droite sans être attaquée se retirait en le voyant reculer; la gauche, également intacte, fut contrainte à exécuter le même mouvement rétrograde; et l'on repassa paisiblement la Bormida, gardant encore les têtes de pont, et conservant un poste en avant près de Marengo; ce qui remettait les choses au point où elles avaient été avant la bataille.

Ce n'était donc qu'une partie remise, d'autant que le soir même de cette affaire, successivement heureuse et malheureuse, le prince de Rohan arrivait avec un renfort de neuf mille hommes; qu'on pouvait, de Gênes, en recevoir un de dix mille et être joint par l'armée anglaise de Mahon. Mélas enfin était inattaquable dans la position qu'il occupait; avait, en perdant une nouvelle bataille, ce qui n'était pas probable, sa retraite assurée sur les places fortes du midi de l'Italie, où il eût été ravitaillé par la flotte anglaise; tandis que Bonaparte, ayant à dos une rivière débordée, et sur ses flancs des forteresses ennemies, ne gagnait rien par une victoire, et était perdu sans ressource par une défaite. Mais aussi heureux alors que Championnet l'avait été devant Capoue, il reçut le lendemain de la bataille la proposition de capituler, pour obtenir la faculté de se retirer sur Mantoue, et malgré l'ardeur des troupes et les murmures de tous les généraux autrichiens, un armistice, signé le 15 juin, céda aux Français les châteaux de Tortone, d'Alexandrie, de Milan, de Turin, de Pizzighitone, d'Arona, de Plaisance; les places de Gênes et de Coni, Ceva, Savone, Urbin, et l'artillerie, les munitions, les vivres qui s'y trouvaient; capitulation qui indigna l'armée autrichienne, étonna l'Europe, effraya le cabinet de Vienne, énigme qui ne saurait être expliquée que par l'affaiblissement des facultés mentales de Mélas, ou la corruption de son état-major.

Bonaparte, après cet inconcevable triomphe, repartit pour Paris où sa présence était d'autant plus nécessaire qu'un premier courrier, envoyé aux révolutionnaires de la capitale par ceux de l'armée,

leur ayant annoncé la perte de la bataille, la joie de ces bons patriotes, au nombre desquels se trouvait Carnot, alors ministre de la guerre, avait été courte, mais très-vive, et déjà ils avaient formé contre le premier consul les projets les plus sinistres, lorsqu'un second courrier, porteur de la nouvelle du plus brillant succès, vint les consterner, mais ne les abattit point. Il ne fallut rien moins que la présence du vainqueur, son active surveillance, sa volonté de fer, pour imposer à des hommes qu'il est plus facile de vaincre que de ramener. Arrivé le 1er juillet, il fut reçu dans la capitale aux acclamations de tous les gens de bien, ivres d'une victoire inespérée, et éprouvant, au récit de ce fait d'armes, une émotion d'autant plus flatteuse qu'ils en avaient été long temps sevrés, et qu'elle succédait aux craintes momentanément inspirées par le jacobinisme, fantôme menaçant qui effrayait encore les imaginations.

1800.

L'amiral Keith veut occuper Gênes. — Il échoue. — Désespoir des habitants. — Arrivée à Paris du comte de Saint-Julien — Bellegarde remplace Mélas. — Opérations militaires en Allemagne. — Victoires de Moreau. — Armistice de Parsdorff. — De l'Égypte. — Traité d'El-Arich. — Sa rupture. — Noble conduite de Sidney-Smith. — Bataille d'Héliopolis. — Débats au parlement d'Angleterre. — Préliminaires de paix avec l'Autriche. — Refus de notification. — Traité de subsides de l'Autriche avec l'Angleterre. — Emprisonnement du comte de Saint-Julien et exil du comte de Neipperg. — Tentative de rapprochement avec la Russie. — Dumouriez à Saint-Pétersbourg. — Son caractère. — Son plan de campagne contre Bonaparte. — Rostopchin le fait renvoyer. — Ce que c'est que Rostopchin. — Koutaizow. — Cobentzel. — Sa réponse à une insinuation de Panin. — Lui et Whitworth quittent Pétersbourg. — Kalitcheff quitte Vienne et Woronzow Londres. — Les troupes russes sont rappelées d'Angleterre. — Vioménil. — Reprise des hostilités. — Hohenlinden. — Armistice de Steyer. — Début de haine entre Bonaparte et Moreau. — Situation politique de Bonaparte. — Conspirations de Ceracchi et de la machine infernale. — Effets qu'elles produisent. — Déportation. — Lois répressives. — Intrigues près de Paul Ier. — Rapprochement de Beurnonville et de Krudner. — Lucchesini. — Affaire des neutres. — Fermeté de Bernsdorff. — Irritation de Paul. — Neutralité armée. — Anecdote. — Négociations. — Paix de Lunéville. — Isolement de l'Angleterre. — Projet d'expédition contre les Anglais dans les Indes.

Malgré le prestigieux éclat d'une campagne (1) qui en moins d'un mois arracha aux Autrichiens des conquêtes qu'eux et leurs alliés n'obtinrent qu'après de longs, pénibles et sanglants efforts, la question militaire n'était pas encore irrévocablement résolue en faveur de Bonaparte. Les Autrichiens n'avaient point été réellement vaincus; leurs forces demeuraient imposantes; ils n'avaient essuyé que de légères pertes; Naples armait vingt mille hommes en leur faveur; l'armée anglaise pouvait les joindre en débarquant à Livourne; la Russie projetait une invasion puissante et dangereuse; Gênes même, en dépit de la convention d'Alexandrie, fut sur le point de lui échapper.

En effet, l'amiral Keith, ne croyant pas qu'un général placé sous sa direction eût le droit, sans son aveu, de céder une place à la reddition de laquelle il avait contribué principalement par un sévère blocus maritime, qu'il avait ravitaillée aux frais de son gouvernement et qui devenait en conséquence une conquête commune, exigea du comte de Hohenzollern qu'il la lui remît. Mais le général autrichien, scrupuleusement fidèle aux ordres qu'il reçut de son chef et qui, sur ses observations, lui furent réitérées, ne voulut point y consentir. En conséquence de son refus, l'amiral appela à son aide l'armée anglaise de Mahon, pour faire occuper par elle les postes prêts à être livrés aux Français. Cette armée, vivement attendue, n'arrivait cependant pas, à son extrême désespoir et à celui même des principaux habitants qui, ayant prodigieusement souffert du gouvernement révolutionnaire,

(1) Bourienne, dans ses Mémoires (tome VI, page 231), dit : « En même temps qu'on publiait sur *Marengo* et la campagne » d'Italie *des fables officielles;* et, ce qui est digne d'être » remarqué, tandis qu'on se livrait à *l'imagination dans le* » *récit des faits*, on couvrait cette *exagération* d'une feinte » modestie, etc., etc. » *(Note de l'éditeur.)*

n'aspiraient, ainsi que les populations environnantes, qu'au bonheur d'y échapper. Les quais, la plage, étaient couverts de peuple, retentissaient des vœux de tous. L'on aperçut enfin à l'horizon ce convoi si désiré; mais c'était le 24 juin, terme fatal assigné à la reddition, et il était encore en mer quand Suchet entra dans Gênes profondément consternée, se saisit rapidement de toutes les défenses de la place, vit la stupeur générale au départ forcé de la flotte anglaise, et n'en peignit pas moins, en style de bulletin, la joie universelle causée par l'entrée de ses troupes.

Le gouvernement français, brodant sur ce fond et y ajoutant de nouveaux mensonges, se répandit en injures sur ce qu'il avait coutume de nommer la perfidie anglaise; l'amiral Keith était pourtant dans son droit. Dans un cas semblable, l'empereur Paul eût manifesté une vive irritation; mais le gouvernement britannique, beaucoup plus prudent, ne se plaignit pas des Autrichiens, sentant qu'il était moins nécessaire de conserver une ville, quelque importante qu'elle pût être, qu'un allié fidèle et encore puissant.

Cet allié cependant était alors inquiet, incertain, terrifié; il avait besoin de se remettre d'un si cruel échec, de se préparer à une lutte nouvelle, de renforcer ses armées et de gagner du temps pour y parvenir, car les armes autrichiennes n'étaient pas plus heureuses en Allemagne qu'en Italie.

La capitulation d'Alexandrie avait été aussi funeste que honteuse, mais l'armistice devenait utile; il n'avait point de terme fixe, et, pour le prolonger, le cabinet de Vienne envoya à Paris le comte de Saint-Julien, accompagné du comte de Neipperg; ils étaient chargés, du moins était-ce là le texte de leurs instructions, du soin de convertir cette ruineuse convention en un traité de paix définitif.

Ces plénipotentiaires, plus faciles à désavouer que des diplomates de profession, sous prétexte qu'ils auraient agi avec plus de légèreté et une moindre connaissance des affaires, se trouvaient porteurs d'une lettre autographe de l'empereur François II, conçue en ces termes : « Vous ajouterez » foi à tout ce que le comte de Saint-Julien vous » dira de ma part, et je ratifierai tout ce qu'il fera.»

Bonaparte, charmé d'une telle démarche, et espérant détacher l'Autriche de l'Angleterre, dont le despotisme maritime commençait à irriter les puissances du Nord, reçut les deux officiers autrichiens avec la plus grande distinction. Quant aux deux négociateurs, ils étaient loin de penser que leur mission fût un masque qui couvrait la double face du ministre Thugut. Le cabinet de Berlin donna sur cela l'éveil à celui des Tuileries; mais l'empereur romain-germanique était de bonne foi, et le premier consul sans appréhensions à cet égard; les insinuations de la Prusse furent donc prises pour l'erreur de la rivalité ou le désir de faire valoir son zèle ou sa sagacité, et les négociations s'entamèrent avec loyauté d'une part, avec une entière confiance de l'autre.

Il n'était plus question de ces conditions libérales qu'avec plus ou moins de franchise Bonaparte avait proposées à l'agent secret de sir Charles Stuart, dans des négociations que lui-même fit manquer. Ses triomphes récents, l'occupation de presque toute l'Italie, les succès de ses armes au delà du Rhin, la réorganisation du gouvernement français, le plaçaient sur un terrain plus solide que celui qu'il avait occupé jusqu'alors. Puis il ne s'agissait plus d'une pacification générale, mais de la dislocation d'une alliance ennemie, et il espérait en l'opérant faire payer à l'Angleterre le refus qu'il en avait essuyé, et qui, tout en satisfaisant ses intérêts, blessait pourtant son orgueil.

Or, tandis que Talleyrand et Saint-Julien s'occupaient de cette importante besogne, y mettant, celui-ci une franchise toute militaire, celui-là une tortuosité que voilaient l'immobilité de sa physionomie et l'aménité de ses propos, l'armée autrichienne d'Italie prenait les positions qui lui avaient été assignées par la convention du 15 juin, et, vivement irritée de marcher en vaincue quand elle eût pu jouer un tout autre rôle si Mélas avait voulu écouter les judicieuses et vives représentations de lord William Bentinck, elle se retirait fièrement, désirant quelque insulte pour avoir le droit de s'en venger. Aussi le commandant d'une place ayant refusé passage à l'une de ses colonnes, le colonel de Bezt qui la conduisait menaça d'enfoncer les portes à coups de canon; et le comte de Hohenzollern, furieux d'avoir été contraint à livrer Gênes, déclara qu'il chargerait tout ce qu'il rencontrerait de troupes françaises sur une route qu'il devait trouver libre. L'exaspération était générale parmi les officiers supérieurs, et le général en chef fut obligé de punir ces murmures; mais l'Autriche céda aux cris universels; le comte de Bellegarde, généralement estimé de l'armée, y remplaça le vieux Mélas qui, en s'éloignant, accusa hautement comme l'unique auteur de tous ses désastres son quartier-maître général Zach, que Bonaparte, après l'avoir comblé de bons procédés, s'était empressé de renvoyer à ses fonctions.

Quoique l'armistice indéfini fût ratifié et qu'on s'attendît de jour en jour à la signature de la paix, les hostilités n'en continuaient pas moins en Allemagne; car, tandis que l'Italie avait été le théâtre

Digitized by Google

d'événements incalculés et dus bien plus à la fortune qu'au génie, Moreau, moins brillant dans ses combinaisons militaires que son aventureux rival, quoique inférieur cependant au plus grand des capitaines contemporains, marchait avec prudence et sûreté au but vers lequel il tendait.

L'archiduc Charles, qui avait été opposé à Moreau, n'ayant pu obtenir qu'on l'affranchît du joug pesant et ruineux du conseil aulique de guerre, s'était refusé à commander l'armée autrichienne d'Allemagne que le général Kray, sous les ordres duquel elle fut mise, ne rassembla que le 2 mai. Son objet était de défendre la frontière allemande du Rhin et d'empêcher, en tenant les Français en échec, qu'ils fissent passer des forces considérables en Italie, où l'on espérait que leurs armées seraient trop faibles pour s'opposer à l'invasion de la Provence par les Autrichiens et les Anglais réunis, aidés des menées secrètes des généraux Willot et Danican. Mais son armée se trouvait numériquement très-inférieure à celle de Moreau, car le cabinet de Vienne n'avait pas prévu que le gouvernement consulaire eût été capable de rassembler avec autant de rapidité une aussi puissante armée. Le général Kray, le glorieux vainqueur de Vérone et de Magnano, ne put donc s'opposer aux progrès de son adversaire.

Quant à Moreau, il avait pour but de pénétrer en Bavière, afin de couper les communications de Mélas avec les États héréditaires et de faciliter ainsi les opérations de Bonaparte. A cet effet, il commença son mouvement offensif le 25 avril, et battit les Autrichiens à peine réunis, le 3 mai à Lingen, le 5 à Mœskirch, le 9 à Biberach. Il avait déjà atteint Memmingen le 10, quand il fut obligé de s'affaiblir par l'envoi à l'armée de réserve d'un corps de vingt-cinq mille hommes et d'un train d'artillerie, ce qui, retardant ses opérations, le contraignit de multiplier par l'habileté de ses manœuvres les forces qui lui restaient, et il n'en triompha pas moins le 19 juin dans les champs d'Hochstedt; mais le général Kray, malgré les pertes éprouvées par une armée originairement faible, développa encore là des talents supérieurs, en disputant le terrain par une savante défensive, et la campagne ne fut terminée que près d'un mois après par l'armistice de Parsdorf signé le 15 juillet, quoique celui d'Alexandrie l'eût été le 15 juin et qu'on fût en pleine négociation pour la paix.

C'était une campagne glorieuse que celle de Moreau, d'autant qu'il avait eu affaire à un général très-distingué; mais Bonaparte, qui n'avait presque jamais combattu jusqu'alors que des généraux médiocres ou dont les forces étaient très-inférieures aux siennes, si ce n'est dans sa dernière bataille, aimant à flétrir toute gloire rivale, comme si la sienne ne les eût pas éclipsées toutes, se plaignit des lenteurs de Moreau, sans avouer qu'il en avait été lui-même la cause et que les opérations militaires du général de l'armée d'Allemagne, entièrement secondaires, lui avaient été éminemment utiles; ce qui était à la fois injustice et ingratitude.

Quoique l'armistice de Parsdorf accrût l'importance militaire et politique de la France, ce qui devait rendre plus facile une pacification généralement désirée; Bonaparte dont l'autorité prenait chaque jour plus d'étendue et de solidité, n'était cependant pas sans quelques soucis. Il aimait à entretenir le public de son expédition d'Égypte et des trésors de prospérité que cette colonie devait répandre sur la France; mais il n'en recevait aucune nouvelle. Kléber à qui il avait remis le commandement de l'armée d'Orient, ignorait aussi ce qui se passait en Europe. Il détestait l'ambition effrénée, le caractère despotique, les mensongères fanfaronnades de Bonaparte, qui de son côté ne supportait pas la franchise dépréciatrice et indomptable de celui à qui il prodiguait néanmoins des éloges, tout en le haïssant. La correspondance de Kléber avec le directoire ne faisait qu'ajouter à une haine profonde et qui s'accrut encore par la nouvelle de la convention d'El-Arich dont nous allons dire la cause et les effets, en remarquant qu'un duplicata de cette fameuse lettre de Kléber, datée du 26 septembre, et que nous avons rapportée, étant tombée entre les mains de l'amiral Keith, qui l'envoya en Angleterre, l'impression qu'elle y produisit explique la conduite tenue par le cabinet britannique dans les affaires de l'Égypte.

Kléber, toujours dans l'ignorance sur les événements politiques et militaires de la France, quatre mois même après l'envoi de sa première lettre, en adressa, le 30 janvier 1800, une nouvelle au directoire, où il lui annonçait qu'après avoir *continué les négociations commencées par le général Bonaparte*, en y mettant assez de lenteur pour donner le temps d'arriver aux secours qui lui étaient promis, et quoiqu'il eût battu les troupes turques débarquées à Damiette, cela n'avait pas rendu les *négociations plus faciles*, le grand visir ayant continué de marcher avec soixante mille hommes; qu'il avait envoyé le 22 décembre Desaix et Poussielgue en parlementaires près de Sidney-Smith, sur le vaisseau *le Tigre;* que durant les conférences avec le commodore *chargé des pouvoirs du visir*, le navire battu des vents s'était refugié près d'El-Arich déjà rendu aux Turcs qui attendaient de puissants renforts russes et arabes, ce qui, après de longs débats avait rendu indispensable de signer, le

25 janvier 1800, une capitulation, en vertu de laquelle, durant une trêve de trois mois, toutes les forteresses seraient remises par l'armée française, et celle-ci transportée en France sans être prisonnière de guerre; il annonçait donc sa prochaine arrivée dans sa patrie.

Mais après le traité conclu, Kléber ayant appris la révolution du 18 brumaire, et ne voulant pas avoir à courber la tête sous le joug de son ancien chef, demanda et obtint une frégate, son projet étant d'aller chercher en Amérique une liberté dont le caractère de Bonaparte lui semblait devoir priver la France pour longtemps; car Kléber était l'un de ces hommes qui voyaient la liberté, non dans le règne de la justice, au sein d'une tranquillité protectrice des intérêts privés, mais parmi ces agitations populaires qui ruinent ceux-ci et mettent obstacle à l'action bienfaisante de celle-là.

Qui put engager, dira-t-on, le commodore Sidney-Smith à se porter médiateur entre la faible armée française et celle si nombreuse des Turcs, et à déterminer ces derniers au traité d'El-Arich? c'est que son objet était de faire effectuer avec sûreté l'évacuation de l'Égypte; c'est qu'ayant servi les Ottomans, il savait mieux que tous les autres ce dont ils étaient capables, et redoutait qu'une action malheureuse, en ruinant leur armée, prolongeât d'une année au moins la paisible possession de cette province par le gouvernement français. Mais les deux cabinets de Londres et de Paris virent les choses sous un tout autre aspect.

Bonaparte fut donc, comme nous l'avons dit, violemment irrité d'un traité qui démentait ses brillantes promesses, et il s'en expliqua avec aigreur en en parlant à Desaix, si heureusement pour lui revenu en vertu de ce traité dont il avait été le négociateur. Les ministres anglais, de leur côté, craignant que l'armée d'Égypte vînt renforcer celle contre laquelle eux et leurs alliés allaient avoir à se battre, et espérant la contraindre à se rendre prisonnière, refusèrent de ratifier la capitulation en ce qui les concernait, c'est-à-dire quant au transport en France de cette armée; ils dirent que Sidney-Smith avait outrepassé ses pouvoirs; que sa mission, d'ailleurs, avait cessé de fait, lord Elgin ayant été nommé ambassadeur à Constantinople. L'amiral Keith signifia donc au général Kléber qu'il avait ordre de sa cour *de ne consentir à aucune capitulation*, à moins que l'armée française *ne mît bas les armes*. Mais avant l'arrivée de cette communication, datée de Mahon, le loyal Sidney-Smith, à peine instruit des ordres donnés par son gouvernement, s'était hâté d'adresser au général Kléber la lettre suivante de son mouillage en Chypre, le 20 février 1800 : « Le » commandant en chef de la station anglaise dans » la Méditerranée a reçu des ordres qui s'opposent » à l'exécution immédiate du traité d'El-Arich, et » j'ai jugé nécessaire de vous faire part sans délai » de cette difficulté, afin que vous n'agissiez point » dans l'ignorance de son existence. » .... Et il lui fit même passer ce salutaire avis par plusieurs voies différentes, de peur qu'il ne lui parvînt pas avant la cession de tous les postes : conduite généreuse qui fut le salut de l'armée française, car Kléber se prépara dès lors à l'inévitable lutte dont il était menacé.

Ce que nous devons remarquer ici, c'est que ce traité d'El-Arich, si vivement blâmé par Bonaparte, devint très-favorable à son armée, car les dispositions relatives à l'évacuation de l'Égypte ayant opéré la concentration des forces françaises, Kléber, au lieu de cinq à six mille hommes qu'à peine il eût eu à opposer à l'armée turque, se trouva en réunir de douze à treize mille, et ce fut ainsi qu'il put triompher à Héliopolis (1) et à Biblis; écraser les Ottomans, les priver, pour cette année, de tous moyens agressifs; reprendre le Caire sur un corps d'Osmanlis qui s'y était glissé; imposer à la malveillance égyptienne; s'assurer la neutralité de Mourad-Bey, et être à même de rétablir la tranquillité par une administration sage sans faiblesse, que protégeait la terreur imprimée par le triomphe des armes françaises.

Dès qu'on sut en Angleterre la nouvelle de ces événements auxquels on ne s'était nullement attendu, de vives clameurs s'élevèrent dans le parlement; on demanda communication des pouvoirs donnés à Sydney-Smith, pour savoir qui était coupable de lui ou des ministres, et lord Hawkesbury déclara que le commodore n'avait pas paru comme partie directe dans la convention d'El-Arich et que les instructions ministérielles avaient été expédiées avant qu'on la connût; qu'enfin le commodore ne s'était prêté à des négociations qu'à la demande du général Kléber; qu'il n'était ni ne pouvait être coupable en rien. Telles furent les seules explications que l'opposition put obtenir.

Cependant l'armée d'Orient jouissait alors d'une certaine sécurité, et elle commençait même à pouvoir se recruter dans le pays, quand le général Kléber tomba sous les coups d'un musulman fanatique, le 14 juin, jour où le général Desaix périssait glorieusement sur le champ de bataille de Marengo.

La nouvelle de cet assassinat, parvenue à Paris peu après le retour de Bonaparte victorieux, fut pour lui un coup de foudre; sa haine ne lui fermait

(1) Le 20 mars.

Digitized by Google

pas les yeux sur le mérite de Kléber; de brillantes fictions sur la colonisation de l'Égypte disparaissaient; il voyait cette conquête perdue sous le gouvernement de Menou, bon administrateur, mais plus fait pour s'engloutir dans des paperasses que pour commander une armée, et prévoyait que l'ennemi, en jugeant de même sur le vu de ses correspondances, ne tarderait sans doute pas à l'attaquer vigoureusement.

Les négociations continuaient toujours entre la France et l'Autriche, et les préliminaires de paix furent signés le 27 juillet. Les bases de ce traité étaient celles de Campo-Formio, si ce n'est que les indemnités promises au cabinet de Vienne en Allemagne devaient lui être accordées en Italie; ce qui avait pour double motif de ne pas inquiéter le corps germanique et de satisfaire la Prusse, dont l'alliance avec la France devenait chaque jour plus intime. Mais ce qui était fait pour alarmer l'Europe entière, c'était une alliance offensive et défensive avec la France; puis, si l'Autriche, par ce traité, gagnait beaucoup plus qu'elle n'eût pu l'espérer après une longue suite de victoires, ne devenait-elle pas, en quelque sorte, vassale de la France; et l'ambition démesurée de Bonaparte dont on connaissait déjà les gigantesques projets, le besoin qu'il avait d'étourdir les Français sur l'accroissement de son autorité en détournant les esprits vers des idées belliqueuses, ne pourraient-ils pas lui faire tirer de ces stipulations des conséquences aussi ruineuses qu'humiliantes pour la noble maison de Habsbourg? Enfin était-il loyal, était-il politique de traiter isolément, quand le plus fidèle et le plus utile de ses alliés avait refusé de faire une paix séparée?

Le baron de Thugut, tout en paraissant traiter de bonne foi avec la France, n'en négociait pas moins alors avec l'Angleterre un traité de subsides, par lequel le gouvernement britannique accordait à l'Autriche deux millions sterling (48,000,000 fr.), et les deux puissances s'engageaient à ne point traiter l'une sans l'autre avant le mois de février 1801. Aussi Duroc, ayant été envoyé à Vienne pour y porter les préliminaires à la ratification de l'Empereur, ne put traverser les postes autrichiens; les négociateurs impériaux furent désavoués, et Thugut, qui n'avait voulu que gagner du temps, forcer l'Angleterre à de nouveaux sacrifices, voir ce qu'il aurait encore à espérer du capricieux tzar; sentant tous les dangers du jeu multiple auquel il s'était livré, et désirant ramener à lui les esprits alarmés, accusa Saint-Julien d'avoir outre-passé ses pouvoirs et le fit momentanément enfermer dans la forteresse de Carlstadt, tandis que son adjoint Neipperg était exilé à Mantoue; mais il n'en protesta pas moins du désir de continuer les négociations; il avança même que l'Angleterre désirait négocier aussi, ce qu'il prouvait par une lettre du chevalier Elliot, depuis lord Minto, ambassadeur anglais près la cour de Vienne.

Ces événements justifiaient les prévisions du cabinet de Berlin que celui des Tuileries n'avait pas voulu croire. Talleyrand pris pour dupe voyait se resserrer les nœuds qui liaient les deux nations alliées et qu'il s'était flatté de rompre. Bonaparte furieux allait donc ordonner la reprise des hostilités, quand l'Autriche, effrayée et cherchant à atteindre l'hiver, obtint la prolongation de l'armistice, en livrant à l'armée française Philisbourg, Ulm, Ingolstadt et renoua ses négociations, tandis qu'on en entama à Londres d'autres dont nous parlerons plus tard et dont le but réel était de sauver l'Autriche, dans l'espoir de rappeler à la coalition l'empereur Paul, qui semblait alors y être de nouveau disposé. Jetons donc ici un coup d'œil sur la principale des cours du Nord.

Le comte de Lille (Louis XVIII) avait été accueilli en Russie avec la plus grande distinction; le tzar le reconnut solennellement en qualité de roi de France, lui donna le château de Mittau pour résidence, força tous les Français demeurant sous sa domination à lui prêter serment de fidélité; lui envoya ses décorations, reçut les siennes des mains du vénérable Edgeworth, devant lequel il se courba en lui demandant sa bénédiction. Il ne nommait le prince exilé que son *ami malheureux*, et celui-ci, ayant été sollicité par Dumouriez d'être envoyé et recommandé à Paul Ier, le général se rendit à Saint-Pétersbourg où il présenta contre la France consulaire un projet de guerre qui flatta la romanesque imagination de l'empereur.

Cet homme si connu par ses courses aventureuses dans presque tous les États de l'Europe, par la capacité militaire qu'il déploya au service des confédérés polonais, par les talents politiques qu'il manifesta quand il faisait partie de la diplomatie secrète de Louis XV, par la vigueur de son caractère dans des circonstances épineuses, mais surtout par ses combinaisons stratégiques en Champagne et en Brabant; cet homme doué d'une conception si rapide, d'un esprit si étendu, de connaissances si multipliées et si vastes, dont le malheur fut de paraître au début d'une révolution qui dans sa force écrase tout, et non à l'époque où le découragement général, l'amortissement des passions, les déceptions de l'espérance procurent au génie audacieux de faciles moyens de s'élever au-dessus de tout; cet homme dévoré de l'amour de la renommée, brûlait du désir de se mesurer contre le dominateur de la France,

Digitized by Google

qu'il égalait peut-être en talent, en activité, en expérience, mais surpassait autant en connaissance des intérêts de l'Europe qu'il lui était inférieur en finesse et en aplomb. Bonaparte ne pouvait rencontrer un adversaire plus dangereux que lui, ni Louis XVIII un plus utile serviteur, bien qu'il fût foncièrement beaucoup moins attaché à ce prince qu'à la maison d'Orléans; mais celle-ci attendait tout alors d'une vraie et franche restauration.

Dumouriez proposait au tzar de laisser agir les Autrichiens seuls en Italie et en Souabe, en y consacrant toutes leurs forces, tandis que cinquante mille Russes se porteraient sur Mayence, et que douze mille autres, joints aux douze mille déjà sous les ordres du comte de Vioménil, et à dix-huit mille Danois soldés par l'Angleterre (chose secrètement convenue d'avance), débarqueraient en Normandie sur les points qu'il indiquerait, et que cette masse de quarante-deux mille hommes effectifs marcherait rapidement sur Paris pour y proclamer le roi. Il ne demandait à rien commander personnellement, mais à tout diriger dans une province qu'il connaissait parfaitement, qu'il avait militairement explorée, et sur la défense de laquelle il avait fourni jadis des mémoires au gouvernement français.

Les ambassadeurs d'Angleterre, d'Autriche, de Naples, de Danemarck approuvaient et appuyaient ce plan de campagne. De plus, Dumouriez était principalement soutenu par l'un des ministres les plus distingués de l'empereur Paul, le noble, spirituel, loyal et judicieux comte Panin, quoique tous ses collègues ne vissent qu'avec un déplaisir, que pourtant ils voilaient d'ostensibles prévenances, et les projets et la personne du général, car l'approbation que Paul y donnait les réduisait momentanément au silence.

Cet engouement du tzar fut vif mais court. Rostopchin, déjà secrètement séduit par les agents de Bonaparte, dont il devint plus tard l'ennemi mortel, trouva moyen de faire renvoyer Dumouriez, tout en le comblant de cajoleries perfides, et d'irriter de nouveau son maître contre l'Autriche, en réveillant à l'égard de cette puissance des motifs de dissentiments qui avaient semblé presque assoupis.

Qu'était-ce donc que ce personnage qui devait tant influer sur les affaires politiques de l'Europe? un homme doué d'un peu d'esprit et de beaucoup de vanité, ignorant et irascible, ennemi de l'étranger et détracteur de la plupart des Russes, petit-fils d'un serf de la maison de Tolstoï, dont cet auteur de sa race fit les affaires, en faisant les siennes bien mieux encore. Celui-ci, simple paysan, affranchi par ses maîtres, s'était, grâce à leur protection, élevé jusqu'à la noblesse par des grades civils dans les tribunaux de province; son nom dérivait du mot russe Rastapcha (grapilleur), et il eut un fils digne de le porter. Quant à son petit-fils, le comte actuel, devenu à prix d'argent officier aux gardes, gentilhomme de la chambre et chambellan, il dut sa haute fortune au bonheur d'avoir annoncé le premier à Paul Petrovitch la mort de sa mère; il la consolida en se liant avec le valet de chambre Koutaizow, et se rendit agréable à son maître par ses bons mots satiriques sur tous les hommes dont il était jaloux, et spécialement sur ceux de haute naissance que sa vanité haïssait, quoiqu'il cherchât à se faire passer pour un descendant de Tchingis-khan, lui dont tous les Russes connaissaient l'obscure et récente origine. Quant à Koutaizow, autre favori, c'était un Turc, enlevé tout enfant à Bender, barbier d'abord, puis valet de chambre, et enfin l'un des plus grands seigneurs de l'empire.

Ce duo de parvenus fit interdire au comte Louis de Cobentzel l'entrée de la cour; le comte Panin lui avait fait secrètement insinuer que les choses pourraient s'arranger s'il voulait déclarer, au nom de son souverain, que les trois légations de Bologne, Ferrare et Ravenne, ainsi que la ville d'Ancône, seraient rendues au pape et le Piémont au roi de Sardaigne. A cette insinuation, qui eut lieu avant qu'on fût instruit de la capitulation d'Alexandrie, le ministre autrichien répondit : « Je n'ai aucun » pouvoir pour donner, ni verbalement ni par écrit, » une telle déclaration. Comment pourrait-on exi» ger la remise des trois légations annexées par le » traité de Tolentino à la république cisalpine, que » nous avons conquises? c'est un juste dédomma» gement des frais de la guerre. Je ne doute pas » que ma cour rende le Piémont au roi de Sardai» gne, mais Alexandrie et Tortone, ayant été dé» tachées du Milanais par les armes, doivent, par » la même voie, rentrer sous la domination autri» chienne. » Cette réponse rendue au tzar l'avait exaspéré. Bientôt il apprit que Bonaparte s'était rendu maître du Piémont et de la Cisalpine, et Paul ne se souciait point d'aider à les reconquérir pour les livrer de nouveau à l'Autriche, au detriment de leur légitime possesseur; c'est ce qu'on ne savait point encore tandis que l'Autriche et l'Angleterre négociaient avec une lenteur calculée. Cependant Cobentzel fut bientôt forcé de quitter Saint-Pétersbourg, sans que le tzar voulût permettre à sa chancellerie et à son chargé d'affaires d'y demeurer après lui. Lord Whitworth, vu également d'un très-mauvais œil, le suivit de près. Paul ne reçut même pas alors l'envoyé de son gendre le palatin de Hongrie, de peur que cette mission filiale ne voilât quelque intrigue politique; son ministre Kalitcheff quitta

Digitized by Google

Vienne, où il était accrédité, et le comte Woronzow partit de Londres sous prétexte d'aller prendre les eaux. Si ce n'était point encore là une rupture décidée, tout présageait du moins que bientôt elle aurait lieu, d'autant que Paul rappela alors le corps de troupes russes stationné à Jersey, et ordonna à Vioménil de le ramener dans ses États. Mais le gouvernement anglais, qui voulait paraître aux yeux du premier consul n'être point brouillé avec la Russie, obtint du général qu'il retarderait le rembarquement des Russes, en lui promettant de le dédommager de ce que l'humeur vindicative de l'empereur Paul lui ferait perdre. En effet, Vioménil fut destitué, avec ordre de ne plus reparaître en Russie, et le ministère britannique le fit nommer, en Portugal, capitaine général.

Bonaparte n'avait consenti à une négociation commune avec l'Autriche et l'Angleterre qu'à la condition que cette dernière signerait un armistice naval, prétention totalement inadmissible; car lever le blocus de Malte prête à se rendre, et celui d'Alexandrie, ce qui eût rendu possible d'y envoyer du secours, c'était perdre les fruits d'armements longs et coûteux. Otto, commissaire à Londres pour les prisonniers français, s'était adressé le 24 août à lord Grenville qui, le 4 septembre, demanda un projet écrit. Il lui fut aussitôt remis et portait : « Libre circulation des navires de guerre et autres » sans être visités; cessation des blocus; libre en- » trée à Malte et à Alexandrie des vaisseaux de » commerce de toutes les nations. » Il restreignit plus tard ses demandes à l'envoi de six frégates exemptes de visites, et les négociations furent rompues sur le refus positif de lord Grenville qui y avait mis autant d'aplomb que le gouvernement français de ruse.

Bonaparte cependant, qui ne voulait point laisser aux Autrichiens le temps et les moyens de rassembler des forces considérables, avait dénoncé la rupture de l'armistice en Italie et en Allemagne; Moreau marcha donc à la tête de deux cent cinquante mille hommes contre l'archiduc Jean dont l'armée était plus faible d'un tiers. Ce prince obtint néanmoins le 1er décembre, à l'affaire de Haag, un léger succès qui l'encouragea à attaquer de nouveau le 3, à Hohenlinden, où il fut complétement battu avec une perte immense; tandis qu'Augereau en Bohême, Macdonald dans les Grisons, Brune dans le Trévisan, chassaient les ennemis qu'ils avaient en tête, et que l'archiduc Charles, appelé trop tard au commandement d'une armée totalement désorganisée, était obligé de signer le 25 décembre l'armistice de Steyer, pour la garantie duquel il devait remettre aux Français les places de Wurtzbourg, Braunau, Koffstein, Schœrnitz, et tous les défilés fortifiés du Tyrol.

Ce brillant triomphe, qui annonçait une paix prochaine, faisait dire au public qui la désirait : *Bonaparte nous l'a promise et c'est Moreau qui nous la donne.* Le premier consul fut vivement choqué de ce propos; il avait amèrement critiqué le vainqueur d'Hochstedt, il se montra jaloux de celui d'Hohenlinden, et couvrit d'un air de mépris une haine qu'il manifesta en donnant à tous les généraux un grand dîner, dont il n'excepta que Moreau; et ce fut ainsi que commença l'éloignement réciproque et marqué de ces deux hommes.

Moreau dès lors fut éminemment populaire, mais c'était un homme sans caractère, d'un esprit médiocre, d'une intelligence faussée par les systèmes du jour; qui croyait fermement que la valeur française était uniquement le fruit du républicanisme et disait à tout venant que l'armée fuirait devant la première patrouille étrangère, du moment qu'elle aurait un roi; homme inconséquent d'ailleurs qui, ne pouvant retenir un sarcasme sur le premier consul, s'en effrayait aussitôt et faisait des bassesses pour qu'on daignât l'oublier.

Quant à Bonaparte, c'était un personnage tout différent et incomparablement plus nécessaire à la prospérité de cette France, qu'en si peu de temps il avait fait passer d'une nullité honteuse à une haute importance sociale. Des hommes, que l'expérience ne put désabuser de certaines théories politiques démenties par les faits, blâmaient son ambition et redoutaient son autorité; c'était cependant son autorité qui avait produit tant de bien, c'était à son ambition qu'il devait le désir et la force d'opérer cette miraculeuse résurrection. Quant à la base et à la solidité d'un pouvoir si vaste et pourtant si nouveau, écoutons à cet égard le rapport d'un agent prussien beaucoup moins entortillé dans ses discours que l'ambassadeur Lucchesini : « La » situation politique du premier consul est plus » belle et plus sûre qu'on ne le croit généralement, » car s'il a pour ennemis les deux partis positifs, » que pourraient-ils contre lui, quand il dispose » seul de l'armée, de l'administration et du tré- » sor, et que son propre parti se compose de tous » ceux qui n'étant ni royalistes, ni républicains, » veulent avant tout la tranquillité? Puis, que » trouva-t-il en arrivant à la tête du gouvernement? » que devait-il faire et qu'a-t-il fait? Dès l'origine » des troubles publics, les hautes classes sociales, » par une généreuse, mais imprévoyante popula- » rité, avaient les premières réclamé cette liberté » politique dont elles furent les victimes; la vani- » teuse présomption de l'ordre intermédiaire vou-

» lut fonder cette liberté sur une égalité qui la tue, » en enlevant au peuple l'appui de ceux qui ont » principalement l'intérêt et le pouvoir de la dé- » fendre. La force populaire, imprudemment » employée pour abattre les grands, effaça tout, » sacerdoce, magistrature, hiérarchie, corpora- » tions, respect pour le pouvoir, propriété même. » A l'harmonie des inégalités naturelles et sociales » succéda leur choc et à l'ordre un véritable chaos; » l'on ne pouvait gouverner selon les principes » d'une désobéissance systématique, et l'anarchie » qu'ils produisirent enfanta la terreur; elle fut » sanglante, elle fut fangeuse. Le gouvernement » ne se traîna plus que de coups d'État en coups » d'État; un torrent de sottises ou de vices vint » tout engloutir, et voilà la France telle que la ré- » volution l'avait faite. Bonaparte devait-il rendre » cette malheureuse France à l'anarchie qui la dé- » vora et dont sa présence l'avait affranchie? De- » vait-il lâcher la bride aux passions perturbatrices » ou les refréner pour assurer la tranquillité pu- » blique et particulière, sans laquelle la liberté » n'est qu'un vain mot? Son devoir comme son in- » térêt lui commandait ce dernier parti; l'autre eût » été une erreur, un tort, un crime. Tout le favo- » risait dans ce choix qui flattait son intérêt et son » orgueil. La force organisée était entre ses mains; » son élévation ne choquait point l'esprit démocra- » tique dont il est l'œuvre et le représentant. En » plaçant lui et les siens aux premiers rangs, ce » qui en fait luire l'espoir aux yeux de tous, il en » chasse ceux qu'on accoutuma le peuple à envier » et à haïr. De nouvelles dignités choquent moins » la vanité populaire qu'elles ne semblent la ven- » ger. Il marche donc au trône par toutes les » voies et ses ennemis mêmes les lui aplanissent, » car les royalistes et les républicains, désabusés » enfin sur ses projets et regardant son autorité » comme désormais inattaquable, commencent à » conjurer contre sa vie; mais il prend les plus » grandes précautions, tant dans ses courses qu'en » se rendant aux spectacles; puis il est cuirassé de » quatre polices, celles de Fouché, de Murat, du » général Moncey et de Duroc. On a cependant » projeté de l'assassiner à l'Opéra (1); l'auteur de » ce complot était un certain Ceracchi, sculpteur » romain d'un talent distingué, jadis agent révo- » lutionnaire de Bonaparte en Italie; je l'ai vu se » dépiter de ne pouvoir obtenir du premier con- » sul une séance pour terminer son buste, et c'é- » tait pour le poignarder! Dénoncé par l'un de ses » complices, il fut arrêté et mis à mort quoiqu'il » n'y eût eu ni commencement d'exécution, ni » preuves légales; mais Bonaparte n'était pas fâché » de s'en défaire. Le second attentat manqué est » l'explosion de cette machine infernale dont les » journaux ont retenti (2). Le premier consul l'at- » tribuait aux jacobins. Fouché, sans connaître les » coupables, savait à quoi s'en tenir, ayant inter- » cepté un manifeste venu de Londres et destiné à » être publié aussitôt après la mort de Bonaparte; » tandis qu'il faisait des recherches, un arrêté » consulaire, confirmé par un sénatus-consulte, » ordonna, sans procès, la déportation de cent » trente révolutionnaires forcenés. On connaît enfin » les auteurs du crime, c'était des chouans, » qu'avait certainement dirigés et payés le gouver- » nement anglais, qui dans ce temps-là mit tout en » œuvre et eut recours à toutes sortes de moyens, » tant contre la personne du premier consul, que » pour se faire livrer le port de Brest, dont la pos- » session eût été pour lui d'une extrême impor- » tance. Mais ce que je puis affirmer, c'est qu'un » des assassins reçut d'un agent anglais cent louis » qui lui fournirent les moyens de se sauver. Rien » n'affermit autant le pouvoir attaqué qu'une con- » juration manquée; aussi les dangers que Bona- » parte avait courus l'autorisèrent-ils à établir des » tribunaux sans appel et qui renouvelaient ces » anciens tribunaux prévôtaux que la révolution » détruisit et flétrit. Il chercha plus tard à resserrer » l'action démocratique par la formation des listes » de notables, aptes seuls aux magistratures admi- » nistratives et autres; rassembla, pour la fête du » 14 juillet, des députés de tous les départements » qu'il vit prêts à le couronner s'il avait osé le leur » demander. Mais une brochure réellement rédigée » par lui et son frère Lucien, intitulée : *César,* » *Cromwell et Bonaparte*, ayant produit un mau- » vais effet, il vit qu'il fallait retarder encore ce » dernier pas, que tôt ou tard il fera sans obstacles. » L'armée est à lui et attend tout de lui; en nom- » mant beaucoup de révolutionnaires à des places » éminentes, il les retient par l'intérêt et sous une » surveillance plus immédiate; quant aux jeunes » royalistes, il aura pour les uns des places de » cour, pour les autres le prestige de la gloire qui, » aux yeux des Français, efface tout. »

Trompé dans ses vues trop hâtives relativement à l'intérieur de la France, il ne l'avait nullement été sur ce qui regardait l'extérieur. Dès longtemps il jugea le caractère de l'empereur Paul et suivait avec joie les progrès de sa haine contre l'Autriche et l'Angleterre. Dès longtemps aussi il chercha à séduire

(1) Le 10 octobre 1800.

(2) Le 24 décembre 1800.

ses principaux affidés, et parmi ceux-ci les deux intrigants qui dominaient le plus impérieusement sur son esprit, Koutaizow et Rostopchin. Près de celui-ci, qui prétendait à tout, haïssait tout, ne s'entendait à rien, et voulait marquer, dans son ministère des affaires étrangères, par une grande révolution dans les intérêts politiques de l'Europe, qui pût lui donner un nom historique, on employa une intrigante nommée madame de Bonneuil qui, pour prix d'une alliance entre les deux gouvernements, lui promettait contre ses ennemis le puissant appui de Bonaparte. Près de l'autre, il ne fallait que de l'argent et des femmes; le premier fut prodigué, et une adroite comédienne française, madame Chevalier, fut chargée de séduire le valet de chambre et de chercher à parvenir par lui jusqu'à son maître. On ne négligeait cependant pas d'autres et plus honorables moyens, tels que l'envoi de l'épée du grand maître La Vallette, des cajoleries aux officiers russes prisonniers de guerre, des éloges publics sur le caractère chevaleresque du tzar.

Le duc de Serra-Capriola, dont la sagacité perçait le voile qui couvrait ces basses intrigues, et qui voyait où tendaient celles qui l'étaient moins, tenta vainement de les déjouer; car Haugwitz, par le double motif de la crainte et de l'espérance, faisait seconder par ses agents des menées propres à entraîner le Russie dans la voie qu'il suivait lui-même, et s'occupait simultanément à ménager des rapprochements entre le général Beurnonville et le baron de Krudner, ministre russe à Berlin, tandis que le marquis de Lucchesini se faisait à Paris un grand mérite des intentions amicales de son cabinet pour celui des Tuileries, insinuait, à travers mille courbettes, le prix qu'on en attendait, et prodiguait les ruses là où la franchise eût été plus honorable et plus utile.

Ce personnage, dont les traits étaient empreints d'une fausseté trop palpable pour qu'il pût politiquement tirer parti des finesses d'un esprit délié, flatteur et quelquefois aimable, était un gentilhomme italien, natif de Lucques, que le désir de s'instruire et l'amour des voyages, des calculs d'ambition peut-être, avaient conduit à Berlin. La haute et juste renommée du grand Frédéric y devint l'objet de son enthousiasme sincère ou intéressé. Présenté au roi, il montra de l'esprit, ce qui était près de ce monarque un genre de séduction auquel il résistait peu. Le marquis jugea avec une extrême sagacité les moyens qu'il fallait employer pour lui plaire. L'âge, l'expérience, des douleurs vives et fréquentes semblaient avoir entièrement changé le caractère de ce brillant héros du dix-huitième siècle. Prévenu contre la flatterie et habile à en pénétrer les ruses, ce prince était devenu morose, il était dégoûté de tout, des illusions mêmes de l'amour-propre et des souvenirs de son indicible gloire; rien ne l'intéressait, rien ne pouvait le distraire du plus pesant ennui, et si les affaires de l'État n'en souffraient point, c'est que la constance de sa volonté lui dicta son rôle de roi, et que le comte de Hertzberg, son unique ministre alors, le secondait par un infatigable travail. Le marquis de Lucchesini vit qu'il ne pouvait s'insinuer et se maintenir qu'en amusant un homme devenu presque inamusable; il y parvint, sut vaincre tous les obstacles qui s'y opposaient, et montra dans sa conduite autant de mesure que d'adresse. Cela n'aurait peut-être pas suffi pour l'accréditer sous un nouveau règne; mais sa judicieuse prévoyance avait su déjà poser les fondements d'une future et brillante fortune. Les deux sœurs de Tarac étaient de la société de Postdam. L'aînée, veuve du colonel Pinto, se trouvait intimement liée avec Bischoffwerder, l'intime ami du prince royal; cela donnait, aux yeux de Lucchesini, de très-puissants attraits à la cadette, dont la figure était un peu trop masculine. Le marquis en devint amoureux de toute l'ambition qui le dévorait, lui plut, quoique lui-même il ne fût pas beau, et s'assura ainsi la protection d'un futur ministre, ce qui lui présageait la faveur de l'héritier du trône. Le rôle fatigant auquel il s'était voué cessa à la mort de celui qui sera à jamais l'orgueil de la Prusse; et le mariage du marquis avec mademoiselle de Tarac lui donna la clef de chambellan. Bientôt la protection de Bischoffwerder le lança dans les grandes affaires, et ses prétentions ne connurent plus de bornes. Il prit même sur l'esprit d'un monarque honnête homme et facile par conséquent à tromper, un ascendant qui commença à effrayer son protecteur devenu son beau-frère; car la publication des lettres saisies par les Français, dans la campagne de 1792, ayant dévoilé les amours de la comtesse de Pinto et du ministre Bischoffwerder, celui-ci l'avait épousée, en divorçant avec sa première épouse. Le marquis, devenu un objet d'inquiétude pour le favori, fut donc, autant que possible, exilé dans d'honorables missions diplomatiques, et vanté par intérêt, au point qu'on crut faire le meilleur de tous les choix en l'envoyant à Paris où il arriva le 18 octobre 1800, et où on lui donna cependant pour secrétaire de légation et espion le jeune Lombard, frère d'un secrétaire du cabinet qui jouissait d'un grand crédit sur le roi, petit-neveu du grand Frédéric.

Le marquis de Lucchesini avait dû à ce mariage avec la belle-sœur de Bischoffwerder la faveur qui le lança dans les emplois de confiance; on pouvait sans scrupule le faire mentir et le désavouer sans qu'il s'en choquât, car il n'avait ni humeur ni honneur.

Digitized by Google

On sait de reste ses mission diplomatiques, sa conduite en Champagne, ses intimes liaisons avec la comtesse de Lichtenau, Lombard et Haugwitz; son ingratitude envers les uns, sa servile soumission aux autres. Il était de ces gens qui ploient et ne rompent pas, arrivés et demeurés on ne sait pourquoi; mais, malgré ses souplesses, il ne put ni plaire à Bonaparte, ni être véritablement utile à son gouvernement (1), et ce qui parut seulement rendre sa mission heureuse, c'est que le cabinet anglais lui-même hâta, entre son allié et son ennemi, une liaison qu'il eût été d'une saine politique de prévoir et de prévenir; car, tandis que la France signait d'utiles traités avec Alger (2) et les États-Unis (3), et stipulait avec ces derniers les droits des neutres, ce qui eût été sans effet tant que l'Angleterre n'y accéderait point, une lutte sérieuse s'élevait au nord sur le même objet et allait compliquer les affaires de l'Europe. En voici l'origine, la marche et l'issue.

L'empire britannique, abusant de la supériorité de sa puissance maritime, s'était attribué le droit de visiter en mer tous les bâtiments neutres avec ou sans escorte. Ce droit n'était nullement reconnu par les traités; il avait été repoussé sans réclamation durant la guerre d'Amérique, mais ne s'en exerçait pas moins comme droit acquis et consacré. La Suède, dès 1798, fut révoltée de la capture d'un convoi conduit en Angleterre, quoique protégé par un bâtiment de guerre; et la prise en 1799 d'un navire suédois, que des frégates danoises firent relâcher, ajouta à ses griefs. Les Danois, dans la même année, apprirent avec indignation qu'un de leurs convois et la frégate qui l'escortait avaient été enlevés et conduits à Gibraltar, comme n'ayant pas voulu se soumettre à ce droit de visite, que, sur leur réclamation, le gouvernement anglais soutint en ces termes : « Le droit de visite en pleine mer, de » quelque nation que soit le navire, est incontes- » table; » ce à quoi le comte de Bernsdorf répondit : « Ce droit n'est aucunement reconnu, mais » celui seul de vérifier la légitimité du pavillon qui » le couvre. » Une frégate est cependant arrêtée, le 15 juillet 1800, et conduite aux dunes avec le convoi qu'elle protégeait. Grande fermentatiou en Danemarck, en Suède, en Russie. Bernsdorf réclame cette frégate; Grenville refuse de la rendre; Whitworth, ministre anglais à Copenhague, veut justifier la conduite de son gouvernement; le ministre danois propose l'arbitrage de l'empereur Paul; Whitworth le refuse, et le 16 août le tzar, irrité de cet affront, invite la Suède, la Prusse et le Danemarck à conclure une convention pour assurer les droits des neutres, puis ordonne le 29 le séquestre des capitaux anglais, pour assurer le payement des créances de ses sujets. Mais Whitworth fléchit; il conclut un accord par lequel il est arrêté : 1° que la décision sur la question du droit de visite est ajournée; 2° qu'aucun bâtiment ne sera capturé jusqu'à l'issue de cette décision; 3° que la frégate et son convoi seront relâchés. Ce n'était là que gagner du temps en éludant toute réponse catégorique; mais le Danemarck s'en contentait, et Paul fit lever le séquestre. Cependant un nouveau motif vint l'irriter contre le cabinet de Saint-James.

Il avait été décidé qu'aussitôt après la prise de Malte cette île serait gouvernée jusqu'à la paix par des délégués des trois cours de Londres, Naples et Saint-Pétersbourg, conjointement avec le lieutenant de l'empereur grand maître, et celui-ci avait déjà désigné pour cet emploi le bailli de Ferrette. Cependant, avant que la reddition eût eu lieu, le gouvernement britannique proposa de remettre la place conquise au roi de Naples, suzerain de l'île, et Paul mécontent retira alors ses troupes et son escadre; mais sa fureur fut au comble en apprenant que par la capitulation du 5 septembre Malte était remise uniquement entre les mains des Anglais, et l'embargo sur les bâtiments de cette nation fut ordonné de nouveau, le 7 novembre. Le cabinet de Londres soutenait qu'il y avait de la part du tzar manquement à la foi publique, le traité du mois de février 1797 déclarant que « en cas de *rupture* en- » tre les parties contractantes, les vaisseaux, ni les » marchandises, ni les équipages ne pourraient » être arrêtés ou confisqués. » Traité que Paul lui-même avait solennellement *adopté et confirmé*, le 30 avril de la même année. Mais un traité est un acte consécrateur et conservateur des droits mutuels de ceux qui le signent, et celui qui manque aux promesses qu'il a faites ne peut légitimement réclamer le bénéfice de celles qu'on lui fit. La lettre d'un traité ne saurait en effet prévaloir contre son esprit. Paul n'avait donc aucun tort, d'autant que ces déterminations n'étaient encore que conservatrices et comminatoires. Mais ce qui envenima les choses, ce fut l'enlèvement de deux bâtiments de guerre espagnols, attirés hors du port de Barcelone à l'aide d'une ruse réprouvée par le droit des gens, et où le pavillon suédois avait été compromis. La Prusse, sur la demande d'Urquijo, momentanément successeur du prince de la Paix en Espagne,

(1) Il est mort d'une attaque d'apoplexie à Florence, en 1825. (*Note de l'éditeur.*)

(2) Le 18 août 1800.

(3) Le 30 septembre 1800.

épousait vivement la querelle du cabinet de Madrid, et y était d'autant plus disposée qu'un bâtiment prussien venait d'être conduit à Cuxhaven, ce qui avait obligé la Prusse de faire attaquer cette place hanovrienne, en dépit des réclamations du ministre anglais lord Carysford; et tous ces brigandages maritimes choquant la chatouilleuse loyauté de l'empereur Paul, il fut enfin signé à Saint-Pétersbourg, le 4 (16) décembre 1800, entre la Suède et la Russie, par leurs ministres respectifs, comte Rostopchin et baron de Stédingk, un traité en treize articles portant: 1° le pavillon couvre la marchandise; 2° un bâtiment convoyé ne doit pas être visité; 3° la contrebande ne peut s'entendre qu'en ce qui est munitions de guerre; 4° le droit de blocus n'existe que pour les ports réellement bloqués; 5° un bâtiment neutre doit avoir son capitaine et un tiers de l'équipage de sa nation; 6° les vaisseaux de guerre d'une des deux nations pourront convoyer les navires de commerce de l'autre; 7° une escadre combinée protégera ces stipulations.

Le même jour une convention semblable était signée entre la Russie et le Danemarck, par Rostopchin et Rosenkrantz, et elle fut suivie, deux jours après, de l'accession que le comte de Lusi y donna au nom du gouvernement prussien.

Quoique ces traités ne fussent point hostiles, le ministère anglais n'en ordonna pas moins de courir sus à tous bâtiments russes, danois, suédois, et lord Hawkesbury repondit aux réclamations faites à cet égard, que Sa Majesté Britanique maintiendrait le droit acquis de visite et considérerait toute atteinte qui y serait portée comme un acte d'hostilité. Mais le gouvernement anglais concevant de vives craintes relativement au Hanovre, objet de la convoitise connue du cabinet de Berlin, et soupçonnant sur ce sujet des négociations secrètes avec le cabinet des Tuileries, n'osa point se prononcer encore contre la Prusse et chercha sans effet à pénétrer ses vues, ou à la ramener à elle par des négociations et des promesses.

Tandis qu'il en agissait ainsi à Berlin, son ministre à Copenhague, Drummond, présentait au comte de Bernsdorf, le 27 décembre, une note contre les négociations avec la Russie et à laquelle il fut répondu (1), que le traité du 16 décembre n'était que le renouvellement de ceux de 1780 et 1781, faits comme ceux-ci dans des intentions purement conservatrices et nullement hostiles. Drummond n'eut donc pas plus de succès à Copenhague que Carysford n'en avait obtenu à Berlin, car le ministre Hawgwitz répondit à celui-ci: « La convention » dont on se plaint n'a été provoquée que par les » mesures violentes de l'Angleterre contre les puis- » sances du Nord. Le traité n'a pas pour but, » comme le prétend le gouvernement britannique, » de former une ligue hostile. Ses stipulations » portent que *les mesures ne seront ni hostiles ni* » *au détriment d'un pays, mais uniquement* » *tendantes à la sûreté commune et de la navi-* » *gation de ses sujets*. La déclaration du comte de » Bernsdorf, portant que la cour de Copenhague » n'avait aucun projet incompatible avec le main- » tien de la bonne harmonie entre les cours, est » claire et précise à cet égard. Enfin la conduite » arbitraire de l'Angleterre est seule la cause d'une » accession à la convention du 16 décembre, et » qui oblige la Prusse à prendre part aux événe- » ments qui intéresseraient la cause commune. »

Cette réponse, qui n'avait été faite que le 12 février 1801, après de longues négociations et qui parut trop faible et trop peu claire à l'empereur Paul, l'irrita au point que, par un ukase du 23 du même mois, il défendit tout commerce avec la Prusse.

Ce prince avait été à la veille de se brouiller aussi avec le Danemarck, à l'occasion du ministre de cette puissance, le baron de Rosenkrantz, qu'il soupçonnait de s'égayer à ses dépens dans ses dépêches diplomatiques. Pour s'en éclaircir, il séduisit le secrétaire intime de l'envoyé danois qui, au prix de dix mille roubles (30,000 fr.) livra le paquet prêt à partir; ce paquet fut ouvert, lu, copié et rendu pendant que le baron était retenu et cajolé à la cour. Voici, entre autres choses, le paragraphe qu'on y trouva: « On dit que l'empereur de Russie, » voyant que les puissances de l'Europe ne pou- » vaient s'accorder entre elles, et voulant mettre » fin à une guerre qui la désolait depuis onze ans, » va proposer un lieu où il invitera tous les autres » souverains à se rendre pour y combattre en champ » clos, ayant avec eux pour écuyers, juges du camp et » hérauts d'armes, leurs ministres les plus éclai- » rés, Thugut, Pitt, Bernsdorf; lui-même se pro- » posant de prendre les généraux Pahlen et Ku- » tusow. On ne sait si la chose est vraie, mais elle » porte l'empreinte *de ce dont il a souvent été taxé*. » Choqué d'une telle plaisanterie, mais ne croyant pas que l'impertinence d'un ministre dût brouiller deux États réunis par un intérêt majeur et commun, il se contenta de renvoyer brusquement Rosenkrantz, à qui l'ordre en fut signifié le 1er janvier 1801, tandis qu'il avait mandé à sa cour, le 30 décembre, qu'il jouissait à Pétersbourg de la plus haute faveur. Le traité du 16 décembre n'eu

(1) Le 31 décembre.

fut donc pas moins ratifié, et le comte de Lowendahl fut envoyé en Russie; car pour ne point mécontenter le gouvernement danois, et n'avoir pas à se justifier près de lui, Paul laissa partir l'injurieuse dépêche et fit insérer dans les journaux le paragraphe qui en était extrait.

Tout secondait alors les vœux de Bonaparte; Paul, qui avait commencé la guerre sans la déclarer, correspondait avec le premier consul sans qu'il y eût encore de traité de paix, et la neutralité armée du Nord fut signifiée à celui-ci comme à une puissance amie; le général Sprengporten, ce transfuge suédois qui voulut livrer Gustave III son bienfaiteur aux satellites de Catherine II, et qui entra alors au service de Russie, était venu à Paris pour y nouer des relations secrètes; Kalitcheff s'y rendit bientôt comme ambassadeur d'une cour avec laquelle la France n'avait point de traité signé, et des négociations de la plus haute importance se tramèrent entre les chefs des deux États continentaux les plus puissants.

Ce qui néanmoins aurait pu nuire à la bonne harmonie qui commençait à s'établir entre les deux cabinets, c'était la publication intempestive d'un écrit sorti des bureaux de Talleyrand, intitulé *État de la France à la fin de l'an VIII;* car dans cet ouvrage, véritable manifeste aux yeux de ceux qui savent lire, « La France, y est-il dit, substituera » aux subventions fédératives les subventions militaires, et si les princes méconnaissent la voix de » l'intérêt qui leur commande de s'allier à elle, elle » s'alliera de fait aux pays qu'ils seront incapables » de défendre et *se fera des auxiliaires de tous » les moyens de subsistance que pourra partout » lui fournir le territoire que leurs armées n'auront pas su préserver.* » Entortillage qui déguise mal un brigandage systématique. Il y a plus; dans les premiers exemplaires qui furent retirés ou cartonnés, dès qu'on eut l'espoir de s'unir à l'empereur Paul, on lisait, par rapport à la Russie : « Cet empire devrait être divisé en deux royaumes, » la capitale de l'un serait Moscou, et celle de l'autre Saint-Pétersbourg... Quel que soit le mérite » de ce plan, qui *dans ce moment* n'est qu'une » opinion plus ou moins plausible, il n'en est pas » moins certain que, *considéré dans l'avenir,* il » ne doit pas être traité comme une conjecture » oiseuse, mais qui se *réalisera infailliblement* » un jour. » Ce paragraphe, qui dévoilait trop clairement une pensée qu'il eût fallu reléguer dans l'ombre, fut conservé dans la traduction en anglais que fit faire le ministère, et il osa le taxer d'interpolation due au cabinet britannique, dans l'espoir d'empêcher l'union de la France et de la Russie.

Cependant les négociations avec l'Autriche ne se terminaient point, quoique Thugut, dont l'opinion était tout à la guerre, eût été remplacé par le comte Louis de Cobentzel, car on le consultait toujours dans sa retraite. Le comte de Lehrbach avait bien été envoyé à Lunéville; Cobentzel s'y était rendu lui-même dès le 6 novembre, laissant provisoirement à celui-ci, qu'il remplaçait, la direction apparente des affaires dans un ministère aussi court qu'insignifiant, où l'esprit de Thugut ne put prévaloir, quoique ce ministre disgracié eût été le protégé du noble et estimable Colloredo. Cependant, les négociations traînèrent encore. On éprouvait le besoin de la paix; Cobentzel la désirait; mais n'étant pas entièrement maître d'agir selon ses vœux, il refusa d'abord de négocier sans l'admission d'un ministre anglais. Enfin le traité si longtemps attendu, que l'Autriche retardait pour ne point aliéner le cabinet britannique, et à la conclusion duquel celui-ci consentit, fut signé le 9 février 1801. L'Autriche, par ce traité qui garantissait l'indépendance des républiques batave, helvétique, cisalpine et ligurienne, cédait la Toscane, dont le grand-duc devait être dédommagé par le duché de Saltzbourg avec la dignité électorale; elle perdait aussi une portion de territoire donné à la république cisalpine, étendue jusqu'à l'Adige; mais la clause la plus épineuse et la plus difficile à décider avait été la reconnaissance, au nom de l'Empire, de la cession de la rive gauche du Rhin, sauf indemnité par des sécularisations. L'Empereur ne pouvait légalement y consentir; aussi s'y refusa-t-il longtemps; mais il fallut bien s'y résigner, ce qui irrita vivement le corps germanique.

La politique incertaine du cabinet autrichien, la fausse direction de ses armées, la connaissance que le gouvernement français eut toujours de ses opérations militaires, avaient constamment fait le désespoir de ses alliés. Les ministres anglais surtout cherchèrent par tous les moyens possibles à pénétrer les causes de tant d'erreurs, et ne cessèrent de soupçonner la loyauté de Thugut; de là tant de correspondances officielles ou secrètes, et celle particulièrement de lord Grenville avec le très-judicieux gouverneur *Morris,* ministre américain, lors du voyage que celui-ci fit en Allemagne. Nous n'en citerons ici que les fragments d'une lettre écrite par ce célèbre diplomate au ministre des affaires étrangères de S. M. Britannique (1), en date de Dresde, le 31 janvier 1797 : « Le ministre autrichien ne me » semble nullement, dit M. Morris, au niveau de » la besogne que sa situation lui impose. J'ai fait,

(1) Lord Grenville.

Digitized by Google

» dans ses alentours, la recherche des personnes » qui le connurent le plus parfaitement avant qu'il » ne fût parvenu au ministère, et j'ai été vivement » affligé d'apprendre qu'aucune d'elles ne le considérait comme un homme d'État, mais seulement » comme un être qui joint à l'esprit d'intrigue une » profonde dissimulation. C'est ce qui m'explique » aujourd'hui son extraordinaire conduite.... Il » n'accepte pas d'invitation, ne va nulle part, dîne » toujours chez lui, et *tête à tête* d'ordinaire avec » M. Pellenc, jadis l'un des secrétaires *faiseurs* et » confident intime de Mirabeau. C'est un fin, doucereux et perfide camarade. Sir Morton Eden, à » qui je témoignai mon étonnement de cette étrange » liaison et de ses dangereuses conséquences, prétend que Thugut est trop discret pour que Pellenc puisse rien apprendre de lui. Le directoire » français est cependant parfaitement instruit de » tout ce qui s'agite dans le conseil autrichien. J'ai » donc cherché à savoir si, à la cour de Vienne, il » existait un homme capable d'éclairer, ou, en cas » de besoin, de remplacer le baron qui est totalement discrédité. Un des torts qu'on lui reproche, » c'est de ne vouloir point employer quelques-uns » des officiers (en petit nombre) les plus capables » de servir utilement dans les armées impériales, » et cela parce qu'ils se sont prononcés contre lui. » C'est donc à votre seigneurie qu'il appartient de » juger ce que, de loin, il lui est possible de faire » pour remédier aux funestes effets des erreurs du » cabinet autrichien; quant à moi, c'est une question pour la solution de laquelle je me sens tout » à fait incompétent (1) »

Morris avait, durant ses voyages, séjourné quelque temps à Berlin (2), et y avait communiqué au ministère ses lumineuses idées relativement à la Prusse présente et à venir, ainsi que ses remarques sur les hommes d'État qu'il avait visités dans les diverses cours européennes. C'était de lui qu'on apprit une négociation secrète entre la France et l'Espagne, qui contrariait les vues du cabinet de Berlin, et dont nous parlerons plus tard; mais revenons ici aux affaires relatives à ce début de l'année 1801.

Il ne restait plus sur le continent qu'un seul État en guerre contre la France, Naples, le plus faible de tous; la reine, abandonnée par sa propre famille en faveur de laquelle elle avait généreusement mais imprudemment armé, ne comptait plus sur l'Autriche qui l'avait sacrifiée en 1798, et ne voulait ou ne pouvait rien pour elle en ce moment; mais supérieure par son courage aux maux dont elle était menacée, elle courut implorer l'appui de l'empereur Paul et obtint son intercession près de Bonaparte, ce qui amena l'armistice de Foligno (3) et des négociations durant lesquelles Murat, commandant de l'armée française, demanda une décoration napolitaine à l'époque où il n'y en avait pas encore d'établie en France. « De l'argent tant qu'il » voudra, répondit le roi de Naples, mais aucun de » mes cordons. » Le beau-frère du premier consul se contenta donc de 800,000 fr., et Salicetti, qui l'accompagnait, reçut une pareille somme.

Bonaparte, qui consentit à cet armistice à la sollicitation de l'empereur Paul, n'avait rien à refuser alors à ce prince avec lequel il combinait un gigantesque plan de guerre (4) contre les établissements anglais de l'Inde. Cette idée exaltait la tête romanesque du tzar, qui devait unir ses troupes à celles du premier consul et demandait le général Masséna pour exécuter cette expédition à travers la Perse, en portant soixante-dix mille hommes sur l'Indus.

Tel était l'état des choses dans les deux premiers mois de 1801. L'Angleterre qui, au début de l'année précédente, entraînait ou espérait entraîner toute l'Europe contre un gouvernement avec lequel elle refusait de négocier, isolée désormais, allait avoir à résister seule aux plus grands périls, car une expédition par terre, dirigée vers ses possessions de l'Inde, était et sera toujours pour elle l'objet d'une vive terreur.

En parcourant l'une des périodes historiques les plus riches en révolutions politiques et militaires, époque où la victoire passa rapidement de l'un à l'autre drapeau, où les principes conservateurs de l'ordre social ne semblèrent renaître d'un côté que pour y servir à forger des armes contre l'indépendance des États européens, nous avons momentanément mis à l'écart quelques-unes de ces négociations patentes ou secrètes que nécessitèrent des événements prévus ou fortuits et la gravité des circonstances. Nous allons avoir maintenant à exposer dans l'ensemble, comme dans les détails, ce que la marche des choses et l'audacieuse ambition du génie devaient opérer de changements dans les intérêts généraux ou privés, présents ou à venir des diverses puissances, en considérant avec soin la naissance, le cours et les résultats de ces intérêts bien ou mal appréciés. Il ne fallait point détacher prématuré-

(1) Ces fragments se retrouvent dans le Recueil des lettres et mémoires du gouverneur Morris, où les hommes et les choses de la révolution française sont jugés avec la plus rare sagacité. (*Note des éditeurs.*)

(2) 1798.

(3) Le 28 février 1801.

(4) Voyez l'esquisse de ce plan à la pièce justificative G.

Digitized by Google

ment quelques traits d'un tableau d'une si haute importance, mais en présenter à nos lecteurs l'ensemble, placé en regard de ce brillant météore de la fortune dont l'influence eût été aussi salutaire qu'elle se montra funeste, si, rassasié de gloire, l'homme qui par son éclat et ses talents sera l'étonnement de la postérité avait su, couronnant de modération ses prestigieux succès, fixer et consolider une puissance destructive des idées perturbatrices, en posant lui-même des bornes à son indomptable désir d'une monarchie universelle.

Digitized by Google

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

A

Cette reconnaissance militaire est une de celles ordonnées par le général Bremont, ministre de la guerre de la république romaine, et dont l'objet était, non-seulement de se défendre contre le roi des Deux-Siciles, mais de porter chez lui la guerre à la première occasion favorable. Ce travail, précieux pour les militaires, contient l'exploration de toute la frontière de Rome et de Naples, de la Méditerranée à l'Adriatique. Divisé en six parties il embrasse : 1° de Rome à la Méditerranée ; 2° de Terracine à la vallée de Rovito ; 3° des rives du Teverone à la plaine de Rietti ; 4° des montagnes qui bordent cette plaine au Tronto ; 5° le cours du Tronto jusqu'à l'Adriatique ; 6° les côtes de l'Abruzze, de la Marche, Pescara, Chietti ; et sur toute cette ligne sont décrites avec soin les positions défensives et offensives.

Mais sans entrer dans toutes les détails d'un mémoire militaire fait avec le talent le plus consciencieux, nous nous arrêterons à quelques-uns des traits hostiles qu'il renferme ; à celui-ci, par exemple, qu'on lit dans la deuxième partie : « Selon moi, la meilleure manière » d'attaquer le royaume de Naples serait : 1° de se rendre » maître de Fondi et de se porter brusquement sur San-» Germano par différents chemins qui y aboutissent, » l'un passant de Sora par Casalivieri, qu'on peut ren-» dre facilement voiturable, l'autre par l'Isola, Ara, » Arpino, qui est très-bon, et le troisième par Ceprano, » qui est également bon. On serait tout de suite en pos-» session d'une plaine riche et fertile en blé, et en état » de continuer ses succès si on le jugeait à propos ; ou » 2° de garder seulement les passages par la plaine de » Fucina, avec assez de forces pourtant pour pouvoir y » faire des courses et s'emparer des subsistances que » cette plaine fournit en abondance ; 3° enfin se rendre » maître de Civita-Ducale, s'avancer même jusqu'à Intro-» doro, où passe le grand chemin de Rietti à Naples par » Aquila, et attaquer avec beaucoup de forces les pays » riches qui sont aux bords de l'Adriatique, pour de là » se porter à Naples par Sulmona, ou en passant par la » Pouille. De cette manière on aurait le double avantage, » 1° d'empêcher l'ennemi de jouir de l'abondance de ces » pays, 2° de s'approprier des provisions considérables. » De plus, on évite ainsi des défilés et passages étroits ; » car, bien que Terracine et Fondi soient situés sur la » route de Naples la plus usitée, ce ne sont cependant » pas les endroits les plus facilement attaquables, parce » qu'à deux milles environ de Fondi le grand chemin est » pratiqué dans une gorge, où des deux côtés les mon-» tagnes sont scabreuses et très-élevées ; et à la montée » de Saint-André, sur les ruines d'un vieux couvent, à » l'entrée de ladite gorge, on a construit une batterie » qui occupe les deux côtés de la route et qui en défend » très-bien le passage, d'ailleurs très-imposant par lui-» même. D'une autre part les rivages de la mer ne sont » praticables que jusqu'au point défendu par la forteresse » de Gaëte qui est dans un bon état de défense, particu-» lièrement du côté de terre, mais qu'on pourrait ou » bloquer facilement, ou éviter, en passant par San-» Germano, et mieux par Mola-di-Gaëte que la forteresse » ne bat pas assez.

» Je terminerai la description militaire de cette partie » de la frontière en donnant une idée des forces que le » roi de Naples y entretient depuis peu, et des moyens » défensifs déjà employés ou préparés par lui. Suivant » les renseignements que j'ai pu me procurer, et suivant » ce que j'ai vu moi-même, il n'y a que près de huit » mille hommes de troupes, distribués dans les petites » villes voisines de cette position, à Fondi, Ponte-Corvo, » Aquino, Sora, l'Isola, Arpino et quelques autres. Sur » le chemin de Verali à Sora il y a une gorge où l'on a » placé deux batteries qui ont ensemble dix à douze piè-» ces de canon ; de même au delà de Ceprano, près de » l'Isoletta, à main droite en allant à Naples, où on a » établi plusieurs batteries de position qui entre elles » toutes n'ont pas plus de douze canons ; mais il serait » facile de les emporter, car les emplacements sont mal » choisis, les retranchements qui les couvrent mal con-» struits ; ces travaux sont d'ailleurs si mal conçus et » placés, qu'on les éviterait facilement ; les deux pro-

» miers en suivant un chemin qui s'ouvre à main gau- » che, au sortir de Casamane, en laissant Castelluccio » et l'Isola à main droite; lequel chemin peut aisément » être rendu voiturable, puisqu'il l'a été autrefois. Pour » éviter celle de l'Isoletta, on irait, en partant de Ce- » prano, joindre à Fontana la nouvelle grande route. » Quant aux dépôts d'artillerie et autres munitions, l'en- » nemi en a un à Saint-Dominique, entre Sora et l'Isola, » et un autre à l'Isoletta, dont il serait facile de s'em- » parer.

» Le petit fort d'Ara, qu'on a armé depuis peu, est sur » une montagne assez élevée qui porte le même nom » que ce fort. Il est situé entre l'Isola et Aquino; le » grand chemin de Veroli à San-Germano par l'Isola » passe au pied. Il y a encore de sept à huit canons à » Balseranno, situé sur la rive gauche du Liris, à sept » milles de Sora; c'est un château appartenant (ce qu'il » faut noter ici) au citoyen Picolomini, riche, ci-devant » seigneur à Rome. »

Citons encore quelques fragments tirés de la troisième partie du mémoire, tous également hostiles au gouvernement napolitain qu'on injuriait et maltraitait, tout en se disant en paix et amitié avec lui. Les voici :

« Il conviendrait de s'emparer sans retard de Civita- » Ducale, ce qui enlèverait à l'ennemi de grands moyens » de défense. Alors on n'aurait autre chose à faire qu'à » garder les gorges du Vellino et du Salto; d'après ce » qui a été dit ailleurs, Civita-Ducale est tellement indis- » pensable à la république que, de gré ou de force, il » faut s'en rendre maître et réaliser, citoyen ministre, » les vues d'après lesquelles on nous a ordonné la pré- » sente reconnaissance militaire..... Si l'on veut s'avan- » cer sur Civita-Ducale pour s'en emparer, et tout an- » nonce que l'occasion s'en présentera bientôt, il serait » peut-être dangereux de passer par le chemin le plus » usité et le meilleur, car l'ennemi pourrait le défendre » facilement. Celui qui passe par Lanta-Ruffina serait » préférable; il n'est pas mauvais. En le choisissant, des » troupes à pied et à cheval passeraient sans danger » entre la montagne d'Este et le Velino, et prendraient » par derrière l'ennemi dans ses retranchements. Deux » autres routes lient Civita-Ducale avec Naples : l'une, » en venant de cette capitale par Carsoli, prend le Salto » à son origine à Tegliagezzo, passant à Magliano, » Torano, la Torre-di-Taglia, Borgo-di-San-Petro; » cette route est bonne pour les gens à cheval; l'autre » par Arquata et Civita-di-Casia, passant par Introdoro » et le long du Vellino dont les bords cependant sont im- » praticables.... Enfin, nous avons parcouru toute la » frontière de Subiaco à Ascoli, examiné tous les che- » mins par lesquels on peut pénétrer dans le royaume de » Naples, ceux qui conduisent aux villes principales, » sur lesquelles nous avons recueilli et vous transmet- » tons les notions les plus utiles. Nous avons noté les » routes propres aux voitures, à l'artillerie, aux troupes » de pied ou de cheval, les chemins praticables l'hiver et » ceux qui ne le sont que l'été et sur les lieux les moins » praticables nous avons cherché et vous soumettrons » les moyens de rendre possible et même facile une » marche à travers les frontières de l'ennemi..... Quant » à l'idée de pénétrer dans la Pouille en longeant le » golfe Adriatique, elle est des plus hasardeuses, car il » faudrait passer par le défilé et le bois des montagnes » de l'Angelo ou du promontoire de Gargano, peuplés » d'un grand nombre de brigands courageux autant que » souples, et, après avoir évité leurs coups, sans ce- » pendant les atteindre, on trouverait Pescara, ville » forte à quarante milles d'Ascoli, où le roi de Naples » entretient une garnison de sept ou huit cents hommes; » il vient d'en réparer les fortifications et d'en réarmer » les remparts d'artillerie tirée de Civita-del-Tronto, » autre forteresse à six mille d'Ascoli; l'attaque ci-dessus » proposée sur San-Germano nous semble la plus facile » de toutes. »

Nous ne nous étendrons pas davantage sur les détails de ce mémoire dont l'objet était de préparer dans le royaume de Naples une invasion que le roi Ferdinand espéra prévenir par celle dans laquelle il comptait être secondé par les Autrichiens. Avant d'en avoir obtenu la promesse qui le trompa, se sachant menacé par ses turbulents voisins, il s'était contenté d'un plan de guerre défensif en cas d'attaque, et ce plan, dont nous avons eu communication, modelé sur celui conçu avec génie et exécuté avec succès par le maréchal de Berwik pour la défense de la Provence et du Dauphiné, dans ses savantes campagnes de 1709, 1710, 1711, et 1712, consistait dans la concentration de la majeure partie des forces napolitaines au point central de San-Germano, d'où, par les divers rayons qui y aboutissent, seraient envoyés des renforts à tous les points fortifiés qui formaient un cercle autour de cette formidable position, fortifiée elle-même par tous les moyens que l'art pourrait fournir. Plus tard il crut mieux faire, et nous en avons vu les résultats.

B

Premier mariage de Paul Ier.

Quand l'impératrice Catherine II eut résolu de marier le grand-duc Paul Petrovitch, son fils, à une princesse de Hesse-Darmstadt, elle prit sous main des informations sur les trois, non encore mariées, des quatre filles du landgrave; mais les dépêches de ses agents (dont nous avons sous les yeux les originaux) ne la satisfaisant pas complétement, elle se résolut de prononcer elle-même sur leur compte, et, à cet effet, invita leur mère à les conduire à saint Pétersbourg. Une telle démarche n'avait jamais eu lieu, et la fierté allemande en souffrit; mais elle céda à l'ambition, et Assebourg, agent russe, manda à Sa Majesté Impériale, par sa dépêche du 23 avril (4 mai 1773), que *toutes les princesse de Hesse-Darmstadt, mère et filles, partaient avec une joie décidée, quoique madame la landgrave fût quelquefois incertaine dans ses espérances à l'égard du succès.* Nous ne rapporterons pas ici les dégoûtantes flagorneries du

correspondant Assebourg, sur les *aimables qualités de l'impératrice* et les *perfections de son auguste fils*, que, dans une instruction au baron de Tcherkassow, Catherine II copie de sa propre main avec complaisance; nous élaguerons aussi des détails peu aimables sur la cour de Darmstadt et les portraits des trois princesses, qui occupent dix pages in-folio. Nous dirons seulement que l'agent susnommé y parle de la *présomption* dans laquelle ces *princesses sont élevées*, qu'une *haute naissance* peut *faire négliger* les qualités les plus nécessaires cependant à celles qui aspirent *aux premières places du monde*; qu'il s'y plaint de *l'indifférence du père.... inhabile à les soigner....* du *défaut de politesse, d'acquis, de ton et d'usage du monde* qui se remarque en ces princesses; puis, les comparant entre elles, il dit que la *princesse Amélie* lui avait d'abord paru inférieure à la princesse *Wilhelmine*, mais que le temps avait changé ses opinions à cet égard; que, de plus, tandis que celle-ci avait perdu ses attraits et pris un air de réserve qu'on ne lui connaissait pas, celle-là, gagnant sous tous les rapports, acquérait *de la douceur dans la physionomie*, mais qu'elle joignait à *un cœur sans vices et sans passions tumultueuses.... beaucoup d'indolence et quelquefois un peu de caprice*. La princesse *Wilhelmine* d'ailleurs paraissait ne s'intéresser à rien; *mais* n'y aurait-il pas des *passions cachées* qui maîtrisassent *son esprit?* (A ces mots l'impératrice écrit en note: *Je suis persuadée, moi l'impératrice, que celle-ci est la plus ambitieuse.... Qui ne prend goût et ne s'amuse de rien est rongé d'ambition, c'est une règle immanquable.*) L'agent poursuit ainsi: La cadette, la *princesse Louise, a, de toute la jeune famille de Darmstadt, le plus de grâce et de noblesse dans les manières et dans le caractère, comme elle a aussi le plus de ressources dans l'esprit.... avantages compensés par le défaut de santé et de beauté et par beaucoup d'inégalités et de roideur.* (L'impératrice ajoute ici ces mots: *N. B. Le choix ne m'embarrasse pas et desasteur* (1) (je copie l'orthographe de Catherine II) *je crois que la seconde* (2) *emportera la pomme; Czerkassow voulez-vous parier?*) Aux dépêches dont nous avons tiré l'extrait ci-dessus était jointe une instruction au baron Alexandre Svanovitch *Tcherkassow*, que l'impératrice écrit *Czerkassow*; elle porte sur la manière dont le baron doit recevoir les princesses à Revel, et les conduire à Tsarskocello, datée du 10 mai 1773; cette instruction très-minutieuse sur ce qui a rapport à la route, aux logements, aux ameublements, à la suite des princesses, est extrêmement mal écrite.

N. B. Des dix-huit lettres adressées par Catherine II au baron de Tcherkassow, durant sa mission, nous ne copierons que les fragments historiques et caractéristiques que voici:

« Vous ne donnerez à la landgrave et à ses filles que le titre d'altesse. Je ne suis engagée à rien envers elle; je l'ai simplement invitée de venir en Russie, mais jamais on ne lui a dit en mon nom ni parlé de ce dont tout le monde se doute. Ainsi vous la traiterés simplement sur le pied d'une princesse régnante d'Allemagne. »

Dans une lettre du 30 mai 1773 l'impératrice dit à Tcherkassow:

« .... Si le comte R*** (André, prince aujourd'hui, et amant, alors, de la jeune princesse Wilhelmine) vous demande de venir dans la suite de la landgrave, vous dirés que vous n'avés là-dessus point d'ordres de ma part; que j'ai fait moi-même les registres des personnes et des chevaux à donner, et que vous n'osés.... Et la landgrave, si elle vous en parlait, ou fesait parler, vous diriés aussi que j'ai nommé et fait les registres moi-même et que vous lui déconseillés cela. Pour des lettres de Pétersbourg et d'autres lieux, ne vous en mêlés point. Vous éviterés aussi de marquer de la défiance sur la personne qui pourrait s'approcher ou s'adresser en particulier; mais observés tout et m'en faites un rapport exact.... Il n'y aura que les dames, les cavaliers, vous et Rehbinder qui suivrés madame la landgrave et les princesses ses filles à Gatchine (c'était le lieu de l'entrevue, et l'on en voulait écarter R***) pour y dîner chez le prince Orlow. »

N. B. Nous avons copié ici, sur les originaux, ces fragments de lettres en conservant scrupuleusement l'orthographe, parce qu'elles donnent une idée plus juste du style de Catherine II que ses lettres imprimées, après avoir été corrigées par les éditeurs; elles ne sont peut-être pas, d'ailleurs, indifférentes à la connaissance du caractère de l'impératrice. Son choix surtout entre les trois sœurs est curieux à remarquer; il tombe sur celle qu'elle croit ambitieuse, fausse, et qu'elle sait avoir une intrigue avec l'un des seigneurs de sa cour. Au reste, voici quel fut le sort des quatre princesses, filles de la landgrave de Hesse-Darmstadt:

1° L'aînée, qui ne vint point en Russie, était déjà mariée au prince héréditaire de Prusse, roi plus tard sous le nom de Frédéric-Guillaume II;

2° *Amélie*, indolente et louche, épousa depuis le prince de Baden, père de l'impératrice Élisabeth, épouse d'Alexandre Ier;

3° *Wilhelmine*, fausse, rusée et déjà corrompue dans ses mœurs, fut choisie pour le grand-duc Paul Petrovitch, qui n'en eut point d'enfants. Elle couvait une nouvelle *Catherine*, comme le comte R*** rêvait déjà le rôle d'Orlow, quand cette princesse mourut subitement. Son époux, qui s'y était vivement attaché, se livra alors au désespoir le plus violent; mais sa mère le fit cesser en lui montrant la correspondance de la défunte.

4° *Louise* était spirituelle et vraie, mais inégale et peu jolie; Paul l'eût choisie de préférence à ses sœurs, quoiqu'il se brouillât et se racommodât continuellement avec elle. Il estimait son caractère et la trouvait piquante; mais sa mère en avait autrement décidé. Elle épousa le duc de Saxe-Weymar, dont le fils fut uni à la grande-

(1) Dès à cette heure.

(2) Wilhelmine.

Digitized by Google

duchesse Marie, fille de la seconde épouse de l'empereur Paul.

C

Lettre du maréchal Suwarow au général vendéen Charette.

Héros de la Vendée! illustre défenseur de la foi de tes pères et du trône de tes rois, que le Dieu des armées veille à jamais sur toi, qu'il guide ton bras à travers les bataillons de tes nombreux ennemis, qui, marqués du doigt de ce Dieu vengeur, tomberont dispersés comme la feuille qu'un vent du nord a frappée. Et vous, immortels Vendéens, fidèles conservateurs de l'honneur des Français, dignes compagnons d'armes d'un héros, guidés par lui, relevez le temple du Seigneur et le trône de vos rois; que le méchant périsse, que sa trace s'efface! Alors, que la paix bienfaisante renaisse, et que la tige antique des lis, que la tempête avait courbée, se relève au milieu de vous plus brillante et plus majestueuse.

Brave Charette, honneur des chevaliers français, l'univers est plein de ton nom; l'Europe étonnée te contemple, et moi je te félicite. Dieu te choisit comme autrefois David pour punir les Philistins. Adore ses décrets, vole, attaque, frappe, et la victoire suivra tes pas.

Tels sont les vœux d'un soldat qui, blanchi aux champs d'honneur, vit constamment la victoire couronner la confiance qu'il avait placée dans le Dieu des combats. Gloire à lui! car il est la source de toute gloire; gloire à toi! car il te chérit.

D

État des pertes en hommes, souffertes par les armées françaises, en 1799, sans y comprendre celles occasionnées par les fatigues, les blessures et dans les hôpitaux.

	hommes.
Affaires de Masséna dans les Grisons. . . .	4,000
Première attaque de Feldkirch par le même. .	2,500
Seconde attaque.	3,000
Combats d'avant-garde de l'archiduc Charles. .	2,000
Batailles de Pfullendorf et de Stokach. . .	11,000
Combat dans l'Engadine.	2,000
A Val-de-Munster.	1,500
Dans la haute et basse Engadine.	3,000
Première bataille de Vérone.	8,500
Seconde bataille de Vérone.	3,000
A Magnano.	11,000
A Crémone.	1,000
A reporter.	52,500

	hommes.
Report	52,500
A Cassano.	9,500
Dans la Valteline.	3,000
Sous Tortone.	1,200
Sous Alexandrie.	5,000
Prise des châteaux de Milan, Ferrare, Turin, Tortone et autres.	6,000
Affaires de Pontremoli jusqu'à la Trebbia. .	3,000
Bataille sur la Trebbia.	18,000
Dans la retraite de Macdonald.	1,000
Diversion de Moreau.	2,500
Bataille de Novi, avec les prisonniers. . . .	6,000
A Alexandrie et Mantoue.	5,000
Première et seconde attaque dans les Grisons.	6,000
Passage du Rhin.	1,500
Attaque de l'archiduc.	2,000
Attaque de Saint-Gothard.	2,000
Dans les quatre affaires de la Nord Hollande. .	6,000
Batailles de Zurich et de Constance.	10,000
Affaires de postes en Suisse.	1,000
Divers combats contre l'archiduc sur le Rhin. .	7,000
Combats contre Suwarow, en Suisse. . . .	3,000
Divers combats sous Gênes.	6,000
Bataille de Genola.	10,000
Naples, Rome et Ancône.	6,500
Total. . .	175,700

N. B. Cet état des pertes de l'armée française, exagéré ou non, fait partie des papiers qui nous ont été remis, et le double s'en trouvait dans le portefeuille du duc de Serra-Capriola, ministre de Naples en Russie, dont nous avons eu communication.

E

Amnistie accordée par Sa Majesté Ferdinand IV aux accusés des crimes d'État, publiée à Naples, le 30 *mai* 1800.

« Après avoir chassé, avec l'aide de Dieu, les ennemis qui s'étaient emparés de notre royaume de Naples, et réprimé les rebelles qui s'étaient joints à eux, ce n'est pas sans une vive douleur que nous avons été obligés d'abandonner à la rigueur des lois (que nous avons pourtant modérée en certains cas) ceux qui, oubliant leurs devoirs envers Dieu et envers nous, se sont rendus coupables du crime de félonie et de révolte contre le trône, en appelant au milieu de nos fidèles sujets les ennemis de l'État, et en coopérant avec eux à la destruction de l'autorité légitime que nous tenions du ciel.

» Notre cœur paternel nous portait à accorder une amnistie générale pour les offenses qui étaient dirigées contre nous; mais la sûreté de l'État et celle de nos fidèles sujets qui ont secoué avec tant de courage le joug des rebelles, nous a mis dans la nécessité de différer

Digitized by Google

l'intention où nous étions de pardonner à tous, et de les soustraire, de notre pleine autorité, à la rigueur des lois, jusqu'à ce que ces mêmes lois eussent assuré la tranquillité de l'État et celle de nos peuples fidèles, contre les chefs des rebelles et leurs agents; pour, par ce moyen, être à même, sans nuire à la sûreté publique, de pardonner à tous les autres coupables, dans l'espérance que, pleins de reconnaissance pour une aussi grande indulgence de notre part, ils se conduiraient à l'avenir comme de bons et fidèles vassaux, et ne nous contraindraient pas à déployer contre eux toute la sévérité des lois, ainsi qu'à prendre des mesures que réclamerait impérieusement le salut de l'État.

» D'après ces motifs, nous nous sommes déterminé à accorder, comme en effet nous accordons, sauf les exceptions ci-après, une amnistie générale à tous ceux qui, avant ou depuis l'entrée des Français dans notre royaume de Naples, se seraient rendus coupables du crime de félonie et d'autres délits en matière d'État, tant comme chefs que comme coopérateurs et complices, soit en prenant les armes, soit par leurs écrits et par leurs discours, ou de toute autre manière.

» Nous voulons et ordonnons que les poursuites commencées soient annulées et abolies, et que ceux qui n'ont pas encore été poursuivis ouvertement pour les délits mentionnés ci-dessus ne puissent être accusés ni dénoncés par qui que ce soit, ni par nos avocats fiscaux; annulons et abolissons de notre pleine puissance et par la grâce spéciale que nous leur accordons, tous les délits qui peuvent avoir été commis pendant les derniers troubles; défendons à chacun de les reprocher à l'avenir à aucun de nos sujets, ou de les leur rappeler de bouche ou par écrit, tous devant se considérer désormais comme des frères et des sujets fidèles.

» Et la junte d'État nous ayant présenté une liste des détenus les plus coupables, nous exceptons de l'amnistie les individus suivants, contre lesquels nous voulons qu'on continue à procéder suivant les lois; mais, avant de mettre leur jugement à exécution, nous voulons que le rapport en soit mis sous nos yeux. »

Exceptions à la loi de l'amnistie.

1° Individus exceptés qui dépendent de la judicature et de la junte d'État;

2° Individus exceptés qui dépendent de la judicature et de la junte des généraux;

3° Individus exceptés qui dépendent de la délégation des visiteurs généraux, savoir :

Individus dépendants de la délégation du visiteur conseiller Marrano, pour les provinces de la Terre de Labour et Salerne;

Individus dépendants de la délégation du visiteur monsignor Ludovici, pour les provinces de Montefusco, Frani et Lucera;

Individus dépendants du visiteur conseiller Kerrante, pour les provinces de Chieti, Aquila et Ferramo;

Individus dépendants du visiteur Winspeare, pour la province de Cantazaro;

Individus dépendants de la délégation du visiteur marquis Valra, pour la province de Matera.

« Quant aux provinces de Luce et de Cosenza, qui ne nous ont pas encore envoyé la liste des chefs des coupables, que nous leur avons demandée, et où nous voulons aussi que la présente amnistie ait lieu, nous en exceptons pourtant, et jusqu'à nouvelle décision de notre part, tous les détenus qui sont dans la délégation des visiteurs le marquis Della Schiava, et le lieutenant-colonel Strada.

» Nous exceptons également de l'amnistie tous ceux qui ont déjà été jugés et condamnés par sentence, ou renfermés ou exilés par la commission ou par notre ordre, le bien ou la sûreté de l'État demandant que ce qui est fait soit maintenu; et telle est notre volonté.

» Quant à ceux qui par indulgence, malgré la notoriété de leurs délits, ont été bannis de nos domaines, nous nous réservons, quand la tranquillité publique sera entièrement rétablie, et après qu'ils auront donné des preuves non équivoques de leur repentir, de leur faire éprouver les effets bienfaisants de notre souveraine clémence.

» Nous excluons pareillement de l'amnistie les coupables qui sont en fuite ou absents de nos domaines, et nous voulons qu'il soit procédé contre eux avec toute la rigueur des lois.

» Nous déclarons en outre qu'aucun des coupables qui ont reçu l'abolition de leurs crimes par notre amnistie générale ne pourra avoir le droit de rentrer dans l'exercice de ses charges et offices, soit politiques, soit militaires, soit ecclésiastiques, qu'il possédait avant sa rébellion.

» Nous voulons enfin que la présente amnistie ait son effet du jour même de la publication.

» Palerme, 23 avril 1800. »

F

Quoique sous les divers gouvernements de la révolution on ait toujours affecté de ne parler des Vendéens qu'avec mépris, excepté Bonaparte, qui nommait les habitants de ce pays *un peuple de géants*, ceux qui gouvernèrent après la terreur, ne pouvant les vaincre, cherchèrent à traiter avec eux et trompèrent leur bonne foi pour leur faire reconnaître la république en leur promettant un roi dès que la chose deviendrait possible; aussi est-il curieux de lire les articles secrets du traité de La Jaunais, en 1795; les voici :

« Les républicains, convaincus, après plusieurs années de combats infructueux, qu'ils ne peuvent assujettir ni détruire les royalistes du Poitou et de la Bretagne, sont convenus des articles suivants.

» 1° La monarchie sera rétablie;

» 2° La religion catholique sera rétablie dans toute sa splendeur;

» 3° En attendant l'époque du rétablissement de la monarchie, les royalistes resteront entièrement maîtres de leur pays; ils y auront des troupes soldées aux dépens

Digitized by Google

de l'État, qui seront à l'entière disposition de leurs chefs;

» 4° Les bons signés des mains du roi, et qui ne s'élèvent qu'à 1,500,000 francs, seront acquittés sur les caisses de l'État; les royalistes garderont en outre tout ce qu'ils ont pris aux républicains;

» 5° Les chefs et les soldats royalistes recevront de grosses sommes pour les indemniser de leurs pertes et de leurs services;

» 6° Non-seulement on ne pourra imputer aux royalistes rien de ce qui s'est passé, mais encore on levera le séquestre de leurs biens et de ceux de leurs parents condamnés;

» 7° Les émigrés qui se trouvent en Bretagne ou en Poitou seront censés n'être jamais sortis de France, parce qu'ils s'y sont battus pour le roi;

» 8° Tous les royalistes resteront armés jusqu'à l'époque du rétablissement du trône, et, jusqu'à cette époque, ils seront exempts d'impôts, de milice et de réquisitions de tous genres. »

Ce traité, signé le 15 février 1795 par Charette, et le 21 avril par Stofflet, déclarait, dans ses articles patents, *la soumission des Vendéens à la république;* mais les conventionnels ne voulaient rien tenir de tout ce qu'ils avaient promis pour les amener à cette déclaration. Quant à Bonaparte, il ne leur promit qu'une amnistie qu'il ne tarda pas même à violer dans la personne du chef Frotté, fusillé au moment où il se rendait dans cette confiance. Il fallait cet événement pour détromper les royalistes de l'idée que le premier consul allait devenir un nouveau Monk; mais cet assassinat effraya les Chouans, et c'était là ce qu'on avait voulu.

G

Esquisse du plan de campagne contre les établissements anglais de l'Inde, tel qu'il fut arrêté par Bonaparte et l'empereur Paul Ier.

Une armée française de trente-cinq mille hommes d'infanterie, avec tout le matériel de son artillerie légère, se portera des frontières de France à Ulm, du consentement de l'Autriche, y trouvera des bateaux et s'y embarquera sur le Danube.

Arrivée à la mer Noire, une flotte russe la transportera jusqu'à Taganrog, d'où elle se rendra à Tzaritzin sur le Volga, où, pourvue de bateaux, elle se rembarquera pour descendre le fleuve jusqu'à Astrakhan.

Là, une armée russe de trente-cinq mille hommes dont quinze mille d'infanterie, dix mille de cavalerie et dix mille Cosaques (1), pourvue de grands trains d'artillerie, se réunira à l'armée française, à qui il sera fourni les chevaux nécessaires à son artillerie et à ses transports.

L'armée combinée sera transportée par la mer Caspienne, d'Astrakhan à Astrabat, où seront établis les dépôts de munitions de tous genres nécessaires à l'armée.

Cette marche des frontières de France à Astrabat est évaluée à environ quatre-vingts jours, et il en faudra encore cinquante pour parvenir sur la rive droite de l'Indus avec le corps de l'armée, dont la marche s'opérera par Hérat, Ferah et Candahar; en tout, cent trente jours de marche ou transports pour les troupes françaises, qui seront, ainsi que les Russes, sous le commandement en chef du général Masséna (selon la demande expresse qu'en avait faite l'empereur Paul).

Nous donnerons, dans la suite de ce volume, des détails aussi curieux que romanesques sur les projets accessoires de cette expédition, redoutée bien plus par le peuple anglais que par son ministère.

(1) Paul Ier avait déjà ordonné le rassemblement de cinquante mille Cosaques pour cette expédition, quand il mourut.

POLITIQUE SECRÈTE

DES

CABINETS.

1801.

Influence des grands hommes.—Bonaparte.—Pitt.—Leur rivalité.—Le cabinet prussien.—Son système d'État.—Le prince Henri.—Ses vues politiques. — Leur effet. — Lien des trois puissances du Nord.—Neutralité.—Ses avantages.—Le roi y tient.—Pourquoi. — Espérance des princes allemands.—Mission de Duroc.—Traités secrets.—Irritation de la presse. — Ouvertures de Duroc. — Elles sont repoussées. — Caractère de Haugwitz.—Sa réponse à Duroc.—Ses tergiversations.—Objet de sa négociation. — Méfiance du roi. — Inquiétude de l'Europe. — Mécontentement de Bonaparte. — La reine de Prusse. — Ses vertus, son caractère.—Ses préventions contre Haugwitz.—Beyme et Lombard arbitres de l'administration. — Agents secrets. — Instances de Bonaparte.—Refus du roi. —Menaces du premier consul.—Rapprochement des deux cabinets. — Pertes de la France et de ses alliés. — Pitt agite l'Amérique espagnole.—Il redouble d'activité. — Caractère de Pitt.—Ses prévisions. —Caractère de Bonaparte.—Ses divers traités avec l'Autriche.—Leur triple but.—Destruction des forteresses allemandes sur le Rhin, et autrichiennes sur l'Adige.—Mécontentement des souverains ecclésiastiques. — Ratification du traité de Lunéville. — Réserves de la Prusse. — De l'Autriche. — Sa population, ses armées, ses revenus. — Caractère de son souverain. — Cobentzel.—Obstacles au règlement des indemnités. — Honorable scrupule. — Malveillance de Bonaparte pour la Prusse. — Craintes du roi.—Expédition contre l'Inde. —Lettres de Paris et de Londres à ce sujet. — Russie. — Le prétendant chassé de Mittau. —Conspiration contre Paul. — Rostopchin exilé. — Palhen. — Zoubow. — Assassinat de Paul. — Détails sur ce prince. — Lettre. — Biographie du baron de Hardenberg.—Duroc échoue à Saint-Pétersbourg. — Il juge mal le prince, ses ministres et le peuple russe.

Quelques éléments de grandeur qu'une nation puisse renfermer en son sein, elle ne devient dans son développement politique, moral et militaire, que ce que la font celui ou ceux qui la gouvernent. Quelquefois même, le génie d'un seul homme a suffi pour suppléer à sa faiblesse, pour révéler sa force, ou réparer ses erreurs; témoin la Suède sous Gustave-Adolphe, la Russie sous Pierre le Grand, la Prusse sous le grand Frédéric. Il n'est pas même jusqu'au gouvernement sarde qui, placé entre deux puissances ennemies et formidables, parvint longtemps à assurer son salut toujours menacé; et cela, grâce uniquement à la profonde sagesse de ses souverains. L'âge actuel offre à nos regards un tableau non moins curieux, et l'on peut considérer avec fruit, quoique sans surprise, ce que la France fût devenue sans Bonaparte, et ce qu'elle devint subitement, sous l'influence réparatrice de son génie régulateur.

L'Angleterre est loin d'avoir subi de nos jours les étonnantes vicissitudes entre lesquelles fut balancé le sort de sa puissante rivale; mais qui pourra

Digitized by Google

jamais oublier ce que l'empire britannique doit à ce William Pitt qui, doué d'une maturité précoce, chargé dès son adolescence et dans les circonstances les plus critiques des destinées d'un grand peuple, et dénué de toute autre ambition que celle de servir utilement sa patrie, sut la soustraire à l'épidémie des idées perturbatrices, consolida son système financier, accrut son commerce, étendit sa domination, et, chose neuve encore en matière administrative, fit faire à sa production des progrès plus rapides qu'à ceux de sa population croissante, affranchit d'impôt l'agriculture (1), ce qui ouvrit de plus larges voies à l'industrie et détruisit cette inégalité, plus réelle qu'on ne pense, qui surcharge les provinces centrales au profit de celles des frontières; ce William Pitt qui, de plus, en réunissant par un lien commun les trois principales fractions du royaume en dépit des dissemblances d'esprit, de culte et de mœurs qui les divisaient, et en donnant au tout un élan régulier, à l'administration une activité sage et constante, parvint, dans une lutte non interrompue des idées conservatrices contre une ambition armée et menaçante, à relever sans cesse l'Europe sans cesse abattue et découragée; car, presque seul, il avait sainement jugé la révolution française, ses effets, son issue et les moyens de lui imposer un frein, comme les incalculables avantages qu'elle devait, en définitive, procurer à son propre pays : ce que le vulgaire a nommé sa haine n'était réellement qu'une profonde et prévoyante sagacité, et Napoléon ne s'était pas trompé.

Le laps de temps que nous allons parcourir, et qui embrasse l'espace de tout un lustre, n'est rempli que par l'hostile rivalité du plus grand des ministres modernes ou de ses adhérents, et de l'homme qui réunit en lui seul et les talents de Philippe de Macédoine, et ceux de son fils Alexandre, avec cette différence pourtant, qu'aussi brillant par ses succès, mais moins généreux que celui-ci par son caractère, il fut plus astucieux encore que celui-là.

Dans ce tableau digne des regards de tout homme d'État, et qui, pour le tracer comme il mériterait de l'être, exigerait le burin de Tacite, nous verrons, en suivant la marche politique de la France à l'égard des divers États européens, naître, croître et se développer les semences d'une opposition générale et populaire aux vues ambitieuses de Bonaparte; nous verrons le ministre anglais prévoir cette inévitable révolution morale, opérée par le temps dans les cabinets abusés d'abord, et chez des peuples d'abord séduits, en féconder les germes, à l'époque même où politiquement il quitta le ministère; nous le verrons être prêt à en recueillir les fruits, dans un premier accord de tous les intérêts sociaux, par une coalition nouvelle et redoutable que, lors d'un échec imprévu, sa mort précoce empêcha momentanément le gouvernement anglais de relever entièrement, mais dont son génie investigateur présageait la renaissance et les futurs succès.

Avant, néanmoins, de retracer ici les faits contenus dans cette curieuse période, et de mettre en scène les hommes qui y jouèrent un rôle important, il sera nécessaire de se former une idée saine du caractère de ceux qui influèrent, plus ou moins alors, sur les intérêts politiques, militaires, ou sociaux de l'Europe continentale; car, bien que la nature des choses finisse toujours par tout entraîner vers un but positif et inévitable, trop souvent inaperçu de ceux-là mêmes qui croient diriger tout à leur gré, il n'en est pas moins vrai que l'homme devient parfois la cause passagèrement productrice d'événements qui, sans lui, eussent plus hâtivement suivi un autre cours.

Mais préalablement à la peinture, tracée par les faits et les antécédents, de certains personnages placés alors au pouvoir ou dirigeant le pouvoir, remontons ici dans la voie politique où la Prusse était entrée depuis six ans, leurrée chaque jour par des espérances qui chaque jour s'évanouissaient; voie où sa constance la maintint pourtant, après même que le but vers lequel elle tendait eut totalement été déplacé, mais qui lui avait procuré du moins une tranquillité réparatrice de ses premiers désastres et une importance qui la mettait à même de récupérer toutes les pertes qu'elle avait faites.

En effet, le cabinet prussien, malgré l'étendue sans épaisseur des États qu'il régissait, et bien que flanqué à l'est et à l'ouest par deux puissances ambitieuses et formidables qui voulaient toutes deux l'entraîner dans leur orbite; menacé au midi par sa redoutable rivale, longtemps aigrie, en raison de la perte de la Silésie, et qui ne lui pardonnait pas l'ascendant qu'il avait acquis sur une partie du corps germanique; en butte au nord à des intrigues habilement ourdies par un gouvernement que son invincible marine rendait maître de tous les débouchés du commerce, le cabinet prussien, dis-je, devait une imperturbable sécurité à sa situation territoriale

(1) L'impôt sur les terres (Land-tax) ne montait pour l'Angleterre et l'Écosse qu'à, 2,000,000 liv. sterl. (48,000,000 fr.). Il fut rendu rachetable au denier vingt contre du 3 p. 100, par un bill rendu en 1798, et ne s'élève guère aujourd'hui qu'à 500,000 liv. sterl. (12,000,000 fr.).

Digitized by Google

et aux vues constantes et connues de son système d'État. C'était, à l'égard de l'Angleterre, la prompte et facile occupation de l'électorat de Hanovre, auquel Sa Majesté Britannique tenait comme à son propre héritage; c'était, relativement à l'Autriche et à la Russie, outre un intérêt mutuel de conservation des provinces, fruits des trois partages de la Pologne, la crainte fondée qu'en cas de rupture entre elles et la Prusse, celle-ci ne mit à profit la sourde fermentation qui ne cessa de se faire apercevoir de la part des Polonais, en poussant ceux-ci à l'insurrection, dans la vue de créer en ces belliqueuses contrées, au profit d'un prince de sa maison, une monarchie héréditaire et forte qui, sous ses auspices, fût devenue une impénétrable barrière entre le tzar et la maison de Habsbourg; projet éventuel depuis longtemps conçu par le cabinet prussien (1), et auquel il ne se serait pourtant livré que dans une absolue nécessité, mais que ses rivaux avaient pénétré. Voilà ce qui les empêcha de presser trop vivement, par des menaces ou des démonstrations guerrières, la Prusse à prendre part à une alliance offensive contre la France. Quant à cette France, démocratique, pentarchique ou consulaire, la neutralité prussienne lui était déjà d'un assez grand avantage pour ne pas hasarder par trop d'exigences de la forcer à s'unir à ses ennemis; aussi flattait-on la Prusse par des promesses qui agissaient sur l'esprit de quelques membres du cabinet, mais que d'autres plus clairvoyants commençaient à réduire à leur juste valeur.

Cette situation politique, si favorable à l'état dans lequel la paix de Bâle avait placé la Prusse, était due en partie à un accroissement de territoire qui fut peut-être pour elle une nécessité; il est donc à propos d'en parler ici.

Le prince Henri, dont le grand Frédéric disait après la guerre de sept ans : « *Mon frère est le* » *seul des généraux prussiens qui n'ait point* » *commis de fautes*, » ne se dissimulait pas, malgré de brillants succès militaires, la faiblesse comparative de sa patrie à l'égard des deux grandes puissances limitrophes. Il savait que l'Autriche couvait l'espoir de rentrer dans toutes ses antiques possessions, et que la Russie était disposée à lui en faciliter les moyens. Dans cette position éminemment critique il sentit que son pays, déjà trop abandonné par la France, ne pouvait demeurer au rang élevé que ses armes lui avaient acquis, si l'on ne parvenait à lier la Prusse par un intérêt intime et durable avec les deux redoutables cours impériales qui la menaçaient. Il conçut, en conséquence, comme seule planche de salut, le projet d'un partage de la Pologne, dont le gouvernement anarchique se trouvait alors sous la dépendance absolue du cabinet de Saint-Pétersbourg; et cette opération dans laquelle le vulgaire ne vit qu'une ambition usurpatrice, que l'Europe voulut flétrir sans en juger la cause et la portée, n'en était pas moins, de la part de la Prusse, l'œuvre d'une lumineuse prévoyance; car elle lui donnait plus de consistance territoriale, plus de puissance défensive, et elle intéressait à sa conservation ceux qui, sans cela, eussent été intéressés à sa perte. C'est ce que des événements subséquents ont plus que suffisamment prouvé.

Le prince Henri n'en regardait pas moins la France comme l'alliée naturelle de la Prusse; aussi chercha-t-il, dans le premier de ses deux voyages à Paris, les moyens de resserrer avec elle des nœuds successivement faits et rompus par le grand Frédéric, suivant les révolutions de sa fortune encore incertaine; et il y serait peut-être parvenu lors de son second voyage, si la reine Marie-Antoinette, par l'effet d'une haine tout autrichienne, n'y eût mis obstacle. A peine eut-il échoué à cet égard, que la révolution française vint faire de la politique européenne un informe chaos où, en l'absence de toute sagesse, les passions les plus effrénées s'agitèrent. L'Angleterre espéra la monarchie maritime universelle et l'obtint; l'Autriche rêva le morcellement de la France et fut trompée; la Prusse voulait seule le rétablissement de l'ancienne monarchie française et se ruina dans cette lutte infructueuse, imprudente, mais noblement désintéressée. Quant au prince Henri, déjà blessé de la nullité dans laquelle son neveu le laissait, il blâma vivement la guerre entreprise en 1792; car l'union de la Prusse et de la France lui semblait devenir plus facile, depuis que le gouvernement français avait cessé d'être guidé par la séduisante erreur d'une politique toute sentimentale; il la croyait même alors plus utile à son propre pays, vu l'intérêt majeur que la révolution avait de ménager une puissance ennemie de l'Autriche. Il ne cachait point de tels sentiments; les meneurs révolutionnaires le savaient; aussi recourut-on à lui après les désastres qu'il avait prédits, et qu'il attribuait à une guerre impolitiquement entamée conjointement avec un allié dont il se méfiait, et qu'il haïssait de toutes les puissances de son âme. Ce prince, qui passait généralement pour révolutionnaire parce qu'il était mécontent, et peut-être un peu trop frondeur, fut donc autorisé à entamer des négociations secrètes avec les agents de la conven-

(1) Le gouverneur Morris, par une lettre écrite de Berlin à lord Grenville, le 5 août 1796, avertissait le ministre anglais de ce système d'État du cabinet prussien.

(*Note des éditeurs.*)

Digitized by Google

tion nationale; celles publiques déjà conseillées, dès l'année 1794, par le vieux maréchal Mœllendorf, furent bientôt commencées à Bâle sous son influence par le comte de Goltz, et y furent, comme nous l'avons déjà dit, terminées par le baron de Hardenberg, noté dès lors à Vienne et à Londres comme un partisan de la révolution française, tandis qu'il ne l'était que de la France malgré sa révolution ; et c'est ainsi que, plus tard, il sera regardé en France comme un agent de l'Angleterre, parce qu'il ne voudra pas plus voir la France dominer despotiquement l'Europe, que l'Europe écraser la puissance française. Au reste, ce fut à la paix de Bâle que finit le rôle politique du prince Henri qui, dès lors, alla s'ensevelir dans sa délicieuse retraite de Rheinsberg (1), jouissant là du double bonheur d'avoir, en resserrant les liens mutuels des trois grandes puissances du Nord, raffermi le trône dont son héroïsme avait défendu l'indépendance, et de voir, par sa longue neutralité, la Prusse devenir le centre de la politique continentale, la protectrice du corps germanique, le modèle d'une administration paternelle, que l'état de paix seul pouvait créer, depuis surtout qu'au règne prodigue de Frédéric-Guillaume II, succéda (2) celui mieux réglé et plus économique du monarque son successeur.

Frédéric-Guillaume II fut sans doute un noble et généreux prince; mais les faveurs dont il combla les émigrés français, qui trop souvent les reconnurent assez mal, tendirent à lui aliéner les cœurs de ses sujets, en raison de cette jalousie que les nationaux ont naturellement pour des étrangers honorablement traités; en raison encore des dissentiments d'opinion politique qui séparaient les Prussiens des royalistes français; enfin en raison de la haine héréditaire que portait à des catholiques exilés cette colonie française, issue des réformés, qu'avait fait fuir la révocation de l'édit de Nantes. Puis on voyait avec peine l'élévation et le crédit de Wilhelmine Henck, fille d'un pauvre musicien et devenue successivement la prétendue madame de Ritz et la comtesse de Lichtenau. On ambitionnait la haute importance acquise par Bischoffwerder qui, sous le titre modeste d'aide de camp du roi, fut onze ans un véritable premier ministre et l'unique arbitre des affaires de l'État; homme entiché d'illuminisme, et qui entraîna son maître dans cette secte plus niaise peut-être que dangereuse; personnage dont on semblait mépriser l'intelligence, bien que cet ami d'enfance du monarque possédât plus d'esprit qu'on ne lui en soupçonnait, et qu'il cachât des connaissances réelles et très-étendues sous une apparente ignorance.

Frédéric-Guillaume III, à qui la Prusse doit la prospérité dont elle jouit et des améliorations de tout genre qui ne laissent aucun prétexte plausible aux déclamations de l'esprit novateur, suivit avec constance les vues qui dictèrent la paix de Bâle. Ni les insinuations de Sieyes, ni les bouderies de Panin, ni les sollicitations du prince Repnin, n'avaient pu le faire dévier de cette voie politique dans laquelle, en qualité d'honnête homme et de monarque loyal, il se croyait pour jamais engagé par la foi des traités; mais il n'en conservait pas moins avec les puissances belligérantes, avec la Russie surtout, des relations amicales que la neutralité armée, conçue par l'empereur Paul, rendirent bientôt plus intimes. Sa franche et loyale neutralité avait produit des fruits dont il jouissait en bon père de son peuple; c'était une prospérité journellement croissante et encore inconnue, dont la guerre eût troublé le cours. Enfin, Frédéric-Guillaume III ne considérait comme légitime qu'une guerre entreprise pour le salut de l'État; il savait combien sont variables les chances de succès, la persistance des cabinets alliés; les calculs politiques des divers membres d'une coalition, même quand leur union apparente la présenterait comme redoutable. Il eût craint la rivalité des peuples, des généraux, des gouvernements, le croisement des prétentions plus ou moins cupides, et surtout le manque d'obéissance aveugle dans des troupes salariées et recrutées de toutes parts; ordre de choses sans harmonie avec la révolution qui s'était opérée dans les esprits, et mode qu'il était à la fois impossible de changer promptement (3) et dangereux de conserver, dans cette lutte nouvelle contre des armées purement nationales. Le roi demeura donc fidèle aux traités, par honneur, par raison, par une judicieuse prévoyance; puis il était déterminé à ne jamais sacrifier la morale à la politique; mais il croyait peut-être trop facilement à ce que la politique lui présentait sous le masque de la morale. Telles étaient l'opinion et la conduite du cabinet prussien quand Bonaparte, miraculeusement échappé d'Égypte, vint inopinément se placer à la tête du gouvernement français.

Nous n'avons fait qu'indiquer, précédemment, la première des nombreuses missions à Berlin de l'aide de camp Duroc, et la manière gracieuse dont il fut accueilli par un monarque avide de connaître les détails de l'expédition d'Égypte, et

(1) Il y est mort le 3 août 1802.
(2) Le 17 novembre 1797.

(1) Il le fut plus tard, et avec succès.

par des ministres intéressés à pénétrer, dans des conversations avec un jeune militaire encore sans expérience, quelles allaient être les intentions et la marche d'un pouvoir nouveau. Remplissons ici cette lacune, à l'aide des détails qu'un portefeuille ministériel nous offre à cet égard. Ce que nous y trouvons nous servira à faire connaître les vues astucieuses de Bonaparte, la direction politique suivie par la Prusse à cette époque, et l'origine d'une méfiance dont plus tard, et peut-être trop tard, les effets se manifestèrent.

Le retour inattendu de Bonaparte, cette puissance prévoyante dans ses vues, régulière dans sa marche, active dans son développement, et si nouvelle pour la France depuis ses désordres révolutionnaires; la protection que cet homme extraordinaire avait précédemment accordée au roi de Sardaigne; enfin ses concessions à l'Autriche vaincue, quand il n'était encore qu'un général républicain, donnaient aux princes allemands l'espoir flatteur que leur sort pourrait s'améliorer de toute l'influence que paraissait devoir exercer sur les intérêts du corps germanique celui qui tendait évidemment à une autorité immense, solide et durable. Ils ne doutaient point que, parvenu au faîte de la puissance, il ne protégeât les intérêts des souverains, au rang desquels il se serait élevé. Quant à la Prusse, elle avait seule à se plaindre des stipulations secrètes du traité de Campo-Formio; mais elle conservait encore la croyance, malheureusement erronée, que l'intention du premier consul était réellement de pacifier l'Europe, comme de la préserver de tout bouleversement intérieur.

Le cabinet de Berlin avait été trompé par les vaines promesses du directoire, qui, tout en le leurrant d'un trône qu'il n'avait ni le pouvoir ni le vouloir de relever, promettait ce même trône à l'Espagne pour l'un des infants, mettant ce prix à sa coopération active contre l'Angleterre (1), tandis qu'une autre faction intriguait en faveur du duc d'Orléans et y entraînait plus tard l'Espagne déçue enfin de son premier espoir. Ce cabinet ne devait éprouver aucun regret en voyant tomber un gouvernement perfide, anarchique et tracassier; mais, après avoir résisté aux vœux des parties belligérantes, il ne s'attendait point à se sentir vivement pressé de prendre une part active dans cette lutte ruineuse qui se préparait encore, quand on vit arriver l'aide de camp chef de bataillon Duroc.

Ce jeune officier, fils d'un simple notaire dans une petite ville de Lorraine, élevé à l'école d'artillerie de Châlons, avait montré des talents qui le firent remarquer par Bonaparte, manifesté un zèle qui le lui rendit cher, et développé un caractère assez estimable, quoique dur et froid. Pénétré d'admiration pour son chef, celui-ci se l'était attaché, lui témoignait une entière confiance et l'avait chargé de ramener le monarque prussien de ses justes préventions par des flatteries artificieuses, des insinuations perfides qui devaient prendre un caractère de vérité dans la bouche candide du négociateur, dont le choix était d'autant plus heureux, que Duroc possédait réellement un ton poli et des formes aimables, choses très-rares alors chez ceux qui étaient chargés des relations diplomatiques de la France.

La chose cependant n'était pas facile; car le cabinet de Berlin avait eu connaissance, vers la fin du congrès de Rastadt, des articles secrets du traité de Campo-Formio, que jusqu'à cette époque il s'était vainement efforcé de se procurer. Voici comment et à quelle occasion cette communication importante lui fut donnée.

Quand, le 17 avril 1799, un décret de commission du comte de Metternich annonça à la députation qu'il était rappelé et que Sa Majesté Impériale était dans l'intention d'annuler tout ce qui avait été convenu, comme fait sans la ratification de l'Empereur et de l'Empire, ce qui remettait les choses sur le pied où elles avaient été avant les négociations, les ministres français, furieux de cette déclaration et voulant irriter la Prusse contre l'Autriche, dévoilèrent aux ministres prussiens et la convention du 1er décembre 1797 et les articles secrets du traité de Campo-Formio. Par ces articles que la convention confirmait et étendait encore, mais que la cour de Vienne n'a jamais avoués, dont elle était intéressée à faire disparaître les traces, et qu'elle ne sut pas avoir été déjà dévoilés avant l'assassinat des plénipotentiaires français, l'Autriche s'engageait formellement à faire céder par l'Empire, à la république française, tous les pays renfermés entre Rhin et Moselle, y compris Mayence; ceux situés entre la Moselle, la Nèthe, la Roer et la Meuse, y compris Juliers, d'après une ligne de démarcation qui rendrait au roi de Prusse une partie de ses domaines détachés de lui, c'est-à-dire de Gueldres et Clèves, parties bien moins considérables que les indemnités qui lui avaient été promises. De plus, il était stipulé dans l'article neuvième qu'il ne serait plus question pour le roi de Prusse d'acquisitions nouvelles, et que les parties contractantes se le garantissaient mutuellement; enfin, selon l'article dix, Sa Majesté Prussienne serait tenue de céder à la république batave les enclaves qu'elle possédait dans son territoire. Ainsi, violant les droits les plus sacrés et sans consulter même le cabinet de Berlin, on se livrait à

(1) Cette négociation fut dévoilée aux cabinets européens par le gouverneur Morris.

des stipulations ruineuses pour ses intérêts et sa considération ; et cela au moment où l'Autriche, déjà plus que dédommagée de ses pertes et obtenant l'aveu de la France pour l'envahissement dès longtemps conçu de la Bavière, ne mettait plus de frein à ses ambitieux désirs. A cette communication inattendue, la plus juste indignation agita le ministère prussien, et l'irritation contre la France existait encore quand Duroc arriva à Berlin.

Présenté au roi, le négociateur exposa le but de sa mission avec une franchise militaire qui plut infiniment au monarque; parlant de son général avec enthousiasme, il intéressa par le récit animé de ses exploits, vanta son cœur autant que son génie, et dit que le premier consul avait voulu honorer le commencement de ses nouvelles fonctions en témoignant à Sa Majesté Prussienne l'estime qu'il professait pour ses hautes vertus ; qu'il s'adressait préférablement à elle dans une affaire qui intéressait au plus haut degré tous les potentats européens ; que la révolution ayant répandu de toutes parts les funestes germes de discorde dont la France était encore agitée, il était de l'intérêt et du devoir des chefs de tous les peuples de se tenir en garde contre une épidémie aussi contagieuse ; que si le général Bonaparte avait consenti à prendre les rênes de la république française, c'était principalement pour étouffer toute semence de troubles par des mesures fortes et salutaires, pour enlever à la turbulence des factions tout espoir de retour vers un gouvernement trop longtemps en proie à de vaines et monstrueuses institutions. « Mais le gouvernement consulaire, » ajoutait-il, dans la ferme intention qui l'anime » de ramener en France l'ordre et la tranquillité » intérieure, ne saurait y parvenir et les rendre » durables qu'en obtenant et assurant la paix au » dehors, chose qui ne peut avoir lieu que par les » armes ou par des négociations. C'est à la sagesse » et à la puissance du roi qu'il est donné d'atteindre » ce but par l'un ou l'autre de ces deux moyens; » aussi le premier consul remettra-t-il avec con- » fiance entre les mains de Sa Majesté le soin glo- » rieux de pacifier l'Europe, et il souhaite vivement » qu'il lui plaise d'entrer dans une négociation qui » conduise à la conclusion d'un traité honorable et » juste, entre la république française et ses enne- » mis. » Jusqu'ici rien que de très-convenable; mais Duroc insinua d'abord, puis déclara comme le vœu et même l'espoir fondé du premier consul, que, dans le cas où les ennemis de la France se montreraient intraitables, le moyen le plus sûr et le plus honorable pour le salut et l'intérêt même de l'Allemagne, étant la puissance des armes, le premier consul *comptait* qu'une intime alliance entre la France et la Prusse deviendrait indispensable pour arriver au but proposé. « Le roi, disait-il, » étant déjà forcé à un développement militaire » aussi pesant pour le peuple que coûteux pour le » fisc, dans le but seul de protéger la neutralité de » l'Allemagne septentrionale, et supportant tout le » poids de la guerre sans en recueillir les fruits, » Sa Majesté ne doit pas avoir de répugnance à en- » trer dans une voie utile, non-seulement à la » France, mais à elle-même et au corps politique » de l'Europe. »

Le roi, très-surpris d'une proposition de cette nature, n'y répondit que d'une manière vague et évasive, par de vaines protestations d'estime pour les talents du grand capitaine, et des expressions de gratitude pour un message amical; traita le négociateur à merveille; mais des rapports officiels plus étendus et plus intimes n'eurent lieu qu'entre Duroc et Haugwitz.

Ce ministre, homme de naissance et d'esprit, était alors le principal conseiller du roi en matière politique, et devait cette confiance du monarque à l'apparence d'un aveugle attachement à un système de neutralité, dont cependant il n'avait pas conçu le véritable motif ni su présager le terme présumable, en raison de telle ou telle circonstance possible; système dans lequel sa politique, timidement ambitieuse et facile à effaroucher, n'avait eu qu'un moment de distraction très-court et qu'une velléité de son maître lui inspira ; du reste peu instruit, d'un caractère faible, incertain dans ses idées, le jeu et les désordres de sa conduite avaient dès longtemps ruiné sa fortune et sa santé, et considérablement affaibli ce que la nature lui avait donné d'esprit et d'intelligence. Tour à tour dévot et sceptique, mais incapable de se fixer à rien, un illuminisme vrai ou supposé l'accrédita près de Bischoffwerder, et l'introduisit dans la carrière diplomatique où il ne fit rien d'utile à son maître, qui ne l'en récompensa pas moins avec magnificence; il entra presque aussitôt dans la direction des affaires publiques, sous le comte de Schulembourg, qu'il remplaça définitivement en 1793, brillant emploi qu'il dut au crédit de la comtesse de Lichtenau, comme ce fut par celui de Lombard, alors secrétaire du cabinet, qu'il se maintint si longtemps en faveur sous le nouveau règne, après avoir protégé lui-même ce vil personnage.

Le comte de Haugwitz, en 1799, avait voulu profiter du désastre du duc d'York pour demander au directoire la restitution des provinces prussiennes situées sur la rive gauche du Rhin; c'était battre en ruine les bases sur lesquelles la neutralité reposait; car le traité de 1795 et la convention de 1796.

Digitized by Google

que lui-même avait conclus avec l'ambassadeur français Caillard, et qui la consacraient, stipulaient dans des articles secrets des indemnités sur la rive droite du Rhin, ce qui ne supposait qu'une cession conditionnelle de ces provinces, mais aussi ne promettait des dédommagements que lors d'une pacification générale, et il en était de même pour ceux promis alors à la maison de Nassau et à celle de Hesse-Cassel. Or cette intempestive et semi-hostile demande pouvait irriter un allié redevenu puissant. Haugwitz avait même ajouté aux griefs de la France contre la Prusse en paraissant pencher, au début de l'année 1800, vers une alliance avec l'Autriche encore triomphante, contre-sens politique auquel Lombard s'opposa vivement, et il se fût subitement laissé entraîner, lors de la première mission de Duroc, dans une voie toute contraire, si Frédéric-Guillaume III n'avait été fortement attaché à une neutralité dans laquelle ce prince voyait, non-seulement la prospérité de ses États, mais l'unique moyen de payer les dettes laissées par son prédécesseur. Le roi considérait cette libération comme un devoir sacré pour lui et savait d'ailleurs que la probité était la base de tout crédit : or ces dettes ne devaient être définitivement acquittées que dans les années 1803 et 1804, époque où les revenus publics, indépendamment de ce qu'y ajouteraient les indemnités, monteraient à la somme de 129,326.000 fr. (1); ainsi, toute autre considération à part, la Prusse était obligée au maintien de la paix, du moins jusqu'au terme de cet entier acquittement, qui serait celui où commencerait sa parfaite indépendance.

Dans ces circonstances, que les tergiversations de Haugwitz avaient rendues critiques et que de fausses démarches pouvaient rendre plus hasardeuses encore, la ferme détermination du monarque servit de règle à un esprit qui naturellement n'en avait aucune. Le comte de Haugwitz, quelles que fussent alors ses opinions ou ses vues, répondit à l'envoyé du premier consul que le roi n'avait entendu qu'avec surprise ce qui lui était transmis au nom du général Bonaparte, relativement à une confédération nouvelle entre la France et la Prusse, comme moyen d'obtenir le plus promptement une sûre et stable pacification; qu'il était à craindre, au contraire, qu'en donnant à la guerre de nouveaux aliments on étendît et accrût ses ravages au lieu d'y mettre un terme; que, d'ailleurs, Sa Majesté était irrévocablement résolue à ne point se départir de la neutralité obtenue et conservée depuis 1795 par tant et de si constants sacrifices; qu'elle avait à cœur de garantir soit à ses propres sujets, soit aux souverains attachés à la Prusse par des liens de parenté, de voisinage et d'alliance, les fruits avantageux qu'ils avaient déjà recueillis de ce système, au sein des troubles et des calamités générales et particulières auxquels les autres États germaniques s'étaient vus livrés. « Aucun des potentats ennemis » de la France ne s'est déterminé, disait le ministre, ni par le changement de fortune, ni par » aucun motif d'utilité réelle, à se départir envers » la Prusse et ses alliés de la scrupuleuse observation de cette neutralité; l'équité, la raison d'État » ne permettent donc pas au roi de la rompre dans » le seul but de les réduire à la nécessité de recevoir » la loi du plus fort. Pour effectuer le dessein auquel le premier consul voudrait faire participer » le roi de Prusse, il n'est point à propos de joindre des menaces de guerre à des conseils de » paix; Sa Majesté ne connaît pas de moyens plus » conciliateurs, dans les querelles entre les grands » et puissants États, que la modération et l'équité; » c'est en suivant ces maximes que le roi se fera » honneur de contribuer aux vues pacifiques du » nouveau gouvernement de la république; il ne » croit pas se flatter plus que de raison en espérant » quelques succès de la chaleur de son intervention. »

Cette intervention amicale et purement diplomatique fut alors l'objet de fréquentes conférences; à Berlin, entre Duroc et Haugwitz; à Paris, entre Lucchesini et Talleyrand. Mais les deux diplomates français, en Prusse et en France, se renfermant obstinément dans des propos vagues qui équivalaient à un silence absolu, le cabinet prussien ne put, sur aucune base, entamer des négociations suivies et fructueuses avec les puissances ennemies de la république. Il ne vit donc dans cette menée politique que l'intention de paraître intimement lié à la Prusse, d'effrayer le ministère autrichien, et d'en obtenir ainsi des avantages plus considérables.

Il en résulta, dans l'esprit du roi et de ses ministres, une juste méfiance relativement à la loyauté du cabinet des Tuileries, ce qui ajouta au peu de foi qu'inspirait déjà Bonaparte, depuis ses actes durant la guerre d'Italie et les négociations qui la terminèrent. On crut enfin voir dans sa conduite politique bien moins les fruits de conseils sagement élaborés dans le silence du cabinet, que les brusques et impérieuses résolutions prises au sein du tumulte des camps.

Néanmoins la venue et le séjour de l'envoyé français avaient attiré les regards des puissances alliées, et l'alarme jetée dans les esprits s'en était accrue; la diplomatie anglaise s'agitait pour pénétrer ce

(1) Ils furent accrus de 8,550,000 fr. par les indemnités.

Digitized by Google

dont il pouvait s'agir dans des conférences si fréquentes et pourtant si vides. Elle chercha à effrayer le cabinet prussien, en lui révélant l'irritation que produisaient dans l'esprit du premier consul les torts réels ou prétendus qu'il reprochait à la Prusse, et dont, tôt ou tard, il se vengerait. Cependant, et ces insinuations intéressées, et cette fallacieuse négociation n'eussent laissé que de légères traces dans les souvenirs du roi, si le premier consul n'avait faussement et perfidement attribué la prolongation de la guerre au sage refus exprimé par le monarque d'y prendre part en accédant à sa demande d'une intervention armée et menaçante. Bonaparte ne cessa de renouveler cette injuste accusation chaque fois qu'il se crut assez fort pour se passer de la Prusse, et par conséquent en mesure de l'injurier impunément. Il était clair qu'il prétendait ainsi se menager des prétextes pour ne point observer les conventions précédemment arrêtées entre elle et la république française.

Il est des hommes publics qui, malheureusement pour leur patrie, vivent tout au présent; d'autres pénètrent dans l'avenir; l'inquiétude gagna donc bientôt les gens les plus éclairés du cabinet de Berlin; cette inquiétude fut vivement partagée par cette reine aussi adorable qu'idolâtrée, si parfaite comme épouse, comme mère, comme souveraine, on pourrait dire comme amie; car le respect et la grandeur ne nuisaient point en elle et près d'elle à ce sentiment éprouvé et accueilli par une princesse aussi bonne qu'elle était belle, si vivement illuminée de l'instinct du vrai, et dont l'esprit fut aussi juste que le caractère élevé. Elle ne profitait cependant pas de son ascendant sur son époux de manière à influer sur les affaires de l'administration; mais elle n'en voyait pas moins avec une courageuse douleur les dangers de sa patrie, et conservait, contre le comte de Haugwitz, des préventions déshonorantes qui se manifestaient parmi les sujets prussiens, principalement chez le prince Ferdinand-Louis, cousin du roi, et devant les nombreux amis dont il s'entourait. Les soupçons trop généralement répandus sur le compte de ce ministre sont trop odieux pour qu'on se prête facilement à les accueillir; il y aurait autant de stupidité que de honte à se vouer aux intérêts de l'étranger contre ceux de son propre pays; mais il faut avouer que, tout en repoussant l'idée de la corruption, dont le vulgaire poursuit trop souvent ceux qui, placés au-dessus de lui, influent sur la destinée des États, une marche incertaine, incohérente, toujours faible, souvent impolitique et définitivement ruineuse, ne pouvait manquer de prêter des armes contre un ministre coupable peut-être bien plus d'erreur que de crime. Puis Haugwitz avait sérieusement à craindre d'être défavorablement jugé sur ses deux principaux entours, Beyme et surtout Lombard.

Le premier de ces deux hommes fut, à l'avénement de Frédéric-Guillaume III, et lors de la réforme du cabinet, tiré de la chambre de justice, où il s'était fait une assez bonne réputation, et devint le collègue de Menken (1), le seul des conseillers que le monarque eût conservé. Mais bon jurisconsulte il se montra mauvais politique; haï de la noblesse qu'il haïssait, il penchait évidemment vers tout ce qui militait en faveur des idées révolutionnaires ou de ce qui en était le résultat. Bientôt seul conseiller du cabinet, et sentant qu'il ne pouvait suffire à tout, il s'étaya de Lombard, déjà secrétaire, qu'il fit nommer second conseiller, ce qui mit entre leurs mains toutes les affaires intérieures et extérieures de l'État, dont ils devinrent les arbitres; car, chargés, selon les formes établies dans l'administration prussienne supérieure, de présenter seuls au roi les rapports émanés des différents ministères, ils les supprimaient, les tronquaient et les falsifiaient à leur gré; et si, par ignorance, paresse ou corruption, ils négligeaient les intérêts de l'État, tout atteste qu'ils étaient loin de négliger les leurs. Beyme, du moins, vivait retiré et affectait ce genre de brusquerie qui feint la franchise et l'austérité. Lombard au contraire était dissipé et d'un facile accueil.

Né dans la colonie française de Berlin et fils d'un perruquier, Lombard fut élevé avec soin, et, se mêlant de littérature, il avait été donné au grand Frédéric pour écrire sous sa dictée et copier ses derniers ouvrages; il n'était donc encore qu'un simple scribe; mais sous Frédéric-Guillaume II il devint secrétaire du cabinet; il serait retombé, sous le règne actuel, dans l'obscurité et peut-être dans une situation pire encore, comme protégé de la comtesse de Lichtenau, s'il ne s'était empressé de l'abandonner dans la disgrâce, et si un autre infidèle ami de cette favorite, celui-là même qu'elle se plaisait à nommer *son sûr et véritable ami* (2), ne l'eût disculpé et protégé. Aussi c'était de lui que Haugwitz s'étayait après l'avoir étayé lui-même; et ce furent

(1) Anastase-Louis de Mencken, descendant de l'illustre famille de ce nom, dut le commencement de sa fortune au comte de Hertzberg; c'était un diplomate habile et d'une franchise rare. Cette franchise lui nuisit sous Frédéric-Guillaume II; mais cet homme si intègre et si versé dans les affaires vit son crédit se relever sous le règne actuel.

(2) Haugwitz.

Digitized by Google

ces trois hommes réunis qui, en dépit de tous les autres membres du cabinet, gouvernèrent longtemps la Prusse et dirigèrent les ambassadeurs de cette puissance, ce qui obligea certains ministres à entretenir à leurs frais des agents secrets à l'étranger, afin d'être au fait de ce que leur cachait le triumvirat dont ils se défiaient. Rien cependant de plus difficile que de s'éclairer par cette voie occulte. Vos agents vous savent-ils inquiets? on les voit, par intérêt, multiplier, pour paraître utiles et accrédités, des rapports souvent suspects et parfois totalement faux. En avez-vous de véritablement zélés? ce zèle même est exagérateur et vous abuse encore. Cependant un homme rompu aux affaires, qui connaît les vrais intérêts des États, et le caractère de ceux qui les régissent, la moralité, l'intelligence, les opinions de ceux qu'il emploie, parvient, pour peu qu'il ait de l'aplomb, du calme, de la sagacité, et qu'il n'y ait dans son esprit, ni prévention, ni niaiserie, à discerner ce qu'il y a de vrai, ou au delà du vrai, dans tout ce qu'il reçoit par une telle voie. C'est ainsi que le ministre Hardenberg, outre ses correspondances habituelles avec les amis judicieux et sûrs qu'il avait acquis dans tous les pays qu'il visita, fut sans cesse au courant de ce qui intéressait sa patrie adoptive; méthode d'instruction d'autant plus nécessaire en Prusse que, dans ce pays, chaque branche d'administration étant dirigée par un ministre, ceux-ci y sont plus nombreux que partout ailleurs; ce qui nuit à l'importance personnelle de chacun d'eux, les renferme dans le cercle assez étroit de leurs attributions et les empêche d'étendre leurs vues jusqu'à l'ensemble des grands intérêts politiques de l'État.

Bonaparte, cependant, qui ne put entraîner la Prusse dans ses vues hostiles et qui échoua dans ses fallacieuses négociations avec l'Angleterre et l'Autriche, avait déjà brillamment triomphé à Marengo, mais, tout puissant qu'il parût alors, il n'en chercha pas moins à déterminer le cabinet prussien à s'unir à lui contre l'Autriche, en lui faisant envisager comme un précieux avantage l'espoir d'abaisser cette grande puissance germanique sa rivale. Un tel calcul répugnait à la généreuse loyauté du roi; aussi le lui fit-il vainement présenter, à chaque succès que les armes française obtinrent, soit en Italie, soit en Allemagne. Ce monarque ne voulait pas contribuer à la ruine totale de l'Empire dont il était un des membres, et la sage politique de son cabinet, en redoutant la trop grande extension de la domination autrichienne, sentait néanmoins le besoin qu'il aurait peut-être de s'en appuyer dans de futures et présumables circonstances.

A ses premières demandes, Bonaparte fit donc succéder d'indirectes, puis de hautes et arrogantes menaces; il notifia au ministre Lucchesini que le roi de Prusse pourrait payer cher sa persistance dans le refus de signer avec la France un traité offensif, et qu'il risquait de se voir privé, ainsi que ses alliés, des dédommagements promis par des conventions antérieures. Bonaparte renonçait ainsi envers la Prusse à une dissimulation que Hardenberg avait déjà pénétrée, et cessait de voiler ses secrètes et perfides intentions aux yeux de ce Lucchesini qui, malgré tout son esprit, était aussi complétement sa dupe que les Polonais l'avaient été, lors de la fameuse mission du diplomate prussien à Varsovie. Enfin, tout prouvait, en dépit des correspondances du marquis, combien peu l'on avait droit de compter sur les dispositions, amicales en apparence, d'un gouvernement qui ne laissait à ceux qui recherchaient son alliance d'autre alternative que de devenir les serviles instruments de son ambition ou d'en être les victimes.

La brillante victoire d'Hohenlinden, ajoutant bientôt à la puissance et à la présomption du premier consul, rendit sa politique plus acerbe envers des alliés dont il croyait n'avoir plus besoin, et le traité de Lunéville qu'il dicta en vainqueur, et dont les stipulations furent acceptées au mepris des droits du corps germanique, ouvrit à son ambition un vaste champ dans lequel il espérait arbitrairement moissonner. Ces choses cependant, loin d'être aussi nuisibles à la Prusse qu'on l'eût pu craindre, rapprochèrent momentanement le cabinet des Tuileries de celui de Berlin, non-seulement en raison de la neutralité armée à laquelle ce dernier avait accedé, quoiqu'il n'eût que des navires marchands sans vaisseaux de guerre pour les convoyer, à l'instigation de la Russie qui ne possédait que des vaisseaux de guerre et pas un navire de commerce à soustraire au droit de visite, mais encore en raison du besoin qu'avait la France de l'influence de la Prusse et de ses alliés dans la diète germanique, pour ratification d'un traité où tous les droits de la confédération avaient été violés.

Mais tandis que Bonaparte poursuivait, tant au dedans qu'au dehors, sa marche ambitieuse et dominatrice, Pitt, son clairvoyant rival, pénétrant ses vues beaucoup mieux que la plupart des ministres européens, ne lui donnait aucun relâche et attaquait jusqu'à ceux qui s'étaient unis à lui. Longtemps il avait tenté d'affaiblir la France, et y était parvenu en grande partie par la ruine de sa marine, de son commerce et de ses colonies. Saint-Domingue était livrée aux nègres, la Martinique conquise, ses comptoirs de l'Inde envahis; l'on osait à peine hasarder au loin des expéditions commerciales; la France,

Digitized by Google

qui en 1789 avait possédé quatre-vingts vaisseaux de ligne, n'en comptait plus que trente-neuf, tandis que l'Angleterre, qui à la première époque en avait cent trente-cinq, pouvait, en 1801, faire prendre la mer à deux cent deux, sans compter nombre d'autres bâtiments armés. La marine britannique avait de plus enlevé aux Hollandais, forcément alliés de la France, le cap de Bonne-Espérance et Ceylan, la Trinité aux Espagnols, et elle occupait Minorque, l'île d'Elbe et Malte.

Le ministère anglais avait porté ses vues plus loin encore. Depuis longtemps il convoitait le commerce de l'Amérique méridionale, qu'un système de monopole colonial lui interdisait; une insurrection pouvait seule le lui procurer, et Pitt, qui en Europe semblait combattre l'esprit révolutionnaire, le favorisait sourdement dans l'Amérique espagnole, pour y assurer de nouveaux débouchés aux produits industriels de l'Angleterre. Le révolté Narino avait cherché à porter le trouble dans ces contrées; pris et envoyé en Espagne, il s'était échappé de sa prison. Il crut que le gouvernement français seconderait ses projets; il n'en fut point écouté et se rendit à Londres, où il eut avec Pitt plusieurs conférences, dans lesquelles on arrêta le plan déjà conçu de donner l'indépendance à la terre ferme. A cet effet, le gouvernement anglais mit en usage tout ce qui pouvait le faire réussir, et, s'il échoua d'abord, c'est que la fidélité des sujets espagnols trompa longtemps l'espoir des brouillons à qui sir Thomas Picton, gouverneur de la Trinité, communiquait une dépêche du très-honorable Henri Dundas, où se trouvaient ces paroles : « Quant à l'espoir que » vous avez de relever les esprits des personnes » avec lesquelles vous correspondez et qui portent » les habitants à la résistance contre leur gouverne- » ment, je n'ai plus rien à vous dire, si ce n'est » qu'ils peuvent être certains (tant qu'ils seront dans » cette disposition) de recevoir toute espèce de se- » cours de Sa Majesté Britannique en argent, armes » et munitions. »

Depuis la révolution du 18 brumaire, William Pitt redoublait d'activité dans ses combinaisons tant militaires que politiques; il sentait qu'un nouveau développement de forces devenait indispensable depuis qu'il avait en tête un grand capitaine d'une activité dévorante, et qui, en raison de ses échecs maritimes, concentrerait tous les éléments de sa puissance militaire sur le continent; qu'il fallait donc sauver le continent pour y conserver du crédit et une foule d'utiles consommateurs des produits manufacturés de l'Angleterre. Aussi, la diplomatie anglaise s'agita-t-elle de toutes parts par des négociations, soit patentes, soit secrètes, merveilleusement secondée dans ses vues, d'un côté par son envoyé Wickam, de l'autre par ses ministres accrédités près des grandes puissances, et la marine britannique prit un immense et nouvel essor, tandis que le ministère s'efforçait d'agiter l'intérieur de la France, que Bonaparte cherchait à calmer ou à comprimer

Pitt avait commencé, dès 1800, à embrasser l'idée d'une restauration du trône des Bourbons, chose qui jusque-là n'était nullement entrée dans ses vues. Le cabinet, dont il était l'âme, put, avec toutes les probabilités, être accusé d'avoir favorisé l'attentat de la machine infernale (1), qui en France indigna tous les gens de bien, à quelque parti qu'ils appartinssent; et quoique l'histoire ne puisse offrir à cet égard des preuves matérielles, quoique le caractère connu des ministres anglais repoussât une telle inculpation, contre laquelle Fox lui-même se révolta, du moins est-il certain que Pitt ne cessait de faire jeter sur les côtes de la France les instigateurs des troubles qui l'agitaient, entretenait des relations avec eux, et ne dut point être totalement étranger aux diverses conjurations dont furent menacés alors le pouvoir ou la personne du premier consul, qui naturellement dut en être vivement irrité; aussi haïssait-il le ministre britannique de toute sa propre ambition, de toute sa vanité, de toute l'impuissance qu'il ressentait de l'abattre. Cette haine si vive, si constante, si injurieuse dans les propos, suffirait seule pour proclamer la supériorité de William Pitt, qui, le premier dans le ministère anglais, osa lutter contre un échec ministériel et en triompha. Plus instruit dans les matières de commerce que les négociants les plus habiles, financier du premier ordre, orateur élégant, adroit, subtil et sévèrement logicien, doué de sang-froid et d'un imperturbable aplomb, il raillait avec noblesse et se montrait arrogant avec mesure, quoiqu'il fût loin de posséder la véhémence entraînante de Fox, dont les attaques néanmoins ne produisaient pas plus d'effet sur son impassibilité que l'éclat de la foudre dirigée contre un roc immobile. Connaissant la puérile irritation que causaient à Bonaparte ces traits piquants et personnels auxquels, pour son propre compte, il était fort indifférent, il ne les lui épargnait point tandis qu'il couvrait ceux du consul d'un froid mépris. Mais si dans son pays il fomentait contre la France une haine qui n'était pas dans son caractère d'homme, au-dessus des petitesses de l'esprit et du cœur, c'est qu'elle pouvait seule y combattre l'action de principes toujours séduisants pour les classes inférieures de la société. Il l'attisa donc sans

(1) 3 nivôse an VIII.

Digitized by Google

cesse et de tout son pouvoir, pensant que ce qu'il n'eût pu demander à la raison populaire, sa politique l'obtiendrait des passions de la multitude.

Pitt voyait Bonaparte vainqueur de l'Autriche et dominateur de presque toute l'Allemagne; il le voyait s'apprêter, conjointement avec la Russie, à diriger une formidable armée contre les établissements anglais de l'Inde; mais il comptait sur les troubles qui pourraient naître des prétentions particulières entre les deux alliés, et redoutait peu une expédition gigantesque que le moindre caprice de l'empereur Paul pouvait faire manquer. Il armait déjà contre la neutralité maritime du Nord et ne cessait de négocier avec les divers cabinets européens pour leur faire enfin comprendre la révolution française, ses vues, ses suites probables, ainsi que dès longtemps le célèbre Burke l'avait jugée, et qu'il la considérait lui-même. Ces suites de la révolution devenaient d'autant plus inquiétantes que, sans que son esprit fût changé, ce n'était plus contre une démocratie anarchique qu'il fallait combattre, mais contre un homme fort de son propre génie, de ses succès, de son audace, et dont l'ambition, armée de toutes les forces créées par cette révolution, les concentrait toutes dans l'unité de pensée et d'action; puissance qui allait de proche en proche attaquer tous les trônes, tandis qu'elle jetterait les fondements de celui que le premier consul voulait élever sur les débris de tous.

Mais les cabinets, plus effrayés des désastres qu'ils avaient essuyés que de ceux plus grands encore qui les menaçaient, entraînés par des peuples qui désiraient une paix que leur erreur leur faisait croire solide, devaient longtemps demeurer sourds à des prévisions qu'ils prenaient pour des prétextes propres à satisfaire les intérêts seuls de l'Angleterre. Il fallait sa constance, ses succès, du temps surtout, pour que de vaines terreurs fussent amorties; il fallait que l'expérience vînt prouver le peu de solidité d'une paix alors généralement louée, le peu d'avantages qu'on en retirerait, et que l'avenir se présentât enfin sans voile et dans toute son horreur, ce qui ne pouvait tarder. A cet égard l'allié le plus sûr de William Pitt, qui quittait alors le ministère pour livrer son pays à une paix expérimentale, c'était, sans aucun doute Bonaparte lui-même.

En effet, cet homme si extraordinaire, si brillant, mais si perfide dans ses actes, si faux dans sa politique, qui, né sur le trône, eût été peut-être le plus grand des monarques, portait dans ses relations avec l'étranger toutes les petites ruses utiles au succès de son ambition personnelle. Éminemment élevé par son génie, inconcevablement rabaissé par ses passions, superstitieusement adorateur de ses propres idées, insatiable dans ses vœux, inflexible dans ses volontés, sa conduite devait finir par repousser ceux que ses promesses avaient séduits. L'Autriche, à la vérité, avait constamment trouvé en lui un vainqueur généreux, car elle n'en éprouvait pas tout le mal qu'elle eût dû en attendre; mais ne servait-il point alors ses propres intérêts autant que son orgueil? Cherchons à découvrir ses vues secrètes, en récapitulant ici les différents traités qu'il conclut avec la maison de Habsbourg.

Les articles secrets du traité de Campo-Formio eussent, aux dépens de la Bavière, indemnisé l'Autriche des pertes qu'elle avait éprouvées en Italie, comme elle l'était déjà, par la ville et le territoire italien de Venise, de celles faites sur la rive gauche du Rhin.

Par le traité que le comte de Saint-Julien signa le 27 juillet 1800, les indemnités (art. 6) qui lui avaient été promises en Allemagne devaient lui être données en Italie; et comme les troupes autrichiennes (art. 2) se seraient, en raison de ce traité, concentrées à Ancône, c'est probablement une partie des États pontificaux qui lui eût été cédée. Mais elle s'engageait (art. 5) à ce qu'il ne pût être élevé de forteresse sur la rive droite du Rhin qu'à la distance de trois lieues, stipulation qui ouvrait l'Allemagne aux armées française, et plaçait l'Autriche elle-même dans la dépendance du premier consul.

Aussi, quoique par l'armistice signé du comte de Lehrbach le 20 septembre 1800 les forteresses de Philisbourg, Ulm et Ingolstadt n'eussent été remises à l'armée française qu'à titre de dépôt et pour garantie de la paix, ce qui supposait l'obligation de les restituer dans l'état où on les avait reçues, Moreau n'en fit pas moins raser leurs fortifications et vendre les matériaux qui en provenaient (1), quoique Ingolstadt appartînt non à l'Autriche, mais à la Bavière; ce que le gouvernement français chercha à justifier dans le *Moniteur* du 11 novembre, en soutenant que la remise (en gage) constituait possession, et, par conséquent, droit d'en faire ce que l'on jugerait à propos.

On voit, par les deux traités ci-dessus rapportés, que la France avait, en les signant, trois objets en vue, également utiles à sa prépondérance politique. C'était 1° de détacher l'Autriche du corps germanique, en lui faisant violer les lois de l'Empire, et sacrifier à ses propres intérêts et à son salut les droits et la sécurité de ceux qu'elle eût dû proté-

(1) Voyez la pièce justificative A.

Digitized by Google

ger; 2° d'affaiblir la frontière occidentale de l'Allemagne, par la démolition des forteresses qui la défendent, et d'en agir de même en Italie pour placer l'Autriche dans son entière dépendance; 3° de laisser cependant à la maison d'Habsbourg assez de force pour imposer à la Prusse tandis qu'elle en perdait comparativement à la France, ce qui permettrait à celle-ci de la lancer au besoin contre une puissance que pourtant elle nommait encore son alliée. Mais ce qui ajoutait aux inquiétudes du cabinet de Berlin et dévoilait entièrement les vues du premier consul, c'était le traité de Lunéville, qu'il est indispensable d'examiner ici pour être parfaitement au fait des choses que nous aurons plus tard à rapporter.

Par ce traité, *Sa Majesté l'Empereur stipulant tant en son nom* (art. 1) *qu'en celui de l'empire germanique*, s'engageait *à faire donner par ledit empire ratification en bonne et due forme de ce traité. L'Empereur et roi* (art. 6), *tant en son nom qu'en celui de l'empire germanique*, consentait *à ce que la république française* possédât *en toute souveraineté et propriété les pays et domaines situés sur la rive gauche du Rhin.* C'était abandonner à l'ennemi ce que l'Autriche était obligée de défendre et n'avait aucun droit de lui livrer. Quant aux indemnités stipulées par l'art. 7 du traité, il y était dit que *plusieurs princes se trouvant dépossédés en tout ou partie*, c'était *à l'Empire à supporter les pertes résultant des stipulations du traité*, et qu'il était *convenu entre Sa Majesté et la république française que l'Empereur serait tenu de donner* à ces princes *un dédommagement pris dans le sein* de l'Empire, *d'après des bases qui seraient ultérieurement déterminées*, clauses qui devaient naturellement jeter dans le corps germanique des semences de divisions dont la France saurait bien se faire l'unique arbitre.

Enfin ce traité, qui rendait à l'Autriche presque tout ce qu'elle avait perdu, en la forçant à renoncer pour elle et les siens (art. 5) à la Toscane et à la partie de l'île d'Elbe qui en dépendait, sauf indemnités en Allemagne en faveur du grand-duc, restituait bien à l'Empereur et à l'Empire toutes les places occupées par la France sur la rive droite du Rhin, et qui selon la teneur du traité devaient leur être remises et demeurer *dans l'état où elles se trouveraient* (art. 6) *lors de l'évacuation*; ce qui supposait leur intacte conservation; mais Moreau eut ordre d'en agir à cet égard comme il l'avait fait indûment pour les places livrées en garantie d'une paix qui venait d'être signée, et il fit aussitôt démanteler toutes les forteresses, tous les châteaux, tous les points fortifiés, situés sur la rive droite du fleuve, ce qui laissait la frontière allemande sans défense. Il en fut de même en Italie où l'on fit sauter toutes les fortifications qui couvraient les provinces rendues à l'Autriche, tandis qu'on ajoutait aux défenses artificielles de la France sur le Rhin, de la Cisalpine sur l'Adige, et qu'on démolissait aussi les places piémontaises opposées à la frontière de France. Quant aux *contributions et prestations de guerre*, d'autant plus considérables et rigoureusement perçues que le premier consul en accordait une part proportionnelle à ses généraux pour rachat du butin que personnellement ils eussent pu faire (1), elles devaient (art. 18) cesser du *jour de l'échange des ratifications*, et l'évacuation (art. 19) être effectuée *dix jours* après cet échange; cependant la Souabe et le Tyrol, déjà ruinés par la guerre, furent vivement pressurés encore, et Moreau ne se retira que lentement pour faire rentrer les sommes arbitrairement imposées, menaçant même les habitants, quoique la paix fût proclamée, de les livrer à des exécutions militaires.

Ce qu'il ne faut pas omettre ici c'est que l'article 11, qui laissait aux républiques batave, helvétique (2), cisalpine et ligurienne, la *faculté d'adopter telle forme de gouvernement* qu'elles *jugeraient convenable*, portait que les deux parties contractantes garantissaient *mutuellement leur indépendance*; clause totalement illusoire, car la France pouvait supposer libre par ses formes, le gouvernement que dans la réalité elle leur imposerait par crainte ou séduction. La suite de ces mémoires prouvera que ces détails ne sont nullement oiseux, et que la Prusse ne devait considérer qu'avec inquiétude la tendance évidente de la politique consulaire.

Un décret de cour de l'Empereur, du 21 février, porta le traité de paix de Lunéville à la connaissance de la diète germanique assemblée à Ratisbonne, selon les vœux exprimés par le cabinet de Berlin. Dans ce décret l'Empereur s'excuse sur les circonstances dans lesquelles il s'est trouvé, et sur les impérieuses exigences de la France, de s'être engagé à la paix au nom de l'Empire sans que celui-ci y eût

(1) Moreau, dans une lettre au ministre de la guerre, avoue qu'il a frappé en 1800 pour 45,000,000 fr. de contributions, dont il a retenu 7,000,000 fr. pour des gratifications et secours aux états-majors, promettant de donner un état de ces sommes et de leur emploi.

(2) Le nom de celle-ci est retranché dans quelques publications françaises.

Digitized by Google

consenti et rappelle à cette occasion l'exemple des anciennes conférences de Rastadt et de Baden, où l'empereur Charles VI stipula ainsi sauf la ratification de la diète; enfin, il fait vivement sentir l'urgence d'une prompte et pacifique délibération, dont dépend le salut de l'Allemagne, par la retraite des armées françaises.

Dans tous les pays et dans tous les âges, la masse du peuple ne vit jamais qu'au présent, et trop souvent il en est ainsi de ceux-là mêmes qui les gouvernent. Les grands désastres d'ailleurs affaissent l'esprit, et font taire toute prévoyance devant le besoin de faire cesser un malaise actuel; aussi l'annonce de la paix de Lunéville produisit-elle une allégresse vive et générale. Dans les transports quelle fit éprouver on croyait voir succéder la plus brillante prospérité à l'oppression dont on avait souffert, et les espérances à cet égard n'avaient pas plus de bornes que les désirs toujours exagérés du vulgaire. Mais les princes allemands souffraient de l'obligation dans laquelle l'empereur romain germanique avait été de signer un traité qui compromettait le sort de l'Empire, sans délibération préalable de l'assemblée de Ratisbonne; ceux qui se trouvaient lésés dans leurs intérêts lui reprochaient amèrement d'avoir, en méconnaissant les lois de l'Empire et les droits de la diète, traité avec la France de l'abandon des possessions et des populations allemandes sur la rive gauche du Rhin, ce qui rendait cette transaction un véritable encan des peuples. Une chose plus pénible encore, c'était de sentir que les souverains dépossédés et autres se trouvaient entièrement sous la tutelle de l'Empereur, et celui-ci sous la dépendance absolue de la France; que le premier consul, en forçant l'Empereur à outrepasser ses pouvoirs légaux, avait réellement l'intention de le rendre suspect à son propre parti, et plus encore au parti contraire; de régner par la division qui en serait le résultat, et, en annulant de fait la puissance impériale, de décider seul à sa place dans la diète de Ratisbonne, ou même sans elle.

Bientôt la direction donnée à l'accomplissement de quelques articles du traité de Lunéville découvrit aux yeux les moins clairvoyants la fragilité des bases sur lesquelles reposait la confédération germanique, l'omnipotence que la France allait acquérir, et la nécessité où l'on serait de s'en rapporter définitivement à elle.

L'on avait dès longtemps prévu les déplacements qu'exigeraient les indemnités promises sur la rive droite du Rhin aux princes séculiers dont le territoire était définitivement cédé à la France par l'article 7 du traité de Lunéville; les travaux du congrès de Rastadt avaient familiarisé avec cette idée; mais le démembrement d'une portion considérable de l'Empire, pour compenser la cession du grand-duché de Toscane, dont l'article 5 dépouillait arbitrairement le légitime souverain, était une indemnité nouvelle et effrayante pour d'autres intérêts qui se voyaient menacés ou compromis. Il était évident que le but proposé ne pourrait être atteint qu'en s'emparant des principautés ecclésiastiques; aussi le traité de Lunéville fut-il principalement blâmé par les prélats qui les occupaient. Cependant le nombre de ceux-ci étant inférieur à celui des princes à qui la paix faisait envisager l'espoir de grands avantages, la délibération soumise à la diète de Ratisbonne amena pour résultat un décret solennel qui ratifiait les engagements pris par l'Empereur.

En effet le *conclusum* du collége des princes de l'Empire, du 6 mars 1801, portait : 1° *remercîments* pour l'*achèvement de la pacification;* 2° vœu *de ratification absolue;* 3° demande que la conclusion fût le *plus tôt possible*, envoyée au *gouvernement français;* et au nom des trois colléges il fût arrêté par le *conclusum* de la diète générale de l'Empire du 7 mars, que, vu l'*urgence des circonstances et la triste situation de l'Allemagne, la paix conclue par Sa Majesté Impériale serait ratifiée de la part de l'Empereur et de l'Empire.* Mais dans son propre vote, le roi de Prusse, tout en accédant à la ratification, y mettait ces deux réserves : 1° *Que des circonstances impérieuses ayant déterminé Sa Majesté Impériale à conclure la paix sans pleins pouvoirs, et à stipuler la ratification dans un terme insuffisant pour la délibération, il n'en résulterait pour l'avenir aucun préjudice pour les droits de l'Empire;* 2° *Que Sa Majesté, en consentant à la ratification pure et simple, se réservait, en qualité de membre de l'Empire, ses droits à la participation et coopération dans les résultats de cette paix, relatifs à la constitution de l'Empire, ainsi que dans les arrangements ultérieurs;* précautions que les antécédents rendaient indispensables, qui contrarièrent la France et l'Autriche, et sur lesquelles Haugwitz eût passé condamnation, sans les vives réclamations de ses collègues.

Ce qui avait puissamment contribué à la promulgation de ce décret approbateur de la pacification de Lunéville, c'était l'accession de la Prusse. Le premier consul, aussitôt le traité conclu, s'était adressé au roi pour l'engager à user de son influence sur les États qui participaient aux mêmes délibérations que lui dans la diète de Ratisbonne, afin d'en obtenir cette ratification, et Frédéric-Guillaume III consentit d'autant plus volontiers à sa demande, que l'accord secret qui venait d'avoir lieu entre

Digitized by Google

l'empereur de Russie et le chef de la république française rendait la paix plus nécessaire que jamais à la prospérité de la monarchie prussienne. En s'employant avec zèle et promptitude à la ratification du traité, on se délivrait du soin coûteux de maintenir la neutralité d'une grande partie de l'Allemagne et l'on pouvait raisonnablement se flatter d'obtenir plus facilement les indemnités promises pour la partie des provinces provisoirement cédées et situées au delà du Rhin. Les autres princes réduits au sacrifice involontaire de leurs États se déterminèrent par de semblables espérances, ceux enfin qui avaient si longtemps contribué à alimenter la guerre désiraient également la paix, qui les affranchissait des contributions, exécutions et logements militaires, ainsi que de la licence des troupes étrangères; tous s'empressèrent donc de concourir à la ratification du traité.

De toutes les puissances, celle qui semblait avoir le plus d'intérêt à sa conclusion, c'était l'Autriche, monarchie solide et puissante, à qui il ne fallait que quelques années de repos pour raviver ses forces momentanément abattues: vingt-six millions six cent cent mille habitants; un revenu de cent quinze millions de florins, dont vingt-huit millions seulement suffisaient à l'entretien d'une armée de trois cent mille hommes, y compris une cavalerie de cinquante mille; cet ensemble présentait un état très-formidable encore. Dans ce gouvernement tout est immobilité, persévérance, soumission aux formes prescrites, de là le manque de grands succès militaires, sous l'influence du conseil aulique de guerre; mais de là, aussi, l'absence du découragement qui, d'ailleurs, n'est point dans le caractère autrichien. De plus, le prince régnant (1) est adoré et le mérite par la bonté de son cœur, la noble simplicité de sa vie, sa loyauté, sa modération, sa douce humanité, son amour réel et connu pour son peuple. Toute sa confiance était acquise au comte de Colloredo, son ancien gouverneur, qu'il chérissait autant qu'il en était aimé, homme d'un noble caractère, mais que la faiblesse d'un âge avancé obligea de se faire aider par Thugut, dont l'adresse et l'activité prirent sur lui un ascendant funeste que celui-ci conserva même après être sorti du ministère; car du fond de son exil, plus politique que réel, il parvint encore à faire chasser le fougueux comte de Lehrbach par qui il avait été remplacé et auquel il fit succéder le comte Louis de Cobentzel, personnage adroit, spirituel, aimable et séduisant, quoiqu'avec la plus effroyable figure. Élevé jadis avec M. de Talleyrand, aussi fin que lui, moins paresseux, plus instruit que le diplomate français, plus rompu que lui aux affaires, connaissant mieux et les intérêts de l'Europe et ceux qui dirigent les cabinets, mais n'ayant pas devant lui et comme lui un glaive triomphateur chargé d'ouvrir de larges voies à ses négociations, Cobentzel, en dépit des talents qu'il possédait, ne pouvait rien sans l'avis de Colloredo, ce qui ralentissait la décision comme l'exécution des affaires, et ce ne fut que plus tard (2) qu'il parvint à donner plus d'ensemble et même d'activité au cabinet autrichien, en faisant créer un conseil de conférence composé de l'archiduc Charles, des comtes de Colloredo, Trautmansdorf, Kollowrath, et dont il faisait lui-même partie.

Pour en revenir à la diète de Ratisbonne et aux importantes affaires qui s'y traitèrent alors, ainsi qu'à l'empressement que l'Autriche mit à en obtenir la ratification du traité de Lunéville, nous dirons que l'Empereur, auquel la journée d'Hohenlinden avait enlevé tout espoir d'agrandissement dans le cercle de Bavière, pressé par la nécessité de pourvoir le grand-duc son frère de nouveaux États, et désirant qu'ils fussent contigus à ses propres domaines, pour lier autant que possible le Tyrol à l'Autriche, s'était vu contraint à ne point insister, dans les conférences de Lunéville, sur le maintien des principautés ecclésiastiques de l'Allemagne. Le regret de perdre ces nombreux auxiliaires de l'autorité impériale était moins puissant sur le cabinet autrichien que la crainte de laisser plus longtemps exposées aux caprices de la fortune les provinces vénitiennes acquises par le traité de Campo-Formio. Ce qui autorisait une telle crainte, c'est que la république cisalpine avait formé le dessein de les insulter, dans le cas où la paix n'y aurait pas mis obstacle. Cette double considération fit donc hâter par l'Autriche la conclusion et la ratification du traité de Lunéville.

Le consentement unanime des trois ordres de la confédération germanique aux articles signés entre la France et l'Autriche semblait, par le décret solennel qui légalisait le traité de Lunéville, ne plus laisser à personne de prétexte pour se plaindre d'aucune des conditions qui venaient d'être acceptées par tous; mais l'effet fut loin de répondre aux espérances qu'on en avait conçues. Ce traité, que la force des choses et non l'assentiment général fit subir et ratifier, renfermait des germes funestes d'animosité, de division, de mésintelligence, qui ne tardèrent point à se développer, et la réalisation des clauses contenues dans le 7^{me} article, ci-dessus rapportées, devint pour l'Allemagne une véritable pomme de discorde. Il portait, comme nous l'avons dit, qu'en

(1) François II.

(2) En 1802.

raison du sacrifice de tant de souverainetés comprises dans les provinces cédées à la France, il était conforme à l'équité que les princes, leurs légitimes possesseurs, en fussent tous pleinement dédommagés dans le sein même de l'Empire. Or, selon l'opinion généralement répandue, et en conformité des délibérations du congrès de Rastadt, il ne pouvait y avoir d'autre moyen de satisfaire à cet engagement que par la transmutation des souverainetés électives et temporaires en souverainetés héréditaires et permanentes, en faveur des princes séculiers à indemniser. Mais outre l'opposition indirecte et sourde de l'Autriche à une sécularisation qui lui enlevait des suffrages utiles à sa puissance; outre celle plus hautement manifestée qu'il était naturel de rencontrer chez les souverains ecclésiastiques ainsi menacés, l'on en vit naître une totalement inattendue, très-honorable au caractère allemand, et qui fut sur le point d'apporter d'invincibles obstacles à ce qu'il y eût, parmi les membres de la diète, unanimité de suffrages pour l'exécution de l'article le plus important du traité; car se considérant, dans cette occasion, comme représentant la volonté du corps germanique, la délicate équité de quelques-uns répugnait à se constituer à la fois juges et parties dans leur propre cause. Puis, de la dissemblance et de l'inégalité des intérêts, parmi ceux auxquels toutes les décisions relatives aux indemnités étaient remises, il pouvait résulter qu'en rendant pleine justice aux uns on risquerait peut-être de devenir injuste envers les autres.

Il y a plus; l'Empereur alors, ou du moins son cabinet, était devenu l'objet d'une extrême défiance. Les vues secrètes qu'on lui supposait n'avaient peut-être d'autre fondement qu'une inquiétude vague, autorisée néanmoins par l'abandon des intérêts du corps germanique; mais, posât-elle sur de solides bases, ces vues secrètes eussent été, sinon justifiées, du moins explicables par la situation critique dans laquelles des événements désastreux l'avaient placé. Ce qui accrut encore cette défiance, ce fut l'offre qu'il fit, ou qui fut faite en son nom à plusieurs des princes dépossédés, de s'adresser isolément au premier consul et de leur donner à cet effet tous les pouvoirs nécessaires. Aussi, dans la crainte que le chef de l'Empire ne cherchât à les égarer, ou ne fût mal disposé en faveur de leurs droits, quelques-uns des prétendants aux dédommagements promis crurent avoir plus d'avantages à espérer en recourant à l'intervention du roi de Prusse. Dans ce conflit, les princes les plus menacés par l'abolition des souverainetés ecclésiastiques ne tentaient de leur côté qu'à gagner du temps, se flattant qu'il surviendrait des circonstances propres à rendre leur condition plus favorable, et il fut curieux de voir un prince protestant paraître s'intéresser bien plus à la non-sécularisation qu'un monarque catholique.

Pitt, qui avait jugé les conséquences d'un traité aussi hostile que ruineux, source de méfiances réciproques dans l'Allemagne entière, restée non moins malheureuse par des dissensions intestines qu'elle l'avait été par les fléaux d'une guerre étrangère, considérait de sa retraite ministérielle cet état de choses, avec cet esprit judicieusement observateur qui prévoit, attend et s'apprête à profiter; et, tout en applaudissant à une double attaque de pamphlets et d'intrigues contre le caractère irascible de Bonaparte, qu'il espérait entraîner dans de fausses démarches, il poussait par ses adhérents à des expéditions maritimes contre le commerce et les colonies de la France et celles de ses alliés, car ses projets étaient exécutés par ses successeurs. Il appréciait avec sagacité la situation morale du continent, voyait dans les futurs contingents l'humiliation européenne s'accroître des déceptions de l'espérance, et de nobles sentiments germer dans le sein d'une prospérité prochaine, qui rendrait de la puissance au droit, et de l'énergie à la puissance.

Cependant le roi de Prusse, à qui il importait d'assurer à lui-même, ainsi qu'à ses alliés la prompte et paisible jouissance des avantages de la paix, avait prévu tous les obstacles qui retarderaient l'entière exécution des clauses du traité; mais ce monarque craignait qu'on rendît Bonaparte l'unique ou principal arbitre dans l'affaire des indemnités. Outre le souvenir de sa conduite haineuse à Campo-Formio, Frédéric-Guillaume avait eu, vers la fin du congrès de Lunéville, de nouveaux motifs de suspecter ses équitables dispositions envers la Prusse; car l'orgueil de la victoire donnant alors au premier consul l'assurance d'une paix glorieuse et prompte, non-seulement il avait rejeté avec dédain l'offre tardive du consentement et de la garantie du roi pour la cession à la France de ses portions de l'Allemagne situées sur la rive gauche du Rhin, mais il avait exprimé avec une outrageante fierté son refus d'entrer en arrangements particuliers avec les ministres prussiens, à l'effet de fixer les conditions relatives à l'indemnité promise pour la cession, réellement conditionnelle encore selon la teneur des traités, des provinces transrhénanes appartenant à cette puissance.

Dans ces circonstances, Frédéric Guillaume crut pouvoir faire servir à ses desseins conservateurs les rapports intimes qui n'avaient cessé d'exister entre lui et l'empereur de Russie; il chercha à flatter l'orgueil de Paul en l'engageant à intervenir dans la fixation et le partage des indemnités comme protec-

Digitized by Google

teur de l'Empire. Mais il ne savait pas encore que cette affaire était déjà secrètement convenue entre le tzar et Bonaparte. Haugwitz, qui redoutait et ne voulait pas croire les plus éclairés de ses collègues, en fut déconcerté. La neutralité armée à laquelle la Prusse s'était prêtée, à la demande de la Russie et de la France, aurait dû cependant lui assurer l'appui de l'une et la faveur de l'autre; mais, comme la fermeture des bouches de l'Ems et du Weser nuisait peu au commerce anglais, aucune des deux puissances ne sut gré au cabinet prussien de s'être ainsi compromis; on le croyait, mais secrètement, d'accord avec le gouvernement britannique, et des avis secrets reçus de Paris et de Saint-Pétersbourg, très-menaçants, quoique vagues encore, faisaient craindre que l'union de Paul avec le premier consul ne couvât contre la Prusse des intentions ruineuses, présages d'une rupture qui, quoique à regret, eût forcé le cabinet de Berlin à recourir, pour paralyser les efforts des Russes, à l'arme terrible, mais nécessaire, d'une insurrection polonaise.

Le roi avait eu beaucoup de peine à se livrer à de telles craintes; car Bonaparte, aidé de son astucieux ministre, faisait alternativement succéder l'aménité à l'insolence; et Duroc, dans son second voyage à Berlin, était parvenu à endormir toute prévoyance par les paroles les plus flatteuses. Il y fut cependant accueilli avec moins de confiance que lors de sa première mission. Au reste celle-ci ne paraissait qu'accidentelle; c'était à Saint-Pétersbourg qu'il se rendait; car à peine la paix de Lunéville eut-elle donné au premier consul la liberté de se livrer à son projet le plus cher, qu'il s'était empressé d'envoyer ce jeune officier en Russie pour y régler les derniers arrangements relatifs à cette gigantesque expédition qui devait, dans son opinion faire crouler la puissance anglaise; et Paul I^{er}, qui ne devait fournir que dix mille Cosaques, en avait déjà désigné cinquante mille. Il y a plus: outre l'armée destinée à seconder les troupes françaises et qui se rassemblait au midi de la Russie, une autre devait marcher sur Constantinople pour forcer les Turcs à retirer les leurs de l'Égypte et faire ainsi manquer l'expédition anglaise contre ces contrées; idées communiquées à Paul par Bonaparte, et dans lesquelles Duroc devait l'entretenir.

Cet agent politico-militaire était donc arrivé à Berlin dans le courant de mars 1801. Ce n'était pas sans motif qu'il avait été choisi; l'accueil qu'il reçut lors de sa première mission faisait espérer quelques succès de celle dont il était subsidiairement chargé. Aussi avait-il cherché, par de nouvelles promesses, à atténuer ce qu'eurent et de pénible ses précédentes négociations et de trop acerbe les notes diplomatiques qui les suivirent. Il fit et prodigua de séduisantes flagorneries pour engager le roi à user de son influence sur le corps germanique, afin d'obtenir de la diète de Ratisbonne la ratification du traité de Lunéville; car Bonaparte avait redouté l'opposition de la Prusse, que ses menaces tendaient à alarmer dans un moment où son appui lui devenait plus que jamais nécessaire. Duroc crut sans doute avoir puissamment influé sur les déterminations du roi de Prusse; mais une saine politique les eût nécessairement prévues, et nous avons ci-dessus exposé leurs véritables motifs.

Cependant un grand événement, totalement inattendu, allait tromper l'espoir auquel le premier consul se livrait alors et changer la direction de ses vues politiques et militaires. Ses vues cependant avaient-elles été aussi saines qu'il le croyait? Devait-on considérer le succès de l'expédition projetée comme certain? Et dans le cas même où rien n'eût mis obstacle aux triomphes de l'armée franco-russe, en fût-il résulté les avantages dont Bonaparte se flattait? Rapportons, à cet égard, ce que mandaient au ministre Hardenberg et son fidèle agent à Paris, et l'un des amis qu'il avait conservés en Angleterre où il résida longtemps. Commençons par la lettre française que voici: « J'ai, par le dernier courrier, » eu l'honneur d'adresser à Votre Excellence la » rapide esquisse d'un plan de guerre contre les » Indes. Voici maintenant ce que, depuis lors, j'ai » recueilli sur un projet dont on fait mystère et » qui n'a pu être élaboré que dans un cerveau malade. Le but en est le même que celui qui fit » entreprendre l'expédition d'Égypte. Mais là on » avait une solide base d'opérations et des moyens » plus faciles pour transporter une armée dans » les établissements anglais; puis c'était une armée » toute française; ici c'est une armée combinée, » ce qui enfanterait des divisions. D'ailleurs les » princes asiatiques consentiront-ils à laisser traverser leurs États par des étrangers de religion et » de mœurs pour lesquels ils ont une haine violente » et héréditaire? L'on n'y a seulement pas songé! » Comment encore transporter avec l'armée l'immense et indispensable bagage nécessaire à l'équipement, à l'armement, aux munitions, aux vivres, » aux marchandises de Paris qu'on veut offrir en présents à ces souverains dont il faudrait emprunter » le territoire? Car en ce romantique projet on veut » même que l'expédition soit accompagnée d'artistes, de savants et d'ingénieurs chargés d'examiner, de décrire, et de lever les plans de tous les » lieux où l'on passerait, ce qui, certes, effaroucherait l'esprit inquiet des gouvernements orientaux. Enfin, si le Grand Seigneur mettait obstacle

Digitized by Google

» à l'exécution de ce projet, serait-il prompt et facile à la Russie de l'y faire consentir ? Si l'Angleterre, unie alors aux Turcs, les secondait, ne » pourrait-elle pas enlever l'armée française dans » la mer Noire ? Rien, en vérité, de plus extravagant ! Voilà cependant ce que la haine a inspiré » au génie, et le principal objet de la mission de » Duroc. »

Quant à l'autre lettre adressée de Londres au ministre, en voici la traduction d'après l'original écrit en anglais : « . . . Grâce à l'activité de la diplomatie anglaise, nous venons d'apprendre l'existence d'un accord secret entre l'empereur de » Russie et Bonaparte. Le but de ces deux grands » personnages est la conquête de nos riches établissements de l'Inde. Cette nouvelle, qui a » promptement percé dans le commerce, y jette un » trouble difficile à peindre. Comment pourrait-il » n'en pas être ainsi ? En effet, depuis la chute de » l'empire de Mysore (1), préparée par lord Cornwallis et victorieusement opérée par le comte de » Mornington (2), la vieille Angleterre est sans rivaux dans les Indes, surtout depuis la prise de » Ceylan, et ses ennemis n'y ont plus un seul allié. » D'où il résulte que si, avant cet heureux événement, la prospérité de ces belles contrées » croissait chaque jour, elle doit prendre aujourd'hui un nouvel et rapide essor, aux fruits duquel » il serait pénible d'avoir à renoncer.

» Vous connaissez assez ce qu'est la compagnie » anglaise des Indes pour savoir combien d'intérêts se rattachent à la domination qu'elle exerce. » Outre plus de deux cent mille personnes employées à son service, tant dans le civil que dans » le militaire, et dans les relations commerciales, » que de gens, dans nos colonies ou en Angleterre, » y tiennent encore par les émoluments qu'ils en » reçoivent, par les biens ou les intérêts qui les » lient à son existence, par les spéculations qui, » dans la métropole même, résultent de sa prospérité (3) ! Les établissements de l'Inde procurent » encore à la mère-patrie une féconde pépinière de » marins habiles et intrépides, et communiquent » ainsi à la nation entière cette activité, cette vie » qui accroît sa puissance politique. L'alarme est » donc presque générale, surtout depuis qu'on a » appris l'ordre donné par l'empereur Paul, à trois » frégates russes, de prendre la mer au Kamtchatka » et de courir sus à notre commerce de la Chine. » Mais, en dépit de ces craintes devenues populaires, le gouvernement semble calme, soit qu'il » doute que ce projet menaçant s'effectue, soit qu'il » compte sur sa non-réussite. Il vient même de » dégarnir nos possessions indiennes, en ordonnant l'envoi, contre l'armée française d'Égypte, » d'une partie des troupes qui les défendent. Au » reste, quelles que soient ou les vues du ministère britannique, ou les motifs de sa sécurité, » passons ici à l'examen du projet actuel de Bonaparte.

» Le premier consul ne se ferait-il pas illusion sur » les avantages à recueillir d'une expédition contre » notre vaste empire de l'Inde ? La terreur de l'Angleterre, à cet égard, n'est-elle pas exagérée ? Ce » que celle-ci ne sent peut-être point assez et ce que » celui-là semble ignorer entièrement, c'est que la » possession, même paisible de l'Inde, sans le commerce que notre supériorité industrielle, nos » immenses capitaux, notre invincible armée navale donnent à nous seuls les moyens de faire » fructifier, deviendrait nulle pour qui ne posséderait pas de tels avantages ; c'est qu'avant de la reconquérir, notre commerce, sans rival possible, » nous rendrait déjà, en quelque sorte, ce que » nous aurions momentanément perdu, grâce à » l'inexpugnable Ceylan, seul lieu où des vaisseaux » de guerre puissent hiverner, et propre tant à favoriser un commerce interlope qu'à ruiner celui » que nos ennemis voudraient établir. Les espérances des uns, les craintes des autres sont donc » également illusoires ou erronées.

» Nos ennemis, d'ailleurs, ont-ils bien apprécié » la richesse de l'Angleterre, ses bases, ses résultats, ce qu'elle lui permet d'exécuter ? Savent-ils » que quelques millions d'hommes, produisant » plus qu'ils ne consomment, l'emporteront toujours sur un nombre décuple qui consomment » plus qu'ils ne produisent ? Voilà ce qui fait que » la guerre, durant laquelle nous versons presque » seuls en Europe les denrées des deux Indes, et » qui est une cause de ruine pour les autres peuples, nous est plus utile que l'état de paix. Voilà » ce qui fait que les subsides payés par nous aux » ennemis de nos ennemis rentrent chez nous par

(1) Le 4 mai 1799.

(2) Arthur Wellesley, depuis lord Wellington.

(3) Les plus minces employés civils de la compagnie n'ont pas moins de 200 livres sterling d'appointements ; un grand nombre touche deux, trois, quatre ou cinq mille livres. Le gouverneur général, ceux de Madras, Bombay, reçoivent jusqu'à 16 et 12,000 livres sterling ; un capitaine 500 livres sterling ; un colonel près de 2,000 ; outre les bénéfices immenses que ces agents civils et militaires font encore dans les diverses stations qu'ils régissent ou défendent et qu'ils viennent manger dans leur patrie, où leur richesse consommatrice devient l'aliment de l'industrie, et par le travail, la ressource du pauvre.

» les bénéfices de ces exportations qui donnent un » surcroît d'activité à notre industrie, et cette in» dustrie des encouragements à notre agriculture. » En effet, que livrons-nous en subsides à nos al» liés? Notre crédit, c'est-à-dire des lettres de » change; et leur abondance sur le continent, mais » non pas leur discrédit, en faisant baisser la va» leur, les porteurs de ces papiers ont un puissant » intérêt à les réaliser chez nous au pair par l'en» lèvement de nos marchandises, dont l'exportation » constante et rapide tue l'industrie étrangère et fa» vorise la nôtre. Aussi voit on chez nous, d'années » en années, les villes se peupler, les manufactures » se multiplier, les capitaux s'accroître; aussi le » gouvernement, qui n'empruntait en 1798 qu'à » six pour cent, trouva-t-il en 1799 une foule de » prêteurs au taux de cinq pour cent, et en 1800 à » quatre et demi; effet combiné de la prospérité » commerciale britannique toujours croissante et » de celle rétrograde du continent européen. Puis » le négociant anglais sait mieux que tous les au» tres que la probité est un inépuisable fonds dans » un commerce qu'il fait avec d'autant plus de sé» curité que son gouvernement a su très-habilement » profiter des circonstances actuelles pour s'assurer » de tous les débouchés lointains et de toutes les » stations prochaines qui l'alimentent et le proté» gent.

» Retournons maintenant aux Indes. Là, par » l'effet du laps de temps et en raison des révolu» tions successives opérées dans le commerce, les » habitudes et les besoins de ces contrées, où le » goût des marchandises anglaises a pris faveur, et » les intérêts qui s'y rattachent ont considérable» ment changé de nature. Ce n'est pas comme su» jets, mais comme producteurs et consommateurs » que les peuples de l'Inde contribuent à la ri» chesse de l'Angleterre. Les revenus que la com» pagnie en retire ne montent guère qu'à dix-huit » millions sterling, et les frais d'administration et » de défense à dix sept, auxquels il faut en ajouter » deux encore pour l'intérêt de la dette et l'entre» tien des comptoirs, ce qui offre un déficit d'un » million dans la balance des recettes et dépenses. » A la vérité, la plus grande partie de ces dépenses » tourne au profit de sujets britanniques, mais ce » déficit porte sur les bénéfices du commerce dont, » sans lui, la réalisation doublerait. Rappelons» nous, à cette occasion, qu'on avait cru l'Angle» terre ruinée, lors de l'émancipation de ses colo» nies continentales américaines, et qu'un commerce » libre avec elles lui est plus avantageux aujourd'hui » que ne le fut celui qu'elle faisait sous l'empire » d'un monopole oppressif, et cela sans être chargée » comme alors du soin coûteux de les défendre.

» Considérons enfin les Indes britanniques sous » des rapports militaires et politiques. Nous deman» derons d'abord si la conquête en serait aussi fa» cile qu'on semble le croire. L'armée franco-russe » n'y arriverait, supposé même qu'elle y parvînt, » que très-considérablement affaiblie par une longue » et pénible marche, par les maladies qui en résul» teraient, par la nécessité de former des dépôts et » de laisser des troupes pour les garder ainsi que » pour protéger ses convois. Ses bagages devraient » être immenses ou seraient insuffisants, ses muni» tions de tous genres seraient bientôt épuisées » sans qu'on pût concevoir les moyens qu'elle » aurait de les renouveler, soit dans les pays » qu'elle traverserait, soit dans celui qu'elle pré» tendrait atteindre. Que trouverait-elle au terme » de sa course? Trente mille hommes de troupes » anglaises bien armés, bien vêtus, bien nourris et » déjà acclimatés, cent quatre-vingt mille Indiens » enrégimentés, en grande partie disciplinés à l'eu» ropéenne et commandés par des officiers anglais, » des villes fortifiées et bien approvisionnées en » tous genres. Tant d'obstacles sont-ils faciles à » surmonter?

» Supposons cependant que, contre toute vrai» semblance, l'empire indien britannique pourrait » tomber sous le joug des Franco-Russes; que de» viendrait-il? Libre? Mais notre activité commer» ciale nous le rendrait alors! Colonie russe? Vu » l'indigence industrielle du Moscovite, les béné» fices en serait encore pour nous et non pour la » France! Propriété française? Elle serait précaire, » sans avantages, bloquée à l'instant, probable» ment bientôt perdue! Puis le tzar, aussi irascible » que son nouvel ami est ambitieux, le permet» trait-il? Ceci est plus sérieux encore que Malte et » Ancône! Enfin, ne pourrait-il pas advenir qu'un » troisième voleur trompât l'espoir des deux pre» miers? car le républicanisme à la française couve » un violent amour de domination, et un général, » indépendant par la nature de sa position, jeté à » six mille lieues de son maître, ne concevrait-il » pas la très-flatteuse idée de s'assurer, dans l'Inde, » la haute fortune vers laquelle Bonaparte marche » évidemment dans sa patrie? Ne se placerait-il pas » naturellement alors sous la protection de l'An» gleterre dont il favoriserait le commerce?

» Mais tout ceci ne repose que sur des hypothèses » absurdes. L'expédition dont on nous menace ne » pouvait être enfantée que par l'imagination la » plus déréglée, par l'imprévoyance la plus incon» cevable; la réussite est impossible et son succès » même deviendrait désastreux pour ses auteurs.

» Aussi, toutes réflexions faites, si je conçois à » merveille les vives terreurs de l'intérêt privé con» centré dans le cercle étroit de ses vues pro» chaines, et dont la cupidité alarmée rêve des » pertes actuelles ou imaginaires, je conçois aussi » pourtant la sécurité présente du ministère an» glais, que rien ne distrait de ses vues hostiles au » moment où il s'apprête à frapper vigoureusement » ses deux principaux ennemis dans la Baltique et » la Méditerranée. Puissiez-vous échapper vous» même à la vengeance du lion britannique ! »

Tout en se leurrant de cette gigantesque et fallacieuse idée, Bonaparte ne négligeait aucun des moyens de marcher vers le pouvoir suprême qu'il exerçait déjà de fait, mais sous un titre modeste encore, et qui ne satisfaisait point son orgueil ; il se livrait, pour y parvenir, à une continuelle alternative de ruse et d'audace. Persuadé avec raison que pour devenir maître chez les autres on doit commencer par l'être chez soi, il portait alors ses regards sur la Russie où se préparait déjà une grande et importante catastrophe, dont nous allons exposer les détails d'après une foule de lettres plus ou moins officielles.

Rostopchin, dupe d'une intrigante aussi fausse que lui et qu'il croyait sa dupe, l'avait secondée près de l'empereur en la présentant à ce prince comme un espion de Bonaparte qui, vu la légèreté naturelle à son sexe, pourrait, sans le vouloir, dévoiler les secrètes pensées de cet homme devenu si prodigieusement important; ne la regardant, disait-il, que comme une vile créature dont il avait besoin et dont il saurait facilement se défaire; propos qui masquait son double jeu. Par elle il avait insinué dans l'esprit de son maître, déjà séduit par la comédienne Chevalier, autre espion des Tuileries, que le premier consul professait pour le tzar la plus vive admiration ; qu'il le plaignait sincèrement de s'être laissé outrageusement tromper par le machiavélisme anglais, et brûlait du désir de le venger ; que d'intimes relations entre la France et la Russie accroîtraient la prospérité de cet empire, sans que Paul eût à craindre aucune menée révolutionnaire de la part d'un homme dont l'intérêt et la volonté étaient d'écraser la révolution, ce à quoi l'on voyait clairement qu'il travaillait sans relâche. Une correspondance active et mutuelle s'était établie entre Bonaparte et l'empereur à qui l'on faisait passer tous les pamphlets ou articles injurieux de journaux publiés en Angleterre contre l'irascible monarque, et même des pièces secrètes, vraies ou supposées, où il était insulté par ceux-là mêmes qui le comblaient d'éloges, avant qu'il eût imprimé à sa politique une direction nouvelle.

Aidé de ces deux intrigantes, et appuyé du crédit de Koutaizow, Rostopchin était parvenu à se défaire du comte Panin, dont les vues droites et salutaires contrariaient les siennes ; de quelques ministres étrangers, dont la politique était antifrançaise ; du vicomte de Caraman que Paul, d'abord, avait bien accueilli en qualité d'ambassadeur de celui qu'il reconnaissait comme roi de France ; enfin le tzar, pour plaire à son nouvel ami, poussa la barbarie jusqu'à chasser brutalement de ses États celui qu'il nommait son *ami malheureux*, ordre qui, par un raffinement de méchanceté ministérielle, fut signifié au prétendant le 21 janvier, au huitième anniversaire du supplice de Louis XVI.

Ce fut alors que, sur une lettre adressée à la reine de Prusse par madame la duchesse d'Angoulême, et écrite sous le nom de comtesse de la Meilleraie, les nobles exilés obtinrent un asile à Varsovie, choix sur lequel influa le conseiller de cabinet Beyme, dont le beau-frère Meyer, gouvernait alors au nom du roi l'ancienne capitale de la Pologne.

Mais le principal auteur de tant de viles actions devait bientôt lui-même devenir la victime de ces sales intrigantes qui devinaient ses intentions à leur égard ; et, d'accord avec le général Phonder-Pahlen, qui désirait écarter le comte, profitant d'un de ces caprices auxquels Paul était sujet, elles parvinrent à faire exiler Rostopchin, au moment même où une conjuration, que ces femmes ignoraient, était déjà secrètement ourdie contre le tzar. Rostopchin n'en était pas plus instruit qu'elles, car les conjurés d'un ordre élevé sont discrets; tous savaient combien le comte entretenait d'espions, et que, s'il avait pénétré leur projet, soit par dévouement, soit par intérêt, cet homme eût défendu son maître. La place de directeur général des postes lui eût donné le moyen de le soustraire au poignard, en l'enlevant et le conduisant à Moscou, où il eût été favorablement accueilli par le peuple. Tel est du moins le projet dont il se vanta après l'événement.

Le baron de Krudner, ministre de Russie à Berlin, venait de recevoir de l'empereur Paul, en date du 11 (23) mars, une dépêche d'un style impérieux et violent, où ce prince lui ordonnait de presser vivement le gouvernement prussien de se hâter d'occuper l'électorat de Hanovre. Tandis que des mouvements des troupes russes rendaient inquiétante la position où l'on se trouvait, et que Duroc s'apprêtait à partir pour Saint-Pétersbourg, on apprit inopinément la mort du tzar, frappé subitement, disait-on, dans la nuit du 11 au 12 mars, d'une attaque d'*apoplexie* (1), et la promesse que le nou-

(1) Proclamation du 12 (24) mars.

Digitized by Google

vel empereur faisait *de gouverner selon le cœur de Catherine la Grande*. Mais Zoubow, arrivé bientôt comme ministre du jeune empereur, fut loin de cacher le crime auquel lui-même avait pris part, et quoiqu'on eût peu à se louer du prince récemment assassiné, dont les caprices fatiguaient les puissances du Nord avec autant d'activité dans un sens que précédemment il l'avait fait dans un sens tout opposé (1), cette horrible nouvelle ne fut reçue à Berlin qu'avec une indignation profonde, qui s'accrut encore de la légèreté approbative avec laquelle Zoubow en parla.

L'événement en lui-même était d'une si haute importance pour la totalité des États européens, pour ceux surtout engagés dans la neutralité armée, et principalement pour la Prusse, qui échappait aux effets de l'accord secret conclu pour sa ruine entre Paul et Bonaparte, que le cabinet de Berlin devait, par tous les moyens possibles, se faire exactement instruire des détails et des résultats probables d'un attentat qui allait changer toutes les directions de sa politique nationale et étrangère, sans s'arrêter aux vaines clameurs qui, en France, faisaient attribuer ce crime au cabinet anglais, parce qu'il semblait lui être éminemment utile; méthode assez générale, mais très-fausse, de juger les gouvernements et les hommes. Résumons donc à cet égard une foule de rapports officiels publics et secrets.

Paul Pétrovitch, spirituel, loyal, généreux, instruit sans être éclairé, parce que les passions ne peuvent jamais l'être, avait, dans les premiers jours de son règne, effacé les craintes que son avénement inspirait. C'était avec une joie délirante qu'il avait appris par une lettre conservée du comte Orloff que sa mère n'avait point trempé dans le meurtre de son époux. Indulgent même pour les assassins de son père, qu'il eût jetés au bourreau dans le premier moment, il suffit que mademoiselle Nelidoff lui fît observer que, maîtres alors de sa vie, ils l'avaient respectée; ce seul mot calma sa fureur. Enfin la liberté rendue aux Polonais indignement traînés en Sibérie, son empressement à aller lui-même ouvrir la prison du brave Kosciusko, mille autres traits d'une noble et franche bienfaisance, rassurèrent d'abord les esprits inquiets. Mais ces douces impressions durèrent peu; car voulant le bien, et ne sachant pas le faire, dès que le prince trompé dans ses vues rencontrait des obstacles à ses brusques volontés, la violence de son caractère le portait à injurier, exiler, frapper même quelquefois ceux qu'il venait de favoriser sans mesure. Ses soupçons irréfléchis lui semblaient des révélations de crimes, et tout, jusqu'au rôle de ministre étranger, était devenu dans sa cour un véritable enfer.

Ce qui donnait surtout à Paul Ier de ces mouvements vifs et instantanés qu'on eût facilement pris pour des accès de folie, c'était sa haine pour les principes et les effets de la révolution française, dont il croyait se garantir en exigeant ces respects de commande qui fatiguaient le public sans servir l'autorité. Il poussait ses exigences tracassières jusqu'à la puérilité; la forme des vêtements, l'heure du repos, étaient prescrites sous peine d'emprisonnement ou d'exil. Outre les investigations de la chancellerie secrète, œuvre inquisitorial d'Alexis Mikhaelovitz, des espions se répandaient partout, dans les salons mêmes, et y interprétaient jusqu'au silence; l'on ne pouvait plus paraître aimer celui que le tzar semblait haïr, et le prince le plus sensible, le plus noble, le plus aimable de tous, devint le plus abhorré, et, par cela même, le plus infortuné des souverains.

On fuyait sa présence, on fuyait Pétersbourg quand on en avait le pouvoir ou le loisir; les maisons y baissèrent de prix, car l'on frémissait d'habiter à la portée de celui qui offrait aux imaginations offensées tout le jacobinisme concentré dans le pouvoir autocratique. Redouté de tous, ce monarque redoutait tout, femme, enfants, ministres, courtisans, et le souvenir de sa mère lui rendait suspecte jusqu'à son adorable épouse. Aussi, à peine logé au palais Saint-Michel, qu'il venait de faire bâtir et d'entourer d'un simulacre de fortifications, s'empressa-t-il de murer toute communication entre son appartement et celui de l'impératrice, ce qui rendit plus facile l'assassinat qu'on méditait.

L'homme qui le premier conçut et conseilla ce projet fut ce Ribas, aventurier italien, qui, avec une si perfide adresse, avait livré au comte Orloff la princesse Tarakanoff, fille de l'impératrice Élisabeth Petrowna et du comte Rasomowski, infortunée renfermée dans les casemates de la citadelle de Saint-Pétersbourg, où elle périt noyée, lors de la terrible inondation de 1777, année de la naissance d'Alexandre Ier; mais celui qui devait faire exécuter ce terrible forfait, déjà prédit avant que Paul montât sur le trône par les auteurs du Voyage de deux Français au Nord (2), était un gentilhomme courlandais nommé Phonder-Pahlen, qui, né sans fortune, s'était attaché au favori Zoubow, et dut à son crédit le gouvernement des provinces allemandes, où son esprit le fit plaire et sa justice estimer. Paul, qui l'avait connu et apprécié lors de son pas-

(1) Voyez la pièce justificative B.

(2) Le comte Fortia de Piles et le chevalier de Boisgelin.

Digitized by Google

sage à Riga, l'appela près de lui dès qu'il fut monté sur le trône et le fit gouverneur de Saint-Pétersbourg, place de confiance dont les immenses attributions fatiguèrent Pahlen; car au poids accablant des détails militaires dont l'empereur exigeait que le gouverneur s'occupât, se joignait la nécessité de lui transmettre journellement les notions les plus minutieuses sur les opinions, les actes, les propos, les pensées mêmes des habitants de la capitale.

Pahlen avait été comblé de biens et de faveurs par le tzar, mais il savait qu'un rien pouvait le faire passer d'une existence brillante dans un rigoureux exil; que la moindre négligence, vraie ou supposée, le plus léger caprice du maître, lui raviraient peut-être rang, fortune et liberté! Il voyait l'État, malgré ses incalculables richesses naturelles, dépérir avec rapidité dans sa prospérité territoriale, industrielle et commerciale, tant par les prodigalités inconsidérées du souverain que par sa querelle avec la Grande-Bretagne, et il songeait avec effroi qu'une guerre lointaine, dont le secret n'avait pas été soigneusement gardé, allait tarir les dernières ressources de l'empire. Il craignait aussi une lutte sanglante contre la Prusse et les effets qui pourraient en résulter, soit du côté de la Pologne, soit de celui de la Courlande, où il avait obtenu des propriétés considérables; tout lui démontrait d'ailleurs que la crainte et la haine fermentaient dans les cœurs de la plupart des gens qui en Russie sont tout et possèdent tout.

A l'exception de Bonaparte, ceux qui gouvernaient les différents États européens regardaient alors la Russie comme momentanément ruinée et bientôt impuissante; voilà ce qui rassurait le cabinet de Saint-James sur les menaces et les projets du tzar, dont il voyait la chute prochaine, sans concevoir cependant comment serait abattu un souverain que le peuple et les soldats regardaient comme un être sacré.

Pahlen commença par aviser aux moyens de rappeler l'exilé Zoubow, comptant sur son crédit dans les gardes doublement mécontentes et des fatigues dont on les accablait et de l'introduction dans leurs rangs de cette foule d'aventuriers que Paul, grand-duc, avait recueillis à sa résidence de Gatchina. A cet effet, il conseilla au prince Platon (1) de solliciter la main de l'une des filles du valet de chambre Koutaizow qui, fier de cette demande, obtint le retour de celui dont l'influence sur les mécontents devait être si fatale à son maître. Pahlen conduisait tout, mais secrètement, car il ne pouvait hautement agir, et les Zoubow se chargèrent de recruter les conjurés. Bientôt les Ouvaroff, Argamakoff, Scaretine, Mouravieff, Ivacheff, Poltaraski, Tatarinoff et vingt autres plus ou moins connus, devinrent leurs complices; l'impunité des assassins de Pierre III les rassurait; la haute fortune de ceux-ci stimulait leur ambition; des idées prétendues patriotiques les absolvaient dans leur for intérieur, mais il fallait un chef homme de tête et d'exécution. On jeta donc les yeux sur Benigsen, haï de Paul par la raison même qui le lui avait d'abord fait aimer, c'est-à-dire parce qu'il était né sujet du roi d'Angleterre; bon officier d'ailleurs, mais homme mécontent, et prêt à quitter la Russie. Il n'aurait point été entraîné à ce crime par les Zoubow qu'il n'estimait pas plus qu'il n'en était aimé; il céda cependant aux vœux de Pahlen et à ceux des autres conjurés.

Il fallait s'assurer du tzarevitch Alexandre, mais en lui cachant les moyens et les résultats du complot. La chose n'était pas facile, tant il était religieusement pénétré des devoirs imposés par la soumission filiale. Ses intérêts ne purent l'ébranler, et l'on n'y parvint enfin qu'avec peine, en lui exagérant les malheurs de son pays et les dangers personnels que courait sa vertueuse mère. Il céda donc, mais à condition que la vie de son père serait respectée. Cependant la conspiration devenait si publique que Paul conçut quelques soupçons, en parla à Pahlen qui avoua en faire partie pour connaître les coupables et assurer le salut de son maître, à qui il demanda en conséquence le droit d'entrer chez lui à toute heure du jour ou de la nuit. Un avis du procureur général Abalianinoff inspira bientôt au prince de nouveaux soupçons qui le décidèrent à appeler près de lui le général Aratcheieff, alors dans ses terres, homme sur la fidélité duquel il croyait pouvoir compter; mais ce message intercepté hâta la catastrophe; un faux frère néanmoins est près de faire manquer le complot; le prince Mecherski, personnage vil et salement taré, soit remords, peur ou cupidité, écrit à Paul pour lui dénoncer la conjuration et ceux qui en font partie, remet sa lettre à Koutaizow qui, appelé à la table de l'empereur, l'oublie dans l'habit qu'il vient de quitter, veut rentrer chez lui pour la prendre; mais, appelé de nouveau, craint l'irritation d'un maître arbitre de sa fortune, néglige donc l'importante épître dont il ignore le contenu; et le sort du monarque est décidé!

La nuit arrive, Paul est seul; ses assassins pénètrent dans ses appartements par un escalier dérobé, tandis que Pahlen, à la tête d'un fort détachement des gardes, demeure dans le jardin pour massacrer ses complices, si leur coup est manqué, et paraître

(1) L'aîné des Zoubow.

ainsi le sauveur du tzar; mais les deux hussards placés à la porte de celui-ci sont tombés baignés dans leur sang; Paul effrayé veut fuir chez l'impératrice; le mur que son injuste défiance a fait construire l'arrête et il se cache sous des drapeaux. *Il est sauvé*, s'écrient les assassins. Non, le voilà, dit Benigsen; *point de faiblesse ou je vous fais massacrer tous!* Ne détaillons point ici cette scène d'horreur, où, à la vue d'Ouvaroff, que son uniforme lui fait prendre pour celui de ses fils qu'il chérit le plus, ce tendre et malheureux père laisse échapper ces dernières et douloureuses paroles: *Et vous aussi, monseigneur Constantin!* puis tombe sans connaissance. Un chirurgien anglais, qui avait empêché l'impératrice de voler au secours de son époux, est appelé, et il porte le dernier coup à l'empereur en lui coupant les artères.

Alexandre Paulovitch attendait dans la cour du palais Saint-Michel l'acte signé d'abdication qu'il croyait avoir été présenté à l'empereur; mais dès que le meurtre fut consommé, les quatre personnes qui l'entouraient, et que leur noble existence actuelle nous empêche de nommer ici, le proclamèrent. *Laissez-moi*, dit-il, *je veux voir mon père.* On lui apprend le sort de ce prince; il pleure alors, il s'arrache les cheveux; on l'entraîne cependant au palais d'hiver, où, dans la nuit même, il reçoit le serment de fidélité de la cour, des ministres et du sénat.

Sa mère, dans le premier élan de sa vertueuse douleur, veut se précipiter aux pieds de son fils et lui demander vengeance contre les coupables; mademoiselle Nélidoff, qui avait déjà sauvé les assassins de Pierre III, la retient en lui montrant les conjurés maîtres de tout, capables de tout, et se vantant de leurs œuvres aux applaudissements de tous. Elle se contente donc de verser en secret de généreuses larmes sur le sort de celui qui pourtant ne l'avait pas rendue heureuse.

Ces détails authentiques sont puisés dans une correspondance ministérielle, dont l'énorme volume prouve à quel point la cour de Prusse tenait à être parfaitement instruite des événements auxquels, sous tous les rapports, se rattachaient pour elle de si puissants intérêts présents et à venir. Aussi, allons-nous extraire de cette même correspondance quelques fragments de la lettre suivante, écrite de Saint-Pétersbourg. « ..... Le crime qui, dans la nuit » du 23 au 24 a frappé un prince âgé seulement de » quarante-six ans, et d'une constitution, d'une » tempérance qui semblaient lui présager de longs » jours, vous a promptement été annoncé par des » courriers qui ont dû vous faire connaître la joie » que cet événement produisait ici dans une grande » partie de la haute société. Quant à moi qui, à la » vérité, soupçonnais quelque chose, mais ne savais rien avec précision, tant les conspirateurs » d'un certain ordre sont discrets et réservés, et » portent dans leurs forfaits mêmes toute la loyauté » exigée par un délicat honneur, je soupais le 23 » chez le prince Beloselski et ne fus pas peu étonné » d'entendre le chambellan Zagraski dire, en tirant » sa montre: *Le grand empereur n'est pas dans* » *ce moment fort à son aise.* J'allais le questionner, mais le silence général et lugubre qui succéda à ce singulier propos me retint. On se sépara spontanément; je rentrai chez moi, et » n'appris qu'au jour les crimes de la nuit. Quel » subit et prestigieux changement dans cette superbe cité. Toutes les figures s'épanouissent; la » plus vive exaltation accueille le jeune souverain; » personne n'est puni: Pahlen seul est éloigné, » mais uniquement pour avoir insulté à la douleur, » à la personne de l'impératrice-mère. Quant à » Benigsen, il rentre au service; Ouvaroff, si bête, » mais si franc, et qui croit n'avoir rien fait que » de bien, demeure l'aide de camp de son nouveau » souverain; Mouravieff, ancien cavalier du grand-duc Constantin, devient le secrétaire intime d'Alexandre, et l'on envoie à Berlin l'un des Zoubow, » car le tzar, affligé, abattu, et craintif encore, ne » croit pas pouvoir éloigner de lui ceux dont le » crime lui fait horreur, d'autant que nombre de » jeunes gens rêvent déjà une révolution qu'ils » croiraient facilement douce et prospère, entre » autres le jeune comte Strogonoff, élève d'un jacobin français nommé *Romme*, et admirateur de » *Mirabeau*. Il se vante d'avoir écrit à N..... retiré » en Angleterre: *Arrivez mon ami, le tyran est* » *mort, nous allons avoir une constitution.* En » vérité, il semble que tout le monde était dans » cette conjuration, ceux mêmes qui n'en avaient » pas la moindre idée, et ce sont les seuls qui » réussissent. Mais ces gens-là extravaguent, il ont » tué le prince et non l'autorité: les troupes sont » aveuglément soumises au tzar, les vieux russes » ne veulent point de changement dans l'État, et » le peuple, étranger à tout ce qui s'est fait, pleure » sincèrement celui qui aimait sincèrement la justice et cherchait à l'en faire jouir; qui détestait » les fripons dont il est opprimé; qui forçait les » grands à payer leurs dettes, et qui persécutait » ceux qui sont au-dessus de lui, ce qui est et sera » toujours pour lui un motif de consolation dans » son infériorité sociale.

» On parlera longtemps des disparates de l'empereur Paul dans sa conduite habituelle, de son » instantanéité dans ses relations politiques, de son

» irréflexion dans les actes administratifs, de l'égal » embarras que ses caprices causaient à ses amis et » à ses ennemis. Quant à moi, j'aimerais à noter le » le bien qu'il tenta de faire et celui même qu'il fit. » Par exemple, son ukase sur l'hérédité de la cou- » ronne, rédigé comme tzarevitch (1) et confirmé » à son couronnement (2), est un acte d'autant » plus utile que la stabilité du trône impérial de- » vient plus favorable à la tranquillité de l'Europe » qu'une suite d'usurpations qu'il faut parer et » absoudre par de la gloire et des conquêtes. C'est » encore l'empereur Paul qui a créé en quelque » sorte la discipline, l'organisation régulière, l'in- » struction militaire des armées russes, si négli- » gées sous Catherine II. Ses prodigalités mêmes, en » faisant passer des biens mal administrés entre » des mains intéressées à les mieux régir, accroî- » tront la population par le progrès de la culture, » et profiteront au fisc qui semble y perdre, en » élargissant les bases de la capitation, et en ajou- » tant, par de nouvelles richesses, aux produits » des impôts indirects; et la Russie, déjà formida- » ble par sa masse, sa fertilité trop peu appréciée, » son heureuse situation offensive et défensive, » renaîtra avec rapidité. Enfin si un souverain » sage, ferme et constant dans ses vues restaura- » trices, parvient à la purger de cette vénalité hon- » teuse et générale qui en ronge toutes les parties » vitales, elle deviendra promptement la maîtresse » ou l'arbitre du reste de l'Europe; c'est ce qu'une » longue et attentive appréciation de ses forces na- » tives m'a démontré jusqu'à l'évidence. Ce qui » contribuerait à sa prospérité, et la Prusse au- » jourd'hui doit y songer sérieusement, ce serait » le prompt rétablissement du commerce britanni- » que qui ne se faisait ici qu'avec des capitaux an- » glais; car le négociant russe, payé comptant à la » livraison de ses marchandises, recevait celles » anglaises à dix-huit mois de crédit, et il est à » croire que le nouveau souverain ne sacrifiera » pas, comme son père, les vrais intérêts de son » peuple à des susceptibilités vaniteuses, quand il » voit surtout que le taux du papier-monnaie a » considérablement baissé à la chute de ce riche » commerce, et que sa renaissance peut seule le » faire remonter. Aussi les préparatifs d'une expé- » dition contre les Indes sont-ils déjà suspendus, » ce qui ne mettra pas Alexandre dans les bonnes » grâces de votre puissant ami. Enfin, parmi les » faits qui absoudraient l'empereur Paul d'un grand » nombre d'erreurs, comment ne pas noter sa con- » duite envers Kosciusko? S'empresser à le délivrer, » lui remettre une somme considérable, en exiger » la promesse de ne jamais combattre la Russie, » était à la fois généreux et sage. Le héros polonais » en renvoyant le trésor, renouvela son serment, » et, homme d'honneur, il le tiendra. La Prusse, » dans le cas où ses intérêts lui commanderaient » d'agiter la Pologne, ne doit donc pas compter » sur la coopération de Kosciusko. Mais vous n'au- » rez pas besoin de recourir à ce dangereux moyen » de salut sous le règne de l'empereur actuel; je » dois seulement vous avertir, et je le tiens de » bonne source, que dans toute la naïveté de son » âge et soufflé par son instituteur La Harpe, il » promit au prince Adam Czartoryski, son ami » d'enfance et actuellement son ministre, l'éman- » cipation de la Pologne; ce qui romprait le lien » d'intérêt mutuel et conservateur des trois puis- » sances copartageantes; mais tant d'intérêts pri- » vés et publics se rattachent ici à la conservation » de ces provinces, que le tzar pourra bien oublier » les promesses du tzarevitch... »

Cette lettre était adressée au ministre Hardenberg, souvent mis en scène dans ces mémoires, et dont, en conséquence, il est peut-être à propos d'esquisser rapidement ici la biographie.

Né à Hanovre le 31 mai 1750, d'un père dont la vie militaire avait été honorable, et élevé à l'Université de Gœttingue, Hardenberg voyagea en Hollande, en France, en Allemagne, puis résida quatre ans en Angleterre (3), y étudiant les lois, les mœurs et les hommes de ce pays considéré comme modèle. Il fut ensuite employé dans l'administration hanovrienne, que des querelles vives et sérieuses avec un prince anglais le forcèrent de quitter. Le duc de Brunswick l'attira alors à son service et l'envoya à Berlin pour y porter le testament du grand Frédéric, déposé dans ses archives. Favorablement accueilli à la cour de Prusse, il s'y attacha, fut nommé le suprême administrateur des principautés d'Anspach et de Bareuth, et eut, en cette qualité, à leur faire prêter foi et hommage à Sa Majesté Prussienne, lorsque ces provinces passèrent sous sa domination, par la cession que le prince régnant en fit à Frédéric-Guillaume II pour la somme de 400,000 écus de rente. Il s'occupa, autant qu'il était en lui, à rendre ces contrées heureuses et prospères en y introduisant d'utiles réformes qui, plus tard, devaient être portées sur un plus vaste théâtre. Il eut successivement à pourvoir aux besoins des armées prussiennes, à examiner les

(1) Le 4 janvier 1788.
(2) Le 5 avril 1797.
(3) De 1778 à 1782.

propositions présentées par lord Malmesbury, et à clore les négociations entamées par le comte de Goltz. Il indemnisa l'ordre équestre teutonique de ses propriétés; traita d'échanges utiles avec les princes voisins; régla, en vertu d'une convention *ad hoc*, le passage accordé aux armées étrangères; réunit, sous le même règne, à l'administration qu'il dirigeait, celles des principautés de Magdebourg, d'Halberstadt, de Westphalie et de Neuchâtel, quoiqu'il résidât à Berlin. Nous ne nous étendrons point ici sur son caractère, ses opinions, l'influence qu'il exerça sur les destinées d'un pays qu'il servit de tout son zèle et sans arrière-pensée, par devoir comme par reconnaissance; pénétré de ce sentiment bien plus que de vanité, à chacune des faveurs dont il fut journellement comblé, après avoir été contraint à quitter sa propre patrie en raison de circonstances aussi impérieuses qu'imprévues, nous nous contenterons de dire que, dans ses principes, la seule base solide d'un traité entre deux puissances étant la communauté d'intérêts et la sécurité assurée de chacune d'elles, la neutralité prussienne lui parut utile tant que le gouvernement français ne menaça pas l'indépendance du corps germanique, mais funeste du jour où cette indépendance devint illusoire; et que, quelque favorablement qu'il fût traité par la reine, princesse de Mecklenbourg, élevée à Hanovre, longtemps il ne put rien contre le triumvirat de Haugwitz, Lombard et Beyme. Au reste, on verra plus tard ce qu'il tenta pour le salut de la Prusse et combien d'obstacles il eut alors à surmonter.

Duroc, ayant appris à Berlin la mort de Paul I^er^, fut forcé de demeurer dans cette résidence plus longtemps qu'il ne se le proposait, pour y attendre de nouvelles lettres de créance. Elles arrivèrent, et le jeune négociateur, qui ne savait pas se renfermer encore dans des réserves diplomatiques, ne dissimula point le pénible désappointement de son maître, ses doutes à l'égard de la quadruple alliance, ses vues secrètes relativemens à la Russie et à la Prusse, sa rage contre l'Angleterre. Bonaparte avait déjà manifesté hautement celle-ci par ses injures au cabinet de Londres qu'il accusait de l'assassinat des ministres français à Rastadt (1); et par un article du *Moniteur* ainsi conçu: « Paul I^er^ » est mort dans la nuit du 23 au 24 mars; l'esca- » dre anglaise a passé le Sund le 30; l'histoire nous » apprend les rapports qui peuvent exister entre » ces deux événements! »

Nous ne parlerons de cette flotte et de ses opérations qu'en traçant dans leur ensemble et la lutte, et les négociations, et la rupture qui eurent lieu à cette époque entre les deux cabinets de Saint-James et des Tuileries, et nous allons suivre à Saint-Pétersbourg le jeune et novice négociateur qui, jusqu'à son départ, continua à être bien traité par le roi et ses ministres, mais vu avec inquiétude par ceux-ci, et qui commençait à être reçu plus froidement dans la société, indignée de la profonde insensibilité qu'elle remarquait en un si jeune homme, de ses relations suspectes avec les trois directeurs des affaires de l'État, de ses flagorneries à l'assassin Zoubow, et de quelques mots haineux et durs qui lui échappaient et faisaient douter de la franchise dont on l'avait cru doué.

Duroc, arrivé trop tard dans la grande métropole du Nord (2), quoiqu'il y eût précédé lord Saint-Hélène (3), ambassadeur d'Angleterre, prodigua en vain de la part de son maître ces protestations prétendues amicales dont il avait cherché précédemment à leurrer le cabinet prussien. Ni ses instances, ni ses intrigues pour renouer le fil des projets belliqueux de Paul contre l'Angleterre ne purent avoir de succès près d'Alexandre; il eut la douleur de voir signer, lui présent, la convention qui détruisait jusque dans les principales bases la neutralité armée; et à la réception des dépêches de son envoyé, Bonaparte s'écria: « Sans la mort du » tzar, l'Angleterre était perdue! » Le négociateur lui-même était outré contre le pays et son souverain, contre les ministres dont il s'entourait, et les hommes les plus recommandables de cette cour qu'il lui eût été utile de connaître; mais sa présomptueuse ignorance jugeait tout avec une légèreté véritablement curieuse; l'aspect d'une révolution de palais lui faisait rêver une révolution nationale, chez un peuple le moins porté de tous à une telle commotion politique; tous les mécontents lui semblaient des factieux et il traitait la réserve de stupidité.

Quant à l'empereur, Duroc ne soupçonnait pas sa finesse, son esprit, sa perspicacité sous l'aménité et la loyauté du caractère; c'était dans son opinion, un philosophe prêt à enfanter, par la direction imprimée à son esprit, des troubles publics qui faciliteraient la renaissance de la Pologne;

(1) Bonaparte, dans les Mémoires dictés à Sainte-Hélène, (tome VI, page 40, écrits par le comte de Montholon), s'exprime ainsi: « On essaya à Paris de jeter l'odieux de cet assassinat sur le cabinet de Saint-James, mais l'opinion publique » l'en justifia. La moindre réflexion prouvait qu'il était inutile » aux intérêts de l'Angleterre. » Il l'accuse ici comme il semblait en accuser le directoire, car ses injurieuses réflexions errent toujours au gré de ses implacables haines, témoin ce qu'il dit ailleurs sur Moreau, Bernadotte, Soult et Masséna.

(2) Dans la nuit du 24 au 25 juin.

(3) Arrivé à Saint-Pétersbourg le 29 juin.

événement qui amènerait, au profit de la France, la chute de la Russie, la dépendance de la Prusse, l'affaiblissement de l'Autriche, et seconderait puissamment les vues de son maître.

Parmi les lettres qu'il écrivit et qui furent lues et copiées, nous n'en citerons qu'une qui choqua vivement le ministère russe, enleva tout crédit à Duroc, et démontra l'inconsistance de son esprit. Elle était adressée à Fouché, et en voici quelques fragments dont nous ne retrancherons que certains traits honteusement calomnieux ou obscènes. . . . « Je vais » maintenant, citoyen ministre, vous présenter ici » mes observations et les portraits des individus avec » lesquels je suis obligé de vivre et de traiter. Je » vous les présente plutôt comme objet de récréa- » tion que de méditation et de travail.

» La cour, le cabinet et les ministres de Péters- » bourg sont tous connus, tous prisés facilement, » et malheur à qui ne les a pas mis à leur juste va- » leur au bout de quinze jours d'existence parmi » eux.

» Rien de plus singulier, aux yeux d'un obser » vateur actif par devoir, attaché au bien public par » sa place, désirant avec passion jouer un honora- » ble rôle, que de rencontrer partout et dans cha- » que personne marquante des lenteurs sans fin et » des phrases sans idées comme sans résultats. Je » pris d'abord pour mesure de prudence ce qui n'é- » tait qu'imprudence et incapacité. Je croyais que » je n'hésitais que par bévue à pénétrer les plans » les mieux conçus et les projets les plus sages. » Cela n'était pourtant que stupide égoïsme d'une » part, et, pour le reste, que profonde apathie.... » Les ministres se détestent, se mesurent et se mé- » prisent; trop bornés, trop insignifiants.... trop » peu maîtres de l'esprit du souverain qui s'en mé- » fie, ils ne peuvent se culbuter, mais ils se haïs- » sent.... Les voilà en masse; voyons-les en détail.

» Woronzow... est celui qu'on fait semblant de » consulter et qu'on écoute le moins (1); il répond » parfaitement aux notions que vous m'avez don- » nées.... Le cabinet de Pétersbourg sera au plus » offrant tant qu'il en aura la direction. Kotchoubey » a du mérite, précisément autant qu'il en faut » pour figurer dans une cour de Madrid, de Lis- » bonne ou de Dresde.... Il n'a aucune notion sur » sa place et ses devoirs... se confie à des commis... » et tout est livré au pillage.... Derjawin, ministre » de la justice... ne sera jamais un Sully ni un » Chaptal. *Svadowski*, ministre des lumières, est » lui-même plongé dans les ténèbres. Aussi n'est-il » chargé que de la partie qu'on croit la moins es- » sentielle. Romanzow, ministre du commerce... » n'a jamais eu l'idée de ce que c'est que le com- » merce; souvent en relation avec lui, je ne saurais » nombrer les preuves de son inimaginable ineptie. » *Vassilieff*, ministre des finances, fait bien mieux » ses affaires que celles de l'empire. Viasmitinoff, » ministre de la guerre, est nul par la constitution » même... Il n'y a pas un vieil officier qui ne crai- » gne la guerre; il n'y a pas un jeune favori qui ne » la désire. Les premiers observent avec chagrin les » changements survenus; les seconds en sont en- » chantés. *On verra peut-être bientôt* s'ils sont » à l'avantage du pays ou de l'ennemi.

» Le ministre de la marine, l'honnête *Mordvi-* » *noff* (2), a été renvoyé parce que sa place était » nécessaire à un jeune contre-amiral nommé » *Tchitchagoff*, anglais dans l'âme, anglais d'al- » liance et dévoué aux Anglais. Souple et intrigant » (c'était bien peu le connaître), il a de l'esprit, est » méprisé, ou peut-être simplement haï... de ses » camarades aujourd'hui ses subordonnés.

» Les compagnons ministres que Sa Majesté dé- » sire voir remplacer les vieux... et qu'elle estime » parce qu'elle ne les connaît pas bien, sont: *Stro-* » *gonoff*, qui dirige l'intérieur. C'est peut-être ce » qu'il y a de mieux. Il adore le premier consul... et » a dit cent fois qu'il aimerait mieux être son aide » de camp que le premier ministre d'Alexandre. » *Czartorinski*, Polonais; sa naissance aurait porté » sa famille au trône de Pologne sans l'impératrice » Catherine. Il ne l'a pas oublié... il a voué une » haine éternelle aux Russes qu'il exècre, à l'em- » pereur qu'il trompe, à ses ministres qu'il mé- » prise; mais, renfermé en lui-même, lui seul sait » ce qu'il sera et ce qu'il fera. Le reste se compose » d'intrigants, de valets, de fripons, gens sans idées, » sans esprit, sans âme, sans talents, qui ne font » que ramper pour conserver leurs places.... »

Voilà comme, au bout de quelques jours seulement, Duroc jugeait des hommes la plupart recommandables, et sur lesquels il n'avait recueilli de si fausses notions que parmi les intrigants dont il fut sans cesse entouré. Cependant, en dépit de son opinion sur la vénalité et la stupidité du cabinet russe,

(1) La suite de ces mémoires démontrera son importance.

(2) L'amiral Nicolas-Scomonovitch Mordvinoff est sans contredit l'un des hommes les plus distingués de la Russie, et le serait dans tout autre pays. Profondément instruit, très-attaché à sa patrie, *soumis*, *mais fidèle* à son souverain, l'obéissance qu'il lui doit ne nuit en rien à la loyauté de sa conduite, à la franchise de son caractère comme ministre et comme homme; adoré de ses nombreux amis, estimé de tout ce qui est honnête, sa noble carrière n'offre qu'une longue suite de services et d'actes de vertu.

il n'y put tromper ni séduire personne, s'épuisa, pendant plus de deux mois, en intrigues de tous genres également infructueuses, s'abusa dans toutes ses espérances et trompa son gouvernement sur le compte du prince, de ses ministres et du peuple. Une habileté, voilée de formes polies, fit échouer ses négociations et parvint à l'éconduire, quoiqu'il eût désiré accompagner l'empereur lors de son couronnement à Moscou. Il lâcha à la suite de ce prince les intrigants et les intrigantes qui avaient servi Bonaparte près du défunt empereur. Mais leur crédit avait cessé, et madame de *Boneuil* fut bientôt chassée de Russie, après l'interception d'une de ses lettres confidentielles à Fouché, où se trouvaient ces mots: « J'ai assisté au couronnement de l'empereur (1)... » Je l'ai vu partir du Kremlin... Devant lui marchaient les assassins de son aïeul, à côté de lui » ceux de son père, et derrière lui les siens! ! ! »

Occupons-nous maintenant de la lutte militaire et politique qui continuait alors, avec un surcroît d'activité, entre la France et l'Angleterre.

Isolement de l'Angleterre. — Elle veut la paix. — Pitt se retire. — Nouvelle administration. — Addington. — Hawkesbury. — Lettre sur Talleyrand. — Affaire des neutres. — Apologie de l'Angleterre. — Nouvelle opposition. — Attaque de Copenhague. — Paix du Nord. — Affaire d'Hanovre. — Occupation combinée. — Espagne. — Urquijo. — Projet contre le Portugal — Il est reproduit. — Procédés mutuels. — Déclaration de guerre. — Réponse. — Paix de Badajoz. — Refus de ratification. — Traité du Portugal. — Traité de Saint-Ildefonse. — Attaque de la flottille. — Mémoire anglais sur l'invasion. — L'Égypte. — Fanfaronnades de Menou. — Expédition anglaise. — Abercromby. — Hutchinson. — État de l'armée française. — Débarquement. — Lenteurs. — Bataille de Canope. — Marche timide d'Hutchinson. — Belliard capitule. — Menou ne tente rien. — Mécontente tout le monde. — Capitule. — Massacre des mameluks. — Protégés par les Anglais. — Négociations de paix. — Secrètes. — Publiques. — Préliminaires. — Le prince d'Orange. — Paix de la Russie. — Paix de la Turquie. — Expédition de Saint-Domingue. — Importance de cette colonie. — Ses désastres. — Traité d'Amiens. — Lettre. — Principaux articles. — Non-reddition de Malte. — Griefs de l'Angleterre. — Lettre de Talleyrand. — Agents perturbateurs. — Guerre de journaux. — Notes et contre-notes. — Réclamations en faveur de la Suisse. — Demande de répression des pamphlétaires. — Réponse d'Addington. — Maximes sur les traités. — Armements en Hollande. — Premier message de S. M. B. — Rapport de Sébastiani. — Querelles de Bonaparte et de Whitworth. — Second message du roi d'Angleterre. — Notes et contre-notes. — Médiation énigmatique de la Russie. — Départ de l'ambassadeur anglais. — Dernière note de Talleyrand. — Garantie de l'Autriche, de la Prusse et de la Russie. — Hardenberg remplace Haugwitz. — Nouvelle mission de Duroc. — Le corps germanique. — Saint-Domingue. — Toussaint-Louverture. — Le Clerc. — Rochambeau. — Évacuation.

L'Angleterre n'avait plus, à la vérité, que trois alliés impuissants à la seconder dans une lutte prolongée contre la France : Naples, qui déjà implorait la clémence de Bonaparte; le Portugal, simultanément menacé par l'hostile réunion de celui-ci et de l'Espagne; la Porte Ottomane, plus embarrassante peut-être pour ses amis que pour ses ennemis. Pitt, cependant, n'aurait pas été effrayé de l'isolement dans lequel son pays était tombé, s'il avait encore eu personnellement pour soutien cet admirable esprit public qui, de tout temps, fut la principale force du gouvernement britannique et qui est le seul vrai et raisonnable patriotisme des États modernes. Mais nous allons voir que cet appui menaçait de lui échapper, et d'un autre côté il considérait que les troubles enfantés dans le sein du corps germanique, par les stipulations du traité de Lunéville, par la crainte d'une guerre ruineuse et par l'appât des indemnités promises, lui enlevaient tout espoir prochain de pouvoir former une coalition nouvelle.

Ce qui surtout s'opposait le plus à ses vœux, c'était la terreur panique qui avait saisi tous les esprits. En effet, l'Angleterre tout entière demandait alors la paix à grands cris; l'opposition, pour contrecarrer et remplacer le ministère; les contribuables, en vue de la diminution des impôts; le commerce, croyant que les relations s'étendraient et acquerraient plus de sécurité; le bas peuple, dans l'idée que tout changement lui est utile; les radicaux, pour tout bouleverser afin d'ouvrir de nouvelles voies à leur ambition et à leur fortune. Aussi, dès le 5 février 1801, Pitt avait-il abandonné la direction des affaires publiques dont il fut si longtemps l'âme et l'arbitre, et toute son administration, c'est-à-dire Grenville, Dundas, Windham, Spencer, Cornwallis, Castlereagh, se retirèrent avec lui; le ministère principal fut confié à Addington; et lord Hawkesbury remplaça Grenville aux affaires étran-

(1) 5 septembre 1801.

Digitized by Google

gères. Le reste de cette nouvelle administration se composait d'hommes aussi loyaux, aussi modérés que ces deux personnages, et c'est là le seul éloge que peut-être il soit possible de leur donner.

Henri Addington, plus tard vicomte de Sidmouth, était fils d'un célèbre médecin particulièrement protégé par lord Chatam, père de William Pitt. Lié avec celui-ci, tant à l'université d'Oxford que dans la société de Lincoln's inn, son noble ami lui procura sa nomination au parlement britannique; il devint orateur de la chambre, et la présida avec la plus constante impartialité. Il y vota néanmoins toujours en faveur des plans du ministère; mais, dès qu'il fut parvenu à la tête de l'administration, il suivit une marche tout opposée à celle de son prédécesseur, sans pourtant que ses liaisons personnelles et antécédentes en souffrissent; car, en Angleterre, les opinions de l'homme public ne nuisent en rien aux affections et aux habitudes de l'homme privé.

Banks-Jenkinson, lord Hawkesbury, fils du comte de Liverpool, fut l'un des hommes qui jugea le plus sévèrement la révolution française, sa nature, sa marche, ses effets. Il l'étudia sur les lieux, dès son origine; chercha, par ses correspondances, à armer contre elle l'Angleterre, qui, selon lui, ne devait jamais faire la paix avec la France que dans Paris même. Sa vie fut remplie par des travaux aussi honorables qu'utiles, et la Prusse ne doit pas oublier qu'il appela la sollicitude du gouvernement anglais sur les intérêts et les dangers du cabinet de Berlin. Cet homme cependant, qui possédait plus d'esprit que de caractère, plus de loyauté que de prévoyance, sembla changer de religion politique au moment où il remplaça lord Grenville. Aussi, le premier acte de l'administration dont il faisait partie fut-il la révocation de l'ordre, précédemment donné, de courir sus aux bateaux pêcheurs français et l'intention avouée d'un rapprochement avec le gouvernement consulaire.

Mais, en esquissant ici quelques-uns des traits politiques de ces deux ministres, nous ne devons pas omettre ceux du diplomate français qui leur était opposé, dont la réputation, reflet de l'éclat du glaive de son maître, éblouissait alors ceux qui ne le connaissaient que par des succès plus militaires, pour ainsi dire, que diplomatiques. Quelle que fût alors l'opinion personnelle du ministre prussien, nous allons nous contenter de rapporter les fragments d'une lettre de son agent à Paris, qui lui en parlait comme ayant intimement connu l'homme et ses entours. « . . . . Ce qui, à l'égard de M. de Talleyrand, intéresse peut-être beaucoup moins Votre Excellence, c'est ce qui a trait à sa vie privée, à ses actes purement personnels. Mais ce serait là cependant qu'on pourrait puiser des idées saines sur le mérite, les talents, la moralité du personnage; et cette connaissance n'est point inutile, sans doute, à celui qui doit suivre sa marche politique dans les négociations dont ce diplomate est ou sera chargé. Est-il indifférent encore de savoir comment la tortuosité de ses principes et de sa conduite fit et maintint son crédit que probablement elle prolongera?

» Votre Excellence, lors de ses voyages en France, l'a connu comme un homme spirituel, livré à des plaisirs qui contrastaient un peu trop avec l'habit dont il etait revêtu; elle sait peut-être que, quoique fils d'un des seigneurs de sa cour que Louis XVI ait le plus aimé et respecté, il ne fût jamais parvenu à l'épiscopat si le roi n'eût cru devoir céder aux derniers vœux d'un père mourant. Du reste, malgré les charmes d'un esprit, bon seulement dans un salon de la haute société, dans des orgies ou de petites et fines intrigues, il avait montré une telle incapacité dans ses fonctions d'agent du clergé que tout le poids de cette administration retomba sur l'abbé de Montesquiou, son collègue, qui le regardait comme inhabile à écrire de suite deux pages sérieuses et véritablement raisonnées. Votre Excellence sait sa conduite aux états généraux et en Angleterre, elle a peut-être lu ses discours ou mémoires avant et depuis son exil, dont il ne dut la fin qu'aux sollicitations de madame de Staël (1) près le régicide Chénier. Mais ses écrits sont uniquement l'œuvre de son ancien grand-vicaire Desrenaudes (2), que je l'ai entendu nommer très-cavalièrement son aide de camp. Desrenaudes est un écrivain plein d'esprit, de connaissances, de talents; il lui prépare jusqu'à ses petits billets du matin qui charment ses amis, hommes et femmes, mais que pourtant l'indolent personnage ne fait que copier en chétif écolier. Introduit chez Barras par madame de Villars-Brancas, leur parente commune, ce fut là qu'il conçut, proposa et prépara le coup d'État du 18 fructidor qui l'éleva au ministère, où il se maintint par sa flexibilité et un impassible courage à souffrir les brutalités de Rewbell, comme en jouant l'homme affairé, tandis que dans son cabinet, où l'on entrait par une porte de derrière dite des *amis*, il se livrait, avec ses affidés, aux oiseuses saillies d'une constante et insouciante

(1) Elle disait de lui : *Il sourit par devant quand on le frappe par derrière.*

(2) On aurait pu ajouter ici Panchaud, Chamfort et Sieyes.

» paresse. Il lui fallait une souillure patente pour » assurer sa complicité avec ses maîtres; il voulut » donc se marier, ce qui passait alors, chez un prê- » tre, pour un scandale, et rechercha madame de » Buffon. C'était l'effet d'un double calcul; car cette » union le déprêtrisait et le liait aux intérêts de la » maison d'Orléans, qui, tôt ou tard, pouvait » triompher. Cette femme, qui valait cent fois mieux » que sa réputation, le refusa, et il ne lui a jamais » pardonné. Mais un trésor de honte vint luire à ses » yeux, et madame Grant, femme répudiée, devint » la citoyenne Talleyrand. Admirateur intéressé de » Bonaparte, valet soumis du directoire, j'ai dit à » Votre Excellence l'intrigue politique qui le fit » chasser, les prévoyantes bassesses qui le firent » rappeler par celui dont il devina les hautes desti- » nées, et à l'épée victorieuse duquel il doit les suc- » cès diplomatiques dont il jouit, et qu'il a su parer » des talents, relégués dans l'ombre, des d'Haute- » rive et des Durand. Quant à lui, de quelle haute » vue politique, de quel système d'État, de quelle » épineuse négociation peut-il se glorifier? Bona- » parte conclut sans lui le traité de Campo-Formio; » celui très-illusoire du comte de Saint-Julien, dont » il fut la dupe, n'eût été que la réalisation de la » convention d'Alexandrie; la pacification de Luné- » ville avait d'avance été imposée à Hohenlinden. Il » ne lui reste donc que des intrigues peu honora- » bles avec Araüjo et les ministres américains, ainsi » que les ergotages longs et sans fruits de ce con- » grès de Rastadt, à l'abri desquels se reformait une » coalition qu'il ne sut ni prévoir ni prévenir. S'il » se maintient, c'est qu'il flatte l'orgueil et l'ambi- » tion de son maître dont il devine et approuve » d'avance les secrètes pensées; c'est qu'il lui est » utile en sachant parer de formes aimables et con- » ciliatrices son despotisme politique quelquefois » un peu trop brutal. Mais s'il cessait d'être l'agent » servile d'un triomphateur, l'homme se montre- » rait dans toute sa médiocrité. Voilà sur quoi il » est important de ne point s'abuser en traitant avec » un ministre, le plus grand de tous pour les roue- » ries politiques et les bons mots. »

Tel était réellement l'homme placé alors en présence du ministère, le plus honnête sans doute, mais aussi le plus médiocre qui ait jamais dirigé les affaires publiques en Angleterre. Ce ministère qui, dans la vérité, n'était qu'une administration transitoire, une expérience politique à laquelle le judicieux fils du célèbre Chatam avait cru devoir soumettre son pays, pour lui démontrer tout ce qu'il y avait de sage, de lumineux, de conservateur dans le système que lui et les siens avaient longtemps suivi, ce ministère, dis-je, possédait tout ce qui devait rendre possible un rapprochement avec la France; car, à la modération et à la loyauté, il joignait la faiblesse et l'imprévoyance. Nous verrons comment le gouvernement consulaire sut mettre à profit ces vices essentiels d'une administration si différente de celle qui la précéda; mais nous avons d'abord à considérer et les principes et la conduite réciproque des deux cabinets opposés de Saint-James et des Tuileries.

Quelque conciliateur que fût le caractère de la nouvelle administration britannique, quelque modérée qu'elle se montrât dans ses intentions et dans son langage, ce torrent d'injures, qui n'avait jamais cessé d'être déversé sur l'Angleterre, sous tous les régimes révolutionnaires et depuis le consulat surtout, ne tarissait cependant pas, et, quoiqu'on fût déjà sur le point de se rapprocher par des négociations plus ou moins secrètes que plus tard nous aurons à présenter dans tout leur ensemble, le cabinet de Saint-James n'en déployait pas moins les moyens les plus redoutables contre la France et ses alliés, réalisant, à cet effet, les conceptions militaires des ministres ses prédécesseurs, et appuyant, comme eux, les hostilités de pamphlets politiques approbateurs de ses prétentions maritimes, tandis que Bonaparte inondait lui-même le continent de ses agents secrets et perturbateurs.

La grande question agitée alors était la libre navigation des neutres, et l'Angleterre, qui armait contre elle, faisait défendre ainsi sa cause : « Les indi- » vidus sont soumis à des lois que le besoin fait » naître, que l'intérêt, la morale, l'habitude con- » sacrent, que d'équitables magistrats appliquent et » que protége la force. Cela les affranchit d'un » état de nature qui n'est que l'état de guerre » civile, ruine de la société. Il n'en est pas ainsi » des différentes nations, liées uniquement entre » elles par des stipulations réciproques fondées sur » des intérêts opposés et qui n'ont pour règles que » la juste appréciation de ces mêmes intérêts, pour » garantie que leur force, pour juge que l'histoire. » Or il est des temps de crise politique où les gou- » vernements les plus stricts observateurs de ces » stipulations réciproques, qui constituent le droit » des gens, ne sauraient plus s'y conformer dans » leurs relations politiques habituelles sans compro- » mettre leur existence. Telle fut la conduite du » grand Fréderic à l'égard de la Saxe, au début de » la guerre de sept ans; telle a été celle des trois » puissances copartageantes de la Pologne, qui, » toute ambition à part, tremblaient, dans ces der- » niers temps, de laisser couver entre elles un foyer » d'insurrection; car, quelque monarchique que » parût la réformation du 3 mai, ce n'était qu'une

» étincelle dont le résultat fût devenu un vaste » incendie.

» Certes, la prérogative que s'arroge le cabinet » britannique de visiter en mer les bâtiments neu- » tres n'aurait peut-être pas été soutenue par les » armes dans un ordre de choses régulier et stable ; » alors, peut-être aussi il eût été loisible d'en con- » tester le principe, ce qui eut lieu lors de la guerre » d'Amérique ; mais la nature des choses, mais les » nécessités de la politique ont totalement changé, » et quand une nation puissante s'apprête à combat- » tre autant pour le salut du continent que pour sa » prépondérance politique également utile à tous, » chose que l'Europe, qui puise chez elle ses prin- » cipales ressources, ne voit et ne sent pas assez ; » quand cette nation soutient par des subsides et se- » conde par ses armes celles qu'un ennemi auda- » cieux tente d'asservir, menace en paix comme en » guerre, insulte publiquement, agite en secret, » cherche à brouiller avec un allié généreux et pro- » tecteur, celui-ci pourrait-il voir, sans chercher à » s'y opposer, une cupidité mercantile, politique- » ment imprévoyante, favoriser, sous le voile d'un » droit prétendu sacré, celui qui devient ou devien- » drait le tyran de tous? N'était-ce point ici le cas » ou jamais, d'une part, de persévérer dans une » prétention maritime consacrée par nombre d'an- » técédents ; de l'autre, de forcer ses alliés à se sou- » mettre à un mal, réel peut-être, mais passager, » qui ne peut nuire qu'à de coupables spéculations, » sauf à réclamer plus tard contre un principe qui » cependant alors serait sans application? »

Tels étaient les raisonnements bons ou mauvais de quelques écrivains allemands, moins effrayés de la supériorité maritime anglaise que de celle territoriale de la France ; tels étaient les propos de la diplomatie britannique, moins fière alors dans ses communications qu'elle ne le fut quand cette forte tête de Pitt, que l'Europe ne comprit pas, n'opposa souvent que sa volonté ferme et invariable à des réclamations partielles auxquelles la raison n'eût eu rien de satisfaisant à répondre. Il n'avait plus de poids alors que comme chef d'une nouvelle et puissante opposition ; mais il léguait un double projet d'hostilité contre l'Égypte et la neutralité armée à ses successeurs qui s'y livrèrent avec activité, comme au moyen de hâter la pacification qu'ils désiraient ; et le patriotisme anglais, s'élevant au niveau des besoins de l'État, il n'y eut aucun marin qui ne sollicitât vivement l'honneur de prendre part aux dangers qu'allait courir la flotte destinée pour la Baltique. Il en fut même qui se dévouèrent d'avance à périr corps et biens pour assurer le passage du Sund, en dépit des batteries croisées d'Helsinborg et d'Elseneur ; et cette expédition fut hasardée, quoique Bonaparte se flattât qu'une armée navale n'oserait point s'aventurer dans le Categat durant l'équinoxe du printemps. Mais le gouvernement britannique était résolu de tout braver pour prévenir le moment où la fonte des glaces débloquerait les ports russes, et dans l'espoir qu'une haine héréditaire imprimerait quelque lenteur aux armements suédois. Aussi, tandis que le cabinet prussien, pour se montrer fidèle à sa double alliance avec le consulat et les trois puissances du Nord, s'empressait à faire occuper l'électorat de Hanovre et que le gouvernement danois prenait momentanément possession de Lubeck et de Hambourg (1) pour fermer leurs ports au commerce britannique, une armée navale anglaise, commandée par les amiraux Hide-Parker et Nelson, traversait le Categat, demandait passage au commandant de la forteresse de Cronembourg, et, sur son refus, affrontait le feu très-nourri des batteries danoises (2) qui endommagèrent cinq vaisseaux et mirent hors de combat plus de trois cents hommes. Cette armée parut enfin le 30 devant Copenhague avec cinquante-sept vaisseaux de haut bord formant deux divisions, et fut encore renforcée par dix-sept autres bâtiments de guerre.

Cependant quoique les Anglais eussent été assez heureux pour se présenter devant la capitale du Danemarck avant qu'elle pût espérer du secours de la part de ses deux alliés, avant même que tous les préparatifs de défense fussent exécutés, l'ennemi devait s'attendre à de grands obstacles et à une héroïque résistance. L'opération en elle-même était des plus hasardeuses, et elle n'eût peut-être pas amené le triomphe de l'armée navale anglaise, si Nelson eût montré moins d'audace et les Danois autant de constance que de valeur.

Il faut savoir que Copenhague est en grande partie couvert par un banc de sable (le Middele-Ground) ; que des batteries flottantes ancrées et liées entre elles étaient placées entre le banc et la ville dans une longueur de six cents toises, et portaient soixante-dix pièces d'artillerie ; que cette formidable batterie se trouvait flanquée par des vaisseaux de guerre, des frégates, des bâtiments rasés faisant office de nouvelles et nombreuses batteries flottantes ; ligne d'embossage difficile à tourner, dangereuse à attaquer de front, et qui fût devenue inexpugnable si les flottes russes et suédoises l'eussent complétée. La droite cependant n'était pas suffisamment couverte : Nelson, plus entreprenant que Parker, osa tenter de

(1) Les 29 et 30 mars 1801.

(2) Le 29 mars.

Digitized by Google

l'insulter, de doubler les bancs et ses défenses. Risquant le sort de sa division, il parvint à s'emparer de la grande batterie flottante, et, quoique plusieurs vaisseaux fussent désemparés, que d'autres eussent échoué sur le Middele-Ground, et que l'amiral Parker donnât l'ordre de cesser le combat, l'intrépide vainqueur d'Aboukir, obligé d'obéir, n'en envoya pas moins au gouvernement danois une audacieuse invitation d'éteindre ses feux, menaçant, en cas de refus, de faire sauter sa prise avec tout son équipage, annonçant d'ailleurs qu'il était disposé à ménager la ville. D'après cette double notification un armistice est signé pour trois mois, aux clauses et conditions que sa rupture devra être annoncée quinze jours d'avance; bien entendu que le reste du royaume demeurerait attaquable par les forces anglaises. Cette convention, conclue le 4 avril 1801 et qui préservait Copenhague des craintes du bombardement dont il s'était cru menacé, tirait aussi les Anglais d'une situation extrêmement critique, et donnait aux Danois le temps et les moyens de renforcer et de compléter leur système de défense, ce dont ils s'occupèrent avec activité; mais les Anglais n'en parvinrent pas moins à priver les Danois de toute espérance de secours de la part de leurs alliés; les immenses forces qu'ils avaient dans la Baltique leur en donnaient le pouvoir. Un événement plus favorable alors à leurs intérêts seconda leurs vœux; c'était la mort de Paul I^{er} et l'annonce d'une direction nouvelle dans la politique russe; car, dès le 5 avril, et avant qu'on pût savoir à Saint-Pétersbourg les événements de Copenhague, les matelots anglais prisonniers en vertu de l'embargo étaient déjà délivrés par ordre de l'empereur, et la commission de séquestre relative au commerce anglais en Russie dissoute. Parker s'était avancé jusqu'à la vue de Cronstadt; à la vérité, il n'aurait pu ni osé en insulter la formidable défense, ni chercher, sans se perdre, à pénétrer dans le canal long, étroit, semé d'écueils et défendu par sept cents bouches à feu, qui conduit à ce port de commerce et de guerre; mais il n'eut pas la périlleuse nécessité de le tenter, ni Alexandre la honte de céder à des menaces; car, à l'abri de toute crainte, il put librement traiter selon les vœux et les intérêts de son peuple; aussi le déclara-t-il le 20 avril. L'ambassadeur anglais, lord Saint-Hélène, arriva le 29 mai et signa le 17 juin une convention portant: Art. 2. Prohibition de contrebande de guerre; avec l'une ou l'autre des deux puissances belligérantes, mais libre commerce avec chacune d'elles. Art. 3. Droit de visite, réservé, art. 4, aux vaisseaux de guerre seuls pour les bâtiments même sous escorte. La Suède, le Danemarck, doivent recouvrer, art. 9, leurs navires saisis et les colonies qu'ils auraient perdues. Cette convention, qui assurait les intérêts de la Russie et de ses alliés, fut de nouveau confirmée le 20 octobre par des articles additionnels dont les stipulations étaient que: 1° dans le cas de détention mal fondée des dédommagements seraient alloués aux navires détenus; 2° que dans celui de plaintes sur les jugements rendus à cet effet double évocation aurait lieu, en Russie au sénat, et en Angleterre au conseil du roi; 3° que les jugements définitifs seraient réglés entre les deux cours; 4° que rien ne pourrait être décidé à cet égard avant un accord mutuel. Ces actes démontrent la bonne intelligence qui s'établissait entre l'Angleterre et la Russie, détruisait tout prétexte à une nouvelle levée de boucliers dans le Nord et présageait à Bonaparte qu'il avait un redoutable rival dans celui dont le prédécesseur eût été l'instrument et peut-être la victime de son ambition.

Quant aux Suédois, ils avaient été contraints à signer la paix et à reconnaître comme droit acquis, ce dont la convention de Copenhague les eût saurés en principe, c'est-à-dire ce droit oppressif de visite contre lequel l'imprudente irascibilité de l'empereur Paul, poussé alors par la France, les avait forcés de s'armer. Le comte de Bernsdorf, quoique ministre des affaires étrangères, jouant alors le rôle de négociateur à Londres où il était arrivé le 15 mai, y signait un traité au nom du gouvernement danois, qui, dès le 17, leva l'embargo mis sur les navires anglais et retira, le 20, des villes de Lubeck et d'Hambourg, à la demande de la Prusse, les corps de troupes par lesquels il les avait fait occuper. En vertu de tous ces traités, et de celui signé avec la Russie, les Anglais rendirent aux Danois et aux Suédois les îles de Sainte-Croix, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Thomas, dont, en cinq jours, ils s'étaient emparés dans l'archipel américain.

A l'égard du roi de Prusse, malheureusement engagé dans cette querelle qui ne le regardait en rien et placé par la faiblesse de Haugwitz sous la double influence de la France et de la Russie, il avait, dès le 30 mars, adressé au conseil royal de l'electoral de Hanovre une déclaration annonçant qu'en vertu de la convention du 16 octobre 1800, à laquelle il avait accédé, et après de fréquentes réclamations adressées au gouvernement anglais et constamment repoussées par lui, « Il se voyait forcé, conformément » à ses obligations contractées, non-seulement à » fermer les embouchures de l'Elbe, du Weser et » de l'Ems, mais aussi à prendre possession des » États appartenant à Sa Majesté Britannique comme » électeur de Brunswick-Lunebourg; qu'il exigeait » que l'armée hanovrienne fût congédiée et que les

Digitized by Google

» officiers de cette armée promissent par écrit de » ne point servir contre Sa Majesté Prussienne, que » les troupes fussent à la charge du pays, promet- » tant que rien ne serait changé dans l'administra- » tion ni dans les relations des administrateurs avec » le roi d'Angleterre. » Une convention à cet effet avait été signée le 3 avril, l'occupation s'était opérée sur-le-champ; mais elle ne cessa pourtant pas aussitôt que l'évacuation de Lubeck et de Hambourg, ce dont plus tard nous dévoilerons la cause.

Ainsi en moins de trois mois l'Angleterre avait non-seulement dissous la quadruple alliance, mais consacré par des traités ces prétentions tyranniques qui jusqu'alors ne cessèrent de lui être disputées.

Hardenberg n'avait que trop prévu la malheureuse issue de cette neutralité armée, sans unité, formée de parties incohérentes, sous un chef d'un esprit irascible, inconstant, désordonné, et conçue dans des circonstances très-différentes de celles de 1780, que l'empereur romain germanique avait lui-même signée, et à laquelle accéda jusqu'au Portugal (1), cet allié si fidèle de l'Angleterre. La France alors était puissante sur mer, depuis elle avait cessé de l'être; elle était alors en paix avec le continent et maintenant elle s'y montrait menaçante. Que d'énormes dissemblances de situation réciproque aux yeux des véritables politiques! Mais Hardenberg, parce qu'il s'intéressait au sort du Hanovre et surtout parce qu'il devait s'y intéresser, se trouvait dans une position délicate et n'avait pas d'ailleurs alors assez de crédit pour influer hautement et puissamment sur les déterminations prises ou à prendre à cet égard. Aussi fut-il contraint de dévier un moment de la ligne dans laquelle son caractère le fit constamment marcher, et de chercher un appui contre le système ruineux qui tendait à accroître les dangers de la Prusse et la domination immodérée de la puissance française. La mission du prince Adolphe d'Angleterre, qui arriva à Berlin le 4 mars, n'eut donc pas lieu sans qu'il en résultât d'utiles effets; car, quoiqu'il se rembarquât à Cuxhaven le 13 août, et que le comte de Schulembourg fût entré dès le 30 mars en Hanovre à la tête de vingt-quatre mille hommes, il fut clair, par la manière dont la Prusse se conduisit durant cette occupation à laquelle la poussaient la France et la Russie qu'il lui fallait également ménager, comme par la conduite à son égard de l'Angleterre qui n'insulta point son pavillon; par le concert amical qui ne cessa de régner entre le roi de Prusse et le prince anglais; par les relations non interrompues des deux cabinets de Londres et de Berlin; par la demande enfin que la Prusse fit au Danemarck d'évacuer Hambourg et Lubeck, qu'une convention secrète entre les deux gouvernements avait eu pour objet d'empêcher la France d'occuper elle-même l'électorat ainsi qu'Oldembourg et Bremen. Aussi, dès que les préliminaires de paix eurent été signés par la France et l'Angleterre, cette occupation militaire cessa-t-elle; le cabinet de Berlin la notifia le 11 octobre et elle fut effectuée le 25; conduite que le premier consul pénétra facilement, ce qui l'irrita de nouveau contre la Prusse et principalement contre le ministre Hardenberg qu'il soupçonnait d'avoir conseillé ou facilité cette négociation.

Quant à Bonaparte, vivement irrité de l'échec éprouvé par les États du Nord, dont il voyait les ports ouverts au commerce anglais, et de sentir toutes les craintes du gouvernement britannique relativement à l'Inde totalement dissipées par la mort de l'empereur Paul et le non-succès de la mission de Duroc, il ne songea plus qu'à assouvir sa vengeance sur une des plus faibles puissances du Midi qui n'avait aucun moyen de s'y soustraire.

Du Texel au golfe Adriatique il n'y avait plus que le Portugal où le commerce britannique pût verser ses marchandises, que la contrebande faisait écouler ensuite dans toute la Péninsule. Antérieurement au consulat le gouvernement français avait bien eu le projet d'envahir ce pays qu'il nommait un comptoir anglais et avait tenté d'armer contre lui l'Espagne, en promettant secrètement à don Carlos le trône de France, qu'un autre parti faisait briller aux yeux de la maison d'Orléans; mais il avait éprouvé une résistance que jusqu'alors on n'avait pu vaincre de la part d'Urquijo, membre très-influent du cabinet espagnol. Entrons préalablement ici dans quelques détails sur ce personnage remarquable et sur les moyens que Bonaparte mit en œuvre pour s'en debarrasser.

Mariano Louis Urquijo, ministre des affaires étrangères, s'était constamment refusé à la guerre; aussi le directoire l'avait-il regardé comme un agent de l'Angleterre, car on n'a jamais voulu croire en France qu'un ministre étranger pût être guidé par une opinion indépendante et pure de toute vénalité. Bien différent du chevalier d'Azzara, dont l'esprit orné, mais versatile et inquiet, n'avait jamais pu être fixé par la culture des sciences, des lettres et des beaux-arts, et qui, voulant faire effet et se mêler de tout, seconda si puissamment à Rome les intérêts de la France, puis, affamé d'intrigues, se fit l'agent d'une nouvelle faction, Urquijo s'était montré le digne élève du comte d'Aranda qui jadis

(1) 1783.

Digitized by Google

l'avait sauvé des rigueurs de l'inquisition; il avait rappelé Olavidès, condamné par elle, et tenu en respect le clergé qui ne le lui pardonnait pas; il avait ouvert l'Amérique méridionale aux savantes explorations du célèbre Humboldt, et cherché à raviver le commerce et l'industrie, les sciences et les arts.

Urquijo redoutait l'esprit dominateur du premier consul dont il avait promptement deviné l'ambition, et cependant, en septembre 1800, il signa avec Berthier le traité qui créa le royaume d'Étrurie et céda à la France cette île d'Elbe, depuis si fameuse, où s'étaient jetés quinze cents Anglais et Toscans qui s'y défendirent héroïquement jusqu'à la paix.

Urquijo, homme très-habile, très-adroit, et sincèrement attaché à son pays, était revêtu des formes les plus aimables, mais prodigieusement ambitieux et beaucoup trop caustique. Il s'était permis sur le compte de Godoï et de sa protectrice des sarcasmes que ni l'un ni l'autre ne lui pardonnaient. Lors donc que le premier consul voulut écarter ce ministre qu'il regardait comme son ennemi, son ambassadeur Alquier eut peu de peine à entraîner le favori dans une intrigue dont le résultat fut l'exil d'Urquijo à Bilbao. Dès lors la cour et le ministère espagnol furent entièrement sous le joug de Bonaparte qui eut champ libre pour entraîner cette puissance dans une guerre à son profit contre un État encore soustrait à sa ruineuse et despotique alliance.

Ainsi que nous venons de le dire, le directoire avait bien projeté une invasion en Portugal; aussi rompit-il la paix déjà signée avec le chevalier d'Araüjo en 1797 et repoussa-t-il, en 1798, les tentatives de rapprochement faites sous les auspices de la cour d'Espagne; il renvoya même don Diégo de Norunha, ambassadeur portugais à Madrid, déjà arrivé à Paris pour traiter avec le gouvernement français; mais d'abord l'invasion de la Suisse, du Piémont et de Naples, puis les désastres de la campagne de 1799, l'anarchie enfin qui dévora la France, détournèrent de cette expédition un gouvernement devenu totalement impuissant à résister aux ennemis qu'il avait déjà sur les bras.

Quant à Bonaparte, heureux triomphateur à Marengo et plus formidable encore depuis la victoire d'Hohenlinden, il reprit à cet égard les projets du directoire, dont il blâmait et suivait la perfide et ambitieuse politique. Le genre de séduction employé avec l'Espagne par les Pentarques ne pouvait plus avoir lieu de la part de celui qui ne voulait relever le trône de France que pour y monter. Aussi leurra-t-il le cabinet de Madrid d'un riche accroissement de territoire; et c'est ainsi qu'il parvint à le jeter dans une guerre vraiment sacrilége; car le roi d'Espagne était petit-fils de Philippe V, et le régent de Portugal, arrière-petit-fils de ce même prince, était de plus gendre de Charles IV, et avait en outre droit à la reconnaissance de ce monarque en raison des services qu'il lui avait rendus si généreusement au début de la guerre de 1793. Cette guerre, où le Portugal n'était qu'un auxiliaire désintéressé, avait livré son commerce aux corsaires français qui lui firent éprouver une perte de plus de deux cents millions, et il eût risqué de se voir enlever ses riches colonies, s'il ne l'eût continuée à l'impérieuse demande de l'Angleterre, au moment où il fut si lâchement abandonné par l'Espagne, qui, le 22 juillet 1795, fit sa paix avec la république sans y stipuler les intérêts de son allié. Nous avons vu celui-ci tenter de faire cesser, en 1797 et 1798, cet état de choses où il avait tout à perdre et rien à gagner; mais les deux cabinets du Luxembourg et de Saint-James s'y opposèrent également, et tandis que la France menaçait le commerce portugais autant que le pouvait sa faible marine, les Anglais mirent garnison dans Lisbonne, s'emparèrent des forts, et procurèrent du moins au Portugal trois années de tranquillité que le commerce britannique rendit prospères. Aussi, toutes les déclamations de Bonaparte sur la honte, pour ce royaume, de n'être en quelque sorte qu'une colonie anglaise, demeurèrent-elles sans effet contre le sentiment du bien-être et de la sécurité qu'éprouvait le cabinet de Lisbonne, couvert, surtout, ainsi qu'il l'était encore par l'Espagne en paix avec lui comme avec la France.

Le premier consul, ayant donc réussi par les moyens que nous venons de développer à armer le beau-père contre le gendre, rassemble lui-même une armée de vingt mille hommes à Bordeaux tandis que l'Espagne met la sienne en campagne sous le commandement de Godoï, duc d'Alcudia et prince de la Paix, homme dépourvu de tous talents militaires.

Le gouvernement portugais est sommé de fermer ses ports aux Anglais; il s'y refuse, et le commandant de la puissante armée britannique réunie alors à Gibraltar propose du secours au prince régent, à condition que ses troupes seront sous les ordres d'officiers anglais; la fierté portugaise s'en offense et prive ainsi son pays du seul moyen qu'il eût eu pour résister aux forces réunies de l'Espagne et de la France, au moment même où la cour de Madrid publiait sa déclaration de guerre. Ce manifeste, daté du 27 février 1801, est curieux par la basse cupidité qui le dicta et les grossiers

Digitized by Google

mensonges qu'il renferme. C'étaient de prétendues injures; des lésions d'intérêts; la nécessité de protéger ses sujets (qui n'étaient nullement attaqués par ceux qu'on venait combattre); enfin l'intention d'assurer la tranquillité de l'Europe, l'espoir de contraindre le Portugal à une paix avec la France qui, au fait, s'était refusée deux fois à cette pacification. Voilà ce qui forçait Sa Majesté Catholique à renvoyer l'ambassadeur portugais, à rappeler le sien et à unir ses forces à celles de la république française; déclaration la plus infâme qui fût émanée du cabinet de Madrid, depuis celle où il qualifia *bandits royalistes* les insurgés du Midi réfugiés sur le territoire espagnol, en les livrant aux républicains qui les fusillèrent.

Le régent de Portugal répondit à ce manifeste, le 26 avril, par une proclamation dans laquelle il rappelait à ses peuples le bonheur et la tranquillité dont ils avaient joui depuis 1792, grâce à la vigilance et à l'équité de son gouvernement, tandis que le reste de l'Europe était subjugué et dévasté. « L'Espagne, y était-il dit, veut envahir le royaume, » en exigeant l'occupation par ses troupes de tous » les ports du Portugal; mais une nation qui ré» sista aux Romains, conquit l'Asie, ouvrit la route » des mers lointaines, s'affranchit du joug étran» ger, ne cessa de maintenir son indépendance » contre un voisin puissant, saura, par son in» domptable courage, fidèle à l'honneur que ses » aïeux lui transmirent, résister à cette injuste at» taque. » Phrases pompeuses qui eussent exigé un solide appui dans de formidables préparatifs militaires, et on les négligea. Sept mille hommes, et quelques faibles bataillons anglais ne suffisaient point au salut d'un État dont l'armée indisciplinée et manquant de tout était commandée par des généraux sans talents et des officiers de la dernière médiocrité; aussi l'armée espagnole, dont la composition ne valait guère mieux, étant rapidement entrée en Portugal, avant même que l'armée française eût pénétré en Espagne, dissipa-t-elle facilement les troupes portugaises. Elle occupa successivement Arroucha, Elvas, Campo-Major, se fit ouvrir les portes d'Olivença et de Jurumenka, et se trouva en cinq jours à la vue d'Abrantès, ayant conquis tout l'Alentejo, sans avoir éprouvé la plus légère résistance. Le prince régent se vit ainsi forcé à demander un armistice pour traiter de la paix; il fut signée à Badajoz le 6 juin, à condition que la place d'Olivença et son territoire demeureraient à l'Espagne; que les ports du Portugal seraient fermés aux Anglais; que l'ancienne alliance des deux États serait renouvelée, mais modifiée conformément à celle existante entre la France et l'Espagne.

Ce traité si hâtivement conclu excita de vives réclamations de la part des deux grandes puissances alors en guerre l'une contre l'autre; l'envoyé anglais se plaignit amèrement de n'avoir pas été consulté; Bonaparte aussi trouva mauvais qu'on eût agi sans son aveu et refusa de ratifier ce traité, quoiqu'il eût été approuvé par Lucien, son frère et son ambassadeur: il donna pour prétexte que l'Espagne n'avait point exigé, selon l'accord préalable entre les deux gouvernements, l'occupation des places portugaises par les troupes françaises, et la cession d'une grande partie du Portugal jusqu'à la paix générale; colorant encore ces refus de considérations politiques relatives aux intérêts mutuels de la France et de l'Espagne. Son beau-frère Leclerc eut donc ordre de marcher sur Lisbonne. Le prince régent chercha sérieusement alors à défendre son pays et sa capitale; il porta à Abrantès son armée, forte de vingt-cinq mille hommes, sous le commandement du comte de Gortz; mais l'Espagne ayant offert et fait accueillir sa médiation, Lucien Bonaparte signa, le 29 septembre, à Madrid un traité qui fit sa fortune et celle de Leclerc; ce traité stipulait: 1° paix perpétuelle et bonne intelligence entre les parties contractantes; 2° fermeture aux Anglais des ports portugais; 3° engagement de ne fournir aux ennemis de la France ni vaisseaux, ni argent, ni vivres ou munitions; 4° nouvelle et plus favorable ligne de démarcation sur les frontières de la Guiane française, et, par explication de cet article, cession de soixante milles de territoire dans cette partie de l'Amérique du Sud; 5° en attendant la signature du traité de commerce, rétablissement des agences commerciales et jouissance en faveur des négociants français du tarif des douanes comme nation des plus favorisées. Ce traité, tenu secret, renfermait des stipulations plus secrètes encore; car le Portugal s'obligeait de payer à la France vingt-cinq millions, et le négociateur avait, de plus, obtenu pour son propre compte des sommes considérables qui, réalisées en diamants, faute de monnaie, montèrent de cinq à six millions. De leur côté les Anglais, qui s'étaient empressés de retirer leur escadre et leurs troupes, venaient par représailles, de s'emparer le 23 juillet de l'île de Madère, que le commandant portugais remit sans difficulté au colonel Clinton.

Tandis que ces choses se passaient au midi de l'Europe et que, par le traité de Madrid du 21 mars précédent, le royaume d'Étrurie avait déjà été érigé, le cabinet espagnol cédait la Louisiane à la France, par un autre traité signé à Saint-Ildephonse le lendemain de la paix du Portugal (1), traité qu'on eut

(1) Le 1er octobre 1801.

soin de tenir secret, à condition que cette colonie retournerait à l'Espagne dans le cas où le gouvernement français ne la conserverait point (ce qui n'empêcha pas Bonaparte de la revendre quatre-vingt millions aux États Unis (1)); à condition encore (clause verbale qui fut niée depuis) que, pour prix des cessions faites par le cabinet de Madrid, les duchés de Parme et de Plaisance seraient incorporés au royaume d'Étrurie.

De ce moment le premier consul parut presque exclusivement occupé d'un projet d'invasion en Angleterre à l'aide de la flottille de Boulogne. Nelson, après avoir triomphé dans la Baltique, était venu échouer dans ses attaques contre ces légères embarcations les 4, 15 et 16 août; mais il n'en soutenait pas moins l'impossibilité où le premier consul serait de traverser la Manche sans se perdre, ou de débarquer ses troupes sans les sacrifier. Un travail relatif aux moyens de défense fut alors présenté au conseil du roi, et voici l'extrait de ce mémoire écrit avec une remarquable impartialité. « Quelque immenses que soient le développement militaire de la marine anglaise, la multiplicité de ses stations, l'activité et l'habileté de ses marins, pour lesquels on peut dire qu'il n'y a plus d'hiver, il est totalement impossible de bloquer hermétiquement les ports de France et d'empêcher deux flottes sorties de Brest et du Texel de prendre la mer, chargées de troupes, et d'opérer des descentes en Irlande et en Ecosse. Sans doute, si l'on pouvait les atteindre et les combattre au large, on leur ferait quelque mal; mais l'Angleterre y sacrifierait des hommes sans produire de diversion utile au grand projet du premier consul.

» Quant à l'attaque qu'il médite par l'emploi d'un nombre considérable de petits bateaux partis de tant de points divers situés de Flessingue à Cherbourg, pour devenir menaçante il faudrait que toutes les sorties se fissent simultanément, premier obstacle; puis par un vent favorable et sans rencontrer les stations anglaises à qui il suffirait de les aborder pour les faire sombrer; or le vent du sud-est ou de terre permettrait à nos stations de les surveiller et de les détruire, et si le vent bat en côte, les flottilles ennemies ne pourraient appareiller. Ainsi perte certaine ou blocus complet, dans l'un ou l'autre cas. Ce n'est pas sérieusement qu'on pourrait parler ici de l'idée de traverser la Manche à l'aide de rameurs durant un temps de calme; de tels contes sont bons pour des matelots d'eau douce, mais de véritables marins s'en riraient.

» Considérons cependant la flottille réunie embossée, inattaquable dans son embossage. Eh bien! qu'elle y reste et qu'elle y pourrisse; mais la supposer partie, c'est toute autre chose; et si, par un bonheur imprésumable, elle n'était pas rencontrée et détruite en tout ou en partie par nos vaisseaux; ne trouverait-elle pas sur nos bords nos gardes-côtes (*sea-fencibles*), plus faibles peut-être, mais point encombrés de troupes, plus manœuvrables, montés de marins habiles, exercés, intrépides, qui opposeraient assez de résistance pour jeter au moins du désordre dans la flottille ennemie et donner à nos stations le temps d'arriver et d'en compléter la ruine. Supposons encore un brouillard favorable à l'expédition, il aurait l'inconvénient de ne pas durer assez longtemps peut-être pour cacher la marche de l'ennemi, de n'être pas assez étendu pour la couvrir entièrement; et, s'il la couvrait, de rendre sa marche incertaine, désordonnée; de forcer les bateaux à s'écarter les uns des autres, ou de leur faire courir le risque de s'aborder et de se détruire mutuellement. Enfin, s'ils opéraient leur débarquement en échappant à tous ces inévitables périls, quelle vigueur conserveraient des soldats entassés durant au moins vingt quatre heures, accablés en partie par le mal de mer, tout transis, obligés de se mettre à l'eau et d'y faire encore un long trajet, et, dans cet état, attaqués en détail, avant de pouvoir se former et d'avoir mis à terre leur artillerie, par des troupes fraîches d'infanterie et de cavalerie, sur un sol où les moissons auraient été incendiées, les bestiaux chassés dans l'intérieur des terres, les puits comblés, les routes rompues, les maisons ruinées, la population tout en armes, ainsi que l'ordre en a déjà été donné au patriotisme anglais qui s'y conformera, tandis que nos flottes enlèveraient à l'ennemi tout espoir de secours ou de retraite, en bloquant la côte et détruisant la flottille?

» Loin donc de craindre une invasion projetée avec de tels moyens, il est à désirer qu'un ennemi acharné et redoutable soit assez aveugle pour tenter cette opération qui flétrirait ses armes, mettrait peut-être fin à une vie héroïque, affranchirait l'Europe et serait à jamais la gloire du nom britannique. »

Tandis que Bonaparte, parodiant sur ses côtes le rôle de Guillaume le Conquérant, tenait toute l'Angleterre en alarme et avait fini par fermer les ports de l'Ouest et du Sud au commerce anglais, sauf la contrebande que le besoin de marchandises coloniales rend nécessaire et la cupidité moderne inévitable, il continuait à être essentiellement occupé de

(1) 30 avril 1803.

l'Égypte, en parlait sans cesse et en entretenait le public par de fréquents articles du *Moniteur*, injuriant ceux qui démentaient les romans débités à cet égard par lui et les siens, croyant ou feignant de croire que cette conquête si chère était une colonie française solidement établie, et ne cachant plus sur cet objet ses vues ultérieures; car il applaudit imprudemment à des discours qui n'étaient pas perdus pour des oreilles anglaises, à celui-ci, par exemple, du tribun Émile Gaudin (1) « C'est sur leurs con» quêtes dans les Indes que les Anglais appuient le » trident qu'ils ont usurpé. Pour l'arracher de leurs » mains, pour pénétrer dans ces contrées, la route » la plus sûre et la moins prévue était celle de l'É» gypte; Bonaparte le conçut. » Et il semblait lui-même répondre à cette idée quand il disait au corps législatif (2) : « Sous Menou, et par son impulsion, » se développent de nouveaux moyens de défense » et de prospérité; » se fiant ainsi à celui qu'il avait regardé comme le militaire le plus médiocre, avant qu'il flagornât sa personne et caressât sa chimère. Sur la parole aventureuse de ce général, il se flattait que Mourad-Bey appuierait de tout son pouvoir la domination française en Égypte, tandis que lord Elgin écrivait à lord Hawkesbury, en date du 9 mai 1801, que ce même Mourad-Bey avait annoncé au général Hutchinson qu'il s'empresserait de se joindre à lui dès qu'il serait dans son voisinage. En effet, Menou s'était déjà aliéné ce puissant chef des mameluks, et il est difficile de ne pas croire aux rapports des généraux anglais, car aucun d'eux ne pourrait impunément en faire qui ne fussent pas exacts, d'autant plus que la liberté de la presse les surveille et les démasquerait.

Tout était donc faux dans ce que le premier consul débitait par rapport à l'Égypte; mais comme il était accoutumé à croire possible tout ce qu'il voulait, il considérait ce qui contrariait ses vœux comme des erreurs ou des torts; aussi avait-il vivement blâmé la convention d'El-Arich et si nous remontons ici vers l'époque où elle eut lieu, c'est que les détails dans lesquelles nous allons entrer démontrent à la fois les intentions de Kléber en la signant, et la fausseté des publications sur ce sujet; puis c'est une introduction nécessaire à l'esquisse de la dernière campagne d'Égypte, campagne d'autant plus indispensable à tracer qu'elle était l'objet d'une universelle attention.

Il n'était indifférent pour aucun des États européens de contempler une lutte dans laquelle le triomphe des Anglais assurerait la paix continentale, tandis qu'un éclatant échec prolongerait pour eux un état de guerre dont toutes les autres puissances se ressentiraient. D'ailleurs le cabinet britannique ne pouvait raisonnablement laisser consolider une colonie française sur la seule route qui pût faire pénétrer dans ses établissements asiatiques.

C'était le général Kléber qui lui-même avait entamé les négociations pour l'évacuation de l'Égypte, « afin de rassurer les Anglais sur leurs possessions » de l'Inde et la Porte Ottomane sur les intentions » de la France; » et dans les nombreuses pièces relatives à la convention d'El-Arich, une du 30 nivôse an IX (20 janvier 1801) démontre qu'en évacuant l'Égypte le conseil de guerre, assemblé à cet effet, n'avait pour but que de faire *transporter les troupes en France*, *afin de porter aux armées de puissants renforts*, ce que les Anglais ne pouvaient raisonnablement permettre. Dans une autre du 1er pluviôse (21 janvier), le conseil, d'un avis unanime, déclare impossible de garder quatre-vingts lieues de côte et dix mille lieues carrées avec des soldats *avides de revoir leur patrie*. Après la convention signée, Sidney-Smith recommande surtout à Kleber « d'être sur ses gardes dans tous les » cas possibles, le désordre et l'indiscipline des » Turcs lui inspirant des inquiétudes; mais il se » voue à tous les soins nécessaires pour assurer » l'exécution du traité (3). » Déjà la haute Égypte était évacuée et Kléber demandait des transports anglais, quand le commodore déclara que, malgré les ordres qu'il venait de recevoir et qu'il espérait voir révoquer, *il exécuterait la convention et fournirait des passe-ports aux partants isolés*, mais qu'il les invitait à retarder leur départ, ne voulant pas tendre un piége à ses *braves antagonistes*. Puis il ajoutait : « Je dois à l'armée fran» çaise et à moi-même, de ne pas lui laisser ignorer » l'état actuel des choses, que je travaille cepen» dant à changer. » C'était le refus de ratification du gouvernement anglais. Mais l'ambassadeur russe Tamara avait envoyé des passe-ports au nom de son gouvernement, et l'amiral Keith en accordait en réponse à la demande de Poussielgue, à condition que le départ n'aurait pas lieu *en un seul corps*, et qu'on ne commettrait *aucune hostilité envers les puissances coalisées*. Nous ne répéterons point ici ce que nous avons dit sur la rupture de la convention d'El-Arich, les justes craintes et les intentions de l'Angleterre à cet égard, la noble conduite de Sidney-Smith, la victoire d'Héliopolis, l'assassinat de Kléber et son remplacement par Menou.

(1) Le 10 nivôse an IX (31 décembre 1800).
(2) Le 19 nivôse an IX (9 janvier 1801).

(3) Lettre du 30 janvier 1801.

Celui-ci avait déjà injurié le loyal Sidney-Smith en écrivant (1) à Bonaparte qu'il était de moitié avec son gouvernement dans le refus d'exécuter la convention conclue et s'en applaudissait, regardant l'Égypte comme une colonie solidement acquise. Il en parlait encore au premier consul (2) avec une exaltation romanesque, et, à travers les plus abjectes flagorneries, il annonçait ses *utiles relations avec tous les princes environnants*, ses vastes projets de culture et de commerce, et peignait au ministre de la guerre sa position brillante, ainsi que l'état prospère de l'armée (3).

Lucien avait tenté, durant sa mission d'Espagne, d'établir des relations avec l'armée d'Égypte à qui il annonçait de prompts et puissants secours, dans une lettre que sa légèreté et ses fanfaronnades rendaient curieuse (4). En effet le premier consul cherchait à lui en faire parvenir, quoique la France eût, depuis le début de la guerre, perdu soixante vaisseaux de ligne, cent trente-sept frégates, cent quarante et un autres bâtiments armés, et environ quatre-vingt mille matelots. Une escadre de sept vaisseaux de haut-bord, deux frégates et un aviso, portant cinq mille hommes et des munitions, appareille cependant de Brest le 7 janvier 1801 sous les ordres de l'amiral Gantheaume, échappe à la flotte anglaise de la Manche, et passe le détroit de Gibraltar sans que l'amiral Waren puisse s'y opposer; mais ayant capturé deux frégates et un cutter, Gantheaume apprend que l'Égypte est étroitement bloquée et se réfugie à Toulon. Il en sort le 20 mars; mais poursuivi par l'amiral Waren il y rentre, en ressort, et, après avoir été infructueusement employé au siége de Porto-Ferrajo, cherche à atteindre Alexandrie, ce qu'il reconnaît être impraticable. Il tente alors de débarquer à l'ouest, sur la plage de Bengazi; mais un armement hostile et général des habitants arabes et l'approche de lord Keith le forcent de remettre à la voile, et il rentre à Toulon en juillet. Cependant la frégate *l'Héliopolis* parvient à pénétrer dans le port, et *l'Égyptienne, la Regénérée, le Lodi,* ainsi que quelques petits bâtiments, y entrent successivement, apportant hommes, armes et munitions; mais c'était Menou qui avait succédé à Kléber.

Menou n'était pas sans esprit, mais le genre de son esprit ne fut jamais bon à rien; entêté comme tout théoricien sans pratique, il savait beaucoup mais mal, (c'était le veritable Margite d'Homère), il faisait ce qu'il croyait bien, le défaisait pour mieux faire, puis changeait, de peur de ne pas avoir fait assez bien. Il embrassa l'islamisme croyant se rendre cher aux musulmans, qui méprisèrent comme renégat celui qu'ils n'eussent que haï en qualité de chrétien, tandis qu'il devint ridicule aux yeux du soldat, près duquel aucune gloire militaire ne le réhabilitait. Voilà le général qu'avaient à combattre les Anglais, qui le prisaient à sa juste valeur.

Menou n'avait répondu qu'énigmatiquement aux notes de lord Elgin; il repoussa les ouvertures de négociations faites par le grand visir, empêcha tout rapprochement de la France avec l'Angleterre, en ne parlant de l'Égypte que comme d'une propriété française, fatigua ses troupes par des mouvements sans objet, ferma l'oreille aux avis de Mourad-Bey, qu'il s'aliéna, mécontenta ceux dont il avait le plus besoin, et choqua même les coutumes de ceux dont il avait adopté le culte. Il accroissait journellement ainsi le nombre de ses ennemis, quand il fut surpris, au sein de la plus stupide sécurité, par l'invasion simultanée des Anglais et des Ottomans.

Cette expédition, plus anglaise que turque, et qui, pour la première fois, allait réellement montrer à l'Europe ce qu'était ou pouvait devenir une armée de terre britannique, avait été conçue et ordonnée par l'ancienne administration dont Pitt fut le chef. Aussitôt la prise de Malte et l'annonce d'une inévitable rupture avec les puissances du Nord, le plan en avait été agité dans le cabinet de Saint-James. Deux personnages de la plus haute importance, le roi Georges et Pitt, semblèrent d'abord s'y opposer; mais Dundas, depuis lord Melville, lutta si vivement en faveur de cette belliqueuse idée, qu'il finit par l'emporter sur les répugnances et les craintes du conseil; et des ordres furent aussitôt adressés à cet effet à Abercromby, commandant le corps de troupes rassemblées alors à Gibraltar. Ce général s'était distingué en 1793 à l'attaque du camp de Famars, devant Dunkerque, au Catteau-Cambresis et à Valenciennes; il avait pris en deux jours le fort Saint-André dans l'île de Bommel-Waare, et s'était brillamment conduit dans la honteuse campagne du Helder. Hutchinson, qui devait commander sous lui, avait fait ses études militaires à Strasbourg, suivi le duc de Brunswick dans sa campagne de 1792, et servi en Hollande près d'Abercromby qui l'honorait de son estime.

D'après les ordres reçus le 24 octobre 1800, sir Ralph Abercromby détache sir James Pulteney avec

(1) Lettre du 28 ventôse an VIII (19 mars 1800).
(2) Lettre du 2 vendémiaire an IX (24 septembre 1800), et du 10 brumaire (1er novembre 1800).
(3) Lettre du 24 septembre.
(4) Voyez pièce justificative C.

un corps de nouvelles levées pour voler au secours du Portugal; et, laissant à Gibraltar une garnison suffisante, il part le 2 novembre avec une armée de treize mille hommes, relâche à Mahon, à Malte, à Rhodes, envoie, le 1er janvier 1801, reconnaître Alexandrie, et cherche vainement à monter sa cavalerie dont les hommes seuls avaient été embarqués; il trouve l'armée turque sans organisation régulière, sans discipline, sans artillerie, munitions ni approvisionnements, sous les ordres du grand visir qui ne savait pas même le nombre de ses soldats, et ceux-ci livrés tous à l'insubordination, au pillage et à la peste. Abercromby appareille cependant le 22 février, et jette l'ancre le 2 mars devant Aboukir. Un retard, causé par la violence des vents, rendait facile aux Français de réunir leurs troupes pour s'opposer à la descente; mais le général Menou, noyé dans les détails administratifs d'une colonie qu'il allait perdre, n'en avait point été tiré par la connaissance du long séjour de l'armée anglaise à Rhodes. Le courrier du général Friant, qui, le 4, lui annonçait l'arrivée de la flotte ennemie, ne l'émeut pas davantage; au lieu de marcher en hâte avec toutes ses troupes, il les disperse sur différents points pour les opposer au grand visir, n'en envoie que fort peu vers Alexandrie, et croit avoir pourvu à tout quand il a tout compromis. Le gros temps contrariait toujours les Anglais, lorsque Sidney-Smith ayant enlevé une canonnière française, apprit et fit savoir à Abercromby qu'on n'avait encore à lui opposer que deux à trois mille hommes. Le débarquement eut donc lieu le 8, avec cinq mille hommes, sur des chaloupes dont plusieurs furent coulées bas par l'artillerie du fort d'Aboukir; et les troupes anglaises, après avoir essuyé des pertes considérables, escaladèrent la hauteur du puits, mamelon de sable mouvant et à escarpement rapide, ce qui appuya leur droite, tandis que leur gauche, ayant repoussé à la baïonnette la cavalerie qui la chargea, s'empara des hauteurs; et les Français, forts de deux mille cinq cents hommes infanterie, cavalerie et artillerie, furent contraints à se retirer, abandonnant six pièces de canon, après une perte de quatre cents hommes; celle des Anglais s'élevait à six cent cinquante-deux.

L'armée anglaise, entièrement débarquée, était de quatorze mille neuf cent cinquante-quatre hommes d'infanterie, de onze cent soixante-trois cavaliers, dont quatre cent quarante-sept montés, et très-mal montés, et de cinq cent quatre-vingt-six canonniers, en tout seize mille sept cent trois hommes de toutes armes; obligée encore, faute d'attelage, de traîner à bras l'artillerie. Heureusement pour elle que le général Menou ne se réveillait pas de sa funeste apathie, ce qui lui permit de repousser les Français qui l'attaquèrent héroïquement avec quatre mille trois cents hommes dont ils perdirent cinq à six cents, de fortifier ses positions, et de s'emparer du fort d'Aboukir. Si Menou avait possédé l'activité de Bonaparte ou de Kléber, l'expédition anglaise eût manqué; mais il s'était contenté de parodier son prédécesseur en écrivant au commandant d'Alexandrie : *Si les Anglais débarquent, rejetez-les dans la mer*. Il ne partit enfin du Caire que le 12, sans rallier à lui toutes ses troupes, n'arriva que le 18 au soir, après une marche lente et un séjour de vingt-quatre heures à Damanhour, n'attaqua que le 21, d'après un plan qui n'était pas de lui et qu'il fit échouer par l'ordre qu'il donna à la cavalerie de charger; ce qui jeta du désordre dans son infanterie qu'il fallait traverser. Cette cavalerie, qui eût achevé la victoire ou couvert la retraite, culbutée par les cordes des tentes et par des trous de trois à quatre pieds que le 42e régiment anglais avait creusés pour faire de l'eau (1), périt presque tout entière sous le feu de la mousqueterie, dans deux charges intrépidement exécutées. Les Français, repoussés sur tous les points, se retirèrent : ils étaient au nombre de neuf mille sept cent quarante hommes, dont treize cent trente de bonne cavalerie; et l'armée anglaise, forte de onze mille sept cent trente-neuf, n'ayant que quelque cavaliers mal montés et qui n'étaient employés qu'en vedettes. Les premiers laissèrent sur le champ de bataille douze cent soixante tués, et les Anglais perdirent en tués ou blessés quatorze cents hommes; mais Abercromby, frappé à mort, survécut peu à sa blessure (2).

Cette victoire de Canope remplit de joie les Arabes, qui, sans aimer les chrétiens anglais plus que les chrétiens français, préféraient ceux qui ne devaient point rester possesseurs du pays à ceux qui prétendaient s'y établir.

Nous ne suivrons pas ici les opérations timides et lentes du général Hutchinson, nouveau commandant de l'armée anglaise, que les Ottomans rejoignirent le 25 avec six mille Turcs ou Albanais, et qui furent renforcés plus tard par le général Blaird, amenant de l'Inde six mille hommes, en grande partie mahométans, disciplinés à l'européenne. Hutchinson, mal secondé par les Ottomans, n'ar-

(1) Les Français, dans leurs relations, disent que ces trous étaient des chausse-trapes qui couvraient la ligne anglaise.

(2) Il mourut le 29.

Digitized by Google

riva à Gizeh que le 21 juin, trois mois après la victoire de Canope, et le commandant du Caire, Belliard, capitula le 28. Cependant Menou qui croyait tenir toute l'armée anglaise en échec devant Alexandrie bloquée seulement alors par le corps du général Coote, fort de cinq mille hommes, dont quinze cents étaient affligés d'ophthalmie et le reste menacé de la peste, ne pourvoyait à la défense d'aucune de ses places, ne dirigeait aucune attaque contre un ennemi faible, maltraitait ses généraux, ses administrateurs, les savants qui avaient suivi l'armée, et, dans sa lâche inertie, criait à la trahison pour chaque échec éprouvé par ceux qu'il avait compromis. Il fit arrêter et embarquer les généraux Reynier et Damas, au grand désespoir de l'armée, voua à l'exécration publique le chef de brigade Cavalier, qu'il avait aventuré dans le désert avec trois cent trente hommes, en agit de même à l'égard du brave général Belliard, qu'il dénonça à Bonaparte et à l'armée comme un traître, et cela dans un ordre du jour terminé ainsi : « Braves soldats, nous nous défendrons jusqu'à la mort. » Mais il fallut enfin capituler. Il entra donc en négociation, employa ruses sur ruses pour gagner du temps, ce qui ne faisait qu'empirer sa situation, fut sur le point de livrer aux Anglais les travaux scientifiques de la commission d'Égypte, signa une capitulation le 31 août et remit Alexandrie le 2 septembre, mais n'en écrivit pas moins à son frère une lettre qui fut interceptée en mer, où il parlait de ses hauts faits en vrai capitan de comédie (1).

Pourrions-nous quitter ici l'Égypte sans rapporter un trait atroce et trop caractéristique du gouvernement turc? La Porte depuis longtemps redoutait la puissance des beys. En 1748, le pacha, voulant les détruire, en ordonna le massacre au moment où ils se rendaient au divan. Dix-sept périrent, les autres s'échappèrent. Ibrahim Caya chercha à rétablir leur autorité; on s'en défit par le poison. Mais Aly-Bey, non moins ambitieux et plus habile, se déclara indépendant. Il fut trahi par Ismaël-Bey et Mourad-Bey, qui le chassèrent vers la Syrie, où il se réfugia près de Daher, rebelle à la Porte. Aly-Bey, secouru par les Russes qui cherchaient à se ménager des alliés contre le sultan, reparut sur la scène. Cet homme, surnommé le Grand, pénétra donc de nouveau en Égypte, y fut blessé, pris et mourut au Caire. Mourad-Bey lui succéda comme chef de sa faction, chassa ses ennemis du Caire et s'empara du gouvernement qu'il partagea avec Ibrahim-Bey. Ces deux chefs se défendirent vigoureusement contre les Français, n'y acquirent que de la gloire, perdirent beaucoup de monde et furent réduits, Mourad-Bey à se réfugier dans la haute Égypte, Ibrahim à se retirer vers la Syrie, d'où il accompagna le grand visir lors de sa première invasion, et ce fut lui qui, durant la bataille d'Héliopolis, parvint à pénétrer dans le Caire avec trois mille hommes, et s'y défendit longtemps contre Kléber victorieux. Quoique vieux, il n'en suivit pas moins les Turcs dans leur seconde invasion et leur rendit d'utiles services. Il courtisait la faveur du visir, dont pourtant il se défiait, mais qui lui faisait espérer de le nommer scheick-el-belled. Quant à Mourad-Bey, homme d'un grand et noble caractère, qui eût aimé la domination française dans la basse Égypte, pourvu que la haute demeurât sous la sienne; qui, après la victoire de Kléber, s'était allié à ce général et redoutait par conséquent le gouverneur turc, il était tellement mécontent de Menou, qu'il méprisait, que quand il mourut il allait se joindre aux Anglais et s'appuyer de leur protection. Pour Osman-Bey, qui se regardait comme le successeur de Mourad, il éprouvait à l'égard des Ottomans une vive méfiance qui ne fut que trop justifiée par l'événement; car, au moment où, avec nombre d'autres beys, il naviguait pour se rendre à bord du vaisseau de sir Richard Bickerton, sur la barque du capitan-pacha, en octobre 1801, celui-ci la quitta sous prétexte d'aller recevoir d'importantes dépêches arrivées de Constantinople, et à peine ces malheureux furent-ils seuls que des chaloupes canonnières chargées de soldats les assaillirent. Ils se défendirent vigoureusement; mais accablés par le nombre, ils furent tous massacrés ou traînés en prison. Osman, ainsi que deux des siens, survivait à cette lâche trahison. Dès que le général Hutchinson fut instruit de leur sort, il envoya le brigadier général Stuart avec son régiment vers le camp turc, pour exiger que les mameluks lui fussent remis. On hésita; mais il fallut céder. Les prisonniers furent donc sauvés et les morts enterrés avec tous les honneurs militaires. Le visir avait sans doute l'ordre de son gouvernement de se défaire des redoutables mameluks et d'abolir totalement leur puissance; car, voulant profiter à cet effet du triomphe des troupes anglaises, en même temps qu'il commettait à Alexandrie cet horrible attentat, le grand visir trompait, par des démonstrations amicales, ceux qui se trouvaient alors au Caire ; il les attira près de lui le 20 octobre les fit massacrer ou emprisonner. Sélim-Bey, s'étant cependant échappé avec quelques-uns des siens, parvint avec peine à Gizeh, où le colonel Ramsay le recueillit; et Hutchinson chargea le même brigadier Stuart d'aller exiger la remise des mameluks prisonniers. Rendus le 16 novembre, ils demeuré-

(1) Voyez pièce justificative D.

Digitized by Google

rent sous la protection de l'Angleterre, qui les eût sacrifiés en évacuant trop promptement l'Égypte.

C'était le 27 juin que le Caire avait capitulé; la remise d'Alexandrie eut lieu le 2 septembre; tout un mois s'était passé sans qu'on en fût instruit. Bonaparte cependant le soupçonnait, puis il en acquit la certitude; et jamais événement ne produisit sur lui une aussi douloureuse impression : il cacha d'abord cette nouvelle si accablante pour ses intérêts et son orgueil; mais voulant, avant de la publier, se parer d'une apparence de triomphe qui détournât l'opinion publique, il se hâta de conclure avec l'Angleterre une paix si généralement désirée.

Avant néanmoins d'entrer dans les détails des négociations qui l'amenèrent, remontons ici à ceux des diverses tentatives faites à cet égard depuis le début du consulat; car on y verra exposer des principes qui seront confirmés plus tard par des faits patents.

Nous avons déjà indiqué les notes et contre-notes de décembre 1799 et de janvier 1800, et parlé sommairement des discussions qui s'ensuivirent au parlement britannique. Exposons ici les principes sur lesquels les ministres anglais fondèrent alors leur refus de traiter.

Dans son discours sur l'adresse à Sa Majesté (1), lord Grenville, à la chambre haute, disait : « Aussi » longtemps que l'on verra continuer en France le » système auquel nous devons le commencement de » la guerre, système d'oppression et d'agrandisse- » ment, la seule défense que nous pourrons adop- » ter sera une résistance déclarée, vigoureuse et » soutenue avec persévérance..... Sa Majesté four- » nissait au gouvernement une heureuse occasion » de déclarer franchement l'abandon des principes » jacobins et de les désavouer. Au contraire, il » semble les adopter, en assurant que la révolution » a sans cesse proclamé : 1° son amour pour la paix; » 2° sa renonciation à toute conquête; 3° son res- » pect pour l'indépendance des autres nations. » L'histoire répond à cette triple assertion. Que dire » encore de cette phrase si entortillée de M. de Tal- » leyrand : *La France a porté partout ses armes* » *défensives?* » Puis il récapitula comme moyen de défiance, à l'égard de Bonaparte, la violation des traités faits avec la Sardaigne, la Toscane, Modène, Venise, Rome, Gênes et la Suisse; la prise de Malte et de l'Égypte en pleine paix, et finit par démontrer les inconvénients de négociations à l'ombre desquelles Bonaparte ravitaillerait Malte et l'Égypte au détriment de l'Angleterre et de ses alliés.

Dans la séance de la chambre basse sur le même objet, le 3 février, Dundas reproduit les griefs ci-dessus exposés, mais avec moins de modération que lord Grenville; il dit que l'homme qui cherche à coloniser l'Égypte, tout en prétendant ne pas vouloir la conserver, ne doit inspirer aucune confiance, et ajoute que « durant la paix il faudrait » avoir perpétuellement les yeux non-seulement » sur les actes, mais sur les vues secrètes de son » gouvernement..... Si nous avions fait la paix à » Lille, poursuit-il, la correspondance avec les re- » belles d'Irlande n'en eût été que plus active, et » l'expédition d'Égypte n'en aurait pas moins eu » lieu..... La Prusse, quoiqu'en paix, est forcée » aux frais d'un armement formidable pour garder » la neutralité..... et en traitant, nous le serions » nous-mêmes à un développement militaire im- » mense, pour assurer notre tranquillité domestique » et l'intégrité de nos possessions lointaines. » Canning s'étonne qu'on ait pu songer à négocier avec Bonaparte en abandonnant ses alliés; Pitt rappelle en détail les actes qui attestent la conduite réciproque des deux gouvernements, parle de la surprise de Malte, de l'envahissement de l'Égypte en s'y disant *autorisé* par le Grand Seigneur, des relations hostiles avec les sociétés révolutionnaires de Londres, et se prononce contre tout traité avec un tel homme.

Une nouvelle tentative de négociations eut lieu, d'après une autorisation du premier consul, du 2 fructidor an VIII (20 août 1800), sur une lettre du ministre Thugut, annonçant une communication à cet effet de lord Minto. Nous n'entrerons point dans le contenu des nombreuses pièces produites ou reçues alors par M. Otto, car la demande d'un préalable armistice naval mit et devait mettre fin à ces communications. En effet, ce qui fait signer un armistice entre deux puissances belligérantes, c'est afin qu'aucune d'elles ne puisse, durant la négociation, faire marcher une armée contre l'autre. Sur terre, les avantages à cet égard sont réciproques, et cependant Bonaparte avait demandé pour garantie des remises de places; mais il n'en est point de même d'un armistice maritime; en l'obtenant, la France se procurait les moyens de ravitailler Malte et l'Égypte, tandis que l'Angleterre se privait de la faculté d'attaquer la France ou ses colonies : ainsi tout était à gagner pour celle-ci, et tout à perdre pour celle-là.

Mais dès la formation de l'administration nouvelle, ce fut le ministère anglais qui chercha publiquement ou en secret à se rapprocher du gouvernement consulaire; et ces négociations sont tellement importantes que nous devons les reproduire ici dans leurs principaux détails.

(1) Le 28 janvier 1800.

Digitized by Google

La révolution opérée dans le cabinet britannique forçait les ministres nouveaux à une marche diamétralement opposée à celle de leurs devanciers. Toute l'Angleterre demandait et attendait la paix ; les infructueuses attaques contre la flottille de Boulogne, qui cependant demeurait bloquée et que Nelson déclarait incapable de servir à une invasion dangereuse au salut du royaume, continuaient d'effrayer le peuple. L'administration elle-même semblait douter du succès de l'expédition d'Égypte ; il fallait donc, par tant de motifs réunis, se décider à traiter avec Bonaparte. Aussi, sir Charles Stuart engagea le Corse Messeria, que son père avait déjà chargé antérieurement de missions secrètes, à se rendre chez lord Hobart, ministre de la guerre, à qui il le présenta. Celui-ci lui proposa un nouveau voyage à Paris, pour informer le premier consul des intentions réellement pacifiques du ministère anglais. Messeria, après avoir hésité et exposé ses craintes sur la manière dont il pouvait être reçu et traité d'après le non-succès de ses premières démarches, consentit cependant à partir, et dès son arrivée demanda une audience à Bonaparte qui lui envoya Salicetti, exigeant qu'il « ne cherchât point à l'approcher personnellement, soit à Paris, soit à la » Malmaison, mais qu'il remît tout ce qu'il avait à » lui communiquer à celui qu'il lui adressait, se » proposant d'ailleurs de le rencontrer quelque » part. » Ce fut, en effet, quelques jours après, vers minuit et chez sa mère, que cette entrevue put avoir lieu. Il s'approcha alors de l'agent anglais, et l'attirant seul à l'écart il lui dit : « Qu'il eût été charmé » de le recevoir publiquement, sans le souvenir de » ce qui s'était passé lors de sa première mission ; » mais que, dès que le nouveau ministère britan» nique désirait sincèrement la paix, il devait » adresser une personne munie de pouvoirs régu» liers et suffisants à M. Otto, agent français pour la » délivrance des prisonniers de guerre. » Messeria rendit compte de sa mission à lord Hobart et reçut l'injonction de commencer les négociations avec M. Otto, déjà préparé à une telle communication ; car, au moment de quitter l'Angleterre par ordre de son gouvernement, il avait reçu de lord Hawkesbury une lettre où il était dit : « Le soussigné a reçu du » roi l'ordre de communiquer au gouvernement » français les dispositions de Sa Majesté d'entamer » des négociations pour le rétablissement de la » paix. » Le premier consul y répondit par une déclaration semblable, mais en y mettant pour condition la suspension d'hostilité, ce qui fut refusé par le ministre anglais, « pour s'en tenir à une commu» nication immédiate, pleine et confidentielle, sur » les bases et les préliminaires de la paix. » Mais un accord prompt et parfait était difficile entre deux puissances si différentes de ce qu'elles furent avant la guerre ; dont l'une s'étendait au nord et à l'est, jusqu'au Rhin et à la Meuse, ce qui lui faisait dominer la Hollande, et au midi était accrue de la Savoie et du comté de Nice, ce qui plaçait sous son influence en Italie, le Piémont, la Lombardie, la Toscane, l'État pontifical et Naples ; dont l'autre, maîtresse de l'Inde, s'était emparée d'une grande partie des colonies françaises et espagnoles de l'Amérique, du cap de Bonne-Espérance, de Ceylan, de Minorque et récemment de Malte. Cependant les pourparlers commencèrent le 14 avril 1801 ; lord Hawkesbury proposa, par un mémorandum non signé : 1° la restitution par la France de l'Égypte à la Porte Ottomane ; 2° celle par l'Angleterre à la France et à ses alliés de Pondichéri, Chandernagor, Mahé, Negapatnam, Malacca, Amboine, des îles de Banda, Cochin, Gorée, Curaçao, Sainte-Lucie, les Saintes, Saint-Pierre et Miquelon, Minorque et Saint-Marcou, sur les côtes du Cotentin, de Surinam et du cap de Bonne Espérance ; 3° une indemnité accordée par la Hollande à la maison d'Orange pour les pertes qu'elle avait essuyées ; 4° Sa Majesté ne serait point tenue à ces conditions dans le cas, où, avant leur signature, on apprendrait la reddition de l'Égypte.

Le premier consul refusa une proposition qui laissait à l'Angleterre la Martinique, Ceylan, la Trinité, et Malte surtout. Hawkesbury insista (1) sur le rétablissement du roi de Sardaigne et l'indépendance de l'Italie, sans lesquels le gouvernement britannique ne pouvait avec sécurité se dessaisir de Malte. Des notes et contre-notes, rédigées dans un style acerbe, se multiplièrent de part et d'autre ; Bonaparte, ignorant les liens secrets qui unissaient Londres et Berlin, et voulant effrayer le cabinet de Saint-James, proposa alors à la Prusse de s'introniser en Hanovre, puis de l'échanger avec la France contre les évêchés de Bamberg et de Wurtzbourg, en dépit des traités non publiés qui avaient stipulé que ces évêchés seraient donnés en indemnité au prince d'Orange, avec réversion à la Prusse à défaut d'hoirs mâles (2). On finit cependant par se rap-

(1) Le 25 juin.

(2) Les divers traités entre la Prusse et la France, dont nous avons souvent rappelé les stipulations, sont : 1° celui du 5 avril 1795, signé à Bâle par le baron de Hardenberg et l'ambassadeur Barthélemy, et celui explicatif du 15 avril ; celui supplémentaire du 17 mai de la même année ; enfin les deux traités signés à Berlin par Haugwitz et Caillard, le 5 août 1796, l'un patent et l'autre secret. C'est par ce dernier que la

Digitized by Google

procher, et Bonaparte fit la proposition suivante ; L'Égypte restituée à la Porte ; les sept îles reconnues indépendantes ; les ports de l'Adriatique et de la Méditerranée rendus au pape et au roi de Naples ; Mahon à l'Espagne ; Malte à l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, avec ses fortifications rasées. L'Angleterre garderait Ceylan ; mais tous les autres établissements hollandais rentreraient sous la domination batave, ainsi que la Martinique sous celle de la France. Deux projets contradictoires furent encore proposés, controversés, modifiés, les conférences eurent lieu dès le sept septembre, et déjà l'on commençait à s'entendre. Toutes les difficultés roulaient principalement sur le sort de Malte, que la France ne voulait point laisser en la possession des Anglais, ni l'Angleterre en celle éventuellement possible de la France. Cependant, après des débats vifs et prolongés, les préliminaires de la paix, signés le 22, arrivèrent à Paris le 24 et furent ratifiés le 1er octobre, avant que le gouvernement anglais eût été instruit de la reddition d'Alexandrie ; aussi lord Hawkesbury dit-il à Otto, le lendemain même, jour où cette nouvelle lui fut connue : *Si elle était arrivée vingt-quatre heures plus tôt, je n'aurais pas pu signer le traité*. Nous n'en citerons ici aucun article, nous réservant de rapporter les plus importants lors de la signature du traité définitif, et nous nous contenterons de faire remarquer qu'il n'y fut aucunement question du roi de Sardaigne, de la Toscane, de Naples, de Parme, de la rive droite du Rhin, de la Hollande, ni même de la liberté des neutres, abandonnée déjà par les puissances du Nord, mais que jusqu'à cette époque la France avait toujours proclamée et protégée, même dans les époques les plus désastreuses. En effet, le traité de navigation et de commerce signé à Utrecht en 1713, entre la France et l'Angleterre, avait consacré le principe de la liberté des neutres, et que le pavillon couvrait la marchandise ; et jusqu'à la paix de 1783, tous les traités avaient renouvelé cet axiome maritime inséré au traité d'Utrecht, que Bonaparte passait sous silence.

Hawkesbury se défendit fort mal du reproche d'avoir abandonné les alliés de l'Angleterre : « Naples avait désiré être affranchie de notre alliance » et demandé de pouvoir renvoyer nos vaisseaux de » ses ports pour n'admettre que ceux de la France ; » elle avait reçu des troupes françaises destinées » à agir contre nous ; que devions-nous donc au roi » de Naples ? Le Portugal était dans une position » semblable. Quant au roi de Sardaigne, il est assez » connu qu'après avoir fait la paix en 1796, il » devint l'allié de la France. » C'était mentir à sa propre conscience comme à l'équité que de faire un tort de leur faiblesse et de leur infortune à des alliés qui s'étaient compromis pour vous ! Le prince d'Orange se plaignait, mais avec modération, de l'abandon inattendu dont il était l'objet ; aussi, en quittant l'Angleterre le 13 octobre 1801, fit-il remettre à lord Hawkesbury une note dans laquelle, en rappelant les circonstances qui le firent se réfugier sur le sol britannique où il reçut, dit-il, « les » assurances de l'intérêt de Sa Majesté pour sa personne, sa famille et ses fidèles adhérents, preuves » d'intérêt si multipliées que le prince d'Orange ne » s'était pas cru dans la nécessité de réclamer formellement les engagements qui garantissaient » en 1700 le stathoudérat et les autres dignités héréditaires de sa maison... Tant que la guerre avait » duré, il n'avait jamais dû renoncer à cet espoir. » Maintenant les préliminaires étaient signés sans » que le prince d'Orange fût informé qu'il eût été » rien stipulé à son sujet ; il regardait comme un » devoir de recommander à sa sollicitude, dans le » traité définitif, ses propres intérêts et ceux de » ses compatriotes, victimes de leur fidélité. Il » se flattait que les dispositions qu'il rencontrerait à cet égard ajouteraient aux obligations » dont le souvenir ne s'effacerait jamais de son » cœur. »

Ces préliminaires où l'Angleterre cédait la plus grande partie de ses conquêtes sans qu'on eût à l'en dédommager par aucune cession ; où elle sacrifiait ses alliés et compromettait sa puissance maritime dans la Méditerranée, en évacuant Mahon et Malte, et qui devaient, selon l'art. 15 et dernier, être convertis en *traité définitif* par des *plénipotentiaires* réunis à *Amiens*, furent accueillis avec une sombre et prévoyante tristesse par tout ce que l'Angleterre avait de plus éclairé, comme un triomphe par l'ancienne opposition, avec ivresse par la populace qui traîna la voiture de Law de Lauriston, aide de camp du premier consul, porteur de leur ratification par le gouvernement français ; et dès lors Bonaparte se crut l'idole et peut-être le maître futur du peuple anglais.

La situation politique du premier consul était alors des plus brillantes, car ce même jour, 1er octobre, était signé à Saint-Ildefonse le traité par lequel l'Espagne lui cédait la Louisiane, comme celui

Prusse s'assurait des indemnités sur la rive droite du Rhin, devait s'employer à assurer à la France la rive gauche de ce fleuve et obtenait pour le prince d'Orange des dédommagements, avec le titre électoral qui devait aussi être donné au landgrave de Hesse-Cassel.

Digitized by Google

du 21 mars lui avait cédé les États de Parme. Un autre avec le Portugal (1) accroissait la territoire de la Guiane française; la Russie signait avec lui, le 8 et le 11 octobre, deux traités patents ou secrets dont nous exposerons plus tard les stipulations; et, d'après l'entremise du comte Knobelsdorf, ministre de Prusse, et du chevalier de Coral, ambassadeur d'Espagne à Constantinople, il avait été signé à Paris un traité avec la Porte Ottomane, le 19 octobre (17 vendémiaire an x, 1er de gemazy-al-abir, 1216 de l'hégire). La pacification était donc générale et tout à l'avantage de Bonaparte, qui pouvait, sous l'ombre de la paix, suivre le cours de ses conquêtes sur ses faibles voisins, et marcher sûrement au trône que son ambition convoitait.

A peine eurent été signés les préliminaires d'une paix si avantageuse pour la France, qui effrayait l'Europe plus que jamais sous le joug, inquiétait la Prusse peu rassurée sur les intentions de son trop puissant allié, et excitait les plus violentes clameurs dans le parlement britannique, que Bonaparte, sans attendre la conclusion du traité définitif, songea à reconquérir Saint-Domingue.

Cette île était jadis la plus riche et la plus fructueuse de toutes les colonies européennes; car, selon des états authentiques dont il serait superflu de donner ici les détails, elle procurait au commerce de France, tant en importations qu'en exportations, bénéfices de fret et autres, au delà de sept cent trente millions; mais une société d'*amis des noirs*, fille exaltée de celle qui sous ce nom s'était formée dans les Iles Britanniques, exploitant les principes de philanthropie qui animaient les hautes classes sociales et joignant l'hypocrisie à la persévérance, parvint, en prêchant la justice et l'humanité, à substituer des flots de sang à cette source abondante de prospérité commerciale et industrielle. Profitant à cet effet de cet amour de l'indépendance, si imprudemment manifesté par les colons devant une foule d'esclaves chez qui ils éveillaient contre eux-mêmes l'esprit de révolte, et mettant la morale aux prises avec la politique, puis l'ambition aux prises avec l'autorité, cette société n'enfanta que le meurtre, la ruine et l'anarchie. Passons ici sur les querelles des colons avec les intendants et les gouverneurs de la colonie; sur l'administration du marquis du Chilleau, celles du comte de Penier et de l'infortuné Blanchelande; sur les premières révoltes des blancs contre le gouvernement, qui, prélude et cause de celles des hommes de couleur contre les blancs, conduisirent à l'insurrection générale des noirs contre ces deux classes supérieures à eux; sur l'arrivée de nouvelles troupes imbues des idées qui agitaient la France, et sur le meurtre du colonel Mauduit par ses propres soldats. Vaincus, les colons, égarés d'abord, veulent-ils enfin se rallier à la seule autorité qui puisse les protéger encore? l'arrivée des commissaissaires Polverel et Sonthonax détermine la conflagration générale. Chefs absolus du civil et du militaire, ils règnent despotiquement, incarcèrent ou déportent à leur gré; ils pillent le Port-au-Prince, sous prétexte d'une insurrection. Effrayé de tant de ravages, le général Galbaud cherche à les chasser du Cap (2), échoue, et les commissaires, à l'aide des noirs qu'ils ont déclarés libres, brûlent cette opulente cité, ce qui occasionne une perte de deux cents millions. Les vengeances atroces qui suivent cet acte de barbarie forcent les colons de se réfugier à la Jamaïque et d'y implorer du secours. Les Anglais occupent alors Saint-Marc, Léogane, le Port-au-Prince, le Môle Saint-Nicolas, et les commissaires s'embarquent pour la France. Cependant, le mulâtre Rigaud attaque les Anglais, ce qui semble lui assurer la faveur du gouvernement français; mais le général Laveaux, qui redoute son ambition, lui oppose le nègre Toussaint-Louverture, homme remarquable par son audacieux génie, qui se défait des nouveaux commissaires, ne laisse aucune autorité au général Hédouville, expulse de l'île les Anglais, bat et chasse son rival Rigaud, après une guerre courte, mais sanglante, prend possession de la partie espagnole cédée par la paix de Bâle, rétablit la culture, donne à la colonie un gouvernement à la tête duquel il se place, et, reconnaissant la république française, envoie à sa sanction la constitution qu'il vient d'établir.

Tout commençait à renaître sous son administration quand Bonaparte fit, le 24 décembre 1801, partir, sous les ordres de son beau-frère Leclerc, l'expédition dont nous exposerons plus tard l'intention, la marche et l'issue.

Cette expédition, si hâtivement partie, fit craindre aux Anglais qu'elle ne fût destinée contre la Jamaïque; aussi la firent-ils surveiller, tant un grand nombre d'antécédents leur inspiraient de défiance sur la loyauté de Bonaparte! Celui-ci, quoique cette même expédition, en le rendant plus que jamais vulnérable, dût lui faire désirer une prompte et sûre conclusion de la paix, n'en risqua pas moins, grâce à son indomptable irascibilité, de faire échouer les négociations entamées à Amiens, par des publications officielles ou semi-officielles, outrageantes au parlement britannique, où une vive

(1) 29 septembre.

(2) Le 20 juin 1793.

Digitized by Google

opposition s'était élevée contre la pacification préliminairement signée. Le parti Pitt ne cessait d'y déclamer contre cet acte du ministère. Nelson, nouvellement élevé à la pairie, mais qui alors se trouvait déconsidéré (disgraced), depuis que pour payer une dette de jeu il avait engagé l'épée que la cité de Londres lui donna pour prix de ses brillants exploits, Nelson, ayant besoin d'effacer cette tache par de nouveaux services, se prononçait hautement contre la paix, exposait d'une part la puissance de l'État, de l'autre la crainte de sa dégradation, et se faisait à cet égard des prosélytes dans le sein et hors de la chambre, en flattant l'orgueil britannique. A la veille même du jour où cette paix si désirable allait être signée, on n'en lisait pas moins dans le *Moniteur* (1) : « On ne trouve dans les discours du par» lement d'Angleterre rien de l'Europe civilisée..... » Ses membres sont des boute-feux, des hommes à » passions basses, à imaginations déréglées. » Cependant, après de longs débats, le traité fut conclu le 27 mars 1802 (6 germinal an x) et signé par Joseph Bonaparte pour la France, le chevalier d'Azzara et Schimmel-Penninck pour l'Espagne et la Hollande, lord Cornwallis pour l'Angleterre. Il est à remarquer que si le négociateur français ne put faire adopter un mode commun de répression contre la piraterie barbaresque, plus nuisible à la France qu'à l'Angleterre, celle-ci fit cesser à l'instant les agences protectrices des mécontents français, et qu'ayant reconnu, par le calcul des sommes réciproquement employées à l'entretien des prisonniers de guerre en Angleterre et en France, que cette dernière serait redevable de quatre vingts millions, lord Cornwallis déclara que quelques millions de plus ou de moins n'empêcheraient point la signature du traité; et sa parole, donnée à cet égard, ne fut point rétractée par son gouvernement.

Ce jour-là même, l'agent prussien écrivait à son ministre : « .... La paix est, non pas faite, mais » signée; elle est conforme aux préliminaires; elle » a été conclue précipitamment, sans prévoyance » et sans but. Est-ce une lourde bévue du gouver» nement anglais ? Est-ce, comme beaucoup d'An» glais le disent, une expérience politique (an ex» perimental peace)? Le temps seul donnera le » mot de cette énigme. Au reste, de combien de » nouvelles clameurs n'allons-nous pas être assour» dis! Que pensera William Pitt de la restitution » des conquêtes faites sous son ministère, sans que » l'Angleterre y ait gagné même de la sécurité dans » un état de paix qui va rendre à son commerce des » rivaux dont l'affranchissait la guerre? Puis, quelle » perte pour elle que Mahon, vedette sur les côtes » méridionales de France et d'Espagne! que Malte » surtout, cette magnifique station maritime qui la » faisait régner dans la Méditerranée! Cette stipu» lation, quelle soit ou non réalisée, sera l'arrêt de » mort du ministère Addington et la résurrection » du ministère Pitt; du moins est-ce là l'opinion de » tous les Anglais que je rencontre ici. »

Quant aux articles de ce traité, qui sont au nombre de vingt-deux et qui ne furent accompagnés d'aucun article secret, nous ne citerons que ceux nécessaires à l'intelligence des faits rapportés dans la suite de ces mémoires. Les voici :

« Sa Majesté Britannique restitue (art. 3) à la » république française..... à Sa Majesté Catholi» que et à la république batave, toutes leurs colo» nies, à l'exception des îles de la Trinité et de » Ceylan, que l'Espagne (art. 4) et la Hollande » (art. 5) lui garantissent. *Les territoires* (art. 7) » *de Sa Majesté Très-fidèle seront maintenus* » *dans leur intégrité.* (Stipulation nécessaire à » noter ici pour s'en rappeler plus tard.) Les pos» sessions de la sublime Porte seront (art. 8) telles » qu'elles étaient avant la guerre. Les îles de Malte, » Goze et Comino seront (art. 10) rendues à l'or» dre de Saint-Jean-de-Jérusalem; il n'y aura ni » langue française, ni langue anglaise, mais une » maltaise. *Les forces de Sa Majesté Britannique* » *évacueront l'île* dans les trois mois qui suivront » l'échange des ratifications. La moitié de la garni» son sera composée de natifs Maltais, et Sa Ma» jesté Sicilienne sera invitée à fournir deux mille » hommes de garnison pour les forts. La France, » la Grande-Bretagne, l'Autriche, l'Espagne, la Rus» sie et la Prusse seront invitées à accéder à ces sti» pulations, et l'indépendance de *Malte* est mise » sous leur garantie. Les troupes françaises (art. 2) » évacueront le royaume de Naples et l'État Ro» main, et les forces anglaises Porto-Ferrajo. *Tous* » *les séquestres* (art. 14) mis durant la guerre sur les » fonds et les créances appartenant à l'une des puis» sances contractantes seront levés immédiatement.

Tous ces engagements, en vertu desquels l'Angleterre affermit l'indépendance de *Naples*, de *Rome* et du *Portugal*, furent aussitôt effectués, à l'exception de ceux pris à l'égard de *Malte*, et la France rentra dans toutes les colonies qu'elle avait perdues. Mais la clause relative à la reddition de *Malte* révoltait les véritables hommes d'État de l'Angleterre; car, rendre cette île à un ordre si faiblement constitué, c'était s'exposer à ce qu'elle redevînt française par un nouveau coup de main, et faciliter une nouvelle occupation de l'Égypte. Outre

(1) 22 et 30 ventôse an x (13 et 21 mars 1802).

ce puissant motif pour conserver cette île importante au salut de la Porte Ottomane comme aux intérêts de l'Angleterre, celle-ci, qui s'était empressée de rendre à la France ses colonies, n'avait pas pu obtenir de Bonaparte la restitution de trois vaisseaux pris dans l'Inde après la paix (*le Porcher*, *le Tay*, *le Highland-Chief*), et le commerce anglais était non-seulement gêné en France, mais prohibé par l'influence de la France en Hollande, en Espagne et en Italie. Les propriétés anglaises séquestrées ne furent pas rendues, quoique celles françaises l'eussent été en vertu de l'article 14. On saisit sur les côtes et dans les ports de France des bâtiments comme recélant des marchandises anglaises, ne fussent-elles autre chose que la vaisselle du capitaine. Mais ce qu'il y eut de plus marquant, ce fut l'arrivée, dans les trois royaumes, d'une nuée d'agents perturbateurs, comme commis marchands ou agents commerciaux.

Parmi nombre de lettres saisies, nous en citerons une de M. de Talleyrand, du 27 novembre 1802, adressée à Fauvelet (1), agent commercial à Dublin, où se trouve ce passage : « Vous êtes » chargé de vous procurer un plan du port de vo» tre résidence, où doivent être spécifiées sa pro» fondeur et la possibilité d'y faire entrer ou non » des vaisseaux de guerre. Outre le plan du port, » vous devez vous informer par quel vent des vais» seaux de guerre y peuvent entrer, quelle est la » plus grande profondeur de l'eau dans la rade, et » si des bâtiments de transport lourdement chargés » pourraient ou non y aborder. » C'était ainsi que la surprise de Malte avait précédemment été préparée.

Ce Fauvelet, homme taré, que le général Jourdan avait été obligé de faire arrêter à Turin, où il était commissaire de police, capable de tout parce qu'il avait tout à craindre, n'était pas le seul espion envoyé alors en Angleterre par le gouvernement français ; le révolutionnaire *Chépy*, commissaire commercial à Jersey ; Bonne Carrère, chargé d'intriguer dans les élections au parlement ; mesdames de *Bonneuil* et de *Rochechouart*, députées vers le ministère, qui les fit chasser ; mais surtout l'infâme Mébée, qu'Hawkesbury ne voulut pas recevoir, que M. Hammond reçut très-froidement, et qui, depuis, débita l'infâme roman dont nous aurons plus tard à exposer les détails et la criminelle intention.

La paix d'Amiens n'avait donc pas opéré une franche et complète réconciliation entre les parties contractantes et surtout entre les deux nations rivales. Les journaux anglais, interprètes de l'opinion politique, n'en attaquaient pas moins le gouvernement et la personne du premier consul, lui reprochant une ambition sans bornes et lui attribuant le projet d'établir sur le continent un empire universel. Les feuilles périodiques de France leur répondaient par des inculpations de perfidie, et le *Moniteur*, journal officiel qui paraissait sous la direction du gouvernement français et auquel Bonaparte fournissait parfois lui-même des articles, devint l'arène de cette lutte scandaleuse. C'est ainsi que s'engagea cette guerre de plume dont le premier consul avait donné l'exemple, et qui ne cessa point durant tout le cours de son règne, au grand scandale de l'Europe civilisée, qui n'avait point encore eu l'idée de ce genre d'arme offensive et d'autant plus dangereuse qu'elle attaque l'honneur qui en conserve toujours des cicatrices dans une société plus portée à croire le mal que le bien. Si, jusqu'à lui, on avait vu des souverains s'oublier au point de semer leurs manifestes de récriminations haineuses, jamais l'un d'eux n'eût personnellement attaqué ses adversaires ou ses ministres, jamais surtout il ne les eût insultés dans ses feuilles périodiques. Bonaparte fut donc l'inventeur de ce nouveau genre d'escrime ; car nous ne pouvons considérer comme des actes de gouvernement les sales diatribes vomies en 1793 par les classes sanglantes et fangeuses qui opprimaient alors la France. Il est à remarquer même que le directoire, si peu digne d'estime, avait observé quelque mesure de décence à cet égard dans sa feuille officielle intitulée *le Rédacteur*. Ce fut surtout à l'approche de la rupture du traité d'Amiens que des articles, fournis ou commandés, cherchèrent à livrer le gouvernement britannique à l'exécration du genre humain. Alors il s'était élevé entre la France et l'Angleterre des débats d'une grave importance. Le sort de la haute Italie et du roi de Sardaigne avait, on ne sait pas trop pourquoi, été passé sous silence dans le traité. Le gouvernement britannique ne considérait-il cette paix que comme une trêve durant laquelle l'Autriche rétablirait assez ses forces pour devenir capable d'expulser les Français de la Lombardie ? Tout néanmoins présageait la réunion du Piémont à la France. Ce qui pouvait rassurer à cet égard le cabinet de Saint-James, c'est qu'il savait avoir été conclu, entre le premier consul et la Russie, une convention assurant indemnité au roi de Sardaigne, et il s'en rapportait au cabinet russe relativement aux intérêts de ce monarque. Mais Bonaparte se dispensant de remplir les engagements qu'il avait pris, le gouvernement britannique rentrait dans le droit de s'en plaindre et de réclamer en faveur d'un prince indignement dépouillé. Le premier consul en fut choqué, s'appuyant sur le si-

(1) Frère de Bourrienne.

Digitized by Google

lence gardé dans le traité d'Amiens ; et il eût été facile de le confondre en révélant le traité secret du 11 octobre 1801 ; mais ne pouvant l'alléguer sans indiscrétion et sans choquer peut-être l'empereur Alexandre, le ministère anglais se contenta d'attaquer la réunion du Piémont par les principes généraux du droit public.

Bonaparte, tout en injuriant l'Angleterre, cajolait cependant les Anglais voyageurs, et Fox surtout, qui vint à Paris aussitôt après la paix d'Amiens. Membre de l'opposition et constant antagoniste de Pitt, c'était un double titre de recommandation à ses yeux. Il était néanmoins vivement irrité des injures que lui prodiguaient les journaux et pamphlétaires anglais, quoique lui-même il ne cessât de vomir des injures contre l'Angleterre, et qu'il eût, à cet effet, attiré à son service un juif anglais, écrivain séditieux, forcé de quitter son pays, et qui, sous l'influence de son ministère, attaquait ce que l'empire britannique renfermait de personnages les plus considérés. Aussi, croyant pouvoir commander à Londres comme à Paris, Bonaparte, ayant demandé la suppression des écrits dont il avait à se plaindre et l'expulsion des Bourbons et de leurs adhérents, lord Hawkesbury lui fit répondre par Merry, chargé d'affaires anglais, que s'il avait à se plaindre de la presse britannique qui était libre, l'Angleterre avait droit de se plaindre aussi de celle française qui ne l'était pas ; que la seule voie à suivre, relativement à la répression d'articles diffamatoires, était un recours aux tribunaux ; que le roi, d'ailleurs, n'encourageait aucun complot contre la France, mais ne pouvait retirer sa protection hospitalière à ceux qui ne s'en étaient pas rendus indignes. Furieux de cette réponse toute constitutionnelle, Bonaparte fit imprimer, dans le *Moniteur* du 19 thermidor an x (7 août 1802), que « Georges » Cadoudal avait le cordon rouge pour avoir inventé » la machine infernale, et que, si elle eût réussi, » on lui aurait donné l'ordre de la Jarretière. » Dans celui du lendemain il accusait Pitt d'avoir encouragé le meurtre de Louis XVI, les massacres des 2 et 3 septembre, les révoltes de Toulon, de Lyon, de la Vendée.

L'Angleterre avait réclamé en faveur de l'indépendance de la Suisse, reconnue par le traité de Lunéville ; le cabinet des Tuileries manifesta à cet égard un vif étonnement, l'Autriche, la Prusse, la Russie ne lui adressant aucune réclamation. Mais le traité de Lunéville était, par ses stipulations, l'une des bases de l'état politique de la France à l'époque où le traité d'Amiens fut signé ; l'Angleterre n'avait conclu ce dernier qu'en supposant fixe cet état de choses, et le changer c'était en déplacer les bases. Quant au silence de l'Autriche et de la Prusse, il tenait à des intérêts majeurs, ceux de ne point compromettre leur espoir relativement aux indemnités promises, et la Russie s'occupait plus essentiellement alors des intérêts de la Sardaigne et de Naples que de ceux de la Suisse ; elle n'avait rien à redouter de cet accroissement de l'influence française et pouvait avoir à profiter, pour sa propre puissance, de tout ce qui affaiblirait celle des deux États ses plus proches voisins. Mais Bonaparte ne se contentait pas de décliner l'intervention anglaise ; le journal l'*Argus*, réceptacle de tant d'injures adressées au gouvernement britannique, et qui, sous la dictée de son maître, avait déjà invité les marins anglais à se révolter et imprimé que les *Irlandais ne devaient aucune obéissance au roi d'Angleterre*, répandait l'insolente lettre de Napper-Tandy à lord Pelham et reproduisait aussi, par ordre, cette phrase du *Moniteur* : « Quel intérêt peut avoir l'en- » nemie de l'Europe (l'Angleterre) en soutenant les » insurgés suisses (le noble et courageux Aloys Re- » ding), si ce n'est d'en faire une autre Jersey et de » convertir la Suisse en un rendez-vous d'assassins » et de traîtres? »

Dans son numéro du 17 brumaire an xi (8 novembre 1802), il nomme les ministres anglais les assassins de Copenhague ; les accuse, dans celui du 20 frimaire (12 décembre) d'avoir fait massacrer les plénipotentiaires de Rastadt, et quand le rédacteur de l'*Argus* reculait d'étonnement devant l'ordre du ministre de répéter cette calomnie, celui-ci répondait à son incrédule étonnement : « Il faut toujours croire tout ce qui est dans le *Moniteur*. »

On aurait honte de rapporter les haineuses petitesses d'un homme dont le caractère fut constamment inférieur à son génie, si ces choses ne contribuaient à faire connaître celui que ses amis et ses ennemis eurent un si puissant intérêt à apprécier avec justesse.

En vain le ministre Addington, à qui il écrivit personnellement en lui demandant toutes les rigueurs de son autorité contre les pamphlétaires, chercha-t-il à l'adoucir, car il désirait sincèrement la paix ; il lui exposa donc que la liberté de la presse, quoique souvent un inconvénient, n'en était pas moins un droit sacré ; qu'aucun ministre ne pourrait oser presenter au parlement un acte répressif de ce droit si cher aux Anglais ; que, quoiqu'on pût attaquer les libellistes en justice, ce procès rendrait plus solennelles des attaques qu'il était plus prudent de couvrir de mépris, et auxquelles en Angleterre l'on n'attachait aucune importance. Bonaparte ne lui tint aucun compte de

Digitized by Google

ces sages conseils et il eut à se plaindre plus encore du procès qu'il intenta que des torts qu'il voulait punir; aussi, dans son refus constant d'arrangements relatifs à Malte, il entrait probablement pour beaucoup de pouvoir, par une rupture, fermer en France la porte à toute publication anglaise. En effet, le premier consul semble tellement avoir voulu la guerre, qu'en classant selon leurs dates les griefs réciproques des deux gouvernements, on voit que des torts réels, comme manquement aux clauses du traité ou envahissements nouveaux de la part de la France, précédèrent le refus de l'Angleterre d'évacuer Malte. Cette évacuation d'ailleurs, promise si inconsidérément à une puissance à qui l'on rendait de si nombreuses conquêtes sans qu'elle en eût une seule à restituer, plaçait les ministres anglais entre le renouvellement d'une guerre, plus utile comme moins dangereuse que la paix, et un acte que l'animadversion générale eût poursuivi; et quelque pacifiques qu'ils fussent, cette dernière conséquence était mille fois plus à craindre pour eux que le manquement au texte d'un traité auquel leur ennemi avait déjà manqué. En effet, quand on s'allie avec un gouvernement quelconque, c'est en considération des intérêts présents et futurs qu'on peut avoir à se lier avec lui, et les bases essentielles de ces intérêts sont la nature de cette puissance, ce qu'on peut avoir à en espérer ou à en craindre, ce qui suppose implicitement que son existence actuelle n'éprouvera pas un notable changement; aussi les traités conclus avec des nations dont l'existence est fixée sont ceux qui dans leurs futurs contingents doivent acquérir le plus de solidité; mais si l'une des parties contractantes acquiert une importance qui la rendrait dangereuse, si elle devient inquiétante dans ses principes, sa marche, ses vues ou son action, ce qui avait servi de base au traité n'existant plus, il deviendrait nul de droit, bien même que de fait il ne fût pas solennellement rompu, et celui qui dans un tel cas méconnaîtrait un traité signé dans un cas très-différent, ne pourrait être raisonnablement taxé d'y être infidèle, qualification qui n'appartiendrait qu'à celui qui changera volontairement la situation respective des deux États. L'histoire de François I[er] et de Charles-Quint, de Guillaume III et de Louis XIV, de Gustave-Adolphe, du grand Frédéric, confirme ces saines maximes, et Bonaparte fournissait chaque jour un nouveau motif à leur application. D'ailleurs, tout en paraissant vouloir l'indépendance de Malte, il cherchait tous les moyens de la rendre impuissante, en lui enlevant les biens qu'elle possédait en Piémont et dans les duchés de Parme et de Plaisance; en invitant l'Espagne et le Portugal, la Bavière, la Prusse, et jusqu'à la Russie, à une semblable spoliation. Mais les ministres anglais ne défendirent leur cause qu'avec une faiblesse qui semblait accuser leurs premiers torts, ou peut être l'embarras que leur causait la fausse situation dans laquelle ils s'étaient placés. Cependant les armements faits en Hollande étaient effrayants avec un ennemi tel que Bonaparte; aussi, à l'ouverture du parlement (1), le roi demanda-t-il un surcroît de moyens militaires de terre et de mer, ne pouvant être indifférent aux changements opérés dans les positions respectives de la France et de l'Angleterre. La demande fut à l'instant votée, et Nelson requit, au *nom de l'honneur anglais*, que le vote dépassât la demande portée au message royal. Sheridan même, cet antique soutien de l'opposition, s'effraye de l'ambition du premier consul, le voit de toutes parts dominateur de ceux-là mêmes qu'il n'a pas encore placés sous son glaive devenu sceptre, n'ayant plus que l'Angleterre à abattre selon ses incontestables désirs; « l'Angleterre, parvenue aujourd'hui à un si haut point de grandeur, où elle » n'aurait plus de retraite possible que dans un » état de faiblesse qui n'offrirait que honte sans sécurité. » Canning réclame, pour lutter contre Bonaparte, un ministère fort et plus capable que celui actuel de sauver l'honneur britannique. Addington, toujours pacifique dans ses opinions, ses propos et ses œuvres, s'efforce de concilier les esprits, de renouer les liens prêts à se rompre entre les deux gouvernements. Mais le rapport de Sébastiani, officiellement publié (2), vient de nouveau jeter le trouble dans les imaginations; on y voit l'intention formelle d'insulter le gouvernement anglais, et de former des relations usurpatrices avec ceux qui dirigent les affaires en Égypte. Car quel serait sans cela l'objet de cette mission? Et par une communication du 9 février 1803, le ministère se plaint d'une *calomnie injustifiable et sans fondement contre un officier anglais commandant* en ce pays (3), calomnie consignée dans une *feuille officielle;* procédé insultant *et contraire à l'esprit et à la lettre du traité de paix* et qui empêche d'*entrer dans des discussions ultérieures.*

L'honneur anglais fut bientôt outragé de nouveau dans la personne de l'ambassadeur britannique, lord Whitworth, quand, le 17 février 1803, après s'être vivement déchaîné contre le cabinet de Londres.

(1) Le 23 novembre 1802.

(2) Dans le *Moniteur* du 10 pluviôse an XI (30 janvier 1803).

(3) Le général Stuart.

l'avoir accusé de protéger des assassins, Bonaparte dit se soucier peu de l'Égypte, ajoutant qu'il l'aurait quand il voudrait; que tôt ou tard elle devait appartenir à la France, soit par cession de la Porte, soit par suite de la chute du gouvernement ottoman. Puis après avoir demandé de nouveau la stricte exécution du traité d'Amiens, il ajoutait qu'avec plus de modération l'Angleterre aurait obtenu de lui une partie des dépouilles de l'Europe. « L'ambition de Sa Majesté Britannique, répondit » lord Whitworth, est de conserver ce qui lui appartient et non de voler le bien d'autrui. »

Outre ces injures au gouvernement anglais et des menaces secrètes attentatoires à sa puissance, Bonaparte avait totalement trompé son espoir; car, quoiqu'un traité de commerce n'eût pas été textuellement promis, c'était cependant dans cette expectative que l'on s'était prêté si facilement aux stipulations de Londres et d'Amiens. Ce traité était si raisonnablement attendu, que le ministre français avait été autorisé à s'entendre sur cet objet avec le cabinet de Saint-James, autorisation qui depuis lui fut retirée, et les Anglais n'en furent instruits que par un article du *Moniteur* (1) ainsi conçu : « Les » bruits relatifs à un traité de commerce n'ont aucun » fondement; les manufacturiers français doivent » avoir assez de confiance en leur gouvernement » pour ne pas le supposer capable d'une telle faiblesse. » Ce désappointement ne préparait point les Anglais à subir paisiblement des avanies et à voir la France accrue d'un sixième par la domination personnelle du premier consul sur la Cisalpine et la réunion aux États qu'il gouvernait, du Piémont, de Parme, du Valais, de l'île d'Elbe, tandis que la Suisse et la Hollande étaient aussi sous sa dépendance. Tant d'attaques directes ou indirectes, tant de griefs, tant d'injures plaçaient, en face de l'opinion publique, les ministres anglais dans une situation fausse et périlleuse. Hawkesbury (2), ne se dissimulant pas les embarras de cette situation, avoue qu'il a tout cédé sans rien prévoir, que la forme du gouvernement britannique et la direction de l'esprit public sont des obstacles difficiles à renverser, et que, si l'on ne trouve point un moyen propre à satisfaire l'opinion, le ministère serait forcé de céder sa place à ceux qui ne veulent que la guerre; « aussi doit-on, pour éviter cette catastrophe, se régler, disait-il, non sur le texte, » mais sur l'esprit du traité (3). »

Au nombre des concessions que le ministère anglais fit secrètement alors se trouvent celles, peu honorables : 1° de renvoyer au Canada les princes français exilés et les émigrés vivant en Angleterre, ce qui engagea plusieurs de ceux-ci à se faire *Denizen*, espèce de demi-naturalisation; 2° de reconnaître l'autorité du premier consul et de sa famille, avant même qu'elle fût solennellement établie. Mais à ces conditions l'Angleterre devait conserver Malte, ce qui fit manquer une négociation dont M. Malouet avait été l'agent.

Enfin, le 8 mars, le roi crut nécessaire d'informer la chambre des communes « que des préparatifs militaires considérables se faisant dans tous les ports de France et de Hollande, elle a jugé convenable d'adopter de nouvelles mesures de précaution pour la sûreté de ses États. Quoique les préparatifs dont il s'agit soient présentés comme ayant pour but des expéditions coloniales, comme il existe actuellement entre Sa Majesté et le gouvernement français des discussions d'une haute importance dont les résultats demeurent incertains, Sa Majesté s'est déterminée à faire cette communication, bien persuadée que, quoique ses fidèles communes partagent sa pressante et infatigable sollicitude pour la continuation de la paix, elle peut néanmoins se reposer avec une parfaite confiance sur leur esprit public et leur libéralité, et elle compte qu'elles la mettront en état d'employer toutes les mesures que les circonstances pourront exiger pour l'honneur de sa couronne et les intérêts essentiels de son peuple. »

En effet, c'était à la vue des côtes d'Angleterre, à Helvoet-Sluys principalement, que se faisaient les armements pour la Louisiane, dont on négociait déjà secrètement la vente aux États-Unis. Pourquoi pas plutôt à Brest ou à Rochefort, ports plus favorables pour une telle expédition? pourquoi des vaisseaux de guerre et des troupes pour une paisible prise de possession? pourquoi cette continuation du camp de Boulogne en pleine paix? Ne devait-on pas enfin craindre sur les côtes britanniques un coup de main, comme ceux non moins perfides de Malte et d'Égypte? Rien donc de plus sage, comme de plus modéré, que le message de la couronne. Ce message cependant provoque de la part du premier consul un rapport sur la situation de la république, où cette phrase : *l'Angleterre aujourd'hui ne saurait lutter contre la France,* irrite l'orgueil britannique et prête de nouvelles forces à l'opposition; aussi les demandes de la couronne sont-elles à l'instant votées. Andréossy n'en exige pas moins par sa note du 10 l'entière exécution du traité d'Amiens.

(1) Du 6 thermidor an x (25 juillet 1802).

(2) Dépêche adressée à M. de Talleyrand, du 1er mars 1803.

(3) Autre dépêche du 1er mars.

Digitized by Google

Le ministère répond le 16 en parlant de compensation pour les accroissements de la France; celle-ci refuse l'une et nie les autres comme ayant dû être prévus lors du traité. Talleyrand avait cherché à calmer l'inquiétude anglaise, mais Bonaparte, rompant la glace le 13 avec une fureur insultante devant tout le corps diplomatique, effaça l'impression que commençait à produire l'aménité calculée du ministre courtisan. Whitworth cependant proposa (1) que l'île de Malte demeurât dix ans aux Anglais qui la rendraient alors aux habitants à titre de souveraineté indépendante; que l'Angleterre en serait dédommagée par la cession, de la part du roi de Naples, de l'île de Lampedosa; Bonaparte s'y refusa (2). Whitworth présenta son *ultimatum* (3), portant : 1° Malte pour dix ans; 2° Lampedosa en toute souveraineté; 3° évacuation de la Hollande. Sept jours étaient fixés pour l'acceptation et la signature de cette convention, et la réponse faite le 2 mai ne le satisfaisant pas, il demanda ses passeports le 3. Dans une instruction de Bonaparte, écrite de sa main, le premier consul disait à son ministre : « Je désire que vos conférences ne se » tournent pas en parlage; montrez-vous froid, altier, même un peu fier... faites sentir que le mot » *ultimatum* renferme la guerre... mais radoucissez-vous un peu à la fin de la conférence; invitez-le à revenir avant d'écrire à sa cour. » Aussi M. de Talleyrand annonça-t-il le 4 une communication conciliatrice. C'était que Malte fût confiée à une garnison tripartie, autrichienne, russe et prussienne. De ces trois puissances la Russie seule était alors totalement indépendante. Whitworth n'eût accepté qu'elle, mais il déclara qu'elle s'y refusait; ce qui n'était ni entièrement vrai ni entièrement faux, car le gouvernement russe acceptait, non la proposition faite, mais sa médiation si elle était acceptée par les deux gouvernements; elle le fut par la France, l'Angleterre s'y refusa; Whitworth quitta Paris le 13 mai.

Avant son départ, il lui fut remis par le gouvernement français une note où il était dit, après l'exposé des faits depuis le message du 8 mars : « Le » soussigné est chargé de déclarer à Son Excellence » lord Whitworth qu'aucune communication, dont » le sens ne s'accorderait pas avec les usages ob» servés entre les grandes puissances et avec la » plus parfaite égalité entre l'une et l'autre, ne se» rait plus admise en France, et ne pourrait obliger » le gouvernement français à disposer des pays qui » ne lui appartiendraient point » (il était ici question de Lampedosa, quoique la France envahît pour son propre compte); « et qu'il ne reconnaîtra » jamais à l'Angleterre le droit de violer, en quelque » manière que ce soit, les traités qu'elle aurait » faits avec lui; enfin le soussigné réitère la propo» sition de remettre Malte entre les mains de l'une » des trois puissances garantes, et, pour tout » autre objet étranger au traité d'Amiens, il renou» velle la déclaration que le gouvernement français » est prêt d'ouvrir une négociation à leur égard. » Mais la guerre était déjà déclarée par le départ de Whitworth et celui d'Andréossy (4), annoncé au parlement le 16 mai.

Si le gouvernement anglais, en accumulant ses griefs contre la France, s'était appuyé sur des prétextes souvent assez futiles, c'est qu'il désespérait de convaincre l'Europe aveuglée du vrai et juste mobile de sa politique qui était la connaissance acquise des combinaisons de Bonaparte et de l'impossibilité d'une paix heureuse et durable avec lui.

Quant à la garantie du traité d'Amiens par les puissances ci-dessus, elle avait eu lieu de la part de la Russie, dont l'accession entraînait celle des deux autres, le 3 novembre 1802, à la demande des deux ambassadeurs français et anglais, Hédouville et Warren; celle de l'Autriche le 12; celle de la Prusse en avril 1803 seulement. La médiation offerte à la Russie, et sur laquelle le cabinet des Tuileries s'appuyait, était en quelque sorte illusoire; car, à la demande qui en avait été faite par le gouvernement français, le ministre Woronzow avait répondu de la manière suivante : « Sa Majesté Impé» riale n'a pu, jusqu'à présent, accéder à des sti» pulations qui ne cadraient point avec le dessein » qu'elle a énoncé, le traité étant contraire à ce » qui avait été arrêté entre elle et l'une des parties » contractantes. Mais les cabinets de Londres et de » Paris, désirant se concerter avec Sa Majesté Im» périale, et la nomination d'un grand maître de » l'ordre de Saint-Jean-de-Jerusalem étant re» connue, Sa Majesté Imperiale s'est décidée à pro» poser aux deux gouvernements de conclure une » convention *où l'article* 10 (relatif à Malte) *se» rait modifié, redressé et complété,* d'après des » stipulations de Sa Majesté avec l'une des deux » puissances. » Une note modificatrice était jointe à cette réponse. Voilà quelle était cette médiation énigmatique acceptée par la France et refusée par

(1) Lettre à lord Hawkesbury, du 13 avril.
(2) Dépêche du 23 avril.
(3) Du 26 avril.

(4) Il s'était rendu à son poste où il remplaça Otto, dès le 20 novembre 1802.

Digitized by Google

l'Angleterre. Une nouvelle note du comte Woronzow, datée du 26 juin, déclare que, quand les deux gouvernements seront d'accord, Sa Majesté donnera sa garantie. Mais on était bien loin de pouvoir concilier les deux parties; car, il avait été hautement déclaré par lord Hawkesbury que l'ensemble des griefs était un légitime motif de guerre, et par lord Pelham que la conservation de Malte était une nécessité pour le salut de l'Angleterre et la sûreté de l'Égypte, tandis que Bonaparte protestait ne vouloir se relâcher jamais de la demande de l'évacuation de Malte.

Dès le 17 mai, le gouvernement anglais avait mis un embargo sur tous les navires français, et le général Mortier marcha sur le Hanovre, précédé d'une proclamation dans laquelle, en injuriant le roi d'Angleterre, il disait à ses sujets allemands : « Séparez votre cause de celle d'un souverain qui, en » brisant les liens de la bonne foi, vous affranchit » de l'attachement que vous aurez cru devoir lui » porter... La discipline la plus sévère régnera » parmi les troupes que je commande; vos per» sonnes, vos propriétés seront respectées. » Après un léger engagement le feld-maréchal Walmoden signa, le 3 juin, une convention par laquelle il était convenu que les places du Hanovre (art. 1) seraient occupées et que les troupes hanovriennes se retireraient (art. 2) au delà de l'Elbe; que la cavalerie française serait remontée aux frais (art. 10) de l'électorat; que les revenus du pays (art. 13) seraient à la disposition du gouvernement français; que le général (art. 18) livrerait toutes les contributions nécessaires à l'armée. Cette convention fut envoyée à la ratification du roi d'Angleterre. Lord Hawkesbury répondit par un refus à la demande que l'armée hanovrienne, qui cependant n'était pas prisonnière, fût échangée contre les prisonniers français, présents ou à venir, disant que le Hanovre appartenait à Georges III comme membre du corps germanique et non comme roi d'Angleterre. Le premier consul refusa, de son côté, sa ratification à la convention de Sublingen, et la guerre allait recommencer quand, le 4 juillet, fut signée la capitulation suivante : L'armée hanovrienne posera les armes (art. 1) et remettra son artillerie (art. 2); elle s'engagera (art. 3) à ne point porter les armes avant son échange. C'était en agir avec la constitution germanique comme il l'avait fait avec celle par laquelle il régnait.

L'Angleterre n'était vulnérable que par sa possession de l'électorat de Hanovre; la régence hanovrienne, qui prévoyait ce dont elle était menacée, avait envoyé le major de Deken implorer l'appui de la Prusse, et M. Jackson, ministre britannique à Berlin, avait présenté au comte de Haugwitz une note relative à l'occupation temporaire de cet électorat par Sa Majesté Prussienne; mais elle ne fut pas mise sous les yeux du roi, et Jackson, ayant pu en parler à ce prince, celui-ci, dans son mécontentement sur ce que sa bonté voulait bien n'appeler qu'un acte de négligence, retira à son ministre le portefeuille des affaires étrangères qui fut momentanément confié à Hardenberg. Si celui-ci ne fit pas prendre alors à son gouvernement une marche plus ferme et une attitude plus fière que ne l'avait fait Haugwitz, plutôt écarté encore que disgracié, que de circonstances y contribuèrent! Nous ne prétendons ici ni l'excuser, ni l'accuser, mais nous devons émettre quelques observations qui échappent trop fréquemment à des hommes étrangers aux affaires; c'est que les actes qui influent le plus sur le sort de la société sont souvent dus à des antécédents dont les résultats deviennent inévitables; c'est que les passions, les préjugés, l'inconséquence humaine dérangent parfois les plus saints calculs; c'est enfin que peu de cabinets ont un véritable système d'État; qu'ils ne peuvent même suivre constamment celui qu'ils auraient judicieusement conçu, tant d'événements fortuits et hors de toute prévision pouvant tromper jusqu'à l'intelligence la plus lumineuse ou favoriser des talents médiocres! Les vues d'agrandissement de la Prusse ont subi ces diverses révolutions. Le grand Frédéric, malgré tous ses succès militaires et la haute considération dont, si justement, il jouissait en Europe, n'avait fait faire à sa puissance, par d'utiles conquêtes, que des progrès relativement inférieurs à ceux de ses voisins. Frédéric Guillaume II, avec moins de talents que son oncle, profita de la guerre de Joseph II contre les Turcs pour dominer la Hollande, et, en occupant l'Autriche par l'insurrection des Pays-Bas, l'obligea à rendre aux Turcs les conquêtes qu'elle avait faites sur eux. Il arracha à l'Angleterre, sous prétexte de faire la guerre à la France, soixante millions de florins qui facilitèrent ses acquisitions en Pologne; il réunit Anspach et Bareuth et se montra, en vertu d'une neutralité restauratrice, le voisin paisible et redoutable de l'Autriche ruinée par la guerre. Cependant, la Prusse s'était accrue sans s'arrondir, et la brillante campagne de 1799 pouvait rendre sa situation critique; celle désastreuse des coalisés, en 1800, devenait rassurante; mais l'extension immodérée de la domination française inspirait de justes craintes, et si la puissance encore formidable de l'Autriche n'avait pas rendu nécessaire en Allemagne un contrepoids à son ambition, le système qui fut si longtemps utile à la Prusse eût pu lui devenir funeste.

Digitized by Google

On se trouvait cependant à la veille d'une crise terrible. Non-seulement le général Mortier était entré dans l'électorat de Hanovre, mais il avait fait occuper, le 14 juin, Cuxhaven et Ritzbuttel appartenant à la ville libre et impériale de Hambourg. C'était une violation manifeste du territoire germanique, et aucun prétexte ne pouvait colorer cet acte contraire au droit des gens. Cependant, par la capitulation du 4 juillet, les Français occupèrent le duché de Lunebourg, ce qui fit passer sous le joug de Bonaparte une population d'un million d'hommes. Le Hanovre, propriété du roi et non du royaume d'Angleterre, faisait partie du corps germanique et était sous sa protection; l'attaquer c'était offenser tous ses membres; il ne s'éleva pourtant pas en sa faveur une seule voix improbative. Le ministre de Hanovre, à la diète, réclama les secours de l'Empire; il ne fut point écouté; l'Empire n'existait plus! La Prusse fit des démarches, unie à un plus puissant cabinet; mais elles furent secrètes; elles passèrent par un organe peut-être infidèle; elles demeurèrent sans effet. Si la nation allemande était aussi avilie, ce n'était pas le dernier des maux qu'elle dût souffrir. Une prompte invasion par les troupes prussiennes y eût porté remède et relevé l'honneur du corps germanique. Hardenberg le sentait; l'occupation de l'électorat, d'accord avec l'Angleterre, lui eût semblé désirable; mais il était trop tard. Que pouvait-il? Les événements avaient rapidement marché! Les Français étaient déjà solidement établis dans le Hanovre, et ce voisinage devenait inquiétant. D'une autre part ils s'étaient portés sur Tarente, ce qui devait irriter la Russie, et il fallait attendre ce qu'elle déciderait. Pour calmer les deux cabinets de Berlin et de Saint-Pétersbourg dont il sentait qu'il avait encore à espérer ou à craindre, le premier consul envoya dans ces deux résidences Duroc et Colbert. Ils déclarèrent cette double occupation purement comminatoire et temporaire, et, le 10 août, l'empereur Alexandre offrit de nouveau sa médiation. « Garder Malte, disait-il par ses ambassadeurs à Londres et à Paris, ne saurait être le seul motif du gouvernement anglais; il en faut donc un autre. Que les deux cabinets s'expliquent, et si ma médiation peut y aider je ne m'y refuserai pas. » Telle est encore la pièce diplomatique sur laquelle les deux gouvernements s'appuyaient, l'un pour proclamer, l'autre pour nier la garantie de l'article 10 et l'offre de médiation de la Russie, quand celle-ci ne la proposait *que dans le cas où les deux gouvernements de France et d'Angleterre s'entendraient pour la lui demander.* Il n'y avait donc réellement ni garantie, ni médiation positives, d'autant que la première notification russe n'avait eu lieu que le 24 mai, tandis que le message hostile de Sa Majesté Britannique était du 16. Le cabinet de Londres répondit néanmoins favorablement à cette note, mais à condition que cela n'empêcherait pas *les mesures vigoureuses que sa situation exigerait.* Et la France fit déclarer par son ambassadeur qu'elle *ratifierait ce que déciderait Sa Majesté Impériale*, mais elle s'y refusait implicitement en déclarant n'agréer point la clause qui assurait, en cas de guerre, *la neutralité de la cour de Naples*, conformément aux articles secrets signés le 11 octobre 1801, et que nous reproduirons dans le tableau général des négociations personnelles et réciproques de la France et de la Russie, comme nous reviendrons sur ce qui a trait à l'invasion du Hanovre en parlant de l'affaire des indemnités et des résultats qu'elle produisit et sur les intérêts de la Prusse et du corps germanique.

Cette guerre, si imprudemment amenée, où Bonaparte n'avait rien à gagner et tout à perdre, portait les derniers coups à son expéditition également imprudente de Saint-Domingue. Toussaint-Louverture en avait chassé les Anglais; par lui le travail des noirs recommençait avec une activité qu'en qualité de nègre il pouvait seul ordonner et surveiller en infligeant aux hommes de sa couleur des punitions qu'ils n'eussent pas subies de la part de tout autre. Tout renaissait sous son administration qu'il avait légalisée par une constitution dont voici les principales dispositions: 1° Saint-Domingue continue à faire partie de l'empire français et est régie par des lois particulières; 2° chaque homme, de quelque couleur qu'il soit, est Français, libre et éligible à toutes les places; 3° la religion catholique est la seule professée publiquement; 4° le divorce est interdit; 5° la propriété est inviolable et la liberté individuelle garantie; 6° le gouvernement surveille la culture; 7° une assemblée de députés décrète les lois; 8° l'administration est confiée à un gouverneur qui correspond avec la mère-patrie; il publie les lois, nomme aux emplois civils et militaires, organise et commande la force publique, veille au salut intérieur et extérieur de la république, exerce la police sur les habitations, administre les finances, condamne les écrits contraires à la morale et à l'ordre. Toussaint-Louverture est nommé gouverneur à vie; il recevra trois cent mille francs de traitement annuel, pourra lui seul choisir son successeur, après lequel les gouverneurs seront renouvelés tous les cinq ans; leur garde sera payé par le gouvernement. Cette constitution, rédigée le 8 juin, avait été acceptée le 4 juillet 1801, et le général Vincent était venu la soumettre à la ratification du premier consul.

Digitized by Google

Dans l'état où les intérêts, les passions, le temps, les talents et l'ambition de Toussaint-Louverture avaient mis la colonie de Saint-Domingue, le gouvernement français ne pouvait raisonnablement espérer de subjuguer et de maintenir dans l'obéissance une masse de gens accoutumés à la liberté, aux honneurs et à la richesse; il ne pouvait croire que celui qui commandait en chef descendît au second rang; Bonaparte cependant se flatta de le séduire, en promettant aux nègres une liberté dont ils jouissaient déjà; des grades qu'ils possédaient, des propriétés qu'ils occupaient en entier et dont il faudrait abandonner une partie; le partage du pouvoir civil et militaire qu'ils exerçaient seuls, et, pour comble d'erreur, on envoya Rigaud, l'ennemi personnel de Toussaint-Louverture, avec l'armée dont la force annonçait des intentions hostiles. Si l'idée de l'expédition fut absurde, son exécution et les instructions données par le premier consul le furent bien plus encore; il eût fallu rassembler promptement et porter rapidement sur Saint-Domingue l'armée expéditionnaire, et sa réunion ainsi que sa marche furent lentes, des pourparlers eurent lieu quand il fallait agir, et Toussaint, averti par les Anglais qui s'étaient procuré les instructions écrites ou verbales données par Bonaparte, s'était préparé à la défense. Quant à ces instructions, rédigées sans le concours des hommes qui connaissaient la colonie ou contre leur avis, entre autres, celui de monsieur de Vayvre, ancien intendant aux Antilles, à qui l'on répondit : *Nous avons fait la guerre dans les Pyrénées et les Alpes, nous saurons bien la faire à Saint-Domingue.* On ne voulut pas même écouter à cet égard le général Vincent arrivé de ce pays et qu'on refusa d'y renvoyer.

Toussaint avait peut-être connaissance de l'ordre donné à Leclerc d'enlever et d'envoyer en France tous les chefs noirs (1); aussi ne se laissa-t-il pas prendre aux appâts qu'on lui présenta; il eut recours aux armes, fut vaincu et obtint de se retirer dans son domaine d'Ennery; mais il se méfiait du général français, pour lequel il était aussi un objet de méfiance. Il attendait peut-être, comme un secret et puissant auxiliaire, les terribles maladies, inévitables fléaux des nouveaux arrivants dans ces climats; mais on prévint cette catastrophe en l'arrêtant et l'embarquant pour la France où il devait languir et périr. Leclerc, qui avait triomphé sur tous les points, ne se doutant pas d'une sourde et redoutable fermentation, ne s'occupait que de fêtes et de plaisirs; il ne fit d'ailleurs que des fautes. Il aurait dû chercher à gouverner avec équité, sagesse, surveillance active et constante, mais militairement, des hommes que leur couleur rendait ennemis les uns des autres, et il commit la grossière erreur de les réunir en assemblées politiques, ce qui accrut les haines mutuelles et ajouta aux trop nombreux éléments de troubles. Puis, se voyant entouré des principaux chefs nègres et mulâtres, il les crut sincèrement soumis, et chargea d'opérer le désarmement des nègres le lieutenant de Toussaint, Dessalines, lequel eut soin de ne désarmer que les plus paisibles, en épargnant avec soin ceux qu'il comptait exciter à la révolte, faisant savoir sous main à ceux-ci qu'on les destinait à rentrer dans l'esclavage, comme ceux de la Martinique rendue par les Anglais et qui y étaient maintenus. Il attendait, comme Toussaint, l'effet du climat et le renouvellement des hostilités avec l'Angleterre. Celle-ci avait fait constamment surveiller l'expédition, quoique sir John Duckworth, commandant la station de la Jamaïque, eût reçu et annoncé à l'amiral Villaret-Joyeuse l'ordre de *traiter la nation française avec tous les égards possibles* (2).

La fièvre jaune vint enfin porter ses ravages dans l'armée française; Leclerc y succomba, et aux nombreuses et funestes erreurs de ce général succédèrent les stupides barbaries de Rochambeau, son successeur. Ce petit monstre, hideux d'esprit et de caractère encore plus que de figure (3), irrita contre lui les mulâtres, seuls hommes de la colonie sur lesquels il eût pu compter, en fit noyer plusieurs sous les plus légers prétextes et fusiller jusqu'à un négociant français qui n'avait pas pu ou voulu payer un emprunt forcé qu'arbitrairement il imposait, quoique le commerce entier proposât de l'acquitter pour lui. Il compromit donc une situation déjà terrible, car la guerre qu'il avait à soutenir avec une armée journellement affaiblie par la maladie et les coups de l'ennemi, était d'autant plus pénible et meurtrière qu'elle consistait en irruptions perpétuelles et inattendues, accompagnées d'incendies, par des hommes qui, cachés dans les bois et connaissant tous les sentiers, canardaient tous les soldats qui ne pouvaient ni les voir ni les atteindre. A ces maux s'étaient jointes constamment des dilapidations sans exemple sous Leclerc, des cruautés effroyables sous son successeur. Après tant d'erreurs et de crimes, il n'y avait plus, pour Rochambeau, qu'à capituler avec les Anglais qui eussent préservé les malheureux colons, ainsi que les débris de son armée, de massacre et de ruine. Il pré-

(1) Il est nié par Bourrienne et affirmé par Joseph Bonaparte; mais l'enlèvement de Toussaint en prouve assez la réalité.

(2) Lettre du 19 février 1802.

(3) Voyez la pièce justificative E.

Digitized by Google

féra capituler avec des esclaves révoltés, promit à Dessalines d'évacuer le Cap, tenta ensuite d'échapper à l'escadre anglaise, tomba dans ses eaux et fut forcé de se rendre à discrétion le 1er décembre 1803. Ainsi finit une expédition qui coûta à la France vingt officiers supérieurs ou adjudants généraux, quinze cents officiers, sept cent cinquante officiers de santé, trente-cinq mille soldats, huit mille matelots, deux mille employés civils, trois mille blancs venus de France, enfin une somme de plus de cent millions; et qui rendit plus implacable que jamais la haine des noirs pour les blancs. Un massacre général de ceux-ci eut lieu aussitôt l'évacuation, et ceux qui purent y échapper, dénués de tout, de l'espérance même, ne fuyaient la mort que pour la misère qui la fait désirer ou qui la donne.

Quant à Rochambeau, conduit à Kingston (Jamaïque) et de là en Angleterre, il fallut le soustraire à la haine de ceux dont il avait fait la ruine, à la vengeance de celui dont il fit assassiner le frère. La colonie qu'il fut forcé de livrer aux nègres, n'était pas la seule perte que la France éprouvât par suite de la rupture de ce traité d'Amiens, dont Pitt avait judicieusement senti l'erreur et présagé l'issue; car, tandis que Bonaparte menaçait vainement l'Angleterre par son immobile flottille de Boulogne, la Grande-Bretagne accordait des indemnités à la maison d'Orange, s'emparait de Sainte-Lucie, Tabago, Demerari, Berbice et Essequibo.

Bonaparte de son côté, se livrait à de petites et perfides vengeances. Avant que Whitworth, rappelé par son gouvernement, quittât Paris, l'*Argus*, journal écrit en anglais et dont nous avons eu déjà l'occasion de parler, fut chargé d'insérer dans sa feuille du 10 mai 1803 l'article suivant : « Nous apprenons que les Anglais qui sont à Paris se hâtent de le quitter, d'après le départ annoncé de lord Whitworth. *Nous sommes autorisés* à déclarer que les craintes des Anglais sont sans fondement; ils verront que le gouvernement français protégera les individus de cette nation qui désireront rester en France, beaucoup mieux que n'aurait pu le faire leur ambassadeur. Ils doivent savoir que la France n'est plus gouvernée par un Robespierre ou par un système de terreur. » On verra bientôt les résultats de cette déclaration semi-officielle !

1803.

Intérêts de l'Europe. — Bonaparte. — L'empereur Alexandre. — Son caractère. — Sa noble popularité. — De l'Angleterre. — Arrestation des Anglais voyageurs. — Préparatifs de guerre. — Illusions de Bonaparte. — Revenus de l'Angleterre. — Revenus de France. — Du ministère Addington. — Lutte aux dépens des neutres. — Affaire des indemnités. — De la Prusse. — Médiation de la France et de la Russie. — Projet de sécularisation. — Opposition de l'Autriche. — Négociations particulières. — La Bavière. — Ce qu'elle doit à la Prusse. — Bonaparte la protége. — Défiance qu'il inspire. — Traité particulier de la Prusse — Mécontentement et tolérance de la Russie. — Affaire des électorats ecclésiastiques. — Extension de la puissance bavaroise. — L'électorat de Mayence transféré à Ratisbonne. — Craintes des villes anséatiques. — Affaire de Passau. — Convention de la France et de la Prusse. — Négociations secrètes de l'Autriche. — Bonaparte seul arbitre des indemnités. — Présentation du plan d'indemnité, signé par Alexandre. — Nom des ministres. — Chicanes de l'Autriche. — Traité secret du 28 décembre. — Déclaration de la Prusse. — Rescrit de la diète du 23 février 1803. — Nouveaux électeurs. — Frédéric se refuse à des moyens de corruption. — Fidélité des peuples. — De l'Autriche. — De la Prusse. — Extradition des émigrés. — Sources de mésintelligence entre la France et la Prusse. — Mission de Lombard en France. — Proposition de céder le Hanovre. — Refus. — Mission de Kalitcheff. — Promesses de Bonaparte. — Il les viole. — Markow. — Les traités patents et secrets. — Bonaparte n'en tient compte. — Maltraite Markow. — Celui-ci est rappelé. — D'Oubril. — Bonaparte. — Négociations. — Notes et contre-notes. — Le Piémont réuni. — Abdication du roi de Sardaigne en faveur de son frère. — Insurrections. — Lannes. — La Hollande. — La Suisse. — L'Espagne. — Le Portugal. — L'Amérique. — Lettre de l'agent secret. — Bonaparte président de la république italienne. — Code civil. — Consulat à vie. — Négociation avec le prétendant. — Projet d'invasion en Angleterre.

La grande et importante opération politique dont l'Europe fut essentiellement occupée, durant cette année et les deux qui la précédèrent, est relative aux indemnités promises aux princes allemands dépossédés par les articles 5 et 7 du traité de Lunéville; c'est principalement à l'ombre des négocia-

tions qui eurent lieu à cet égard que Bonaparte accrut sa domination et son influence sur l'Europe continentale et les cabinets européens, ainsi que cette importance personnelle qui le faisait si rapidement marcher vers un trône dont il fondait les bases sur d'utiles traités et présageait l'éclat par le succès de ses armes, tandis que son génie réorganisateur semblait l'en rendre digne, et que l'orgueil national, ainsi que la prospérité publique, aplanissaient d'avance les voies à son ambition. Suivons-le donc dans tous les détails de sa conduite, tant à l'extérieur que dans l'intérieur d'un État que, sans titre monarchique, il gouvernait monarchiquement, et suivons simultanément la marche politiquement rétrograde des gouvernements dont il chercha et parvint à devenir le suprême dominateur.

Les regards de l'Europe entière étaient fixés alors sur le premier consul, sur cet homme, le plus extraordinaire qui fût jamais et le plus important à étudier avec soin, à cette époque où l'on ne pouvait apprécier encore la future importance du puissant antagoniste que l'histoire aurait un jour à lui opposer, et qui, peut-être, ne se connaissait pas lui-même. En effet l'empereur Alexandre, jeune, sans expérience, occupé à calmer des esprits dont la criminelle effervescence l'avait, prématurément et sans son aveu, précipité sur le trône, voyait l'État obéré, le commerce détruit, le crédit altéré, et cherchait à mériter, par des actes bienfaisants et réparateurs, l'ivresse avec laquelle avait été saluée sa subite et sanglante intronisation. Mais ces actes d'une vertu modeste, si prisés au dedans, si peu remarquables au dehors, pâlissaient devant l'indicible éclat, brillante auréole du premier consul; puis l'on était bien loin, malgré les rapides exploits de Suwarow, flétris par la défaite de Korsakow, de rendre à l'armée russe toute l'estime qui lui était due; l'on connaissait trop peu la Russie, ses inépuisables richesses naturelles, l'immensité de sa population prodigieusement croissante et exempte des vices rongeurs d'un paupérisme perturbateur, et la complète soumission du Russe à son souverain, pour croire que le grand empire du Nord pût lutter avec avantage contre la triomphante exaltation de l'héroïsme français. D'ailleurs, d'après les fausses notions fournies par quelques intrigants subalternes et rapportées à son maître par Duroc, on ne voyait dans le jeune empereur, si recommandable par la simplicité de son extérieur, la douceur de son caractère, son fervent amour du bien public, que l'élève du républicain La Harpe, un prince dénué d'ambition, dont l'esprit sans prévoyance et sans vigueur, égaré dans de vaines théories, se livrerait inconsidérément à des réformes civiles et politiques nécessairement ruineuses pour son autorité, et conséquemment pour la puissance et l'indépendance de ses vastes États. La suppression de la chancellerie secrète, redoutable et oppressive inquisition établie par Alexis Mikhaelovitch, avait eu lieu le 2 avril 1801; mais il sentit la nécessité de la rétablir dès le 3 janvier 1802. Il fonda promptement de nouvelles universités dont l'érection fit dire aux brouillons étrangers : *Enfin nous lui avons fait mettre la démocratie dans le despotisme;* mais il sut, avec une fermeté sans rigueur, les maintenir dans une silencieuse obéissance. Il projeta l'affranchissement des paysans des provinces allemandes qui lui étaient soumises, mais sa prévoyante sagacité sut habilement en modifier l'exécution; et son refus de rendre à la Pologne une indépendance secrètement et inconsidérément promise, qui eût relâché les liens mutuels et réciproquement utiles des trois puissances copartageantes, eussent dû éclairer le cabinet des Tuileries sur son caractère et les rapides progrès de son expérience. Remarquable par son extrême et noble popularité, c'est-à-dire celle professée librement et non pas courtisée seulement par le pouvoir, et doué d'une finesse voilée de candeur qu'il n'était pas facile de pénétrer, si Alexandre ambitionnait les suffrages de la nation dont le langage est devenu le truchement universel des peuples européens, l'on en inférait faussement son adoption des principes qu'elle propageait. D'ailleurs, en le voyant se montrer essentiellement pacifique, l'on ne sentait point combien ce rôle convenait à une grande puissance établie et consacrée; combien même cette modération, généralement rassurante pour ses voisins, pourrait donner d'autorité à ses idées conservatrices de l'indépendance européenne. Enfin si, uniquement satisfait de voir renaître la prospérité de son empire, l'ambition de Bonaparte ne lui causa d'abord aucune inquiétude, c'est qu'il la crut éminemment propre à assurer une paix générale utile à tous les peuples, et même au sien; mais il fut bientôt, et des premiers, entièrement désabusé de cette flatteuse illusion, et ce désappointement changea la marche de sa politique, comme le prouvent les négociations que nous avons déjà rapportées et celles dont nous aurons à nous occuper encore.

Cependant l'Angleterre, cet éclatant miracle de l'industrie humaine, doit aussi fixer nos regards. Cet État puissant, mais artificiel, semblerait, il est vrai, par sa situation insulaire, la nature de ses intérêts, les principes de sa force plus maritime que territoriale, devoir être en quelque sorte étranger au continent. Mais l'importance de son commerce, lié à celui de toute l'Europe, et la prépondérance de sa marine qui la rend agressive partout, vulné-

rable nulle part, lui impriment une telle vie politique, une telle influence sur la prospérité des autres États, qu'on peut la considérer comme le siége du principe vital du corps social européen. Ses ministres dirigeants, les plus médiocres de ceux qu'elle eut jamais, l'avaient placée dans la situation la plus fausse en signant un traité que l'Angleterre ne pouvait rompre sans paraître manquer à la foi publique, ni exécuter sans se perdre. Bonaparte, qui se plaignait si amèrement de la rupture du traité d'Amiens, n'eût pas, dans de telles circonstances, et toute sa conduite politique le prouve, hésité un moment à agir comme le fit alors le ministère britannique. Aussi toute l'Angleterre applaudit-elle à ce renouvellement de la guerre; et, dans la séance de la chambre des pairs du 23 mai, Dundas, devenu lord Melville, disait, aux acclamations de tout son parti, que l'exécution de l'article 10 du traité d'Amiens eût compromis l'indépendance de Malte, dont l'occupation était la clef de l'Égypte. Au reste cette paix, qu'une opinion égarée força le ministère de conclure, n'avait été rompue qu'aux cris approbateurs de cette même opinion publique, ramenée au vrai par l'expérience. On s'était donc préparé à la guerre avec la plus vigoureuse activité. Les flottes de Brest, Rochefort et Toulon étaient bloquées; le commerce français éprouva promptement d'innombrables pertes; les colonies rendues étaient de nouveau menacées; et si Bonaparte se croyait le droit de déblatérer contre la perfidie anglaise, il en commettait lui-même une encore inconnue chez les peuples modernes, par l'arrestation des Anglais voyageurs à qui ses publications semi-officielles avaient promis protection et liberté. Sa conduite à l'égard de lord Elgin fut surtout marquée au coin de la plus atroce perfidie. Autorisé à traverser la France pour se rendre dans sa patrie, il est enlevé et conduit au château de Lourdes, où l'on cherche à l'aigrir par de mauvais traitements, à le lier avec d'autres prisonniers prétendus mécontents, à lui faire passer des papiers adressés par les Bourbons exilés, à lui remettre des projets de complots contre le premier consul, à lui proposer le projet d'incendier Brest; tout cela pour saisir sur lui des pièces propres à le faire condamner comme espion, et à compromettre le gouvernement anglais; mais sa prudence lui fait éviter tous les piéges tendus par la police française, et ce fait authentique donne la clef des soi-disant conspirations dont le premier consul se plaignait, quoiqu'il en fût l'unique auteur.

Quant au projet d'invasion que Bonaparte reprenait avec une nouvelle ardeur, il occupait aussi les esprits en Angleterre. Là, toutes les milices se mettaient en mouvement pour s'y opposer. Cependant les gens raisonnables y croyaient peu. Lord Grenville écrivait à sir Arthur Wellesley, depuis lord Wellington (1) : « Parler de conquérir ou subjuguer » dix à douze millions d'hommes, s'ils sont préparés pour le combat et dirigés par un gouvernement désireux et capable d'animer leurs efforts, » serait complétement ridicule. » Cependant il y avait en Angleterre, comme partout, des trembleurs, des frondeurs du gouvernement, quelques traîtres peut-être, et leur petit nombre semblait la nation tout entière aux yeux prévenus de Bonaparte, à qui la réception faite à Lauriston, quand il apporta la ratification du traité, persuadait que la fière Albion accueillerait comme un libérateur celui dont le triomphe l'eût profondément humiliée.

L'Angleterre, à laquelle la reprise des hostilités rendait un commerce universel momentanément atténué par une courte paix, et dont les revenus ne s'étaient jamais élevés au-dessus de trente millions sterling, les vit monter alors à trente-huit millions quatre cent un mille sept cent trente-huit livres sterling (neuf cent vingt et un millions six cent quarante et un mille sept cent douze francs); elle fit quatorze millions sterling d'emprunt dont l'intérêt et l'amortissement reposaient sur des recettes sûres, ce qui lui donnait à dépenser pour cette année la somme de cinquante-deux millions quatre cent un mille sept cent trente-huit livres sterling (un milliard, deux cent cinquante-sept millions six cent quarante et un mille sept cent douze francs). Quelque régulière que fût l'administration de Bonaparte, ses moyens pécuniaires étaient bien inférieurs à ceux-là; car, quoiqu'il eût tiré de l'étranger dans les trois premières années de son consulat environ cent soixante-sept millions, tant en tributs imposés à l'Espagne, au Portugal, au Hanovre, que par la vente de la Louisiane aux États-Unis, et malgré l'avantage de faire entretenir une partie de ses troupes par les pays qu'elles occupaient, il n'avait pu élever les recettes qu'à six cent six millions quatre cent cinquante-quatre mille six cent neuf francs, tandis que les dépenses montaient à six cent dix-sept millions huit cent deux mille deux cent treize francs. Au surplus, il était presque impossible d'ajouter foi à ses budgets, puisque, lors des comptes publiés en l'an IX (2 mars 1801) le rapporteur du tribunat, Chassiron, n'avait pas rougi de dire : « Ce serait une » véritable dérision de la part du gouvernement de » prétendre donner un état vrai de ses dépenses; » l'état présent, fût-il un compte imaginaire, satisferait au moins le texte de la constitution, et l'on » devrait penser que l'Europe ayant les yeux fixés

(1) Lettre du 12 juillet 1803.

Digitized by Google

» sur la France, son gouvernement a besoin d'être » considéré. » Dans une adresse sur le 14 juillet, le gouvernement déclare que l'impolitique aveu d'un déficit dans les finances et l'inutile convocation des notables ébranlèrent les bases de l'ancien trône et hâtèrent le moment de sa chute. Mais ces ruses administratives impudemment avouées tuent le crédit, aussi Bonaparte n'en eut-il jamais, tandis qu'il est une des sources les plus fécondes de la puissance britannique.

« Qu'ils sont immenses, qu'ils ont été rapides les » pas que depuis deux ans l'expérience a fait faire » ici aux saines doctrines professées par l'ancienne » administration! » mandait-on de Londres au ministre prussien. « Ces doctrines, précédemment renfermées dans un petit nombre d'esprits lumineux, » sont devenus populaires. Tout le monde sent aujourd'hui que ce n'est pas l'accroissement de » l'impôt qui cause la ruine d'un peuple, quand les » produits croissent plus hâtivement encore, » mais qu'elle résulte d'un décroissement de produits plus hâtif que celui de l'impôt. Or les revenus publics et particuliers, sous l'administration de Pitt, s'élevaient journellement, l'industrie » prospérait; mais à peine les préliminaires eurent-ils été signés qu'une concurrence commerciale » rétablie fit baisser les bénéfices du négoce, ainsi » que les revenus territoriaux, et languir l'industrie. Ces maux étaient déjà sentis en 1802; on » était menacé de plus grands encore; et cela ne » contribua pas peu au cri général contre la paix » par ceux mêmes qui en avaient poussé de si violents contre la guerre. Déjà, depuis la rupture, » les ressources de l'État ont pris un nouvel essor; » elles surpassent nos charges, quelque considérables qu'elles puissent être, d'autant que, si nous » sommes encore sans alliés, nous n'avons pas du » moins de subsides à leur payer. Croyez-moi, le » caractère de votre illustre ami nous les rendra tôt » ou tard. Quant au ministère Addington, il ne peut » longtemps se soutenir, étant en butte à deux oppositions différentes, et pour avoir signé la paix » et pour l'avoir rompue. Sans estime au dedans, » sans considération au dehors, il a fait quelques » tentatives infructueuses pour s'étayer du génie de » Pitt; mais celui-ci, sans exiger positivement la » rentrée aux affaires de lord Grenville, que vous » avez connu personnellement ici et à Berlin, l'indique cependant et montre l'importance qu'il y » attache, en se réservant la faculté de ne point » faire partie d'une administration dont la composition ne lui conviendrait point, manière indirecte » de diriger les choix qu'il ne veut pas proposer. » Attendez-vous donc à un changement de ministère et par suite à une révolution complète dans » la politique européenne. »

Cependant on se battait de part et d'autre aux dépens des puissances neutres. L'Angleterre, en bloquant les côtes dont on lui interdisait le commerce, ruinait celui de la basse Allemagne; Bonaparte, qui faisait publier par ses adhérents que le royaume de la Grande-Bretagne et la république française ne pouvaient pas exister ensemble, poursuivait le cours de ses conquêtes pacifiques, que souffrait la crainte et qu'eussent ratifiées des victoires; marche ambitieuse et sans frein, qui aurait fourni une cause raisonnable et suffisante à la rupture du traité d'Amiens, quand bien même la non-reddition de Malte n'en eût pas été le vrai motif. Mais ce qui facilitait principalement ces envahissements de territoires garantis par des traités, ce furent les débats relatifs aux indemnités des princes dépossédés sur la rive gauche du Rhin, affaire immense dans son principe, sa marche, ses résultats, à laquelle les plus puissants intérêts du continent se rattachèrent et qui allait changer les rapports mutuels établis, maintenus et consacrés entre les puissances européennes, par le traité de Westphalie, grand et sublime ouvrage des hommes d'État les plus célèbres du dix-septième siècle, pour y substituer une œuvre fragile que le moindre choc devait prochainement briser. Dans ces négociations la balance des puissances remplaça celle des droits acquis, et le premier consul y déploya toute la sagacité d'une politique astucieuse et viagère, qui, en inspirant de justes craintes, sacrifia l'avenir au présent, car elle le mit dans la nécessité de subjuguer tout ou de finir par tomber sous les coups de tous; mais arrêtons-nous ici aux intérêts de la Prusse qui se lient essentiellement à ceux de la France, de la Russie et du corps germanique.

Quand le roi s'adressa à l'empereur Paul pour l'intéresser à la réalisation de ses justes espérances, il ne reçut qu'un refus assez brusque de ce monarque, qui lui conseillait, ou plutôt lui ordonnait, la conquête de l'électorat de Hanovre. Cette injonction si vive et si inattendue, que des démonstrations militaires semblaient devoir appuyer, plaçait le cabinet de Berlin dans une position d'autant plus pénible qu'il avait à redouter, d'une part la France et la Russie, de l'autre la haine de la maison de Brunswick à laquelle il était intimement lié. Nous avons vu comment il se conduisit alors, même après avoir échappé à la capricieuse fureur du tzar. Mais les biais que la Prusse fut forcée de prendre jetèrent de l'inquiétude dans les esprits, et il était clair que ces méfiances et les indécisions qui devaient en être la suite rendraient les indemnités presque impos-

Digitized by Google

sibles sans la puissante médiation de la France et de la Russie ; car l'Autriche et la Prusse, qui naturellement eussent dû en être les seuls arbitres, étaient parties trop intéressées pour paraître juges équitables, et trop divisées entre elles de puissance et d'intérêt pour s'accorder mutuellement sans l'interposition d'un tiers désintéressé. Ce tiers, que tous les genres de convenances désignaient, c'était l'empereur Alexandre; mais ce prince lui-même était partagé entre l'antique alliance de son pays avec l'Autriche et son amitié personnelle pour Frédéric-Guillaume. La France, autre arbitre imploré, ne semblait vouloir ni trop favoriser la Prusse, ni trop affaiblir la maison d'Habsbourg, quoiqu'il fût dans son intérêt de la rendre impuissante à venger un jour de longs outrages; aussi, dans cette dernière et prévoyante intention, Bonaparte se détermina-t-il à effacer entièrement les principautés ecclésiastiques, afin d'obtenir ainsi le double avantage d'enlever au cabinet de Vienne l'influence que lui donnaient nombre de petits États sous sa dépendance ou occupés par des princes de sa maison, et de faire à la France une grande quantité de partisans dans l'Empire, en augmentant, en faveur des princes séculiers, la masse des biens destinés à les indemniser; ces derniers se montraient fort empressés à obtenir ce qui leur était dû ou ce que leur cupidité convoitait; aussi applaudissaient-ils à une sécularisation générale. Il n'en était pas de même de l'empereur romain germanique, qui cherchait par tous les moyens possibles à entraver des opérations auxquelles la France tentait d'imprimer un mouvement rapide. Pour y parvenir plus sûrement, le cabinet des Tuileries, non content des négociations patentes ou secrètes de son chargé d'affaires Backer, agent à la fois public et occulte à la diète de Ratisbonne, traitait à Paris même avec les envoyés des divers souverains allemands, et l'électeur de Bavière fut le premier qui se détacha ainsi du corps germanique. Ce pays avait vu, en 1778, lors de la mort de Maximilien-Joseph, la Prusse intervenir, en faveur de la maison Palatine, contre les prétentions usurpatrices de l'empereur Joseph II. Louis XVI, quoique occupé alors de la guerre d'Amérique et doublement lié à l'Autriche, ainsi que Catherine II, s'étaient aussi portés médiateurs, et le traité de Teschen, signé le 13 mai 1779 sous la garantie des trois grandes puissances, assura l'électorat à son légitime héritier. Cette intervention armée ou diplomatique, en acquérant à la Prusse la reconnaissance de la Bavière, procurait aussi à la France une haute considération que dénia plus tard une fureur révolutionnaire dont l'égarement politique prenait en haine jusqu'aux biens que la France devait à la sagesse de ses rois; car les monstres qui gouvernèrent dans ces jours d'horreur ne voulaient voir dans l'étranger que des complices ou des victimes. Mais Bonaparte, qui tendait au rang suprême, se livrant à des calculs tout différents, réclama les droits acquis par les anciens traités; aussi dans le préambule de celui qu'il signa avec la Bavière, était-il dit : « La puissance de l'électeur, ne pou» vant s'affaiblir par une diminution de domaines » sans préjudice pour la France, le premier consul » renouvelle solennellement en sa faveur, au nom » du peuple français, la promesse de garantir et » de défendre la sûre et paisible possession des » États de la rive droite du Rhin sur lesquels ses » droits sont reconnus dans le traité de Teschen. » Quant à ceux de la rive gauche, qui se trouvent » incorporés à la France, le premier consul s'en» gage à procurer à l'électeur un entier équiva» lent. » Quelques soins pourtant que Bonaparte employât pour former de nouvelles alliances dans l'Empire et y étendre son crédit, les défiances qu'il inspirait se réveillaient sans cesse. Sa conduite à l'égard du Portugal y contribua puissamment; il en fut de même lors de son traité avec l'ambassadeur ottoman. Pour l'obtenir on lui avait celé la nouvelle de l'évacuation de l'Égypte par les troupes françaises, et l'on avait employé des moyens de tout genre pour séduire son principal drogman, qui s'échappa et fut richement récompensé par le gouvernement français, après avoir fait signer, sans pouvoir, un traité qui ne fut jamais ratifié par le Grand Seigneur indigné, traité où l'on rétablissait la France dans tous les avantages dont elle avait joui *depuis le règne de François I*^er^. Cette duplicité politique, qui demeura sans effet, commençait à troubler les imaginations; mais le besoin de repos et le désir d'acquérir calmèrent ou du moins suspendirent les craintes, et le premier consul étant devenu plus que jamais puissant par sa double pacification avec l'Angleterre et la Russie, on accueillit favorablement la déclaration qu'il adressa à la diète de vouloir « se rendre médiateur des différends » qui troubleraient la tranquillité de l'Empire. » Dès lors on se pressa de traiter directement avec lui, et les bureaux de M. de Talleyrand devinrent, plus que la diète même, le tribunal où toutes les parties intéressées accouraient plaider leur cause et solliciter comme des faveurs ce qu'elles croyaient avoir le droit d'espérer ou l'espoir d'obtenir. Tout ce que les bassesses ou l'intrigue en arrachaient était reçu avec la plus apparente reconnaissance. On ne voyait que de la bienveillance et de l'équité là où il n'y avait qu'une astucieuse politique, sans se douter qu'en secouant le joug de l'Empire on se chargeait

de chaînes bien plus difficiles à rompre. Le roi de Prusse seul éprouvait à cet égard des inquiétudes que l'on cherchait à calmer par de fréquentes protestations d'amitié, de déférence, d'assurances qu'on ne déciderait rien sans son concours. Cependant la transmutation de la république *Cisalpine* en république italienne, les soins que Bonaparte fut forcé de donner à cette œuvre difficile, la lenteur avec laquelle se traînaient les négociations d'Amiens et l'expédition de Saint-Domingue, occupèrent assez le premier consul pour retarder les opérations relatives aux indemnités; car les choses en étaient venues au point qu'on ne pouvait plus rien faire sans lui. Bientôt ses engagements pris et violés avec la Russie mirent de nouveaux obstacles à la prompte conclusion de cette importante affaire. Cependant la condescendance du roi, le silence de l'Autriche et de la Russie, enfin la signature du traité d'Amiens, lui permirent de hâter les travaux relatifs aux intérêts de l'Allemagne, et, fatigué des prétentions excessives que la totalité des biens ecclésiastiques n'aurait pu satisfaire, il mutiplia les traités particuliers. Celui du roi de Prusse fut le plus important et l'un des premiers que l'on signa. Si dans cette affaire, dont la conclusion fut le fruit d'une impérieuse nécessité, la médiation, devenue souverainement arbitre, put encourir quelque blâme, ainsi que sur la France il porta sur la Russie, quoique celle-ci y fût demeurée étrangère, chose assez injurieuse à sa dignité, mais l'amitié de l'empereur Alexandre pour le roi, couvrant ce que cet acte avait d'irrégulier, il ne réclama pas même contre ce préambule du traité signé à Paris, le 23 mai 1802, par Lucchesini et Beurnonville : « S. M. le » roi de Prusse et le premier consul..... pour assu» rer et maintenir l'état de paix, ont jugé conve» nable de mettre fin à toute incertitude et de fixer » les indemnités dues au roi de Prusse et à S. A. S. » le prince d'Orange. » C'est ainsi que de sa propre autorité, et sans consulter le tzar, ces indemnités étaient stipulées par les articles 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14 et 15 du traité dont l'article 14 autorisait les deux princes à se mettre *immédiatement en possession* des domaines et territoires qui leur étaient accordés. Cet acte, qui violait les stipulations des traités signés avec la Russie le 11 octobre 1801, où il était convenu que rien n'aurait lieu que de concert entre l'empereur et le premier consul, donnait au prince d'Orange les territoires de Dillembourg Dietz, Lanechi, l'abbaye de Fulde, celles de Corvey et de Weingarten et quelques cités impériales; la Prusse obtenait les évêchés de Paderborn et d'Hildesheim, l'Eichsfeld, les villes et territoires d'Erfurt, Munster et quelques abbayes ou villes libres; le tout offrant une étendue de deux cent quarante et un milles carrés, une population de cinq cent vingt-six mille âmes, un revenu de deux millions trois cent soixante-quinze mille thalers (huit millions cinq cent cinquante mille livres) en dédommagement de ses pertes montant à quarante-deux milles carrés, cent soixante-douze mille âmes, et cent mille écus de revenu. Par ce traité si avantageux au roi, on lui faisait reconnaître et garantir (art. 13) les arrangements faits en Italie par la France, c'est à dire l'érection du royaume d'Étrurie, les dispositions relatives à la république italienne, dont plus tard nous aurons à nous occuper, et la réunion à la république française des pays formant la vingt-septième division militaire, ce qui froissait les droits et prétentions du roi de Sardaigne en faveur desquels la Russie ne cessait de réclamer; article choquant pour l'empereur Alexandre et que le négociateur prussien avait signé sans y être autorisé. Mais l'ensemble de ce traité étant prodigieusement utile à Frédéric-Guillaume, qui ne l'eût peut-être pas obtenu sans cette dernière condescendance, le tzar l'accueillit, ou du moins le toléra sans opposition formelle, quoique non sans une secrète irritation qu'amortit l'entrevue des deux souverains, qui eut alors lieu à Memel, et la sincère amitié qui les unissait. Le roi de Prusse envoya donc occuper les possessions qu'il venait d'acquérir; mais pour calmer les inquiétudes de l'Empire et de son chef, il déclara que cette prise de possession n'était que provisoire et qu'il ne la considérerait comme définitive qu'après sa confirmation par la diète, ce qu'il savait bien ne pouvoir plus être qu'un acte obligé et une affaire de forme.

Ce n'était pas sans peine que le cabinet prussien en était venu à la réalisation de ses vœux. Les prétentions de l'Autriche et les vues secrètes de la France y avaient longtemps mis obstacle. C'est ce qu'il est nécessaire d'exposer ici; car sous les questions d'intérêts privés se cachaient de grands et importants intérêts politiques et militaires; remontons donc dans les détails de ces négociations toutes cupides en apparence.

L'Autriche voyait clairement l'intention de la France et de la Prusse de lui enlever l'avantage de posséder dans les élections à l'Empire, les cinq voix catholiques qui dominaient les quatre voix protestantes; aussi l'archiduc Maximilien-François-Xavier-Joseph, électeur de Cologne et prince évêque de Munster, étant mort le 26 juillet 1801, dès le 15 août le cabinet prussien déclara à celui de Vienne que « les changements prochains qui » devaient avoir lieu dans la constitution germa» nique empêchaient de nommer aux archevêchés

» et évêchés vacants; qu'il conseillait, en conséquence d'en attendre le résultat pour procéder à » une nouvelle élection. » La France fit une déclaration semblable; cependant l'Autriche passa outre; le 9 septembre, l'archiduc Antoine-Victor, frère de l'Empereur, fut nommé évêque de Munster, et bientôt après archevêque de Cologne. Le roi, sur la notification qui lui fut faite par le comte de Stadion, ambassadeur d'Autriche « que le prince ne prendrait » pas possession pour le moment et ne s'opposerait » point aux indemnités prussiennes, » consentit, les 15 et 18 septembre, à tolérer « comme simple » formalité l'élection faite, s'en référant pour la » conservation des électorats ecclésiastiques, aux » arrangements qui s'accorderaient avec les intérêts des princes séculiers de l'Empire. » La cour de Vienne, qui avait principalement en vue la conservation de ces électorats comme appui essentiel de sa puissance, et qui ne dissimulait pas tant à Berlin qu'à Pétersbourg, où résidait alors le prince de Schwartzenberg, ses prétentions à cet égard, professait l'opinion que la France n'ayant rien à réclamer, ne devait point, en vertu de l'article 7 du traité, se mêler en quelque manière que ce fût des affaires de l'Allemagne, et que les deux principaux États germaniques avaient seuls à s'en occuper, en prenant pour tiers arbitre la Russie, puissance naturellement impartiale. L'empereur Alexandre avait adopté cette idée et le comte Panin rédigea un plan de partage que l'Autriche accueillit; mais la Prusse le rejeta, pour tourner ses vœux vers la France dont le roi espérait plus de faveur que du côté de la Russie. Le premier consul, flatté de cette déférence et charmé de tout ce qui pouvait contribuer à brouiller entre elles les deux grandes puissances germaniques, proposa au cabinet de Berlin les États des ducs de Mecklenbourg-Schwerin et Mecklenbourg-Strelitz, que ces princes échangeraient contre les provinces prussiennes de Westphalie; mais ils s'y refusèrent, et Alexandre, beau-frère du premier, s'y opposa fortement. Les vues du cabinet prussien se portèrent alors sur les évêchés de Bamberg et de Wurtzbourg qui avaient été promis à la Bavière, le premier consul ne voulant pas renforcer en Franconie la puissance de la Prusse; sa demande de Munster fit craindre son contact avec la Hollande, ce qui détermina la Russie et le Mecklenbourg à y mettre obstacle; l'acquisition d'Osnabruck en éprouva aussi de la part de l'Angleterre, et celle d'Hildesheim de la part de la régence de Hanovre. Enfin, le roi ayant cherché à s'arranger par des échanges avec le Hanovre, le Danemarck y mit des entraves. Frédéric-Guillaume ne cessant de multiplier ses demandes et d'éprouver des échecs, le prince d'Orange fut autorisé à aller lui-même solliciter pour son propre compte les indemnités qui lui étaient promises; on espérait que les siennes et celles de la Prusse, ayant été stipulées dans les traités de Bâle et ceux subséquents, l'une des deux prétentions entraînerait la réalisation de l'autre. On ne se trompait point, car cette démarche donnait à Bonaparte l'espoir de devenir le seul arbitre dans l'affaire des indemnités, ce qui lui procurait une grande puissance de protection en Allemagne et d'opinion en Europe; puis les humbles sollicitations déposées à ses pieds par un prince de maison souveraine chatouillaient éminemment son orgueil. Tandis que le prince de Nassau-Orange se résolvait à cette humiliante démarche, la Prusse flattait la France d'une alliance intime et confédérative, à laquelle la Russie s'unirait, et elle en fit l'ouverture à Saint-Pétersbourg; mais Lucchesini et Markow, ambassadeurs prussien et russe à Paris y mirent obstacle, celui-ci par ses intrigues contre le premier consul, celui-là par une tortuosité qui repoussait toute confiance; car le mensonge était gravé dans ses traits, ce qui faisait dire à un homme d'esprit: *Ne vous plaignez pas de son air faux, c'est la tout ce qu'il a de vrai.*

Le traité particulier de la Prusse manifestait hautement la dissolution de l'Empire, mais ne la produisait pas; elle avait été signée à Lunéville par la puissance qui devait le plus en souffrir, confirmée par l'union de la France et de la Russie, et accueillie par un grand nombre de souverains germaniques. L'appui que lui prêtait et n'eût pu lui refuser la Prusse était un acte de nécessité autant que d'intérêt; et son opposition ne pouvant sauver le fonds des choses, son assentiment du moins en conservait les formes. Puis, tandis que l'Empire tombait en ruine, le premier consul semblait vouloir rendre la Prusse assez puissante pour devenir la protectrice de l'Allemagne septentrionale, intention qu'il ne cessa de manifester jusqu'à l'époque de la rupture du traité d'Amiens. Il avait cependant trompé déjà ses espérances relativement aux deux évêchés (1) qui lui avaient été promis et qu'il fit donner à la Bavière, dans la crainte que, réunis aux deux principautés de Bareuth et d'Anspach, ils lui procurassent les moyens d'attaquer la Bohême ou d'en défendre l'entrée, en cas d'alliance ou de guerre avec l'Autriche, ce qui dans le premier cas nuirait à la marche des armées françaises, et dans le second rendrait peut-être la Prusse plus ambitieuse et plus puissante qu'il ne le désirait. Quand à l'alliance ci-

(1) Bamberg et Wurtzbourg.

dessus indiquée, il devait peu craindre qu'elle fût prochaine; l'amour du roi pour la paix, et la soumission du triumvirat aux intérêts de la France lui donnaient à cet égard toute sécurité. Mais quelques-uns des membres du cabinet, lisant dans l'avenir, voyaient avec inquiétude l'empire absolu acquis par la France et l'extension qu'elle semblait vouloir lui donner encore. Un nouveau système pouvait être adopté conformément à leurs vues, et le premier consul conçut l'idée d'accroître la puissance de la Bavière pour qu'elle servît de contre-poids à celle de la Prusse, qui l'avait sauvée en 1779 et 1785; politique fausse néanmoins, car l'union intime de la France et de la Bavière pouvait rapprocher la Prusse de l'Autriche. Quant aux intérêts de la Bavière, ils avaient secrètement et très-habilement été ménagés par le comte de Mongelas, ami particulier du prince Max de Deux-Ponts (1), homme plein d'esprit, d'adresse, de sagacité, persécuté jadis comme tenant à cette société secrète des illuminés, trop louée et trop blâmée peut-être par les fous ou par les sages; homme enfin qui, dans cette négociation, sacrifia l'intégrité du lien germanique à la fructueuse faveur du gouvernement français.

Par suite de tant d'indemnités accordées aux princes dépossédés, il ne subsista plus dans l'Empire d'autre État ecclésiastique que l'électorat de Mayence transporté à Ratisbonne, et l'électeur dut sa conservation et celle de son titre d'archichancelier de l'Empire à la Prusse, qui voulait laisser subsister encore une ombre du corps germanique, et à l'adresse du comte de Beust, ministre de Mayence; enfin, au désir que Bonaparte avait d'enlever à ses ennemis, dans la personne du baron de Dahlberg, un habile écrivain, un chef d'opposition, un grand seigneur dont la servilité rendrait ses hautes prérogatives utiles aux projets ambitieux que nourrissait déjà le futur protecteur de la confédération du Rhin.

Tandis que la Saxe seule s'était montrée désintéressée, que quelques princes trouvaient leurs lots inférieurs aux illusions de leurs espérances, que le landgrave de Hesse-Cassel était mécontent de n'avoir que le titre d'électeur et que le prince de Nassau était peiné de ne l'avoir pas obtenu, Bremen, Hambourg, Lubeck tremblaient d'éprouver le même sort que Dantzick par usurpation de la Prusse ou du Danemarck, car tout alors était cupidité d'un côté, défiance de l'autre.

Parmi les obstacles aux négociations relatives à l'affaire des indemnités, nous ne devons pas omettre l'occupation intempestive de Passau par l'Autriche, et l'opposition à cet égard du premier consul; car il y avait là de part et d'autre des intentions secrètes réciproquement voilées, soit des intérêts du grand-duc de Toscane, soit de ceux de l'électeur de Bavière. Dans le fait, l'Autriche y cherchait moins un accroissement de territoire que le double avantage de s'assurer, en cas de guerre, le passage de l'Inn, et de tenir entre ses mains la clef de l'électorat, sur la possession duquel ses vues se porteront toujours, tandis que Passau étant dévolu à la Bavière, non-seulement cette place la défendrait, mais pourrait, lors d'une rupture avec la France, ouvrir à cette puissance la route de Vienne, et cette rupture semblait déjà présumable en raison des préparatifs hostiles de l'Autriche sur les bords de l'Inn. Aussi fut-il signé, le 5 septembre 1802, une convention ainsi conçue : « Le chef de la république française » et le roi de Prusse s'engagent à assurer, par de » nouvelles conventions, l'efficacité de leurs négo- » ciations, tant à Vienne qu'à Ratisbonne, afin que » toutes les mesures proposées par les deux média- » teurs, aux députés de la diète soient adoptées par » cette assemblée et ratifiées par l'Empereur, et que » l'on garantisse, d'une manière spéciale, à l'élec- » teur de Bavière la conservation de tous ses domaines » sur la rive droite de l'Inn, ainsi que l'acqui- » sition de la ville de Passau. Que si, contre la juste » attente de l'efficacité de leur intervention, l'em- » pereur François, qui se trouve maître de Passau, » ne se montrait pas disposé à l'évacuer dans l'es- » pace de soixante jours, terme assigné aux délibé- » rations de la diète, les forces réunies de la France, » de la Prusse et de la Bavière sauraient assurer à » l'électeur non-seulement ses anciens États sur la » rive droite de l'Inn, mais encore la possession de » Passau et tous les autres domaines qui lui ont été » assignés, d'après le jugement des médiateurs, pour » compensation des pertes qu'il a essuyées au delà » du Rhin. »

La cour de Vienne, qu'effraya l'union de la Prusse et de la France, se pressa d'entamer à Paris des négociations secrètes par le comte Philippe de Cobentzel, son ambassadeur, et le premier consul, en discussion alors avec l'Angleterre, en froid avec la Russie, et peu assuré peut-être du concours de la Prusse qui craignait de sortir d'un long et utile état de paix, parut craindre lui-même le renouvellement d'une guerre générale. Content de ravir à l'Autriche le point militaire qui lui eût assuré le passage de l'Inn, il consentit, le 26 décembre, à donner au grand-duc l'évêché d'Eichstadt, et à l'Empereur ceux de Trente et de Brixen, enlevant ainsi à l'électeur de Bavière ce qu'il venait de lui assurer, et concluant avec l'Autriche contradictoirement à la convention

(1) Depuis Maximilien Ier, roi de Bavière.

que quatre mois avant il avait signée avec la Prusse; aussi, ni l'une ni l'autre des deux grandes puissances ne crut dès lors pouvoir compter sur les traités faits avec lui. L'Autriche, qui venait de faire reculer son impérieuse politique, rêva donc l'espoir d'une future vengeance; la Prusse, compromise et trompée, sentit tout ce que sa situation avait de critique entre la haine de l'une et la perfidie de l'autre; et les princes de l'Empire, ne pouvant s'appuyer sur aucune de ces deux puissances, se précipitèrent aveuglément entre les bras de la France, se croyant libres de la faiblesse de celui qui les sacrifiait et de la force de celui qui semblait les protéger.

Il résultait de tous les traités particuliers, que le premier consul était devenu l'unique arbitre des intérêts des princes allemands; il avait bien soumis officiellement le travail général des indemnités à la signature de l'empereur Alexandre, mais sans imaginer pouvoir essuyer un refus. Le comte Markow fit cependant quelques difficultés d'y accéder, quoique le cabinet russe eût obtenu des clauses favorables aux maisons de Bade, Wurtemberg, Oldenbourg et Mecklenbourg-Schwerin qui, par leurs alliances avec lui, intéressaient particulièrement le tzar. Mais ce plan, un moment débattu, avait été signé dès le 3 juin 1802 et présenté de concert à la diète, avec la déclaration « que la volonté du tzar et » celle du premier consul étaient qu'il ne fût fait » aucun changement aux dispositions convenues » entre eux pour les indemnités; que la députation » devait, en conséquence, s'abstenir d'apporter des » retards à la conclusion de cette affaire. »

L'Autriche seule ne cessait d'y mettre obstacle; mécontente du comte de Saurau, son ministre à Saint-Pétersbourg, elle le remplaça par le comte de Stadion et eût aussi changé le comte Philippe Cobentzel, son ambassadeur à Paris, sans le crédit du comte Louis, son cousin. Malgré ce mouvement d'humeur, l'empereur François réunit à Ratisbonne, le 23 juillet 1802, la députation à laquelle le plan fut remis le 18 août. De grandes discussions eurent lieu à la présentation de ce document devant les envoyés de tous les États intéressés, dont les principaux étaient : pour l'Empereur, tant à ce titre que comme roi de Bohême, le baron de Hügel et le comte de Colloredo; pour la Prusse, le comte de Gœrtz; le baron de Rechbad pour la Bavière; pour la Saxe et l'électeur de Mayence, M. de Globig et le baron d'Albini. Quant aux États médiateurs, leurs envoyés étaient M. de la Forest pour la France, et le baron de Bulher pour la Russie. M. de la Forest avait pour aide et adjoint Bacher, homme employé et apte à tous les métiers. Successivement militaire, diplomate, espion, il avait joué ce dernier rôle à Bâle, en 1795, à Francfort jusqu'en 1801, toujours couvert par un caractère public; ce personnage si souple sous une enveloppe loyale, et d'un esprit fin, froid, clairvoyant et sans niaiserie, suivit à Ratisbonne, durant le cours des négociations pour les indemnités, le fil des intrigues secrètes que le ministère Talleyrand dirigeait (1). Quant à l'autre subdélégué du ministre français, c'était un certain Jacques Mathieu, auteur du plan présenté, travailleur habile et qui acquit une grande influence dans les délibérations de la diète. A la présentation de ce document, la légation impériale réclama contre l'expression *plan*, disant que M. de Talleyrand avait assuré au ministre d'Autriche à Paris, qu'on était convenu avec la Russie de faire à l'Empire une *simple proposition*, projet uniquement soumis à la députation comme conseil *amical* qu'on croyait utile pour satisfaire toutes les prétentions; ce à quoi la députation devait répondre qu'elle prendrait en considération cet avis *amical* des puissances médiatrices. Sur une telle insinuation la diète se divisa en deux partis; l'Autriche était à la tête de l'un, la Prusse à la tête de l'autre; l'électeur de Mayence cherchait à balancer ces deux factions opposées, mais le plan proposé devait nécessairement l'emporter sur les répugnances de l'Autriche. On pouvait d'autant moins le repousser que la Prusse, la Bavière, le Wurtemberg, la maison d'Orange avaient déjà traité isolément et que chacun des princes indemnisés s'était mis en possession des États qui lui avaient été assignés. En vain le cabinet de Vienne chercha-t-il à rendre toute conclusion impossible par sa querelle avec la Bavière à l'occasion de Passau; nous avons vu le prix qu'il tira de cette tentative usurpatrice. Cependant la députation avait, le 8 septembre, adopté le plan présenté, *sauf modification*; l'Autriche l'accueillit aussi, *avec réserve des prétentions de l'Empereur*. Ces réponses se rapportaient à des menées occultes que le cabinet de Vienne avait dévoilées; aussi, dans une note du 13 septembre, le ministre la Forest s'en plaignit-il, en reprochant à l'Autriche d'avoir rappelé publiquement des ouvertures confidentielles et secrètes, exprimant le mécontentement qu'éprouvait le premier consul de voir ainsi divulguer des négociations qui avaient eu lieu sous le sceau de la confiance et dont le secret devenait sacré. Cette note

(1) Bacher, dont l'auteur de ces mémoires fait un portrait si vrai, est mort en 1813, par une conséquence de son extrême avarice. (Voyez son article dans le LVIIe volume de la Biographie universelle.)

Digitized by Google

était relative aux arrangements qui se tramaient alors entre les deux puissances; et le 26 décembre il fut signé à Paris deux conventions, l'une secrète, dans laquelle étaient reconnus : 1° l'érection du royaume d'Étrurie; 2° tous les changements opérés en Italie depuis le traité de Lunéville; l'autre patente, par laquelle, comme nous l'avons dit ci-dessus, les indemnités de la maison d'Habsbourg étaient accrues aux dépens de celles assignées à la Bavière. Ces dispositions devinrent l'objet d'un nouveau plan d'indemnités, le 9 octobre 1802, et dans la note du Brandebourg, déposée le 12, se trouvaient ces expressions remarquables : « S. M. le roi de Prusse, » en sa qualité de souverain, s'est entendu amica- » lement sur le plan de la Russie et de la France, » avec ces deux hautes puissances, et elle en a fait » faire l'ouverture confidentielle à la cour impériale, » d'après les relations également amicales qui existent » entre elle et cette cour. En cette même qualité, » S. M. a conclu, le 23 mai, dernier, une con- » vention particulière par laquelle les pays d'in- » demnités, connus par le plan présenté, lui ont été » donnés, avec supériorité territoriale et souverai- » neté, sur le même pied qu'elle possède ses autres » États allemands; lesquels pays lui ont été cédés » pour en prendre immédiatement possession. » Aussi le roi de Prusse, avouant hautement posséder comme droit acquis, ce qui n'avait pas encore été confirmé par la diète, termine-t-il son vote en déclarant « ne vouloir consentir à aucuns changements » ultérieurs dans le plan proposé. » Par un *conclusum* du 30 octobre, les villes libres de Brême, Hambourg, Francfort, Lubeck étaient invitées à compléter un revenu d'indemnité de l'archichancelier, mais elles surent s'y soustraire par la faveur des puissances médiatrices. Après quatre plans successifs, quoique les puissances médiatrices eussent refusé de fournir les mémoires relatifs aux estimations qui avaient servi de base à leur travail, dans la crainte de faire naître de nouvelles lenteurs, les vues des médiateurs furent réalisées et leur dernier plan définitivement adopté par le recès du 25 février 1803, que ratifia l'empereur romain-germanique, le 27 avril. Il résulta de tous ces arrangements le double affaiblissement de la puissance autrichienne, par la diminution d'influence de ses adhérents et l'accroissement de celle de ses rivaux; car elle n'avait pu défendre les principautés ecclésiastiques, portions essentielles de sa puissance et qui la faisaient dominer dans les élections comme dans la diète; et la Prusse la balançait par leur sécularisation dans l'ordre politique nouvellement établi; mais ce qui trompa les calculs de tous les cabinets, c'est que l'effet de l'humiliation de la cour de Vienne et de l'ambition totalement dévoilée de Bonaparte fut de resserrer les liens de l'Autriche et de la Russie, et de préparer même ceux qui devaient plus tard unir les deux maisons d'Habsbourg et d'Hohenzollern; c'est, en outre, que la Prusse, dont l'espoir avait été d'affaiblir dans l'Empire l'esprit catholique en faveur de l'esprit du culte évangélique, vit au contraire celui-là se ranimer sous la domination même des princes protestants, le chef apostolique reprendre plus d'empire sur ses coreligionnaires, les souverains d'un autre culte former nécessairement des relations avec lui, et le pape acquérir ainsi dans le corps politique de l'Europe, comme prince temporel, une importance que dès longtemps il avait perdue.

Les princes indemnisés étaient au nombre de vingt-sept (1), non compris l'électeur de Mayence, à qui l'on ne rendit point la portion de ses États située sur la rive droite du Rhin, et dont le siége fut transporté à Ratisbonne, où plus tard son titre princier devait être changé contre celui de prince-primat. Quant aux électeurs, il n'avait été question dans les deux premiers plans que d'en nommer trois nouveaux en faveur des maisons de Bade, Wurtemberg et Hesse-Cassel; mais après la convention du 26 décembre 1802, on ajouta à ce nombre un quatrième titre électoral accordé au grand-duc de Toscane, qui prit rang sur les trois autres sous le nom d'électeur de Wurtzbourg. Par cette combinaison nouvelle le collége des électeurs se composait de quatre électeurs catholiques, qui étaient l'archichancelier, la Bohême, la Bavière, Wurtzbourg, et de six protestans, la Saxe, dont le souverain était seul et personnellement catholique, le Brandebourg, Brunswick, Lunebourg et les trois derniers nommés qui devaient alterner entre eux pour le rang. Ainsi, la supériorité des votes électoraux que possédaient les catholiques venait de passer aux protestants chose assez indifferente peut-être dans un temps d'affaiblissement des idées, et par conséquent des rivalités ou haines religieuses. Aussi, cette espèce de révolution, qui dans un autre siècle eût produit les débats les plus vifs, passa-t-elle presque inaperçue, et l'empereur romain-germanique la ratifia sans réflexion. Au reste, toute forme electorale allait bientôt disparaître dans la création de la confédération du Rhin.

Lors de ces négociations générales ou particulières que nous avons exposées dans leurs détails les plus importants, vu l'influence qu'elles eurent sur la puissance journellement croissante de Bonaparte, le comte de Haugwitz, connaissant la cor-

(1) Voyez la pièce justificative F.

ruptibilité de certains ministres français, avait proposé au roi de sacrifier un demi-million pour se faire des amis dans le cabinet des Tuileries. Était-ce ou non d'accord avec ceux que leurs antécédents désignaient? Quoi qu'il en fût, Frédéric-Guillaume rejeta avec indignation l'idée d'un si infâme trafic, voulant tout devoir à ses droits et ne point se prêter à traiter les peuples comme de vils troupeaux. Nous aimons d'autant plus à citer ce trait d'un noble caractère qu'il fut peut-être le seul de cette espèce durant ces longues et cupides discussions, où la servilité des princes allemands disait clairement à Bonaparte : *Parlez, et nous sommes tous à vos pieds*. De là lui vint sans doute l'idée de cette confédération du Rhin, dont plus tard il se déclara le chef, qui l'aida à étendre son despotisme sur tout le continent, et, ce qu'il était loin de penser alors, qui féconda les germes de cette haine universelle qu'il devait un jour voir s'élever contre lui, tant il est vrai que la politique qui ne crée rien, mais observe tout, ne consiste qu'en ces trois mots : Prévoir, attendre et profiter.

Quant aux effets immédiats de ce bouleversement général des intérêts dans le corps germanique, ils ne se firent que trop tôt sentir par l'occupation du Hanovre, violation manifeste des traités imposés par Bonaparte lui-même. C'en fut une nouvelle et plus provocante encore que l'établissement des troupes française sur la rive droite de l'Elbe et les entraves mises au commerce de Bremen et de Hambourg. Toute illusion cessa dès lors sur l'indépendance promise de l'Allemagne; l'alarme devint générale, et tout ce que la Prusse, abandonnée des autres puissances, put, par des negociations que nous rapporterons plus loin, obtenir en faveur des contrées envahies, ce fut d'en rendre l'occupation un peu moins oppressive en se portant médiatrice entre la France et ses plus proches voisins. Un commissaire français, par exemple, ayant fait grossièrement au landgrave de Hesse la demande d'un emprunt de plusieurs millions au nom de la république, le roi parvint à le sauver d'une aussi insultante avanie; et le Danemarck s'étant armé pour défendre les droits méconnus de l'Empire, Frédéric-Guillaume le détermina à demeurer en paix, d'autant que l'Empereur semblait satisfait des explications qui lui avaient été données et que la Russie gardait encore le silence. Dans le fait, le corps germanique n'existait réellement plus; tout désormais était loisible à Bonaparte; et c'est ainsi que finit pour l'Allemagne l'année 1803.

Ce qu'il est triste d'avoir à remarquer ici, c'est qu'à l'époque où nous sommes parvenus l'esprit des peuples valait mieux que celui de quelques-uns des princes qui les gouvernaient. Cet élément populaire de restauration monarchique, dont on avait vu en Italie et ailleurs les nobles mais impuissants efforts, fermentait déjà sourdement en Allemagne; tout présageait des soulèvements populaires; instruments politiques utiles, mais dangereux, dont les effets sont trop souvent funestes, auxquels il ne faut avoir recours qu'avec prudence et comme à une dernière et irremplaçable ressource.

Il faut le dire à l'honneur des différents peuples européens; si plusieurs d'entre eux ont été, comme la France, et principalement par elle, précipités dans l'anarchie, ils n'ont abusé ni aussi longtemps ni aussi cruellement de leur indépendance; ils n'ont pas aussi paisiblement subi la plus accablante servitude. En Hollande, dans les Pays-Bas, sur les bords du Rhin, en Suisse, en Italie, l'on n'a vu ni massacre populaire, ni châteaux incendiés, ni profanation de la cendre des morts, ni sacrilége, ni proscription qui fussent de leur fait. Les dogmes politiques des Français, leurs imbécillités législatives hebdomadaires, accueillis par quelques vanités chatouilleuses, n'ont pas pénétré jusque dans les dernières classes des États qui les ont repoussés en dépit des appâts qu'on leur présentait. C'est que la révolution s'offrait partout escortée de vices et armée du triple glaive de l'impiété, du despotisme civil et militaire, d'une rapine effrénée; c'est qu'elle se montrait sacrifiant sans pitié comme sans saine politique tout ce qui lui résistait, tout ce qui ne secondait point ses coupables excès; qu'elle désignait et traitait comme rebelles ceux qui répugnaient au joug qu'elle qualifiait liberté; c'est enfin qu'on la voyait avec horreur toute dégoûtante de fange et de sang. Les hautes classes la subirent plus facilement que d'autres pour conserver leur avenir en partageant le sceptre de la tyrannie révolutionnaire; celles intermédiaires, dans l'espoir de s'élever par l'abaissement des grands; mais le peuple se souleva contre l'oppression. Aussi, dans l'Allemagne, tandis que cités, princes, cabinets, agitaient s'ils fourniraient ou non leurs contingents pour la défense commune, on vit les paysans d'une partie de la Souabe et du Palatinat s'armer spontanément et faire à l'ennemi une guerre opiniâtre. C'est à l'énergie des insurgés de la haute Italie que les alliés durent, en 1799, une partie de leurs rapides triomphes; ce sont des paysans qui défendirent le royaume de Naples, ramenèrent le roi dans sa capitale, assiégèrent Rome, résistèrent avec héroïsme et succès dans Porto-Ferrajo. Les intrépides Piémontais surpassèrent les autres peuples italiens en audace, en persévérance et en fidélité à leur prince. Mondovi, Ceva, escaladés par des paysans

à peine armés; la garnison d'Asti contrainte à fuir pour leur échapper; la route de Turin fermée par eux au général Moreau; que de services méconnus et que de courage paralysé par les Autrichiens dans des vues que l'on n'ose pénétrer! Et quand Paris, courbé sous un joug honteux, ne savait que souffrir, se plaindre et mourir, n'était-ce point de simples paysans qui, dans la Vendée religieuse encore, forcèrent les nobles à se mettre à leur tête, et s'élevèrent seuls en France contre une humiliante tyrannie? Ne sont-ce pas d'incomparables héros que ces peuples armés par devoir au mépris de leurs intérêts, et qui, dans une soumission forcée, conservant toute la fierté de l'homme vraiment libre, ont acquis, sinon l'amour, du moins l'estime de tout ce qui conserve encore un cœur pur et un esprit élevé? Tout démontre aujourd'hui que les paysans allemands ne leur sont pas inférieurs en sentiments monarchiques; leur rage muette en est la preuve.

Comment se fait-il qu'en présence d'un héroïsme si désintéressé et auquel on aura peut-être trop tôt besoin de recourir, on ait vu certain cabinet convoiter les fruits de la fidélité courageuse, vendre Mayence pour acquérir Venise, sacrifier en Lombardie jusqu'à ses plus zélés partisans, se livrer à des négociations perpétuelles et cachées, à des conventions cupides et secrètes, à des projets propres à éveiller tous les soupçons, comme à des actes qui les confirmaient tous? Après tant de coupables erreurs, qui pouvait se fier encore au cabinet autrichien, s'appuyer sur lui, en attendre sa délivrance? L'Autriche était, à la vérité, devenue victime de sa longue persévérance dans une lutte qui depuis neuf ans ensanglantait l'Europe; mais, leurrée d'abord par une ambition aussi absurde que condamnable, elle n'avait su ni faire la guerre avec intelligence ni négocier habilement, et la dégradation dans laquelle elle était tombée était et le fruit de ses œuvres et l'inévitable produit des fausses ou perfides directions de Thugut. Aussi, quoique par l'art. 2 du traité de Lunéville elle eût cru garantir l'indépendance de la Hollande, de la Suisse et de l'Italie, elle ne fut pas moins forcée à en souffrir silencieusement la sujétion, et reconnut même, par la convention secrète du 25 décembre, l'envahissement du Piémont. Quoiqu'elle crût qu'en raison du même traité ce qui restait du corps germanique serait à l'abri de toute atteinte ultérieure, elle n'en vit pas moins violer impunément le territoire; mais l'Empire commençait à être profondément irrité, les esprits fermentaient et le cabinet de Vienne sentait enfin tout ce que sa position avait d'humiliant.

Quant à la Prusse, elle ne pouvait se dissimuler et la honteuse dégradation du corps germanique et tout ce qu'avait de critique sa situation présente; ses acquisitions avaient cependant été immenses et rapides, car ne possédant en 1792 qu'un territoire de trois mille six cents milles carrés, sept millions de sujets et un revenu de trente et un millions de rixdalers, ses éléments de puissance matérielle s'étaient élevés en dix ans à cinq mille six cent quarante et un milles carrés, neuf millions cinq cent vingt-six mille âmes et trente-huit millions trois cent soixante-quinze mille rixdalers, ce dont s'applaudissait le ministre Haugwitz, sans songer que l'État n'en avait pas acquis plus de consistance; que ces avantages, fruits d'une neutralité utile d'abord, mais plus tard trop servile, ne pouvaient plus se conserver par les moyens qui les avaient fait obtenir, et que ce n'est pas changer de politique que de la diriger conformément aux révolutions de celle des puissances avec lesquelles on a traité. Peut-être croirait-on pouvoir reprocher au roi d'avoir hâté la chute de l'autorité impériale; ce serait une grave erreur. En effet, ainsi que la Prusse quitta la première coalition du jour *où la guerre eut changé d'objet*, de même elle se sépara du chef de l'Empire dès qu'il eut été forcé d'abjurer en quelque sorte son pouvoir conservateur. Le roi se plaisait à jouir des biens qu'il avait faits et de ceux qu'un surcroît de puissance et de revenu le mettait à même de procurer encore à son peuple, avantage dont il se félicitait surtout de s'être assuré sans qu'il en coûtât à ses sujets du sang et des larmes.

Tout avait été soins assidus de sa part; prospérité pour eux, depuis le jour de son avénement (1). Après avoir été trop longtemps simple observateur des désordres de l'administration, il s'empressa d'exhorter les magistrats des villes à destituer ceux de leurs employés reconnus indignes des fonctions qui leur étaient confiées, de faire descendre à des degrés inférieurs ceux qui n'étaient coupables que de négligence dans leurs devoirs; de congédier enfin, avec de légères pensions, ceux qui ne péchaient que par incapacité. Il détruisit les monopoles dont souffrait l'agriculture ou le commerce, rendit aux consistoires la surveillance des ministres du culte, écrivit à l'académie pour lui recommander de soigner bien plus encore l'éducation morale que l'éducation scientifique, et surtout de prévenir ses élèves contre les doctrines fausses et destructrices de l'ordre public et des mœurs. Il ordonna de ne donner dans les écoles primaires que l'instruction indispensable à l'état que les individus devaient embrasser, ne voulant point paraître faire en quelque sorte

(1) 1797.

aux élèves, par des connaissances plus éteudues, *des promesses que le gouvernement ne pourrait tenir,* et préparer ainsi de *futurs et amers regrets* à ceux qui ne pourraient prétendre à des emplois en harmonie avec leur éducation. Il savait que la jeunesse est naturellement présomptueuse; que fière de notions nouvellement acquises et non encore nourries de saines réflexions ou contrariées par la pratique, elle s'exalte de tout le feu d'un sang chaud, d'une âme ardente et d'un caractère franc et neuf encore; qu'elle prend pour d'irréfragables vérités des théories séduisantes, ne considère plus l'expérience rassise que comme les fruits d'une débilité intellectuelle, les faits mêmes qui contrarient leurs doctrines que comme des préjugés; que cette jeunesse tombe enfin, par une erreur primitivement vertueuse, dans des écarts que la vanité prolonge et qui finissent par la corrompre; car si l'esprit est la dupe du cœur, le cœur aussi devient souvent la dupe de l'esprit. La sagesse du roi voulait donc prévenir ce qu'il lui eût été pénible d'avoir à punir. Aussi transféra-t-il la répression des élèves de la police académique à la police civile, défendit les sociétés secrètes, à l'exception de la franc-maçonnerie dont les chefs devaient donner la liste de leurs membres et ne recevoir parmi leurs adeptes que des gens au-dessus de vingt-cinq ans. Il mit un frein à la licence de la presse; rendit public l'examen des élèves en médecine, pour éviter toute manœuvre nuisible à la santé du peuple; perfectionna l'institution de la chambre des comptes, ce qui introduisit plus d'ordre dans l'administration des finances; fit cesser les abus qui s'étaient introduits dans la conservation des forêts; améliora le sort des juifs, en surveillant la nature de leur commerce; n'accorda de permission de mariage aux officiers de son armée qu'autant qu'ils justifiaient un revenu de six cents écus, ainsi que la naissance convenable et l'éducation de leur future épouse; régla le morcellement des propriétés dans des proportions justes, sages et prévoyantes, afin de ne compromettre ni la liberté privée, ni l'esprit monarchique; fit recueillir les lois des diverses provinces et perfectionna le Code prussien; enfin, pour user dans d'honorables travaux les esprit inquiets et aventureux, il fonda une académie d'architecture et protégea les beaux-arts, riche parure de toute société qui se perfectionne; il encouragea et récompensa les connaissances utiles, les savants distingués; et c'était ainsi que depuis six ans il préparait les grandes et favorables réformes qui devaient procurer à son royaume éclat, puissance et félicité.

Que de sacrifices pourtant n'avait-il pas fallu faire au maintien d'une paix source de tant d'utiles opérations? Il y en eut même qui navrèrent le cœur du roi. Bonaparte, par exemple, avait exigé l'extradition du général Pichegru et des agents royalistes résidant à Bareuth; le cabinet de Berlin penchait à le satisfaire; Hardenberg chercha à s'y opposer. Il lui était pénible que cet acte inhospitalier eût lieu dans le sein de son administration même; mais ne pouvant résister aux vœux de tous, il intéressa la reine au sort des proscrits. L'ordre fatal fut retardé et le vainqueur de la Hollande, secrètement averti par le baron Schückmann, eut le temps d'échapper. Quant aux papiers saisis, une partie seulement fut remise à l'ambassadeur Beurnonville; aussi, la plupart de ceux qu'imprima la police française eussent été totalement insignifiants, si elle n'y eût pas mis du sien.

Quoique le cabinet de Berlin se fût constamment, depuis 1800, refusé à la proposition continuellement reproduite d'une intime et exclusive liaison entre la France et la Prusse, dans des intentions hostiles d'abord, puis politiquement ambitieuses, la franchise militaire de Beurnonville et le désir de la paix avaient maintenu la bonne intelligence entre les deux États. Il commença à n'en plus être de même lors de l'arrivée du ministre la Forest, homme bien né, militaire d'abord, puis secrétaire de légation en Amérique sous M. de La Luzerne, émigré durant la terreur, rentré dans l'administration au 18 brumaire, premier secrétaire au congrès de Lunéville, ministre ensuite à Munich et employé à la diète de Ratisbonne comme ministre médiateur de la part de la France. La Prusse n'avait point eu réellement à se plaindre de lui avant et depuis cette mission médiatrice; mais les temps étaient changés; des événements nouveaux avaient accru l'expérience, réveillé les craintes, fait lire dans l'avenir. Les charges accablantes imposées au Hanovre et les emprunts qu'elles nécessitaient n'étaient pas plus indifférents au gouvernement prussien que l'existence d'une armée française si rapprochée de ses frontières. Le conseiller du cabinet Lombard, dont le frère était déjà employé près de Lucchesini comme secrétaire espion, fut donc envoyé en France et reçu à Bruxelles par le premier consul, vers la fin de juillet 1803. Il adressa au chef du gouvernement français, de la part du roi, la demande de l'évacuation de l'électorat et la remise, jusqu'à la paix, de ce pays entre les mains de Sa Majesté Prussienne. La réponse de Bonaparte, probablement combinée entre lui et Haugwitz, fut la cession définitive du Hanovre au roi, à condition de préserver la France par des négociations, et, à leur défaut, par les armes, de toute attaque de la part des États du Nord. Dans le fait, cette même propo-

sition avait été souvent faite et repoussée; car son acceptation unissait hostilement la Prusse à la France contre le reste de l'Europe maritime ou continentale, et pouvait la précipiter dans une guerre générale et terrible, dont le cours eût été ruineux et l'issue incertaine. Cela rompait même dans l'instant les relations amicales du roi avec l'Angleterre et la Russie. La sagacité du monarque en sentit et en prévit tous les dangers; aussi, satisfait du moins d'avoir fait une honorable démarche, il rejeta une proposition qui répugnait autant à sa loyauté qu'à ses véritables intérêts. Néanmoins il demanda encore l'évacuation de l'électorat, se portant fort, en conséquence, que la France ne serait point attaquée par l'Allemagne ni à travers l'Allemagne durant la guerre présente, proposition qui fut refusée. Le cabinet de Berlin se réduisit enfin à solliciter, le 7 décembre, la promesse positive que, « relativement au Hanovre, Sa Majesté serait consultée » dans toutes les discussions qui auraient lieu sur » le sort de ce pays. » Lombard et Haugwitz eussent accepté l'offre d'une cession de l'électorat, payée par une alliance offensive et défensive avec la France, sans en calculer les conséquences ultérieures. Le roi et ses plus judicieux ministres pensèrent et agirent tout différemment. Eurent-ils tort ou raison? C'est ce que le temps et les événements pouvaient seuls apprendre. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'en Prusse les esprits commençaient à être vivement montés contre toute union avec celui qu'on y admirait et craignait également; et la pratique du gouvernement enseigne cette grande vérité que le droit ne donne pas toujours le pouvoir d'en agir à son gré. C'est encore que les gens à vue un peu étendue et observatrice, marchant dans le même sens que l'instinct national, remarquaient à merveille que l'intime union de la France et de la Russie tendait journellement à se relâcher; ils pensaient qu'en cas de rupture, et si l'on ne pouvait conserver une exacte neutralité que les deux parties belligérantes fussent également intéressées à respecter, l'union avec un État puissant et durable vaudrait mieux à la longue qu'avec un État dont la puissance résidait dans le génie d'un seul homme.

En effet, malgré l'étroite liaison que le caprice avait formée entre Paul et Bonaparte, elle ne consistait encore qu'en cessation d'hostilités, relations personnelles et accord dans un but hostile à l'Angleterre, sans traité signé, quoique Kalitcheff résidât à Paris en qualité d'ambassadeur et qu'il eût des relations diplomatiques avec les ministres du premier consul, nouvelle et curieuse bizarrerie du tzar. Mais il faut savoir que des semences de divisions existèrent dès l'origine de ces relations amicales entre les deux États, et que déjà Kalitcheff, à peine arrivé, demanda dans une note, d'après l'ordre exprès de sa cour, que le chef du gouvernement français n'insistât point *sur les dures conditions imposées au roi de Naples* par l'armistice de Foligno (1), et qu'il fût fait droit aux cinq articles qui, sur *les vives représentations* du cabinet des Tuileries, motivèrent l'arrivée à Paris d'un négociateur russe. Or ces cinq articles étaient : 1° que les rois de Naples et de Sardaigne fussent remis et conservés en paisible possession de leurs États; 2° que l'intégrité et l'indépendance des deux royaumes fussent assurées; 3° que la puissance temporelle du pape fût respectée; 4° que le grand-duc de Toscane eût une indemnité en Italie et non en Allemagne; 5° qu'il fût pris avec la Russie des arrangements relatifs à l'exécution du traité de Lunéville. Ce qui motivait ces demandes et particulièrement celles de l'intégrité de Naples et du Piémont, c'est que par des relations secrètes et des promesses positives, le premier consul avait lui-même forgé à cet égard les armes que l'on dirigeait contre lui. Mais, pour expliquer ce mystère diplomatique, il faut remonter ici au delà du moment présent.

Le roi et la reine de Naples ne pouvaient aimer la France révolutionnaire qui avait détrôné et assassiné Louis XVI, chef de la famille de Bourbon, et l'infortunée Marie-Antoinette, sœur de celle-ci, qui les avait eux-mêmes insultés jusque dans leur capitale, et compris plus tard dans la déclaration de guerre de la France contre toutes les puissances de l'Europe. Ferdinand avait payé, moyennant huit millions, en 1796, une paix qu'il fut forcé de rompre en 1798. Réfugié bientôt après en Sicile, puis ramené par une insurrection royaliste, il était menacé de nouveau par Bonaparte, qui néamoins, voulant plaire à l'empereur Paul, protecteur de ce prince, chercha, après la bataille de Marengo, à se rapprocher du gouvernement napolitain, et les premières ouvertures sur ce sujet furent faites à Hambourg par un agent français, à M. de Mourawieff, ministre russe près du cercle de basse Saxe. La proposition conciliatrice du premier consul portait textuellement : *La paix de Naples et son indépendance ; la restitution du Piémont au roi de Sardaigne*. Ce fut à ces seules conditions et sur les instances *vives* et *réitérées* de Bonaparte qu'alors le grand veneur Levachoff fut envoyé pour veiller en Italie à cette double opération et que Kalitcheff vint à Paris, comme ambassadeur près du premier consul. Mais celui-ci, voulant éviter de remplir ses promesses, fit attaquer les Napolitains par son

(1) Du 18 février 1801.

beau-frère Murat, et, en dépit des réclamations du ministre russe contre la rigueur des conditions imposées à Foligno, il les aggrava encore dans le traité signé à Florence le 28 mai 1801, qui eût compromis ses relations avec l'irascible Paul. Mais celui-ci mort et la neutralité armée du Nord détruite, il se crut affranchi de ses propres et libres engagements; et tel était à cet égard, l'état des choses quand Markow vint succéder à Kalitcheff.

Le comte Arcadi-Ivanovitch Markow était d'une laideur amère, mais fin, spirituel, clairvoyant et rompu aux affaires; mélange de souplesse et d'audace, accoutumé à ramper près de son maître et à commander en son nom aux ambassadeurs mêmes des puissances européenne résidants à Pétersbourg, parvenu de chancellerie, sa cauteleuse vanité allait avoir à lutter contre l'impérieux orgueil d'un parvenu militaire, et à faire respecter son souverain par celui qui commençait à ne plus rien respecter. Markow, fils d'un pauvre gentilhomme de Moscou, protégé par les Zoubow, partageant avec Besbarodko les soins relatifs aux affaires étrangères, rédigea longtemps avec ce dernier les pièces ministérielles émanées du cabinet de Saint-Pétersbourg, se rendit éminemment utile, et dut à la faveur dont il jouissait près de Catherine II son immense fortune et celle qu'il fit accorder à ses frères. Ce fut lui qui, de concert avec le prince Platon Zoubow, voulut imposer au roi de Suède des conditions impraticables, lors du mariage projeté de ce prince avec la grande-duchesse Alexandra, et qui compromit ainsi l'impératrice, dont l'orgueil irrité causa probablement la mort subite. Au reste, la rupture qui eut lieu en cette occasion fut peut-être en partie l'effet des quatre millions donnés par la France au duc de Sudermanie (1) pour engager la Suède à ne point s'unir à la Russie. Un intrigant subalterne, le Genevois Christine, ancien secrétaire du ministre Calonne, fut bien envoyé à Stockholm pour renouer ce projet d'alliance; mais les directions politiques suivies sous un nouveau règne y mirent un insurmontable obstacle. Quant à Markow, disgracié par l'empereur, Paul, ce lui fut un mérite près d'Alexandre; et quand il fut envoyé à Paris, son jeune maître, qui croyait encore à la foi jurée, ne doutant point de la réintégration du roi de Sardaigne, avait déjà accrédité le prince Gagarin près de ce monarque. Mais par le traité du 23 mars, non-seulement le roi de Naples s'engageait à fermer ses ports (art. 3) aux Anglais, à payer cinq millions aux Français (art. 5), victimes de la marche des armées napolitaines, et à rappeler les bannis révolutionnaires (art. 7), mais, en cédant Porto-Longone, les Présides et Piombino, il facilitait la répression des insurgés de la Toscane et du Piémont. Cependant, le 8 octobre 1801, Markow signa un traité rendu public qui, rétablissant les relations mutuelles telles qu'elles avaient été avant la guerre, ne mériterait nullement d'être ici rappelé, si l'expression *sujets*, appliquée aux individus des deux nations, n'avait été l'objet d'une vive irritation dans le tribunat et de longues et fastidieuses explications de la part du gouvernement français; question niaise et niaisement traitée, à laquelle la révolution attachait mille fois plus d'importance qu'à celle d'une négociation faite sans son concours, contre le texte formel de l'impraticable rapsodie nommée alors constitution. Mais à ce traité patent en succéda un secret, plus remarquable, signé le 11 octobre, et portant: 1° accord mutuel et commun pour amener un règlement d'indemnités propre à balancer les deux puissances prussienne et autrichienne; 2° union des deux gouvernements russe et français pour terminer les affaires d'Italie et du saint-siége; 3° médiation de la Russie pour forcer l'empire ottoman à ratifier le traité signé par son ministre le 9 octobre; 4° l'indépendance assurée du royaume de Naples; 5° l'évacuation de ce royaume par les troupes françaises; 6° accord à l'amiable relativement aux intérêts du roi de Sardaigne; 7° indemnité au duc de Wurtemberg; 8° indemnité à l'électeur de Bavière et accroissement de territoire au margrave de Bade; 9° indépendance de la république des Sept-Iles; 10° délivrance des prisonniers français en Turquie et en Russie; 11° concert entre les deux cabinets pour assurer la paix et l'équilibre des puissances, la liberté des mers et négociations communes à cet égard.

Ce traité qui, dans les articles 6 et 9, laissait entre les deux cabinets matière à des négociations ultérieures et y semait des germes d'altercations, fut d'abord inconnu du ministère anglais, qui parvint pourtant à se le procurer dans les bureaux des affaires étrangères, pour soixante mille livres sterling (un million quatre cent quarante mille francs). Fouché, bien servi par ses espions, fut instruit de ce coupable marché, et dénonça M. de Talleyrand, qu'il haïssait et méprisait autant qu'il en était méprisé et haï; mais le ministre des relations extérieures accusa, moins de fraude que de négligence, deux de ses surbordonés qui furent renvoyés et exilés (2). Tel

(1) Depuis Charles XIII.

(2) Plusieurs personnes furent compromises dans cette affaire; M. de Talleyrand a depuis employé celui qui y eut la principale part; un autre fut longtemps détenu, puis déporté à l'île d'Elbe. (*Note de l'éditeur.*)

était l'acte diplomatique qui empêcha le gouvernement anglais d'insister, au congrès d'Amiens, sur les intérêts du roi de Sardaigne qu'il croyait solidement assurés, acte sur lequel il garda encore le silence lors de la rupture du traité d'Amiens, ne voulant rien faire qui pût choquer l'empereur de Russie.

Marcow, signataire de ces deux traités, patent et secret, qui dès son début avait parfaitement jugé l'esprit, le caractère et l'ambition du premier consul, et qui avait dit de lui : « C'est tout le jacobi- » nisme renfermé dans un seul homme et armé de » tous les instruments révolutionnaires », chercha, par tous les moyens possibles, à défendre les intérêts qu'il avait stipulés et à pénétrer les vues secrètes de celui qui ne se faisait aucun scrupule de violer ses propres et solennelles promesses. De là, nécessité de sourdes intrigues, de ces tentatives de séduction que le premier consul avait rendues indispensables, et dont il s'irrita contre un ministre réduit à ce triste rôle par la duplicité de sa politique.

Dans les instructions de l'ambassadeur russe se trouvait, à l'instigation du duc de Serra-Capriola, ministre de Naples à Saint-Pétersbourg, un article relatif aux intérêts des Bourbons exilés, à qui Alexandre s'intéressait comme à des hommes malheureux et non en qualité de souverains détrônés. Markow demanda donc, au nom de son maître, des indemnités pour eux, et cette communication n'éprouva aucun refus. On ne chicana ni sur la chose en elle-même, ni sur la somme à accorder, et l'on mit dans cette négociation la condescendance la plus empressée. « Maintenant, dit Markow, il faut » s'entendre sur les moyens d'exécution ; il ne serait » pas convenable que les Bourbons reçussent une » pension directement payée par le premier consul ; » elle pourrait passer par les mains de l'empereur, » qui la leur remettrait comme de sa part sans leur » en dévoiler la source. — C'est à quoi nous ne pou- » vons consentir, répond le ministre consulaire ; il » faut qu'ils la touchent de nous et de nous seuls. » — Vous voulez donc les déshonorer ? réplique » Markow. — C'est cela même ! répond le négocia- » teur. » Et l'accord projeté fut rompu. Mais l'empereur Alexandre, sur le refus de l'Autriche qui ne voulait point secourir les princes français, et de la Prusse qui, dominée par Haugwitz, ne l'osait pas, se chargea seul d'alléger leurs souffrances. Le duc de Serra-Capriola devint le négociateur de cette affaire que nous ne détaillons ici que pour montrer combien étaient malheureux et délaissés ces princes qui devaient plus tard jouer un rôle si remarquable. Aussi allons-nous transcrire la lettre confidentielle que le prétendant écrivit de Varsovie au duc, le 23 janvier 1802. « J'ai reçu, monsieur, votre lettre » du 27 décembre, avec toutes les lettres et pièces » qui y étaient jointes. Vous exprimer simplement » ma reconnaissance ne me suffirait pas, et je ne » puis me refuser au plaisir de la détailler un peu » pour vous en mieux faire connaître toute l'éten- » due. Comme individu, comme père de famille, je » sens mille fois plus vivement que je ne puis vous » l'exprimer le succès des soins constants que vous » vous êtes donnés pour faire assurer le pain de mes » enfants et le mien. Mais combien ce sentiment » n'acquiert-il pas de force en songeant aux circon- » stances présentes? Secourir les malheureux n'est » que l'effet d'une vertu ordinaire ; mais se montrer » constamment leur ami, travailler sans relâche, » tout braver pour eux, lorsqu'il n'y a d'un côté » que l'infortune et des droits, tandis que l'autre » offre une masse gigantesque de pouvoir et d'au- » dace, c'est ce que la postérité admirera surtout » en vous. Elle mettra, n'en doutons pas, au nom- » bre des bienfaits par lesquels la Providence s'est » plue à adoucir mes revers, celui d'avoir permis » qu'à cette époque désastreuse le duc de Serra-Ca- » priola fût à la cour d'un monarque juste, puissant » et généreux, le représentant d'un roi aussi bon » parent qu'il est bon père de sa famille et de son » peuple. » La transcription entière de cette lettre est encore un hommage que nous aimons à rendre au doyen de la diplomatie européenne, à ce ministre éclairé, à cet homme de bien qui, sujet fidèle, sacrifia son immense fortune à la stricte observation de ses devoirs, et qui, dévoué au malheur auquel restent souvent si peu d'amis, fut sincèrement estimé d'Alexandre, sur la marche politique duquel il influa puissamment comme nous le dirons plus tard.

Bonaparte, comme Markow l'avait judicieusement auguré, ne remplissait aucun des engagements pris avec la Russie ; et si l'empereur Alexandre mettait un peu de faiblesse dans ses réclamations à ce sujet, c'était, comme nous l'avons précédemment observé, pour ne point nuire aux intérêts du comté d'Oldembourg, berceau de sa famille, du duché de Wurtemberg, patrie de sa mère, et du margraviat de Bade où l'impératrice son épouse était née, comme pour avoir, sinon le droit, du moins le prétexte de prolonger son occupation de la république des Sept-Iles, déclarée indépendante par l'article 9 du traité secret du 11 octobre. Ces intérêts croisés avaient aussi altéré ou voilé les effets d'une vive irritation, et si l'on ne se brouillait pas encore, on s'observait mutuellement, les deux cabinets se méfiant l'un de l'autre. Cependant Alexandre voulait sincèrement la paix dont son empire avait encore besoin, et

Digitized by Google

Bonaparte, de son côté, eût craint de rompre avec la Russie durant les discussions résultantes de l'inexécution du traité d'Amiens. Pour prolonger l'état incertain d'équilibre dans lequel les deux gouvernements se trouvaient placés, il chercha à leurrer un jeune souverain dont il ne soupçonnait pas la finesse et la perspicacité, en lui faisant successivement diverses propositions qu'il ne voulait certes pas réaliser, relativement au dédommagement à fournir au roi de Sardaigne, en échange du Piémont, devenu dès le 19 avril 1801 la vingt-septième division militaire, et définitivement réuni à la république française le 11 septembre de l'année suivante. En 1802, ce fut de lui donner les duchés de Parme et Plaisance qui, selon des arrangements secrets avec la cour de Madrid, devaient être réunis au royaume d'Étrurie créé pour le fils du prince de Parme. Puis ce fut de lui abandonner les Présides enlevés, contre tout droit, au royaume de Naples, avec le Siennois déjà cédé au même roi d'Étrurie. Enfin, en 1803, ce fut d'offrir la république de Lucques et la principauté de Massa-Carrara, ainsi que deux bailliages de la Toscane, déjà annexés par le traité de Madrid à ce même royaume d'Etrurie.

Une autre affaire vint encore embrouiller les négociations entre les deux cabinets des Tuileries et de Saint-Pétersbourg. Ce dernier, après avoir un moment gardé le silence, pour ne pas nuire aux intérêts de l'Italie, outrageusement trompé de ce côté, réclama enfin vivement, en qualité de garant du traité de Lunéville, contre l'occupation du Hanovre et du royaume de Naples, ainsi que contre la fermeture des embouchures du Weser et de l'Elbe, comme nuisant au commerce des villes anséatiques et à la prospérité des principautés germaniques dont il se déclarait protecteur. Ses propositions furent, que les troupes françaises évacuassent le Hanovre, la Hollande, la Suisse et toute l'Italie, à l'exception du Piémont, sauf indemnité suffisante au roi de Sardaigne dont l'empereur Alexandre ne pouvait se résoudre à abandonner la cause. Il offrit même de déterminer l'Angleterre à remettre Malte entre ses mains et d'y tenir garnison russe durant un temps déterminé, puis de rendre cette île à son indépendance. Le roi de Prusse de son côté fit proposer, par de Lucchesini, d'occuper le Hanovre comme dépôt jusqu'à la reddition de Malte, conformément aux ouvertures faites par le cabinet de Saint-Pétersbourg, promettant d'assurer à la France, sur les revenus de l'électorat, un tribut annuel de seize millions, tant que l'évacuation de cette île par les Anglais n'aurait pas été effectuée. Mais Bonaparte demanda provisoirement le *statu quo* et un congrès, refusa enfin tout arrangement pacifique, et se croyant en droit de violer impunément les traités dès que cela lui semblait utile, tout en réclamant la foi due aux traités, il répondit que Naples ne serait évacuée que lors de l'évacuation de Malte par les Anglais. Il était furieux que la médiation russe, à laquelle il mettait lui-même de si puissants obstacles, ne lui eût pas été franchement accordée, comme nous l'avons dit ailleurs, et ne pardonnait point à l'empereur les résistances qu'il éprouvait en son nom de la part du grand chancelier Woronzow, qui avait poussé les choses jusqu'à insinuer « que si » la guerre se prolongeait le gouvernement russe » serait peut-être obligé d'y prendre part (1). »

Le premier consul, vivement irrité, que tout ne pliât pas sous son impérieuse volonté, faisait souvent souffrir Markow des boutades de ses vaniteuses fureurs; il accusa la Russie d'opprimer l'empire ottoman, parce que l'empereur Alexandre, sentant la nécessité d'assurer les relations amicales de ses provinces du Midi avec ses provinces turques de Valachie et de Moldavie, avait exigé de la Porte, par le règlement du 24 décembre 1802, qu'il ne serait fait dans ces provinces aucun changement sans qu'il y consentît, chose bien différente des usurpations qu'il se permettait lui-même; mais toute arme lui semblait bonne contre Markow, qu'il traita publiquement avec une indignité choquante pour la majesté de celui qu'il représentait. La cause réelle en était dans sa constante vivacité à réclamer la ratification du traité du 11 octobre. Bonaparte voulait blesser au vif cet ambassadeur et l'attaquait de toutes parts; sa maîtresse, par exemple, n'ayant pas voulu trahir ses secrets, on la menaça de la faire arrêter comme émigrée, quoique les lois sur l'émigration fussent abolies. Christine, l'un des secrétaires de sa légation, fut emprisonné contre les dispositions de la loi civile et celles du droit des gens. Markow réclama, il ne put obtenir justice, et son secrétaire, ainsi que le chevalier de Vernègues, attaché à la légation russe de Rome, et enlevé d'une manière également arbitraire et illégale, ne purent obtenir leur élargissement que beaucoup plus tard et à la sollicitation du pape, dont alors Bonaparte avait besoin. Le premier consul, voulant se défaire d'un surveillant dont il redoutait la perspicacité investigatrice, avait, dès le 29 juillet, demandé le rappel de Marcow; Woronzow s'y opposa, mais l'empereur crut devoir céder; il voulut cependant marquer sa satisfaction à son ambassadeur, en lui envoyant une brillante décoration que celui-ci s'empressa d'étaler aux Tuileries, répondant aux compliments qui lui furent adressés sur cette faveur : « J'en ai obtenu

(1) Note du 18 juillet 1803.

Digitized by Google

» une plus précieuse encore, c'est mon rappel! » Et en partant, au mois de novembre 1803, il laissa son premier secrétaire d'Oubril comme chargé d'affaires près d'un cabinet avec lequel une rupture plus ou moins éloignée semblait inévitable depuis que l'affaire des indemnités était entièrement terminée, les deux gouvernements n'avaient désormais à débattre que leurs intérêts réciproques, fondés sur des traités indignement violés.

C'était incontestablement un homme prodigieux que Bonaparte, mais sa vie est pleine de mystères psychologiques, problèmes vraiment insolubles. C'est l'amalgame d'un génie vaste et d'une étroite vanité, d'une grande puissance de séduction et d'une brutalité repoussante, d'une audace sans frein et d'une perpétuelle astuce; n'ayant d'esprit de suite que par excès d'ambition, d'adresse que pour tromper, de prévoyance que pour atteindre à l'instantanéité d'un pouvoir dominateur; amant forcené d'une gloire destructive qui le précipitait sur l'Europe civilisée, comme un torrent fougueux sur de fertiles plaines. Point cruel, parce qu'il était profondément insensible; nullement humain, parce qu'il méprisait l'espèce humaine; scintillant d'éclat, mais dénué de cette élévation d'âme et de caractère que la vertu donne et que les talents ne peuvent suppléer; incapable également de supporter la bonne et la mauvaise fortune. Personnage illustre sans doute, mais que la postérité ne classera peut-être pas si haut que le pensent ses admirateurs exclusifs; car, comme les grandes pensées, les éminentes qualités qui achèvent le héros viennent du cœur; et quoique, par une étrange bizarrerie, il ait semblé être aimé de ses entours, lui-même il n'aima jamais rien au delà de sa propre personne. Ce qui explique cette incohérence morale, c'est l'aimant du pouvoir; quand il s'humanise, combien, toute vanité à part, ne lui sait-on pas gré de paraître occupé d'intérêts qui ne sont pas essentiellement les siens et de se sentir l'objet de cette flatteuse distinction? On se refuse alors à l'idée de toute charlatanerie dans un acte dont on est si fier, et l'orgueil de la reconnaissance devient amour, l'ambition même prend le caractère du dévouement. Ce dévouement fut moins vrai, moins pur, moins durable parmi ses courtisans que parmi ses soldats; ceux-ci idolâtrent toujours, et surtout dans une nation éminemment belliqueuse, celui qui les conduit à la victoire. Bonaparte persuada donc facilement à son enthousiaste et héroïque armée qu'il avait la sérieuse intention de diriger contre la Grande-Bretagne une impraticable expédition maritime; à l'égoïste et vaniteuse France qu'elle devenait et demeurerait par lui la première des nations connues. A l'abri des avides contestations des princes allemands pour les indemnités, comme des intérêts de famille qui suspendaient l'effet des mécontentements réels de la Russie, le premier consul avait habilement poursuivi sa triple marche vers l'agrandissement de la France, qu'il espérait devoir bientôt devenir son patrimoine; vers la supériorité politique, sur le continent du moins, de cette même France; et vers sa propre intronisation, à laquelle ceux qui y concouraient ne pouvaient croire; quelques-uns même disaient aux judicieux observateurs, alors en très-petit nombre : « Il ne souillera point sa tête du bandeau royal; il ne descendra pas du haut rang où » il est monté jusque dans la populace des rois. » Et Garat écrivait dans un journal (la *Clef des cabinets*) : « Dix mille bras s'élèveraient contre lui » avant que la couronne touchât son front. »

Les usurpations faites par Bonaparte depuis la paix de Lunéville et contraires aux stipulations des traités antérieurs ou subséquents, sont de trois espèces. Elles comprennent : 1° les pays, qu'en violation des droits reconnus, il réunit définitivement à la France; 2° ceux qui, par les lois qu'il leur donna et l'influence oppressive qu'il exerça sur eux, devinrent en réalité des annexes de sa puissance politique et militaire; 3° ceux enfin auxquels il imposa, par ses armes ou par intrigues, des alliances ruineuses ou des tributs onéreux. Parmi les premières nous citerons le Valais, envahi, pressuré sans nul prétexte le 10 février 1802; et l'île d'Elbe indûment arrachée au royaume de Naples : celle-ci lui faisait dominer la côte d'Italie, par l'autre il cernait la Suisse méridionale. Puis nous citerons le Piémont, dont nous avons vu si machiavéliquement chasser un monarque vertueux et pacifique; cette fidèle province convoitée par l'Autriche, défendue en faveur de son légitime possesseur par la Russie, et néanmoins subissant sa réunion définitive à la France. Nous avons exposé précédemment les négociations entamées à cet égard par l'empereur Alexandre, la marche des choses nous y avait conduits; mais le tableau des infortunes du roi de Sardaigne et de son peuple serait incomplet si nous ne remontions pas ici à celles qui eurent lieu, dans les intérêts de ce prince, durant la dernière année du règne de Paul Ier.

Après la bataille de Marengo, Bonaparte qui, sans oser l'avouer encore, était cependant déterminé à s'emparer du Piémont, cherchait à y parvenir, mais sans risquer de choquer le tzar sincèrement attaché aux idées de légitimité, et qu'il tentait alors de détacher de la coalition. Il se garda donc bien de prendre à Turin, comme il l'avait fait à Milan, les airs d'un véritable souverain, et se hâta

de proposer au monarque sarde sa réintronisation, à condition qu'il cédât volontairement et à jamais le duché de Savoie et le comté de Nice, que la France occupait et administrait déjà depuis longtemps. Le roi s'y refusa, quoiqu'il n'eût aucun espoir de les reconquérir, mais dans la crainte de s'aliéner la bienveillance du tzar qui n'eût consenti à aucune cession de droits qu'il considérait comme légitimes; puis Charles-Emmanuel sentait que, dans le cas possible de nouveaux échecs de la France, la cession de ces deux provinces pourrait être regardée par le cabinet de Vienne comme l'abdication de toute prétention légale à les recouvrer, ce qui donnerait un prétexte plausible à la réalisation des vues usurpatrices de cette puissance. Le premier consul alors lui proposa l'échange du Piémont contre la Cisalpine, transaction fort avantageuse à ce prince, qui pourtant s'y refusa aussi, par deux motifs également respectables; car si, d'une part, il répugnait par scrupule de conscience à jouir d'une souveraineté qu'il considérait comme étant réellement le bien d'autrui, il répugnait également à abandonner des sujets fidèles, du bonheur desquels il se croyait responsable, comme leur protecteur-né.

Dans ces circonstances, et par les motifs d'une prudente sagesse, Bonaparte se contenta de confier provisoirement l'administration du pays à une consulta, sous la surveillance successive des ambassadeurs Jourdan et Menou, tandis que Masséna d'abord, puis Brune, commandaient les troupes françaises, et que la nécessité de pourvoir à leur entretien achevait de ruiner ces contrées naturellement riches, mais considérablement appauvries par les charges que leur avaient fait supporter les armées belligérantes. Bientôt, et c'est à quoi le premier consul s'attendait, au sein d'une indigence devenue générale qui affectait jusqu'à l'opulence et laissait le pauvre sans ressources, trois partis s'agitèrent : les royalistes, les républicains et les partisans de la France. Des pamphlets incendiaires parurent et se multiplièrent; on s'aigrit, on s'injuria, et, quelque couleur que prît le mécontentement, le fait est qu'il devint général, que l'anarchie morale qui le manifesta, les troubles dont elle menaça et la vive inquiétude qu'en conçurent les gens paisibles, servirent merveilleusement les vues de Bonaparte, en faisant désirer une intervention puissante de sa part et un ordre de choses régulier. Aussi suivit-il le progrès des opinions à cet égard avec une curieuse satisfaction. Enfin l'amour de la tranquillité, cet inappréciable bien pour tous les peuples, l'emporta sur toute autre idée; l'on sentit le besoin de sortir d'une situation inquiétante et incertaine, de voir son sort définitivement décidé, d'être affranchi de prestations accablantes, souffertes à titre d'occupation militaire, et dont on espérait se voir exempté en qualité de sujets. Les vœux de la nécessité l'emportèrent sur ceux de l'esprit et du cœur, et le Piémont devint successivement division militaire, puis partie intégrante de la république française, sans obstacle de la part de l'Angleterre, qui se reposait sur la protection que la Russie accordait à ce pays, protection fondée sur des traités, sans réclamation de la part de l'Autriche, qui voyait dans cette usurpation l'espoir éventuel de celle qu'elle méditait. Quant à la Prusse, des soins plus pressants l'occupaient. Charles-Emmanuel abdiqua réellement alors, non en faveur de la France, mais entre les mains de son frère Victor-Emmanuel, duc de Genevois, retiré dans l'île de Sardaigne dont il était vice-roi; il y régna avec une équité et une popularité qui contrastèrent avec la conduite en Piémont du gouvernement français, et le rendirent plus que jamais cher à cette portion de ses sujets qu'il avait perdus sur le continent. Ils le regrettaient vivement et s'en cachaient peu; de là tant de lois ou actes oppressifs de la fidélité; on s'insurgea souvent en sa faveur, principalement dans la vallée d'Aoste, où le chef de partisans *Louis Grant* invitait les peuples à la vengeance « contre les jacobins, ramas de gens qui voulaient » détruire la religion. » Les généraux français les poursuivirent à outrance, en nommant leur royalisme rébellion, et leur courage brigandage. Enfin, si l'on peut dire que cet envahissement violait la foi due aux traités, le droit des sujets et la morale reçue, du moins était-il utile à l'accroissement de la puissance française, ce qui, aux yeux de la politique, excuse tout, bien qu'il ne fût point motivé, comme les partages de la Pologne, par l'intérêt puissant et conservateur de faire cesser d'abord une anarchie ruineuse et d'éteindre plus tard un foyer de destructive incandescence. Mais en flattant la vanité française, cette conquête, obtenue durant la paix, semblait donner un nouveau lustre au génie du premier consul, et servait à l'accomplissement de ses vues ultérieures; puis elle semblait peut-être légitime à ses yeux, en raison des envahissements précédemment projetés par quelques-unes des puissances européennes, envahissements dont elles cherchèrent à le rendre lui-même le complice, l'instrument et l'arbitre. En effet, l'Autriche, Naples, la Toscane, avaient voulu, sous son égide, partager les États pontificaux. La cour de Vienne reçut de lui l'État de Venise, qui certes ne lui appartenait point; elle lui avait même demandé le Piémont, sans qu'il eût le droit de le lui donner; l'Espagne en obtint la Toscane, qui n'était pas davantage à

Digitized by Google

elle, en échange du duché de Parme, légalement indépendant des deux parties contractantes et qu'elle réclamait encore comme lui ayant été promis. Tout était donc cupidité, usurpation, illégitimité de la part des souverains héréditaires et légitimes, abattus par les armes. Comment donc, lui vainqueur et visant à la supériorité universelle, n'eût-il pas conçu de semblables idées? Ainsi c'était un tort qu'il partageait avec ses rivaux, que la morale politique ne condamnait pas plus en lui qu'en eux, et que néanmoins ceux-ci lui reprochèrent amèrement. Mais un tort plus grave, dans ses propres intérêts, ce fut d'effrayer tellement l'Europe par l'accroissement immodéré de sa puissance, qu'il n'y eut plus pour elle d'autre ressource que de se réunir pour l'écraser, et, à cet égard, son aveugle ambition fourvoya son génie; car le seul moyen salutaire et durable de devenir et demeurer le plus fort, c'est moins d'accroître sa domination que de diviser celle de ses rivaux.

Ce qui causa une inquiétude plus générale encore, ce fut l'asservissement par des occupations militaires, par des tributs, des médiations prétendues protectrices et réellement tyranniques, de certains États dont le droit des nations garantissait l'indépendance, et où ses ambassadeurs commandaient impérieusement, tandis que ses troupes y étaient nourries et soldées. Naples avait été occupée dès le 1er août 1801, en dépit des réclamations de la Russie; à peine Bonaparte eut-il forcé le Portugal à des concessions et à des tributs, qu'il envoya à Lisbonne, en qualité d'ambassadeur, le général Lannes, homme loyal, militaire distingué, intrépide soldat, ami sûr, dévoué de cœur et d'âme à son chef, qu'il ne voyait cependant qu'avec humeur passer du rôle de camarade à celui de maître; mais poussant jusqu'à la brutalité cette haine que les esprits étroits ou désordonnés de la halle ou du corps de garde portent à des factions rivales, à tout autre état que le leur, ou à des nations ennemies, en prenant cette monstruosité stupide pour du patriotisme et sa manifestation pour du caractère. Un tel personnage, ennemi de toute politesse comme de toute convenance, ne connaissant rien et décriant tout, n'était qu'un instrument de guerre jeté dans une mission de paix. On riait alors dans les grandes résidences du ton et des manières de la plupart de ces ambassadeurs; mais Bonaparte cherchait à faire faire à ses soldats leur éducation de courtisan, et le plus grand nombre ne rêva plus bientôt que titres et décorations monarchiques.

La Hollande fut un des premiers États voisins de la France qui fixa les regards du premier consul. Cette république, dont le berceau scintilla d'héroïsme, devenue promptement la conquête de la France, en reçut diverses constitutions, si l'on peut nommer ainsi des machines administratives sans bases, mues dans une existence toute dépendante. La première rappelait dans ses formes extérieures l'ancien fédéralisme; les états généraux avaient été remplacés par une assemblée nationale qui subsista jusqu'en novembre 1796, et à laquelle succéda une république une et indivisible, gouvernée par un pouvoir exécutif composé de cinq directeurs; ce qui eut lieu jusqu'au 18 novembre 1801. Le gouvernement batave devint alors presque aristocratique, à l'imitation du consulat français de 1800, car le corps législatif ne se trouva plus composé que de trente-trois membres. Il fut enfin donné à la république, dans la personne de Schimmel-Penninck, un chef unique, espèce de président à la manière des États-Unis d'Amérique, qui, sous le titre de grand pensionnaire, fut revêtu de pouvoirs plus étendus que n'en avait jamais eus la maison d'Orange. C'était une monarchie élective, provisoirement substituée à une véritable république, afin de ne pas faire passer trop brusquement à l'état de monarchie héréditaire, inévitable catastrophe que la Prusse voyait avec peine, comme alliée de la maison de Nassau; avec inquiétude, comme puissance voisine d'un État intimement uni déjà et peut-être bientôt incorporé à la France.

Non content de dominer la Hollande et de la faire gouverner à son gré, en dépit des stipulations du traité de Lunéville, Bonaparte voulut exercer le même empire sur le corps helvétique. Là un retour vers l'ancien système gouvernemental était devenu l'objet des vœux du plus grand nombre. La Harpe, ancien précepteur de l'empereur Alexandre, en avait été nommé l'un des directeurs durant le régime pentarchique français. Il s'était fait généralement haïr; aussi fut-il chassé le 7 janvier 1800, et le directoire dont il faisait partie fut remplacé par une commission de sept membres. L'article 2 du traité de Lunéville consacrait l'indépendance de la Suisse et son droit de se gouverner à son gré; il avait été dicté par Bonaparte et garanti par les grandes puissances continentales; c'était donc en vertu du droit des gens, tel qu'à cette époque il était établi et consacré, que les Suisses en agissaient ainsi. Cependant, une nouvelle constitution ayant été présentée à la diète helvétique le 1er août 1801, un petit nombre de ses membres protestèrent contre cet acte constitutif, et se retirèrent le 8 octobre. Aloys Reding, grand landamman, quoique le système fédératif eût prévalu et qu'il eût été chargé de le mettre en activité, crut devoir s'assurer le con-

Digitized by Google

sentement du premier consul, qui exigea une délibération nouvelle et l'admission de six des membres dissidents. Ceux-ci s'étant réunis durant un jour de vacance et en l'absence de leurs collègues, qui formaient la majorité de l'assemblée, décrétèrent illégalement une république une et indivisible. Les petits cantons, très-attachés aux lois antiques, en furent révoltés, et, sous la conduite d'un nouveau Tell, dans la personne d'Aloys Reding, ils s'armèrent contre ce mode de gouvernement qu'on voulait leur faire subir, tandis que leur chef cherchait à s'assurer l'appui des divers gouvernements européens. Diesbach fut donc envoyé à Vienne, où il fut très-bien accueilli, mais ne put rien obtenir; Lentulus se rendit à Berlin, et quoique le sort de la Suisse intéressât vivement la Prusse, en raison de la principauté de Neuchâtel qu'elle y possédait; quoique Hardenberg, administrateur de cette petite province prussienne, plaidât leur cause, l'envoyé helvétique ne fut pas même reconnu. Les Suisses ne trouvèrent donc de protecteur qu'en Angleterre, autant peut-être par haine contre la France que par amour de la justice. Mais cette protection demeura impuissante, et le magnanime Reding, réduit à ses propres moyens, fit publier à Berne, le 27 février 1802, sous le titre d'*organisation générale de la Suisse*, un projet de gouvernement envoyé à la sanction des assemblées communales. Bonaparte, étranger à la Suisse, annula de sa propre autorité, le 7 avril, cette constitution légalement décrétée; une nouvelle fut présentée le 19 mai, et les troupes françaises qui occupaient la Suisse furent rappelées en France, sous prétexte d'exécuter, quoique assez tardivement, les engagements pris à Lunéville, mais en réalité pour laisser le champ libre à l'effervescence des passions et se ménager un motif plausible de réprimer des troubles que le premier consul lui-même n'avait cessé de fomenter. Reding, président de douze cantons, les rassemble alors, et, le 27 septembre, après la capitulation de Berne signée dès la veille, il réunit l'ancien gouvernement; les opposants fuient de toutes parts, mais, à l'instigation de ceux-ci, une déclaration du premier consul, du 19 février 1803, apportée par son aide de camp Rapp, annonce sa médiation et fait tomber les armes des mains des vainqueurs; car quarante mille hommes, sous le commandement du général Ney, viennent appuyer cette médiation qui n'avait point été demandée légalement, et opèrent le désarmement de la Suisse. Aloys Reding, qui préfère essuyer les coups de la tyrannie à la honte d'en fuir les atteintes, est arrêté et enfermé dans le château d'Aarburg; il invoque en vain la foi due aux traités et l'intervention des puissances garantes; sa voix n'est point écoutée, une nouvelle constitution est donnée à la Suisse par Bonaparte, dans une assemblée tenue à Paris, et composée non-seulement de révolutionnaires helvétiens, mais de Suisses vrais ou supposés, parmi lesquels figurent jusqu'à des portiers de cette capitale; et un traité d'alliance entre la France et la Suisse est signé le 27 septembre. Le titre de médiateur de la Suisse, pris par le premier consul en 1803, fut reconnu par l'Autriche, toléré par la Prusse et vanté hautement par Haugwitz, qui espérait toujours le prix des bassesses auxquelles il faisait descendre son gouvernement. Bonaparte, cependant, ne sentait pas qu'en violant ainsi la neutralité d'un pays placé sur la plus faible de ses frontières, il autorisait ses ennemis à ne la point respecter eux-mêmes du jour où ils en auraient le pouvoir et le besoin; mais il ne doutait point alors de la constante durée de sa redoutable puissance.

Dès que la guerre eut éclaté entre la France et l'Angleterre, le Portugal se hâta de déclarer sa neutralité (1), qu'il avait payée d'une cession de territoire et d'un tribut onéreux. Celle de la Suède résulta du traité conclu par cette puissance le 28 juillet, et l'Autriche proclama la sienne le 7 août. Ces actes diplomatiques avaient été précédés de deux déclarations du 4 mai, émanées du gouvernement danois, qui prévoyait déjà la rupture du traité d'Amiens. Quant à l'Espagne, la position politique dans laquelle elle se trouvait était bien différente, car le traité du 26 février 1796, confirmé et amplifié par ceux qui le suivirent, portait alliance offensive et défensive; aussi Bonaparte réclama-t-il le *casus fœderis*, et le gouvernement espagnol, justement mécontent de la non-réalisation des promesses qui lui avaient été faites, hésitait à se déclarer. Cette hésitation était entretenue par les envoyés d'Angleterre, d'Autriche et de Russie; mais la menace d'une invasion força le cabinet de Madrid à payer un subside de soixante-douze millions (2). L'art. 7 du traité par lequel elle s'y soumit, et par lequel elle obtint ainsi une incertaine neutralité, lui imposait l'obligation de contraindre le Portugal, en dépit de sa neutralité précédemment garantie, au payement à la France d'un million par mois tant que la guerre durerait. C'était mettre la Péninsule indirectement en hostilité contre la Grande-Bretagne et autoriser celle-ci à des représailles. C'était de plus une erreur politique de la part du premier consul; car en faisant contribuer l'Espagne et le Portugal de leurs

(1) Le 3 juin 1803.

(2) Le 19 août 1803.

deniers dans une guerre contre l'Angleterre, il était présumable que celle-ci chercherait à rendre nulles de telles stipulations, en s'emparant des trésors tirés de l'Amérique et qui devaient servir à leur réalisation. La cour de Lisbonne avait donc imploré la protection de la Russie; mais Araujo, envoyé à Pétersbourg après la paix d'Amiens, et son successeur Alméida, ne purent réussir dans leurs négociations; et si l'Espagne, servilement soumise, voyait le vaisseau de l'État réellement en perdition, depuis surtout l'exaltation de Bonaparte, du moins n'était-elle pas grossièrement insultée, grâce au caractère facile et bon du général Beurnonville, bien différent de celui du général Lannes. Récapitulons ici quelques-uns des traits de Bonaparte.

La France avait acquis la Louisiane par le traité secret de Saint-Ildefonse, du 1er octobre 1801; elle le céda aux États-Unis par celui du 30 avril 1803, pour se procurer les moyens de combattre l'Angleterre encore en paix avec elle, et contre qui l'armement fait en Hollande et masqué d'un projet d'expédition coloniale dès lors sans objet semblait être réellement dirigé; car ici, préciser les dates est un trait de lumière. Cette acquisition de la Louisiane rompait un traité déjà entamé entre la Grande-Bretagne et la république américaine; débarrassait celle-ci d'un voisin dangereux, actif, entreprenant, qui avait formé contre elle d'ambitieux projets; donnait aux États-Unis une véritable consistance territoriale; ouvrait au commerce de ses provinces situées au delà des monts Alléghanis des débouchés sur le golfe du Mexique par l'Ohio et le Mississipi; enfin menaçait à la fois les Florides et le nouveau Mexique. Ce fut un coup de foudre pour la cour d'Espagne; elle avait sacrifié la sûreté de ses colonies continentales américaines à la création du royaume d'Étrurie, en faveur du prince Louis de Parme, mari de l'infante Marie-Louise. Cet établissement devenait d'autant plus précaire qu'au lieu d'une rétrocession de la Louisiane, qui avait été formellement stipulée entre les deux cabinets, faute d'occupation de ce pays par la France, celle-ci avait fait occuper, au mépris de ses promesses, les États de Parme aussitôt après la mort du souverain, don Ferdinand de Bourbon (1). Le roi Louis, qui devait les recueillir, n'ayant survécu que sept mois à son père (2), dès lors commença contre les droits de son jeune fils, Charles-Louis, et contre la personne de sa veuve, une persécution qui n'eut pas même de terme après une nouvelle usurpation de la Toscane par Bonaparte.

(1) 9 octobre 1802.
(2) 27 mai 1803.

Ramenés aux affaires qui intéressent principalement l'Italie, ce serait peut-être ici que nous devrions parler de la république cisalpine, et du sort qui lui était réservé. Mais comme ce qui a trait à elle se lie à la fortune ascendante du premier consul, nous allons préalablement nous occuper de sa marche rapide vers le pouvoir suprême, en citant les actes qui préparèrent et justifièrent les succès de son ambition. Commençons par l'exposition de ceux-ci, et voyons ce que pensait de lui un observateur étranger. « Bonaparte a des envieux, mais il » n'a pas de rivaux; qui pourrait être celui d'un » tel homme? Il a dans sa carrière ambitieuse des » contrariétés à éprouver, mais non d'insurmontables » obstacles à franchir. Que sont en effet les bouderies solitaires de quelques généraux, liés d'ailleurs » à sa fortune? qu'est-ce que cette niaise répugnance » pour une élévation qu'ils servent; que ces petites vanités humiliées de la rupture des liens » d'habitudes prétendues républicaines? Tout cela » doit facilement céder à l'espoir d'une grandeur » acquise et fixée, à la jouissance de porter des » décorations, chose dont ils sont déjà si fiers depuis la création de la Légion d'honneur (3)! Puis » il a, contre les plus récalcitrants, la ressource » de les exiler dans des ambassades, ce qui les » place au rang des plus grands seigneurs étrangers, et les rend aussi souples que reconnaissants » envers l'autorité qui leur procure un lustre si » flatteur et si nouveau pour eux. Enfin, si Bonaparte marche à pas de géant vers le pouvoir absolu, c'est autant peut-être par nécessité que par » ambition; ce que celle-ci n'eût point entrepris, » l'autre l'aurait exigé pour le salut même de l'État. » Mille obstacles s'opposaient au bien qu'il voulait » faire, et chaque obstacle brisé donnait à son » autorité un accroissement dont il n'aurait pu se » dessaisir sans tout perdre. Je sais qu'on bavarde » assez ici et ailleurs sur l'existence de ces corps représentatifs, qui n'arrêtent le pouvoir que pour » l'éclairer et le diriger. Mais si une semblable institution peut devenir utile là où le corps social a » une constitution robuste, consacrée par le temps, » l'habitude et le respect des peuples; là où l'État » est calme, où l'obéissance est facile, où un esprit public éclairé influe sur tout, et devient un » élément sûr et puissant de prospérité générale; » il n'en est pas de même dans un pays moralement désorganisé, où mille passions violentes » militent sans cesse contre le pouvoir, où l'anarchie est dans toutes les têtes et l'égoïsme dans

(3) 19 mai 1802.

Digitized by Google

» tous les cœurs; là on a besoin d'une force qui » enchaîne ce que la raison ne saurait plus contenir. Bonaparte avait donc besoin de cette force » prépondérante dans l'intérieur, pour assurer l'indépendance extérieure de l'État, devant des nations étrangères qui comptaient ces agitations » civiles au nombre de leurs plus puissants auxiliaires. Aussi, détestant les rabâchages de tribune » et méprisant ceux qui s'y livrent, est-il vivement » irrité des oppositions de haine ou de vanité qui » compromettent le succès de ses vues administratives et politiques. On a blâmé beaucoup de ses » actes comme violateurs des principes qui l'ont » élevé; mais étaient-ils réellement blâmables? Ce » n'est point par des théories qu'il faut juger les » gouvernements, c'est par leurs résultats. Au » mois de janvier 1803, il fit dans l'Institut national disparaître la classe des sciences morales et » politiques qui n'avaient enfanté que des idées » désorganisatrices; il soumit à la censure les livres et les journaux qui semaient le trouble et le » mépris des mœurs; il réduisit les libertés individuelles à la jouissance des droits civils, la plus » utile et la plus inoffensive de toutes; c'est ainsi » qu'il put parvenir à établir une administration » sage, régulière, économique et ferme. Une de » ses opérations les plus difficiles et les plus utiles » fut le rétablissement du culte par un concordat » signé en juillet 1801, et promulgué en août 1802 » seulement; difficile, car il avait à vaincre une » imbécile exaltation d'indifférentisme religieux; » utile, en ce que cet acte, qui satisfaisait les âmes » pieuses, enrégimentait les prêtres, qu'une simple » tolérance eût en partie soustrait à sa discipline; » éteignait un schisme source de division pour les » esprits, et consacrait par la sanction pontificale » la vente des biens nationaux, chose qui intéressait la classe d'hommes dont il avait le plus besoin. Aussi est-ce en propriétés de cette nature » qu'il a doté les sénatoreries dont ses partisans » devaient être pourvus. Enfin, si cet homme, » prodigieusement habile à tout séduire par l'intérêt ou la vanité, a déjà fait beaucoup de mal à » l'Europe et lui en prépare peut-être encore bien » davantage, il faut convenir que la France doit » adorer celui qui a étendu sa domination et rendu » à ses armes une gloire qu'elle avait perdue, après » l'avoir si promptement lui-même tirée du profond abîme d'infortune et de honte où, sans lui, » elle serait peut-être demeurée pour jamais engloutie. Qui pourrait donc s'étonner qu'il recueillît bientôt le prix éclatant et ambitionné de » tant de bienfaits? Contre quel écueil l'objet de ses » désirs pourrait-il se briser encore, quand nous » l'avons vu traverser avec audace ou éluder avec » adresse tant de lois destinées à entraver son pouvoir, échapper à des projets d'assassinats, arrêter et punir des conspirations de tout genre, » publiques ou secrètes; en étouffer d'autres trames » jusque dans le sénat, jusque dans son ministère, » et se faire, par la crainte d'une terrible vengeance, des agents dévoués de ceux mêmes qui » eussent désiré sa perte? La faction d'Orléans, » la plus dangereuse de toutes, a cessé de l'être » pour lui depuis que les princes de cette maison, » réunis à leur famille et pensionnaires de l'Angleterre, cherchent par des protestations de dévouement à la légitimité à effacer toute souillure » révolutionnaire; depuis que les deux principaux » agents de cette faction, homme et femme, sont, » l'un dans le ministère, et l'autre dans l'antichambre du premier consul (1). Quelques innocents Parisiens lisent dans leurs vieilles gazettes: » *La royauté ne se relèvera plus*. Qui s'y opposerait? l'armée est tout et il la commande; le » peuple acceptera son gouvernement comme il a » subi tous ceux qu'il avait cru établir lui-même; » car ces mots : *Le peuple veut*, sont de la plus rare » stupidité. Mais quoique tout soit possible à Bonaparte, une secrète inquiétude l'agite; c'est cette » maudite légitimité qu'il nie et dont je sais de » science certaine qu'il est plus occupé qu'il n'ose » peut-être se l'avouer. »

En effet, cette idée l'entraîna dans la seule faute que son ambition ait commise durant cette première et brillante période de sa fortune, car sans elle tout s'aplanissait devant lui. Le premier pas véritablement hardi qu'il fit dans cette carrière dont son espoir dévorait d'avance le but, ce fut de se faire nommer président de la république cisalpine, et les détails de cette opération sont assez importants pour que nous les exposions. Cette république, la troisième des quatre qu'il devait soumettre à son pouvoir, en violation du traité de Lunéville, l'avait eu pour créateur et conservateur, quoiqu'il eût un moment songé à la sacrifier à ses vues ambitieuses sur le Piémont. Remontons donc ici à quelques faits relatifs à son origine, à sa marche et aux divers régimes qu'elle subit.

L'esprit révolutionnaire dans les écarts duquel

(1) Pour flétrir le jeune duc d'Orléans dans l'opinion publique, très-antirévolutionnaire alors, il fit imprimer un recueil des lettres de feu le duc d'Orléans et le journal du duc de Chartres aux Jacobins; le manuscrit en fut livré par le général Clarke, depuis duc de Feltre, ancien secrétaire des commandements du duc d'Orléans; ce dont madame de Buffon, à qui il avait dû cette place, lui fit de vifs reproches, comme d'un acte de bassesse et un abus de confiance.

Digitized by Google

les classes moyennes de ce pays se précipitèrent, aidées des forces militaires de la France, y enfantèrent d'abord les républiques transpadane et cispadane, fondues bientôt dans celle nommée cisalpine, et qui se composait de la Lombardie, du Bergamasque, du Brescian, du Crémesan, du Mantouan, du Bolonais, du Ferrarais et de Massa-Carrara; pays divisés d'esprit, de souvenirs et d'habitudes. Cette république, espèce d'arlequinade politique, fut, après le départ de Bonaparte pour l'Égypte, gouvernée réellement par le directoire et ses ministres, plus ou moins en conflit avec les généraux qui commandaient les troupes et qui pillèrent ou opprimèrent ce malheureux État; de plus, les pentarques, bouleversant l'œuvre hâtive de Bonaparte, en firent changer les administrateurs par leur ambassadeur *Trouvé;* à celui-ci succéda *Fouché*, qui donna encore à la cisalpine de nouveaux directeurs. Aussi ces deux administrations furent-elles désignées sous les noms de directoire Trouvé et de directoire Fouché. Mais les chefs du gouvernement français, tracassiers dans leur capricieuse tyrannie, écrivirent à celui qui les représentait et leur avait obéi, qu'ils verraient avec plaisir les directeurs expulsés reprendre leurs fonctions. On doit sentir combien ces coups d'État, successivement frappés sur cette république fille, y alarmèrent les esprits, y aigrirent les cœurs et préparèrent les Cisalpins à désirer et à accueillir les Austro-Russes comme des libérateurs; aussi furent-ils reçus d'eux avec enthousiasme. C'est avec joie qu'ils virent s'éloigner leurs oppresseurs. Mais ceux qui les en délivrèrent ayant fui à leur tour, le triomphateur de Marengo substitua aux cinq directeurs une commission composée de MM. de Somma-Riva, de Visconti et Ruga, et contint les factions que naguère il avait exaltées; mais le triumvirat italien ne se conduisit pas mieux que ne l'avait fait le directoire, et Bonaparte satisfit autant les vœux du pays que ses propres intérêts quand, pour remédier aux maux de la cisalpine, il convoqua la consulte à Lyon, le 26 janvier 1802. On espérait de lui une amélioration dans le sort de l'État et des particuliers; mais on voulait l'obtenir de lui comme protecteur et non comme chef de la république. Cinq cents députés avaient été appelés à cette assemblée, et l'on savait que la majorité n'était pas favorable aux vues que l'on se proposait. Aussi n'en attendit-on pas la réunion complète. Deux cents députés étant à peine arrivés, M. de Talleyrand les réunit avant qu'ils aient pu se concerter, et brusquant la proposition d'élire le premier consul président de la république, il fait voter sans discussion, par assis et levé, et la décision est emportée en l'absence d'une majorité entièrement opposée à ce résultat. Cela décidé, la force militaire en imposant aux uns, et des moyens de séduction entraînant les autres, trente des membres de cette consulte viennent, au nom de tous, déposer humblement ce vœu extorqué aux pieds de Bonaparte, qui l'accueille, donne à la cisalpine la qualification ambitieuse de république italienne, et établit en conséquence une nouvelle constitution fondée sur la *souveraineté du peuple*, mais plus aristocratique que démocratique. Elle se composait : 1° d'un président dont les fonctions devaient durer dix ans, et qui nommait le vice-président, les ministres, les agents diplomatiques et le conseil législatif; 2° d'un vice-président représentant le président dans ses diverses attributions; 3° d'une consulte d'État formée de dix citoyens âgés d'au moins quarante ans et ayant la nomination des juges; 4° d'un conseil législatif dont les membres sont au nombre de dix et âgés de trente ans au moins : ils nomment le président de la république et sont révocables après trois ans d'exercice; 5° de trois colléges par lesquels la consulte doit être élue : c'était celui des propriétaires, des doctes, des commerçants, forts de trois cents, deux cent cinquante et deux cents membres; 6° d'une censure politique : les vingt et un censeurs qui la composent sont pris dans les colléges et à leur choix; 7° enfin, d'un corps législatif de soixante-quinze députés âgés de trente ans au moins, et décidant sans discussion, par scrutin secret, sur les présentations faites par le gouvernement. Ce qu'il y a de curieux à remarquer ici, c'est que Bonaparte, parmi les propos qu'il semait en public, dit alors à ses nouveaux sujets italiens : « La » force de l'empire français est dans la modération » qui préside à toutes nos transactions politiques. »

Au reste, sous ce régime nouveau, l'ordre, l'économie, la tranquillité se rétablirent, grâce à l'équitable sagesse du vice-président Melzi et des ministres qui le secondèrent. La vanité italienne avait souffert d'abord de voir l'État gouverné par l'étranger, et sa répugnance s'était accrue du souvenir des spoliations, de l'oppression et des outrages que le pays avait éprouvés de la part du directoire et de ses agents; mais Bonaparte fut alors pour l'Italie comme pour la France un véritable régénérateur, et la perpétuité de son pouvoir devint le vœu de tous les intérêts, quoiqu'elle répugnât à quelques esprits étroits et systématiques.

Cependant, si le premier consul établissait sa puissance et ne la fondait point, son Code civil, par exemple, né de la démocratie et pour la démocratie, ne pouvait servir de base à la monarchie héréditaire qu'il méditait, ni même à tout état social calme, solide et prospère. Il ne fut promulgué qu'en

Digitized by Google

1804, mais on en connaissait les principales dispositions déjà arrêtées, et si nous en parlons ici, c'est que la tranquillité du corps politique de l'Europe sera toujours compromise tant qu'un État comme la France, si puissant par sa position, ses richesses, son capricieux enthousiasme, son génie belliqueux, ne sera pas discipliné par un retour vers les principes conservateurs de la propriété, base de toute stabilité et de toute félicité sociales. *La liberté*, c'est la propriété de l'*être* et de l'*avoir; la famille*, c'est la propriété d'un pouvoir régulateur des mœurs privées, élément des mœurs publiques; *la justice*, c'est la propriété d'une protection commune à tous; choses sans lesquelles tout devient le jouet des passions. Or *la propriété* était altérée par les lois révolutionnaires qui l'individualisaient, et *la famille* était dissoute par ces lois qui la privaient du retour de la propriété, en même temps qu'elles atténuaient le pouvoir paternel. Bonaparte eût dû, dans l'intérêt même de son ambition, recréer l'une et raffermir l'autre, car la loi politique n'a de fondements solides que dans la loi civile, qui finit toujours par entraîner tout dans sa sphère, et un code qui consacre dans la propriété et la famille une démocratie déjà empreinte dans les opinions et les habitudes, ne pouvait servir de base à la future monarchie de Bonaparte. Jouissant du présent dont il était l'unique force, et à la tête d'une armée dévouée, il ne voyait pas assez ce qu'une propriété devenue individuelle et divisible à l'infini enlevait de consistance à ce principe de stabilité, essence première du commerce, de l'industrie, des sciences et des beaux-arts, qui se ruineraient avec elle et entraîneraient l'autorité dans leur chute. Cette erreur était d'autant plus grave, qu'à l'époque où fut prise cette funeste décision, la conscience publique, momentanément éclairée par les malheurs et les crimes de l'anarchie, rendait tout possible à l'homme alors plus puissant qu'aucun roi l'ait jamais été; mais Bonaparte, guerrier si brillant, ne s'occupant que de son intronisation, ne portait à cette époque ni la justesse ni l'étendue nécessaires dans ses vues politiques, et il l'a peut-être regretté plus tard. Quoi qu'il en soit, le sort futur de la puissance française et de l'Europe est peut-être renfermé en germe dans les faux principes fondamentaux de son Code civil, élément d'instabilité intérieure et de perturbation extérieure.

Déjà assuré d'un accroissement de puissance par sa présidence de la république italienne, son pouvoir prit une force nouvelle par le décret du sénat (1) qui prolongeait son consulat de dix ans. Mais peu satisfait d'une démarche qui ne remplissait point ses désirs, il répondit modestement que le peuple l'ayant investi de la suprême magistrature, il ne se croirait pas assuré de sa confiance avant d'avoir obtenu son suffrage, et le conseil d'État décida que, vu l'hommage rendu par le premier consul à la *souveraineté du peuple*, la question suivante lui serait soumise : *Napoléon Bonaparte sera-t-il consul à vie?* Le recensement des votes fut ce qu'on voulait qu'il fût, et Bonaparte, s'y résigna en disant qu'il obéissait à la *volonté du peuple* (2). Quant aux registres des votes, sur lesquels il semblait appuyer ses droits, écoutons ce que disait l'agent prussien. « Jamais charlatanerie semblable n'a peut-être eu lieu. Des registres de vote » étaient ouverts dans toutes les municipalités, » chez tous les notaires, dans toutes les administrations, et des hommes couraient de l'un à » l'autre pour y signer sous des noms différents; » puis tous les employés y écrivaient le leur sous » peine de destitution. L'armée y fut inscrite en » masse; peu disaient *non :* la chose était trop » dangereuse; car un abbé de Guitri, très-révolutionnaire, l'ayant osé, fut emprisonné, et son » frère, aide de camp de l'amiral Truguet, eut » beaucoup de peine à le délivrer, à condition » même qu'il s'éloignerait de Paris de plus de trente » lieues. Bonaparte cependant n'osa pas sévir ainsi » contre un homme tel que Lafayette, qui ne promit » son vote qu'après que la liberté aurait été suffisamment garantie; mais le premier consul s'en » embarrassa peu, ne le regardant que comme un » *très honnête niais*. Au reste, on ne saurait trop » admirer l'adresse avec laquelle il est ainsi parvenu au pied du trône par une marche sûre et » constante, semée d'autant d'audace que de souplesse; mais ce sur quoi il ne faut pas s'abuser, » c'est que le dernier pas qu'il lui reste à faire ne » pourra être justifié que par des victoires, et que » l'état social tel qu'il existe en France les exige » impérieusement. »

Dès que Bonaparte eut été nommé consul à vie, il commença à prendre l'attitude d'un souverain, s'entoura des formes de l'étiquette consacrée par les cours; mais, au sein d'un éclat assez brillant pour couvrir les ridicules d'une vanité puérile, le nom des Bourbons le troublait. Il avait entretenu les agents du prétendant; il savait que nombre de ceux qui le servaient faisaient secrètement leur soumission aux princes exilés, sans attachement, sans zèle pour la plupart, mais comme un élément éventuel de fortune. Il soupçonna Talleyrand et Fouché lui-

(1) Du 8 mai 1802.

(2) Le 2 août 1802.

même, et, quoiqu'il eût des espions partout, jusque parmi les hommes qui entouraient les Bourbons, il lui fallait contre eux des armes morales difficiles à se procurer. N'ayant pu *les déshonorer* en leur faisant accepter une pension directement payée par lui, n'ayant pu trouver leurs noms dans les projets d'assassinats ourdis contre sa personne, ayant inutilement envoyé près d'eux un agent de police qui leur proposa ce crime (1), et qui fut repoussé avec horreur par le prince de Condé, au nom et de l'aveu de toute sa famille (2), il commit l'énorme faute de rappeler à l'opinion, et de la manière la plus honorable, un prince presque oublié et que les puissances européennes avaient totalement abandonné. Le président Meyer, beau-frère du conseiller de cabinet Beyme, ayant, le 26 février 1803, proposé au comte de Lille sa renonciation tant en son nom qu'en celui de tous les siens de ses prétentions au trône de France, et lui ayant proposé, de la part du premier consul, de riches indemnités en Italie, ce prince refusa d'une manière aussi noble que ferme; refus auquel adhérèrent non-seulement son frère et ses deux fils, mais tous les princes des deux branches d'Orléans et de Condé. Celui de tous qui mit le plus de vivacité dans son adhésion à la réponse du comte de Lille fut le duc d'Enghien, et Bonaparte en fut profondément irrité. Il n'en insinua pas moins au prétendant la promesse de le faire roi de Pologne, projet qui fut combiné secrètement avec Haugwitz, et qui tenait à un vaste plan dans lequel la Prusse eût été indemnisée de ses provinces polonaises par la possession de la Hollande. Ce plan, qui embrassait les intérêts de toute l'Europe, n'eût certainement pas obtenu l'assentiment du monarque prussien, quand même le prétendant y aurait accédé; mais celui-ci refusa. Le premier consul voulut s'en venger par des voies odieuses auxquelles l'agent employé n'osa se prêter (3), et il ajourna ses sanglants projets contre ce qu'il pourrait saisir de cette illustre maison, que son propre et indicible éclat eût reléguée dans l'ombre, si son imprudence ne l'en eût tirée. Plusieurs courriers étaient venus et repartis, après de courtes et fréquentes conversations avec Haugwitz, sans que les affaires traitées entre les deux États eussent été communiquées aux membres du ministère, autres que le triumvirat. Ce qui est certain, c'est qu'une insurrection de la Pologne fut invoquée alors par Bonaparte; qu'elle devait avoir pour excitateurs des soldats français envoyés sous le masque de colons pour la Pologne prussienne, et que le roi, qu'on voulait tromper sur l'objet de cette colonisation, s'y refusa; ce qui résulte d'une lettre du 18 octobre 1803, adressée par Haugwitz à l'agent secret de la France. Le comte de Schulembourg chassa alors quelques employés corrompus; Haugwitz fut momentanément éloigné, et Hardenberg, comme nous l'avons dit, reprit passagèrement la direction des affaires.

Quant à Bonaparte, il semblait s'occuper très-sérieusement de son expédition contre l'Angleterre. Pour l'effectuer, il avait ordonné à l'amiral Villeneuve, remplaçant La Touche-Tréville, qui venait de mourir, de réunir à la Martinique vingt vaisseaux de ligne sortis de Rochefort, Lorient et Toulon, d'y rallier onze vaisseaux espagnols, et, à la tête de cette armée navale, de débloquer la flotte de Brest; puis, avec quarante-cinq vaisseaux, de frayer un passage à cent cinquante mille hommes déjà campés sur les côtes et prêts à être embarqués sur sa flottille. Nous verrons plus tard quels furent et le sort de ce grand armement maritime et la destination de cette formidable armée de terre.

(1) Barrère en convient dans ses Mémoires.
(2) Le 22 janvier 1802.
(3) Voyez la pièce justificative G.

Digitized by Google

1804.

Terreur de l'Europe. — Méfiance contre la Prusse et l'Autriche. — Satisfaction de la France. — Conspirations diverses. — Georges, Moreau, Pichegru. — Indignation publique. — Publication du pamphlet : *Tuer n'est pas assassiner.* — Son mauvais effet. — Le duc d'Enghien. — Anecdote sur Bonaparte. — Détail de l'assassinat. — Consternation. — Indignation de l'empereur Alexandre. — Mot de Pitt. — De Pichegru. — Moreau. — Lemerer. — Mot de Clavier. — Condamnation. — Georges. — Dépêche de Lucchesini. — Dracke. — Lord Morphet. — Addington. — Hawkesbury. — Les ministres étrangers. — Spencer Smith. — Situation critique de la Prusse. — Bonaparte déclaré empereur. — Note russe à la diète. — Bade demande qu'il ne soit pas passé outre. — Bonaparte le conseille. — La Suède et le Hanovre s'y refusent. — La Prusse et l'Autriche y consentent. — Rentrée de Pitt. — Note russe du 12 mai. — Réponse du 16. — D'Oubril blâmé pour l'avoir reçue. — Note du 21 juillet. — Réponse du 27. — Note du 28 août. — D'Oubril quitte Paris. — Se rend à Mayence. — N'obtient ses passe-ports que le 2 décembre. — Négociation pour le sacre. — Intrigues avec les princes allemands. — La Prusse cherche à réconcilier la France et la Russie. — Discours du roi d'Angleterre. — Enlèvement de Rumbold. — Relâché à la demande du roi de Prusse. — Couronnement. — Émulation de servilité. — Déclaration de guerre de l'Espagne. — Négociations qui la précèdent. — Mouvement dans la diplomatie autrichienne. — Réorganisation de son armée. — Perplexité de la Prusse. — Altercation avec la Suède. — Protestation du prétendant. — Traité de la Suède et de l'Angleterre. — Note du baron de Hardenberg. — Réponse du ministre suédois. — Discours de Napoléon. — Exposé de Champagny. — Lettre au roi d'Angleterre. — Situation politique de la Prusse. — Coalition secrètement traitée.

Depuis que l'Europe continentale, soumise à une pacification qui consacrait les désastres de la guerre, les voyait s'accroître considérablement encore de ceux dont auraient dû la garantir des traités solennels; depuis que la France, étendue plus rapidement chaque jour par la plume qu'elle ne le fut précédemment par l'épée, était parvenue à dominer tout, de Gibraltar et du golfe de Tarente jusqu'aux côtes du Nord et aux rives mêmes de l'Elbe, les nations étonnées contemplaient Bonaparte avec autant de crainte que d'admiration. Placées par lui entre tous les dangers d'une paix sans indépendance comme sans sécurité, et ceux d'une guerre probablement inévitable qui, au moment où elle les atteindrait, les trouverait dépouillées en grande partie et par leur propre fait des moyens de la soutenir, non-seulement elles s'effrayaient des présages d'un sinistre avenir, mais le présent même offrait un état de trouble éminemment inquiétant. Grâce aux innombrables agents secrets de Bonaparte, de vives méfiances se remarquaient dans le corps germanique contre les intentions de l'Autriche et de la Prusse; des jalousies mutuelles divisaient les petits souverains de ces contrées; des dissensions naissaient jusqu'au sein des maisons princières; et l'on vit, non sans indignation, dans le Wurtemberg, le prince héréditaire en opposition déclarée avec le prince régnant. Quant à la France, elle jouissait alors des heureux fruits du génie du premier consul, s'étourdissait sur les résultats possibles de son ambitieuse puissance, vantait tout, ne prévoyait rien, se croyait rehaussée de l'abaissement des trônes, ennoblie de la dégradation des souverains; et si l'on en excepte un petit nombre de royalistes fidèles à leurs vieux souvenirs, une poignée d'incurables révolutionnaires, quelques rêve-creux et des esprits chagrins éternellement frondeurs des choses mêmes qu'ils ont faites ou désirées, Paris et la grande masse du peuple pensant, également oublieux des mitraillades du 13 vendemiaire et des déportations du 18 fructidor, applaudissaient à l'extension d'un pouvoir conservateur qui leur semblait aussi favorable à leur tranquille prospérité qu'il était alors exempt de taches et pur de crimes.

Diverses conspirations avaient cependant été ourdies contre le premier magistrat de la république. Nous avons indiqué celle toute républicaine de Ceracchi, à laquelle n'étaient point étrangers des hommes tels que Fouché, Carnot, Masséna, Saliceti, qui projetaient et devaient composer un gouvernement provisoire; celle aussi du 3 nivôse, où les chouans n'eussent pourtant travaillé qu'en faveur des républicains, qui, les suivant de l'œil, étaient déjà rassemblés au nombre de sept à huit cents dans un hôtel de la rue du Regard, afin de pou-

voir, aussitôt après l'événement, s'emparer de l'administration. « Les royalistes, disait l'un d'eux à » l'agent prussien, le tueront, et nous serons là » pour en profiter. » Enfin, il y eut une autre conspiration, dite du sénat, qui fut constitutionnelle; ses auteurs, persévérants théoriciens, voulaient la rapsodie de l'assemblée constituante, moins une royauté postiche; ils rêvaient une république calme, sage, économique, exempte de meurtres et de spoliations. Ce parti niais, qui dominait dans le sénat, avait des partisans parmi les généraux, jaloux du pouvoir consulaire, ainsi que dans l'administration; et si Moreau, qui approuvait le complot, eût eu plus de caractère, le sénat, que Bonaparte disloqua par une élimination, fût devenu dès 1802 un corps constituant qui eût rejeté la France dans de nouveaux troubles. Le premier consul connut les coupables, mais n'osa les punir. Un chef de division de l'instruction publique et un magistrat du conseil des prises furent seuls privés de leurs emplois, et rachetèrent, ainsi que plusieurs autres, la faveur du maître par les plus serviles bassesses. Mais la plus remarquable de toutes les conjurations fut celle où l'on vit simultanément figurer un intrépide chef de chouans, un général républicain devenu royaliste, Georges, Pichegru et Moreau, quoique leurs directions politiques, entièrement divergentes, ne pussent jamais les conduire vers le même but.

Le public fut extrêmement surpris d'apprendre, les 15 et 23 février et 9 mars, l'arrestation successive de ces trois personnages prétendus auteurs et complices d'un attentat commun, quoique rien dans leurs antécédents ne dût les faire soupçonner capables d'un tel crime. Moreau, homme de mœurs douces, avait déjà reculé devant une révolution qui eût exigé du sang; Pichegru s'était perdu pour n'avoir pas voulu permettre qu'on en répandît au 18 fructidor, et Georges lui-même, en dépit des calomnies consulaires, n'a jamais été légalement convaincu d'avoir commis ou ordonné le meurtre de ses ennemis qu'il combattit avec un courage indomptable. Il y a plus: outre les opinions politiques qui divisaient ces trois hommes, Pichegru et Moreau avaient particulièrement des motifs d'éloignement mutuels depuis le 18 fructidor. On ne revenait donc pas d'un amalgame aussi étrange, et l'indignation éclata quand on vit que sur une liste affichée de gens qui n'étaient encore qu'accusés on les désignait sous le titre de brigands, et que dans cette liste se trouvaient, sous cette dénomination injurieuse, les deux noms du conquérant de la Hollande et du triomphateur d'Hohenlinden. Le premier consul voulait-il, par une conjuration vraie ou supposée, frapper à la fois tous les partis opposés à ses vues ambitieuses? Voulait-il intéresser à sa personne par l'image du danger qu'il aurait couru? Était-ce un moyen conçu pour hâter ses pas vers le trône? Tel était l'objet de tous les discours. Sa police ne les lui laissa point ignorer, non plus que les funestes effets qu'ils produisaient; et Bonaparte alors fit imprimer dans le journal de cette époque le plus généralement répandu (1), la traduction d'un pamphlet publié jadis contre Cromwell, et intitulé : *Tuer n'est pas assassiner;* ayant soin d'accuser le gouvernement anglais de cette publication faite dans une feuille à laquelle lui-même il la fournissait. Mais ce journal ne pouvant suffire aux demandes du numéro où se trouvaient de longs fragments de cet écrit, on renonça à cette ruse calomnieuse qui produisait un effet contraire à celui qu'on en avait attendu. Quant à la conspiration en elle-même, nous en exposerons les détails autant que le permettent les actes publics et les notions particulières recueillis alors par un judicieux observateur, sans espérer néanmoins de dévoiler tous les mystères dont elle est et sera peut-être éternellement couverte; car après avoir tout vu, tout lu, tout écouté, il reste encore à deviner l'action de la police dans cette sanglante affaire. Nous allons parler d'abord du jeune prince qui en devint l'innocente et déplorable victime. Écoutons à cet égard le correspondant prussien (2) : « Votre » Excellence ne saurait se faire une idée de la pro» fonde consternation qui règne ici maintenant; » je doute que celle produite par le supplice de » Louis XVI ait jamais pu l'égaler. Peut-être Ber» lin est-il déjà informé de l'inconcevable crime » commis par celui à qui la reconnaissance publi» que prodiguait il y a quelques jours de si justes » hommages, et qui n'inspire aujourd'hui que de » l'horreur. Comment a-t-il pu se résoudre à flétrir » une aussi belle vie, à glacer des cœurs qui vo» laient vers lui, à souiller d'un sang auguste, » héroïque et pur, la dernière marche qui l'éle» vait vers le trône? J'ignorais tout, et qui eût pu » jamais le soupçonner! quand rentrant hier chez » moi, je vois mon portier et toute sa famille fon» dant en pleurs. — Qu'y a-t-il donc? — Quoi! » monsieur, vous ne savez pas? — Non. — Eh » bien! lisez. Il me remet un imprimé : c'était » la condamnation du malheureux duc d'Enghien. » On la criait dans toutes les rues que j'eus à par» courir pour aller recueillir des détails sur cet

(1) Le *Journal des Débats*.

(2) Lettre du 22 mars.

» inexplicable événement, et le peuple, les femmes » surtout, injuriaient les crieurs; tous disaient » (c'était une erreur) que la coupable exécution » avait été faite par la garde nationale soldée, dont » l'uniforme est rouge; aussi n'en passait-il pas un » qu'on ne le nommât *écorcheur de Bonaparte*. » J'arrive enfin chez le chevalier G... i, aide de » camp d'un des amiraux français les plus distin- » gués; quoique zélé révolutionnaire, je le vois » pâle, agité.—Que n'êtes-vous arrivé plus tôt? me » dit-il; l'amiral sort d'ici, et voici ce qui vient de » lui arriver. Appelé ce matin à la Malmaison (Vo- » tre Excellence sait que c'est la demeure ordinaire » de Bonaparte), le premier consul lui dit: Avez- » vous appris des nouvelles? — Non. — Il y a un » Bourbon de moins. — Lequel? — Oh! je vois » que vous ne savez rien; c'est ce petit duc d'En- » ghien que j'ai fait fusiller cette nuit.... Ce crime si » inattendu, cette inconcevable légèreté en le ra- » contant, avaient frappé l'amiral de stupeur; il » n'en était point encore revenu en entrant ici. *Quel » est celui de nous*, disait-il, *qui soit sûr de con- » server sa tête sous le gouvernement d'un tel » homme?* Voilà ce que j'ai su du chevalier, ou, » si l'on veut, du citoyen G... i, et je vous fais » passer cette anecdote comme un trait caractéris- » tique de l'homme à qui l'Europe doit tant de » malheurs et en devra probablement bien plus » encore. » Dans une lettre du 26, le même cor- respondant écrivait au ministre prussien: « Depuis » ma dernière, voici ce que j'ai su de science cer- » taine. C'est le 10 mars, dans un conseil secret, » que le crime a été décidé; le consul Cambacérès » a cherché vainement à s'y opposer. Joséphine a » prié, pleuré et n'a pu rien obtenir. Bonaparte » lui-même, malgré son insensibilité, a eu, sinon » des remords, du moins des craintes pour sa » future renommée; et l'Europe, soyez-en sûr, » payera son crime des fruits ruineux pour elle » d'un surcroît de gloire française. Au reste ses » partisans cherchent à l'excuser en disant qu'il a » été trompé par sa police; car remarquez bien » que c'est la puissance et non le crime qu'on ex- » cuse; mais le prince lui eût-il été représenté » comme chef de la conjuration qu'on venait de » découvrir, et comme à la tête d'un rassemble- » ment d'émigrés, le premier consul n'en avait pas » moins eu, avant le moment du supplice, l'irré- » fragable preuve de la fausseté de cette dernière » assertion, et celle de la première était déjà dé- » montrée par l'arrestation de Georges, qui a eu » lieu le 9 mars, c'est-à-dire la veille même du » conseil assassin. Pichegru, d'ailleurs, était ar- » rêté dès la nuit du 22 au 23 février, Moreau » l'avait été le premier de tous, et personne n'ac- » cusait ou même ne nommait le prince. Aussi a-t- » on été aussi surpris qu'indigné que sa condam- » nation portât sur sa complicité avec des hommes » auxquels il eût fallu d'abord le confronter; que » nul n'ait été chargé de sa défense, ni aucun té- » moin entendu; enfin, que l'appel en révision, qui » était de droit, n'ait pas eu lieu, et de voir même » son exécution précéder le procès de ses prétendus » complices. Le crime s'accroît encore de cette » foule d'illégalités qui l'environnent. Le général » Savary en a été le rapide exécuteur. Ce misérable » séide savait donc qu'en agissant ainsi il servait » son maître selon ses véritables intentions; peut- » être même avait-il reçu un ordre positif d'assas- » sinat; bien sûr, au reste, de son approbation, » ce que prouvent et la réception qui lui a été faite » et la faveur qu'il conserve. Faut-il le dire cepen- » dant? l'horreur inspirée par ce crime a été plus » vive encore parmi le peuple que dans la haute » société; mais la haine ou l'amour du peuple n'est » qu'un feu de paille, et ici tout s'oublie facilement. » Le crime est grand sans doute, mais la vie et le » pouvoir du premier consul sont indispensables à » la gloire et à la sécurité de la France; l'on n'ose » pas justifier un forfait, mais on l'explique en » disant que c'est un moyen de se rapprocher » des jacobins, d'acquérir parmi eux des partisans » et des suffrages. Au reste, je ne cherche point » ici à accuser; que l'univers accuse, que la pos- » térité prononce; et je ne fais, moi, que racon- » ter. »

Le meurtre du dernier des Condés produisit un tel effet en Europe, il y préparait des événements si importants en rompant les liens déjà si relâchés entre la France et la Russie, que tout ce qui s'y rapporte mérite d'être exposé. Nous dirons donc que, dans les interrogatoires des premiers prévenus arrêtés, il était question d'un personnage mystérieux pour lequel on montrait un grand respect, et que le gouvernement crut être un Bourbon, erreur démentie dès l'arrestation de Pichegru, reconnu pour être ce grand personnage. Une seconde erreur, également démentie bientôt, était que le duc d'Enghien se rendait souvent à Strasbourg, où il ne mit jamais les pieds; qu'il était entouré d'un rassemblement hostile et avait près de lui un agent anglais avec le général Dumouriez. Ces mensonges voulus, et répétés encore après la consommation du crime, suffiraient pour accuser la culpabilité de ceux qui le commirent. Suivons donc l'ordre chronologique des faits, car ils dévoilent entièrement cette horrible trame. Moreau était arrêté depuis environ un mois, Pichegru depuis près de trois se-

maines et Georges dès la veille, quand, le 10 mars, l'ordre d'enlever le prince fut donné par le premier consul à Alexandre Berthier, qui le transmit le 11 au général Ordener. Le rapport du chef d'escadron de gendarmerie au général Moncey, du 15 mars, prouve que tout ce qui avait été annoncé se trouvait faux. Cependant, une commission militaire condamne le prince, du 20 au 21, contre toutes les formes, contre toutes les lois, sur des accusations absurdes, sans preuves, sans défense, sans appel; ne citant, et même après coup, que des dispositions puisées dans des lois criminelles entièrement étrangères au délit supposé, et l'arrêt est exécuté sur-le-champ. M. de Dalberg mandait alors à sa cour : « L'exécution atroce du malheureux duc d'Enghien » a produit une sensation difficile à rendre; tout » Paris est consterné, la France le sera, l'Europe » entière doit frémir. » L'empereur Alexandre fut indigné de ce forfait; les dames de Pétersbourg prirent le deuil du prince, et l'empereur leur en sut gré. Pitt, en l'apprenant, s'écria : *Cet homme sert notre cause contre lui-même*. Le prétendant, encore à Varsovie, renvoya au roi d'Espagne, le 15 avril, la Toison d'or que ce monarque venait de conférer à Bonaparte. *Je ne veux*, disait-il, *avoir rien de commun avec celui qui a eu la barbarie de teindre un trône usurpé du sang pur d'un Bourbon*. Un service solennel eut lieu à Londres pour l'innocente victime, et l'on vit avec intérêt le duc d'Orléans se prononcer avec indignation contre l'assassin de son héroïque parent. En Prusse, cette nouvelle causa la sensation la plus douloureuse; le prince Louis, dont la tête était si vive, courut furieux l'annoncer à une étrangère célèbre, madame de Staël, alors à Berlin, qui lui répondit : *Bonaparte a voulu se rapprocher le plus possible du régicide*. Quant à l'excellente reine, elle fut frappée de la plus profonde affliction; les sentiments du cabinet portaient aussi sur cette nouvelle et impudente violation du territoire germanique. Nous reviendrons sur cet objet après avoir parlé des suites de la conjuration en produisant le troisième rapport du correspondant prussien, où, après quelques détails sur l'arrestation de Pichegru, il parle en ces termes de son prétendu suicide : « Que dirais-je de plus sur l'infamie de celui qui vendit » son ami, son bienfaiteur, ce général que Votre » Excellence a connu si loyal, si plein d'honneur, » et royaliste aussi dévoué que désintéressé? Pénétré pour lui de la plus sincère estime, je l'ai suivi » de l'œil dans son infortune et j'ai su que, blessé » en se débattant, il soignait sa plaie pour ne rien » perdre de ses forces physiques, car il annonçait » hautement avoir beaucoup d'importants secrets à » révéler lors de son procès. Certes! il ne songeait » point à se donner la mort; ne pouvait-il pas être » absous? Illégalement proscrit, sa rentrée en » France n'était passible d'aucune peine. Le complot dont il était accusé n'avait point eu de commencement d'exécution, et tous allaient y renoncer et partir quand la police s'est hâtée de les » arrêter. Au fait, gardé par deux gendarmes qui ont » été retirés le 5 avril, le 6 il a été trouvé étranglé. » Des bruits sinistres avaient été entendus dans la » tour, durant cette nuit; dès le matin l'annonce » de son suicide a été placardée, preuve qu'on avait » besoin d'y faire croire; deux heures après, le » premier placard a été couvert par un second qui » contredisait en partie le précédent; je les ai lus » tous deux. Son corps a été exposé dans la grande » salle du palais, mais des sentinelles empêchaient » d'en approcher; Savary divaguait aussi dans ce » qu'il rapportait sur cet événement; aussi accuse-t-on son brigadier de gendarmerie Spon, assisté » de deux guichetiers, d'avoir été, par ses ordres, » les exécuteurs du crime. Ce qui confirme cette » idée, c'est le mot de Bonaparte à son aide de » camp S... en lui apprenant la conspiration. *Pichegru y perdra la vie et Moreau l'honneur*. » Ce qu'il y a de certain, c'est que, pour perdre Moreau, il fallait faire disparaître Pichegru, et que » si Bonaparte n'a pas fait étrangler celui-ci, le » meurtre récent du duc d'Enghien ôte à ses plus » zélés partisans le droit de le disculper de ce second crime. J'ai cru ces détails utiles à la connaissance que les cabinets doivent avoir de ce qui » se passe ici et de ce qu'on doit par conséquent en » augurer. » Pour ne pas laisser de lacune dans cette importante affaire qui fixait alors les regards de toute l'Europe, nous citerons encore ce quatrième rapport : « C'était une grande erreur de la » part des royalistes que d'espérer attirer à eux un » homme aussi positivement ennemi de leur cause » que l'était le général Moreau, et de croire que, » même s'il consentait à les seconder, il aurait assez de caractère pour leur devenir utile. Homme » droit, mais faible; doué de quelque esprit, mais » sans étendue, sans justesse, sans fixité, sinon » sur un républicanisme résultat de préjugés et » d'habitudes plutôt que d'une opinion raisonnée. » Il me disait un jour, en parlant de Bonaparte : » *Cet homme marche vers le trône* (et, sans le » prévoir, il y avait guidé ses pas); *mais je connais le soldat français, et vous déclare que » l'amour de la république lui donne seul un » courage qu'il perdra du jour où il aura un » maître*. Comment donc croire à une sincère » union de Moreau avec celui qui espérait devenir

» un nouveau Monk, et surtout avec Georges, » que, tout humain qu'il soit, Moreau eût fait fusiller sans remords? Au reste, le public, indigné » de le voir qualifier de brigand, n'a jamais, depuis la révolution, manifesté pour un individu » aussi vivement et aussi hautement son intérêt » qu'il le fait pour Moreau. Les militaires qui le » gardent lui témoignent le respect le plus profond; » les sentinelles devant lesquelles il passe pour se » rendre au tribunal lui présentent les armes. Tous » ne semblent attendre que ses ordres pour le défendre. Aussi a-t-on craint le jury; il a été supprimé pour ce procès, et le tribunal criminel auquel on l'a remis a été assiégé de séductions ou » de menaces pour obtenir des juges une condamnation. Mais le bon Clavier, ce savant helléniste, » cet homme de bien que je connais, aime et respecte, a répondu à un des sicaires de Bonaparte, » qui lui disait : *Condamnez-le; le premier consul lui fera grâce. — Et qui nous la fera si nous le condamnons*? Enfin, s'il a été condamné à deux ans de prison, c'est dans la crainte » que, ne pouvant obtenir un arrêt plus sévère, on » ne le traitât comme l'avaient été Pichegru dans le » secret de la prison, et le duc d'Enghien, avec » une impudente publicité. Quant à Georges, auquel le public s'intéresse beaucoup moins, c'est » celui de tous qui a montré le plus noble caractère. Bonaparte, sentant tout le parti qu'il pourrait tirer d'un homme de cette trempe, lui a fait » proposer sa grâce par Murat. *Je ferai tout pour mes camarades*, a-t-il répondu, *mais rien pour moi*. Son dernier mot a été que, si sa grâce, » qu'il ne demanderait point, lui était accordée, » il demeurerait en paix avec Bonaparte, mais » ne servirait pas contre les Bourbons. Ce dernier mot a décidé de son sort. Ce que nous devons conclure de la cruelle destinée de ces trois » victimes d'une politique barbare ou jalouse, c'est » que rien n'est sacré pour celui qui gouverne aujourd'hui la France, et que l'Europe n'a pas à » attendre de lui plus d'équité que ceux qui déjà » sont devenus ses sujets; car, dans cette affaire, » il a également violé le droit des gens et le droit » civil ou criminel. L'opinion générale qui le porta » où il est parvenu semble se retirer de lui; mais » il est armé de la force des uns, de la bassesse des » autres, de la stupeur de tous. Les décorations » nouvelles dont le serment porte, *Service de la république.... maintien de la liberté et de l'égalité... répression de toute entreprise tendant à reproduire les titres et qualités... attributs du régime féodal*, vont devenir dans sa main de puissants instruments de despotisme et d'inégalité. »

La France était indignée, l'Europe l'était bien plus encore, car à sa pitié pour de nobles victimes se joignait le ressentiment de l'injure résultant de la violation du territoire germanique que M. de Talleyrand avait cru justifier, quand, dans sa lettre du 10 mars au baron d'Edelsheim, ministre de Bade, il lui disait : « Le premier consul a jugé nécessaire d'ordonner à deux détachements de se » rendre à Offembourg et à Ettenheim, pour s'assurer des auteurs d'un crime si odieux qu'il est » de nature à priver du droit des gens ceux qui sont » convaincus d'y avoir participé. » Or il était question du duc d'Enghien, occupé là de chasse et d'amour, reçu dans l'État de Bade du consentement de Bonaparte, et que celui-ci savait déjà être étranger à la conjuration. Puis c'était une violation manifeste de la foi due aux traités garantis par toutes les puissances continentales. Aussi le marquis de Lucchesini, tout dévoué qu'il était aux intérêts de la France, mandait-il à sa cour : « Bonaparte a osé » attenter aux droits sacrés d'un souverain, en faisant investir Ettenheim pour en arracher quelques émigrés auxquels l'électeur avait donné l'hospitalité, violant un asile que, pour surcroît d'injure, il reconnaît avoir été accordé par le souverain du pays. Au reste la mort du duc d'Enghien » accroît le nombre des ennemis du premier consul » et ne lui gagne pas un ami parmi les partisans » mêmes de la révolution. Que leur importait l'existence d'un prince si éloigné du trône? Aussi » ceux qui ont prétendu que Bonaparte n'avait » jamais commis une seule action inutile, soit » qu'elle fût louable ou criminelle, ont certainement porté sur lui un faux jugement. Peut-être, » cependant, voulait-il faire disparaître, dans un » jeune prince plein d'ardeur et de moyens militaires, le seul des Bourbons qui pût, avec quelque espoir de succès, se mettre à la tête d'une » insurrection contre lui; mais il était trop puissant et trop accrédité pour le craindre, d'autant » que tout est ici égoïsme ou servilité d'une part (1), » audace et persévérance de l'autre. »

Le premier consul, voulant détourner les esprits du crime qu'il venait de commettre, fit accuser le gouvernement anglais, selon l'usage des gouvernements révolutionnaires, de complots contre sa personne, tramés par Drake, ministre britannique à la cour de Bavière, et insérer à cet effet, dans le *Moniteur* du 25 mars, un rapport du grand juge où les lettres de cet envoyé sont altérées, ce dont il

(1) Il faut en excepter M. de Chateaubriand, qui donna sa démission de la place de ministre près la république du Valais. (*Note de l'éditeur*).

Digitized by Google

se trouve une preuve légère, mais manifeste, dans la comparaison des citations faites par Regnier et la publication officielle de ces mêmes lettres. Ce qu'il faut noter ici, c'est qu'avant même la rupture du traité d'Amiens, un misérable émissaire avait été envoyé en Angleterre, par la police française, pour proposer au ministère britannique un projet de conjuration contre le premier consul; que lord Hawkesbury ne voulut pas le voir; que M. Hammond le reçut froidement et refusa ses services; que, rendu près de M. Drake, il lui promit des renseignements sur les mécontents de l'intérieur, mais ne put l'entraîner dans aucun projet de crime, ni prouver, par ses lettres mêmes, qu'il en provoquât aucun. Le fait est que cet envoyé anglais avait été la dupe d'un fripon, et l'on voulait lier cette mystification à un projet non prouvé d'assassinat. Lord Morphet ayant, à cette occasion, interpellé les ministres anglais, demanda qu'ils réfutassent les accusations portées par la France: « Justice » qu'ils se devaient à eux-mêmes et par-dessus tout » au caractère national. Ils devaient, poursuivait-il, » prouver au monde qu'ils n'avaient point armé le » bras de l'assassin et que leur système d'hostilité » avait été à découvert. » Dans cette séance du 16 avril, le ministre Addington remercia le noble lord « de lui avoir fourni l'occasion de repousser » publiquement l'accusation la plus dénuée de fon» dement qui eût jamais été portée et les calomnies » atroces du plus méchant et du plus tyrannique » gouvernement qui eût jamais été établi. J'affirme, » ajouta-t-il, que le gouvernement n'a donné à » aucun de ses ministres des instructions contraires » au droit des gens. Le cabinet n'a encore reçu, à » ce sujet, aucune dépêche du résident à Munich; » aussitôt qu'il en arrivera je croirai nécessaire d'en » donner communication. » Dans une circulaire adressée aux ministres des cours étrangères près Sa Majesté Britannique, le 30 avril, lord Hawkesbury dit: « Sa Majesté eût passé sous silence et » couvert de son mépris les accusations portées par » le gouvernement français, sans les réponses ex» traordinaires et *non autorisées* de plusieurs per» sonnes au ministère français des affaires étran» gères. Ces réponses donnent à cette affaire » plus d'importance qu'elle n'eût dû en avoir. Sa » Majesté m'ordonne donc de déclarer qu'elle es» père ne pas avoir besoin de repousser, autrement » qu'avec dédain, une calomnie atroce et dénuée » de fondement; accusation sans preuves, qu'on » peut présumer n'avoir pour objet que de détour» ner l'attention des faits sanguinaires commis ré» cemment par le premier consul, en violation du » droit des gens et au mépris des lois de l'honneur » et de l'humanité. Si Sa Majesté négligeait de prêter » l'oreille aux projets formés par les habitants de » la France pour délivrer leur patrie d'un joug hon» teux, elle ne remplirait pas les devoirs de tout » gouvernement sage et juste; c'est un droit re» connu entre les puissances belligérantes et elle y » serait pleinement autorisée, dans le cas présent, » par la conduite du gouvernement français qui n'a » cessé d'entretenir des communications avec les » malintentionnés dans les États de Sa Majesté, » particulièrement en Irlande, et qui réunit pré» sentement sur ses côtes un corps de rebelles ir» landais pour les seconder. Sa Majesté désire voir » s'établir en France un ordre de choses compati» ble avec son propre bonheur et la sécurité des » nations environnantes; mais si ce vœu ne peut » être rempli, elle est autorisée, pour sa défense » personnelle, à paralyser les efforts d'un gouver» nement tendant à porter la dévastation au sein de » l'empire britannique... Si quelque ministre accré» dité a cherché à obtenir des informations sur les » projets du gouvernement français, il a fait beau» coup moins que les ministres et agents français » relativement aux malintentionnés dans les États » de Sa Majesté, et le gouvernement français est le » moins fondé de tous à invoquer le droit des gens. » Il avait promis protection aux sujets britanniques » qui demeureraient après le rappel des ambassa» deurs, et il les a détenus prisonniers. Des ambas» sadeurs autorisés par le ministère français à tra» verser la France pour rentrer dans leur pays ont » été arrêtés. Il a arrêté un paquebot anglais en » Hollande, en dépit des sûretés promises aux pa» quebots respectifs. Il a détenu et condamné un » navire anglais qui ramenait le gouverneur d'une » de ses colonies; il n'a point rendu de prisonniers » anglais contre ceux composant la garnison de » Sainte-Lucie, relâchés à cette condition. Enfin, » est-il un traité que le gouvernement français n'ait » rompu? un territoire voisin dont il n'ait violé » l'indépendance? C'est aux puissances continen» tales à déterminer combien de temps elles subi» ront ces outrages qui feraient cesser le système » en vertu duquel les sociétés européennes ont » maintenu les lois, sources de la justice et de » l'humanité. »

Cette publication avait été provoquée par une circulaire de M. de Talleyrand aux ambassadeurs étrangers résidant en France, où il leur annonçait la conjuration tramée par Drake contre le premier consul, et par les réponses que lui avaient aussitôt adressées le cardinal Caprara, le comte Philippe de Cobentzel, le marquis de Lucchesini, MM. de Souza et Schimmel-Penninck. Lucchesini, entre autres,

Digitized by Google

s'exprimait ainsi : « Votre Excellence prévoira aisé» ment toute la part que le roi prendra à l'entière » cessation de tout sujet d'alarme provenant des » ennemis de la France ; » phrase qui contrastait avec le texte de ses dépêches. Quant à d'Oubril, il se contentait d'accuser réception du document qu'il avait reçu et disait : « Je me suis empressé de faire » passer à ma cour la circulaire et le rapport du » grand juge. » L'ambassadeur de Suède n'avait pas même répondu au ministre.

Bonaparte avait déjà fait injurier dans le *Moniteur, comme espion et chef de brigands*, le ministre anglais à Stuttgard, Spencer Smith, frère de Sidney Smith, à qui il ne pardonnait pas son échec de Saint-Jean-d'Acre, quoique cet agent diplomatique eût, durant sa mission à Constantinople, obtenu du gouvernement ottoman la délivrance de quinze cents Français détenus dans les prisons ou les bagnes du Levant (1). Drake et Spencer Smith furent contraints à fuir pour éviter des gendarmes déguisés, chargés de les enlever et de les conduire en France. Notons que Spencer Smith était accusé d'intrigues agitatrices à Stuttgard, dans une feuille publique imprimée à Paris sept jours avant qu'il arrivât à son poste, en venant de Turquie ; que l'infâme Méhée en fut reçu froidement, et ne l'eût pas été s'il n'avait été porteur de dépêches de Drake, et ne put même lier aucune intrigue avec lui.

L'effroi et le sentiment de leur faiblesse imposaient silence aux électeurs de Bavière, Wurtemberg et Bade, exposés à la prompte et facile vengeance du premier consul et incapables de lui résister. Il en fut de même de l'Autriche, qui n'était point préparée à la guerre, et de la Prusse, qui redoutait de la voir éclater, d'autant que sa situation devenait extrêmement critique. Une armée française se trouvait placée au milieu des provinces prussiennes de Westphalie, alors sans moyens suffisants de défense, et celles du cercle de basse Saxe eussent facilement été envahies par les Français avant que le cabinet prussien eût eu le temps de rassembler des troupes pour s'y opposer. Le roi avait même assez de peine à résister aux instances de Bonaparte pour s'unir à lui contre l'Angleterre, l'Autriche et la Russie, et il était dans la politique de Frédéric-Guillaume de n'avoir à combattre ni pour ni contre la France. Quant à l'Autriche, quoiqu'elle n'eût pas à redouter d'aussi pressants dangers puisque l'ennemi était encore loin d'elle, elle ne paraissait pas vouloir entamer une nouvelle lutte pour les intérêts des princes qui, dans l'affaire des indemnités, s'étaient soustraits à l'obéissance du chef de l'Empire ; qui, à Ratisbonne, s'étaient réunis à ceux qui disputaient à l'archiduc Antoine le siége électoral auquel il avait été porté, et qui continuaient à disputer à l'autre frère de l'Empereur une juste indemnité pour la perte du grand-duché de Toscane. Ainsi l'intérêt général du corps germanique, sacrifié d'abord à des intérêts privés, l'était encore à des motifs de ressentiment.

Tandis que la complète dissolution de l'empire romain germanique devenait chaque jour plus palpable, le premier consul atteignait enfin le but de ses vœux. En vain Joséphine cherchait à les combattre ; en vain Louis Lemercier lui faisait, à cet égard, les reproches les plus vifs et rompait avec lui une ancienne et intime liaison ; en vain les généraux et ses aides de camp mêmes laissaient entrevoir toute leur inquiétude, il était alors poussé vers le trône par son frère Lucien, qui plus tard se brouilla avec lui, et l'était bien plus encore par son ambition et sa vanité. Un jacobin prononcé fut donc chargé d'émettre, le 30 avril, dans le tribunat le vœu de lui décerner le titre d'empereur. Cette proposition, saluée par l'émulation de la servilité, ne rencontra qu'une seule opposition, celle de Carnot ; et le sénat l'adopta sans en manifester aucune. Quoique son intronisation fût soumise, pour la forme, à la sanction du peuple, Bonaparte ne voulut pas attendre le résultat des votes qu'il saurait bien calculer à son gré, et se hâta, avant leur émission, de se saisir de la couronne, en disant (2) : « J'accepte le titre que vous croyez utile à la na» tion.... Je soumets à la sanction du peuple la loi » de l'hérédité. J'espère que jamais il ne se repen» tira des honneurs dont il couronne ma famille.... » Dans tous les cas, mon esprit ne sera plus avec » ma postérité du jour où elle cessera de mériter » l'amour et l'estime de la grande nation. » Malgré les injures qu'il avait si récemment vomies contre l'Angleterre, il cherchait secrètement à se rapprocher de cette puissance, tandis qu'il s'efforçait à lui susciter de toutes parts des ennemis ; car il craignait déjà l'union de l'Autriche et de la Russie. Cette dernière puissance l'avait vivement choqué par la note suivante que M. Klupfell, ministre russe à Ratisbonne, avait remise le 6 mai au baron d'Albini. « L'événement qui a eu lieu sur le territoire de Son » Altesse Sérénissime l'électeur de Bade, et qui » s'est terminé d'une manière si cruelle, a causé à » Sa Majesté l'empereur de toutes les Russies la plus » profonde douleur ; elle n'a pu voir qu'avec peine » le territoire germanique violé et la paix de l'Eu» rope troublée. L'étonnement de Sa Majesté a été

(1) Voyez la pièce justificative H.

(2) Le 28 mai.

Digitized by Google

» d'autant plus grand qu'elle ne pouvait s'attendre » à voir une puissance qui, de concert avec Sa Majesté, a employé sa médiation pour la tranquillité » de l'Allemagne, s'écarter des principes du droit » des gens et des obligations qu'elle avait si récemment contractées. La diète sentira facilement les » dangers auxquels l'Empire serait exposé si de pareils actes de violence étaient tolérés. Ces importantes considérations ont déterminé l'empereur, » en qualité de garant de la constitution germanique, à protester contre un acte qui attaque » aussi ouvertement la paix et la sûreté de l'Empire. » Sa Majesté Impériale n'a pas perdu un moment » pour donner l'ordre à son chargé d'affaires à » Paris de faire connaître au premier consul son » opinion à ce sujet. En adoptant une mesure que » lui prescrivait le motif important de la tranquillité de l'Allemagne, Sa Majesté est convaincue » que la diète et les États de l'Empire rendront justice à sa sollicitude désintéressée, et qu'ils réuniront leurs efforts aux siens pour transmettre au » gouvernement français leurs justes remontrances » à ce sujet, afin d'obtenir les réparations qui sont » dues à la dignité de l'Empire compromise, et qui » sont nécessaires au maintien de la sûreté de l'Allemagne. » Bonaparte n'osa pas tourner hautement cette note en ridicule; mais dans une lettre prétendue écrite de Constantinople, du 29 juin, il faisait dire à l'écrivain pseudonyme : *La Russie ne peut rien contre la France*. En effet, sa noble démarche était demeurée sans imitateur, sinon de la part du roi de Suède. Le silence forcé de la Prusse et celui rancunier de l'Autriche, tant à la diète qu'à Paris, avaient achevé de détruire toute confiance envers les cours de Vienne et de Berlin. « Qu'importe, disaient les princes allemands, que les » dépouilles des souverainetés ecclésiastiques aient » enrichi les princes les plus puissants et accru » l'importance de quelques autres, si le corps germanique n'est pas assez fort pour demeurer à » l'abri des invasions françaises! Le Rhin, que la » nature et le traité de Lunéville assignent pour limite à la France, n'est contre elle qu'une barrière impuissante; ses troupes la traversent en » dépit d'une neutralité reconnue, et d'après l'impunité des attentats dernièrement commis, tous » les princes doivent trembler pour la sûreté même » de leurs personnes. » Frappés d'une vive et juste terreur, les princes allemands, se voyant abandonnés par leurs protecteurs naturels, étaient, pour la plupart, disposés à chercher leur salut dans les bras de celui qui avait été la cause active et première de la dislocation de l'Empire. Dès le 2 juillet, le ministre de l'électeur de Bade, prince le plus outragé et le plus en danger de tous, avait fait à la diète une déclaration par laquelle Son Altesse Électorale témoignait sa sincère gratitude à Sa Majesté l'empereur de Russie pour sa bienveillante sollicitude envers lui et la maison électorale. L'électeur ajoutait que, ne voulant pas exposer sa patrie aux désastres d'une nouvelle guerre, et se fiant aux intentions amicales que le gouvernement français et son illustre chef avaient si clairement manifestées dans une médiation en faveur de tout l'Empire, il désirait ardemment que les représentations adressées le 6 mai à la diète ne donnassent pas lieu à délibérer sur la violation du territoire badois, afin que le repos et la prospérité de l'Allemagne et peut-être de l'Europe ne se trouvassent point compromis par de nouveaux troubles. Le député de l'électorat de Bohême et le ministre de Brandebourg adhérèrent à cette demande par leurs votes du 6 juillet; aussi les déclarations du ministre de Hanovre, du 21 juillet, et celles de l'envoyé de Suède, du 27, tendantes à appuyer la proposition de l'empereur Alexandre, n'eurent-elles aucun effet; elles ne firent qu'augmenter l'aigreur qui régnait entre les cours de Saint-James et des Tuileries et provoquèrent, de la part de Napoléon, de nouvelles insolences contre le roi de Suède. En effet, selon l'usage reçu à la diète de l'Empire, on avait ajourné au 18 juin la délibération sur la note russe du 6 mai, et cependant cette délibération n'eut pas lieu; car le 29 mai, le chargé d'affaires de France à Ratisbonne annonça officiellement à la diète que Bonaparte avait été proclamé empereur des Français, et à cette occasion il fit entendre au ministre directorial, dans une conférence particulière, qu'on ferait bien de ne pas donner suite à la délibération sur la note de l'empereur Alexandre. Telle fut la condescendance des princes allemands à cette insinuation et leur soumission aux volontés de la France, que la diète, appuyée surtout de la déclaration de l'État de Bade, n'osa demander aucune satisfaction pour un acte qui, en avilissant l'empire germanique, présageait déjà ses funestes destinées.

Pitt avait, dès le mois de mai 1804, repris les rênes de l'administration britannique, et la substitution d'un ministère prévoyant et fort à un ministère aussi faible que sans prévoyance annonçait une prochaine révolution dans la direction des affaires politiques de l'Europe. Aussi, tandis que le cabinet de Saint-James, abandonnant toutes ses intrigues secrètes, désormais insuffisantes contre la puissance établie et solide de Bonaparte, donnait et plus de développement à ses moyens hostiles et plus d'activité à sa diplomatie; qu'une guerre de plume devenait plus animée chaque jour entre la France et la

Russie, un grand mouvement avait lieu dans la diplomatie autrichienne. Avant de parler de sa nature, de ses causes et de ses effets, exposons la suite des notes et contre-notes des deux cabinets de Saint-Pétersbourg et des Tuileries.

La violation du territoire de l'Empire, l'arrestation et le meurtre du duc d'Enghien avaient excité, hors de la France comme dans son sein, la plus vive horreur. L'empereur de Russie, l'ayant partagée avec l'élévation d'âme qui le caractérisait, avait, comme nous l'avons dit, ordonné à son chargé d'affaires de notifier son mécontentement à ce sujet. Par une note du 12 mai, M. d'Oubril annonça donc officiellement que son maître s'attendait à ce que le premier consul écoutât les réclamations du corps germanique, employât les moyens les plus efficaces pour tranquilliser tous les gouvernements, et fît cesser un ordre de choses alarmant pour la tranquillité de l'Europe. La réponse de M. de Talleyrand, du 16 mai, fut des plus extraordinaires; elle accusait calomnieusement le roi de Prusse et l'empereur d'Allemagne, les deux puissances les plus intéressées de toutes au salut de l'empire germanique, d'avoir compris que l'urgence et la gravité des circonstances autorisaient suffisamment le gouvernement français à faire saisir, à quelques lieues de ses frontières, des Français rebelles qui conspiraient contre leur patrie, et qui par la nature de leurs complots, dont l'horrible évidence avait été acquise, s'étaient mis eux-mêmes hors du droit des gens.

En avançant ainsi des faits dont la fausseté était si palpable, Bonaparte s'appuyait probablement sur ses notions particulières relativement à la politique encore pacifique des deux cabinets qui, plus tard, contredirent solennellement cette perfide et fallacieuse déclaration. Cependant, M. de Talleyrand en concluait que, les princes allemands étant satisfaits, le premier consul n'avait rien à répondre sur un point qui ne touchait à aucun des intérêts de l'empereur de Russie, et terminait la note en déclarant que, comme le premier consul ne se mêlait pas des opérations du cabinet russe, il réclamait à cet égard une parfaite réciprocité. Mais ce qu'il y avait de choquant dans cette pièce, c'était la phrase suivante dont le but ne pouvait être que d'insulter l'empereur de Russie par une cruelle allusion à la mort tragique de Paul I^{er}, et d'injurier aussi le gouvernement britannique : « Si, lorsque » des Anglais concertèrent l'assassinat de Paul I^{er}, » on fût venu avertir l'empereur Alexandre que les » assassins n'étaient qu'à une lieue de la frontière » russe, ne se serait-il pas cru en droit de les faire » arrêter? » Que cette assimilation de la violation du territoire de l'Empire à une hypothèse relative au meurtre du père d'Alexandre posât sur des assertions vraies ou calomnieuses, se la permettre dans une note diplomatique était d'une inconvenance choquante et devenait un outrage personnel adressé au propre fils du monarque assassiné.

M. d'Oubril fut blâmé par son cabinet pour avoir accepté un écrit qui n'était pas de nature à être adressé à l'empereur, ce qu'il déclara au ministre des affaires étrangères dans une note du 21 juillet, où il dit que, « cependant, cet écrit étant parvenu » à la connaissance de Sa Majesté Impériale, elle » a vu avec surprise que des assertions et raison- » nements non fondés y sont sans connexion avec » l'objet de la note du 12 mai; que, pénétré des » dangers qui menacent l'empire germanique, au- » quel la Russie doit, en vertu de ses engage- » ments, prendre un intérêt particulier, et ayant » appris la nouvelle violation du droit des gens » commise à Ettenheim, l'empereur a cru devoir » inviter la diète et ses princes à se joindre à lui » pour réclamer près du gouvernement français, » et pour l'engager à réparer cette injure et à tran- » quilliser l'Europe sur ses craintes de pareilles et » de nouvelles violences; que le gouvernement » français, en répondant comme il l'a fait, a man- » qué à la Russie, à l'empire germanique et à lui- » même, et qu'il a compromis cette bonne intel- » ligence qu'il assure désirer, mais dont les effets » n'ont pas encore été aperçus par la Russie; que, » n'étant plus dans ces temps de barbarie où les » États n'avaient que des intérêts propres, mais » dans un ordre de choses soumis au droit des » gens, on n'a pu voir avec indifférence un évé- » nement attentatoire à l'indépendance des nations; » que la qualité de garant du corps germanique, » depuis la paix de Teschen, impose à Sa Majesté » le devoir de ne point garder le silence à cette » occasion, et que si le gouvernement français, » revêtu du même titre, se croit permis de violer » la neutralité de l'Allemagne, on ne saurait com- » prendre comment il n'appartiendrait pas à Sa Ma- » jesté Impériale de prendre fait et cause pour cet » Empire dont elle a garanti l'indépendance; qu'on » ne peut chercher les motifs d'une démarche aussi » bien fondée dans l'influence des ennemis de la » France, et que si la Russie voulait recommencer » la guerre, elle n'aurait pas besoin de chercher » de vains prétextes, le gouvernement français lui » ayant fourni des raisons plus que valables pour » rompre les liens d'une bonne intelligence que la » modération seule de Sa Majesté a conservée et » aurait désiré faire durer toujours; que Sa Ma- » jesté a manifesté, même avant le commencement

Digitized by Google

» de la guerre, son opinion sur la nécessité de » consolider la paix; qu'elle a témoigné au cabinet » des Tuileries combien elle désirait qu'il y contribuât en donnant lui-même l'exemple de la modération et du désintéressement; que tel a été » l'unique et inutile souhait de la Russie, dont la » conduite ne s'est jamais écartée de ces principes, » et dont les démarches réitérées sont demeurées » infructueuses, quoique appuyées sur des engagements pris envers elle par le gouvernement » français; que sa médiation, proposée aux » deux puissances en guerre, n'a pas été accueillie; que ses justes instances en faveur » des pays dont les traités entre la Russie et la » France garantissaient la neutralité n'ont point » été écoutées; que voyant malgré ses représentations les troupes françaises border les côtes de » l'Adriatique, imposer des contributions aux villes anséatiques et menacer le Danemarck, Sa Majesté Impériale s'est décidée à se mettre en mesure de s'opposer à des empiétements ultérieurs; » que jamais gouvernement n'a agi plus ouvertement que la Russie, ni pour un but qui eût » moins besoin d'être caché; qu'on n'entrera point » dans la question de savoir si le gouvernement » français peut poursuivre dans tous les pays des » individus qu'il a bannis, et s'il a droit de prescrire aux nations étrangères la manière dont elles » doivent traiter ceux à leur service, ou leurs sujets naturalisés, mais que c'est abus des mots » que d'accuser la Russie d'attaquer l'indépendance » des États en se refusant à déplacer un de ses employés dans l'étranger (Woronzow) et en réclamant un individu naturalisé (Vernégues), livré, » contre tout droit, par un État neutre; que, loin » de protéger des machinateurs de complots, Sa Majesté a souvent notifié au gouvernement français » que, s'il lui fournissait des preuves d'une telle » accusation contre ses employés, ils seraient à » l'instant punis, et qu'il n'a jamais été répondu à » cette loyale déclaration; que, lorsque le Portugal » a dû acheter sa neutralité, lorsque Naples n'a pu » conserver la sienne, lorsque l'Italie, la Suisse, » la Hollande, malgré des promesses d'indépendance, ne peuvent plus être regardées que comme » des provinces françaises, et lorsque l'Empire est » envahi, l'empereur s'en remet au jugement de » ces pays et à l'opinion impartiale du cabinet de » Saint-Cloud, pour décider qui, de la Russie ou » de la France, menace la sûreté de l'Europe; que, » quelque connue que soit à cet égard la façon de » penser de Sa Majesté, elle s'est crue dans l'obligation de lui donner la plus grande publicité » pour qu'il ne soit pas dit que dans une crise aussi » funeste, nul sur le continent n'a osé élever la » voix en faveur de la justice et de l'humanité; » que chaque État peut dans ses limites déclarer un » individu hors de la loi, mais ne saurait le mettre » hors du droit des gens, qui dérive de l'assentiment unanime des souverains et non des décrets » de la France. A peine croit-on que, pour soutenir un principe aussi erroné, ajoute l'envoyé » russe, le cabinet de Saint-Cloud ait pu s'écarter » de ce que les égards et les convenances requièrent, au point de choisir parmi les exemples à » citer celui qui était le moins fait pour l'être, et » de ne rappeler dans une pièce officielle la mort » d'un père à la sensibilité de son auguste fils, que » pour inculper d'un crime aussi atroce qu'absurde » un gouvernement que la France ne cesse de calomnier parce qu'elle est en guerre avec lui. » D'Oubril termine cette note, si remarquable par la modération dont elle est empreinte, en déclarant que les suppositions les plus étranges ne sauraient changer l'état de la question ni les principes du droit des gens; que la réponse du ministre français est insuffisante, évasive, inconvenante et dans l'intention apparente d'aigrir Sa Majesté; que l'empereur, au-dessus de tout sentiment haineux et n'ayant pour but que la tranquillité de l'Europe, ne balance pas à faire un dernier effort pour conserver des relations avec la France; qu'elle ne s'arroge aucune suprématie, mais réclame l'indépendance des États faibles. En conséquence, le chargé d'affaires déclare qu'il ne peut prolonger son séjour à Paris qu'autant que, conformément à la convention secrète du 11 octobre 1801: 1° le gouvernement français fera évacuer le royaume de Naples et en respectera la neutralité; 2° qu'on promettra d'établir un concert intime avec Sa Majesté Impériale pour terminer les affaires d'Italie; 3° que les promesses faites d'indemniser le roi de Sardaigne seront effectuées; 4° qu'en vertu d'une garantie commune, le gouvernement français promettra de faire évacuer le nord de l'Allemagne et de respecter la neutralité du corps germanique.

Dans la réponse faite à cette note le 27 juillet, M. de Talleyrand s'étonne des griefs de la Russie et du style dans lequel ils sont exprimés, et prétend que le ton qui y règne est plutôt celui d'un conquérant qui dicte des lois aux vaincus que dans les termes convenables entre gouvernements qui traitent sur un principe de parfaite égalité. Puis il reproche à la Russie d'avoir changé, sans la participation de la France, le gouvernement de la république des Sept-Iles et envoyé de nombreuses troupes à Corfou; d'avoir reçu des émigrés dans ses États, de leur avoir donné des emplois; de n'avoir point,

Digitized by Google

comme son père, expulsé leur *chef;* d'avoir ordonné à sa cour de prendre le deuil « pour un agent » soldé par l'Angleterre, engagé dans un complot » criminel, et que la Russie s'est conduite ainsi » depuis que ce *traître* a été condamné *par la juste* » *décision d'un tribunal français* et exécuté con» formément à cette sentence. » Ce qu'il a de curieux dans cette note, où le ministre français ne répond à aucun des justes griefs de la Russie, c'est qu'il garde le silence sur les engagements pris avec elle, récrimine sur un fait peu important qui n'ajoute rien à sa puissance quand le gouvernement français s'est indûment et considérablement accru, et ne cherche à justifier un double crime que par un grossier mensonge; c'est encore qu'il se plaint des emplois donnés à des proscrits français inoffensifs quand il en donne à des rebelles agitateurs; c'est enfin qu'il regarde comme un acte hostile de n'avoir point *expulsé* de Russie le prétendant, qui n'y était pas; car sa note est du 27, et le prince, qu'elle désigne et ne nomme point, ne partit de Varsovie que le 30 pour la Suède et non pour la Courlande, et cela pour fuir un projet d'empoisonnement médité par un agent français (1).

Le chargé d'affaires de la Russie, répliqua, le 28 août, par la note suivante: « Le soussigné, en » réponse à la note qui lui a été transmise, croit » devoir se borner à la récapitulation de la con» duite que son auguste maître a constamment » tenue envers le gouvernement français et dont » le simple exposé suffira pour montrer l'espèce » de réciprocité qu'il a éprouvée de ce gouverne» ment. Depuis l'avénement de Sa Majesté au trône, » elle a mis tous ses soins à rétablir la bonne intel» ligence qui avait autrefois subsisté entre la France » et la Russie. Anticipant les explications qui de» vaient produire une paix solide, elle aimait à se » persuader qu'elle contribuerait à la pacification » de l'Europe. L'empressement à faire la paix à » l'époque où la France était en guerre avec d'au» tres puissances et le renouvellement d'un traité » de commerce tout entier à l'avantage de la » France; les bons offices de la Russie pour effec» tuer une réconciliation entre la république et la » Porte Ottomane, sont des preuves convaincantes » du désir de Sa Majesté de consolider des relations » amicales. Lorsque le corps germanique fut forcé » à des sacrifices pour régler les indemnités qui de» vaient servir à la compensation de ses pertes, » l'empereur consentit à devenir comédiateur avec » le gouvernement français, dans l'espoir de mettre » un sceau à la tranquillité du continent. Ce projet » accompli, Sa Majesté a dirigé son attention vers » les engagements que la France avait pris volon» tairement avec la Russie à l'époque de la paix; » ayant scrupuleusement rempli ceux qu'elle avait » pris avec la France, elle avait droit d'attendre » que le gouvernement français se montrerait aussi » ponctuel à remplir ses propres obligations. Cette » attente n'a jamais été réalisée; le roi de Sardaigne, » privé de ses possessions, est encore à recevoir » l'indemnité que la Russie a continuellement de» mandée. Le roi de Naples voit de nouveau occu» per ses provinces, et les remontrances de la » Russie, fondées sur des engagements solennels, » n'ont produit aucune détermination favorable à » ce royaume. Toute l'Italie a changé de face de» puis le traité entre la Russie et la France, sans » aucun concert préliminaire avec Sa Majesté, » malgré les stipulations à cet égard; le territoire » germanique a été violé, quoique la France se fût » engagée à le protéger avec Sa Majesté Impériale; » l'occupation de Cuxhaven qui, sous aucun pré» texte, ne pouvait être regardé comme possession » anglaise, a été effectuée, et les villes ont été con» traintes à se soumettre à des emprunts forcés » pour éviter le même sort. Les demandes répétées » faites au gouvernement français pour accomplir » ses engagements et mettre fin aux craintes des » puissances neutres ont été sans effet. A ces cau» ses de mécontentement, liées aux intérêts de » l'Europe, le gouvernement français a jugé à » propos d'ajouter à des assertions offensantes » contre des ministres honorés de la confiance de » Sa Majesté la scène dont un ministre de Russie a » été forcé d'être le témoin aux Tuileries (2); la » persécution dans l'étranger des employés rus» ses (3); la démarche sans exemple de contraindre » le pape à livrer un Russe naturalisé (4), sans » égard aux réclamations de Sa Majesté. Une con» duite si contraire au désir de conserver la bonne » intelligence entre les deux États fournissait une » raison positive de ne pas la continuer; l'empe» reur voulut néanmoins faire un dernier effort, » et, après tant de motifs de mécontentement, il » était disposé à les oublier si on remplissait les en» gagements détaillés dans la note du 21 juillet. Ce » dernier effort a été suivi d'une réponse évasive, » remplie de fausses imputations, remarquable » par l'étrange assertion que les *Russes ont pris* » *possession de la république des Sept-Iles sans* » *le consentement de la France*, tandis qu'il est

(1) Voyez la pièce justificative I.
(2) Markow.
(3) Christine.
(4) Vernègues.

Digitized by Google

» notoire, et que le ministre des relations extérieures a sous les yeux la preuve que cette république, qui avait été évacuée par les troupes russes, a été occupée par celles retirées du royaume de Naples du consentement de la Porte, à la demande des habitants et en conséquence d'un arrangement préalable avec la France. Il ne reste donc plus au soussigné qu'à déclarer que, toute correspondance entre la Russie et la France devenant inutile, elle doit cesser de ce moment, et que Sa Majesté n'attend que la nouvelle du départ de son chargé d'affaires à Paris pour signifier à la légation française de quitter sa capitale. Elle se voit avec regret forcée de suspendre toutes relations avec un gouvernement qui refuse de remplir ses engagements, qui veut s'affranchir des égards réciproques que les nations se doivent, et de la part duquel Sa Majesté n'a éprouvé que des mortifications. Désirant éviter l'effusion du sang, l'empereur se borne à prendre la résolution qu'admet la position relative des deux pays. Comme c'est le gouvernement français qui a donné naissance à la situation actuelle des affaires, il dépendra aussi de lui de décider *si la guerre en sera ou n'en sera pas le résultat*. Dans le cas où le gouvernement forcerait la détermination de la Russie, soit par de nouvelles injures, *soit par des provocations dirigées contre elle ou ses alliés*, soit enfin par des menaces encore plus sérieuses contre l'*indépendance de l'Europe*, on verra Sa Majesté manifester autant d'énergie dans l'emploi des mesures qu'exige une juste défense, qu'elle a montré de patience dans l'usage des moyens de conciliation compatibles avec l'honneur et la dignité de sa couronne. »

Trois jours après la remise de cette note, à laquelle il ne fut fait aucune réponse, le chargé d'affaires de Russie quitta Paris et se rendit à Mayence où se trouvait Bonaparte; il y vit continuer contre les alliés de l'empereur de Russie ces outrages dont, conformément à sa note du 28 août, devait résulter l'état de guerre ; il y présenta deux nouvelles notes, sans rien obtenir de satisfaisant pour son maître, qui voulait en vain conserver la paix, mais d'une manière honorable pour lui et favorable à la sûreté de l'Europe; il y eut communication de cette circulaire du ministre des relations extérieures (1) aux agents diplomatiques français, où le gouvernement anglais était encore outragé ; et n'obtint ses passeports que le 2 octobre, pour retourner à Saint-Pétersbourg. Lord Gower allait alors y remplacer, en qualité d'ambassadeur d'Angleterre, sir John Borlasse Warren, afin d'engager la Russie à rompre totalement avec la France. Cette rupture n'était point encore déclarée, mais tout la présageait; et il semblait que Bonaparte cherchât par tous les moyens possibles à en hâter l'effet, dans l'espoir d'orner sa couronne impériale d'une auréole de gloire égale à celle dont la victoire de Marengo avait signalé aux yeux de la France son élévation au consulat. L'avénement de Napoléon à l'empire fut proclamé dans Paris avec pompe par la réunion des autorités civiles et militaires; et si ce n'était pas aux applaudissements universels, à cause des crimes réels ou supposés que plusieurs lui reprochaient, et aussi de la divergence des opinions politiques, du moins la création de la Légion d'honneur et une nombreuse promotion de maréchaux lui assuraient l'armée, fière de cette brillante illustration d'un chef qui l'avait si souvent conduite à la victoire et qui savait si bien la récompenser. Puis il négociait avec le pape pour en obtenir la consécration de son nouveau pouvoir, et en imposer ainsi tant aux âmes pieuses qu'au clergé, rendu puissant alors sur l'opinion par la longue persécution à laquelle il avait été en butte et par son héroïque courage à la supporter. En même temps il allait se montrer aux princes allemands pour opposer leurs suffrages craintifs et leurs hommages intéressés au mécontentement de quelques Français et à l'animadversion des grandes puissances.

Ces princes avaient cependant souffert depuis la paix tous les malheurs que la guerre entraîne; mais, désespérant de leur indépendance, ils crurent assurer leur existence personnelle en cherchant à se rapprocher de l'homme devenu assez puissant pour les protéger, en courtisant la faveur de celui qui, vainqueur de tous ses rivaux dans l'intérieur de la France et redouté de ses ennemis extérieurs, ne devait, dans leur opinion, se maintenir sûrement et honorablement au rang suprême où il était monté que par sa modération et par une tendance continuelle à devenir le soutien des faibles contre les forts. Déjà de grands souverains, les plus voisins de la France, s'empressaient par leurs lettres ou leurs ambassadeurs, de féliciter Napoléon en lui prodiguant les titres attachés à sa nouvelle dignité, et semblaient lui savoir gré de s'être élevé jusqu'à eux. Les princes allemands d'un ordre inférieur, éblouis de tant d'éclat, entraînés par de tels exemples, fermèrent l'oreille aux conseils de l'expérience, et purent aisément oublier que, dans une monarchie naissante, sans bases et sans autre appui que la force qui peut la détruire comme elle a pu l'établir, l'autorité est plus facile à acquérir qu'à conserver. Ils crurent

(1) Du 18 fructidor an XII (5 septembre 1804).

donc à la solidité, à la perpétuité de ce qui s'était rapidement opéré dans un pays où, vu la destruction de toute constitution sociale, l'individualité des opinions et l'effervescence des passions, tout, depuis la révolution, avait été aussi facile à faire que difficile à maintenir; ils ne songèrent pas même à la chute possible d'un pouvoir qui n'avait point encore été sérieusement attaqué, et se précipitèrent aveuglément sous sa protection quand toute autre semblait leur échapper. Leurs dispositions à cet égard étaient artificieusement entretenues par les adroites manœuvres de M. de Talleyrand, dont le principal talent était de joindre à une profonde dissimulation toutes les séductions qui naissent de l'habitude du grand monde, du ton de la bonne compagnie, de ce parlage aimable et conciliateur qui par lui, et pour la première fois depuis les troubles de la France, donnait à la diplomatie de ce pays des formes trop longtemps abandonnées. Ce ministre, qui rendait ainsi à son maître des amis que ses brusqueries intempestives lui eussent enlevés, s'étudiait constamment à accroître l'influence et la considération de celui qu'il servait; et si ses notes étaient parfois un peu acerbes; il savait atténuer dans son salon ce qu'il était forcé de faire émaner de ses bureaux; il semait principalement le respect pour son empereur et la confiance dans ses intentions, parmi les princes que la proximité de leurs États mettait dans la dépendance de la France; il ne leur dissimulait point leurs dangers, mais les leurrait d'espoir, et les persuadait de l'impossibilité où ils se trouvaient de séparer leur fortune de celle de Napoléon, en faveur duquel militaient ainsi également l'espoir et la crainte. Parmi ces princes, on remarquait ceux de Nassau, de Darmstadt et de Bade, dont la situation était la plus critique; l'alliance de ceux plus éloignés de Wurtemberg et de Bavière était d'autant plus utile que, très-capables, en cas de guerre contre l'Autriche, de retarder le passage du Rhin, du Danube et de l'Inn, leur union à la France facilitait puissamment la marche de ses armées. Peu en peine sur les dispositions sinon amicales, du moins intéressées des premiers, ceux-ci étaient surtout l'objet des soins du ministre et de son maître, qui flattaient leur dévouement des promesses les plus brillantes. Il en fut de même relativement à l'archichancelier qui, dépouillé de Mayence et de ses plus riches domaines, par les événements de la guerre et les conditions de la paix de Lunéville, était néanmoins parvenu, en dépit du naufrage des principautés ecclésiastiques, à conserver sa dignité électorale, son titre et ses fonctions à la diète. Il sentait tout ce qu'il pouvait obtenir de la faveur d'un étranger, d'après les bienfaits qu'il en avait déjà reçus quand il s'était vu abandonné par les puissances germaniques et surtout par le roi de Prusse et ses coreligionnaires, qui ne voulaient pas que dans le nouvel ordre de choses on conservât un seul des trois électorats ecclésiastiques; idée sur laquelle l'esprit religieux n'avait en rien influé, mais bien l'espoir d'affaiblir l'Autriche. Ce fut contre le vœu universel que Napoléon soutint le baron de Dahlberg, dont les dispositions à l'égard de la cour de Vienne étaient encore incertaines, et qui se voua au nouvel empereur auquel il ne cessa de se montrer favorable, avec prudence pourtant, jusqu'aux derniers mois de 1804, où les événements lui permirent de faire éclater des sentiments qui amenèrent plus tard les conséquences funestes que nous allons exposer.

Napoléon, pour étaler aux yeux de l'étranger les magnificences dont l'environnaient ses nouvelles dignités, avait remonté le Rhin et s'était rendu à Mayence; parmi les princes allemands que les insinuations des ministres français déterminèrent à grossir la cour de leur maître, on distinguait le baron de Dahlberg, archichancelier, et l'électeur de Bade; ils avaient avec eux leurs deux ministres, le comte de Beust et le baron d'Edelsheim, qui les servirent habilement et qui possédaient leur entière confiance. L'empereur Napoléon fit à l'un et à l'autre l'accueil le plus amical, leur fit rendre de grands honneurs, et traita aussi leurs ministres avec une haute distinction, tandis que M. de Talleyrand poursuivait chaudement vis-à-vis de ces souverains les négociations entamées à Paris avec leurs agents diplomatiques. L'objet de ces négociations était le projet dès longtemps conçu de rendre la France arbitre suprême des destinées de l'Allemagne. L'électeur de Bade avait, dès le 2 juillet, contrarié les vues de la Russie relativement à la violation du territoire de Bade et à l'enlèvement du duc d'Enghien, mais on voulait qu'il imposât silence sur ce double crime à l'empereur de Russie, avec lequel on s'efforçait de le brouiller, en lui rappelant les obstacles que le comte Markow avait mis aux intentions libérales du gouvernement français à l'égard de sa maison dans l'affaire des indemnités; l'inimitié du tzar ne pourrait l'atteindre, lui disait-on, tant qu'il serait sous la protection du généreux empereur, qui était en mesure de lui procurer des avantages plus considérables et plus sûrs que ceux dont les puissances du Nord lui offraient l'espoir. Paisiblement assuré des acquisitions qu'il avait faites, tant que les hostilités ne recommenceraient point, il serait, en cas de guerre, garanti par l'incontestable succès des armes françaises contre la jalousie de ses voisins; l'amitié de l'empereur Napoléon,

Digitized by Google

en le mettant à l'abri de tout péril, lui promettait des agrandissements dans le cas où à une paix actuelle, mais mal affermie, succéderaient de nouveaux orages qui, après avoir pris naissance au sein de mers, viendraient par leur maligne influence agiter le continent et bouleverser toute l'Allemagne méridionale. On l'assurait que les seules vues du souverain français étaient de maintenir dans l'Empire, par le juste équilibre des forces de son chef et de ses membres, l'ordre qu'il était parvenu à y établir; mais qu'il fallait pour atteindre à ce but que les princes allemands secondassent ses nobles intentions, se laissassent guider par lui, fermassent l'oreille aux insinuations de la cour de Vienne, aux conseils de la Prusse, aux promesses de la Russie, et surtout aux discours des émissaires anglais, toujours occupés à semer le trouble et à donner de l'ombrage contre l'ambition *imaginaire* du monarque français. Ce fut par de telles considérations, en faveur desquelles militaient tant d'intérêts et de séductions, que l'électeur de Bade se montra dévoué aux intérêts de la France; l'archichancelier l'était déjà. Le baron de Gagern, homme habile et ministre d'État des princes de Nassau, servait ses projets avec ardeur; le ministre de Hesse-Cassel était dans les mêmes sentiments, et tous les princes possessionnés sur le bord du Rhin, ainsi que leurs nobles épouses, embellirent la cour de Napoléon et l'assiégèrent de leurs hommages (1). L'empressement de ces petits souverains avait pour objet de se procurer contre ceux plus forts et plus ambitieux la garantie de l'intégrité et de l'indépendance de leurs possessions, en se plaçant sous le protectorat de l'homme puissant qui n'avait raisonnablement aucun intérêt à les opprimer. L'électeur archichancelier propageait cette idée de tout son pouvoir et répondait à ceux qui le consultaient sur ce sujet : « Au point où la France est parvenue en » dépit des efforts de l'Europe, les États voisins de » ses frontières n'ont d'autre ressource, pour n'ê» tre maltraités ni en paix ni en guerre, que de ren» dre Napoléon l'arbitre suprême de l'Empire. » Cette résolution n'est point sans périls, mais » toute autre en offrirait bien davantage et la rai» son est ici d'accord avec la nécessité. » La réputation dont jouissait le baron de Dahlberg, la générosité apparente de sa conduite en qualité de prince dépossédé et mal indemnisé, son habileté connue, donnaient du poids à de telles insinuations, et sa puissante intervention prépara, mûrit et sema peut-être les germes de cette révolution qui devait placer le nouvel empereur à la tête du corps germanique, que l'archichancelier espérait sans doute diriger sous l'autorité de Napoléon. Nous en verrons plus tard le développement et les funestes conséquences; laissons à la postérité, dispensatrice impartiale de la louange et du blâme, à prononcer sur le compte de celui qui en fut l'auteur.

Les serviles hommages dont Napoléon avait été entouré durant son voyage par les princes allemands, ceux que des princes plus puissants lui adressaient par leurs ambassadeurs, l'admiration de l'Europe étonnée, le temps même qui, quelque rapide qu'il soit, efface tout dans les esprits français, ramenaient vers Napoléon nombre de gens qu'avaient effrayé d'abord ce qu'ils appelaient ses crimes. Puis l'ambition joua son rôle ordinaire dans cette occasion où se formait une nouvelle et brillante cour. Enfin l'arrivée du pape, qui semblait abjurer alors la politique de la cour de Rome en ne demandant pas la restitution des deux Légations, pour prix de sa condescendance; les cérémonies religieuses qui accompagnent selon l'usage la marche du pontife et l'attente des solennités qui se préparaient, fixaient l'attention des habitants d'une capitale avide de nouveautés et indifférente sur l'avenir.

Cependant la renaissance de ce ministère de la police, confié de nouveau à Fouché (2), devait faire prévoir l'établissement d'un gouvernement inquisitorial dans l'intérieur, tandis que son action extérieure était également despotique et affranchie de toute pudeur. L'armée française du Hanovre n'avait point été diminuée, malgré les promesses faites au roi de Prusse; les députés de l'électorat ne pouvaient obtenir l'allégement des exactions dont leur pays était accablé. Le cabinet de Berlin, abusé par l'ambassadeur La Forest, et ne connaissant pas encore la note présentée le 28 août par le chargé d'affaires d'Oubril, leurré d'ailleurs de l'espoir d'un accord favorable à la neutralité des États sous la protection de la Prusse, entamait, selon les désirs de Napoléon, des négociations avec l'empereur de Russie pour empêcher le renouvellement de la guerre. Peut-être la sincère amitié qui liait le roi et le tzar fût-elle parvenue à calmer les justes mécontentements de celui-ci; mais Napoléon, ivre d'orgueil et qu'on ne saurait juger d'après les règles d'une saine politique, entraîné en outre par des passions irréfléchies et par une haine violente contre le gouvernement anglais, ajoutait chaque jour aux griefs qui aliénaient de lui l'empereur de Russie. Aussi, dans un discours du trône, Sa Majesté Britannique avait dit à son parlement, le 31 juillet :

(1) Voyez les pièces justificatives K.

(2) Le 10 juillet 1804.

Digitized by Google

« Je nourris l'espoir encourageant que les avantages » qui résultent de nos efforts et de nos succès ne » se borneront pas à nous, mais que leur exemple » et leurs conséquences concourront à rétablir en » Europe un système qui pourra la faire sortir de » l'état précaire où elle se trouve, et finira par » élever une puissante barrière contre les projets » d'agrandissement et d'ambition sans bornes qui » menacent toutes les nations du continent euro» péen dont l'indépendance n'a pas encore été » violée. » Bonaparte continuait cependant à se jouer du droit des gens; il avait forcé l'électeur de Bavière à chasser le ministre du roi d'Angleterre; celui que cette puissance accréditait à Stuttgard avait fui les satellites chargés de l'enlever; M. de Talleyrand avait annoncé à tous les gouvernements qui recevaient des ministres anglais que la France ne reconnaîtrait point leur inviolabilité, à moins qu'ils ne se renfermassent dans les bornes d'un ministère pacifique. En effet, une lettre de Fouché, où les *Drake*, les *Spencer-Smith* et les *Taylor* étaient qualifiés de *misérables* voués *à l'indignation de l'Europe*, transmettait au maréchal Bernadotte l'ordre de saisir la personne et les papiers de sir Georges Rumbold, ministre anglais près du cercle de basse Saxe. En conséquence, le général Frère, commandant à Harbourg, passa l'Elbe le 24 octobre, à la tête de deux cent cinquante hommes, débarqua entre Hambourg et Altona, marcha vers Grindel, y cerna la maison de sir Georges, s'empara de sa personne et de ses papiers. Le sénat s'assembla pour réclamer contre un tel acte; tous les ministres étrangers en informèrent leurs cours. Le roi d'Angleterre, par une note du 5 novembre, dénonça à tous les cabinets ce nouvel attentat contre le droit des gens comme une agression atroce; acte d'autant plus insultant, dit-il, qu'il a été publiquement ordonné, *qu'il menace toutes les cours*, détruit *les droits sacrés de tout territoire neutre* et anéantit *les priviléges des ministres diplomatiques*. Quelques jours après cette notification, le messager d'État Wagstaff, chargé de dépêches pour Berlin et Saint-Pétersbourg, fut arrêté entre Lubeck et Mecklembourg-Schwerin par des Français déguisés qui enlevèrent ses papiers et le lièrent à un arbre dont bientôt il fut heureusement détaché. Une troisième violation de territoire fut tentée le 16 novembre, par le général Frère, pour enlever près d'Altona MM. Thornton et Parish, négociants anglais; mais le commandant militaire danois, en ayant été informé, s'y opposa. Cette inconcevable conduite, dont le gouvernement révolutionnaire même n'avait point fourni d'exemple, inspira indignation et terreur; on craignait pour l'envoyé anglais, transféré à Paris et jeté dans la prison du Temple, le sort qu'y avait éprouvé Pichegru. Napoléon, ayant protesté que rien ne lui ferait relâcher son prisonnier, dit à cette occasion que, « s'il avait la fantaisie de s'emparer de sir » James Jackson, ministre d'Angleterre en Prusse, » dix de ses satellites suffiraient pour se saisir de sa » personne dans les murs mêmes de Berlin, et » qu'on n'oserait pas chercher à le mettre en li» berté. » En effet, la triple alliance eût facilement souffert ce nouvel outrage. Mais le roi, sentant qu'il devait protection, tant aux États faibles se reposant à l'abri de sa neutralité et de la garantie du gouvernement russe qu'au caractère indignement violé d'un ambassadeur, ne voulut point manquer aux obligations que lui imposait sa triple qualité de prince souverain, de membre du corps germanique et de directeur du cercle de basse Saxe; malgré son amour pour la paix, il manifesta la ferme volonté de venger les lois méconnues. Il y était principalement poussé par Jackson, qui, ayant été ministre à Paris avant l'arrivée de lord Whitworth, avait jugé Napoléon, cherchait à animer contre lui le gouvernement prussien et spéculait sur l'intervention armée de la Prusse en faveur de son pays. Mais Frédéric-Guillaume, ayant demandé à l'empereur des Français, par une lettre confidentielle du 2 novembre, la mise en liberté et la libre sortie de France du chevalier Rumbold, elles lui furent promptement accordées, d'autant que l'ambassadeur français à Berlin mandait de son côté que le refus de satisfaire le roi sur cet objet pourrait entraîner aux plus funestes conséquences. Un admirable mélange de fermeté et de modération, appuyé des conseils prudents de M. de Talleyrand, empêchèrent alors les deux gouvernements d'en venir à une rupture; et Napoléon, furieux d'avoir cédé, laissa échapper ces mots : « Le » roi de Prusse m'a fait passer un mauvais quart» d'heure, mais je le lui ferai payer cher. » Il n'en fit pas moins publier que c'était par condescendance pour Frédéric-Guillaume qu'il avait rendu la liberté à Rumbold. Tout ce qu'il y avait à Paris d'honnêtes gens ou d'ennemis de Napoléon s'en réjouirent comme d'un échec pour son indomptable orgueil, et l'Allemagne applaudit à l'heureuse démarche du roi, quoiqu'elle n'éprouvât aucun soulagement aux maux que lui causait la présence des troupes françaises. Cependant, livrés encore à d'injustes défiances et divisés par des rivalités qui ne permettaient point à l'humiliation générale de retremper les cœurs dans une généreuse indignation, ni d'écouter pour se soustraire au joug les conseils de l'expérience, nombre de princes accoururent

Digitized by Google

ennoblir par leur présence le cortége du nouvel empereur, lors de son couronnement (1). S'ils devenaient en quelque sorte ses vassaux, du moins n'avaient ils plus à craindre la propagande révolutionnaire dont la république les avait menacés. Mais devaient-ils moins redouter ses belliqueuses invasions que les agitations populaires?

Passons sous silence la cupide ou fangeuse servilité de tous les corps de l'État, qu'égalait, sans la justifier, celle de tant de souverains héréditaires. Tout ce qui s'était révolté contre une race antique de rois se courbait à l'envi devant celui qui ne cachait plus ni sa haine pour la liberté publique, ni sa volonté de régner despotiquement, ni son mépris pour l'espèce humaine. L'Europe ne pouvait contempler sans frémir l'empire absolu de cet homme audacieux qui, souverain, ministre, et général d'une armée à la fois ivre de ses victoires, affamée de grandeurs et recrutée dans une nation éminemment belliqueuse, joignait à cet avantage, qui avait accru la puissance d'Alexandre, de Gustave-Adolphe et de Fredéric, celui de régner sur des contrées fertiles, de posséder de grandes richesses, d'être entouré d'une foule de généraux distingués que lui seul surpassait en talents, d'être devenu l'idole du soldat et de pouvoir impunément, selon sa barbare expression, dépenser deux cent mille hommes par an pour atteindre à la monarchie universelle qu'il ambitionnait. Qu'avait l'Europe à lui opposer? Des nations désunies, des armées continuellement battues, des généraux découragés; Clairfayt, le plus distingué de ceux que l'Autriche avait eus, était mort en 1798, Kray venait de mourir, et le prince Charles devenait souvent, vu l'état de sa santé, hors d'état de servir. Une réunion franche, une coopération générale de toutes les puissances européennes, sans intérêts ambitieux, sans arrière-pensée, pouvait seule enfanter des succès libérateurs, mais cela était alors absolument impossible. Les princes allemands, qu'il eût fallu rassurer sur leur indépendance sans cesse menacée pour les faire concourir au salut de tous, redoutaient le cabinet de Vienne, se méfiaient de celui de Berlin, étaient jaloux les uns des autres, et, en butte à la vengeance, soit de l'Autriche, soit de la France, ayant besoin d'un protecteur, le cherchaient sans savoir où le choisir. Il était difficile qu'ils se réunissent sous la tutelle du chef de l'Empire qui les avait sacrifiés, et à l'autorité duquel ils s'étaient efforcés de se soustraire; la Prusse leur semblait moins puissante et pas assez désintéressée; la France, qui pouvait à son gré les protéger ou les écraser, à qui ils pouvaient eux-mêmes devenir utiles en cas de guerre, que nulle ambition raisonnable ne devait faire peser sur eux, dont enfin ils avaient dans les futurs contingents à attendre de précieux avantages, fixait leurs vœux longtemps incertains; l'archichancelier les y encourageait d'autant plus vivement qu'en rendant à Napoléon l'éminent service de le placer à la tête du corps germanique, il en espérait en retour un surcroît d'influence personnelle et des bienfaits nouveaux, utiles à lui et aux siens. Voulant procéder selon les formes déjà consacrées, ce prince proposa, comme les lois fondamentales et de nombreux exemples l'y autorisaient, des confédérations particulières pour le salut commun, comme il l'avait déjà fait en 1797; mais alors c'était pour défendre l'Empire, maintenant s'était pour en hâter la dislocation et en jeter les débris dans les mains de Napoléon qui saurait les coordonner à ses vastes desseins. Toutefois le nouvel empereur ajourna cette opération où il voulait donner et non recevoir la loi; il voulait préalablement aussi que son titre impérial fût généralement reconnu, que toute défiance sur son ambition fût amortie, et que d'éclatants triomphes commandassent une aveugle obéissance. Il se contenta donc de caresser les désirs des princes allemands, de flatter leurs intérêts, d'entretenir leur confiance, de leur faire sentir tous les avantages qu'ils retireraient d'une union intime avec lui, et de chercher à éteindre par son amicale médiation les étincelles de discorde qui se faisaient remarquer parmi eux.

Tandis que Napoléon semblait sérieusement occupé de son expédition contre l'Angleterre, l'Espagne qui le secondait de ses trésors déclara enfin la guerre au gouvernement britannique dix jours après le couronnement. Le prince de la Paix, parodiant l'empereur des Français, injuria l'Angleterre dans une proclamation et appela sur sa barbarie et son mépris du droit des gens l'animadversion universelle, parce que, cessant de tolérer la conduite hostile d'un gouvernement qui prodiguait des secours pécuniaires à ses ennemis et se préparait à s'armer contre lui, le cabinet britannique avait arrêté quatre frégates chargées des trésors de l'Amérique, et dont une sauta malheureusement par l'imprudence des marins espagnols. Comme l'Europe a retenti des plaintes de la France et de l'Espagne sur cet acte autorisé par le droit des nations, nous devons remonter ici jusqu'au traité de Saint-Ildefonse pour exposer la conduite réciproque des deux puissances nouvellement belligérantes.

Le gouvernement anglais ne connaissait qu'imparfaitement le traité de Saint-Ildefonse qui lui avait été soigneusement caché; il savait seulement

(1) Le 2 décembre 1804.

Digitized by Google

qu'il était offensif et défensif, et, désirant conserver la paix avec l'Espagne sans s'expliquer sur la manière dont il envisageait cette alliance, il se contenta de signifier, le 2 juin 1803, au cabinet de Madrid, que l'*entrée des troupes françaises en Espagne serait regardée comme un motif immédiat et légitime de guerre*. La cause de l'Angleterre était alors très-populaire en Espagne, en raison des griefs multipliés dont elle avait à se plaindre de la part de Bonaparte et que nous avons ci-dessus exposés. Aussi le prince de la Paix répondit-il que l'exécution de ce traité n'était pas indispensable et renvoya-t-il le ministre britannique à M. de Cevallos pour établir avec lui les bases de la neutralité; mais celui-ci à qui M. Frère demanda une réponse formelle sur l'exécution du traité entre l'Espagne et la France, éluda la question et répondit, le 9 juin, que, ne connaissant pas les causes de la rupture de l'Angleterre et de la France, il ne pouvait faire une réponse authentique. Le 21 juillet, deux mois après cette rupture, la France n'avait point encore requis le contingent dû en raison du traité de Saint-Ildefonse; ce ne fut qu'au mois d'août qu'elle le réclama avec de violentes menaces. Le prince de la Paix proposa de l'évaluer en argent; de longs débats eurent lieu à cette occasion. L'honnête, mais incapable Beurnonville ne terminait rien; le cabinet de Saint-Cloud envoie Hermann, homme habile et ferme, qui conclut cette négociation signée par l'ambassadeur français et qui met fin aux prétendus projets de Godoï de s'armer contre la France. Ce ministre avoue le traité à l'envoyé anglais sans oser dire à quoi se monte la somme promise; il annonce que le Portugal a aussi acheté sa neutralité, se plaint amèrement de la France qu'il craint et déteste, de l'Angleterre dont il voudrait conserver la bienveillance, s'excuse sur le passage de quinze cents matelots et canonniers français à qui on avait permis de traverser le territoire espagnol pour se rendre au Férol, et espère que le traité de subsides signé le 19 octobre ne pourra être regardé comme un acte d'hostilité par le cabinet de Saint-James. Lord Hawkesbury (1) mande à M. Frère que Sa Majesté Britannique est disposée à fermer les yeux sur une légère avance d'argent; mais qu'il doit protester contre un subside permanent, contre toute violation de neutralité, admission de troupes françaises en Espagne ou préparatifs maritimes qui seraient regardés comme *cause immédiate de guerre*. A une note ainsi conçue et présentée le 13 décembre, Cevallos répond, le 16, que l'Espagne ayant été requise de fournir les secours défensifs stipulés par les traités, le cabinet espagnol a cru pouvoir allier leur exécution avec l'état de neutralité, les secours pécuniaires ne portant pas d'apparences hostiles; il se vante d'ailleurs d'avoir, par les bons offices de son gouvernement, préservé le Portugal de toute attaque de la part de la France. Mais c'était à prix d'or que l'Espagne l'avait ainsi préservé d'une invasion à laquelle elle eût dû prêter son territoire, ce qui eût été manquer à la neutralité, et son propre subside n'était pas une avance passagère, mais un tribut permanent. Il y a plus; Bonaparte, non content de le toucher du jour de la signature du traité, exigeait, par un effet rétroactif, l'arriéré des quatre mois de juin, juillet, août et septembre, montant à vingt-quatre millions M. Frère, dans sa réplique du 26 décembre, dit, entre autres choses : « Je » n'examine pas si l'Espagne est liée par le traité » qui l'unit à la France, ni si elle doit en exécuter » scrupuleusement tous les articles, mais il me » reste à remarquer que cette obligation est étran» gère à l'Angleterre, qui n'est pas tenue à res» pecter un traité auquel elle a été loin de contri» buer, qui a été fait à son insu, contre sa volonté, » et même en haine de sa puissance. Un volontaire » à l'armée monte à l'assaut par devoir, mais l'as» siégé n'est pas tenu à le respecter. Quant au Por» tugal, je me suis conformé aux ordres de ma cour » en déclarant à Votre Excellence que le non-pas» sage des troupes françaises par le territoire d'Es» pagne est une condition indispensable à la neutra» lité de cette cour, et que toute infraction à cet » égard déciderait le gouvernement britannique à » ne plus considérer l'Espagne comme une puis» sance neutre. En réponse aux arguments de Votre » Excellence sur l'existence de traités antérieurs, » je lui dirai que les traités antérieurs du Portugal » sont avec l'Angleterre qui lui devrait des secours, » et qu'il n'a aucune neutralité à acheter. » L'Espagne cependant a déjà fourni huit millions, est sur le point d'en fournir encore quatre; une grande activité se remarque dans son département de la marine. Lord Hawkesbury mande à M. Frère (2) que les sommes données à la France par l'Espagne sont incontestablement *une cause de guerre*, mais que Sa Majesté n'en veut pas venir à cette extrémité, pourvu que le cabinet espagnol donne sur les autres points une explication satisfaisante; ces points sont la connaissance de la convention conclue avec la France, avec des explications sur l'étendue et l'objet des préparatifs navals de l'Espagne. Mais l'ambassadeur Beurnonville, auquel on obéit servi-

(1) Dépêche du 24 novembre.

(2) Dépêche du 21 janvier 1804.

Digitized by Google

lement, a défendu au gouvernement espagnol de communiquer à l'Angleterre le traité de subside; et, relativement aux armements, Cevallos répond que l'Espagne veut, à tout événement, être en *état de faire respecter sa neutralité*. Frère demande péremptoirement la cessation des armements; Cevallos s'y refuse par la note du 22 mars et finit, en mai, par déclarer qu'il y consent; mais au mois d'août l'on accorde passage en Espagne à des matelots français; en septembre des armements sont ordonnés au Férol, à Cadix, à Carthagène; des emprunts de vingt-cinq millions sont faits à Paris au profit de la France et à la charge de l'Espagne; et Cevallos le nie dans sa note du 5 octobre. Ce jour même avait eu lieu la détention des quatre frégates. Lord Harrowby, successeur de lord Hawkesbury depuis le mois de mai, époque où Pitt était rentré au ministère, eut à cette occasion une conférence, le 20 octobre, avec M. d'Anduaga, ministre d'Espagne à Londres, à qui il dit que les ordres de détenir les bâtiments espagnols chargés d'argent avaient été donnés aussitôt qu'on fut informé des armements maritimes du Férol, qu'on avait représentés depuis plus d'un an au gouvernement espagnol comme fournissant un *sujet légitime de guerre;* que le cabinet de Madrid ayant violé « l'une des conditions » dont dépendait l'indulgence de Sa Majesté, elle » s'était vue dans la nécessité de prévenir la continuation des secours fournis par l'Espagne à la » France en vaisseaux et en argent; que Sa Majesté » s'était prêtée, par une modération sans exemple, » au payement du subside; mais que, du moment » où l'Espagne manifestait l'intention de joindre » ses forces maritimes à celles de la France, en équipant une escadre considérable dans le port du » Férol où elle serait prête à se rallier à une escadre française et en nombre supérieur alors aux » forces britanniques chargées de la bloquer, Sa » Majesté n'avait pu différer de prendre des mesures de précaution; qu'elle était en droit de » retenir l'argent destiné à accroître les moyens de » ses ennemis et d'attaquer les vaisseaux espagnols » qui feraient voile avec ceux de France. » M. d'Anduaga répondit « que les armements avaient pour » objet de porter des troupes en Biscaye afin d'y » d'étouffer des révoltes. » Harrowby lui répliqua: « qu'il eût fallu alors en prévenir les amiraux anglais, mais que la rupture semblait inévitable. » De son côté l'envoyé anglais à Madrid, ignorant encore la prise de vaisseaux de registre, insistait le 26 octobre près du gouvernement espagnol sur les conditions suivantes, comme préalables à la nomination d'un ministre chargé de traiter d'un arrangement définitif : 1° contremander les armements ordonnés à Cadix, à Carthagène et au Férol; 2° les vaisseaux de l'État rétablis sur le pied où ils étaient avant la guerre; 3° révélation complète des engagements existants et des intentions futures de l'Espagne à l'égard de la France. La réponse de Cevallos fut semblable à celle faite par Anduaga, quoiqu'il fût absurde de soutenir qu'on dût envoyer des vaisseaux à trois ponts à Bilbao dont le port ne peut pas même recevoir une frégate. Mais l'objet de tant de réponses évasives de la part du cabinet de Madrid ne pouvait être que de laisser aux trésors de l'Amérique le temps d'arriver, et la prise de ces vaisseaux fut si peu la véritable cause de la guerre que, durant plus d'un mois, on n'en fit pas même mention dans les notes et contre-notes présentées de part et d'autre, et qu'indépendamment de cette capture, la conduite de l'Espagne, commandée par la France, l'eût inévitablement amenée. Il y a plus; cette fausse et pusillanime politique du cabinet de Madrid compromettait le sort du commerce portugais et les colonies de ces deux puissances; mais l'Angleterre ménagea son ancien et fidèle allié, tolérant les secours que la crainte d'avoir à lutter contre la France et l'Espagne le forçait à payer comme prix d'une incertaine neutralité.

Tandis que, grâce aux finasseries de M. de Talleyrand et à cette longue suite de lâches menées du cabinet de Madrid, l'Angleterre, dont la modération avait retardé sa rupture avec l'Espagne, allait puiser dans une guerre contre cette puissance de nouvelles ressources qui tariraient celles de son plus redoutable ennemi, Napoléon s'entourait d'un luxe inconnu encore aux cours européennes; il créait six grands dignitaires de l'empire, six grands officiers civils de la couronne, un grand maréchal du palais, un grand écuyer, un grand veneur, un grand maître des cérémonies, un grand aumônier, des aumôniers ordinaires, chambellans et pages, des dames d'honneur et du palais pour l'impératrice et les princesses, des maréchaux et des colonels généraux, foule qui montait à plus de cent soixante personnes, parmi lesquelles on remarquait les noms de la plus ancienne illustration, faste qui contrastait singulièrement avec la noble simplicité des souverains héréditaires.

Parmi ces derniers, l'empereur romain germanique François était un de ceux qui avaient le plus à se plaindre de Napoléon. Ce prince, qui reconnut des premiers le titre impérial de Bonaparte, et qui, renonçant au titre d'empereur romain germanique, changea, le 11 août, celui d'archiduc en celui d'empereur héréditaire d'Autriche, voyait, en dépit de sa condescendance, ses États d'Autriche, de Hongrie, de Pologne, inondés d'agents agitateurs,

Digitized by Google

dont quelques-uns, pris en flagrant délit, avaient avoué leur coupable mission et le nom de ceux dont ils la tenaient. Il ne pouvait cependant se décider à entreprendre une guerre nouvelle ; aussi toléra-t-il et les envahissements de la France en Italie, et sa domination en Suisse et en Hollande, et les violations du territoire germanique. Un grand mouvement s'était cependant, comme nous l'avons dit, opérée dans la diplomatie autrichienne durant l'année 1804. Le comte Louis de Cobentzel, ministre des affaires étrangères, avait fait envoyer à Saint-Pétersbourg le comte de Stadion, qui quittait la mission de Berlin où il s'était fait autant aimer qu'estimer, mais où il n'avait acquis aucun crédit, et où il fut remplacé par le comte de Metternich, homme plus fin, plus habile, plus ferme surtout, avec autant d'aménité et plus de connaissance des hommes et des affaires que son prédécesseur. Stadion n'était pas militaire, grand inconvénient dans un ambassadeur en Russie, vu les circonstances surtout dans lesquelles on se trouvait; aussi le fit-on accompagner par le baron de Stutterheim, officier saxon passé au service d'Autriche, et qui possédait toutes les qualités nécessaires. L'objet de cette mission diplomatique était de sonder l'empereur Alexandre sur ses vues ultérieures à l'égard de la France, et de lui communiquer les justes griefs de l'Autriche; de lui démontrer les pressants dangers dont le corps politique européen était menacé ; de combiner avec lui les moyens propres à mettre un terme à des maux qui ne pouvaient que s'accroître encore; enfin de régler tout ce qui avait trait à la formation, la marche et l'objet d'une lutte nouvelle contre le colosse français. Le comte de Metternich était chargé d'une mission à peu près semblable près du cabinet de Berlin.

L'Autriche, avait depuis le traité de Lunéville, mis tous ses soins à réorganiser les différents corps de son armée, où les malheurs de la guerre avaient introduit quelques désordres, quoique de toutes les troupes européennes les siennes soient le moins susceptibles d'une détérioration morale. Cette opération réparatrice y fut d'autant plus facile et prompte que tout le militaire fermentait d'indignation au souvenir de ses derniers désastres, que le peuple était aussi irrité que le cabinet humilié. Le vœu général était donc à la guerre, et tout annonçait que le jour de l'explosion ne pouvait être éloigné. Ce ferment haineux contre l'ambition de Napoléon ne semblait point alors être étranger aux autres cabinets, et l'Angleterre semait sourdement l'alarme avec une activité que ne pouvaient ralentir ni de cuisants souvenirs, ni de prophétiques alarmes. Elle craignait peu le projet de descente si pompeusement annoncé ; mais elle voulait faire cesser les agitations que communiquaient aux esprits de vaines terreurs qui trouvent toujours des échos chez tous les peuples et donnent des armes à la malveillance. Une seule chose retenait encore l'élan national autrichien ; le cabinet de Vienne ne pouvait s'exposer à supporter seul tout le poids d'une guerre continentale. Des subsides lui étaient indispensables, non pour acheter sa coopération, de grands souverains ne vendent pas, ainsi qu'on se plut à le publier alors en France, le sang de leurs sujets contre de l'or, mais pour ne point faire d'une invasion militaire un acte dévastateur, et pour conserver à des hostilités nécessaires toute la moralité dont elles sont susceptibles. Des subsides cependant n'eussent pas été suffisants au cabinet de Vienne ; il lui fallait des alliés. Alexandre demeurait sourd encore aux cris de détresse du continent qui implorait son appui ; Frédéric-Guillaume, mécontent aussi, inquiet, incertain, mais loyal jusqu'à l'illusion, se croyait lié par des traités qui cependant n'avaient plus d'objet, comme le sentait et le disait celui-là même qui avait signé le traité de Bâle; la reine partageait ses opinions; sans vouloir cependant influer sur les affaires de l'État ni contrarier ses vues pacifiques, et bien que Hardenberg dirigeât les affaires étrangères, Beyme et Lombard avaient plus de crédit que lui, et Lucchesini engageait le monarque à temporiser, quoique le subside promis à la neutralité eût cessé d'être payé.

Pitt n'avait été replacé à la tête de l'administration britannique que pour réparer les maux produits par le ministère Addington et les inconcevables fautes résultant du traité d'Amiens. Ce grand politique, sentant combien seraient impuissantes contre l'implacable ennemi de sa patrie de légers soulèvements intérieurs et de faibles conspirations, ne vit plus d'autres ressources pour le salut de l'Europe que dans le concours de toutes les forces des principales puissances. Peu découragé par les échecs que la coalisation précédente avait éprouvés, il lui semblait qu'une marche franche et désintéressée préviendrait les causes de ruine qui avaient amené la dissolution de la ligue de 1799. Il pensait que les différents cabinets, éclairés par des traités violés, des espérances trompées, des promesses méconnues, une humiliation croissante, des dangers menaçants, verraient dans une aussi triste expérience les présages d'un avenir funeste et prochain ; que cet aspect ferait taire les divisions, les jalousies mutuelles, les calculs d'intérêt privé; que tous les princes sentiraient enfin la nécessité de s'unir contre celui qui ne cherchait à les séduire que pour atténuer leur force, et à les affaiblir que pour les do-

Digitized by Google

miner tous. Il n'en était aucun qui n'eût quelque injure à venger ou quelque vengeance à redouter, et cette conformité de périls ou de haine offrait au cabinet de Saint-James l'espoir de les faire recourir aux armes, comme au seul moyen conservateur de l'indépendance générale; car il n'y avait plus que la victoire qui pût assurer à l'Europe une paix solide et durable, par des conditions justes, modérées et également honorables pour tous. Pitt ne s'effraya pas des énormes subsides que son gouvernement aurait à fournir pour solder et entretenir cinq cent mille hommes destinés, selon le plan qu'il méditait, à attaquer les forces du nouvel empereur, depuis le golfe de Naples jusqu'aux rives de la Baltique. Les ouvertures du ministère anglais pour la formation d'une coalition nouvelle contre la France, furent reçues d'abord, mieux que partout ailleurs, par le cabinet de Stockholm. Gustave-Adolphe, conseillé par le baron d'Armfelt, jadis le plus intime ami de son père, s'était, dès son avénement, dégagé des liens dont le régent duc de Sudermanie, son oncle, avait uni la Suède au gouvernement français. Irrité contre la puissance despotique du premier consul, menacé d'en être personnellement la victime lors de l'enlèvement du duc d'Enghien, indigné du sort de ce malheureux prince, choqué de voir que ses représentations à la diète germanique eussent été sans effet, il témoigna son mécontentement en n'admettant pas à sa table l'envoyé français Bourgoing avec l'ambassadeur d'Angleterre, lorsqu'il reçut la visite du prince William de Glocester; il répondit aux plaintes du ministre de Napoléon, qui regardait cela comme une injure faite à son gouvernement : « Apprenez, monsieur, » que je suis le maître chez moi. » Bonaparte voulut s'en venger, et M. d'Ehrensckwert, ministre de Suède à Paris, s'étant présenté au lever du premier consul, il lui dit : « Comment le roi votre » maître, une puissance de troisième ordre, que je » puis quand je voudrai précipiter du trône, ose-t- » il insulter mon ministre? N'ai-je pas donné sans » cesse au roi de Suède des preuves de mon amitié? » Cependant, dans l'acte d'accusation déjà préparé et qui eût été publié, si Gustave avait été arrêté, soit à Ettenheim où l'on savait qu'il devait se rendre, soit à Munich d'où il partit avant l'arrivée du général S..... et des sicaires de Bonaparte, il était dit : « Un nommé Gustave, qui se prétend roi de Suède, » ayant provoqué le meurtre du premier con- » sul, etc., etc. » La lettre envoyée alors à Bonaparte par ce monarque n'avait point été reçue, et il n'avait pas été fait de réponse par le ministre de Suède à la notification de la prétendue conspiration anglaise; enfin M. Signeul, consul suédois, avait eu ordre de quitter Paris. Bonaparte, furieux, insultait Gustave-Adolphe dans le *Moniteur* du 14 août, où on lui disait : « La France est fort indifférente » à toutes vos démarches; elle vous en demande » raison, parce qu'elle ne peut confondre les Fran- » çais du Nord avec un jeune homme inconsidéré. » Vous avez fait en 1801 avec l'Angleterre un traité » qui est en quelque sorte une abdication de la » souveraineté. Le sang des Suédois n'appartient » pas à leur roi qui se vend à l'étranger. » Et dans un pamphlet dirigé contre lui, on l'avertissait que « ses sujets avaient le droit de le détrôner. » Gustave-Adolphe signifia donc à M. Caillard que, dans des publications officielles, « tous les égards pour la personne du roi ayant été mis de côté, » toute communication officielle ou confidentielle cesserait du 7 septembre entre la Suède et la France. Gustave-Adolphe fit alors sonder les dispositions de la cour de Berlin, par le baron d'Armfelt qu'il y envoya à cet effet et sans titre diplomatique. Ce prince écrivit même au roi de Prusse, le 19 septembre, pour savoir sous quel point de vue il envisageait la situation politique de l'Allemagne septentrionale; Frédéric-Guillaume lui répondit le 26, que s'étant imposé une stricte neutralité pour le bien de ses États et des États de ses voisins, il prétendait la garder religieusement et emploierait tous les moyens propres à empêcher qu'on la violât, et qu'on parvînt ainsi à troubler la tranquillité de l'Allemagne septentrionale; qu'après avoir fait connaître à cet égard ses sentiments à l'empereur de Russie et à celui des Français, il avait pris sur cet objet des engagements positifs et ne pouvait permettre que d'aucun côté on fît des entreprises hostiles, ni conséquemment des armements dans la Poméranie suédoise. Plus tard le chargé d'affaires de Suède déclara que sa cour ne concevait aucun projet hostile, et que les mesures prises à Stralsund n'avaient pour but que de se tenir prêt contre une attaque injuste. Le roi lui fit cependant répondre qu'il ne souffrirait point d'armement dans la Poméranie suédoise, où le roi de Suède s'était empressé d'envoyer six mille hommes pour mettre Stralsund à l'abri d'un coup de main; il s'était aussi prêté avec zèle à la réunion dans le château de Calmar des princes français exilés; et ce fut de là que le prétendant publia sa protestation contre ce qu'il nommait l'usurpation de Bonaparte. Dans cette pièce, datée du 2 décembre, le comte de Lille disait : « Nous le ju- » rons, jamais nous ne transigerons sur l'héritage » de nos pères, jamais nous n'abandonnerons nos » droits. Français, nous prenons à témoin de ce » serment le Dieu de saint Louis, celui qui juge les » justices. » Elle fut répandue à un grand nombre

d'exemplaires en Allemagne, où l'on s'intéressait très-peu alors au prétendant. Il avait précédemment adressé de Varsovie, à toutes les cours européennes, une première protestation contre le titre d'empereur pris par Bonaparte, qui en fit de vives plaintes au gouvernement prussien, « comme d'une insulte » à ce qu'il nommait sa *légitimité*, » et qui demanda que cette protestation fût renvoyée à son auteur, ce qui n'eut pas lieu; mais la Prusse, l'Autriche et l'Espagne n'en accusèrent pas même la réception. Cependant il en pénétra quelques copies en France, et Napoléon crut nécessaire d'y répondre; l'auteur de l'*Argus* en fut chargé, et on lut dans la réfutation, qui était officiellement dictée : « Le comte de Lille frémirait en songeant aux maux » qu'entraînerait son rétablissement, en pensant à » la vie qu'il lui faudrait mener au milieu de tant » d'intérêts divers, aux victimes qu'il lui faudrait » immoler. Il n'avait, il y a quelques années, contre lui que la majorité des Français et leurs armées triomphantes; c'est bien plus aujourd'hui : » la religion a consacré les résultats de la révolution; les champions les plus distingués de l'ancien régime ont reconnu le nouvel ordre de choses. Pour le renverser, que d'ennemis ne faudrait-» il pas vaincre? que de vengeances n'y aurait-il » pas à exercer? Osons le dire; si la voix des ancêtres du comte de Lille pouvait se faire entendre, » elle lui crierait de renoncer à un trône sur lequel » il ne peut remonter qu'à travers des flots de sang, » qu'en foulant aux pieds des monceaux de cadavres. » Cette déclamation, dont nous ne donnons ici qu'un léger fragment, eut lieu bien après l'époque où le roi de Suède reçut les princes exilés et où les menaces qui lui furent faites par la France et la Prusse hâtèrent le succès du négociateur anglais près d'un prince qui consultait beaucoup plus l'élan de ses passions que la nature de sa puissance, et bien moins l'état présent du duc de Poméranie que le souvenir du haut rang auquel son pays avait été jadis élevé par le génie de celui qui, jusqu'à la journée de Lutzen (1), s'était montré l'heureux et héroïque protecteur de l'Allemagne. Il n'hésita donc pas à signer le 3 décembre, avec l'Angleterre, un traité par lequel il lui était accordé un subside de soixante mille livres sterling (un million quatre cent quarante mille francs), à l'effet de pourvoir à la défense de Stralsund contre toute attaque de la part des Français, et la même convention ouvrait la Poméranie suédoise à l'armée hanovrienne qui, s'échappant secrètement et en détail de l'électorat où elle avait été dissoute et désarmée, brûlait de reconquérir son pays. Le cinquième article de ce traité secret assurait un libre débouché et une entière protection dans les États allemands du roi de Suède au commerce britannique que les Français avaient interrompu par la fermeture des bouches de l'Ems, du Weser et de l'Elbe. Cette dernière stipulation ne pouvait avoir un prompt effet, les ports de la Baltique étant alors obstrués par les glaces. La convention eût donc dû demeurer longtemps secrète; mais est-il un cabinet fermé à l'intrigue et à l'or? Napoléon en eut bientôt connaissance et le ministre La Forest s'en plaignit hautement à Berlin. Le roi craignit que l'attitude hostile prise par le monarque suédois ne donnât aux Français un prétexte plausible pour violer sa neutralité, si longtemps et si péniblement maintenue, et pour venir porter si près de ses États le théâtre et les ravages de la guerre. Se verrait-il donc exposé à perdre ainsi les fruits de tant de précautions prises et de tant de sacrifices faits pour maintenir la paix dans son royaume et chez ses voisins, pour préserver eux et lui des maux qui le menaçaient alors, et pour diminuer les charges qui pesaient sur le Hanovre, au moyen de la promesse qu'il avait faite d'empêcher, durant tout le cours de la guerre, qu'il ne fût exercé aucun acte hostile du côté du Nord, ni contre les troupes françaises stationnées dans l'électorat? Ces troupes françaises n'étant pas à plus de quatre-vingt milles de sa résidence, devait-il, sans accord avec les puissances, s'unir à un jeune prince dénué de forces pour le seconder, ou laisser les Français franchir la ligne de neutralité pour planter leurs aigles sur les murs de Stralsund? Dans cette perplexité il résolut d'empêcher à tout prix les armements préparés dans la Poméranie suédoise et de préserver ainsi l'Allemagne septentrionale de l'invasion des troupes ennemies, en se montrant scrupuleux observateur du pacte conclu avec la France. Les membres mêmes de son conseil qui étaient le plus opposés à Napoléon sentirent la nécessité d'en agir ainsi, et le 24 décembre le baron de Hardenberg adressa à l'envoyé suédois une note dans laquelle, après avoir rappelé les explications précédemment données, il lui disait : « La résolution de Sa Majesté est de ne consentir, sous aucun prétexte, à » ce que la Poméranie suédoise, enclavée et comprise dans les États auxquels Sa Majesté a assuré » par des conventions récentes le bienfait de la » neutralité, devienne l'occasion ou le théâtre de la » guerre; et si la Suède persistait dans ses dispositions hostiles contre la France, le roi de Prusse » se verrait forcé de prendre à l'égard de la Poméranie un parti décisif, afin d'empêcher que cette » démarche du monarque suédois ne trouble le re-

(1) Le 18 novembre 1633.

Digitized by Google

» pos et la sécurité de l'Allemagne septentrionale. »

Par cette déclaration Frédéric-Guillaume espérait calmer l'effervescence d'un prince incapable de lutter seul contre un puissant ennemi, et se délivrer des importunités de l'envoyé de France, qui l'invitait sans cesse à s'unir à Napoléon dans une guerre qu'il ne voulait faire ni pour ni contre un allié dont il se défiait. Certes, il n'eût point accordé à une juste défiance ce que d'un autre côté il refusait à une tendre et sincère amitié. En effet, l'office prussien ayant été communiqué par la cour de Suède à l'empereur Alexandre, celui-ci fit à cet égard des représentations au roi de Prusse, et laissa percer dans des communications verbales quelques intentions hostiles et le désir d'un accord parfait sur ce sujet avec le cabinet de Berlin. La cour de Russie prétendait que c'était attenter aux droits de souveraineté que de demander des éclaircissements sur les alliances qu'un prince indépendant avait eu le droit de contracter. Rien cependant n'était encore positivement arrêté entre les deux cabinets de Saint-James et de Saint-Pétersbourg; lord Gower, et son premier secrétaire d'ambassade Stuart, homme des plus habiles, cherchaient bien à conclure un traité de subsides, mais ils éprouvaient de grandes difficultés près des ministres du tzar, avec lesquels il fallait employer tous les genres de séduction et faire valoir les motifs de crainte les plus pressants; ceux d'honneur et de loyauté eussent bien mieux réussi avec le jeune et noble souverain, que de son côté le comte de Stadion sollicitait en qualité de protecteur du corps germanique et d'ancien allié de l'Autriche. Nous exposerons plus tard les effets de cette double négociation; passons maintenant à la réponse que le roi de Suède fit officiellement à la note prussienne; en voici la substance: « Le chargé d'affaires de Sa » Majesté Suédoise vient de recevoir des instructions » qui se rapportent à l'office du 24 décembre. Son » Excellence monsieur le ministre du cabinet voudra » bien se rappeler qu'à sa réception le roi fit déclarer que, l'affaire intéressant la Suède et la Russie, » il se concerterait avec Sa Majesté Impériale. Il n'a » pas été trompé dans ses vues sur les sentiments » de ce monarque. Le système du roi, celui de ses » alliances, les engagements qui peuvent en résulter, ne doivent jamais devenir matière à discussion. » Sa Majesté Prussienne ayant elle-même annoncé » la maxime de respecter ce droit incontestable des » souverains, elle ne saurait aussi que la reconnaître de fait, et dès lors elle pensera qu'aucune » mesure du roi n'ayant jamais pu faire soupçonner sa direction contraire aux intérêts de la » Prusse, le droit d'exiger des éclaircissements » tombe de soi-même. Le roi ne peut se persuader » que Sa Majesté Prussienne cherche par l'influence » de son système de neutralité à modifier la politique générale de la Suède; influence d'autant » plus inadmissible que ce système, dont le roi ne » se permet aucun jugement relatif aux États de » Sa Majesté Prussienne ou aux États voisins qui » l'ont reconnu, ne saurait étendre ses effets jusqu'à entraver les dispositions d'un monarque qui » comme tel n'admet la suprématie de personne, » et qui, comme membre du corps germanique, » n'admet que celle de l'empereur des Romains. Le » roi n'a donc d'autre explication à donner, sinon » qu'il restera invariablement attaché à ses principes. Sa Majesté aime à croire que Sa Majesté » Prussienne ne se prévaudra pas de *quelques observations erronées* pour tenter un envahissement injuste; elle en est doublement persuadée » en faisant la réflexion que ces *assertions, d'après* » *l'aveu même du cabinet prussien*, viennent de » la part d'un gouvernement dont l'Europe connaît » les *dispositions hostiles* contre la personne de » Sa Majesté. Mais si, malgré cette conviction, » une attaque réelle était dirigée contre la Poméranie, elle déclare qu'elle se défendra et ne *manquera pas d'alliés* pour soutenir la justice de sa » cause. » Cette réponse inquiéta d'autant plus le cabinet de Berlin qu'il n'était pas présumable qu'un prince aussi faible que le roi de Suède se jetât étourdiment dans les périls d'une guerre nouvelle sans être soutenu par l'espoir d'une coalition qui devait précipiter l'Europe dans une lutte dont l'issue était incertaine, et la Prusse dans une situation plus critique encore que celle dont elle s'était péniblement tirée. Quant à l'empereur des Français, il semblait ne redouter aucune des puissances qu'il avait déjà mécontentées par tant d'actes violateurs de la foi publique, et dans son discours à l'ouverture de la session du corps législatif (1), il disait: « Si le trône est cher à mes yeux, c'est qu'il peut » seul conserver l'existence et la gloire de la France; » soldat, premier consul, je n'ai eu qu'une pensée, » le bonheur du peuple français. Je suis satisfait » de l'état prospère de nos finances, les dépenses » sont couvertes par les revenus, et quelles que » soient celles qu'*exige la guerre*, je ne demanderai à mon peuple *aucun nouveau sacrifice*. » Il m'eût été doux de voir régner la paix; mais les » principes de nos ennemis, et la conduite récente » de l'un d'eux à l'égard de l'Espagne, ne démontrent que trop la difficulté de parvenir à cette » paix désirée. Je n'ai point l'ambition d'augmen-

(1) Le 27 décembre 1804.

Digitized by Google

» ter mon influence; mais je ne veux rien perdre » de celle que j'ai acquise. » Et il faisait dire par le comte de Champagny, récemment revenu de sa mission de Vienne, dans l'exposé de la situation de l'empire qu'il présentait en qualité de ministre de l'intérieur (1) : « Une trame ourdie par un gouver- » nement implacable allait replonger la France » dans l'abîme des guerres civiles et de l'anarchie. » On avait éprouvé que le pouvoir partagé était » sans force, qu'il n'y avait de salut que dans le pou- » voir héréditaire. Le premier consul résolut d'ac- » cepter le fardeau que lui imposait la nécessité. » Le peuple a manifesté sa volonté libre et indépen- » dante. Napoléon est au plus juste titre empe- » reur des Français. Quel sujet d'admiration pour » l'univers! Napoléon prosterné au pied des autels, » le souverain pontife implorant sur la France et » sur lui les bénédictions célestes! Napoléon pro- » nonçant le serment qui assure l'intégrité de l'em- » pire, le respect des lois, le bonheur de la nation! » Son serment sera à jamais la terreur des enne- » mis, et nos frontières ne craindront plus l'inva- » sion étrangère. L'Espagne reposait dans une » neutralité que la France avait *consentie* et que le » cabinet britannique avait *avouée*. Tout à coup ses » vaisseaux ont été attaqués et Sa Majesté Catholi- » que a pris le parti que commandaient la dignité » de son trône, la foi trahie et l'honneur d'une » nation généreuse. L'Autriche consacre à la pros- » périté de ses provinces le repos que lui conseil- » lent les intérêts de ses sujets; la république ita- » lienne, gouvernée par les mêmes principes que » la France, demande *comme elle* une organi- » sation définitive. L'empereur répondra à sa con- » fiance et assurera ses destinées. Le roi de Prusse » dans toutes les occasions s'est montré l'ami de la » France et l'empereur a saisi toutes celles de con- » solider cette heureuse harmonie. Les électeurs » entretiennent les rapports d'amitié qui les unis- » sent à la France; le Danemarck suit les principes » d'une politique sage; l'esprit de la grande Cathe- » rine veillera sur les conseils d'Alexandre; il se » souviendra que l'amitié de la France est pour lui » un contre-poids dans la balance de l'Europe; » que, placé loin d'elle; il ne peut ni l'atteindre ni » troubler son repos. Quels que soient les mouve- » ments de l'Angleterre, les destinées de la France » sont fixées, elle ne saura ni mériter des ennemis » ni les craindre. L'Angleterre sera convaincue que » ses efforts sont impuissants pour agiter le conti- » nent; que jamais la France n'acceptera d'autres » conditions que celles d'Amiens, et ne consentira » aussi jamais à lui laisser le droit de rompre à » plaisir ses traités. »

(1) Le 31 décembre.

Ces discours, que les événements ultérieurs rendent si curieux, et où, sur ce qui a trait à l'Italie, la France et l'Europe, le mensonge est aussi impudent que palpable, ne pouvaient résulter d'une ignorance profonde sur les intérêts et les intentions des grandes puissances; ils n'étaient donc qu'une faute politique des plus grossières, car ils avertissaient implicitement qu'en cas de dépenses *exigées par la guerre* on recourrait aux recettes extérieures qui avaient déjà produit sept cent vingt-six millions; ce qui était aussi effrayant pour les amis que pour les ennemis de la France. On y annonçait clairement aussi le sort de la république italienne; on s'engageait à ne point transiger sur les clauses du traité d'Amiens, déclaration solennelle qu'il eût été sage et politique d'éviter; enfin l'on injuriait l'Angleterre au moment où l'on paraissait tenter de se rapprocher d'elle. En effet, le lendemain même du jour où le rapport de Champagny avait été présenté aux chambres, Napoléon écrivait au roi d'Angleterre : « Monsieur mon frère, appelé au trône de France » par les suffrages du peuple, mon premier senti- » ment est un vœu de paix. Je n'attache pas de dés- » honneur à faire le premier pas. J'ai assez prouvé » au monde que je ne redoute aucune des chances » de la guerre. La paix est le vœu de mon cœur, » mais la guerre n'a jamais été contraire à ma » gloire. Je conjure Votre Majesté de ne pas se » refuser à donner elle-même la paix au monde. » Elle a plus gagné depuis dix ans, en territoire, » que l'Europe n'a d'étendue. Que peut-elle es- » pérer de la guerre? coaliser quelques puissances » du continent? le continent restera tranquille; » renouveler des troubles intérieurs? les temps » ne sont plus les mêmes. Si Votre Majesté veut » y songer, elle verra que la guerre est sans » but. J'ai rempli un devoir saint et précieux à » mon cœur; que Votre Majesté croie à la sin- » cérité des sentiments que je viens de lui ex- » primer et à mon désir de lui en donner la » preuve. »

C'est par cette homélie en faveur de la paix, quand plus que jamais il venait de la rendre impossible, que Napoléon débutait au commencement d'une année qui allait devenir plus mémorable encore que celles dont elle avait été précédée. Nous aurons, dans le chapitre suivant, à retracer les grands et féconds événements dont elle fut remplie et qui rivèrent encore les pesantes chaînes dont l'Europe était déjà chargée; événements qui firent plus que jamais fermenter les esprits dans le cabinet prussien, où dominait une opinion politique

devenue tout antifrançaise, mais où le désir de la paix luttait encore contre le besoin de la guerre. Pour se faire une idée juste de la cruelle perplexité dans laquelle ce cabinet était alors, il faut se représenter la monarchie prussienne telle qu'elle est réellement, c'est-à-dire composée de provinces éparses, amalgame de populations séparées de langues, de religion, d'habitudes et d'intérêts, sous un climat âpre, sur un sol ingrat, et ne devant la prospérité dont elle jouissait qu'à un gouvernement économe et sage, à qui la paix seule pouvait donner des moyens de rendre ces populations heureuses; placée d'ailleurs entre trois immenses colosses de puissance militaire et territoriale. Elle possédait à la vérité une armée belle, nombreuse, bien disciplinée, facilement recrutée chez un peuple ivre des souvenirs de son ancienne gloire; mais qu'aurait-elle à gagner par la guerre et que n'aurait-elle pas à craindre en la renouvelant? Les plus illustres de ses généraux étaient vieux; ils avaient perdu cette activité, si nécessaire surtout devant un ennemi jeune, actif, entreprenant, plein de génie. Sa capitale, sise à huit lieues de ses frontières, tombait aux premiers désastres, avec toutes ses richesses militaires, avec toutes les ressources et les espérances de plusieurs campagnes. Ces dangers étaient si palpables que ceux qui eussent le plus désiré une lutte libératrice redoutaient de la conseiller et voulaient au moins être assurés, de la part des alliés, d'une coopération franche, vigoureuse et durable; coopération à l'aide de laquelle on aurait pu se flatter de brillants succès et d'avantages propres à donner à la monarchie une consistance qu'elle n'avait pas encore pu acquérir, et qui assurerait à jamais son indépendance; car le roi, qui avait jugé Napoléon, le redoutait; il ne voulait ni ne devait jouer son existence contre un surcroît de fortune en faveur d'États plus puissants que le sien. Le baron de Stein, à qui le commerce et la banque étaient récemment confiés, administrateur instruit, laborieux, ardent, au-dessus des considérations qui arrêtent les hommes timides, penchait fortement vers une prompte union avec les grandes puissances; Hardenberg, qui professait pour le caractère de l'empereur Alexandre une profonde estime, croyait à l'utilité d'une intime alliance avec lui, et travaillait de tout son pouvoir à la former. Mais une grande partie du cabinet ne parlait de Napoléon qu'avec enthousiasme et désirait avec lui ce qu'elle nommait *une sage intelligence*. Tel était l'état des choses à Berlin, au moment où la coalition de 1805 se tramait dans le sein du plus profond secret, mais selon des vues trop communes, trop étroites, trop aveugles pour qu'on dût croire à son triomphe, à moins que la Prusse n'y coopérât avec toutes ses forces.

1805.

Discours du roi d'Angleterre. — Réponse à la lettre de Napoléon. — Consulta italienne. — Couronnement à Milan. — Le prince Eugène. — Son caractère. — Son administration. — Mécontentement. — Prina. — Crispino. — Négociations à Londres. — Traité de la Russie avec la Suède. — Opinion de Gustave-Adolphe. — Communication du 19 janvier. — Projet de Pitt. — Demande de fonds secrets. — Vinzingerode à Berlin. — Jacobi à Londres. — Reztow à Pétersbourg. — Traité du 11 avril. — Articles patents, secrets et additionnels. — Subsides. — Principes politiques des alliés. — Conférence à Vienne. — Plan de guerre. — Temporisation de l'Autriche. — Les deux armées russes. — Une troisième pour Naples. — Mission de Novosiltzoff. — Lettre du baron de Hardenberg. — Envoi de passe-ports. — Note de La Forest. — Départ de Novosiltzoff. — Note au baron de Hardenberg. — Réponse et récrimination de Napoléon. — L'Autriche adhère au traité du 11 avril. — Note de la Russie. — Nomination des généraux en chef. — Note de Backer à la diète. — Traité secret de la Bavière avec la France. — Altercation de la France et de la Prusse. — De la Prusse et de la Russie. — Frédéric-Guillaume arme contre celle-ci. — Violation du territoire prussien. — Négociations entre l'Autriche et la Bavière. — Duplicité de l'électeur. — Note de Hardenberg. — Traité de Postdam. — Mission de Haugwitz. — Les électeurs de Bade et de Wurtemberg traitent avec Napoléon. — Capitulation d'Ulm. — Note sur Mack. — Villeneuve battu par Calder. — Défaite de Trafalgar. — Retraite de Kutuzow. — Surprise du pont du Danube. — Affaire d'Hollabrunn. — Réunion des deux armées russes — Bataille de Caldiero. — Mort du capitaine Wright. — Le prince Louis de Prusse. — Fausses nouvelles — Lettres de Napoléon à Alexandre, et réponse. — Entrevue avec le prince Dolgorouki. — Les alliés manquent de vivres. — Affaire de Wischau. — Bataille d'Austerlitz. — Armistice. — Retraite des Russes. — Mémoire justificatif de l'Autriche. — Observations sur le mémoire. — Vues ultérieures de Napoléon.

Le roi d'Angleterre, en ouvrant pour la quarante-cinquième fois, le 15 janvier 1805, la session annuelle du parlement britannique (dit parlement impérial depuis la réunion de celui de l'Irlande),

Digitized by Google

s'exprima ainsi : « Les préparatifs de l'ennemi pour » envahir ce royaume ont continué avec une acti- » vité soutenue, mais il n'a fait aucune tentative » pour mettre à exécution ses menaces réitérées. » L'intrépidité et l'habileté de ma marine, l'état » respectable de mes armées et de ma milice suffi- » raient pour empêcher une entreprise aussi témé- » raire. La conduite de la cour d'Espagne m'a forcé » à prendre des mesures promptes pour prévenir » ses hostilités. J'ai évité aussi longtemps que pos- » sible une rupture, mais ne pouvant obtenir une » explication satisfaisante, mon ministre a quitté » Madrid, et l'Espagne a déclaré la guerre à l'An- » gleterre. La conduite du gouvernement français » sur le continent n'a été qu'une suite de violences, » et a montré un mépris outrageant pour les droits » des États, les priviléges des ministres, les prin- » cipes établis par la loi des nations ; j'ai reçu de » lui cependant une communication qui contient » des intentions pacifiques ; j'ai exprimé le même » désir de la paix, mais n'ai pas cru devoir entrer » en explication avant de m'être concerté avec mes » alliés, les puissances du continent, envers les- » quelles je suis lié par des *engagements confiden- » tiels*, et surtout avec l'empereur de Russie, qui » m'a donné les plus grandes preuves des sages et » nobles sentiments dont il est animé, ainsi que du » vif intérêt qu'il prend à la sûreté et à l'indépen- » dance de l'Europe. » Cette dernière phrase, rela- tive au traité secret signé avec le roi de Suède et aux négociations qui avaient lieu entre les deux cabinets de Saint-James et de Saint-Pétersbourg, était la copie de celle qui se trouvait dans la lettre adressée la veille par lord Mulgrave à M. de Talley- rand qui, dans la séance du sénat du 4 février, traitait cette réponse de déclamation *vague* et ridi- cule de la part d'un gouvernement qui avait eu, disait-il, le *tort de l'agression*. Du moins conser- vait-il dans son discours quelque respect pour les convenances ; mais Regnaud de Saint-Jean-d'Angely, gardant au conseil d'État beaucoup moins de me- sure, poussa l'indécence jusqu'à injurier un minis- tre russe, et dans l'autre chambre M. de Ségur n'eut pas honte de mentir lâchement à sa concience en parant de serviles erreurs des charmes d'une dic- tion académique. Tout cela n'était que du charla- tanisme, que la sottise, qui s'en repaît, appelle et justifie ; car, dans la vérité, la démarche de Napo- léon n'était qu'une pasquinade ; c'était sa lettre qui était vague, sans objet apparent, sans but utile. Quand on désire la paix on en pose les bases et sur- tout on ne la rend pas préalablement impossible par de solennelles déclarations. Mais il voulait ob- tenir par ruse une reconnaissance indirecte de son titre impérial et s'en faire une arme contre ceux qui hésiteraient à le lui accorder. Il désirait si peu la paix avec l'Angleterre que, dès le 18 mars, il annonça hautement au sénat la résolution, déjà indiquée dans son discours du 27 décembre, de placer sur sa tête une nouvelle couronne, quoique cet accroissement de domination, fût non-seulement un surcroît d'obstacles à une pacification, mais dût lui faire un ennemi nouveau dans la personne de l'empereur Alexandre légalement protecteur de l'Italie, et par le traité du 11 octobre 1801 et par sa garantie du traité de Lunéville. Cette intronisation nouvelle allait d'ailleurs être pour l'Europe un sujet d'effroi, en lui présageant l'envahissement ultérieur du reste de la Péninsule ; car c'était le titre de roi d'Italie que Napoléon allait prendre *d'après le vœu manifesté par la république ita- lienne*. Ce vœu prétendu, mais nullement volon- taire, fruit de l'intrigue, de la séduction ou de la crainte, était le résultat d'une *Consulta* appelée par lui à Paris, et qui, sous ses yeux et sous sa dictée, par une délibération entamée pour la forme le 5 mars et rédigée le 17 en statut constitutionnel, suppliait l'empereur des Français d'accepter la couronne, héréditairement transmissible de mâle en mâle dans sa descendance directe, naturelle ou adoptive ; bien entendu néanmoins que l'adoption ne pût avoir lieu qu'en faveur d'un citoyen français ou italien ; que cette couronne ne fût réunie à celle de France que sur sa tête seulement ; mais qu'il eût de son vivant la faculté de nommer son successeur. Ce que la consulta demandait surtout, au nom des promesses antérieurement faites et solennellement proclamées, c'était que Napoléon vînt se faire cou- ronner à Milan, qu'il fixât la nature du gouverne- ment italien, et garantît à l'État sa religion, l'inté- grité de son territoire, la liberté civile et politique, l'irrévocabilité des ventes de biens nationaux, le libre vote de l'impôt, l'admission des seuls natio- naux aux emplois. De tous ces vœux il n'y eut de sa- tisfait que celui du couronnement ; quant aux autres ils devaient être soumis au temps, à l'expérience, mais surtout aux propres intérêts du maître qui, par un décret du 22 mars, fixa au 23 mai le jour de son intronisation. Mais exerçant le pouvoir royal, non encore défini, avant même qu'il fût consacré, il fonda, le 29 mars, quatre commanderies de trente-six mille francs de rente pour être données aux quatre grands officiers de la couronne ; déter- mina la forme et la nature du serment que devaient lui prêter les fonctionnaires publics, militaires et civils ; fit le 8 mai son entrée à Milan et fut sacré le 26. Il prit lui-même sur l'autel la couronne de fer, retirée après tant de siècles du trésor de Monza,

en disant : ***Dieu me la donne, gare à qui la touche.*** Napoléon régla ensuite, dans une session qui se prolongea jusqu'au 7 juin, ce qui avait trait aux biens du domaine royal, à la représentation monarchique dans la personne d'un vice-roi, à la composition et aux attributions des différents corps de l'État, enfin à l'ordre de la Couronne de fer qu'il créa à l'instar de la Légion d'honneur ; il admit le prince Eugène Beauharnais au serment en qualité de vice-roi d'Italie, et finit par exposer l'ensemble de ses travaux et la nature de ses intentions ultérieures dans un long discours, où, à travers de saines maximes, perçait la volonté ferme de rendre le gouvernement arbitraire, quoiqu'il conservât encore des formes républicaines, genre de ruse toujours propre à abuser les peuples qui prennent si facilement les mots pour les choses. Quelques hommes éclairés, et l'Italie en fourmille, ne se laissèrent cependant pas prendre au piége qu'on leur tendait. L'Italien est souple, parce qu'il fut longtemps soumis à des maîtres qui l'opprimèrent ; mais, souvent trompé, il eut sans cesse besoin d'une dissimulation qui le reploie sur lui-même et le rend plus difficile que tout autre à être leurré par de vaines promesses. Ce qu'il remarqua dans le discours de Napoléon, ce fut le danger d'être jeté dans une nouvelle lutte contre l'Europe, car il ne croyait pas, comme on le lui disait en injuriant l'Angleterre, que dans cette guerre *cette puissance eût tout à perdre et rien à gagner;* qu'elle y demeurât constamment isolée, et la promesse de ne pas imposer au peuple de *nouvelles charges* n'obtint point, après tout ce qui s'était déjà passé, une entière confiance sur ces peuples naturellement défiants. Mais ce qui choqua principalement les oreilles italiennes, ce fut l'emploi fréquent du *moi,* la nomination d'un vice-roi français, la nomination, au mépris du vœu général, d'un grand nombre d'employés de cette nation qui depuis si longtemps opprimait le pays. Le plus mécontent de tous était Melzi qui, quatre ans vice-président, avec autant de sagesse que de succès, était généralement désiré pour vice-roi d'un État qu'il contribua si puissamment à faire passer de l'ordre républicain à la monarchie, au grand étonnement de l'Europe, au déplaisir vif et marqué de l'Autriche, aux hypocrites applaudissements de Lucchesini. Ce dernier, dans des vues que ne partageait pas son gouvernement, et que Bonaparte, plus fin que lui, pénétrait et ne voulait point satisfaire, exaltait et encourageait l'ambition du nouvel empereur, au sein des fêtes brillantes qui eurent lieu alors et auxquelles avaient accouru comme à Paris plusieurs princes et les ministres de diverses cours.

Le caractère du *prince Eugène*, que cette qualification seule déconsidérait, par une comparaison défavorable avec un des plus illustres héros de l'histoire moderne, était cependant de nature à donner aux nouveaux sujets de Bonaparte quelques espérances de modération et de félicité. Plein de qualités essentielles, voulant le bien et plus fatigué qu'enivré de sa grandeur, il eût gouverné en bon prince s'il en eût eu les talents et le pouvoir ; mais trop jeune encore, dénué d'expérience et entièrement soumis à une autorité supérieure qui voulait que tout pliât sous ses caprices, il eut pour régulateur de sa conduite un homme qui, quoiqu'il possédât beaucoup d'esprit et des intentions pures, avait le malheur de ne connaître que la France révolutionnaire et de vouloir tout régler sur elle. M. Méjan ne se doutait point de ce qu'étaient l'Italie et les Italiens, et méprisait tout ce qu'il ne connaissait pas ou ce qui était nouveau pour lui. Il ne s'entoura que de Français, pour la plupart très-mal choisis et aussi ignorants que lui sur les opinions, les intérêts, les habitudes du pays dont les destinées reposaient en leurs mains. M. Méjan n'avait, il est vrai, qu'un titre modeste, mais c'était lui qui dirigeait tout, sous le nom du prince qui lui-même n'était que l'agent aveugle et dévoué de l'empereur des Français. Les ministres de la république, rompus aux affaires et qui les avaient conduites avez zèle, talent et succès, avaient à la vérité été conservés dans leurs emplois, à l'exception de celui de la justice Spanocchi, qui fut remplacé par Luosi, homme très-distingué, dont la nomination obtint un assentiment général; mais le professeur Aldini, placé près de Napoléon, devint le canal par lequel étaient transmis les ordres du maître à un gouvernement sur qui l'on exerçait ainsi l'empire le plus absolu. Des directeurs généraux accrurent encore le nombre des fonctionnaires publics d'un luxe d'employés, plus à charge qu'utiles au pays où l'on voulait favoriser les hommes pour enchaîner toutes les ambitions; et tout en Italie fut modelé sur ce que la France était devenue. Tout aussi y fut soumis à la même despotique autorité; en effet, si le vice-roi avait la présidence du conseil d'État, le commandement des gardes nationales et des troupes italiennes, c'était Napoléon qui convoquait et ajournait le corps législatif, qui ordonnait les travaux publics, qui nommait à tous les emplois civils et militaires; qui faisait tout en un mot, et croyait que tout acte ou disposition exécutable en France l'était également dans son nouveau royaume. Le vice-roi et son mentor ne faisaient qu'y ordonner ce qu'il avait prescrit ; aussi certain décret arrivé de Paris relativement à l'enregistrement, ayant été soumis, selon

Digitized by Google

les règles constitutionnelles, au corps législatif, et celui-ci ne sentant pas qu'il n'avait à délibérer que pour la forme, on demanda des modifications que le vice-roi transmit au gouvernement impérial. Elles mirent en fureur Napoléon, qui écrivit au prince Eugène : « Comment avez-vous pu écouter » les remontrances d'une assemblée de *polissons?* » L'ordre fut donné d'exécuter sur-le-champ le décret; les séances du corps législatif, qui se croyait quelque chose, furent ajournées et de vifs reproches furent adressés à Méjan, qui cessa dès lors d'opposer aux volontés du suprême dominateur ce qu'il eût pu croire dans les intérêts du pays.

La correspondance de Napoléon avec les fonctionnaire publics italiens était impérieuse, acerbe, d'un maître qui voulait être obéi sans réflexion (1). Tout devint donc oppression d'un côté, servilité de l'autre; tout fut dirigé vers l'esprit militaire, administration et éducation; la conscription fut établie. En ruinant l'influence du clergé dans l'établissement de nouvelles écoles, l'instruction fut principalement dirigée vers les sciences exactes qui dessèchent l'âme, et sont les chaînes de l'esprit, au détriment des sciences morales qui étendent celui-ci et élèvent celle-là. On exerça au maniement des armes les élèves des universités ; les églises furent négligées et des casernes s'élevèrent. Au lieu d'employer le puissant et pur mobile de l'honneur et l'attrait des honneurs pour attacher les grandes familles à sa personne, Napoléon n'eut recours qu'à la contrainte, et, par son décret du 26 juin, en créant des vélites royaux et des gardes d'honneur, il obligea les jeunes gens les plus distingués à y servir, en leur interdisant la faculté de se faire remplacer, faculté que le système de la conscription accordait à ceux qui y étaient soumis. Aussi aliénait-il déjà l'opinion de ceux qu'il aurait pu séduire avec d'autant plus de facilité que la haine des Italiens pour les Allemands est dans ce pays une espèce de religion. Mais ce qui choqua toutes les classes de la population, parce que cela froissait tous les intérêts, ce fut l'adoption du code français; mesure doublement absurde, car, outre que cela bouleversait sans nécessité toute la jurisprudence italienne, devait-on démocratiser la propriété au moment où l'on monarchisait le pouvoir qui s'appuie sur elle? Des modifications essentielles étaient nécessaires à l'adoption de ce code, en raison des mœurs, des habitudes et de mille intérêts privés. De savants légistes, réunis sous la présidence du ministre Luosi, exécutèrent et présentèrent à cet égard, un travail important et sage qui fut rejeté, avec ordre positif de traduire littéralement le code Napoléon, de l'adopter et de l'exécuter, ce qui cependant devint totalement impossible, car une foule de dispositions y supposaient des coutumes non existantes; et il s'y trouvait nombre de lacunes que des usages reçus eussent rendu indispensable de remplir; ce qui faisait de cette législation exotique un chaos informe, un labyrinthe inextricable, le désespoir des légistes, des magistrats et des particuliers également étonnés et irrités d'un aussi stupide entêtement. Ce qui y choquait principalement tous les sentiments et toutes les idées, dans les classes inférieures surtout, c'était l'introduction du divorce que la religion catholique proscrit et qu'à son défaut eût flétri l'opinion. Tout était donc irritation, parce que tout avait été complète et prompte déception. Quant à celle-ci, elle n'eut bientôt plus de bornes tant au dedans qu'au dehors de l'État. Napoléon proclamait les droits de la reine d'Étrurie et il allait s'emparer de ses États; l'intégrité de la république Ligurienne et il la réunissait à son empire; tout en proclamant la certitude d'une paix solide, il levait six mille conscrits dans le royaume et le chargeait d'un impôt de guerre de six millions; il parlait d'économie et levait une subvention de quinze millions; enfin un État qui ne comptait pas plus de quatre millions d'âmes, et qui jusqu'à lui avait été le moins imposé de l'Europe, était obligé de lui payer soixante-seize millions sept cent cinquante-trois mille huit cent cinquante-cinq francs; plus vingt-cinq millions pour l'entretien, en Italie, d'une armée française.

Prina, souple instrument de ses exigences, torturait son génie à trouver des moyens de pressurer un pays auquel on avait solennellement promis tant de prospérité, et il acquérait la faveur de son insatiable maître au prix de la haine générale, ce qui devait plus tard le faire tomber sous les coups d'une populace furieuse et déchaînée. Les projets de ce ministre, qui fut pour l'Italie ce que le trop célèbre abbé Terray avait été jadis pour la France, n'étaient soumis à aucun genre de contrôle ; Napoléon voulait, il fallait obéir. Cependant toutes les ressources de son habileté tortionnaire se trouvaient épuisées avant qu'on renonçât à y recourir pour de nouvelles exactions ; les améliorations imaginaires, pompeusement commandées afin de couvrir tant d'oppression réelle et publiées dans les gazettes comme une preuve des soins paternels du monarque français, étaient pour la plupart ou suspendues ou abandonnées, d'autant que de leur côté les généraux français employaient tous les moyens en leur pouvoir d'épuiser le pays pour accroître

(1) Voyez la pièce justificative L.

Digitized by Google

leur propre fortune. Le mécontentement fermentait en silence dans tous les cœurs, et voilà pourquoi nous nous sommes autant étendu sur ce qui avait trait au royaume d'Italie. On se rappelait les insurrections de 1799; on comptait sur un soulèvement; on voyait dans les actes du gouvernement français ce qui devait contribuer à l'opérer; et si l'on eût mis plus d'activité, d'ensemble et de vigueur dans la lutte qui se préparait, une juste vengeance eût rendu à l'Autriche des partisans que sa conduite précédente lui avaient aliénés. Déjà même la ville de Crispino, pressée du désir de lui devoir la délivrance des maux qui pesaient sur elle et qui devenaient chaque jour plus accablants, avait encouru la vengeance de Napoléon. Elle fut condamnée à être régie militairement par un colonel de gendarmerie, à payer une contribution double de celle ordinaire déjà trop pesante, à subir dans les jugements criminels la peine du bâton là où le code ne prescrivait que celle de la prison. En vain le vice-roi chercha-t-il à obtenir la grâce de cette malheuse cité; Napoléon lui répondit : « Mon fils, il » me faut du sang pour laver cette tache imprimée » à mes drapeaux; faites saisir quatre à cinq des » principaux habitants de Crispino; qu'ils soient » fusillés sur la place publique; après cette exécu» tion je pourrai pardonner aux autres la peine » qu'ils auront encourue. » L'horreur inspirée par un tel ordre et par son exécution fut telle que, si les quinze mille hommes débarqués à Naples par les Anglais et les Russes fussent rapidement venus joindre les Autrichiens, tout le pays rassuré par leur présence, organisé, armé et soldé par eux, se serait levé contre ses oppresseurs qui probablement n'auraient pu, ni se maintenir en Italie, ni seconder dans le Tyrol les opérations de leurs autres armées. Mais ces auxiliaires demeurèrent presque stationnaires, ne firent que compromettre le roi de Naples, sans lui être utiles, et la guerre déjà recommencée prit une marche tout autre que celle à laquelle on s'était attendu. Remontons donc ici vers les opérations diplomatiques qui l'amenèrent et les fautes militaires sans nombre dont elle fut accompagnée.

Nous avons déjà parlé du traité conclu le 3 décembre 1804 entre la Grande-Bretagne et la Suède; nous avons indiqué, à la suite du discours du roi d'Angleterre, les négociations déjà entamées avec la Russie; enfin nous avons parlé des altercations entre Frédéric-Guillaume et Gustave-Adolphe, auxquelles l'empereur Alexandre s'était mêlé avec une certaine aigreur. Ce prince qui avait à Londres un habile négociateur dans la personne de M. de Novosilzoff, et qui s'entendait déjà avec le cabinet de Saint-James sur les principaux points relatifs à une alliance offensive, conclut le 14 janvier avec la Suède un traité par lequel les deux puissances s'unirent contre la France. La Russie devait fournir un corps de douze mille hommes qui seraient placés sous le commandement du roi, et cette convention hostile n'était qu'un portion du vaste plan de guerre conçu alors par William Pitt, et discuté avec le ministère russe. Le but de ce plan était de maintenir l'équilibre de l'Europe, d'assurer l'indépendance de l'Allemagne et de mettre des bornes à l'ambitieuse influence du gouvernement français. Gustave-Adolphe avait en outre d'autres vues que l'empereur Alexandre ne partageait point encore; aussi, dans une note remise, le 16 mars 1805, au prince Czartoryński par le baron de Steding, ambassadeur de Suède à Saint-Péterbourg, remarque-t-on le paragraphe suivant : « Le roi persiste dans l'opinion » qu'il a souvent manifestée à Sa Majesté l'empe» reur, qu'une paix vraiment durable en Europe » n'est pas possible tant que le trône de France est » privé de ses vrais héritiers légitimes, et tant que » la révolution française, qui a causé tant de maux » au monde, est pour ainsi dire sanctionnée par le » triomphe de la sédition et de l'usurpation. La res» tauration du roi de France dans son royaume a tou» jours été envisagée par Sa Majesté, comme un objet » qui méritait que tous les monarques s'armassent en » sa faveur. C'est sur cette noble entreprise que le » roi fondait le premier espoir d'un heureux succès, » garanti par l'annonce solennelle d'une cause si » juste et par l'effet qu'une telle démarche devait » produire en France. Le roi est convaincu que » toute autre vue politique doit céder à ce but » principal, et que la France, cessant alors d'in» quiéter l'Europe, reprendrait la place qui lui ap» partient parmi les puissances, en rentrant sous » un gouvernement qui, fondé sur la justice et la » légitimité, observerait les mêmes principes dans » ses rapports extérieurs. » Cette doctrine, qui semblait extravagante alors aux mêmes puissances qui, dix ans plus tard, ont été contraintes à l'adopter, et qui, vainement prêchée à Vienne par le baron d'Armfelt, était suggérée à Gustave-Adolphe par cet intime et seul confident du feu roi, produisit un moment de froideur de la part d'Alexandre, non encore revenu de quelques idées purement théoriques; mais le monarque suédois n'en resserra pas moins les nœuds qui le liaient à la Grande-Bretagne, par deux traités conclus avec elle le 31 août et le 3 octobre 1805. L'objet de ces traités était la défense des places fortes du Nord contre toute entreprise ennemie, et le roi s'y engageait à joindre aux troupes russes, prêtes à débarquer dans la Promé-

Digitized by Google

ranie, un corps de douze mille hommes soldés par l'Angleterre. Ce fut à la suite de ces dernières conventions que Gustave-Adolphe publia, le 31 octobre, sa declaration de guerre contre la France.

Cependant une formidable coalition s'était déjà formée entre la Russie, l'Autriche et la Grande-Bretagne. Nous en avons développé plus haut les causes et les éléments; nous allons maintenant exposer sa naissance, sa marche et sa catastrophe, car c'est un des événements les plus remarquables de notre âge. L'objet en était à peu près le même que celui de la coalition de 1813 et 1814, et si l'issue de cette confédération fut différente à cette seconde époque, c'est qu'à la première le plan des alliés et leurs intentions réelles étaient moins fixes et moins salutaires qu'au moment où, éclairés par l'expérience et par des dangers pressants, ils se réunirent franchement contre un ennemi sur la foi duquel nul ne pouvait plus compter et dont l'ambition leur était enfin totalement dévoilée. Novosiltzoff, chargé à Londres de négociations dont la cour de Berlin cherchait vainement à pénétrer le mystère, avait reçu le 19 janvier, du cabinet britannique, une communication relative à la confédération des États européens contre la puissance gigantesque de Napoléon; ce projet, communiqué officiellement au cabinet russe et reçu favorablement par l'empereur Alexandre, avait un triple objet : c'était premièrement *de soustraire à la domination de la France les contrées qu'elle avait subjuguées depuis le commencement de la révolution, et de la réduire à ses anciennes limites.* Le ministère britannique sentait que, pour atteindre à ce but, il fallait s'assurer la coopération de l'Autriche et de la Prusse, et n'espérant pas entraîner cette dernière puissance dans un système contraire à celui qu'elle suivait avec une inébranlable constance, il doutait de pouvoir exécuter ce projet dans son entier; il eût donc été sage d'ajourner ses vues libératrices jusqu'à l'époque où le développement successif du système de Napoléon aurait décidé le cabinet de Berlin à s'unir aux alliés comme son seul moyen de salut; la précipitation du ministère anglais perdit tout. Le second objet était de faire à l'égard du territoire qu'on enlèverait à la France des arrangements qui, en assurant la tranquillité et le bonheur de ces contrées, pussent *servir de barrière contre des projets futurs d'agrandissement.* Ces pays étaient la Hollande, les Pays-Bas ci-devant autrichiens, la rive gauche du Rhin, les États du roi de Sardaigne, les légations, le royaume de Naples. Le ministère britannique divisait ces pays en deux classes, proposant de rétablir dans leurs anciens rapports ceux de la première, savoir, les Provinces-Unies, la Suisse, les États du roi de Sardaigne, la Toscane, Modène et le royaume de Naples. Quant aux autres il destinait un agrandissement important du côté de la Belgique à la Prusse, pour prix de son entrée dans la ligue; il en assurait un pareil à l'Autriche en Italie, et proposait de réunir au Piémont la totalité de la république ligurienne. Le troisième et dernier objet du concert entre les puissances devait être une garantie mutuelle de la sûreté des différents États, et l'introduction en Europe d'un système général et conservateur du droit des nations.

Rien pourtant n'était encore définitivement convenu, mais ce qui dut faire présager le renouvellement de la guerre à tout observateur judicieux, ce fut la demande que Pitt fit au parlement le 15 février d'une somme de cinq millions sterling (cent vingt millions de francs) pour seconder les efforts des États qui voudraient concourir à la sûreté et à la prompte pacification de l'Europe. En vain les ministres français cherchèrent-ils à prolonger dans l'opinion une sécurité qui commençait à s'altérer; des attaques autorisées contre la dignité des couronnes, ou contre l'honneur des différents peuples et celui des hommes qui les gouvernaient, devaient amener une sanglante catastrophe, en mécontentant, au moins parmi les nations étrangères à la France, ceux qui n'en étaient pas vivement irrités. Il était clair que Napoléon voulait non-seulement dominer l'Europe, mais insulter à sa soumission; car son arrogance croissait plus rapidement encore que sa puissance intérieure et extérieure. Il fallait donc s'unir pour briser son joug, ou le tenter du moins, pour n'y succomber que sans bassesse. Aussi, avant même l'arrivée des députés italiens appelés à Paris pour déposer aux pieds d'un maître la demande involontaire de replacer sur sa tête la couronne antique des rois lombards, les deux cabinets de Londres et de Saint-Pétersbourg étaient déjà d'accord sur presque tous les points; le concours de l'Autriche n'était pas douteux; mais celui de la Prusse paraissait aussi incertain que désirable. L'empereur Alexandre adressa donc à Frédéric-Guillaume, par son aide de camp Winzengerode, une lettre confidentielle en date du 29 janvier, par laquelle, toute tentative pour le faire entrer dans la coalition étant devenue impuissante, il se réduisait à lui proposer un accord secret par lequel il consentait que le monarque prussien maintînt dans les provinces septentrionales de l'Allemagne la neutralité déjà reconnue par l'empereur des Français, laissant au roi le droit d'être fidèle à cette neutralité aussi longtemps que Napoléon n'augmenterait pas la masse de ses troupes dans l'électorat de Hanovre. « Mais, di-

» sait-il, si les Français venaient à passer le Weser » avec des troupes en nombre supérieur, le roi de » Prusse sera tenu de s'y opposer les armes à la » main. » L'empereur Alexandre lui promettait dans ce cas un renfort de cinquante mille hommes, et si cette entreprise exigeait l'emploi de toutes les forces prussiennes, le tzar s'engageait à y concourir, conformément aux stipulations des anciennes alliances, et cela avec le plus grand développement militaire. Frédéric-Guillaume, qui s'était bercé de l'espoir d'une réconciliation de la France avec la Russie, et qui ne cessait d'en fatiguer l'empereur et ses ministres, se vit donc dans la triste alternative de n'avoir bientôt plus qu'à opter, entre ses deux puissants voisins, sur le choix d'un ennemi; car Alexandre lui déclara que son prétexte de maintenir la neutralité chez ses voisins n'empêcherait point les troupes russes d'opérer une descente en Poméranie, et que des pactes de garantie réciproque les appelaient à la défense de cette province. Winzengerode, fidèle à ses instructions, employa tour à tour la séduction et la menace; mais le roi, qui voyait que l'effet de celle-ci serait au moins retardé par la fermeture des ports en raison des glaces de l'hiver, et qu'une telle circonstance lui donnerait le temps de négocier, chargea le baron de Jacobi, son ministre à Londres, de chercher à renouer des négociations entre la France et le cabinet de Saint-James. Le ministère anglais s'y refusa, car il était déjà assuré de l'adhésion d'une des grandes puissances continentales, et ne doutait point qu'une autre, également redoutable, n'adhérât aussi à ses vues. Voilà ce que les agents très-subalternes de Napoléon n'avaient encore pu pénétrer; si celui-ci désirait réellement la paix, quoique son ambition y mît obstacle, du moins peut-on dire qu'il ne la voulait qu'à condition de ne rien rendre de ce qu'il avait pris et de pouvoir prendre à son gré ce qui lui conviendrait, sans jouer le succès de ces conquêtes politiques au hasard d'une victoire. Son fidèle allié continua donc ses inutiles négociations; à cet effet le roi envoya à Saint-Pétersbourg le général Restow pour chercher à remettre les choses sur le terrain où la convention secrète du mois de janvier les avait placées. Mais avant l'arrivée en Russie du ministre prussien un traité secret avait été signé entre les deux cabinets anglais et russe le 20 mars (1er avril), sans que la légation prussienne eût eu la moindre connaissance des négociations et de leur résultat.

L'objet de cette convention, qualifiée de *traité de concert*, signée par le prince Adam Czartorynski et Nicolas Novosiltzoff pour la Russie, lord Grenville et lord Gower de la part de l'Angleterre, était, selon le préambule, de rendre à l'Europe paix, indépendance et prospérité. A cet effet les deux cours étaient convenues dans l'art. 1er d'employer les moyens les plus prompts et les plus efficaces pour former une ligue générale des États de l'Europe, et de réunir, indépendamment du roi de Prusse, un effectif de cinq cent mille hommes pour forcer la France à souscrire au rétablissement de l'équilibre de l'Europe. Dans le second article l'objet du traité est exposé ainsi : l'évacuation du pays de Hanovre et du nord de l'Allemagne; l'indépendance des républiques de Hollande et de Suisse; le rétablissement du roi de Sardaigne en Piémont, avec un arrondissement aussi considérable que le permettront les circonstances; la sûreté future du royaume de Naples et l'évacuation par les troupes françaises de toute l'Italie, y compris l'île d'Elbe; enfin l'établissement en Europe d'un ordre de choses qui y garantisse efficacement la sûreté et l'indépendance des différents États et présente une barrière solide contre toutes usurpations futures. Dans le reste du traité la Grande-Bretagne promettait un subside de un million deux cent cinquante mille livres sterling (trente millions de fr.) pour chaque cent mille hommes de troupes réglées, fournies par les puissances alliées. Suivaient douze articles séparés; l'un d'eux portait que l'empereur de Russie ayant communiqué ses engagements à l'Autriche et à la Suède, Sa Majesté Britannique s'engageait à remplir, à l'égard de ces deux puissances, les stipulations du traité de concert, si, dans l'espace de quatre mois, elles faisaient agir leurs forces contre la France. Ainsi, au mois d'avril, il existait déjà une convention, éventuelle au moins entre les empereurs Alexandre et François II, et cette circonstance est remarquable parce qu'elle établit historiquement un fait démenti par de subséquentes déclarations.

L'Angleterre et la Russie, ayant reconnu la nécessité de s'entendre préalablement sur des principes qu'elles développeraient à mesure que les chances de la guerre pourraient en fournir l'occasion, en firent la matière du sixième article séparé, ainsi conçu : Ne gêner en rien le vœu national en France, relativement au gouvernement, ni dans les autres pays où les armées combinées viendraient à agir; ne s'approprier avant la paix aucune des conquêtes qui pourraient être faites par l'une ou l'autre des parties belligérantes; ne prendre possession des villes et territoires qui seraient arrachés à l'ennemi qu'au nom du pays ou des États auxquels ils appartiendraient de droit reconnu, et, dans tout autre cas, au nom de tous les membres de la ligue; enfin, assembler à l'issue de la guerre un congrès général

pour y discuter et fixer sur des bases plus précises qu'elles n'avaient malheureusement pu l'être encore les prescriptions du droit des gens, et en assurer l'observation par l'établissement d'un système fédératif calculé sur la situation des différents États de l'Europe. Cet exposé de principes est d'autant plus remarquable qu'il a servi plus tard de règle à la conduite des alliés dans une dernière, générale et victorieuse coalition. Notons encore ici que le résultat de cette coalition triomphante fut ce que Pitt avait déjà conçu et établi par le traité du 11 avril 1805. Ceux de 1814 furent donc en quelque sorte signés par la grande ombre de ce ministre.

Dans le onzième article séparé, les hautes puissances contractantes, reconnaissant la nécessité de soutenir les propositions de paix qu'elles étaient dans l'intention de faire parvenir à Bonaparte (notez qu'elles ne reconnaissaient point encore son nouveau titre) par des démonstrations énergiques, résolvaient d'inviter l'empereur d'Allemagne à mettre immédiatement ses armées en état d'agir et à les concentrer à la portée de la France. On voit donc bien que si la convention du 11 avril fut particulière à la Russie et à la Grande-Bretagne, il n'en est pas moins clair par la teneur des articles séparés de la même date, qu'on était déjà sûr de la coopération de l'Autriche, quoique cette puissance n'eût pas encore formellement accédé au traité de concert. On alla même jusqu'à délibérer avec elle sur le plan de campagne des alliés contre la France; le baron de Winzengerode, le prince de Schwartzemberg, le général Mack et le baron de Cullembach tinrent à ce sujet des conférences à Vienne, et, dans la séance du 6 juillet, l'on adopta le système d'opération que les généraux autrichiens avaient proposé, système sur lequel la Russie ne fit que de légères observations. Supposant que *Bonaparte* possédait une force armée de six cent cinquante et un mille hommes dont il pouvait opposer cinq cent mille à ses ennemis, tant en Italie qu'en Suisse ou en Allemagne, l'Autriche opinait pour qu'on ne commençât pas encore les hostilités, et qu'on tâchât de maintenir la paix, en attendant des conjonctures qui pussent promettre un succès plus assuré. Toutefois le cabinet de Vienne concluait que, si la guerre était imminente, il fallait qu'on opposât à l'ennemi des forces au moins égales aux siennes, et que dans ce cas l'Autriche entrât en campagne avec au moins trois cent mille hommes, outre les forces demeurées dans l'intérieur afin de surveiller la Prusse. Pour effectuer avec célérité un armement aussi considérable, l'Autriche demandait que l'Angleterre lui payât, comme première mise en campagne, une somme de trente-huit millions et un subside annuel du double de cette somme. Avec ces moyens le cabinet autrichien se proposait de former trois armées : la première en Allemagne, la deuxième dans le Tyrol, la troisième en Italie. La première n'agissant que *défensivement*, vu la trop grande difficulté d'attaquer la France sur le Rhin, devait passer l'Inn, prendre position sur le Lech, y attendre l'armée russe avant de s'avancer en Souabe, puis pénétrer par la Suisse, dans la Franche-Comté, en laissant un corps d'observation devant Strasbourg. L'armée du Tyrol, destinée à s'assurer du pays des Grisons et des petits cantons suisses, devait combiner ses opérations avec celles des armées d'Allemagne et d'Italie, entre lesquelles elle serait placée; la plus forte des trois, portée en Italie, avait seule pour objet de prendre l'offensive, en attaquant la France sur celle de ses frontières la plus facile à entamer. Ce plan était d'autant plus nécessaire à exposer ici qu'on y voit la cause première des désastres essuyés par les alliés. Il ne donnait d'ailleurs que peu de notions sur la coopération des armées russes; l'Autriche se réservait d'émettre son opinion sur la manière dont cette coopération pourrait s'effectuer, soit lorsque l'empereur Alexandre aurait déterminé la Prusse à entrer dans la coalition, soit quand il serait décidé qu'on ne pourrait plus compter sur l'adhésion de cette puissance au traité de concert. La Russie avait donc admis en principe le plan du cabinet de Vienne; mais elle rejeta, comme éminemment dangereux, son système de temporisation. « Tandis que, dit-» elle, les alliés maintiendront l'état de paix, *Bo-» naparte* consolidera de plus en plus son autorité » et augmentera ses forces, par l'organisation, à » son profit, des moyens hostiles de la Lombardie. » Il n'est pas de politique plus dangereuse que celle » du gouvernement français qui va continuellement » accroissant sa puissance, et plus encore par des » négociations que par ses armes. Si l'on compte » les batailles livrées durant la dernière guerre, on » trouvera que les Français en ont perdu au moins » autant qu'ils en ont gagné; mais c'est toujours » dans l'intervalle d'une époque à l'autre qu'ils ont » vu s'étendre leur domination. » Ces réflexions si justes et si sages, que trop souvent les ennemis de la France perdirent de vue, ce qui causa tant d'échecs, ne firent pas alors assez d'impression. Cependant le cabinet russe, par le protocole du 6 juillet, s'engageait à mettre en mouvement un corps de soixante mille hommes, de manière qu'il pût arriver sur l'Inn le 20 octobre. Une seconde armée devait se mettre en mouvement le 20 août, faire d'abord quelques démonstrations contre la Prusse, et être ensuite employée à la conquête de la Suisse. Une autre armée anglo-russe, partant des

Digitized by Google

îles Ioniennes et de Malte, devait débarquer à Naples pour se rendre de là à la grande armée autrichienne. Tout étant ainsi convenu entre la Grande-Bretagne, la Russie et l'Autriche, celle-ci accéda textuellement au traité du 11 avril par diverses déclarations qui furent échangées le 9 août entre le prince Czartorynski et le comte de Stadion. De son côté le vice-chancelier de cour et d'État comte de Cobentzel avait déjà remis, le 17 juillet, au comte Rosoumofzki, ambassadeur de Russie à Vienne, les propositions et observations ci-dessus exposées.

Quoique le renouvellement de la guerre, son objet, les principes politiques qu'on voulait suivre, le but où l'on tendait, le plan général de campagne enfin, fussent positivement décidés depuis longtemps, l'empereur Alexandre, de concert avec ses alliés, avait préalablement voulu faire une tentative pour amener Napoléon à des arrangements propres à prévenir la guerre. Le roi de Prusse, qui persistait dans la résolution de maintenir et sa neutralité et celle des États dont les intérêts étaient unis aux siens, qui ne voulait s'armer ni pour la France ni pour la Russie, cherchait à ne s'aliéner aucune de ces puissances. Il voyait cependant sa situation s'empirer chaque jour par les exigences de ces deux puissants voisins, ce qui altérait la confiance de ses propres alliés en lui; aussi avait-il de la peine à les contenir dans les mesures qu'il prenait lui-même pour règle de sa conduite politique. Il avait longtemps réussi à les leurrer du succès des négociations du général Restow ; un nouveau moyen de les retenir dans son alliance se présenta au moment où l'empereur de Russie se détermina à envoyer à Paris M. de Novosiltzoff, d'autant que ce prince, par une lettre personnelle et très-amicale, avait précédemment prié le roi d'intervenir près l'empereur des Français pour assurer le voyage et le séjour en France du négociateur russe. Celui-ci, arrivé à Berlin le 25 juin, n'y trouva ni le roi, ni M. de Hardenberg, alors en Franconie, et dont le retour n'eut lieu que le 9 juillet; cependant Frédéric-Guillaume avait mis le plus grand zèle à seconder ce qu'il croyait les vues pacifiques de l'empereur Alexandre, et Hardenberg dans sa lettre à M. de Talleyrand s'exprimait ainsi. « C'est en réponse aux communi- » cations de Sa Majesté Britannique sur la paix, » que l'empereur Alexandre veut proposer avec » franchise ses propres idées et sa manière d'envi- » sager cette œuvre salutaire. Sa Majesté Impériale » a fait choix pour cet effet de M. de Novosiltzoff; » les circonstances ne permettant pas de le revêtir » d'un caractère public; il paraîtra pour le présent » comme un simple particulier, mais muni de tous » les pouvoirs dont il pourra avoir besoin dans la » suite. » Cette entremise de la Prusse pour réconcilier les deux cabinets de Saint-Pétersbourg et des Tuileries eût peut-être entraîné le roi plus loin que réellement il ne le désirait; mais Napoléon répondit à la demande des passe-ports par des déclamations sur la cupidité mercantile des Anglais, des méfiances à l'égard de la Russie et la résolution d'exiger de grands sacrifices en retour de ceux qu'on lui demanderait. Dans une note de l'ambassadeur La Forest, celui-ci disait : « L'empereur Alexandre, en » négociant à Londres, ne s'est point aperçu que » les ministres anglais voulaient l'engager à sou- » tenir les armes à la main, comme sa propre » cause, les intérêts de leur ambition maritime; » s'il échappait donc à M. de Novosiltzoff une seule » parole indiquant un accord fait d'avance avec » l'Angleterre, il ne trouverait plus personne qui » l'écoutât, les intentions des alliés étant alors évi- » dentes aux yeux de l'empereur Napoléon; selon » la maxime des rois de France, il ne prendrait » plus conseil que de son droit et de son épée. Il » verrait d'ailleurs sans peine, que la Prusse, ou » quelque autre puissance, se rendît médiatrice de » la paix entre la France et la Grande-Bretagne, » pourvu toutefois que les sacrifices exigés par » celle-ci ne fussent pas supérieurs à ceux auxquels » celle-là se soumettrait. Mais si les vues des coalisés » tendaient à dépouiller la France de ses conquêtes, » en laissant aux autres ce qu'ils ont usurpé, Na- » poléon remettrait la défense de sa cause au cou- » rage des armées françaises et à sa propre valeur.»

En même temps que, tout en envoyant les passeports demandés, le gouvernement français notifiait ainsi à la Prusse ses dernières intentions, Napoléon et son ministre circonvenaient les envoyés des trois électeurs de Bavière, Bade et Ratisbonne, accourus à Milan pour féliciter l'empereur des Français sur l'acquisition de sa nouvelle couronne; on leur faisait journellement sentir combien la protection de la France pouvait leur être avantageuse et qu'ils n'avaient rien à espérer de l'Autriche, ni rien à craindre de la Prusse déterminée à demeurer neutre; que dans l'impossibilité où leur position géographique pourrait les mettre de garder aussi la neutralité, en cas de rupture, ils ne devaient pas hésiter entre la France qui les avait favorisés et le chef de l'Empire qui ne cessait de les chicaner depuis la conclusion de l'affaire des indemnités. Napoléon cependant, pour obtenir de l'Autriche la reconnaissance de son titre d'Empereur, avait promis de ne pas conserver au delà du terme où finirait la guerre maritime le gouvernement du royaume d'Italie; mais loin de songer à tenir cette promesse, on le vit avec étonnement donner la principauté de Lucques à une de

Digitized by Google

ses sœurs, ce qui semblait annoncer le projet de couronner successivement tous les membres de sa famille. Bientôt, malgré la promesse de ne rien ajouter à son empire, il y réunissait Gênes; c'était la quatrième des républiques dont l'indépendance avait été garantie par l'article 11 du traité de Lunéville, et que néanmoins il conservait sous sa domination ou soumettait à sa couronne. Contre la foi des traités il organisait Parme, Plaisance et Guastalla en départements français, et ce fut alors que l'Autriche, si longtemps abusée, adhéra au traité du 11 avril. Ces réunions étaient encore une suite de nouveaux griefs pour la Russie qui se fondait sur les articles 2 et 6 du traité du 11 octobre 1801. Aussi ces manquements à la foi jurée, les grossières injures débitées contre la reine de Naples par Napoléon dans une audience publique, et la menace de ne lui pas laisser assez de terre pour se faire ensevelir, quand les articles 4 et 5 du même traité secret assuraient l'indépendance des États du roi son époux, forcèrent le tzar à rappeler Novosiltzoff. Avant l'arrivée du roi ce ministre avait déjà reçu de sa cour trois courriers; le premier lui enjoignait de suspendre son voyage; le second de retourner à Saint-Pétersbourg; le troisième était porteur d'une note qui devait être remise au gouvernement prussien. Dans cette note, adressée le 10 juillet au baron de Hardenberg, il était dit : « Sa Majesté Impé-
» riale, passant par-dessus les sujets de mécontentements personnels, et profitant de l'intervention de Sa Majesté Prussienne, avait fait demander des passe-ports, se bornant à déclarer qu'elle ne les accepterait que sous la double condition que son plénipotentiaire traiterait immédiatement avec le chef du gouvernement français, sans reconnaître le nouveau titre qu'il s'était donné, et que *Bonaparte* assurerait qu'il était animé du désir de paix qu'il avait manifesté dans sa lettre à Sa Majesté Britannique. Sur la réponse du cabinet des Tuileries, qu'il persistait dans les mêmes intentions, Sa Majesté Impériale avait accepté les passe-ports avec d'autant plus d'empressement que le gouvernement français en avait mis beaucoup à les expédier. Mais la réunion à la France des États de la république ligurienne a porté une nouvelle atteinte aux traités les plus solennels. Cette action en elle-même, les circonstances dont elle a été accompagnée, les moyens employés pour en rendre l'exécution plus prompte, le moment choisi pour l'accomplir, tout concourt à mettre des bornes aux sacrifices faits par Sa Majesté Impériale dans l'espoir de complaire à la Grande-Bretagne, et détruit l'espoir de rétablir par la voie des négociations une paix nécessaire à l'Europe. » Cette note, uniquement adressée au ministre prussien, fut communiquée le 11 à l'ambassadeur français La Forest, en lui rendant les passeports; dans cette communication Hardenberg disait : « Le roi n'a pu que ressentir une peine infinie en voyant ainsi se confirmer les inquiétudes que, dès la nouvelle de cet événement inattendu (la réunion de Gênes), on n'avait pu s'empêcher de concevoir sur l'effet qui pourrait en résulter relativement à la négociation salutaire qu'il s'agissait d'ouvrir. »

Cette négociation, entamée à la demande du cabinet de Londres, avait été nécessitée par les lenteurs que le ministère autrichien avait mises à son adhésion au traité du 11 avril; mais trois mois perdus, en compromettant le sort de la nouvelle coalition, avaient donné au gouvernement français les moyens de consolider sa puissance et de séduire les princes allemands ses voisins, qu'une prompte invasion des alliés eût pu rallier à leur cause. De plus il avait fait insérer dans le *Moniteur* une réponse à la note de M. de Novosiltzoff et des reproches à la Russie relativement à l'influence qu'elle exerçait sur la Porte Ottomane et sur la Perse, « deux puissances de première classe, qui longtemps tinrent, y est-il dit, un rang aussi distingué que la Russie et la France; qui dominèrent sur l'Arabie, la mer Caspienne et la mer Noire. » On lui reprochait encore d'avoir étendu sa domination sur le Caucase, de tenir la Moldavie et la Valachie dans sa dépendance, et de s'être emparée des bouches du Phase. » Quant à l'Angleterre, on lui faisait un crime des acquisitions faites dans les grandes Indes depuis la paix d'Amiens et de la monstruosité de son code maritime. On y demandait le rétablissement de la Pologne et de la république de Venise; la restitution de la Trinité, de Ceylan, de la Crimée, de la Géorgie; le rétablissement de l'empire des Marattes. « Enfin, y disait-on, l'on ne peut accuser la France d'aucune ambition aussi longtemps qu'elle ne passe pas le Rhin et l'Adige, ses frontières naturelles. » Les rapports de la France et de la Russie cessèrent entièrement après la publication de cette diatribe où le désordre de la diction le disputait à l'extravagance des idées, et une guerre de plume continua d'avoir lieu entre les deux cabinets de Vienne et des Tuileries. Cependant l'empereur François II fit offrir sa médiation aux cours de Paris et de Saint-Pétersbourg, en invitant celui de Berlin à se joindre à lui pour rétablir la bonne intelligence entre ces deux puissances. Le gouvernement français déclina la médiation autrichienne, et se plaignit des préparatifs de guerre du cabinet de Vienne, ainsi que de l'ac-

croissement du nombre de ses troupes en Italie, exigeant qu'elles fussent mises sur le pied de paix.

La cour de Vienne a pour système de masquer le plus longtemps possible ses projets de guerre; mais il lui fut impossible alors de continuer à garder le silence; car, dans une déclaration émise à Vienne relativement à la négociation de M. de Novosiltzoff, le comte Rasoumofski s'exprima ainsi au nom de son maître : « Sa Majesté a vu avec sur» prise et douleur la majeure partie de États du » continent forcés à supporter le fardeau d'une » guerre maritime étrangère à leurs intérêts di» rects; elle n'a pu conserver l'espoir qu'une né» gociation franche et amicale fît cesser cet état de » choses, quand elle a appris qu'au moment où la » Russie offrait de traiter de la paix de nouveaux » États perdaient leur indépendance. Sa Majesté » Impériale a rappelé son plénipotentiaire, mais » malgré le résultat peu satisfaisant de cette mission, » la preuve la plus éclatante qu'elle puisse donner » de son désir d'une pacification, c'est d'adhérer » à la demande que vient de faire Sa Majesté Impé» riale et Royale Apostolique à la France, simul» tanément avec l'Angleterre et la Russie, dans le » but de voir renouer la négociation rompue, malgré » l'appréhension justifiée par l'expérience, de voir » de nouveaux empiétements exécutés au moment » où la négociation aurait été entamée. La Russie » doit donc se mettre en état de secourir ses » alliés au moment où ils seraient attaqués, et » de garantir ainsi l'Europe d'un bouleversement » ultérieur. En conséquence, Sa Majesté l'em» pereur de toutes les Russies a pris la déter» mination suivante : d'adhérer à la demande de » renouveler les négociations rompues; de faire » avancer deux armées de cinquante mille hommes » chacune; d'inviter Sa Majesté Impériale et Royale » Apostolique, et d'autres puissances, à coopérer » à cette mesure salutaire dont le gouvernement » français, s'il veut juger avec impartialité, re» connaîtra les convenances. » La cour de Vienne cependant, par sa note du 3 septembre, tout en reprochant au gouvernement français d'avoir violé l'indépendance des républiques italienne, ligurienne, helvétique et batave, masqué ses usurpations sous le nom de réunions volontaires, et refusé les dédommagement promis au roi de Sardaigne, assurait qu'elle était disposée, ainsi que celle de Pétersbourg, à négocier de nouveau sur des bases compatibles avec la sûreté de l'Europe, et que les deux cours s'engageaient mutuellement à ne s'immiscer en rien dans ce qui aurait trait à l'état intérieur de la France, ni à l'état des possessions et des relations établies en Allemagne, ou à l'intégrité du territoire ottoman.

Cependant toute l'armée autrichienne avait été mise sur le pied de guerre depuis le 1er septembre, et dans les conférences tenues entre le prince de Schwartzemberg, le baron de Winzengerode, le général Mack et le conseiller baron de Cullembach, tout avait été réglé, sur le rassemblement des armées, leur nombre, la qualité des armes, leur marche, leur emplacement, les subsistances, les transports, les munitions, les approvisionnements et de grands préparatifs avaient été faits en conséquence sur l'Inn et sur l'Adige. L'archiduc Charles ne fut point appelé à ces conférences ni consulté sur le plan de campagne; car, non-seulement il était opposé à toute idée de guerre, mais le cabinet de Saint-Pétersbourg, partageant les haines populaires dirigées contre lui par les militaires qui avaient servi sous le maréchal Suwarow, avait exigé qu'il demeurât étranger aux grandes combinaisons stratégiques, et qu'il ne commandât pas l'armée à laquelle devaient se réunir les troupes russes. On choisit donc, pour diriger celle-ci, sous les ordres d'un prince autrichien, ce même général Mack dont les désastres en Italie n'étaient attribués qu'à la lâcheté napolitaine, et pour qui l'armée autrichienne professait alors la plus haute estime. Ce fut la grande armée d'Italie, où les coups décisifs devaient être portés, qui fut mise sous les ordres de l'archiduc Charles; celle du Tyrol eut pour commandant l'archiduc Jean; et l'archiduc Ferdinand, ayant pour quartier-maître général le général Mack, fut placé à la tête de la troisième qui était purement destinée à une guerre défensive, et qui, flanquée sur sa gauche par l'armée du Tyrol et sur sa droite par les provinces neutres de la Prusse, si elle n'était pas secondée par l'adhésion de cette puissance à la ligue, devait avant d'agir être jointe par la première des deux armées russes, et avoir réuni à elle les troupes bavaroises qui assureraient ses derrières et faciliteraient ses communications et ses transports; chose d'autant plus nécessaire que, soit timidité de la part du gouvernement autrichien qui chercha longtemps à masquer ses intentions hostiles, soit parcimonie, soit friponnerie, les approvisionnements en tout genre se trouvèrent si insuffisants qu'on fut obligé, pour y suppléer, de pressurer un pays qu'il était politiquement nécessaire de ménager. Cependant Mack avait réuni sur l'Iller et le Danube une armée de quatre-vingt mille hommes, et, fidèle au plan arrêté entre les deux cours, il la retrancha à Ulm et à Memmingen, pour laisser à l'archiduc Charles le temps d'avancer sur l'Adige, et aux Russes, depuis longtemps en marche, celui d'arriver;

défendant par le dispersement de ses troupes tous les débouchés de la forêt Noire, et demeurant ainsi dans une position regardée comme formidable, pour une guerre uniquement défensive.

Plusieurs circonstances contribuèrent alors à abuser l'Autriche sur les dangers que couraient elle et ses armées; ce furent, l'espoir trompé de voir l'électeur de Bavière se réunir à elle, la direction lente et incertaine des Anglo-Russes débarqués à Naples, la non-adhésion de la Prusse sur la coopération de laquelle on avait compté, l'impudente violation du territoire prussien, et l'impéritie du comte Philippe de Cobentzel qui, persuadé que la grande armée française serait uniquement destinée à un projet de descente en Angleterre, ne sut ni deviner, ni surveiller les mouvements militaires de Napoléon, et trompa sa cour comme il était trompé lui-même. Avant d'arriver aux résultats successifs de tant d'erreurs, exposons ici celles relatives à la Bavière.

Bade était, par sa position, dans l'incontestable dépendance de la France, et, par sa faiblesse, hors d'état de jeter un grand poids dans la balance des forces prochainement belligérantes; mais la Bavière n'était point à négliger. Partagée entre le double danger de s'unir à l'Autriche ou de la combattre, d'encourir la vengeance de la cour de Vienne ou celle de la cour des Tuileries, elle ne cherchait qu'à temporiser, d'autant que le baron de Mongelas, ministre de l'électeur, était déjà d'accord avec Napoléon, et espérait que la France, dès ses premiers succès, tirerait l'electorat de la situation critique où il se trouvait placé, et lui assurerait des avantages déjà secrètement promis, qui mettraient la maison palatine en état de rivaliser avec la Prusse et de résister à l'Autriche. Cette temporisation, qui enlevait un puissant allié à la coalition et en promettait un des plus utiles à la France, fut donc approuvée par l'empereur des Français; il cherchait alors à brouiller le cabinet de Munich avec celui de Berlin, pour mettre obstacle à leurs relations habituelles, et effrayait les princes de Bade, de Wurtemberg et de Nassau-Weilbourg, qu'il ne faut pas confondre avec Nassau-Orange, en leur parlant de la vengeance des alliés, que lui-même leur avait fait encourir, par sa liaison intime avec eux dans une ligue formée sous les auspices et par les soins de l'archichancelier de l'Empire. Quant à la Bavière, pour favoriser cette temporisation convenue entre les deux cours, Napoléon fit, dès les premiers jours de septembre, déclarer par Bacher, son résident près de la diète : « Que l'empereur des Français se regarderait comme directement provoqué par toute espèce de tentative » hostile qui serait dirigée contre le corps germanique, et surtout contre l'électeur de Bavière; » que les intérêts de l'empire français ne seraient » jamais séparés dans son esprit de ceux des princes allemands alliés à la France, et qu'ils ne » pourraient éprouver aucune offense ni être menacés d'aucun péril qu'il ne prît soin de les en » délivrer et de les venger. » Cette intempestive déclaration, en faveur d'un prince qui n'avait aucun danger à courir en gardant une neutralité que lui conseillait la Prusse et que l'Autriche ne songeait pas encore à violer, fit soupçonner au cabinet de Vienne un accord secret entre l'électeur et Napoléon; l'on eut même la presque certitude que les princes les plus puissants du cercle méridional devaient unir leurs armes à celles de la France. Cette désertion des intérêts de l'Empire et de la fidélité due et jurée à son chef devint l'objet de représentations accompagnées de comparaisons sur le but de leurs espérances et le sort éprouvé par les républiques soumises à celui qui en avait garanti l'indépendance. Mais des prophéties fondées sur les faits les plus récents échouèrent contre l'aveuglement de la cupidité et de la corruption qui avait atteint les ministres dirigeants de ces États, sous des souverains subjugués par ces ministres qui ne crurent pas devoir hésiter entre l'expectative d'une haute fortune personnelle et la crainte d'une inévitable vengeance.

Rassuré sur les intentions des princes du midi de l'Allemagne, Napoléon ne se fiait pas aussi fermement aux intentions pacifiques de ceux du Nord. Non content de voir le roi de Prusse refuser son accession à la coalition contre la France, il prétendait que la promesse faite et si mal remplie de ne pas troubler, à l'aide de son armée d'Hanovre, la tranquillité de l'Allemagne septentrionale, obligeait le roi à la garantir de toute attaque de la part de ses ennemis; les ministres prussiens, en convenant du devoir que s'était imposé leur gouvernement, d'interdire à toute armée étrangère le passage par les provinces allemandes comprises dans la ligne de neutralité, et d'empêcher à tout prix qu'elles ne pénétrassent par terre dans l'électorat, soutenaient, et avec raison, qu'on ne pouvait leur imputer à tort les hostilités auxquelles le pays serait exposé entre l'Elbe et le Weser, les armées françaises occupant seules ces contrées, et le roi manquant de moyens maritimes pour défendre les côtes mêmes de ses propres États; que d'ailleurs, les eût-il, cela l'eût fait manquer à une neutralité reconnue des autres puissances de l'Europe. Ce qui avait donné lieu à cette nouvelle et injuste prétention du gouvernement français, c'était le bruit répandu d'une

Digitized by Google

expédition navale préparée alors dans la Poméranie suédoise, et de l'arrivée prochaine de vingt mille Russes commandés par le général comte Tolstoï, destinés, conjointement avec les Suédois, l'armée hanovrienne et quelques corps levés en Allemagne, tous à la solde de l'Angleterre, à reconquérir l'électorat. Cette expédition, qui devait être secondée par une escadre anglaise, irritait Napoléon, ajoutait aux exigences habituelles de sa politique et lui faisait mensongèrement soutenir que, s'il avait diminué la force de son armée d'Hanovre, c'était sur la stricte promesse du roi de défendre ce pays contre les tentatives de toute espèce faites par ses ennemis. Furieux d'une opposition fondée sur le droit et sur l'impuissance, Napoléon s'exprima officiellement ainsi : « Je préfère une inimitié déclarée, contre laquelle la prudence et la force peuvent préparer et effectuer une défense, à une amitié vacillante dans ses desseins, qui empêche les entreprises les plus utiles et ne vous récompense pas toujours de votre condescendance par les services qu'elle a promis. »

Mais bientôt, pour calmer l'impression produite par cette brutale communication, le ministre de France proposa, au nom de son maître, la cession de l'électorat; il en fit sentir aux ministres du roi l'importance pour l'accroissement, la consistance et la sûreté de ses États; mêlant les menaces aux moyens de séduction; il leur fit envisager les dangers qu'un refus pourrait faire courir à leur maître; il rappelait les propositions précédentes faites par Sa Majesté de prendre l'électorat en dépôt jusqu'à la fin de la guerre, énumérait les inévitables désordres que l'occupation par les troupes françaises avait occasionnés au pays, et manifestait le désir d'y mettre un terme; ce qui ne pouvait avoir lieu que par l'acceptation de la cession proposée. Le ministre ajoutait qu'en raison d'une offre aussi avantageuse, le roi ne devait point hésiter à reconnaître et à garantir l'ordre de choses nouvellement établi en Italie, c'est-à-dire la réunion du Piémont, de la Ligurie et de Parme à l'empire français, ainsi que l'érection du royaume lombard, ce qui contribuerait à préserver le continent de tous les dangers dont le menaçait l'astucieuse et perturbatrice politique de l'Angleterre. Que si la Prusse voulait demeurer neutre, il fallait que les autres nations européennes ne portassent aucune atteinte à cette neutralité; qu'en conséquence, si cette cession était acceptée, et qu'elle portât la Russie à armer contre la Prusse, la France dans ce cas enverrait à la défense du roi quatre-vingt mille hommes, et la Bavière, le Wurtemberg, la Hesse, Bade, se réuniraient à lui. C'était ainsi que, dès le mois d'août, le ministre La Forêt cherchait à séduire le baron de Hardenberg, qui ne rejeta pas formellement la cession de l'électorat et la demande de garantie pour les agrandissements de la France en Italie; mais qui insista fortement sur l'intégrité des autres États de la Péninsule et l'indépendance absolue des républiques helvétique et batave, ce à quoi Napoléon ne voulut point consentir. Le roi d'ailleurs, ainsi que son ministre, ne voyait pas une assez juste proportion entre ce qu'on leur cédait et ce que l'on exigeait d'eux, et S. M. sentait qu'une acquisition périlleuse et incertaine était loin de compenser les dangers d'une guerre inévitable, coûteuse dans son cours, et dont l'issue était incalculable. Le but de Napoléon n'avait été que de précipiter la Prusse dans la lutte sanglante qui se préparait; le roi vit le piége qui lui était tendu, et chez lui l'ambition fit place à la prudence. Cette proposition, si souvent repoussée, n'en fut pas moins renouvelée dans une lettre écrite du camp de Boulogne, et apportée le 1er septembre par Duroc. Napoléon y assurait le roi que son but était d'empêcher le renouvellement de la guerre; que son alliance préserverait l'Italie et l'Allemagne des calamités que l'Autriche allait faire peser sur ces contrées. La prompte résolution du roi était d'autant plus importante à l'empereur des Français qu'il avait besoin des troupes réunies dans l'électorat sous les ordres du maréchal Bernadotte; qu'il avait déjà prescrit leur départ, ainsi que leur passage par les principautés d'Anspach et de Bareuth. Mais la neutralité de ces margraviats venait d'être subsidiairement garantie; un accord intime avec la France l'aurait rendue nulle; aussi le roi se refusa obstinément à cet accord et il avait d'autant moins à craindre la violation de son territoire, qu'ayant été menacé par une armée russe portée jusque sur la frontière prussienne, le ministre de Saint-Pétersbourg à Berlin ayant en outre déclaré, le 19 septembre, que les troupes de son souverain traverseraient le royaume pour attaquer les Français, et le général russe comte de Buxhowden qui les commandait en ayant fait la demande, Frédéric-Guillaume, pour empêcher ou pour venger cette violation de son territoire, s'était empressé de faire marcher cent mille hommes sur la Vistule, ce qui arrêta la marche des Russes. Fort de cet important résultat et du respect de l'empereur Alexandre pour la neutralité, il s'était cru en droit de refuser les propositions du ministère français, et n'avait conçu aucune crainte sur le compte de Napoléon; aussi avait-il négligé tout préparatif militaire à l'égard des provinces de Franconie demeurées ouvertes à une violation dont l'effet nuisit considérablement au crédit de la Prusse auprès des princes allemands qui, dès

lors, comptèrent peu sur une protection qu'elle ne pouvait s'assurer à elle-même.

Jetons maintenant les yeux sur la Bavière qu'un traité secret, soupçonné et non connu de la cour de Vienne, unissait déjà à Napoléon. Cherchant à s'en éclaircir par des relations amicales en apparence, l'empereur François II avait écrit à l'électeur, le 3 septembre, une lettre dans laquelle il lui disait que le prince de Schwartzenberg était chargé de lui communiquer les motifs qui engageaient l'empereur de Russie et lui à appuyer d'armements éventuels leurs négociations pacifiques; qu'appréhendant que l'empereur des Français l'attaquât et conçût le projet de s'assurer les troupes des États situés entre les deux frontières, il croyait son altesse électorale trop éclairée pour ne pas voir combien il était nécessaire qu'elle unît ses troupes à l'armée autrichienne; que, dans l'impossibilité où était son altesse électorale de maintenir sa neutralité, elle devait sentir que l'Empereur ne pouvait se désister de cette demande; que si elle déférait à la proposition qui lui en serait faite par le prince de Schwartzenberg, la sécurité et l'intégrité de ses États lui seraient garanties. L'électeur écrivit le 7 septembre au prince de Schwartzenberg : « Je suis décidé; abouchez-vous demain avec le baron de Mongelas, il vous informera de mes demandes. N'y soyez pas contraire, je compte sur votre amitié. » Et le lendemain 8, à l'Empereur : « J'ai donné ordre à mon ministre de signer ce matin un traité en vertu duquel je joindrai mes troupes à celles de Votre Majesté. J'ai voulu par là vous donner une preuve de mon inviolable attachement. » Cette lettre fut portée à Vienne par le lieutenant général bavarois comte de Nogarola; mais tandis que le lieu, le jour et l'heure étaient fixés pour la signature du traité définitif, décidé à la suite de quelques concessions qui n'avaient point été refusées et qui devaient en faire partie, l'électeur, sorti furtivement de Munich, se rendait avec toute sa cour à Wurtzbourg, abondamment approvisionné d'avance, et où ses troupes, au nombre de vingt-six mille hommes, arrivèrent à marches forcées et furent réunies sous le commandement du général de Wrede. Dans sa lettre à l'Empereur il avait bien dit, tout en promettant de réunir ses troupes à l'armée autrichienne : « Permettez que maintenant j'en appelle à votre cœur paternel; mon fils, le prince électoral, est en France, et si je suis obligé de faire marcher mes troupes contre les Français, mon fils est perdu! » L'exemple récent du duc d'Enghien était, il est vrai, des plus effrayants; mais, comme l'empereur François II le lui mandait le 14 septembre : « N'eût-il pas été possible, en envoyant un courrier au prince électoral, de le mettre en état d'effectuer son départ de France avant qu'il eût pu être pris aucune mesure violente à son égard? » Du reste, il lui confirmait les concessions demandées, tous les arrangements nécessaires à cet égard, toute sûreté pour ses États, et l'électeur lui promettait, dans sa réponse du 21 septembre, une *neutralité absolue*, jurant à l'Empereur, « que toutes les menaces de la France ne pourraient lui faire abandonner cette résolution invariable. » Cependant les troupes bavaroises se réunirent le 2 octobre à celles de Bernadotte et de Marmont. Si quelque chose peut excuser la duplicité et le manque de foi d'un prince bon, mais faible, c'est que la Bavière, accoutumée dès longtemps aux prétentions usurpatrices de l'Autriche, ne devait peut-être accorder aucune confiance à des promesses dictées par l'intérêt présent, n'ayant d'ailleurs rien à espérer d'elle, tandis que Napoléon avait déjà défendu et favorisé la maison palatine qu'il avait même intérêt à favoriser encore, en affaiblissant à son profit la puissance autrichienne, et en faisant dans l'Empire l'utile contre-poids de celle qui dominait sur le nord de l'Allemagne. Retournons maintenant à celle-ci.

L'armée russe portée sur la frontière prussienne avait suspendu sa marche devant le grand développement de forces militaires qui lui fut opposé; l'empereur Alexandre revint donc alors sur ses déclarations, pour leur imprimer un caractère plus conforme à l'alliance qui avait si longtemps uni les deux États, et à la sincère amitié qui liait leurs deux souverains. A des menaces et à des récriminations indignes de leurs nobles caractères succédèrent, d'une part, de vives instances pour obtenir de la conviction ce qu'on avait vainement attendu de la faiblesse; d'une autre, des déclarations franches et fermes de neutralité. Cependant l'armée russe destinée à reconquérir le Hanovre allait débarquer en Poméranie; il fallait qu'elle traversât le territoire dans la ligne de neutralité, et le roi risquait alors de se trouver engagé dans une guerre qu'il avait mis tous ses soins à éviter. Quelques remontrances que Frédéric-Guillaume eût adressées au cabinet de Saint-Petersbourg pour l'engager à renoncer à cette expédition, que la foi due aux traités le forçait à ne point permettre, elles avaient échoué contre l'indomptable volonté de l'empereur Alexandre. Déjà le débarquement s'était opéré à Stralsund, et les menaces de la Prusse seraient demeurées sans effet, car la Russie n'eût pas alors reculé comme elle le fit quand elle demanda passage par les provinces du royaume. En effet, quels étaient, sur cette nouvelle route, les titres que le

Digitized by Google

roi pouvait opposer à la marche des Russes? La Russie allait chercher son ennemi sans toucher aux frontières prussiennes; et la Prusse, à ses yeux, n'avait pas eu le droit de prendre, relativement à des provinces qui ne lui appartenaient pas, des engagements nuisibles à la Russie et utiles à l'ennemi seul de cette puissance. Raisonnables ou non, ces engagements n'en étaient pas moins formels, la déclaration adressée à Saint-Pétersbourg précise, la probité politique du roi incontestable et sa résolution certaine, en dépit d'une sincère et douloureuse anxiété. Enfin, d'un moment à l'autre, le cabinet prussien était ou déshonoré par un manquement de foi, ou en guerre avec la Russie, contre le double vœu de ses intérêts et des sentiments personnels du monarque. Ce nœud gordien fut tranché au moment où l'on s'y attendait le moins, par le mécontentement que donna Napoléon lui-même au puissant allié qui, par l'excès d'une loyauté scrupuleuse, allait opérer en sa faveur ce qu'il n'avait cessé jusqu'alors de refuser à ses séductions, à ses menaces, à sa propre ambition même. L'empereur des Français avait fait marcher vers le midi de l'Allemagne toutes les troupes cantonnées dans l'électorat de Hanovre, ne laissant qu'une garnison à Hameln et quelques faibles détachements dans le reste du pays. Le maréchal Bernadotte avait réuni ces troupes à celles de l'électeur de Bavière, dont le traité avec la France remontait au 24 août, et qui manquait ainsi pour la seconde fois aux promesses qu'il avait faites à l'empereur François II; toutes ces forces avaient été conduites à marches forcées vers le Danube. Mais la route prescrite à Bernadotte lui faisait traverser les provinces prussiennes de Franconie, contre la foi des traités et sans même de demande préalable. A la première nouvelle de son approche, les autorités du pays, justement alarmées, protestèrent contre cette violation d'un territoire neutre. Leurs réclamations ne furent point écoutées, et le roi vit en trois semaines son système conservateur renversé aux deux extrémités de ses États, sans avoir eu, cette fois comme la première, le temps et les moyens d'y parer en prenant les armes. Napoléon risquait ainsi de perdre un allié; mais cet allié lui avait déjà été éminemment secourable en retardant la marche des Russes; ce qui fut peut-être la cause du plus éclatant de ses triomphes; il pouvait déjà croire le roi engagé contre eux, ce qui eût justifié une violation du territoire des margraviats; en tout cas, les forces prussiennes employées à une destination indirectement utile à Napoléon ne pouvaient hâtivement être dirigées contre lui; enfin la marche de Bernadotte compromettait le sort de l'armée autrichienne, et de quelque manière que cet avantage eût été acquis à l'empereur des Français, celui-ci était accoutumé à considérer comme permis tout ce qui lui devenait profitable. Le roi cependant, vivement blessé d'une insulte aussi imprévue, trop fort pour pardonner l'offense, trop faible pour en tirer une éclatante vengeance, et sentant sur combien de points ses États étaient vulnérables, était livré à la plus pénible anxiété. Une détermination promptement hostile eût peut-être été alors aussi utile qu'honorable; Hardenberg, dont les provinces de Franconie étaient la création et en quelque sorte la seconde patrie, pressait Frédéric-Guillaume de prendre cette courageuse résolution; mais le monarque n'osa rien décider positivement et ne s'arrêta qu'à l'un de ces moyens termes qui froissent tous les intérêts, sans en servir aucun; ce fut de répondre à la note justificative du ministre français, portant qu'en 1796 l'on avait permis par une convention expresse à l'armée du général Jourdan de traverser les margraviats, et qu'en 1800 les deux généraux français et autrichiens, Augereau et Klenau, les avaient aussi traversés; par la remise à la légation française de la note suivante, où le ministre Hardenberg était loin d'exposer sa pensée tout entière:

« Le roi me charge de faire connaître ce qui suit à
» Leurs Excellences, M. le maréchal Duroc et M. de
» La Forest. Sa Majesté ne sait si elle doit s'étonner
» davantage des violences que les armées françaises
» se sont permises ou des arguments inconcevables
» par lesquels on prétend les justifier. La Prusse avait
» proclamé sa neutralité; fidèle aux engagements
» qu'elle avait pris et dont tous les avantages étaient
» pour la France, Sa Majesté lui avait fait des sa-
» crifices qui pouvaient compromettre ses plus
» chers intérêts. Cette loyauté constante, ces rela-
» tions qui, sans rien coûter à la France, lui va-
» laient une sécurité si précieuse, de quel prix
» ont-elles été payées? Le roi n'a lu qu'avec un
» sentiment dont il voudrait en vain se défendre la
» dépêche justificative remise à son cabinet par la
» légation française. On s'appuie sur l'exemple des
» dernières guerres, comme si des exceptions ad-
» mises alors n'avaient pas été annulées par la
» paix! comme si l'empereur se les était rappelées
» quand il prit possession du pays de Hanovre,
» pays depuis longtemps sous la protection de la
» Prusse! On allègue l'ignorance de nos intentions,
» comme si l'intention n'était point ici dans le fait,
» et comme si la nature des choses pouvait changer
» avant toute stipulation contraire! comme si les
» protestations solennelles des magistrats de la
» province et des ministres de Sa Majesté près l'é-
» lecteur de Bavière n'avaient point suffisamment

Digitized by Google

» proclamé ce qui n'avait pas besoin de l'être ; et » comme si moi-même, longtemps avant, la carte » à la main, dans mes conférences avec Leurs Ex- » cellences, je n'avais pas hautement déclaré l'in- » admissibilité d'un passage par les margraviats » en leur désignant la route de communication » convenue avec la Bavière comme la seule par la- » quelle les troupes françaises pussent passer. On » observe qu'il eût fallu s'expliquer d'avance et ca- » tégoriquement, comme si cette explication était » un devoir pour celui qui se repose sur la foi d'un » principe et non pour celui qui se propose de le » violer ! On prétexte des faits qui n'ont jamais » existé que dans des rapports infidèles ; et en prê- » tant aux Autrichiens des torts qu'ils n'eurent ja- » mais, l'on ne fait que diriger les réflexions de » Sa Majesté sur la différence, envers elle, de la » conduite d'eux et des armées françaises. Le roi » aurait pu tirer de ce contraste les plus graves » conclusions sur les vues de l'empereur Napoléon ; » mais il se borne à penser que Sa Majesté a eu des » raisons de considérer ses engagements positifs » avec la Prusse comme n'ayant plus aucun prix » à ses yeux dans les circonstances actuelles, et » le roi, par conséquent, se regarde dès aujour- » d'hui comme libre de toute obligation envers » elle. Rentré ainsi dans un ordre de choses où l'on » n'a plus de devoirs que ceux de veiller à sa propre » sûreté et de se conformer aux règles de la justice » éternelle, le roi n'en prouvera pas moins sa fi- » délité à de tels principes. Voir l'Europe partici- » per à la paix qu'il désire conserver à ses peuples ; » contribuer de tout son pouvoir à une pacification » solide et durable, consacrer à ce grand ouvrage » son active médiation et ses soins les plus ardents, » tels seront désormais ses vœux et ses devoirs. » Mais entravé de toutes parts dans ses généreuses » intentions, il doit avant tout veiller à la sûreté » de ses peuples, et, sans garantie comme sans » autre obligation, il se voit contraint à faire pren- » dre à ses armées des positions devenues indispen- » sables pour la défense de l'État. »

Cette note, que nous avons dû rapporter en entier pour montrer que les dispositions de la Prusse n'étaient point alors assez pacifiques ni assez hostiles, n'en exigeait pas moins un développement militaire du moins conservateur d'une neutralité à laquelle on ne renonçait point encore entièrement. Aussi forma-t-on sur-le-champ trois armées ; la première de vingt mille hommes dans la Westphalie, sous les ordres de cet électeur de Hesse qui avait permis aux troupes de Bernadotte le passage sur son territoire ; une seconde en Franconie, de soixante mille hommes commandés par le prince de Hohenlohe ; la troisième de cinquante mille hommes, destinée à couvrir la basse Saxe, et à la tête de laquelle devait être le duc de Brunswick, qui avait été appelé à Berlin dès qu'on y fut instruit de la violation du territoire prussien. On fit plus encore en acccordant aux Russes le passage par la Silésie, en même temps que pour la formation de ces trois armées l'on rappelait les troupes stationnées sur la Vistule. La note prussienne avait été sur-le-champ communiquée au cabinet de Saint-Pétersbourg, de l'avis et par les soins du baron de Hardenberg, et les circonstances devenaient trop favorables pour que les alliés se contentassent de ce demi-triomphe sur l'esprit pacifique de Frédéric-Guillaume. Les trois légations anglaise, russe et autrichienne, redoublèrent donc d'efforts pour entraîner la Prusse dans leur cause. Ce n'était plus à la sagesse du roi, c'était à sa justice, à son honneur qu'on en appelait. Comment, après avoir pris les armes contre la Russie, sur une simple menace mal comprise et sans effet, ne repousserait-il pas vigoureusement une insulte commise par celui dont il venait de soutenir si hautement les intérêts ? Quels fruits avait produit sa neutralité ? et que devenait, dans l'oubli d'une sanglante injure, cette impartialité si longtemps opposée aux vues de la Russie ? Enfin, après avoir parlé à sa raison, l'on songea à toucher son cœur. L'empereur Alexandre alors à Pulawy, magnifique habitation des Czartoryski, se rendit à Berlin où il arriva le 25 octobre ; il fut accueilli aux acclamations générales du peuple. L'opinion était tout à la guerre dans cette capitale ; l'on y murmurait hautement contre ce qu'on nommait la faiblesse des ministres, et des hommes de tous rangs demandaient à grands cris qu'on prît les armes pour mettre un frein à la puissance colossale de Napoléon. Le prince Louis de Prusse, si remarquable par un bizarre mélange de bonnes et de mauvaises qualités ; doué d'un de ces caractères ardents qui enfantent ou de grands vices ou de grandes vertus ; plein d'esprit, de talents, de connaissances, de bonté naturelle, mais d'une ambition effrénée, aimait dans la guerre ce mouvement seul propre à user la surabondance de ses forces morales ; il était à la tête des frondeurs ; il déclamait et faisait déclamer contre Haugwitz qu'il insulta publiquement ; il fit crier dans les rues des vivats au ministre Hardenberg qu'il soupçonnait favorable à ses vues ; il fit boire dans tous les banquets à la délivrance de la patrie et même, à son instigation, on lut à haute voix au théâtre une hymne guerrière indirectement hostile à la France. Aussi la venue de l'empereur Alexandre parut-elle un triomphe aux plus exaltés, et en fut-elle un

réel pour ce monarque. A quoi bon, disait-on alors de toutes parts, deux cent mille hommes sous les armes pour se laisser imposer des lois? Pourquoi faire parade de force contre la Russie et dévorer ailleurs des affronts?

Dans une monarchie militaire il ne faut pas que le roi perde l'estime publique ni la faveur du peuple; il s'agissait donc de l'intérêt comme de l'honneur pour un prince qui n'avait jamais connu d'autre jouissance que celle de faire le bien de ses peuples, d'autre récompense que leur amour. Le roi, toujours prêt à céder à ce qu'il regardait comme l'opinion publique, flottait déjà incertain dans ses résolutions à l'arrivée de l'empereur Alexandre. Ce prince réparant par des séductions si puissantes sur une sincère amitié, ce que sa conduite précédente pouvait avoir eu de pénible, fut aidé des sollicitations de l'archiduc Antoine récemment arrivé, des vœux connus de la reine, des conseils de Hardenberg, d'un cri général de la nation que rendirent plus violents encore les premiers échecs des Autrichiens et le passage dévastateur, dans les provinces de Franconie, des vaincus qui fuyaient et des vainqueurs qui les poursuivaient. Il amena d'heure en heure l'esprit du roi à une détermination vigoureuse, et le 3 novembre les deux monarques signèrent à Postdam une convention secrète d'après laquelle, en prenant pour base le traité de Lunéville, et les choses devant être remises sur le pied où elles avaient été lors de sa signature, la France aurait à restituer ce dont elle s'était emparée depuis lors; à dédommager le roi de Sardaigne; à rendre à la Suisse et à la Hollande leur indépendance; à séparer les deux couronnes de France et d'Italie. Haugtwitz était chargé de porter cette convention à l'empereur des Français, d'offrir aux conditions qu'elle contenait la médiation de la Prusse et le renouvellement de son amitié, et, en cas de refus, de déclarer que les hostilités commenceraient le 15 décembre. Deux jours avant la signature de cette convention le général Duroc avait quitté Berlin, sans avoir pu, dans ces derniers moments, approcher ni le roi ni l'empereur Alexandre. Celui-ci partit le 5 novembre pour son armée, après s'être rendu avec le roi et la reine au tombeau du grand Frédéric, pour y jurer sur les cendres de ce héros une union inviolable et une éternelle amitié. Dès le 26 octobre, et avant même la conclusion de la convention, les Prussiens avaient déjà occupé l'électorat. La forteresse d'Hameln conservait cependant une garnison française, qui non-seulement ne fut point assiégée, mais reçut même des vivres; dispositions contradictoires dont on ne perçait pas le mystère; il ne fut dévoilé qu'au moment où la signature de la convention du 3 novembre assura l'électorat à son légitime souverain. Mais durant ces négociations un peu tardives, de grands événements militaires avaient eu lieu; exposons-les rapidement ici.

Napoléon, trompant la niaise crédulité du vieux comte Philippe de Cobentzel, dont les dépêches rassuraient sa cour sur l'immobilité de l'armée française, levait en hâte son camp de Boulogne, et volait à tire d'ailes sur le Rhin, où cinq corps de troupes, au nombre de cent vingt mille hommes, passèrent du 24 au 26 septembre, tandis que Bernadotte, Marmont et les Bavarois se portaient avec cent mille autres sur les derrières des Autrichiens, et que le général Mack continuait de rester dans sa position sur l'Iller, se contentant de détacher un faible corps sous le commandement du général Kienmayer pour observer l'ennemi qu'il ne croyait avoir à combattre que sur son front. L'empereur des Français quitta Strasbourg le 1er octobre, et toutes ses colonnes avaient rendez-vous pour le 6 du côté de Nordlingen, où les grandes opérations stratégiques devaient commencer. L'électeur de Bade vint l'attendre à Ettenheim, et y signa avec lui un traité secret par lequel il fournissait des secours à l'armée française et était autorisé à s'emparer des biens de l'ordre teutonique enclavés dans son électorat. L'électeur de Wurtemberg vit bientôt ses États occupés par les corps des maréchaux Ney, Lannes et Murat. Depuis longtemps en lutte avec ses sujets, il espérait s'affranchir de leur tutelle sous la protection du souverain français, qui arriva le 2 octobre à Louisbourg et lui imposa un contingent de dix mille hommes qu'il n'avait pas le droit d'accorder. Pour masquer cette violation de ses devoirs à l'égard tant de l'Empire que de son propre pays, il excusa sa conduite par les menaces de Napoléon qui étaient, disait-il, de lui ravir ses domaines et son titre, s'il ne se fût soumis à ses volontés pour le salut même de l'électorat. Cependant il était certain que de longues et secrètes négociations avaient précédé ce traité antigermanique, signé le 4 octobre, et qui, ainsi que celui d'Ettenheim, armait l'oncle et le grand-père de l'impératrice épouse d'Alexandre contre ce prince leur protecteur. Mack qui, voué par le plan de campagne à une guerre défensive, ne devait point agir avant l'arrivée de l'armée russe, avait été obligé de diviser la sienne en plusieurs corps devant un ennemi qui concentrait ses forces en deux masses plus considérables chacune que n'eussent été celles entières qu'il commandait. Il avait compté sur la coopération des Prussiens qui n'eut pas lieu; des Bavarois qui se réunirent à l'ennemi; des Russes

dont on lui avait fait espérer l'arrivée plus prochaine qu'elle ne pouvait l'être; sur l'éloignement de l'ennemi dont on n'avait ni prévu la marche rapide, ni jugé la force et la direction, fautes immenses du cabinet autrichien. Se voyant pour ainsi dire sacrifié par suite des erreurs de la politique, et lié à un plan que ces mêmes erreurs rendaient extrêmement vicieux, mais dont il ne pouvait pas cependant s'écarter, Mack chercha à se tirer d'une situation si critique en attaquant à Vertingen le maréchal Ney qui le repoussa et en renouvelant son attaque à Guntzbourg sans être plus heureux. Il espérait de la part de l'armée du Tyrol une diversion qui n'eut pas lieu; il comptait que le général Spangen occuperait une partie des forces de l'ennemi, mais celui-ci mit bas les armes avec sept mille hommes, sans tenter de se défendre; un autre de ses généraux avait laissé enlever un parc d'artillerie et des munitions considérables. Mack se renferma donc dans Ulm, d'où s'échappèrent avec quelque cavalerie l'archiduc Ferdinand et les généraux prince de Schwartzenberg et comte de Kollowrath. Mack n'avait voulu tenter ni une retraite devenue presque impossible, ni le sort des combats. Pour l'empêcher de prendre l'un ou l'autre de ces partis, on avait séduit l'un de ses espions, l'Alsacien Schulmeister, qui lui annonça la prompte retraite de l'armée française en raison d'une grande révolution qui avait eu lieu à Paris, à la suite de la découverte de l'enlèvement des fonds de la banque de France pour subvenir aux frais de la campagne; ce qui avait agité vivement les esprits et ruiné le crédit au dedans et au dehors; en effet, l'échange des billets de cette banque avait momentanément éprouvé beaucoup de difficultés. Mack se livra donc à l'espoir d'une prompte délivrance; mais bientôt désabusé, manquant de vivres, la tête perdue, il consentit, par une capitulation signée le 17, à rendre la place le 25, s'il n'était pas secouru, demandant toutefois les subsistances dont il avait un extrême besoin. Elles lui furent refusées, et ayant acquis la conviction que les Russes ne pouvaient arriver à son secours, il mit bas les armes le 18 avec vingt-trois mille hommes.

Nous ne répéterons pas ici ce que nous avons dit ailleurs sur l'incapacité de Mack pour le commandement en chef d'une grande armée (1). Dans cette haute fonction il se trouvait hors de la sphère dans laquelle il pouvait être utile. Il se rendit, de l'aveu de ses généraux, avec un faible corps à une armée cinq fois plus forte que lui, plutôt que de hasarder une bataille qui eût infructueusement fait couler des flots de sang autrichien. Mélas, à la tête d'une armée supérieure à celle de l'ennemi, avait capitulé contre le gré de ses officiers indignés; cependant l'un a été déshonoré, l'autre ne le fut pas, et, par une des plus curieuses bizarreries de la destinée, Mélas présida le conseil de guerre par qui Mack fut jugé. Nous ne prétendons pas justifier ici le général Mack, mais nous sommes d'autant moins disposé à déblatérer contre lui, comme on le fit alors, que nous avons trouvé dans un portefeuille ministériel la note marginale suivante que nous allons textuellement reproduire. « Mack fut plus malheureux que coupable; né et demeuré pauvre, ce fait répond à de lâches calomnies. Bon officier d'état-major, il fut, ainsi que plusieurs autres qu'on pourrait citer, très incapable de commander en chef une grande armée, surtout en face du plus grand général de cette époque, et l'erreur qui le nomma l'emporte sur celle qu'il commit. D'ailleurs, aimé des officiers inférieurs de son armée, il avait contre lui ceux d'un grade supérieur, qui lui obéissaient à regret, le servaient peu, mal ou point du tout; voulaient le perdre et rejetaient sur lui leurs propres fautes. Ce ne fut pas Mack, mais le P. de L. qui le premier parla de capitulation et la déclara indispensable; les généraux autrichiens ne firent rien pour s'y opposer; cependant eux et le cabinet le rendirent responsable d'une catastrophe dont le plan vicieux de campagne, les lenteurs du gouvernement, l'impéritie des ministres, furent les seules et véritables causes. Un étranger d'une nation rivale aime à donner ici son opinion sur le compte d'un homme malheureux et persécuté par un vil calcul d'intérêt personnel.» Nous n'avons donné ces détails que comme rectification des erreurs contenues dans les bulletins français et les gazettes allemandes de cette époque.

Quant à cette grande catastrophe militaire, à peine fut-elle connue à Berlin que les esprits y fermentèrent plus que jamais. Dans un conseil tenu à Postdam et composé de plusieurs officiers d'état-major, le duc de Brunswick chargea le colonel Massembach, jeune et brillant élève du célèbre Tempelhoff, d'exposer son opinion sur la situation dans laquelle se trouvaient les alliés, et sur le parti que la Prusse devait prendre. « Les armées sont en présence, dit-il; une bataille décisive doit bientôt avoir lieu. Si Napoléon est battu, il a sa retraite assurée par le Tyrol sur le corps du maréchal Ney, et les Prussiens ne pourront l'atteindre; il faudrait donc que l'armée de Silésie

(1) On trouve aussi des détails curieux sur la reddition d'Ulm, aux pag. 26 et suivantes des *Mémoires du général Rapp*.

» marchât au secours des alliées, tandis qu'une » armée se porterait sur le Rhin pour forcer l'ennemi à diviser ses forces. Si l'on ne prend pas ce » double parti et que les Russes soient battus... » Le général Ruchel se révolta contre une telle possibilité; l'on disputa sans rien conclure, et le duc de Brunswick rompit la conférence en demeurant dans cette irrésolution, trait essentiel du caractère d'un prince aussi inébranlable dans une détermination prise que circonspect avant de l'adopter. Nous aimons d'autant plus à rendre cet hommage à la mémoire du duc de Brunswick que, justement adoré de ses sujets, nul homme n'eut des mœurs plus douces, un esprit plus aimable, un caractère plus pur, des idées plus modérées. Le fameux manifeste que les Français lui reprochent ne fut pas de lui, mais d'un scribe morose nommé Reuffner, servant sous le comte de Schulembourg-Kihuert, chef alors des affaires étrangères; notons encore que nombre de proclamations des généraux français furent plus rigoureusement exécutées. Au reste, le duc, qui professait une haute estime pour le génie militaire de Napoléon dont il exécrait la conduite politique, redoutait l'ascendant de la Russie, et voyait sous le masque d'intérêt pour la balance de l'Europe dont se couvrait l'Angleterre le projet d'un empire maritime universel; et s'il est trop déprécié aujourd'hui comme militaire par des gens très-inférieurs à lui sous ce rapport, c'est qu'on fit en 1792 payer à sa réputation le prix des sales intrigues ourdies, à l'insu de lui et du roi, par les commissaires français Tallien et Carra, à l'aide des diamants volés au garde-meuble (1) de la couronne. Mais pour en revenir aux affaires qui intéressaient si essentiellement la Prusse, nous dirons qu'on se bornait à délibérer quand il fallait agir, et qu'on laissa ainsi à Napoléon toute sécurité pour continuer à parcourir une carrière triomphale, sur laquelle il eût été possible de semer quelques obstacles.

Mais si tout succédait aux vœux de l'empereur des Français sur le continent, ses opérations maritimes étaient loin d'offrir un aspect aussi flatteur. Nous ne suivrons pas ses vaisseaux s'échappant avec peine de quelques ports plus ou moins sévèrement bloqués et se réunissant successivement sous les ordres de l'amiral Villeneuve, à la Martinique; revenant en Europe au nombre de vingt-deux, tant français qu'espagnols, et battus le 22 juillet, à la hauteur du cap Finistère, par l'amiral Calder qui, avec quinze vaisseaux, en prit deux aux amiraux Villeneuve et Gravina; affaire malheureuse que le gouvernement français fit passer pour une victoire.

Villeneuve, après s'être réparé, était entré à Cadix; Nelson arriva devant ce port le 29 septembre et manœuvra de manière à ne point laisser connaître à l'amiral français la force de son escadre; celui-ci la crut de vingt et un vaisseaux, et comme il en avait réuni trente-trois, il résolut de livrer bataille d'autant qu'il savait l'amiral Rosily déjà parti de Paris pour venir le remplacer. Il appareilla donc le 19 octobre, contre l'opinion de l'amiral espagnol. Ayant rencontré, le 27, la flotte anglaise forte de vingt-sept vaisseaux, Nelson se contenta de dire: *L'Angleterre compte que chacun fera son devoir.* Le résultat de cette bataille, qui prit le nom de Trafalgar, fut dix-sept vaisseaux de la flotte combinée pris et un dix-huitième brûlé; l'amiral Villeneuve avait été fait prisonnier, mais la mort de Nelson, tué au moment de son triomphe, était pour l'Angleterre une irréparable perte.

Alors eut lieu un de ces traits de générosité dignes du moyen âge et bien rares chez les modernes, dont la guerre d'Allemagne fournit cependant encore entre la France et l'Angleterre quelques nobles exemples; la flotte anglaise ayant, après son brillant succès, été battue par de gros temps, le général espagnol Solano, gouverneur de Cadix, envoya à l'amiral anglais un aviso parlementaire pour lui dire que ses blessés devant avoir beaucoup à souffrir d'une mer furieuse, il pouvait les débarquer, et qu'ils seraient soignés dans ses hôpitaux comme les blessés espagnols ou français, sans être considérés comme prisonniers de guerre.

Mais cette défaite de Trafalgar, qui arriva le jour où Napoléon entrait à Augsbourg, et dont il ne permit point qu'on donnât connaissance par le *Moniteur*, ne fut pas le dernier échec que la marine française éprouva cette année; car l'amiral Dumanoir se laissa prendre, le 4 novembre, avec les quatre vaisseaux qu'il commandait.

Tel fut le fruit des efforts faits depuis quatre ans par la France et l'Espagne pour créer une marine capable de lutter contre les forces navales de leur puissante rivale. Tout espoir de faire protéger par une flotte formidable l'invasion projetée de l'Angleterre s'est donc évanoui, et ce sera vainement que le vainqueur de l'Autriche disputera désormais l'empire de l'Océan au gouvernement britannique. S'il réussit à étendre son glaive devenu sceptre sur tout le continent, l'Europe reconnaîtra deux maîtres, avec cette différence, entre la domination de la France et celle de l'Angleterre, que l'une, fondée sur la force militaire, fait sentir son joug par l'oppression et la rapine, tandis que l'au-

(1) Nous avons eu déjà occasion de parler de ce fait, nous ajouterons que le vol du garde-meuble fut proposé à la commune de Paris, par le nommé Panis.

Digitized by Google

tre, fruit de l'industrie, fera jouir tous les peuples des résultats de son activité commerciale et vivifiante; car une nation productrice a besoin de riches consommateurs. Toutes combinaisons belliqueuses à part, le monde allait avoir à contempler la lutte produite par les effets réciproques des deux plus grands leviers de puissance qui eussent jamais été mis en action : la conscription militaire qui donne des soldats à l'ambition, et le crédit qui crée des ressources plus inépuisables encore.

La capitulation d'Ulm avait totalement ruiné le plan de campagne des alliés; la guerre devait prendre un nouvel aspect. L'armée russe suspendit donc le mouvement qui la portait sur le Danube, et Kutusow, qui ne pouvait lutter contre une armée immense et victorieuse, aux efforts de laquelle il n'aurait pu même résister quand les forces qu'il commandait eussent été réunies à celles mises sous les ordres du général Mack lorsqu'elles étaient encore intactes (tant on avait mal calculé la masse disponible des armées françaises et plus mal jugé ce qu'elles acquerraient de puissance par les talents, l'activité et l'audace de Napoléon), Kutusow, dis-je, commença précipitamment sa retraite, tandis que l'archiduc Ferdinand, échappé d'Ulm, rassemblait les fragments de la grande armée autrichienne, cherchant avec ces débris à retarder la marche de l'ennemi, et que le prince d'Auersberg était chargé de garder les ponts du Danube derrière Vienne déjà évacuée. Tout était préparé pour incendier ces ponts quand, le 13 novembre, Murat, abusant de la trop crédule bonne foi du prince, lui cria que la paix était faite, franchit les ponts avec les troupes qu'il commandait, tomba sur les Autrichiens, et assura ainsi le libre passage du fleuve. L'armée française se porta dès lors avec rapidité sur la rive droite du Danube, et Kutusow, dont les communications étaient compromises, précipitant plus que jamais sa retraite, devança les Français sur la chaussée de Znaïm, après avoir soutenu un combat honorable contre le maréchal Mortier. Il occupait Hollabrunn lorsque Murat, voulant y jouer le même jeu qui lui avait si bien réussi aux ponts du Danube, assura aux Autrichiens qu'on venait de signer la paix; le comte de Nostitz allait suivre l'exemple du prince d'Auersberg; mais Kutusow ne se laissa point abuser et l'affaire qui eut lieu commença avec d'autant plus de désavantage pour les Russes que leur arrière-garde, commandée par le prince Bagration, qu'il fallut sacrifier pour le salut de l'armée, se trouva totalement coupée d'avec elle. Hollabrunn était déjà occupée en force par les Français quand Bagration y arriva; tout autre à sa place se fût cru obligé de mettre bas les armes, justifié par l'énorme inégalité des forces opposées; lui ne prend conseil que de l'intrépidité de ses troupes et de son propre courage; il n'a que six mille hommes, trente mille lui sont opposés; cependant il ne calcule point le nombre de ses ennemis, les attaque, leur passe sur le corps, perd beaucoup de monde, en fait perdre davantage aux Français qu'il chasse d'Hollabrunn, traverse cette ville momentanément évacuée et se réunit à Kutusow étonné de ce prodige de valeur militaire. En ce moment le général en chef atteignait Wischau, et les deux empereurs de Russie et d'Autriche se trouvaient là avec la seconde armée russe qui, sous les ordres du général comte Buxhowden, était arrivée le 18 novembre à Olmutz, après avoir traversé la Silésie conformément aux stipulations du traité signé avec la Prusse le 3 novembre.

Là étaient aussi les débris de l'armée autrichienne et là devait se décider le sort de l'Europe continentale, encore incertain malgré les nombreux échecs éprouvés déjà par les alliés. Nous devons d'autant plus nous étendre ici sur les détails de la fameuse et inévitable journée qui se préparait, qu'inexactement décrite dans les bulletins exagérateurs de la France, ou dans ceux pleins de réticences de la Russie, ainsi que dans les récits puisés à ces deux sources d'erreurs, elle devait puissamment influer sur les intérêts, la marche, les vues et les espérances plus ou moins fondées de la politique des différents cabinets. Mais laissons les deux armées opposées, s'occupant à se remettre de leurs fatigues, à se renforcer, à s'observer, et voyons ce qui s'était passé dans le Nord.

La convention signée à Potsdam avec l'empereur Alexandre avait été suivie, de la part de la Prusse, d'actes d'hostilité contre la France. L'armée russo-suédoise, que les agents de Napoléon tournaient en ridicule, quoiqu'elle inquiétât assez vivement leur maître pour qu'il eût ordonné à son frère Louis la formation sur les frontières brabançonnes d'une nouvelle armée, était venue occuper l'électorat de Hanovre, et, le 19 novembre, un corps de troupes anglo-hanovriennes avait débarqué à Stade. Un manifeste du roi d'Angleterre, en qualité d'électeur de Hanovre, du 14 novembre, annonçait que le roi de Prusse prenait l'électorat sous sa protection, et que les autorités civiles et militaires, le comte de Munster et le duc de Cambridge, étaient réintégrés dans leurs fonctions. Les Suédois marchèrent sur l'Elbe, les Russes sur Hameln et les Prussiens sur la Franconie. C'était par ces mouvements, opérés ou permis par le cabinet de Berlin, que ce cabinet cherchait à exécuter les conventions faites avec l'empereur Alexandre, et à rétablir une considération qu'avaient altérée de longues tergiversations,

Digitized by Google

fruits d'une scrupuleuse loyauté. Sur la fin de novembre trois divisions prussiennes s'étaient portées, l'une sur Erfurt, sous les ordres du duc de Brunswick; une autre sur la Westphalie, sous le commandement du général Kalkreuth, qui s'empara de Brême; et la troisième vers la Franconie. La garnison de Berlin, les vivres, l'ambulance suivaient ces armées, et des corps de réserve formés en Silésie étaient destinés à appuyer les négociations du comte de Haugwitz, arrivé le 28 novembre au quartier général français, et chargé de présenter les demandes à la fois pacifiques et menaçantes de la coalition. Rien de plus critique que la position de ce ministre, si ce n'était celle de Napoléon, jeté à une si grande distance de ses frontières, ayant en tête une armée que rendaient redoutable à ses yeux la retraite de Kutusow, faite avec tant de fermeté, ainsi que les affaires de Krems et d'Hollabrunn; elle pouvait l'entraîner plus loin qu'il ne l'était déjà, en se renforçant chaque jour, tandis que chaque jour il serait contraint à s'affaiblir. Il savait que le général Bennigsen arrivait de la Silésie avec une nouvelle armée pour joindre les alliés; qu'un corps prussien pouvait à chaque instant leur porter de nouveaux secours; que l'archiduc Charles, franchissant à tire d'aile l'espace qui séparait l'Italie de la Moravie, allait peut-être couper ses communications, le priver de ses ressources, insulter ses derrières, et seconder les attaques qu'il aurait à redouter sur son front. Il savait, en dépit des bulletins dont il abusait la multitude, que, bien que l'archiduc et Masséna, commandant deux armées à peu près de même force, fussent convenus de ne pas commencer leurs opérations militaires avant le 18 octobre, ce qui avait donné à ce dernier la faculté d'attirer à lui les troupes qui évacuaient le royaume de Naples, en vertu d'une convention de neutralité, signée sans autorisation de sa cour par le marquis de Gallo, et que la force avait contraint le roi Ferdinand à ratifier, le général français avait été battu le 31 octobre avec une perte considérable, après trois jours de combats sanglants livrés à Caldiero (1). Il savait, tout en proclamant cette affaire comme un triomphe de ses armes, parce que l'archiduc, le lendemain même de sa victoire, avait été obligé de commencer sa retraite, pour obtempérer aux ordres qu'il avait reçus par suite des désastres d'Ulm, que son succès avait imposé à Masséna, devenu timide pour la première fois, ce qui avait fait gagner au prince sept à huit jours de marche sur son audacieux rival; il savait que l'archiduc s'éloignait à grands pas de l'Italie, ralliant les colonnes éparses de l'armée autrichienne, celle de l'archiduc Jean, et se dirigeant vers les États héréditaires avec quatre-vingt-dix mille hommes, toute son artillerie, tous ses trains et bagages; il savait que cette retraite ou cette marche s'opérait avec autant de rapidité que de succès, quoique le prince n'eût pas été secondé par les Anglais et les Russes descendus à Naples, au lieu de se porter sur le littoral de l'Adriatique. Napoléon craignait déjà d'avoir bientôt à combattre un nouvel ennemi, qui pouvait coopérer avec les alliés au plus tard le 10 décembre. On le voyait ainsi prêt à être cerné de toutes parts, pourvu qu'on eût la patience d'attendre la réunion de toutes les troupes dirigées contre lui. C'était ainsi du moins qu'à Berlin on jugeait de sa position, tant la haine espère facilement ce qu'elle désire. Cette haine déjà vive depuis l'assassinat de Vincennes, considérablement accrue de la violation du territoire prussien, avait pris un nouvel essor à la nouvelle de la mort du capitaine Wright, détenu au Temple, et au suicide duquel on ne croyait pas plus qu'à celui de Pichegru, tant le meurtre du duc d'Enghien faisait aisément ajouter foi à tous les crimes imputés alors à Napoléon (2). Tous les militaires attendaient donc avec impatience l'ordre de marche contre les Français. Le prince Louis, si brillant d'esprit, de courage et d'ardeur, jouissait de l'idée d'avoir bientôt à se mesurer contre eux, et formait hautement le vœu de pouvoir rencontrer corps à corps un des assassins du malheureux duc d'Enghien. Ce fut au sein de cette exaltation d'héroïsme et de rage, devenue universelle et réchauffée par les déclamations du célèbre historien J.-G. Muller, comme par les insinuations de Fauche-Borel, ce fut, dis-je, au moment où le désir de voir tomber le colosse impérial ne le cédait qu'à la douleur de ne pas contribuer à sa chute, que la nouvelle d'une grande victoire des alliés se répandit, fut accueillie avec transport de la cour et de la ville, mais fut

(1) Dans la compilation intitulée *Victoires et Conquêtes* (t. XV, pages 164 et suivantes), on attribue la victoire de *Caldiero* au général Masséna, depuis maréchal prince d'Essling. Napoléon, cependant, dans ses notes dictées à Saint-Hélène (Montholon, t. II, pag. 108, s'exprime ainsi : « L'archiduc Charles, qui avait eu des avantages sur le prince d'Essling ; » et dans la page 116 du même volume il dit : « L'archiduc Charles, qui avait battu le prince d'Essling. » Ces deux phrases réfutent complétement ce qui est dit par les compilateurs et leurs échos sur la bataille de *Caldiero*. Quant à l'archiduc Charles, il en parle dans ses rapports avec sa modestie habituelle ; c'est ainsi qu'en rendant compte de son brillant début de campagne en 1799, il le terminait ainsi : « Le général Jourdan et moi n'avons pas fait tout ce que nous pouvions. »

(2) Voyez la pièce justificative M.

Digitized by Google

bientôt démentie, au cuisant désespoir de tous. Le ministre venait de recevoir des détails qu'il ne communiquait pas au public consterné; les voici en substance. Napoléon, quoiqu'à la tête d'une armée déjà supérieure à celle des alliés, hésitait à les attaquer, attendant quelques chances heureuses des fautes qu'ils pourraient commettre. De son quartier général de Brunn il chercha à lier des relations pacifiques avec l'empereur Alexandre et lui écrivit le 25 novembre. « Sire, j'envoie mon aide » de camp, le général Savary, près de Votre Ma» jesté, pour la complimenter sur son arrivée à » son armée. Je le charge de lui exprimer toute » mon estime pour elle et mon désir de trouver » des occasions qui lui prouvent combien j'ambi» tionne son amitié. Qu'elle le reçoive avec cette » bonté qui la distingue et me tienne comme un » des hommes les plus désireux de lui être agréa» ble; sur ce je prie Dieu qu'il tienne Votre Majesté » Impériale en sa sainte et digne garde. » L'empereur Alexandre ne répondit d'Olmutz que le 27 en ces termes: « J'ai reçu, monsieur, avec bien de la » reconnaissance la lettre dont le général Savary a » été porteur et je m'empresse de vous exprimer » tous mes remerciments; je n'ai pas d'autre dé» sir que de voir la paix de l'Europe établie avec » loyauté et sur des bases équitables. Je souhaite » en même temps avoir l'occasion de pouvoir vous » être agréable personnellement; veuillez en rece» voir l'assurance de même que celle de ma plus » haute considération. » Cette lettre, dont la suscription était *au chef de la nation française*, fut écrite après trois jours de pourparlers où les intentions manifestées par le négociateur prouvaient que Napoléon voulait obtenir d'une négociation ce qu'il n'avait à attendre que de la victoire; aussi, passant par-dessus le désagrément de ne pas voir son titre impérial reconnu, Napoléon proposa le 28 un armistice; mais le 29 il fut vigoureusement attaqué et repoussé au delà de Wischau où l'armée alliée prit position. Ce fut alors, sur sa demande d'une entrevue avec l'empereur de Russie, que celui-ci lui envoya son aide de camp prince Dolgorouki. « Pourquoi se battre, dit Napoléon à » l'officier russe? Que l'empereur Alexandre fasse » des invasions de son côté et toute discussion cesse » avec moi. » Il lui fut représenté que le monarque russe répugnait à une telle conduite et ne s'était armé que pour secourir l'Autriche, sauver l'Europe, assurer au continent une paix sûre et solide, sans intérêt personnel comme sans haine pour la France qu'il désirait voir heureuse et tranquille, ainsi que les autres nations européennes; que son empire était assez vaste pour qu'il ne désirât point de l'étendre, et que sa seule ambition était le bonheur de ses peuples et l'indépendance de ses alliés. Napoléon prétendit qu'on voulait le dépouiller de sa couronne; le prince de Dolgorouki le nia; qu'on voulait donner le royaume d'Italie au roi de Sardaigne, ce qui fut nié aussi, mais en insistant sur l'indépendance de la république batave et sur un dédommagement pour le Piémont. « Que l'empe» reur de Russie imite ma conduite et nous serons » d'accord. » dit Napoléon, qui, sur la réponse que Sa Majesté ne trahirait jamais ses alliés en envahissant leurs États, finit par s'écrier: *Eh bien! nous nous battrons.*

Quand les deux armées russes eurent été réunies à Wischau, le 13 novembre, elles montaient avec les Autrichiens à cent quatre bataillons et cent cinquante-neuf escadrons, formant un total de quatre-vingt-deux mille quarante hommes, n'ayant encore en tête que huit divisions de l'armée française, montant ensemble à cinquante-huit mille hommes. Le moment était favorable pour attaquer l'ennemi, mais il fut perdu par le choc des opinions diverses dans le conseil tenu à cet effet, par le peu d'énergie du général en chef, par l'inexpérience de la guerre chez les deux souverains, et surtout par l'ignorance profonde et inconcevable dans laquelle on était sur les forces et la position de l'ennemi. On fit donc un mouvement sur Olmutz, pour reposer les troupes harassées d'une marche qui, du 14 octobre au 18 novembre, les avait conduites du bord de l'Inn au centre de la Moravie, et pour attendre des renforts. Partie le 21 de Wischau l'armée alliée entra le 23 dans la position la plus favorable qu'on pût choisir pour y recevoir une bataille. C'était un plateau d'où l'on eût découvert tous les mouvements de l'ennemi et occupé les points dominants pour le foudroyer; la droite couverte par un marais, le front par un cours d'eau facile à défendre, un terrain accidenté de manière à offrir mille moyens de chicane, des ravins propres à cacher de gros corps et à voiler des manœuvres offensives sur la droite de l'ennemi; d'excellentes troupes, une formidable artillerie, tout promettait en cas d'attaque le plus heureux succès.

Napoléon s'était établi à Brunn le 20 novembre, jetant son avant-garde à Wischau, évacué par le prince Bagration. Son armée s'était successivement élevée jusqu'à cent mille hommes. Nous avons parlé de son hésitation et de ses tentatives infructueuses de négociations; l'affaire de Wischau, quoique malheureuse, l'avait décidé à se battre, parce qu'elle faisait sortir les alliés d'une position inexpugnable, et s'ils en étaient sortis c'est qu'ils avaient négligé de former des magasins, ce qui avait été aussi la

cause première des désastres d'Ulm. Les souverains alliés voyant leur armée manquer déjà de vivres et prête à mourir de faim, la licence naître dans ses rangs et la discipline se relâcher, crurent devoir prendre l'offensive pour échapper aux malheurs qui pouvaient devenir la suite de tant de négligences ruineuses. On n'attendit donc pas les immenses renforts sur lesquels on pouvait prochainement compter; le succès du 28, exaltant d'ailleurs les esprits. Austerlitz fut occupé le 29, et après la canonnade du 1er décembre l'armée alliée, formée en cinq colonnes, se prépara à la sanglante bataille qui devait avoir lieu le lendemain. Le 2, dès minuit, on donna aux généraux les dispositions de l'attaque; mais le plan en fut vague, en raison du vague des notions que l'on avait acquises sur la position de l'ennemi. Quelques mouvements opérés par lui la veille sur sa gauche avaient fait soupçonner qu'il affaiblissait son centre pour renforcer cette aile gauche, tandis qu'ils avaient été occasionnés par l'arrivée, qu'on ignorait, de la division Bernadotte qui portait la force des Français à cent vingt mille hommes.

L'aile droite de l'armée française était débordée par la gauche des alliés qui devait la tourner et l'attaquer, en franchissant avec célérité le défilé de Sokolnitz; la première colonne était chargée de commencer ce mouvement et de marcher aux étangs où l'on croyait la droite des Français appuyée; la seconde devait s'aligner à la première, après avoir forcé la vallée entre Sokolnitz et Tellnitz; la troisième et la quatrième devaient se joindre aux deux premières et marcher en avant avec elles, opération que la cinquième devait protéger. Le succès de la journée dépendait de la rapidité de l'attaque par la gauche et du reploiement de la droite de l'ennemi. Ce plan était vicieux, car il supposait à l'armée française une position qu'elle n'avait pas; les moyens d'y remédier furent plus vicieux encore. Napoléon, des hauteurs qu'il occupait, suivait la marche des colonnes; la première éprouva une vive résistance; cependant, malgré un brouillard qui causa quelque désordre et se dissipa bientôt, le défilé fut passé et Sokolnitz fut emporté par la cinquième et dernière colonne. Napoléon remarquant le manque d'ensemble de l'armée combinée, par le mouvement qui portait la gauche si loin du centre, attaqua vivement ce centre qui résista avec intrépidité malgré la grande infériorité de ses forces. Les Russes firent de belles charges, mais mal dirigées; douze mille hommes y furent assaillis par vingt-quatre mille; ils étaient isolés, rien n'était là pour les soutenir; on rappela donc les deuxième et troisième colonnes, et l'empereur Alexandre, ainsi que le général en chef, se portèrent en avant avec la quatrième colonne, afin de donner aux deux autres le temps d'arriver; mais attaqués par une forte masse d'infanterie au moment où ils croyaient attaquer eux-mêmes, ils voulurent conserver la hauteur de Pratzen qui était la clef de leur position, et qui fut emportée par l'ennemi après une courte résistance. Prise et reprise cette position demeura aux Français après deux heures de combat, et la quatrième colonne se retira sur Wischau, après avoir perdu toute son artillerie dans les marais fangeux dont on ne put la tirer. Cependant le grand-duc Constantin voulait encore arrêter l'ennemi; mais chargées par la cavalerie des gardes de Napoléon et sans soutien, les gardes russes, après s'être défendues avec intrépidité, se retirèrent sur Austerlitz sans être suivies.

Tandis que le centre des alliés était déjà rompu, les deuxième et troisième colonnes, isolées elles-mêmes, étaient attaquées et en grande partie faites prisonnières; quant à la première, trop tard instruite des désastres du centre, elle voulut voler à son secours, prit une fausse direction, passa un défilé dont les Français occupaient les hauteurs, perdit quatre mille hommes et son artillerie, et néanmoins se retira lentement, avec ordre, sous la protection de la cavalerie autrichienne qui montra constamment autant d'intelligence que de vigueur. Ainsi se termina cette mémorable journée, où les alliés qui, sous un général tel que Clairfayt, l'archiduc Charles ou le général Kray, eussent pu espérer quelques succès, durent principalement leur défaite aux notions inexactes qu'ils avaient sur la position et la force de l'armée française, à leur vicieux plan d'attaque, au mouvement exécuté la veille, à la vue de l'ennemi qui démontrait l'intention de se porter sur la droite; enfin, à l'immense distance des cinq colonnes, sans liaison entre elles. De plus on se battit avec vigueur, mais point avec ensemble; les deuxième et troisième colonnes ne virent pas que les mouvements de l'ennemi, ruinant le plan d'attaque des alliés, elles devaient y renoncer pour secourir le centre attaqué par des forces supérieures, et la première s'engagea dans un défilé où elle se perdit en voulant gagner le centre, au lieu de marcher au secours de la gauche qui n'était pas encore en déroute; enfin il y eut fausse combinaison et désordre d'un côté, intelligence et ensemble de l'autre.

Les Russes, qui n'avaient subsisté que difficilement sur la route qu'ils avaient suivie dans leur mouvement offensif, dirigèrent leur retraite sur la Hongrie. Une entrevue eut lieu le 4 entre les deux empereurs alliés. François II eut une conférence

avec Napoléon ; un armistice fut conclu ; Alexandre y accéda. Il avait marché comme auxiliaire au secours de son allié ; cet allié cherchait dans l'espoir de la paix un salut que la fortune lui avait refusé dans la guerre ; il se retirait donc avec ses troupes sans se prononcer en rien sur ses vues ultérieures, et Napoléon qui, quoique vainqueur, cherchait encore à le séduire, renvoya libres tous ceux de ses officiers prisonniers qui servaient près de sa personne ou dans ses gardes ; il demanda cependant au prince Wolkonski-Repnin sa parole de ne plus servir contre lui, et malgré son refus de la donner, comme étant aveuglément soumis aux volontés de son maître, il ne lui en rendit pas moins sa liberté.

L'Autriche crut de sa dignité de faire remettre au ministère anglais, par le comte de Stahremberg, son plénipotentiaire à Londres, un mémoire justificatif relativement aux événements de cette désastreuse campagne. Dans ce mémoire les malheurs qu'éprouvèrent les alliés étaient attribués aux causes suivantes :

1° A ce que l'on ne réalisa point dans le Nord de puissantes diversions qui eussent forcé Napoléon à diviser ses forces et qui l'auraient empêché du moins de diriger sur l'armée autrichienne la totalité des troupes parties des côtes de France et de l'électorat de Hanovre ;

2° A la violation de la neutralité de la Prusse qui plaça l'armée autrichienne dans l'alternative de se retirer sur l'Inn ou de se voir couper de sa base et de ses ressources ;

3° A la faute du général Mack qui, au lieu de se retirer sur l'Inn pour se réunir au général Kutuzow, demeura sur l'Iller et se laissa cerner de toutes parts ;

4° Au retard qu'éprouva la marche de la seconde armée russe, arrêtée un mois par les armements que faisait la Prusse et qui pouvaient sembler être dirigées contre la Russie ;

5° A la négligence du prince d'Auersberg de faire sauter le pont de Tabor, ce qui ouvrit à l'ennemi les pays situés sur la rive gauche du Danube et exposa la première armée russe au danger d'être coupée et détruite avant de pouvoir se réunir à l'armée de Buxhowden.

A toutes ces raisons le mémoire justificatif eût pu en ajouter beaucoup d'autres, telles que le choix du général Mack, nommé, il est vrai, à la demande commune de l'Angleterre et de la Russie ; l'absence de magasins suffisants qui se fit sentir en Moravie, comme à Ulm ; la précipitation avec laquelle on livra bataille, quand il dépendait des alliés de l'éviter jusqu'à l'époque prochaine où l'archiduc Charles aurait été maître de Vienne ; à l'impéritie des généraux et à la stupeur des ministres après la défaite d'Ulm. Enfin, pour répondre à ces cinq motifs de justification, nous devons exposer ici que :

1° Le cabinet de Vienne devait à son ministre en France de n'avoir pas été instruit à temps du départ et de la marche de l'armée dite d'Angleterre, et à des circonstances politiques auxquelles il n'était pas étranger d'avoir empêché la prompte exécution des diversions destinées contre le Nord.

2° Il est vrai que le passage de Bernadotte par les margraviats força Mack à quitter sa position de l'Iller ; toutefois ce ne fut pas par le corps de ce général qu'il se vit bloqué dans Ulm, mais par le maréchal Soult, qui marcha de Donawerth, le long du Lech, jusqu'à Fussen ; par les corps de Ney, Lannes et Murat qui n'avaient point traversé la Franconie. Il est vrai que Marmont, après avoir passé le Danube, se dirigea vers Ulm par Augsbourg, mais il n'y arriva qu'après la capitulation.

3° Tous les militaires ont blâmé le général Mack qui pouvait, par Schaffhouse, entrer en Suisse, où il se serait réuni à l'archiduc Jean, ou se retirer sur le Mein et de là en Hesse dont il aurait forcé le souverain à faire cause commune avec lui, ce qui l'eût lié aux troupes hanovriennes, russes et suédoises, et aurait peut-être décidé la Prusse ; ou enfin se jeter dans la Bohême par la rive gauche du Danube. Mais outre que Mack était trop indécis pour prendre spontanément un de ces partis, ne devait-il pas se croire lié par un plan de campagne dont le cabinet autrichien n'a jamais permis à ses plus illustres généraux de s'écarter ?

4° Les retards de la seconde armée russe étaient dus en partie aux tergiversations de l'Autriche qui n'adhéra au traité de concert que quatre mois après qu'il eût été signé, et ne mit ses armées sur le pied de guerre qu'un mois plus tard encore.

5° L'énorme faute commise par le prince d'Auersberg était inexcusable ; mais si elle compromit l'armée de Kutuzow, ces dangers disparurent devant l'intrépidité russe.

Quant à Napoléon, il ne partageait point, sur l'éclatante victoire qu'il venait de remporter, et dont nous exposerons les immenses résultats dans le volume suivant, la jactance à laquelle se livraient ses généraux. Étonné de la valeur de ces troupes russes dont Frédéric le Grand avait dit : *Il est plus facile de les tuer que de les vaincre*, il songeait à tout ce que pourrait exécuter le maître absolu d'une armée que, tout en la repoussant, l'on ne saurait mettre en désordre. Il entrait bien dans les vues de l'empereur des Français de détruire ou de

Digitized by Google

ruiner le formidable empire du Nord; mais cette idée, qu'il couvait depuis longtemps et n'avait pas assez soigneusement dissimulée, ne lui semblait point encore exécutable. Il fallait, avant de s'y livrer, être devenu, avec un titre légal, le souverain dominateur du corps germanique; aussi cherchait-il à capter l'empereur Alexandre, bien décidé à le perdre si l'occasion s'en présentait. D'ailleurs une pensée plus prochaine l'occupait alors, sa fortune était faite, il voulait faire celle de ses frères pour en accroître sa propre puissance et le lustre de son nom. Leur médiocrité rendait la chose un peu choquante pour les illustrations dont il était entouré; mais sa volonté était invariable, et il savait par expérience comment on peut exploiter la servilité vaniteuse d'une société à la fois avide, égoïste et corrompue.

Digitized by Google

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

A

Arrêté de Moreau sur la démolition des trois places de l'Empire.

Au quartier général d'Augsbourg, le 21 vendémiaire (13 octobre 1800).

Le général en chef, vu que la démolition des fortifications des places d'Ulm, d'Ingolstadt et de Philipsbourg importe à l'armée, tant sous le rapport de leur désarmement et de son approvisionnement actuel que sous celui des avantages que l'ennemi pourrait en retirer en cas de succès;

Considérant que la conservation de ces places ne paraît pas pouvoir entrer dans un plan d'opérations quelconques de l'armée, considérées comme défensives ou autrement, et que le délai indiqué pour un terme de suspension d'armes pourrait amener une reprise des hostilités trop prochaine pour que la prudence permette d'attendre une décision du gouvernement sur la destruction des places dont il s'agit, arrête :

Art. I. Il sera immédiatement et simultanément procédé à la destruction des fortifications de Philipsbourg, Ingolstadt et Ulm, ainsi que des forts qui en dépendent.

II. Les ouvrages en terre seront effacés et les parties revêtues de fortifications, particulièrement les saillants des bastions, renversés par le feu des mines et ouverts.

III. Les places ci-dessus, et particulièrement celle de Philipsbourg, seront mises, autant que possible, hors d'état d'être reconstruites comme places de guerre, si ce n'est à grands frais, par l'effet des mines ou par celui des eaux, ayant égard néanmoins à ce que les habitations particulières ne soient pas endommagées.

IV. Dans les places d'Ulm et d'Ingolstadt on se bornera, jusqu'à nouvel ordre, à préparer les mines prêtes à faire leur effet.

V. Le général commandant l'artillerie fera fournir la quantité de poudre nécessaire pour les opérations ci-dessus.

VI. Le lieutenant général Sainte-Suzanne est chargé de faire accélérer l'arrêté ci-dessus pour Philipsbourg, le lieutenant général Richepanse, ou celui qui le remplace momentanément, pour Ulm.

VII. Le commandant du génie à l'armée prendra, en ce qui le concerne, toutes les mesures pour l'exécution du présent arrêté. *Signé* MOREAU.

—

B

Pour démontrer à quel point l'empereur Paul était impérieux et tracassier dans ses relations avec les puissances d'un ordre inférieur, il nous suffira, dans un grand nombre d'ukases, de citer ceux-ci adressés au Danemarck et à Hambourg. Le 21 mars 1799 ce prince publia cet édit :

« Comme nous avons remarqué depuis quelque temps dans le gouvernement de Hambourg une disposition en faveur des principes d'anarchie et un attachement pour les formes du gouvernement français, qui sont destructives de tout pouvoir légitime, nous ordonnons qu'un embargo soit mis sur tous les vaisseaux hambourgeois dans nos ports et qui appartiennent à des sujets hambourgeois, et qu'on nous fasse connaître le nombre desdits vaisseaux qui sont dans nos ports. »

L'ukase suivant fut adressé, le 14 novembre 1799, au sénat de Hambourg. « La ville de Hambourg, ayant satisfait à notre désir en remettant au ministre britannique résidant en cette place le rebelle irlandais Napper-Tandy et ses compagnons, et en renvoyant les Français d'un caractère suspect qui étaient dans cette ville, elle a mérité le retour de notre bienveillance. Nous oublions en conséquence le passé, et nous ordonnons que toute communication avec la ville de Hambourg soit rétablie sur l'ancien pied. »

Voici un troisième ukase daté du mois d'août 1799. « Comme il s'est formé dans la ville de Copenhague et par tout le royaume de Danemarck des clubs et des so-

Digitized by Google

ciétés d'après des principes semblables à ceux qui ont fait naître la révolution en France et renversé le gouvernement légitime monarchique de ce pays, et comme leur établissement a été permis par le gouvernement danois, il est sévèrement défendu à tout vaisseau danois, soit de guerre, soit marchand, et à tout sujet de ce royaume, d'entrer dans aucun port de notre domination. »

C

L'ambassadeur de la république française en Espagne au général Menou, commandant en chef l'armée d'Orient.

Madrid, le 4 thermidor an IX (25 août 1801).

« Le premier consul désirant, mon cher général, vous faire parvenir des dépêches importantes, j'en avais chargé le citoyen Clément. . . . . mais le bâtiment qui le transportait près de vous ayant été pris par les Anglais, n'ayant pu vous faire connaître par cette voie le vif intérêt que je prends à vos succès et le zèle que nous mettons ici à les seconder, je vous envoie le citoyen Geouffre; il vous dira avec quelle sollicitude le gouvernement veille à tout ce qui peut améliorer la position de notre brave armée. Depuis quatre mois je vous ai expédié, des seuls ports d'Espagne, quinze bâtiments chargés de comestibles et de munitions de guerre; les ports de France et d'Italie ont été également occupés à multiplier vos ressources. Une escadre composée de cinq vaisseaux, et commandée par le contre-amiral Gantheaume, doit vous avoir fourni en ce moment de nouveaux moyens de défense. Des armements considérables sont déjà préparés pour voler à votre secours. Vos besoins sont la première pensée du consul, et aucun instant n'est perdu lorsqu'il s'agit de vos généreux efforts pour la conservation de *la plus intéressante de nos colonies.*

» La situation pacifique de l'Europe doit vous rendre certain, mon cher général, que ces mesures auront enfin le succès que nous devons en attendre, quels que soient les obstacles que l'Angleterre nous oppose. Nous lui avons enlevé tous ses alliés. La paix de Lunéville, dont je vous transmets les articles, en sauvant aux Autrichiens la honte de voir flotter nos étendards sur les murs de Vienne, nous a acquis de puissants amis en Allemagne et ne laisse plus à la France que ses ennemis maritimes à détruire. Le saint-siége et le royaume de Naples ont de même réuni leurs intérêts aux nôtres. Presque tous les ports de l'Italie sont fermés aux vaisseaux britanniques, et le consul, voulant assurer dans cette contrée la juste suprématie de la France, vient de donner pour roi à l'Étrurie l'infant don Louis, gendre du roi d'Espagne, *le plus fidèle ami de la république française.* Une armée française, campée sous les murs de Ciudad-Rodrigo, menace aujourd'hui les provinces septentrionales de la Lusitanie; mais les premiers succès des armes espagnoles contre cette puissance ont bientôt amené des ouvertures pacifiques. Tout me fait présumer qu'un accommodement très-prompt va aussi rattacher le Portugal à la France.

» Tel est l'aspect des affaires politiques de l'Europe; tel est le brillant état de notre patrie. La France, l'Espagne et la Batavie ont créé de nouvelles flottes, et vont de concert demander compte à l'Angleterre de tous les maux qu'elle déverse sur l'humanité. Malgré son adresse à intercepter votre correspondance avec nous, l'Europe a retenti du bruit de vos triomphes; la mort d'Abercromby nous a éclairés sur sa défaite. Nous connaissons votre sagesse et la valeur des braves que vous commandez. Nous savons que vous êtes environné de leur confiance, et malgré les besoins les plus pressants, malgré les dangers qui les menaçaient, nous n'avons pas désespéré de leur constance: ils sont Français, et ce sont des Anglais qu'ils combattent! *Avec de tels ennemis les compagnons de Menou ne peuvent transiger que par la victoire.*

» Le citoyen Geouffre vous donnera les détails particuliers que vous pouvez désirer sur les changements et la marche de notre administration intérieure, sur les rapports politiques des puissances du Nord avec nous, sur les résultats que nous devons nous promettre de la coalition de ces puissances contre l'Angleterre. »

D

Menou, après la capitulation d'Alexandrie, écrivit à son frère la lettre suivante:

« Le sort de la guerre s'est tourné contre moi: attaqué » par quarante mille hommes anglais, osmanlis et cipayes de l'Inde du côté de terre, par plus de cent » bâtiments de guerre du côté de la mer; en proie à la » faim, à la soif et aux maladies de toute espèce; » n'ayant plus de remèdes pour les hôpitaux; ne pouvant plus compter que dix huit cents hommes sous les » armes et encore presque tous scorbutiques; ayant » mangé tous les chevaux, les ânes et les chameaux qui » étaient dans Alexandrie (c'était notre seule nourriture), » j'ai été obligé de capituler *après nous être battus en désespérés.*

» Quatre-vingts pièces de canon, mortiers ou obusiers, » par terre, et plus de deux mille pièces par mer nous » battaient et auraient fini par nous réduire en poudre. » Le siége ou blocus a duré six mois complets. Si nous » avons succombé sous les plus grandes forces que les » Anglais aient réunies dans une expédition par mer, » nous avons au moins conservé l'honneur. Je ne ramènerai pas en France un seul soldat qui n'ait été blessé; » plusieurs comptent plus de quinze blessures.

» Je vais partir pour la France; ma conscience est » tranquille; j'ai fait tout ce que l'honneur et la probité, » ainsi que mon attachement à mon pays, me commandaient. »

E

Cet homme, fils du maréchal de Rochambeau et ancien colonel du régiment de Royal-Auvergne, abhorré de ses soldats, méprisé de ses camarades, s'était fait révolutionnaire en haine de l'opinion qui le flétrissait. Nommé commandant de la Martinique il y mit la guillotine en activité et souscrivit le 28 février 1794 la lettre suivante adressée par les colons, ses complices, à la convention :

« CITOYENS LÉGISLATEURS,

» Vous avez rendu un jugement contre Louis Capet, » vous avez fait tomber la tête de ce tyran. Renversant » le trône de l'idole vous avez sauvé la république. Nous » adhérons à un jugement juste, approuvé par toute la » France, et qui doit être un terrible exemple pour les » despotes couronnés qui osent mesurer leurs forces avec » celles d'un peuple libre. Nous espérons que l'Europe » sera bientôt délivrée de la tyrannie et des tyrans. »

F

État des indemnités accordées aux princes dépossessionnés par le traité de Lunéville.

1° A S. M. l'Empereur, roi de Hongrie et de Bohême, pour la cession du bailliage *d'Ortenau*, les évêchés de *Trente* et de *Brixen*, et les chapitres, abbayes et couvents situés dans ces deux évêchés.

2° Au grand-duc de Toscane, pour son grand-duché, l'archevêché de *Salzbourg*, la prévôté de *Berchtolsgaden*, la partie de l'évêché de *Passau* située au delà de l'Illtz et de l'Inn; les chapitres, abbayes et couvents situées dans ces diocèses. Ces possessions retirées du cercle de Bavière et incorporées au cercle d'Autriche. L'évêché d'*Eichstadt*, à l'exception des bailliages enclavés dans le pays d'Anspach, qui demeurent à la Bavière, sauf indemnité prise sur les domaines de l'électeur en Bohême.

3° Au duc de Modène, pour le Modenais : le *Brisgau* et l'*Ortenau*.

4° A l'électeur de Bavière, pour le Palatinat, Deux-Ponts, Simmern, Juliers, Lautern, Veldenz, le marquisat de Berg-op-Zoom, Ravenstein et autres seigneuries en Belgique et en Alsace : l'évêché de *Wurtzbourg*, *Bamberg*, *Freisingen*, *Augsbourg*, *Passau*, sauf la partie donnée au grand-duc de Toscane. Les prévôtés ou abbayes de *Kempten*, *Waldsassen*, *Eberach*, *Irsée*, *Wengen*, *Sœfflinge*, *Elchingen*, *Ursberg*, *Roggenbourg*, *Wettenhausen*, *Ottobeuern*, *Kaiserheim* et *Saint-Ulric*, les villes impériales ou villages de *Rothenbourg*, *Weissenbourg*, *Windsheim*, *Schweinfurt*, *Gochsheim*, *Sennfeld*, *Kempten*, *Kaufbeuern*, *Memmingen*, *Dinkelsbul*, *Nordlingen*, *Ulm*, *Bopfingen*, *Buchhorn*, *Wangen*, *Leutkirk* et *Ravensbourg*.

5° Au roi de Prusse, pour le duché de Gueldres, partie de celui de Clèves, Moeurs, les enclaves de Sévenaer, Huissen, Mahlbourg, et les péages du Rhin et de la Meuse : les évêchés de *Hildesheim* et de *Paderborn*, *Erfurt*, *Untergleichen*, l'*Eichfeld*, la partie mayençaise de *Tréfort*, les abbayes de *Herforden*, *Quedlinbourg*, *Elten*, *Essen*, *Werden* et *Cappenberg*, les villes impériales de *Mulhausen*, *Nordhausen* et *Goslar*. La ville de *Munster* avec une ligne prolongeant le cours de l'*Ems* dans le comté de Lingen. Le reste de l'évêché de Munster, partagé entre le duc d'Oldenbourg, le duc d'Arenberg, le duc de Croy et le duc de Looz; les princes de Salm-Salm et de Salm-Reiferscheid.

6° Au roi d'Angleterre, comme électeur de Brunswick-Lunebourg, pour ses prétentions sur le comté de Sayn et ses propriétés à Hambourg et Bremen : l'évêché d'*Osnabruck*. Au duc de Brunswick-Wolfenbuttel, les abbayes de *Helmstaedt* et de *Gandersheim*.

7° Au margrave de Baden, pour la part du comté de Sponheim et les seigneuries dans le Luxembourg et l'Alsace : l'évêché de *Constance*, les restes des évêchés de *Spire*, *Bâle* et *Strasbourg*, les bailliages palatins de *Landenbourg*, *Bretten*, *Heidelberg*, les villes de *Heidelberg* et de *Manheim*; la seigneurie de *Sahr*, les bailliages de *Lichtenau* et de *Wildstadt*; les villes impériales d'*Offenbourg*, *Zell*, *Hammersbach*, *Gengenbach*, *Ueberlingen*, *Biberach*, *Pfullendorf*, *Winpfen* et *Neufabbayes*.

8° Au duc de Wurtemberg pour les principautés de Montbéliard et des possessions en Alsace et en Franche-Comté : la prévôté d'*Elwangen*, les chapitres, abbayes et couvents de *Zwiefalten*, *Schoental*, *Combourg*, *Rothmunster*, *Heiligenkreutzthal*, *Obristenfeld*, *Margarethhausen*, le village de *Durrenmetstetten* et les villes impériales de *Weil*, *Reutlingen*, *Eslingen*, *Rothweil*, *Giengen*, *Aalen*, *Hall*, *Gmundt* et *Heilbronn*, riches indemnités, chargées seulement de quelques rentes perpétuelles en faveur des princes de Hohenlohe et de Salm et de divers autres dépossessionnés.

9° Au landgrave de Hesse-Cassel, pour Saint-Goar, Rheinfels, Frizlar, Naumbourg, Neustadt et Amœnebourg; les chapitres de *Fritslar* et d'*Amœnebourg* et les couvents de ces bailliages; la ville de *Gelnhausen*, le village d'Empire de *Holzhausen*; et au landgrave de Hesse-Darmstadt, pour le comté de Lichtenberg et les droits de protection sur Wezlar et Francfort, ainsi que les bailliages de Lichtenau, Wildstadt, Kazenellenbogen, Braubach, Embs, Kleeberg, Epstein et du village de Weiperfelden; le duché de Westphalie, et notamment *Volkmarsen* avec ses chapitres, abbayes et couvents, à charge de rente perpétuelle au prince de Witgenstein; de plus les bailliages mayençais de *Gernsheim*, *Bensheim*, *Heppenheim*, les restes de l'évêché de *Worms* et la ville impériale de *Fridberg*.

10° Au duc d'Oldenbourg pour dédommagement de la perte en péages, domaines et villages au territoire de Lubeck : le bailliage hanovrien de *Wildeshausen* et ceux de *Vechte* et *Kloppenbourg*, au pays de Munster.

11° Au duc de Meklenbourg-Schwerin, pour les droits

Digitized by Google

de canonicat héréditaire à l'église de Strasbourg, et protection sur la presqu'île de Priwal qui demeure à la ville de Lubeck; les propriétés de l'hôpital de *Lubeck*, plus une rente de dix mille florins.

12° Aux princes de Hohenzollern-Hechingen et Hohenzollern-Sigmaringen, pour droits féodaux et seigneuries perdus, au pays de Liége en Belgique : la seigneurie de *Hirschlatt* et le couvent de *Stetten* au premier; et au second, la seigneurie de *Glatt*, et les couvents d'*Inzikhoffen*, de *Klosterbeuern* et de *Holzheim*, au pays d'Augsbourg.

13° Au prince de Dietrichstein, pour la seigneurie de Trasp dans les Grisons : celle de *Neu-Ravensbourg*.

14° Au prince de Ligne, pour Feagnolles : l'abbaye d'*Edelstetten*.

15° Au prince de Nassau-Usingen, pour la principauté de Saarbruck; les deux tiers du comté de Saarwerden; la seigneurie d'*Otweiler*, celle de *Lahr*, les bailliages de *Konigstein*, *Hoechst*, *Cronenbourg*, *Rudesheim*, *Oberlahnstein*, *Eltwiel*, *Kassel*, dans le Mayençais; le bailliage palatin de *Caub*, le reste de l'électorat de *Cologne*; les bailliages hessois de *Kazenelnbogen*, *Braubach*, *Embs*, *Epstein*, et *Kleeberg*; les villages de *Weiperfelden*, *Soden*, *Sulzbach*, *Schwanheim* et *Okriftel*; les chapitres, abbayes et couvents de *Limbourg*, *Rumersdorff*, *Bleidenstadt* et *Sayn*; enfin le comté de *Sayn-Altenkirchen*. Au prince de Nassau-Weilbourg pour le tiers de Saarwerden et Kirchheim; *Polanden*, les restes de l'électorat de *Trèves*, les abbayes d'*Arnstein*, *Schœnau* et *Marienstadt*. Au prince de Nassau-Dillenbourg, pour indemnité du stathoudérat et de ses domaines en Hollande et en Belgique; les évêchés de *Fulde* et de *Corvey*, la ville impériale de *Dortmund*, les abbayes de *Veingarten* et de *Hofen*, *Bandern*, *Diet-irchen*.

16° Au prince de Latour et Taxis, pour indemnité des postes de l'Empire sur les pays cédés à la France : l'abbaye de *Buchau*, *Marchthal*, *Nerescheim*, le bailliage d'*Ostrach*, la seigneurie de *Schemmelberg*, les hameaux de *Tiefenthal*, *Frantzoff* et *Stetten*.

17° Au prince de Lœvenstein-Wertheim, pour le comté de Putlange, les seigneuries de Scharfenech et autres, deux villages mayençais et les bailliages wurtzbourgeois et hambourgeois de Rothenfels et de Hombourg : les abbayes de *Brombach*, *Neustadt* et *Holzkirchen* sous la clause de rétrocéder cette dernière abbaye et le bailliage de Hombourg à l'électeur de Bavière, contre une rente perpétuelle de vingt-huit mille florins. Quant au comte de Lœvenstein, il était dédommagé du comté de Virnebourg par le bailliage de *Freudenberg*, la chartreuse de *Grunau*, le couvent de Triefenstein et quatre villages.

18° Au prince d'Œttingen-Wallerstein, pour la seigneurie de *Dachstuhl* : l'abbaye de *Sainte-Croix-de-Donawerth*, le chapitre de *Saint-Magnus*, les couvents de *Kirchheim*, d'*Eggingen*, de *Maihingen*, au pays de Wallerstein.

19° Aux princes et comtes de Solms, pour leurs seigneuries de Rohrbach, etc., celles de Kratz-Scharfenstein et Hirschefeld; les abbayes de d'*Arnsbourg* et d'*Altenbourg*.

20° Aux princes et comtes de Stolberg, pour le comté de Rochefort : une rente perpétuelle de trente mille florins sur l'octroi de navigation.

21° Au prince Charles de Hohenlohe-Bartenstein, pour la seigneurie d'Oberbronn : les *cinq bailliages distraits* de Mayence et Wurtzbourg et aux autres membres de cette maison *des rentes et villages* provenant de ces mêmes États de Wurtzbourg et Mayence.

22° Au prince d'Isenbourg, pour le village d'Okriftel, celui de *Gainsheim*, partie du chapitre de *Jacobsberg* et le village de *Burgel*. A la princesse, une rente de vingt-trois mille florins sur la navigation.

23° A la maison de Linange, pour la principauté de ce nom, le comté de Dabo, la seigneurie de Vietersheim, savoir : au prince, des bailliages mayençais, wurtzbourgeois, palatins et les abbayes de *Gerlachsheim* et d'*Amorbach*. Au comte de Linange-Cuntersblum, la Kellerey mayençaise de *Billigheim*. Au comte de Linance-Heidesheim la Kellerey mayençaise de *Neidenau*. Au comte de Linange-Westerbourg, branche aînée, l'abbaye et le couvent d'*Ilbenstadt*. Au comte de Linange, branche cadette, l'abbaye d'*Engeldahl*.

24° Au prince de Wied-Runkel, pour le comté de Créange, les bailliages de *Nurbourg* et d'*Alt-Wied* et la Kellerey de *Willmar*.

25° Au prince de Bretzenheim (*branche bâtarde de la maison palatine*), pour Bretzenheim et Winzenheim, la ville et l'abbaye de *Lindau* (qu'il échangea depuis avec l'Autriche contre des terres en Bohême.)

26° Au prince de Wittgenstein-Berlebourg, pour les seigneuries de Neumagen et Hemsbach, une rente perpétuelle de quinze mille florins sur le duché de Westphalie.

27° La maison de Sayn-Witgenstein est indemnisée par des arrangements concertés entre ledit comte, le margrave de Baden et les princes de Nassau.

A l'égard des comtes d'Empire à qui l'insuffisance des territoires disponibles empêcha d'allouer une indemnisation convenable, les abbayes et couvents immédiats leur sont réservés, et ceux qui n'obtiennent pas de répartition en nature sont indemnisés par des rentes foncières assignées sur ces immeubles et rachetables au denier 40.

Le siége de Mayence est transféré à Ratisbonne et doté de la principauté d'*Aschaffenbourg*, de celle de *Ratisbonne*, des bailliages d'*Auffenau*, *Lohr*, *Orbe*, *Aurach*, des abbayes, chapitres et couvents situés tant à Ratisbonne qu'à Wetzlar, de la maison de Kompostel à Francfort, des revenus des chapitres de Mayence, hors des bailliages assignés au roi de Prusse, au landgrave de Hesse-Darmstadt et aux princes de Nassau et de Linange, revenu évalué à six cent cinquante mille florins, et qui, par assignation sur les octrois de navigation, s'élèvera à un million de florins. Les deux villes de Ratisbonne et de Wetzlar jouiront de neutralité absolue, en temps de guerre, comme siéges, l'une de la diète, l'autre de la chambre impériale.

Digitized by Google

L'ordre teutonique reçoit en indemnité les chapitres, abbayes et couvents immédiats de *Vorarlberg*, dans la Souabe et les diocèses d'*Augsbourg* et de *Constance*.

Le prince grand prieur de Malte, le comté de *Bondorf*, les abbayes de *Saint-Blaise*, *Saint-Trutpert*, *Schutter*, *Saint-Pierre* et *Tennenbach*, et les chapitres, abbayes, couvents du *Brisgaw*, à charge d'acquitter les dettes des ci-devant évêques de Bâle et de Liége.

La république helvétique reçoit l'évêché de *Coire*, à charge d'entretenir l'évêque et le chapitre.

Nota bene. Le nom du comte de la Leyen ne se trouve pas dans ce récès, quoiqu'il eût à être indemnisé pour Bliescastel et Safry, mais il se trouvait dans la quatrième des cinq classes ayant droit à dédommagements, et la liste des biens assignés aux comtes était épuisée; il reçut cependant, grâce à son oncle l'archichancelier, électeur de Ratisbonne, des propriétés ecclésiastiques d'un revenu très-supérieur à celui qu'il avait perdu. Enfin les nouvelles acquisitions de l'Empereur, du roi de Prusse, des nouveaux électeurs de Wurtemberg et de Bade, l'emportèrent de beaucoup sur les pertes qu'ils avaient faites.

G

Voici comment la chose est racontée par celui qui en fut chargé.

Au mois de mars 1803 Bonaparte fit venir l'un de ses agents secrets et lui dit : « Je voudrais que vous allassiez » à Varsovie pour engager le prétendant à abdiquer en » ma faveur. La proposition lui en sera faite par le gou- » verneur de Varsovie. S'il paraît disposé à accéder à la » proposition, vous lui communiquerez vos instructions » et vos pleins pouvoirs pour traiter avec lui. J'ai l'in- » tention de lui donner, ainsi qu'à sa famille, une in- » demnité; en un mot, il peut devenir roi de Pologne, » et ce royaume peut recouvrer son ancienne splendeur. » Si le prétendant n'accepte pas mes propositions j'in- » sisterai auprès du roi de Prusse pour l'obliger à quitter » Varsovie, parce que, dans ce cas, j'aurais d'autres » vues sur ce pays-là, qui font que je ne me soucie pas » qu'il s'y trouve autant d'émigrés français. En pas- » sant par Berlin vous pouvez causer librement sur cette » affaire et sur tout autre objet avec le ministre Haug- » witz, qui est entièrement à nous et qui connaît mes » vues ultérieures sur la Pologne. Quand vous serez à » Varsovie, vous y verrez notre agent public; vous » m'informerez de ce qu'il fait à Varsovie et si Talley- » rand n'a jamais eu de communication directe avec le » prétendant. » Le comte de Lille (Louis XVIII) avait eu connaissance des intentions de Bonaparte; elles avaient percé dans ce mot dit par le roi en souriant à un personnage de sa cour : « Que penseriez-vous d'une clef de chambellan de Pologne? » Mais sa détermination était prise; car, dès le 26 février 1803, le conseiller privé Meyer, gouverneur civil de Varsovie, à l'instigation du secrétaire du cabinet Beyme, son beau-frère, s'était présenté chez le prince exilé, ce qui provoqua la lettre que l'on connaît. Sa négociation demeura sans effet, mais elle prouva l'ambition de Bonaparte, sa défiance à l'égard de Talleyrand et ses intentions par rapport à la Russie.

Quand la réponse du roi de France arriva à Berlin, Haugwitz dit que cette réponse n'était pas assez digne; et avant de l'envoyer à Bonaparte, il expédia un second message à Louis XVIII, par M. Meyer, et le chargea de dire au roi que, « s'il persistait dans sa première réponse, » il attirerait sur sa tête des dangers, et que peut-être on » ne lui permettrait pas de rester où il était, etc. » Le roi répondit avec beaucoup de dignité « qu'il n'y change- » rait rien. » L'agent écrivit à Paris pour demander des instructions, et reçut, en date du 25 avril, la réponse suivante : Le prétendant, ayant refusé d'accéder à la proposition que lui a faite le premier consul, vous l'enlèverez de force, et s'il fait la moindre résistance vous le tuerez.

Nota. L'agent (1) eut horreur de cette mission, ne fit rien de ce qui lui était ordonné, et Rochejean, sous un nom supposé, fut, avec un autre officier de gendarmerie, chargé de le remplacer en 1804.

H

Des officiers et autres prisonniers français détenus au bagne de Constantinople, ayant imploré l'assistance de M. Spencer Smith, il obtint leur élargissement, et ils lui adressèrent la lettre suivante du Palais de France à Péra, en date du 26 nivôse an VII (15 janvier 1799) : « Nous de- » vons à Votre Excellence les premières démarches qui, » unies à celles de Son Excellence monsieur votre frère » (Sidney Smith), viennent d'être couronnées du plus » heureux succès; et nous nous empressons, dans le pre- » mier moment de notre délivrance, de nous acquitter » envers elle d'un devoir bien doux, celui de lui offrir les » témoignages d'une éternelle reconnaissance. L'Europe » n'aura pas besoin d'apprendre tout ce que Votre Excel- » lence et monsieur votre frère font en faveur des Fran- » çais malheureux, pour connaître la générosité de la na- » tion qu'ils représentent si dignement, etc., etc. *Signé* » le chef de bataillon du génie Pascal Vallongen, pour » lui et ses camarades. » Le baron d'Herbert, internonce impérial et beau-frère de Spencer Smith, fournit un bâtiment parlementaire, Spencer Smith fit expédier les firmans de sauvegarde, et sir Sidney Smith fit accompagner par un officier de son bord les Français délivrés, qui, de Toulon, écrivirent aux deux frères pour leur exprimer de nouveau leur reconnaissance.

(1) Quant à cet agent, infidèle à son horrible mission, il recevait de la police secrète administrative de Louis XVIII et de Charles X 18,000 francs par an, et ils lui furent payés jusqu'au 29 juillet 1830. (*Note de l'éditeur.*)

Digitized by Google

Cependant Bonaparte écrivait de son camp devant Acre, le 28 germinal an VII (17 avril 1799), à l'adjudant général Boyer : « Le commandant de l'escadre anglaise en » croisière devant Acre, ayant eu la barbarie de faire em- » barquer sur un vaisseau, ou bâtiment de Constanti- » nople *qui avait la peste*, les prisonniers français, » sous prétexte de les envoyer à Toulon, mais unique- » ment pour s'en défaire en route, vous ferez connaî- » tre, etc., etc., etc.

Signé BONAPARTE.

Pour copie conforme, *signé* BOYER.

Certifié véritable et conforme à l'original,

Signé J. LAMBERT.

I

Un procès-verbal, rédigé par le comte d'Avaray, le 30 juillet 1804, à Varsovie, et signé Alexandre-Auguste, archevêque-duc de Reims, le duc de Pienne (depuis duc d'Aumont), le marquis de Bonnay, le duc d'Havré de Croy, le comte de la Chapelle, l'abbé Edgeworth de Firmont, le comte de Damas-Crux, le comte Etienne de Damas et le comte d'Avaray, atteste que, le 22 juillet, le baron de Millville et deux individus, dont le signalement est indiqué, proposèrent à *Cousin*, ancien soldat émigré et tenant billard à Varsovie, d'empoisonner le comte de Lille... Une lettre du comte d'Avaray en prévint M. de Hoym, président de la chambre, qui promit son appui. Cousin fut autorisé à recevoir le poison, ce qui eut lieu le 23. Mais M. de Hoym ne voulut point agir ni se rendre à la demande que lui fit le comte de Lille de se rendre chez lui. Ce prince lui écrivit : « Peut-être ai-je affaire à des » scélérats; peut-être n'ai-je à dévoiler qu'une basse in- » famie; dans ce dernier cas, j'ai besoin de m'entretenir » avec vous. » M. de Hoym ne vint pas, n'agit pas, dit que cela ne le regardait point, mais la police; le chef de la police dit que cela regardait les tribunaux. Cependant le poison donné dans des carottes fut reconnu par des médecins et des apothicaires; procès-verbal en fut dressé le 26 juillet et déposé chez un avocat notaire. Il n'y eut aucune conclusion ni enquête, malgré les ordres du roi de Prusse, et le comte de Lille partit de Varsovie le 30. Les empoisonneurs avaient eu tout le temps de se sauver. En 1801, le feu avait été mis deux fois au-dessous de son appartement dans le château de Mittau.

K

Nous voulions donner la liste des hauts personnages qui vinrent, à l'époque citée, faire leur cour à Napoléon; nous nous en abstenons pour ne pas déverser cette apparence de blâme sur une démarche qu'excusait sans doute la difficulté des conjonctures.

L

Lettre de Sa Majesté Impériale au président du corps législatif du royaume d'Italie.

M. le président Taverna, je reçois la lettre du 1er août, que vous m'écrivez au nom du corps législatif. Les assurances de son attachement me sont d'autant plus agréables, que sa conduite pendant la session m'a démontré qu'il ne marchait pas dans la même direction que moi et qu'il avait d'autres projets et un autre but que ceux que je me proposais. Il est dans mes principes de me servir des lumières de tous les corps intermédiaires, soit conseil des consultateurs, soit conseil législatif, soit corps législatif, soit même des différents colléges, toutes les fois qu'ils auront la même direction que moi; mais toutes les fois qu'ils ne porteront dans leurs délibérations qu'un esprit de faction et de turbulence, ou des projets contraires à ceux que je puis avoir médités pour le bonheur et la prospérité de mes peuples, leurs efforts seront impuissants, la honte leur en restera tout entière, et, malgré eux, je remplirai tous les desseins, je terminerai toutes les opérations que j'aurai jugées nécessaires à la marche de mon gouvernement et à l'exécution du grand projet que j'ai conçu de reconstituer et d'illustrer le royaume d'Italie. Ces principes, monsieur le président, je les transmettrai à mes descendants, et ils apprendront de moi qu'un prince ne doit jamais souffrir que l'esprit de cabale et de faction triomphe de son autorité; qu'un misérable esprit de légèreté et d'opposition déconsidère cette autorité première, fondement de l'ordre social, exécutrice du Code civil et véritable source de tous les biens des peuples. Lorsque les corps intermédiaires seront animés d'un bon esprit, suivront le même but que moi, je serai empressé de prêter l'oreille à leurs observations et de suivre leurs avis, soit dans la modification, soit dans la direction de ces vues. En finissant, monsieur, je ne veux vous laisser aucun doute sur la vérité de mes sentiments pour le plus grand nombre des membres du corps législatif dont je connais le mérite et le foncier attachement pour ma personne. Réunis en assemblée ils n'ont point senti la légèreté qu'ils ont portée dans leurs opérations, mais j'espère qu'appréciant mieux l'ordre et le bonheur de la société, ils sentiront l'avantage de rester rangés constamment autour du trône, de ne marquer dans l'opinion que par leurs propres témoignages de fidélité et d'obéissance, et de ne point ébranler l'attachement et l'amour des sujets par une opposition ouverte et inconsidérée. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte garde.

De mon camp impérial de Boulogne, le 25 thermidor an XIII (11 août 1805). NAPOLÉON.

Digitized by Google

M

Le capitaine Wright, l'un des plus intrépides marins d'une nation courageuse pris, le 20 mai 1804 dans la baie de Quiberon, eût dû être considéré et traité comme prisonnier de guerre, et n'en fut pas moins jeté au secret comme un prisonnier d'État. Indignement traité dans sa prison, cet Anglais réclama contre cette conduite où le droit de la guerre était violé; on ne l'écouta pas. Lord Harrowby réclama en sa faveur les bons offices de M. Danduaga, ministre d'Espagne, par une lettre du 18 juillet 1804. Ce ministre annonça, le 24 septembre, que ses démarches avaient eu un plein succès, que le capitaine Wright *serait mis à la disposition de Sa Majesté Britannique;* ce qui résultait d'une lettre de M. Danduaga à M. de Gravina, du 27 août, où il était dit: *Sa Majesté Impériale, ayant à cœur de faire tout ce qui peut dépendre d'elle pour diminuer le fléau de la guerre, m'a chargé de vous déclarer qu'elle ordonnera que M. Wright soit mis à la disposition du gouvernement anglais. Je vous prie de faire connaître au lord Harrowby cette détermination généreuse de Sa Majesté.* Sa délivrance, ainsi précisée, n'avait cependant pas lieu, et le 29 octobre 1805 on publia dans les journaux français qu'il s'était coupé la gorge, mensonge d'autant plus maladroit que jamais on ne laisse d'instruments tranchant à des prisonniers au secret. Il avait d'avance protesté contre tous bruits qui pourraient être répandus sur son compte, déterminé qu'il était à se conduire en *officier anglais et en chrétien.* Jackson, ministre anglais à Berlin, déclamait hautement contre l'assassinat de Wright et les calomnies dont on couvrait cet infortuné.

FIN DU SECOND VOLUME.

Table des Matières

CONTENUES DANS LE SECOND VOLUME.

1797.

Impression que fait à Vienne la paix de Campo-Formio. — Bonaparte annonce confidentiellement la paix au directoire. — Armée d'Angleterre. — Lettre confidentielle de M. de Talleyrand. — Bonaparte envoyé comme négociateur à Rastadt. — Effets que produit la paix sur la politique des cabinets de Vienne, de St-Pétersbourg et de Berlin. — Mort de Frédéric-Guillaume II. — Projet du directoire pour l'occupation du Hanovre. — Préliminaires du congrès de Rastadt. — Instruction du directoire à ses plénipotentiaires. — Arrivée de Bonaparte à Rastadt. — Sa convention secrète avec Cobentzel. — Son départ pour Paris. — Sa réception solennelle. — Ouverture du congrès. — La déclaration de l'Autriche soulève le voile. — Alarmes de l'Empire. — Note du ministre directorial de l'Empire. — Esprit de la diète. — Instruction du directoire pour l'occupation du Rhin. — Inquiétude de l'Autriche. — Lettre de Cobentzel à Bonaparte. — Occupation réciproque de Mayence d'une part et de Venise d'une autre. — Prise d'assaut du fort du Rhin. — Stupeur de l'Empire. — Politique des plénipotentiaires prussiens. . . . 5

1798.

Politique de l'Angleterre à l'égard du continent pacifié. — Son traité de commerce avec Paul Ier. — Rapports de l'Angleterre avec la France. — Rupture des conférences de Lille. — Opinion de lord Malmesbury sur la politique du directoire. — Piége tendu à cet ambassadeur. — Effet de son retour à Londres. — Note des plénipotentiaires français restés à Lille. — Réponse du gouvernement anglais. — Sa déclaration à toutes les cours. — Victoire navale de lord Duncan. — Rupture du Portugal et de la France. — Ouverture du parlement britannique. — Le directoire répond au manifeste de l'Angleterre. — Pamphlet politique de M. de Talleyrand. — Annonce de la conquête prochaine de l'Angleterre. — Intrigues pour l'ouverture d'un emprunt à cet effet. — Origine du système continental. — Première séance *in pleno* au congrès de Rastadt. — Projets de révolution en Allemagne dont Augereau est le moteur. — Opposition de ce général contre Bonaparte. — Plaintes des plénipotentiaires autrichiens. — Intervention de Bonaparte. — Il fait retirer le commandement de l'armée d'Allemagne à Augereau. — Le directoire se défie de Bonaparte. — Lettre d'Augereau au directoire. — Ses entreprises révolutionnaires au delà du Rhin, désavouées par le directoire. — Satisfaction de l'Autriche. — Réclamation des plénipotentiaires prussiens à Rastadt. — La France demande que le Rhin fasse la *base de la négociation*. — Représentations de la députation de l'Empire. — Dépêche confidentielle des plénipotentiaires français au ministre Talleyrand. 29

1797.

L'Autriche laisse le saint-siége à la merci de la France. — Suite du traité de Tolentino. — La révolution du 18 fructidor fait revivre le plan d'une révolution à Rome. — Ambassade de Joseph Bonaparte. — Sa correspondance confidentielle avec son frère et avec le ministre Talleyrand. — Instruction qu'ils lui envoient et de quelle manière il la suit. — Le pape forcé de fléchir et le général Provera de se retirer. — Sa Sainteté forcée de reconnaître la république cisalpine. — Joseph Bonaparte exige la mise en liberté des révolutionnaires romains. — Mouvement révolutionnaire à Rome. — Conduite de l'ambassadeur de France. — Mort du général Duphot. — Départ de Joseph Bonaparte. — Le gouvernement du pape offre satisfaction. — Berthier marche sur Rome. — Ses instructions. — Recours aux cours de Naples et de Vienne. — Motifs politiques qui paralysent ces deux cours. — Les envoyés du pape ne peuvent arrêter la marche de Berthier. — Proclamations, embarras de ce général. — Mouvement révolutionnaire concerté. — Rétablissement de la république romaine. — Déchéance du pape. — Sa résignation. — Il est transféré en Toscane. — Conduite du grand-duc à son égard. — Soulèvement à Rome. — Situation critique de l'Italie. — Soulèvement de la garnison

Digitized by Google

de Mantoue. — Soulèvement de l'armée de Rome. — Ménagements du directoire. — Rappel de Masséna. — Installation du nouveau gouvernement romain. 46

Rapports entre la France et la Suisse depuis la révolution. — Ambassade de Barthélemy. — Refroidissement entre le corps helvétique et le directoire. — Malveillance de Bonaparte à l'égard des Suisses. — Il demande le passage d'un corps d'armée — Refus des Suisses. — Dépêche confidentielle à ce sujet. — Le 18 fructidor change la politique du directoire à l'égard du corps helvétique. — Révolution fomentée par Bonaparte et le directoire. — Demande de l'expulsion du ministre anglais Wickham. — Passage de Bonaparte. — Envoi de Mengaud en Suisse. — Notes de Pierre Ochs à Bonaparte pour révolutionner la Suisse. — Semences de troubles dans le pays de Vaud. — Prise de possession de l'évêché de Bâle. — Note de Mengaud à la régence. — Réveil du canton de Berne. — Ses armements. — Le sénat se divise. — Prétexte du directoire pour commencer l'invasion. — Rapport du ministre Talleyrand. — Note de Mengaud en faveur des Vaudois. — Lettre de Bonaparte à la république cisalpine pour appuyer la révolution helvétique. — Diète extraordinaires d'Arau. — Berne envoie un corps d'armée au soutien du pays de Vaud. — Arrivée du général Mesnard à Ferney avec une division. — Sa lettre au comité d'insurrection. — Tergiversation du général Weiss. — Il se retire. — Révolution du pays de Vaud. — Entrée des Français dans le pays. — Soulèvement d'Arau réprimé par le canton de Berne. — Nomination du général d'Erlach. . . . 70

Les partis se balancent à Berne. — Celui de la paix a le dessus. — Projets de changements dans la constitution de l'État. — Lettre du sénat au directoire. — Ses négociations auprès de Mengaud. — Arrivée du général en chef Brune. — Ses vues. — Double négociation de Bâle et de Payerne. — Correspondance confidentielle de Brune avec Bonaparte. — *Ultimatum* du directoire. — La régence de Berne refuse d'y souscrire. — Négociations de Brune avec les Bernois. — Conférence de Payerne. — Dispositions défensives des Bernois. — Déclaration du canton de Lucerne. — Autre lettre de Brune à Bonaparte. — Il attend l'ordre d'attaquer. — Le parti de la paix s'oppose aux hostilités. — Le baron d'Erlach et ses officiers en présence du sénat de Berne. — Son discours énergique entraîne l'assemblée. — Le parti de la paix prolonge l'incertitude et les négociations. — *Ultimatum* définitif du directoire. — Rupture des négociations. — Le parti de la paix fait révoquer l'ordre d'attaquer. — Proclamation de Brune. — Dissolution du gouvernement de Berne. — Révolte des troupes. — Combats acharnés. — Invasion et catastrophe de Berne. — Massacre du général d'Erlach. — Fuite de l'avoyer Steiguer. — Comment Brune traite la Suisse après la conquête. — Sa lettre à Bonaparte. — Message du directoire sur la conquête de la Suisse. — Brune divise la Suisse en trois républiques. — Le directoire ramené au principe de *l'unité*. — Brune est forcé de révoquer ses ordonnances. — Il est appelé au commandement de l'armée d'Italie. — Mission de Lecarlier. — Pillage et gouvernement militaire. 86

Première conférence à Rastadt. — Notes françaises. — Opposition du ministre de Saxe. — Lettre de Bonaparte au comte de Cobentzel. — Admission du point fondamental de la négociation. — Cession absolue de la rive gauche du Rhin. — Sanction de l'Autriche. — Influence de cette adhésion sur les préparatifs de l'expédition d'Égypte. — Origine du projet de conquérir l'Égypte. — Correspondance diplomatique et pièces secrètes à ce sujet. — Mission de Poussielgue à Malte. — La flotte française reconnaît les points de débarquement. — Continuation des préparatifs de descente en Angleterre. — Bonaparte visite les côtes du nord-ouest. — Son opinion sur les chances de la descente. — Le ministre Talleyrand lui conseille la conquête de l'Égypte. — Le directoire en adopte le plan. — Opposition du ministre de la marine Pléville-Lepeley. — Différends du commissaire français Gallois avec le ministère anglais. — Son départ de Londres. — Ce ministère croit au projet de descente. — Ambassade de Bernadotte à Vienne. — Il veut renverser le ministre Thugut. — Son mémoire à l'impératrice. — Mesures prises par l'Empereur et Thugut pour déjouer Bernadotte. — Émeute à Vienne à l'occasion du drapeau tricolore. — Bernadotte quitte cette capitale. — Sa lettre confidentielle où il explique le but de l'émeute. — Il refuse un commandement et l'ambassade de la Hollande. — Bonaparte veut profiter de cet incident pour se rendre maître des affaires. — Sa lettre à Cobentzel suspecte au directoire. — Ouverture des conférences de Seltz. — Il est enjoint à Bonaparte de partir. — Scène très-vive en séance au directoire. . 105

Pièce justificative. 129

1798.

Politique du directoire envers les États-Unis, les villes anséatiques, l'Espagne et le Portugal. — Envoi à Paris de trois plénipotentiaires américains. — Négociations du ministre Talleyrand. — Départ de deux plénipotentiaires. — Rupture imminente. — Le directoire se ravise à la veille de l'expédition d'Égypte. — Mission de Léonard Bourdon à Hambourg. — Le directoire veut rançonner Hambourg et les villes anséatiques. — Ses rapports avec l'Espagne. — Ses griefs contre l'administration du prince de la Paix. — Ambassade de Truguet. — Ses instructions. — Sortie de la flotte espagnole de Cadix. — Affaires du Portugal. — Présentation de Truguet et son discours à Charles IV. — Il attaque le crédit du prince de la Paix. — Révolution de cour. — L'Espagne connaît le but de l'armement de Toulon. — Opérations des Anglais dans la Méditerranée. — Prise de Malte. — Débarquement des Français en Égypte. — Retour de Nelson devant Alexandrie. — Bataille navale d'Aboukir. 131

1798.

Invasion de l'Égypte par Bonaparte. — Destruction de sa flotte à Aboukir. — Suite des négociations de Rastadt. — Projets de sécularisation. — Craintes pour la Bavière. — Nouvelles prétentions des ministres de France. — Intervention de la Russie. — Protection que cette puissance accorde aux émigrés français. — Ses notes au cabinet autrichien. — Mission du prince Repnin à Berlin. — Ambassade de Sieyes. — Note remise par Repnin au ministre Haugwitz. — Conversations du baron de Hardenberg avec le prince Repnin. — Déclaration du ministère prussien contre les prétentions de la France. — Déclaration semblable du ministère autrichien — Arrivée

Digitized by Google

de Sieyes à Berlin. — Son discours de réception au roi de Prusse. — Effet que sa présence produit à Berlin. — Conférences de Seltz. — Communication à la Prusse des articles secrets du traité de Campo-Formio. — Mission du comte de Cobentzel à Berlin et à Saint-Pétersbourg. — Le prince Repnin se rend à Vienne. — Premières ouvertures de la seconde coalition. 152

Suite des discussions au congrès de Rastadt. — Roberjot troisième plénipotentiaire français. — Craintes du gouvernement toscan sur la probabilité d'une rupture. — Création de la république cisalpine. — Ressemblance de sa constitution avec celle de France. — Son traité d'alliance avec la France. — Coup d'œil sur l'état de la Suisse. — Spoliations qui y sont commises par le directoire français. — Résistance des petits cantons. — Observations du cabinet du Luxembourg sur les nouvelles républiques. — Traité entre la France et la Suisse. — Rapport confidentiel du ministre russe à sa cour. — Suite de la mission de Repnin. — Aperçu de la situation de l'Angleterre et de l'Irlande. — Conspiration des Irlandais-unis. — Associations patriotiques dans les trois royaumes. — Wolf-Tone, Napper-Tandy, etc. — Tentatives d'invasion en Irlande sous le commandement de Hoche. — Leur effet est manqué. — Supplice de quelques-uns des chefs irlandais. — La conjuration est étouffée. — Efforts du cabinet de Londres pour former une nouvelle coalition. . . 169

1798.

Alliance de la Russie et de la Porte Ottomane. — Ambassade de M. de Choiseul à Constantinople. — Son remplacement par M. de Sémonville. — Note de l'ambassadeur prussien contre celui-ci. — La Porte refuse de le recevoir. — Descorches nommé à sa place est également refusé. — Nomination de Verninac. — Nomination d'Aubert-Dubayet. — Arrivée d'Aubert-Dubayet à Constantinople. — Rapport de l'ambassadeur prussien sur la situation de l'empire ottoman. — Explications de l'ambassadeur de France sur les vues de cette puissance à l'égard des Grecs. — Mort d'Aubert-Dubayet. — Projets de Bonaparte contre l'empire ottoman. — Correspondance de ce général avec Ali-Pacha. — Mission de Lavallette auprès du pacha. — Instructions de Talleyrand sur ce que doit faire l'ambassadeur français à Constantinople, relativement à l'invasion de l'Égypte. — Autre rapport de l'ambassadeur de Prusse près la Porte Ottomane. — Bonaparte envoie le consul Beauchamp à Constantinople. — Cet envoyé est pris par les Anglais et livré aux Turcs. — L'empereur de Russie se fait nommer grand maître de Malte. — La Porte Ottomane se proclame en guerre avec la France. — Déposition du grand vizir. — Ruffin et sa suite emprisonnés aux Sept-Tours. — Présent du Grand Seigneur à l'amiral Nelson. — La flotte russe passe les Dardanelles. 186

Effet que produit en France la défaite d'Aboukir. — Symptômes de guerre qui en sont la suite. — Le directoire modère ses prétentions. — Note du baron de Jacobi. — Levée de deux cent mille hommes en France. — Notice sur Nelson. — Lettre confidentielle du comte de Lehrbach au baron de Thugut. — Différend au sujet des Grisons. — Communication sur le même sujet faite au commissaire impérial à Rastadt. — Réponse du comte de Lehrbach. — L'Autriche fait occuper par ses troupes le pays des Grisons. — Insurrection de la Belgique. — Contestations sur le blocus d'Ehrenbreitstein et le Thalweg. — Marche des troupes russes. — Démarches du directoire pour le maintien de la paix avec l'Empereur. — Ses propositions à la cour de Vienne. — Cette cour en réfère à l'Angleterre. — Discours du roi d'Angleterre. — Discussion du parlement. — Discours énergique de M. Canning. 207

Situation de la cour des Deux-Siciles. — Ses rapports avec les principales puissances de l'Europe. — Conjuration à Naples de Charles Laubert. — Rapprochement entre la France et le roi de Naples. — Traité du 10 octobre 1796. — De nouveaux nuages s'élèvent entre les deux cabinets. — Projets de celui des Deux-Siciles repoussés par le directoire. — Incertitude du roi. — Il continue ses armements. — Ses propriétés à Rome sont séquestrées. — Ambassade de Garat. — Alliance de l'Autriche avec Naples. — Le plénipotentiaire français demande l'élargissement des détenus pour opinions politiques. — Le gouvernement napolitain se prépare à la guerre. — Plaintes du chargé d'affaires de France. — Lacombe St-Michel nommé ambassadeur. — Arrivée à Naples de Nelson, après la victoire d'Aboukir. — Langage pacifique de Lacombe St-Michel. — Mack commande l'armée napolitaine. — Blocus de Malte. — Manifeste du consulat romain. — Traités d'alliance du roi de Naples avec la Russie et l'Autriche. — Il prend l'initiative des hostilités. — Proclamation à son armée. — État des troupes françaises sur le territoire romain. — Manifeste de Ferdinand IV. — Évacuation de Rome par les Français. — Le roi de Naples y fait son entrée. — Réaction sanglante. — Occupation de Livourne par les flottes anglaise et napolitaine. . . 225

Pièce justificative. 245

Avertissement nécessaire. 249

1798.

Présage d'une lutte générale. — Situation politique de la Prusse. — Motifs de la levée de boucliers du roi de Naples. — Fausse modération du directoire. — Faiblesse de l'armée de Rome. — Ferdinand IV compte sur l'Autriche. — Arrivée d'un agent autrichien. — Entrée à Livourne d'un corps napolitain. — Le grand-duc de Toscane. — Sa conduite. — Ses négociations à Vienne. — Naselli. — Belleville. — Thugut. — Mack. — Son plan de campagne. — Défaite de ses divisions. — Sa retraite. — Conduite brillante de Roger de Damas. — Le roi se défie de Mack. — Ferdinand repart pour Caserte. — Rentrée des Français à Rome. — La surprise de Rome échoue. — Damas se rembarque à Orbitello. — Le roi accuse ses généraux. — Sa proclamation. — Intrigues des grands et des révolutionnaires. — Invasion du royaume. — Fermeté de la reine. — Assassinat d'un courrier autrichien. — Le roi veut se retirer en Calabre. — Il s'embarque pour la Sicile. — Mack et Pignatelli laissés à la défense de Naples. — Championnet devant Capoue. — Insurrection des paysans. — Détresse de l'armée française assaillie de toutes parts. — Elle est sans ressources. 251

Inaction de l'Autriche. — Situation observatrice de la Prusse. — Préparatifs de la France. — ambition des généraux. — Joubert. — Le Piémont. — Ses souverains. — Ferments révolutionnaires. — Charles-Emmanuel. — Son portrait. — Défendu par Bonaparte. — Conspiration. — Insurrection

Digitized by Google

apaisée. — Lutte avec les républiques ligurienne et cisalpine. — L'expédition d'Égypte laisse le roi sans protecteur. — Nouvelle insurrection. — Le roi veut abdiquer. — Il reprend de la vigueur. — La France protége les rebelles. — Elle exige leur grâce et la citadelle de Turin. — Nouvelles insurrections. — On les réprime. — Brune s'en plaint. — Il fait chasser tous les fidèles serviteurs du roi. — Insulte au monarque. — Ginguené rappelé. — Joubert. — Grouchy. — Ses rapports confidentiels. — Toutes les places du Piémont surprises et occupées. — Le roi prisonnier. — Il signe une abdication. — Il est conduit hors de ses États. — Prétexte dont le directoire colore sa conduite. 265

1799.

Position désespérée de Championnet. — Capitulation inespérée. — Proclamation du général français aux Napolitains. — Promesse d'une république. — Relations avec les révolutionnaires. — Pillage du château de Caserte. — Proclamation de Pignatelli. — Arcambal envoyé à Naples. — Émeute. — Mack se réfugie au quartier général français. — Les lazzaroni. — Rapport d'un agent toscan. — Moliterno chef du peuple. — Il va trouver Championnet. — Pignatelli s'enfuit à Palerme. — Anarchie dans Naples. — Marche des lazzaroni sur Capoue. — Attaque de Naples le 21 janvier. — Sa prise le 23. — Les Français reçus comme des libérateurs. — *Te Deum*. — Saint Janvier. — Gouvernement provisoire. — Fuite de Rocca-Romana. — Moliterno ambassadeur en France. — Ses instructions. — Rapport secret. — Retraite de Macdonald. — Massacre de l'Isola. 282

Situation réciproque de l'Autriche et de la France. — Préparatifs de guerre. — Mort du prince d'Orange. — Plan de campagne des Français. — Vues politiques de l'empereur Paul. — Son projet de réunir les diverses communions chrétiennes. — Son caractère. — Suwarow. — Reprise des hostilités en Allemagne. — Campagne et défaite de Jourdan. — Bataille de Vérone et de Magnano. — Arrivée de Suwarow en Italie. — Assassinat des ministres français à Rastadt. — Lettre confidentielle à ce sujet. — Combat de Cassano. — Retraite de Moreau. — Turin ouvre ses portes. — Prise de Pignerol, de Suse, etc. — Les Cosaques insultent le Dauphiné. — Mésintelligence entre les Autrichiens et les Russes. — Lettre de Suwarow à Rostopchin. — Les Russes veulent rétablir le roi de Sardaigne. — La cour de Vienne s'y oppose. — Bataille sur la Trebbia. — Révolution dans le gouvernement français. — Lettre d'un agent prussien. — Sieyes. — Barras. — Bernadotte. — Fouché. — Joubert. — Bataille de Novi. — Suwarow quitte l'Italie. — Sa proclamation aux Suisses. 299

Déclaration de guerre de la Russie à l'Espagne. — Réponse de l'Espagne. — Adresse des Français aux soldats russes. — Opérations militaires de l'archiduc Charles. — Son inaction. — Occupation successive des deux lignes du Rhin et de la Limat. — Arrivée de Korsakow. — Départ du prince Charles. — Bataille de Zurich. — Retraite de Suwarow. — Indignation de l'empereur Paul. — Expédition anglo-russe de Hollande. — Batailles de Bergen et d'Alkmaar. — Capitulation des Anglo-Russes. — Lettre à Rostopchin. — Intrigues à Saint-Pétersbourg. — Bataille de Genola. — Prise de Coni. — Fin de campagne des Autrichiens. — Le cardinal Ruffo. — Lettres sur la prise de Naples. — Marche sur Rome. — Capitulation d'Ancône. — Retour de Bonaparte. — Effet qu'il produit. — Lettre confidentielle. 316

1798.

Blocus d'Égypte. — Sidney Smith. — Firman du Grand Seigneur. — Révolte du Caire; — Apaisée. — Supplices nocturnes. — Expédition de Syrie. — Levée du siége de Saint-Jean-d'Acre. — Rapports mensongers de Bonaparte. — Débarquement des Turcs. — Rapport ottoman. — Bataille d'Aboukir. — Départ de Bonaparte. — Sa lettre au grand visir. — Lettre de Kléber au directoire. — Arrivée de Bonaparte à Paris. — Il s'unit à Sieyes. — Tentative de négociations avec l'Angleterre — Talleyrand. — Grenville. — Débats au parlement. — L'Autriche. — La Prusse. — Promesse au cabinet de Berlin. — Suppression de journaux. — Pacification de La Vendée. — Agents royalistes. — Lettre de Louis XVIII. — Vernek. — Préparatifs des alliés. — Russes à Jersey. — Vioménil. — Reprise des hostilités. — Blocus de Gênes. — Armée de réserve. — Passage du Saint-Bernard. — Bataille de Marengo. — Capitulation de Mélas. — Retour de Bonaparte à Paris. 331

1800.

L'amiral Keith veut occuper Gênes. — Il échoue. — Désespoir des habitants. — Arrivée à Paris du comte de Saint-Julien. — Bellegarde remplace Mélas. — Opérations militaires en Allemagne. — Victoires de Moreau. — Armistice de Parsdorff. — De l'Égypte. — Traité d'El-Arich. — Sa rupture. — Noble conduite de Sidney Smith. — Bataille d'Héliopolis. — Débats au parlement d'Angleterre. — Préliminaires de paix avec l'Autriche. — Refus de notification. — Traité de subsides de l'Autriche avec l'Angleterre. — Emprisonnement du comte de Saint-Julien et exil du comte de Neipperg. — Tentative de rapprochement avec la Russie. — Dumouriez à Saint-Pétersbourg. — Son caractère. — Son plan de campagne contre Bonaparte. — Rostopchin le fait renvoyer. — Ce que c'est que Rostopchin. — Koutaizow. — Cobentzel. — Sa réponse à une insinuation de Panin. — Lui et Whitworth quittent Pétersbourg. — Kalitcheff quitte Vienne et Woronzow Londres. — Les troupes russes sont rappelées d'Angleterre. — Vioménil. — Reprise des hostilités. — Hohenlinden. — Armistice de Steyer. — Début de haine entre Bonaparte et Moreau. — Situation politique de Bonaparte. — Conspirations de Ceracchi et de la machine infernale. — Effets qu'elles produisent. — Déportation. — Lois répressives. — Intrigues près de Paul Ier. — Rapprochement de Beurnonville et de Krudner. — Lucchesini. — Affaire des neutres. — Fermeté de Bernsdorff. — Irritation de Paul. — Neutralité armée. — Anecdote. — Négociations. — Paix de Lunéville. — Isolement de l'Angleterre. — Projet d'expédition contre les Anglais dans les Indes. 348

Pièces justificatives. 363

1801.

Influence des grands hommes. — Bonaparte. — Pitt. — Leur rivalité. — Le cabinet prussien. — Son système d'État. — Le prince Henri. — Ses vues politiques. — Leur effet. — Lien des trois puissances du Nord. — Neutralité. — Ses avantages.

Digitized by Google

— Le roi y tient. — Pourquoi. — Espérance des princes allemands. — Mission de Duroc. — Traités secrets. — Irritation de la presse. — Ouvertures de Duroc. — Elles sont repoussées. — Caractère de Haugwitz. — Sa réponse à Duroc. — Ses tergiversations. — Objet de sa négociation. — Méfiance du roi. — Inquiétude de l'Europe. — Mécontentement de Bonaparte. — La reine de Prusse. — Ses vertus, son caractère. — Ses préventions contre Haugwitz. — Beyme et Lombard arbitres de l'administration. — Agents secrets. — Instances de Bonaparte. — Refus du roi. — Menaces du premier consul. — Rapprochement des deux cabinets. — Pertes de la France et de ses alliés. — Pitt agite l'Amérique espagnole. — Il redouble d'activité. — Caractère de Pitt. — Ses prévisions. — Caractère de Bonaparte. — Ses divers traités avec l'Autriche. — Leur triple but. — Destruction des forteresses allemandes sur le Rhin, et autrichiennes sur l'Adige. — Mécontentement des souverains ecclésiastiques. — Ratification du traité de Lunéville. — Réserves de la Prusse. — De l'Autriche. — Sa population, ses armées, ses revenus. — Caractère de son souverain. — Cobentzel. — Obstacles au règlement des indemnités. — Honorable scrupule. — Malveillance de Bonaparte pour la Prusse. — Craintes du roi. — Expédition contre l'Inde. — Lettres de Paris et de Londres à ce sujet. — Russie. — Le prétendant chassé de Mittau. — Conspiration contre Paul. — Rostopchin exilé. — Palhen. — Zoubow. — Assassinat de Paul. — Détails sur ce prince. — Lettre. — Biographie du baron de Hardenberg. — Duroc échoue à Saint-Pétersbourg. — Il juge mal le prince, ses ministres et le peuple russe. 369

Isolement de l'Angleterre. — Elle veut la paix. — Pitt se retire. — Nouvelle administration. — Addington. — Hawkesbury. — Lettre sur Talleyrand. — Affaire des neutres. — Apologie de l'Angleterre. — Nouvelle opposition. — Attaque de Copenhague. — Paix du Nord. — Affaire d'Hanovre. — Occupation combinée. — Espagne. — Urquijo. — Projet contre le Portugal. — Il est reproduit. — Procédés mutuels. — Déclaration de guerre. — Réponse. — Paix de Badajoz. — Refus de ratification. — Traité du Portugal. — Traité de Saint-Ildefonse. — Attaque de la flottille. — Mémoire anglais sur l'invasion. — L'Égypte. — Fanfaronnades de Menou. — Expédition anglaise. — Abercromby. — Hutchinson. — État de l'armée française. — Débarquement. — Lenteurs. — Bataille de Canope. — Marche timide d'Hutchinson. — Belliard capitule. — Menou ne tente rien. — Mécontente tout le monde. — Capitule. — Massacre des mameluks. — Protégés par les Anglais. — Négociations de paix. — Secrètes. — Publiques. — Préliminaires. — Le prince d'Orange. — Paix de la Russie. — Paix de la Turquie. — Expédition de Saint-Domingue. — Importance de cette colonie. — Ses désastres. — Traité d'Amiens. — Lettre. — Principaux articles. — Non-reddition de Malte. — Griefs de l'Angleterre. — Lettre de Talleyrand. — Agents perturbateurs. — Guerre de journaux. — Notes et contre-notes. — Réclamations en faveur de la Suisse. — Demande de répression des pamphlétaires. — Réponse d'Addington. — Maximes sur les traités. — Armements en Hollande. — Premier message de S. M. B. — Rapport de Sébastiani. — Querelles de Bonaparte et de Whitworth. — Second message du roi d'Angleterre. — Notes et contre-notes. — Médiation énigmatique de la Russie. — Départ de l'ambassadeur anglais. — Dernière note de Talleyrand. — Garantie de l'Autriche, de la Prusse et de la Russie. — Hardenberg remplace Haugwitz. — Nouvelle mission de Duroc. — Le corps germanique. — Saint-Domingue. — Toussaint-Louverture. — Le Clerc. — Rochambeau. — Évacuation. 394

1803.

Intérêts de l'Europe. — Bonaparte. — L'empereur Alexandre. — Son caractère. — Sa noble popularité. — De l'Angleterre. — Arrestation des Anglais voyageurs. — Préparatifs de guerre. — Illusions de Bonaparte. — Revenus de l'Angleterre. — Revenus de France. — Du ministère Addington. — Lutte aux dépens des neutres. — Affaire des indemnités. — De la Prusse. — Médiation de la France et de la Russie. — Projet de sécularisation. — Opposition de l'Autriche. — Négociations particulières. — La Bavière. — Ce qu'elle doit à la Prusse. — Bonaparte la protége. — Défiance qu'il inspire. — Traité particulier de la Prusse. — Mécontentement et tolérance de la Russie. — Affaire des électorats ecclésiastiques. — Extension de la puissance bavaroise. — L'électorat de Mayence transféré à Ratisbonne. — Craintes des villes anséatiques. — Affaire de Passau. — Convention de la France et de la Prusse. — Négociations secrètes de l'Autriche. — Bonaparte seul arbitre des indemnités. — Présentation du plan d'indemnité, signé par Alexandre. — Nom des ministres. — Chicanes de l'Autriche. — Traité secret du 28 décembre. — Déclaration de la Prusse. — Rescrit de la diète du 23 février 1803. — Nouveaux électeurs. — Frédéric se refuse à des moyens de corruption. — Fidélité des peuples. — De l'Autriche. — De la Prusse. — Extradition des émigrés. — Sources de mésintelligence entre la France et la Prusse. — Mission de Lombard en France. — Proposition de céder le Hanovre. — Refus. — Mission de Kalitcheff. — Promesses de Bonaparte. — Il les viole. — Markow. — Les traités patents et secrets. — Bonaparte n'en tient compte. — Maltraite Markow. — Celui-ci est rappelé. — D'Oubril. — Bonaparte. — Négociations. — Notes et contre-notes. — Le Piémont réuni. — Abdication du roi de Sardaigne en faveur de son frère. — Insurrections. — Lannes. — La Hollande. — La Suisse. — L'Espagne. — Le Portugal. — L'Amérique. — Lettre de l'agent secret. — Bonaparte président de la république italienne. — Code civil. — Consulat à vie. — Négociation avec le prétendant. — Projet d'invasion en Angleterre. 420

1804.

Terreur de l'Europe. — Méfiance contre la Prusse et l'Autriche. — Satisfaction de la France. — Conspirations diverses. — Georges, Moreau, Pichegru. — Indignation publique. — Publication du pamphlet : *Tuer n'est pas assassiner*. — Son mauvais effet. — Le duc d'Enghien. — Anecdote sur Bonaparte. — Détail de l'assassinat. — Consternation. — Indignation de l'empereur Alexandre. — Mot de Pitt. — De Pichegru. — Moreau. — Lemerer. — Mot de Clavier. — Condamnation. — Georges. — Dépêche de Lucchesini. — Dracke. — Lord Morphet. — Addington. — Hawkesbury. — Les ministres étrangers. — Spencer Smith. — Situation critique de la Prusse. — Bonaparte déclaré empereur. — Note russe à la diète. — Bade demande qu'il ne soit pas passé outre. — Bonaparte le conseille. — La Suède et le Hanovre s'y refusent. — La Prusse et l'Autriche y consentent. — Rentrée de Pitt. — Note russe du 12 mai.

— Réponse du 10. — D'Oubril blâmé pour l'avoir reçue. — Note du 21 juillet. — Réponse du 27. — Note du 28 août. — D'Oubril quitte Paris. — Se rend à Mayence. — N'obtient ses passe-ports que le 2 décembre. — Négociation pour le sacre. — Intrigues avec les princes allemands. — La Prusse cherche à réconcilier la France et la Russie. — Discours du roi d'Angleterre. — Enlèvement de Rumbold. — Relâché à la demande du roi de Prusse. — Couronnement. — Émulation de servilité. — Déclaration de guerre de l'Espagne. — Négociations qui la précèdent. — Mouvement dans la diplomatie autrichienne. — Réorganisation de son armée. — Perplexité de la Prusse. — Altercation avec la Suède. — Protestation du prétendant. — Traité de la Suède et de l'Angleterre. — Note du baron de Hardenberg. — Réponse du ministre suédois. — Discours de Napoléon. — Exposé de Champagny. — Lettre au roi d'Angleterre. — Situation politique de la Prusse. — Coalition secrètement traitée. . 446

1805.

Discours du roi d'Angleterre. — Réponse à la lettre de Napoléon. — Consulta italienne. — Couronnement à Milan. — Le prince Eugène. — Son caractère. — Son administration. — Mécontentement. — Prina. — Crispino. — Négociations à Londres. — Traité de la Russie avec la Suède. — Opinion de Gustave-Adolphe. — Communication du 19 janvier. — Projet de Pitt. — Demande de fonds secrets. — Vinzingerode à Berlin. — Jacobi à Londres. — Rextow à Pétersbourg. — Traité du 11 avril. — Articles patents, secrets et additionnels. — Subsides. — Principes politiques des alliés. — Conférence à Vienne. — Plan de guerre. — Temporisation de l'Autriche. — Les deux armées russes. — Une troisième pour Naples. — Mission de Novosiltzoff. — Lettre du baron de Hardenberg. — Envoi de passe-ports. — Note de La Forest. — Départ de Novosiltzoff. — Note au baron de Hardenberg. — Réponse et récrimination de Napoléon. — L'Autriche adhère au traité du 11 avril. — Note de la Russie. — Nomination des généraux en chef. — Note de Backer à la diète. — Traité secret de la Bavière avec la France. — Altercation de la France et de la Prusse. — De la Prusse et de la Russie. — Frédéric-Guillaume arme contre celle-ci. — Violation du territoire prussien. — Négociations entre l'Autriche et la Bavière. — Duplicité de l'électeur. — Note de Hardenberg. — Traité de Postdam. — Mission de Haugwitz. — Les électeurs de Bade et de Wurtemberg traitent avec Napoléon. — Capitulation d'Ulm. — Note sur Mack. — Villeneuve battu par Calder. — Défaite de Trafalgar. — Retraite de Kutuzow. — Surprise du pont du Danube. — Affaire d'Hollabrunn. — Réunion des deux armées russes. — Bataille de Caldiero. — Mort du capitaine Wright. — Le prince Louis de Prusse. — Fausses nouvelles. — Lettres de Napoléon à Alexandre, et réponse. — Entrevue avec le prince Dolgorouki. — Les alliés manquent de vivres. — Affaire de Wischau. — Bataille d'Austerlitz. — Armistice. — Retraite des Russes. — Mémoire justificatif de l'Autriche. — Observations sur le mémoire. — Vues ultérieures de Napoléon. 462

Pièces justificatives. 495

FIN DE LA TABLE DU SECOND VOLUME.

Digitized by Google

MÉMOIRES

TIRÉS DES PAPIERS

D'UN HOMME D'ÉTAT,

SUR LES CAUSES SECRÈTES QUI ONT DÉTERMINÉ LA POLITIQUE DES CABINETS DANS LES GUERRES DE LA RÉVOLUTION;

PAR M. LE COMTE D'ALLONVILLE.

TOME SECOND.

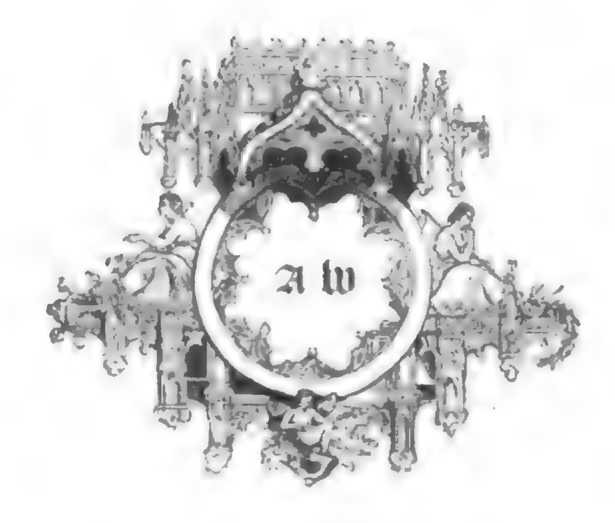

Bruxelles,
SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE BELGE,
ADOLPHE WAHLEN ET Cie.

1839

Digitized by Google

Digitized by Google

ÉDITIONS GRAND IN-8°, A DEUX COLONNES, PAPIER VÉLIN SATINÉ.

MÉMOIRES

SECRETS

(DE 1770 A 1830,)

PAR M. LE COMTE D'ALLONVILLE,

Auteur des *Mémoires tirés des papiers d'un homme d'État*,

2 VOLUMES IN-8°,

CONTENANT LES 8 VOLUMES DE L'ÉDITION DE PARIS.

LEÇONS ET MODÈLES

D'ÉLOQUENCE

JUDICIAIRE,

PAR BERRYER.

1 volume orné de culs-de-lampe.

HISTOIRE

DE VENISE,

Par le Comte Daru;

Nouvelle édition complète en 2 volumes.

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

CASIMIR DELAVIGNE,

SEULE ÉDITION AVOUÉE PAR L'AUTEUR.

1 volume orné d'un superbe portrait gravé sur acier, et de 100 vignettes gravées sur bois.

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

VICTOR HUGO.

2 volumes ornés de jolies vignettes sur bois, et d'un beau portrait sur acier.

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

LAMARTINE,

Nouvelle édition ornée de plusieurs vignettes sur bois, de 2 estampes, de 2 cartes et d'un superbe portrait gravé sur acier. Un volume.

HISTOIRE

DE LA

RÉVOLUTION

FRANÇAISE,

PAR M. A. THIERS,

Douzième édition, suivie d'une continuation; précédée du Résumé de l'histoire de France jusqu'au règne de Louis XVI par *Félix Bodin*, et enrichie de 8 portraits avec sujets. 2 volumes.

COLLECTION

DE

PORTRAITS ET VIGNETTES

SERVANT D'ILLUSTRATIONS

A L'HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE,

Par Thiers, Mignet, etc., etc.

10 livraisons gr. in-8°, composées chacune de 4 sujets et de 4 portraits.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

DEC 8 1925

UNIV. OF MICH.
LIBRARY

Digitized by Google

Digitized by Google